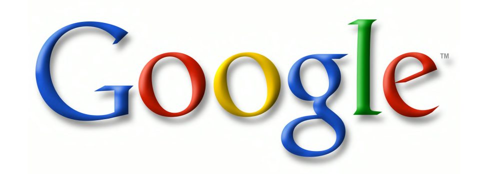


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

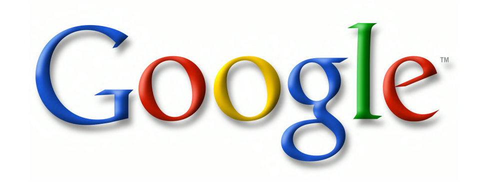
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

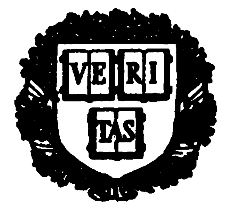
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

KF29071(9)

HARVARD COLLEGE
LIBRARY



FROM THE BEQUEST OF

JAMES WALKER

(Class of 1814)

President of Harvard College

"Preference being given to works in the Intellectual
and Moral Sciences"

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME NEUVIÈME.

—

Casenave. — Charost.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Neuvième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LIV.

~~A24.10~~

~~Ref 240.115~~
~~KF19247 (9)~~
KF29071(9)

43-10M
35-4

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

Les articles précédés d'un astérisque [*] ne se trouvent pas dans la dernière édition de la *Biographie Universelle*, et sont aussi omis dans le *Supplément*.
Les articles précédés de deux astérisques [**] concernent les hommes encore vivants.

C

CASENAVE (*Antoine*), homme politique français, né à Lambége le 9 septembre 1763, mort à Paris le 16 avril 1818. En 1792, il fut envoyé à la convention nationale par son département, dans le procès du roi. Il demanda : « 1° la réclusion de Louis et de sa famille jusqu'à la paix, « et l'exil perpétuel à cette époque ; 2° que les suffrages des membres non présents à l'instruction de l'affaire ne fussent pas comptés pour « le jugement ; 3° que, pour suppléer au défaut « de récusation des membres suspects pour « cette décision, la majorité des voix fût fixée « aux deux tiers au moins. » Plus tard, il insista vivement sur la mise en accusation de Marat. Après le 9 thermidor, il fut envoyé en mission dans le département de la Seine-Inférieure, où il resta quatorze mois. Nommé au conseil des cinq-cents en 1797 et 1798, il s'opposa aux réactions, devint membre de la commission des inspecteurs du conseil, et fut chargé, conjointement avec Cabanis, M.-J. Chénier et Alexandre Villetar, de rédiger la constitution de l'an VIII. Il fit ensuite partie du nouveau corps législatif, dont il devint président en 1810. Dans la session de 1814, il défendit la liberté de la presse, mais appuya le projet de loi relatif au payement des dettes contractées par Louis XVIII en pays étranger. Membre de la chambre des représentants en 1815, il engagea ses collègues à oublier tout intérêt particulier, pour concourir au salut commun.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — *Moniteur univ.* — *Petite Biographie convént.*

* **CASENEUVE** (*Louis* DE), médecin et littérateur français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut médecin ordinaire du roi. On a de lui : *Lettres de Philostrate mises de grec en français, avec des remarques*; Tournon, 1620, in-4°; — *Hieroglyphica emblemata medica*, dans Rierius Valerianus, *Hieroglyphica*; Lyon, 1626, in-fol.

Carrère, *Bibliothèque hist. de la Médecine*. — *Catal. Biblioth. impér. de Paris.*

CASENEUVE (*Pierre* DE), théologien, jurisconsulte et lexicographe français, né à Toulouse le 31 octobre 1591, mort le 31 octobre 1652. Une connaissance approfondie des langues anciennes et de la plupart des langues de l'Europe développa chez lui un goût prononcé pour les recherches grammaticales et étymologiques. On lui doit : *Traité du franc-alleu*; Toulouse, 1641, in-4°; — *la Catalogne française*; Toulouse, 1644, in-4°, ouvrage curieux et piquant ; — *la Caritée*, ou *la Cyprienne amoureuse*, in-8°, roman ; — *Origine des Jeux Floraux de Toulouse*; 1629, in-4°. Le plus connu de tous ses ouvrages est son dictionnaire intitulé *Origine de la langue française*, qui fut publié après sa mort, à la suite de l'édition du *Dictionnaire étymologique de Ménage*; Paris, 1694, in-fol., et refondu avec le texte de Ménage dans les éditions suivantes. Entre autres ouvrages manuscrits, Caseneuve a laissé un *Traité de la langue provençale*, et une *Histoire des favoris de la France*.

Nicéron, *Memoires*, t. XVIII. — Hern. Medonius, *Vie de P. de Caseneuve*, in *Christ. Grypphii Vitis selectis*. — Lelong, *Bibliot. historique de la France*, édit. Fontette.

* **CASENTINO** (*Jacopo* DEL), peintre de l'école florentine, né en 1293, mort en 1358. Il est aussi connu sous le nom de *Iacopo da Prato-Vecchio*. Il fut élève de Taddeo Gaddi, qui en mourant confia à ses soins ses deux fils Agnolo et Giovanni ; son style, conforme à celui de son maître, se reconnaît dans quelques figures de saints qui sont restées sur des piliers de l'église d'*Orsammichele*, à Florence, et surtout

dans les fresques assez importantes qui existent encore dans la ville d'Arezzo, où il paraît avoir principalement travaillé. Il ne reste plus rien dans cette ville de ses peintures à Saint-Dominique, à Saint-Augustin, et dans l'ancienne citadelle démolie au temps de Vasari; mais on voit plusieurs de ses fresques dans l'église supprimée de Saint-Barthélemy, et un *Saint Martin* dans la cathédrale. Vasari, dans sa première édition, dit qu'il mourut en 1358, à l'âge de 65 ans; je ne sais sur quel fondement, dans la seconde, il le fait mourir à 89 ans. Iacopo del Casentino fut enseveli dans l'abbaye de camaldules de *San-Agnolo*, près de *Prato-Vecchio*, sa patrie. E. B-n.

Vasari, *Vite*. — Oreste Brizzi, *Guida di Arezzo*.

CASES. *Voy.* Las Cases.

*CASETTI (*Louis-Augustin*), poëte italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il écrivit, sous le nom anagrammatique d'Ardano Ascetti, *la Celidora, ovvero il governo di Malmantile, poema;* Florence, 1834, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

* CASILLAC (*Bernard* de), évêque d'Albi, mort le 11 novembre 1462. Il était prévôt de Sainte-Cécile d'Albi et prieur de Fargues lorsqu'il fut élu par le chapitre le 9 décembre 1434, en remplacement de Pierre Neveu. Pendant ce temps, le pape Eugène IV donnait le même évêché à Robert Dauphin, évêque de Chartres. Bernard de Casillac en appela alors au concile de Bâle, qui reconnut son élection, et le sacra, le 12 février 1235, dans l'église des Cordeliers de Bâle. De son côté Robert recevait les bulles du pape, et prêtait serment au roi. Enfin, chacun des deux prétendants se mit en devoir de prendre possession de son évêché par les armes. D'abord Bernard de Casillac, aidé de son frère Bernard, put s'emparer de la ville; mais il fut bientôt remplacé par Robert Dauphin, qui à son tour céda la place à son compétiteur. On vit ainsi pendant vingt-cinq ans ce fait singulier de deux évêques tour à tour prêtres ou soldats, présidant au massacre, au pillage, ou remplissant leurs fonctions épiscopales et célébrant la messe dans une même église : Robert cédait la place à Casillac quand celui-ci était le plus fort, et Casillac se hâtait de s'éloigner dès que Robert remportait la victoire. La cause fut enfin portée au parlement de Paris, qui, par arrêt du 1er avril 1460, maintint Bernard de Casillac sur le siége d'Albi. Ce prélat ne jouit pas longtemps de son triomphe; il mourut dix-huit mois après, ne laissant dans son évêché que des ruines comme traces de son passage. E. D.

Gallia Christiana nova. — *Hist. génér. du Languedoc*. — Compagné, *Études histor. sur les Albigeois*.

CASIMIR, nom commun à cinq rois de Pologne, que voici :

CASIMIR Ier, surnommé *le Restaurateur*, était fils de Miétchislaf II et de Rixa, fille d'un comte palatin, et mourut le 28 novembre 1058. Durant son règne, de 1040 à 1058, il mit fin à l'anarchie à laquelle la Pologne était en proie, extirpa du milieu de son peuple les derniers restes de l'idolâtrie, et veilla à une bonne administration de la justice. La retraite dans laquelle il vivait lorsqu'on vint l'appeler au trône lui a fait donner aussi le surnom de *Moine*.

CASIMIR II, né en 1017, mort en 1094, régna de 1177 à 1194, et mérita encore davantage les éloges de l'histoire, qui lui décerna le titre de *Juste*. Il était fils de Boleslaf III. Il se fit surtout remarquer par la protection qu'il accorda au peuple contre la noblesse.

CASIMIR III, dit *le Grand*, né en 1309, mort en 1370. Il est le plus illustre des rois de Pologne, et celui dont les exemples, s'ils avaient été suivis, auraient prévenu les orages auxquels ce pays est resté presque constamment en proie après sa mort, et qui amenèrent à la fin les malheurs que toute l'Europe déplore. Il succéda, à l'âge de vingt-trois ans, à son père Vladislaf Lokiétek ou *le Bref*, prince énergique et sage, qui, après un long et triste démembrement, réunit sous son sceptre tous les petits États auxquels la dissolution de l'ancien royaume de Pologne avait donné naissance. Vladislaf avait choisi pour épouse à son fils, âgé alors de seize ans, une fille de Ghédimine, grand prince de Lithuanie, préparant ainsi entre deux peuples jusque-là ennemis cette alliance qu'un autre mariage devait cimenter plus tard.

Le long règne de Casimir (1333-1370) ne commença pas sous des auspices heureux. Le jeune prince ne s'était encore fait connaître que par une galanterie poussée à l'excès, et qui n'était arrêtée par aucun respect humain. Il avait, quoique roi chrétien, un véritable sérail. En politique il acheta cher la paix, objet de tous ses soins. Son père lui avait recommandé, en mourant, de ne jamais faire aucune concession au margrave de Brandebourg ni aux chevaliers de l'ordre Teutonique, mais de les combattre, et de s'ensevelir plutôt sous les ruines du trône que d'encourager l'ingratitude de ces étrangers, auxquels la piété de ses aïeux avait ouvert un asile en Pologne. Ce conseil ne fut pas suivi : environné d'ennemis et de dangers, Casimir III traita avec les chevaliers; et, pour sauver la Cuïavia et Dobrzyn, dont ils s'étaient emparés, il leur sacrifia la Poméranie, malgré les remontrances du pape. Trop pressé de porter remède aux abus qu'il découvrait partout dans l'administration et dans la justice, il consentit même plus tard à acheter le désistement du roi de Bohême à ses prétentions à la couronne de Pologne, et au titre qu'il en avait pris par la cession de toute la Silésie, belle et riche province qu'il aurait dû mettre toute son ambition à reconquérir. Mais c'est du côté de la Russie que Casimir III dirigea sa politique. A la mort de Boleslaf-Troïdénovitch, duc de Varsovie (1340), Casimir éleva des prétentions à la succession de ce prince, comme héritier naturel d'un vassal mort sans progéniture. Il arma avec

précipitation, prévint ses compétiteurs; et lorsqu'il parut devant Léopol, cette ville lui ouvrit ses portes, à condition que la religion du pays (grec-orthodoxe) serait respectée. Le roi de Pologne retourna à Cracovie avec des trésors considérables; et, dans une seconde campagne, il s'empara de toute la Russie-Rouge, qui fut quelque temps un sujet de discorde pour la Pologne et la Lithuanie. Mais cette conquête eut une suite plus fâcheuse et plus immédiate: les Tatars, prenant le parti des Russes mécontents, inondèrent de leurs hordes la Pologne et la Hongrie, royaumes alliés, dont Louis d'Anjou, neveu de Casimir, devait un jour réunir sur sa tête les couronnes. Les deux rois de Pologne et de Hongrie implorèrent en vain le secours de l'empereur d'Allemagne : par de sages lenteurs et en évitant d'accepter une bataille, Casimir, retranché derrière la Vistule dans un camp fortifié, évita le torrent de l'invasion, et finit par en triompher. Depuis, les Tatars ne renouvelèrent plus leur tentative.

A cette époque (1341), Casimir, veuf d'Anne de Lithuanie, épousa Adélaïde de Hesse, princesse vertueuse, mais qui, dépourvue de charmes, ne put le consoler de la perte de sa fiancée Marguerite, fille du roi Jean de Bohême, qui, ne l'aimant pas, était morte de chagrin au moment où il venait pour conclure le mariage. A son tour il ne put aimer Adélaïde, et la relégua dans le château-fort de Zarnowee, où elle resta quinze ans privée de la vue de son époux. Dans l'intervalle, celui-ci fit agréer ses hommages à une jeune personne noble de Bohême, dont on lui avait vanté la grande beauté; mais elle ne céda que sous promesse de mariage, et le roi trouva un moine complaisant qui prêta son ministère à faire servir la religion à une horrible imposture. Ce religieux indigne bénit l'union des deux amants, quoique Casimir fût marié : aussi la jeune Bohême fut-elle bientôt condamnée à d'amers regrets. Plus tard, Casimir eut pour maîtresse Esther, jeune Juive qui lui donna plusieurs enfants, et qui lui arracha de grands priviléges pour les Iraélistes. Une conduite si déréglée, et qui blessait au vif le sentiment religieux de ses sujets, excita les murmures du clergé, déjà indisposé contre le roi par son refus de reconnaître l'immunité de cet ordre quant aux impôts. Après d'inutiles remontrances, l'évêque de Cracovie excommunia Casimir, et lui envoya le vicaire de son église pour lui annoncer cette mesure; mais le malheureux prêtre expia cruellement son courage, car il fut plongé dans un cachot, et ensuite, pendant la nuit, jeté dans la Vistule. Cependant, en s'humiliant devant le pape, le roi obtint d'être absous. Il ne paraît pas que sa conduite devint ensuite beaucoup plus régulière, quoiqu'il reconnût un avertissement du ciel dans une défaite que les Lithuaniens lui firent essuyer. Mais si, dans sa vie privée, Casimir III mérite le blâme le plus sévère, comme roi il égale les meilleurs souverains; il se fit pardonner ses débauches par une extrême activité, par un grand amour de son peuple, par une administration vigilante, sage et éclairée.

Nous passerons sous silence ses guerres continuelles avec les Russes, les Lithuaniens, les Bohêmes et d'autres peuples, où il eut des alternatives de succès et de revers: une de ces guerres amena pour lui de grands dangers (1352), et il ne put se débarrasser des ennemis réunis contre lui qu'à l'aide des troupes nombreuses qui lui furent envoyées par son neveu Louis, roi de Hongrie, qu'il avait fait désigner, par la diète réunie en 1339 à Cracovie, pour lui succéder au trône. Dans les intervalles de paix dont il put jouir à différentes époques de son règne, Casimir s'appliqua aux affaires intérieures de son royaume pour y introduire d'utiles réformes. Dès l'année 1347, il avait mis fin à l'arbitraire des juges par un double code de lois (pour la grande et pour la petite Pologne) rédigé par des hommes habiles, en un latin très-différent du jargon officiel alors en usage dans les chancelleries. Ce code, que la diète de Wislica (Vislitsa) avait sanctionné, n'assurait pas moins la propriété des paysans que celle des nobles; car à cette époque le serf polonais n'était pas encore hors la loi, ni même irrévocablement attaché à la glèbe : il pouvait passer d'une terre, d'une ferme à une autre, et le plus souvent il transmettait sa ferme à ses héritiers, sans qu'il fût possible de la lui enlever. Depuis, le *kméthon* perdit tous ses droits; tout recours contre son maître lui fut interdit; il resta à la discrétion de ce dernier, sans espoir de justice ni de miséricorde. Mais la mémoire de Casimir est pure de cet attentat à la dignité humaine : bien loin de consacrer le servage, ce roi populaire améliora le sort des paysans, dont il protégea la vie et les propriétés par des lois salutaires. L'esprit du siècle ne pouvait comporter plus de générosité pour les classes inférieures. Néanmoins, par trop de respect pour les droits acquis, on consacra aussi dans le *statut universel* de Wisliça les prérogatives de la noblesse, que les faibles descendants de Boleslaf le Vaillant s'étaient laissé arracher; et l'on jeta ainsi les fondements de cette caste privilégiée qui ne tarda pas à tout absorber, et dont les membres, dans la suite, avaient seuls droit au titre de citoyen de la république.

Les réformes de Casimir s'étendirent encore à la bourgeoisie. Obligé, par un sentiment national respectable, d'abolir le droit de recours au tribunal de Magdebourg de tous les jugements rendus dans les affaires concernant la population des villes et des bourgs du royaume, il respecta néanmoins la législation allemande qui régissait les villes, et fonda à Cracovie un tribunal suprême, composé d'un bailli versé dans la loi teutonne, et de sept bourgeois élus par le staroste. Il releva les villes saccagées, en construisit de

nouvelles, protégea les unes et les autres par des places fortes élevées sur la frontière, fit bâtir des édifices publics, fonda des hôpitaux et dota des écoles. Il est vrai que, d'un autre côté, il nuisit au développement de la bourgeoisie, et arrêta l'essor de l'industrie et du commerce, par les avantages qu'il fit aux Israélites; avantages auxquels, après lui, les diètes se hâtèrent d'en ajouter de nouveaux, en haine des bourgeois. Mais il n'est pas juste de dire « qu'il ouvrit son royaume » à ce peuple, qui s'y multiplia de temps immémorial, et qui, avant Casimir, était déjà protégé par les lois; seulement il confirma ces dernières, et les fit insérer dans ses statuts. Le roi encouragea aussi les lettres et les arts; il posa (1347) les fondements de l'université de Cracovie, organisée à l'instar de celle de Paris. La Pologne lui doit ses premiers progrès intellectuels, et son acheminement vers une littérature nationale, fille d'une langue indigène polie et développée. Il déploya une richesse et un faste inouïs lors du mariage de sa petite-fille avec Charles IV, empereur d'Allemagne, qui fut célébré à Cracovie. Les rois Louis de Hongrie, Pierre de Chypre et Waldemar de Danemark, ainsi que les ducs de Bavière, de Schweidnitz, d'Opolié et de Masovie, y furent invités. L'or, l'argent, la soie, la somptuosité des équipages et des tables, la richesse des étoffes de Perse et d'Arabie, offraient un spectacle des plus magnifiques. Indépendamment du service des princes étrangers, on exposait pour le peuple, chaque jour, sur la place publique, des tonneaux de vin ou d'hydromel, des vases de comestibles et des sacs de farine. La dot destinée pour l'impératrice était de 100,000 florins d'or. Vingt jours s'écoulèrent en festins, en jeux, pendant lesquels on distribuait aux étrangers de somptueux présents de la part du roi, qui, surpassant ses prédécesseurs en opulence, voulut donner en cette occasion une grande idée de sa munificence royale.

Tant de grandeur, d'activité, de lumières, justifient bien la reconnaissance de ses compatriotes, et le titre que l'histoire a attaché au nom de Casimir III. Les grands, qui voyaient avec dépit sa propension pour les classes inférieures, crurent le flétrir en l'appelant *roi des paysans* : c'est son plus beau titre de gloire; malheureusement peu de ses successeurs se montrèrent jaloux de le mériter aussi.

Casimir le Grand mourut en 1370, des suites d'une chute de cheval : comme il n'avait pas de fils, sa couronne passa sur la tête du roi de Hongrie, son neveu, et l'anarchie polonaise date de cette époque. On nous peint Casimir comme chargé d'embonpoint, mais d'une stature haute; il avait des cheveux touffus et bouclés, une barbe longue; il parlait haut, mais avec peine. Après avoir trouvé la Pologne ruinée par des guerres longues et sanglantes, déchirée par les dissensions intestines et des brigandages, il la laissa tranquille, forte, riche et populeuse. « Il l'avait trouvée en bois, dit Dlugosz, et la laissa en pierre. » Mais, ajoute M. de Salvandy (Introduction à l'*Histoire de Pologne avant et sous le roi Jean Sobieski*), « de ce règne magnifique, le seul où il y eut gloire au dehors et paix au dedans, parce qu'une autorité puissante veilla sur la patrie, il ne resta bientôt que le fléau d'une population étrangère, appelée pour hâter les progrès de la civilisation et ceux de la richesse publique, mais qui ne fit que les corrompre et les étouffer. » [*Enc. des g. du m.*].

CASIMIR IV, roi de Pologne, mort en 1492. Fils de Jagellon, il n'accepta la couronne en 1447 qu'après un interrègne de trois années depuis la mort glorieuse de son frère Wladislas III, tué à la bataille de Varna. A peine élu roi, il se tint constamment dans son duché de Lithuanie. Les Polonais, mécontents de cette conduite insolite, se confédérèrent pour le maintien de l'intégrité de l'État. Le 27 mai 1454, le roi Casimir reçut à Thorn le serment de fidélité des Prussiens, qui, ayant chassé les chevaliers teutoniques, avaient demandé à devenir ses sujets. Les chevaliers luttèrent assez longtemps contre Casimir, qui l'emporta d'abord sur eux à la bataille de Malborg en 1457. Après treize années de guerres nouvelles et de pourparlers, la Prusse occidentale demeura acquise à la Pologne, et le reste fut assuré aux chevaliers teutoniques en vertu du traité de Thorn, conclu en 1466. L'année 1468 vit instituer la chambre des *nonces :* réunie au sénat, elle constituait la diète, présidée par le roi. Au sénat siégeaient les évêques, les palatins, les castellans et les fonctionnaires de l'État ; et dans la chambre des nonces, les députés des districts. Ce fut encore sous le règne de Casimir IV et à la faveur de son indolence, que commencèrent les premiers empiétements de la Russie sur le territoire polonais : non content de s'emparer par surprise de Novogorod la Grande, Ivan III, grand-duc de Moscovie, conquit la république de Pskow, et enleva à la Lithuanie une partie de la Séverie et de la Russie-Blanche. Casimir ne s'émut de rien, et laissa faire. C'est dans cette inaction que le surprit la mort. [*Enc. des g. du m.*]

CASIMIR V (*Jean*), roi de Pologne, né en 1609, mort en 1672. Il était fils de Sigismond III, roi de Pologne, et de Constance d'Autriche. En 1633, époque de la mort de Sigismond, il contribua lui-même à l'élection de son frère aîné Vladislas, que sa mère voulait écarter du trône. En 1638, il s'embarqua à Gênes pour aller négocier avec Philippe III, roi d'Espagne, une ligue contre la France, et se mettre à la tête de l'armée navale dirigée contre le commerce français dans la Méditerranée. Jeté par le vent sur la côte de Provence, il fut enfermé par ordre de Richelieu au château de Sisteron, puis à Vincennes, et ne fut rendu à la liberté que deux ans plus tard, sur la demande du roi de Pologne son frère, et à la condition qu'il ne prendrait jamais les armes

contre la France. Il séjourna dans sa patrie, et vint se faire jésuite à Lorette, en Italie, en 1643; et en 1647 il fut élevé au cardinalat. A la mort du fils de son frère, il se démit de cette dignité, et en 1648, à la mort de son frère lui-même, il revint en Pologne. Il se mit sur les rangs pour la couronne, et fut élu en 1649. Relevé de ses vœux par le pape, il épousa Marie-Louise de Gonzague, veuve de son frère. Vers la même époque la Pologne fut en proie à une invasion de Cosaques, amenés, dit-on, par l'insulte qu'avait éprouvée dans ses affections de famille l'un de leurs principaux chefs, Bogdan-Chnielnicki. Les Tatars se joignirent aux Cosaques, commandés par Bogdan; ils eurent d'abord d'importants succès : la ville de Léopol fut rançonnée, Zamosc fut assiégée, et bientôt l'ennemi s'avança jusque sous les murs de Varsovie. Des transactions de peu de durée intervinrent. Une levée générale fut alors ordonnée; et le 28 juin 1651, après une bataille dont les incidents se prolongèrent pendant dix jours, Casimir demeura vainqueur; mais il ne sut pas profiter de la victoire. Bogdan, dont on n'obtint que la réduction de son armée, se révolta de nouveau : moins heureux cette fois dans la campagne qu'il entreprit, Casimir dut traiter à des conditions humiliantes. Pendant que la fortune se déclarait ainsi à l'extérieur contre la Pologne, des dissensions intestines éclataient. En 1652, la diète, convoquée par le roi Casimir pour aviser aux dangers dont le pays était menacé, fut dissoute par suite du *liberum veto*, introduit pour la première fois par Pierre Steinski, nonce d'Upita. Toute mesure de salut public fut ainsi paralysée; et, à compter de cette époque, le *liberum veto* fut admis comme loi de l'État. Une autre invasion compliqua la situation du royaume : dix-sept mille Suédois, commandés par le feld-maréchal Wittemberg, entraient dans la grande Pologne pendant que le roi de Suède lui-même, Charles-Gustave, y entrait du côté de la Prusse avec un second corps d'armée. Les deux armées opérèrent leur jonction dans la région de Kalisz. Casimir voulut négocier. Ses envoyés furent invités à aller attendre Charles-Gustave dans Varsovie. Il se retira alors sur Opoczno, et Charles-Gustave entra dans la capitale, comme il l'avait annoncé. Un orage prévint la rencontre des deux princes. Casimir eut le temps de se réfugier en Silésie; et Cracovie, qui seule parmi les villes se défendait encore, capitula en même temps que Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, se déclarait vassal de Charles-Gustave, et que Rakocy se jetait sur la Pologne méridionale avec cinquante mille aventuriers. Charles-Gustave méditait le démembrement de la Pologne, et aux seigneurs polonais qui lui conseillaient de faire consacrer ses droits par l'élection, il répondait, en frappant la garde de son épée : « L'élection, la voilà, » lorsqu'un élan national rendit le trône à Jean-Casimir. Celui-ci signa le fameux acte de confédération de Tyszowcé, et mit le royaume sous la protection de la Vierge. A partir de ce moment les événements prennent une allure nouvelle : les palatinats se lèvent, la résistance s'organise, et les Suédois sont chassés des places fortes qu'ils occupaient. Charles-Gustave tenta alors de recouvrer ses avantages, et vainquit Czarniecki. Celui-ci triompha à son tour du roi de Suède, qui perdit Varsovie, et n'y rentra que grâce à l'appui de l'électeur de Brandebourg. Cet avantage fut balancé par Stanislas Potocki, qui battit Rakocy et lui imposa d'humiliantes conditions. Soutenu par l'Autriche, Jean-Casimir put continuer la guerre. D'autre part, Dantzig, secouru par la Hollande, résistait énergiquement; et Christian de Danemark, allié de la Pologne, opérait en Suède une utile diversion en obligeant Charles-Gustave d'y revenir, et en fournissant à Czarniecki les moyens de chasser définitivement de la Pologne l'ennemi qui la ravageait. La mort de Charles-Gustave amena le traité d'Oliwa, conclu en 1660, et garanti par la France. Deux autres traités, celui de Wehlau et de Bromberg, réglèrent les droits respectifs de la Pologne et de l'électeur de Brandebourg, qui devint souverain, de vassal qu'il était, et promit, en échange de son investiture, une foi douteuse, et des secours d'hommes et d'argent. La paix d'Andruszon, conclue en 1667, mit fin à une autre guerre, celle que la Pologne soutenait depuis si longtemps contre Bogdan Chmielnicki et ses Cosaques, et qui fut signalée par les exploits de Czarniecki, et de Lubomirski. Les troubles intérieurs qui survinrent annihilèrent les résultats féconds que la paix pouvait amener. Un *liberum veto* fit repousser la proposition faite par Jean-Casimir, inspiré en cette occasion par Marie de Gonzague, sa femme, d'assurer la survivance de la couronne polonaise au duc d'Enghien, fils du grand Condé. Ce fut pour la reine une occasion de persécution contre George Lubomirski, qu'elle accusait d'avoir inspiré Maximilien, l'auteur du *liberum veto*. Pedro Lubomirski n'eut que le temps de fuir en Silésie. Les palatinats prirent parti pour ce grand citoyen. Jean-Casimir marcha en personne contre les confédérés, et fut battu. Un traité fut conclu entre le roi et Lubomirski. Celui-ci se soumit en apparence, à la condition expresse que, du vivant de Jean-Casimir, il ne serait plus question de pourvoir à la succession au trône. Jean-Casimir prévit les malheurs que la constitution de la Pologne appellerait sur ce pays. « Dieu veuille que je me trompe! dit-il aux états assemblés en 1661; mais, si vous ne vous hâtez pas de remédier aux malheurs que vos prétendues élections libres attirent sur le pays; si vous ne renoncez pas à vos priviléges personnels, ce noble royaume deviendra la proie des autres nations. Le Moscovite nous arrachera la Russie et la Lithuanie; le Brandebourgeois s'emparera de la Prusse et de Posen; et l'Autriche, plus loyale que ces deux puissances, sera obligée de faire comme elles : elles prendra Cracovie et la petite

Pologne. » Ces paroles étaient une prophétie. De nouvelles incursions des Cosaques, la mort de sa femme, et par suite les instances de la France, qui espérait voir monter un Condé sur le trône de Pologne, déterminèrent Jean-Casimir à abdiquer en 1668. Après avoir pris congé presque en pleurant de la diète assemblée, il se retira en France, devint abbé de Saint-Germain des Prés ainsi que de Saint-Martin de Nevers. Il avait, dit-on, épousé la fille d'une blanchisseuse, Marie Mignot, déjà veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble et du maréchal de l'Hôpital. Ce mariage, d'ailleurs contesté, a fait le sujet du vaudeville de MM. Bayard et Duport, intitulé *Marie Mignot*, joué en 1824.

Hist. gén. de Pologne d'après les historiens polonais. — Salvandy, *Histoire de Jean Sobieski* (Introduction). — Forster, *Pologne*, dans l'*Univ. pitt.*

CASIMIR (*saint*), grand-duc de Lithuanie, le troisième des enfants de Casimir IV, roi de Pologne, né le 5 octobre 1458, mort à Wilna le 4 mars 1483. Élisabeth d'Autriche, sa mère, lui donna pour instituteur Dluglosz, pieux et savant chanoine de Cracovie. Le jeune Casimir répondit aux soins qui lui furent prodigués. Il avait à peine atteint l'âge de treize ans, que les Hongrois, révoltés contre Mathias Corvin, vinrent le demander pour roi. Pour obéir à son père, il partit à la tête d'une armée; mais l'intervention du saint-siége lui permit de renoncer à cette entreprise. Retiré dès lors au château de Dobski, il se livra à tous les exercices de la piété la plus austère: l'amour pour la retraite, l'assiduité à la prière, le mépris pour les biens et les grandeurs du siècle, une charité intarissable envers les pauvres, une tendre dévotion pour la sainte Vierge et pour les mystères de la passion du Sauveur, telles furent les principales vertus de Casimir. Il mourut, dit-on, victime de sa chasteté. Le pape Léon X le mit au rang des saints, et les Polonais l'invoquent comme leur patron.

Baillet, *Vies des Saints.* — Les Bollandistes, *Acta Sanctorum.* — Ferreri, *Vita S. Casimiri.*

* **CASIMIR**, théologien français, de l'ordre des Capucins, né à Toulouse en 1634, mort en 1674. Il fut recteur de théologie depuis 1666. On a de lui : *l'Illustre Pénitente*, ou *l'histoire de Mlle le Bachelier;* Rouen, 1642 et 1680, in-12; — *Atomi philosophiæ peripateticæ, sive tum veterum tum recentiorum atomistarum placita, ubi de novo excogitatæ opiniones validissime ab eo propugnantur, et simul cursus philosophicus conficitur;* Béziers, 1674, 6 vol. in-8°; — *le Triomphe de la Croix sur les attraits de la souveraineté*, ou *la Vie du P. Jean-Baptiste d'Este, capucin;* ibid., in-8°.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capuccin.*

* **CASIMIR** (*Jacques*), philosophe français, vivait au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Clypeus philosophiæ Thomisticæ;* Bordeaux, 1703, 8 vol. in-8°.

Catal. de la Bibliothèque de Douay.

* **CÂSÎNÂTHA**, grammairien indien, qui devait vivre dans le seizième siècle. Il est l'auteur d'un commentaire intitulé *Dhâtoumandjari.* L....s.

Westergaard, *Radices linguæ sanscritæ*, préface.

CASINI (*Domenico*), peintre florentin de la fin du dix-septième siècle. Il fut, ainsi que son frère *Valore*, élève du Passignano, et très-habile peintre de portraits. E. B—n.

Ticozzi, *Dizionario.* — Baldinucci, *Notizie.*

* **CASINI** (*Giovanni*), peintre de l'école florentine, né à Varlungo en 1689, mort en 1748. Lanzi le cite parmi les bons peintres de portraits.

Lanzi, *Storia pittorica.*

* **CASINI** (*Jean-Marie*), compositeur et prêtre italien, natif de Florence, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Après avoir reçu sa première instruction musicale dans sa ville natale, il continua ses études à Rome, sous la direction de Matteo Simonelli. Il prit ensuite des leçons d'orgue à l'école de Bernard Pasquini, et devint organiste de la principale église de Florence. Il écrivit alors sur l'orgue, et plus tard il essaya, au moyen d'une division exacte des intervalles dans les instruments à clavier, de réaliser ce qu'avaient tenté déjà Vicentino, Colonna et Doni, à savoir, le rétablissement des anciens genres de musique diatonique, chromatique et enharmonique. On a de lui : *Joannis Mariæ Casini organi majoris ecclesiæ Florentiæ modulatoris, et sacerdotio præditi, moduli quatuor vocibus; opus primum;* Rome, 1706; — *Fantasie e toccate d'intavolatura; op. sec.;* — *Pensieri per l'organo in partitura;* Florence, 1714, in-fol.

Fetis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **CASINI** (*Jean-Maria*), peintre et poëte italien, natif de Florence, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui, outre beaucoup de poésies lyriques, la comédie *la Padovana;* Florence, 1617, in-8°.

Negri, *Scrittori Fiorentini* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CASINI** (*Jean-Maria*, le second), poëte latin, natif de Florence, vivait au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Lusus poetici;* Florence, 1704.

Negri, *Scritt. Fiorent.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CASINI (*Vittore*), peintre de l'école florentine, vivait dans la moitié du seizième siècle. Il est cité par Vasari, comme l'ayant longtemps aidé dans ses travaux. E. B—n.

Vasari, *Vite*, etc.

CASIO DE MEDICI (*Jérôme*), poëte italien, né en 1465 à Bologne, mort dans la même ville vers 1530. Issu d'une famille illustre, il eut une vie assez aventureuse. Après avoir exercé le métier de joaillier, il s'embarqua, pour faire un pèlerinage en Palestine, en 1497; mais il fut pris par des corsaires turcs, et conduit dans l'île de Candie, où un capitaine vénitien aida à le délivrer. De retour en Italie, il fut créé chevalier par Léon X, et ensuite poëte lauréat en 1523, par Clément VI, qui le chargea, en 1525, de la ré-

forme des études à l'Académie de Bologne. Tiraboschi traite de simple versificateur ce poëte choyé par les papes, en ajoutant qu'il ne fit qu'agrandir le nombre des poëtes médiocres de cette époque. On a de Casio : *Sonetti, capitoli e canzoni, raccolta prima, intitolata la Gonzaga* (nom du cardinal de Mantoue, son protecteur); Bologne, 1525, in-8°; — *Libro intitolato Bellona, nel quale si tratta di giostre, di lettere e di amore, ed in ultimo della strage di Roma in poesia*; Bologne, 1525, in-8°, et 1529, in-8°; — *Sonetti, capitoli et canzoni, raccolta secunda, intitol. la Clementina* (dédiée au pape Clément VII); Bologne, 1528, in-8°; — *le Vite de' Santi, e ciascuna ridotta in un sonetto*; ib., 1528, in-8°; — *Libri de' fasti, giorni sagri, de' quali si fa menzione in capitoli* 45, *canzoni* 7, *sonetti* 175, *e madrigali* 12; Bologne, 1528, in-8°, traduction en vers des hymnes de l'Église; — *Libro intitolato Cronica, ove si tratta di epitafi d'amore e di virtute*; ib., 1528, in-8°, contenant des détails biographiques sur beaucoup de littérateurs bolonais; — *la Vita e morte di Gesù Cristo, in canzoni* (sans date ni lieu d'impression), in-8°.

Paitoni, *Bibl. degli Volgarizzatori*, V, 191. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, VII, 23.—Ginguené, *Hist. litt. de l'Italie*.

*CASIO DA NARNI, poëte italien, à l'égard duquel on ne possède que fort peu de renseignements. Il vivait au commencement du seizième siècle. A cette époque c'était des épopées chevaleresques que le public italien demandait aux libraires; c'était des épopées chevaleresques que les libraires demandaient aux auteurs. Casio fit imprimer à Ferrare en 1521 un poëme intitulé *la Morte del Danese*. Dans les trente-trois chants qui composent cette œuvre il s'agit des exploits d'Ogier, de Roland, et de leurs compagnons; le tout est entremêlé de facéties, de sonnets, d'églogues. A la fin de son écrit, l'auteur s'aperçoit qu'il a laissé Roland dans le ventre d'une baleine, et il promet de faire un nouveau poëme pour l'en tirer (1). Fort oubliée de nos jours, *la Morte del Danese* fut bien accueillie des lecteurs; on la réimprima en 1522 et en 1534 : malgré ces diverses éditions, elle est devenue excessivement rare, et elle ne se rencontre plus que dans les armoires d'un très-petit nombre de bibliophiles, qui la payent fort cher et ne la lisent point.

G. B.

Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, IV, 552.— Tiraboschi, *Storia della lett.*

CASIRI (*Michel*), orientaliste et religieux syro-maronite, né en 1710 à Tripoli, en Syrie; mort à Madrid le 12 mars 1791. Élevé à Rome, au collége de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, il embrassa, en 1734, l'état ecclésiastique. Après avoir accompagné, en 1735, le savant Assemani (*voyez* ce nom) en Syrie, où ce dernier se rendit, par ordre du pape, pour assister au synode des maronites, il fit en 1738, à Rome, un rapport sur les opinions religieuses de cette secte, et fut chargé d'enseigner dans son couvent l'arabe, le syriaque et le chaldéen, la théologie et la philosophie. Il se rendit à Madrid en 1748, et y fut attaché à la bibliothèque royale. En 1749, il passa à la bibliothèque de l'Escurial, dont il fut nommé directeur quelques années après. Il était en même temps interprète du roi pour les langues orientales. Il commença en 1450 à recueillir les matériaux de la *Bibliotheca arabico-hispana*, et se fit d'abord assister par Paul Hodar, moine maronite et savant orientaliste. Mais les deux collaborateurs ne tardèrent pas à se brouiller; et Casiri, resté seul chargé du grand travail qu'il avait entrepris, ne l'acheva qu'en 1770. Il le publia sous le titre de *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis, seu librorum omnium manuscriptorum quos arabice ab auctoribus magnam partem arabo-hispanis compositos bibliotheca cœnobii Escurialensis complectitur, recensio et explanatio*; Madrid, 1760-1770, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage estimé, dont certaines parties sont faibles et quelques citations inexactes, a cependant un mérite tout particulier, par les extraits d'ouvrages historiques en langue arabe qu'il renferme. Ce livre est, comme le titre l'indique, une description et une analyse de tous les manuscrits arabes que renferme la bibliothèque de l'Escurial, la plus riche de l'Europe en ouvrages de ce genre. Le second volume, qui est consacré aux géographes et aux historiens, est très-intéressant, et contient de nombreux documents sur les guerres des Maures et des chrétiens dans la péninsule hispanique.

Zenker, *Bibliotheca orientalis*.

* CASLEY (*David*), bibliographe anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut conservateur en second de la grande bibliothèque de Londres. On n'a de lui qu'un seul ouvrage, mais qui est très-important, intitulé *A Catalogue of the manuscripts in the kings library*; Londres, 1734, grand in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CASLON (*Guillaume*), fondeur en caractères et graveur anglais, né en 1692 à Hales-Owen, dans le Shropshire; mort le 23 janvier 1766. Il fut d'abord graveur d'ornements, et fit ensuite des poinçons pour les relieurs et les imprimeurs. Bowyer les trouva si beaux, qu'il l'engagea à graver des matrices pour les caractères typographiques. Ces caractères, supérieurs à ceux de tous les autres fondeurs et bien accueillis en Angleterre, furent recherchés à l'étranger, et firent la fortune de Caslon, dont la fonderie devint une des premières de la Grande-Bretagne. Les œuvres de Selden, et l'édition du *Pentateuque* de David Wilkins, ont été imprimées avec les caractères fondus par Caslon. On en a des épreuves dans un *Specimen*; Londres, 1764,

(1) « E perchè ha lassato Orlando nella balena, ti prometto in l' altra opera di cavarlo. » Il est heureux pour le prophète Jonas que sa destinée n'ait pas dépendu de Casio da Narni.

in-8°, et 1766, in-4°. — *Guillaume* Caslon fils, mort en 1778, a soutenu la réputation de son père, dont l'établissement existe encore à Londres.

Rose, *New Biographical Dictionary*.

CASMANN (*Othon*), théologien et naturaliste allemand, mort le 1er août 1607. Il fut recteur de l'école de Stade, dans le Hanovre, puis pasteur dans la même ville. On a de lui : *Quæstionum marinarum libri II;* Francfort, 1596 et 1607, 2 vol. in-8°; — *Nucleus mysteriorum natura enucleatus;* ibid., 1605, in-8°; — deux éditions du traité *de Re cibaria* de Bruyerin; — plusieurs ouvrages ascétiques en latin et en allemand, peu dignes d'être cités.

Witte, *Diarium biographicum*. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. — Konig, *Biblioth.*

* **CASNEDI** (*Charles-Antoine*), théologien italien, de l'ordre des Jésuites, né à Milan dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort à Lisbonne dans le premier quart du dix-huitième. Après avoir enseigné pendant quelque temps la philosophie et la théologie dans sa ville natale, il visita avec le comte de Belgar la cour de Madrid, et devint qualificateur de l'inquisition. Plus tard il se rendit à Lisbonne, et s'y éleva jusqu'à la dignité de provincial de son ordre pour toute la Lusitanie. On a de lui : *Crisis theologica in selectiores hujus et elapsi sæculi controversias;* Lisbonne, 1711.

Argelati, *Biblioth. Mediolan.*, I, 334.

* **CASOLA** (*Pierre*), théologien italien, né à Milan, mort dans cette ville en 1507. Il fut chanoine de la cathédrale de Milan. On a de lui : *Liber litaniarum triduanarum;* Milan, 1494; — *Rationale ceremoniarum missæ Ambrosianæ;* ib., 1498, in-4°; — *Ceremoniale missæ Ambrosianæ;* ib., 1499.

Argelati, *Bibl. Mediol.* — Sax, *Histor. typogr. Mediol.*

* **CASOLANI** (*Alessandro*), peintre, né à Sienne en 1552, mort en 1606. Il dut son nom au château de *Casole*, berceau de sa famille. Cet artiste occupe un rang distingué dans l'école siennoise. Le Guide en faisait le plus grand cas, et, passant à Sienne, il dit que la peinture s'était réfugiée en lui. Sa manière est variée avec un art infini, son dessin est correct, sa composition sage, sa couleur pleine de douceur et d'harmonie. On a de lui à Sienne quelques fresques à la confrérie de la Vierge sous l'hôpital, des *lunettes* à la confrérie de la Miséricorde; d'autres à Saint-Antoine abbé; et dans une salle du palais public un sujet de la vie de saint Ansan. Au cul de four de l'église de *San-Quirico e Giulietta*, est un *Christ au jardin des Oliviers*, dont le paysage ne manque point de vigueur, mais dont le Christ n'a rien de divin, et semble plutôt un moine en prière que le Sauveur du genre humain. Le même maître a peint la voûte de la nouvelle sacristie à la chartreuse de Pavie.

E. B—n.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

* **CASOLANI** (*Cristoforo* ou *Ilario*), peintre, né à Sienne en 1588, mort en 1661. Il fut fils et élève d'Alessandro Casolani, dont il termina les ouvrages laissés inachevés à sa mort, tels que la belle *Annonciation* de l'église Saint-François. Il peignit seul dans cette ville quelques autres tableaux, parmi lesquels on remarque les *Quarante martyrs* à Saint-Martin, et le *Saint Charles* de l'oratoire de Saint-Roch. Il se rendit ensuite à Rome, où il fut très-occupé sous le pontificat d'Urbain VIII, bien qu'il ne soit jamais parvenu à égaler son père.

E. B—n.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*.

* **CASOLI** (*Joseph* de), hagiographe italien, natif d'Arezzo, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *della Vita dei SS. Lorentino e Pergentino, martiri;* Florence, 1602, in-12.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lexicon*. — Cinelli, *Biblioteca volante*.

* **CASONI** (*Gui*), littérateur italien, né à Serravalle dans le Trévisan, vers la fin du seizième siècle; mort en 1640. Il fut un des fondateurs de l'Académie *degli Incogniti*, à Venise. On a de lui : *la Vita del Tasso;* — *la Magia d'Amore;* — *il Teatro poetico;* — quelques autres opuscules, dont la liste est donnée par les *Glorie degli Incogniti*. La 2e édit. des *Opere* de Casoni est de Venise, 1627, in-16.

Papadopoli, *Historia Gymnasii patavini*. — Crasso, *Elogi d'Uomini letterati*.

CASONI (*Philippe*), historien italien, natif de Gênes, vivait dans le dernier quart du dix-septième siècle et dans le premier quart du dix-huitième. On a de lui : *Vita di marchese da Spinola, prenditore di città;* Gênes, 1691, in-8°; — *della Istoria di Ludovico il Grande, dall' anno* 1638 *sin' all' anno* 1706; Milan, 1706-1722, 3 vol. in-4°; — *Annali della republica di Genova del secolo sedicesimo;* Gênes, 1708, in-fol.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette. — Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **CASOPERUS** (*Janus-Theseus*), poëte et épistolographe latin, natif de Venise, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il se donna lui-même, sur le titre de ses ouvrages, le nom de *Psychronæus*. On a de lui : *Sylvarum libri II;* — *Elegiarum et epigrammatum libri IV;* — *Epistolarum libri II;* — *Amorum libri IV*. Ces différents ouvrages parurent en une seule édition; Venise, 1535, in-8°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*. — *Catal. Bibl. impér. de Paris*.

* **CASOTTE** (*Jean*), poëte français, né à Dijon le 20 décembre 1611, mort dans la même ville le 12 mars 1657. Il fut avocat dans sa patrie. On a de lui : *Stances sur la bataille de Rocroy, gagnée par Louis de Bourbon, et sur la naissance du duc d'Albret, son fils;* Dijon, 1643, in-4°; — *Stances sur les progrès des armes de M. le Prince;* Dijon, 1648, in-4°.

Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*.

CASOTTI (*Jean-Baptiste*), historien et littérateur italien, né à Prato (Toscane) le 21 octo-

bre 1669, mort le 16 juillet 1737. Il fut envoyé comme secrétaire de légation à Paris. De retour à Florence, il entra dans les ordres, et fut nommé successivement recteur du collége des Nobles, professeur de philosophie morale, de géographie, puis d'histoire, à l'université. Vers la fin de sa vie, il obtint la cure de Sainte-Marie *dell' Impruneta*, dans l'évêché de Florence. Ses principaux ouvrages sont : *Notizie storiche intorno alla vita e alla nuova edizione delle opere di monsignore Giovanni della Casa*, dans le 1er vol. des œuvres de ce dernier; Florence, 1707, in-4°; — *Memorie istoriche della miracolosa immagine di M. V. dell' Impruneta;* Florence, 1714, 1 vol. in-4°; — *Pratenses olim præpositi, nunc episcopi*, etc., dans le 3e vol. *dell' Italia sacra dell' Ughelli; — della Fondazione del regio monastero di S. Francesco degli Scarioni di Napoli;* Florence, 1722; — *Vita di Benedetto Buonmattei;* Florence et Naples, 1723.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri.* — Lami, *Memorabilia Italorum.*

*CASPARI (*Charles-Jean* DE), antiquaire et historien, mort le 16 septembre 1758 à Francfort-sur-l'Oder. Après avoir étudié à Königsberg, il prit du service dans l'armée prussienne, où il avança jusqu'au grade de lieutenant. Il mourut des blessures reçues à la bataille de Zorndorf. On a de lui : *Preussen, Polen, Cur-und Lievland in der alten und newen Regierungsgestalt, theils durch eine deutsche Uebersetzung der von einem jeden Lande abgehandelten lateinischen Disputationen, theils ober auch durch einem vermehrten Anhang einiger neuen Nachrichten, besonders von den letzten Staaten* (Tableau de la Prusse, de la Pologne, de la Courlande et de la Livonie avant et après les derniers changements survenus dans les gouvernements de ces États, etc.); Königsberg, 1756, in-4° : c'est une traduction allemande des Mémoires latins de Hatknort sur ces pays, et une réimpression de Gregorius, *Lieflandische Staatsverfassung* (la Constitution de la Livonie), avec quelques traités, assez faibles d'ailleurs, de la plume de Caspari lui-même.

Gadebusch, *Lieflandische Bibliothek.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

*CASPARI (*David*), théologien luthérien et philosophe allemand, né à Königsberg le 5 mars 1648, mort à Riga le 28 février 1702. Après avoir étudié aux universités de Königsberg, Wittenberg, Iéna et Leipzig, il s'établit dans sa ville natale; où il fit des cours à l'université en 1674. En 1678 il fut nommé directeur d'une des écoles latines de Riga, et plus tard, pasteur et professeur de théologie. On a de lui : *Disp. inaug. de vita Dei, qualis ea sit ex mente Græcorum et potissimum Aristotelis;* Iéna, 1673, in-4°; — *Triga thesium philosophicarum, quarum primade probatione existentiæ Dei; secunda, de odoribus an nutriant? adversus Patritium; tertia, de utilitatibus dialectices agit;* Königsberg, 1674, in-4°; — *Disp. quinque de fabulosis animalium affectionibus;* Konigsberg, 1675-1677, in-4°; — *de Origine et progressu Dialectices;* Riga, 1680, in-4°; — *de Dubitatione Cartesiana;* Riga, 1682, in-4°; — *de Phœnice, ave fabulosa;* ibid., 1787, in-4°; — *Dyas eclogarum de jejunio Christi quadragesimali, etc.*; ibid., 1688, in-4°; — *Ethica, sive Philosophia moralis ad mentem methodumque Aristotelis digesta;* ibid., 1695, in-8°; — *Collegium politicum XVIII disputationibus absolutum;* ibid., 1700, in-8°; — *Pr. in Sol. Breveri, superintendentis Rigensis funere*, dans Pipping, *Memor. theol. Dec. VII;* — *Prælectiones de futuri theologi studiis philologicis et philosophicis*, ouvrage posthume, publié par son fils George; Rostock, 1705, in-4°; — *Breviarium Theologiæ moralis*, ouvrage posthume, publié par le même; Rostock, 1712, in-8°.

Gadebusch, *Lieflandische Bibliothek.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

*CASPARI (*George*), théologien protestant et historien livonien, né à Riga le 17 avril 1683, mort le 12 avril 1743, dans la même ville. Après un assez long séjour à Rostok, où il avait fait ses études, il devint prédicateur de la commune allemande de Riga. Plus tard, il fut nommé premier pasteur de cette ville. On a de lui : *Disputatio de descensu Christi ad inferos;* Rostock, 1704, in-4°; — *Disputatio de decoribus sanctitatis ab utero, auroræ et juventutis Messiæ;* ibid., 1708, in-4°; — *Disputationes duæ super Balthasari Rhawen theologiam polemicam;* ibid, 1708, in-4°. — Il a édité Joachim Manzel, *Schediasma historico-litterarium de superintendentibus Parchimensibus in ducato Megalopolitano;* Rostock, 1717; et Hermelin, *Tractatus de origine Livonorum;* Leipzig, 1717, in-8°.

Gadebusch, *Liefländische Bibliothek.*

*CASPARI (*Jean*), orientaliste allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Elementa linguæ syriacæ;* Cologne, 1616, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

*CASPARI (*Jean*), théologien ascétique allemand, de l'ordre des Capucins, natif de Mergentheim dans le Wurtemberg, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Saltus Gigantis divini, i. e. Considerationes devotæ mysteriorum sanctissimæ vitæ Jesu-Christi;* Wurzbourg, 1674, in-8° : cet ouvrage parut ensuite en allemand, sous le titre : *Riesensprung des grossen Sohnes des Allerhöchsten durch gottselige Betrachtungen seines Lebens, Leidens, Sterbens, und darauf erfolgter Glorie und Herrlichkeit;* Bamberg, 1683, in-8°; — *Bittliches Ansagen derer in den peinlichen Kerker der untern Welt bis zur völligen Abstattung aller Schulden verarrestirten Seelen* (Supplique des âmes enfermées dans le purgatoire jusqu'à complète expiation de tous leurs péchés); Bamberg, 1677;

— *Directorium confessariorum, exhibens solidam et selectam praxin absoluti confessarii*; Francfort-sur-le-Mein, 1691, in-12; — *Octena Mariana, seu octo coronæ stelleæ Mariæ in festis ejus præsentandæ, in gratiam confraternitatis Mariæ auxiliatricis connexæ*; ibid., 1692, in-12; — *Geistliche Himmels-Speiss einer gläubigen Seele in gottseligen Betrachtungen* (Nourriture céleste de l'âme, ou Méditations pieuses à l'usage des croyants); Bamberg, in-8° (sans date.)

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lex.*

* **CASPARINI** (*Adam-Horace*), fils d'Eugène Casparini, constructeur d'orgues, né en Italie, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il seconda son père dans la construction du grand orgue de Goerlitz, et construisit lui-même plusieurs de ces instruments, entre autres, de 1708 à 1711, celui de Saint-Bernard à Breslau, composé de trente-un jeux avec quatre soufflets; en 1705, celui de l'église des onze mille Vierges, de la même ville, composé de vingt-trois jeux et de quatre soufflets; enfin, en 1737, celui de Saint-Adalbert de Breslau, consistant en vingt-deux jeux et trois soufflets.

CASPARINI (*Jean-Gottlob*), fils du précédent, construisit avec celui-ci l'orgue de Saint-Adalbert, et exécuta lui-même celui des dominicains de Glogau, composé de vingt-deux jeux.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **CARPARSON** (*Jean*), littérateur et médecin, né en 1692 à Stockholm, mort en Allemagne en 1742. Sous Charles XI, il fut forcé de s'expatrier avec sa famille. Après avoir servi dans les armées de différents pays, il reçut un emploi dans l'administration des postes à Giessen. Mais il se démit bientôt après de ces fonctions, pour rentrer dans la vie privée. On a de lui les *Gespräche im Reiche der Todten* (Dialogues des Morts), dont les premiers parurent à Francfort en 1730, et les derniers en 1742: un des meilleurs est le dialogue entre Rodolphe Ier et Charles VI.

Strieder, *Hessiche Gelehrten-Geschichte* (Histoire des Savants de la Hesse.) — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CASS** (*Louis*), homme d'État américain, natif d'Exeter, dans le New-Hampshire. Il étudia le droit dans l'Ohio, débuta au barreau en 1802, et fut nommé membre de la législature de cet État en 1806. Il fit partie alors du comité nommé pour l'élaboration du projet de loi en vertu duquel on arrêta Aron Burr et ses partisans, qui complotaient la dissolution de l'Union et la séparation du sud et du nord de la république. En 1812, il fut colonel du troisième régiment des volontaires de l'Ohio, et prit part en cette qualité à l'expédition du général Hull contre les Anglais. Cass, qui, dès l'origine, proposait, sans être écouté, de porter la guerre sur le territoire canadien, y entra enfin les armes à la main, et fit abandonner aux Anglais le poste des Canards. Mais cet avantage fut stérile: le gros de l'armée se replia sur Malden par ordre du général Hull, et laissa cette place importante aux Anglais. Compris sans y souscrire dans cette capitulation, Cass fut obligé de se rendre avec les soldats sous ses ordres. Un échange de prisonniers lui permit de revenir bientôt aux États-Unis, où il fut élevé au grade de général de brigade, et chargé de la défense des frontières de l'Union. Il établit dans ce but son quartier général à Détroit. A la bataille de la Themse, il était aide de camp du général Harrisson. Devenu, à la paix, gouverneur du Michigan, il administra habilement cette province, et accrut de trois millions d'ares le territoire de l'Union. En 1831, sous le général Jackson, il fut nommé ministre de la guerre, et ne quitta ce poste que pour venir remplir à Paris les fonctions d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire des États-Unis. Il se prononça avec fermeté sur les questions pendantes, publia dans le *Galignani's Messenger* des articles en réponse aux assertions des journaux anglais sur la délimitation des frontières septentrionales des États-Unis, en litige entre l'Angleterre et l'Union; il s'exprima tout aussi énergiquement sur la conduite de M. Guizot lors de la convention relative au droit de visite. Il donna sa démission par suite du traité conclu entre les deux pays, comme contraire aux principes qu'il avait professés, et revint en Amérique en 1843. Au sénat, où il représentait l'État de Michigan, il se déclara contre les mesures de conciliation proposées par Henri Clay au sujet de l'esclavage, et approuva la loi relative à l'extradition des esclaves, contrairement aux opinions qu'il avait précédemment soutenues. Cette attitude assez équivoque dans cette question, la plus difficile peut-être pour l'Union américaine, a nui sans doute à la candidature du général Cass à la présidence.

Annual Register. — *Conversations-Lexicon.* — *Moniteur universel* — Lesur, *Ann. hist.*

CASSAGNE ou **CASSAIGNE** (*Jacques*), littérateur français, né à Nîmes en 1636, et mort en 1679. Il vint fort jeune à Paris, se fit recevoir docteur en théologie, et fut chargé par l'archevêque Hardouin de Péréfixe de composer pour son diocèse un sermonnaire, c'est-à-dire un recueil de sermons destiné à venir en aide aux prédicateurs inhabiles. Faire des sermons pour les autres ne parut pas longtemps à Cassagne une occupation digne de son génie. Il se sentit possédé par le démon des vers, et se mit à composer des odes, des stances, et des poésies légères. Une ode à la louange de l'Académie lui mérita, à vingt-sept ans, le fauteuil de Saint-Amand, qui venait de mourir. Colbert lui donna la place de garde de la Bibliothèque du roi, et le nomma membre (l'un des quatre premiers élus) de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; l'amitié de Chapelain lui fit obtenir ensuite une pension de quinze cents livres. Mais dignités et pensions n'auraient certainement pas sauvé de l'oubli le nom de Cassagne. Ce fut Boi-

leau qui se chargea de lui assurer l'immortalité par les vers suivants :

Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère
Si l'on n'est plus à l'aise assis en un festin
Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin.

Ces vers se publiaient au moment même où Cassagne était désigné pour prêcher au Louvre. Ils firent sur son esprit une telle impression qu'il n'osa pas aborder la chaire. Une autre raillerie de Boileau, le célèbre « *Cassagne, as-tu du cœur ?* » de la parodie du Cid, acheva le pauvre homme, dont l'intelligence, dit-on, s'égara, et qui fut enfermé comme fou à Saint-Lazare. Nous croyons que ce fait est apocryphe. Brienne, ministre disgracié, qui fut son commensal dans sa retraite, le dément complétement ; et ce qui prouve sa véracité, c'est qu'il confia au prétendu fou la révision d'une histoire secrète du jansénisme, dont il était l'auteur. Outre les poésies éparses dans différents recueils de l'époque, on a de Cassagne une *préface* en tête des œuvres de Balzac, publiées en 1665 ; — *Traité de morale sur la valeur* ; 1674, in-12 ; — une traduction du dialogue *de l'Orateur* de Cicéron ; Paris, 1673, in-8°, et une autre de Salluste, sous le titre d'*Histoire de la guerre des Romains* ; Paris, 1675, in-8°. Il a fait aussi l'oraison funèbre d'Hardouin de Péréfixe. L. D.

Nicéron, *Mémoires*, XXII. — T. du Tillet, *le Parnasse françois*. — D'Olivet, *Contin. de l'Hist. de l'Acad. franç.* — Brossette, *Notes sur la troisième satire de Boileau.* — Menard, *Hist. de Nîmes*.

CASSAGNE (l'abbé *Joseph* LA), musicographe français, né dans le diocèse d'Oléron, vivait dans le milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *Recueil de fables mises en musique* ; 1754, in-4° ; — *Alphabet musical* ; 1765, in-8° ; — *Traité général des éléments du chant* ; 1766, in-8° ; — *Uniclefier musical* ; 1768, in-8°. Ce dernier ouvrage est une réponse à Pascal Boyer, qui avait attaqué le système proposé par l'auteur de réduire toutes les clefs à une seule, celle de *sol*.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CASSALIS (*Jacques* DE). *Voy.* CASSELIS.

* **CASSAIGNOLES** (....), homme politique français, né le 6 septembre 1753 à Vic-Fézensac, mort en 1840. Il adopta d'abord les principes de la révolution. Devenu suspect pendant la terreur, il fut incarcéré, et rendu à la liberté à la chute de Robespierre. Après avoir été membre du directoire du Gers, il fut appelé au tribunal d'Auch, et cessa ses fonctions sous le gouvernement directorial. Sous l'empire, il fit partie du tribunal d'appel d'Agen. Appelé en 1817 à siéger à la chambre des députés, il s'y fit dès lors remarquer par les sentiments libéraux qui caractérisaient ses votes et ses discours. C'est ainsi qu'il demanda la suppression de l'article 11 de la loi du 9 novembre 1815 sur les cris et livres séditieux, et qu'en 1819, lors de la discussion d'un projet de loi sur la presse, il proposa de soumettre au jury l'exclusive connaissance du fait et d'exiger huit voix pour la culpabilité. Cassaignolles, réélu en 1822, ne fit point partie de la chambre septennale. Il fut un des 221 députés signataires de l'adresse de 1830. Quoiqu'il parût vouloir se retirer de la vie politique, en 1831 il fut nommé membre de la chambre des pairs, où il se fit remarquer par la part qu'il prenait aux travaux des commissions.

Moniteur universel. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Lesur, *Ann. histor.*

CASSAN (*Armand-Jules-Léon*), archéologue et statisticien français, né à Saint-Germain-lez-Conilly le 26 mai 1803, mort à Paris le 3 février 1837. Après avoir été précepteur du fils de M. Jules de Lasteyrie et aide de camp du général la Fayette, il fut nommé sous-préfet de l'arrondissement de Mantes. On a de lui : *Lettres inédites de Marc-Aurèle et Fronton, retrouvées sur les palimpsestes de Milan et de Rome* ; Paris, 1830, 2 vol. in-8° ; — *Statistique de l'arrondissement de Mantes* ; Mantes, 1833, 1 vol. in-8° ; — *Antiquités gauloises et gallo-romaines de l'arrondissement de Mantes* ; ibid., 1835, in-8°.

Martin, *Notice nécrologique sur M. Cassan* ; Mantes, 1837, in-4°. — Quérard, *Supplément à la France littéraire*.

CASSAN (*Jacques* DE), archéologue français, natif de Toulouse, mort vers le milieu du dix-septième siècle. Il étudia le droit dans sa ville natale et à Paris, puis devint conseiller du roi et premier avocat de la sénéchaussée et siége présidial de Béziers. Son premier ouvrage fut un *Panégyrique ou discours sur l'antiquité et excellence du Languedoc* ; Béziers, Jean Pech, 1617, in-8° ; il le dédia au duc de Montmorency, alors gouverneur et lieutenant général de cette province, et le présenta lui-même aux états du pays de Languedoc, réunis en assemblée générale à Béziers. La harangue qu'il prononça à cette occasion nous a été conservée en tête de son *Panégyrique*. Jacques Cassan devint ensuite juge en la temporalité de la ville et évêché de Béziers, et, quelques années plus tard, avocat du roi au siége présidial de la même ville, puis conseiller du roi. Outre l'ouvrage que nous venons de citer, il publia : *les Dynasties*, ou *traicté des anciens rois des Gaulois et des François, depuis le déluge successivement jusques au roy Mérovée* ; Paris, Victor Leroy, 1621, in-8° : ce livre, dont il a été fait plusieurs éditions, a été également imprimé sous ce titre : *Premier fondement et progrès de la monarchie gauloise, auquel sont descrites les choses mémorables advenues depuis le gouvernement de Gomer, premier roy de France, jusques à Pharamond* ; Paris, Simon Perier, 1626, in-8° ; — *la Recherche des droicts du roy et de la couronne de France sur les royaumes, duchez, comtez, villes et païs occupés par les princes étrangers* ; Paris, 1632, in-4°. Cet ouvrage, qui attira à l'auteur de violentes attaques et des réfutations nombreuses de la part des écrivains

étrangers, a été publié dans le format in-8° à Rouen, chez François Vaultier, en 1633; et à Paris, chez Adrien Bacot, en 1646. E. D.

Catalogue de la Bibliothèque impériale. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette. — Sorel, *Bibl. franç.*

CASSANA (*Giovanni-Francesco*), peintre, né dans le territoire de Gênes en 1611, mort en 1691. Il fut élève de Bernardo Strozzi; mais en avançant dans la carrière il ne cessa de s'éloigner de plus en plus du style de son maître, surtout après son séjour à Venise, où il acquit un coloris moelleux et délicat. C'est de cette époque que date une *Bacchanale* qui se voit au palais du podestat, à Padoue. Appelé à la Mirandole par le duc Alexandre II, il enrichit de belles peintures non-seulement le palais ducal, mais encore plusieurs églises de cette ville, où il passa le reste de sa vie. Il laissa trois fils et une fille dignes héritiers de son talent. Il fut aussi le maître de Langetti. Le portrait de Cassana fait partie de la collection iconographique de la galerie de Florence. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Catalogue de Florence.

CASSANA (*Niccolo*, dit *Nicoletto*), peintre de l'école génoise, né à Venise en 1659, mort à Londres en 1714. Il fut l'élève et le fils aîné de Gio.-Francesco Cassana. Il fut regardé comme un des plus habiles portraitistes de son temps, et ceux de ses ouvrages qui existent dans la galerie de Florence prouvent que cette réputation était méritée. Il a peint aussi quelques tableaux d'histoire. Deux de ses portraits ayant été vus par la reine d'Angleterre, cette princesse l'appela à Londres, lui fit peindre toute sa famille, et lui assigna, avec le titre de son peintre ordinaire, une riche pension, qu'il conserva jusqu'à sa mort. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CASSANA (*Giovanni Agostino*), frère du précédent, peintre de l'école génoise, né en 1658, mort à Gênes en 1720. On le désigne quelquefois sous le nom de l'abbé Cassana, parce qu'en effet il était dans les ordres. Il était le second fils de *Giovanni-Francesco*, et, bien que son élève, il adopta un genre et un style tout différents. Il s'adonna principalement à peindre les animaux, et il le fit avec une telle finesse que peu de peintres italiens et même de flamands peuvent lui être comparés. Il a peint aussi quelques portraits, entre autres le sien propre, qui fait partie de la collection iconographique de la galerie de Florence.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Cat. de Florence*.

***CASSANA** (*Giovanni-Battista*), frère du précédent, peintre de l'école génoise, né à la Mirandole vers 1663, mort vers 1705. Il était le plus jeune des fils de *Giovanni-Francesco*. Il aida souvent son frère Agostino; seul, il ne peignit que des tableaux de fleurs et de fruits, habilement groupés et d'un très-bon effet. E. B—N.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

***CASSANA** (*Maria-Vittoria*), sœur des trois précédents, peintre de l'école de Gênes, morte jeune à Venise en 1711. Fille de *Giovanni-Francesco*, elle fut élève de son frère *Agostino*, et se montra digne de son maître. Sa carrière fut courte, et elle n'a laissé qu'un petit nombre de tableaux.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi*.

CASSANATE (*Marc-Antoine-Alègre*), religieux espagnol, de l'ordre des Carmes, né à Tarragone en 1590, mort en 1658. Il a laissé neuf vol. de sermons et quelques autres écrits, parmi lesquels nous ne citerons que le suivant : *Paradisus carmelitici decoris*, etc.; Lyon, 1639, in-fol. Cet ouvrage, qui est une espèce de bibliothèque des carmes célèbres par leur piété ou par leurs écrits, fut censuré par la Sorbonne.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Witte, *Diarium biographicum*. — Jean Chéron, *Vindiciæ scapularis privilegiati*.

CASSANDRE (Κάσσανδρος), roi de Macédoine, fils d'Antipater, naquit vers l'an 354, et mourut vers 296 ou 297 avant J.-C. Il avait environ trente-cinq ans à la mort de son père, et commença de figurer dans l'histoire lorsqu'il alla défendre devant Alexandre, alors à Babylone, son père accusé. Selon Plutarque, il fut saisi d'un rire si immodéré à la vue toute nouvelle pour lui de l'étiquette et des génuflexions à la manière des Perses, que le roi irrité le saisit par les cheveux, et lui frappa la tête contre le mur. Quelque exagéré que puisse être ce récit, il est certain que Cassandre fut en butte à un traitement tel, qu'il lui en resta une profonde impression de terreur et de haine. Voilà sans doute l'origine de la version historique qui fait porter à Babylone, par Cassandre, l'eau empoisonnée qui aurait fait périr Alexandre. Il fut nommé chiliarque lorsque Polysperchon succéda à Antipater dans la régence de Macédoine. Mécontent de cet arrangement, il fit alliance avec Ptolémée Lagus et Antigone, et déclara la guerre à Polysperchon. L'insuccès de ce dernier à Mégalopolis, en 318 avant l'ère chrétienne, eut pour résultat de soumettre à Cassandre la plupart des États grecs, parmi lesquels Athènes. Un de ses premiers actes fut de modifier la constitution de cette cité en élevant à 10 mines les 5 fixées par Antipater, comme la somme nécessaire pour la pleine jouissance des droits de citoyen. Pendant qu'il réussissait ainsi dans le midi de la Grèce, il fut informé qu'Eurydice et Arrhidée, son mari, venaient d'être victimes de la vengeance d'Olympias, qui en même temps avait fait périr Nicanor, frère de Cassandre, et cent de ses principaux partisans. Elle avait même fait exhumer Iollas, autre frère de Cassandre, sous prétexte que ce prince avait empoisonné Alexandre. Cassandre était alors occupé au siége de Tégée : il le leva aussitôt pour se porter en Macédoine, quoiqu'il laissât ouvert ainsi le Péloponèse aux entre-

prises du fils de Polysperchon. Après avoir enlevé à Olympias tout espoir de secours du côté d'Æacides et de Polysperchon, il assiégea cette princesse dans Pydna en 317 avant l'ère chrétienne; au printemps suivant, elle dut se rendre, et bientôt après Cassandre la fit périr. Ainsi s'ouvrait devant lui la voie au trône de Macédoine; et pour y arriver plus sûrement il fit retenir à Amphipolis Roxane, femme d'Alexandre le Grand, et son jeune fils Alexandre Ægus, et défendit de les traiter en personnes royales. Il entra pourtant dans la famille d'Alexandre par son mariage avec Thessalonica, sœur du conquérant, d'où le nom donné à la ville qu'il fit bâtir en l'honneur de cette princesse vers l'année 316. C'est encore vers cette date qu'on peut rapporter la fondation d'une autre ville appelée Cassandrée. A son retour dans les provinces méridionales, Cassandre releva Thèbes de ses ruines, vingt ans après qu'Alexandre l'eut détruite. Il reprit ensuite dans le Péloponèse quelques-unes des villes conquises en son absence par le fils de Polysperchon; il sut gagner à sa cause ce général lui-même et Alexandre, fils de ce dernier, et les détacher d'Antigone. Celui-ci, de son côté, réussit à enlever à Cassandre, en leur faisant espérer l'indépendance, toutes les cités grecques où il avait mis garnison, excepté Corinthe. A partir de ce moment, les affaires de Cassandre allèrent en déclinant jusqu'à la paix incertaine de 311, aux termes de laquelle il devait garder le pouvoir en Europe jusqu'à la majorité d'Alexandre Ægus; et d'autre part l'indépendance de la Grèce était formellement réservée et maintenue. Cependant il fit un pas de plus vers la royauté, par le meurtre de Roxane et du fils de cette princesse. La guerre recommença en 310, et cette fois Cassandre vit marcher contre lui Polysperchon et Hercule, fils d'Alexandre le Grand et de Barsine. Il n'avait plus à cette époque qu'Athènes, Corinthe et Sicyone. En 307, Athènes fut reprise par Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone, sur Démétrius de Phalère, qui, sous le titre d'ἐπιμελητής, gardait cette place au nom de Cassandre depuis l'an 318. En 306, lorsque Antigone, Lysimaque et Ptolémée prirent le titre de roi, Cassandre fut salué de ce nom par ses sujets, quoique, suivant Plutarque, il ne se fit pas appeler ainsi dans ses lettres. En 305, pendant le siége de Rhodes par Démétrius Poliorcète, Cassandre envoya des secours aux assiégés, et tira parti de ce que Démétrius était occupé à attaquer les cités grecques pour entrer dans Corinthe et assiéger Athènes. Il leva le siége lors de la conclusion de la paix avec Rhodes par Démétrius, et se retira vers le nord de la Grèce, où Démétrius, devenu maître du midi, le poursuivit. Cassandre alors s'efforça d'obtenir la paix en opérant une diversion en Asie contre Antigone; en même temps il sollicita des secours de Ptolémée et de Séleucus. Démétrius se trouvait alors en Thessalie avec des forces considérables : appelé au secours de son père, il conclut un traité avec Cassandre, en réservant expressément et nommément l'indépendance de chacune des cités grecques; puis il passa en Asie en l'an 302. L'année suivante, 301, Cassandre se vit délivré par l'issue de la bataille d'Ipsus : de ses deux principaux ennemis, Antigone et Démétrius, le premier fut tué dans l'action, et l'autre défait. Après la bataille, les quatre autres rois, Séleucus, Ptolémée, Cassandre et Lysimaque, se partagèrent l'empire d'Antigone; la Grèce et la Macédoine échurent à Cassandre. Son entreprise sur Corfou en 299 ou 298 fut repoussée par Agathocle de Syracuse. Vers la même époque, on le trouve occupé à nouer des intrigues dans la Grèce méridionale, en même temps qu'il attaque Athènes et Élatée dans la Phocide, d'où il est repoussé victorieusement par l'Athénien Olympiodore, aidé des Étoliens. Le sort de la guerre ne favorisant point Cassandre, il encouragea Lacharès à s'emparer du pouvoir à Athènes. Mais la mort vint arrêter tous les desseins ambitieux de Cassandre. Cet homme, qu'aucune considération d'humanité ne désarmait quand il avait en vue quelque projet d'agrandissement, aimait cependant les lettres et les arts; il savait, dit-on, Homère par cœur, et la face de ses médailles porte une tête d'Hercule.

Athénée, I, 18, 19. — Plutarque, *Phocion*, *Pyrrhus*, *Démétrius*. — Diodore, XVIII, XX; XXI, *Frag.* 2. — Arrien, *Anabase*, VII, 27. — Pausanias, I, 25, 26; X, 34. — Justin, XII, XV. — Thirlwall, *Greece*, vol. VII. — Droysen, *Geschichte der Nachfolger Alexander*.

CASSANDRE (*François*), auteur français, mort en 1695. Il savait fort bien les langues grecque et latine, faisait assez bien les vers français; mais son humeur inégale lui fit perdre tous les avantages que son talent lui eût fait obtenir. Il vécut d'une façon très-misérable. Boileau l'aimait beaucoup, et lui vint souvent en aide. C'est Cassandre que ce grand critique a pris pour le héros de sa première satire, dans laquelle il peint la retraite d'un philosophe qui abandonne Paris pour en fuir les vices; Cassandre y est désigné de la sorte :

Damon, ce grand auteur, dont la muse fertile
Amusa si longtemps et la cour et la ville,
Mais qui, n'étant vêtu que de simple bureau,
Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau,
Et de qui le corps sec et la mine affamée
N'en sont pas mieux refaits pour tant de renommée,
Las de perdre en rimant et sa peine et son bien,
D'emprunter en tous lieux, et de ne gagner rien,
Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire,
Vient de s'enfuir, chargé de sa seule misère.

Cassandre a traduit en français les deux derniers volumes de de Thou, et la *Rhétorique d'Aristote*; 1554 : cette traduction est fort estimée.

Boileau, *Préface sur le Sublime de Longin*. — Baillet, *Jugement des Savants*. — Brossette, *Notes sur la première satire de Boileau*. — Titon du Tillet, *le Parnasse françois*.

CASSANDRE (*George*), théologien flamand, né en 1515 dans l'île de Cadsand, mort le 3 février 1566. Il fut d'abord professeur de théologie à Bruges, puis à Gand · s'établit ensuite à

Cologne, où il s'appliqua spécialement à connaître les points qui séparaient les catholiques des protestants. Dans le but de rendre la paix à l'Église, il publia un ouvrage intitulé *de Officio pii viri in hoc dissidio religionis;* Bâle, 1561, in-8°. Cassandre déplut aux deux partis. Attaqué par les protestants, il le fut aussi par les catholiques. Toutefois, quelques princes d'Allemagne, et l'empereur Ferdinand lui-même, le jugèrent propre à terminer les différends religieux entre leurs sujets. C'est à la sollicitation de Ferdinand qu'il publia *Consultatio de articulis fidei inter papistas et protestantes controversis*. Malgré quelques propositions hardies avancées dans ses écrits, Cassandre resta constamment attaché à l'unité de l'Église. Parmi les abus dont la réforme lui paraissait nécessaire, étaient la trop grande puissance des papes, les pratiques superstitieuses introduites dans le culte des saints, des reliques, des indulgences, etc.; mais il n'attaqua jamais les dogmes de la foi. Les œuvres de Cassandre ont été réunies par de Cordes; Paris, 1616, in-fol. On y trouve, outre ses ouvrages théologiques, des *Hymnes*, des *Annotations* sur les poésies de saint Fortunat, des *Dissertations* et des *Lettres*.

Nicéron, *Mémoires*, t. 40. — Pope Blount, *Censura celebriorum auctorum*.—André, *Bibl. Belg.* — Swert, *Athenæ Belgicæ*. — Tessier. *Éloges des Savants*. — Arnold, *Kirchen und Ketzer-Historie*. — Moréri, *Dict. hist.* — *Biographie générale des Belges*.

*CASSANEA (*Jean-Joseph* DE MONDONVILLE), musicien français, né à Narbonne en 1715, mort à Belleville, près de Paris, en 1773. Le nom de Mondonville, que Cassanea accoupla au sien pour lui donner plus de relief, était celui d'une terre qui avait appartenu à sa famille. De bonne heure cet artiste se livra à l'étude du violon, et devint l'un des plus habiles exécutants de son époque; mais sa célébrité comme compositeur ne tarda pas à surpasser celle qu'il s'était acquise comme violoniste. Il débuta par des motets religieux, dont les succès lui valurent une place dans la musique du roi, et ensuite celle de surintendant de la chapelle de Versailles. Après nombre de trios, sonates et concerts, qui confirmèrent la bonne opinion que ces débuts avaient fait concevoir de son talent, il s'essaya à l'opéra. Sa pastorale d'*Isbé*, représentée en 1742, n'eut pas de succès; mais le *Carnaval du Parnasse*, joué en 1749, eut trente-cinq représentations, et fut repris plus tard. Le triomphe de ce compositeur fut l'opéra de *Tithon et l'Aurore*, représenté en 1753.— Une circonstance particulière contribua à en rehausser le succès. L'apparition à Paris d'une troupe de chanteurs italiens, en divisant les dilettanti parisiens en deux camps partisans exclusifs, l'un de la musique italienne, l'autre de la musique française, avait donné lieu aux discussions connues sous le nom de *Guerre des Bouffons*. La protection de la cour, et particulièrement de madame de Pompadour, faisait pencher la balance en faveur des compositeurs français : la première représentation de *Tithon et l'Aurore* fut le coup de grâce qui acheva la déroute du camp italien. Quoi qu'il en soit, le lendemain l'Opéra français rentrait dans les bénéfices de son monopole par le renvoi des Italiens. *Daphnis et Alcimadure*, pastorale en patois languedocien, valut encore à Cassanea un succès d'enthousiasme en 1754, d'autant plus qu'elle fut chantée par des artistes de talent, et qui, étant originaires du midi de la France, parlaient ce langage avec facilité. Reprise plus tard avec d'autres chanteurs, elle ne fut pas reçue avec la même faveur. L'auteur fut accusé d'avoir composé cet opéra avec de vieux airs languedociens. De 1655 à 1762, Cassanea dirigea le concert spirituel, et y fit exécuter de brillants motets et oratorios. D'autres opéras sont dus à ce compositeur, mais ils n'obtinrent que des succès médiocres ou nuls; ce sont : *les Fêtes de Paphos*, joués en 1758; — *Psyché*, jouée à Paris en 1779; —*Thésée*, dont les récitatifs étaient de Lulli, jouée en 1762; — *les Projets de l'Amour*, ballet héroïque, représenté en 1771.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Turpin, *Plutarque français*.

*CASSANI (*Joseph*), hagiographe espagnol, de l'ordre des Jésuites, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Vida, virtudes y milagros de san Stanislas Kostka;* Madrid, 1715, in-8°; — *Vida, virtudes y milagros de san Luis Gonzaga;* Madrid, 1726, in-8°; — *Historia de la provincia de Compagni de Jesus del nuevo regno de Granada;* Madrid, 1741, in-fol.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexic.*

*CASSANIONE (*Jean*), paléontologue italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il est appelé Menostroliensis, nom qui se rapporte probablement à son lieu de naissance. On a de lui : *de Gigantibus eorumque reliquiis in Gallia repertis, nec non de admirandis quorumdam viribus qui ad gigantum naturam proxime accedunt;* Bâle, 1589, in-8°, et Spire, 1587, in-8°. Cet ouvrage fut traduit en allemand par J. Vogel, sous le titre : *Bericht von den alten Riesen*, etc.; Grolitz, 1588, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

*CASSANO (*Hugues*), hagiographe italien, de l'ordre de Cîteaux, natif de Crémone, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut abbé du couvent de son ordre dans sa ville natale. On a de lui : *Trattato elegiastico di Filoteo, monaco, sopra la vita e costumi del P. S., Bernardo parafrasato e volgarizzato;* Crémone, 1720, in-8°.

Paitoni, *Bibl. degli Volgarizz.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CASSARD (*Jacques*), célèbre marin français, né à Nantes en 1672, mort en 1740 au château de Ham. Il commença ses services sur un corsaire de Saint-Malo. En 1697, il partit pour Carthagène avec Pointis, qui, dans son rapport, fit

de lui le plus grand éloge. Chargé ensuite du commandement d'un vaisseau équipé pour la course par les armateurs de Nantes, il fit des prises considérables. Louis XIV voulut le voir, le complimenta, lui donna une gratification de deux mille livres, et le nomma lieutenant de frégate. Cassard partit aussitôt, prit le commandement de la corvette *le Jersey*, et délivra la Manche des corsaires anglais qui l'infestaient. Ayant rencontré au mois de septembre 1708, près des Sorlingues, un convoi anglais de trente-cinq bâtiments, escorté par un vaisseau de guerre, il se mit en devoir de l'attaquer, bien qu'il n'eût avec lui qu'une frégate et deux corvettes. Mais le vaisseau ennemi prit la fuite en abandonnant son convoi. Cassard en amarina cinq des plus richement chargés, qu'il conduisit à Saint-Malo. Il y ragréa sa frégate, retourna dans la Manche, et prit encore huit bâtiments richement chargés.

Chargé, lors de la disette de 1709, d'aller au-devant d'une flotte de vingt-six navires qui apportaient des blés à Marseille, il fit armer à ses frais deux vaisseaux de l'État. Les armateurs de vingt-cinq autres bâtiments qui se rendaient dans le Levant le prièrent de les convoyer; et, comme il leur conseillait d'attendre une escorte plus forte, ils lui dirent : « Nos vaisseaux seront en sûreté lorsque M. Cassard les escortera. » Après les avoir fait accompagner par *le Sérieux*, il ramenait avec *l'Éclatant* la flotte chargée de blé, lorsqu'une escadre de cinq vaisseaux anglais le rencontre, l'entoure, et l'attaque. Malgré l'infériorité du nombre, Cassard les maltraite, les bat, et les fait fuir. Pendant cette action, qui dura fort longtemps, le convoi avait eu le temps de se mettre en sûreté. Obligé de passer la nuit sur le lieu du combat pour se ragréer, Cassard fut encore attaqué le lendemain, au jour, par deux des vaisseaux qui avaient fui la veille. Mais bientôt le plus fort coula bas, et l'autre fut forcé de s'éloigner en très-mauvais état. Revenant ensuite à Toulon, Cassard y ramena encore plusieurs bâtiments anglais. Mais, le croirait-on? lorsqu'il se rendit de là à Marseille pour réclamer le remboursement de ses avances, les magistrats rejetèrent sa demande, sous le prétexte qu'il n'avait pas lui-même ramené le convoi. Il n'en fut pas moins nommé capitaine de frégate après plusieurs nouvelles courses où il se montra toujours le même.

La disette s'étant fait sentir de nouveau en 1711, on se souvint de Cassard : on le chargea d'acheter des blés à Constantinople, et, quelque temps après, il ramena un convoi qui rendit l'abondance au pays. Il était à Aix en 1712, pour son procès contre les magistrats de Marseille, quand il reçut ordre d'aller attaquer les Portugais dans leurs colonies. Ce fut pour lui une nouvelle occasion d'acquérir de la gloire. Il avait rapporté à la Martinique pour plusieurs millions de dépouilles, et y attendait la guérison de ses blessures, quand arriva de France une escadre à laquelle il eut ordre de réunir ses vaisseaux. Il fallut obéir. Après une traversée de quelques jours, on rencontra une escadre anglaise. Cassard demanda aussitôt l'ordre d'attaquer; mais le commandant, auquel ses instructions défendaient d'engager aucune action, parce qu'on négociait alors la paix, répondit par un refus. Cassard, attribuant cette réponse à la pusillanimité, justement irrité d'ailleurs de sa destitution, s'écria : « Partout où je trouve les ennemis de mon maître, mon devoir est plus fort que des ordres dictés par la lâcheté; » puis, donnant le signal aux vaisseaux de son escadre, il attaque les Anglais, les disperse, et leur prend deux vaisseaux. En arrivant à Toulon, il apprit que le roi l'avait nommé capitaine de vaisseau. La paix d'Utrecht le rendit alors à un repos dont son activité ne s'accommodait guère. Au lieu de mendier des pensions et des honneurs cependant bien mérités, Cassard ne parut à la cour que pour réclamer obstinément les sommes que lui devait le commerce de Marseille. Mais le brave marin était un courtisan malhabile; aussi assiégea-t-il en vain les antichambres, et la misère devint sa seule récompense. Un jour que Duguay-Trouin, plus heureux que lui, se promenait dans la galerie de Versailles avec quelques seigneurs, il aperçut dans un coin un homme à l'extérieur misérable, à la mine triste et rêveuse. Aussitôt il courut à lui, l'embrassa, et l'entretint longtemps. Les courtisans étonnés lui demandant qui était cet homme : « Cet homme, répondit l'illustre marin, c'est le plus grand homme de mer que la France ait à présent; c'est Cassard. Je donnerais toutes les actions de ma vie pour une des siennes. Il n'est pas connu ici, mais il est redouté chez l'ennemi; avec un seul vaisseau, il ferait plus qu'un autre avec une escadre entière. » Comment arriva-t-il qu'un tel homme mourut enfermé au fort de Ham, après y avoir langui une vingtaine d'années? C'est que, sans cesse rebuté dans ses justes demandes, il avait osé céder à son indignation, et proférer quelques paroles indiscrètes contre le cardinal de Fleury. N'était-ce pas assez pour impatienter Son Éminence, et faire oublier tous les services de *cet homme?*

Turpin, *Fastes ou tableau historique de la marine française*. — Graincourt, *Hommes illustres de la marine française*. — Le Bas, *Diction. encycl. de la France*.

CASSAS (*Louis-François*), peintre et architecte, né à Azay-le-Ferron (Indre) le 3 avril 1756, mort à Versailles le 2 novembre 1827. Après avoir étudié en Italie, il accompagna successivement Choiseul-Gouffier à Constantinople, et Lechevallier dans la Troade. Il parcourut ensuite en artiste la terre sainte, la Syrie et l'Égypte, et recueillit dans tous ces voyages de nombreux dessins et de nombreux plans exécutés avec talent, et qui servirent aux publications suivantes : *Voyages pittoresques de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine, de la*

basse Égypte; Paris, 1799 et suiv.; 30 livr., in-fol. (inachevé): MM. Didot avaient repris cette grande publication, lorsque tous les cuivres gravés furent détruits dans l'incendie de l'une de leurs fabriques, où ils étaient déposés. Cet ouvrage est devenu très-rare; les plans et vues de Balbek et de Palmyre sont surtout très-remarquables et très-exacts; — *Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie, rédigé d'après l'itinéraire de Cassas, par Lavallée;* Paris, Didot, 1800 et suiv.; 14 liv. in-fol., atl.; — *Grandes Vues pittoresques des principaux sites et monuments de la Grèce, de la Sicile, et des sept collines de Rome, dessinées et gravées à l'eau-forte, au trait, par Cassas et Bance, avec un texte par C.-P. Landon;* Paris, 1813, 40 pl. in-fol.

Cassas a créé la *Galerie de modèles d'architecture des différents peuples,* décrite par Legrand, et placée dans une salle de l'École des beaux-arts. P. CH.

Feller, *Dict. hist.* — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

CASSAS (*Victor*), publiciste français, né en 1775, mort à Paris le 16 janvier 1821. Il fut syndic de la compagnie des courtiers de commerce près la bourse de Paris. On a de lui : *Considérations sur l'établissement d'un entrepôt réel des denrées coloniales à Paris, et réponse aux objections des places maritimes;* Paris, 1816, in-4°; ibid., 1818; — *Réflexions sur l'écrit* (de Bricogne) *intitulé* Examen impartial du buget, etc.; ibid., 1816, in-8°; — *Un mot à M. Bricogne;* ibid., 1816; — *Un mot sur l'écrit* (de Casimir Périer) *intitulé* Réflexions sur le projet d'emprunt; ibid., 1817; — *Observations sur les dernières Réflexions de M. Casimir Périer au sujet de l'emprunt;* ibid., 1817, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.* — Beuchot, *Journal de la librairie.*

*CASSE DE BELLECOMBE (*André-Ursule*), littérateur français, né à Montpezat (Lot-et-Garonne) le 1er mars 1822. Il est, par sa mère, le petit-neveu du marquis de Boraille, vice-amiral de France sous Louis XV. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : *l'Agénois illustré,* ou *Notion sur les hommes célèbres de l'Agénois* (Bernard de Palissy, les Scaliger, Cottin, Théophile, et J. Mascaron, etc.); Agen, 1846, un volume in-4°, avec portraits; — *Mélanges littéraires* précédés d'un poëme intitulé *Gilbert*, ou *la vie est un songe;* Cahors, 1849, un vol. in-12; — *Histoire universelle;* Paris, 1852-1853, 2 vol. in-8°. La suite de ce grand ouvrage reste encore à publier.

CASSE (DU). *Voy.* DUCASSE.

*CASSEANUS (*Christophe*), philologue dont la nationalité est inconnue, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Epistolarum conscribendarum methodus Libanio a nonnullis adscripta, græce et latine, interpretibus Casp. Stiblino et Chr. Casseano;* sans date ni lieu d'impression.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

CASSEBOHM (*Jean-Frédéric*), médecin et anatomiste allemand, mort à Berlin le 6 février 1763. Il fut successivement professeur d'anatomie à Halle et à Berlin. On a de lui : *Progr. de differentia fœtus et adulti;* Halle, 1730, in-4°; — *Tractatus anatomici de aure humana;* ibid., 1730-1735, 3 vol. in-4° : cette collection de six traités sur l'anatomie de l'oreille est d'un grand intérêt pour l'histoire de la science; — *Methodus secandi musculos;* ibid., 1739, in-8°; en allemand, 1740, in-4°; — *de Methodo secandi viscera;* ibid., 1740, in-8°.

Dunkel, *Nachrichten.* — Éloy, *Dict. de la Médecine.* — Carrère, *Bibliothèque de la Médecine.*

*CASSEGRAIN (*N.*), physicien et professeur au collége de Chartres, est cité, dans le *Journal des savants* de 1672, comme auteur d'une lunette d'approche plus perfectionnée que celle de l'illustre Newton; mais il paraît que cette invention était due à un Anglais appelé Gregori. Cassegrain a aussi écrit une lettre sur les proportions des trompettes à parler de loin, ou porte-voix.

Jacques *Cassegrain,* médecin de Chartres, s'est fait aussi connaître comme savant observateur. En 1691, lors de la démolition de la flèche du clocher de Chartres, il fit sur les anciennes ferrures, scellées dans la pierre, des expériences qui démontrèrent que plusieurs de ces pièces avaient le poids, la couleur et la vertu magnétiques de l'aimant.

Journal des Savants, 1672-1691. — De Liron, *Bibl. Chartraine* (ms).

CASSEL (*François-Pierre*), médecin et naturaliste allemand, natif de Cologne, mort en 1821. Après avoir enseigné l'histoire naturelle dans sa ville natale, il se rendit à Gand pour y occuper une chaire de professeur ordinaire. On a de lui : *Skizzen für zoonomie* (Esquisses de Zoonomie), 1re part.; Cologne, 1808, in-8°; — *Versuch über die naturlichen Familien,* etc. (Essai sur les familles naturelles, etc.); ibid.; — *Lehrbuch,* etc. (Manuel de classification naturelle des plantes); Francfort, 1817, in-8°; — *Oratio de utilitate studii historiæ scientiarum physicarum, publice dicta antequam magistratum academicum deponeret,* 1819, dans les *Annales de l'université de Gand.*

Biographie médicale.

CASSEL (*Jean-Philippe*), historien et philologue allemand, né à Brême le 31 octobre 1707, mort le 17 juillet 1783. Il professa l'éloquence dans sa ville natale. Outre un grand nombre de dissertations et de traductions d'ouvrages anglais, on a de lui : *Periculum criticum de convenientia veteris linguæ mauretanicæ cum phœnicia, verum vocis cinnabaris etymon eruens;* Magdebourg, 1735, in-4°; — *Disquisitio critico-philol. de vocabulo phœnicio kartha, urbem designante;* ibid., 1737, in-4°; — *Observatio critico-philol. de columnis Phœniciorum*

in Mauritania; Leipzig, 1739, in-4°; — *Disquisitio de Judæorum odio et abstinentia a carne porcina*; ibid., 1739, in-4°; — *de Frisonum Navigatione fortuita in Americam sæculo sexto facta*; ibid, 1741, in-4°; — *de Navigationibus fortuitis ante Columbum in Americam factis*; ibid., 1742, in-4°; — *de l'Ancien et précieux Psautier de Brême*, en allemand; Brême, 1759, in-4°; — *Nouveaux documents sur quelques traités conclus par la ville de Brême avec les villes hanséatiques en particulier*, en allemand; ibid., 1767, in-8°; — *Recueil complet des médailles de Brême*, en allemand; ibid., 1772, 1773.

Charles, *Vie de J.-G. Cassel*. — Meusel, *Gelehrtes-Deutschland*.

CASSELIUS. *Voy.* CASCELIUS.

CASSELLA (*Joseph*), astronome et mathématicien italien, né en 1755 à Cusano, mort à Naples en 1808. Il professa dans cette dernière ville l'astronomie et la mécanique. Outre quelques opuscules inédits et deux mémoires insérés dans les *Actes* de la Société italienne des sciences, on a de lui : *Opuscolo analitico*; 1788; — *Efemeridi astronomiche*; — *Osservazioni meteorologiche*, imprimées dans les Annuaires de Naples.

Tipaldo, *Biog. degli Ital. illustri*.

CASSERIO (*Jules*), anatomiste italien, né à Plaisance en 1545, mort à Padoue en 1616. Il étudia la médecine sous Fabricio d'Aquapendente, dont il avait été domestique, et remplaça ce savant professeur dans la chaire de médecine et d'anatomie de l'université de Padoue. Casserio fit faire de grands progrès à l'anatomie, et découvrit le muscle externe du marteau (oreille moyenne). Quant au muscle dit *perforé* de Casserius, il a été découvert par Fallope. On a de lui : *de Vocis Auditusque organis historia anatomica*; Ferrare, 1600, in-fol.; Venise, 1607, in-fol : la partie relative aux organes de la voix a été réimprimée seule à Ferrare, 1601, in-fol.; — *Pentestheseion, hoc est de quinque sensibus liber, organorum fabricam, actionem et usum continens*; Venise, 1609, 1627, in-fol.; Francfort, 1609, 1610, 1612, in-fol.; ibid., 1632, in-4° : cette édition a pour titre : *Nova anatomia, continens accuratam sensilium, tam humanorum quam animalium brutorum, et delineationem figuris æneis affabre depictis intuentium oculis subjectam, et descriptionem*; Francfort, 1622, in-fol.; — *Tabulæ anatomicæ LXXVIII, cum supplemento XX tabularum Dan. Bucretii, qui et omnium explicationes addidit*; Venise, 1627, in-fol.; Francfort, 1632, 1656, 1707, in-4°; — *Tabulæ de forma fœtus*; Amsterdam, 1645, in-fol.

Jacques Douglas, *Bibliographiæ anatomicæ specimen*, Lond., 1715. — Thomasini, *Elogia*. — Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati*. — Kestner, *Medic. Gelehrten-Lexicon*. — Papadopoli, *Historia gymnasii Patavini*.

CASSIANI (*Julien*), poëte et littérateur italien, né à Modène le 25 juin 1712, mort le 23 mars 1778. Il eut la direction du pensionnat au collége des Nobles de Modène, fut nommé professeur de littérature à l'université de cette ville, et laissa la réputation d'un poëte agréable. Le marquis de Luchesini, l'un de ses élèves, a réuni ses poésies sous ce titre : *Saggio di rime*; Lucques, 1770, in-4°. Parmi ses sonnets les plus remarquables, on cite *l'Enlèvement de Proserpine*, *l'Histoire de Susanne*, *la Chute d'Icare*, etc.

Tiraboschi, *Biblioth. Modenese*.

CASSIANUS BASSUS, agronome grec, natif de Maratonyme en Bithynie, vivait dans le troisième ou le quatrième siècle. Selon l'opinion la plus probable, il est l'auteur d'un livre grec sur l'agriculture, intitulé Γεωπονικά. Jean-Alexandre de Brassicanus fit imprimer *les Géoponiques* en grec pour la première fois; Bâle, 1539, in-8°. La seule bonne édition, grecque et latine, est celle de Nicias; Leipzig, 1781, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en latin par Cornarius; Venise, 1538, in-8°; Bâle, 1558, in-8°; en français, par Antoine-Pierre de Narbonne; Poitiers, 1545, in-12; Paris, 1550, in-12; en allemand, par Melchior Herren; Strasbourg, 1545, in-4°. Caffarelli a publié : *Abrégé des Géoponiques, extrait de l'édition de Nicias*; Paris, 1812, in-8°, et dans le tome XIII des *Mémoires* de la Société d'agriculture du département de la Seine.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biogr.*

CASSIEN (Κασσιανός, *Jules*), chef de la secte des docètes, au deuxième siècle de notre ère. Il n'avait pas fait une profonde sensation, au moins en Occident, puisque Irénée, qui écrivait à Lyon vers l'an 180, et l'auteur des *Philosophumena* (Hippolyte, évêque de Portus, ou Caïus), qui publia cet ouvrage vers l'an 220, n'ont pas parlé de lui. C'est Clément d'Alexandrie, curieux investigateur des opinions des philosophes, surtout dans leur rapport avec le christianisme, qui, vers le commencement du troisième siècle (ou plutôt en 192), a mis Cassien en lumière (1). Bien différent de Carpocrate et de son fils Épiphane, auxquels on impute des mœurs très-relâchées et l'enseignement de la communauté des femmes, Cassien ne voulait pas même de l'union des sexes, nécessaire à la propagation du genre humain. Dans un écrit sur *la Continence* ou sur *l'État d'eunuque*, il s'écriait : « Que personne « ne dise que, puisque nous sommes constitués « de manière que l'homme a été formé pour en« gendrer, et la femme pour concevoir, ce « commerce est conforme à l'ordre de Dieu; « car si cette disposition était divine, Dieu n'au« rait pas placé les eunuques parmi les bienheu« reux; et le prophète n'aurait pas dit qu'ils « n'étaient pas un arbre sans fruit (2), pre« nant ainsi l'arbre pour l'homme que sa vo« lonté a fait eunuque. » Il continue son attaque (3) en paroles athées, en disant : « Qui ne

(1) Strom., III, 13, § 91.
(2) Isaïe, 56, 3.
(3) Clément, III, 13, 92.

« serait en droit de faire alors le procès au « Sauveur, pour nous avoir affranchi de l'erreur « des sens, par lesquels les deux sexes se rap- « prochent et s'unissent? » — « Ici, ajoute Clément, « Tatien, sorti de l'école de Valentin, s'accorde « avec Cassien. Salomé, selon celui-ci, demande « au Seigneur quand viendra le temps où se- « ront connus les mystères sur lesquels elle « l'interroge. — Lorsque vous aurez foulé aux « pieds le voile de la pudeur, reprend-il, quand « deux ne feront qu'un, et quand le mâle et la « femelle ne seront ni mâle ni femelle. »

Ces paroles, dit Clément d'Alexandrie (1), ne sont pas dans les quatre évangiles qui nous ont été donnés, mais dans l'évangile selon les Égyptiens. « L'illustre Cassien, poursuit Clément, se « rapproche trop du platonisme quand il affirme « que l'âme, divine dans son principe, mais effé- « minée par le désir, descend ici-bas pour la gé- « nération et pour la mort. Immédiatement, et « par une interprétation forcée, Cassien attribue « à l'apôtre Paul cette opinion que la génération « doit son origine à une tromperie, quand il « dit : « Je crains que, comme Ève fut séduite par « le serpent, vos esprits ne s'éloignent de la « simplicité, qui est dans le Christ. » Clément explique ces paroles allégoriquement, ainsi que celles, « Dépouillez le vieil homme, » émanées du même apôtre, et reproche à Cassien d'avoir aussi dénaturé ce texte de la Genèse, où il est dit que Dieu fit à Adam et à Ève des tuniques de peau, en les interprétant au physique, ainsi que deux autres textes de saint Paul, qui parlent des hommes engendrés et engendrant avec la matière, tandis que leur patrie est dans le ciel. Clément les explique en ce sens que nous devons vivre dans le mariage comme non mariés, dans l'état de fortune comme ne possédant rien, dans l'état de paternité comme n'ayant que des êtres mortels. On voit avec quelle subtilité se poursuivait cette controverse; mais Clément est plus clair quand il reproche (2) à Cassien de ne voir dans le corps qu'une *apparence* (δόκησις), et d'avoir eu pour successeur un Marcion et un Valentin. On ne connaît pas autrement l'hérésie des *docètes*, à laquelle Clément d'Alexandrie (3) associe les hématites. Selon Genoude, dont la traduction est élégante sans doute, mais libre et un peu paraphrasée, ils niaient la réalité de l'incarnation, et, selon eux, Jésus-Christ n'aurait été qu'un fantôme (4).

Le premier historien de l'Église, Eusèbe, pense (5) que le Cassien dont parle Clément d'Alexandrie est l'auteur d'une chronographie. Saint Jérôme en parle aussi dans la liste des écrivains ecclésiastiques, au mot *Clément*; mais il ne l'avait pas vue. Quel rapport y avait-il entre des travaux purement historiques et les écrits mystiques de Cassien, prédécesseur de Marcion? Il est probable que ce dernier a vécu dans le temps d'Adrien, au moment où, selon Clément d'Alexandrie, apparurent les principaux hérésiarques, et où les quatre évangiles canoniques n'avaient pas encore, malgré leur supériorité, fait taire les partisans des évangiles selon les Égyptiens, selon les Hébreux et les autres. On voit, en effet, combien la tradition a varié jusqu'à l'époque où Irénée a proclamé le premier l'autorité des évangiles selon saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, des épîtres des autres apôtres.

L'auteur de la chronographie a pu vivre plus tard, vers l'an 174 de notre ère.

ISAMBERT.

Matter, *Histoire du Gnosticisme*, sect. III, ch. 1er.

CASSIEN (*saint*), vivait dans le troisième siècle, et souffrit le martyre sous Dèce, ou, selon d'autres, sous Julien l'Apostat. Il fut maître d'école à Imola. Dénoncé et arrêté comme chrétien, il refusa constamment de sacrifier aux idoles. Par l'ordre du gouverneur de la province, ses élèves, que sa sévérité avait irrités, le firent expirer au milieu de longs et cruels tourments.

D. Ruinart, *Actes de saint Cassien*. — Ellies Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Prudence, dans son livre des *Couronnes*, hymne 9.

CASSIEN (*Jean*), écrivain ascétique, fondateur du monastère de Saint-Victor à Marseille, né vers 350, mort vers 433. Quelques-uns lui donnent pour patrie une ville grecque des bords de la mer Noire; d'autres pensent qu'il reçut le jour à Marseille, où il écrivit tous ses ouvrages, et où il mourut, après avoir fondé la célèbre abbaye de Saint-Victor. Les voyages aux lieux saints étaient, à cette époque de ferveur religieuse, un épisode nécessaire dans la vie de tout homme prenant part au mouvement intellectuel. Cassien, jeune encore, fut donc saisi du désir de visiter les solitudes de l'Orient. Il se rendit d'abord à Bethléem, où il resta peu de temps; puis il partit pour les déserts de la Thébaïde, berceau du cénobitisme chrétien. Il était accompagné, dans son pèlerinage, par son ami Germain, qu'on présume avoir été un jeune Gaulois. Tous deux, à la prière des solitaires de Bethléem, qui craignaient que ces âmes ardentes, séduites par la vie du désert, ne la préférassent aux combats de la foi active et militante, s'engagèrent par serment, dans la grotte du Christ, à revenir en Palestine. Ils s'avancèrent de solitude en solitude, la besace sur le dos, le bourdon à la main, cherchant dans l'Égypte chrétienne les enseignements de la sagesse nouvelle. Accueillis avec cordialité par les anachorètes, initiés par eux aux saints mystères du christianisme, ils s'oubliaient au milieu des sévères séductions de la vie cénobitique, quand le serment qu'ils avaient fait leur revint à la mémoire. Ils s'arrachèrent donc au désert,

(1) § 93.
(2) Ch. 17, § 105-106.
(3) VIII, 17.
(4) P. 678, tom. V, trad. des Pères de l'Église grecque. *Voy.* aussi note d'Heinichen sur l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, VI, 12.
(5) VI, 12.

et repartirent pour Bethléem. Bientôt après, Cassien se fit autoriser par les Pères de cette ville à retourner en Égypte. Il y demeura dix ans; mais la supériorité de son intelligence ne permit pas qu'on l'y oubliât, comme il le désirait. Vers 404 il fut envoyé à Rome, et chargé, par les orthodoxes de Constantinople, d'une mission au sujet de la lutte contre les ariens. Peu de temps après, il alla se fixer à Marseille, et se mit à travailler à deux ouvrages; l'un, intitulé *Institution des monastères;* l'autre, *Collations* ou *Dialogues*. Ces deux ouvrages forment ce qu'on peut appeler le code des institutions monastiques. Ils furent d'abord l'unique base de la législation des cloîtres. Ils contiennent tout un système de morale, et les récits légendaires qui s'y trouvent mêlés en grand nombre en font un tableau animé et curieux de la vie religieuse de l'époque. Cassien ne donna point dans les excès de zèle qui égarèrent quelques-uns de ses contemporains. Ses écrits, qui ont fourni quelques traits à Dante, furent la lecture préférée de saint Thomas d'Aquin. Les solitaires de Port-Royal professaient pour lui un culte spécial, et c'est dans ses livres qu'ils allaient chercher les règles de la vie monastique. Arnaud d'Andilly lui a emprunté presque tous les matériaux de son ouvrage intitulé *la Vie des Pères du désert*.

Histoire litt. de la France. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrea.* — Baillet, *Vies des Saints.* — Ellies Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques.* — Dom Cellier, *Hist. des auteurs ecclésiastiques.* — Photius, *Bibliotheca.* — Possevin, *Apparatus sacer.* — Vossius, *de Historicis latinis.* — Colomese, *Gallia orientalis.* — Le Bas, *Dict. enc. de la France.*

CASSIEN (*saint*), martyrisé le 3 décembre 298. Il était greffier du prétoire à Tanger, lorsque le magistrat, Aurèle Agricola, condamna à mort saint Marcel, le centenier. Indigné de l'injustice de cette sentence, il jeta à terre la plume et le papier, fut conduit en prison, et eut la tête tranchée.

D. Ruinart, *Hist. du martyre de saint Cassien.* — Baillet, *Vies des Saints.*

CASSIEN (*saint*), évêque d'Autun, natif d'Alexandrie en Égypte, mort à Autun vers le milieu du quatrième siècle. Sa vertu le fit élire évêque d'Orthe en Égypte, ou d'Orthosie en Phénicie. Mais, sur la foi d'une vision qu'il avait eue, il passa dans les Gaules sous le règne de Constantin le Grand, vint à Autun, et succéda à Rhétice, évêque de cette ville.

Florus, *Martyrologe.* — Grégoire de Tours, *Traité de la gloire des confesseurs.* — Baillet, *Vies des Saints.*

CASSIN (*Eugène*), philanthrope français, né à Sens le 11 décembre 1796, mort le 14 février 1844. Sorti d'une famille obscure, il ne dut qu'à sa persévérance dans le travail la position honorable qu'il occupa plus tard. Après s'être fait remarquer par les soins assidus qu'il prodigua aux malades de l'hôpital de Sens, où il était entré comme employé, il vint à Paris, et devint dès lors un des membres les plus actifs, un des principaux agents de toutes les sociétés d'instruction et de toutes les associations de bienfaisance. On a de lui : *l'Almanach philanthropique;* Paris, 1826 et 1827, in-18; — *Choix de nouveaux fac-simile d'écrivains contemporains et de personnages célèbres;* ibid., 1833.

Quérard, suppl. à la *France litt.*

CASSINI, nom d'une famille italienne originaire du comté de Nice, établie en France depuis le règne de Louis XIV, et dont tous les membres, sauf un seul, se sont fait un nom dans l'astronomie. Le plus célèbre est le suivant :

CASSINI (*Jean-Dominique*), célèbre astronome, né à Perinaldo, l'ancien *Podium Reinaldi*, le 8 juin 1625, mort le 14 septembre 1712. Fils de Jacques Cassini, gentilhomme italien, et de Julie Crovesi, il fut élevé par un oncle maternel, qui l'envoya d'abord à l'école à Vallebonne, puis, deux ans après, au collége des jésuites à Gênes, où il eut, entre autres, pour maîtres le P. Caselli, depuis missionnaire aux Indes orientales, et le P. Alberti. Cassini a raconté lui-même avec beaucoup de simplicité (dans sa vie publiée par son arrière-petit-fils) les premières impressions de sa jeunesse. « Ayant entendu, dit-il, dans l'église de Saint-Ambroise (à Gênes) un panégyrique de saint François Xavier, j'en traduisis les plus beaux morceaux en vers latins; ce qui me mérita d'être nommé le prince des poëtes de ma classe, conjointement avec un autre écolier dont le père avait une grande autorité dans la république; mais, m'étant brouillé avec ce jeune homme, je perdis ma dignité. » L'écolier poëte s'exerça aussi à faire des vers sur le voyage des Mages à Jérusalem et à Bethléem, ainsi que sur les prérogatives de la ville de Gênes (1). Mais bientôt son goût pour la poésie l'abandonna, et il se sentit vivement entraîné vers l'étude des mathématiques. Laissons-le lui-même exposer ce changement qui décida sa carrière : « Il y avait alors au collége des jésuites une leçon extraordinaire de mathématiques. L'évidence que je trouvais dans les principes de cette science me la faisait préférer à toute autre; aussi j'y donnais tout le temps que me laissaient les thèses publiques, qu'on ne m'obligeait que trop souvent de soutenir. C'est surtout chez l'abbé Doria que j'eus l'occasion de me livrer plus librement à cette étude. Ce prélat, ayant entendu parler de moi, désira m'avoir chez lui, et me conduisit à son abbaye de Saint-Fructuose. Dans cette solitude j'étudiai les éléments d'Euclide; et le P. Reineri, olivétain, ayant publié ses *Tables Médicéennes*, je me mis à étudier le calcul des Tables Alfonsines, Rudolphines et autres, dont je m'étais pourvu avant de venir chez l'abbé Doria. »

Une maladie l'obligea d'aller respirer l'air natal. Il retourna à Perinaldo; mais il n'y fit pas un

(1) Quelques-unes de ses poésies latines furent imprimées avec celles de ses maîtres dans un recueil in-fol., publié à Gênes en 1646.

long séjour. S'étant lié avec Lercaro, qui devint en 1683 doge de Gênes, il lui servit de secrétaire dans son ambassade près la cour de Louis XIV. A son retour, il accompagna Lercaro dans une de ses terres, sur les frontières de la Lombardie; et ce fut là qu'un ecclésiastique corse lui prêta quelques livres d'astrologie. Cassini, alors âgé de vingt et un ans, en fit quelques extraits. « Ayant fait l'expérience, dit-il, d'une méthode astrologique très-fautive, et qui cependant avait très-bien réussi, je soupçonnai que le hasard seul avait pu justifier la prédiction; et ayant lu très-attentivement le bel ouvrage de Pic de la Mirandole contre les astrologues, je vis qu'il n'y avait rien de solide dans leurs règles, et qu'il n'y avait que l'astronomie qui méritât de l'attention. A mon retour, je fis part de mes réflexions à plusieurs de mes amis; mais je ne pus persuader le plus grand nombre, trop prévenu en faveur de l'astrologie judiciaire, ce qui donna lieu au P. Noceto de combattre cette vaine science dans les sermons qu'il fit à Saint-Ambroise. Il y réfuta particulièrement les prédictions que publiait tous les ans, en forme d'almanach, un certain Thomas Oderigo, dont les connaissances astrologiques venaient d'essuyer un cruel affront, qui avait précédé un grand triomphe. En effet, une tempête prédite dans un de ces almanachs arriva ponctuellement au jour marqué; elle fut si violente, qu'un grand nombre de personnes courut aux églises pour se préparer à la mort. Mais il fit le temps le plus calme un autre jour pour lequel le même almanach avait prédit une semblable tempête, dont l'attente avait donné lieu à beaucoup de particuliers de déserter la ville de Gênes, de peur d'être ensevelis sous les ruines. Le P. Noceto profita de ce contre-temps pour confondre son adversaire. Celui-ci, très-irrité, publia contre le jésuite un ouvrage intitulé *il Cielo aperto*, pour lequel le sénat fit enfermer l'auteur dans la tour du palais. Le P. Noceto répondit par une satire en vers italiens, commençant ainsi :

Il cielo aperto ha chiuso
Il suo spalancatore,

et dont il envoya deux exemplaires aux PP. Riccioli et Grimaldi. Mais ceux-ci n'approuvèrent point cette conduite, disant, comme Kepler, qu'on peut tolérer qu'une fille folle comme l'astrologie nourrisse une mère sage comme l'astronomie; et que, si le public était persuadé de la vanité de l'astrologie, les livres d'astronomie n'auraient plus de débit. » Voilà comment Cassini fut confirmé dans l'étude de l'astronomie, et se préparait déjà à ces travaux qui, pour parler avec Fontenelle, « nous donnent des yeux, et nous dévoilent la prodigieuse magnificence de ce monde presque uniquement habité par des aveugles. »

Bientôt sa liaison avec le physicien Bagliani, qui lui montra un sextant de Tycho-Brahé, le général Sauli, auquel il avait prédit ses succès contre le duc de Parme, et le marquis Malvasia, qu'il détourna de l'astrologie, le firent appeler à Bologne, où il remplaça en 1650 le P. Cavalieri, l'inventeur de la méthode des indivisibles, dans la première chaire d'astronomie. Ses collègues Montalbani, Ricci, Mengoli se réunissaient souvent chez lui pour tenir des conférences sur diverses expériences de mathématiques et de physique, dont les journaux de Parme rendirent compte.

La comète qui parut à la fin de 1652 exerça la première le talent observateur de Cassini. Le marquis Malvasia invita le jeune professeur à la villa de Pansano, près de Modène, où il avait construit un observatoire. Cassini marqua d'abord la configuration de cette comète avec les étoiles voisines, et en détermina la longitude et la latitude de jour en jour. « Nous fîmes, ajoute-t-il, venir de Modène des imprimeurs, qui imprimaient mon discours à mesure que je le faisais. Ce qu'il y eut de plus remarquable à cette comète, c'est qu'elle passa par notre zénith. Les observations que je fis de son cours m'autorisèrent à conclure qu'elle n'avait point de parallaxe sensible, et qu'elle était au-dessus de Saturne. Le duc François de Modène, qui était fort curieux et amateur d'astronomie, venait quelquefois à Pansano assister à nos observations et voir nos instruments. C'était pour lui plaire que le marquis Malvasia faisait imprimer mes observations à mesure que je les faisais. Dans le traité que je composai en cette occasion sur cette comète, je ne m'éloignais guère de l'hypothèse la plus commune sur la génération des comètes, avec cette différence que j'attribuais leur origine au concours des exhalaisons tant de la terre que des astres; car je supposais que chaque astre a une atmosphère qui s'étend fort loin, et qui se mêle avec les atmosphères des autres astres. Mais depuis la publication de ce traité, ayant eu le loisir de comparer ensemble les observations diverses de cette comète, dont le mouvement avait paru singulièrement inégal, je reconnus qu'il pouvait se réduire à l'égalité sur une ligne circulaire fort excentrique à la terre; et ayant vu dans ses dernières observations cette comète passer par le zénith et n'avoir point de parallaxe sensible, j'estimai fort raisonnable l'hypothèse ancienne d'Apollonius Myndien, qui supposait les comètes des astres perpétuels, dont le mouvement est si excentrique à la terre qu'elles ne sont visibles que lorsqu'elles approchent de leur périgée. »

Cassini eut bientôt une nouvelle occasion d'exercer son génie. En 1653, on répara l'église de Sainte-Pétrone à Bologne, où le dominicain Ignace Dante avait tracé, en 1575, une ligne méridienne pour avoir exactement les points d'équinoxes et de solstices, si nécessaires à la fixation des fêtes, depuis longtemps dérangées par le calendrier Julien. Cassini profita des augmentations qu'on fit à l'édifice pour prolonger cette ligne, véritable gnomon, de manière à donner

toutes les hauteurs du soleil durant toute l'année. Il invita, pour être témoins du succès de ses opérations, tous les savants de Bologne, entre autres les PP. Riccioli et Grimaldi, leur disant, dans son style poétique, « qu'il s'était établi dans un temple un nouvel oracle d'Apollon ou du soleil, et qu'on pouvait le consulter avec confiance sur toutes les difficultés de l'astronomie. » En effet, ce nouvel oracle lui donna l'obliquité de l'écliptique de 23 degrés 29 minutes, la réfraction horizontale de 32 à 33 minutes, la parallaxe du soleil d'environ 10 secondes; il lui servit aussi à déterminer la partie de la circonférence de la terre que la longueur de la nouvelle méridienne occupait dans le ciel, déterminations qui furent plus tard vérifiées par Picard. Enfin ses observations montrèrent que l'inégalité du mouvement apparent du soleil ne dépend pas immédiatement de son excentricité, qui fait que son diamètre apparent paraît plus grand au périgée qu'à l'apogée.

« Mes observations, dit le célèbre astronome, firent voir que le diamètre apparent du soleil, qui diminue en s'éloignant du périgée, ne diminue pas à proportion comme le mouvement de cet astre dans l'écliptique. Kepler l'avait déjà avancé (1); mais les astronomes, entre autres le P. Riccioli, n'avaient pu se le persuader jusqu'alors. Le savant jésuite, convaincu par mes observations, auxquelles il assistait quelquefois, revint à l'opinion de Kepler. Le tremblement assez considérable qu'éprouvait l'image du soleil, marquée sur le pavé de notre méridienne, rendait souvent difficile la détermination exacte du diamètre. Pour plus de précision j'avais soin de marquer sur le pavé les termes où arrivait l'élancement du soleil, ce qui ne laissait pas encore d'être assez difficile, à cause de la faiblesse de la lumière vers les extrémités de l'image. De là vient qu'on ne saurait établir une hypothèse du mouvement du soleil sans l'incertitude de quelques secondes (2) : cela cependant ne m'empêcha pas de reconnaître que la variation apparente du diamètre du soleil, dans son passage de l'apogée au périgée, est environ la moitié plus petite que l'inégalité du mouvement apparent dans le même intervalle de temps. »

Ces observations, sur lesquelles on calcula les tables du soleil, parurent en 1656 à Bologne, sous le titre : *Specimen observationum Bononiensium, quæ novissime in D. Petronii templo ad astronomiæ novæ constitutionem haberi cœpere*. L'auteur en fit hommage, avec un dessin de la méridienne, à la reine Christine de Suède, qui se rendait à Rome, et avec laquelle il ne cessa depuis de correspondre. Vers la même époque, son ami Lercaro, devenu doge de Gênes, vint le visiter avec toute sa famille.

(1) Dans l'énoncé de la loi « que les aires décrites par les rayons vecteurs de l'ellipse sont proportionnelles aux temps. »

(2) Ces difficultés ont été vaincues depuis par les observateurs.

Cassini fut un moment distrait de ses occupations par une négociation dont il avait été chargé, conjointement avec le marquis Tanara, auprès du pape Alexandre VII, pour régler les différends élevés entre Bologne et Ferrare sur le cours du Reno et du Pô. Il fut très-bien accueilli du pape, et traita, en présence des cardinaux, toute l'histoire du Pô d'après les anciens monuments, mais sans obtenir aucune décision. Cependant le sénat de Bologne le nomma inspecteur des eaux, et D. Mario Chigi, frère d'Alexandre VII, lui donna la surintendance des fortifications du fort Urbin. En 1663, Cassini fut chargé d'une affaire analogue, à l'occasion d'un démêlé qui s'était élevé entre le pape et le grand-duc de Toscane, relativement aux eaux de la Chiana. « On le fit ainsi descendre, comme dit Fontenelle, de la région des astres, pour l'appliquer à des affaires purement terrestres. »

Ces occupations ne l'empêchèrent pas de revenir toujours à ses travaux favoris. Pendant un de ses séjours à Ferrare, il avait imaginé une carte pour représenter les diverses apparences d'une éclipse du soleil pour tous les lieux de la terre; mais l'inquisiteur de cette ville n'en permit pas l'impression, à cause de la nouveauté. Ce fut pendant son séjour à Rome, en 1664, qu'il observa une comète, en présence de la reine Christine. Il était tellement sûr de son système, qu'après les trois premières observations (du 17 au 19 décembre) il traça sur le globe céleste la route que cette comète suivrait : le 23, il prédit qu'elle s'arrêterait dans la constellation du Bélier, et qu'après y avoir été stationnaire elle prendrait un mouvement rétrograde par rapport à sa première direction. Une nouvelle comète, qui apparut au mois d'avril de l'année suivante, le confirma dans ses calculs : il publia une table où « la comète était calculée comme l'aurait pu être une ancienne planète, » et la dédia à la reine Christine (1). « Cette princesse, ajoute-t-il, m'envoyait chercher ordinairement après le dîner avec son carrosse et un page, pour me conduire à la Lungara, où elle demeurait dans le palais du marquis Riari. Je passais là plusieurs heures avec elle dans divers entretiens sur les sciences, en attendant le soir, où la comète commençait à paraître, et où nous l'observions. Comme en présence de sa majesté j'avais la tête découverte, elle avait la bonté de m'envelopper elle-même d'un mouchoir, de peur que l'air de la nuit ne m'incommodât. »

Ce fut dans la même année de 1665, à Città della Pieve, en Toscane, qu'il reconnut, à l'aide d'une lunette donnée par Campani, les ombres que les satellites projettent sur le disque de Jupiter, lorsqu'ils passent entre cette planète et le soleil; et le premier il distingua ces ombres fu-

(1) Cette découverte de Cassini a été confirmée dans ces derniers temps par les travaux de MM. Encke et Faye, etc., sur les comètes dites *à courte période*, ou *intérieures*, dont les orbites ressemblent à celles des petites planètes.

gitives que donnent les satellites des ombres fixes qui sont les taches de Jupiter (1). Le retour périodique de ces taches lui fit découvrir que Jupiter tourne autour de son axe en 9 heures 56 minutes (9h 55′ 21″, 3‴, temps moyen, d'après les observations récentes de M. Airy) (2). Ce fut vers la même époque qu'il observa le premier l'aplatissement de Jupiter, et cette observation eut, d'après la remarque de David Brewster, une grande influence sur les idées de Newton touchant la figure du globe terrestre (3). Il détermina, en 1667, la rotation de Mars, qu'il trouva de 24 h. 40 minutes par l'observation de ses taches fixes, et fut conduit à supposer la rotation de Vénus peu différente de celle de Mars.

Enfin, au milieu de ses occupations d'ingénieur hydraulique, et pendant qu'il traitait avec Viviani relativement aux eaux de la Chiana, il trouva le loisir de répéter des expériences sur la transfusion du sang, question alors si controversée en France et en Angleterre, et de faire des observations fort intéressantes sur les insectes, que Montalbani a insérées dans les ouvrages d'Aldrovande.

Cassini s'acquit en peu de temps une renommée si grande, que, chaque fois qu'il passait à Florence, l'Académie *del Cimento* s'assemblait extraordinairement pour l'entendre et le consulter sur quelque problème important.

En 1668, il fit paraître ses éphémérides des satellites de Jupiter (*astres Médicéens*), travail immense en raison de la multiplicité des éléments (au nombre de vingt-cinq) déterminés alors pour la première fois. Ces éphémérides, qui avertissaient tous les astronomes du temps des éclipses des lunes de Jupiter, furent communiquées par leur auteur à l'Académie des sciences de Paris, que Colbert venait de fonder (en 1666). Ce grand ministre appela Cassini en France, comme il y avait déjà fait venir Huygens. Il lui fit offrir, par l'intermédiaire du comte Graziani, envoyé du duc de Modène, une pension du roi, proportionnée aux emplois qu'il avait en Italie. Après quelque hésitation, et avec l'agrément du pape, Cassini se rendit à Paris au commencement de 1669.

« Le roi, dit Fontenelle, le reçut et comme un homme rare, et comme un étranger qui quittait sa patrie pour lui. Son dessein n'était pas de demeurer en France; et, au bout de quelques années, le pape et Bologne, qui lui avaient toujours conservé les émoluments de ses emplois, le redemandèrent avec chaleur; mais M. Colbert n'en persista pas moins à le leur disputer; et enfin il eut le plaisir de vaincre, et de lui faire expédier des lettres de naturalité en 1673. La même année, il épousa Geneviève Delaitre, fille de M. Delaitre, lieutenant général de Clermont en Beauvoisis. Le roi, en agréant son mariage, eut la bonté de lui dire qu'il était bien aise de le voir devenu Français pour toujours: C'est ainsi que la France faisait des conquêtes jusque dans l'empire des lettres. »

C'est là que commence la seconde phase de la vie du grand astronome.

Il débuta par organiser l'Observatoire, dont il allait léguer la direction à ses descendants. Malheureusement le plan qu'il en avait tracé ne fut adopté qu'en partie (1). Avant que l'Observatoire fût en état d'être habité, il avait loué une

(1) M. Schwabe, de Dessau, a confirmé tout récemment les observations de Cassini sur les taches de Jupiter.

(2) Voici comment Cassini raconte lui-même cette découverte : « Invité un jour par Campani à venir à Monte-Citorio voir Jupiter, avec plusieurs personnes de distinction qui devaient s'y trouver, pour éprouver ses lunettes, aussitôt que je vis cet astre, j'aperçus sur son disque deux taches qui, étant comparées à la configuration des satellites résultante de celle que j'avais observée le jour précédent, me firent connaître que c'étaient les ombres des deux satellites qui parcouraient le disque de Jupiter exposé à notre vue, et dont on ne voyait point le corps. J'attendis jusqu'à ce que je visse ces deux satellites eux-mêmes sortir l'un après l'autre, avec quelque intervalle de temps, du bord occidental de Jupiter : de telle sorte que je les pus comparer avec les deux taches qui restaient en arrière et que je trouvai dans la disposition qu'elles devaient avoir, comme ombres de ces deux satellites qui cachaient au soleil de petites parties du disque de Jupiter. Depuis ce temps-là, devenu attentif à observer Jupiter au temps de la conjonction des satellites avec cette planète vue du soleil, j'ai toujours aperçu les ombres à l'endroit où elles devaient paraître ; cette découverte déterminait la proportion de la distance entre Jupiter et ses satellites, à la distance du soleil et de la terre; elle se trouvait à peu près conforme à celle qui résultait des hypothèses de Copernic et de Ticho-Brahé.

(3) L'observation de Cassini qui détermine l'aplatissement de Jupiter (1/15) ne parut, il est vrai, qu'en 1691, dans les Mémoires de l'Académie des sciences, tandis que les *Philosophiæ naturalis Principia* de Newton avaient été publiés déjà en mai 1687; mais Newton pouvait certainement connaître les expériences que Richter avait faites sur l'aplatissement du globe terrestre à Cayenne, au moyen du pendule et d'après les indications de Cassini, dont la relation fut imprimée en 1679. *Voy*. Al. de Humboldt, *Cosmos*, t. III, p. 549 et 721 (note).

(1) Voici le plan tracé par Cassini : « Le bâtiment de l'Observatoire, que le roi faisait construi re pour les observations astronomiques, était élevé au premier étage lorsque j'arrivai. Les quatre murailles principales avaient été dressées exactement aux quatre principales régions du monde. Mais les trois tours avancées que l'on ajoutait à l'angle oriental et occidental du côté du midi et au milieu de la face septentrionale me parurent empêcher l'usage important qu'on aurait pu faire de ces murailles, en y appliquant quatre grands quarts de cercle capables, par leur grandeur, de marquer distinctement non-seulement les minutes, mais même les secondes; car j'aurais voulu que le bâtiment même de l'Observatoire eût été un grand instrument : ce que l'on ne peut faire à cause de ces tours, qui d'ailleurs, étant octogones, n'ont que de petits flancs coupés de portes et de fenêtres. C'est pourquoi je proposai d'abord qu'on n'élevât ces tours que jusqu'au second étage, et qu'au-dessus on bâtit une grande salle carrée, avec un corridor découvert tout alentour, pour l'usage dont je viens de parler. Je trouvais aussi que c'était une grande incommodité de n'avoir pas dans l'Observatoire une seule grande salle d'où l'on pût voir le ciel de tous côtés : de sorte qu'on n'y pouvait pas suivre d'un même lieu le cours entier du soleil et des autres astres d'orient en occident, ni les observer avec le même instrument, sans le transporter d'une tour à l'autre. Une grande salle me paraissait encore nécessaire pour avoir la commodité d'y faire entrer le soleil par un trou et pouvoir faire sur le plancher la description du chemin journalier de l'image du soleil, ce qui devait servir non seulement d'un cadran vaste et exact, mais aussi pour observer les variations que les réfractions peuvent causer aux différentes heures du jour, et celles qui ont lieu dans le mouvement annuel. »

maison et un jardin rue de la Ville-Évêque (alors hors de l'enceinte de Paris). « J'y avais, dit-il, attiré dans une maison voisine M. Couplet, qui m'avait été donné pour aide. J'aperçus là, pour la première fois, des taches dans le soleil, dont la description fut envoyée au roi à Fontainebleau (1). Par les observations de plusieurs jours, je déterminai la vitesse de leur mouvement apparent, dont j'établis une théorie qui me servit à prédire que ces taches retourneraient aux mêmes endroits du disque du soleil après une révolution de vingt-sept jours. Ceux qui les avaient observées après leur première apparition avaient jugé cette révolution à peu près d'un mois... Selon ma théorie, j'établis encore que ces taches décrivent des cercles parallèles autour des deux pôles, élevés sur l'orbite du mouvement annuel de 7 degrés et demi; mais elles ne sont pas toujours visibles par nos lunettes dans leurs retours. »

Voici l'explication qu'en donne le grand astronome; c'est toute une théorie du soleil: « J'imagine, dit-il, que comme le globe de la terre est composé de deux matières, l'une solide (le continent), l'autre liquide (les mers), de même le soleil pourrait être composé de deux matières analogues à celles du globe terrestre, dont la solide serait opaque, et la liquide serait la matière de la lumière qui couvre la plus grande partie de la matière opaque, laissant seulement en quelques endroits des pointes comme sont celles de quelques rochers, et qui constituent les taches apparentes. Il y a sans doute, comme dans nos mers, des flux et reflux qui élèvent tantôt plus, tantôt moins, cette matière lumineuse, ce qui fait augmenter ou diminuer l'apparence des taches et les transforme en diverses figures en peu de temps. Celles que nous observâmes au commencement formaient d'abord la figure d'un scorpion avec ses pattes et sa queue. Un peu après, cette partie s'est détachée, et a formé des taches plus petites, séparées les unes des autres. Elles étaient enveloppées d'une espèce de nébulosité, qui représentait à notre imagination les tourbillons qui se forment autour des pointes de rochers par les marées. Il se pourrait faire aussi que, comme dans le globe de la terre il y a des volcans qui en certains temps jettent des flammes et des cendres autour d'eux, de même il y en eût dans le soleil. Ce que nous avons observé particulièrement, c'est que plusieurs taches du soleil, dont nous avions déterminé la situation à l'égard de ses pôles, sont revenues quelque temps après dans la même partie de la surface du soleil, à peu près comme le Vésuve, vu du même endroit au ciel et venant à s'enflammer, paraîtrait de nouveau dans le disque de la terre au même point où il avait paru auparavant à l'égard des pôles de la terre, avec la même latitude et longitude géographique, déterminée dans les révolutions faites après la première apparition, ce qui rend mes conjectures aussi vraisemblables que celles du retour des mêmes planètes au même lieu du ciel après un nombre de révolutions; car ce n'est que par ce moyen que les anciens ont trouvé, par exemple, que Mercure, après avoir cessé de paraître pendant plusieurs révolutions, a été trouvé à son retour pour le même astre, et que *Phosphorus* et *Hesperus*, qui anciennement étaient censés être deux étoiles différentes, ont été reconnus pour la même planète *Vénus*. Quelques observateurs ont pris les taches du soleil pour des planètes. Tarde leur a donné le nom de *sidera Borbonia*. On peut juger, d'après ce que nous venons de dire, du peu de fondement de cette hypothèse. »

(1) Les taches du soleil furent découvertes non par Galilée, comme on l'a prétendu, mais par Jean Fabricius. *Voy.* M. de Humboldt, *Cosmos*, t. III, p. 482.

Colbert s'intéressa vivement à ces observations, alors si neuves, qu'il hâta l'installation de Cassini à l'Observatoire (le 14 sept. 1672). Ce fut dans cette année que le célèbre astronome commença une série d'observations sur Saturne, achevées en 1684, dont le résultat fut la découverte successive de quatre nouveaux satellites de cette planète, à ajouter à celui découvert par Huygens (1). On en frappa une médaille avec cette légende : *Saturni satellites primum cogniti*. Dans le même intervalle, il fit en 1672, à l'occasion d'un voyage à Cayenne pour observer la parallaxe de Mars, abandonner l'ancienne méthode qui consistait à prendre les parallaxes dans le même temps en des lieux très-différents du globe, et en inventa une autre, aujourd'hui universellement adoptée, d'après laquelle un seul observateur suffit; en se réglant sur une étoile fixe qui tient lieu d'un second observateur. Ces deux méthodes furent employées concurremment pour obtenir les parallaxes de Mars et du Soleil. Les comètes de 1677 et 1680 lui fournirent l'idée d'assigner à ses astres une route particulière dans le ciel, qu'il appelait le *zodiaque des comètes*. Précédent en quelque sorte Bradley dans la découverte de la nutation, il trouva le premier que l'axe de rotation de la lune n'est pas perpendiculaire à l'écliptique, comme on l'avait jusqu'alors imaginé, et que des positions successives dans l'espace n'étaient point parallèles entre elles. En 1683, il signala le premier la *lumière zodiacale*, et en donna une théorie d'après laquelle « cette lumière pouvait être renvoyée à nos yeux par une matière que le soleil pousserait hors de lui beaucoup au delà de l'orbite de Vénus, et dont il serait enveloppé jusqu'à cette distance. »

(1) *Titan*, le 1er satellite de Jupiter dans l'ordre des distances, fut découvert par Huygens en 1655; ceux découverts par Cassini s'appellent *Japhet* (le plus extérieur de tous), *Rhea*, *Téthys*, et *Dioné*. En 1789, William Herschel augmenta ce nombre en découvrant *Mimas* et *Encelade* (les plus voisins de la planète). Enfin, en 1848, *Hypérion*, l'avant-dernier satellite dans l'ordre des distances, fut découvert presque en même temps par Bon, à New-Cambridge aux États-Unis, et par Lassell, à Liverpool. Le nombre des satellites de Jupiter est donc actuellement de huit.

En 1688, à la suite de quelques recherches sur les calendriers que M. de la Loubère, ambassadeur de Louis XIV à Siam, avait rapportés de l'Inde, Cassini imagina une période qu'il appelait *lunisolaire* et *pascale*, parce qu'elle devait accorder les mouvements du soleil et de la lune par rapport à la fête de Pâques, et ramener les nouvelles lunes au même jour de notre année grégorienne, au même jour de la semaine, et presque à la même heure du jour, pour un même lieu.

En 1693, il donna de nouvelles tables des satellites de Jupiter, plus exactes que celles de 1668; et en 1695, à l'âge de soixante-dix ans, il fit un voyage en Italie, où il revit à Sainte-Pétrone sa méridienne qui s'était un peu dérangée, ce qu'il attribuait à l'affaissement de la voûte, et à ce que l'ouverture qui recevait le soleil n'était plus tout à fait dans la perpendiculaire. La méridienne qui avait été, d'après ce modèle, commencée en France en 1669 par Picard, et qui devait représenter la 45e partie de la circonférence terrestre, fut continuée en 1683 au nord de Paris par la Hire, au sud par Cassini, qui la poussa, en 1700, jusqu'au Roussillon. C'est cette même ligne, base de toutes les mesures, qui, quarante ans après, fut reprise par François Cassini et la Caille, et, cent après, par Méchain et Delambre.

Vers la fin de ses jours, le grand astronome perdit la vue, malheur qui lui fut commun avec Galilée. « Ces deux grands hommes ont, pour nous servir d'une comparaison de Fontenelle, fait tant de découvertes dans le ciel, qu'ils ressemblent à Tirésias, qui devint aveugle pour avoir vu quelque secret des dieux. » Cassini mourut à quatre-vingt-sept ans et demi, sans maladie, sans douleur, et par la seule nécessité de mourir. « Il était, ajoute Fontenelle, d'une constitution très-saine et très-robuste; et quoique les fréquentes veilles, nécessaires pour l'observation astronomique, soient dangereuses et fatigantes, il n'avait jamais connu nulle infirmité. La constitution de son esprit était toute semblable : il l'avait égal, tranquille, exempt de ces vaines inquiétudes qui sont les plus douloureuses de toutes les maladies. Sa cécité même ne lui avait rien ôté de sa gaieté ordinaire. Un grand fonds de religion aidait beaucoup à ce calme perpétuel. Les cieux, qui racontent la gloire du Créateur, n'avaient jamais mieux persuadé personne. Sa modestie naturelle et sincère lui aurait fait pardonner ses talents et sa réputation par les esprits les plus envieux. On sentait en lui cette candeur et cette simplicité que l'on aime tant dans les grands hommes, et qui cependant y sont plus communes que chez les autres. Il communiquait sans peine ses découvertes, au risque de se les voir enlever, et désirait qu'elles servissent au progrès de la science plutôt qu'à sa propre gloire. » Tel fut Jean-Dominique Cassini.

Voici la liste complète de ses travaux : *Lettre sur quelques nouvelles découvertes dans Jupiter*, dans le *Journal des Savants*, 16 février 1666; — *Lettre sur la découverte du mouvement de la planète Vénus à l'entour de son axe;* ibid., 12 décembre 1667; — *Nouvelle manière géométrique et directe de trouver les apogées, les excentricités et les anomalies du mouvement des planètes;* ibid., 2 décembre 1669; — *Relation du retour d'une grande tache permanente dans la planète de Jupiter;* ibid., 21 mars 1672; — *Observation d'une nouvelle Comète*; ibid., 11 avril 1672; — *Éclipses des satellites de Jupiter dans les derniers mois de l'année* 1676, *proposées pour la détermination exacte des longitudes des lieux où elles seront observées;* ibid., 17 août 1676; — *Avertissements aux astronomes, touchant les configurations des satellites de Jupiter ès années* 1676 *et* 1677, *pour la vérification de leurs hypothèses;* ibid., 14 septembre 1676; — *Description du mouvement qu'a fait une tache dans le soleil sur la fin de novembre* 1676; ibid., 7 décembre 1676; — *Balance arithmétique, sa description et son usage pour connaître les nombres par les poids;* ibid., 27 décembre 1676; — *Observations nouvelles touchant le globe et l'anneau de Saturne;* ibid., 1er mars 1677; — *Histoire de la découverte de deux planètes autour de Saturne;* ibid., 15 mars 1677; — *Nouvelle théorie de la Lune;* ibid., 10 mai 1677; — *Vérification de la période de la révolution de Jupiter autour de son axe par les observations nouvelles;* ibid., 15 novembre 1677; — *Réflexions sur les observations de Mercure dans le Soleil;* ibid., 20 décembre 1677; — *Observation de plusieurs taches et facules dans le Soleil;* ibid., juin 1678; — *Observation de l'éclipse de Jupiter et de ses satellites par la Lune, le* 5 *mai* 1678; ibid., 10 juillet 1679; — *Nouveau phénomène rare et singulier d'une lumière céleste qui a paru au commencement du printemps de* 1683; ibid., 10 mai 1683; trad. en latin dans le *Journal de Leipzig*, 1683, p. 274; — *Nouvelle découverte des deux satellites de Saturne les plus proches*, dans le *Journal des Savants*, 22 avril 1686; — *Lettre sur les observations de l'éclipse de Jupiter par la Lune, faites à Paris et à Avignon le* 10 *avril* 1686; ibid., 10 juin 1686; — *Découverte d'une tache extraordinaire dans Jupiter;* ibid., 8 juillet 1686; — *Observation de l'éclipse de Lune du* 10 *décembre* 1685; ibid., 11 novembre 1686; — *Observation des taches qui ont paru dans le Soleil les mois de mai et de juin* 1688, *avec une méthode nouvelle de déterminer avec justesse la révolution du Soleil autour de son axe;* ibid., 9 août 1688; — *la Méthode de déterminer les longitudes des lieux de la terre par les observations des satellites de Jupiter, vérifiée et expliquée;* ibid., 23 août 1688; — *la Justesse admirable de la correction grégorienne*

des cycles lunaires; ibid., 18 février 1697; — *Remarques sur le Calendrier du P. Bonjour*, dans les *Mém. de Trévoux*, septembre 1702; — *Novæ Observationes circa systema Saturni*, dans le *Journal de Leipzig*, 1686, p. 469; — *Epistola exhibens correctiones circa theoriam quinque satellitum Saturni*; ibid., 1688, p. 273; trad. dans les *Transactions philosophiques*; — *Diversæ motus periodi in Jove planeta noviter observatæ, inde a januario* 1691 *usque ad initium anni* 1692; dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*; — *Observatio accuratæ conjunctionis cujusdam satellitum planetæ Saturni cum stella quadam fixa*; ibid., 1693, p. 407. — *Descriptio phænomeni trium solium eodem tempore super horizonte visorum*; ibid., 1694, p. 316; — *Nouvelles découvertes de diverses périodes de mouvement dans la planète de Jupiter, depuis le mois de janvier* 1691 *jusqu'au commencement de l'année* 1692; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1692; — *Observation de la figure de la neige*; ibid.; — *Observations sur la longitude et la latitude de Marseille*; ibid.; — *Observation d'une conjonction précise d'un satellite de la planète de Saturne avec une étoile fixe*; ibid.; — *Observation d'un nouveau phénomène*; ibid.; — *Observations sur la conjonction de la Lune et de Mars, arrivée au mois d'avril* 1692; ibid.; — *Observation du passage de la planète de Mars par l'étoile nébuleuse de la constellation de l'Écrevisse au mois de mai* 1692; ibid.; — *Avertissement touchant l'observation de l'éclipse de lune du* 28 *juillet* 1692; ibid.; — *Observation faite en plein jour d'une éclipse de Vénus par l'interposition de la Lune*; ibid.; — *Observation de l'éclipse de lune du* 28 *juillet* 1692, *avec une méthode pour déterminer les longitudes par diverses observations d'une même éclipse, interrompues et faites en différents lieux*; ibid.; — *Éclipses du premier satellite de Jupiter pendant l'année* 1692; ibid.; — *Observations de la conjonction de Vénus avec le Soleil, arrivée le* 2 *septembre* 1692; ibid.; — *Description de l'Apparence de trois soleils vus en même temps sur l'horizon*; dans les *Mémoires de l'Académie*, 1693; — *Réflexions sur l'observation faite à Marseille, par M. de Chazelles, de l'éclipse de lune arrivée le* 22 *janvier* 1693; ibid.; — *Réflexions sur l'observation de Mercure dans le Soleil, faite à la Chine par le P. de Fontenay, jésuite, l'an* 1690, *et publiée par le P. Gouge*; ibid.; — *S'il est arrivé du changement dans la hauteur du pôle ou dans le cours du Soleil*; ibid.; — *Observations de deux parasélènes et d'un arc-en-ciel dans le crépuscule*; ibid.; — *Réponses aux demandes du P. Richaud, jésuite, sur les satellites de Jupiter*; ibid.; — *Usage des observations des RR. PP. Jésuites faites à Louvain en* 1686; ibid.; — *Réflexions sur l'observation de l'éclipse de lune faite à Goa par le P. Noël*; ibid.; — *Réflexions sur l'observation d'une éclipse de lune faite à Juthia*; ibid.; — *Réflexions sur quelques points d'astronomie*; ibid.; — *la Méthode de déterminer les longitudes des lieux de la terre par les observations des satellites de Jupiter, vérifiée et expliquée*; ibid.; — *Observations de l'éclipse de lune arrivée le* 15 *mars* 1699; dans les *Mémoires de l'Académie*, 1699; — *Du retour des comètes*; ibid.; — *Observations de l'éclipse du soleil du* 13 *septembre* 1699, et *Réflexions sur cette éclipse*; ibid.; — *Réflexions sur des observations faites en Bothnie*; dans les *Mémoires de l'Académie*, 1700; — *Comparaison des observations de la comète de* 1699, *faites à la Chine par le P. de Fontenay, avec celles qui ont été faites à Paris*; dans les *Mémoires de l'Académie*, 1701; — *Observation de la conjonction de la Lune avec l'œil du Taureau, Aldebaran, le* 19 *août* 1699; ibid.; — *Observation de l'éclipse de lune du* 22 *février* 1701; ibid.; — *Comparaison des phases principales de l'éclipse de lune du* 22 *février* 1701, *observées en diverses villes de l'Europe*; ibid.; — *Taches dans le Soleil, observées le* 2 *mars* 1701; ibid.; — *de la Méridienne de l'Observatoire royal prolongée jusqu'aux Pyrénées*; ibid.; — *des Taches observées dans le Soleil en novembre* 1700, *en mai, octobre et novembre* 1701; ibid.; — *de la Correction grégorienne des mois lunaires ecclésiastiques*; ibid.; — *Comparaison des mesures itinéraires anciennes avec les modernes*; dans les *Mém. de l'Acad.*, 1702; — *Réflexions sur l'observation d'un nouveau phénomène, faite à Rome le* 2 *mars* 1702; ibid.; — *Comparaison des premières observations de la comète du mois d'avril* 1702, *faites à Rome et à Berlin*; ibid.; — *Comète vue à l'embouchure du Mississipi en février et mars* 1702; ibid.; — *Observation de l'éclipse de lune du* 3 *janvier* 1703; dans les *Mém. de l'Acad.*, 1703; — *Observation de la même éclipse, faite à Rome par MM. Bianchini et Maraldi, comparée à celle qui a été faite à Paris*; ibid.; — *les Observations de l'équinoxe du printemps de* 1703, *comparées avec les plus anciennes*; ibid.; — *des Équations des mois lunaires et des années solaires*; dans les *Mém. de l'Acad.*, 1704; — *Observation de l'éclipse de lune du* 17 *juin* 1704; ibid.; — *Occultation de Jupiter par la Lune, observée en plein jour*; ibid.; — *Conjonction de Jupiter avec la Lune, observée le* 24 *août* 1704; ibid.; — *Observation de l'éclipse de lune du* 10 *décembre* 1704; — *Réflexions sur les observations des satellites de Saturne et de son anneau*; dans les *Mémoires de l'Académie*, 1705; — *Réflexions sur des observations du P. Laval, jésuite*; dans les *Mém. de l'Académie*, 1706; — *Observations d'une co-*

mète qui a commencé à paraître en mars 1706; ibid.; — *Observations de l'éclipse de lune du* 28 *avril* 1706; ibid.; — *Réflexions sur cette éclipse;* ibid.; — *Observation de l'éclipse de lune du* 17 *avril* 1707; dans les *Mém. de l'Académie*, 1707; — *de la Conjonction écliptique de Mercure avec le Soleil, arrivée le* 5 *mai* 1707; ibid.; — *des Irrégularités de l'abaissement apparent de l'horizon de la mer;* ibid.; — *Réflexions sur les observations de Mercure;* ibid.; — *Observation d'une comète qui a paru le* 28 *novembre* 1707; ibid.; — *Réflexions sur la comète qui a paru sur la fin de* 1707; dans les *Mémoires de l'Académie,* 1708; — *Observation de l'éclipse de Vénus par la Lune, le* 28 *février* 1708; ibid.; — *Observation de l'éclipse de lune du* 5 *avril* 1708; ibid.; — *Observation du passage de la Lune par les étoiles méridionales des Pléiades, le* 10 *août* 1708; ibid.; — *Réflexions sur l'observation d'une comète qui a paru à la fin de novembre* 1707, *faite à Bologne par MM. Manfredi et Stancari;* ibid.; — *Observation de l'éclipse du soleil du* 14 *septembre* 1708; ibid.; — *Réflexions sur les éclipses du soleil et de la lune de septembre* 1708; ibid.; — *du Mouvement apparent des planètes à l'égard de la terre;* dans les *Mémoires de l'Académie*, 1709; — *Observations de l'éclipse de lune du* 13 *février* 1710; ibid., 1710; — *Observation de l'éclipse de soleil du* 15 *juillet* 1711; ibid., 1714; — *Observation de l'éclipse de lune du* 29 *juillet* 1711; ibid. La réunion de ces travaux en un corps d'ouvrage serait le meilleur monument à élever à la gloire de Cassini.

F. H.

Vie de J.-D. Cassini, écrite par lui-même, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et à celle de l'Observatoire royal de Paris;* Paris, 1810, in-4° (p. 255-309). — Fontenelle, *Éloge de J.-D. Cassini.* — Nicéron, t. VII, p. 321; X, 236. — Lalande, *Bibliographie astronomique.* — Al. de Humboldt, *Cosmos*, t. III.

CASSINI (*Jacques*), astronome français, fils du précédent, né à Paris en 1667, mort dans sa terre de Thury le 16 avril 1756. Il fut reçu membre de l'Académie des sciences en 1694, et de la Société royale de Londres en 1696. Le recueil de l'Académie des sciences renferme de lui plusieurs mémoires importants, mais il est principalement connu par ses travaux relatifs à la détermination de la figure de la terre. Après avoir prolongé avec son père, en 1700, jusqu'au Canigou la mesure du méridien de Paris, et en avoir exécuté, en 1718, la partie septentrionale jusqu'à Dunkerque, il publia, en 1720, son livre *De la grandeur et de la figure de la terre;* Paris, in-4°. On a, en outre, de lui: *Réponse à la dissertation de M. Celsius sur les observations faites pour pouvoir déterminer la figure de la terre;* Paris, 1738, in-8°; — *Éléments d'Astronomie;* ibid., 1740, in-4°; ouvrage entrepris sur la demande du duc de Bourgogne, et traduit en latin par le P. Hell, professeur à Vienne; — *Tables astronomiques du soleil, de la lune, des planètes, des étoiles et des satellites;* ibid., 1740, in-4°.

Fouchy, *Éloge de J. Cassini*, dans l'*Hist. de l'Acad. des sciences.* — Hutton, *Mathem. and philos. Dictionary.* — Montucla, *Hist. des Mathémat.* — Delambre, *Hist. de l'Astronomie moderne.*

CASSINI DE THURY (*César-François*), astronome français, fils du précédent, né le 17 juin 1714, mort le 4 septembre 1784. Il n'avait pas vingt-deux ans quand il fut reçu à l'Académie des sciences comme adjoint surnuméraire. Les recueils de cette société contiennent beaucoup de mémoires de lui; mais un grand ouvrage qui porte le nom de sa famille fut surtout l'objet de ses soins. On avait formé le projet de faire une description géométrique de la France: le jeune Cassini conçut le plan plus étendu de lever le plan topographique du pays entier, et de déterminer par ce moyen la distance de tous les lieux à la méridienne de Paris et à la perpendiculaire de cette méridienne. Jamais on n'avait formé en physique une entreprise plus vaste et d'une utilité plus générale. Cassini eut la consolation de la voir presque entièrement achevée, et la gloire d'en avoir lui-même assuré le succès. Parmi les ouvrages de Cassini de Thury, nous citerons: *la Méridienne de l'Observatoire royal de Paris, vérifiée dans toute l'étendue du royaume, avec des observations d'histoire naturelle par Lemonnier;* 1744, in-4°; — *Additions aux tables astronomiques de Cassini;* 1756, in-4°; — *Relation de deux voyages faits en* 1761 *et* 1762 *en Allemagne, pour déterminer la grandeur des degrés de longitude, par rapport à la géographie et à l'astronomie;* 1763, in-4°; — *Relation de deux voyages faits en Allemagne, qui comprend les opérations relatives à la figure de la terre et à la géographie particulière du Palatinat, et à l'astronomie;* 1763, 1775, in-4°; — *Description d'un instrument pour prendre hauteur, et pour trouver l'heure vraie sans aucun calcul;* 1770, in-4°; — *Opuscules divers;* 1771, in-8°; — *Cartes des triangles de la France* (avec Maraldi); 1774, in-4°; — *Description géométrique de la terre;* 1775, in-4°; — *Description géométrique de la France;* 1784, in-4°.

Condorcet, *Éloge de César-François Cassini*, dans l'*Histoire de l'Académie royale des sciences.* — Montucla, *Histoire des Mathématiques.* — Hutton, *Mathematic. and philosoph. Dictionary.* — Quérard, *la France littéraire.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

***CASSINI** (*Jacques-Dominique*, comte DE), astronome français, fils du précédent, né à Paris le 30 juin 1747, mort le 18 octobre 1845. Il succéda à son père dans la place de directeur de l'Observatoire, termina en 1793 la *carte topographique de France,* commencée par son père. Cette carte, connue sous le nom de *carte de l'Académie* et de *carte de Cassini*, a 11 mètres de haut sur 11m,33 de largeur, et se compose de

180 feuilles à l'échelle de 1/86,400 : c'est l'ouvrage le plus beau et le plus complet qui existe dans ce genre. L'*Atlas national*, publié, à partir de 1791, par Dumas, n'en est que la réduction au tiers de l'échelle. L'assemblée nationale ayant ordonné, en 1790, la division de la France en départements, cette carte servit de type à ce travail, auquel Cassini lui-même eut une part importante. Membre de l'ancienne Académie des sciences, il fit partie de l'Institut dès la formation de ce corps. Arrêté en 1793 comme royaliste, et traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut assez heureux pour sauver sa vie; mais il perdit ses cuivres de la carte de France, qui n'avaient pas coûté moins d'un demi-million. Retiré du monde à son château de Thury depuis 1843, il publia encore vers la fin de sa vie un petit volume de poésies. Il mourut presque centenaire. Il a publié plusieurs ouvrages estimés, entre autres : *Voyage fait par ordre du roi en* 1768 *et en* 1769, *pour éprouver les montres marines de Jul. Leroy, avec le Mémoire sur la meilleure manière de mesurer le temps en mer, contenant la description de la montre à longitude, présentée au roi, le* 5 *août* 1766, *par Leroy aîné;* Paris, 1770, in-4°; — *Manuel de l'étranger qui voyage en Italie;* Paris, 1778, in-12; — *de l'Influence de l'équinoxe du printemps et du solstice d'été sur les déclinaisons et les variations de l'aiguille aimantée*, etc.; Paris, 1491, in-4°; — *Exposé des opérations faites en France en* 1787 *pour la jonction des observations de Paris et de Greenwich;* Paris, 1794, in-4°; — *Déclinaison de l'aiguille aimantée;* Paris, 1791, in-4°; — *Extraits des observations astronomiques et physiques faites par ordre de S. M. à l'Observatoire royal depuis* 1791 *jusqu'en* 1792; Paris, 1791-1792, in-4°; — *Mémoire pour servir à l'histoire des sciences et à celle de l'Observatoire royal de Paris, suivi de la vie de Jean-Dominique Cassini, écrite par lui-même*, etc.; Paris, 1810, in-4°. Enfin on a de J.-D. Cassini un grand nombre de mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des sciences. Parmi ces mémoires on remarque : *Observations et théorie de la comète qui a paru au mois d'août* 1769, *avec quelques réflexions sur les théories d'une même comète, établies dans différentes apparitions* (dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, ann. 1773); — *Observations de la disparition de l'anneau de Saturne, faites à l'Observatoire royal au mois d'octobre* 1773, (1778); — *Observation de l'Occultation de* α *du Taureau par la Lune, faite à l'Observatoire royal;* 1778; — *Mémoire sur l'Obliquité de l'écliptique, déterminée par les observations faites à l'Observatoire royal;* 1781; — *Observation du passage de Mercure sur le Soleil, faite à l'Observatoire royal de Paris le* 12 *novembre* 1782 (1785); — *Mémoires sur la température des souterrains de l'Observatoire royal;* 1788; — *Eclipses des satellites de Jupiter, et autres observations faites à Pernaldo par Maraldi* (1791).

Dictionnaire de la Conversation. — Quérard, *la France littéraire.* — Arnault, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

CASSINI (*Alexandre-Henri-Gabriel*, comte DE), magistrat et naturaliste français, fils du précédent, né à Paris le 9 mai 1784, mort du choléra le 16 avril 1832. Il commença ses études à Juilly; et, après la suppression de cet établissement, il les acheva dans la retraite de Thury près de Clermont (Oise), sous la direction de son père. Ce fut pendant son séjour à la campagne qu'il apprit à se passionner pour l'histoire naturelle, particulièrement pour la botanique. Les *Lettres sur la Botanique* de J.-J. Rousseau, et le *Spectacle de la Nature* de l'abbé Pluche, étaient ses lectures favorites. Il revint à Paris en 1794, entra au Dépôt de la guerre, et quitta son emploi pour suivre les cours de droit dès l'ouverture des écoles en 1804. Après la réorganisation judiciaire en 1810, il fut nommé membre du tribunal de première instance de la Seine, et devint successivement vice-président de ce tribunal, conseiller et président à la cour royale de Paris, député de l'arrondissement de Clermont (Oise), conseiller de la cour de cassation (section des requêtes), et pair de France le 19 novembre 1830. Il était, depuis 1827, membre de l'Institut (Académie des sciences). Alexandre Cassini ne suivit pas la carrière où sa famille s'était illustrée, et ne se sentit jamais, dit-on, aucun goût pour l'étude de l'astronomie; tous ses moments de loisir furent consacrés à la culture de la botanique, qui lui doit de précieuses découvertes. Il a fourni au recueil de l'Académie des sciences et à plusieurs journaux scientifiques (*Magasin encyclopédique, Dictionnaire des sciences naturelles*, etc.) un grand nombre de mémoires, dont les plus importants ont été réunis et publiés par lui, sous le titre d'*Opuscules phytologiques;* Paris, 1826, 2 vol. in-8°. On y remarque surtout un travail sur la classification des *synanthérées*, où il a établi beaucoup de genres nouveaux.

Gossin, *Notice sur Alex.-Henr.-Gab. de Cassini;* Paris, 1832. — Quérard, *la France littéraire.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CASSIODORE (*Magnus-Aurélius*). Deux Romains ont continué parmi les Ostrogoths la gloire du nom de leur peuple et la splendeur des lettres latines : l'un par une vie toute dévouée aux grands intérêts de sa nation, l'autre par le martyre qu'il souffrit même pour eux. Ces deux hommes sont Cassiodore et Boëce. Le premier a cela de remarquable qu'il n'a pas été moins apprécié par les hommes religieux et par les moines, que par les infidèles et par les hommes indifférents pour toute religion.

Né l'an 468 de notre ère, Cassiodore n'avait que vingt et un ans lorsque Théodoric, le puissant roi des Ostrogoths, l'éleva à la dignité de ministre de sa cassette et du trésor public (*co-*

mes privatarum et sacrarum largitionum). Cette marque de haute faveur étonnera moins sans doute, quand on saura que le père de Cassiodore avait déjà rempli ces fonctions sous Odoacre, et avait été nommé par Théodoric au gouvernement de la Sicile. Mais si la chute d'Odoacre fut fâcheuse pour le père, qui, sous le règne du roi des Hérules, avait été investi des premières charges de l'État, elle ne le fut aucunement pour le fils. Celui-ci possédait des biens considérables en Sicile; et en Calabre des villes entières, une quantité de villages et d'immenses régions, habitées et exploitées seulement par ses colons et ses fermiers, lui appartenaient. Son père, comme tant d'autres sénateurs et comme l'Église elle-même, avait déjà possédé de grands biens dans les mêmes contrées, et par son influence il avait puissamment contribué à la soumission de ces provinces. Théodoric respecta leurs lois et leurs coutumes, et protégea leurs propriétés. Mais il ne pouvait le faire efficacement que par le secours de la science et de l'expérience des Latins; il trouva l'une et l'autre dans Cassiodore. Celui-ci, mis en évidence par le rang, les dignités et la fortune immense de son père, et d'ailleurs lui-même adroit courtisan, sut plaire au nouveau maître de l'Italie, habile à distinguer le vrai talent. Plusieurs envois de chevaux provenant de ses nombreux haras de la Calabre, faits par Cassiodore; ses soins à en conserver et à en propager la noble race, lui concilièrent bientôt toute la bienveillance de son nouveau souverain. Odoacre, en mettant fin à l'empire romain l'an 476, n'avait pas renversé les anciennes institutions : Théodoric, en le détrônant douze années plus tard, les remplaça, il est vrai, par d'autres; mais, pour éviter une révolution orageuse, il chercha à fondre avec prudence les anciennes lois dans les nouvelles. Il eut recours au talent de Cassiodore pour l'exécution de ce projet; et, connaissant l'influence que des phrases bien tournées exerçaient sur les Romains, il se servit de la plume de son savant ministre pour rédiger les lois avec élégance. A cheval, aux côtés du roi, Cassiodore lui faisait des rapports sur les affaires les plus importantes; puis dans le silence de la nuit il rédigeait les décisions que ce prince se contentait de parapher. Durant tout le règne de Théodoric, Cassiodore fut presque seul chargé de la direction des affaires; et telle était son influence, que la fille du roi reçut une éducation tout à fait romaine, qu'à son tour elle voulut donner à son jeune fils, au grand déplaisir des Goths, qui voyaient avec peine les mœurs des vaincus prendre le dessus sur les mœurs des vainqueurs. Cependant Cassiodore échappa aux soupçons de Théodoric, qui dans ses derniers jours ternit la gloire de son règne en prêtant l'oreille aux dénonciations que la calomnie portait contre de nobles sénateurs, contre Symmaque, Boëce et autres, et en livrant ces victimes aux persécutions, à l'exil et à la mort. L'âge avait beaucoup contribué à rendre soupçonneux le grand roi; mais il n'ignorait pas non plus que beaucoup de fanatiques orthodoxes, tolérés et protégés par lui, le haïssaient comme arien, et qu'ils entretenaient des correspondances secrètes avec la cour de Byzance, méprisable, il est vrai, mais qui avait le grand mérite d'être orthodoxe comme eux.

Après la mort de Théodoric en 525, Amalasonte, sa fille, veuve depuis quelque temps, lui ayant succédé au nom de son jeune fils Athalaric, Cassiodore, à qui elle confia les rênes de l'État, déploya dans ces circonstances difficiles son habileté ordinaire. Cependant les Goths ne lui en tinrent pas compte. Ils voyaient avec dépit leur régente, qui vivait suivant les mœurs romaines, abandonner l'administration du royaume à un Romain, et s'indignaient de l'éducation encore toute romaine qu'elle faisait donner à leur futur souverain. Ils exigèrent qu'on le laissât prendre part aux amusements des jeunes Goths de son âge, et bientôt les excès du jeune prince le précipitèrent dans une tombe prématurée. Cassiodore était alors dans toute la vigueur de l'âge; et, malgré la tendance théologique de l'époque, à laquelle il se laissait aussi entraîner, il n'avait pas encore renoncé aux affaires et aux plaisirs du monde. C'est à cette période qu'appartiennent les principaux travaux politiques qu'il publia plus tard pour l'instruction de ses concitoyens, et dans lesquels MM. Naudet, Sartorius et Manso ont puisé les matériaux de leurs ouvrages sur l'état politique et l'administration de l'empire des Ostrogoths en Italie. Amalasonte, toujours en butte à la haine de ses compatriotes, avait contracté avec la cour grecque des liens d'amitié que l'habile correspondance de Cassiodore resserrait de plus en plus; car, en cas de besoin, il voulait lui ménager ainsi la protection de l'empire grec contre ses propres sujets. Les Goths avaient forcé la reine d'accepter comme corégent et comme successeur d'Athalaric Théodat, son plus proche parent, et le chef de la famille royale. L'avénement de ce prince au pouvoir rendit la position de Cassiodore plus difficile et plus pénible. Théodat commença par éloigner Amalasonte du gouvernement, et peu de temps après (534) il la fit assassiner. Cassiodore, toujours à la tête des affaires, eut alors la mission délicate de défendre les intérêts des Romains contre les envahissements toujours croissants des Goths. Cependant, pour ne point abandonner ses compatriotes dans une crise aussi pressante, et pour empêcher que leur civilisation ne fût étouffée par les Barbares, il resta attaché à Théodat comme il l'avait été à Amalasonte; et, comme celle-ci, Théodat se vit obligé de réclamer l'intervention de l'empire grec contre ses propres compatriotes. Cassiodore continuait donc avec Constantinople une correspondance si odieuse aux Goths. Au moment où Justinien menaçait l'Italie d'une restauration, et où Bélisaire, débarquant sur les côtes de Reggio,

appelait aux armes les Romains pour se débarrasser de leurs vainqueurs, le ministre de Théodat lui fit les plus brillantes propositions. Toujours infatigable, il se jeta alors entre tous les partis; et, tandis qu'il sauvait les Romains de l'anéantissement inévitable dont les menaçaient les Goths, ses lettres suppliaient les Grecs d'avoir pitié de sa malheureuse patrie. Depuis lors jusqu'à l'assassinat de Théodat en 537, et même jusque sous Vitigès, que les Goths, également irrités contre les Grecs et les Romains, n'avaient placé sur le trône que pour le mettre à leur tête dans la lutte sanglante qui se préparait, Cassiodore avait continué des efforts de jour en jour plus difficiles. Mais l'année suivante (538), lorsque les Grecs et les Goths, les Barbares et toutes les hordes sauvages dont se composait l'armée impériale, inondèrent la malheureuse Italie et y portèrent tous les fléaux d'une guerre désastreuse, qui ne devait s'éteindre que dans le sang et sous des monceaux de ruines, l'illustre Romain reconnut l'impossibilité d'être plus longtemps utile à sa patrie, et se démit enfin de ses charges. Mais il chercha alors à rendre des services d'un autre genre-à cette même patrie, à son époque, et à la postérité.

Un premier coup d'œil jeté sur la correspondance de Cassiodore suffit pour nous montrer toutes les difficultés qu'entraînaient les hauts emplois sous Théodat et Vitigès. Chargé de disculper officieusement auprès de l'empereur Justinien le meurtre que son maître, le lâche Théodat, avait commis sur Amalasonte, à laquelle il avait dû tant de bienfaits et tant de témoignages d'estime, le même homme qui avait rendu des services d'un genre si différent au grand Théodoric se vit en outre obligé d'écrire de sa main les réquisitions dont on frappait les différentes parties de l'Italie pour alimenter la cuisine et le cellier du misérable Théodat. Ses lettres ne dissimulent pas qu'il rougissait de honte à l'idée de servir les plaisirs impurs d'un tel maître; ou du moins on peut tirer cette conclusion des frais d'éloquence qu'il faisait pour donner aux exigences d'un vil débauché l'apparence de besoins inséparables du rang suprême et de dépenses indispensables. Lors du débarquement des Grecs, le roi n'avait encore pris aucune mesure pour mettre Rome en état de défense; mais, craignant les Romains autant que l'ennemi, il entoura la ville d'une armée de Goths prête à réprimer toute tentative de révolte. Tour à tour on voit alors Cassiodore tranquilliser ses compatriotes, et négocier avec Justinien des conventions déshonorantes pour son maître, assez lâche pour envoyer à l'empereur, à l'insu de ses compatriotes, le sénat et l'évêque de Rome porteurs des plus humbles supplications, et chargés d'interposer leur garantie. Il lève en même temps des impôts exorbitants pour apaiser les murmures de l'armée, et préserver le pays des excès de la soldatesque, qu'il sait maintenir dans le devoir. Obligé de doubler, de tripler les impôts, il avait à prescrire aux employés du fisc et à leurs agents militaires les ménagements à prendre dans des temps déjà si malheureux, et à veiller à ce qu'ils remplissent avec modération leurs devoirs, si cruels pour la population. Cependant le plus terrible coup qui dut frapper sa belle âme, ce fut lorsqu'au nom de son maître il se vit obligé de mendier l'assistance des Francs.

La seconde période de sa vie, si importante pour l'étude du moyen âge, commença en 538, après la capitulation de Vitigès. Alors il obtint la permission de se retirer dans ses vastes domaines de la Calabre, et il employa ses richesses à fonder dans les environs de Squillace, sa ville natale, un vaste établissement monastique. Malheureusement pour lui, il atteignit un âge assez avancé pour voir que tout le bien qu'il avait fait comme ministre, Rome elle-même, sa ville chérie, et l'Italie, tout fut entraîné par le torrent de la guerre... Un triste et vaste désert fut tout ce qui resta. Néanmoins, ce que Cassiodore a créé lorsqu'il fut entré dans la vie religieuse a survécu à tant de désastres; et les règles qu'il prescrivit à ses moines eurent une bienfaisante influence sur les sciences, qui se réfugièrent alors dans le silence des cloîtres. Dans ce temps de désolation générale, la religion opéra ce que n'auraient jamais pu produire les lois les plus sages et le gouvernement le mieux combiné. Cassiodore nous apprend dans ses lettres que tout ce qui, de l'ancienne population de l'Italie, échappa au fer et à la flamme trouva un refuge dans les cloîtres et les églises, sous la protection de la crainte qu'inspiraient ces lieux saints. En ne voyant Cassiodore, dans le pillage d'une ville ou dans toute autre calamité publique, ne s'occuper souvent que de moines et de religieuses, ou d'églises et d'objets sacrés, on le croirait entraîné par un fanatisme intolérant; et cependant la suite a prouvé que toute la civilisation de l'antiquité, avec ses arts et ses sciences, n'a été conservée que grâce aux fondations du christianisme, et par ces mêmes ecclésiastiques qui paraissaient si hostiles à l'antiquité.

Ainsi s'accomplit ce miracle de la Providence, dont la puissante volonté fit succéder la lumière aux ténèbres, et surgir un nouvel édifice du sein des ruines. L'établissement que fonda Cassiodore à Squillace, et plus encore la règle qu'il prescrivit aux moines et aux clercs qui le suivirent dans cette retraite, règle qui plus tard, dans le moyen âge, fut vénérée comme l'expression de la sagesse chrétienne, font connaître les moyens par lesquels fut opéré ce prodige. En effet, Cassiodore n'exigeait pas seulement de ses moines de pieuses pratiques, de l'instruction théologique et des études consciencieuses, mais il leur recommandait surtout la culture de leurs champs, de leurs jardins et de leurs vergers. Protégés par cette crainte religieuse, commune aux Grecs comme aux Goths, ils suivirent à Squillace les

préceptes des anciens sur l'agriculture, et s'y adonnèrent avec zèle. Ces connaissances, appuyées sur l'expérience, furent importées plus tard en Angleterre et dans le pays de Galles par les moines qui s'y établirent; et lorsque des religieux anglais et italiens vinrent ensuite prêcher le christianisme aux Germains et la pénitence aux Francs, dont les mœurs se corrompaient sous les Mérovingiens, ils dotèrent les couvents qu'ils fondèrent dans ces différentes contrées non-seulement des préceptes de Cassiodore, mais aussi de toute l'expérience et de toutes les connaissances que ces disciples avaient conservées des temps anciens. Cassiodore raconte avec tristesse comment, à l'époque où il se trouvait à la tête du gouvernement, pendant que florissaient encore la jurisprudence, la rhétorique, la politique et la philosophie, il avait vu la négligence qu'on mettait à allier à l'éducation chrétienne, surtout des ministres de la religion, une instruction plus générale. Il croyait qu'après la disparition de toute autre connaissance, et dans un temps où la théologie seule régnait sur les ruines des lettres et des sciences, il était doublement nécessaire de réunir des notions générales aux études théologiques. Cassiodore a résumé ses préceptes dans son petit ouvrage *de Institutione divinarum litterarum*, et ces préceptes furent adoptés plus tard par Benoît de Nursie, fondateur de l'ordre des Bénédictins, qui en fit une règle de conduite pour ses religieux. Les premiers et les meilleurs bénédictins s'y sont religieusement conformés. Ce livre est déjà un précis de toute la scolastique du moyen âge, et l'on y indique le moyen de concilier l'étude de plusieurs branches des humanités avec les pieux exercices auxquels on se livrait à certaines heures et en certains jours. Cassiodore enseigne aux hommes religieux qu'il avait appelés près de lui dans une belle et fertile contrée, auxquels il avait ouvert un riant asile, et pour lesquels il avait formé une bibliothèque choisie des débris de celle qu'il avait possédée à Rome; il enseigne, disons-nous, à ces hommes comment, sans perdre de vue les pratiques ascétiques qui font la base de l'institution, ils pouvaient acquérir une culture intellectuelle suffisante. Ces instructions font l'objet de toute la première partie de son livre. La seconde renferme l'analyse des différentes connaissances humaines. Les 24 premiers chapitres traitent donc des sciences théologiques, et au 25e commencent les instructions qui se rapportent aux sciences profanes, que Cassiodore recommande, dans le chapitre précédent, à ses religieux, et conséquemment à tout le moyen âge. Les connaissances dont il parle ont formé, pendant tout le moyen âge, la base de l'enseignement et de la classification de la science, telle qu'elle fut suivie dans toutes les écoles catholiques jusqu'au dix-huitième siècle. C'est là ce qu'on appelait le *trivium* et le *quadrivium*. La géographie n'y est pas plus oubliée que les autres études, et il indique constamment des ouvrages dans lesquels on pouvait puiser sur une matière donnée des notions plus approfondies. Il dit à ses disciples, et ceci devait être de la plus haute importance dans le moyen âge, où son livre était regardé presque comme une loi divine, « que, bien que les travaux de la terre et les soins qu'on donne aux bestiaux pussent avoir en eux-mêmes quelque chose de mondain, ils prenaient cependant un caractère tout à fait céleste quand le moine qui s'y adonnait y trouvait les moyens d'offrir l'hospitalité aux voyageurs et de soulager les malades. » Quant aux pratiques religieuses des moines, il n'en prescrit aucune; mais il renvoie le lecteur au livre de Cassien, *de Institutione fidelium monachorum*. En revanche, il recommande aux moines, comme un des exercices matériels les plus utiles, de s'appliquer à transcrire des livres, et les exhorte à mettre le plus grand soin à copier correctement. Il les invite à se familiariser à cet effet avec les règles de l'orthographe, et leur indique les ouvrages qui peuvent les guider. Il leur donne enfin ses vues sur la grammaire, la rhétorique et la dialectique (le *trivium*), ainsi que sur l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie (le *quadrivium*).

Les autres écrits de Cassiodore sont en partie théologiques, comme son histoire ecclésiastique et sa version des Psaumes, ouvrages indignes de son nom, qu'il composa dans sa vieillesse (de quatre-vingt à quatre-vingt-dix ans), et qui sont en partie historiques. Sa chronique n'est remarquable que par l'usage qu'on en fit dans le moyen âge. Ce n'est d'ailleurs qu'un aride répertoire de dates et de noms, plein d'erreurs et d'inexactitudes. Son histoire des Goths, en douze livres, n'est pas arrivée jusqu'à nous; et ce n'est probablement pas une grande perte pour l'histoire; car l'extrait que nous en possédons, et qui est dû à Jordanès ou Jornandès, nous prouve qu'elle est à peu près écrite de la même manière et dans les mêmes vues que celle des Lombards de Paul Warnefried, à cela près qu'il y avait moins de poésie que dans cette dernière. Cassiodore ne s'appuie point, comme l'historien des Lombards, sur des chants populaires et sur des traditions poétiques; mais il cherche néanmoins à montrer l'histoire des Goths sous le jour le plus brillant, sans s'inquiéter toujours de la vérité des faits, ou même de la vraisemblance de ce qu'il raconte.

Les lettres politiques et les rescrits de Cassiodore, qu'il publia sous le titre de *Varia* (Mélanges), sont ce qu'il a laissé de plus important pour l'histoire. C'est presque exclusivement à cette source qu'on peut puiser ce qui nous est connu de la situation et des mœurs des Romains sous la domination des Goths. Un style plein de recherche et de subtilités qui rendent quelquefois inintelligibles les choses les plus simples en elles-mêmes, des tournures et des phrases am-

bitieuses et forcées, prouvent clairement la décadence du bon goût; mais, d'un autre côté, la langue est pure et correcte, les observations ne manquent ni de finesse ni de profondeur, et excitent souvent la surprise. Comme Cassiodore passait dans le moyen âge, et même plus tard, pour une espèce de Père de l'Église, et comme son goût répondait à celui d'une époque où tout était allégorie et symbole, et où rien ne rappelait plus la simplicité des Grecs, on ne doit pas s'étonner de retrouver le cachet de son style dans toutes les correspondances politiques et dans tous les travaux des hommes d'État du moyen âge, surtout de ceux qui appartenaient au clergé, et même encore dans les écrits de Pierre des Vignes.

Le même homme qui, à peine âgé de huit ans, avait vu Odoacre mettre fin à l'empire romain d'Occident, le même devant qui avait croulé, plus tard, l'empire d'Odoacre et celui des Goths, assista aux victoires des Grecs et à l'affreuse irruption des Lombards. Il nous dit, dans la préface de son *Traité de l'orthographe*, que c'est à l'âge de quatre-vingt-treize ans, après avoir terminé sa version des Psaumes et d'autres livres théologiques, qu'il commença ce nouveau travail.

Les *Œuvres* de Cassiodore furent imprimées en 1679, à Rouen, en 2 vol. in-fol. (éd. de Garet); mais en 1721 le marquis Maffei publia à Vérone un ouvrage inédit du même auteur (*Complexiones*, ou Réflexions sur les Épîtres, sur les Actes des Apôtres et sur l'Apocalypse), et il parut alors en 1729, à Venise, une nouvelle édition des œuvres complètes. La *Vie de Cassiodore*, composée par le père de Sainte-Marthe, jésuite, a été imprimée à Paris en 1694 (près de 600 pages in-12). On trouve aussi tous les principaux événements de sa vie dans l'ouvrage remarquable de M. Manso, écrit en allemand, et intitulé *Histoire des Ostrogoths* (Breslau, 1824, in-8°). [Le professeur SCHLOSSER, de Heidelberg, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Meller, *Dissertatio de Marc.-Aur. Cassiodoro*; Altorf, 1686. — Sainte-Marthe, *Vie de Cassiodore*; Paris, 1694. — Orelli, *Cassiodore, conservateur des livres de l'antiquité latine*; Paris, 1841. — De Buat, *Leben Cassiodor's*, dans le premier vol. des *Mémoires de l'Académie royale de Munich*. — Ritter, *Histoire de la Philosophie chrétienne*, t. II, p. 544 et suiv.

CASSITO (*Jean-Antoine*), jurisconsulte et littérateur italien, né à Bonito (principauté ultérieure) le 18 avril 1763, mort à Naples en 1822. Il se fit remarquer de bonne heure par ses talents pour la poésie, et par ses rapides progrès dans l'étude de la jurisprudence. Ses principaux ouvrages sont : une traduction italienne du *Manuel d'Épictète*, suivie d'un *Abrégé de la morale de Confucius*; Naples, 1781, in-8°; — Notes sur le *Traité de Fr.-Jo. de Angelis; — de Delictis et pœnis*; ibid., 1783, in-4°; — trois éditions de trente-deux nouvelles fables attribuées à Phèdre, et tirées d'un manuscrit de Perotti; ibid., 1808, 1809 et 1811, in-8° : Cassito doit surtout sa réputation à cette découverte, dont Janelli lui contesta l'honneur; — plusieurs dissertations sur divers objets d'antiquité, insérées dans le *Giornale enciclopedico napoletano*.

Giustiani, *Notice sur J.-A. Cassito*, dans les *Scrittori legali*. — Tipaldo, *Biographia degli Italiani illustri*.

CASSITO (*Louis-Vincent*), théologien et antiquaire italien, frère du précédent, né à Bonito en 1765, mort le 1er mars 1822. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et devint prieur du grand couvent de Naples; il fut aussi doyen de l'université de Naples. Ses principaux ouvrages sont : *Institutiones theologicæ*; 4 vol. in-8°; — *Liturgia dominicana*; 2 vol. in-8°; — *Atti sinceri del martire di Cuma, S. Massimo*; — des dissertations sur des objets d'antiquité; — des discours académiques, des panégyriques et des oraisons funèbres, en latin et en italien.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*.

CASSIUS, nom d'une *gens* romaine divisée en deux branches, les *Viscellinus* et les *Longinus*. Les principaux personnages de cette grande famille sont, dans l'ordre chronologique :

CASSIUS VISCELLINUS (*Spurius*), personnage consulaire romain, mort en l'an 485 avant l'ère chrétienne. Il fut trois fois consul, et obtint deux fois les honneurs du triomphe : son premier consulat date de l'an 502; il eut alors pour collègue Opiter Virginius Tricostus. Au rapport de Denys d'Halicarnasse, il défit les Sabins près de Cures, et les vaincus furent obligés de demander la paix, et d'abandonner aux Romains une partie de leur territoire. Tite-Live ne fait pas mention de cette victoire; seulement il dit que les deux consuls firent la guerre aux Aurunces et prirent Pometia. L'année suivante, 501 avant J.-C., Cassius fut nommé général de la cavalerie sous la dictature de Lartius Flavius. Après la bataille du lac Régille, en 498 ou 496 avant J.-C., il demanda, dit-on, au sein du sénat, la destruction des villes latines; et en 498 il devint consul pour la seconde fois, avec Postumus Cominius Auruncus. C'était à l'époque de la retraite du peuple sur le mont Sacré. Il conclut alors une ligue avec les Latins; et pendant que son collègue marchait contre les Volsques, il resta à Rome pour la ratification de ce traité. Dans la même année, il consacra les temples de Cérès, de Bacchus et de Proserpine. En 486, durant le troisième consulat de Cassius avec Proculus Virginius Tricostus Rutilus, il marcha contre les Volsques et les Herniques, qui prévinrent les hostilités en demandant la paix. Cassius obtint une seconde fois les honneurs du triomphe, ainsi que le constatent les fastes Capitolins. Il conclut un traité avec les Herniques, de même qu'avec les Latins; et l'assertion de Tite-Live que Cassius priva les Herniques des deux tiers de leur pays, est au moins douteuse. Il est plus probable, au contraire, que, suivant la politique habituelle des vainqueurs, ils furent mis sur un pied d'égalité avec les Romains et les Latins. A cette époque

Cassius proposa cette première loi agraire à laquelle s'attacha son nom : c'était sans doute, sous une forme nouvelle, une loi ancienne de Servius Tullius : elle tendait à faire partager entre les plébéiens, les Latins et les Herniques compris, les terres conquises. Les patriciens, à la tête desquels se mit l'autre consul Virginius, firent la plus violente opposition au projet mis en avant par Cassius. La loi passa, mais ne reçut pas d'exécution. L'année suivante, 485, Cassius, accusé d'avoir aspiré au pouvoir suprême, fut condamné à mort ; la manière dont il subit cet arrêt est racontée diversement : il fut décapité, au rapport des uns ; précipité de la roche Tarpéienne, selon d'autres. D'après Valère-Maxime, il eut pour dénonciateur et pour juge son propre père. Fut-il réellement coupable ? c'est ce qu'on ne saurait affirmer. D'après Dion Cassius, il était innocent. Tous les autres écrivains le jugent coupable.

Tite-Live, II, 17, 22, 25, 26, 41 ; I, 43. — Dion Cassius, *Fragments*. — Pline, *Hist. natur.*, XXXIV, 6. — Denys d'Halicarnasse, VIII, 68, 80. — Niebuhr, *Histoire romaine*. — Florus, I, ch. 26.

CASSIUS LONGINUS (*Quintus*), tribun des soldats, vivait en l'an 252 avant J.-C. Il fut chargé par le consul Aurélius Cotta de bloquer Lipari, avec ordre d'éviter une bataille rangée. Comme il transgressa cette injonction, il fut privé de son commandement, battu de verges, et envoyé dans une légion comme simple soldat.

Zonaras, VIII, 14.

CASSIUS LONGINUS (*Quintus*), consul, mort durant son consulat en l'an 164 avant J.-C. Il avait été préteur en l'an 167, et chargé de conduire à Albe le roi Persée. On l'a souvent confondu avec Caius-Cassius Longinus, qui fut censeur avec Messala.

Fasti Capitolini. — Tite-Live, XIV, 16, 35, 42.

CASSIUS LONGINUS (*Caius*), vivait en l'an 154 avant l'ère chrétienne. En 173 il fut un des décemvirs chargés de la répartition du territoire ligurien, et en 171 il fut consul avec P. Licinius Crassus. On lui confia le gouvernement des provinces italiennes et de la Gaule Cisalpine. Il voulut alors prendre part à la guerre de Macédoine, et s'efforça d'atteindre ce pays par l'Illyrie ; mais ayant reçu du sénat la défense d'aller plus loin, il revint en Italie. L'année suivante, pendant qu'il était lieutenant d'Hostilius Mancinus en Macédoine, il fut accusé devant le sénat, par les envoyés du roi gaulois Cincibilus, et par les Istriens, les Yapides et les Carniens, de les avoir traités en ennemis lorsqu'il voulut pénétrer en Macédoine. Sa conduite fut blâmée par le sénat, qui cependant ne donna pas de suite à l'affaire, attendu l'absence de Cassius. Celui-ci fut censeur avec Valérius Messala en l'an 154. Durant leur magistrature, ils firent construire un théâtre, dont le sénat, sur la proposition de Scipion Nasica, ordonna la démolition, comme portant atteinte à la morale publique. Cassius dirigea une accusation contre M. Caton : la défense prononcée alors par celui-ci existait encore au temps d'Aulu-Gelle.

Tite-Live, XLII, 4, 28, 32 ; XLIII, 1, 5 ; *Epitome*, 48. — Orose, IV, 20. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 3 ; XVII, 25. — Velléius Paterculus, I, 15. — Valère-Maxime, II, 4, § 2. — Orose, IV, 20, 21. — Cicéron, *pro Domo*, 50, 53. — Appien, *Bell. civ.*, I, 28. — Saint Augustin, *de Civ. Dei*, I, 31.

CASSIUS LONGINUS RAVILLA (*Lucius*), second fils de Quintus Cassius Longinus, mort en l'an 107 avant J.-C. Il fut surnommé *Ravilla*, à cause de la couleur particulière de ses yeux (*ravi oculi*). Tribun du peuple en l'an 137, il proposa la seconde loi tabellaire (*Tabellaria*), en vertu de laquelle le suffrage par écrit devait remplacer dans les jugements criminels le suffrage oral ; la première avait été présentée par Gabinius en l'an 139. La proposition de Cassius fut mal accueillie par les patriciens, dont elle diminuait l'influence. En 127, Cassius fut nommé consul avec Cornélius Cinna, et en 125 censeur, en même temps que Cnéius Servilius Cœpio. Leur magistrature fut marquée par une sévérité peu ordinaire : témoin la condamnation de Lépidus Porcina, pour s'être fait bâtir une maison réputée splendide. Cassius Longinus Ravilla, en particulier, était si rigoureux, que son tribunal fut appelé l'*Écueil des coupables* (*Scopulus reorum*). Mais cette rigueur n'allait pas jusqu'à l'injustice. Dans les affaires qui lui étaient soumises Cassius Ravella recherchait, dit-on, avant tout, l'intérêt qui les avait fait naître. Cette réputation d'intégrité lui valut d'être chargé par le peuple, en l'an 113, d'instruire une seconde fois le procès des vestales Licinia et Marcia, accusées d'inceste et acquittées à tort par les pontifes, tandis qu'ils avaient condamné une autre vestale, Æmilia. Cassius Ravilla les condamna toutes sans distinction, et enveloppa dans la condamnation d'autres personnes. Mais ce jugement fut mal accueilli par le peuple, comme beaucoup trop rigoureux.

Festus, au mot *Ravi*. — Cicéron, *de Legibus*, III, 16 ; *Brutus*, XXV, *pro Roscio*. — Dion Cassius, *Frag.*, 92. — Tite-Live, *Epit.* — Smith, *Dictionary of Greek and Rom. Biography*.

CASSIUS LONGINUS (*Lucius*), fils de Lucius Cassius Ravilla, vivait en 104 avant l'ère chrétienne. Opposé aux patriciens, il proposa maintes lois en vue de diminuer leur pouvoir. C'est ainsi qu'il fit décider que tout sénateur condamné ou privé d'un commandement par le peuple ne pourrait plus siéger au sénat. Cette loi était surtout dirigée contre Servilius Cœpio, ennemi personnel de Cassius, et qui avait été destitué par le peuple, après avoir été vaincu par les Cimbres.

Smith, *Dict. of Greek and Rom. biog.*

CASSIUS LONGINUS (*Lucius*) (1), fils de Quintus Cassius Longinus, mort en l'an 107 avant J.-C. Il fut préteur en l'an 111, puis envoyé en Numidie pour en ramener Jugurtha à Rome. Il donna sa parole à ce fameux ennemi des Ro-

(1) Il a été confondu à tort avec Cassius Ravilla, qui n'eut aucune relation avec Jugurtha.

mains, qu'il aurait la vie sauve; et telle était la réputation d'intégrité de Cassius que Jugurtha regarda cette promesse comme émanant de la foi publique. Cassius, fut consul en l'an 101 avec C. Marius, et envoyé dans la Gaule pour s'y opposer aux Cimbres. Il fut tué par les Helvétiens dans le voisinage de Tigurinum.

César, *Bellum Gall.*

CASSIUS LONGINUS (*Caius*), fils de Cassius Ravilla et frère de Lucius Cassius, vivait en 96 avant J.-C. Il fut consul avec Domitius Ahénobarbus, quoiqu'il n'eût été ni tribun ni édile.

Cicéron, *pro Plancio*, 21.

CASSIUS (*Lucius*), proconsul de Pergame, vivait vers 88 avant J.-C. Il gouvernait la province de Pergame à l'époque où Mithridate s'empara de la Cappadoce, dont le roi fugitif demanda du secours aux Romains. Ceux-ci, engagés dans la guerre sociale, envoyèrent en ambassade au roi de Pont M. Aquilius et quelques autres; et Cassius fut chargé d'appuyer cette ambassade avec un corps de troupes. A la suite des hostilités qui s'engagèrent, Aquilius tomba aux mains du roi de Pont, et Cassius se réfugia à Apamé. On n'entendit plus ensuite parler de lui.

Appien, *Mithridate*, XV-XXI. — Tite-Live, *Epitome*, LXXVI, LXXVII, LXXVIII.

CASSIUS HEMINA (*Lucius*), historien romain, vivait l'an 146 avant J.-C. C'était vers l'époque de la destruction de Carthage et de Corinthe. Il composa un ouvrage que les écrivains qui le mentionnent appellent *Annales* ou *Histoires*. Il n'en reste que le titre du quatrième livre, appelé par Priscien : *Bellum punicum posterius*. Pline, Aulu-Gelle, Servius et Nonius citent également ces Annales, qui s'étendaient depuis les temps les plus reculés de l'histoire romaine jusqu'aux faits contemporains de l'auteur. Krause a fait une collection des passages de Cassius Hémina cités par les auteurs.

Krause, *Vitæ et Frag. vet. hist. roman.*, p. 155 — 166. — Priscien, VII, 767, éd. Putsch. — Pline, *Hist. nat.*, XIII, 13; XXIX. — Macrobe, *Satires*. — Aulu-Gelle, XVII.

* **CASSIUS LONGINUS VARUS** (*Caius*), mort vers l'an 43 avant l'ère chrétienne. Il fut consul en 73 avec Terentius Varron et Lucullus. Pour satisfaire aux réclamations du peuple, les deux consuls proposèrent la loi *Terentia Cassia*, qui ordonnait l'achat et la distribution de blés à prix réduit, en faveur du peuple L'année suivante, 70 avant J.-C., Cassius, proconsul dans la Gaule Cisalpine, fut défait par Spartacus dans le voisinage de Modène; mais il ne succomba pas dans l'action, comme l'avance Orose. En l'an 66, il proposa la loi Manilia, qui confiait à Pompée la conduite de la guerre contre Mithridate. Il parvint à un âge avancé; et sans doute il était le même que le Varus tué à Minturnes en l'an 43 avant J.-C., car à cette époque il n'y avait pas d'autre consul portant ce surnom.

Appien, *Bell. civ.*, IV, 28. — P. Orose, *Hist.*

CASSIUS LONGINUS (*Lucius*), dont on ignore la filiation, vivait en l'an 63 avant J.-C. Il est probablement identique avec le personnage que Cicéron range parmi les juges de Cluentius. Il brigua le consulat en même temps que Cicéron, en l'an 63. Mais ayant échoué, il prit part à la conjuration de Catilina. Il proposa les mesures les plus violentes, tenta de mettre le feu à Rome, et entra en négociations avec les Allobroges. Seulement il fut assez prudent pour ne laisser entre leurs mains aucunes preuves écrites. Il quitta Rome avant eux, et put se soustraire ainsi au sort de ses complices. Il fut condamné à mort pendant qu'il était absent. On ignore si la sentence a pu être exécutée.

Salluste, *Catilina*, XVII. XLIV, L. — Cicéron, *Catilinaires*, III. — Appien, *Bell. civ.*

CASSIUS LONGINUS (*Quintus*), mort en l'an 47 avant l'ère chrétienne. Il commença et finit sa vie publique en Espagne. En l'an 54 il y vint avec le titre de questeur de l'armée de Pompée, et profita de l'absence du triumvir pour amasser dans cette contrée de nombreux trésors. Il se conduisit alors avec tant de rapacité, qu'un complot fut tramé contre sa vie. Devenu tribun du peuple en 49, il s'opposa, ainsi que son collègue Marc-Antoine, à toutes les mesures de l'aristocratie. Ils mirent leur *veto* à tous les décrets du sénat. Chassés enfin de cette assemblée par les consuls le 6 janvier de la même année, ils abandonnèrent Rome pour se réfugier dans le camp de César, et ils rentrèrent dans la ville à la suite des succès obtenus en Italie par ce grand capitaine. Cassius fut emmené par lui en Espagne, et il obtint le gouvernement de la partie supérieure de cette province après la défaite des pompéiens. Odieux aux habitants qui se souvenaient de ses exactions, il se reposa sur l'appui des soldats, qu'il gagnait à force de présents et d'argent. En même temps il reçut de César l'ordre de passer en Afrique, pour y continuer la guerre contre Juba, roi de Numidie, qui avait pris parti pour Pompée. Cette mission lui plaisait fort, comptant bien y trouver de nouvelles occasions de s'enrichir; et il rassemblait son armée à Cordoue, lorsqu'une conspiration des provinces, et dans laquelle entrèrent beaucoup de ses soldats, éclata contre lui : il reçut plusieurs blessures; et les conjurés le croyant mort nommèrent à sa place Lucius Laterensis. Mais Cassius parvint à se rétablir, étouffa la rébellion, et fit mettre à mort Laterensis et quelques autres. Le joug qui pesait sur les provinces devint alors plus pesant que jamais. Cependant deux des légions en marche pour l'Afrique se déclarèrent contre Cassius, et choisirent pour chef un certain L. Torius. Cette levée de boucliers des soldats fut suivie de l'insurrection des habitants de Cordoue, à la tête desquels se vint placer le questeur M. Marcellus Æserninus, envoyé pour les faire rentrer dans l'ordre. Ainsi pressé, Cassius fait demander du secours à Bogud, roi de Mauritanie, et à Marcus Lépidus, qui commandait dans la Gaule. En attendant, il alla se poster à

quatre mille pas de Cordoue, sur une hauteur qu'il fut bientôt obligé de quitter pour aller chercher un refuge à Ulia. Pendant que Marcellus Æserninus traçait autour de cette place des lignes de circonvallation, les troupes de Bogud arrivèrent, et Lépidus eut également le temps d'accourir. Ce dernier somma les parties belligérantes de cesser les hostilités; mais Cassius se méfiait de Lépidus, auquel il demanda de pouvoir se retirer librement. Cette faculté lui fut accordée; il s'embarqua alors à Malaga avec ses trésors. Le vaisseau sur lequel il se trouvait échoua dans une tempête, et Cassius périt lui-même à l'embouchure de l'Èbre.

Cicéron, *ad Atticum*, V, 20, 21; VI, 6, 8; VII, 8, 18; *ad Familiares*, XVI, 2. — César, *Bellum civile*, I, II, 19, 21. — Appien, *Bellum civile*, II, 33, 43. — Dion Cassius, XLI, 15, 24; XLII, 15, 16; XLIII, 29. — Tite-Live, *Epitome*, III.

CASSIUS (*Scæva*), guerrier romain, vivait en l'an 44 avant J.-C. Il était centurion dans l'armée de César, à la bataille de Dyrrachium, où il se distingua par sa valeur extraordinaire. Il perdit alors un œil, et reçut, dit-on, cent vingt autres blessures, plutôt que d'abandonner son terrain : cependant il survécut à ses blessures. Au rapport de Cicéron, il se montra partisan de César avant et après la mort du dictateur.

César, *Bellum civile*, III, 53. — Suétone, *Cæsar*, 68. — Valère-Maxime, III, 2, § 23. — Appien, *Bell. civ.*, II, 60. — Cicéron, *ad Atticum*, XIII, 28; XIV, 10.

CASSIUS LONGINUS (*Caius*), chef de la conjuration aristocratique qui ôta la vie à César, mourut l'an 42 avant J.-C. C'était un de ces hommes sobres, *maigres et à menton pointu*, que redoutait le dictateur. La cause des optimates, qu'on prenait pour celle de la liberté, le compta de bonne heure dans ses rangs. Enfant, il frappa Faustus, fils de Sylla, qui vantait non pas les services rendus par son père à l'aristocratie, mais l'absolutisme sans limite du vainqueur de Marius. Lors de l'expédition de Crassus contre les Parthes, Cassius le suivit en qualité de questeur, sauva, par une belle retraite, les débris de l'armée romaine (l'an 54 av. J.-C.), et, quelque temps après, reprit l'offensive en battant l'ennemi. Dans la guerre civile de César et de Pompée, il embrassa le parti du dernier, et, chef d'une division de sa flotte, brûla les galères césariennes dans le détroit de Messine, mais sans pouvoir empêcher que les troupes de César ne passassent en Épire. Quelque temps après, il occupait l'Hellespont à la tête de soixante-dix vaisseaux. César, vainqueur de Pompée et poursuivant son rival, s'embarqua hardiment sur une galère, sauta sur le pont du vaisseau amiral, et somma Cassius de se rendre. Cassius obéit, on ne sait au juste par quel motif, et passa bientôt pour un des amis de César, ce qui n'empêcha pas que celui-ci ne lui préférât Brutus pour la préture. Peu après, un complot se trama en silence par les soins de Cassius. Brutus y fut entraîné par l'ascendant de son beau-frère (Cassius venait d'épouser Junie) autant que par ses propres idées. On sait quel fut le succès de la conspiration. César mort, des partisans, des héritiers de son pouvoir surgirent dans Rome, prêts à venger son assassinat. Les conjurés durent fuir, et de part et d'autre les partis se préparèrent à une lutte qui devait être définitive, les partisans de César en affermissant leur puissance dans l'Occident, les amis de l'ancienne constitution en s'assurant l'Orient et toutes ses ressources. Dans ce but, Cassius, après s'être concerté avec Brutus dans Athènes, aborda en Syrie, conquit ce pays avec ses annexes, la Phénicie et la Judée, gagna la bataille navale de Laodicée, qui lui assura la libre entrée de cette ville, et reçut en grâce l'armée romaine, dont le chef Dolabella venait de se tuer; puis, toujours fidèle à son système, il punit Laodicée, qui était contraire aux républicains, en frappant une contribution sur cette ville. Il allait ensuite tourner ses armes contre l'Égypte, quand un message de Brutus le rappela. Soudain il traverse l'Asie Mineure, fait mettre à mort le roi de Cappadoce Ariobarzane III, dont la neutralité lui semble suspecte, lève une taxe de guerre sur ses sujets, et arrive à Smyrne, où l'attendait Brutus. Le résultat de la conférence fut qu'on repasserait en Europe pour s'y opposer à l'invasion des triumvirs; mais, en attendant, la prudence commandait de s'assurer complétement de l'Asie, et pour avoir un refuge, et pour s'opposer aux approvisionnements de l'ennemi. Brutus se chargea de la Lycie, Cassius de la péninsule dorique et de Rhodes. Deux victoires navales (à Cnide et à Rhodes) paralysèrent l'héroïque résistance des habitants; Cassius prit la capitale de Rhodes d'assaut, et, après quelques exécutions et quelques sentences d'exil, donna l'ordre à tous les Rhodiens de verser dans la caisse de l'armée leur argent et même leurs trésors sacrés. Six mille talents furent le prix de sa victoire. Apprenant ensuite qu'aux forces d'Octave et d'Antoine allait se joindre Cléopâtre, Cassius envoya soixante gros navires de sa flotte croiser à la hauteur du Péloponèse, et fit payer à toute l'Asie romaine dix ans d'impôt d'avance; enfin, réuni à Brutus dans Sardes, il résolut, de concert avec lui, de passer sur-le-champ en Europe. Saxa et Norbanus furent obligés de se replier à leur approche, et de rentrer dans la Macédoine. A cette nouvelle, Antoine accourut à marches forcées; Cassius et Brutus ne purent en croire leurs yeux en voyant les légions des triumvirs se déployer dans les plaines de Philippes. De part et d'autre on forma des camps. Cassius, qui savait que l'ennemi n'avait ni approvisionnements ni lieu de refuge, et qui de plus était maître de la mer, ne voulait pas livrer bataille; mais la désertion éclaircissait les rangs de l'armée des proconsuls, et Brutus d'ailleurs était impatient d'en finir. La bataille fut donc livrée : on peut en voir le récit à l'article BRUTUS. Cassius, à l'aile gauche, fut mis en déroute par Antoine, tandis que Brutus était vainqueur à l'autre aile,

et lui envoyait des secours. Cassius, qui était myope, prit ce renfort pour un détachement ennemi; un autre incident acheva de le tromper, et il prit le chemin de sa tente avec Pindare, son affranchi, qui sans doute le tua ou par son ordre ou sans son ordre, car on ne trouva que le cadavre du maître, et Pindare ne reparut plus. Brutus pleura sur ce corps inanimé, et lui fit en deux mots la plus belle oraison funèbre, l'appelant *ultimus Romanorum*. Il ordonna qu'il fût enterré furtivement dans l'île de Thasos, de peur que la vue des obsèques n'achevât de démoraliser l'armée. [M. PARISOT, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Cicéron, *ad Familiares*, XV-XVII, XIV, III, VIII, et passim; *ad Atticum*, XIII, 22. — Plutarque, *Cassius*, *Brutus*. — Appien, *Bellum civile*, II, 88; IV, 114. — Dion Cassius, XL, XLVII. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*. — Drumann, *Geschichte Roms*, etc.

*CASSIUS LONGINUS (*Caius*), fils de Caius Cassius, meurtrier de César, vivait en l'an 44 avant J.-C. Il reçut de son père la robe virile le 15 mars de l'an 44, presque au moment du meurtre de César.

Plutarque, *Brutus*, 44.

CASSIUS LONGINUS (*Lucius*), neveu du plus célèbre des Cassius, mort en l'an 42 avant J.-C. Il reçut de son oncle le gouvernement de la Syrie, lors du départ de Cassius pour opérer sa jonction avec Brutus, et il perdit la vie à la bataille de Philippes.

Appien, *Bellum civile*, IV, 63, 135.

CASSIUS PARMENSIS (1) (*Titus*), poëte romain, l'un des meurtriers de César, mort vers l'an 30 avant J.-C. Il était natif de Parme, d'où son surnom, et il prit une part active à la guerre contre les triumvirs. Après la défaite de Brutus et de Cassius, il alla joindre Sextus Pompée, et demeura avec lui jusqu'à la bataille décisive qui eut lieu entre Myla et Naulochus. Il se rendit alors à Antoine, dont il suivit la fortune jusqu'à la bataille d'Actium; puis il revint à Athènes, où, par ordre d'Octave, il fut mis à mort. Ces faits sont rapportés par Appien, par Valère-Maxime, qui mentionne qu'un mauvais génie serait apparu à Cassius et l'aurait averti de sa fin prochaine; enfin, par Velléius Paterculus. Selon cet historien, Cassius fut le dernier, comme Trebonius avait été le premier, des meurtriers de César qui périrent de mort violente. Ce Cassius *Parmensis* ne doit pas être confondu avec Cassius *Etruscus*. Celui-ci commandait dans l'action où se trouvait Horace, et il périt quelques années avant la publication des *Épîtres* du poëte. Il paraît certain que les vers suivants d'Horace s'adressaient à Cassius Etruscus, qui n'avait rien de commun avec le Cassius de Parme :

Amet scripsisse ducentos
Ante cibum versus, totidem cœnatus? Etrusci
Quale fuit Cassi rapido ferventius amni
Ingenium; capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis.

(1) C'est à tort qu'on ajoute à ces deux dénominations celles de *Severus* et de *Caius* : aucune autorité ne justifie cette addition.

On a attribué à Cassius de Parme le *Thyeste* de Varus, dont celui-ci se serait emparé après en avoir fait périr l'auteur. Les vers traduits d'Orphée par Cassius, et cités par Achille Stace, sont plutôt l'œuvre de Varus que celle de Cassius. Il existe des fragments de Cassius dans l'*Anthologia* de Burmann, I, 112, édition Meyer, et dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, II, 310.

Horace, *Épîtres*, I, 4, 3. — Suétone, *Auguste*, 4.

CASSIUS PATAVIUS vivait dans la première moitié du premier siècle. Ayant osé dire dans un festin, et sans doute entraîné par l'ivresse, qu'il ne manquerait pour tuer Auguste ni de volonté ni de courage (*neque votum sibi neque animum deesse confodiendi eum*), il reçut de ce prince, pour tout châtiment, une invitation de sortir de la capitale de l'empire.

Suétone, *Auguste*.

CASSIUS SEVERUS LONGULANUS (*Titus*), orateur et écrivain satirique romain, né à Longula vers l'an 50 avant l'ère chrétienne, mort vers l'an 33 de la même ère. De basse extraction et perdu de mœurs, il se fit redouter par ses diatribes contre les premières familles de Rome. C'est à lui sans doute que s'attaque Horace dans sa sixième épode. Une accusation d'empoisonnement, qu'il dirigea en l'an 9 avant J.-C. contre Nonius Asprenas, ami d'Auguste, attira surtout l'attention générale. A la fin du règne de cet empereur, Cassius fut envoyé en exil dans l'île de Crète, à cause des libelles qu'il avait écrits contre les femmes de Rome. Il ne discontinua pas ce genre de composition, et sous le règne de Tibère (24 de J.-C.) il vit ses propriétés confisquées, et fut relégué dans l'île de Sériphe, où il mourut après vingt-cinq années d'exil et de misère. Cassius introduisit un nouveau genre d'éloquence. Le premier il s'éloigna de la manière ancienne; ses œuvres furent prohibées et leur publication ne fut permise que sous le règne de Caligula. De tous les jugements qui ont été portés à son sujet, celui de Tacite est peut-être le moins sévère. Serait-ce parce que Cassius fit la guerre aux personnages en crédit à cette époque? « Je ne nierai point, dit le grand historien romain, que Cassius Severus, le seul moderne qu'Aper ait osé citer, comparé à ceux qui l'ont suivi, ne mérite le nom d'orateur, quoiqu'en général, dans ses ouvrages, il y ait plus de véhémence que de vigueur. Du reste, il a commencé à bannir le premier toute méthode dans le plan, toute réserve, toute décence dans l'expression (*omissa modestia ac pudore verborum*). Dans l'ardeur de frapper son adversaire, il querelle plus qu'il ne combat (*non pugnat, sed rixatur*). Mais, comparé à ceux qui l'ont suivi, le même Cassius l'emporte de beaucoup sur eux, soit par la variété de l'érudition, soit par l'agrément de sa plaisanterie, soit même par la force et la vigueur. »

Tacite, *de Oratoribus*, XXVI, XIX; *Annales*, I, 72; IV, 21. — Quintilien, X, I, § 116. — Suétone, *Caligula*, 16, *Vitellius*, 2. — Pline, *Hist. natur.*, VII, 70. — Ma-

crobe, *Satyr.*, II, 4. — Saint Jérôme, *In Euseb. Chron.*; 20, 48. — Weichert, *de Lucii Vari et Cassii Parmensis vita*. — Meyer, *Orat. roman. fragmenta*.

CASSIUS BETILIENUS, Romain, contemporain de Caligula, mort en l'an 40 de l'ère chrétienne. Accusé d'avoir conspiré contre l'empereur, il fut condamné à mourir sous les yeux de Capiton, son père. En vain celui-ci insista-t-il pour qu'on épargnât à un père ce douloureux spectacle; l'empereur poussa jusqu'au bout la tyrannie, et fit expier à Capiton lui-même par la mort cette expression d un sentiment naturel. Selon Zonaras, Capiton essaya de se sauver en dénonçant, comme complices de son fils, des favoris de l'empereur, l'épouse de celui-ci, et Calliste, préfet du prétoire. Ce Cassius Betilienus était peut-être le même que Bassus Betilienus, triumvir monétal sous Auguste.

Dion Cassius, IX, 25. — Zonaras.

CASSIUS LONGINUS (*Lucius*), vivait dans la première moitié de l'ère chrétienne. Élevé avec soin, il donna de grandes preuves de capacité, et remplit, sous Tibère, les fonctions de consul. Deux ans plus tard, il fut marié par l'empereur à Drusilla, une des filles de Germanicus. Caligula, frère de Drusilla, l'enleva à Cassius, et vécut quelque temps avec elle. Plus tard, il la fit épouser à Lepidus, le compagnon de ses débauches. Il n'est plus question ensuite de ce Cassius Longinus.

Tacite, *Annales*.

CASSIUS LONGINUS (*Caius*), jurisconsulte romain, vivait en l'an 66 de J.-C. Il gouverna la Syrie en l'an 50, sous le règne de Claude, et fut chargé de conduire vers l'Euphrate le prince Meherdate, petit fils de Phraate, élevé à Rome, et que les Parthes étaient venus redemander pour le mettre sur le trône. Rome avait fait droit à cette demande, parce que, dit Tacite, « désormais rassasiée de gloire, elle en était venue au point de désirer la tranquillité même des nations étrangères. » Et, parlant de Cassius lui-même, le grand historien ajoute que ce Romain éclipsait tous les autres par sa profonde connaissance des lois. Ce qui le distinguait encore, c'était son attachement à la discipline. Il y soumettait les légions avec autant de soin et de prévoyance que s'il eût été en présence de l'ennemi. A son retour à Rome, son caractère et son opulence lui assurèrent une influence considérable. Il n'en fallait pas davantage pour se rendre suspect à Néron. L'empereur défendit d'abord à Cassius d'assister aux funérailles de Poppée; puis il adressa au sénat une harangue dont le but était d'écarter Cassius des affaires publiques en même temps que Silanus, autre victime désignée. Ce qu'il reprochait surtout à Cassius, c'était de conserver parmi les images de ses ancêtres celle du célèbre meurtrier de César, avec cette inscription : « Le guide des partis » (*dux partium*). Aux yeux de l'empereur, il y avait là un germe de guerre civile, un dessein arrêté de pousser à la révolte contre la maison des Césars. En conséquence, l'empereur provoqua contre Cassius un décret de bannissement qui fut prononcé. Cassius fut relégué en Sardaigne. « On comptait sur sa vieillesse, ajoute Tacite (*senectus ejus exspectabatur*). » Au rapport de Suétone, Cassius était, de plus, frappé de cécité. Il laissa dix ouvrages sur les lois, et des commentaires sur Vitellius et Urseius Ferox. Le *Digeste* fait mention de ces écrits. Cassius était, en jurisprudence, de l'école de Masurius Sabinus et d'Ateius Capiton.

V. R.

Tacite, *Annales*, XII, XIII, XIV, XV, XVI. — Suétone, *Néron*. — Pomponius, *de Orig. juris*. — *Digeste*, I, II, 47.

CASSIUS FÉLIX (surnommé *Iatrosophista*), médecin grec, vivait probablement au premier siècle de l'ère chrétienne. Il n'est guère connu que par une œuvre médicale intitulée Ἰατρικαὶ ἀπορίαι καὶ Προβλήματα φυσικά (*Questions de médecine et problèmes naturels*). L'ouvrage contient quatre-vingt-quatre questions, avec les solutions. Il fut publié pour la première fois à Paris, en 1541, in-12, et traduit en latin la même année (Paris), par Adrien Junius. Une édition grecque-latine a été imprimée à Leipzig en 1653, in-4°, avec les œuvres de Théophylacte Simocatta. On trouve encore le texte grec dans le premier volume des *Physici et medici Græci minores* d'Ideler. Enfin, on l'a souvent imprimé dans les éditions d'Aristote.

Fabricius, *Biblioth. græc.*, II, 169 (anc. édit.) — Choulant, *Handbuch der Bücher Kunde für die Ältere Medicin* (Manuel de la connaissance des ouvrages de l'ancienne médecine).

* **CASSIUS AGRIPPA**, théologien romain, vivait vers l'an 132. Il était contemporain de l'empereur Adrien, et fit un livre contre l'hérésie de Basilide et de son fils Isidore. On trouve dans Eusèbe un fragment de cet ouvrage.

Eusèbe, *Hist. eccl.* — Saint Jérôme, *Scriptores ecclesiastici*, 21; *Indic. Hæres.*, 11. — Théodoret, *de Hæreticis*.

* **CASSIUS PUDENS** (*Avidius*), proclamé empereur vers l'an 172. Il était natif de Cyrrhus, en Syrie, et fils d'un certain Héliodore que sa grande réputation comme rhéteur avait fait nommer préfet d'Égypte. Au rapport de quelques écrivains, il était de l'ancienne famille des Cassius, dont il imitait l'austérité républicaine. Ennemi en apparence de toute domination individuelle, il chercha, dit-on, dès le règne d'Antonin, à enlever la souveraineté à cet empereur. Sous Marc-Aurèle, il prit part aux guerres que l'empire soutenait alors au dehors, et fit avec Vérus la campagne des Parthes, et s'empara des villes de Séleucie et de Ctésiphon. Puis il combattit contre les Sarmates sur le Danube. On rapporte qu'il donna alors une preuve mémorable de sévérité militaire, en faisant mettre en croix les officiers qui avaient vaincu sans avoir reçu l'ordre de combattre. Des provinces syriennes il passa en Arménie, en Arabie et en Égypte, et comprima dans ce dernier pays une révolte grave, suscitée par une horde de bandits habitant des pays marécageux. En l'an 172, il réalisa enfin le projet qu'il avait conçu depuis longtemps, et que son supérieur Vérus avait signalé : il se fit proclamer empereur. On a pré-

tendu qu'il avait été poussé à cet acte par Faustine, femme de Marc-Aurèle; mais les lettres de cette princesse prouvent tout le contraire. En peu de temps il fit tomber en son pouvoir tout le pays situé en deçà du Taurus. Trois mois plus tard, il fut assassiné par deux de ses officiers.

Dion Cassius, LXXI. — Jules Capitolin, *Marc-Antonin*. — Vulcatius Gallicanus, *Avidius, Cassius*. — Smith, *Dict. of Gr. and Rom. Biogr.*

***CASSIUS LONGINUS** (*Cornélius*), poëte grec connu seulement par deux épigrammes citées dans l'*Anthologie grecque*. La première est intitulée, sur un ms. du Vatican, Κορνηλίου Λόγγου; l'autre, qui n'est pas dans la bibliothèque pontificale, porte dans l'*Anthologie planudienne* simplement le nom de Κορνηλίου. L'une de ces deux pièces est imitée de la treizième épigramme de Léonidas de Tarente.

Jacobs, *Anthologia græca*, XIII, 912.*

CASSIUS BASSUS. *Voy*. CASSIANUS.

CASSIUS CHEREA. *Voy*. CHEREA.

CASSIUS DION. *Voy*. DION.

CASSIUS (*André*), médecin et chimiste allemand, natif de Schleswig, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il exerça la médecine à Hambourg, découvrit le précipité de sel d'or qui porte son nom (*Pourpre de Cassius*), découverte faussement attribuée à son père; il fut aussi, dit-on, l'inventeur de l'essence de bésoard, regardée comme un préservatif contre la peste. On a de lui : *De extremo illo et perfectissimo naturæ Opificio, de principe terrenorum sidere, auro, de admiranda ejus natura, generatione, effectibus, atque ad operationes habitudine*; Hambourg, 1685, in-8°; — *De triumviratu Intestinali cum suis effervescentiis*, dissertation inaugurale, souvent réimprimée. *Chrétien* Cassius, frère d'André, fut chancelier de l'évêque de Lubeck, et mourut le 6 octobre 1676.

Moller, *Cimbria literata*. — *Biog. médic.* — Hœfer, *Hist. de la Chimie*, II, 248.

CASSIUS (*Barthélemy*), théologien et grammairien dalmate, de l'ordre des Jésuites, né en 1575, mort en 1650. Après avoir été missionnaire dans le Levant, il fut successivement provincial à Raguse et pénitencier apostolique à Rome. On a de lui : *Institutiones linguæ illyricæ*; Rome, 1604, in-8°. Cassius a, en outre, donné en langue dalmate des *Cantiques spirituels*, 1624, in-8°; des traductions du *Rituel romain*, 1640, in-4°; et des *Épîtres* et *Évangiles* du Missel, 1641, in-fol. Ses autres ouvrages, écrits en latin et tous ascétiques, n'offrent aucun intérêt.

Alegambe, *Biblioth. Scriptorum societatis Jesu*.

CASSIUS (*Jean-Jacques-Joseph*), médecin français, vivait vers la fin du dix-huitième siècle. On a de lui : *Essai sur le moyen d'anéantir la contagion variolique*; Paris, 1799, in-8°; — *Précis succinct des principaux phénomènes du Galvanisme*; Paris, 1803, in-8°. A la suite de cet ouvrage, publié en société avec Larcher-Daubancourt et de Saintot, se trouvent la traduction d'un commentaire de J. Aldini sur un mémoire de Galvani, intitulé *des Forces de l'Électricité dans le mouvement musculaire*, et un extrait de l'ouvrage de Vassali Eandi : *Expériences et observations sur le fluide de l'électromètre de Volta*; Paris, 1803, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

CASSIVELAUNUS, CASSIVÉLAN ou **CASSIBÉLAN**, chef breton, vivait dans le milieu du dernier siècle avant J.-C. Il gouvernait le pays qu'arrose la Tamise. César, prétendant que les Bretons avaient envoyé des secours aux Gaulois, les fit sommer de payer tribut aux Romains. Tous se liguèrent pour combattre l'ennemi commun; et Cassivelaunus eut le commandement des troupes. César fut battu dans la première et la deuxième descente. Mais la discorde se mit entre les Bretons; Mandaubace, roi des Trinobantes, passa du côté des Romains; et Cassivelaunus, obligé de céder à des forces bien supérieures, se retira dans les bois et s'y défendit longtemps. Enfin il offrit sa soumission. César, pressé par l'hiver, l'accepta, et se rembarqua sur les vaisseaux qu'avait épargnés la tempête. Cassivelaunus régna encore sept ans, sans être inquiété par aucune invasion étrangère.

César, *Bellum Gallicum*. — Dion Cassius, *Hist. Rom.* — Bède, *Hist. ecclésiastique*.

CASTAGLIONE ou **CASTIGLIONE** (*Joseph*), savant italien, natif d'Ancône suivant Rossi, et de Civita-di-Penna suivant Toppi, mort en 1616. Il cultiva la jurisprudence, la poésie et l'étude de l'antiquité, s'établit à Rome, où ses talents lui méritèrent la protection de plusieurs cardinaux, et devint gouverneur de Corneto. On a de lui plusieurs ouvrages écrits en latin. Nicéron en a donné la liste dans ses *Mémoires*; la plupart ont été insérés dans le *Thesaurus antiquitatum* de Grævius. Ils roulaient assez souvent sur les événements contemporains. Les principaux sont : *Explication de l'Inscription qui est sur la base de l'obélisque élevé à la porte del Popolo*; Rome, 1582, in-4°; — *de Antiquis puerorum Prænominibus Commentaria*; Rome, 1594, in-4°; — *Sur une Colonne antique placée dans l'église de Saint-Pierre en 1594*; — *Sur le Temple de la Paix*; — *Variæ lectiones et opuscula*; Rome, 1694, in-4°; — *sur quelques Médailles du port d'Ostie et de Trajan*; ibid., 1514, in-4°.

J.-V. de Rossi, *Pinacotheca*. — Toppi, *Bibliotheca Napoletana*. — Nicéron, *Mémoires*, t. 42. — Grævius, *Thesaurus antiquit.*

CASTAGNARES (*Augustin*), missionnaire américain, né le 25 septembre 1687 à Palta, dans le Paraguay; mort le 15 septembre 1744. Élevé par des jésuites, il entra jeune dans leur société. Destiné par ses supérieurs à prêcher la foi aux peuplades sauvages placées entre les Chiquitas et les Guaranis, il apprit leur idiome; puis, bravant tous les obstacles et les dangers d'une pareille entreprise, il réussit à convertir

une partie de la nation des Samuques. Étant ensuite passé chez les Mataguais, il avait déjà obtenu quelques conversions et se préparait à faire élever une petite église, lorsqu'il fut massacré par le cacique de la peuplade.

Feller, *Dict. hist.*

CASTAGNIZA ou **CASTANIZA** (*S.- Jean* DE), biographe et théologien ascétique espagnol, de l'ordre des Bénédictins, mort à Salamanque en 1598. Il fut prédicateur général de son ordre, aumônier de Philippe II, et conseur de théologie auprès des juges apostoliques de la foi. Ses principaux ouvrages sont : *la Vida de santo Benito;* Salamanque, 1583, in-8° ; — *Historia de santo Romualdos padre y fundador del ordene Camaldulense;* 1597, in-4°. Quelques biographes lui attribuent un livre bien connu, *le Combat spirituel* (*Batalla Spiritual*); mais on sait aujourd'hui que le théatin Laurent Scupoli en est l'auteur.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CASTAGNO (*Andrea* DEL), peintre de l'école florentine, florissait au quinzième siècle. Il est impossible de fixer d'une manière positive l'époque de sa naissance et de sa mort : cependant, en indiquant les dates de 1409 à 1480, on peut être certain de s'éloigner peu de la vérité. En effet, Vasari nous apprend qu'il mourut à l'âge de soixante-onze ans, après avoir peint les portraits des membres de la conjuration des Pazzi; et on sait que cette conspiration éclata en 1478. Andrea naquit au village de Castagno, dans le territoire de Florence. Comme Giotto, comme Beccafumi, il fut d'abord gardeur de troupeaux : sa vocation lui fut révélée par la vue des travaux de peintres ambulants qui passèrent dans son pays, peignant des *Madones;* le bruit de ses premiers essais arriva aux oreilles du seigneur du lieu, Bernardotte Médicis, qui, lui ayant reconnu de véritables dispositions pour la peinture, le conduisit à Florence, et le plaça dans l'atelier d'un des premiers maîtres, que Vasari ne nomme point, mais que Baldinucci croit avoir été le Masaccio. Castagno apprit le procédé inventé par les frères Van Eyck, dont l'instruisit Dominique de Venise, qui le tenait lui-même d'Antonello de Messine. Craignant que Dominique n'en fît également part à quelqu'un de ses rivaux, Castagno l'attendit un soir au coin d'une rue, et le poignarda. L'infortuné, qui n'avait pu le reconnaître, se fit transporter dans la maison même de celui qu'il croyait son ami, et expira dans les bras de son assassin. Ce crime atroce, qui voue la mémoire du Castagno à une exécration éternelle, ne fut connu que par l'aveu qu'il en fit lui-même à son lit de mort.

Quoiqu'il ait dû surtout sa réputation à ses tableaux à l'huile, Castagno s'exerça cependant aussi à la peinture à fresque. Par malheur, beaucoup de ses ouvrages en ce genre ont disparu, souvent avec les édifices mêmes qui les renfermaient. C'est ainsi que se sont perdus ses premiers ouvrages au cloître de *San-Miniato al Monte*, à l'église et au cloître de Saint-Benoît hors de la porte, *à Pinti;* c'est ainsi qu'il ne nous reste rien de ses peintures à *Santa-Trinità*, et à l'hôpital de *Santa-Maria Nuova*, non plus que d'une *Flagellation*, son chef-d'œuvre, peinte dans un cloître de *Santa-Croce* et détruite en 1693. Au couvent de *Santa-Maria degli Angeli*, dans une cellule donnant sur le cloître dit *de Ammanatone*, on voit du Castagno un *Christ sur la croix, entre la Vierge, saint Romuald, saint Jean et saint Benoît*. Cette peinture est bien conservée, surtout dans sa partie supérieure. Les draperies des saints religieux sont belles, mais la Vierge est affreuse; elle baisse la tête, et regarde en dessous, avec une expression fausse et sournoise. Quant au Christ, les bras sont beaux, le torse est bien rendu, bien étudié; mais les jambes sont contournées, et la tête n'a rien de céleste.

On trouve aussi à Florence, sur la porte de l'oratoire de l'ancien couvent de Saint-Julien, aujourd'hui palais Colzi, une lunette renfermant le *Christ* et *plusieurs saints;* et dans la cathédrale, au-dessus de la porte qui fait face à la basse-nef de droite, la figure colossale et équestre de *Nicolas Marucci de Tolentino*, capitaine de la république florentine.

Le dernier ouvrage du Castagno fut, ainsi que je l'ai dit, une série de portraits des assassins de Laurent de Médicis, qu'il représenta pendus sur la façade du palais du podestat, avec une telle vérité, qu'on lui donna le surnom d'*Andrea degli Impiccati*, André des pendus, surnom qu'il méritait à plus d'un titre. Si jamais l'axiome de Buffon, *Le style, c'est l'homme*, fut applicable à la peinture, c'est surtout en ce qui touche Andrea del Castagno; son naturel irritable, sournois, envieux jusqu'au crime, semble se refléter dans ses œuvres. Absence complète de grâce, expression farouche, hardiesse de dessin et de composition, coloris rude et heurté, tels en sont les principaux caractères. Malgré tous ses défauts et comme homme et comme peintre, il avait usurpé dans l'estime de ses contemporains une place qu'il ne perdit qu'à la fin de sa criminelle carrière.

Castagno eut pour élèves Iacopo del Corso, Pisanello, Marchino, Pietro Pollajualo, et Giovanni da Rovezzano. E. BRETON.

Borghini, *Il Riposo.* — Vasari, *Vite* — Baldinucci, *Notizie.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

***CASTAGNORA Y PARÈS** (*Isidore*), musicographe espagnol, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Traité théorique sur les premiers éléments de la musique;* Cadix, 1785. Tel est le titre donné par le *Journal encyclopédique* du mois de juin 1785, p. 560; mais il est probable que l'ouvrage est écrit en espagnol.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

CASTAIGNE ou **CASTAGNE** (*Gabriel* DE), alchimiste français, de l'ordre de Saint-François, mort vers 1630. Il s'adonna à l'étude de l'alchimie, et devint aumônier de Louis XIII. On a de lui : *l'Or potable qui guérit de tous maux*; Paris, 1611, in-8°; — *le Grand Miracle de nature métallique. En imitant icelle, sans sophistiqueries, tous les métaux imparfaictz se rendront en or fin, et les maladies incurables guariront*; ibid., 1615, in-8°; — *le Paradis terrestre, où l'on trouve la guérison de toute maladie*; 1615, in-8°. Les œuvres de Castaigne, qui ne peuvent intéresser que les partisans de la philosophie hermétique, ont été recueillies en 1 vol.; Paris, 1661, in-8°.

F. Hœfer, *Hist. de la Chimie*, t. II, 281.

CASTAING (. . . .), vaudevilliste français, mort à Alençon vers 1800. On a de lui : *Vaudevilles et chansons du bouquet des moissonneurs*; Alençon, 1783, in-8°; — *Théâtre*; 1791-1792, 3 vol in-12.

Brunet, *Manuel du Libraire*. —Quérard, *la France littéraire*.

CASTAING (*Edme-Samuel*), fameux empoisonneur, né à Alençon en 1796, mort le 6 décembre 1823. Il fut reçu médecin à la faculté de Paris en juillet 1821. Doué d'un caractère ardent et d'une fermeté qu'il poussait jusqu'à la ténacité, il parvint à force d'application à modifier et à corriger son naturel, de telle sorte que l'on vit une grande douceur succéder à la pétulance et à l'opiniâtreté qu'il avait montrées dans sa première jeunesse. Du reste, il était ambitieux, et dévoré de l'ardent désir de faire fortune. Il s'était adonné à l'étude des poisons, surtout des poisons végétaux. De nombreuses expériences faites sur des animaux lui avaient acquis la certitude que ces sortes de poisons ne laissent point de traces. Vers 1817, il fut accueilli avec amitié dans la famille d'un riche notaire de Paris, appelé Ballet. Cette famille se composait, en 1821, de six personnes : le père, la mère, un oncle, une fille mariée, et deux fils, Auguste et Hippolyte, tous deux avocats. C'était surtout avec ces deux derniers, plus jeunes que lui et sur lesquels il avait un grand ascendant, que Castaing avait contracté amitié. La mort vint bientôt affliger cette famille. M. et Mme Ballet moururent à cinq mois l'un de l'autre. L'oncle mourut quelque temps après. Une fort belle fortune échut alors aux enfants. Dès cet instant une plus grande intimité s'établit entre eux et Castaing. Hippolyte surtout, menacé d'une phthisie pulmonaire, s'attacha davantage à un ami qui pouvait lui être d'autant plus utile par ses connaissances en médecine que, l'ami et le médecin ne faisant qu'un, la tendresse du premier devait encore ajouter au zèle du second. Il mourut le 3 octobre 1822, dans les bras de Castaing : un brusque accident morbide l'emporta en quatre jours. Hippolyte avait confié à plusieurs personnes l'intention de déshériter son frère : après son décès l'on ne trouva aucun testament dans sa succession, et Castaing était en possession de cent mille francs. Des témoins déposèrent que cette somme fut donnée par Auguste Ballet pour prix du testament de son frère. Dix-sept jours avant la mort d'Hippolyte, Castaing avait acheté dix grains d'acétate de morphine. Le 29 mai 1823, le frère d'Hippolyte et Castaing allèrent ensemble à Saint-Cloud, et descendirent à l'auberge de *la Tête noire*, où ils occupèrent une chambre à deux lits. Le lendemain au soir, Castaing demanda du vin chaud, dans lequel il mit du sucre et des citrons qu'il avait achetés; puis il quitta la chambre. Quand il rentra, son ami avait bu une partie du vin qui lui avait été versé, et l'avait trouvé très-mauvais, très-amer. Auguste passa une nuit fort agitée : il eut des coliques, ses jambes enflèrent; le matin, il ne put quitter le lit. Castaing au contraire, qui était resté seul auprès de son ami, se fit ouvrir les portes à quatre heures du matin, pour faire, disait-il, un tour de parc, mais dans la réalité pour aller à Paris acheter chez un pharmacien douze grains d'émétique, et chez un autre un demi-gros d'acétate de morphine. Revenu à Saint-Cloud vers huit heures, son premier soin fut de demander du lait froid pour Auguste. Le malade prit le lait, et fut saisi de violents vomissements et de grandes coliques. On se débarrassa sur-le-champ de toutes les déjections. Auguste mourut. Tout le monde fut frappé de stupeur en voyant ce jeune homme terminer sa vie, au milieu de circonstances si extraordinaires, par une mort si subite et si effrayante. La justice informa. L'autopsie offrit les mêmes circonstances et donna lieu aux mêmes observations chez l'un et l'autre frère; elle n'offrit toutefois aucune trace de substances vénéneuses. Plusieurs médecins célèbres déclarèrent que la mort avait pu être occasionnée par des causes naturelles, comme il était possible aussi qu'elle fût le résultat d'un empoisonnement par l'acétate de morphine. Le docteur Chaussier alla jusqu'à affirmer positivement que la mort n'avait pas été causée par le poison; car, disait-il, ou le malade l'avait rejeté, et alors le décès ne devait pas s'ensuivre; ou il ne l'avait pas rejeté, et dans ce cas les substances vénéneuses se seraient retrouvées; car il ne s'était pas écoulé assez de temps pour qu'elles fussent absorbées.

Castaing, interrogé sur le motif qui lui avait fait acheter des poisons, répondit que c'était pour empoisonner des chiens et des chats dont le bruit l'incommodait, et avait surtout troublé son ami. On lui demanda l'emploi qu'il avait fait de ces poisons : il dit que, ne s'en étant pas servi, en voyant les soupçons qui s'élevaient contre lui, il les avait jetés dans les latrines; mais ils ne furent point retrouvés.

En conséquence de tous ces faits et de toutes ces circonstances accablantes, il fut accusé d'avoir, 1° attenté à la vie d'Hippolyte Ballet;

2° d'avoir, de complicité avec Auguste Ballet, détruit un testament; 3° enfin d'avoir attenté à la vie d'Auguste Ballet, dont il était légataire universel. Acquitté sur le premier chef de cette accusation, il fut condamné sur les deux autres, et fut exécuté à Paris le 6 décembre 1823.

Arrivé au pied de l'échafaud, il tomba à genoux, et resta près de quatre minutes en prière. Il n'eut pas la force de se relever, et deux aides de l'exécuteur furent obligés de le soutenir pour l'aider à monter sur l'échafaud. [*Enc. des g. du m.*].

Recueil des Causes célèbres. — *Journaux du temps.*

CASTALDI (*Corneille*), poëte et jurisconsulte italien, né à Feltre en 1480, mort en 1536. Il s'établit à Padoue, où il fonda un collége. Ses poésies ont été publiées pour la première fois sous le titre: *Poesie volgari e latine;* Paris, 1757, in-4° et in-8°. Ses poésies latines sont préférables à ses poésies italiennes.

Th.-J. Farsetti, *Vie de C. Castaldi*, en tête de ses poésies.

CASTALION (*Sébastien*), théologien français, né en 1515 dans le Dauphiné, mort à Bâle le 20 décembre 1563. Il s'appelait *Châteillon*, nom qu'il crut devoir latiniser, suivant l'usage des érudits du temps. Il fut lié avec Calvin, et sur sa présentation nommé professeur d'humanités à Genève. S'étant ensuite brouillé avec ce réformateur, qui le fit destituer et bannir de la ville en 1444, il se rendit à Bâle, où il obtint une chaire de grec; mais la modicité de son traitement ne lui suffisant pas pour faire subsister sa nombreuse famille, il tomba dans la misère, et se vit réduit à cultiver de ses mains un petit champ qu'il avait affermé. Outre une traduction latine de la Bible, dont la meilleure édition est de Bâle, 1573, in-fol., ses principaux ouvrages sont: *de Hæreticis, quid sit cum eis agendum variorum sententiæ*; Magdebourg, 1554, in-8°; recueil d'opuscules de différents auteurs sur le droit de discussion que les chefs de la réforme voulaient interdire à leurs disciples, après en avoir longtemps usé. Bèze y répondit par le traité *de Hæreticis puniendis*;—*Colloquia sacra;* Bâle, 1545, in-8°; cet ouvrage, purgé de tout ce qui était contraire à la foi catholique, a été publié sous ce titre: *Colloquia sacra, ad linguam simul et mores puerorum formandos;* Paris, 1748, in-12; — *De imitando Christo;* Bâle, 1563, in-16; Francfort, 1707, in-12; — *Moses latinus;* Bâle, 1546, in-8°, où l'auteur se prononce contre la peine de mort; —*Bern. Ochini dialogi triginta, in duos libros divisi, quorum primus de Messia, secundus de Trinitate, latine versi;* ibid., 1563, 2 vol. in-12; — *Theologia germanica*, en français, par l'auteur lui-même sous le nom de *Jean-Théophile*, avec le titre *Traité du vieil et nouvel homme;* — une édition de Xénophon; Bâle, 1540, in-8°; — une traduction latine de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* d'Homère; Bâle, 1561 et 1567, in-fol.;—quelques poëmes grecs et latins.

La Croix du Maine, *Biblioth. de la France.* — Pope Blount, *Censura celebrium auctorum.* — Sainte-Marthe, *Elogia Gallorum.* — Teissier, *Éloges des Savants.* — Arnold, *Kirchen und Ketzer-historie.* — Bayle, *Dict. hist.* —Richard Simon, *Histoire critique du Vieux Testament*, p 349, et *Histoire critique du Nouveau Testament*, p. 338.

* **CASTANET** (*Bernard* DE), cardinal-évêque de Porto, mort à Avignon le 14 août 1317, naquit à Montpellier, d'une ancienne famille du Rouergue. Il remplissait à Rome les fonctions d'auditeur du palais apostolique auprès d'Innocent V, lorsqu'il fut appelé à remplacer Bernard de Combret sur le siége d'Albi le 7 mars 1276. Le premier soin de Castanet en arrivant dans son diocèse fut de travailler à l'édification d'une nouvelle cathédrale; et c'est à lui que l'on doit la magnifique église de Sainte-Cécile, tant admirée des artistes. Il jeta aussi les fondements de deux couvents pour les dominicains et pour les frères mineurs de Saint-François. Chargé par Philippe le Bel de traiter auprès de Boniface VIII de la canonisation de saint Louis, il apporta dans cette négociation autant d'habileté que de prudence, et profita de son séjour à Rome pour obtenir du pape la sécularisation de son chapitre.

Bernard de Castanet passait pour un grand jurisconsulte: quelques historiens le qualifient d'*homme vénérable et d'une probité sans exemple.* Mais l'on sait aussi qu'il soumit ses diocésains au régime odieux de l'inquisition dès l'an 1285, et il exerça son zèle contre les personnes accusées d'*hérésie* et de *vaudoisie* avec une sévérité extrême. Nous voyons, dans un ancien registre, qu'il faisait alors ses procédures en qualité d'*inquisiteur de la foi dans le diocèse d'Albi*; il prenait aussi parfois le titre de *vice-régent de l'inquisiteur du royaume de France.* La rigueur de l'évêque dans ses fonctions souleva l'indignation du peuple, des consuls, du clergé même, qui porta ses plaintes à la cour de Rome. En 1308, le pape fit procéder à une enquête à la suite de laquelle Bernard de Castanet passa du diocèse d'Albi à l'évêché du Puy. Huit ans plus tard, en 1316, quand Jacques d'Euse prit possession de la chaire pontificale sous le nom de Jean XXII, ce nouveau pape céda son évêché de Porto et son chapeau de cardinal à Castanet; mais celui-ci ne resta pas longtemps en possession de ses nouveaux titres: il mourut l'année suivante.

Pendant les trente-trois années que Bernard de Castanet passa sur le siége d'Albi, il se plut à encourager les arts et les lettres. Nous avons dit quels furent les édifices dont il jeta les fondements. Ajoutons ici que la bibliothèque de la ville de Toulouse possède plusieurs superbes manuscrits faits d'après les ordres de ce prélat, et provenant de sa succession.

EUG. D'AURIAC.

Manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds Doat. — *Gallia christiana nova.* — *Hist. générale du Languedoc.* — G. Catel, *Mémoires de l'Hist. du Languedoc.*

CASTANHEDA (*Fernand-Lopez* DE), histo-

rien portugais, né vers le commencement du seizième siècle, mort en 1559. Il était fils naturel d'un magistrat qui fut nommé premier *ouvidor* (auditeur) de Goa; et, dès 1528, il passa dans l'Inde avec son père, sur la flotte que commandait Nuño da Cunha. Une fois parvenu dans la capitale de l'Asie portugaise, il se voua exclusivement aux recherches historiques qui intéressaient la gloire naissante de son pays; il poussait l'amour de l'exactitude, dit-on, jusqu'à entreprendre des voyages longs et difficiles, pour voir de ses propres yeux le théâtre des actions qu'il devait signaler à l'admiration de ses compatriotes. Il employa vingt ans à ces explorations laborieuses, avant de revenir en Europe. Nommé garde des archives de l'université de Coïmbre, il se fixa dans cette ville, où il mourut. Il est bien prouvé aujourd'hui que Lopez de Castanheda fut le premier dont les travaux éclairèrent le monde sur les régions orientales. Il précéda de bien peu, il est vrai, mais il précéda dans sa publication Jean de Barros, puisque son ouvrage parut dès 1551; et si l'auteur des décades sur l'Asie ne fut jamais publié en français, il n'en fut pas de même à l'égard de Castanheda. Un docte personnage qui sortait de l'université de Bordeaux, et qui était devenu en Portugal précepteur des fils du comte d'Atouguia, Nicolas de Grouchy, se chargea de le faire connaître, grâce à une version fort intelligente pour l'époque. Cette traduction fut publiée à Paris dès 1553.

Plusieurs bibliographes ont mis en doute l'existence de l'édition de 1551; nous en donnons ici le titre et la description sommaire, puisés aux meilleures sources : *Historia do descobrimento e conquista da India pelos Portuguezes, feyta per Fernão Lopez de Castanheda, e approuada pelos senhores deputados da sancta inquisiçáo.* On trouve à la page 267 les lignes suivantes : *Foy impresso este primeiro livro da Historia da India em a muyto nobre e bal cidade de Coimbra, por Ioão da Barreyra e Ioão Aluarez, empressores del rey na mesma universidade. Acabouse aos seys dias de mes de março de* 1551. Trois ans après, ce premier livre fut donné de nouveau à Coïmbre par les mêmes imprimeurs, et l'on en détaille alors le titre, que nous ne reproduisons pas ici. Le second livre avait paru dès janvier 1552. Au mois d'octobre suivant, Barreyra et João Alvarez mirent sous presse le troisième; puis, en 1553, suivirent les livres quatre et cinq (Car. Goth.); les six et sept, en 1554 : le huitième livre ne devait voir le jour que deux ans après la mort de l'auteur, c'est-à-dire en 1561. Castanheda est certainement plus exact ou plus sincère qu'il n'est éloquent. Ce fut lui qui enseigna à Camoëns les hauts faits qu'il immortalisa. Des ordres supérieurs firent publier il y a vingt ans, en Portugal, une édition complète sous ce titre : *Historia do descobrimento e conquista da India pelos Portuguezes;* Lisbonne, 1833, et ann. suiv; *tipografia Rollandiana*, 7 vol. petit in-4°. On a respecté dans cette édition l'orthographe du texte primitif. Nous rappellerons ici que la vieille traduction française de Nicolas Grouchy ne renferme que le premier livre. Outre son histoire, Castanheda avait laissé une sorte de roman de chevalerie désigné seulement sous le titre bien vague de *Livro de Cavalleria*. Son fils, Cyriaco de Castanheda, avait communiqué cet ouvrage de pur agrément à nombre de personnes; mais il ne fut jamais imprimé. On affirme qu'une des aventures qui y sont rapportées a été transcrite dans la troisième partie du *Palmerin d'Angleterre*, Le grand ouvrage historique du garde des archives de Coïmbre est encore consulté avec fruit.

FERDINAND DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Catalogo dos Autores*, dans le grand dictionnaire de l'Académie de Lisbonne. — Jozé Carlos Pinto de Souza, *Bibliotheca historica*, I vol. petit in-4°. — Jorge-Cesar de Figanière, *Bibliographia historica Portugueza;* Lisbonne, 1850. — *Memorias da Academia real das sciencias de Lisboa*, 13 vol. petit in-fol.

* **CASTAÑHOSO** (*Miguel* DE), voyageur portugais, né dans la première moitié du seizième siècle, mort après l'année 1564. Castañhoso faisait partie de cette poignée d'hommes intrépides qui suivirent D. Christovam de Gama durant son aventureuse expédition dans l'Abyssinie; il donna plus tard le récit des événements dont il avait été le témoin obligé; son livre est devenu malheureusement d'une rareté prodigieuse : il porte le titre suivant : *Historia das cousas que o muy esforçado capitão D. Christovão da Gama fez nos reinos do Preste Joâo, com quatro cento Portuguezes que comsigo levou;* Lisbonne, 1564, in-4°. Ce récit d'un témoin oculaire peut servir à rectifier les relations d'ailleurs consciencieusement faites de Ludolphe et de la Crose : ce dernier, comme on sait, tire uniquement ses renseignements de Purchas.

Barbosa Machado, *Biblioth. lusitana.* — H. Ternaux-Compans, *Bibliothèque asiatique et africaine;* Paris, 1841, in-8°.

* **CASTANIER D'AURIAC** (*Guillaume*), magistrat français, naquit en 1702, et mourut à Fontainebleau le 3 décembre 1764. « Fils et neveu « de gens de fortune du Languedoc qui avaient « beaucoup gagné au système et sur les vais« seaux (1), » il recueillit de la succession de son père et de son oncle, directeur de la compagnie des Indes, une fortune considérable. D'abord conseiller au parlement de Toulouse à l'âge de vingt et un ans, il s'éleva successivement aux grades les plus élevés de la magistrature. Maître des requêtes en 1729, président au grand conseil en 1746 (2), conseiller d'État en 1751, il joi-

(1) Barbier, *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV;* Paris, 1851, t. III, p. 226-227.

(2) Il n'y avait pas d'office de premier président au grand conseil; mais, par le fait, Castanier d'Auriac en remplit les fonctions depuis l'année 1754, en vertu de

gnit à ces fonctions éminentes le titre de secrétaire des commandements de la reine. Il épousa, *presque sans dot*, une des filles du chancelier Lamoignon, et, par cette alliance avec une des familles les plus distinguées de la robe, il parvint, en quelque sorte, à jeter un voile sur l'obscurité de son origine. Les Mémoires du temps lui reprochent trop de condescendance pour les volontés du pouvoir, qui n'étaient pas toujours conformes aux strictes règles de la justice. Il n'eut de son mariage avec Marie-Louise de Lamoignon qu'un fils unique, Guillaume Castanier d'Auriac, né en 1739, lequel fut pourvu d'une charge d'avocat général au grand conseil ayant à peine atteint l'âge de dix-huit ans, et qui mourut des suites de la petite vérole au mois d'août 1762. Des succès précoces lui créèrent une réputation d'esprit qui le fit considérer comme l'auteur d'un ouvrage dans le genre de *Télémaque*, qui avait été composé pour son éducation par l'abbé Barthélemy, et intitulé : *les Amours de Carite et de Polydore, roman traduit du grec;* Paris, 1760, in-12. *La France littéraire* de 1769 et le supplément au *Dictionnaire historique* de Ladvocat le lui attribuent formellement. Beaucousin, l'un des continuateurs de la *Bibliothèque de la France* du P. Lelong, qui avait revu les épreuves du livre, était tellement persuadé que le jeune Castanier d'Auriac en était l'auteur qu'il jeta au feu, dans un accès de colère, une réimpression du même roman, publiée en 1796 (Paris, petit in-12, de 1806), sous le nom de Barthélemy. Il est bien reconnu aujourd'hui qu'il est l'œuvre de ce dernier. « On s'aperçoit aisément, dit un célèbre « littérateur (M. Andrieux), à cette chaleur vi« vifiante, à cette sensibilité exquise, à cette « harmonie du style, qui distinguent les anciens, « que ce petit poëme est l'ouvrage d'un homme « nourri de l'antiquité. » C'est en vain que le P. Pacciaudi, dans la préface de sa belle édition de *Daphnis et Chloé*, attribue aussi *Carite et Polydore* à Castanier d'Auriac. La seule conséquence à tirer de cette indication, c'est que le savant théatin partageait sur ce point l'erreur commune. J. LAMOUREUX.

France littéraire de 1769. — Supplément au Dictionnaire historique de Ladvocat. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes.* — Barbier (J.-E.-F.), *Journal hist. et anecdotique du règne de Louis XV. — Décade philosophique et littéraire*, quatrième trimestre, an IV.

*CASTAÑOS (don *François-Xavier* DE), duc DE BAYLEN, général espagnol, né en 1753, mort le 24 septembre 1852. Descendant d'une famille distinguée de la Biscaye, il fut l'élève du célèbre général comte Orelly, qu'il accompagna dans un voyage en Allemagne, où, à l'école de Frédéric le Grand, il étudia la tactique militaire. Il servit avec distinction en 1794, comme colonel de l'armée de Navarre, sous Caro, et fut nommé lieutenant général en 1798; mais bientôt après, ayant déplu au prince de la Paix, il fut exilé de Madrid avec plusieurs officiers. Lors de l'entrée des Français en Espagne, en 1808, Castaños (prononcez *Castagnos*) eut le commandement supérieur d'un corps d'armée près des frontières de l'Andalousie, où il défit à Baylen le général Dupont; mais, en novembre de cette même année, il perdit la bataille de Tudela. Néanmoins la régence de Cadix le nomma, en 1811, général en chef du quatrième corps d'armée, et commandant de plusieurs provinces. A la bataille de Vittoria, dont le succès fut dû en partie à sa valeur, il montra de grands talents militaires. Privé peu après de son emploi, et nommé conseiller d'État, il écrivit au ministre de la guerre : « J'ai la satisfaction de remettre près de la frontière de la France, au feld-maréchal Freyre, le commandement qu'en 1811 j'ai pris devant Lisbonne. » Après le retour de Ferdinand VII, Castaños fut nommé capitaine général de la Catalogne, et il commanda en 1815 le corps d'armée qui devait entrer en France; il résigna ses fonctions en 1816. Quand en 1823, après le renversement des cortès, il eut réussi à éloigner de lui le soupçon d'être partisan de leur constitution, le général Castaños, malgré son grand âge, fut encore une fois nommé capitaine général, et appelé en 1825 au conseil d'État, où il se montra ardent promoteur du système de modération, combattu par les carlistes. Devenu plus tard président du conseil de Castille, il se montra opposé en 1833 aux modifications au droit de succession à la couronne, projetées par le ministre Zéa Bermudez; et à partir de cette époque jusqu'en 1843 il vécut loin des affaires. Il y rentra à la chute d'Espartero, et devint tuteur de la reine Isabelle, à la place d'Arguelles. En 1844 Castaños fut nommé grand cordon de la Légion d'honneur par le roi Louis-Philippe. [*Enc. des g. du m.*]

Biographie étrangère. — Conversation-Lexicon.

*CASTBERG (*Peter-Atke*), fondateur de l'institution des sourds-muets à Copenhague, né en Norwége en 1780, mort en 1823. Après avoir fait ses études à la faculté de médecine de Copenhague, il fit un voyage en Allemagne, en France et en Italie, pour étudier l'enseignement des sourds-muets. A son retour en 1805, il devint professeur et en 1807 directeur de l'institution des sourds-muets. Outre un grand nombre de dissertations savantes, il a publié : *Forelosninger over Dövstumme-Undervüsningens Methode* (Cours sur la méthode d'enseignement des sourds-muets); Copenh., 1818; — *Sententiæ de inspiratione prima;* ibid., 1823; — *Carl Michael de l'Épée, et biographisk Forsög* (C.-M. de l'Épée, essai biographique); Copenh., 1806, etc. ABRAHAMS.

CASTEL (*Jehan* DE), poëte et chroniqueur français, de l'ordre des Bénédictins, vivait dans le milieu du quinzième siècle. Il ne nous reste de lui que le *Mirouër des pescheurs et pesche-*

lettres patentes du roi qui le commettaient pour présider la compagnie

resses, en vers. Dans cet ouvrage, composé en 1468 et imprimé in-4°, sans date, ni indication du lieu de l'impression, l'auteur emploie indifféremment les langues latine et française, et tous les rhythmes possibles. Comme il y prend le titre de *chroniqueur de France*, il est probable que c'est le *Castel* dont parle Molinet, et qui, au dire de cet auteur, avait composé des chroniques perdues aujourd'hui. Il est aussi à présumer que Jehan de Castel est le même que *Jehan de Chastel*, moine franciscain de Vire, auteur d'une épître en vers imprimée vers l'an 1500.

La Croix du Maine, *Bibliothèques de la France*. — Debure, *Catalogue de la Vallière*, t. II, n° 2887. — *Le Bas, Dict. encyc. de la France*.

CASTEL (*Louis-Bertrand*), mathématicien et physicien français, de l'ordre des Jésuites, né à Montpellier le 11 novembre 1688, mort le 11 janvier 1757. Il s'adonna de bonne heure aux mathématiques et à la physique, et vint en 1720 à Paris, où il exposa dans plusieurs écrits les systèmes qu'il s'était créés sur quelques parties de ces deux sciences. Il travailla pendant trente ans au *Journal de Trévoux*, et fournit en même temps beaucoup d'articles au *Mercure*. Le *Journal de Trévoux* donne la liste des ouvrages du P. Castel. Voici les principaux : *Traité de la pesanteur universelle*; Paris, 1724, 2 vol. in-12; — *le Plan d'une mathématique abrégée*; ibid., 1727, in-4°; — *la Mathématique universelle*; ibid., 1728;—*Réponse à M. d'Anville, sur le pays de Kamtchatka et de Jeço*; ibid., 1737; — *Optique des couleurs*; ibid., 1740, in-12. Le travail qui a le plus contribué à la réputation du P. Castel est son *Clavecin oculaire*, dont il développa la théorie dans les *Journaux de Trévoux* de 1735.

L'abbé de la Porte, *Esprit, saillies et singularités du P. Castel*; Amsterdam et Paris, 1763, in-12. — Fétis, *Dict. univ. des musiciens*.—*Journal de Trévoux*, 2e vol. d'avril, année 1757. — Formey, *France savante*.

CASTEL (*René-Louis-Richard*), poëte et naturaliste français, naquit à Vire le 6 octobre 1758, et mourut à Reims en 1832, d'une attaque de choléra. Les dispositions heureuses qu'il manifesta de bonne heure pour l'étude engagèrent ses parents à l'envoyer à Paris au collége de Louis-le-Grand, où il fit d'excellentes études. Son goût, formé à l'école des anciens, se perfectionna encore par la contemplation de la nature, qui eut toujours pour lui un attrait particulier. Lorsqu'il se sentit né pour l'art des vers, il s'attacha surtout à prendre pour modèle le poëte le plus parfait de l'antiquité; et il faut bien reconnaître que si, plus tard, il parvint à imprimer à ses ouvrages un caractère de pureté, d'harmonie et de correction, il le dut à l'étude approfondie qu'il avait faite de l'auteur des *Géorgiques*. Sur la fin de sa vie, lorsque des douleurs physiques lui préparaient des nuits sans sommeil, il abrégeait, pour ainsi dire, leur longue durée en traduisant quelques passages de son auteur favori, qu'il savait par cœur, mais dont il n'osa pas entreprendre la traduction complète. Les événements de la révolution vinrent le lancer momentanément dans l'arène politique : appelé par la confiance de ses concitoyens aux fonctions, alors pénibles, de maire, il sut, par des mesures habiles, adoucir pour eux le fléau de la famine, qui sévissait sur tous les points du territoire; et, par une fermeté bien entendue, il déjoua les projets des agitateurs. Il était procureur-syndic du district de Vire, quand il fut proposé, par le corps électoral du département du Calvados, député à l'assemblée législative. Fidèle au caractère de modération dont il avait donné des preuves dans ses fonctions administratives, il vota souvent avec la minorité. Il chercha notamment à introduire des amendements moins rigoureux dans le projet de loi destiné à comprimer les troubles occasionnés par les ministres du culte insoumis.

La fin de la session rendit pour toujours Castel à la vie littéraire; et ce fut alors qu'il jeta les bases de son poëme *des Plantes*, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même. « Cet ouvrage fut « composé de l'an premier à l'an cinq. Il m'a « souvent consolé en m'occupant. Qui n'a pas « senti plus d'une fois le besoin de se réfugier « dans le sein de la nature? Comme j'ai toujours « aimé les plantes, ce fut le premier objet qui « s'offrit à ma pensée. » Le succès de ce poëme fut tel, que trois éditions en furent publiées successivement, en 1797, in-8°, 1799, in-12, et 1802, in-12. La dernière, revue avec soin, contient des corrections heureuses qui ont donné lieu aux justes éloges de l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*. M. Chénier, dans son *Tableau de la littérature française* a parlé de l'ouvrage avec assez de légèreté pour donner lieu de croire qu'il ne l'avait pas même lu, puisqu'il le mentionne sous le titre de *poëme des Fleurs*. Il nous paraît avoir été apprécié avec plus de justesse par l'habile traducteur d'Ovide, M. de Saint-Ange. « Le poëme « *des Plantes*, sujet neuf autant que difficile, « s'est placé de lui-même au rang des bons ou- « vrages de notre temps. L'élégance la plus « pure, la grâce sans afféterie, une harmonie dé- « licate qui ne sent jamais le travail pénible de « l'art, une sensibilité douce qui nous ramène à « nous-mêmes, voilà ce qui en fait le charme. » Si le poëte est toujours également correct et harmonieux, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il est faible d'invention, qu'il laisse à désirer plus de verve et de chaleur, et que le style manque parfois de nerf et de précision. Mais il ne faut pas oublier que l'absence de ces qualités est moins frappante dans un ouvrage purement didactique que dans toute autre composition poétique. *La Forêt de Fontainebleau*, poëme de moins d'étendue, que Castel fit paraître en 1805, offre les mêmes beautés et les mêmes imperfections que son premier ouvrage. Une quatrième et une cinquième édition du

poëme *des Plantes* furent publiées en 1811 et 1823, in-8°. On trouve joints à la dernière la *Forêt de Fontainebleau*, le *Voyage de Paris à Crevy en Chablais*, et un *Discours sur la gloire littéraire*, prononcé à la distribution des prix du concours général. Un mérite aussi éclatant et aussi modeste à la fois avait fait appeler Castel-au-Prytanée français (collége de Louis-le-Grand), devenu ensuite Lycée impérial, pour y professer les belles-lettres. Lorsque M. de Fontanes fut placé à la tête de l'instruction publique sous le titre de grand maître, il conféra des fonctions plus importantes à Castel, en le nommant inspecteur général de l'université. Mais la jeunesse studieuse regretta longtemps les leçons pleines de charme d'un maître qui savait éclairer son esprit et intéresser son cœur. Fontanes, qui avait aussi cueilli les palmes de la poésie, goûtait plus de plaisir dans ses entretiens littéraires avec Castel, que dans la conversation apprêtée du monde officiel. Lors de la restauration de 1814, Castel ne fut pas conservé au nombre des inspecteurs généraux ; on le chargea, par forme de dédommagement, de l'inspection supérieure des écoles militaires ; mais il renonça bientôt à cet emploi, pour se livrer entièrement à la culture des lettres. L'aménité de son caractère lui avait fait un grand nombre d'amis. Il partagea ses derniers jours entre eux et sa famille. Pendant la belle saison, il habitait avec elle une maison des champs, dans la Brie. L'étude de l'histoire naturelle ne cessa pas non plus d'occuper quelques-uns de ses loisirs. On lui doit dans ce genre plusieurs publications importantes, telles qu'une *Histoire naturelle de Buffon, abrégée et classée d'après le système de Linné*, et réduite en 26 volumes in-18. Il entreprit aussi de donner un *Cours complet d'histoire naturelle*, de concert avec d'autres savants (MM. Patrin, Sonnini, Latreille, Brongniart, Bosc, etc.) ; il le fit paraître de 1799 à 1802, en 80 volumes in-18. Il fournit pour son contingent la partie des *Poissons*, classés par ordres, genres et espèces, d'après le système de Linné, 10 vol. in-18. Depuis la mort de Castel, on a imprimé à Reims les *Lettres* qu'il écrivit, de 1813 à 1830, *au comte Louis de Chevigné, son élève et son ami* ; 1834, 3 vol. in-18. Elles portent avec elles un nouveau témoignage des douces affections qui remplissaient le cœur du poëte des plantes.

J. LAMOUREUX.

Palissot, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature* ; 1809, in-8°, t. I. — *Biogr. des Contemporains*, par Arnault, Jay, etc., t. IV. — *Préface et notes du poëme des Plantes*. — Jullien, *Hist. de la poésie française à l'époque impériale*, t. II, p. 46. — *Documents particuliers*.

CASTELA (*Henri*), voyageur français, de l'ordre des Observatins, natif de Toulouse, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il partit de Bordeaux en 1600, visita Alep, Jérusalem, le Caire, le mont Sinaï, Alexandrie, et donna la relation de son voyage sous ce titre : *Saint voyage de Jérusalem et du mont Sinaï en l'an du grand jubilé* 1600 ; Bordeaux, 1603, in-8° ; Paris, 1615, in-12. On a encore de lui : *le Guide et adresse pour ceux qui veulent faire le voyage de Terre Sainte* ; Paris, 1604, in-12 ; — *les Sept Flammes de l'Amour sur les sept paroles de Jésus-Christ attaché à la croix* ; ibid., 1605, in-12.

Feller, *Dict. hist.*

* **CASTELAIN** (*Martin*), mécanicien belge, né à Wervick en Flandre vers la fin du seizième siècle, et mort à Anvers en 1640. Il était fils d'un charpentier ; et dès l'âge de trois ans il fut atteint d'une affection qui lui enleva la vue. Errant sans cesse dans l'atelier de son père, il contracta l'habitude du maniement des outils, et, par distraction d'abord, par goût ensuite, se livra au travail du bois. Il s'exerça sur le tour, y devint très-habile, et fabriqua successivement des flûtes, des trompettes, des orgues. Les instruments sortant de ses mains étaient remarquables par leur justesse et leur bonne construction. Ils valurent bientôt une certaine réputation à Castelain, et d'autant plus qu'on sut que l'ouvrier était privé de l'usage de ses yeux. L'intelligence et l'adresse dont il donnait ainsi des preuves lui amenèrent de nombreuses et illustres visites et d'honorables sympathies. Le prince d'Orange notamment fut son ami. On raconte que le philosophe Jacques Rohault alla voir Castelain, et s'efforça, à l'aide de la parole, de lui dépeindre la lumière et de lui en faire comprendre les sensations. Il avait parlé longtemps, et Castelain avait écouté attentivement. Le philosophe comptait sur un plein succès. « Attendez, lui dit tout à coup l'aveugle, j'y suis. La lumière n'est-elle pas faite comme du sucre ? » On désigne souvent Castelain sous le nom de l'*Aveugle de Wervick*.

Biog. de la Flandre occidentale.

*CASTELBAJAC (*Marie-Barthélemy*, vicomte DE), homme politique français, né en 1776 près de Rabastens en Bigorre (Hautes-Pyrénées). Il suivit le parti de l'émigration, et fut employé activement dans l'armée de Condé. Mais ce fut en 1815 que M. de Castelbajac parut pour la première fois sur la scène politique, dans la chambre dite *introuvable*, où il fut envoyé par le collége électoral du Gard, et où il fut compté parmi les royalistes les plus exagérés. Réélu en 1816, en dépit des manœuvres ministérielles, il siégea, à côté de MM. de Villèle et de Corbière, dans cette opposition ultra-royaliste qui s'était détachée du gouvernement depuis qu'on refusait d'écouter et de suivre ses inspirations. Plus d'une fois M. le vicomte de Castelbajac eut l'occasion de se signaler, et notamment dans la discussion de la loi électorale, vers la fin de 1817. A la même époque, les colonnes du *Conservateur*, qui lui furent ouvertes, lui fournirent les moyens de développer par la voie de la presse des doctrines qui ne trouvaient plus as-

sez d'échos dans la chambre. Dans la session suivante, M. de Castelbajac, à qui les électeurs du Gard avaient retiré leur mandat, fut accueilli par le collége électoral de la Haute-Garonne, qui l'adjoignit à MM. de Villèle et de Puymaurin. Fidèle aux destinées du futur ministre des finances, il se sépara des ultra-royalistes; et lorsque M. de Villèle fut arrivé au pouvoir, il obtint, en 1823, la direction générale des haras, de l'agriculture, du commerce et des manufactures, qu'il échangea, en 1824, contre celle des douanes. En 1827, il fut promu à la pairie; mais en 1828 il fut remplacé dans la direction générale, et en 1830 sa nomination comme membre de la chambre des pairs fut révoquée par le nouveau gouvernement. Depuis cette époque, M. de Castelbajac vit dans la retraite la plus absolue. [*Enc. des g. du m.*]

. *Monit. univ.* — Lesur, *Ann. Hist.*

CASTEL-CICALA. *Voy.* Ruffo.

CASTEL-FRANCO (don *Pable Sangro y de Merode*, prince de), général espagnol, d'origine italienne, né en 1740, dans le royaume de Naples; mort à Madrid en janvier 1815. Il suivit le roi Charles III en Espagne, se distingua au siége de Gibraltar, fut mis à la tête d'un corps d'armée en Aragon, dans la guerre de l'Espagne contre la France en 1793, et devint vice-roi de Navarre en 1795. Nommé ambassadeur d'Espagne près la cour de Vienne, il revint en Espagne en 1808, et se déclara pour la cause de l'indépendance, après l'affaire de Baylen. Mais, pour échapper à la proscription que Napoléon avait prononcée contre ceux qui ne se prononçaient pas pour son frère Joseph, il adhéra à la constitution de Bayonne en 1814. Castel-Franco rentra en grâce auprès de Ferdinand VII.

Biog. étrangère.

CASTELMELHOR (dom *João Rodriguez de Vasconcellos*, comte de), général portugais, mort en 1658 à Ponte de Lima. Il fut gouverneur du Brésil sous Philippe IV, roi d'Espagne et de Portugal. A l'avénement de la maison de Bragance, les Espagnols l'accusèrent d'avoir voulu livrer le Brésil au Portugal, le mirent à la torture pour lui arracher des aveux, et l'enfermèrent dans le château de Carthagène. Échappé de sa prison en 1641, il se rendit auprès de Jean IV, roi de Portugal, qui lui confia d'abord le commandement d'une province, et le nomma ensuite général en chef de l'armée portugaise.

D'Ericeyra, *o Portugal restaurado.*

CASTELMELHOR (*Louis Souza Vasconcellos*, comte de), homme d'État portugais, fils du précédent, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Ministre et favori d'Alfonse VI, il engagea ce prince à éloigner la reine-mère Éléonore de Guzman, et disposa à son gré de tous les emplois du royaume. Cependant il ne se contenta pas de ce rôle équivoque de favori d'un roi faible, il dirigea les affaires en ministre habile. Sous son administration, l'influence du Portugal grandit auprès des autres cours de l'Europe. La bataille décisive d'Ameixial, gagnée le 8 juin 1663 par Villaflor, secondé en cette occasion par le comte de Schomberg, assura l'indépendance du Portugal, que menaçait l'Espagne. Le comte de Castelmelhor garda le pouvoir pendant cinq ans. Lorsque le parti de la reine l'eut emporté, et après la déchéance d'Alfonse VI, qu'il avait cherché à empêcher, il comprit que tout était fini pour lui dans un pays où, suivant son expression, « un roi lui avait manqué. » Il passa d'abord en Italie et en France, puis il alla en Angleterre, où il songea encore, mais sans succès, à rétablir Alfonse sur le trône. Il revint mourir dans sa patrie.

Southwel, *Relation de la cour de Portugal sous dom Pèdre II*, I, 84. — Ferdinand Denis, *le Portugal*, dans *l'Univ. pitt.*, p. 332-340.

CASTELEYN (*Matthieu* de), poëte flamand, natif d'Oudenarde, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il composa le premier une poétique en langue flamande. On a de lui : *De Konst van Rhetoriken*, etc. (l'Art de la rhétorique appliqué à celui de faire des vers de toute espèce); Gand, 1555, in-12, et Rotterdam, 1716; on y trouve en outre, par le même auteur : *De Historie van Pyramus en Thisbe* etc. (l'Histoire de Pyrame et de Thisbé, mise en vers); — *De Baladen van Doormyke* (les Ballades de Tourny), en vers; — *Diverse Liedekens* (Chansons diverses).

Swert, *Athenæ Belg.*, 558. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des dix-sept provinces unies des Pays-Bas*; XII, 186. — *Biographie generale des Belges.*

CASTELL (*Edmond*), orientaliste anglais, né selon les uns en 1603, et selon d'autres en 1606, à Batley, dans le Cambridgeshire; mort à Londres en 1685. Il se voua de bonne heure à l'étude des langues sémitiques, et ce fut pour lui que l'on créa une chaire d'arabe à Cambridge. Après avoir pris une part active à la Polyglotte de Walton, publiée en 1657 en 6 vol. in-fol., il entreprit, pour son propre compte, un ouvrage non moins important, mais plus spécial, où le linguiste puise encore aujourd'hui des renseignements précieux sur la philologie orientale. En voici le titre : *Lexicon heptaglotton, hebraicum, chaldaicum, syriacum, samaritanum, æthiopicum, arabicum conjunctim, et persicum separatim, cui accessit brevis et harmonica grammaticæ omnium præcedentium linguarum delineatio*; Londres, 1669, et avec un titre nouveau, 1686, 2 vol. in-fol. La partie syriaque en est la plus importante : elle a été imprimée à part par les soins de J.-D. Michaelis (Gœtt., 1728, 2 vol. in-4°), ainsi que l'a pareillement été la partie hébraïque, avec des additions du même savant, par Trier (Gœtt., 1790-1792, 2 vol. in-4°). Pendant dix-sept ans le docteur Castell consacra tous les jours dix-huit heures à cet immense travail, et dépensa, dit-on, à le publier 12,000 livres sterling. Il eut la douleur de voir consumer, en 1666, une partie de l'édition par l'incendie de Londres, qui lui fit

perdre aussi des manuscrits précieux et beaucoup de livres de sa bibliothèque. Après sa mort, les souris et l'humidité détruisirent encore une partie de l'édition, de manière que l'ouvrage est aujourd'hui assez rare. Ces malheurs, et l'indifférence des savants, ruinèrent Castell et compromirent même sa liberté. Il mourut à Londres, octogénaire et chanoine de Cantorbéry. [*Enc. des g. du m.*]

Wood, *Athenæ Oxonien.* — Wolf, *Historia lexicorum hebraicorum.*

CASTELLA (*Rodolphe* DE), général suisse, mort en 1775. Il entra au service de la France en 1723, fit les campagnes du Rhin en 1734 et 1735, celles de Flandre et du Rhin en 1742, se distingua dans plusieurs occasions, et devint général après avoir passé par tous les grades inférieurs. Attaqué dans Wesel, dont il avait le commandement, il s'y défendit avec vigueur, et contribua au gain de la bataille dans les plaines de Clostercamp.

* **CASTELLACI** (*Louis*), musicien italien, né à Pise en 1797. Il acquit d'abord une grande habileté sur la mandoline; puis il se fit guitariste, vint à Paris, où il trouva aisance et réputation. On a de lui plus de deux cents *œuvres* de musique pour la guitare, entre autres une *Méthode* divisée en deux parties, et des *romances*.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

CASTELLAN (*Antoine-Louis*), peintre, graveur et architecte français, né à Montpellier en 1772, mort à Paris le 2 avril 1838. Il se voua d'abord à la peinture, entra en 1788 dans l'atelier de Valenciennes, et acquit bientôt pour le paysage une réputation méritée. Habile aussi en architecture, il se faisait remarquer par le bon goût de ses fabriques. Pendant la révolution, il fut quelque temps employé dans les charrois militaires; mais quand il fut rendu à ses études, il partit pour le Levant, visita Constantinople, la Grèce, les îles, l'Italie et la Suisse, recueillant partout un grand nombre de documents, de dessins, et puisant dans ces riches contrées un goût d'autant plus sûr, qu'il ne se laissait pas aller à un enthousiasme irréfléchi, et que la vue des chefs-d'œuvre étrangers ne le rendait pas injuste envers ceux de sa patrie.

Fixé à Paris dès 1804, il s'occupa de publier divers ouvrages pleins d'intérêt, où se trouvent consignés les résultats de ses voyages et de ses observations. Ils sont accompagnés de nombreuses vues dessinées et gravées par l'auteur; tels sont : *Lettres sur la Morée et les îles de Cerigo, Hydra et Zante*, 1 vol. in-8°, fig.; Paris, 1808; — *Lettre sur Constantinople*, in-8°; Paris, 1811 : ces deux ouvrages ont été réimprimés sous le titre de *Lettres sur la Morée, l'Hellespont et Constantinople*, 3 vol. in-8°, fig.; Paris, 1820; — *Lettres sur l'Italie, faisant suite aux lettres sur la Morée*, etc., 3 vol. in-8°, fig.; Paris, 1819; — *Mœurs, usages, coutumes des Ottomans*, 6 vol. in-18; Paris, 1812. Byron disait de cet excellent livre : « N'allez pas en Turquie sans avoir Castellan dans votre poche. » Castellan s'occupa aussi beaucoup de la partie technique de son art, et inventa un nouveau procédé de peinture à la cire, dont il donne la description. Retiré à Fontainebleau, Castellan consacra ses dernières années à l'étude de la théorie des beaux-arts et à l'histoire de l'art français. La mort l'empêcha de publier un livre auquel il avait travaillé longtemps; nous voulons parler de ses *Études sur le château de Fontainebleau, considéré comme l'un des types de la renaissance des arts en France au seizième siècle*. Cet excellent livre n'a paru qu'en 1840, 1 vol. in-8°. Castellan, en étudiant de bonne foi le magnifique palais de Fontainebleau, y reconnut, dit l'éditeur de l'ouvrage en question, « le type d'une école brillante et toute française, digne d'être opposée à plusieurs des écoles d'Italie, et les titres glorieux d'un grand nombre d'artistes français qui ne méritaient pas l'injuste oubli dans lequel ils sont tombés. » En effet, ce livre est le premier qui rende hommage à la vérité, et restitue aux artistes français ce que l'ignorance a trop longtemps attribué à l'étranger; et à ce titre surtout il mérite les plus grands éloges. Castellan a fourni aussi plusieurs articles à la *Biographie universelle*.

Heinecken, *Dict. des artistes.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

CASTELLAN (*Jean* PROBACE), archéologue et historien français, né à Tourves, près de Brignoles, en Provence, le 27 décembre 1759; mort le 25 août 1837. Prêtre par vocation, il avait fait ses études au séminaire d'Aix. Pour ne point prêter le serment que la république exigeait des ecclésiastiques, il se réfugia d'abord à la campagne de Portalis, ensuite à Rome, où il se remit à des études archéologiques et à des recherches sur l'histoire de l'Église. Il revint en France en 1797, fut d'abord desservant d'une petite paroisse à Aix, puis curé de Lambesc en 1802. Ses travaux et son érudition le firent appeler en 1809 à la chaire d'histoire ecclésiastique de la faculté de théologie d'Aix. Lorsque cette chaire fut supprimée vers 1815, l'abbé Castellan consacra tous ses moments à rechercher les monuments de tout genre qui se rattachaient à l'histoire de la Provence. Les nombreux documents qu'il a recueillis et mis en ordre forment un ensemble précieux qui se distingue, sinon par le style, du moins par l'exactitude. Le grand nombre de détails, de citations, de notes, en augmente démesurément l'étendue. La partie principale, celle des églises, formerait 8 à 10 volumes in-8°. L'Académie d'Aix, dont l'abbé Castellan faisait partie, a émis le vœu que cette œuvre importante, restée manuscrite, fût publiée. Castellan a donné quelques mémoires archéologiques à l'Académie d'Aix et à la Société des antiquaires de France, dont il était membre correspondant.

GUYOT DE FÈRE.

Mémoires de l'Académie d'Aix, t. IV, année 1840. — Quérard, *la France litt.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

CASTELLAN (*Louis* DE), officier français, né vers 1632, mort en 1669. Il était fils d'Olivier de Castellan, qui occupait un haut grade militaire, lorsqu'il fut tué devant Tarragone en 1644. Ayant obtenu, à quinze ans, une compagnie dans les gardes françaises, Louis de Castellan devint bientôt brigadier d'infanterie. Il fut, en 1664, envoyé à Gigery, sur les côtes d'Afrique, rendit compte au roi lui-même de cette expédition dans un mémoire intéressant, et enfin fit partie de l'expédition du duc de Beaufort à Candie. Il fut tué à l'âge de trente-sept ans. Le sculpteur Girard a élevé à son père et à lui un tombeau dans l'église Saint-Germain des Prés.

Hurtaut, *Dict. de Paris*, t. I, p. 90.

*CASTELLANE (*Esprit-Victor-Élisabeth-Boniface*, comte DE), maréchal de France, né à Paris le 21 mars 1788. Entré au service, le 2 décembre 1804, comme simple soldat au 5e léger, il franchit rapidement les grades inférieurs, fut nommé sous-lieutenant le 24 février 1806, et lieutenant le 29 janvier 1808. C'est en cette dernière qualité qu'il fit, comme aide de camp du général Mouton (depuis comte de Lobau), la campagne d'Espagne de 1808 et celle d'Allemagne de 1809; il assista aux batailles d'Abensberg, d'Eckmühl, de Ratisbonne, d'Essling et de Wagram. S'étant fait remarquer, pendant la même campagne, dans plusieurs missions qui lui furent confiées, l'empereur le nomma, l'année suivante, chevalier de l'empire, avec une dotation de 3,000 francs. Capitaine en 1810, il reçut en 1812 le brevet de chef de bataillon, pour sa conduite remarquable au début de la campagne de Russie. Il se signala à Moscou, à Smolensk, à Krasnöe, et à la Bérézina. Colonel-major du 1er régiment des gardes d'honneur le 31 juin 1813, il fit avec ce grade les campagnes de 1813 et 1814; fut appelé, le 27 septembre 1815, au commandement du 5e régiment de hussards; reçut, la même année, la croix de Saint-Louis et le grade d'officier de la Légion d'honneur. Chargé en 1822 du commandement des hussards de la garde, il prit rang, le 14 janvier 1824, dans le cadre des maréchaux de camp. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne d'Espagne, et qu'il commanda en 1825 l'avant-garde de la division de Cadix. Il quitta l'Espagne en 1827, et fut appelé, la même année, au commandement du département de la Nièvre, qu'il n'accepta point. Membre du conseil général de l'Allier en 1829, il fut destitué l'année suivante, pour avoir appuyé de son vote un candidat de l'opposition. Réintégré après la révolution de juillet 1830, il fut chargé, par le ministre de la guerre, de l'inspection de plusieurs régiments d'infanterie et de cavalerie. Il commandait le département de la Haute-Saône lorsqu'en 1832 il fut mis à la tête d'une brigade de l'armée du Nord, avec laquelle il prit part au siége d'Anvers. Nommé lieutenant général le 9 janvier 1833, il alla diriger les opérations de la division active des Pyrénées-Orientales, chargée d'observer les mouvements de l'armée espagnole, et prit en 1835 le commandement de la 31e division militaire (Perpignan). Le 3 octobre 1837, le gouvernement récompensa ses services par la dignité de pair de France. Envoyé en Afrique à la fin de cette même année, il revint, le 18 mars 1838, reprendre son commandement à Perpignan, qu'il échangea, en 1847, pour celui de la 14e division militaire (Rouen). Dans cette dernière résidence, il contribua puissamment, après la révolution de février 1848, par son énergique fermeté, à rétablir l'ordre et la tranquillité dans cette cité industrielle et populeuse. Mis à la retraite par un décret du gouvernement provisoire, il fut rappelé à l'activité par un décret présidentiel du 30 août 1849, pour aller prendre le commandement de la 12e division militaire (Bordeaux), et, l'année suivante, le commandement supérieur des 14e et 15e, qu'il quitta, le 24 avril suivant, pour les 5e et 6e (Lyon et Besançon). La première de ces villes, qui venait d'être mise en état de siége, dut à sa fermeté d'échapper aux désordres qui auraient pu éclater après le coup d'État du 2 décembre. Le général Castellane a été nommé sénateur par un décret du 26 janvier 1852. Il vient de recevoir le baton de maréchal, dignité bien acquise par ses services et par son dévouement à l'empereur et au pays. SICARD.

Moniteur universel.

CASTELLANE (*Boniface* DE), troubadour provençal, vivait dans la première moitié du treizième siècle. Nostradamus dit, dans son *Histoire de Provence*, qu'il eut la tête tranchée en 1257, pour s'être mis à la tête des Marseillais révoltés contre Charles Ier, roi de Naples et comte de Provence. On lui attribue des poésies galantes et satiriques.

Histoire littéraire, t. XIX, p. 480-486. — Raynouard, *Choix des poésies originales des troubadours.*

CASTELLANE-NOVEJEAN (le comte, puis marquis *Boniface-Louis-André* DE), homme politique et général français, né le 4 août 1758, mort en 1837. Il fut, en 1789, député de la noblesse à l'assemblée constituante, eut le courage de se réunir au tiers-état, vota la liberté des cultes, appuya la déclaration des droits de l'homme, et demanda l'abolition des prisons d'État. Après la session, il disparut de la scène politique jusqu'en 1802, époque à laquelle il fut appelé à la préfecture des Basses-Pyrénées. Il devint ensuite pair de France et lieutenant général.

Arnault, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

* **CASTELLANI** (*Louis-François*), médecin italien, natif de Sermide, dans le voisinage de Mantoue, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il exerça la profession médicale avec une grande distinction, et occupa à Mantoue la chaire de clinique médicale. On a de lui : *Del vetro d'antimonio incerato nella dissenteria, risposta anticritico-apologetica*; Fer-

rare, 1760, in-8°; — *Sentimento intorno alle risaie;* Faënza, 1769; — *della Insussistenza del contagio tisico;* Mantoue, 1777, in-8°; — *Vita del celebre medico Mantovano Marcello Donati;* Mantoue, 1788, in-8°; — *Sulla Polmonare tisichezza;* Mantoue, 1791, in-8°; — *China-China difesa;* Guastalla, 1794.

Tipaldo, *Biog. degl' Ital. illustri*, VI, 464. — Callisen, *Medicin. Schriftst-Lexic.*

CASTELLANUS (*Pierre* DUCHATEL ou CHATELAIN, plus connu sous le nom DE), antiquaire et médecin flamand, né en 1585 à Gerstberg, mort le 23 février 1632. Il enseigna en même temps la langue grecque et la médecine à Louvain. On a de lui : *Ludus, sive convivium Saturnale;* Louvain, 1616, in-8°; inséré dans les *Elegantiores præstantiorum virorum Satyræ, Cortologion, sive de festis Græcorum Syntagma;* Anvers, sans date, in-8°; — *de Mensibus atticis Diatriba;* — *Vitæ illustrium medicorum qui toto orbe ad hæc usque tempora floruerunt;* Anvers, 1618, in-8°; — *de Usu Carnium libri quatuor;* ibid., 1626, in-8°. Ces cinq derniers ouvrages se trouvent aussi dans le *Thesaurus antiquit. græc.* de Gronovius.

David Clément, *Biblioth. curieuse.* — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires.* — André, *Bibliotheca Belgica.* — Sweert, *Athenæ Belgicæ.*

CASTELLESI (*Adrien*), prélat et littérateur italien, natif de Corneto (Toscane), vivait dans la première moitié du seizième siècle. Quoique sorti d'une famille obscure, il parvint aux premières dignités de l'Église. Envoyé par Innocent VIII en Angleterre, il sut dans cette mission se concilier la bienveillance du roi Henri VII, qui le nomma en 1503 évêque d'Herefort, et, l'année suivante, de Bath et Wells. Il fut rappelé à Rome par Alexandre VI, qui le fit son secrétaire et lui donna le chapeau de cardinal. Ce pontife, dont il paraît avoir partagé les désordres, voulait, dit-on, l'empoisonner, et s'empoisonna lui-même. Exilé par Jules II, et rappelé par Léon X, il entra dans une conspiration contre ce dernier pape, fut condamné à une amende, et s'enfuit de Rome, pour se soustraire au payement. On ne sut jamais positivement ce qu'il devint depuis. Le cardinal Castellesi fut un des premiers écrivains de l'Italie qui cherchèrent à ramener le goût de la bonne latinité, et, sous ce rapport, il a rendu d'importants services. On a de lui : *de Vera Philosophia ex quatuor doctoribus Ecclesiæ;* Bologne, 1507; — *de Sermone latino et modo latine loquendi;* Bâle, 1513; Paris, 1528, in-8°; souvent réimprimé; — *de Venatione, et Julii III iter;* Venise, 1534, in-8°; avec l'ouvrage précédent; Lyon, 1548, in-8°; — un *Recueil de poésies latines;* Lyon, 1581, in-8°.

J. Ferri, *Pro linguæ latinæ usu epistolæ adversus Alembertium* (d'Alembert); Faenza, 1771. — Pierius Valerianus, *De Infelicitate literatorum.* — Oldoini, *Athenæum Romanum.* — Bayle, *Dict. hist.* — Moréri, *Dict. hist.*

CASTELLI (*Barthélemy*), médecin italien, natif de Messine, mort vers 1607. Il occupa une chaire à l'université de sa ville natale. Son principal ouvrage est : *Lexicon medicum græco-latinum*, il a eu plusieurs éditions; la meilleure est celle de Genève, 1746.

Mongitor, *Biblioth. Napoletana.* — Van der Linden, *de Script. medicis.* — *Biographie médicale.*

CASTELLI (*Benoît*), mathématicien et physicien italien, né en 1577 à Brescia, mort à Rome en 1644. Il passa sa vie dans le cloître, livré aux études mathématiques et aux travaux de l'enseignement. Élève d'un maître distingué, de Galilée, il eut lui-même pour élèves des savants, tels que Torricelli et Cavallieri. Il professa les mathématiques avec beaucoup de succès, d'abord à l'université de Pise, puis à Rome dans le collége *della Sapienza*, où il resta jusqu'à sa mort. Il était devenu abbé d'un couvent de bénédictins de la congrégation de Monte-Cassino. Ses travaux se dirigèrent principalement vers l'hydraulique, et il ne se montra pas moins habile en pratique qu'en théorie dans les travaux qu'il fit exécuter sur les lacs de Trasimène et de Bacca. Son traité *De la mesure des eaux courantes*, qui parut à Rome en 1628, a été plusieurs fois réimprimé depuis, soit séparément, soit, entre autres, dans le recueil des auteurs qui ont traité des mouvements des eaux. Malgré quelques erreurs, Castelli a rendu de véritables services à la science. Il a laissé, outre les ouvrages publiés, plusieurs mémoires inédits sur l'hydrostatique et l'hydrodynamique. Il employa déjà le pendule pour mesurer le temps dans ses expériences. [*Enc. des g. du m.*]

Vita Benedicti Castelli, Brixiensis, etc.; Dresde, 1746. — Tanfoglio, *Elogio di Bened. Castelli*; Brescia, 1819.

CASTELLI (*Gabriel-Lancelot*), antiquaire italien, né à Palerme en 1727, mort dans sa ville natale en 1791. Ses principaux ouvrages sont : *Storia di Alesa, antica città di Sicilia;* Palerme, 1753, in-4°; — *Inscrizioni Palermitane;* ibid., 1758, in-fol.; — *Siciliæ et adjacent. veter. inscript.*, etc.; ibid., 1769; — *Siciliæ populorum*, etc.; — *Veteres nummi;* 1781, in-fol.

CASTELLI (*Bernardo*), peintre italien, né à Gênes en 1557, mort en 1629. Il fut élève d'Andrea Semini et de Luca Cambiaso. Il était déjà peintre habile, lorsqu'il entreprit de parcourir l'Italie pour connaître et étudier les ouvrages des grands maîtres. C'est ainsi qu'il acquit un goût exquis qu'on admire dans ses ouvrages : ceux-ci manquent parfois de vigueur, mais on y trouve une grâce, une hardiesse, un charme de coloris, une connaissance de l'anatomie, qui leur ont conservé toute leur valeur, bien qu'ils soient excessivement nombreux à Gênes et dans presque toutes les galeries. Castelli était très-habile portraitiste, et il dut à ce genre de peinture une partie de son immense réputation, à laquelle ne contribuèrent pas peu les portraits qu'il fit des trois grands poëtes, ses contemporains et ses

amis, le Tasse, Chiabrera et le cav. Marini, qui l'ont célébré dans leurs vers. Castelli composa pour la *Jérusalem délivrée* une suite de dessins qui furent gravés par Augustin Carrache.

Ses principaux élèves furent ses trois fils Valerio, Giovanni-Maria, et Ferdinando-Giovanni.

E. B—N.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CASTELLI (*Valerio*), peintre de l'école génoise, fils du précédent, né en 1625, mort en 1659. Trop jeune à la mort de son père Bernardo pour avoir pu recevoir ses leçons, il y suppléa par l'étude de ses ouvrages, après qu'il eut toutefois acquis quelque connaissance du dessin à l'école de Domenico Fiasella. Il passa ensuite à Milan et à Parme pour étudier les œuvres des maîtres, et se forma une manière gracieuse et large à la fois, qui tient le milieu entre le style du Corrége et celui de Giulio-Cesare Procaccini. Son génie était fécond et facile, son dessin pur et correct, son coloris plein de transparence. Il peignait les batailles avec feu, et rendait avec une grande vérité l'acharnement des combattants et les mouvements des chevaux. Malheureusement la carrière de Castello fut courte, et il fut enlevé aux arts à l'âge de trente-quatre ans. Il avait déjà beaucoup travaillé tant à l'huile qu'à la fresque. On cite parmi ses meilleurs ouvrages : *l'Enlèvement des Sabines* de la galerie de Florence, et un tableau d'autel à l'église de Recco, bourg du territoire de Gênes. E. B—N.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Vasari, *Vite*.

CASTELLI (*Jean*). *Voy.* CASTELLUS.

CASTELLI (*Pierre*), médecin botaniste italien, natif de Messine, mort en 1657. Il professa la médecine à Rome pendant un assez grand nombre d'années, et se rendit ensuite à Messine pour y établir un jardin botanique, dont il fut le premier directeur. Ses principaux ouvrages sont : *Chalcantinum dodecaporion, sive duodecim dubitationes de usu olei vitrioli;* Rome, 1619, in-4° ; — *Della durazione delli Medicamenti*, etc.; ibid., 1621, in-4°; — *Epistolæ de elleboro*, etc.; ibid., 1622, in-4°; — *Theatrum Floræ, in quo ex toto orbe selecti flores proferuntur ;* Paris, 1622, in-fol. — *Arte degli speziali ;* Rome, 1622, in-4°; — *Epistolæ medicinales ;* ibid., 1626, in-4°; — *Discorso delle differenze tra gli semplici freschi e secchi ;* ibid., 1629, in-4°; — *de Visitatione Ægrorum pro discipulis ad praxim instruendis;* ibid., 1630, in-12 ; — *Incendio del monte Vesuvio;* ibid., 1632, in-4°; — *Discorso del elettuario rosato di Mesne*, etc.; ibid., 1633, in-4°; — *Emetica, in quibus de vomitoriis et vomitu ;* ibid., 1634, in-fol. ; — *Tripus delphicus;* Naples, 1635, in-4° ; — *Relatio de qualitatibus frumenti cujusdam Messanam delati ;* ibid., 1637, in-4° ; — *de Optimo Medico ;* ibid., 1637, in-4°; — *Chrysopus, cujus nomina, essentia, usus, facili methodo traduntur;* Messine, 1638, in-4° ; — *de Hyæna odorifera zibethum gignente ;* ibid., 1638, in-4°; Francfort, 1668, in-12; — *Opobalsamum examinatum, defensum, judicatum, absolutum et laudatum ;* Naples, 1640, in-4°; — *Hortus Messanensis ;* Messine, 1640, in-4° ; — *Catalogus plantarum Ætnearum*, dans la première centurie des lettres de Thomas Bartholin ; — *de Abusu circa dierum criticorum enumerationem ;* Messine, 1642, in-8° ; — *in Hippocratis Aphorismorum librum primum critica doctrina per puncta et quæstiones ;* Macerata, 1646, in-12; 1648, in-4° ; — *Præservatio corporum sanorum ab imminente lue ex aeris intemperie anni* 1648 ; Messine, 1648, in-4° ; — *de Smilace aspera, botanico-physica sententia*, etc.; ibid., 1652, in-4°; — *Responsio chymiæ de effervescentia et mutatione colorum in mixtione liquorum chymicorum ;* ibid., 1654, in-4°. L'*Hortus Farnesianus*, publié sous le nom d'Aldini, est de Castelli.

Mandosius, *Biblioth. Romana*. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon*. — *Biographie médicale*. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

***CASTELLI** (*Ignace-Frédéric*), auteur dramatique allemand, né à Vienne le 6 mars 1781. Il étudia d'abord le droit, qu'il laissa bientôt pour le théâtre, objet de toutes ses prédilections. Afin d'y avoir ses entrées, il se rendit assez habile sur le violon pour jouer à la place de son maître. Devenu ensuite employé aux vivres, il rima pendant les heures de loisir, et s'occupa surtout à arranger pour la scène allemande les pièces à succès du théâtre français. Il débuta dans cette voie par une comédie intitulée *Todt und Lebendig* (Mort et Vivant, 1803), qui lui fit tout d'abord une certaine réputation. Celle-ci alla croissant lorsqu'il composa, vers 1809, ses chants de guerre pour l'armée autrichienne (*Kriegslied für die Œstreichische Arme*), dont le gouvernement de son pays fit répandre des milliers d'exemplaires parmi les troupes, et qui donnèrent à leur auteur une sorte d'importance politique aux yeux des Français. Le succès de sa *Famille suisse* (*Schweizer Familie*) lui valut en 1811, de la part du prince Lobkowicz, le titre de *poëte du théâtre de la cour*, à la porte de Carinthie. En 1815, il suivit en qualité de secrétaire le comte Cavriani, cantonné en France avec un corps autrichien, et accompagna avec les mêmes attributions le comte Munch-Bellinghausen, envoyé dans l'Italie supérieure. En même temps il reprit activement ses travaux littéraires, profitant des nombreux voyages qu'il avait occasion de faire pour étudier les mœurs et les habitudes des populations. Depuis sa mise à la retraite en 1840, il vit retiré à Lilienfeld, dans une habitation où il jouit paisiblement de ses travaux. Il y a rassemblé, dit-on, 12,000 pièces de théâtre, 1,000 portraits et autographes d'acteurs et au-

teurs dramatiques, la suite complète de toutes les affiches du théâtre de Vienne depuis 1600, et 1800 tabatières. Castelli eut en Allemagne, quoique à un titre différent, le succès de M. Scribe en France; il a arrangé ou traduit plus de cent pièces de théâtre, qui ont de la gaieté et de la bonhomie. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Die Waise und der Mörder* (l'Orpheline et le Meurtrier); Augsbourg, 1829; — *Dramatisches Sträusschen* (Bouquet dramatique); Vienne, 1809; — *Gedichte in Niederœsterreichischer Mundart* (Poésies en patois autrichien); Vienne, 1828, ouvrage qui lui assure le premier rang après Stelzhamer; — *Gedichte* (Poésies); Berlin, 1835, 6 volumes; — *Poetische Kleinigkeiten* (Bagatelles poétiques); Vienne, 1816-1826, 5 volumes; — *Wiener Lebensbilder* (Esquisses de mœurs viennoises); Vienne, 1828, 2 vol. et 1835; — *Baeren, Sammlung von Wiener Anekdoten* (Ours, ou collection d'anecdotes viennoises); — *Hundert neue Wiener Baeren* (Cent nouveaux Ours viennois); Vienne, 1844; — *Erzaehlungen von allen Farben* (Contes de toutes couleurs); Vienne, 1840, 6 vol.; — *Selam;* Vienne, 1814, 7 vol.; — *Huldigung den Frauen* (Hommage aux dames), sorte d'almanach annuel; 1823-1848; — *Der Schiksalsstrumpf* (le Destin dans un bas), Leipzig, 1818; — *Was ist denn jetzt in Wien geschehn* (Que s'est-il donc passé dans Vienne?), brochure politique, 1848; — *Der Bauer kommt vom Reichstage zurück* (le Villageois de retour de la diète), autre brochure de circonstance, tirée, ainsi que la précédente, à plus de 10,000 exemplaires. Les œuvres purement littéraires de Castelli ont été publiées par lui sous ce titre : *Sämmtliche Werke* (Œuvres complètes); Vienne, 1844, 15 vol. On y trouve *Woerterbuch der Mundart in Œstreich unter der Ens* (Vocabulaire de l'idiome autrichien au-dessous de l'Ens).

Conversations-Lexicon. — *Enc. des g. du m.*

*CASTELLINI (*Jacques*), poëte italien, natif de Florence, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *l'Asdrubale, tragedia;* Florence, 1562, in-8°; — *la Gallinacea, commedia in verso;* ibid, 1562, in-8°; — *il Medico, commedia;* ibid., 1562, in-12.

Negri, *Scritti Fiorentini.*

CASTELLINI (*Luc*), canoniste et théologien italien, de l'ordre des Dominicains, natif de Faënza, mort en 1631. Après avoir été vicaire général de son ordre, il devint, en 1629, évêque de Catanzaro (Calabre). Ses principaux ouvrages sont : *de Electione et confirmatione canonica Prælatorum;* Rome, 1625; — *de Canonisatione sanctorum;* ibid., 1629.

Ughelli, *Italia sacra.* — Echard, *de Script. ordinis Prædicatorum.* — Allatius, *Apes urbanæ.* — J. V. de Rossi, *Pinacotheca.*

CASTELLINI (*Sylvestre*), historien italien, natif de Vicence, mort en 1630 dans sa ville natale. Il composa, d'après des matériaux recueillis dans les archives, les *Annali di Vicenza*, en dix-neuf livres, vers la fin du dix-huitième siècle : les onze premiers livres de cet ouvrage, longtemps restés manuscrits dans les bibliothèques de la ville, furent publiés successivement en 8 vol. in-8°.

Annali di Vicenza.

CASTELLIONEUS (*Christophe*), jurisconsulte italien, né à Milan en 1345, mort à Pavie le 13 mai 1425. Il enseigna le droit à Pavie, Parme, Turin et Sienne, et fut le rival du célèbre jurisconsulte Balde, qui avait été son maître. On croit qu'il est l'auteur de plusieurs ouvrages qui n'ont pas paru sous son nom, et que Raph. Cumanus et Fulgose s'attribuèrent sans que Castellioneus s'en plaignît.

Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati.* — Fichardi, *Vitæ Jurisconsultorum.*

CASTELLO (*Castello* DA), chroniqueur italien, natif de Bergame, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Il a laissé une chronique de 1378 à 1407, écrite en latin d'un style barbare, et insérée dans le recueil de Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, vol. 21.

Tiraboschi, *Storia della Letterat.*, t. V, 878.

CASTELLO (*Giovanni-Battista*), peintre, sculpteur et architecte, dit *le Bergamasco*, né à Bergame vers 1509, mort à Madrid en 1579. Dans son enfance, il fut conduit à Gênes par un certain Aurelio Buso, qui, forcé de fuir subitement de cette ville, l'y abandonna sans ressources. Un des membres de la noble famille Pallavicini, ayant pitié de sa triste position, le recueillit dans sa maison, et, après lui avoir fait enseigner les principes de la peinture, l'envoya étudier à Rome, où brillait alors le Génois Luca Cambiaso. Castello y fit des progrès si rapides, non-seulement dans la peinture, mais encore dans la sculpture et l'architecture, que bientôt il n'eut plus à craindre la comparaison avec Cambiaso : celui-ci avait peut-être un esprit plus vif, une imagination plus brillante; mais Castello avait plus d'acquis, plus de savoir. Également habiles, ces deux grands artistes, au lieu de devenir rivaux, comme cela n'arrive que trop souvent, se lièrent de la plus étroite amitié, s'aidant réciproquement de leurs conseils et même de leur pinceau. De retour à Gênes, Castello en décora les palais de magnifiques fresques, parmi lesquelles on vante surtout celles du palais Cataneo. Sa manière de composer est très-étudiée; son dessin est pur et correct; son coloris est excellent, et tient de l'école vénitienne; enfin on reconnaît dans son style l'intention d'imiter Raphaël.

Appelé à Madrid avec son ami Cambiaso par Philippe II, qui l'avait nommé son peintre, Castello y mourut après peu d'années, laissant deux fils, *Fabrizio* et *Granello*, qui, peintres et architectes ornèrent les palais royaux et l'Escurial de stucs et d'arabesques vantés par Palomino et le P. de' Santi.

Il ne faut pas confondre G.-B. Castello avec

un autre portant les mêmes prénoms, et qui fut élève de Luca Cambiaso et habile miniaturiste. E. B—N.

Soprani, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti Genovesi.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

*CASTELLO (*Giovanni-Battista*), architecte, né à Bergame au commencement du seizième siècle. Vers 1558, il fut appelé à Gênes par André Doria, qui le chargea de reconstruire l'église Saint-Matthieu, à laquelle il donna la forme élégante que nous lui voyons aujourd'hui. C'est aussi sur ses dessins que furent construits le beau palais Imperiali, et plusieurs autres édifices moins importants. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.*

*CASTELLO (*Léonard* DE), chroniqueur, probablement espagnol, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Viage del rey Felippe IV a la frontiera de Francia, en relacion diaria;* 1667, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

CASTELLOZE (dame DE), femme troubadour, vivait au treizième siècle. « La dame de Castelloze, dit son biographe, fut d'Auvergne, noble dame, femme de Truc de Mairona : elle aima le seigneur Armand de Bréon, et composa des chansons à son sujet; c'était une dame fort gaie, bien enseignée, et très-belle : *Et era una domna mout gaia, mout ensegnada e mout bella.* » *Mout ensegnada*, c'est-à-dire, comme l'explique l'*Histoire littéraire de la France*, qu'elle lisait des romans, faisait des vers et de la musique, et surtout conversait agréablement. Ses compositions, dont trois nous ont été conservées, respirent le sentiment qui la dominait, et quelques-unes méritent d'être citées pour la grâce et la délicatesse dont elles sont empreintes. Elles peignent avec charme les gradations habituelles et les alternatives de l'amour; sa passion se répand d'abord en plaintes touchantes : « Je vous aime, dit-elle, et j'y trouve ma satisfaction; quoique tout le monde dise qu'il sied mal à une dame de faire à un chevalier des prévenances d'amour, et de le tenir constamment auprès d'elle. Ceux qui le disent ne savent pas aimer. Est bien fou qui me blâme de cet amour; il ne sait guère ce qui se passe en moi. Il ne vous vit jamais des yeux dont je vous vis, lorsque vous me dites de ne pas me mettre en peine; qu'un jour viendrait peut-être, où vous seriez à moi. La joie de ce propos est encore vive dans mon cœur. »

Comme on voit, Bréon se fait bien prier; et la dame de Castelloze d'ajouter :

« Je m'imagine sans cesse être au moment de vous posséder, vous ami, que je ne puis rendre sensible. Que vous dirai-je de plus? J'ai assiégé par toutes sortes de voies votre cœur impitoyable, sans que le mien se soit rebuté. Je ne vous le fais point dire; je vous le dis moi-même. Il n'y a plus de remède à mon mal. Je meurs, si vous ne voulez le guérir. Si vous me laissez mourir, vous ferez un grand péché devant Dieu et devant les hommes. »

Mais bientôt elle se désespère :

Jamais, dit-elle, de chanter ne devrais avoir désir;
Car, plus je chante,
Et pire me va d'amour,
Que plaintes et pleurs
Font en moi leur demeure :
Car en méchante merci
J'ai mis mon cœur et moi;
Et si dans peu je ne me retiens,
Trop j'aurai fait longue attente.

Dans le passage suivant, la dame de Castelloze exprime mélancoliquement sa jalousie :

Si j'y eusse avantage, bien vous rappelle en chantant
Que j'eus votre gant,
Que je dérobai avec grande frayeur ;
Puis j'eus peur
Que vous n'en eussiez dommage
De celle qui vous captive.
Ami, c'est pourquoi sur-le-champ
Je le lui renvoyai; car bien je crois
Que je n'y ai droit
(Que no i ai poderatge).

Comme tous les cœurs sincèrement épris, la pauvre dame finit toujours par l'indulgence. « Si jamais, dit-elle, vous avez commis envers moi quelque manquement, je consens à votre pardon de bonne foi, et je vous prie que veniez auprès de moi dès que vous aurez entendu ma chanson :

(De pois qu'eus aurets auzida
ma chanson.)

« Et je vous fais assurance que vous trouverez bon visage : »

(Q'eus fatz fiansa
Sai trobetz bella semblansa.)

Deux de ces pièces ont été publiées par Raynouard. On les trouve aussi dans le *Parnasse occitanien* de M. de Rochegude. « On placera incontestablement, dit l'*Histoire littéraire*, la dame de Castelloze à côté de la célèbre comtesse de Die : leurs poésies sont, sans contredit, les chefs-d'œuvre des dames troubadours. » V. R.

Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, I. — *Hist. litt. de la France*, XVIII, 580-583. — Millot, *Hist. litt. des troubadours*, II. — Raynouard, *Choix des poésies des troubadours*, III, 368. — Rochegude, *Parnasse occitanien.*

CASTELLUS ou CASTELLI (*Jean*), médecin allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *de Peste, ejusque causis, signis, præsagiis, curatione et præservatione;* Augsbourg, 1608, in-8°; — *Pharmacopæa, medicamenta in officinis pharmaceuticis usitata*, etc., 1622.

Carrère, *Bibl. litt. de la méd.*

CASTELNAU (*Pierre* DE), religieux de Cîteaux, au couvent de Fontfroide, près de Narbonne, mort le 15 janvier 1208. Il fut investi par Innocent III du titre de légat, et chargé, avec deux autres moines de son ordre, Raoul et Arnaud, l'*abbé des abbés*, de combattre par le fer et par le feu les progrès envahissants de la secte des Albigeois. Castelnau porta dans cette terrible mission un esprit roide et austère, et un caractère fougueux. Néanmoins les envoyés du pape n'obtinrent pas le succès qu'ils avaient espéré. Castelnau lui-même courut plus d'une fois le danger d'être tué par les habitants. Un jour enfin qu'il avait osé reprocher en face à

Raymond VI sa mauvaise foi et son impiété, et lancé contre lui, pour la seconde fois, l'excommunication et l'interdit, le comte, frémissant de colère, laissa échapper des paroles de vengeance qui ne restèrent pas sans effet. Castelnau, qui ne s'arrêta pas à cette menace, partit de la cour de Raymond sans s'être réconcilié avec ce prince, et vint coucher, le 14 janvier 1208, dans une petite hôtellerie au bord du Rhône, qu'il devait passer le lendemain. Il s'y trouva un gentilhomme du comte qui avait suivi Castelnau, et qui entra en dispute avec lui sur l'hérésie. Il paraît que le débat, comme il arrive presque toujours en pareille matière, s'aigrit outre mesure. Peut-être aussi Castelnau manqua-t-il de modération. Ce qui est certain, c'est que le gentilhomme tira son poignard et tua le légat.

Sismondi, *Hist. des Français*, VI, 260-270. — D. Vaissette, *Hist. gén. du Languedoc*.

CASTELNAU (*Raimond* DE), troubadour toulousain, mort vers 1274, d'une famille noble de Toulouse. Il faisait des vers en amateur, et, contrairement à l'usage de ses confrères, il visitait rarement les cours : il lui arriva même de demeurer plus de deux ans sans rien composer. Quand enfin il se remit à faire de la poésie, ce fut après avoir obtenu de sa dame une légère faveur. Six de ses compositions nous sont parvenues : quatre roulent sur l'amour seul. La cinquième est en même temps satirique, et la sixième est une satire pure et simple. Dans cette dernière pièce le troubadour attaque successivement le haut clergé, les rois, les comtes, les barons, les moines, les chevaliers du Temple et de l'Hôpital, les légistes, les marchands, les ouvriers, jusqu'aux hommes des derniers rangs. Ce qu'il dit des moines donne une idée de son ironie : « Si Dieu sauve pour bien manger et avoir des femmes, certes les moines noirs, les moines blancs, les templiers, les hospitaliers et les chanoines auront le paradis; et saint Pierre et saint André sont bien dupes d'avoir tant souffert de tourments pour un paradis qui coûte si peu aux autres. » Cette pièce se trouve en entier dans le recueil de Raynouard.

Raynouard, *Choix de poésies des Troubadours*, IV, 382. — *Hist. litt. de la France*, XIX, 533.— Millot, *Hist. litt. des Troubadours*, III.

CASTELNAU (*Michel* DE), sieur de la Mauvissière, célèbre diplomate français, né vers 1520 dans la terre de la Mauvissière (Touraine), mort à Joinville en 1592. Il était le second de sept enfants, et petit-fils de Pierre de Castelnau, l'un des écuyers de Louis XII. Son esprit juste et pénétrant, sa mémoire prodigieuse, lui firent faire de rapides progrès dans les lettres et dans les sciences. Voulant perfectionner son éducation par des voyages, il parcourut l'Italie, séjourna longtemps à Rome, prit des leçons d'art militaire sur ces champs de bataille où les Français, depuis Charles VIII, avaient obtenu tant de succès et éprouvé tant de revers. La guerre s'étant rallumée entre la France et l'Espagne au commencement du règne de Henri II, Castelnau alla demander du service dans l'armée que commandait Brissac en Piémont. Son courage et sa rare intelligence fixèrent bientôt sur lui les regards; il se concilia l'affection de François de Lorraine, grand prieur de France, et s'attacha à sa personne. Le grand prieur étant devenu général des galères en 1557, en donna une à commander à son protégé. Mais la bataille de Saint-Quentin et les désastres qui la suivirent les rappelèrent presque aussitôt tous les deux en France. Le cardinal de Lorraine, chargé seul du poids des affaires, confia à Castelnau les missions les plus importantes; le roi l'envoya même en Écosse auprès de Marie Stuart, fiancée au Dauphin (depuis François II), puis auprès d'Élisabeth d'Angleterre, dont il sut gagner l'amitié et la confiance; il obtint de cette reine qu'elle n'insisterait pas sur la reddition de Calais. Cette négociation, qui lui fit beaucoup d'honneur, fut suivie de plusieurs ambassades : d'abord en Allemagne, pour détourner les princes de favoriser les protestants; ensuite dans les Pays-Bas, pour résider près de la gouvernante Marguerite de Parme; puis en Savoie, et enfin à Rome, où Castelnau contribua à l'élection du pape Pie IV. De retour en France, il redevint marin, pour servir sous son ancien protecteur. Ce fut à Nantes, où les galères arrivèrent de la Méditerranée après le voyage le plus pénible, que Castelnau découvrit les premiers indices de la conjuration d'Amboise; il s'empressa d'avertir les ministres, qui se chargèrent d'en suivre les traces. Après la mort de François II, il accompagna Marie Stuart en Écosse, et resta un an auprès d'elle. Il combattit pour cette princesse contre ses sujets révoltés, fit plusieurs voyages en Angleterre pour la réconcilier avec Élisabeth, et donna toujours à la reine d'Écosse des avis sages, qui malheureusement pour elle ne furent pas suivis.

La guerre civile ayant éclaté en France en 1562, Castelnau y revint, et se déclara pour les catholiques; mais, au milieu des fureurs des partis, il sut garder la sagesse et la modération de son caractère. Chargé de conduire au Havre, que les protestants avaient livré aux Anglais, les troupes du roi qui étaient en garnison en Bretagne, il fut fait prisonnier dans une rencontre : échangé contre d'autres prisonniers, il alla servir au siége de Rouen, se distingua à la bataille de Dreux, s'empara de Tancarville, où il établit un magasin de vivres et de munitions qui, après le traité d'Amboise en 1563, furent d'une grande utilité pour la reprise du Havre. Envoyé de nouveau en Angleterre afin de renouer des liaisons avec cette puissance, qui avait secouru les protestants, Castelnau, par ses soins, obtint des conditions de paix favorables à la France. Philippe II ayant remplacé la gouvernante des Pays-Bas par le duc d'Albe dont le caractère dur convenait mieux à ses desseins,

Castelnau fut chargé d'aller pénétrer les intentions du nouveau gouverneur. Ce fut là qu'il découvrit le complot qu'avaient formé le prince de Condé et l'amiral de Coligny, de surprendre et d'enlever la famille royale à Monceaux (1567). Il revint aussitôt en informer les ministres, qui ne voulurent point le croire, et le blâmèrent même de son zèle. Renvoyé à Bruxelles pour demander des secours au duc d'Albe, ce ne fut qu'après les plus vives sollicitations qu'il en obtint deux mille cavaliers flamands. Après la bataille de Saint-Denis, il alla en Allemagne demander d'autres secours. Catherine de Médicis, pour récompenser ses talents et ses travaux, lui donna le gouvernement de Saint-Dizier et une compagnie d'ordonnance. Ce fut avec cette compagnie que Castelnau prit part à la victoire de Jarnac et à celle de Moncontour. En 1572, il remplit encore diverses missions en Angleterre, en Allemagne et en Suisse; en 1574, le roi Henri III le renvoya en Angleterre, où il demeura dix ans. A son retour, il annonça qu'il resterait fidèle à l'autorité légitime, et qu'il ne reconnaissait point celle de la Ligue : cette déclaration lui fit ôter son gouvernement de Saint-Dizier, et les soldats de la Ligue ravagèrent ses terres. Quand Henri IV parvint au trône, ce monarque, qui connaissait sa fidélité, l'accueillit avec les égards qu'il méritait, et lui donna des missions de confiance. Les *Mémoires* que nous avons de Castelnau (éd. de J. le Laboureur; Brux., 1731, 3 vol. in-fol.) furent composés, pendant son séjour en Angleterre, pour l'instruction de son fils; ils ne comprennent qu'une période de onze ans, depuis 1559 jusqu'à 1570; l'auteur y présente les affaires sous leur véritable jour, peint l'esprit du temps, ne dissimule les torts d'aucun parti. C'est un des meilleurs ouvrages qu'on puisse consulter sur cette époque si féconde en événements. Castelnau a encore traduit du latin de Ramus un *Traicté des façons et coustumes des anciens Gauloys*; Paris, 1559 et 1581, in-8°. On conserve, dit-on, plusieurs lettres intéressantes de lui parmi les manuscrits de la bibliothèque du Musée britannique, à Londres. [*Enc. des g. du m.*]

Le Laboureur, *Vie de Michel de Castelnau*; Paris, 1659.

CASTELNAU (*Jacques* DE CASTELNAU-MAUVISSIÈRE, marquis DE), maréchal de France, petit-fils du précédent, né en 1620, mort à Calais le 15 juillet 1658. Il fit ses premières armes en Hollande; il leva ensuite un régiment, qu'il conduisit aux siéges de Corbie et de la Capelle. Fait prisonnier dans une embuscade, il fut enfermé dans la citadelle de Cambrai, d'où il parvint à s'échapper. Au siége du Catelet en 1638, à celui de Hesdin, au second combat de Fribourg en 1644, il reçut de graves blessures. Sa bravoure et ses exploits lui avaient déjà valu le titre de maréchal de bataille. A Nordlingue en 1645, il prit le village d'Allerheim, où fut tué Mercy, général des Impériaux. Dans cette journée, Castelnau eut deux chevaux tués sous lui, et fut blessé de six coups de feu; le roi le nomma maréchal de camp. En 1646 il fut encore blessé au siége de Mardick, ce qui ne l'empêcha pas d'assister la même année au siége de Dunkerque. En 1650, Castelnau servit en Guienne, avec le grade de lieutenant général, sous le maréchal de la Meilleraye, et au siége de Rethel sous le maréchal Duplessis. Il assista encore, sous Turenne, en 1653, à différents siéges. Après avoir combattu le comte d'Harcourt, chargé de traiter avec lui, il conclut et signa un acte par lequel Brisach fut remis au pouvoir du roi, et le comte d'Harcourt obtint l'oubli de sa rébellion. En 1665 Castelnau repoussa vigoureusement le prince de Condé, commandant l'arrière-garde espagnole, qui voulait disputer à l'armée française le passage de l'Escaut. Dans la même année, il obtint dans le Hainaut, dont il avait le commandement général, plusieurs avantages sur les ennemis. En 1656 il commanda l'armée de Flandre en l'absence de Turenne. Après la bataille des Dunes, où il rompit la cavalerie espagnole (1658), il fut blessé à mort à l'attaque du fort de Léon. Il se rendit cependant à Mardick, d'où on le transporta à Calais. Le roi lui envoya le bâton de maréchal de France, dignité dont il ne jouit que deux jours. Selon le marquis de Montglas, Castelnau était une créature de Mazarin, et lui était entièrement dévoué. [*Enc. des g. du m.*]

Cherpignon, *Oraison funèbre de Jacques de Castelnau*. — Sismondi, *Hist. des Franç.*, XXIV. — Montglas, *Mémoires*.

CASTELNAU (*Henriette-Julie* DE). *Voy.* MURAT.

CASTELVETRO (*Louis*), critique et littérateur italien, né à Modène en 1505, mort le 21 février 1571. Il se distingua de bonne heure par son savoir, mais la sévérité de ses critiques lui fit beaucoup d'ennemis; Annibal Caro fut un des plus ardents. Accusé de partager les opinions nouvelles et d'avoir traduit un livre de Mélanchthon, Castelvetro crut devoir se transporter à Rome pour se justifier et rendre compte de sa foi. Il subit plusieurs interrogatoires; mais, voyant que l'affaire prenait une tournure peu favorable, il s'échappa du couvent de Sainte-Marie, qu'on lui avait donné pour prison. Excommunié comme hérétique en 1561, il s'enfuit à Chiavenne, et de là vint à Lyon. Exposé à de nouvelles persécutions, il quitta cette ville pour se retirer à Genève, et de là à Chiavenne. Le bon accueil que l'empereur Maximilien avait fait à son frère, fugitif comme lui, l'engagea à se rendre à Vienne. La peste, qui désolait cette ville, le força de retourner à Chiavenne. Castelvetro a écrit en latin et en italien. Ses principaux ouvrages sont : *Ragioni di alcune cose segnate nella canzone di Annibal Caro : Venite all' ombra dei gran gigli d'oro*; Venise, 1560, in-8°. Cet écrit fut la cause de la querelle envenimée qui s'éleva entre Castelvetro

et Annibal Caro; — *la Poetica d'Aristotele volgarizzata*, etc.; Vienne, 1570, in-4°: l'auteur attachait beaucoup de prix à cet ouvrage; il le sauva des flammes dans un incendie qui dévora sa maison à Lyon; — *Correzioni di alcune cose nel dialogo delle lingue* (*l'Ercolano*) *del Varchi*, *ed una giunta al primo libro delle prose di messer Pietro Bembo*, *dove si ragiona della volgar lingua*; Bâle, 1572, in-4°; Modène, 1573, in-4°; — *Esaminazione sopra la rettorica* (*di Cicerone*) *a Gaio Erennio fatta*; Modène, 1653, in-8°; — *le Rime del Petrarca brevemente sposte*; Bâle, 1582; Venise, 1556, 2 vol. in-4°; — *Opere varie critiche*; Lyon (Milan), 1727, in-4°.

Muratori, *Vie de Castelvetro*, dans l'édit. des *Opere varie critiche*. — Nicéron, *Mémoires*. — Lebret, *Anecdota de Ludov. Castelvetro ejusque scriptis*. — Ginguené, *Hist. litt. de l'Italie*, VII et XIX.

CASTENDORFER (*Étienne*), constructeur d'orgues, né en Allemagne, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il construisit un célèbre orgue à Nordlingue en 1466. L'un des premiers aussi, il introduisit l'usage des pédales, s'il est vrai, comme le rapporte Prætonius, qu'il l'appliqua à l'orgue de la cathédrale d'Erfurt, construit par lui en 1483. Il fut secondé dans ses travaux par Michel et Melchior, ses deux fils.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

CASTERA. *Voy.* DUPERRON.

CASTEX (*Bertrand-Pierre*, baron), général français, né à Pavie (Languedoc) le 29 juin 1771, mort à Strasbourg le 19 avril 1843. Il servit d'abord dans les armées des Pyrénées-Orientales, d'Italie et d'Espagne, et fut promu au grade de colonel à Iéna. Il continua de se distinguer en diverses rencontres, et fit preuve d'une intrépidité rare dans les journées d'Eylau et de Friedland. Nommé commandeur de la Légion d'honneur le 11 juillet 1807, et baron le 19 mars 1808, Castex marcha contre l'Autriche en 1809, exécuta des charges heureuses à Wagram, et fut fait général de brigade le 21 juillet 1809. Appelé, en 1812, à faire partie de l'expédition de Russie, il prit part aux diverses actions de la campagne, et fut atteint d'un coup de feu au passage de la Bérézina; à Dresde, il reçut encore un coup de sabre. Nommé général de division le 28 novembre 1813, il défendit Anvers, malgré une nouvelle blessure reçue dans un engagement contre les Russes, et continua de tenir la campagne jusqu'aux événements de Fontainebleau. Castex déposa alors ses armes; mais quand l'Europe coalisée marcha de nouveau contre nous, il accourut à la défense de la frontière, et fut licencié après le désastre de Waterloo. Appelé cependant, le 3 septembre 1817, au commandement de la sixième division militaire, puis, le 23 octobre 1817, à celui de la cinquième, il fit partie du cadre d'activité jusqu'en août 1836.

Archives de la guerre. — *Vict. et conquêtes*, t. XXI et suiv.

CASTI (*Jean-Baptiste*), poëte italien, né en 1721 à Prato (Toscane), mort à Paris en 1803. Il fut chanoine de Montefiascone, et devint poëte de la cour de Vienne après Métastase. Il voyagea en France, en Allemagne, en Russie, tantôt seul, tantôt attaché à quelque légation. Après un long séjour à Vienne, puis en Toscane, postérieurement à la mort de Joseph II, puis en France, il mourut d'une mort presque subite, laissant des œuvres aussi spirituelles que licencieuses, aussi fines de pensée que lourdes de style, quoi qu'en dise Ginguené, qui les trouvait tout à fait élégantes. Il amusa par ses propos graveleux Joseph II, qui l'aimait; il fut très-honorablement accueilli par Catherine, qu'il traita ensuite sans ménagement dans son poëme *Tartare*, poëme démesurément long et souvent ennuyeux. Joseph II riait avec lui en secret sur ce libelle lancé contre la femme « dont le cœur était aussi grand que le reste, » *che grande il core e grande avea ogni cosa*. Ses *Nouvelles galantes*, que Ginguené voudrait excuser par l'exemple de Boccace, sont un curieux mélange de saillies fort originales et de sales platitudes; le récit est moins traînant que dans Boccace, mais il tombe bien plus bas, et la pudeur en souffre plus. Ces nouvelles n'ont pas pour but de fronder les vices dominants des oppresseurs des peuples, mais de flatter tout ce qu'il y a de plus abject et de plus lâche dans l'âme humaine. Ginguené nous assure que les mœurs de ce successeur du platonique amant de Marie-Thérèse étaient régulières; cependant la tradition nous le peint enseignant la débauche à la jeunesse, et en proie à des maux dont un chanoine de Montefiascone aurait dû se préserver. Peut-être l'a-t-on traité trop durement; mais la décence n'aurait rien gâté à l'éclat de son rare talent. En effet, le drame où il se moque si bien des vanteries bavardes de M. Tullius Cicéron, et les *Animaux parlants*, poëme politique plein de verve et de sel, seront les titres les plus légitimes de sa gloire. Mais l'Italie ne l'a jamais placé et ne le placera jamais au rang de ses premiers poëtes, comme l'a cru Ginguené. Sans doute le style ne fait pas à lui seul le poëte; mais sans style peut-il y avoir de poésie véritable?

La première édition du poëme soi-disant épique *gli Animali parlanti*, en vingt-six chants, a été publiée à Paris chez Treuttel et Würtz, 1802, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en prose par M. Paganel père, Liége, 1818, 4 vol. in-18, et librement en vers par M. Mareschal, Paris 1819, 2 vol. in-8°. Les *Novelle galanti* ont eu plusieurs éditions à Paris : la plus complète est celle de 1804, 3 vol. in-8°. Elles ont été traduites par M. Alary, édition illustrée; Paris, 1846, in-8°. Il y en a une traduction allemande; Brême, 1817, 3 vol. Andrieux a donné dans la *Décade*, an x, t. IV, p. 162, 222 et 291, une analyse de ce poëme, et il en a traduit en vers les passages les plus spirituels. [VILLENEUVE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illustri*.

CASTIEL-Y-ARTIGUEZ (*Juan-Perez*), littérateur espagnol, frère du tiers-ordre de Saint-François, natif de Valence en Espagne, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Fils d'un architecte, il se livra d'abord à la profession de son père : et on voit à Valence des preuves de son talent pour l'architecture. Ce fut sur la fin de sa vie qu'il s'avisa d'écrire en prose et en vers avec assez de succès pour faire regretter qu'il n'eût pas commencé plus tôt, et qu'il n'eût pas lu les auteurs classiques. On a de lui : *Recrea del alma fiel*; Valence, 1722, in-8° ; — *Politica christiana, aforismos de prudencia, en verso de varios metros*; ibid., 1723, in-8° ; — *Empeno de amor divino contra Lucifer Sobervio, a favor del alma amada*; ibid., 1725, in-8° ; — *Breve tratado de la orthographia española*; ibid., 1727, in-8°.

Vincent Ximenès, *Vie de Castiel-y-Artiguez*. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CASTIGLIONE (*Balthasar*), homme d'État et littérateur italien, né, le 6 décembre 1478, à Casatico, près de Mantoue; mort à Tolède le 2 février 1529. Il réunit la célébrité de l'homme d'État à celle de l'écrivain. Il fit ses études à Milan : ses maîtres furent Mérula pour la langue latine, et Chalcondyle pour la langue grecque; ils lui inspirèrent pour les travaux de l'esprit, et surtout pour l'élégance et la délicatesse du style, un goût qui ne se perdit point dans le tumulte des armes et dans les dédales de la politique. Castiglione fut longtemps au service des ducs d'Urbin; il fut chargé par Guidobalde d'une ambassade près de Henri VII, roi d'Angleterre. Plus tard, François-Marie le chargea de ses intérêts près de Léon X, qui le connaissait et l'aimait depuis longtemps; il devint un des ornements de cette cour brillante, où les lettres et les arts étaient cultivés avec tant d'amour. Après la mort de François-Marie, ce fut lui qui obtint de Léon X le généralat des troupes de l'Église pour Frédéric, son successeur. Clément VII l'envoya, du consentement du duc d'Urbin, près de Charles-Quint, pour traiter des importantes questions sur lesquelles Charles et Clément étaient alors divisés. Castiglione fut reçu avec les plus grands honneurs; mais, peu après son arrivée en Espagne, Rome et le pape tombèrent au pouvoir des Impériaux. Quoiqu'il fût impossible à la prudence humaine de prévoir cet événement, qu'on sait avoir été tout à fait inopiné, Castiglione le prit tellement à cœur qu'il ne fit que languir depuis. L'empereur lui-même fit son éloge en ces termes à l'un de ses neveux : « *Io vos digo que es muerto uno de los majores caballeros del mundo*. Je vous dis qu'il vient de mourir un des meilleurs chevaliers du monde. »

Castiglione, que le grand peintre d'Urbin, qui fit son portrait, consultait aussi sur ses propres œuvres, a laissé peu d'écrits, mais ils sont composés avec une rare perfection; le plus célèbre de tous est le *Cortegiano*, ou l'art de devenir un courtisan accompli. Le choix des expressions, la finesse et la grâce donnent un grand prix à ce livre, où d'ailleurs le courtisan est peint tout à fait en beau; il fut imprimé pour la première fois à Venise, 1528, in-fol., édition d'Alde; la plus belle des éditions récentes est celle de Padoue, 1733; elle n'est pourtant pas fort estimée, parce que des expressions qui avaient paru assez suspectes pour être mises à l'index y sont corrigées et défigurées. On cite aussi ses poésies en italien et en latin, modèles d'élégance, et ses *Lettere* (Padoue, 1769-1771, 2 vol. in-4°). [*Enc. des g. du m.*]

Jove, *Elogia*. — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, VI et VII. — L'abbé Serassi, *Vita del Castiglione*, dans une édit. des poésies de Castiglione; Rome, 1760, in-12. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXVI, p. 93. — Valéry, *la Science de la vie en principes de conduite traduits d'auteurs italiens*; 1842, p. 143-292. — Vernazza di Greney, *Notizia di lettere inedite di B. Castiglione*, dans les *Mémoires de l'Académie de Turin*, t. XXI. — Chasles, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1842, p. 567. — Budik, *Lateinische Dichter*, t. II, p. 136-183.

CASTIGLIONE (*Bonaventure*), antiquaire et littérateur italien, né à Milan en 1480, mort en 1555. Il fut inquisiteur général du Milanais. Son principal ouvrage est : *de Gallorum Insubrium antiquis sedibus*, dans le *Thesaurus antiquitatum Italicarum*, t. I.

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CASTIGLIONE (*Jacques*), médecin italien, vivait à Rome dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Discorso sopra il bever fresco*; Rome, 1602.

Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

***CASTIGLIONE** (*Jean-Baptiste*), le jeune poëte italien, de Milan d'après Argelati, de Florence selon Negri; mort en 1559. Il étudia le droit, et laissa : *Luogli difficili del Petrarca dichiariti*; Venise, 1532, in-8° ; — *Consilia*; ibid., 1552, in-fol. ; — *Allegationes*; Milan ; — diverses *poésies* italiennes et latines.

Argelati, *Bibl. Mediol.* — Negri, *Scrittori Fiorentini*.

CASTIGLIONE (*Giovanni Benedetto*), dit *le Grechetto*, peintre et graveur, né à Gênes en 1616, mort à Mantoue en 1670. Il fut élève du Paggi et d'Andrea de' Ferrari; il reçut aussi quelques leçons de Van-Dyck pendant le séjour que ce grand peintre fit à Gênes. Il travailla à Florence, à Gênes, à Rome, à Venise, à Naples, à Bologne et à Mantoue, où il fut attaché au duc Charles Ier. Bien que Castiglione ait peint d'excellents tableaux d'autel, tels que l'admirable *Crèche* de l'église Saint-Luc, un des morceaux les plus célèbres que Gênes possède, il doit sa principale réputation à ses tableaux de chevalet, où il peignit des animaux, soit seuls, soit groupés dans des compositions avec une perfection que le Bassan seul a surpassée. On peut observer, dit Lanzi, entre ces deux artistes la même différence qu'entre les deux grands poëtes bucoliques Théocrite et Virgile, dont le premier est plus vrai et plus simple, le second plus savant et plus orné. Le dessin du Castiglione est élégant,

sa touche est gracieuse et facile; il savait ennoblir en quelque sorte les prairies et les forêts par la richesse et la fécondité de ses inventions, par l'expression vive et animée des passions. Ses tableaux sont nombreux dans les diverses galeries de l'Europe; le Musée de Florence, outre son portrait peint par lui-même, possède une *Bergère qui trait une vache*, *Noé introduisant les animaux dans l'arche*, *Médée rendant la jeunesse à Éson*, et *Circé métamorphosant les compagnons d'Ulysse*. A Venise, au palais Manfrin, on voit de lui les *Animaux prêts à entrer dans l'arche*; à Milan, au palais Verri, *Orphée entouré d'animaux*; à la Pinacothèque de Munich, un *Jeune More avec un lévrier et un chameau*, et *le Repos d'une caravane*; au musée de Dresde, *Jacob et Rachel*, et *deux Nègres avec des chiens*; enfin, au musée du Louvre, *Melchisédech et Abraham*, *l'Adoration des bergers*, *les Vendeurs chassés du temple*, une *Caravane*, une *Bacchanale*, et plusieurs tableaux d'animaux.

Castiglione a aussi exécuté à l'eau-forte une assez grande quantité de planches, touchées avec tant de goût et d'esprit, qu'elles seront toujours recherchées des amateurs. Les principales sont: *son propre Génie* servant de frontispice à son recueil, *Noé et ses fils rassemblant les animaux*, *Noé les faisant entrer dans l'arche*, *Rachel cachant les idoles de son père*, *la Nativité de J.-C.*, *la Fuite en Égypte*; *Diogène avec sa lanterne*, *Silène et trois satyres*, une *Basse-cour*, *un Berger conduisant son troupeau*; enfin un paysage signé *Giovanbenedetto Castiglione Gen. fec. MDCLVIII*.

Castiglione eut pour disciples Salvatore, son frère, et Francesco, son fils, qui l'imitèrent au point que leurs ouvrages lui sont souvent attribués. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Soprani, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Villot, *Musée du Louvre*

CASTIGLIONE (*Jean-Honoré*), médecin italien, mort en 1679 à Milan. On a de lui: *Prospectus pharmaceuticus, sub quo antidotarium Mediolanense proponitur*; Milan, 1668, in-fol.

Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon*. — *Biographie médicale*.

CASTIGLIONE (*Branda-François*), médecin italien, fils du précédent, mort à Milan en 1712. Son principal ouvrage est *de Spiritibus, extractis, salibus ac fucis*; Milan, 1698, in-fol.

Biographie médicale.

CASTIGLIONE (*Joseph-Antoine*), poëte et littérateur italien, mort en février 1720. Il fut chanoine de Milan, et se fit remarquer par ses talents pour la poésie. Son principal ouvrage est: *Dodici conclusioni cristiane, morali, legali e cavalleresche, sostenute contro i vani puntigli del volgo, dalla commune dottrina degli scrittori dell' onore*; Milan, 1715.

Grævius, *Thesaurus antiq. et histor. ital.*, III. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lex.*

CASTIGLIONE (*Lupus* DE), canoniste italien, de l'ordre des Bénédictins, natif de Florence, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il fut abbé de Saint-Miniat. On a de lui: *Allegationes*; c'est un commentaire sur les Clémentines; — des additions au traité de Petrucci, *de Pluralitate beneficiorum*.

Forster, *Hist. juris*, liv. III, ch. XXXVI. — Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis*.

CASTIGLIONE (*Pierre-Marie*), médecin italien, né vers 1594, mort le 27 octobre 1629. Il exerça la médecine à Milan. On a de lui: *Responsio ad Ludov. Septalii judicium*; Milan, 1618, in-8°; — *Admiranda naturalia ad renum calculos curandos*; ibid., 1624, in-8°; — *de Sale ejusque viribus*; ibid., 1629, in-8°.

Manget, *Biblioth. Script. Medic.* — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon*.

***CASTIGLIONE** (*Stabbas* ou *Saba*), moraliste italien, mort à Faënza en 1554. Il prit l'habit de l'ordre de Saint-Jean en 1505, et obtint la commanderie de Faënza, où il mourut. On a de lui: *Ricordi, ovvero ammaestramenti ne i quali si ragiona di tutte le materie onorate che si ricercano ad un vero gentiluomo*; Venise, 1560; ibid., 1587, in-8°.

Argelati. *Bibl. mediol.* — Ginguené, *Hist. litt. de l'Italie*, VII, 575.

***CASTIGLIONE** (*Valérien*), savant italien, né à Milan le 3 janvier 1593, mort dans la même ville en 1668. Il entra dans l'ordre des Bénédictins en 1610, et s'y distingua tellement par son éloquence, qu'il fut élevé au titre de prieur par Innocent X. Louis XIII, roi de France, et Charles-Emmanuel, duc de Savoie, firent de lui leur historiographe. Il vécut longtemps au couvent des Augustins de Turin, et mourut à Milan. On a de lui: *Clio*, poëme italien, consacré au cardinal Frédéric Borromée; Milan, 1616, in-4°; — *l'Accoglienze del Cielo*; Pavie, 1618: c'est un recueil de poëmes italiens, publiés sous le nom académique de *il Brillante*; — *il Vino, discorso agli signori Academici Filarmonici di Verona*; Milan, 1624, in-4°; — *Elogium de gestis heroicis Caroli-Emmanuelis de Sabaudia*; Vérone, 1626; — *Relazione dell' origine del fiume Po*; Cuneo, 1627; — *Statista regnante applicato al governo del duca Carlo Emanuele I*; ibid, 1628, et Turin, 1630, in-4°; — *Lettere sul' opere di Franc. Loredano*; ibid., 1642, in-12; Venise, 1643, in-12; — *Parte del istoria della regenza di Madama Reale*; Turin, 1656; — *Ricevimenti fatti alla Reina Sueur*; ibid., 1656; — *Celestino IV Papa, Milanese, nipote di papa Urbano III, Crivello Milanese; conservato alla famiglia ed alla patria*; 1661; — *Elenchus omnium operum quæ pro serenissima domo Sabaudica vel impressa vel ms. composuit*; Turin, 1662, in-fol.; — *Istoria delle rivoluzioni del Piemonte*, in-fol., sans date ni lieu d'impression;

— des *poésies diverses* dans de nombreux recueils.

Argelati, *Bibl. mediol.*

CASTIGLIONE (.....), peintre italien, de l'ordre des Jésuites, né en 1698, mort à Pékin en 1768. Il étudia le dessin et la peinture sous des maîtres habiles, et eût pu tenir un rang distingué parmi les artistes contemporains; mais il préféra l'état religieux, entra comme simple convers chez les jésuites, et fut envoyé à Pékin, où deux empereurs employèrent son pinceau, et lui prodiguèrent les marques les plus flatteuses d'estime et de bienveillance. Ce fut d'après les plans de Castiglione, qui avait aussi des talents pour l'architecture, que Kien-Long fit construire des palais européens. Le frère jésuite mit souvent à profit la faveur dont il jouissait, pour être utile aux chrétiens dans les temps de persécution.

Lettres édifiantes.

CASTIGLIONE (duc DE). *Voy.* AUGEREAU.

CASTIGLIONI (*Carlo-Ottaviano*, comte DE), linguiste et archéologue italien, natif de Milan, mort en 1826. Issu d'une famille considérable de Milan, il se voua dès sa première jeunesse à un genre d'étude très-négligé maintenant en Italie, la numismatique, et ses premiers travaux déjà font connaître en lui une profonde instruction. Sa description des monnaies cufiques du cabinet de Brera à Milan (*Monete cufiche dell' I. R. museo di Milano;* Milan, 1819, in-4°), fait voir dans son auteur une connaissance des langues orientales et de l'histoire d'autant plus admirable, qu'il manquait de beaucoup de livres dont on pouvait se servir ailleurs. Ce fut un Italien qui reconnut le premier quel excellent parti on pouvait tirer des trésors scientifiques renfermés dans cette description : il la copia littéralement dans sa *Descrizione di alcune monete cufiche del museo di Stefano Mainoni;* Milan, 1820, in-4°. Le comte de Castiglioni crut devoir réclamer sa propriété, et publier ses *Osservazioni sull' opera intitolata Descrizione*, etc.; Milan, 1821. Il profita de cette occasion pour expliquer quelques passages obscurs de la numismatique orientale. Des travaux scientifiques de la même importance le mirent en relation avec le célèbre Angelo Maio, qui l'invita à publier, en commun avec lui, les fragments d'Ulphilas, qu'il avait découverts en 1817 parmi les palimpsestes de la bibliothèque Ambroisienne. Ces fragments parurent en 1819, sous le titre de *Ulphilæ partium ineditarum in Ambrosianis palimpsestis ab Ang. Maio repertarum, conjunctis curis ejusdem Maii et Car. Octav. Castilionæi, editio;* Milan, 1819, in-4°. Les philologues ont unanimement reconnu le mérite de ce travail. Les dissertations ou *excursus* joints à l'ouvrage sont la plupart du comte Castiglioni, et ajoutent considérablement au prix de cette édition, qui montre combien ce nouveau genre d'érudition était familier à cet écrivain. Sauf l'explication d'un cippe funéraire trouvé à Mantoue avec une inscription antique, aucun autre ouvrage du comte Castiglioni n'a été publié depuis; le mauvais état de sa santé a privé le monde savant des trésors de science qu'il aurait pu encore attendre de cet archéologue. [*Enc. des g. du m.*]

Tipaldo, *Biograf. degli Ital. illustri.*

* **CASTILLA** (*Ramon*), ex-président de la république du Pérou, né à Tarapaca, dans le sud du Pérou, en 1793. Son goût pour la carrière des armes se manifesta de bonne heure, et il commença par servir dans la cavalerie espagnole; mais en 1821, à l'époque où le général San-Martin proclama l'indépendance du Pérou, le jeune Castilla, qui n'était encore que sous-lieutenant, passa dans l'armée libératrice. Il s'y fit bientôt distinguer par sa valeur, et par son enthousiasme pour la cause de l'indépendance. A la fin de la campagne, qui eut pour résultat la dernière bataille dans laquelle les Espagnols furent défaits le 9 décembre 1824, il fut nommé colonel. En 1834 on l'éleva au rang de général de brigade; et en 1845 il fut élu président de la république. Si dans les rangs inférieurs de l'armée il avait donné des preuves fréquentes d'un incontestable courage, comme chef de l'État il a montré autant de loyauté que de prudence. Le Pérou ne devra jamais oublier que c'est à lui qu'il doit la paix dont il jouit après avoir été plongé durant onze ans dans l'anarchie la plus complète. Il est jusqu'à présent le seul président du Pérou qui ait remis volontairement le pouvoir à son successeur. C'est en 1851 qu'il a déposé le haut mandat dont il était revêtu entre les mains de M. Echenique. FERD. DENIS.

* **CASTILHO** (*Antonio-Feliciano* DO), poëte portugais, né à Lisbonne le 26 janvier 1800. Atteint de cécité à la suite d'une variole, il fut élevé par les soins de son frère, et parvint à s'initier dans la connaissance de l'antiquité, des sciences naturelles, et même de la jurisprudence. Mais il eut un goût prononcé pour la poésie, et se fit bientôt connaître par ses *Lettres d'Écho à Narcisse*, qui eurent un grand succès. Après la perte de sa première femme, il se maria, et alla se fixer à San-Miguel, capitale des Açores, où il fonda un collége et une société d'agriculture, et d'autres établissements utiles. Vers la fin de 1849, Castilho revint en Portugal, après un séjour d'environ deux ans aux Açores. Il vit aujourd'hui retiré à Lisbonne.

Comme poëte, Castilho est sans contredit le conservateur le plus pur et le plus harmonieux des belles formes de la langue portugaise; il a donné successivement : *Cartas de Echo e Narciso;* Coïmbra, 1836; — *A primaveira*, 2e édit.; Lisbonne, 1837; — *Anoite de Castello eos Ciumes do Bardo;* Lisbonne, 1836, in-12; — *as Metamorphoses de Publio Ovidio Nasão, poema vertido em portuguez;* Lisbonne, 1841, in-18; — *Excavações poeticas;* Lisbonne, 1844,

in-8°; —*Camões etudo historico-poetico*; Ponte Delgada, 1849, in-8°. — Ses ouvrages de prose sont : *Palavras de um crente escriptas em francez pelo senhor padre Lamennais, e vertidas em vulgar*; Lisbonne, 1836, in-12; — *Quadros historicos de Portugal*; Lisbonne, 1838, gr. in-fol., fig., publication de luxe (inachevée); — *Felicidade pela Agricultura*; Ponte Delgada, 1850, in-8°; — *Tractado de metrificaçao portugueza*; Lisbonne, 1851, in-12; — *Methodo Castilho para o ensino rapido e aprasivel de ler impresso, manuscripto e numeraçâo e do escrever*; Lisbonne, 1853, in-8°. M. Castilho a rédigé aussi pendant quatre ans la *Revista universal Lisbonense*; et c'est lui qui a été, en 1836, le promoteur le plus zélé des honneurs funèbres rendus à la mémoire de Camoëns.

FERD. DENIS.

Biographie Espagnole, publiée à Cadix en 1838. — Mademoiselle Pauline de Flaugergues, *Au bord du Tage*, 1 vol. in-8°.

CASTILHON (*Jean*). *Voy.* CASTILLON.

CASTILLEJO (*Christoval* DE), poëte espagnol, natif de Ciudad-Rodrigo, mort en 1596. Il fut secrétaire de l'infant don Ferdinand, frère de Charles-Quint, et passa auprès de ce prince la plus grande partie de sa vie. Malgré le crédit dont il jouissait alors, Castillejo se dégoûta de la cour, et alla mourir dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, dans le royaume de Tolède. Ses poésies, qui trouvèrent de nombreux admirateurs, sont écrites en vers de cinq ou de six syllabes, et empreintes d'une grâce et d'une mélancolie inimitables. Bowring a traduit en anglais un fragment de cet écrivain dans son recueil des poëtes de l'Espagne. Les œuvres (*Obras poeticas*) de Castillejo ont paru à Anvers en 1598, et ont été réimprimées en 1615 à Alcala de Hénarès. B. FR.-M.

Antonio, *Bibl. Hisp.*, t. I, éd. in-fol. — Bowring, *Anc. poet. and Rom. of Spain.* — Ticknor, *Hist. of Spanish literat.*

CASTILLO (*Andrès* DEL), romancier espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *la Moxiganga del gusto en seis novelas*; Saragosse, 1641.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CASTILLO ou **CASTILLEJO** (*Antoine* DE), voyageur espagnol, de l'ordre des Franciscains, mort à Madrid en 1669. Désigné par ses supérieurs pour aller à la terre sainte, il visita Alexandrie, Rosette, le Caire, et parcourut tous les lieux de la Judée que tant d'événements ont rendus célèbres. On a de lui : *el Devoto peregrino, viage de tierra santa*; Madrid, 1654, in-4°; ibid., 1664, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CASTILLO (*Augustin* DE), peintre espagnol, né à Séville en 1565, mort à Cordoue en 1626. Il s'établit dans cette dernière ville, où l'on voit encore plusieurs de ses tableaux, tels qu'une *Conception de la Vierge*, et les peintures à fresque du couvent de Saint-Paul. Son dessin est assez correct.

Quillet, *Dict. des Peintres espagnols.*

CASTILLO-Y-SAAVEDRA (*Antonio* DEL), peintre espagnol, fils du précédent, né en 1603 à Cordoue, mort en 1667. Il fut d'abord l'élève de son père; puis il se rendit à Séville, où il travailla à l'école de F. Zurbaran. De retour dans sa patrie, il s'adonna avec ardeur au dessin et à l'étude de la nature; sa réputation était telle, que chaque seigneur de Cordoue se faisait un point d'honneur d'avoir quelques-uns de ses ouvrages. Castillo en vint à se persuader qu'il était le premier peintre de l'Espagne; mais, étant allé à Séville dans l'idée de lutter contre Murillo, la vue des chefs-d'œuvre de ce grand artiste, qu'il désespéra de surpasser, le jeta dans un tel découragement, qu'il revint à Cordoue et y mourut consumé de chagrin. Castillo serait au premier rang des peintres de sa nation, si son coloris eût répondu à la pureté de son dessin. Ses meilleurs tableaux sont : *Saint François; Sainte Hélène et l'Invention de la Croix; le Bon Larron*; un *Crucifiement de J.-C.*; un trait de la vie de saint Pélage.

Quillet, *Dict. des Peintres espagnols.*

CASTILLO (*Bernard-Diaz* DEL), historien espagnol, natif de Medina-del-Campo, mort au Mexique vers 1560. Il accompagna Fernand Cortez au Mexique en 1519, et resta dans ce pays. Indigné de ce que Gomara, dans sa *Chronique*, avait attribué à Fernand Cortez tout l'honneur de la conquête, il en écrivit lui-même l'histoire, sous le titre : *Historia verdadera de la Conquista de Nueva España*; Madrid, 1632; in-fol. Un religieux de la Merci tira cet ouvrage d'une bibliothèque particulière, où il était resté enseveli, et le publia.

Antonio, *Bibl. hispana nova.*

CASTILLO (*Diego* DE), jurisconsulte espagnol, natif de Zamora, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Commentaria in leges Tauri*; Burgos, 1527, in-4°; — *Tractatus de Duello*; Turin, 1525, in-4°.

Antonio, *Bibl. hispana nova.*

CASTILLO (*Ferdinando* DEL), compilateur espagnol, vivait au commencement du seizième siècle. On a de lui : *Canconiero general de los mas principales trobadores de España*; Tolède, 1517, in-fol. Ce recueil est estimé.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CASTILLO (*Fernand* DE), historien espagnol, de l'ordre des Dominicains, né à Grenade vers 1529, mort le 29 mars 1593. Il fut prédicateur de la cour, précepteur de l'infant Ferdinand, et professeur de théologie dans plusieurs maisons de son ordre. Son principal ouvrage est : *Historia general de Santo-Domingo y de su orden*; Madrid et Valladolid, 1584 et 1592, 2 vol. in-fol.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.* — Echard, *Scriptor. ordinis Prædicat.*

CASTILLO-SOLORZANO (*don Alonzo* DEL), poëte, historien et romancier espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Sala de recreation, Novelas ;* Saragosse, 1629, in-8° ; traduit en français par Vannel, sous le titre : *Divertissements de Cassandre et de Diane*, ou *les Nouvelles de Castillo et de Taleyro ;* Paris, 1683, 3 vol. in-12 ; — *la Garduña de Sevilla y Anzuelo de las Bolsas ;* Logrono, 1634, in-8° ; Madrid, 1661, in-8° ; traduit en français, sous le titre : *la Fouine de Séville*, ou *l'Hameçon des bourses ;* Paris, 1661, in-8° : *la Garduña de Sevilla* a été réimprimée dans le *Tesoro de novelistas españoles ;* Baudry, 1847 ; il y en a une analyse dans la *Bibliothèque des Romans*, décembre 1782 ; — *Sagrario de Valencia, en quien se incluien las vidas de los ilustres santos hijos suios, y del reyno ;* Valence, 1635, in-8° ; — *la Quinta de Laura, que contiene sei novelas ;* Saragosse, 1649, in-8°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.* — Lopez de Véga, *le Laurier d'Apollon.*

CASTILLON (*Michel* DE), troubadour du treizième siècle. On a peu de détails à son sujet ; on connaît de lui ce trait, qu'interrogé par Giraud Riquier sur la grave question de savoir s'il valait mieux recevoir de la part d'une dame des faveurs à la dérobée et à l'insu de tout le monde, ou être le public objet de préférences avouables, il opta pour le second parti ; et Codelet son confrère, mieux avisé, il nous semble, adopta le premier.

Raynouard, *Choix de poésies des troubadours*, V, 481. — *Histoire littéraire de la France*, XX, 604.

CASTILLON (*Antoine*), prédicateur français, de l'ordre des Jésuites, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *les Desseins de Jésus-Christ dans l'institution du saint sacrement de l'autel*, en huit sermons ; Paris, 1669, in-8° ; — *Sermons pour les dimanches et les fêtes de l'Avent ;* ibid., 1672, in-8° ; — *Panégyriques des Saints ;* 1676, in-8°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CASTILLON ou **CASTILHON** (*Jean*), littérateur français, né à Toulouse en 1718, mort dans cette ville le 1er janvier 1799. Ses ouvrages furent publiés sous le voile de l'anonyme ; les principaux sont : *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis*, avec le comte de Turpin ; 1754, in-12 ; Paris, 1756, 2 vol. in-12 ; — *Bibliothèque bleue, entièrement refondue et augmentée ;* ibid., 1770, 4 vol. in-12 et in-8° ; — *Anecdotes chinoises, japonaises, siamoises*, etc. ; ibid., 1774, in-8° ; — *le Spectateur français ;* ibid., 1774, 1776 ; — *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse ;* ibid., 1781, in-12. Castilhon fut un des rédacteurs du *Journal encyclopédique*, de 1769 à 1793 ; — du *Journal de Trévoux*, de 1774 à 1778 ; — du *Journal de Jurisprudence* de son frère, et du *Nécrologe des hommes célèbres de France.*

Quérard, *la France littéraire.*

CASTILLON ou **CASTILHON** (*Jean-Louis*), littérateur français, frère du précédent, né à Toulouse en 1720, mort vers 1793. Il concourut à un grand nombre d'écrits périodiques, notamment au *Journal de jurisprudence*, dont il était le directeur. Voici les principaux ouvrages dont il est seul auteur : *Essai sur les erreurs et les superstitions anciennes et modernes ;* Amsterdam, 1765, 2 vol. in-8° ; — *Almanach philosophique ;* Goa (Bouillon), 1767, in-12 ; — *Histoire générale des dogmes et opinions philosophiques, depuis les anciens temps jusqu'à nos jours ;* Londres (Genève), 1769, 3 vol. in-8° ; — *Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie, des mœurs et du gouvernement des nations ;* Bouillon, 1769, in-8° ; édit. augmentée ; ibid., 1770, 3 vol. in-12 ; — *Essai de philosophie morale, imité de Plutarque ;* ibid., 1770, in-8° ; — *les Dernières Révolutions du globe ;* ibid., 1771, in-8°. Les autres écrits de J.-L. Castilhon sont des romans et des discours académiques.

Quérard, *la France littéraire.*

CASTILLON (*Jean-François-André* LE BLANC DE), magistrat français, né à Aix le 9 mars 1719, mort le 24 février 1800. Procureur général au parlement de Provence, il fut l'un des magistrats les plus recommandables du siècle dernier, soit par ses talents comme orateur, soit par son érudition. Ses réquisitoires de 1765 sur l'étude des lois naturelles, sur les actes de l'assemblée du clergé, et celui de 1768 sur les brefs de Clément XIII, firent grand bruit à cette époque. Il montra le caractère le plus honorable dans la révolution parlementaire de 1771, et protesta vivement contre les actes du chancelier Maupeou.

Prosper, *Essais hist. sur le parlement de Provence, etc.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CASTILLON ou **CASTIGLIONE** (*Jean-François-Mauro-Melchior* SALVEMINI DE), géomètre et littérateur italien, né en 1709 à Castiglione (Toscane), mort à Berlin le 11 octobre 1791. Reçu docteur à Pise, il passa en Suisse, d'où il se rendit en 1751 à Utrecht, où il avait été nommé professeur de philosophie et de mathématiques. Il s'acquit une telle réputation que Frédéric II, roi de Prusse, le fit professeur de mathématiques de son école d'artillerie, puis directeur de la classe de mathématiques de l'Académie de Berlin. Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur l'Origine de l'inégalité parmi les hommes ;* 1756, in-8° ; — *Éléments de physique de Locke, traduits en français, avec les pensées du même auteur sur la lecture et les études qui conviennent à un gentilhomme ;* Amsterdam, 1757, in-12 ; — une autre traduction de l'*Arithmétique universelle* de Newton, avec de bons commentaires ; ibid., 1751, 2 vol. in-4° ; — *Vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate, avec les commentaires de Ch. Blount*, traduit de l'anglais ; Berlin, 1774, 4 vol. in-12 ; — *les Livres académiques* de Cicéron, traduits

en français avec des notes; ibid., 1779, 2 vol. in-8°; Paris, 1796, in-12; — *les Vicissitudes de la littérature*, traduit de l'italien de Denina; Berlin, 1786, 2 vol. in-8°. Castillon fut l'un des rédacteurs du *Journal littéraire* de Berlin, de 1772 à 1776. — Son fils, *Frédéric* de Castillon, a traduit de l'allemand *la Théorie de l'art des jardins*, par C.-L. Hirschfeld; Leipzig, 1779-1785, 5 vol. in-4°, et du grec les *Éléments d'Euclide*.

Gustave de Castillon, *Éloge de Jean de Castillon*, dans les *Mémoires de Berlin*, 1792 et 1793. — Quérard, *la France littéraire*.

*CASTILLON (*Frédéric-Adolphe-Maximilien-Gustave*), littérateur allemand, d'origine italienne, né à Utrecht en 1778. Son nom de famille était *Salvemini*, que son père, originaire de Castiglione, changea en celui de *Castillon*. On a de Gustave Castillon : *Recherches sur le Beau, et sur son application à la musique dans la mélodie, l'harmonie et le rhythme;* Berlin, 1804.

Mémoires de l'Académie de Berlin, année 1804, 3-19. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

CASTINELLI (*Jean*), jurisconsulte et littérateur italien, né à Pise en 1788, mort en 1826. Il séjourna en France avec ses parents, que les événements politiques obligèrent en 1799 d'y venir chercher un asile, et retourna en Italie en 1806, après avoir fait de bonnes études au collége de Sorèze. Sa mort prématurée l'empêcha de terminer un grand ouvrage qu'il avait entrepris sur le *droit commercial et maritime*. Outre divers articles insérés dans l'*Anthologie*, on a de lui : un *Essai sur les lois des Romains relatives au commerce;* — un *Eloge du général Spannocchi*.

CASTLEREAGH (*Robert Stewart*). *Voy.* LONDONDERRY.

CASTOR (*Antonius*), médecin et botaniste grec, établi à Rome, mort dans un âge fort avancé vers l'an 80 de l'ère chrétienne. Selon le témoignage de Pline, il possédait un jardin botanique qu'il cultivait lui-même, et qu'il se plaisait à montrer aux amateurs et aux curieux. C'est le premier exemple connu d'un établissement de ce genre. Castor avait composé un *Herbier*, ou livre sur les plantes, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, l. XX, ch. XVII, et l. XXV, ch. II.

CASTOR DE RHODES, surnommé Φιλορώμαιος, grammairien et rhéteur grec, originaire sans doute de Rhodes, de Marseille ou de la Galatie, vivait vers l'an 150 avant J.-C. Son surnom témoigne de sa partialité pour les Romains, sans qu'on puisse déterminer en quelle occasion ; peut-être est-ce dans un ouvrage mentionné par Plutarque, et dans lequel Castor comparait les institutions romaines avec celles de Pythagore. Selon Suidas, il aurait été le gendre de Dejotarus, roi des Galates, qui l'aurait fait périr lui et sa femme, après avoir été dénoncé par Castor auprès de César. Suidas fait évidemment allusion à l'affaire qui donna occasion à Cicéron de plaider pour Dejotarus. Le *Castor* mentionné par Suidas est sans doute le même que celui dont parle Strabon, et que l'on appelait *Saocondarius*. Il est donc impossible qu'il y ait eu parenté entre Castor le grammairien et le roi Dejotarus. Celui qui mit en péril la vie de Dejotarus est expressément désigné comme le petit-fils de ce roi, et était fort jeune au temps de la plaidoirie de Cicéron. Un des ouvrages de notre Castor se trouve mentionné dans la bibliothèque d'Apollodore, mort vers l'an 140 avant J.-C.; d'où il résulte que Castor le rhéteur a dû vivre vers ou avant le temps d'Apollodore, au plus tard vers 150 avant J.-C., et qu'il n'a rien de commun avec celui dont il est question dans le discours de Cicéron *pro Dejotaro*. Voici, selon Suidas, la liste des ouvrages de Castor : Ἀναγραφὴ τῶν Θαλασσοκρατησάντων, en deux livres; — Χρονικὰ ἀγνοήματα, cité dans Apollodore; — Περὶ ἐπιχειρημάτων, en neuf livres; — Περὶ πειθοῦς, en deux livres; — Περὶ τοῦ Νείλου; — Τέχνη ῥητορικὴ, dont on trouve un morceau dans les *Rhetores græci* de Walz. Clinton attribue à Castor un autre grand ouvrage, sous le titre Χρονικὰ ou Χρονολογία, et qui n'est peut-être que le Χρονικὰ ἀγνοήματα.

Eusèbe, *Præparatio evangelica*, XX, 3; *Chronic.*, I, 13. p. 36. — Apollodore, *Bibliotheca*. — Vossius, *de Historicis græcis*, p. 202, édition Westermann. — Cicéron, *pro rege Dejotaro*. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*. — César, *Bellum civile*. — Strabon, XII, 568. — Clinton, *Fasti hellenici*, III, 546. — Walz. *Rhetores græci*, III, 712.

CASTOR (*saint*), évêque d'Apt, né à Nîmes vers le milieu du quatrième siècle, mort le 21 septembre 419. Il était marié et avait une fille, lorsque lui et sa femme, cédant à une pieuse exaltation, se séparèrent volontairement, embrassèrent la vie religieuse, et fondèrent dans leurs propriétés, au territoire de Menerbe en Provence, deux monastères, entre lesquels ils partagèrent tous leurs biens. La fille prit le voile avec sa mère. Castor, peu d'années après, fut élu évêque d'Apt. L'abbaye de saint Castor suivait la règle des solitaires d'Égypte et de Palestine, règle qui lui avait été donnée par le célèbre Cassien, abbé de Marseille.

Hist. litt. de la France, t. II, p. 140. — Rivoire, *Vie de saint Castor;* Paris, 1768. — *Vita sancti Castoris confessoris;* Coblentz, 1888. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

CASTRACANI. *Voy.* CASTRUCCIO.

CASTRE D'AUVIGNY (*Jean* DU). *Voy.* AUVIGNY.

CASTREJON (*Antoine*), peintre espagnol, né à Madrid en 1625, mort dans la même ville en 1690. Il imita dans ses compositions la manière de Murillo. On y remarque une exécution facile, un coloris brillant, et de la correction dans le dessin. Ses principaux tableaux sont : *la Révélation du purgatoire à saint Patrice;* — une *Présentation au temple;* — *l'Archange*

saint Michel combattant le dragon. Ce tableau peut être comparé aux belles productions de l'école vénitienne.

Quillet, *Dict. des Peintres espagnols*.

* **CASTRIES** (*Armand-Pierre* DE LA CROIX DE), quatrième archevêque d'Albi, né en 1659, mort le 15 avril 1746, descendait de cette noble et ancienne famille du Languedoc, dont quelques auteurs attribuent l'origine aux anciens comtes de Montpellier. Destiné, dès son enfance, à la carrière ecclésiastique, il obtint bien jeune encore le titre de docteur de Sorbonne, et fut pourvu en 1697 de l'abbaye de Val-Magne, au diocèse d'Agde. Cinq ans après, il obtint celle de Saint-Chaffre-le-Monestier, au diocèse de Puy. L'abbé de Castries devint ensuite premier aumônier de la duchesse de Berry; puis en 1717 il fut nommé archevêque de Tours, et enfin transféré au siége d'Albi le 5 novembre 1719. Le nom de ce prélat, qui fut surnommé *le bon Archevêque*, doit être conservé, à cause des soins qu'il donna à l'embellissement de son église. C'est à lui que l'on doit le bel orgue qui existe encore aujourd'hui dans la cathédrale d'Albi. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et fut enseveli dans le chœur de Sainte-Cécile d'Albi.

E. D.

Massol; *Description du Tarn*. — Compayré, *Études historiques sur l'Albigeois*.

CASTRIES (*Charles-Eugène-Gabriel* DE LA CROIX, marquis DE), maréchal de France, né en 1727, mort à Wolfenbüttel le 11 janvier 1801. Il était, à l'âge de seize ans, lieutenant au régiment du Roi, infanterie. Dans les campagnes de Flandre, il commanda le régiment du Roi, cavalerie, où il était alors mestre de camp. Il était maréchal de camp lorsqu'il commanda en Corse (1756). Il passa ensuite à l'armée d'Allemagne, et fut blessé à la bataille de Rosbach. Ses services dans la campagne de 1758 le firent nommer lieutenant général; l'année suivante, il se trouva à la bataille de Minden, comme mestre de camp général de la cavalerie. Il servit encore en Allemagne en 1760, s'y distingua de nouveau, fut chargé de commander sur le bas Rhin, remporta sur les ennemis la victoire de Clostercamp, et les força de lever le siége de Wesel. Le prince héréditaire de Brunswick commandait l'armée ennemie. Cette action importante fit beaucoup d'honneur au marquis de Castries, qui fut nommé chevalier des ordres du roi, et continua de servir avec éclat dans les campagnes de 1761 et 1762. Il fut depuis nommé commandant en chef de la gendarmerie, gouverneur général de la Flandre et du Hainaut, ministre de la marine en 1780, et maréchal de France en 1783. Au commencement de la révolution, il sortit de France, et chercha un refuge auprès du duc de Brunswick, qu'il avait jadis combattu. Il commandait, en 1792, une division dans l'armée des princes, lorsque les étrangers envahirent la Champagne. Il fut enterré à Brunswick, où le duc fit élever un monument en l'honneur de son vainqueur à Clostercamp. [*Enc. des g. du m.*]

Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des Contemp.*

CASTRIES (*Armand-Charles-Augustin*, duc DE), général français, fils du précédent, né en avril 1756, mort en 1842. Il se fit connaître aux états-généraux de 1789, surtout par son duel avec Charles de Lameth, provoqué par les opinions politiques. Il émigra dans la suite; leva, au service de l'Angleterre, un corps d'émigrés qui fut envoyé en Portugal (1795); rentra en France en même temps que les princes de la famille de Bourbon, et fut nommé pair le 4 juin 1814, et lieutenant général le 22 du même mois. [*Enc. des gens du m.*]

Biographie nouv. des Contemp.

CASTRIOT. *Voy*. SCANDER-BEG.

CASTRITIUS ou **CASTRITZ** (*Mathias*), compositeur allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Nova Harmonia quinque vocum*; Nuremberg, 1569, in-4°; — *Carmina quatuor vocibus*; Nuremberg, 1571; — *Symbola principum 4 et 5 vocum*; ibid., 1571.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

CASTRO (*Inès* DE) *Voy*. INÈS.

CASTRO (*Alvaro Perez* DE), général espagnol, mort à Orgas en 1239. Il passa avec son père chez les Maures, qui occupaient alors une partie de l'Espagne, et combattit avec eux dans diverses occasions; mais, n'ayant pas cessé d'aimer sa patrie, il réussit à opérer un rapprochement entre le roi Ferdinand III et ses ennemis. Cette conduite généreuse le fit rappeler à la cour de Castille, et bientôt il se distingua dans plusieurs combats contre les infidèles.

Hist. d'Espagne (dans la *Collection d'Histoires complètes des États europ.*), t. II.

CASTRO (*Fernand* DE), seigneur espagnol, mort en Angleterre en 1375. D'abord favori du roi Pierre le Cruel, il se ligua ensuite contre lui pour venger l'affront fait à sa sœur Jeanne, maîtresse puis épouse de ce prince, qui l'avait répudiée. Après la mort de Pierre, avec lequel il s'était réconcilié et qu'il n'avait point abandonné dans ses revers, Castro souleva la Galice contre Henri de Transtamare, successeur de ce monarque, fut vaincu en 1371, et se réfugia en Portugal avec les débris de son armée. Forcé de quitter cet asile après la paix conclue entre la Castille et le Portugal, Castro passa en Angleterre.

Guéroult et Lavallée (*Espagne*, dans l'*Univ. pitt.*). — *Hist. d'Espagne* (dans la *Collection d'Hist. des États europ.*), t. II.

CASTRO (*Paul* DE), jurisconsulte italien, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. Il fut ainsi nommé du lieu de sa naissance. Élève de Balde et de Christophe de Castiglione, il dut à sa pauvreté, qui ne lui permit pas de se procurer les gloses et les commentaires, une connaissance parfaite des lois romaines, qu'il étudia dans le texte. Reçu docteur à Avignon, où il disputa tout un jour au palais épiscopal et dans les écoles,

il professa successivement à Florence, à Bologne, à Ferrare, et enfin à Padoue. Decius appelait Paul de Castro *le Docteur de la vérité*. *Qui non habet Paulum de Castro*, disait Cujas, *tunicam vendat, et emat*. On a de Castro : *Comment. super Codicem, Digestum vetus et novum, et Infortiatum, cum addit. Fr. de Curte et aliorum*; Lyon, 1527, in-fol.; — *Aliquot Repetitiones juris civilis*; ibid., 1553, in-fol.; — *Consilia ex emendatione Leonardia lege*; Francfort, 1582, 3 vol. in-fol.; — *Singularia, cum addit. Sarayna et aliorum*; ibid., 1596, in-fol.; — *Responsa, sive consilia quædam*; Amberg, 1607, in-fol.

Trithème, *de Script. ecclesiasticis*. — Fichard, *Vitæ jurisconsultorum*. — Freher, *Theatrum Eruditorum*. — Pancirolle, *de Claris legum Interpretibus*. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*.

CASTRO (*Ange* DE), jurisconsulte italien, fils du précédent, mort à Padoue en 1492; il enseigna le droit dans cette dernière ville. Son principal ouvrage est : *Aliquot consilia matrimonialia*; Francfort, 1580.

Pancirolle, *de Claris legum Interpretibus*. — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CASTRO (*Alfonse* DE), théologien et prédicateur espagnol, de l'ordre des Franciscains, né à Zamora vers 1495, mort le 11 février 1558. Il ne tarda pas à s'élever par ses talents aux premiers emplois de son ordre, accompagna Philippe II en Angleterre, ensuite dans les Pays-Bas, où il séjourna plusieurs années. Nommé à l'archevêché de Compostelle, il se disposait à retourner en Espagne, lorsqu'il mourut avant d'avoir ses bulles. Ses principaux ouvrages sont : *Adversus omnes hæreses libri XIV*; Paris, 1534, in-fol.; Anvers, 1556, 1568; souvent réimprimés et traduits en français par Hermant; Rouen, 1712, 3 vol. in-12; — *de Justa Hæreticorum Punitione libri III*; Salamanque, 1547, in-fol.; — *de Potestate legis pœnalis libri II*; ibid., 1558, in-fol.; Paris, 1571 et 1578, in-fol.; — *de Sortilegis ac maleficis, eorumque punitione*; Lyon, 1568, in-8°. Les œuvres théologiques de Castro ont été réunies en 4 vol. in-fol.; Paris, 1565.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Moller, *Homonymoscopia*, I, 55, 542.

CASTRO (*Adrien* DE), jurisconsulte espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *De los Danos que resultan del Inego*; Grenade, 1599, in-8°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CASTRO (*Alfonse* DE), missionnaire portugais, de l'ordre des Jésuites, mort en 1558. Envoyé en mission dans les Indes orientales, il y fut massacré après onze ans de séjour par les naturels des îles Moluques. D'après le récit de son martyre, il fut d'abord laissé pendant cinq jours dans un complet état de nudité, et attaché à un tronc d'arbre. Il a laissé une *relation* de sa mission; Rome, 1556.

Alegambe, *Script. Soc. Jesu*.

CASTRO (don *Alfonse Nunez* DE), historien espagnol, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Historia ecclesiastica, y seglar de la ciudad de Guadalaxara*; Madrid, 1653, 1658, in-fol.; — *Coronica de los reyes de Castilla, don Sancho el Deseado, don Alonzo el Octavo, y don Enrique el Primero*; ibid., 1665, in-fol.; — *Coronica gothica, castellana y austriaca, illustrada*; Anvers, 1708, 4 vol. in-fol.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CASTRO (*Alvarez-Gomez* DE), poëte et littérateur espagnol, né en 1521 dans le diocèse de Tolède, mort en 1586. Il enseigna le grec et la rhétorique à Tolède. Philippe II le chargea de corriger les œuvres de saint Isidore en les comparant avec les anciens manuscrits. Les principaux ouvrages de Castro sont : *Idyllia aliquot, sive poemata*; Lyon, 1558, in-8°; — *Recibimiento que la universidad de Alcala hizo a los reies, quando venieron de Guadalaxara*; Alcala, 1560, in-4°; — *de Rebus gestis Francisci Ximenii*; Alcala de Hénarès, 1569, in-fol.; Francfort, 1581; dans la collection des auteurs *qui res hispanicas scripserunt*; — *In S. Isidori origines*, dans l'édition des œuvres de cet auteur; Madrid 1778, 2 vol, in-fol. Castro a laissé plusieurs manuscrits.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Teissier, *Éloge des savants*, III, 184. — Franckenau, *Bibl. hisp.*, p. 19. — *Specimen bibl. Hisp. Majansianæ*, p. 71. — Clément, *Bibl. curieuse*, IX, 218.

CASTRO (*André* DE), grammairien et lexicographe espagnol, de l'ordre des Franciscains, natif de Burgos, mort en 1577. Il fut missionnaire dans les Indes occidentales. On a de lui : *Arte de aprender las lenguas mexicana y matlazingua*; — *Vocabulario de la lengua matlazingua*; — des *sermons* et une *Doctrine chrétienne*, dans la même langue.

Wadding, *Annales Minorum*. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — François Gonzague, *Vie d'André de Castro*, dans *de Origine et progressu Franciscani ordinis*.

CASTRO (*Christophe* DE), théologien espagnol, de l'ordre des Jésuites, né en 1551 à Ocana (diocèse de Tolède), mort à Madrid le 11 décembre 1615. Il enseigna la théologie dans les universités d'Alcala et de Salamanque. Son principal ouvrage est : *Commentarium in duodecim prophetas minores*; Lyon, Mayence et Anvers, in-fol.

Alegambe, *Biblioth. scriptorum societatis Jesu*. — Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CASTRO (*Emmanuel Mendes* DE), jurisconsulte portugais, vivait à la fin du seizième siècle. Après avoir professé le droit à Lisbonne et à Coïmbre, il vint s'établir à Madrid, où il devint avocat à la cour royale. Ses principaux ouvrages sont : *Repertorio das ordinacoes*; 1604; — *Practica lusitana*; Lisbonne, 1621, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CASTRO (*Etienne-Rodrigues* DE), médecin portugais, né à Lisbonne vers 1559, mort en 1637. Il se rendit à Pise, et y professa pendant vingt-deux ans. Ses principaux ouvrages sont : *de*

Meteoris microscomi libri V; Venise, 1621 et 1624, in-fol.; — *de Complexu morborum tractatus*; Florence, 1624, in-8°; Nuremberg, 1646, in-12; — *Quæ ex quibus, opusculum vere aureum, ac præcipua prognoseos mysteria reserans*; Florence, 1627, in-12; souvent réimprimé; — *Philomelia*; ibid., 1628, in-8°; — *de Asitia Tractatus*; ibid., 1630, in-8°; — *de Sero lactis Tractatus*; ibid., 1631, in-8°; — *Commentarius in Hippocratis libellum de alimento*; ibid., 1535, in-fol.; — *Posthuma varietas*; ibid., 1639, in-8°; — *Castigationes exegeticæ, quibus variorum dogmatum veritas lucidatur*; ibid., 1640, in-fol.; — *Medicæ consultationes*; ibid., 1644, in-4°; — *Pythagoras*; Lyon, 1651; — *Syntaxis prædictionum medicarum, cui accessit triplex elucubratio*; — *de Chirurgicis Administrationibus*; — *de Potu refrigerato*; — *de Animalibus microscomi*; Lyon, 1661, in-4°. On a encore de lui : *de Simulato rege Sebastiano poematium*; Lyon, 1638, in-4°.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova*. — Van der Linden, *de Scriptoribus medicis*. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon*. — *Biographie médicale*.

CASTRO (*Ézéchiel* DE), médecin italien, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Ignis lambens, rarum pulchrescentis naturæ specimen*; Vérone, 1642, in-8°; — *Amphitheatrum medicum, in quo morbi omnes quibus imposita sunt nomina ab animalibus raro spectaculo debellantur*; ibid., 1646, in-8°.

Wolf, *Biblioth. hebraica*. — *Biographie médicale*.

CASTRO (*François* DE), biographe espagnol, vivait à la fin du seizième siècle. On a de lui : *Miraculosa vida y santas obras del B. Joan de Dio*; Grenade, 1588, 1613, in-8°; Burgos, 1621, in-4°. C'est l'histoire du fondateur de la maison hospitalière de Grenade.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CASTRO (*Francesco* DE), jurisconsulte espagnol, né dans la Galice vers 1730. On a de lui : *Discours critique sur les lois et leurs interprètes*; Madrid, 1765, 2 vol. in-4°; — *Discours critique sur les lois et leurs interprètes; inconvénients des majorats*, etc.; ibid., 1770, in-4°. Cet ouvrage fait suite au précédent; — *Dieu et la nature, abrégé historique, naturel et politique de l'univers, dans lequel, après avoir démontré l'existence de Dieu, on trace l'histoire naturelle et civile, la religion, les lois et les mœurs des nations anciennes et modernes les plus connues de l'univers*; ibid., 1780 et 1781, 7 vol. in-8°.

CASTRO (*François* DE), littérateur espagnol, de l'ordre des Jésuites, natif de Grenade, mort à Séville le 11 août 1632. On a de lui : *de Arte Rhetorica dialogi IV*; Cordoue, 1611, in-8°; — *de Reformacion christiana*; Valladolid, 1622, in-8°; Séville, 1635; — *de Syllabarum quantitate, deque versificandi ratione*; Séville, 1627.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CASTRO (*Gabriel Pereira* DE), poëte et jurisconsulte portugais, natif de Braga, mort en 1630. Il fut sénateur à Lisbonne. On a de lui : *Decisiones supremi senatus Portugalliæ*; Lisbonne, 1611, in-fol.; — *de Manu regia Tractatus*; ibid., 1622, in-fol.; — *Ulisea, on Lisboa ædificanda, poema heroico*; ibid., 1636, in-4°.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CASTRO (*Guillen* DE), auteur dramatique espagnol, né à Valence en 1569, mort en 1631. Son amour pour les lettres lui valut des protecteurs influents : le comte de Benavente lui donna le commandement d'une citadelle dans le royaume de Naples, les ducs d'Ossuna et d'Olivarez le traitèrent fort bien. Malheureusement pour lui, la suite de sa carrière ne répondit pas à ces débuts. Tombé en disgrâce on ne sait pour quel motif, revenu en Espagne on ignore à quelle époque, il se vit forcé, pour pourvoir aux besoins de son existence et de celle de sa seconde femme, de travailler pour le théâtre. Il paraît avoir passé à Madrid les dernières années de sa vie et avoir été lié avec Lope de Vega, qui lui dédia une de ses pièces en termes très-flatteurs. Guillen de Castro doit sa réputation hors de l'Espagne à sa *comedia* intitulée *las Mocedades del Cid*. Divisé en deux parties, ce drame, dont la marche n'est conforme ni à l'histoire écrite ni aux traditions vulgaires, présente un éclatant résumé des faits les plus honorables pour les Castilles. L'honneur national s'y retrouve tout entier avec sa valeur indomptable, sa foi enthousiaste, sa loyauté incorruptible. Le sentiment du patriotisme le plus vrai et le plus élevé y demeure sans partage. Corneille a imité cette pièce; mais il s'empressait de reconnaître, avec la plus grande loyauté, les emprunts qu'il faisait à l'auteur espagnol : il a littéralement traduit quelques-uns de ses plus beaux vers, et il a modifié la marche du drame avec la fermeté de l'homme de génie; il n'a point cherché à intéresser un public français à une nationalité étrangère; il a développé les combats pathétiques du devoir et de la passion, et il l'a fait avec une énergie, une supériorité qui n'étaient pas entrées dans les vues de l'écrivain que parfois il prenait pour guide. Les autres pièces de Guillen de Castro sont au nombre de vingt-cinq. Il s'en trouve vingt-trois dans ses *comedias* imprimées à Valence, 1621 et 1625, et deux dans un recueil intitulé *Doze comedias de IV Ingenios Valencianos*. Inconnues en France, elles ne manquent cependant pas de mérite : *Dido y Eneas*; *Enganarse engunando* (Se tromper en trompant); *Payar en propia moneda* (Payer en propre monnaie); *la Justicia en la piedad* (la Justice dans la miséricorde), sont ce qu'il a fait de mieux. Nous ne pouvons nous arrêter ici à donner une analyse, quelque succincte qu'elle fût, de ces drames, où les passions les plus vives et les plus énergiques sont retracées avec feu. Les critiques français sont tombés dans bien des erreurs au sujet des emprunts que Corneille a pu faire aux

drames espagnols dont le Cid est le héros. Voltaire, la *Biographie Michaud*, Charles Nodier, dans ses *Questions de littérature légale*, ont annoncé que Guillen de Castro était venu après J.-B. Diamante. et que la *comedia* de celui-ci, *el Honrados a su padre,* avait été fort utile à Corneille. Le fait est que Diamante n'est venu que bien après Guillen de Castro, et que c'est lui qui a largement puisé dans la tragédie de notre immortel tragique. G. B.

A. de Puibusque, *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, t. II, p. 100-117. — A. F. Von Schack, *Histoire de l'art dramatique en Espagne* ; 1845, t. II, p 428-449 (en allemand). — Ticknor, *History of spanish litterature*, t. II, p. 388.

CASTRO (*Jean* ou *Joao* DE), quatrième vice-roi des Indes, né le 27 février 1500, mort le 6 juin 1548. Il descendait de l'illustre famille des Castro, qui a son premier siége en Galice. Son père était D. Alvaro de Castro, seigneur de Boquilobo, et gouverneur de la juridiction civile de Lisbonne sous Jean II. Sa mère, dona Leonor de Noronha, appartenait aux Almeida et aux comtes d'Abrantes. D. Joao de Castro n'était pas l'aîné de la famille, et certains biographes prétendent que son père l'éloigna de lui dès sa plus tendre jeunesse. Ce qu'il y a de bien certain c'est qu'il montra au début de sa carrière le caractère le plus stoïque, et que, tout en devenant un humaniste de première force, il se livra avec une sorte de passion à l'étude des sciences mathématiques; et il y fit des progrès immenses, grâce au fameux Pedro Nunez. Sous ce professeur habile, il devint le condisciple de l'infant D. Luis, fils du roi Emmanuel; et les deux élèves du célèbre mathématicien prirent dès lors l'un pour l'autre une estime et contractèrent une affection solide, que le temps ni des destinées bien diverses ne purent jamais altérer.

A dix-huit ans, D. Joao de Castro s'embarqua pour Tanger, dont Duarte de Menezès était gouverneur; et ce fut ce capitaine illustre qui l'arma chevalier. De retour à Lisbonne, après un assez long séjour en Afrique, il accompagna l'infant D. Luis, en 1533, à cette fameuse expédition de Tunis où le prince ne put aller gagner ses éperons qu'en s'échappant furtivement de la cour. Charles-Quint fut tellement frappé de la bravoure brillante du jeune Castro, qu'il voulut l'armer lui-même chevalier. Don Joao fut obligé de décliner cet honneur qu'on ne pouvait recevoir qu'une fois, et il refusa également les récompenses pécuniaires qui lui étaient offertes par l'empereur, sous prétexte que, rémunéré par le roi de Portugal, il ne pouvait recevoir un double salaire: il commençait dès lors cette carrière d'abnégation absolue et de sublime désintéressement, qui lui donnent une si noble ressemblance avec les grands caractères des temps antiques.

De retour à Lisbonne, il reçut, le 31 janvier 1538, la petite commanderie de Saint-Paul de Salvaterra, qui dépendait de l'ordre du Christ, et il fit profession le 6 mars. Les revenus qu'il percevait comme commandeur étaient si faibles, que la nouvelle faveur qui lui était faite par Jean III semblait plutôt un hommage public rendu à son désintéressement qu'une récompense. Il se maria cependant vers cette époque avec dona Leonor Coutinho : cette noble compagne qu'il s'était choisie, et à laquelle il tenait déjà par les liens de la parenté, comprenait assez ce grand caractère pour ne pas envier d'autres biens.

Jean de Castro passa pour la première fois aux Indes avec D. Garcia de Noronha, son oncle. En arrivant à Goa, il servit contre les musulmans, parmi ces soldats d'une bravoure si fière que l'on désignait sous le titre d'*aventureiros*, et qui allaient porter des secours à Diu. Il obéissait d'abord là où il devait commander; c'est le meilleur enseignement. En 1540, il mit de côté les préoccupations du capitaine, pour prendre part comme navigateur à une expédition maritime, durant laquelle le disciple de Pedro Nunez allait utiliser ses vastes connaissances en mathématiques et en géographie. Nommé sous D. Estevao do Gama capitaine d'un galion, ce fut en cette qualité qu'il explora pour la première fois la mer Rouge, et qu'il sut prouver qu'il alliait la science la plus solide à la valeur la plus brillante. Pendant cette expédition il avait emmené son fils D. Alvaro de Castro; le héros enfant fut armé chevalier par un grand capitaine au pied du mont Sinaï. Estevao do Gama voulut rendre cet honneur au fils d'un homme qu'il mettait déjà, par la pensée, au rang des Albuquerque et des Gama.

De retour en Portugal, Jean de Castro fut nommé en 1543 commandant d'une flotte qui devait débarrasser les mers de l'Europe des corsaires qui les infestaient; enfin, le gouvernement des Indes étant devenu vacant par la démission de Martin Alfonso de Souza, Jean III nomma à ce poste important l'ancien frère d'armes de D. Luis. Ce fut, dit-on, à la recommandation de l'infant que Jean de Castro fut envoyé aux Indes; car le roi, qui l'estimait, n'avait cependant pour lui nulle sympathie. Du consentement même de Martin Affonso, J. de Castro fut nommé gouverneur par acte du 28 février; le 7 janvier de cette même année 1545, il avait été nommé conseiller de la couronne. Après avoir fait ses dispositions dernières, et avoir nommé au nombre de ses exécuteurs testamentaires dona Leonor, il partit immédiatement de Lisbonne le 24 mars, sur une escadre composée de six voiles; il arriva à Goa au commencement de septembre, et dès les premiers jours de son débarquement il obtint des avantages signalés sur les musulmans, que commandait Mahmoud, roi de Cambaia, dont les États tombèrent en grande partie au pouvoir des Portugais. Ce qui lui donna néanmoins une gloire populaire, ce qui plaça son nom à côté des plus grands noms, ce fut la lutte désespérée qu'il soutint, dans la forteresse de Diu, contre

l'énergique Khodja Sofar, puis contre son habile successeur Roumi-Khan; lutte durant laquelle il fut si admirablement secondé par ses deux fils. L'un d'eux y perdit la vie, et l'autre s'y rappela dignement le serment de chevalier qu'il avait fait au pied du Sinaï; mais Jean de Castro y gagna une renommée de valeur et de probité qui n'a pas péri encore dans ces Indes portugaises, où tout, pour ainsi dire, a péri.

Les hostilités commencent devant Diu avec l'année 1546, alors que le gouvernement est contraint de demeurer à Goa pour veiller aux expéditions lointaines que le Portugal dirige sur les Philippines. Jean de Castro envoie tour à tour ses deux fils, D. Fernando d'abord, puis D. Alvaro, combattre sous les ordres de ce Jean Mascarenhas, le seul capitaine qui puisse le remplacer; mais quand il a perdu, par le fer des janissaires, son héroïque enfant don Fernando, quand D. Alvaro, malgré des secours nombreux jetés par lui dans la cité, annonce à son père les progrès de Roumi-Khan, celui-ci part, et, grâce à un admirable stratagème qui cache à l'ennemi son débarquement, il remporte une victoire complète sur les quarante mille hommes que commande le général d'Adel-Khan, et il accomplit, aux yeux de l'armée, des prodiges de valeur sur ce champ de bataille où le chef musulman doit se cacher avant de périr.

Durant cette journée décisive, le général portugais mérite réellement le surnom que lui décernera plus tard Camoëns; c'est bien D. Jean de Castro *le fort* (1). Bientôt l'ami de saint François-Xavier se sentira assez riche de sa probité pour demander, sur le gage (2) le plus frêle, une somme qui puisse suffire à rebâtir une ville que son courage a sauvée. L'histoire dans laquelle le gouverneur des Indes offre à des marchands de Goas sa moustache comme nantissement est devenue tellement populaire, que nous nous contenterons de la rappeler ici. Il paraît d'ailleurs prouvé qu'il y eut, dans cette démarche du grand capitaine, excès de précaution, et que le butin, sur lequel il ne préleva rien, suffit complétement aux réparations nécessitées par le siége de la forteresse.

De retour à Goa après sa victoire sur Roumi-Khan, Jean de Castro eut les honneurs du triomphe. Mais il suffit de lire les détails vraiment religieux qui accompagnèrent cette cérémonie imposante, pour sentir combien fut sévère cette parole d'une princesse illustre, qui accusait le grand capitaine d'avoir vaincu les Maures comme un chrétien, mais d'avoir triomphé comme un idolâtre. Quoi qu'il en soit, Jean de Castro ne se reposa pas; ce fut sous son gouvernement que Jerge de Menezès s'empara de la ville de Baroche (*Baroutch*), et qu'Antonio Moniz passa à Ceylan. Adel-Khan II fut défait par ses troupes; Achem tomba au pouvoir des Portugais, et Malaca fut complétement pacifié. La réputation de Castro grandit bientôt dans tout l'Orient; et Jean III, mettant de côté ses préventions personnelles contre le grand homme, prorogea son gouvernement, en lui accordant le titre de vice-roi par lettres patentes du 13 octobre 1547. Jean de Castro ne jouit pas longtemps de cette haute faveur, et il expira entre les bras de saint François-Xavier le 6 juin 1548, ayant un peu moins de quarante-huit ans. Ses cendres, déposées d'abord à Goa, dans le couvent de San-Francisco, furent transportées en Portugal dans le courant de l'année 1576, et conduites solennellement au couvent de Bemfica, où les attendait un magnifique tombeau. D. Joao de Castro avait eu six enfants de son mariage avec dona Leonor Coutinho : D. Alvaro, l'aîné, héritier en partie de sa haute réputation, mais mort sans enfants; D. Fernando, mort à dix-neuf ans sous les murs de Diu; D. Miguel, qui mourut gouverneur de Malaca sans laisser d'héritier; dona Ignez de Castro, épouse du grand échanson de Jean III; dona Joanna de Castro, épouse de Pedro Leitao Freyre ; et dona Leonor de Castro, qui se maria à l'un de ses cousins, devenu seigneur de Boquilobo : cette dernière union fut sans postérité, et ceux qui peuvent revendiquer aujourd'hui l'honneur de descendre du grand homme proviennent du mariage de dona Ignez.

Avec Vasco de Gama, Jean de Castro est le seul de tant de capitaines illustres auquel on ait élevé dans l'Inde une statue; son effigie avait été placée au-dessus de la porte qui sert d'entrée principale à Goa. « Naguère encore, dit un honorable magistrat de l'ancienne capitale des Indes, on venait requérir la protection du héros comme on eût invoqué le secours d'un saint. » « Trois cents ans, dit M. Cabrale Albuquerque, n'ont pu effacer, même chez les Hindous, les grands souvenirs d'équité qu'a laissés le héros chrétien. « Déjà si célèbre par sa défense héroïque de Diu et par ses grandes vertus militaires, J. de Castro doit être désormais placé au rang des navigateurs et des géographes les plus éminents du seizième siècle. Mais ce n'est que depuis une vingtaine d'années qu'on a pu le juger sous ce rapport, indiqué seulement par les anciens bibliographes, qui n'avaient rien publié de ses travaux. Son routier de la mer Rouge était resté dans la bibliothèque d'Evora; mais cette ville ne possédait que la copie exécutée pour l'infant D. Luiz. Un savant bibliographe portugais, ayant appris en 1833 que l'original, écrit de la main même de l'ancien vice-roi des Indes, existait au Musée britannique, en fit prendre une copie exacte, et le publia sous le titre suivant : *Roteiro de dom Joam de Castro, da viagem que fizeram os Portuguezes ao mar Roxo no anno de 1541, commandados pelo governador*

(1) Camoëns l'appelle *Castro forte*.

(2) Ce gage, si noblement offert et si noblement accepté, appartenait en 1821 à M. J.-M.-R. de Saldanha Albuquerque Castro Riba-Fria et Pereira, alcalde mor de Cintra; était déposé dans un riche reliquaire.

da India D. Estevam da Gama : com o sitio e pintura de todo o sino arabico em dezetete mappas; tirado a luz pela primeira vez do manuscrito original, com o itinerarium maris Rubri pelo doutor Antonio Nunes de Carvalho, etc.; Paris, 1833, in-8°, atl. On suppose que ce précieux ouvrage fut écrit primitivement en latin, sous une forme plus abrégée; c'est ce qu'indique suffisamment l'*Itinerarium maris Rubri*, qui est indubitablement du même auteur. J. de Castro le rédigea plus tard en portugais, lorsqu'il vint, en 1543, se reposer de ses fatigues dans sa riante habitation de Cintra. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les belles cartes qui l'accompagnent, et qui sont dues également à l'illustre élève de Pedro Nunez, ne se trouvaient pas réunies au manuscrit original; elles ont été copiées aux archives du ministère des affaires étrangères de Paris, et ont été éditées avec le plus grand soin pour accompagner le *Roteiro*. L'exploration hydrographique de J. de Castro dénote les connaissances les plus positives et les plus variées, en même temps qu'elle prouve chez celui qui l'entreprit le premier une sagacité peu commune (1). Il serait vivement à désirer que le savant éditeur remplit un engagement contracté il y a plus de vingt ans, et qu'il donnât les deux autres routiers que l'on doit à Jean de Castro; ils sont intitulés *Viagem de Lisboa ate Goa, et Viagem de Goa a Dio*, et ils renferment probablement des documents historiques propres à éclaircir certains points de la biographie de l'illustre voyageur. FEZDINAND DENIS.

Jacintho Freyre de Andrada, *Vida de D. Joam de Castro, quarto viso-rey da India;* Lisbonne, 1681, in-fol. — Joao de Barros, *Decada secunda da Asia livro VIII.* — Maffei, *Historiarum Indicarum lib. XIII.* — Pedro de Mariz, *Dialogos de varia historia*, *Dial. V.* — Joao de Lucena, *Historia do padre Francisco-Xavier.* — F. Antonio de San-Roman, *Historia general de la Yndia.* — Diogo de Couto, *Decada quinta da Asia.* — F. Soares Toscano, *Parallelos*, etc. — Pedro Barreto de Rezende, *Tratado ou epilogo de todos os visorreys*, etc. *Manuscrit de la Bibl. imp. de Paris.* — Faria e Souza, *Asia.* — Le P. Lafiteau, *Histoire des découvertes et conquêtes*, etc. — *Retratos e elogios dos varoes e donas*, etc. — Ferdinand Denis, *Portugal.*

CASTRO (*Jean* DE), luthiste et compositeur allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut luthiste et maître de chapelle de Jean-Guillaume, prince de Juliers, Clèves et Berg. On a de lui : *Madrigalia et cantiones;* Anvers, 1569, et Louvain, 1570; — *Sept livres de chansons;* Paris et Louvain, 1570, in-4°; Anvers, 1597, in-4°; — *Flores cantionum 3 vocum;* Louvain, 1575; — *Livre de mélange contenant un recueil de chansons à quatre parties;* Anvers, 1575, in-4°; — *la Fleur des chansons à trois parties, contenant un recueil produit de la divine musique;* Louvain, 1575, et Anvers, 1591; — *Chansons, odes et sonnets de P. de Ronsard, à quatre et sept parties;* Louvain, 1577, in-4°; — *Livre de chansons composées à trois parties;* Paris, 1580; — *Livre de chansons à cinq parties, convenable tant à la voix comme à toute sorte d'instruments, avec une pastourelle en forme de dialogue;* Anvers, 1586; — *Rose fresche, madrigali*, à trois voix; Venise, 1591, in-4°; — *Cantiones sacræ quas Mutetas nominant, quinque vocum;* Francfort, 1591, in-4°; — *Sonnets avec une chanson à neuf parties;* Anvers, 1592, in-4°; — *Odes III*, contenant chacune d'elle douze parties, l'une suivant l'autre, le tout mis en musique à quatre voix; — *Sonetti;* Douay, 1593, in-4°; — *Buccina sacra;* Cologne, 1593, in-4°; — *Quintines, sonnets à cinq parties;* Cologne, 1594, in-4°; — *Harmonie détestable, contenant aucunes stances et chansons à quatre parties;* Anvers, 1594, in-4°; — *Sonnets du seigneur de la Méchinière*, mis en musique à trois parties; Douay, 1600, in-4°.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

CASTRO (*Jean* DE), historien portugais, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Vida de el rey dom Sebastian de Portugal;* Paris, 1602, in-8°.

Antonio, *Bibl. hisp. nova.*

CASTRO (*Joseph-Rodriguez* DE), orientaliste et bibliographe espagnol, né dans la Galice en 1739, mort à Madrid vers 1796. Il fut bibliothécaire des rois d'Espagne Charles III et Charles IV. On a de lui : trois petits poëmes en hébreu, en grec et en latin, sur l'avénement de Charles III, recueillis en un volume sous ce titre : *Congratulatio regi præstantissimo Carolo, quod clavum Hispaniæ teneat;* Madrid, 1759; — *Bibliothèque espagnole, contenant la notice des auteurs rabbins espagnols, depuis l'époque la plus reculée de notre littérature jusqu'à nos jours;* ibid., 1781, 1786, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage n'a pas été terminé. Castro travailla à la *Bibliotheca græca* de J. Yriarte.

(1) Ses observations se portent même sur des points d'histoire naturelle qui ont préoccupé la science plusieurs siècles après lui. Après avoir, par exemple, examiné les traditions diverses qui ont fait donner à ce détroit la dénomination de mer Rouge, et n'avoir constaté presque aucune différence dans la teinte de ses eaux avec celles de l'océan Indien, il s'exprime ainsi : « De la ville de *Çuaquem* jusqu'à Alcocer, c'est-à-dire sur un espace de cent trente-six lieues, la mer est parsemée d'écueils et de bas-fonds, et ces roches sont pour la plupart composées de cette pierre que l'on appelle *corail.* » Puis il constate qu'une végétation fort active se manifeste sur les bas-fonds parmi les sables et les coraux; il en résulte, selon lui, que la mer prend dans ces parages trois teintes fort prononcées. « Mais, ajoute-t-il, s'il arrive que les écueils soient de corail rouge recouvert de mousse rougeâtre ou violette, toute la mer prend à sa superficie une teinte très-vermeille. » L'illustre observateur raconte qu'il fit plonger à plusieurs reprises sur ces bas-fonds que touchait pour ainsi dire sa petite embarcation indienne, que l'on désignait sous le nom de *catur*, et qu'on lui rapporta toujours des branches de corail ou des mousses de couleur orangée. (Voy. pour plus de détails la *Dissertation sur la coloration de la mer Rouge*, à la fin du *Roteiro*). Un habile voyageur qui semble n'avoir aucune connaissance du Roteiro de Jean de Castro, M. Léon de Laborde, se trouve complétement d'accord avec lui, lorsque dans son intéressant Glossaire il dit : « J'ai vu à marée basse et par un temps calme, nageant dans la mer Rouge, des forêts de coraux qui, à travers l'azur de l'eau, semblaient féeriques. »

Meusel, *Bibl. hist.*, t. VI, part. I, 18. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*

CASTRO (*Léon* DE), théologien espagnol, mort en 1586. Il enseigna la théologie pendant plus de cinquante ans, et fut chanoine de Valladolid. Ses principaux ouvrages sont : *Commentaria in Esaiam, adversus aliquot commentaria et interpretationes ex rabbinorum scriniis compilatas*; Salamanque, 1570, in-fol.; — *Apologeticus pro lectione apostolica et evangelica, pro Vulgata D. Hieronymi, pro translatione septuaginta virorum contra eorum obtrectatores*; ibid., 1585, in-fol.; — *Commentaria in Oseam, ex veterum patrum scriptis qui prophetas omnes ad Christum referunt*; ibid., 1586, in-fol.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova.* — Possevin, *Apparatus sacer.*

CASTRO (*Nicolas-Fernandez* DE), jurisconsulte espagnol, natif de Burgos, mort le 23 septembre 1670. Il fut professeur de droit à Salamanque, puis avocat fiscal à Milan. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes Salmanticæ*; Salamanque, 1636, in-4°; — *Exterminium gladiatorum*; Valladolid, 1643, in-4°; — *de Milite monaco, sive de religiosis militibus*; Milan, in-fol.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

CASTRO (*Philippe* DE), sculpteur espagnol, né en 1711 à Noya (Galice), mort en 1775. Il alla se perfectionner dans son art à Rome, remporta le premier prix en 1739 à l'Académie de Saint-Luc, qui l'admit au nombre de ses membres; et, de retour à Madrid, fut, en 1752, nommé directeur de l'Académie de Saint-Ferdinand. On a de cet artiste quelques morceaux qui suffisent pour lui assigner un des premiers rangs parmi les sculpteurs espagnols du dix-huitième siècle. Il a traduit en espagnol les leçons de Benoît Varchi.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.* — Don Samenègo, *Elogio de Filipe de Castro*, dans les *Mémoires de la Société économique de Madrid*, vol. II, p. 70.

CASTRO (*Pierre* DE), peintre espagnol, mort en 1663. Il peignit la nature morte et les intérieurs, et se fit remarquer par une connaissance parfaite des règles de la perspective et du clair-obscur. Il y a de la vérité, du naturel et de l'éclat dans son coloris.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CASTRO (*Pierre* DE), médecin italien, mort à Venise le 14 septembre 1663. On a de lui : *Febris maligna puncticularis, aphorismitica methodo delineata*; Nuremberg, 1652, in-8°; ibid., 1662, in-12; Padoue, 1653, in-12; — *Bibliotheca medici eruditi*; Padoue, 1654, in-12; Bergame, 1742, in-8°; — *Imber aureus, seu Chilias aphorismorum ex libris Epimedion, eorumque Francisci Valesii commentariis extracta*; Ulm, 1661, in-12.

Van der Linden, *de Scriptoribus medicis.* — *Biographie médicale.*

CASTRO (*Roderic* ou *Rodriguez*), médecin juif portugais, né vers 1547, mort à Hambourg le 20 janvier 1627. Il vint s'établir dans cette dernière ville en 1596, et y professa la médecine et la philosophie. On a de lui : *Tractatus brevis de natura et causis pestis quæ anno 1596 Hamburgensem civitatem afflixit*; Hambourg, 1596, in-4°; — *de Universa muliebrium Morborum medicina, novo et antehac a nemine tentato ordine, opus absolutissimum*; ibid., 1603, in-fol.; ibid., 1616, 1628, 1662, in-4°; Francfort, 1668, in-4°; — *de Officiis medico-politicis, seu medicus politicus*; Hambourg et Cologne, 1614, in-4°, souvent réimprimé.

Moller, *Cimbria literata.* — Wolf, *Biblioth. hebraica.* — Antonio, *Biblioth. hispana nova.* — Vander Linden, *de Scriptoribus medicis.* — *Biographie médicale.*

CASTRO (*Benoît* DE), médecin allemand, fils du précédent, né à Hambourg en 1597, mort le 7 janvier 1684. Son principal ouvrage : est *Certamen medicum de venæ sectione in febre putrida et inflammatoria*; Hambourg, 1647, in-4°.

Wolf, *Biblioth. hebraica.* — Moller, *Cimbria literata.* — *Biographie médicale.*

CASTRO (*Sébastien-Gonzales* DE), économiste espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Declaracion del valor de la plata, le y pezo de las monedas antiquas de plata*; Madrid, 1658, in-4°.

Nic. Antonio, *Bibl. hispana nova.*

CASTRO SARMENTO (*Jacques* DE), médecin portugais, né vers 1692, mort à Londres en 1762. Il pratiqua la médecine dans cette dernière ville. On a de lui : *De uso et abuso das minhas agoas de Inglaterra*; Londres, 1756, in-8°; — *Materia medica physico-historica mechanica, regno mineral, parte, os regno vegetal e animal, parte 2*; ibid., 1758, in-4°; — *Lettres sur les diamants du Brésil*, dans les *Transactions philosophiques*, vol. XXXVII.

Biographie médicale.

CASTRO (*Vaca* DE), magistrat espagnol, natif de Léon, mort en 1558. Envoyé au Pérou par Charles-Quint en 1540, pour rétablir l'ordre dans cette colonie, il vainquit Almagro, en 1542, dans la plaine de Chupas, et lui fit trancher la tête sur le champ de bataille, ainsi qu'à tous ceux qui avaient eu part au meurtre de Pizarre. Plus tard, Charles-Quint, mécontent de son administration, nomma Blasco-Nunez Vela vice-roi du Pérou. A son arrivée, Vela fit arrêter Castro; mais les habitants, mécontents de cette arrestation, le firent remettre en liberté. De retour en Espagne, Castro fut arrêté par ordre du conseil des Indes, et, après une détention de cinq ans, jugé : et déclaré innocent. Charles-Quint lui rendit la charge d'auditeur de Castille.

Robertson, *Hist. of America*, II, 244-278.

CASTRUCCI (*Pierre*), violoniste et compositeur italien, né à Rome vers 1690, mort à Londres en 1769. Il fut élève de Corelli. En 1715 il vint en Angleterre avec le comte Richard Burlington, et dirigea l'orchestre de l'opéra de Londres. Il a servi de modèle à Hogarth pour la caricature de cet artiste intitulée *the Enraged mu-*

sicien; ce qui donne une idée de la passion de Castrucci pour son art. On a de lui : *Sonate a violino e violone;* Londres et Amsterdam; — *XII concertos for violino;* Londres, 1738.

CASTRUCCI (*Prosper*), frère du précédent, violoniste et compositeur, fut attaché à l'orchestre de l'opéra de Londres, et dirigea le concert de Castletavern. On a de lui : *Six solos for a violin and a bass;* Londres, in-fol.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CASTRUCCIO-CASTRACANI, gentilhomme de Lucques, de la famille des Antelminelli, mort le 3 septembre 1328. Attaché au parti des Gibelins, il suivit ses parents en exil quand la faction contraire l'emporta. Orphelin à dix-neuf ans, il embrassa le parti des armes, et servit successivement en France, en Angleterre et en Lombardie. Ramené dans sa patrie par les événements de la guerre, il fut choisi pour chef par les Gibelins rétablis à Lucques; mais ce choix devint fatal aux deux partis : Castruccio, pour accomplir plus sûrement ses projets de vengeance, appela à son secours Uguccione de la Faggiula, seigneur de Pise. Uguccione l'aida, en effet, à écraser les Guelfes; mais il montra bientôt, en mettant la ville de Lucques au pillage, qu'il avait moins été attiré par le désir de servir l'une des factions, que par l'espoir de les réduire sous un même joug. Castruccio le seconda vaillamment dans toutes ses entreprises, surtout à la bataille de Montecatini, et néanmoins il ne tarda pas à être trompé dans sa confiance : jeté dans les fers par le fils de son adroit auxiliaire, il ne dut sa délivrance qu'à une nouvelle insurrection qui repoussa de Lucques Uguccione et tous ses satellites. Enfin, après quelques succès balancés, les Gibelins triomphèrent. Castruccio, qui, tout en tirant vengeance de ses ennemis, savait conserver une apparente générosité, se concilia les suffrages du peuple : élu gouverneur, il voulut se mettre à la tête de tous les Gibelins de la Toscane, et fit incessamment la guerre aux Florentins pendant un règne de quinze ans; il devint le conseiller le plus fidèle et l'appui le plus ferme de Louis de Bavière, dont il reçut en récompense les titres de comte du palais de Latran, de duc de Lucques, et de sénateur de Rome. Le légat du pape vengea la défaite des Guelfes avec les seules armes qu'il eût en son pouvoir. Il excommunia Castruccio, qui mourut bientôt après. Castruccio laissa plusieurs enfants en bas âge : mais aucun d'eux n'eut une heureuse fin, et la principauté de leur père fut anéantie quand la fortune des Guelfes vint à se relever. Machiavel a publié, sous le titre de *Vie de Castruccio*, une espèce de roman que traduisit en français Dreux du Radier, avec des notes, 1753, in-8°.

Nicolas Negrini, *Vie de Castruccio;* Modène, 1496; Paris, 1546, in-16. — Sismondi, *Hist. des Republiques italiennes.* — Leo, *Hist. des Républiques italiennes.* — Manucci, *Azioni di Castruccio Castracani degli Antelminelli;* Rome, 1820; in-8°; Lucques, 1843 in-8°. — Wieland, *Dissertatio de Castruccio;* Leipzig, 1779, in-4°. — Dreux du Radier, *Vie de Castruccio Castracani*.

CASTRUCCIUS (*Raphaël*), théologien italien, de l'ordre de Saint-Benoît, natif de Florence, mort en 1574. On a de lui : *Trattato di S. Cipriano di due sorte di martirio, tradotto;* Florence, 1567, in-8°; — *Trattato del sacramento dell' Eucaristia;* Venise, 1570, in-fol.; — *Libro terzo di varj sermoni di F. Agostino ed altri cattolici ed antichi dottori, tradotti ad imitazione di Galeazzo;* Florence, 1572, in-4°; — *Harmonia Veteris et Novi Testamenti.*

Negri, *Scritt. Florent.* — Ellies Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques.*

*CASY (*Joseph-Grégoire*), vice-amiral français, né à Auribeau (Var) le 8 octobre 1787. A l'âge de neuf ans, il abandonna le toit paternel pour s'engager comme mousse sur un bâtiment de l'État. Réclamé par sa famille, qui comprit bientôt sa vocation prononcée pour la marine, il reçut une éducation analogue à cette carrière, et s'embarqua, en 1803, sur une corvette de guerre. Nommé aspirant l'année suivante, il servit en cette qualité sur la corvette *la Gentille*, puis sur la frégate *la Pomone* et le vaisseau *l'Annibal*, avec lesquels il fit plusieurs expéditions maritimes de 1804 à 1807. Enseigne de vaisseau le 12 juillet 1808, le jeune marin prit part aux opérations de l'amiral Cosmao, chargé de ravitailler Barcelone et Tarragone; s'y distingua par sa conduite et son aptitude, et donna des preuves de talent et de valeur dans la campagne maritime de 1813. Conservé dans le service actif sous la restauration, il reçut, le 16 juillet 1816, le brevet du grade de lieutenant de vaisseau, et fut successivement embarqué sur les corvettes de charge *le Rhinocéros* et *la Ciotad*. Le ministre de la marine l'attacha, en 1819, à la division anglo-française destinée à parcourir les côtes d'Afrique. Il fit ensuite partie de la division française qui avait pour mission d'aller établir des relations amicales et commerciales avec plusieurs puissances des États-Unis. Cette campagne lui mérita la croix de Saint-Louis. Embarqué en 1823 sur la frégate *la Junon*, destinée à croiser sur les côtes de Catalogne, M. Casy devint, l'année suivante, chef d'état-major du contre-amiral Rosamel, et fit, en cette qualité, une campagne de trois ans et demi sur la frégate *la Marie-Thérèse*. Nommé capitaine de frégate en 1827, il se fit bientôt remarquer comme organisateur et comme manœuvrier; assista en 1828 à la prise de Navarin, de Coron, de Modon, et du fort de Morée; prit une part active aux expéditions d'Alger, de Tripoli et de Portugal (1830), qui lui valurent, le 9 janvier 1831, le grade de capitaine de vaisseau. Il fut appelé, en 1833, à faire partie de l'escadre anglo-française chargée de barrer aux vaisseaux russes l'entrée des Dardanelles. M. Casy était sur les côtes de Catalogne lorsqu'il reçut le commandement d'une division dirigée sur les côtes d'Afrique. C'est à

la suite de cette expédition qu'il obtint, en 1836, la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Après de nouvelles et glorieuses expéditions maritimes en 1837 et 1838, il obtint en 1839 le grade de contre-amiral, et fut nommé major général à Toulon, poste qu'il conserva jusqu'au commencement de 1841, époque à laquelle le gouvernement le plaça à la tête d'une division de l'escadre de la Méditerranée. Chargé en 1842 et 1843 de diverses missions importantes, l'amiral Casy s'en acquitta avec son habileté ordinaire. Il devint successivement préfet maritime à Rochefort en 1844, vice-amiral en 1845, et grand officier de la Légion d'honneur en 1847. Il était membre du conseil d'amirauté lorsque le département du Var l'élut, en 1848, son représentant à l'assemblée constituante. Le 11 mai de cette année, le gouvernement provisoire lui confia le ministère de la marine, dont il se démit après les journées de juin, pour aller reprendre à Toulon ses fonctions de préfet maritime : il y présida, avec une méthode et une promptitude remarquables, aux préparatifs de l'expédition de Rome. Il a été élevé par l'empereur à la dignité de sénateur par décret du 26 janvier 1852. Il exerce les fonctions de vice-président du conseil d'amirauté. SICARD.

Moniteur universel.

CASYAPA. Nous ne parlerons pas de ce personnage ou allégorique ou mythologique que les Indiens placent à la tête de leur civilisation, et regardent comme le père de la nature : ce personnage ne peut être ramené à une existence historique. C'est aussi le nom d'un antique Bouddha, et dans le Rig-Véda quelques hymnes sont attribués à un sage nommé *Casyapa*. Le seul Casyapa qu'il nous soit permis de mentionner est celui que les bouddhistes appellent *le grand*, Mohâ-Casyapa. C'était un disciple de Bouddha : il présida le premier concile des bouddhistes, réuni après la mort de Bouddha à Râdjagriha ; cinq cents religieux s'y rassemblèrent, et arrêtèrent la première rédaction des livres bouddhistes. Casyapa fut le compilateur du livre appelé *Abhidharma* (la Métaphysique). Il devint le chef de l'une des quatre classes de l'école bouddhiste, surnommée *Vêbhachica*. C'était un brahmane converti à la foi de Bouddha. Ses disciples formèrent cinq ou six subdivisions, et furent distingués par le nom de *la grande communauté*. L...s.

Burnouf, *Introduction à l'histoire du bouddhisme*. — Saint-Julien, *Voyages de Hiouen-Thsang*.

CAT (*Claude-Nicolas* LE), chirurgien français. *Voy.* LE CAT.

*CATALAN (*Arnaud*), dit *Tremoletta*, troubadour provençal, vivait dans la première moitié du treizième siècle, au rapport de Crescimbeni. C'est de Catalan que parle le moine de Montaudon, sous le nom de *Tremoletta*. Il le maltraite assez, comme le prouve le passage suivant : « Tremoletta *le Catalan*, dit-il, fait de la musique insipide ; sa voix n'a nul agrément ; il peint ses cheveux comme s'il était un évaporé : »

E peinh sos peills cum s'er' auratz.

Voilà pour la personne : quant aux œuvres, on trouve neuf pièces inscrites sous le nom d'Arnaud Catalan. Il y en a quatre dans lesquelles, sous les formes de l'amour, Arnaud célèbre Béatrix de Savoie, mariée en 1210 à Raimond Béranger IV, comte de Provence. Il félicite les Provençaux sur le bonheur de posséder une princesse si accomplie :

Quand je vois son agréable visage,
Il me semble
Jouir de tout le bonheur que j'ai désiré ;
Je voudrais, tant lui plait
Ma manière, qu'elle permît
Que d'elle je ne me partisse,
Et qu'à son gré je la servisse ;
Si bien ses beaux yeux m'ont conquis
Et son doux regard et son aimable sourire (1).

Il adressa aussi des vers à la sainte Vierge.

Raynouard, *Choix de poésies des troubadours*. — Crescimbeni, *Istoria della volg. poesia*. — *Hist. litt. de la France*, XVII, 572.

*CATALANI (*Joseph*), théologien italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *de Codice sancti Evangelii*; Rome, 1733, in-4° ; — *Sacrosancta concilia œcumenica prolegomenis et commentariis illustrata* ; ibid., 1736, 4 vol. in-fol.

Adelung, supplément à Jocher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

*CATALANI (*Michel*), archéologue et biographe italien, né à Fermo (Marche d'Ancône) le 27 septembre 1750, et mort à Bologne dans les premières années du dix-neuvième siècle (2). A l'âge de seize ans, il entra dans la compagnie de Jésus ; après l'extinction de la société, il obtint un canonicat dans sa ville natale, et se livra à des recherches sur l'histoire et les antiquités de la contrée. Il recueillit un grand nombre de documents précieux qu'il sut mettre à profit en publiant successivement plusieurs ouvrages importants, dont les principaux sont : *Origini ed Antichità Fermane*; 1778, in-4° ; — *de Ecclesia Firmana, ejusque Episcopis et Archiepiscopis comment.*; 1777, in-4° ; — *Vita di santo Fermano, abbate dell' ordine di Santo-Benedetto* ; — *Memorie della zecca ed delle monete Fermane* ; Bologne, 1782, in-fol. ; — *de Vita et scriptis dominici Capranico, cardinalis, antistitis Firmanii, commentarii* ; Fermo, 1777, in-4° : cet ouvrage est dédié au cardinal Braschi Onesti, neveu de Pie VI ; — *Dell' origine dei Piceni dissertazione* ; Fermo, 1777, in-4° ; — *Memorie istoriche di santa Vittoria, vergine et martire romana* ; Camerino, 1788, in-4°. — Une érudition bien digérée se fait remarquer dans tous ces écrits. J. L.

(1) Nous citons le texte si gracieux des deux derniers vers :

Quar siey bel huelh m'an conquis
E'l doux esgart e'l bel ris.

(2) Le P. Caballèro s'exprime ainsi en rapportant l'époque du décès de Catalani : *Audio Catalanum obiisse Bononiæ post anno 1800.*

Caballero, *Supplementa scriptorum societatis Jesu*; 1814, in-4°. — Vecchietti, *Bibliotheca*.

* CATALANI (*Angélique*), femme Valabrègue, cantatrice italienne, née en 1782 à Sinigaglia (États romains), morte à Paris le 13 juin 1849. Les premières années de sa vie se passèrent au couvent de Gulbio, où le cardinal Onorati l'avait placée; mais son organe s'étant développé de manière à ce qu'elle eût, dès l'âge de quatorze ans, une partie des facultés extraordinaires qui lui ont procuré tant et de si grands succès, son talent lui-même la fit en quelque sorte exclure du couvent. Le cardinal qui avait été son protecteur défendit qu'elle chantât à l'église, pour éviter le scandale des applaudissements qu'elle y recevait. Son père, riche bijoutier, ruiné dans les guerres d'Italie, la fit débuter en 1802 au théâtre d'*Argentina*, à Rome, afin de tirer parti de son talent. Le succès qu'elle obtint fut immense, et lui procura immédiatement des engagements pour les principales villes de l'Italie. Elle joua à Venise avec le célèbre chanteur Marchesi, de qui elle reçut des leçons. Après avoir parcouru l'Italie pendant trois ans, la signora Catalani se rendit à Lisbonne, où elle chanta l'opéra italien avec Crescentini et Mme Gafforini. Du Portugal, elle alla en Espagne et vint enfin à Paris, où l'enthousiasme le plus vif l'accueillit dans tous les concerts où elle se fit entendre. La même année, elle se rendit à Londres, où ses succès ne furent pas moins brillants. Mme Catalani demeura en Angleterre huit années, pendant lesquelles on prétend qu'elle gagna la somme énorme de 80,000 liv. sterl. (2 millions de fr.). Revenue à Paris après la restauration, elle obtint le privilége de l'Opéra-Buffa, qu'elle ouvrit le 2 octobre 1815 : son administration ne fut pas heureuse. Convaincue que son nom et son talent suffisaient seuls pour remplir la salle Louvois, elle se défit de tout ce qu'il y avait à son théâtre de chanteurs distingués, et ne conserva que des médiocrités autour d'elle. Forcée de résilier son privilége en 1818, Mme Catalani voyagea dans le nord de l'Europe et retourna en Angleterre, où elle demeura près de trois ans. Ayant reparu à Paris en 1825, elle ne produisit que peu d'effet, parce que son organe avait considérablement perdu de son éclat et de son étendue. C'était là en effet que résidait la plus grande partie de son mérite. Peu familière avec les secrets de l'art, elle causait plutôt de l'étonnement par des tours de force, qu'elle ne procurait à l'âme les émotions douces et profondes qu'on demande aux beaux-arts. Elle avait en outre une vocalisation vicieuse, et manquait de goût dans le choix de ses traits. Une épigramme spirituelle du temps la caractérisait en l'appelant *l'instrument Catalani*. Malgré cela, Mme Catalani s'est fait une réputation supérieure à celle de beaucoup de cantatrices bien plus distinguées : le public d'alors en Angleterre et en France surtout, où le goût et la connaissance de la musique étaient encore peu développés, se passionna pour l'artiste qui réunissait à un extérieur agréable, à un jeu plein de vivacité, une voix d'un éclat et d'une puissance extraordinaires, et dont elle tirait parti pour exécuter avec une grande pureté des trilles et des gammes chromatiques, qu'elle introduisait dans son chant avec une prodigalité qui n'était pas toujours agréable. Après avoir voyagé quelques années encore, Mme Catalani se retira avec les débris de sa fortune en Italie, près de Florence, dans une *villa* achetée en 1830. En 1849 elle vint à Paris, où elle mourut victime du choléra. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Fétis, *Biographie des Musiciens*. — *Biographie étrangère*. — *Conversations-Lexicon*.

*CATALANO (*Antonio*), surnommé *l'Ancien*, peintre sicilien, né à Messine en 1560, mort en 1630. Il vint à Rome, où il se plut à étudier les œuvres de Raphaël et de Barocci. Il emprunta de ces maîtres une couleur fleurie et une suave transparence, qu'il joignit à un grand goût naturel. Ses ouvrages sont précieux à cause de l'heureux mélange du style de ses modèles ; et l'on cite surtout sa grande toile *la Nativité*, aux Capucins du Gezzo.

Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

*CATALANO (*Antonio*), dit *le Jeune*, peintre italien, né à Messine en 1585, mort en 1666. Il était élève de G.-Simone Comande. Il avait une manière spirituelle, mais très-incorrecte. Durant sa longue existence sa fécondité fut telle, qu'aujourd'hui encore ses ouvrages sont nombreux, et n'ont que peu de prix.

Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi*. — Lanzi, *Storia Pittorica*.

*CATALANO (*Ottavio*), compositeur italien, né à Enna (Sicile), vivait en 1616. Il fut d'abord abbé et chanoine à Catane ; sa vocation pour la musique l'emportant, il entra dans l'orchestre du pape Paul V, et devint maître de chapelle à Messine. Un des premiers, il fit usage de la basse chiffrée pour l'orgue. On a de lui : *Recueil de motets pour trois soprani, trois altos et trois ténors* ; Rome, 1609 ; — *Sacræ cantiones* (de deux à huit voix), *cum basso ad organum* ; Rome, 1616, in-4°. Catalano a laissé un *Beatus vir* et un motet à huit voix, manuscrits.

Abbé Santini, *Catalogo della musica*. — Bodenchatz, *Florilegii Portensio*. — Fétis, *Biogr. universelle des Musiciens*.

*CATALDI, CATULDI ou CATALDO (*Pierre-Antoine*), mathématicien italien, né à Bologne vers 1548, mort en 1626, professeur de l'université de Bologne, où il avait enseigné durant quarante-trois ans. Après avoir donné des leçons à Florence et à Parme, il fonda à Bologne une académie de mathématiques qui est peut-être la plus ancienne que l'on connaisse ; mais elle fut supprimée par ordre du sénat, on ne sait pour quel motif. Six *Tratatti di numeri perfetti*, son livre *Del modo brevissimo di trovare la radice quadra delli numeri*, ren-

ferment des idées neuves, et les germes d'importantes découvertes mathématiques. Il y a beaucoup de choses curieuses dans ses écrits sur l'algèbre, dont les principaux sont : *la Nuova algebra proporzionale*; Bologne, 1619; — *l'Algebra discorsiva numerale e lineare*; 1618; — *l'Algebra applicata*; Bologne, 1622. Ces divers écrits sont devenus fort rares. Quoiqu'il existe plus de trente ouvrages divers de ce fécond écrivain, dont l'activité était infatigable, on ne trouve son nom ni dans l'*Histoire des mathématiques* de Montucla, ni dans l'*Aperçu historique* de M. Chasles *sur les méthodes en géométrie*. Cataldi mérite une place distinguée parmi les géomètres italiens de son siècle. En plusieurs circonstances, il a devancé des mathématiciens qui jouissent d'une grande réputation. Ce fut sans contredit un homme d'un génie inventif et d'un grand savoir; il était si passionné pour la science, que plusieurs fois il fit distribuer gratis ses ouvrages dans plus de cent villes de l'Italie, pour l'instruction des ouvriers et des pauvres.

Libri, *Histoire des sciences mathématiques en Italie*, t. IV, p. 87-88. — Paitoni, *Bibl. degli Volgarrizz.*

*CATALDUS ou CATALDE (*saint*), deuxième évêque et patron de Tarente, siégeait vers 525. On n'a pas de détails authentiques sur sa vie; mais depuis sa mort il a fait en avril 1492 plusieurs apparitions qui méritent d'être rapportées. La première fois il apparut en songe à un prêtre, auquel il dit : « Allez déterrer un livre que j'ai composé, et caché à tel endroit : portez-le incessamment au roi; c'est un ouvrage qui contient les secrets du ciel. » Ce prêtre crut être abusé par ses sens, et n'obéit point à cet ordre, qui cependant se renouvela. Le curé de la cathédrale, éveillé, vit également saint Cataldus, cette fois revêtu des ornements épiscopaux : le saint lui ordonna aussi de déterrer son livre dans le plus bref délai, et de le porter au roi Ferdinand le Catholique, sous la menace d'une rude peine en cas de désobéissance. Le curé s'empressa d'obéir : dès le lendemain, il marcha processionnellement avec le peuple vers le lieu où cet écrit était enterré. On l'y trouva dans une cassette de plomb, et l'on y lut les misères qui devaient accabler bientôt le royaume de Naples. Alexander ab Alexandro en donne la description. Ce manuscrit ajoutait que les désastres présagés étaient pourtant évitables, pourvu que Ferdinand exécutât ce que saint Cataldus prescrivait, c'est-à-dire qu'il fît chasser les Juifs de son royaume. Quelque temps après, l'inquisition était essayée à Naples, dont les Juifs et les Maures venaient d'être bannis.

Alexander ab Alexandro, *Geniales Dies*, lib. III. — Jovius Pontanus, *de Sermone*, II. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*, XXIV, 274.

*CATALISANO (*Gennaro*), franciscain et compositeur italien, né à Palerme vers novembre 1728, mort dans la même ville en 1793. Il reçut les premiers principes de la musique de son père, contrapuntiste instruit; puis il entra dans l'ordre des Frères Mineurs, où, après avoir fait ses études classiques, il se perfectionna dans la musique. Envoyé à Rome, il y devint maître de chapelle de Saint-André-del-Frutte. On a de lui : *Grammatica armonica fisico mattematica, ragionata sui veri principi fondamentali teoripratici*; Rome, 1781, in-4°. Ce livre n'est qu'une copie des systèmes de Mersenne, Rameau et Tartini.

Abbé Sabbatini, *gli Elementi teorici della Musica.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

*CATALONI (*Jean-Pierre*), poëte et historien italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était secrétaire du cardinal Sforze Pallavicino, membre de l'Académie des humoristes, et chanoine du Vatican. On a de lui, outre des *poésies* latines, grecques et françaises, une *Histoire du concile de Trente*.

Mongitor, *Bibl. Sic.*

*CATAMANTALÈDE, roi séquanais, père de Casticus, vivait au premier siècle avant J.-C. Il reçut le titre d'allié et ami du sénat et du peuple romain, et est mentionné par César.

César, *Bellum Gallicum*, I, 3.

*CATAN, CATTAN ou CATANES (*Cristoforo*), philosophe hermétique suisse, natif de Genève. On a de lui un traité de *Géomane, livre non moins plaisant et récréatif que d'ingénieuse invention, pour savoir toutes choses présentes, passées et à venir, avec la roue de Pythagoras; le tout mis en lumière par Gabriel du Préau*; Paris, 1577, in-4°, et en anglais, Londres, 1591, in-4°; nouvelle édit. française, 1558, in-8°.

Sinceri, *Nouveau compte-rendu d'ouvrages curieux* (en allemand). — Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

CATANAISE (LA). *Voy.* CABANE.

CATANEO (*Giac-Mario*), ecclésiastique et poëte italien, né à Navarre, mort à Rome en 1525, apprit les langues anciennes sous Merula et Démétrius, et devint secrétaire du cardinal Bandinelli de Sauli. Il cultivait avec succès la littérature, ce qui lui valut plusieurs charges avantageuses. Ses envieux cachèrent sa mort, pour avoir le temps de solliciter auprès du pape Clément VII les bénéfices dont il jouissait; ce qui donna lieu à Mirteus de lui consacrer cette épitaphe :

> Vide, viator, quanta jactura occulti
> Esset sepulcri, ne ingenii sui claris
> Perennioribusque monumentis tectus,
> Adhuc ubique viveret Cataneus.

On a de Cataneo : *Commentaires sur Pline le Jeune*; Milan, 1506; — quatre *Dialogues* traduits *de Lucien*; — *la Ville de Gênes*, poëme dédié au cardinal Bandinelli; — *Solymis*, ou *la prise de Jérusalem*; et plusieurs autres ouvrages en prose.

Paul Jove, *Elog. doct.*, chap. 79. — Libio Giraldo, *de Poeticis sui temporis.* — Léandre Alberti, *Descriptio Italiæ.* — Vossius, *de Historicis Latinis.* — Nicias Erythræus, *Pinacoth.*

CATANEO (*Girolamo*), ingénieur italien, né à Navarre, vivait en 1584. Il a laissé : *Opera*

nuova di fortificare, offendere e defendere, e far gli allogiamenti campali; aggiuntovi un trattato degl' esamini de' bombardieri, e di far fuochi arteficiati; Brescia, 1564, in-4°; réimprimé à Brescia en 1584 et 1608, in-4°, sous le titre : *Dell' arte militare*, traduit en français par Jean de Tournes; Lyon, 1564, in-4°, et en latin, Genève, 1600, in-4°; — *Avvertimenti et essamini intorno a quelle cose che richiede a un bombardiere*, ib., 1567, id.; — *Tavole brevissime per sapere con prestezza quanto file vanno a formare una giustissima bataglia*; ib., 1567, id.; — *Nuovo ragionamento del fabricare le fortezze*; id., 1571, id.; — *Del arte del misurare le muraglie*; Lyon, 1572 et 1608, en 2 parties in-4°; — *Modo di formare con prestezza le moderne battaglie*; ib., id., id., avec figures; — *Opera del misurare*; ib., 1572, id., id.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CATANEO (*Pietro*), architecte italien, né à Sienne, vivait en 1567. On a de lui : *In casa de' figliuoli di Aldo*, en 4 livres; Venise, 1534, in-fol., avec figures. Ce traité fut complété en huit livres, sous le titre de *Architettura di Cataneo*; ib., 1567, in-fol., figures.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.* — Chaudon, *Dictionnaire universel.*

CATANEO (*Thomas*), philosophe italien, mort vers 1736. Il a laissé : *Opere postume*; Venise, 1736, in-4°, publiées par ses fils, et contenant : *Introduzione alle scienze, l'Arte del pensare; l'Oratore; tre ragionamenti sopra la esistenza delle prime verità architettoniche nella religione, nella politica et nella morale.*

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

*CATANEUS (*André*), natif de Tavola, savant italien du quinzième siècle. Il professa la philosophie à Florence; il reste de lui un traité de métaphysique, intitulé *Opus de intellectu et de causis mirabilium effectuum*, in-4°, sans date (Florence, vers 1485). G. B.

Documents inédits

*CATANEUS (*Jacques*), médecin génois, vivait vers 1518. Le premier, il a recommandé les frictions mercurielles dans les maux vénériens. On a de lui : *de Morbo gallico*, imprimé dans le 1er volume de la *Collection Luisini*; Venise, 1566. Dans ce traité, Cataneus rapporte l'invasion de la maladie vénérienne en Europe à 1494.

Éloy, *Dict. de la Médécine.*

CATANI (*Damiano*), amiral génois, vivait en 1373. Au commencement du règne de Pierre II de Lusignan, les Cypriotes ayant, à l'instigation des Vénitiens, massacré tous les Génois qui se trouvaient dans leur île, Catani fut immédiatement envoyé dans les mers de Chypre pour venger cet affreux attentat. Bien qu'il n'eût que sept galères, il remporta des avantages signalés. Par des attaques rapides, il s'empara de Nicosie le 16 juin 1373, et de Paphos le 23 du même mois. Dans une surprise, soixante-dix femmes, appartenant aux premières familles de Paphos, tombèrent en son pouvoir; il renvoya ces prisonnières, malgré les murmures de ses matelots, sans permettre qu'il leur fût fait aucun outrage. « Ce n'est pas pour enlever de tels captifs que Gênes nous a envoyés ici, » répondit-il. Cette conduite, aussi noble qu'adroite, inspira aux Cypriotes la plus haute considération pour Catani, et ses négociations furent aussi heureuses que ses victoires avaient été clémentes. Chypre tarda peu à rentrer sous la domination génoise.

Uberto Polleto, *Historia Genuensis*, l. VIII, 459. — Georgius Stella, *Annales Genuenses*, p. 1104. — Sismondi, *Histoire des Republiques italiennes*, VII, 188.

*CATANIA (*Francesco*), médecin sicilien, né à Palerme en 1598, mort dans la même ville en 1688. Il se maria en 1627, et eut un fils : ayant perdu sa femme et son enfant, il fit profession chez les jésuites de Palerme. Il a laissé : *Quæstio de medicamento purgante*; Palerme, 1648, in-4°.

Manget, *Bibliotheca scriptorum medic.*, t. III, p. 45. — Éloy, *Dictionnaire de la Médecine.*

*CATANIO (*Francesco*), littérateur italien, né à Florence en 1465, mort en 1521. On a de lui : *de Pulchro*, en 3 livres; — *Oratio in funere Laurentii Medicis*; — *Epistolæ variæ*; — *Commentarium super Plotino, de essentia animæ.* Ces ouvrages ont été réunis en un vol.; Bâle, 1563, in-fol.

Ghilini, *Teatro d'Uomini illust.*, II, 88.

*CATANUSI (*Placide*, et non *Philippe*) (1), jurisconsulte et littérateur français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il professa le droit, et fut avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Instruction à la langue italienne*; Paris, 1667, in-12; — *les Œuvres amoureuses de Pétrarque, traduites en français en prose, avec l'italien à côté*; Paris, 1669, in-12.

Catalogue de la Bibl. impériale. — Goujet, *Bibl. franç.*, VII, 324.

*CATANUTUS (*Nicolas*), apothicaire et poëte sicilien, né à Catane en 1658. Il était très-versé en botanique, cultivait avec succès les belles-lettres, et devint membre de l'Académie de Catane. On a de lui : *Isagogicon, sive facilis introductio ad universam pharmaceuticæ artis praxim*; Catane, 1650, in-4°; et un *recueil* de poésies; Catane, 1658, in-4°.

Manget, *Bibliotheca Script. medic.*, III, 48. — Éloy, *Dict. historique de medecine.*

CATEL (*Charles-Simon*), musicien compositeur, né à l'Aigle (Orne) au mois de juin 1773, et mort Paris le 29 novembre 1830. Catel vint fort jeune à Paris, où il se livra avec ardeur à son goût pour la musique. Admis, sur la recommandation de Sacchini, à l'école royale de musique et de déclamation fondée en 1784 par M. de la Ferté, intendant des menus-plaisirs, il y étudia le piano sous la direction de Gobert, et reçut des leçons d'harmonie et de composition de Gossec. Nommé accompagnateur et professeur adjoint de cette

(1) C'est le prénom que lui donne à tort Goujet.

école en 1787, il obtint en 1790 la place d'accompagnateur à l'Opéra. La même année, le corps de musique de la garde nationale ayant été formé par Sarrette, qui devint ensuite directeur du Conservatoire, Catel fut choisi comme chef de musique adjoint à son maître Gossec, et composa un grand nombre de marches et de pas redoublés qui furent bientôt adoptés par les régiments de l'armée; mais la première production qui fixa sur lui l'attention publique fut un *De profundis* avec chœurs, qu'il écrivit en 1792 pour les funérailles de Gouvion, major général de la garde civique. Les fêtes nationales lui inspirèrent presque toutes quelques compositions. Le peu d'effet produit en plein air par les instruments à cordes le déterminèrent à écrire des symphonies et des chœurs à grand orchestre, dans lesquels les instruments à vent seuls étaient employés; l'*Hymne à la Victoire*, exécuté aux Tuileries le 11 messidor an II, à l'occasion de la bataille de Fleurus, fut le premier essai d'une musique de ce genre.

En 1795, lorsqu'on organisa définitivement le Conservatoire de musique, Catel fut chargé d'y professer l'harmonie. Jusque-là cette science avait été enseignée en France d'après le système de la basse fondamentale, imaginé par Rameau; Castel débarrassa la théorie de Rameau de son échafaudage d'accords fondamentaux, et rédigea sur des bases plus simples et plus rationnelles un *Traité d'Harmonie* qui parut en 1702. Ce traité, dont M. Fétis a donné une savante appréciation, fut adopté par le Conservatoire, et a été pendant plus de vingt ans le seul guide des professeurs. Catel prit aussi une grande part à la rédaction des solféges destinés à l'enseignement des élèves. En 1810, il devint inspecteur du Conservatoire, conjointement avec Gossec, Méhul et Chérubini; mais les événements de 1814 ayant retiré à son ami Sarette la direction de cet établissement, il donna sa démission, et n'accepta depuis lors que sa nomination de membre de l'Institut en 1815.

Catel occupe une place honorable parmi nos compositeurs de musique dramatique. Il a fait successivement représenter : à l'Opéra, *Sémiramis*, 3 actes (1802); — à l'Opéra-Comique, *l'Auberge de Bagnères*, 3 actes (1807), et *les Artistes par occasion*, 1 acte (id.); — à l'Opéra, *Alexandre chez Apelle*, ballet en 2 actes (1808), et *les Bayadères*, opéra en 3 actes (1810); — à l'Opéra-Comique, *les Aubergistes de qualité*, 3 actes (1812), et *le Premier en date*, 1 acte (1814); — *le Siége de Mézières*, pièce de circonstance, avec Nicolo Isouard, Boïeldieu et Chérubini; — à l'Opéra-Comique, *Wallace*, ou *le Ménestrel*, 3 actes (1817); — à l'Opéra, *Zirphile et Fleur de myrte*, 2 actes (1818); — et à l'Opéra-Comique, *l'Officier enlevé*, 1 acte (1819). Catel tenta d'agrandir les formes qu'avait alors l'opéra-comique proprement dit; mais, malgré les excellents morceaux que l'on rencontre dans ses ouvrages, tels, par exemple, que le finale de *l'Auberge de Bagnères*, le trio des *Artistes par occasion*; malgré les beautés réelles que renferment ses partitions de *Sémiramis*, des *Bayadères* et de *Wallace*, son meilleur opéra, la musique de ce compositeur n'a jamais été appréciée du public comme elle méritait de l'être. Il est vrai que, si le style en est d'une pureté remarquable, les mélodies, quoique gracieuses et élégantes, ne brillent pas toujours par l'invention. Le dégoût que Catel éprouva de son peu de succès le décida, dans un âge encore peu avancé, à abandonner le théâtre. Doué d'un esprit juste et pénétrant, il joignait à une sévère probité les qualités de l'âme la plus pure; et jusqu'à sa mort sa bienveillance pour les jeunes artistes qui réclamaient ses conseils ou sa protection ne se démentit point un seul instant.

On trouve, dans la collection des pièces de musique à l'usage des fêtes nationales, un grand nombre de morceaux composés par Catel, notamment une ouverture pour instruments à vent, exécutée dans le temple de la Raison en l'an II de la république; des marches et des pas redoublés; des symphonies militaires; l'*Hymne à la Victoire sur la bataille de Fleurus*, paroles de Lebrun; l'hymne de guerre intitulé *le Chant du départ*, qui fut en faveur jusqu'à la fin du consulat; l'*Hymne à l'Égalité*, paroles de Chénier, etc., etc. Le recueil des chansons et romances civiques publié en 1796 contient aussi plusieurs productions de ce compositeur. Catel s'était essayé aussi dans la musique de chambre : on a de lui six quintetti pour 2 violons, 2 altos et basse, publiés en 1797; trois quatuors pour flûte, clarinette, cor et basson (1798), et six sonates faciles pour le piano (1799).

DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

Documents inédits. — Fétis, *Biog. univ. des musiciens*.

CATEL (*Guillaume*), historien français, né à Toulouse en 1560, mort dans la même ville le 5 octobre 1626. Sa famille était originaire d'Écosse. Il fit ses premières études au collége de l'Esquille, puis vint à Paris étudier le droit sous Genebrard. A la mort de son père, Guillaume Catel fut nommé conseiller au parlement toulousain. Ce fut sur son rapport que Lucilio Vanini, accusé d'athéisme, fut condamné au feu en 1619. Les fonctions magistrales n'empêchèrent pas Catel de se livrer à la littérature. Il a laissé : *Histoire des comtes de Toulouse* depuis 710 jusqu'en 1274; Toulouse, 1623, in-fol.; — *Mémoires sur l'histoire du Languedoc* (publiés par Catel neveu); Toulouse, 1633, in-fol.

Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*. — *Biog. Toulousaine*.

***CATEL** (*Samuel-Henri*), grammairien et lexicographe allemand, né à Halberstadt le 1er avril 1758, mort vers 1835. Ministre protestant et professeur de grec au gymnase français de Berlin, il a publié de nombreux ouvrages, tels que : *les Élégies de Tibulle* (en allemand); Leipzig, 1780, in-8°; — *Notice historique sur*

la fondation des colonies françaises en Prusse (en allemand); Berlin, 1785, in-8°; — *Bion, Moschus, Anacréon, et Sapho*, en vers allemands; Berlin, 1787, in-8°; — *Cabinet mathématique et physique*; Berlin, 1790-1793; — *Instruction d'un jeu historico-chronologique*; — *les Fables de la Fontaine*, en français et en allemand; Berlin, 1791-1794, 4 vol. in-8°; — *les Fables de Florian*, en français et en allemand; ibid., 1796, in-16; — *Nouveau dictionnaire de poche français-allemand et allemand-français*; nouvelle édition, Brunswick, 1796, 2 vol. in-8°; — *Exercices de prononciation, de grammaire et de construction pour faciliter aux Français l'intelligence et l'usage de la langue allemande*; 1799, in-8°.

Quérard, *la Fr. litt.* — *Galerie historique des Contempor.* — *Berliner Monatschrift.*

CATELAN ou **CATALAN** (*Laurent*), pharmacien hermétique français, vivait en 1639. Il s'occupa beaucoup de la composition des remèdes, et l'Académie de Toulouse se décida sur ses conseils à modifier la confection de la thériaque. On a de Catelan : *Démonstration de la confection alkermès*; Montpellier, 1609, in-16, et 1614, in-12, traduit en latin par Probelberger, 1660; — *Discours sur la thériaque*; Montpellier, 1614 et 1626; — *Histoire de la nature, chasse, vertus, propriétés et usage de la licorne*; Montpellier, 1624, in-8°; traduit en allemand par Guillaume Fabro; Francfort, 1625, in-8°, avec figures. — *Traité du Bézoard*, traduit en allemand; Francfort, 1627, in-8°; — *Rare et curieux discours de la plante appelée Mandragore*; Paris, 1639, in-12.

Biographie médicale.

CATELLAN (*Jean* DE), seigneur de la Masquère, jurisconsulte français, né en 1618, mort en 1700. Sa famille, originaire de Florence, compte plusieurs personnages distingués. Jean de Catellan, père de celui qui est l'objet de cet article, était doyen du parlement de Toulouse. Son fils lui succéda, fut aussi un magistrat éclairé, et a laissé : *Arrêts notables du parlement de Toulouse*; Toulouse, 1703 et 1730, 2 vol. in-4°, réimprimés avec les *Observations* de Vedel; Toulouse, 1735, in-4°.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

CATELLAN DE LA MASQUÈRE (*Mlle Claire-Priscille-Marguerite*), poëte française, née à Narbonne en 1662, morte à la Masquère en 1745. Elle vint, en 1697, habiter Toulouse, où son cousin, le chevalier de Catellan, était secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux. Quatre fois elle fut couronnée par cette société, dont elle obtint le titre de maîtresse. Les agréments de sa figure, disent les biographes, répondaient à ceux de son imagination et de son esprit. — On a conservé d'elle une *Ode* sur *Clémence Isaure.*

Prudhomme, *Biographie des femmes célèbres.* — Chaudon et Delandine, *Nouveau Dict. hist.* — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.* (éd. Fontette).

CATELLAN (*Jean* DE), prélat français, né à Toulouse, mort en 1725. Il fut évêque de Valence. On a de lui : *Instructions pastorales*, adressées aux nouveaux convertis; — *Antiquités de l'Église de Valence, avec des réflexions sur ce qu'il y a de plus remarquable dans ces antiquités*; Valence, 1724, in-4°, réponse très-remarquable au *Prédestinianisme* du P. Duchesne.

Quérard, *la France littéraire.* — *Journal des savants*, 1726.

CATELLAN-AUMONT (*Jean-Antoine*, marquis DE), magistrat français, né à Toulouse en 1759, mort le 14 avril 1834. Reçu à l'âge de vingt-quatre ans avocat général au parlement de Toulouse, et peu après procureur général par *interim*, il était le seizième membre que sa famille donnait à cette compagnie. Il manifesta, dès son début, cet amour de la justice et de la véritable liberté qui fut le caractère distinctif de sa longue carrière. Les anciens recueils nous le montrent contribuant à fixer la jurisprudence sur l'état civil des protestants et la légitimité de leurs enfants, qui fut définitivement reconnue, sur ses conclusions, par arrêt de 1783. Sous le ministère de Brienne, il refusa de requérir l'enregistrement des écrits qui bouleversaient la magistrature : des lettres de cachet lui ordonnèrent de se rendre au château de Lourde, d'où il ne sortit qu'après le changement du ministère. Au moment de la terreur révolutionnaire, ne voulant pas quitter le sol de la patrie, il n'échappa à la mort qu'en changeant souvent de résidence. Sous l'empire, il s'abstint de toute fonction publique; et quand, après la restauration de 1814, la place de premier président de la cour royale de Toulouse lui fut nominativement offerte, il fit une réponse que l'histoire doit enregistrer, car elle était digne de nos anciens magistrats : « Un long espace de temps « s'est écoulé, écrivait-il, depuis que j'ai abandonné la magistrature; la législation a changé. Je ne pourrais assez bien remplir tous les « devoirs de ma charge; je ne puis accepter. » M. de Catellan représenta le département de la Haute-Garonne durant les sessions de 1815 et de 1816. En 1819, il fut appelé à la chambre des pairs. Dans ces deux assemblées, il appartint à cette opinion monarchique et constitutionnelle qui avait pris au sérieux la forme de gouvernement dont la France était redevable au roi Louis XVIII. Le recueil des *rapports* du marquis de Catellan *sur les cours prévôtales; sur le renouvellement de la chambre des députés*; *sur la tenue des registres de l'état civil, et leur remise entre les mains du clergé*; *sur la législation de la presse*, dont il fut l'un des rapporteurs à la chambre des pairs en 1819; *sur les modifications apportées à cette législation* en 1822; enfin ses votes pleins de modération lors du procès des derniers ministres de Charles X, en 1830, montrent sa persistance dans ses opinions. Il était retiré depuis cinq ans dans sa

ville natale, quand la mort vint l'atteindre à l'âge de soixante-quinze ans. Il laissa un frère, ancien chevalier de Malte, dans lequel s'éteignit son nom, l'un des plus honorables de l'ancienne province du Languedoc. Son petit-fils, le comte de *Gramont d'Aster*, faisait partie de la chambre des pairs en 1848. H. DE B.

Biographie Toulousaine. — *Répertoire de jurisprudence.* — *Journal de la Haute-Garonne*, 1838. *Journal des Débats*, 1838.

* **CATELLANO** (*François*), poète et helléniste italien, natif de Livourne, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Raccolta degl' Inni del corpus Domini, colla loro traduzione in rime toscane*, Pise, 1849, sous le nom académique de *Cidalmo Prio*; — *Anacreonte, poeta greco, tradotto in rime toscane*; Venise, 1753, in-8°, sous le même pseudonyme; — *di Erone e di Leandro, poema greco di Museo, tradotto in verso*; à la suite de l'ouvrage précédent.

Paitoni, *Bibl. degli Volgarizz.*

CATENA (*Francesco*), jurisconsulte et poète sicilien, né à Palerme, mort en 1673. Il avait une grande réputation d'éloquence, et cultivait les lettres avec succès. On a de lui un recueil assez singulièrement composé, sous le titre de *Canzoni Siciliane burlesche e sacre.*

Chaudon et Delandine, *Nouv. dict. hist.*

* **CATENA** (*Jean-Baptiste*), théologien et linguiste italien, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il a publié : *Girol. Gigli, Lezioni di lingua toscana, raccolte da Giovambat. Catena*; Venise, 1744, in-8° (troisième édition); — *Lettere del cardinale Giov. di Medici, figlio di gran duca Cosmo I*; Rome, 1752, in-4°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehrt.-Lexicon.*

CATENA (*Jérôme*), écrivain italien, né à Norcia (Ombrie), vivait en 1581. Il était secrétaire du cardinal Riario, patriarche d'Alexandrie, et a écrit : *Latina Monumenta*, en 8 livres; Pavie, 1577; — *Discours sur l'Art de traduire*, dans lequel il critique la traduction de l'*Énéide* d'Annibale Caro; Venise, 1581, in-8°; — *Vita del papa Pio V*; Rome, 1586, in-4°.

Ghilini, *Teat. d'Uomini letterati.*

CATENA (*Pietro*), humaniste et mathématicien italien, natif de Venise, vivait en 1556, et mourut en 1577. Il était docteur en théologie, et professa les mathématiques à Padoue. On a de lui des commentaires sur *Aristote* et sur *Porphyre*; Venise, 1556; — *de Sphæra, lib. IV*; — *de Primo Mobili*; — *de Calculo Astronomiæ*; — *Ephemerides annorum.*

Papadopoli, *Hist. gymnas. Patav.*

CATENA (*Vincenzo*), peintre, né à Venise en 1470, mort en 1530. Quoique riche, il cultiva la peinture avec assiduité, et approcha des plus grands artistes de son temps. On ne sait pas au juste quel fut son maître; mais, à en juger par ceux de ses ouvrages que l'on conserve à Venise, tels que le *Martyre de sainte Christine*, à *Santa-Maria mater Domini*; les *Trois saints*, à Saint-Jean et Saint-Paul; et la *Madone entre saint François et saint Jérôme*, à l'Académie, tableaux dans lesquels on retrouve encore la dureté de l'ancien style, on le croirait plutôt élève de Carpaccio ou des Vivarini, que des Bellini. Son chef-d'œuvre était une *Sainte Famille*, d'un style analogue à celui du Giorgione, qui faisait partie de la galerie Pesaro. Le musée de Dresde possède de lui une *Vierge avec saint Nicolas de Bari, saint Antoine, et deux saintes femmes.*

La réputation de cet artiste fut telle de son vivant, que dans une lettre citée par Morelli, et écrite de Rome le 11 avril 1520, peu de temps après la mort de Raphaël, et dans un temps où Michel-Ange était fort malade, on recommande à Catena d'être en garde contre la maladie, *parce qu'elle semble s'attacher aux grands peintres.*

Plus encore que par son talent, Catena se rendit utile à l'école vénitienne en laissant par testament une partie de sa fortune pour établir l'Académie dans un local convenable.

E. B—N.

Zanetti, *della Pittura veneziana.* — Morelli, *Notizie.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Viardot, *Musées d'Italie.*

* **CATENACCI** (le P. *Gian-Domenico*), franciscain et compositeur italien, né à Milan, mort en 1800. Il était de l'ordre de l'Observance, et fut aussi habile contrapuntiste qu'organiste distingué. Il a formé de nombreux élèves. On a de lui un livre très-remarquable de *sonates fuguées pour l'orgue*; Milan, 1791.

Fétis, *Biographie des Musiciens.*

* **CATERINO** (*Luigi*), savant italien, né à Saint-Cyprien, dans la Terre de Labour, le 25 juin 1786; mort à Naples le 9 mai 1834. Élevé au séminaire d'Aversa, il eut pour maîtres Marc-Antoine Diana, Félix Basile, Francesco Sabazzi, Crescenzo Bellafiore, et Solgori. En 1810, il fut appelé à la chaire de rhétorique et de langue grecque au séminaire de Pouzzoles; et en 1812 il reçut la mission d'expliquer les papiers trouvés à Herculanum, en même temps qu'il fut élu membre de l'Académie de ce nom. Il devint ensuite successivement maître de rhétorique au lycée du *Sauveur*, directeur de l'imprimerie royale de Naples, précepteur des princes du sang, et en 1824 professeur de droit canon à l'université. On a de lui : *Elementi dell' arte stenografica*; Naples, 1822. Caterino a, en outre, annoté l'ouvrage grec de Philodème, intitulé *de Vitiis*, et surtout le chapitre x, qui traite *de Superbia*. Ce travail a été publié dans le t. III des papiers d'Herculanum.

Tipaldo, *Biog. degli Ital. illustri*, VIII, 477.

CATESBY (*Marc*), naturaliste anglais, né en 1680, mort le 3 janvier 1750. Son penchant pour les sciences naturelles se manifesta de bonne heure. En 1712, il se rendit en Virginie, d'où il revint, en 1719, possesseur d'une riche collection d'objets d'histoire naturelle. En 1722, il se remit en voyage, visita la Caroline, la Floride

et les îles Bahama; et à son retour, en 1726, il s'appliqua à enrichir le domaine de la science des découvertes qu'il avait faites. C'est alors qu'il composa l'ouvrage qui l'a placé au rang des premiers naturalistes. La Société royale l'admit parmi ses membres, et son nom (*Catesbæa*) a été donné par Linné à un genre de rubiacées. On a de lui : *the Natural history of Carolina, Florida and the Bahama island, containing the figures of birds, beasts, fishes, serpents, insects and plants; Together with their descriptions in english and french, to wohich are added observations on the air, soil and water with remarks upon agriculture, grain, root*, etc.; Londres, 1731-1743, 2 vol. gr. in-fol. : ce magnifique ouvrage, en anglais et en français, est accompagné de 220 planches représentant des animaux et des plantes, dessinés avec le plus grand soin par Catesby lui-même; c'est là qu'on trouve la première description du *philadelphus coronarius* (seringat), du *calycanthus florida*, du *dodecatheon meadia*, plantes cultivées aujourd'hui dans presque tous les jardins; — *Appendix to the natural history of Carolina;* ibid., 1748, gr. in-fol. : de nouvelles éditions de l'ouvrage, plus complètes, ont été publiées à Londres en 1754 et 1771, et à Paris en 1764; — *Hortus Britannico-Americanus;* Londres, 1763; la seconde édition parut sous le titre : *Europæ Americanus, or a collection of* 85 *various trees and shrubs of north America, adapted to the climates and soils of Great-Britain, Ireland and mots parts of Europe;* Londres, 1767, in-4°; — plusieurs mémoires insérés dans les *Philosophical Transact.*, entre autres *sur les Migrations des Oiseaux de passage* (t. 44).

Meusel, *Biblioth. histor.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.* — Rose, *New Biographical Dictionary.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.* — Pulteney, *Scetches*, etc.

*CATHALA (*Jean*), compositeur français, vivait en 1683. Il était maître de musique de la cathédrale d'Auxerre. On a de lui : *Lætare, Jerusalem*, messe à 5 voix; Paris, 1666, in-fol.; — *Inclina cor meum, Deus*, messe à 4 voix; Paris, 1678, in-fol.; — *Nigra sum, sed formosa*, messe à 5 voix; id. : il n'y a pas une seule note blanche dans cette messe, par allusion au titre; — *Non recuso laborem*, messe à 4 voix; Paris, 1680, in-fol.; — *Messe syllabique en plain-chant*, à 4 voix; Paris, 1683, in-fol.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

CATHALA-COTURE (*Antoine* DE), jurisconsulte et historien français, naquit à Montauban en 1632, et mourut à Auch en 1724. Il fit d'excellentes études à l'université de Toulouse, et fut destiné à la magistrature par son père, avocat général à la cour des aides de Montauban. Mais la fortune de celui-ci, entièrement compromise, ne lui ayant pas permis de conserver un emploi dont les revenus ne suffisaient plus à l'entretien de sa famille, il fut obligé de rentrer au barreau, où son talent pouvait lui offrir plus de ressources. Le fils dut suivre la carrière de son père; et, se rangeant bientôt parmi les avocats distingués du pays, il parvint à réparer en quelques années les brèches faites à la fortune paternelle. C'était surtout un sentiment de piété filiale qui l'avait guidé dans le choix d'un état lucratif, qui pût le mettre en situation d'empêcher que les derniers jours de son père s'écoulassent dans la gêne. Ses moments de loisir furent remplis par la culture des lettres; il s'attacha de préférence à l'étude du pays qui l'avait vu naître, et recueillit sur son histoire, sa topographie, sa population, etc., des renseignements qui lui fournirent la matière d'un *Mémoire sur la généralité de Montauban*, qui fut inséré, en partie, dans l'*État de la France* de Boulainvilliers. Ces recherches dignes d'intérêt appelèrent sur lui l'attention publique, et contribuèrent à le porter au poste honorable de maire de Montauban et de subdélégué de l'intendance. Pendant le cours des deux contagions qui désolèrent la Provence en 1720 et 1721, il rendit de grands services à ses concitoyens, en prenant toutes les mesures qu'il crut les plus utiles pour les préserver de ce fléau. Il fut chargé aussi par le gouvernement de la subdélégation d'Auch. Il se délassait de ses occupations sérieuses par la composition de pièces fugitives en vers; mais le poëte ou plutôt le versificateur n'obtint pas le même succès que l'administrateur. Il continua d'amasser des matériaux pour l'histoire de la contrée qui l'avait vu naître, et poursuivit son travail jusqu'à l'année 1700. Ils furent mis en œuvre par Cazamea, libraire instruit de Montauban, qui compléta le travail primitif de l'auteur, le poursuivit jusqu'en 1784, et publia le tout sous le titre d'*Histoire politique, ecclésiastique et littéraire du Quercy;* Montauban, 1785, 3 vol. in-8°, en y ajoutant quelques indications utiles, telles que le catalogue des principaux écrivains de la province, la table des comtes, des évêques de Cahors et de Montauban, une relation du siége de cette ville en 1611, et une dissertation sur le lieu de naissance du pape Jean XXII. La publication de cet ouvrage donna lieu à une singulière méprise des auteurs du *Petit dictionnaire des grands hommes* : « M. Cathala-Coture, disent-ils, vient « de nous faire passer le prospectus de son *His-* « *toire du Quercy*. La France va être humiliée « de la gloire du Quercy, quand il aura donné la « liste des ministres, des capitaines, des prélats « et des poëtes de cette province (p. 246). » Cette bévue ne peut trouver son excuse ni sa compensation dans une plaisanterie de mauvais aloi.

J. L.

Histoire politique et littéraire du Quercy, t. III, p. 81. — Quérard, *la France littéraire.*

*CATHALAN (*Jacques*), jésuite et orateur français, naquit à Rouen le 5 mai 1671, et mourut le 7 février 1757. Ayant fait de bonnes études au collége de la compagnie de Jésus, il suivit

l'impulsion des maîtres habiles sous lesquels il s'était formé, en demandant son admission dans l'Ordre, ce qu'il obtint facilement, d'après les espérances que ses dispositions précoces avaient fait naître. Selon les règles de l'institut, il dut professer les humanités dans plusieurs colléges; mais le talent qu'il manifesta pour la prédication lui ouvrit une autre carrière, où son mérite put se développer avec plus d'éclat. C'est ainsi qu'il fut choisi par ses supérieurs pour prononcer, dans des occasions solennelles, l'oraison funèbre de plusieurs princes et princesses que la mort avait moissonnés récemment, honneur qui ne s'accordait qu'aux sujets les plus distingués de la compagnie. On lui doit, dans ce genre, l'*Oraison funèbre de Louis*, *dauphin* (fils de Louis XIV); Paris, 1711, in-4°. Le P. Buffier, dans son *Traité philosophique et pratique d'éloquence*, la présente comme un modèle: « Elle a, dit-il, de « grandes beautés et une grande justesse. » Il en trace le plan comme si elle eût eu pour auteur Bossuet ou Fléchier. L'*Oraison funèbre de Madame Élisabeth-Charlotte*, *palatine de Bavière*, *duchesse d'Orléans*; Paris, 1723, in-4°, offre des passages vraiment remarquables par le mouvement du style et de la pensée. Nous ne pouvons néanmoins partager l'admiration que les journalistes de Trévoux témoignent pour l'orateur, alors qu'il cherche à peindre la douleur *d'un fils*, *plus fils encore que héros intrépide* (le duc d'Orléans, régent). Dans l'*Oraison funèbre de Charles-Joseph de Lorraine*, *électeur de Trèves*, Nancy, 1716, in-fol. et in-4°, le P. Cathalan a eu l'art de faire entrer un éloge pompeux de la compagnie de Jésus et une sortie des plus virulentes contre le jansénisme, dont « son altesse a su préserver ses États. » Le P. Cathalan n'a point d'article dans les deux suppléments de la *Bibliothèque* de Ribadeneïra, publiés par Caballero, ni dans la *France littéaire* de M. Quérard. J. Lamoureux.

France littéraire de 1769, t. I. — Buffier, *Cours des sciences par des principes nouveaux et simples*. — *Mémoires de Trevoux*, 1723.

CATHARIN (*Ambroise*), 43e archevêque de Conza, théologien italien, né à Sienne en 1483, mort à Naples (1) le 8 novembre 1553. Son véritable nom était *Lancelot* Politi. A l'âge de seize ans il prit ses degrés à Sienne, et visita ensuite les plus célèbres universités de France et d'Italie. De retour dans sa ville natale, il professa le droit, fut nommé par Léon X avocat consistorial, et accompagna ce pontife à Bologne lors de son entrevue avec François Ier de France. Dégoûté du monde, Lancelot Politi entra en 1585 dans l'ordre des Dominicains au couvent de Saint-More, à Florence. Ce fut alors qu'il prit le nom d'*Ambroise* par dévotion pour le bienheureux Ambroise de Sansédoine, et celui de *Catharin* en l'honneur de sainte Catherine de Sienne. Il se rendit bientôt célèbre par ses écrits, et fut envoyé en 1545 au concile de Trente. En 1547, il fut nommé 32e évêque de Minori (1), dans le royaume de Naples; puis, le 3 juin 1552, Jules III, qui avait été son disciple, le nomma à l'archevêché de Conza. Catharin mourut subitement peu après, en allant à Rome recevoir la pourpre. On cite parmi ses nombreuses productions: *Apologie pour la vérité de la foi catholique contre les dogmes impies de Luther;* Florence, 1520, in-fol.; — *Raisons pour n'en point venir à la dispute avec Martin Luther*, *adressées à toute l'Église;* Florence, 1521, in-4°; — *Défense de l'Immaculée conception;* Sienne, 1532, in-4°; — *Miroir des hérétiques*, contre Bernardin Ochin; Rome, 1532, et Lyon, 1541, in-8°: cet ouvrage est dédié au pape Paul III; l'auteur s'exprime ainsi à son sujet: « J'ai composé ce livre contre Bernardin Ochin; j'y dépeins au naturel cet hypocrite, et j'y découvre les fourberies de cet imposteur; » l'édition de Lyon contient un traité *sur le péché originel*, *la chute de l'homme*, *la parfaite justification par la foi et les bonnes œuvres;* — *Notes et critiques sur les commentaires du cardinal Cajetan;* Paris, 1535, in-8°: cette controverse, qui a pour sujet la *Genèse*, saint Paul et les épîtres canoniques, se fit remarquer par la vivacité avec laquelle Catharin relève les erreurs qu'il attribue à son adversaire; — *Traités de la Prescience*, *de la Providence de Dieu*, dans lesquels l'auteur démontre que ni l'une ni l'autre ne préjudicie au libre arbitre; — *de la Prédestination de J.-C.;* — *des Bons et des mauvais anges;* — *de la Chute de l'homme et du péché originel;* — *de la Gloire de J.-C. et de Marie;* — *de la Mort universelle de tous les hommes*, *et de leur Résurrection au jugement dernier;* — *de la Vérité du purgatoire*, *de la récompense des bons;* — *du Supplice des méchants;* — *de l'État futur des enfants qui meurent avant le baptême;* — *sur la Certitude de la gloire des saints*, *sur le respect qui leur est dû*, *et sur la confiance que l'on peut avoir en leur secours:* ces divers traités ont été publiés réunis; Lyon, 1552, in-4°; — *Neuf clefs nécessaires pour l'intelligence des livres saints*, dédié à François Ier; Lyon, 1543, in-8°; — *il Remedio della pestilente dottrina d'Ochino;* Rome, 1544, in-8°, auquel il fut répondu par *Risposta di messer Bernardino Ochino alle false calumnie e impie biastemmie di frate Ambrosio Catarino;* 1546, in-8°; — *Si la peine de mort contre les hérétiques est de droit divin;* Venise, 1547; — *Traité sur la résidence des évêques*, *et si elle est de droit divin*, contre Barthélemy de Cananza; Venise, 1547, in-8°; — *Défense pour les catholiques qui tiennent qu'on peut être assuré d'avoir la grâce*, et *sur la justification*, *contre Dominique Solo;* Venise, 1547, 2 vol. in-8°, et Lyon, 1551, in-16, et plu-

(1) Et non à Rome, comme le prétend la *Biog. Michaud*.

(1) Et non de Minorque, comme le dit la *Bibliothèque sacrée*.

sieurs ouvrages sur l'Écriture sainte et la théologie.

Voici le jugement que Dupin, dans sa *Bibliothèque ecclésiastique*, porte sur Catharin : « On ne peut douter que cet auteur n'eut de grands talents naturels et une grande lecture, beaucoup de génie, de pénétration, d'érudition, et de facilité à écrire. Il écrit même assez poliment pour un théologien scolastique; mais il faut convenir qu'il était très-libre et même hardi dans ses sentiments, et qu'il ne se faisait point une affaire de s'écarter des opinions de saint Thomas, de saint Augustin, communes à tous les théologiens pour en embrasser de nouvelles. »

Le P. Roberti, *Bibliothèque pontificale*, III, 363. — Echard, *Script. ordin. prædic*, II, 144. — Le P. Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, IV, 127. — Serry, *Défense d'Ambroise Catharin sur l'intention nécessaire par l'administration des sacrements*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Niceron, *Mémoires*, XXXIV.

CATHCART (lord *William* SHAW), général et diplomate anglais, né en Écosse le 17 septembre 1755, mort à Cartsfide le 17 juin 1843. Il étudia d'abord le droit; mais, lors du soulèvement des anciennes colonies d'Amérique, il prit du service dans l'armée destinée à les maintenir dans la dépendance anglaise. De simple cornette, il s'éleva, dans cette guerre, au grade de lieutenant-colonel des gardes, qui lui fut accordé en 1781. Il était brigadier général lorsque l'Angleterre équipa, en 1793, une expédition auxiliaire pour les souverains absolus du continent qui combattaient le gouvernement républicain de France. Quoiqu'alors l'armée anglaise n'eût guère que des revers, Cathcart se distingua dans quelques affaires; du moins les bulletins l'assurèrent. C'est surtout pendant la retraite du duc d'York qu'il fut utile aux troupes de sa nation; il protégea l'embarquement de la cavalerie. Étant rentré dans sa patrie, il fut comblé d'honneurs et de dignités par la faveur de la cour. Le roi le nomma en 1801 lieutenant général, et l'appela, plusieurs années après, dans son conseil privé. Cathcart avait été pair d'Écosse; le roi lui donna la dignité de vice-amiral du même pays, puis la charge de lord-lieutenant du comté écossais du Clackmanna. On compta assez sur son dévouement pour lui confier, en 1807, la mission odieuse d'enlever la flotte danoise, et de bombarder Copenhague en cas de résistance. Il partit, incendia une partie de la capitale du Danemark, et revint en Angleterre avec la flotte, mais chargé des malédictions du peuple danois, dont le gouvernement se jeta dès lors dans les bras de la France. A son retour, Cathcart, nommé vicomte, commanda pendant quelque temps les troupes anglaises en Irlande. Lorsque enfin les puissances continentales méditèrent une alliance contre Napoléon, il fut envoyé comme ambassadeur à Pétersbourg. Il accompagna l'empereur Alexandre dans la guerre en Allemagne, et resta au quartier général des trois souverains pendant toute la durée de l'invasion de la France. Il fut, en qualité de plénipotentiaire anglais, un des signataires du traité de Paris. De là il se rendit au congrès de Vienne, et signa également le traité qui fut conclu dans cette ville. Il accompagna de nouveau les souverains dans la guerre de 1815, et fut décoré des croix de presque tous leurs ordres; enfin il retourna avec l'empereur Alexandre à Pétersbourg. Après être resté encore quelques années à son poste d'ambassadeur, il termina enfin sa carrière diplomatique, et revint en Angleterre, où il avait été créé pair du royaume. Il ne signala par aucune action remarquable sa carrière parlementaire, et dès lors l'histoire contemporaine a cessé de parler de lui. [DEPPING, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Conv.-Lexic. — *Moniteur universel.* — Thiers, *Hist. du consulat et de l'Empire.*

*CATHCART (*Charles* MURRAY, lord), général anglais, fils du précédent, né le 21 décembre 1783. Il fut longtemps connu sous le nom de lord Greenock. Ce fut en Espagne, sous les ordres de Wellington, qu'il fit ses premières armes, et ne quitta ce général qu'après la journée de Waterloo et la cessation de la guerre contre Napoléon. Lord Greenock fut alors appelé au commandement militaire d'Édimbourg. En 1830, nommé général major, et en 1851 lieutenant général, il fut envoyé comme gouverneur du Canada. Il est actuellement commandant du district occidental de l'Angleterre. On a de lui : *Commentaries on the war en Russia and Germany during* 1812 *and* 1813; Londres, 1850.

Annual register. — *Conversations-Lexicon.*

CATHELINEAU (*Jacques*), généralissime de la Vendée, né au Pin-en-Mauges, dans le bas Anjou (Maine-et-Loire), le 5 janvier 1759; mort le 14 juillet 1793. Son père était maçon. Marié tout jeune à Louise Godin, aussi du Pin-en-Mauges, Cathelineau exerça d'abord la profession paternelle; puis, ayant acheté deux chevaux, il se fit voiturier colporteur, et par là il fut connu dans le pays environnant. Il savait lire et écrire, il avait de l'intelligence, une profonde piété; il jouissait d'une telle estime, qu'on le surnommait *le Saint de l'Anjou*. Aussi, quand survinrent les événements de la révolution, une grande influence lui fut acquise. Le mardi 12 mars 1793, à Saint-Florent-le-Vieil, chef-lieu du district, une émeute éclata, comme dans d'autres endroits du Bocage, au sujet de la levée de 300,000 hommes. Le lendemain matin, Cathelineau était occupé chez lui à pétrir le pain de sa famille, quand il apprit ce qui s'était passé. Sur-le-champ, dans son ardent dévouement pour la cause royaliste, il jugea qu'il ne restait qu'à s'insurger tout à fait. Quoique marié, père de cinq enfants, il sortit de sa maison, appela aux armes les gens de sa paroisse, et partit à leur tête : ceux de la Poitevinière, commune voisine, se joignirent à eux. Cette troupe, qui comptait à peine deux cents hommes,

la plupart armés de faux, de fourches, de bâtons, attaqua et enleva un poste placé au bourg de Jallais, avec une pièce d'artillerie. Le même jour, Cathelineau, toujours recrutant du monde en chemin, s'empara de la petite ville de Chemillé. Le 14, rejoint par Stofflet (*voyez* ce nom) avec un autre rassemblement, il marcha sur Chollet, capitale de tout le Bocage. La victoire des insurgés fut complète, et leur livra la ville et quatre pièces de canon. Dès lors ce noyau prit de l'importance, et devint ce qu'on appela *la grande armée vendéenne*.

Les affaires de Vihiers (16 mars), de Saint-Pierre de Chemillé (11 avril), de Thouars (5 mai), donnèrent de nouvelles preuves de la bravoure et de l'instinct militaire de Cathelineau. La première bataille de Fontenay (16 mai) fut perdue, faute d'avoir suivi ses conseils pour le plan d'attaque. Le 25, sur le même terrain, les Vendéens prirent une éclatante revanche. A la suite des combats de Doué et de Montreuil (7 et 8 juin), ils remportèrent, le 9, la mémorable victoire de Saumur. Les chefs vendéens réunis dans cette ville ayant senti le besoin de nommer un généralissime, un vote unanime élut Cathelineau. Voici les termes de son brevet : « Aujourd'hui, douze juin mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an premier du règne de Louis XVII, nous soussignés, commandant les armées catholiques et royales, voulant établir un ordre stable et invariable dans notre armée, nous avons arrêté qu'il sera nommé un général en chef, de qui tout le monde prendra l'ordre. D'après le scrutin, toutes les voix se sont portées sur M. Cathelineau, qui a commencé la guerre, et à qui nous avons voulu donner des marques de notre estime et de notre reconnaissance. En conséquence, il a été arrêté que M. Cathelineau serait reconnu en qualité de généralissime de l'armée, et que tout le monde prendrait l'ordre de lui. Signé *Lescure*, *Bernard de Marigny*, *Stolflet*, *de la Rochejaquelein*, *d'Elbée*, *de Bonchamps*, etc. » La modestie de Cathelineau fut bien étonnée d'un tel honneur.

Après la prise de Saumur, on s'attendait à voir les Vendéens marcher sur Paris; mais la composition de leur armée s'opposait à cette entreprise. Entrés à Angers sans résistance, ils se portèrent de là sur Nantes, que défendait le général Canclaux. Une grande partie des paysans étaient rentrés chez eux, comme il arrivait après chaque affaire importante. A son arrivée devant Nantes le 29 juin, Cathelineau n'avait que 18 à 20 mille hommes au plus. Commencée à six heures du matin, l'attaque se prolongeait. Vers deux heures, Cathelineau, qui combattait à la porte de Rennes, fit, de sa personne, un dernier effort à la tête d'une troupe choisie; il se jeta tête baissée dans les retranchements ennemis, il pénétra dans le faubourg, sur la place Viarmes; il touchait à la victoire, quand il fut atteint d'une balle qui lui traversa le bras et se perdit dans la poitrine. Consternés, les Vendéens se retirèrent. Transporté à Saint-Florent, Cathelineau ne survécut à sa blessure qu'une quinzaine de jours. Une foule pleine d'anxiété se tenait devant la maison où il gisait. Un de ses parents, un villageois comme lui, annonça l'événement fatal en ces termes, d'une éloquente simplicité : « Le « bon Cathelineau a rendu son âme à celui qui « la lui avait donnée pour venger sa gloire. » Cathelineau était d'une taille vigoureuse; il avait les cheveux noirs et frisés, le teint vermeil, le regard vif, la bouche, les lèvres et le nez assez forts, la voix sonore et belle. Sa statue, œuvre de M. Molchnecht, inaugurée au Pin-en-Mauges en 1826, fut brisée en 1832 par des soldats qui occupèrent cette commune.

Les trois frères de Cathelineau, Jean, Pierre et Joseph, périrent comme lui dans la première guerre de la Vendée, ainsi que trente-trois de ses oncles, cousins, beaux-frères, neveux ou autres parents. Une de ses filles épousa le maçon Lunel, qui se distingua également par sa valeur dans toutes ces guerres. — Le fils de Cathelineau, nommé aussi *Jacques*, et né le 28 mars 1787, fut élevé par la protection de la famille la Rochejaquelein; il combattit dans les rangs des Vendéens en 1815. Sous la restauration, il fut porte-drapeau du 3ᵉ régiment d'infanterie de la garde royale; puis il passa dans la compagnie des gardes à pied, où, en 1830, il était sergent (rang de capitaine). On l'appelait *le Saint de la garde*. Lors de la tentative de la duchesse de Berry en 1832, le commandement de la Vendée angevine lui était réservé. La prise d'armes, fixée d'abord au 24 mai, ayant été différée, Cathelineau dut provisoirement se tenir caché. Sa retraite fut dénoncée. C'était la métairie de la Chaperonnière, près de Jallais. Le 27 mai, un détachement de troupe de ligne et de gendarmerie y fut envoyé. La *cache*, pratiquée sous le grenier, dans laquelle était Cathelineau avec deux compagnons, MM. de Civrac et Morisset, défiait toutes les recherches. Le métayer, nommé Guinehut, fut amené dans le grenier, accablé de mauvais traitements, et menacé de mort immédiate s'il ne livrait son hôte; il resta inébranlable. Cathelineau et ses deux amis entendaient tout; ils ne voulurent pas que cet homme dévoué se sacrifiât pour eux. Levant la trappe qui le couvrait, Cathelineau se montra : — « Ne tirez pas! » cria-t-il; « nous sommes sans armes, nous nous « rendons! » — « Ne tirez pas! » cria aussi l'officier de gendarmerie. Mais le lieutenant Régnier, du 29ᵉ de ligne, saisissant le fusil d'un de ses soldats, fit feu à bout portant, et Cathelineau tomba mort. — Il laissait plusieurs enfants, qui restaient sans moyens d'existence. Une souscription fut faite en faveur de cette famille.

TH. MURET.

Vie populaire de Cathelineau, par Th. Muret; Paris, 1845. — *Histoire des Guerres de l'Ouest*, par le même; Paris, 1848, tome

CATHELINIÈRE (RIPAULT DE LA), chef royaliste, habitait en 1793, lors de la grande insurrection vendéenne, la commune de Frossay, dans le pays de Retz, à deux lieues de Paimbœuf. Choisi pour chef par les paysans de ce canton, il s'empara du Port-Saint-Père et du Bourgneuf, et coopéra, le 29 mars, avec Charette (*voyez* ce nom), à l'attaque et à la prise de Pornic. Comme lui, la Cathelinière eut besoin de la trempe énergique de son caractère pour discipliner ses rudes et indociles soldats. Le 20 juin de la même année, il se joignit encore à Charette pour attaquer Machecoul : dans cette affaire, il commandait l'avant-garde, et contribua beaucoup à la victoire. Quoiqu'il se réunît ainsi, dans les occasions importantes, au chef principal de la basse Vendée, la Cathelinière resta toujours chef indépendant. La forêt de Princé était son quartier général et son refuge quand il était serré de trop près. De Paimbœuf et du camp établi près des forges d'Indret, de nombreuses colonnes le traquèrent dans cet asile. Néanmoins il déjouait encore leurs efforts et leurs recherches, quand, en février 1794, un traître le blessa grièvement d'un coup de feu au bas-ventre. La Cathelinière vint se cacher à Frossay, dans sa maison du Moulinet. Quelques jours après, le 1er mars, des soldats ennemis fouillèrent cette habitation. L'un d'eux voulut rattraper une poule qui s'était enfuie sous un pressoir ; en la poursuivant, il découvrit un homme vêtu en paysan, et hors d'état de se défendre : c'était la Cathelinière. Saisi aussitôt, celui-ci ne chercha pas à déguiser son nom. Il fut embarqué sur la Loire, conduit à Nantes, et traduit devant une commission militaire. Comme ses juges lui reprochaient d'avoir fanatisé le peuple au nom de la royauté : « Et vous, » répondit la Cathelinière, « vous le fanatisez au nom de la liberté, qui n'est qu'une chimère. » Condamné à mort, il fut immédiatement exécuté. TH. MURET.

Th. Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest.*

CATHELINOT ou **CATELINOT** (dom *Ildefonse*), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, collaborateur de dom Calmet, naquit à Paris en 1670, et mourut à Saint-Mihiel le 15 juin 1756 (1). Ayant fait profession, à l'âge de vingt-cinq ans, dans l'abbaye de Saint-Mansay de Toul, il fut surtout destiné par ses supérieurs au ministère de la prédication, qu'il remplit pendant plusieurs années. Mais sa véritable vocation l'entraînait plutôt vers les travaux qui faisaient la gloire des deux congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vanne. Ses désirs furent exaucés, et il passa une partie de sa vie dans l'abbaye de Senones, dont la riche bibliothèque offrait à ses recherches d'amples et curieux matériaux. On reste pour ainsi dire stupéfait devant la longue énumération des ouvrages historiques, philologiques et théologiques qu'il entreprit sous les yeux de dom Calmet, qui en donne les titres dans sa *Bibliothèque Lorraine*. Presque tous sont restés manuscrits, aucun imprimeur n'ayant voulu se charger de leur publication, qui eût entraîné des frais considérables. On remarque parmi eux une édition d'Alcuin, enrichie de notes, et des *Hommes illustres* de Thevet, et surtout une *Bibliothèque universelle bénédictine*, en trois volumes in-folio. Le seul ouvrage de dom Cathelinot qui ait été imprimé est un *supplément à la Bibliothèque sacrée* de dom Calmet, inséré dans le quatrième volume de la première édition du *Dictionnaire de la Bible*, et refondu dans la deuxième. Il avait composé lui-même une *Bibliothèque sacrée*, en trois volumes in-folio. Il a été l'éditeur des *Lettres spirituelles* de Bossuet, publiées en 1746, in-8°, et réimprimées en 1748, sous le titre de *Lettres et opuscules de M. Bossuet*, 2 vol. in-12. Dom Cathelinot, au moment de sa mort, était bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel. On ignore ce que ses manuscrits sont devenus après la suppression des communautés religieuses. Au moment où nous écrivons cet article, il nous parvient un *Catalogue des archives de l'abbaye de Saint-Mihiel*, in-8° de 49 p., dont la vente aura lieu à Paris au mois de novembre de cette année (1853). Cette collection de cartulaires, de chartes originales et d'autres manuscrits, formée par les soins de feu M. Marchand, avocat à Saint-Mihiel, ne nous a malheureusement offert aucun des manuscrits laissés par le savant bénédictin. J. LAMOUREUX.

Dom Calmet, *Bibliothèque Lorraine*. — Barbier, *Examen critique des dictionnaires historiques*, p. 175. — *Matricula religiosorum congregationis sanctorum Vitoni et Hydulphi;* 1789, in-4°, p. 31.

(1) MM. Barbier, Weiss, Quérard et autres bibliographes ne sont d'accord ni sur la date de la naissance ni sur celle de la mort de dom Cathelinot. Cette dernière a été relevée par nous sur la matricule même de la congrégation de Saint-Vanne. (J. L.)

CATHERINE, nom commun à un grand nombre de femmes célèbres, que nous avons toutes rangées par ordre chronologique.

CATHERINE D'ALEXANDRIE, martyre vers l'an 307. Elle fut immolée durant la persécution de Maximin. Son histoire, embellie de circonstances merveilleuses, ne semble pas authentique. Au neuvième siècle on découvrit sur le mont Sinaï le cadavre intact et sans corruption d'une jeune fille, et l'opinion populaire prétendit alors retrouver le corps de sainte Catherine. Ce lieu devint un pèlerinage fréquenté ; le culte et le nom de la sainte se propagèrent parmi les Grecs. Au moyen âge, les croisades firent connaître aux Latins cette vierge tant célébrée en Orient. La ville de Rouen recueillit les reliques de cette martyre, et la jeunesse des écoles la proclama sa patronne. L'Église célèbre sa fête le 25 novembre. A. B.

Bollandus, *Acta sanctor.* — Baillet, *Vies des saints*, 25 novembre.

CATHERINE DE SIENNE (*sainte*), né à Sienne en 1347, morte le 29 avril 1380. Fille d'un teinturier du nom de Jacques Benincase, elle fit vœu

de chasteté dès son enfance, ne vécut que d'herbes et de pain, et plus tard même de la communion uniquement. A l'âge de dix-huit ans, elle entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et ne mit pas de bornes à ses mortifications. C'est ainsi qu'elle s'imposa un silence de trois ans, pendant lesquels elle ne s'entretint qu'avec Dieu et son confesseur. En même temps elle se faisait remarquer par son inépuisable charité, ne s'arrêtant pas aux secours ordinaires, et soignant les malheureux, même atteints de maladies repoussantes. Elle affirmait, dit-on, qu'elle était en commerce direct avec Jésus-Christ. Plusieurs papes, notamment Urbain VI en 1378, et Grégoire XI (1), recoururent à ses conseils. Pie II la canonisa en 1460, et l'Église célèbre sa fête le 30 avril.

Sponde, *Annales ecclés.*, ann. 1376, n° 4. — Baillet, 30 avril. — Touron, *Hommes ill. de l'ordre de Saint-Dominique*, II, 489. — Raynaldi, *Annales ecclésiast.*, 136, § 2.

CATHERINE DE BOLOGNE, religieuse italienne, née à Bologne le 8 septembre 1413, morte le 9 mars 1463. Dame d'honneur de Marguerite d'Este, elle quitta la cour de Ferrare pour se faire religieuse chez les clarisses, qui l'élurent pour leur abbesse. Elle a laissé quelques traités en latin et en italien; le plus célèbre est le *Livre des sept armes spirituelles*. A. B.

Bollandus, *Acta Sanctor.* — Baillet, *Vies des Saints*, I, 9 mars.

CATHERINE (....), femme d'Étienne, dernier roi de Bosnie, née dans la première moitié du quinzième siècle, morte à Rome en 1478. Après la conquête de la Bosnie par Mahomet II et la mort d'Étienne, décapité par l'ordre du sultan, elle se réfugia à Rome. Elle assista au jubilé de 1475 avec Christiern, roi de Danemark, Jean, duc de Saxe, Ferdinand, roi de Naples, et son épouse la reine Charlotte de Chypre. Catherine de Bosnie légua en mourant son royaume au saint-siége; mais les papes n'ont jamais fait valoir leurs droits sur cette partie de l'empire ottoman.

De Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes romains*.

***CATHERINE DE COURTENAY-VALOIS**, impératrice de Constantinople, né en 1301, morte à Naples en octobre 1346. Elle était fille aînée de Charles de France, comte de Valois, et de Catherine de Courtenay. Fiancée au berceau en 1302 avec Hugues, fils de Robert II, duc de Bourgogne, elle n'en épousa pas moins à Fontainebleau, le 30 juillet 1313, Philippe de Sicile, prince de Tarente, qui prit le titre d'empereur de Constantinople. Après la mort de son mari, elle alla en Grèce, puis revint mourir en Italie.

Du Cange, *Histoire de Constantinople*, liv. VI et VII. — Le Beau *Hist. du Bas-Empire*.

CATHERINE DE SUÈDE (*sainte*), née vers l'an 1330, morte le 24 mars 1381. Fille d'Ulphon de Guthmarson et de sainte Brigide ou Brigitte, elle fut élevée par l'abbesse de Risberg. Mariée avec Edgard, elle vécut avec lui, et d'un commun accord, dans une entière continence. Cette conduite exemplaire lui attira les persécutions de son frère Charles. A la mort de son père Ulphon, elle alla à Rome, où se trouvait sa mère. Dans l'intervalle elle perdit son mari, et revint en Suède en 1373 avec le corps de sa mère, morte dans la capitale de la chrétienté, et vécut retirée au monastère de Saint-Watzsten, qu'elle dirigea. En 1375, elle retourna à Rome pour y faire canoniser sa mère, et n'en revint qu'en 1380. Sa fête se célèbre le 24 mars.

Bollandus, *Acta Sanctorum*, 24 mars. — Baillet, *Vies des Saints*.

CATHERINE DE FRANCE, reine d'Angleterre, née en 1401, morte en 1438. Elle était fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, et épousa en 1420 Henri V, roi d'Angleterre. En conséquence de ce mariage, et conformément aux stipulations du traité de Troyes, ce prince fut proclamé régent du royaume pendant la vie de Charles VI, et son successeur après sa mort. Mais il mourut avant son beau-père (1422). Sa veuve épousa un simple gentilhomme du pays de Galles, nommé sir Owen Tudor, que le duc de Glocester fit mourir pour avoir osé épouser une reine douairière d'Angleterre. Cependant trois fils étaient nés de ce second mariage; et après les guerres civiles des deux Roses la maison des Tudor parvint à conquérir le trône d'Angleterre, qu'elle occupa pendant plus d'un siècle.

Sismondi, *Hist. des Français*, t. XII et XIII. — Michelet, *Hist. de France*, t. IV.

CATHERINE DE GÊNES, née en 1448, morte le 16 septembre 1510. Elle était de l'illustre famille des Fiesque. Mariée au comte Adorno, elle eut à souffrir de cette union, et embrassa avec ferveur, après la mort de son époux, la vie religieuse. Elle se distingua dans le cloître par ses vertus, et sa charité brilla à l'occasion de la peste qui, durant deux années, ravagea cruellement l'Italie. Clément XII la canonisa. On a d'elle deux ouvrages : *Traité du Purgatoire*; — *Dialogue entre l'âme et le corps*. A. B.

Grimaldi, *Histoire des saints de Gênes*. — Marabotti, *Vie de Catherine de Gênes*, 1551.

CATHERINE D'ARAGON, reine d'Angleterre, née en 1483, morte au mois de janvier 1536. Quatrième fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, elle épousa en 1501 Arthur, prince de Galles, fils de Henri VII, roi d'Angleterre, qui mourut cinq mois plus tard. Pour se dispenser de rendre le douaire de la jeune princesse, et sous prétexte d'une alliance plus étroite avec l'Espagne, Henri VII fit épouser Catherine à son second fils, depuis Henri VIII, après avoir obtenu une dispense du pape à raison de la parenté des nouveaux époux. Catherine avait d'ailleurs affirmé sous serment que son mariage avec Arthur n'avait jamais été consommé. Quoiqu'il eût d'abord protesté contre cette union, Henri la ratifia à son avénement au trône en

(1) Elle insista vivement auprès de ce pontife pour qu'il rétablit à Rome le saint-siége.

1509, en faisant couronner Catherine en même temps que lui par Warham, archevêque de Cantorbéry. Elle donna à Henri trois fils et deux filles : une de ces dernières, Marie, survécut seule, et monta depuis sur le trône. Catherine était plus âgée que son mari, porté d'ailleurs depuis longtemps à d'autres amours. Mais jusqu'alors aucune de ces passions n'avait été assez impérieuse pour menacer sérieusement les droits de la reine. Il n'en fut plus ainsi lorsque Henri s'éprit d'Anne Boleyn ou Bouleyn, une des dames d'honneur de Catherine, et dont il avait déjà aimé la sœur. Anne sut adroitement exciter les désirs du roi, en même temps qu'elle lui fit comprendre que la possession de sa personne dépendait d'un mariage. Le roi commença alors à manifester des scrupules sur la validité de celui qu'il avait contracté avec Catherine; et à partir de ce moment on voit s'ouvrir cette longue période de controverses théologiques (auxquelles Henri prit lui-même part, la plume à la main) et de procédures où l'Europe fut maintes fois appelée à prononcer, et qui enfin aboutit au divorce de Henri et de Catherine, et à la séparation de l'Église d'Angleterre de celle de Rome. Quant à Catherine, elle sut allier, dans ces conjonctures si délicates et si décisives pour elle, la plus inaltérable modération à la plus constante fermeté. Wolsey fut d'abord le confident des projets du roi, et, dans un intérêt d'État, il parut entrer dans les vues de Henri, espérant marier ce prince avec Renée, fille de Louis XII. Son désappointement fut grand lorsqu'il apprit qu'il s'agissait d'Anne de Boleyn; il parut d'abord disposé à résister, puis il se résigna à être ce que le roi voulait que fussent ses serviteurs, un instrument. Catherine, informée enfin de ce qui se tramait contre elle, reprocha à Henri la bassesse de sa conduite; Henri protesta : « Il ne voulait, disait-il, que savoir la vérité et calmer, les scrupules de sa conscience. » Catherine répliqua « qu'elle était arrivée vierge dans les bras de Henri, et qu'elle ne se persuaderait jamais que pendant dix-huit ans écoulés elle eût vécu dans l'inceste. » Henri eut à lutter contre de puissantes oppositions : celle de son peuple, généralement favorable à la reine, dont on estimait le caractère, celle de Charles-Quint, neveu de Catherine; enfin celle du pape Clément VII, dont la volonté était paralysée par l'empereur. Tout devait donc se passer entre Henri et ses créatures.

Cependant la question du divorce fut portée devant Campeggio et Wolsey, légats du pape, siégeant à Londres le 31 mai 1529, en présence du roi et de la reine, assignés à cet effet. Catherine comparut, protesta, et en appela au pape. A la séance suivante, Henri siégea à la droite des cardinaux, et répondit à l'appel dans la forme accoutumée. Assise à leur gauche, la reine interpellée se leva, et protesta de nouveau en se fondant sur ce qu'elle était étrangère; sur ce que les juges possédaient dans le royaume des bénéfices accordés par son adversaire; enfin, sur sa conviction qu'elle n'obtiendrait jamais justice d'un tribunal ainsi constitué. Ces moyens ayant été jugés non recevables par les cardinaux, Catherine se lève une seconde fois, et, suivie de ses dames d'honneur, passe devant ses juges et se jette aux pieds du roi : « Sire, dit-elle, je vous supplie de me regarder en pitié, comme femme, comme étrangère, sans amis dont je sois sûre, et sans conseillers désintéressés. Je prends Dieu à témoin que je me suis toujours montrée envers vous épouse affectionnée et loyale; que je me suis fait un devoir constant de me conformer à votre volonté; que j'ai aimé tous ceux que vous aimez, que j'eusse personnellement raison ou non de le faire, qu'ils fussent mes amis ou mes ennemis. Je suis votre femme depuis nombre d'années, je vous ai donné plusieurs enfants. Dieu le sait, lorsque j'entrai dans votre lit, si j'étais vierge; et je m'en rapporte à votre propre conscience pour vous dire si cela n'était pas. Si l'on peut me reprocher la moindre faute, je consens à partir avec honte; sinon je vous prie de me rendre justice. » Après avoir prononcé ces paroles, Catherine fit une profonde révérence, et se retira. Suivie par un officier qui voulut la rappeler, elle répondit : « Je n'ai jamais jusqu'ici contrarié la volonté de mon mari, et je saisirai la première occasion pour lui demander pardon de ma désobéissance. » L'impression produite par le discours de la reine fut assez visible pour que Henri crût devoir reconnaître que « Catherine avait toujours été fidèle à ses devoirs; que la procédure actuelle prenait sa source non dans un reproche de ce genre, mais dans ses scrupules à lui. » Les prélats assemblés passèrent alors à l'examen de la cause; mais Campeggio fit encore ajourner la décision. Cranmer, depuis archevêque de Cantorbéry, engagea alors le roi à consulter les universités, même étrangères; et la plupart se prononcèrent en faveur du divorce. Impatienté enfin par les lenteurs justement préméditées de la cour de Rome, Henri suivit avec ardeur le conseil que lui donna un homme d'abord obscur, Cromwell, et dont ensuite il fit son intime conseiller, de se déclarer chef de l'Église d'Angleterre. L'obstacle que lui opposait la papauté se trouva ainsi levé, en même temps que s'accomplit la grande révolution religieuse d'Angleterre à l'ombre d'un incident provoqué par les passions fantasques du roi. Le divorce fut prononcé par Cranmer; et déjà, 25 janvier 1533 (1), avait eu lieu secrètement le mariage de Henri et d'Anne Boleyn, proclamé au mois d'avril suivant. D'abord retirée à Ampthill, Catherine se fixa définitivement au château de Kimbolton avec un établissement peu considérable (2). Sa retraite ne la mit cependant pas hors d'atteinte des persécutions de son mari. Mais ni promesse ni crainte ne purent l'engager à déposer son titre de

(1) Et non 14 novembre 1532. Nous adoptons la date donnée par Lingard.

(2) Elle n'avait même pas un cheval pour la promenade.

reine, et à reconnaître l'illégitimité de son mariage. Elle ne voulut pas non plus accepter l'asile que lui offrait en Espagne ou en Flandre son neveu Charles-Quint. De son lit de mort elle dicta une lettre adressée à Henri. Elle l'y suppliait de songer au salut; elle lui pardonnait les torts qu'il avait eus envers elle, et recommandait à sa protection paternelle leur fille Marie. Au reçu de cette lettre, Henri s'attendrit, dit-on, et versa quelques larmes. Il chargea l'envoyé d'un message de consolation pour la reine. Mais la mort venait de mettre fin aux amertumes dont la vie de cette princesse avait été abreuvée.

V. R.

Lingard, *History of England*. — Hume, *History of Engl.* — Ballard, *Mémoirs*. — Gallibert et Pellé, *Angleterre* (dans l'*Univ. pitt*). — Legrand, *Hist. du divorce de Henri VIII*.

CATHERINE DE CARDONE, religieuse espagnole, née à Naples en 1519, morte en 1577. Chargée de l'éducation de D. Carlos, fils de Philippe II, elle abandonna cette tâche ingrate, rebutée par les mauvaises dispositions de son élève. Elle se fit carmélite, et devint la compagne et l'amie de sainte Thérèse.

A. B.

Œuvres de sainte Thérèse, II.

***CATHERINE DE RICCI**, religieuse italienne, née à Florence en 1522, morte en 1589. Elle était de l'ordre de Saint-Dominique, et jouissait d'une si haute réputation de prudence et de sainteté, qu'elle fut en correspondance avec les princes, les évêques et les cardinaux les plus distingués de son temps.

A. B.

Ph. Guidi, *Vie de Catherine de Ricci*, 2 vol. in-4°.

CATHERINE DE MÉDICIS, femme de Henri II, roi de France, née à Florence en 1519, morte en 1589. Elle était fille de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et de Madeleine de Boulogne, de la maison d'Auvergne, et comptait à peine treize ans lorsqu'elle fut amenée en France pour épouser le prince Henri, second fils de François Ier. Nièce du pape Clément VII, qui régnait alors, la jeune Italienne apportait en dot à la cour de France l'appui du Vatican. François Ier fondait de grands projets sur cette alliance, que traversèrent vainement les intrigues de Charles-Quint. L'adroit pontife avait attaqué le faible du roi de France en flattant ses goûts aventureux pour les expéditions d'Italie. Il parvint ainsi à porter sa nièce sur un trône, dans ce temps où les papes semblaient subordonner les grands intérêts de la monarchie catholique au besoin de pourvoir leurs neveux. Au moment même où François Ier tendait la main aux luthériens allemands, le pape s'embarqua sur les galères de France et aborda à Marseille (4 octobre 1533), où il voulut célébrer lui-même le mariage de sa nièce. Cent mille écus comptant et quelques apanages de la maison d'Auvergne, situés en France, formaient toute la richesse de la fille des Médicis; mais l'envoyé de Rome avait soin d'insinuer qu'à ces chétifs apports il fallait ajouter encore trois joyaux d'un grand prix, Naples, Gênes et Milan. La mort du pape, survenue l'année suivante, mit au néant ces magnifiques espérances.

La vie de Catherine, qui devait traverser cinq règnes orageux dans une période de près de soixante ans, se partage en deux moitiés bien tranchées. D'abord timide et muette étrangère à la cour de François Ier, sans prétentions et sans parti au milieu de tant de jalousies et de rivalités bruyantes; sans crédit, quoique jeune et belle, même sur le cœur de son mari, elle ne troubla d'aucune plainte la longue faveur de Diane de Poitiers, sa vieille rivale, dont l'insolence allait quelquefois jusqu'à prendre sa place. « M. de Tavannes (écrit le frère de ce courtisan), offre un jour d'aller couper le nez à Diane; mais la reine le remercie, ajoute le narrateur, et se résout à patience. »

Il semble que sa première étude ait été de s'effacer pour vivre inaperçue, de se faire pardonner son titre d'étrangère, et le peu de gloire que son alliance apportait à la couronne de France. Elle réussit, à force de diminuer son rôle, à vivre sans ennemis. Stérile encore après dix ans de mariage, elle évita pourtant d'être répudiée, et ce fut un premier chef-d'œuvre de son adresse. « Elle se fit tellement aimer, dit Brantôme, du roi son beau-père et du roi Henri, son mari, que, demeurant dix ans sans produire lignée, il y eut force personnes qui persuadèrent au roi et à monsieur le Dauphin de la répudier, car il estoit besoin d'avoir lignée en France; jamais ni l'un ni l'autre n'y voulurent consentir, tant ils l'aimoient. Aussi, dans les dix ans, selon le naturel des femmes de la race de Médicis, qui sont tardives à concevoir, elle commença à produire le petit roi François deuxiesme... Puis la reine d'Espagne naquit, et après consécutivement cette belle et illustre lignée que nous avons vue. »

Excitant peu de défiance, Catherine était à même de beaucoup voir; elle eut tout le loisir d'étudier son rôle, et de mettre à profit cette longue vie de palais. Toujours soumise en apparence, allant au devant de tous les goûts, « elle fit prière au roi son beau-père, dit encore Brantôme, de la mener toujours à la chasse quant et luy. Mais on dit qu'elle, qui estoit fine et habile, le fit bientost, d'autant pour voir les actions du roi et en tirer les secrets, et escouter et savoir toutes choses, et ce autant pour cela que pour la chasse ou plus. » Dans ce folâtre essaim de nobles filles qui suivaient les chasses galantes de Chambord, et se faisaient tour à tour, dit le chroniqueur, religieuses de Vénus et de Diane, la conduite de Catherine s'est conservée irréprochable; du moins aucune critique fondée ne s'est-elle élevée contre elle durant cette première période qui embrasse toute sa jeunesse. Elle avait trente-neuf ans, et poursuivait depuis vingt-cinq ans son muet apprentissage, quand la mort du roi Henri II, son mari (1559), appela au trône François II, son fils aîné.

Les grands services de la maison de Lorraine

sa parenté avec la jeune reine Marie Stuart, mirent le pouvoir, sous ce nouveau règne, aux mains de François de Guise et du cardinal de Lorraine, son frère. Ils s'étaient fait la personnification de la cause catholique; leur ministère devait en être le triomphe, et le supplice du conseiller Dubourg annonça vite aux protestants comment on en userait avec eux. Ceux-ci répondirent à la persécution par le complot d'Amboise, dont la fâcheuse issue ne fit qu'accroître l'autorité des deux Lorrains. Catherine ne songea point à tenir tête à ces hommes si populaires et si puissants : elle s'était rapprochée d'eux d'abord, dans le but seulement d'écarter le connétable Anne de Montmorency; mais quand elle vit, après la tentative d'Amboise, leur hauteur et leur despotisme passer toute mesure, elle songea à relever le parti protestant près d'être écrasé; elle lui tendit la main en secret, pour l'opposer au besoin à cette grandeur des Guises qui menaçait le trône. La mort de son fils François II (1560) vint seconder sa politique, et fit passer le pouvoir dans ses mains. Catherine n'avait jamais témoigné d'aversion pour les protestants : c'était même dans ces familles qu'elle avait pris la plupart de ses filles d'honneur. Indifférente à ces grands intérêts de la foi, peut-être n'eut-elle pour mobile, dans ce premier penchant, qu'un instinct de rivalité contre Diane de Poitiers, ardente ennemie des sévères huguenots.

Charles IX, le nouveau roi, avait à peine dix ans; sa mère le présenta elle-même au parlement, se fit donner la régence, et désigna pour lieutenant général du royaume le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, caractère médiocre qu'elle espérait dominer. Elle avait auprès d'elle le chancelier L'Hôpital, qui possédait sa confiance et lui devait sa fortune; homme de modération et de haute renommée, sorti des parlements, et qui était à la tête de ce qu'on nommait le *parti des politiques*. Les idées de tolérance et de conciliation qui dirigèrent Catherine au début de son gouvernement, les préférences qu'elle eut quelque temps pour la nouvelle secte, témoignent assez de l'influence que le chancelier avait sur elle. L'Hôpital, dont la famille avait embrassé la réforme, semblait lui-même n'attendre qu'une occasion propice pour se déclarer. Les illusions qu'il pouvait avoir sur la force et la prépondérance du parti huguenot avaient sans doute frappé Catherine, lorsqu'elle écrivit au pape, au début de sa régence : « Il est impossible de réduire ni par « les armes ni par les lois ceux qui sont séparés de l'Église romaine, tant le nombre en est « grand, tant il est puissant par les nobles et « les magistrats qui ont embrassé ce parti, tant « il est uni et acquiert de force tous les jours. » Puis elle conjurait Rome de se prêter à des concessions. Des idées de conciliation, de tolérance et de paix, inspirées par L'Hôpital quant au fond, et par Machiavel quant aux moyens, tel fut le début de sa politique.

Ainsi, écarter d'abord l'inquiétante maison de Lorraine; rapprocher du trône les Condé, les Montmorency, les Châtillon, tombés en disgrâce sous le règne précédent; avoir l'œil ouvert sur tous leurs pas; mesurer leurs progrès; tenir sous main les factions ennemies, pour s'en faire au besoin un contre-poids; les laisser s'affaiblir dans leurs luttes, puis les désarmer à temps par des négociations et des trêves, pour sauver celle qu'il importait de ne pas laisser périr : tel fut l'équilibre que Catherine s'efforça de maintenir jusqu'au moment où elle jugea indispensable de placer à la tête de l'un de ces partis la royauté elle-même.

La réforme ne s'était point élevée en France à la hauteur d'une cause populaire : elle s'était arrêtée aux érudits, aux classes moyennes, surtout à la portion grave et éclairée de la bourgeoisie, sans pouvoir plonger plus avant dans les entrailles du pays. Elle rencontrait, dans le vieil esprit des parlements hostiles à Rome, de secrètes sympathies; mais sa force militante était dans les donjons. Le protestantisme comptait alors une moitié de la noblesse de France, groupée autour de quelques hautes familles qui songeaient à combattre pour leurs vieux droits sous le drapeau de l'opposition religieuse. A côté d'une foi le plus souvent sincère, on sentait remuer, sous la casaque blanche du gentilhomme protestant, l'esprit mal éteint de la féodalité. Catherine sans doute observa longtemps de quel côté se trouvaient le nombre, la force, l'intérêt de l'État et le sien : ce mélange d'idées à la fois républicaines et féodales, qui se découvraient chaque jour au fond de la nouvelle doctrine, lui parut doublement hostile au progrès de la royauté. Elle vit que l'avenir restait encore au vieux culte, puissant sur les masses par ses pompes et par ses souvenirs. Ainsi la cause des communes et celle de la royauté se rapprochèrent encore; et la secte nouvelle, qui servait de ralliement aux rancunes d'une noblesse turbulente, et menaçait la monarchie d'un morcellement nouveau, fut condamnée. L'impitoyable intérêt de la politique recourut à l'atroce expédient de la Saint-Barthélemy.

La faveur dont l'amiral de Coligny et ceux de son parti jouissaient à la cour depuis la paix de Saint-Germain (1570), l'influence que ce vieux chef de la réforme exerçait sur l'esprit mobile du jeune roi, les projets de guerres et de nouvelles alliances qu'il était parvenu à lui faire goûter, avaient inquiété Catherine; son crédit et sa politique se trouvaient à la fois supplantés. Elle renoua secrètement avec le roi d'Espagne, son gendre, que menaçaient, dans les Pays-Bas, les plans de Coligny; puis se rapprocha avec précaution des Guises, héritiers de l'ambition et de la grande popularité de leur père. L'union de sa fille Marguerite avec le roi de Navarre semblait un nouveau gage de la réconciliation des deux partis; mais on n'en était point au temps où les tran-

sactions sont possibles : les haines toutes vives encore ne demandaient qu'à s'assouvir, et ne pouvaient se désarmer que par la lutte. Le roi Charles, qu'on voyait traverser Paris au milieu d'un cortége de huguenots, y trouvait une multitude silencieuse, tandis que les acclamations étaient pour les princes lorrains. La morgue de ces gentilshommes protestants du Midi, accourus à Paris pour le mariage du roi de Navarre, le mépris qu'ils affichaient pour les pratiques catholiques leur attiraient, partout où ils se montraient, des malédictions furieuses, où se confondaient et l'hostilité du vieux culte pour la secte rivale, et celle des communes pour la gentilhommerie. Et l'on aurait tort de regarder ces violentes passions comme le seul partage des prêtres et de la multitude : elles entraînaient toute la population des villes, celle de Paris surtout. Il faut consulter les curieuses archives de la commune de Paris pour apprécier l'étendue de l'action populaire dans la sanglante catastrophe.

Quand la reine vit la royauté débordée par cette grande force, il lui sembla qu'il fallait, pour la faire rentrer dans ses limites, se placer à sa tête, et ressaisir l'initiative. « Mon fils, dit-elle au roi quand il fallut prendre un parti, voulez-vous que messieurs de Guise deviennent rois de France? » Il n'était pas besoin de stimuler beaucoup les haines populaires ; il suffisait de leur ouvrir l'arène et de les laisser faire. Catherine ne songeait point à envelopper dans le massacre toute la population calviniste : elle eût voulu, dans ce guet-apens nocturne, se défaire seulement de Coligny et peut-être des Guises, les têtes puissantes des deux partis, également redoutables, l'un au principe royal, et l'autre à la dynastie. Cette sorte de transaction ne fut pas possible : un bras qu'on ne pouvait maîtriser sonnait ces autres Vêpres siciliennes, et les Guises survivants en recueillirent tous les fruits.

On attribue à Catherine la première idée de cet expédient tragique, suggéré, a-t-on dit, par Philippe II. Elle y fit avec peine consentir Charles IX, très-engoué alors de Coligny et de ses projets. Elle sut agir sur cette tête fantasque en lui montrant le péril où se trouvait sa couronne. Une fois le but marqué, elle ne recula pas devant les moyens. Sans cruauté, quoique sans entrailles, elle eût tout sacrifié pour assurer le succès d'une mesure d'État. Elle exposa les jours de sa fille, la reine de Navarre, de peur de compromettre le secret du complot. Elle lui commanda de regagner la maison de son mari à l'heure où le massacre allait commencer. Marguerite rapporte ainsi ce fait dans ses Mémoires : « Comme je faisois la révérence, ma sœur de Lorraine me prend par le bras, m'arreste, et, se prenant fort à pleurer, me dit : Mon Dieu, ma sœur, n'y allez pas ! » A ce moment Catherine s'irrite, reproche à sa fille aînée son imprudence. « Quelle apparence, répond celle-ci, de l'envoyer ainsi sacrifier ? S'ils descouvrent quelque chose, ils se vengeront sur elle. » Cette altercation finit par de nouveaux ordres à Marguerite de se retirer; sa sœur l'embrasse tout en larmes : « Et moi, dit-elle, je m'en allai toute transie et toute esperdue, sans pouvoir imaginer ce que j'avois à craindre. »

L'horrible attentat de la Saint-Barthélemy fit pousser un cri d'effroi à toute l'Europe protestante. Catherine s'en glorifia près des cours catholiques, et travailla à s'en disculper près des autres. Elle briguait alors pour son fils, le duc d'Anjou, le trône électif de Pologne. Négociant à la fois avec tous les États et tous les partis, se faisant le centre de toutes les affaires, elle ouvrait le plus souvent les dépêches de ses mains, et suffisait elle-même à cette prodigieuse correspondance. « Je la vis une fois, dit Brantôme, escrire dans une après-disnée vingt pures lettres et longues. » Sachant le fond de tous les caractères, pouvant toucher le point vulnérable de chacun, elle avait des piéges et des séductions appropriés à toutes les faiblesses. C'était souvent par les filles de son cortége qu'elle attaquait et soumettait ses plus rudes ennemis ; elle-même, peu accessible aux impressions de l'amour, n'utilisait guère ses charmes qu'au bénéfice de ses projets. « Elle estoit, selon Brantôme, de fort belle et riche taille, de grande majesté ; toutefois fort douce quand il falloit, de belle apparence et bonne grace, le visage beau et agréable, la gorge très-belle, blanche et pleine, fort blanche aussi par le corps, et la charnure belle, et son cuir net. De plus, elle s'habilloit tousiours fort bien et superbement, et avoit tousiours quelque gentille et nouvelle intention... Elle disoit et parloit fort bon françois, encore qu'elle fust Italienne.... et faisoit fort paroistre son beau dire aux grands, aux estrangers, aux ambassadeurs qui la venoient trouver tousiours après le roi, et leur respondoit tousiours fort pertinemment, avec une belle grace et majesté. »

Catherine était douée d'un grand courage; elle voyageait dans sa litière au milieu des guerres civiles, ou courait à cheval avec intrépidité; elle assista à plusieurs siéges. « Lorsque Rouen estoit assiégé, je la vis, dit encore Brantôme, en toutes les coleres du monde, quand elle y vit entrer le secours des Anglois. Aussi poussa-t-elle fort à la roue, comme l'on dit, et ne failloit tous les jours à venir au fort Sainte-Catherine, et les canonnades et arquebusades pleuvoient autour d'elle, qu'elle s'en soucioit autant que rien. »

On s'étonne qu'un esprit de cette trempe ait eu les plus étranges faiblesses. Elle avait, comme on sait, la passion de l'astrologie ; mais qu'on n'oublie pas que c'était le partage des esprits forts de ce temps. Elle croyait à la vertu des sorts et des talismans, tant l'âme la plus ferme est réduite à combler par une crédulité misérable le vide des croyances. On dit que sa vive imagination s'effrayait parfois de fantômes. « Jé-

sus ! s'écriait-elle un jour en laissant tomber son verre, n'est-ce pas l'ombre de M. le cardinal de Lorraine que je viens d'apercevoir? » C'était surtout de l'avenir et des futures destinées de sa race qu'elle se tourmentait pendant ses longues veillées passées dans le laboratoire de Ruggieri. Mais voyant à la fin cette race près de s'éteindre et son œuvre menacée de périr, le découragement la prit : elle se mit au lit, et ne se releva plus. L'abaissement fatal et continu de sa maison, l'impopularité et la honte où le dernier survivant des Valois traînait la royauté, la haine jalouse que ressentait la vieille reine pour les mignons, ses rivaux en crédit, la reportèrent vers le parti lorrain; ce fut elle qui engagea le Balafré à rentrer dans Paris à la veille de la journée des Barricades. Ce fut elle encore qui donna le temps à son fils d'en sortir, tandis qu'elle endormait Guise à dessein dans une longue conférence. Elle ne se voyait plus d'héritiers que du côté des Lorrains, et elle songeait à faire passer la couronne à son petit-fils de la branche aînée de Lorraine. « Elle n'avait plus qu'une politique de famille, a dit un historien, mais elle avait eu autrefois une politique d'État, et ce n'est pas d'après ses derniers jours qu'il faut juger l'ensemble de sa carrière. » Elle mourut à Blois, désespérée du meurtre des Guises, et prophétisant à son fils les catastrophes du lendemain.

On a dit et répété que le caractère de cette reine fameuse était encore une énigme, et que sous le réseau d'intrigues qui couvre sa longue carrière on ne découvrait ni plan fixe, ni profonds desseins; puis on a chargé à plaisir cette tête étrangère de tous les crimes de ses contemporains. Peut-être a-t-on regardé à contre-jour cette mobile et étrange figure; on l'a trop détachée de son époque, et de l'entourage qui fut le sien. Qu'on la replace au milieu de son temps, aux prises avec ses nécessités, subissant souvent, sans les partager, ses passions cruelles, ayant à lutter contre des difficultés inouïes. Elle mit en œuvre, pour y faire face, toutes les ressources de son astuce italienne, tout ce qu'elle tenait de l'expérience et des traditions de son pays. Indifférente au milieu de tant d'intérêts qui s'armaient de croyances, elle n'eut guère d'ardeur que pour penser et gouverner; elle marcha en se dépouillant toujours plus de ses scrupules, fatale et ordinaire conséquence des longues pratiques du pouvoir. Voyant autour d'elle la grandeur colossale de la maison d'Autriche, le règne florissant d'Élisabeth, l'empire ottoman qui se développait à l'abri du despotisme oriental dont elle s'émerveillait tant, il dut lui prendre aussi l'envie d'élever haut en France l'autorité royale. Détruire à la longue les résistances qui entravaient le pouvoir monarchique, constituer l'État sous cette influence souveraine, c'est la pensée qui gouverna sa vie, le rôle dans lequel elle persévéra. Ce fut l'inconstance des situations qui fit l'inconstance de sa conduite; elle ne pouvait pas tout prévoir et tout dominer; au milieu des circonstances les plus diverses, elle se conduisit diversement; mais ses mille détours aboutissent toujours à cette route que Louis XI avait tracée et où devait entrer Louis XIV après Richelieu. Amédée RENÉE.

Mém. de Tavannes. — Mém. de Castelnau. — Hist. univ. de De Thou. — Davila.

CATHERINE DE BOURBON, princesse de Navarre, duchesse de Bar, née à Paris le 7 février 1558, morte à Nancy le 13 février 1604. Elle était fille d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. En 1599, son frère Henri IV la maria avec Henri de Lorraine, duc de Bar. Elle eut quelque peine à consentir à cette union formée par la politique; une longue affection l'attachait au comte de Soissons. Aussi, lorsque Henri IV voulait lui persuader que le duc de Bar, prince souverain, était plus digne de la sœur du roi de France : « C'est vrai pour la sœur du roi, répondait-elle; mais Catherine n'y trouve pas son compte (*comte*). » Elle persista dans le protestantisme quoique son frère eût embrassé le catholicisme. Catherine comme Henri IV se faisait remarquer par des reparties vives et justes. Elle avait eu dans sa cuisine Fouquet de la Varenne, qui de cuisinier de la sœur était devenu le messager des plaisirs du frère. Il fit en peu de temps une telle fortune, que Catherine lui dit : « Je vois bien que tu as plus gagné à porter les poulets de mon frère qu'à piquer les miens. » Mlle Caumont de la Force a composé sur cette princesse un ouvrage dont les principales aventures sont historiques. Il est intitulé *Histoire secrète de Catherine, duchesse de Bar, avec les intrigues des règnes de Henri III et de Henri IV*; Nancy, 1703, in-12, et Amsterdam (Paris), 1729, in-12.

Prudhomme, *Biographie universelle des femmes célèbres*.

***CATHERINE**, femme d'Édouard II, comte de la Frise orientale, morte le 21 décembre 1610. Elle était fille du roi de Suède Gustave, et fut mariée à Stockholm en 1558. Elle se fit, dit-on, remarquer par son intelligence des questions religieuses, et prit part aux controverses si animées et si fréquentes de l'époque. Elle ne se distingua pas moins par sa charité, et écrivit des *Prières* et *Observations*, dont quelques-unes ont été imprimées.

Bertram, *Parerga Ostfriesland.*, p. 185-195.

CATHERINE DE LORRAINE, fille de Charles, duc de Mayenne, née en 1575, morte en 1618. Elle était nièce du duc de Guise, surnommé *le Balafré*. Henri IV tenta, mais en vain, dit-on, de se faire aimer d'elle.

CATHERINE DE LORRAINE, fille du duc Charles III, née à Nancy le 3 novembre 1573 (1), morte à Paris le 4 janvier 1648. Elle devint abbesse de Remiremont en 1611, après s'être faite

(1) C'est la date que donne dom Calmet. La *Biogr. univ.* porte 1575.

religieuse et avoir refusé d'épouser l'archiduc d'Autriche, depuis Ferdinand II, empereur. En 1638, elle défendit Remiremont contre Turenne. « La princesse Catherine avec les dames de son église, dit dom Calmet, se mirent les premières à l'ouvrage; » c'est-à-dire à la défense de la place:

D. Calmet, *Bibl. Lorraine*.

CATHERINE DE BRAGANCE, reine d'Angleterre, née en 1638, morte le 31 décembre 1705. Lorsqu'elle naquit, son père, depuis le roi Jean IV, était encore duc de Bragance. En 1661 elle épousa Charles II, roi d'Angleterre, auquel elle apportait en argent et en marchandises une dot de 350,000 livres sterling, indépendamment des forteresses de Tanger en Afrique, et de Bombay dans l'Inde. Ce mariage ne fut pas heureux pour la princesse : elle fut sacrifiée à mistress Palmer, depuis comtesse Castlemains, que le roi avait déjà pour maîtresse avant son mariage avec Catherine. Il exigea même que celle-ci attachât sa rivale à son service (1). « Un jour, dit Lingard, prenant la dame (telle était la manière ordinaire de la désigner) par la main, il la présenta à la reine au milieu d'une cour brillante. Catherine parvint à maîtriser un moment son émotion. Elle fit à sa rivale le plus gracieux accueil; mais, peu de minutes après, ses yeux se remplirent de larmes; le sang lui jaillit par le nez, et elle fut emportée, saisie de convulsions, dans son appartement. Le roi, irrité de ce qu'il regardait comme une offense grave, n'en devint que plus exigeant; et, après quelque résistance, la reine finit par se résigner. Elle ne se fit plus dès lors remarquer que par sa douceur et son égalité d'âme. Cependant Titus Cotes osa l'accuser de tremper dans des complots catholiques, et la chambre des communes se montra disposée à accueillir cette accusation, que la sagesse de la chambre des pairs fit avorter. » Quoi qu'en dise Hume, Catherine de Bragance était loin d'être laide. Une lettre de Charles II lui-même, adressée au chancelier, le prouve : « Ses traits, dit-il en parlant de Catherine, ne sont pas assez réguliers pour que l'on puisse l'appeler une beauté, quoique ses yeux soient beaux et qu'il n'y ait rien dans sa figure qui puisse tant soit peu déplaire. Au contraire, je n'ai jamais vu de physionomie plus agréable; et, si j'y entends quelque chose, comme je le crois, il n'y eut jamais de meilleure femme. Sa conversation, autant que je puis m'en apercevoir, est fort attachante; car elle ne manque pas d'esprit, et sa voix est très-agréable. Vous seriez bien étonné de voir comme nous avons déjà fait connaissance. En un mot, je me crois très-heureux. » Ces paroles mêmes du roi accusent toute sa légèreté de caractère. En 1693, Catherine retourna en Portugal, dont elle devint régente sous son frère D. Pèdre, qui était d'une incapacité absolue. Elle déploya dans son gouvernement une remarquable habileté. L'armée portugaise, déjà plusieurs fois victorieuse des Espagnols, eût peut-être poussé plus loin ses avantages, si la régente, en désaccord avec le prince de Brésil, ne se fût démise de son pouvoir.

(1) Nous reproduisons l'excellente traduction de M. de Roujoux, publiée sous la direction du docteur Lingard lui-même.

Hume, *Hist. of England*. — Macpherson, *Memoirs*. — Lingard, *Hist. of Engl.*

CATHERINE Ire, femme de Pierre le Grand, et après lui impératrice et autocrate de toutes les Russies, née à Germunared (Suède) en 1682 (1), morte le 17 mai 1727. On a sur l'origine de cette princesse, dont la fortune a tenu du prodige, une multitude de versions contradictoires. Le véritable nom de l'impératrice était *Marthe Rabe* (2); elle avait pour parents Jean Rabe, quar-

(1) Selon les *Mémoires secrets* de Villebois, elle naquit à Derpt (Livonie) en 1686.

(2) Selon les *Mémoires* de Villebois (p. 72), elle se nommait *Skawronsky*.

Voici ce que raconte Villebois, aide de camp de Pierre le Grand, sur les premières années de Catherine : « Elle fut baptisée, la même année (1686), dans l'Église catholique romaine et suivant les rites de cette religion, qui était celle de ses père et mère. Ces derniers, paysans fugitifs de Pologne, et qui devaient être sans aucun doute serfs ou esclaves, ainsi que le sont tous les paysans en Pologne, avaient quitté ce pays pour venir s'établir à Derpt, petite ville de Livonie, où leur indigence les avait obligés à se mettre en service pour gagner leur vie. Ils avaient ainsi subsisté du travail journalier de leurs mains, jusqu'au moment où la peste dont la province de Livonie fut affligée les détermina, dans l'espérance de se dérober aux atteintes du fléau, à se retirer dans les environs de Marienbourg. L'un et l'autre, malgré leurs précautions, moururent en peu de temps de la contagion, laissant à la garde de Dieu deux misérables enfants en bas âge. L'un de ces deux enfants, qui était un garçon âgé à peine de cinq ans, fut donné à un paysan qui se chargea de l'élever; l'autre, qui était une fille de trois ans, fut remise entre les mains du curé, autrement dit pasteur du lieu, lequel, étant aussi décédé peu de temps après, avec la plus grande partie des gens de sa maison, laissa cette misérable créature sans avoir eu le temps de donner le moindre renseignement ni sur sa naissance, ni sur la manière dont il l'avait recueillie chez lui. Elle se trouvait encore dans cette maison, lorsque M. Gluck, superintendant ou archiprêtre de la province, ayant appris la désolation que le fléau avait répandue dans la ville de Marienbourg, s'y transporta, pour procurer à ce troupeau privé de son pasteur tous les secours et soulagements spirituels qui luy étaient nécessaires dans une si grande calamité. Cet archiprêtre ayant commencé sa visite par la maison du défunt curé, y trouva cette pauvre enfant, qui, en le voyant entrer, courut à lui, le saisit par sa robe, l'appela son père, et le tourmenta jusqu'à ce qu'il lui eût fait donner à manger. Touché de compassion, ce respectable ecclésiastique demanda à qui appartenait cet enfant; et, ne trouvant dans la maison personne qui pût le renseigner à ce sujet, il fit dans tout le voisinage des perquisitions qui n'eurent pas plus de succès. Aucun habitant ne réclamant la malheureuse orpheline, il fut obligé de s'en charger et de l'emmener avec lui dans toute sa tournée. De retour à Riga, lieu principal de sa résidence, il remit cette pauvre créature à sa femme pour qu'elle en prît soin. Cette vertueuse dame, ayant bien voulu s'en charger, l'éleva auprès de ses deux filles, qui étaient à peu près du même âge, et la garda chez elle en qualité de servante jusqu'à l'âge de seize ans, temps auquel on jugea qu'elle s'ennuierait bientôt de son état. On prétend en effet que le superintendant s'était aperçu que son fils regardait cette servante d'une façon plus tendre qu'il ne convenait dans la maison d'un archiprêtre et que, de son côté, la fille n'était pas indifférente aux œillades du jeune homme, si toutefois le roman n'alla pas plus loin. Quoi qu'il en soit, ses maîtres, dans la crainte

tier-maître du régiment suédois d'Afsborg, mort en 1684, et Élisabeth Moritz, qui, de son premier mariage avec un greffier de ville, avait eu trois fils, auxquels Pierre le Grand donna dans la suite les noms de Skavronski, de Tchoglikof, etc., en les élevant à la dignité de comtes. Après son mariage contracté en Livonie, Jean Rabe partit pour la Suède, où sa fille naquit en 1682 à Germunared. Mais elle avait à peine deux ans lorsque, après la mort de son père, elle fut ramenée en Livonie par sa mère, qu'elle perdit aussi l'année suivante. La petite orpheline, dénuée de tout, fut alors dans le plus cruel abandon; un sacristain eut pitié d'elle, et la recueillit. Ce fut sans doute une charge pesante pour le pauvre homme : aussi s'empressa-t-il de céder sa pupille à Ernest Gluck, évêque protestant (*probst*) à Marienbourg en Livonie, qui la fit élever avec ses enfants. Elle épousa en 1701 un dragon de la garnison de Marienbourg, et elle n'avait pas un an de mariage, lorsque la prise du château fort de cet endroit par les Russes (23 août 1702) la sépara pour toujours de son mari, alors absent. Avant de faire sauter le magasin à poudre, le commandant de Marienbourg conseilla à Gluck de se rendre avec ses paroissiens et sa famille au camp du feld-maréchal Chérémétief pour implorer sa clémence. Celui-ci traita avec distinction le ministre qui venait à lui la Bible à la main; mais il le retint prisonnier, garda les femmes de son cortége, et l'envoya lui-même à Moscou, où il se fit connaître par des écrits et jouit d'une pension jusqu'à sa mort. Catherine, au nombre des prisonnières de Chérémétief, échut au général Bauer, dont elle fut, dit-on, quelque temps la maîtresse. Mais il paraît l'avoir bientôt cédée au prince Menchtchikof, qui l'employa au service de sa maison. Ce fut là que Marthe Rabe, alors âgée de vingt-deux ans, fut aperçue par le tsar Pierre I[er] : la jeunesse et la beauté de l'étrangère firent sur lui la plus profonde impression; elle inspira le plus violent amour à son souverain, et n'eut rien à lui refuser. Bientôt elle embrassa la religion grecque, et à cette occasion elle reçut le nom de *Iékatérina Alexéïevna*, sous lequel elle figure dans l'histoire. Elle donna successivement le jour, en 1706, à une fille appelée Catherine; en 1708, à Anne, qui fut depuis duchesse de Holstein-Gottorp; et en 1709, à Élisabeth, plus tard impératrice de Russie. Loin d'abandonner la mère de ses enfants, après avoir satisfait son penchant, Pierre, charmé de son caractère et captivé par son esprit vif et enjoué, s'attacha à elle, de plus en plus épris de sa beauté. Catherine ne le quitta plus; et, le 29 mai 1711, l'empereur de Russie éleva jusqu'à lui sa maîtresse par un mariage d'abord secret (conclu aux environs de Varsovie), mais qu'il rendit public le 19 février 1712. Il voulut alors qu'il fût célébré de ses sujets par de grandes solennités.

Cette fête fut de la part de l'empereur un acte de reconnaissance. Catherine, après leur mariage, avait accompagné son époux dans la campagne contre les Turcs. Lorsque sur le Pruth les Russes furent cernés par une armée turque quatre fois plus forte qui lui coupa les vivres, le tsar n'avait plus en perspective que la captivité ou une mort glorieuse (1) : il répugnait à sa fierté de

que, malgré la bonne éducation qui lui avait été donnée, la nature ne subjuguât sa raison au moment qu'on y penserait le moins, jugèrent à propos de la marier promptement à un jeune traban en garnison à Marienbourg. Il ne manqua rien aux formalités du mariage ; et si cette cérémonie ne se fit pas avec beaucoup de magnificence, ce ne fut pas du moins sans un grand concours de monde, attiré par la curiosité de voir les nouveaux mariés. On trouve encore plus d'une personne digne de foi qui se souvient d'y avoir assisté : c'est donc inutilement que bien des gens cherchent à persuader le public que tout ce qui s'est dit à propos de ce mariage est une pure fiction. Le traban (cavalier d'élite), engagé au service du roi de Suède Charles XII, fut obligé, le surlendemain de ses noces, d'abandonner sa femme, pour aller rejoindre avec sa troupe le roi de Suède, qui l'emmena en Pologne, où il était occupé à faire une guerre vigoureuse au roi Auguste. En attendant le retour de son mari, Catherine resta chez M. Gluck, sans que son changement d'état y modifiât sa condition, c'est-à-dire qu'elle continua son service dans cette maison, jusqu'au moment où les malheurs de la guerre que les Russiens faisaient en Livonie lui ouvrirent le chemin, d'abord épineux, qui la conduisit à la fortune éclatante à laquelle elle est arrivée depuis. Le superintendant chez qui elle servait demeurait tantôt dans un endroit et tantôt dans un autre, suivant l'occurrence de ses affaires. Il se trouvait à Marienbourg lorsque cette ville fut inopinément investie et assiégée par le feld-maréchal Chérémétief, général des troupes russiennes. Quoique cette ville fût assez bien fortifiée, la garnison en était si faible que, se trouvant hors d'état de faire une honorable résistance, elle se rendit à la discrétion du vainqueur ; et les habitants, pour implorer sa clémence, ayant jugé à propos de lui députer le pasteur de leur église, M. Gluck, accompagné de sa famille, et en posture de suppliant plutôt que de négociateur, alla trouver ce général dans son camp. Il faut entendre, par ce mot de famille, la femme, les enfants et les domestiques de ce prêtre. Il fut fort bien reçu par le général russien, qui, après avoir fait une magnifique peinture du bonheur des peuples qui vivaient sous la domination d'un aussi grand empereur que Pierre I[er], et avoir loué les habitants de Marienbourg du parti qu'ils prenaient de se soumettre, leur fit de belles promesses, qu'il ne songeait guère à tenir. Je n'entrerai pas dans le détail de la conduite du général quand il eut pris possession de la place ; ce sont des faits étrangers à mon sujet : je dirai seulement qu'il usa tyranniquement de son droit de conquête en retenant Catherine prisonnière de guerre, pour la mettre au nombre de ses esclaves. Elle était assez remarquable par sa beauté et par la richesse de sa taille, pour qu'il l'eût distinguée au milieu de la famille de l'archiprêtre, pendant le temps que dura sa harangue; et il n'est pas étonnant qu'ayant appris qu'elle était de condition servile, il ait été tenté de se l'approprier, malgré elle et malgré les remontrances du superintendant. C'est ainsi qu'elle sortit de la maison de M. Gluck, et qu'elle entra dans celle du feld-maréchal. »

(1) Villebois rapporte à ce sujet les détails suivants :

« Le czar se vit, au moment qu'il y pensait le moins, enfermé de toutes parts dans un très-petit espace de terrain, par l'armée ottomane, composée de cent cinquante mille hommes. Il n'en avait guère que trente mille, excessivement fatigués par des marches forcées à travers des pays arides et déserts, où ils avaient manqué de tout. Il n'y avait, depuis trois jours, ni pain ni aucunes autres provisions dans son armée. La consternation y régnait, au point que les soldats, couchés sur leurs armes, n'avaient plus la force de se lever. Le czar, se croyant perdu sans ressource, et ne pouvant même attendre son salut d'une action désespérée, s'était retiré dans sa tente,

condéscendre à un moyen terme et de mendier une paix honteuse, au risque de ne pas l'obtenir. Dans cette crise (juillet 1711) sa femme le sauva : d'accord avec les principaux généraux et avec le baron Chafirof, vice-chancelier, elle envoya un plénipotentiaire au camp de grand-vizir et appuya sa demande de l'envoi de ses pierreries et de ses précieuses fourrures. Elle réussit à négocier la paix à des conditions moins onéreuses qu'on ne pouvait s'y attendre, et ses prières vainquirent ensuite l'opiniâtreté de Pierre, qui finit par signer le traité. Depuis ce moment il montra aux Russes sa femme comme leur libératrice, et il la fit couronner à Moscou en 1724. Outre les trois enfants déjà nommés, dont l'aîné ne vécut que deux ans, Catherine en donna trois autres à son époux ; mais Anne, Élisabeth et Natalie survécurent seules à leur père.

Catherine, la femme, l'amie du grand homme qui l'avait tirée de la poussière, fut-elle coupable d'infidélité, et le souvenir d'une vie déréglée, à laquelle les circonstances l'avaient entraînée dans sa première jeunesse, ébranla-t-il sa vertu vers la fin de sa carrière ? On l'assure ; on affirme que Pierre surprit sa femme en adultère avec un gentilhomme de la chambre appelé Mœns. A la fin de 1724, Mœns fut en effet décapité, mais pour malversation ; sa sœur, première femme de chambre de l'impératrice, fut exilée en Sibérie après avoir reçu cinq coups de knout, et deux de ses fils furent envoyés comme soldats à l'armée de Perse. On raconte même qu'après, l'exécution de Mœns, Pierre ayant conduit Catherine en calèche ouverte sous le gibet où la tête du malheureux était clouée, elle dit sans changer de couleur : « Quelle misère de voir les gens de cour si corruptibles ! » On est allé plus loin dans l'accusation portée contre Catherine : on a prétendu qu'elle fut l'instrument de la mort de son époux, de concert avec Menchtchikof, alors presque en disgrâce ; mais rien ne prouve que Pierre soit mort de poison.

Lorsque le tsar eut rendu le dernier soupir (28 janvier 1725, v. st.), on tint pendant quelques heures sa mort secrète pour assurer la succession à sa veuve. L'archevêque Théophane affirma, comme Menchtchikof, que Pierre, auquel tout le peuple avait juré qu'on s'en rapporterait à lui pour le choix de son successeur, avait jadis désigné sa femme pour occuper sa place après sa mort ; les régiments de la garde se déclarèrent pour elle, et les grands ainsi que le saint-synode y adhérèrent. Catherine fut donc proclamée impératrice régnante ; mais le prince Menchtchikof régna sous son nom.

Ce règne très-court, et qu'aucun événement mémorable ne signala, peut être regardé comme une continuation de celui de Pierre Ier, dont Menchtchikof avait été l'élève et le bras droit. Catherine, indolente et qui avait d'ailleurs une confiance sans bornes dans le premier créateur de sa fortune, prit peu de part aux affaires. Sa vie fut désordonnée ; et ce sont sans doute ses déréglements qui précipitèrent la fin de sa vie. Elle mourut dans sa quarante-cinquième année.

Catherine était d'une taille au-dessous de la moyenne, mais très-bien prise ; elle avait le teint blanc, et des yeux noirs avec des cheveux clairs, qu'elle prenait beaucoup de soin à noircir. Son élévation ne la rendit point altière ; son caractère était bon ; elle n'oublia jamais la famille du pasteur Gluck, son bienfaiteur, et fut obligeante et

où, confus, découragé, accablé de douleur, il se livrait à son abattement, sans vouloir être vu, ni parler à personne. Catherine, qui l'avait accompagné à cette expédition, entra résolûment dans sa tente, malgré la consigne qu'il avait donnée de n'y recevoir qui que ce fût, et, après luy avoir fait comprendre de quelle conséquence il était qu'il montrât plus de fermeté, elle lui dit qu'il restait un expédient à tenter avant de se livrer au désespoir. Elle luy démontra qu'il fallait conclure une paix la moins désavantageuse que l'on pourrait, en corrompant à force de présents le kaïmakan et le grand vizir ; elle assura qu'elle répondait du caractère de ces deux ministres ottomans, d'après les peintures qu'en avait faites le comte Tolstoy, dans quantité de ses dépêches qu'elle avait entendu lire ; elle indiqua un homme dans l'armée qui conduirait parfaitement cette affaire, ajoutant qu'il fallait, sans perdre un moment, le dépêcher au kaïmakan, afin de le sonder touchant ses dispositions secrètes. Elle sortit de la tente sans laisser au czar le temps de respirer et de répondre, et elle y rentra un instant après avec le soldat en question, auquel elle donna elle-même ses instructions, en présence de l'empereur, qui, sur l'ouverture que sa femme venait de luy faire, avait déjà commencé à reprendre ses esprits ; il approuva jusqu'à ses moindres paroles, et fit partir cet homme en toute diligence. A peine fut-il hors de la tente, que, resté seul avec l'impératrice, et la regardant avec admiration, il luy dit : « Catherine, l'expédient est merveilleux ; mais où trouverons-nous tout l'argent qu'il nous faudra jeter a la tête de ces deux coquins, car ils ne se payeront pas de promesses ? » — « Icy même ! luy répliqua-t-elle ; j'ay mes pierreries, et j'auray avant le retour de notre envoyé, jusqu'au dernier sol qui est dans le camp. Tout ce que je vous demande, c'est que vous ne vous laissiez pas abattre, et que, par votre présence, vous ranimiez le courage de vos pauvres soldats. Allons, venez vous montrer aux troupes. Du reste, laissez-moy faire, et je vous réponds qu'au retour de votre messager je seray en état d'accomplir les promesses qu'il aura faites aux ministres de la Porte, fussent-ils encore plus avides qu'ils ne le sont. » Le czar l'embrassa, suivit son conseil, sortit de sa torpeur, se montra et passa au quartier du feld-maréchal Chérémételf. Pendant ce temps-là, elle monte à cheval, parcourt tous les rangs, adresse la parole aux soldats, s'entretient avec les officiers et leur dit : « Mes amis, nous sommes icy dans une conjoncture où nous ne pouvons sauver notre liberté qu'en perdant la vie, ou en nous faisant un pont d'or. En prenant le premier parti, qui est de mourir en nous défendant, tout notre or et nos bijoux nous deviennent inutiles ; employons-les donc à éblouir nos ennemys pour les engager à nous laisser passer. J'y ay déjà sacrifié une partie de mes pierreries et de mon argent. Mais cela ne suffira pas à contenter la cupidité des gens à qui nous avons affaire. Il faut que chacun de nous se cotise, » disait-elle à chaque officier en particulier. « Qu'as tu à me donner ? livre-le-moy présentement. Si nous sortons sains et saufs d'icy, tu le retrouveras au centuple, et je te recommanderay au czar, notre père. » Tout le monde, jusqu'au simple soldat, charmé de ses grâces, de sa fermeté et de son bon sens, lui apporta ce qu'il possédait. On ne vit, en un instant, dans le camp, que consolation et courage. Ces sentiments augmentèrent encore lorsque l'homme qu'elle avait député au kaïmakan revint avec la réponse qu'on pouvait envoyer au grand vizir un commissaire, avec de pleins pouvoirs pour traiter de la paix.

polie envers tout le monde. Sa seule présence suffisait pour calmer les passions et quelquefois la furie de Pierre le Grand. On dit que l'impératrice ne savait ni lire ni écrire; mais cela n'est guère croyable, et l'on en jugea sans doute ainsi parce qu'elle n'avait appris le russe que par l'usage, sans le lire ni l'écrire; mais en fut-il de même de sa première langue? [*Enc. des g. du m.*]

Coxe; *Voyages en Pologne, Russie*, etc. — Bruce, *Voyages en Allemagne, Russie*. — Voltaire, *Charles XII, Hist. de Russie*. — *Mémoires secrets* pour servir à l'histoire de la cour de Russie sous les règnes de Pierre le Grand et Catherine Ire, par le sieur de Villebois, édités pour la première fois par Th. Hallez; Paris, 1853, in-8°.

CATHERINE II, impératrice de Russie, né à Stettin (Poméranie) le 2 mai 1729 (1), morte le 17 novembre 1796. Elle reçut, sur les fonts du baptême, les noms de *Sophie-Auguste-Frédérique*, qu'elle échangea plus tard, suivant l'usage de l'Église russe, contre ceux d'IÉKATÉRINA ALEXÉIEVNA (Catherine, fille d'Alexis). Alexis n'était pourtant pas le nom de son père, prince d'Anhalt-Zerbst; il s'appelait Chrétien-Auguste, et n'était encore alors que général-major au service de Prusse, quoiqu'il parvint dans la suite au grade de feld-maréchal-général. Il résidait à Stettin comme gouverneur militaire de cette ville, même après qu'il eut succédé (1742) à son oncle dans la souveraineté du petit pays d'Anhalt-Zerbst. La mère de Catherine, Jeanne-Élisabeth, princesse de Holstein-Gottorp, n'avait que dix-sept ans lorsqu'elle donna le jour à cette fille. Un fils qu'elle eut aussi de son mariage avec Chrétien-Auguste devint, en 1747, prince de Zerbst, et en lui s'éteignit, en 1793, toute cette branche de la maison d'Anhalt.

L'éducation que reçut, à Stettin, la jeune princesse Sophie fut plus solide que brillante; on l'éleva avec une grande simplicité, et l'on ne permit pas que l'orgueil de la naissance nuisît à l'aimable enjouement et à la grâce naturelle qu'on remarqua en elle dès ses premières années. La princesse de Zerbst, femme d'esprit, belle et d'un noble caractère, dirigea elle-même cette éducation, et s'appliqua à étouffer dans sa fille toute prétention, et à lui faire contracter des habitudes simples et modestes. La petite Sophie jouait familièrement avec les enfants des bourgeois de Stettin, et elle saluait les dames de la société de sa mère en leur baisant humblement la robe. Cependant on chercha de bonne heure à orner son esprit par l'étude : sa gouvernante, une demoiselle Quardel, lui enseigna le français, et Laurent, réfugié français, lui montra l'écriture. Dans ses moments de récréation elle accompagna souvent sa mère à Zerbst, ou au château de Dornbourg, à Hambourg chez la douairière de Lubeck, mère de Jeanne-Élisabeth, à Brunswick chez sa parente la princesse de Wolfenbuttel, et quelquefois à Berlin, où elle assista, en 1742, au mariage du prince royal. Rien alors ne présageait à la jeune princesse une destinée extraordinaire. Quoique vive et enjouée, elle était peu remarquée à la cour du grand Frédéric, bien que ce roi fût attaché à sa mère par des souvenirs d'enfance.

Élisabeth, impératrice de Russie, avait désigné (1742), pour lui succéder son neveu Charles-Pierre-Ulric duc régnant de Holstein-Gottorp; elle avait appelé près d'elle ce fils de sa sœur aînée, l'avait fait recevoir et élever dans la religion grecque, et lui avait donné le nom de Pierre Fœdorovitch; l'histoire lui a consacré une page courte et lamentable sous le nom de Pierre III. Lorsque le prince eut atteint l'âge de seize ans, Élisabeth songea à le marier : elle arrêta d'abord son choix sur une jeune sœur du roi de Prusse; mais, soit que la princesse Anne-Amélie craignît d'entrer dans une cour corrompue et avilie par tous les excès, soit que Frédéric II ne consentît pas à l'abjuration toujours exigée en pareil cas, ce roi refusa poliment et désigna à Élisabeth la jeune cousine du duc de Holstein-Gottorp, Sophie d'Anhalt-Zerbst, alors âgée de quatorze ans. La proposition, agréée à Saint-Pétersbourg, fut aussitôt transmise à Stettin, et c'était une trop bonne fortune pour un petit prince de Zerbst que de placer sa fille sur un trône impérial pour qu'il ne se hâtât pas d'accepter. La jeune princesse partit donc avec sa mère pour Saint-Pétersbourg; elle y arriva en février 1744, au moment où l'autocrate venait de partir pour Moscou avec son fils adoptif. Elle l'y rejoignit : les futurs époux se virent, et le mariage fut aussitôt résolu.

A peine arrivée à Moscou, la princesse Sophie tomba gravement malade, soit que l'émotion, jointe au long voyage qu'elle venait de faire, fût supérieure à ses forces, soit que la vue du mari qu'on lui donnait eût fait sur elle une impression pénible et que l'idée de ne pas pouvoir reculer après une démarche si éclatante l'accablât. Elle ne reparut en public que le 1er mai, et alors les fêtes et les solennités se succédèrent. Puis, elle suivit aussitôt les instructions religieuses d'un prélat russe, et reçut le saint chrême dès le 10 juillet (1744). Par cette cérémonie elle entra dans le giron de l'Église gréco-russe, et de ce moment on lui donna le nom de *Catherine Alexéievna*. Les fiançailles eurent lieu le lendemain, et par un manifeste du 17 juillet suivant Catherine fut élevée au rang de grande-princesse, avec titre d'altesse impériale. La succession au trône lui fut garantie pour le cas où l'impératrice et son neveu mourraient sans postérité; mais le mariage n'eut pas lieu immédiatement, soit à raison de l'âge des fiancés, soit par quelque scrupule religieux d'Élisabeth. Au mois d'août de la même année, elle fit avec eux un pèlerinage à Kief, et après avoir rempli les devoirs que l'Église grecque impose aux fidèles, ils n'étaient plus qu'à une faible distance de Saint-Pé-

(1) Pour éviter toute confusion de date nous suivrons le calendrier Grégorien (nouveau style).

tersbourg lorsque le grand-prince fut atteint de la petite-vérole, qui prit aussitôt un caractère de malignité très-inquiétant. Il en faillit mourir, et sa figure en porta toujours les marques; depuis cette époque il inspira, dit-on, à Catherine un sentiment d'horreur qu'elle cherchait vainement à surmonter. Enfin leur union fut célébrée le 1er septembre 1745. Élisabeth, mère de Catherine, contente de son ouvrage, chercha à éclipser toutes les fêtes semblables dont on vantait le plus l'éclat et la magnificence, et rien ne fut épargné. « Jamais union ne fut plus mal assortie, dit M. de Ségur ; la nature, avare de ses dons pour le jeune grand-duc, en avait été prodigue en faveur de Catherine. Il semblait que, par un étrange caprice, le sort eût voulu donner au mari la pusillanimité, l'inconséquence, la déraison d'un être destiné à servir, et à sa femme l'esprit, le courage et la fermeté d'un homme né pour gouverner. Celle-ci ne tarda pas à s'apercevoir de son immense supériorité, et les brusqueries, les manières vulgaires et soldatesques, la vie crapuleuse de son époux achevèrent de la rendre malheureuse. Pour soutenir son courage et sa vertu dans les épreuves qui l'attendaient, elle aurait eu besoin des conseils de sa mère; mais, déjà trop longtemps éloignée de sa famille, celle-ci, à la fin de l'année, retourna en Allemagne, où, dès le 16 mars 1747, elle eut la douleur de perdre son mari. Tutrice de son fils, elle fut alors chargée de la régence jusqu'à sa majorité, et, débarrassée de ce fardeau, elle alla vivre à Paris, où elle mourut le 20 mai 1780. Ainsi la grande-princesse, entourée d'écueils et de séductions, au milieu d'une cour que l'exemple de la souveraine entraînait au vice, resta de bonne heure abandonnée à elle-même ; car entre elle et Élisabeth, jalouse de ses talents et de ses vertus, la confiance ne pouvait s'établir. »

Dans la solitude, en partie volontaire, en partie forcée, où vivait Catherine après son mariage, le goût pour les lettres et les arts, que la protégée de Frédéric II avait contracté dans le voisinage de Berlin, fut sa principale consolation : elle lut beaucoup, étendit ses connaissances déjà variées, développa ses talents; et ses études, jointes à ses malheurs précoces, mûrirent son jugement et donnèrent à son caractère une trempe vigoureuse. La langue russe, si difficile par sa richesse, lui devint bientôt familière; elle se montra attachée à sa nouvelle religion, et visita fréquemment les temples; elle fut affable avec le peuple, et loin de témoigner du mépris pour les mœurs russes, comme faisait Pierre, elle affectait pour les usages du pays une prédilection qui lui concilia l'amour du grand nombre. Du reste, réservée et gracieuse, elle parut aimable aux grands comme aux petits, et les violences de son époux achevèrent de lui concilier l'intérêt de tous et de la rendre l'objet des préférences populaires.

Comme grande princesse, Catherine n'eut aucune influence sur les affaires, dont son mari était tenu éloigné; cependant elle étudia l'histoire du pays, et dans les voyages que les jeunes époux firent fréquemment avec l'impératrice, en Livonie (1746), à Moscou (1748, 1752, 1753) et dans d'autres parties de l'empire, elle eut l'occasion d'étendre et de rectifier ses connaissances. Pendant neuf ans son mariage resta stérile; mais, à la grande satisfaction de l'impératrice, elle donna enfin le jour à un enfant mâle, qui reçut le nom de Paul Pétrovitch (1er octobre 1754). Comme, à cette époque, elle vivait dans une grande intimité avec le jeune comte Soltikof, et que celui-ci, après la naissance du prince, fut éloigné malgré lui et malgré Catherine, des soupçons graves s'élevèrent contre la légitimité du nouveau-né : la conduite de Pierre, son projet de le faire déclarer bâtard contribuèrent à fortifier ces soupçons. Toutefois Richer-Sérisi fait cette réflexion, que la justice nous commande de reproduire : « Soltikof était grand et beau, dit-il; Catherine a des cheveux d'un blond cendré joignait un teint qui le disputait à l'albâtre : de ce couple si heureusement conformé et que la nature avait fait dans un moment de magnificence, c'est l'amour qui devait en naître; et si la ressemblance de l'enfant avec le père dépose en faveur de Catherine, Paul Ier a les traits de Pierre III, et l'innocence de sa mère est écrite sur le front de son fils. » Ajoutons que si l'empereur Paul avait eu à se décider entre son père et sa mère, c'est Pierre qu'il aurait reconnu, c'est Catherine qu'il aurait répudiée. Cet enfant ne fut pas le seul qu'eut Catherine; en décembre 1759, elle mit au monde une fille, Anne Pétrovna, qui ne vécut pas deux ans.

Cependant sa vie longtemps si pure et formant un si parfait contraste avec la débauche qu'elle avait sous les yeux, n'était plus irréprochable, et l'impératrice, qui voyait un blâme pour elle dans la vertu de sa nièce, ressentait une secrète joie de ce changement. L'atmosphère de corruption qu'on respirait alors au palais de Saint-Pétersbourg, comme au château de Versailles, ayant fini par exercer sa contagion sur Catherine, sa délicatesse blessée lui faisait rechercher des plaisirs qui en même temps pouvaient servir sa vengeance, et le besoin d'un appui sur lequel elle pût compter en toute circonstance contribua peut-être à la jeter dans une voie dont sa réputation a cruellement souffert et qui la livra aux sarcasmes du grand Frédéric, son premier protecteur.

Soltikof fut bientôt remplacé par Stanislas Poniatowski, beau jeune homme, instruit, ardent et tendre, à qui sa bonne fortune valut alors le poste d'ambassadeur de Pologne à Saint-Pétersbourg et plus tard un trône qu'il n'eut pas la force de défendre contre les attaques du dedans et du dehors. La France prit ombrage de cette liaison intime; car Poniatowski ne cachait pas son attachement pour les Anglais, et ce fut le ministre d'Angleterre qui lui ménagea le plus souvent les rendez-vous secrets avec sa maîtresse.

Cependant Élisabeth se mourait avant l'âge, usée par la volupté; l'intrigue se donnait près d'elle libre carrière, et depuis la naissance de Paul Pétrovitch la tsarine se laissa de plus en plus prévenir contre les parents du jeune prince. Mais le complot du chancelier Bestoujef-Rumine en faveur du jeune Paul, s'il a réellement été ourdi, avorta, et, avant de mourir (5 janvier 1762), Élisabeth réconcilia elle-même les deux époux.

On sait que, sans être mauvais prince, Pierre III fit les fautes les plus graves : la fougue de son tempérament, stimulée encore par ses excès de la boisson, l'entraînait à des actes de violence; il indiposa la noblesse par ses innovations libérales et par les préférences qu'il eut pour les étrangers, le peuple et le clergé par son indifférence pour la religion et par ses mépris pour les mœurs russes, toute la nation par son idolâtrie pour Frédéric II, qu'il appelait en public son général et son maître, dont il portait l'uniforme, dont il reçut un régiment à commander, et auquel il se vantait même, dit-on, d'avoir livré les secrets du conseil intime d'Élisabeth. Les gardes murmuraient en voyant l'empereur s'entourer uniquement d'Allemands et de sa garde du Holstein; et au moment où il déclara la guerre au Danemark, dans le seul intérêt de son duché de Gottorp, l'armée annonça les plus mauvaises dispositions qui faisaient présager un refus de marcher. De plus, Pierre repoussait son fils, et parlait de le déshériter. Excité sans doute par la comtesse Élisabeth Vorontsof, sa maîtresse et sa compagne dans toutes ses débauches, il reprochait à sa femme ses infidélités, et se préparait à faire rompre son mariage pour placer sur le trône celle qu'il chérissait. Catherine, condamnée pour adultère, aurait été enfermée dans un couvent après avoir eu la tête rasée.

Sans excuser la révolution de 1762 et la part qu'y prit Catherine, les circonstances l'expliquent et lui ôtent en partie ce qu'elle a de plus odieux. « Indépendamment de l'incertitude de quelques personnes dignes de foi, a dit M. de Ségur avec sa réserve habituelle, relativement à la part réelle que prit Catherine à la dernière scène de cette catastrophe, j'ai toujours pensé qu'on peut, sans blesser la morale, lorsqu'on juge les grands hommes et les monarques célèbres, mettre dans la balance où l'on pèse leurs actions le poids des circonstances dans lesquelles ils se trouvaient et faire ainsi de leurs qualités et de leurs défauts une part convenable à leur époque, à leur position et aux mœurs des peuples qu'ils gouvernaient. » Et cet homme d'État ajoute : « La vérité, dont l'histoire ne doit jamais s'écarter, veut que, sans déguiser ce que la morale condamne, on reconnaisse en même temps les grands talents, les grands succès, ainsi que les qualités nobles et généreuses qui firent en quelque sorte absoudre Catherine aux yeux du monde, par l'affection de son peuple et par la gloire..... Échappée au divorce, à la prison, et parvenue au trône par l'adresse d'un esprit délié, par les attentats de quelques conjurés audacieux, elle sut se maintenir sur ce trône périlleux en y déployant la prudence d'un génie éclairé et la fermeté d'un grand caractère. »

Du reste «, la conjuration était folle et mal ourdie, a dit Frédéric le Grand; le manque de courage de Pierre III, malgré les conseils du brave Munnich, l'a perdu; il s'est laissé détrôner comme un enfant qu'on envoie coucher...... Les Orlof ont tout fait; la princesse Daschkof n'a été là que la mouche vaniteuse du coche. Rhulière s'est trompé. » (Ségur, *Mémoires ou Souvenirs*, t. II, p. 133.)

Il est, en effet, douteux que l'entreprenante princesse Vorontsof-Daschkof, la sœur de la maîtresse de Pierre III, ait eu sur la marche des événements l'influence qu'elle s'attribua. Elle était, il est vrai, l'âme de la conjuration; on se réunissait chez elle, et ses conseils dirigeaient l'impératrice, dont elle était l'amie dévouée; mais sans doute les desseins des conjurés différaient des siens, car c'est pour le jeune Paul et non pour sa mère que croyaient travailler l'atamân Rasoumofski, le comte Panin, le prince Volkhonski, les deux Bariatinski et d'autres conjurés. La résolution seule des frères Orlof amena un dénoûment que ces hommes d'État n'avaient point prévu. Grégoire Orlof, officier d'artillerie et payeur de cette arme, homme beau, grand, ardent, hardi, était depuis quelques mois l'amant avoué de Catherine et prêt à se dévouer pour elle. Au jour fixé pour agir (8 juillet 1762), l'empereur était dans son château d'Oranienbaum à 34 verstes (8 lieues $\frac{1}{2}$) de Saint-Pétersbourg, et son épouse à Péterhof, plus rapprochée de la capitale de 8 verstes. Pendant que Grégoire amusait et enivrait dans la ville un agent chargé par Pierre de surveiller les suspects, Alexis, son frère, officier de la garde, partit pour Péterhof, fit en toute hâte monter en voiture Catherine et sa suivante, et prit, dit-on, lui-même la place du cocher. On entra dans la capitale, où Grégoire avait déjà soulevé les gardes, et lorsqu'on s'arrêta près des casernes du régiment d'Izmaïlof, Catherine fut reçue par des acclamations universelles. Sans perdre de temps, les frères Orlof la conduisent à l'ancienne église de Notre-Dame de Kasan, la proclament souveraine, obtiennent l'assentiment de l'archevêque de Novgorod, que Pierre avait gravement mécontenté, et persuadent le sénateur Teplof de rendre au nom de l'impératrice un manifeste déjà rédigé au nom de Paul. Le peuple, surpris, émerveillé, et croyant l'empereur mort, répond par des hourrah! et se joint aux gardes qui faisaient retentir l'air des cris de *Vive notre mère l'impératrice!* Catherine fut aussitôt conduite au palais d'hiver, où elle se montra au peuple, qui applaudissait toujours; elle fit annoncer que, mue par les prières de ses sujets et pour sauver l'État et la religion menacés, elle se chargeait de la couronne. Une note informa le corps diplomatique de son

avénement au trône, et Catherine, revêtue de l'uniforme de la garde à cheval, se mit à la tête des troupes pour marcher sur Oranienbaum, où Pierre III, malgré les sages conseils de Munnich, ne savait quel parti prendre. Son indécision perdit l'infortuné monarque; il abdiqua, fut enfermé au château de Ropcha, non loin d'Oranienbaum, et y mourut peu de jours après. La révolution du 9 juillet 1762 fut ainsi consommée au profit de Catherine II et des Orlof, qu'une éclatante fortune vint bientôt récompenser de leur dévouement. Un manifeste impérial très-étendu apprit à la Russie et à l'Europe de quelle manière la cour désirait que cet événement fût envisagé.

Cependant, quelque aimée qu'elle fût du peuple, Catherine devait son élévation bien plus à la haine qu'on portait à Pierre qu'à l'attachement dont elle était elle-même l'objet. Aussi ce peuple, lorsqu'il fit un retour sur ce qui venait de se passer, resta-t-il un instant ébranlé, confondu; des murmures se firent entendre; une partie de la garde marqua du repentir de ce qu'elle avait fait; des officiers, Khrouchof et les frères Gourief, conspirèrent; un libelle attaqua vivement l'impératrice, qui mit à prix la découverte de son auteur; des oukases contre les discours inconvenants parurent bientôt nécessaires; et, sans parler du complot de Mirovitch en faveur du malheureux Ivan Antonovitch, le succès qu'eut d'abord la rébellion du Cosak Pougatchef prouva, même dans la suite, que l'autorité de l'étrangère n'était pas affermie au point qu'elle pût rester sans inquiétude, et qu'un conspirateur entreprenant et habile n'eût pu avoir de fortes chances de succès.

Cependant Catherine II s'éleva au-dessus de toutes craintes et ferma son cœur à la défiance; puis elle se hâta d'annoncer qu'elle partirait incessamment pour Moscou, afin d'y recevoir le sacre et de s'humilier au pied des saints autels; et, en attendant, elle signala sa clémence et sa justice en rappelant de Sibérie un grand nombre d'exilés, en pardonnant au vieux feld-maréchal Munnich sa fidélité au défunt empereur, en honorant même la famille de ce dernier, en restituant à Bestoujef-Rumine ses honneurs et son rang, et au clergé, qu'il lui importait d'intéresser à son règne, les biens que Pierre III lui avait enlevés et qu'à son tour elle devait confisquer dans la suite; en comblant de biens tous ceux qui avaient pris part à son élévation, et en publiant des oukases sévères contre la corruption des fonctionnaires, etc. Après son couronnement, qui eut lieu avec pompe le 3 octobre 1762, elle abolit la torture et la chancellerie secrète d'inquisition, et interdit à jamais le cruel usage connu sous le nom de *crier le mot* et qui ouvrait un vaste champ à la dénonciation, à la calomnie, à de lâches vengeances. Tout changea dans le pays: l'administration de Catherine fut, au dire d'un témoin oculaire, calme et douce. « Comme elle n'était ni faible ni méfiante, ajoute M. de Ségur, et que chacun sous son règne gardait avec sécurité ses charges et ses emplois, l'intrigue n'avait à sa cour ni but ni activité. Aussi elle put se livrer sans inquiétude à la politique extérieure et à l'exécution des vastes desseins de son ambitieux génie. »

L'affaiblissement complet de la Pologne, sinon son anéantissement, fut un des points culminants de la politique extérieure de Catherine II : c'est au travers de ce royaume voisin qu'elle tendait à s'insinuer jusque dans le cœur de l'Europe, qui, malgré tous les efforts de Pierre le Grand, s'obstinait toujours à la repousser. Dans le principe, les guerres contre la Turquie ne furent qu'une conséquence de ce projet, et, à leur tour, celles-ci donnèrent naissance à l'idée, caressée surtout par Patiomkine (Potemkin), de relever le trône de Byzance et de renvoyer en Asie les Ottomans énervés et déchus. Enfin, si la tsarine, l'amie de Voltaire et des encyclopédistes, prit en haine la révolution française, ce fut peut-être en grande partie à cause de l'influence qu'elle exerça sur le sort de la Pologne, avec laquelle la France ne cessait de sympathiser.

Catherine réussit dans toutes ses entreprises, et ajouta à son empire d'immenses provinces conquises sur les Polonais, sur les Turcs et sur les Tatars. Mais pour arriver à ses fins tous les moyens lui parurent bons; et l'histoire flétrira éternellement le machiavélisme qu'elle mit en œuvre pour diviser et asservir les Polonais, moyens auxquels la philosophie du dix-huitième siècle se hâta trop d'applaudir. A peine fut-elle assise sur le trône qu'elle exigea d'Auguste III qu'il dépouillât lui-même son fils et que la Courlande fût restituée à Biren, malgré l'opposition de la noblesse du duché. Elle fit la paix avec le Danemark, rassura le roi de Prusse, l'ancien conseiller de son époux, sur ses sentiments à son égard, et prétendit hautement à la reconnaissance de son titre impérial par toutes les couronnes. Lorsqu'en 1763 le trône de Pologne devint vacant, elle n'épargna ni intrigues ni violences pour l'assurer à son ancien amant, auquel elle avait promis peut-être, au temps de sa tendresse pour lui, de réaliser le songe de son enfance, qui lui présageait les plus hautes destinées; et la volonte de Catherine rencontra peu d'obstacles. Il faut dire cependant qu'à cette époque la politique russe, habilement dirigée sous les ordres de l'impératrice par le comte Panine, était encore marquée au coin de la prudence; dans la suite, elle devint plus hardie et plus violente, mais elle fut constamment couronnée de succès; et bien que la morale eût souvent à gémir de ses triomphes, elle tourna à la gloire de l'empire.

Quant à son système d'alliances, Catherine le subordonna le plus souvent à ses passions personnelles. Liée d'abord avec le roi de Prusse, elle resta longtemps fidèle à cette amitié en haine

de Marie-Thérèse, dont la vertu était choquée de ce qu'elle apprenait sur la vie privée de la tsarine; plus tard, elle entra dans une alliance intime avec Joseph II, d'abord pour accomplir ses projets sur la Turquie, et puis aussi pour se venger de Frédéric II, qui ne la ménageait pas dans ses propos.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des événements qui amenèrent les partages successifs de la Pologne et l'insurrection de la Morée contre la Porte; nous ne parlerons pas davantage de l'apparition inattendue et des victoires de la flotte russe dans l'Archipel, ni de l'incendie des vaisseaux turcs à Tchesmé, ni des succès remportés par terre sur le Larga, le Kagoul et à Giourgevo; nous ne suivrons pas les armées moscovites à la conquête de la Nouvelle-Russie; nous ne ferons pas assister le lecteur à la défaite des Zaporogues d'une part et de l'autre à celle des Kosaks de l'Oural ou Iaïk, sous le terrible Pougatchef; nous ne le conduirons pas au fond de la Tauride, d'abord reconnue indépendante, puis convertie en province russe, ni à la prise de Khotine, aux assauts d'Otchakof, de Bender, d'Izmaïl, de Cracovie, de Praga. (*Voy.* ORLOF, PANINE, ROUMANTSOF, POTEMKIN, POUGATCHEF, SOUVAROF, etc.)

Ces actes sont sans doute des titres de gloire pour l'impératrice; mais cette gloire ne fut pas toujours pure. Toutefois Catherine mérita à un plus haut degré la reconnaissance de son peuple et l'admiration de la postérité par l'ordre qu'elle établit dans l'administration intérieure, par les institutions dont elle dota l'empire, par les établissements d'instruction, de bienfaisance et de civilisation qu'elle y multiplia. Elle ouvrit ses États aux étrangers; elle y appela surtout des cultivateurs laborieux pour défricher les steppes et offrir au paysan russe l'exemple d'une économie rurale bien entendue; elle fit de fréquents voyages, et voulut connaître toutes les ressources de son empire et l'état réel de la population, pour asseoir sur des bases certaines la contribution personnelle et territoriale; elle réorganisa le sénat, remania l'ancienne division en gouvernements subdivisés en provinces, la remplaçant par des *lieutenances* plus nombreuses et plus régulières; elle rédigea elle-même ses immortelles instructions pour les nouveaux gouverneurs, fonda un grand nombre de villes, seconda les progrès de celles qui existaient déjà, en rebâtit plusieurs que les incendies si fréquents en Russie avaient dévorées, les embellit et augmenta leurs ressources en favorisant l'industrie et le commerce. Elle ouvrit à ses sujets un marché avec les Chinois à Kiakhta, et négocia des traités de commerce avec l'Angleterre, la France et l'Autriche. Frappée du chaos qui régnait dans les lois russes, elle résolut d'y substituer et de rendre applicable à toutes les parties de l'empire un code simple, clair et approprié à l'ère nouvelle que la Russie datait de son avénement au trône. Elle convoqua, à cet effet, des députés de toutes les provinces, rédigea elle-même le préambule du code pour qu'il servît de base à leurs travaux, et dirigea leurs premières délibérations. L'impossibilité de s'entendre et de concilier les intérêts divergents qui ne tardèrent pas à se produire mit obstacle, il est vrai, à l'exécution du projet de Catherine; mais elle n'en persista pas moins dans ses essais de réforme, et les édits qu'elle publia sur la noblesse et la bourgeoisie devinrent les premières lois fondamentales de l'empire. Elle seconda de toutes ses forces l'émancipation du peuple, permit aux serfs de se libérer et d'acheter des portions de terre, accorda des priviléges aux villes, mit fin à l'arbitraire des employés, et suivit d'un œil attentif tout ce qui se passait d'un bout à l'autre de ses immenses possessions. Elle fit creuser des canaux, devint la seconde créatrice de la flotte russe et envoya ses navigateurs à la recherche de pays nouveaux. Lorsque la vaccine eut offert aux peuples un heureux préservatif contre la cruelle épidémie dont on voyait les traces sur tant de visages, elle ne fut pas la dernière à en proclamer le bienfait, et, pour vaincre les préjugés d'un peuple superstitieux et routinier, elle se fit inoculer le vaccin à elle-même (1768).

Les arts et les lettres trouvèrent en elle une protectrice éclairée. Elle créa l'Académie russe (1783). Ce fut par l'ordre et aux frais de Catherine que Pallas, Gmelin, Georgi, Falk, Guldenstædt et tant d'autres voyageurs parcoururent l'empire dans toutes les directions et en étudièrent partout le sol, ses produits et ses habitants; elle s'associa à leurs travaux, et ce fut elle qui commença de sa propre main le grand *Glossaire comparatif* que Pallas publia en 1787 et dont elle avait eu la première idée. Il est curieux de lire la lettre à Zimmermann, dans laquelle Catherine rend compte elle-même de l'origine de ce travail à l'auteur du livre *de la Solitude* (1). L'Hermitage de Saint-Pétersbourg, sa demeure favorite, devint un véritable temple des arts, où elle réunit les chefs-d'œuvre de toutes les écoles de peintures, plusieurs bibliothèques (par exemple celles de Voltaire et de Diderot) et d'autres collections. Sous son règne, la capitale s'embellit des plus somptueux monuments et vit élever à Pierre le Grand la fameuse statue équestre dressée sur un immense rocher. Elle fit donner à ses petits-fils une éducation libérale dont elle-même traça le plan; de plus, elle y prit part en rédigeant une petite *Bibliothèque des grands-princes*, composée d'extraits de l'histoire de Russie, d'instructions morales, de contes (*le tsarévitch Chlore*), etc. On connaît les lettres spirituelles qu'elle écrivait au prince de Ligne et à Voltaire, qui l'appelait la *Sémiramis du Nord;* invoquant la philosophie, elle appela près d'elle d'Alembert et Diderot, et combla de faveurs ce dernier lors-

(1) Adelung, *Catharinens der Grossen Verdienste um die vergleichende Sprachenkunde*, p. 40.

qu'il vint faire briller à la cour russe son esprit et ses utopies. Grimm la tenait au courant de tout ce qui se passait dans la république des lettres, et les moindres détails de la vie de Paris, de la cour, des salons, des coulisses n'étaient pas jugés indignes de son attention. « Aspirant à tous les genres de gloire, dit le comte de Ségur, et voulant aussi cueillir quelques palmes sur le Parnasse, elle composa dans ses loisirs plusieurs comédies (1). L'abbé Chappe, en publiant son *Voyage en Sibérie*, avait amèrement décrié les mœurs de la nation russe et le gouvernement de Catherine; elle le réfuta par un livre auquel elle donna le titre d'*Antidote*. »

M. de Ségur explique cette prodigieuse activité, nous trace le tableau suivant des mœurs et du genre de vie de cette femme, que le prince de Ligne a caractérisée d'un mot en l'appelant *Catherine le Grand*. « Cette princesse ne soupait jamais, dit-il; elle se levait à six heures du matin, et faisait elle-même son feu. Elle travaillait d'abord avec son lieutenant de police et ensuite avec ses ministres. Trop entraînée par d'autres penchants, elle avait au moins la vertu de la sobriété.... Rarement à sa table, servie comme celle d'un particulier, on voyait plus de huit convives. Là, comme aux dîners de Frédéric, l'étiquette était proscrite et la liberté permise. Philosophe par opinion, elle se montrait religieuse par politique. Jamais personne ne sut avec une aussi inconcevable facilité passer des plaisirs aux affaires; jamais on ne la vit entraînée par les uns au delà de sa volonté ou de ses intérêts, ni absorbée par les autres au point d'en paraître moins aimable. Dictant elle-même à ses ministres les dépêches les plus importantes, ils ne furent réellement que ses secrétaires, et son conseil n'était éclairé et dirigé que par elle...... Le génie de Catherine était vaste, son esprit fin; on voyait en elle un mélange étonnant des qualités qu'on trouve le plus rarement réunies. Trop sensible aux plaisirs et cependant assidue au travail, elle était naturelle dans sa vie privée, dissimulée dans sa politique; son ambition ne connaissait pas de bornes, mais elle la dirigeait avec prudence. Constante non dans ses passions, mais dans ses amitiés, elle s'était fait en administration et en politique des principes fixes; jamais elle n'abandonna ni un ami ni un projet. »

Ce tableau est brillant; M. de Ségur, quelque peu courtisan, n'y fait pas la part de l'ombre, quoiqu'il ne dissimule pas qu'il y ait lieu de la faire. Cette tâche, Rhulière, Castéra et surtout Mme d'Abrantès s'en sont chargés, et l'on sait si leurs teintes sont noires, si le portrait de Catherine, tel qu'il est sorti de leurs mains, est flatteur. Sans ajouter foi à toutes les horreurs qu'ils entassent comme à plaisir, on ne peut nier que la grande souveraine ne se soit livrée, comme femme, aux excès les plus graves et les plus condamnables. Nous avons déjà parlé des premiers amants de Catherine et de la part que l'amour eut à son élévation au trône; lorsqu'elle y fut assise, elle y plaça près d'elle ses favoris, fit un scandale public de ses penchants, d'abord déguisés, et prodigua aux objets de sa préférence non-seulement les titres et les honneurs, mais les trésors et les terres de la couronne. Immodérée dans ses plaisirs, elle y porta encore la plus grande inconstance, et l'âge vint glacer ses jouissances avant qu'il eût calmé ses passions.

Dans la longue liste de ses amants (1), il en est deux qui prirent une part active à son règne, de même qu'ils avaient joué un grand rôle dans la révolution de 1762. Ce furent Grégoire Orlof et Patiomkine (Potemkin). Ils exercèrent tous les deux un immense empire sur leur souveraine, et il faut dire que cet ascendant tourna à l'agrandissement de la Russie. Catherine n'était pas encore couronnée qu'elle fit élever les cinq frères Orlof à la dignité de comtes du Saint-Empire; Grégoire devint, dans l'espace de peu de mois, chambellan, général-major, chevalier de Saint-Alexandre-Nefski et de Saint-André, lieutenant-colonel de la garde, grand-maître de l'artillerie et enfin prince. L'impératrice lui donna un appartement dans son palais et le combla de richesses. Pendant neuf ans elle fut gouvernée par lui et par ses frères; mais, lasse alors des prétentions insatiables de cette famille, elle envoya Grégoire à Moscou (1771), où il combattit la peste par de sages mesures, et ensuite (1772) au congrès de Fokchani, où se négociait la paix avec les Turcs. Dans l'intervalle, Catherine lui avait donné un successeur près de sa personne; il en fut furieux à son retour : mais son temps était passé. Différents jeunes Russes, la plupart insignifiants, mais dont la beauté avait attiré les regards de leur souveraine, se succédèrent dans la charge de favori et dans les fonctions d'aide de camp de l'impératrice. Patiomkine en fut le plus habile et le plus impérieux : il coûta à l'empire des sommes énormes, agit constamment en maître absolu, et c'est son ambition effrénée qui poussa Catherine, entièrement gouvernée par lui, quoiqu'il répondît froidement à son amour, dans ces guerres avec les Turcs qui amenèrent la conquête de la Crimée, de la Nouvelle-Russie et de la province du Caucase. Sa faveur fut d'autant plus longue qu'il ne prétendit pas régner seul sur le cœur de Catherine, pourvu qu'elle ne lui donnât pas de rival dans la direction des affaires de l'empire. Les plus grands monarques recherchèrent l'amitié de l'altier favori, dont l'ascendant sur Catherine elle-même allait au point qu'il la bravait et que souvent elle trembla devant lui. Patiomkine avait su se rendre indispensable : tout en lui dictant ses volontés, il avait l'air de ne respirer que pour la servir, flattant avec

(1) *Le Théâtre de l'Ermitage*; Paris, 1799, 2 vol. in-8°

(1) Soltikof, Orlof, Vassiltchikof, Zavadofski, Patiomkine, Rymski-Korsakof, Iermolof, Momonof, Lanstroi, Zoubof, etc.

adresse sa soif de grandeur et ses vues ambitieuses : témoin le fameux voyage en Crimée, où des villages fictifs, peuplés accidentellement, venaient, dans des déserts, se ranger, comme par enchantement, le long du chemin que parcourait la tsarine.

Victorieuse dans toutes ses guerres avec la Pologne, la Turquie, la Suède et la Perse, adorée de ses sujets et exaltée dans les pays étrangers par les écrivains comblés de ses largesses, Catherine ne cessa de porter son attention au dehors, et négligea ainsi l'achevèment de son ouvrage au dedans. La révolution française avait refroidi son zèle pour les réformes en même temps que les guerres avaient épuisé ses trésors. Son œuvre, à bien dire, n'était qu'ébauchée lorsqu'elle mourut, laissant son sceptre à un fils qu'elle avait poursuivi d'une haine dénaturée et qui s'en vengea en contrariant ses vues et en bouleversant l'ordre qu'elle avait si laborieusement établi.

Terminons cette notice par le portrait que le comte de Ségur nous a laissé de la souveraine dont il s'était concilié la faveur par son esprit, par le charme de sa conversation et par la loyauté de son caractère : « Majestueuse en public, bonne et même familière en société, sa gravité conservait de l'enjouement, sa gaieté de la décence. Avec une âme élevée, elle ne montrait qu'une imagination médiocre; sa conversation même semblait peu brillante, hors les cas très-rares où elle se laissait aller à parler d'histoire et de politique : alors son caractère donnait de l'éclat à ses paroles; c'était une reine imposante et une particulière aimable.

« La majesté de son front et le port de sa tête, ainsi que la fierté de son regard et la dignité de son maintien, paraissaient grandir sa taille, naturellement peu élevée. Elle avait le nez aquilin, la bouche gracieuse, les yeux bleus et les sourcils noirs, un regard très-doux quand elle le voulait et un sourire attrayant. Pour déguiser l'embonpoint que l'âge, qui efface toutes les grâces, avait amené, elle portait une robe ample avec de larges manches, habillement presque semblable à l'ancien habit moscovite. La blancheur et l'éclat de son teint furent les attraits qu'elle conserva le plus longtemps. » [M. Schnitzler dans l'*Enc. des g. du m.*]

Castera, *Vie de Catherine II*. — Charles-Joseph de Ligne, *Portrait de S. M. Catherine II, impératrice de toutes les Russies*; Dresde, 1797 in-8°. — Struve, *Vita Catherinæ II, Russorum imperatricis*. — Nic. Karamsin, *Lobrede auf Catharina II*, traduit du russe par J. G. Richter; Riga, 1820. — Took, *History of Catherina II*; Londres, 1803. — Tannenberg, *Leben Catherinens II*; Inspruck, 1797. — Auguis, *Hist. de Catherine II et de Paul Ier*; Paris, 1813. — Voltaire, *Œuvres*.

CATHERINE PAULOWNA, reine de Wurtemberg, née à Saint-Pétersbourg le 21 mai 1788, morte le 9 janvier 1819. Elle était fille de Paul Ier, empereur de Russie. Le 30 avril 1809, elle épousa le duc d'Oldenbourg, qu'elle perdit le 27 décembre 1812. A partir de ce moment, elle accompagna l'empereur Alexandre, son frère, dans les campagnes de 1813 et de 1814, et vint avec lui en France. Le 24 janvier 1816 elle épousa, à Pétersbourg, le prince royal de Wurtemberg, qui l'avait vue à Paris en 1814. Elle devint reine de Wurtemberg le 30 octobre de la même année 1816 par suite de l'avénement de son époux à la couronne, à la mort du roi Frédéric. Elle laissa deux filles issues de son second mariage. Ses biographes l'ont représentée comme douée de qualités peu communes.

Conz, *Gedaechtnissrede auf den Tod der Koenginn Catharina von Wurtemberg* (Oraison funèbre de la reine Catherine de Wurtemberg). — Reinbeck, *Catherine reine de Wurtemberg, ou le Modèle des femmes couronnées* (en allemand).

CATHERINOT (*Nicolas*)[1], jurisconsulte et philologue français, naquit au château de Susson, près de Bourges, le 4 novembre 1628, et mourut dans cette ville le 28 juillet 1688. Après avoir fait ses études en droit à l'université de Bourges, il alla se faire recevoir avocat au parlement de Paris, et suivit le barreau de la capitale pendant trois années. De retour à Bourges, il obtint la charge d'avocat du roi et de conseiller au présidial, qu'il occupa jusqu'à la fin de sa vie. Les études et les travaux du jurisconsulte ne la remplirent qu'à moitié. Dès sa plus tendre jeunesse, il avait recueilli un grand nombre de notes sur l'histoire et les antiquités du Berry; mais, au lieu d'en faire l'objet d'un ouvrage suivi et d'une certaine étendue, il eut la malheureuse idée de publier ses observations par feuilles volantes de quatre, de huit et de douze pages in-4°. C'est ainsi qu'il fit paraître de 1660 à 1688 une foule d'opuscules, non-seulement sur son pays natal, mais sur toutes sortes de matières. Le succès de ces œuvres fugitives n'ayant pas répondu à son attente, il imagina un singulier moyen de leur donner cours. « Comme ils n'étaient pas d'un grand débit et qu'aucun libraire n'eût voulu s'en charger, M. Catherinot, quand il venait à Paris, emportait avec lui quantité de ses exemplaires brochés, et passant, par les quais, il faisait semblant de regarder les vieux livres et les brochures qu'on y étale, et tirant de sa poche cinq ou six de ses exemplaires, il les mettait parmi les autres. C'est la méthode qu'il avait inventée et qu'il a continuée jusqu'à sa mort, pour immortaliser son nom. » (*Ménagiana*, t. II, p. 361.) Les bibliophiles des siècles suivants ont bien vengé Catherinot de l'indifférence de ses contemporains en recherchant avec ardeur tous ses écrits, autrefois si dédaignés. Il est vrai que leur rareté et la difficulté de les réunir, plus que leur mérite intrinsèque, ont contribué à éveiller cette tardive sympathie. Le catalogue le plus complet que nous connaissions des ouvrages de Catherinot a été donné par David Clément, dans sa *Bibliothèque curieuse*. Il en porte le nombre à 182. Les éditeurs de la *Bibliothèque historique de la France* n'en comp-

tent que 130. Les uns et les autres ont compris dans leur nomenclature les mémoires et factums publiés par Catherinot, dans des contestations privées où il était partie, ou dans celles de membres de sa famille, ce qui ne mérite aucune attention. Le duc de la Vallière n'avait pu réunir que quatre-vingt-sept pièces; le P. Nicéron en décrit cent dix-huit qui lui avaient passé par la main. On peut citer, parmi celles qui paraissent avoir encore quelque intérêt : *la Chronographie du Berry;* 1682, in-4°, de 8 p.; — *les Illustres du Berry;* 1682, de 8 p.; — *le Sanctuaire du Berry ;* 1680, de 36 p.; — *les Annales typographiques de Bourges;* 1683, in-4°, de 8 p., fort imparfaites, suivant Nicéron ; — *le Vray Avaric;* 1683, de 12 p. L'auteur cherche à établir que l'ancien *Avaricum* est la ville de Bourges, et non Vierzon; — *Scholarum Bituricarum inscriptio ;* 1672, in-4°, de 12 p. On y trouve l'éloge de l'université de Bourges, et le catalogue des professeurs en droit et en médecine; — *Bourges souterraine;* 1685, de 8 p.; — *Vie de Mademoiselle Cujas;* 1684, de 4 p. Le jugement que M. de Valois a porté de *toutes ces paperasses*, ainsi qu'il les appelle, les caractérise suffisamment : « Il y a quelques bons endroits, « mais en petit nombre, et le reste n'est que du « fatras. » (*Valesiana*, p. 122). Il aurait pu ajouter que l'érudition de Catherinot, mal digérée, s'égarait, le plus souvent, en de vaines conjectures; que son style diffus, ses digressions et ses redites rendaient pénible la lecture de ses écrits. Voici comme lui-même s'exprime à leur sujet : « Je ne me suis jamais fait hon- « neur de mes opuscules, mais seulement un « divertissement innocent. C'est ma perdrix, « comme à saint Jean l'évangéliste; mon chat, « comme à saint Grégoire pape; mon chien, « comme à saint Dominique; mon agneau, comme « à saint François; mon dogue, comme à Cor- « nelius Agrippa; mon lévrier, comme à Juste- « Lipse. » (*Sanctuaire du Berry*, p. 32). Le croirait-on ? ce laborieux écrivain fut aussi poëte. Il nous apprend qu'il avait fait dans sa vie plus de *cinquante mille vers, bons ou mauvais, sans ronger ses ongles et sans battre le carreau.* Il publia, de 1660 à 1664, huit livres d'épigrammes latines, qui furent encore moins goûtées que ses ouvrages en prose. Il composa aussi des livres de jurisprudence, dont le principal est intitulé *Observationum et conjecturarum libri quatuor*, in-12, qui ne furent publiés, suivant sa coutume, qu'en quatre parties distinctes. Ses *Dissertations sur le droit français*, 1663, in-4°, de 24 p., et *le Droit gratuit*, 1679, de 92 p., malgré leur peu d'étendue, sont remplies de digressions inutiles. Le *scribendi cacoethes* et la manie de compiler étaient si fort enracinés chez lui, qu'ayant été admis aux assemblées littéraires de Ménage et de Valois, il s'était muni de tablettes, pour y inscrire ce qu'il entendait dire de remarquable. Il a laissé une quantité considérable de manuscrits, dont on trouve les titres au tome II des *Pièces fugitives d'histoire et de littérature* de l'abbé Archimbaud, qui a fait aussi réimprimer dans le même volume la *Vie de mademoiselle Cujas* (p. 92 à 109). Un digne imitateur de Catherinot s'est rencontré de nos jours dans la personne de M. Auguste Hus, qui, de 1812 à 1829, a inondé le public de ses élucubrations, en feuilles volantes, sur toutes sortes de sujets, et dont l'infatigable M. Quérard lui-même a dédaigné de recueillir les titres. Recherchera-t-on un jour les écrits d'Auguste Hus comme ceux de Catherinot? Il est permis d'en douter. J. LAMOUREUX.

Nicéron, *Mémoires des hommes illustres*, t. XXX. — *Bibliothèque historique de la France*, t. III. — David Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VI. — Archimbaud, *Pièces fugitives d'histoire et de littérature*, t. II. — *Ménagiana*, t. I et II. — *Valesiana*.

*CATIGNON (*Charles*), théologien et poëte français, mort à Sens le 22 janvier 1763. Il appartenait à la congrégation de Saint-Maur, dont il fit partie à partir de 1696, et professa la rhétorique à Pontleroy. Il composa des poëmes, dont quelques-uns seulement ont été imprimés; les autres sont restés manuscrits, en raison de leur caractère jugé trop mordant et satirique. Son œuvre la plus remarquable est son poëme de *l'Agriculture*.

Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, II, 588.

CATILINA (*Lucius-Sergius*), né vers 109 avant J.-C. (644 de l'an de Rome), mort en 61 avant J.-C. (692 de l'an de Rome). C'est là un de ces types dont l'étude devrait être un enseignement permanent. Malheureusement les leçons du passé ne profitent guère plus aux nations qu'aux individus. On a peu de détails sur l'enfance de Catilina : on sait seulement qu'il descendait d'une ancienne famille patricienne, mais pauvre, et que, partisan de Sylla, il tua de sa main, durant les horreurs de la proscription, son beau-frère Q. Cæcilius, homme inoffensif, ainsi que Marius Gratidianus, dont il promena la tête au bout d'une pique dans la ville de Rome. Plutarque l'accuse même (*Vie de Sylla*, 32, et *Vie de Cicéron*, 10) d'avoir assassiné son propre frère avec une cruauté raffinée (1). Voici, du reste, le portrait qu'en trace son biographe, Salluste : « Catilina était doué d'une grande force d'âme et de corps, mais il avait le génie du mal et de la perversité. Dès son adolescence, les guerres intestines, les meur-

(1) Cicéron, dans le traité *De la brigue du consulat*, fait ainsi parler son frère Quintus sur la jeunesse de Catilina : « Né dans une maison en proie à l'indigence, élevé au milieu des infâmes débordements de sa sœur, grandi dans le meurtre des citoyens, il fit son début dans les affaires publiques en massacrant les chevaliers romains. Sylla l'avait donné pour chef unique à ces Gaulois dont nous ne perdrons jamais le souvenir, et qui égorgèrent alors les Titinius, les Nennius, les Tanusius. Entouré de ses satellites, cet homme assassina de ses propres mains cet excellent citoyen Q. Cæcilius, le mari de sa sœur, un chevalier romain étranger à tous les partis, ami de la paix en tout temps par sa nature, alors surtout par son âge. »

tres, les rapines, la discorde civile, le charmaient : c'étaient ses exercices de jeunesse. Son corps supportait le jeûne, les veilles, le froid au delà de ce qu'on saurait imaginer. Son esprit était audacieux, rusé, apte à prendre des formes diverses, habile à tout feindre et dissimuler, envieux du bien d'autrui, prodigue du sien, ardent dans ses passions. Il avait beaucoup de faconde, mais peu de jugement. Son imagination, tourmentée par des désirs immodérés, lui faisait tout braver. »

Il y avait là toute l'étoffe d'un homme qui, selon les circonstances, devait se faire bandit ou chef d'insurgés. Or, les circonstances lui firent jouer le dernier rôle. « Depuis la domination de Sylla, ajoute Salluste, la plus violente envie de se rendre maître de la république dominait Catilina ; peu lui importait par quel moyen il y arriverait, pourvu qu'il obtînt le pouvoir (*neque id quibus modis adsequeretur, dum sibi regnum pararet, quidquam pensi habebat*). Son âme farouche était chaque jour aiguillonnée de plus en plus par l'état délabré de sa fortune et par la conscience de ses crimes. Il trouvait, en outre, un aliment à ses instincts dans les mœurs dépravées de l'État, qu'excitaient le luxe et l'avarice, deux maux exécrables et contraires (*incitabant præterea corrupti civitatis mores, quos pessuma ac diversa inter se mala, luxuria atque avaritia, vexabant*). »

Il fallait, en effet, que la dépravation des mœurs fût bien grande à Rome pour que Catilina, l'assassin de son frère, le corrupteur d'une vestale (Fabia, sœur de Terentia), désigné enfin par la rumeur publique comme le meurtrier de sa femme et de son fils (1), eût pu briguer avec succès les plus hautes magistratures.

Ce fut en 68 av. J.-C. que Catilina obtint la dignité de préteur ; et, l'année suivante, il fut envoyé comme gouverneur en Afrique. Il n'y resta pas longtemps ; car déjà en l'an 66 il était de retour à Rome, où il se mit sur les rangs pour le consulat. Les consuls désignés, P. Autronius Pætus et P. Cornelius Sylla, venaient d'être écartés, à la suite d'une condamnation en vertu des lois sur la brigue ; ils laissèrent donc le champ libre aux intrigues de L. Aurélius Cotta, de L. Manlius Torquatus et de Catilina. Mais ce dernier, accusé de concussion pendant son gouvernement, fut bientôt supplanté par P. Clodius Pulcher, qui doit sa célébrité aux plaidoyers de Cicéron. Catilina jura de se venger, et parvint facilement à faire partager ses ressentiments à un autre candidat également éconduit, à Autronius Pætus. L'échec de sa canditature consulaire fournit donc à Catilina l'occasion de tenter la réalisation des projets ambitieux qu'il méditait sans doute depuis longtemps. Car il avait eu soin de préparer d'avance ses instruments en s'attachant des bandes de satellites dignes de lui. C'était surtout parmi les jeunes gens qu'il cherchait à les recruter : « Leurs esprits, insouciants et mobiles à raison de leur âge (*molles et ætate fluxi*), se laissèrent aisément prendre à ses ruses, selon leurs penchants : il procurait aux uns des courtisanes, aux autres il achetait des chiens et des chevaux ; bref, il n'épargnait ni la dépense ni l'honnêteté pour s'assurer leur soumission et leur fidélité. Catilina avait pour ami tout débauché qui avait dissipé son patrimoine par le jeu, la table, le libertinage ; tout homme qui avait grossi ses dettes pour racheter une action criminelle ; il avait pour intime tout ce que chaque pays avait envoyé de parricides, de sacriléges, de repris de justice et de vagabonds ; à ce nombre ajoutez ceux qui ne vivaient que par le parjure ou en versant le sang des citoyens, enfin quiconque était poursuivi par l'infamie, le besoin, le remords. »

Lors même que cette peinture de Salluste serait un peu chargée de couleurs, elle suffit pour nous convaincre que Catilina s'était principalement entouré de tout ce que Rome renfermait de plus corrompu. Avec de pareils partisans un habile meneur peut tout oser : quelques centaines de ces hommes sans lendemain suffisent pour allumer d'atroces guerres civiles dans une grande cité où la faim, cette mauvaise conseillère (*malesuada fames*), et la misère coudoient l'opulence et le luxe. C'est là ce que savent très-bien les révolutionnaires de tous les temps, et on frémit en y songeant ; ils se croient tellement sûrs de réussir, qu'ils se laissent rarement décourager par plusieurs échecs. Aux complots catilinaires il faut donc opposer une vigilance cicéronnienne.

Voici quel fut le plan d'un premier complot (1). Aux calendes de janvier (an 65 avant J.-C.), les consuls nouvellement élus, L. Cotta et L. Torquatus, devaient être massacrés dans le Capitole. C. Pison, « jeune homme de condition noble, d'une extrême audace, stimulé par l'indigence et la débauche, » avait été désigné pour l'accomplissement de ce forfait. Quant aux chefs, Catilina et Autronius, ils devaient aussitôt s'emparer des faisceaux consulaires, et envoyer Pison avec une armée pour se mettre en possession des deux Espagnes. Mais ce guet-apens ayant été découvert, les conjurés ajournèrent aux nones de février l'exécution de leur attentat, qui devait être cette fois accompagnée du massacre d'une partie du sénat. Ce second complot, dans lequel Marcus Crassus et Jules César même paraissaient avoir été impliqués, échoua encore par trop de préci-

(1) Catilina était accusé de s'être débarrassé de sa première femme et du fils qu'il avait eu d'elle, pour épouser la riche Aurélie Orestilla.

(1) Salluste nomme parmi les conjurés plusieurs sénateurs, tels que Lentulus Sura, Cassius Longinus, C. Cethegus, Publius et Servius Sylla, L. Bestia, etc. Parmi les plus impatients se trouvaient beaucoup de ces jeunes gens riches et oisifs qui, par tempérament, préféraient les choses incertaines aux choses certaines, la guerre à la paix (*qui incerta pro certis, bellum quam pacem malebant*).

pitation : « Catilina, placé à l'entrée du palais où devait se réunir le sénat, s'était trop hâté de donner le signal à ses complices. » L'affaire allait être déférée au sénat, lorsque l'intercession d'un tribun fit arrêter toute poursuite.

Encouragé par l'impunité et par la perspective d'un triomphe facile, Catilina persista plus que jamais dans ses projets criminels; seulement il se conduisit avec plus de méthode et de circonspection. Il agrandit sa sphère d'opérations en recrutant un plus grand nombre de conjurés, et organisa une vaste insurrection. Après avoir sondé les dispositions de chacun, il les réunit tous dans la partie la plus écartée de sa maison, et là il prononça ce fameux discours dont Salluste rapporte, sinon les paroles textuelles, au moins très-certainement le thème; car ce thème a été depuis exploité par tous ceux qui ont rendu le peuple complice de leur convoitise et de leurs crimes. Voici les parties les plus saillantes du discours de Catilina :

.... « De jour en jour, mon âme s'enflamme davantage lorsque je considère quelle sera notre condition future, si nous-mêmes nous ne conquérons pas notre liberté. Depuis que la république est au pouvoir du petit nombre de ceux auxquels les rois et les nations payent tribut, nous tous, braves, honnêtes, nobles ou non, nous ne sommes qu'une tourbe vulgaire, sans crédit, sans autorité, soumis à ces hommes que nous ferions trembler si la république était encore puissante. Aussi, tout le crédit, le pouvoir, les honneurs, les richesses, leur appartiennent à eux ou aux leurs. Ils ne nous laissent que le rebut, les dangers, les condamnations, l'indigence. Jusqu'à quand supporterons-nous tout cela, hommes vaillants ? Ne vaut-il pas mieux mourir par un acte de courage que de traîner dans la honte une existence misérable et sans honneur, servant de jouet à l'orgueil d'autrui ? Mais, j'en prends les dieux et les hommes à témoin, la victoire est entre nos mains. Nous avons la vigueur de l'âge et la force de l'âme; chez eux, au contraire, tout a vieilli par l'effet des années et des richesses..... Ils achètent des tableaux, des statues, des œuvres ciselées; ils abattent pour reconstruire, ils tourmentent leur argent de toutes les façons possibles; et cependant, malgré leur luxe insatiable, ils ne peuvent venir à bout de leurs richesses, tandis que la misère est assise à nos foyers : nous n'avons que des dettes au dehors; le présent nous afflige, et l'avenir nous décourage (*mala res, spes multo asperior*). Enfin que nous reste-t-il, si ce n'est un misérable souffle de vie ? Allons, réveillez-vous ! La voici cette liberté, l'objet de vos vœux. De plus, la richesse, les honneurs, la gloire sont devant vos yeux; voilà l'enjeu, le prix des vainqueurs... Que vous m'employiez comme général ou comme soldat, peu m'importe : ni mon âme ni mon corps ne vous feront défaut. Je vous conduirai tous à la victoire lorsque je serai, comme je l'espère, consul, à moins que je ne m'abuse, et que vous ne soyez plus disposés à être esclaves que souverains. »

Ainsi le but était franchement avoué : il s'agissait d'appauvrir les riches pour enrichir les pauvres, mettre en haut ce qui était en bas, et *vice versa*. C'était une véritable *révolution*, dans le sens propre de ce mot. La recette n'en est pas d'hier : elle remonte, comme on vient de voir, à près de deux mille ans; et Catilina lui-même n'en est pas l'inventeur.

Les détails d'exécution peuvent varier suivant les circonstances du temps et des pays; mais le fond, le levier avec lequel on soulève les masses a été et sera toujours le même, à moins que l'organisation humaine ne vienne à changer.

Outre les partisans que Catilina avait dans Rome, il avait, au dehors, pour complices Pison, qui commandait une armée en Espagne, et Sittius Nucérinus, gouverneur de la Mauritanie. Sûr de ses dispositions stratégiques, il se remit à briguer le consulat, espérant avoir pour collègue C. Antonius, oncle du célèbre triumvir Marc-Antoine, et qui devait combattre la candidature de Cicéron. Mais les suffrages du peuple dérangèrent ce calcul : C. Antonius fut nommé consul à une très-faible majorité, et eut pour collègue Cicéron, élu à la presque unanimité, à l'exclusion de Catilina. Ce nouvel échec ne fit que l'aigrir davantage contre le parti dominant, et hâta l'exécution de ses coupables desseins.

Sur sa parole ou sur celle de ses amis, Catilina emprunta de fortes sommes d'argent, prépara clandestinement des magasins d'armes et d'autres munitions de guerre; il enrôla des soldats dans différentes parties de l'Italie, particulièrement aux environs de Fésules, sous les ordres de C. Manlius, l'un des vétérans de Sylla; il s'associa même un certain nombre de prostituées qui devaient s'entendre avec les esclaves pour incendier la ville, et égorger, à un signal donné, les citoyens les plus éminents. Parmi ces femmes, Sempronia se faisait remarquer à la fois par sa dépravation et par ses talents pour les lettres.

Catilina n'en persista pas moins à briguer le consulat pour l'année suivante (63 avant J.-C.). Mais Cicéron était déjà prévenu de tous les détails du complot par l'entremise de Fulvia, maîtresse de Q. Curius, l'un des conjurés qui avait été expulsé du sénat pour cause d'infamie. Il avait été convenu, dans un conciliabule secret, que C. Cornélius, chevalier romain, et L. Varguntéius, sénateur, se présenteraient, dans un court délai, avec des hommes armés, chez Cicéron, comme pour le saluer, et qu'ils le tueraient à l'improviste et sans défense dans sa maison. En même temps on soulèverait à la fois la population indigente de Rome et des provinces. Manlius fomenterait la guerre civile en Étrurie, Septimius de Camerte dans la campagne du Picénum, et C. Julius dans l'Apulie. Cicéron, ainsi

averti, prit ses mesures : d'abord il gagna son collègue Antonius, dont il avait lieu de se défier, en lui réservant le gouvernement de la Macédoine; puis il s'entoura lui-même d'une garde nombreuse et bien armée; enfin, au jour fixé pour les élections, il dévoila toute la conjuration, dénonça publiquement Catilina, présent, comme traître à la patrie, et fit rendre ce décret d'alarme : *Caveant consules ne quid respublica detrimenti capiat.*

Investi par ce décret d'un pouvoir dictatorial, Cicéron fit lever des troupes, envoya des généraux dans les provinces où quelques troubles avaient déjà commencé à se manifester, et promit de larges récompenses aux délateurs. L. Æmilius Paullus fut chargé de poursuivre Catilina conformément à la loi Plautia sur les attentats contre la république. Catilina, désespérant de réussir depuis le moment surtout où il n'avait pu s'emparer de la place forte de Préneste, qui devait être la base de ses opérations, essaya de se disculper. Il protesta de son innocence, invoquant le témoignage de M. Lepidus, de Q. Metellus, de M. Marcellus, de Cicéron lui-même, et se présenta devant le sénat, convoqué extraordinairement dans le temple de Jupiter Stator. Ce fut cet excès d'audace qui inspira à Cicéron la fameuse harangue commençant par ces mots : *Quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra?* Après que l'orateur se fut assis, Catilina demanda, la tête baissée et d'une voix suppliante, que « les pères conscrits ne conçussent pas sur son compte un soupçon précipité. » Mais, traité de parricide et d'ennemi de la patrie, il n'acheva pas son discours, et quitta l'assemblée avec la rage dans le cœur et des imprécations sur les lèvres.

Catilina tenta un dernier effort : « Il part, dit Salluste, pour le camp de Manlius avec un petit nombre de compagnons; en même temps il mande à Céthégus et à Lentulus d'accroître leurs forces par tous les moyens possibles, d'accélérer les guets-apens tramés contre Cicéron, d'organiser les massacres, les incendies et les autres forfaits de la guerre : il marchera sur la ville au premier jour avec une grande armée. » Après s'être enfui de Rome, Catilina s'arrêta quelques jours près d'Arretium, prit les insignes du commandement militaire, et gagna le camp de Manlius. A l'occasion de cette fuite, Cicéron prononça sa seconde Catilinaire devant le peuple réuni au forum, et le sénat déclara Catilina et Manlius hors la loi (1).

Il y avait alors à Rome une députation d'Allobroges, demandant depuis longtemps en vain le redressement de quelques griefs. Les confidents de Catilina profitèrent de cette circonstance pour négocier une alliance avec les chefs gaulois, qui, après quelque hésitation, dénoncèrent la trame au consul par l'intermédiaire de leur patron Q. Fabius Sanga; et, après avoir joué habilement le rôle que Cicéron leur avait tracé, celui-ci découvrit, après l'arrestation du messager de T. Volturnius au pont Milvius, toutes les menées des complices de Catilina.

Cette fois les preuves étaient positives : la culpabilité du préteur Lentulus, de Céthégus et de sept autres conjurés fut complétement établie par les témoignages irrécusables des députés allobroges et des messages interceptés. Cicéron prononça alors, au forum, sa troisième Catilinaire, et produisit, dans le peuple, une forte réaction contre le chef de la conspiration. Après quelques tentatives qui avaient été faites par la populace pour délivrer Lentulus, le sénat, sur l'avis de M. Porcius Caton et malgré l'éloquence de J. César, prononça, aux nones de décembre l'an 63, contre les coupables, la peine réservée aux traîtres.

Cette nouvelle répandit la terreur dans le camp de Catilina, qui était parvenu à réunir autour de lui une armée de cinq mille hommes, sans compter un nombre considérable de paysans, armés de bâtons et de piques. Redoutant de se mesurer avec les troupes régulières qui s'avançaient sous les ordres de C. Antonius, les insurgés rentrèrent en grande partie dans leurs foyers. Avec une poignée de fidèles, Catilina se dirigeait sur Pistoia pour passer les Apennins et se réfugier dans les Gaules, lorsqu'il fut prévenu dans ce mouvement par Métellus Céler, occupant la campagne du Picénum avec trois légions. Ainsi pris entre deux armées, il ne chercha son salut que dans un combat désespéré. Il en vint aux mains avec les troupes de C. Antonius, qui, par suite d'une maladie réelle ou feinte, avait confié le commandement à Pétréius. La mêlée fut sanglante, et Catilina tomba en voulant se frayer un chemin à travers les bataillons les plus épais : *pulcherrima morte, si pro patria sic concidisset.* (Florus.) « Son corps, ajoute Salluste, fut trouvé loin des siens, parmi les cadavres de ses adversaires, respirant encore un peu, et conservant sur ses traits cette férocité indomptable (*ferociam animi*) qu'il avait eue pendant sa vie. » Trois mille conjurés périrent ainsi les armes à la main, et la république fut préservée d'un horrible déchirement, grâce à la vigilance de Cicéron. — La conjuration de Catilina a été, depuis Crébillon, le sujet de plusieurs pièces dramatiques. F. H.

Salluste, *Catilina.*—Cicéron, *in Catilinam; pro Sulla; pro Murena; Epist. ad fam.*, I, 9. — Plutarque, *Cic.*, 10-22. — Dion Cassius, lib. XXXVI et XXXVII. — Bellet, *Hist. de la conjuration de Cat.*; Paris, 1752, in-12. — H. Wolf, *Catilinæ conjuratio ex fontibus narrata*; 1808, in-4°. — M. Mérimée, *Études sur l'histoire romaine.*

CATINAT DE LA FAUCONNERIE (*Nicolas* DE), maréchal de France, seigneur de Saint-Gratien, né à Paris le 1er septembre 1637, mort le 22 février 1712. Il fut le onzième des seize enfants que Pierre de Catinat de Vaugelay, président au parlement de Paris, eut de Catherine

(1) « Une fois la conjuration dévoilée, le bas peuple (*plebs*), qui, désireux de choses nouvelles, ne se montrait que trop favorable à l'insurrection, changea d'esprit, et se mit à exécrer les projets de Catilina, à élever Cicéron jusqu'au ciel. » (Salluste.)

Poisle, et ne prit le nom de *Catinat* qu'après la mort de Catinat d'Arcy, son frère aîné. Jusqu'à cette époque il n'avait porté que le nom de *la Fauconnerie*. Il fut d'abord destiné à la profession d'avocat, et envoyé à Tours chez un oncle lieutenant général et abbé de Saint-Julien de cette ville. Là il reçut la direction nécessaire pour se distinguer dans le barreau; mais, ayant perdu sa première cause, il prit son état en dégoût, et voulut embrasser la carrière des armes, que d'Arcy et Croisille, ses frères, avaient déjà choisie. Il fut d'abord cornette de cavalerie au régiment de Bignan, mais pour bien peu de temps, car le maréchal de la Ferté le fit casser dans une revue, uniquement parce qu'il était fils d'un homme de robe. Cependant, comme le père de ce maréchal vivait encore et avait de grands procès au parlement de Paris, et que M. de Catinat pouvait ou lui être utile ou lui nuire, il força son fils le maréchal de réintégrer Nicolas de la Fauconnerie dans son grade. Peu de temps après, les cornettes furent abolis, et il fut encore forcé de se retirer. Plus tard, à l'âge de vingt-sept ans, il fut nommé aide de camp du roi; un an plus tard, lieutenant d'une compagnie de chevau-légers, il accompagna M. de Pradel, lieutenant général des armées du roi, lorsqu'il fit rétablir l'archevêque de Mayence. En 1667, le roi marcha en Flandre, ayant sous lui Turenne. Le jeune Catinat assista au siége de Lille, et au fort de la mêlée il fit une charge vigoureuse à l'attaque d'une contrescarpe. Le roi le remarqua, et demanda qui il était. Deux de ses frères, Catinat d'Arcy et Croisille, se trouvaient à cette action. D'Arcy fut tué; et comme il était capitaine, le roi ordonna que la compagnie restât dans la famille. Croisille fut nommé, quoique plus jeune que Nicolas; mais il était lieutenant de la compagnie. Comme il était uni à son frère Nicolas par la plus tendre amitié, il refusa, disant que cette grâce était due à son aîné; Catinat le sut, et s'en défendit à son tour : chacun de son côté écrivit en secret au ministre, et sollicita pour l'autre. Cette lutte de générosité se termina par la communication de ces lettres au roi par Louvois. Croisille fut nommé; et le roi, qui avait été touché de la délicatesse de Catinat, promit de le dédommager par la suite. Ce trait, peu connu, fut peut-être une des premières causes de la fortune de Catinat.

Nous passerons rapidement sur les premières années militaires de notre héros, pour arriver à l'époque où il devint lieutenant général de l'armée du Dauphiné; il fut successivement capitaine aux gardes françaises (1670), blessé à Maestricht en 1673, blessé de nouveau à la sanglante bataille de Senef, gagnée sur les Espagnols le 11 août 1674 : à la tête de sa compagnie, il emporta le fort de Saint-Étienne et la citadelle de Besançon. A la fin de 1676, il eut le commandement des troupes que le roi plaça dans le château de Cambrésis, pour faire le blocus de Cambrai et de Saint-Omer. En 1677, nommé brigadier d'infanterie, il se distingua dans la brillante campagne où M. de Luxembourg força Valenciennes. En 1678, il reçut le commandement de la place de Dunkerque. En 1679, il fut chargé de quelques négociations avec le duc de Mantoue; mais l'affaire manqua par la trahison du secrétaire de ce prince. De retour de cette négociation infructueuse, Catinat fut nommé gouverneur de Longwy pour trois ans (24 mai 1679); mais, dès 1680, on jugea à propos de le faire passer au gouvernement de Condé, et de là (1681) à celui de la ville et citadelle de Tournay. Peu de temps après, créé maréchal de camp, il fut envoyé de nouveau pour renouer avec le duc de Mantoue un traité par lequel ce prince s'engageait à recevoir dans Casal une garnison de troupes françaises.

Le 3 février 1682, Catinat fut nommé gouverneur des armes du roi dans la citadelle et château de Casal, et des troupes qui étaient dans la ville. Il reçut, en 1685, le commandement des troupes envoyées en Savoie pour aider Victor-Amédée à chasser du Piémont les religionnaires appelés *Barbets* ou *Vaudois*. Ce fut sa première campagne comme général, et il y montra autant de bonheur que de talent. Sa conduite dans des circonstances aussi difficiles montra dès lors et le sage et le guerrier sous un jour éclatant. Il fit tous ses efforts pour ramener les Vaudois par la douceur et la persuasion; mais, n'en pouvant venir à bout, il fallut obéir. On ne parviendra jamais à prouver que Catinat devint traître à son pays et à son roi, en désobéissant aux ordres positifs et sévères qu'il avait reçus. En 1687, il fut nommé gouverneur de Luxembourg. Il y entra le 8 février, à pied, enveloppé dans son manteau, pour épargner les cérémonies et éviter à la ville des dépenses inutiles. Cette modestie paraîtrait affectée, si Catinat n'eût soutenu toute sa vie ce caractère de simplicité. Son premier acte de commandement est de refuser l'offre que lui firent les habitants de ce qu'on appelait alors *les traitements de pays*. Ce sacrifice n'aurait rien d'admirable dans un riche seigneur; mais on sait que Catinat, né pauvre, ne trouvait que dans son économie un supplément à la modicité de son revenu. Aussi, à la fin de cette année, il demanda au ministre de lui continuer une gratification de deux mille écus, qui, disait-il, « lui étaient de commodité les autres années; mais celle-ci, de nécessité. »

En 1688, Catinat lève deux régiments, l'un de dragons, l'autre d'infanterie, tous deux portant son nom. Il part avec Vauban pour aller faire le siége de Philisbourg en qualité de lieutenant général des armées du roi. Cette ville se rend le 11 novembre, après dix-neuf jours de siége. Catinat y fait des prodiges de valeur. La garnison étant sortie, il la charge avec furie, la force, l'épée dans les reins, de rentrer dans ses murs. Pendant cette action, il est atteint d'une balle à la tête; mais il n'est que légèrement blessé, son chapeau l'ayant préservé. Ce chapeau devint dans la suite l'objet de la vénération des soldats, qui aimaient

Catinat, et ne le nommaient que *le Père de la pensée*. Il mit à contribution le pays de Juliers. Mais, malgré les ordres de Louvois, qui lui avait ordonné de mettre tout ce pays à feu et à sang, il se contenta de brûler quelques maisons isolées; et les habitants eux-mêmes, vantant son humanité, dirent que tout le pays eût été brûlé, si les troupes eussent été commandées par un autre général. Ici commence la partie la plus glorieuse de la vie militaire de Catinat.

Le duc de Savoie, Victor-Amédée, s'était ligué avec l'empereur et le roi d'Espagne contre Louis XIV. Il se rendit à Venise, où il convint, avec le duc de Bavière et les autres princes de l'Empire, de rappeler les Vaudois, et de faire avec leur secours une irruption en France par la Bresse. Louis veut prévenir l'attaque du duc avant que ses forces soient accrues; il ordonne à Catinat de se rendre en Dauphiné, d'en prendre le gouvernement, d'entrer en Piémont, de soumettre le souverain par la voie des armes, s'il ne le peut pas par la voie de la négociation. Victor-Amédée voit arriver Catinat sans se déconcerter, et tempère l'ardeur de ses démarches par le prétexte d'une lettre pleine de soumission qu'il a écrite au roi de France, et dont il le charge. Catinat s'arrête, craignant de manquer une réconciliation entre deux souverains armés l'un contre l'autre. Mais bientôt instruit que ce prince n'a affecté la soumission que pour donner le temps au prince Eugène de le secourir à la tête de quatre mille Allemands, et à huit mille Espagnols de les joindre, il se jette dans les montagnes du Piémont, mettant toutes les villes à contribution et renversant tout ce qui s'oppose à ses efforts; il attaque Cavour, l'emporte d'emblée, fait tout passer au fil de l'épée; onze cents ennemis sont tués, quatre-vingts faits prisonniers, un aide de camp de Catinat perd la vie à ses côtés : mais ce n'est là que le prélude des plus sanglantes scènes. Le duc de Savoie était campé à Villefranche, et, se confiant en ses retranchements que la nature et l'art semblaient rendre inattaquables, insultait au général français. Catinat, résolu de tenter quelque entreprise, épie le premier mouvement pour lui livrer bataille. Il décampe de Cavour (17 août 1690), et marche vers Saluces, prêtant le flanc aux ennemis. Le duc le suit, le joint à Staffarde, et se poste dans un lieu avantageux. Catinat aperçoit son armée en bataille sur une grande profondeur; sa droite est couverte d'un long marais jugé impénétrable; les bords sont garnis de trois cassines séparées l'une de l'autre par des haies vives, précédées de deux larges fossés. La gauche, peu distante de la droite, a les mêmes défenses : un marais qui la couvre, absolument impraticable, règne jusqu'aux bords du Pô. Catinat voit cette position hérissée de difficultés, il l'observe de plus en plus, mais sans rien changer à sa résolution. Alors tout s'ébranle. Il emporte plusieurs de ces cassines qui couvraient les Piémontais; on pousse leur infanterie, malgré les haies et les chevaux de frise; on renverse leurs lignes de cavalerie et de dragons; on les chasse du marais. Maître de la haie qui le bordait, Catinat, l'épée à la main, tombe sur les bataillons qu'il rencontre; les ennemis plient sans pouvoir se rallier; l'infanterie, renversée dans les bois, se sauve le long du Pô, ou se retire dans les marais voisins de l'abbaye de Staffarde. Les cris de *Vive le roi! vive Catinat!* étouffent le bruit de la mousqueterie, et annoncent la victoire : la cavalerie ennemie, qui se sauve, est poursuivie jusqu'à Villefranche; onze pièces de canon, la poudre, les équipages, étendards, drapeaux, sont la proie du vainqueur; et, malgré les prodiges de valeur de l'invincible Eugène, le duc de Savoie laisse quatre mille hommes sur le champ de bataille. Catinat, exposé au plus grand feu pendant l'action, reçut plusieurs balles dans ses habits, eut un cheval tué sous lui, et une contusion au bras gauche. Il y avait une lieue et demie de distance du terrain où avait commencé la bataille à celui où elle finit.

Malgré cette victoire complète, Catinat ne se flattait pas de pouvoir faire hiverner l'armée française dans le Piémont. Victor-Amédée attendait sept mille Allemands et quatre mille Espagnols pour réparer ses pertes. Cependant le général français s'avance vers Saluces (19 août 1690), d'où les milices se retirent à son approche (20 août 1690); réduit Maconis, Cérisoles, Haute-Rive; emporte Barges (1er novembre 1690); brûle Bibiane et Luserna (2 novembre 1690); arrive au col de Féneste (9 novembre 1690), que les Piémontais abandonnent, les chasse du col de Collet; soumet Suse (12 novembre 1690) et en force la citadelle. Le duc de Savoie était bien abattu, mais non réduit; et Louvois, plus jaloux de la gloire de son maître que son maître lui-même, voulait, à quelque prix que ce fût, humilier l'orgueil de Victor Amédée, et le punir de ses insolences perpétuelles. Ce ministre, qui ne connaissait le pays où était le théâtre de la guerre que par ces plans que le burin ou le crayon substitue à la nature, propose à Catinat d'aller enlever Turin. Catinat remplace adroitement cette idée chimérique par celle de la conquête du comté de Nice, parce qu'elle était possible. Heureusement qu'elle plut à l'imagination de Louvois : Catinat la saisit, et après avoir chassé les Vaudois des vallées de Saint-Martin, de Prali, de la Pérouse, et pris Ville-Franche (21 mars 1691), Montalban (23 mars 1691), Saint-Ospitis (24 mars 1691), il marche vers la ville de Nice : plus heureux que François Ier et Soliman II, il réduit en cinq jours la ville et la citadelle (les Français entrèrent le 28 mars 1691 dans la ville, et le château, dont on avait commencé l'attaque le 29, capitula le 2 avril). Il montre ainsi de loin à la Feuillade, à Berwick et à Conti, que rien ne résiste à la bravoure du soldat français quand il est bien commandé. De là il se porte à Veillane, qui se rend (3 mai 1691); Rivoli

est pris et abandonné au pillage (3 juin 1691); Carmagnole subit la loi du vainqueur en se rendant (9 juin 1691). Après avoir fortifié cette place, Catinat repasse le Pô (août 1691); le prince Eugène le suit, dans le dessein d'attaquer son arrière-garde; mais il tombe dans une embuscade, dont il ne se retire qu'en se faisant jour à travers l'armée française. Il ne restait que la prise du château de Montmélian pour rendre le roi de France maître de toute la Savoie. Catinat l'assiége, l'emporte, et finit ainsi la campagne au milieu de l'hiver. Ce fut à ce siége qu'il vit éclater sous ses yeux une grenade avec ce sang-froid qui convient aux héros (1).

L'intérêt du duc de Savoie était d'enlever aux Français Pignerol et Suse. Catinat, qui connaissait l'importance de ces places pour la France, porte tous ses soins vers ces deux objets. Il augmente leur garnison, il fait prendre une position intermédiaire au peu de troupes qui lui reste, afin de pouvoir secourir celles qu'on attaquerait. Victor-Amédée, voyant qu'il ne pouvait rien entreprendre, s'en venge par le ravage du Dauphiné, le siége d'Embrun qu'il prend, et l'incendie de quelques villages.

Louis XIV, voulant récompenser les belles actions de Catinat, le créa maréchal de France, le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ordre qu'il venait d'instituer cette année, et envoya à son armée les deux Vendôme pour combattre sous ses ordres. Les opérations de la campagne commencèrent à l'arrivée de ces deux princes. Catinat détacha M. de Larray et M. de Vendôme pour s'emparer de la vallée de Barcelonnette, et fermer au duc de Savoie cette porte par laquelle il était entré en France. Pour lui, il conserva son camp entre Pignerol et Suse; il crut cependant devoir abandonner la première à ses propres forces, pour se porter du côté de Suse, d'où il pouvait fermer au duc de Savoie l'entrée du Dauphiné.

Cependant Victor-Amédée forme le siége de Pignerol. Catinat, sûr du bon état de la place et de la valeur de Tessé, qui la défendait, dédaigne de la secourir. Un ordre précis change sa résolution, et pour la première fois il croit pouvoir abandonner quelque chose à la fortune d'un roi constamment victorieux. L'armée française quitte son poste, celle du duc abandonne le siége de Pignerol; et les deux armées se trouvent en présence dans les plaines de la Marsaille, inconnues jusqu'alors, et que Catinat va immortaliser. L'armée des confédérés était composée de trente mille hommes de troupes belliqueuses, commandées par des généraux renommés pour la valeur. Victor-Amédée, chef et généralissime, commandait l'aile droite, Leganez la gauche, le prince Eugène le corps de bataille. Le maréchal Catinat, soutenu non-seulement de dix-huit mille hommes, mais des deux Vendôme, s'avance. L'infanterie française, la baïonnette au bout du fusil, charge indistinctement l'infanterie et la cavalerie ennemies; la gendarmerie arrivée la veille de l'Allemagne, secondée par le feu de dix pièces de canon, fait plier l'aile gauche des ennemis : celle-ci se rallie, repousse les Français, les met en désordre. La victoire chancelle : à ce moment Catinat, perçant cette aile gauche, vient fondre sur la droite, l'attaquant par le front, et la prenant par derrière et en flanc. L'ennemi cède, succombe, et après quatre heures de combat abandonne le champ de bataille, sur lequel il laisse dix mille morts, deux mille prisonniers, trente-quatre pièces de canon, cent six drapeaux, et le brave duc de Schomberg, qui avait préféré la mort à la honte de la défaite. Cette victoire surpassa l'attente de Louis XIV, quoique habitué aux plus grands succès; les suites de cette glorieuse journée furent la désolation de toute la campagne de Turin.

Victor-Amédée ne put garder Sainte-Brigide, qu'il avait prise au commencement de la campagne, ni Pignerol, qu'il avait bombardée, ni s'emparer de Cazal, dont il avait formé le blocus. Catinat étendit les contributions dans presque tout le Piémont, mit garnison dans Saluces et Villefranche, prit Poirin, Leschalanges, Sarlemasque, dont il fit sauter le château, défit la milice piémontaise (3 novembre 1693) près de Morelta, ravitailla Pignerol et Suse, et mit son armée en quartier d'hiver.

Les campagnes de 1695 et 1696 ne furent honorables à Catinat qu'en ce que ses prudentes manœuvres parvinrent à contenir le duc de Savoie dans son propre pays, au point de ne pouvoir rien entreprendre. Depuis longtemps Catinat représentait au roi le peu d'avantage de la guerre d'Italie; mais le génie inquiet de Victor-Amédée éloignait cette paix. Cependant Louis XIV nomma Catinat ministre plénipotentiaire avec le comte de Tessé (par arrêt du 17 août 1696); et ce grand homme servit doublement la patrie en lui procurant le repos des armes (29 août 1696), et une alliance qui nous a valu Louis le Bien-aimé et Louis le Bienfaisant. Ainsi le calme fut rendu à l'Italie, et Catinat ne quitta ces contrées qu'après les avoir remplies de son nom, et y avoir laissé des monuments de sa sagesse et d'une valeur soutenue pendant dix années entières. La paix de l'Italie étant conclue, le roi nomma Catinat pour commander l'armée de la Lys; et, malgré les efforts du prince d'Orange et de l'électeur de Bavière pour secourir la ville d'Ath, Catinat prit cette ville en treize jours (5 juin 1697). La paix de Ryswick (30 octobre 1697), qui ne tarda pas, semblait assurer le repos à l'Europe. Mais à la

(1) Vers cette époque mourut Louvois, qui eut pour successeur Barbesieux. Du jour de la mort de Louvois, Louis XIV ouvre une correspondance avec Catinat. Quarante lettres (du 16 juillet au 30 décembre 1691), dont la plus grande partie est écrite de la main de ce monarque, sont autant de monuments de la confiance du souverain. On y voit ce grand roi reconnaître à chaque ligne, dans Catinat, la science du général, le zèle du sujet dévoué, et la candeur de l'honnête homme.

mort du roi d'Espagne de nouveaux troubles éclatèrent. Charles II, mort sans enfants, avait désigné pour son héritier un petit-fils de Louis le Grand. Ce monarque, jaloux de donner un roi à l'Espagne, avait accepté le testament, et Philippe V s'était assis sur le trône de Charles-Quint. L'empereur, qui croyait avoir des droits à cette succession, forma une ligue avec l'Angleterre et la Hollande pour enlever au roi de France les États qu'il avait en Italie. Eugène eut le commandement de l'armée impériale; Vaudemont et Catinat, celui des armées réunies d'Espagne et de France, sous le duc de Savoie, qui avait le titre de généralissime. Catinat se rendit à Turin, et de là dans le Milanais. Cette époque fut funeste à la France. Les Français sont battus au combat de Chiari, engagé contre le sentiment de Catinat. Après une perte de deux mille hommes, l'armée française s'enfuit (12 ou 13 novembre 1701), et repassa l'Oglio, poursuivie par les ennemis. Catinat, voulant les observer de trop près, reçut un coup de feu au bras et une contusion à la poitrine.

Les échecs continuels que les Français éprouvèrent dans cette guerre firent soupçonner à Catinat que l'habileté du prince Eugène n'y avait pas la seule part. Il osa dire un jour en plein conseil de guerre, et en face du duc de Savoie : « Non-seulement le prince Eugène est instruit à point de tous les mouvements de notre armée, et de la force des détachements qui en sortent et de leur objet, mais il l'est encore de tous les projets qui sont discutés ici. » Quelque temps après, il fit part à la cour de France de ses inquiétudes à ce sujet. Le roi ne voulut pas admettre de pareils soupçons ; et, poussé par la duchesse de Bourgogne et par madame de Maintenon, par le prince de Vaudemont et le maréchal de Villeroi, il se décida à rappeler Catinat, et à envoyer à sa place le maréchal de Villeroi. Deux lettres de Louis XIV à Catinat, écrites à cette occasion, montrent le peu de fond qu'il faut faire sur la faveur des rois. La première est pleine de reproches amers; la seconde est d'une sécheresse désespérante. Catinat revint à Versailles, où le roi le reçut cependant avec une telle affection qu'elle inquiéta les courtisans et déconcerta les envieux; car il en eut : c'est le sort des âmes supérieures. Cimon fut accusé de folie par les Athéniens, Catinat le fut par des Français : mais son roi, conférant avec lui sur la guerre d'Italie, ne vit que de la sagesse où l'envie s'obstinait à voir de la folie. Il lui donna même le commandement de l'armée d'Alsace. Le maréchal l'accepta par obéissance. Mais le marquis de Villars ayant été détaché avec une partie de cette armée pour passer le Rhin à Huningue et se joindre à l'armée de l'électeur de Bavière, Catinat, ne pouvant plus demeurer en campagne avec le peu de troupes qui lui restait, se rendit sous Strasbourg, où il apprit sans jalousie la victoire de Fridlingue, remportée par Villars. Le maréchal demanda alors son congé; et, l'ayant obtenu, il vint se renfermer dans la terre de Saint-Gratien.

Telle fut la vie militaire de Catinat. Toujours heureux parce qu'il ne donnait jamais rien au hasard, parce qu'il distinguait la valeur de la témérité, enfin parce qu'aux talents du héros il joignait les vertus du chrétien. Dans un humble village, dans une habitation *assez peu de chose par elle-même*, comme le dit un auteur du temps (Lamartinière), échangeant son épée glorieuse et le bâton de commandement contre la serpette et la bêche, Catinat nous rappelle Scipion à Linternum, Condé à Chantilly, Lamoignon à Bâville, et d'Aguesseau à Fresnes. La religion vint le consoler dans ses disgrâces.

Les preuves que l'on donnait de l'irréligion de Catinat étaient les excès de quelques soldats dans des églises d'Italie, excès néanmoins qu'il avait punis avec une telle sévérité qu'elle paraîtrait inexcusable, si elle n'était justifiée par la loi; il avait fait brûler ceux qui les avaient commis. Ses ennemis ajoutaient qu'un général sans religion devint pour les Italiens un motif de plus d'être contraires à l'armée des deux couronnes. La calomnie contre le maréchal était portée jusqu'au fabuleux. On répandait à la cour « qu'un prêtre s'était présenté devant lui, avait élevé une hostie, et avait dit : Je viens au nom de Dieu vous maudire, vous et toute votre armée, puisque vous ne voulez pas faire porter à Dieu et à ses sacrements le respect qui leur est dû. » Mais on se gardait bien de rappeler le trait de soumission à l'Église que cet homme sage avait donné à Casal, lorsqu'il alla avec tous ses officiers demander à l'évêque de cette ville la permission de faire gras le carême pour toute la garnison française. Cette conduite plut beaucoup au pape Innocent XI, et lui fit dire que Catinat était un homme d'une rare prudence. On avait sans doute oublié de même la conduite pleine de respect pour la religion et pour les mœurs qu'il avait tenue lors du pillage du couvent de Revel, et de l'enlèvement de toutes les religieuses et de toutes les pensionnaires de ce couvent. Catinat dînait à une lieue de là, quand on lui apprit cette nouvelle. Il sort de table aussitôt, se fait accompagner de quelques troupes, trouve ces soldats qui emmenaient ces filles en croupe, et les fit toutes ramener au palais épiscopal de Saluces, avec défense, sous peine de la vie, aux soldats et aux officiers, d'en garder aucune.

Catinat n'était point courtisan, et ce fut son crime le plus grand aux yeux de l'orgueilleuse reine de la main gauche, madame de Maintenon : « Catinat, dit-elle dans une de ses lettres, mourut tranquille, ne craignant rien, n'espérant rien, ne désirant rien, et peut-être ne croyant rien. » Et c'est ce même homme qui rend le dernier soupir en prononçant ces paroles : « Seigneur, je ne puis rien par moi-même; j'ai confiance en vous, je m'abandonne à votre divine Providence! » C'est lui qui termine une lettre à son frère

en lui annonçant qu'il quitte le commandement de l'armée du Piémont (23 août 1701), par cette citation du livre de Job : *Deus dedit, Deus abstulit, sit nomen Domini benedictum*. C'est lui qui se défend, dans une lettre au maréchal de Medovi, de l'accusation d'irréligion qu'on faisait peser sur lui : « Seriez-vous donc l'ami d'un homme pervers ? » lui demande-t-il. C'est, enfin, cet homme que l'on disait si impie qui commence ainsi son testament : « Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Mon Dieu, je vous recommande mon âme : faites-moi miséricorde, et me pardonnez mes péchés par votre bonté infinie. Je fais ce dernier testament parce que ma situation a changé, et que j'ai pris la résolution, sentant mes infirmités fort augmentées, de me retirer à Saint-Gratien, afin d'y finir mes jours où je puis tranquillement faire les réflexions dont j'ai besoin pour m'attirer les grâces et la miséricorde de Notre-Seigneur, ce que j'espère de sa bonté infinie ; je souhaite être inhumé dans la chapelle de Saint-Jacques, choix de mes neveux, ne voulant en aucune manière qu'il y ait du changement à la situation de cette petite tombe en forme de cœur. »

Catinat était d'une si grande simplicité dans ses vêtements et son maintien qu'un jour à l'église un bourgeois lui enjoignait de lui céder sa place. Une autre fois, qu'il se promenait dans la campagne aux environs de son château, un jeune bourgeois de Paris chassant auprès de Saint-Gratien aperçut le maréchal, et lui cria sans ôter son chapeau : « Bonhomme, je ne sais à qui appartient cette terre ; je n'ai point la permission d'y chasser, mais je vais me la donner. » Le maréchal l'écouta chapeau bas, et continua sa promenade. Le jeune homme, voyant rire des paysans qui travaillaient dans la campagne, leur en demanda le sujet ; ces bonnes gens lui répondirent : « C'est votre insolence, monsieur, de parler ainsi à Monseigneur ; s'il avait dit un mot, nous vous aurions battu. » Le jeune homme, confus, courut après le maréchal, lui demandant pardon, l'assurant qu'il ne le connaissait pas. « Il n'est pas nécessaire, répondit le maréchal, de connaître quelqu'un pour lui ôter son chapeau ; mais oublions cela : venez souper avec moi ; » ce que le Parisien n'osa accepter.

Ses parents se plaignant hautement de ce qu'il ne voulait pas accepter l'ordre du Saint-Esprit, il leur fit cette réponse remarquable : « Si je vous fais tort, rayez-moi de votre généalogie. » Sa bibliothèque était peu considérable ; ses livres principaux étaient une Bible polyglotte et un Plutarque. Aucune science ne lui était étrangère. Il faisait même de très-beaux vers, et le démon de la poésie le dominait même dans ses campagnes, malgré les détails immenses de son armée.

En 1711 ses infirmités augmentèrent. « Je sens, disait-il à Helvétius, son médecin, que le blocus se resserre. » Il mourut âgé de soixante-quatorze ans et trois mois. Il fut inhumé dans la petite église de Saint-Gratien, où l'on voit encore un écusson en bas relief où il est représenté et un marbre tumulaire, endommagé par le vandalisme révolutionnaire. Le marronnier planté de ses mains se voyait encore il y a peu d'années ; mais il est tombé de vétusté il y a quelques mois (1853). A presque tous nos grands guerriers on éleva des statues et des mausolées : Catinat n'eut jamais sur sa tombe qu'une simple pierre, dans une humble église de village ; et ce ne fut pas le roi qu'il avait servi, ce ne fut pas la patrie qu'il avait illustrée qui gravèrent une inscription sur sa tombe, ce furent des neveux.

JUL. JACQUIN, curé de Saint-Gratien.

Gazette de France. — *Mercure galant*, commencé en 1672. — *Lettres de madame de Sévigné*. — *Lettres de madame de Maintenon*. — *Pièces originales déposées à la Biblioth impériale*. — *Mémoires sur les vies et les caractères des plus illustres personnes mortes en 1712* ; Londres, in-8°, 1718. — *Hist. militaire du règne de Louis le Grand*, par M. de Quincy, 7 vol. in-4°. — L. Anselme, *Histoire de la maison de France et des grands officiers de la couronne*. — *Hist. de Louis XIV*, par Lamartinière, 5 vol. in-4°, 1742. — Le P. Griffe, *Journal historique du règne de Louis XIV*, 14 vol. in-4°, 1755. — *Mémoires du P. d'Avigny*, 5 vol. in-12, 1755. — *Memoires pour servir à la vie de Catinat*, par M. de C. : Paris, 1 vol. in-12, 1775. — *Éloge de Nicolas de Catinat*, discours qui a remporté le prix de l'Académie française en 1775, par La Guipe ; Paris, in-8°, 1775. — *Éloge du Maréchal de Catinat*, par M. Guibert.

CATINAT, chef de camisards. *Voy*. MAUREL (*Abdias*).

CATINEAU-LAROCHE (*Pierre-Marie-Sébastien*), administrateur et lexicographe français, né à Saint-Brieuc le 25 mars 1772, mort le 22 mai 1828. Il étudia à Poitiers, vint à Saint-Domingue en 1791, y publia un journal intitulé *L'Ami de la Paix et de l'Union*, et fut mis en jugement pour les doctrines qu'il y soutenait et qui froissaient les préjugés des colons. Les réclamations des agents du roi de France l'ayant soustrait à une condamnation capitale, il arriva au cap Français, et le seul de dix-sept autres de ses compatriotes il échappa aux massacres dont cette ville fut le théâtre. Après avoir été aux États-Unis et en Angleterre, il revint à Paris en 1797, et y composa divers ouvrages de lexicographie. Après avoir eu le malheur de voir son établissement d'imprimerie consumé dans un incendie, il fut chargé par le gouvernement de rédiger des projets de règlements relatifs à la presse et aux professions qui en dépendent. En 1809 il remplit les fonctions de secrétaire général des douanes en Autriche, et en 1810 celles d'inspecteur général en Illyrie. En 1811 et en 1812, il fut nommé chef du bureau de la librairie et chargé d'une mission analogue à ses nouvelles fonctions. Secrétaire général de la préfecture de l'Aisne en 1813 et 1814, il devint ensuite sous-préfet de Saint-Quentin et commissaire du roi pour l'administration du canal. Après les événements de 1815, Catineau-Laroche visita les États-Unis et les colonies anglaises ou espagnoles. A son retour, en 1819, il reçut la mission d'aller étudier le climat et les

ressources de la Guyane française. Revenu de ce nouveau voyage, il en publia le résultat. En 1826, il fut nommé chef de division au bureau du commerce et des colonies, et en 1828 commissaire général au ministère du commerce nouvellement créé. On a de lui : *Vocabulaire portatif de la langue française* (1797), réimprimé sous le titre de *Dictionnaire de poésie de la langue française, avec la prononciation, composé sur le système orthographique de Voltaire;* Paris, 1817, 6ᵉ édition; — *Réflexions sur la librairie;* 1807, in-8°; — avec M. Bonnet, *Observations et projet de décret sur la librairie;* 1808, in-4°; — *Notice sur la Guyane française;* Paris, 1822.

Moniteur univ. — Quérard, *la France littéraire.* — *Galerie hist. des Contemporains.*

CATINEAU (*Étienne-Pierre-Julien*), imprimeur-éditeur français, frère de Pierre-Marie-Sébastien, naquit à Saint-Brieuc en 1769, et mourut en 1825. Associé à l'imprimerie de son frère, il transporta l'établissement à Poitiers, où il fit en même temps le commerce de librairie. Les procès que lui suscita la publication de deux brochures politiques troublèrent sa raison et abrégèrent ses jours. On a de lui : *Annuaire historique, politique et statistique du département de la Vienne pour l'an XII*, 2ᵉ édition; Poitiers, 1804, in-18; le même pour 1818; — *Dictionnaire français-italien et italien-français;* Paris, 1825, 2 vol. in-12; — *Procès du général Berton;* Poitiers, 1822; accusé de compte rendu infidèle et de mauvaise foi, Catineau fut d'abord condamné, puis acquitté, après renvoi par la cour de cassation devant la cour de Limoges; — *Éloge de Cochon, comte de L'Apparent;* 1825.

Quérard, *la France littéraire.*

***CATIUS** (*Quintus*), édile romain; vivait en 210 avant J.-C. Il eut pour collègue dans l'édilité Porcius Licinus; et durant sa magistrature il fit célébrer des jeux magnifiques, dont le produit lui servit à ériger des statues de bronze près du temple de Cérès. Il fut lieutenant de Claudius Néron dans la campagne contre Asdrubal en 107 avant J.-C., et deux ans plus tard il fit partie de l'ambassade chargée de porter au temple de Delphes des offrandes prises dans le butin fait sur Asdrubal.

T.-Live, XXVII, 6, 43; XXVIII, 45.

***CATIUS**, philosophe épicurien, mort vers l'an 45 avant J.-C. Il était né dans la Gaule transpadane. Il composa un traité en quatre livres sur la Nature des Choses et le souverain bien (*de Rerum Natura et de summo bono*). Cicéron, dans une de ses lettres, fait allusion au système philosophique de Catius et à ses idées, qu'il appelle *spectra catiana;* et Quintilien le classe *in Epicureis, levis quidem, sed non injucundus auctor*. D'après les anciens commentateurs d'Horace, c'est encore de Catius qu'il serait question dans la quatrième satire du second livre, à propos d'une dissertation sur les plaisirs de la table; mais, comme il résulte du texte même de Cicéron, cette satire n'a pu être écrite que longtemps après la mort de Catius : le poëte n'a donc voulu parler que d'un gourmet appelé également Catius.

Cicéron, *Ad familiares*, XV, 16. — Quintilien, X. — Horace, II, *sat.* IV.

***CATIVULCUS** ou **CATIVOLCUS**, prince d'une partie du pays des Éburons (*Gaule Belgique*, sous les Romains, maintenant *pays de Liége*), mort en 53 avant J.-C. Lorsque Ambiorix, autre chef des Éburons, souleva les populations contre les Romains, Cativolcus fut un des premiers à réunir ses forces à celles de son collègue. Mais, trop vieux pour seconder efficacement Ambiorix et trop brave pour fuir devant César, il *s'empoisonna avec du suc d'if* (1).

César, *Bellum gallicum*, V, 30; VI, 31.

***CATLEY** (*Anne*), cantatrice anglaise, née à Londres, en 1737, morte dans la même ville, le 15 octobre 1789. Elle débuta à l'Opéra de Londres en 1767, et y eut de grands succès, mérités par sa voix charmante, son goût exquis et sa déclamation parfaite. En 1781, elle épousa le général français de Lassalle.

Fétis, *Biographie des Musiciens.*

***CATOLA** (*Hugues*), troubadour du treizième siècle. Il n'est connu que par deux tensons : dans l'une de ces pièces il prend la défense de l'Amour, accusé de mensonge et de mauvaise foi par Marcabus; dans l'autre il se sépare de sa dame, en disant qu'il faut se quitter lorsqu'on s'aime tendrement et non lorsqu'on est brouillé.

Raynouard, *Choix de poesies des troubadours*, t. V.

CATON (*Cato*), nom porté par plusieurs Romains célèbres, que voici dans l'ordre chronologique.

CATON (*Marcus Porcius*), surnommé l'Ancien, *Priscus*, ou *le censeur*, né en 232 avant J.-C. à Tusculum, aujourd'hui Frascati, dans le Latium, mort en 147 avant l'ère chrétienne. Son nom était Marcus Porcius. Le surnom de *Caton*, qui lui fut donné et qu'il transmit à ses descendants, vient du mot latin *catus*, qui signifie *sage*. Il vécut longtemps obscur et ignoré dans sa ville natale, s'adonnant à l'agriculture. A Tusculum était la cabane élevée par Manlius Curius, qui avait vaincu les Samnites et refusé leurs présents. Souvent le jeune Porcius allait la visiter, et chercher dans les lieux où avait vécu ce grand homme des leçons de désintéressement et de grandeur d'âme. Il avait dix-huit ans lorsque Rome, effrayée des progrès d'Annibal, opposa à son impétueuse valeur la prudente lenteur de Fabius Maximus. Ce fut sous les drapeaux de ce dictateur que le jeune Caton fit ses premières armes. Il combattit sous les murs de Capoue et de Tarente; et après s'être distingué au siége de cette dernière ville, que Fabius reprit aux

(1) Voilà comment tous les traducteurs ont rendu les mots : *Taxo se exanimavit*. Mais ces mots peuvent signifier aussi qu'*il se pendit à un if*. Cet arbre était d'abord très-commun dans la Gaule; puis le suc des baies d'if n'est pas un poison. (F. H.)

Carthaginois, il revint dans ses foyers reprendre ses travaux accoutumés. Dès lors on remarqua son désintéressement, son équité, l'austérité de ses mœurs. Jeune encore, il était appelé à juger des différends qui s'élevaient entre des habitants de Tusculum ou des campagnes voisines, et souvent on le vit terminer des affaires difficiles et concilier les parties. Bientôt après, le nom du jeune Porcius parvint aux oreilles de Valérius Flaccus, noble patricien, qui lui conseilla de venir s'établir à Rome. Il le fit, et osa se mêler à la foule des orateurs d'un barreau déjà célèbre à cette époque. Il fit entendre sa voix, il plaida, et sa renommée naissante lui ouvrit la route des honneurs publics. Il fut élu tribun militaire de Sicile l'an 214 avant J.-C., sous le consulat de Quintus Fabius Maximus et de Marcus Claudius Marcellus. De retour en Italie, il fut, en 207 avant J.-C. (an de Rome 545), attaché à l'armée du consul Claudius Néron, chargée de tenir en échec l'armée d'Annibal en Apulie pendant que celle de l'autre consul, Marcus Livius Salinator, se portait dans la Gaule Cisalpine au-devant d'Asdrubal. Il fit partie du corps d'élite que Claudius Néron détacha de son armée, et à la tête duquel il alla, à l'insu d'Annibal, campé devant lui, rejoindre son collègue et livrer aux Carthaginois la sanglante bataille du fleuve Métaure, près de Séna, ville d'Ombrie, dans laquelle périt Asdrubal. Il fut ensuite questeur de Publius Cornélius Scipion. Ce fut pendant cette questure (205 av. J.-C.) que commencèrent les dissentiments entre Caton et Scipion. L'armée romaine s'organisait en Sicile pour une descente en Afrique. Caton, ami d'une stricte et sévère économie, désapprouvait les dépenses que faisait Scipion. Tout à coup il quitte la Sicile et revient à Rome accuser Scipion de corrompre la discipline militaire. Il se promenait, disait-il, dans le gymnase en manteau et en pantoufles, et laissait la licence s'introduire dans l'armée. Des députés ayant été envoyés à Syracuse pour vérifier la justesse de ces accusations, Scipion réunit toute son armée et toute sa flotte, comme s'il se fût agi de combattre les Carthaginois sur terre et sur mer, et donna aux députés le simulacre d'une bataille. Il leur montra ensuite ses arsenaux, ses magasins, ses immenses préparatifs de guerre; et les députés, de retour à Rome, annoncèrent qu'il n'y avait que des éloges à donner à Scipion. Après sa questure en Afrique, il devint édile du peuple avec Helvius. Il fut ensuite préteur en Sardaigne. Parvenu au consulat en l'année 195 avant l'ère chrétienne (an de Rome 557), il eut pour collègue dans ces fonctions le même Valérius Flaccus à l'instigation duquel il était venu de Tusculum s'établir à Rome. Proconsul l'année d'après, il reconquit la Celtibérie, qui s'était révoltée, et, de retour à Rome, il triompha de l'Espagne. De nouveaux démêlés, mais cette fois suscités par Scipion, surgirent, à cette occasion, entre Caton et le vainqueur de Zama. Scipion, consul pour la seconde fois, l'an 194 avant l'ère chrétienne, voulut supplanter Caton dans l'expédition dirigée contre l'Espagne citérieure. Mais, dit un historien, bien que Scipion fût alors le premier de Rome, le sénat mit obstacle aux prétentions de Scipion, parce que « ce n'était pas le pouvoir mais la seule justice qui gouvernait la république ». Il restait à Caton à obtenir la censure, qui était alors la plus importante des magistratures. Le recensement, qui avait d'abord été la seule attribution des censeurs, se perdit bientôt dans des attributions tout autrement importantes. Les censeurs en étaient venus à exercer une autorité presque souveraine, comme si Rome avait voulu introduire dans le pouvoir civil la dictature que depuis longtemps elle avait introduite dans le pouvoir militaire. La censure fut vivement disputée à Caton. Il l'emporta sur tous ses compétiteurs (184 av. J.-C.), et eut pour collègue dans ces fonctions ce même Valérius Flaccus avec lequel, douze ans auparavant, il avait géré le consulat. La vivacité avec laquelle il s'était opposé autrefois à l'abrogation de la loi Oppia, qui limitait le luxe dans la parure des femmes, devait faire pressentir la sévérité qu'il déploierait dans les fonctions de censeur. Il sévit contre plusieurs patriciens, entre autres contre Lucius Flaminius, personnage consulaire, qu'il chassa du sénat pour avoir, lorsqu'il était dans la Gaule, frappé lui-même de la hache un condamné, afin de satisfaire la cruelle curiosité d'une courtisane. L'inflexibilité du caractère de Caton dut lui attirer bien des inimitiés ; et s'il n'y a point d'exagération dans ce que les historiens disent des persécutions qu'il eut à essuyer, il fut accusé quarante-quatre fois, et quarante-quatre fois sortit victorieux des accusations de ses ennemis. La réputation de sévérité qu'il s'attira dans l'exercice de la censure fut telle, que le surnom de *Censeur* lui resta, et l'histoire le lui a conservé. Ce fut Caton qui fit entreprendre la troisième guerre punique. Il avait été envoyé en Afrique comme arbitre du différend qui s'était élevé entre les Carthaginois et Massinissa, roi des Numides. A son retour, et après avoir rendu compte de sa mission, il conclut à la destruction de Carthage. Cet avis, combattu par Scipion Nasica, qui croyait, au contraire, qu'il était du véritable intérêt de Rome que Carthage subsistât, ne prévalut pas d'abord. Aussi, toutes les fois que, sur telle ou telle affaire, il était appelé à donner son avis dans le sénat, il ne manquait pas d'ajouter : « et je crois, en outre, qu'il faut détruire Carthage, » *cæterum censeo Carthaginem esse delendam*. Il mourut cinq ans avant la destruction de cette ville. Il avait eu deux fils : l'un, d'une première épouse, qui mourut avant son père ; l'autre, nommé Caton le Salonien, du nom de sa mère Salonia, seconde femme de Caton et fille de Salonius, son secrétaire. Ce second fils fut l'aïeul de Caton d'Utique.

Plutarque a écrit une vie de Caton. Cornélius Népos en a écrit deux : l'une se trouve dans ses biographies de généraux illustres (*Vitæ excellentium imperatorum*), l'autre, plus développée, qu'il avait écrite à la prière d'Atticus, n'est pas venue jusqu'à nous. On sait aussi que Cicéron a fait de Caton l'un des principaux interlocuteurs de son dialogue *de Senectute*.

Caton avait composé plusieurs ouvrages, dont, à l'exception d'un seul, il ne reste que quelques rares fragments. Ces ouvrages sont les suivants : *de l'Éducation des enfants* (*de Liberis educandis*), dont il ne reste qu'une seule phrase, très-obscure, dans Macrobe, l. III, c. VI. Il est probable que cet ouvrage avait été composé par lui à l'occasion de l'éducation de son fils aîné, dont il voulut se charger lui-même, bien qu'il eût chez lui un esclave instruit et très-capable de ce soin; — *Préceptes sur les Mœurs* (*Carmen de Moribus*); cet ouvrage, au lieu d'être un poëme, ainsi que son titre pourrait le faire croire, était un recueil de formules destinées à être apprises par cœur et auxquelles il était interdit de rien changer; — *Apophthegmes* (*Apophthegmata*). Plutarque, dans sa *Vie de Caton*, paraît avoir emprunté à ce recueil plusieurs bons mots, qui sont loin d'avoir tous la même valeur; — Un traité de médecine, dont le titre même n'est pas resté, et qui renfermait la formule des traitements employés par Caton dans ses propres maladies, dans celles de son fils et de ses esclaves. C'est dans ce traité qu'on rencontre cette maxime, qu'une jeunesse sénile est l'indice d'une mort précoce : *Senilem juventam maturæ mortis esse signum*. Il est à remarquer que Caton, qui écrivit ce traité, avait passé toute sa vie à se moquer des médecins grecs et à les mépriser, et que, dans une de ses lettres à son fils, il lui interdit formellement d'avoir recours à leur art : *Interdico tibi de medicis; — Lettres et questions épistolaires*, citées par Pline et par Aulu-Gelle. Il semble, d'après les fragments conservés, que les lettres de Caton portent tout le caractère d'un âge plus jeune que la plupart de ses traités didactiques. On s'aperçoit qu'à l'âge où il les écrivit il était encore aveuglé par le préjugé de l'ignorance, qui lui faisait repousser de Rome les arts et la philosophie de la Grèce; — *Oraisons*, *Discours*. Au siècle de César, il restait de Caton cent cinquante discours, à peu près le même nombre que ceux de Cicéron; il ne reste plus maintenant que la trace d'une soixantaine, les uns purement judiciaires, les autres purement délibératifs, d'autres, enfin, où ces deux genres se confondent. Caton est loué comme orateur par Cicéron, par Salluste, par Tite-Live, par Fronton, le précepteur de Marc-Aurèle, qui, par une exagération naturelle à un siècle de décadence, l'égalait à Cicéron; — *de l'Art militaire* (*de Re* ou *de Disciplina militari*). Il en reste quelques fragments, qu'on trouve dans Végèce (l. I, c. 8). Ce fut chez les Romains le premier ouvrage écrit sur la tactique militaire. Les Grecs eux-mêmes n'avaient guère d'ouvrages de stratégie. C'étaient les historiens qui conservaient les traditions de la science des combats. Ce fut probablement l'exemple de Xénophon qui porta Caton à écrire le traité dont il s'agit. Après Caton, Rome n'eut plus d'écrivain militaire jusqu'à Fronton et Végèce, l'un sous Marc-Aurèle, l'autre sous Valentinien II, et il paraît vraisemblable qu'ils composèrent leurs ouvrages en ayant sous les yeux celui de Caton; — *de l'Agriculture* (*de Re rustica*). De même qu'un sentiment de patriotisme dicta à Caton son traité sur l'art militaire, de même le désir d'être utile lui inspira son traité sur l'agriculture. Une édition in-8° de cet ouvrage a été donnée à Leyde, en 1590, par Jean Meursius. Le traité que nous avons aujourd'hui est-il parfaitement identique à celui qu'avait composé Caton? On en a douté quelquefois; et nous estimons que ce doute sera partagé par quiconque considérera qu'il n'existe aucune transition entre les diverses parties de cet ouvrage. Ce n'est qu'un recueil de préceptes, d'observations journalières, jetées sans ordre, la plupart erronées, bien que quelques-unes soient justes. La plupart de ces observations avaient été recueillies par Caton dans sa terre de Sabinie; — *les Origines* (*Origines*), en sept livres. Cornélius Népos, en sa biographie sommaire de Caton le Censeur, donne l'analyse des cinq premiers. Le premier livre contient les faits relatifs à l'histoire des rois de Rome; le second et le troisième indiquent l'origine des cités italiques, d'où est venu à l'ouvrage tout entier son titre d'*Origines*. Le quatrième livre a pour objet la première guerre punique; le cinquième, la seconde guerre punique et la suite des guerres ultérieures jusqu'à l'expédition de Servius Galba en Lusitanie. Il ne reste du sixième livre qu'une seule phrase. Le septième est une série de discours politiques et judiciaires. C'est dans le cinquième de ces livres que se trouve rapporté l'entretien, demeuré si célèbre, entre Annibal et Maharbal après la bataille de Cannes, qui pouvait être décisive et qui resta stérile par la faute d'Annibal, qui ne sut pas profiter de la victoire. Le soir même de la bataille, le maître de la cavalerie carthaginoise dit au vainqueur des Romains : « Envoie-moi à Rome avec la cavalerie, suis-moi à la tête de l'infanterie, et dans cinq jours je te fais souper au Capitole. » Annibal refuse. Le lendemain, il fait rappeler Maharbal : « Je veux t'envoyer avec la cavalerie. » « Il est trop tard, répond Maharbal; les Romains se sont déjà ravisés, *Sero est, jam rescivere*. » — Les divers fragments des *Origines*, épars dans les auteurs latins, se trouvent réunis à la fin de plusieurs anciennes éditions de Salluste. Ils ont été imprimés séparément à Paris, in-8°, en 1588, et en 1590, à Leyde, dans l'édition du *de re Rustica*, mentionnée plus haut.

C. Mallet.

Cicéron. — Cornélius-Népos. — Tite-Live. — Pline l'ancien. — Aulu-Gelle. — Plutarque. — C. W. Streng, *Cato Uticensis*; 1878, in-4°.

CATON (*M. Porcius Licinianus*), jurisconsulte romain, fils de Caton le Censeur, mourut en 152 avant J.-C. Il était issu du mariage de Caton le Censeur avec Licinia, d'où le surnom de *Licinianus*, qui le distinguait de *Porcius Salonianus*, son frère consanguin. Il reçut de son père une éducation digne d'un tel maître, c'est-à-dire virile autant qu'intellectuelle. Caton le Censeur ne s'en remit pas sur son savant esclave Chilon du soin d'instruire son fils; il prit la peine d'écrire à l'usage de son fils, et de sa main, un traité d'histoire et une sorte d'encyclopédie. Ainsi dirigé, Licinianus Caton devint un homme digne et sage. Il se fit d'abord soldat, et prit part, en l'an 173, à la campagne du consul Marcus Popilius Læna en Ligurie. En l'an 168 il combattit avec distinction contre Persée, à Pydna, sous le consul Paul-Émile, dont il épousa ensuite la fille, Æmilia Tertia. Blessé dans cette dernière campagne, il fut félicité de sa valeur par le consul. Il paraît qu'à la prière de son père il abandonna la vie des camps pour se livrer à l'étude des lois, où il se fit encore remarquer. Il est parlé de lui dans un passage, un peu obscur et peut-être altéré, du Digeste, où, après avoir mentionné d'autres jurisconsultes, Pomponius s'exprime ainsi sur les Catons : *Hos sectatus ad aliquid est Cato. Deinde M. Cato, princeps Porciæ familiæ, cujus et libri exstant; sed plurimi filii ejus, ex quibus cæteri oriuntur*. On trouve dans Aulu-Gelle, qui donne ce qu'il y a de plus complet sur la généalogie des Catons, un passage où Apollinaris Sulpicius dit en parlant du fils du Censeur, qu'il écrivit *egregios de juris disciplina libros*. Festus cite les *Commentarii juris civilis* d'un Caton, sans doute du fils, et le compilateur Paulus fait mention de quinze livres écrits par un auteur du même nom. Cicéron blâme Caton et Brutus d'avoir inséré dans leurs *Réponses* les noms des clients qui les avaient consultés. Celse cite l'opinion de Caton au sujet des mois intercalaires; et la règle Catonienne revient souvent dans le Digeste. On sait qu'elle se résumait dans la formule suivante : *Quod initio non valet, id tractu temporis non convalescere potest*. Il est probable que ce Caton dont il est question dans le Digeste est le fils du Censeur. Quant à Justinien, il ne parle de ce jurisconsulte que par ouï-dire : *Apud Catonem bene scriptum refert antiquitas*.

Tite-Live, *Epitome*, 48. — Cicéron, *de Senectute*, 19. — Majansius, *Ad jurisconsultos*, XXX. — Harnier, *de Regula Catoniana*.

CATON (*M. Porcius*), fils aîné de Caton Licinianus, mourut en 158 avant l'ère chrétienne. Comme son grand-père le Censeur, ce fut un orateur énergique. Il composa aussi plusieurs ouvrages. En 118 il fut consul avec Q. Marcius Rex, et mourut en Afrique, où il s'était rendu probablement pour mettre fin aux différends qui divisaient les héritiers de Micipsa en Numidie.

Aulu-Gelle, XIII. — Tite-Live, *Epitome*.

CATON (*Caius Porcius*), le plus jeune des fils de Caton Licinianus, vivait en l'an 110 avant l'ère chrétienne. Cicéron parle de lui comme d'un orateur assez médiocre. Il fut consul en l'an 114 avec Acilius Balbus, et dans la même année il fut chargé du gouvernement de la Macédoine. En Thrace, il combattit sans succès contre les Scordiaques. Son armée fut taillée en pièces dans les montagnes, et lui-même il s'échappa avec peine; mais il ne fut pas tué dans cette occasion, comme le prétend Ammien-Marcellin. Pour se dédommager de ce désastre, il se livra à de nombreuses concussions en Macédoine. Plus tard, on le voit prendre part à la guerre contre Jugurtha, qui le vainquit. En 110, il se retira à Tarragone en Espagne, pour échapper aux charges qui pesaient sur lui, en raison de ses malversations. On l'a parfois confondu avec son frère aîné.

Cicéron, *Brutus*, 28. — Amm. Marcellin, XXVII, 4. — Cicéron, *pro Balbo*; *in Verrem*, III, 80; IV, 10.

CATON (*Marcus Porcius Salonianus*) (1), fils de Caton le Censeur, naquit en l'an 154 avant l'ère chrétienne. Il était issu du mariage de Caton avec Salonia, et à l'âge de cinq ans il perdit son père, qui avait alors quatre-vingt-cinq ans. Il vécut assez pour devenir préteur, et mourut dans ces fonctions.

Aulu-Gelle, XIII, 19. — Plutarque, *Caton l'ancien*, 27.

CATON (*M. Porcius*), fils de Caton Salonianus et père de Caton d'Utique, vivait au commencement du premier siècle avant l'ère chrétienne. Il fut ami de Sylla, dont il ne vit pas les proscriptions, et devint tribun du peuple. Caton mourut au moment où il se portait candidat à la préture. Cicéron mentionne une décision de ce Caton.

Cicéron, *de Offic.*, III, 19, 16. — Aulu-Gelle, XIII, 19. — Plutarque, *Cato minor*.

CATON (*M. Porcius*), fils de Caton Salonianus et oncle de Caton d'Utique, vivait au premier siècle avant l'ère chrétienne. Il fut tribun du peuple, et durant cette magistrature il se montra opposé aux projets d'Apuléius Saturninus; mais il appuya une proposition de rappeler de l'exil Metellus le Numidique. En l'an 90, lors de la guerre Sociale, il défit les Étrusques, et l'année suivante il fut consul avec Pompéius Strabo. Il perdit la vie dans une campagne contre les Marses, près du lac Fucinus, au moment même où il remportait la victoire. On attribue sa mort au jeune Marius, blessé de ce que Caton avait osé comparer ses victoires à celles de Marius l'ancien.

Tite-Live, *Epit.* — Orose, V, 17.

CATON (*Marcus Porcius*), surnommé *Uticensis*, non qu'il fût né à Utique, mais au contraire parce qu'il y trouva la mort (*a fatali sibi*

(1) Et non *Solonianus*, comme on l'a écrit ailleurs.

Utica cognomen habuit, dit Barclai), et pour le distinguer de Caton l'ancien. Caton d'Utique, arrière-petit-fils de ce dernier, naquit l'an 95 avant J.-C. Dès son enfance il montra une grande fermeté de caractère : en voyant les proscriptions de Sylla, il demandait à Sarpédon, son précepteur, une épée pour tuer le tyran. L'amitié de Caton pour Cépion, son frère du côté maternel, est célèbre. On lui demandait qui il aimait mieux : « Mon frère, répondit-il. — Ensuite? — Mon frère. — Enfin? — Mon frère. » La première dignité qu'il obtint fut celle de prêtre d'Apollon. Il se lia avec Antipater de Tyr, philosophe de la secte stoïcienne, dont la morale austère était, plus que toute autre, conforme à son génie. Il étendait aux plus petites choses l'impartialité et la justice. Lorsque les tribuns du peuple voulurent abattre une colonne de la basilique élevée par Caton le Censeur, colonne qui les gênait pour donner leurs audiences, il leur intenta un procès, qu'il gagna. Ce fut la première fois qu'il parla en public, et dès lors on put admirer en lui une éloquence âpre et véhémente comme sa vertu. Il fit ses premières armes, en qualité de simple volontaire dans la guerre des esclaves, contre le gladiateur Spartacus; ensuite il fut envoyé en Macédoine avec le titre de tribun militaire. Là il apprend que Cépion, son frère, est dangereusement malade à Énos en Thrace : il oublie tout, il s'embarque malgré les dangers de la tempête, il arrive; mais Cépion n'était plus. Caton se jeta sur le corps de son frère, et, bien que stoïcien inflexible, il témoigna la plus vive douleur et versa d'abondantes larmes. Après qu'il fut sorti de charge, il fit un voyage en Asie, où Pompée le reçut avec honneur dans la ville d'Éphèse. Nommé questeur, l'incorruptible Caton attaqua les agents de la tyrannie de Sylla, et les contraignit à rendre l'argent avec lequel on avait payé leurs forfaits. Après sa questure il aurait désiré le repos; mais il se sacrifia à sa patrie. Des ambitieux aspiraient au pouvoir suprême : Crassus, le plus riche des Romains, pensait l'acheter avec de l'or; Pompée n'osait l'usurper, et voulait qu'on le lui offrît; César, moins timide que Pompée, plus franc peut-être, prétendit y arriver en renversant les lois. La liberté était menacée; elle trouva encore des défenseurs éloquents et intrépides dans Catulus, dans Cicéron et dans Caton, qui faisaient alors la force du sénat. Lorsque Catilina conspira contre Rome, Caton prêta son appui à Cicéron, et contribua à la punition des coupables en parlant dans un sens opposé à celui de César, qui conseillait la clémence. Métellus Népos avait proposé de rappeler Pompée de l'Asie et de lui donner le commandement contre Catilina; Caton s'opposa vivement à ce projet. César, qui le craignait, parvint à soulever contre lui une partie de la multitude : nommé consul, il alla jusqu'à faire traîner Caton en prison; mais les murmures du peuple et des bons citoyens, que les intrigues de César n'avaient pas corrompus, firent ordonner sa mise en liberté. César vit alors qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que d'éloigner son ennemi : sous le voile d'une mission honorable, qui était plutôt un exil, Caton fut envoyé dans l'île de Chypre, pour dépouiller, sur un prétexte frivole, au nom du peuple romain, le roi Ptolémée de ses États. Le monarque s'empoisonna, et l'intègre Caton, à son retour, versa dans le trésor public les immenses richesses de l'Égypte. Il continua de s'opposer aux triumvirs. Domitius Ænobarbus briguait le consulat, et avait pour compétiteurs Pompée et Crassus; Caton, en l'accompagnant aux comices, fut blessé et faillit perdre la vie. Mais le danger qu'il avait couru ne l'empêcha pas de s'élever avec force contre la *loi Tribonienne*, qui accordait à Crassus une puissance extraordinaire. Comme il fut de nouveau conduit en prison, le peuple l'y suivit en masse, et par ce moyen le délivra une seconde fois. Peu de temps après, Caton, nommé préteur, la plus haute dignité où il soit parvenu, fit passer une loi digne de sa vertu, une loi contre ceux qui achetaient les suffrages. Lorsque la guerre civile éclata entre César et Pompée, Caton obéit à sa conscience en suivant le parti qu'il jugea le plus juste, celui de Pompée. Aussi Lucain a-t-il dit à ce sujet, dans sa *Pharsale :*

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

Après la défaite de Pharsale et l'assassinat de Pompée en Égypte, Caton prit le commandement des troupes, et s'avança vers Cyrène. Là il reçut la nouvelle que Scipion, beau-père de Pompée, arrivé avant lui en Afrique, s'était retiré chez Juba, roi de Mauritanie, où Varus avait rassemblé une armée considérable. Pour les joindre, il entreprit à travers les déserts une marche longue et pénible. La jonction des deux armées se fit à Utique. Là Scipion, rebelle aux conseils de Caton, qui l'engageait à traîner la guerre en longueur, fut défait près de Thapsus, et l'Afrique entière se soumit au vainqueur. Caton, qui voyait la cause de la liberté perdue, Caton, trop fier pour recevoir un pardon de César, se perça de son épée, après avoir lu quelques passages du *Phédon*, ce sublime traité de Platon sur l'immortalité de l'âme (l'an 46 avant J.-C.). En recevant la nouvelle de sa fin tragique, César s'écria : O Caton, je t'envie ta mort, puisque tu m'as envié la gloire de te sauver la vie! [M.-N.-A. Dubois, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Plutarque, *Cato minor*. — Cicéron, *Ad familiares*, XV, 4-6; *Ad Attic.*, I, 18, 11, 9. — Salluste, *Catilina*, 54 — Tacite, *Hist.*, IV, 8. — Valère Maxime, VI, 255. — Lucain, I, 128; II; 380. — Drumann, *Geschichte Roms*, tome V, 153.

CATON (*Marcus Porcius*), fils de Caton d'Utique et d'Atilia, mort en 48 avant J.-C. Il suivit son père lorsqu'il quitta l'Italie, et se trouva avec lui la nuit où cet illustre Romain se donna la mort. Après le meurtre de César, il s'attacha à Brutus, son beau-frère, et le suivit de Macédoine

en Asie. Il combattit et trouva la mort à Philippes. Ce Caton n'avait pas les mœurs austères de son père. Étant en Cappadoce, il visita Marphadates, dont la femme, du nom de Psyché, était d'une rare beauté. Il paraît que Caton était assez bien accueilli auprès de cette jeune femme pour qu'on pût faire cette plaisanterie ou plutôt ce calembour : que « Marphadates et Caton ne faisaient qu'une âme (Psyché) ».

Plutarque, *Cato minor*.

* **CATON** (*Porcius*), autre fils de Caton d'Utique, vivait dans la seconde moitié du premier siècle avant l'ère chrétienne. On ne sait rien de lui, si ce n'est qu'au commencement de la guerre civile il fut envoyé par son père auprès de Munatius Rufus, à Bruttium.

Plutarque, *Cato minor*.

CATON (*Valérius*), grammairien et poëte romain; vivait vers les derniers temps de la république. On avait prétendu qu'il était d'origine gauloise et l'affranchi d'un certain Bursenus; mais lui-même s'est défendu de cette dernière assertion comme d'une injure, dans un poëme intitulé *Indignatio*. Il ajoute qu'il était en bas âge à la mort de son père, et qu'il fut dépouillé de son patrimoine lors des troubles de l'époque de Sylla. Il étudia sous Philocomus, s'appliqua et réussit dans la poésie; puis il acquit une certaine fortune, qui lui permit de s'acheter un beau domaine à Tusculum. Mais de nouvelles pertes firent passer son bien aux mains de ses créanciers, et l'obligèrent de se retirer dans une misérable cabane, où il resta aux prises avec la pauvreté jusqu'à la fin de ses jours. Outre divers traités de grammaire, il composa des poëmes, parmi lesquels on remarquait ceux intitulés : *Lydia* et *Diana*. L'enthousiasme que produisirent ces compositions se trouve dépeint dans le distique suivant, œuvre sans doute de quelque admirateur contemporain:

Cato grammaticus, latina siren,
Qui solus legit ac facit poetas.

Suétone cite encore, au sujet de *Diana* et de *Lydia*, les témoignages de Ticida et de Cinna, en même temps que deux épigrammes de Furius Bibaculus. On l'appelle dans ces documents : *unicum magistrum*, *summum grammaticum*, *optimum poetam*. On trouve dans toutes les collections des *Poetæ latini minores* 183 vers hexamètres connus sous le titre de *Valerii Catonis Diræ* : c'est un poëme consacré aux regrets et à l'indignation que lui a fait éprouver la spoliation de sa propriété, donnée à un vétéran au temps des guerres civiles. Le poëte adresse de touchants adieux aux champs qu'il lui faut abandonner, et à Lydie, la femme qu'il aime et ne doit plus revoir. Le poëme est dédié à Battarus :

Battare, cycneas repetamus carmine voces.

Le poëme des *Diræ* a été imprimé pour la première fois à Rome, par Sweynheim et Pannartz, en 1469, à la suite de l'édition princeps de Virgile; on le trouve encore dans les plus récentes éditions des *Catalecta*. Il a été publié séparément à Leyde, 1652, in-12, par les soins de Christophe Arnold, qui a suivi le texte corrigé de Scaliger. Depuis il a été réimprimé à Iéna, 1826, in-4°, par Eischstaedt; à Iéna, 1828, in-8°, avec des prolégomènes par Putsch, et à Oxford, en 1838, par le D. Giles. Les *Diræ* sont aussi dans l'*Anthologie* de Burmann et dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorff.

Suétone, *de Illustr. Gramm.*, 9. — Burmann, *Anthologia*, II, 647.—Wernsdorff, *Poetæ latini minores*, III,14.

CATON (*C. Porcius*), dont on ignore la filiation, vivait en l'an 55 avant J.-C. On le voit d'abord opposé à Pompée. C'est ainsi qu'en l'an 59 il accusa de brigue un partisan de ce célèbre Romain. Mais les préteurs ne lui permirent pas de donner suite à cette accusation contre un favori de Pompée. Il en conçut un tel dépit qu'il appela Pompée un dictateur privé (*privatus dictator*). Tribun du peuple en 56, il détourna les Romains du dessein d'envoyer des troupes auxiliaires à Ptolémée Aulète; et pour atteindre plus sûrement ce but il gagna quelques prêtres, afin qu'ils lussent au peuple des vers sibyllins qui menaçaient Rome des plus grands dangers si elle envoyait du secours au roi d'Égypte. Dans le procès de Milon, à l'occasion du meurtre de Clodius, il avait pris parti pour ce dernier. Plus tard il se rendit utile aux triumvirs, en favorisant l'élection de Pompée et de Crassus au consulat en l'an 55 avant l'ère chrétienne. Il fut secondé en cette occasion par Nonius Sufenas, son collègue au tribunat, et accusé l'année suivante, en même temps que ce personnage, d'avoir violé les lois Junia et Licinia et la loi Fufia en proposant des lois en dehors des époques fixées. Caton, défendu par Licinius Calvus et M. Scaurus, fut acquitté.

Dion Cassius, XXXVII et XXXIX, 15. — Cicéron, *Ad Quintum fratrem*, I, 11; *Ad Atticum*, IV, 5, 6.

CATON (*Dionysius*), moraliste latin, vivait à une époque incertaine; on ne sait rien de sa vie. Il est l'auteur de distiques moraux (*Disticha de moribus, ad filium*), ouvrage différent de celui que Caton le Censeur avait écrit en prose, et qui se trouve cité par Pline et par Aulu-Gelle, sous le titre de *Præcepta ad filium* ou de *Carmen de Moribus*. Ces préceptes d'une morale pure sont conformes aux principes des stoïciens; dans le moyen âge, ils ont joui de la plus grande vogue; les manuscrits en sont très-nombreux, mais les interpolations, les incorrections y abondent. Personne, dans les écoles où ils servaient à l'éducation de la jeunesse, ne doutait que ce ne fût l'œuvre du célèbre censeur. La première édition latine qui porte une date vit le jour en 1475; elle fut suivie d'une foule d'autres. Au dix-huitième siècle on fit de ce mince livret un gros volume en le publiant *cum notis variorum*; l'édition d'Amsterdam, 1754, contient la para-

phrase grecque de Planude et de Scaliger; celle de 1759 présente une traduction en cinq langues différentes. Dès la première moitié du douzième siècle, un moine, nommé Éverard, essaya de tourner en vers français les *Distiques* de Caton; plusieurs autres poëtes les traduisirent ou les imitèrent pendant le siècle suivant. Plus tard J. Macé et Pierre Grosnet les amplifièrent, sous le titre de *Mots et sentences dorées du maistre de saigesse Caton*, et leurs traductions furent souvent réimprimées à Paris et à Lyon avant 1550. F. Hubert mit ces distiques en quatrains, et sous cette forme ils furent bien accueillis du public. Un Italien, maître Catellucio de Campania, traduisit Caton en rimes vulgaires, vers 1475; le célèbre typographe Caxton imprima dans l'abbaye de Westminster, en 1483, un Caton anglais, qui figure au rang des trésors bibliographiques du premier ordre. Ils passèrent aussi dans toutes les langues du nord de l'Europe; aujourd'hui leur existence n'est connue que des seuls érudits. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. III, p. 259, et *Bibl. med. et inf. ætatis*, t. I, p. 1018. — Brucker, *Hist. crit. philosophiæ*, t. II, p. 599. — Boxhorn, *de Distichis quæ Catonis nomine circumferuntur* (Dissertation jointe aux éditions de 1735 et de 1754). — Julien Travers, *Dissertation* (en latin) *sur l'authenticité des distiques de Caton*; Falaise, 1839. — Leroux de Lincy, *Livres des proverbes français*, t. I, p. XLIII-XLVII. — G. Duplessis, *Bibliographie parémiologique*, p. 77. — J. Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. I, p. 583-586.

CATROU (*François*), prédicateur français, né à Paris, le 28 décembre 1659, mort le 18 octobre 1737. Il fut chargé de la rédaction du Journal de Trévoux, feuille périodique publiée par les jésuites et qui obtint dans le dix-huitième siècle un certain renom, tant à cause du talent de ses rédacteurs que des doctrines qu'ils attaquaient ou défendaient dans ses colonnes. Il y travailla pendant douze ans, et publia en outre plusieurs ouvrages presque oubliés de nos jours, malgré les recherches qui y sont insérées et qui ont du coûter à leur auteur : *Histoire générale de l'Empire du Mogol*; Paris, 1702; 2e édit. 1725, 2 vol. in-12; traduite en italien en 1718; — *Histoire du Fanatisme des religions protestantes, de l'Anabaptisme, du Davidisme, du Quakérisme*; Paris, 1733, 3 vol. in-12; — *Histoire Romaine*, en 12 vol. in-4° et 20 vol. in-12, traduite en italien, en espagnol, en allemand et en anglais. Cette histoire, la plus étendue que nous ayons, est riche de faits empruntés aux auteurs latins; les notes qui l'accompagnent, avec les dissertations du P. Rouillé, les gravures, les cartes et les médailles la rendent très-utile. Le style toutefois est défectueux, presque toujours inégal et souvent prétentieux; — *Traduction de Virgile*, avec des notes critiques et historiques, en 4 vol. in-12. Les traductions postérieures ont profité de celle de Catrou, et l'ont effacée complétement. A. B.

Moréri, *Dict.* — Éd. Goujet, *Mém. de Trévoux*, avril 1738. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Désessarts, *les Trois Siècles de notre littérature*.

***CATRUFO** (*Joseph*), compositeur dramatique italien, né à Naples, en 1771. Il était fils d'un officier espagnol, fut admis à douze ans au conservatoire de la Pietà de Tuschini, où il suivit les cours de Tarentino, Sala Tritto et La Barbiera. En 1791 il partit pour Malte, et y fit représenter plusieurs ouvrages; mais, entraîné par les événements politiques, il prit du service dans les armées françaises, et se distingua comme adjudant de place à Diana-Marina, qu'il défendit contre une escadre anglaise; en 1804, il donna sa démission. Retiré d'abord à Genève, il y fit le premier essai de l'enseignement mutuel appliqué à la musique; cet essai lui ayant réussi, il vint en 1810 à Paris, et s'y livra à l'enseignement. Parmi les nombreux ouvrages de Catrufo, on cite : *il Corriere*, opéra buffa en 2 actes; Malte, 1792; — *Cajacciello dissertore*, id., 1 acte; ibid., 1792; — *il Furbo contro il Furbo*, id., 2 actes; Arezzo, 1799; — une *Messe* et un *Dixit* à 4 voix, avec chœur et orchestre; Arezzo, 1799; — *Christus factus est pro nobis*, avec orchestre; Genève, 1804; — *Clarisse*, opéra comique, 2 actes; Genève, 1805; — *la Fée Urgèle*, 3 actes; ibid., 1806; — *l'Amant alchimiste*; ibid., 1807; — *les Aveugles de Franconville*; ibid., 1 acte, id.; — *Recueil de Vocalises*; Milan, 1811; — *l'Aventurier*, opéra-comique, 3 actes; Paris, 1813; — *Félicie*, 3 actes; — une *Matinée de Frontin*, 1 acte; — *la Bataille de Denain*, 3 actes; — *la Boucle de cheveux*, 1 acte; — *Zadig*, 1 acte; — *l'Intrigue au château*, 3 actes; — *le Voyage à la cour*, 2 actes; — *les Rencontres*, 3 actes. Tous ces opéras comiques, représentés à Paris, furent bien accueillis du public. Catrufo a publié en outre une grande quantité de recueils et de morceaux de musique, dont la liste se trouve dans la *Biographie universelle des musiciens* de Fétis.

Fétis, *Biogr. univ. des Music.* — Quérard, *la France littéraire*.

***CATS** (*Charles*), théologien brabançon; vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il se montra d'abord attaché à l'Église romaine; plus tard, il se rendit en Hollande, y embrassa le socinianisme, et fut emprisonné pour la traduction du Nouveau Testament, puis relâché. Il vint alors se fixer quelque temps à Emden, d'où les mêmes causes de suspicion l'obligèrent encore de se retirer. On a de lui : *Jesus Christus ist der Saaligmaker der Welt*; Amsterdam, 1697; — *Het Nieuwe Testament, of verbond von onsen heere Jesus Christus*; c'est la traduction hollandaise du Nouveau Testament, pour laquelle il fut mis en prison; ibid., 1701.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CATS (*Jacques*), poëte hollandais, né en 1577, à Brouwershaven (Zélande), mort en 1660, à Zagvliet. Après avoir fini ses études à Leyde, il se rendit à Orléans pour y obtenir le grade de docteur. Il refusa à l'université de Leyde une

chaire qu'on lui offrit; mais il se chargea d'emplois politiques et administratifs d'une haute importance à une époque des plus critiques. En 1627 et 1631 il fut ambassadeur en Angleterre, et en 1636 et 1651 il était revêtu des hautes fonctions de grand-pensionnaire de la Hollande.

Comme poëte, Cats diffère essentiellement de ses rivaux Hooft et Vondel. La naïveté, la simplicité, la candeur le caractérisent avant tout; et ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelé le La Fontaine hollandais. On lui a reproché une superfétation d'épithètes et d'images, des répétitions et une certaine monotonie dans les vers; mais on trouve une riche compensation à ces défauts dans un grand nombre de belles qualités empreintes dans tous ses ouvrages : la pureté de l'expression, la clarté du style, une imagination riche et féconde, une morale persuasive et sans prétention, de l'esprit et de l'âme. Malgré de si grands avantages, Cats, après avoir été longtemps lu et généralement admiré, tomba dans un oubli injuste, dont le tirèrent Bilderdijk et Feith, vers la fin du dernier siècle, en donnant une nouvelle édition de ses œuvres; Amsterdam, 1790-1800, 19 vol. in-12. Elles se composent d'allégories dans le goût de l'époque de Cats, de poésies sur les différents âges et sur diverses circonstances de la vie humaine, ainsi que sur les relations de la société, de fables, d'odes, d'idylles, etc. Une partie de ses poésies parut en langue allemande à Hambourg (8 vol., 1710-1717). Un monument qui lui a été élevé à Gand, par le sculpteur Parmentier, fut inauguré en 1829. [*Enc. des g. du m.*]

Sax, *Onomast. liter.*, IV, 336. — Sweert, *Athen. belgic.* — Foppens, *Bibl. belg.*, I, 507 — *Conversations-Lexicon.*

* **CATTANEIS** (*Henri* DE), jurisconsulte et humaniste italien, de Milan, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. En 1475 il fut admis parmi les jurisconsultes de sa ville natale. On a de lui : *M. Tullii Ciceronis Rhetoricum opus, per spectabilem virum Henricum de Cattaneis, J. U. doctorem, diligenter emendatum;* Milan, 1479, in-fol.

Argelati, *Bibl. Mediol.* — Sax, *Hist. typogr. Mediol.*

* **CATTANEO** (*Danese*), sculpteur, architecte et poëte, né à Carrare, vers 1500. Après avoir appris dans sa patrie les premiers principes de son art, il passa à Venise, où il devint élève du Sansovino. Un de ses premiers ouvrages fut l'*Apollon* qui se voit au milieu de la cour de la *Zecca*, ou Monnaie de Venise, figure digne par l'invention et l'exécution des louanges qui lui ont été prodiguées. Le dieu est assis sur un globe posé sur un monticule d'or, et il tient à la main un lingot de même métal. Peut-être dans cette personnification de la monnaie d'or doit-on voir une allusion à l'opinion des philosophes hermétiques, qui croyaient voir dans l'or des rayons du soleil solidifiés. Cattaneo sculpta dans l'église Saint-Antoine de Padoue le tombeau du général vénitien Alessandro Contarini, une partie de la châsse du saint et le buste de Bembo. A Vérone, dans l'église de Sainte-Anastasie, il exécuta le mausolée de Giano Fregoso, monument moitié autel, moitié tombeau, qui laisse le spectateur indécis sur sa destination, mais que décore une belle statue du Christ. A Venise, il sculpta dans l'église de Saint-Jean-Évangéliste le tombeau d'Andrea Badouero, et à Saint-Jean-et-Saint-Paul celui du doge Loredan. Enfin, il exécuta encore un grand nombre d'autres travaux. Cattaneo fut lié avec les littérateurs et les artistes les plus distingués de son temps; il compta parmi ses amis Sansovino, Pierre Arétin, le Titien, Paul Jove, Bembo, etc. Il fut poëte aussi distingué qu'habile sculpteur, et il a laissé un long poëme en octaves, intitulé *l'Amor di Marfisa.*

E. B—N.

Cicognara, *Storia della scoltura.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Quadri, *Otto giorni in Venezia.* — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie.*

CATTANEO (*Félix*), peintre italien, natif de Milan, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Après avoir étudié le dessin, il entra à l'école spéciale de peinture tenue par Joseph Bossi, et dès lors il se fit assez remarquer par ses productions pour être envoyé à Rome comme pensionnaire du gouvernement. A son retour dans sa patrie, il s'appliqua avec ardeur à la culture de son art. On remarque dans son œuvre : un *Saint Joseph mourant*, que l'on voit à Milan; — une *Françoise de Rimini surprise avec Paolo par Lancelot.*

Tipaldo, III, p. 113.

CATTANEO (*Girolamo*), jésuite et littérateur génois, né à Barletta, en 1620, mort vers 1680. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1634, fut nommé historien de la république de Gênes, et occupa dans son ordre des emplois très-élevés. On est justement étonné qu'il n'ait laissé que quelques *Opuscules* et un *Paragone tra il mondo vecchio e nuovo.*

Feller, *Biographie universelle*, édit. de Furne.

CATTANEO (*Lazaro*), missionnaire italien, né à Sarzane (côte de Gênes) en 1560, mort à Hang-Tcheou en 1640. Il fit profession dans la Compagnie de Jésus, et obtint d'être envoyé en mission. Ses supérieurs l'adressèrent au P. Ricci, qui le premier porta la parole de l'Évangile en Chine. Ils fondèrent ensemble l'établissement religieux de Manco. Cattaneo exerça son apostolat pendant quarante-six ans. Il a laissé quelques ouvrages, écrits en langue chinoise et destinés à la propagation de la foi. Le principal est intitulé : *De la contrition et de la douleur des péchés.*

Alegambe, *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu.* — Feller, *Biographie universelle.*

* **CATTANEO** ou **CATTAN** (*Christophe*). *Voy.* CATANEO.

CATTANI DA DIACCETO (*Francesco*), littérateur italien, né à Florence, le 16 novembre 1446,

mort dans la même ville, en 1522. Il fit ses études sous Marcilio Ficino, qu'il remplaça plus tard comme professeur de philosophie. On cite de Cattani, entre autres ouvrages, un traité *de Amore*, en trois livres; Venise, 1561, in-8°, précédé de sa *Vie*, par Varchi. — Les œuvres complètes de Francesco Cattani ont été éditées à Bâle, 1563, in-8°.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de Furne. — Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexic.*

CATTANI DA DIACCETO (*Francesco*), dit le jeune, 52e évêque de Fiésole et théologien italien, né à Florence, mort le 4 novembre 1595. Il prit l'habit de dominicain dans sa ville natale, et y devint chanoine de la cathédrale. En cette qualité, il assista au concile de Trente, et fut ensuite appelé à l'évêché de Fiésole, le 15 août 1570. On a de lui : *Offices chrétiens*, traduits en italien, d'après saint Ambroise; Florence, 1558, in-4°; — *Hexaméron* de saint Ambroise; ibid., 1560, in 8°; — *Discorso dell' autorità del papa sopra il concilio;* Florence, 1562, in-8°; — *Sopra la Superstizione dell' arte magica;* Florence, ibid.

Richard et Giraud, *Biographie sacrée*, XI, 108. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de Furne. — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten Lexicon*.

CATTANI (*Gaetano*), missionnaire italien, né à Modène le 7 avril 1696, mort au Paraguay le 28 août 1733. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1719, et fut envoyé en 1729 aux missions du Paraguay, où il mourut, d'une fièvre maligne. On a de lui trois lettres, adressées à son frère Joseph, et recueillies par Muratori dans sa *Relation des missions du Paraguay;* Paris, 1754, in-12.

Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*.

***CATTANI** (*Jean*), jurisconsulte italien, né à Anagni (ce qui l'a fait appeler parfois *Joannes de Anonia*), mort en 1457. Il professa longtemps avec éclat le droit à Bologne; il fut ensuite employé comme diplomate, et il finit par entrer dans les ordres. Successivement chanoine et archidiacre de la cathédrale de Bologne, il laissa de nombreux ouvrages, que les imprimeurs de Milan ou de Bologne répandirent à profusion avant l'an 1500. Aujourd'hui ses *Commentaires sur les décrétales*, ses *Consilia*, ses *Quæstiones juridicæ* sont, il faut l'avouer, complétement hors d'usage.

Mazzuchelli, *gli Scrittori d'Italia*, t. I, p. 11, p. 656. — Tiraboschi, *Storia letter.*, XV, 287. — Pancirolli, *Vitæ jurisconsultorum*, III. 35. — Fantuzzi, *Notizie degli scrittori Bolognesi*, I. 284.

***CATTAPANE** (*Lucas*), peintre italien, né à Crémone, vivait en 1507. Il était élève de Vincenzio. Il s'inspira surtout de la manière des Campi, et réussit assez bien dans ce genre, grâce à la franchise de son pinceau. Ses tons, un peu sombres, ne manquent pas d'originalité. On a de lui beaucoup de tableaux, entre autres *la Décollation de saint Jean*, à Saint-Donato de Crémone. Ses fresques sont inférieures à ses peintures.

G. B. Zaist, *Notizie storiche de' pittori Cremonesi*. — Oretti, *Memorie*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

CATTEAU-CALLEVILLE (*Jean-Pierre-Guillaume*), historien et géographe d'origine française, né à Angermunde (Brandebourg) en 17 9, mort à Paris en 1819. Son père, qui faisait partie d'une colonie de protestants réfugiés et accueillis en Prusse, dirigea ses premières études, et les lui fit achever à Berlin, sous la direction du pasteur Formey. Catteau-Calleville fut appelé, en 1783, à Stockholm en qualité de ministre de l'Église française réformée. En 1788 il parcourut l'Allemagne, la France, la Suisse et presque tous les pays du nord de l'Europe, dont il apprit les langues, et vint se fixer en 1810 à Paris. En 1812, nommé membre de l'Académie royale des belles-lettres, histoire et antiquités de Stockholm, il se vit en 1814 accueilli par l'Académie des sciences de la même ville. Ces distinctions prouvent suffisamment la haute opinion que Catteau-Calleville avait laissée en Suède. Ses ouvrages sont : *Vie de Renée de France, duchesse de Ferrare*; Berlin, 1781, in-8°; — *Bibliothèque suédoise, ou recueil des variétés littéraires et politiques concernant la Suède*, Stockholm, 1783-1784, in-8°; Upsal, 1789, in-8°; — *Tableau général de la Suède*; Lausanne, 1789, 2 vol. in-8°; Paris et Strasbourg, 1790, 2 vol. in-8°; — *Tableau des États danois, considérés sous le rapport du mécanisme social;* Paris, 1802, 3 vol. in-8°; — *Voyage en Allemagne et en Suède;* Paris, 1810, 3 vol., in-8°; — *Tableau de la mer Baltique, considérée sous les rapports physiques, géographiques, historiques et commerciaux*; Paris, 1812, 2 vol. in-8°; — *Histoire de Christine, reine de Suède; avec un précis historique de la Suède depuis les temps anciens jusqu'à la mort de Gustave-Adolphe;* Paris, 1815, 2 vol. in-8°; — *Histoire des révolutions de Norvège, suivie de l'état actuel de ce pays et de ses rapports avec la Suède*; Paris, 1818, 2 vol. in-8°, avec cartes.

Biographie des hommes vivants. - Quérard, *la France littéraire*. — *Galerie historique des contemporains*.

CATTENBURG (*Adrien* VAN), théologien hollandais, né à Rotterdam le 2 novembre 1664. Il était un des chefs de la secte des Arminiens ou Remontrants, et professa durant vingt-cinq ans cette doctrine. Il soutenait que Dieu dans l'élection et la réprobation a égard, d'un côté, à la foi et à la persévérance, et, de l'autre, à l'incrédulité et à l'impénitence; que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, sans en excepter aucun; que la grâce est nécessaire pour s'appliquer au bien, mais qu'elle n'agit pas néanmoins d'une manière irrésistible. On a de Cattenburg : *Spicilegium theologiæ christianæ Philippi a Limborch;* Amsterdam, 1766, 2 vol. in-fol.; — *Vie de Hugues Grotius* (en flamand); Amsterdam, 1727, 2 vol. in-fol.; — *Bibliotheca scriptorum Remonstrantium;* ibid., 1727, in-8°; — *Syntagma scientiæ Mosaicæ;* ibid., 1737, in-4°. Cet ouvrage est dirigé contre les athées et les déistes.

Philippe de Limborch, *Theologia christiana.* — Stoupp, *Religion des Hollandais.* — Feller, *Dictionnaire historique.*

*CATTENBURGH (*Louis-Constantin, Rabo Copes* VAN), administrateur et financier belge, né en 1771, dans le Brabant, mort vers 1840. Il entra en 1794 dans l'administration des contributions indirectes, comme inspecteur de l'arrondissement de Rotterdam. En 1798 les représentants de la Hollande le désignèrent à M. Gogel, ministre des finances de ce royaume, pour collaborer à la rédaction des nouvelles lois financières. Chargé de les appliquer dans la province de Gueldre, considérée comme la plus opposée aux nouvelles mesures, Cattenburgh y réussit, à la satisfaction générale. Nommé inspecteur des impositions indirectes pour toute la Hollande, il proposa de substituer un nouveau système d'impôts, celui de la perception sur la fabrication et l'importation, à l'ancien, qui frappait la consommation. Le nouveau système avait du moins un avantage, c'est qu'il affranchissait la masse des habitants du contact quotidien avec les agents du fisc. Ce projet ne fut pas accepté sous la période napoléonienne; mais il fit apprécier son auteur. En octobre 1815, M. Appelius, directeur général des impositions indirectes du nouveau royaume des Pays-Bas, put le mettre à exécution, sous la surveillance de Cattenburg lui-même, conservé dans sa position administrative.

Galerie historique des contemporains.

*CATTERMOLE (*George*), peintre anglais contemporain. Les productions de cet artiste, un des plus éminents de l'Angleterre, sont remarquables, bien que dans des genres très-différents. Il cultiva d'abord l'aquarelle, dans des sujets d'intérieur, des scènes militaires, qui témoignent de la fécondité de son talent et de la verve de son esprit. Il illustra ensuite les œuvres de Walter Scott par une suite de dessins gravés par C. Heath, et ici le romancier trouva dans l'artiste un habile traducteur. Chaque jour le crayon de Cattermole enrichit les *Historical annuals* d'une quantité d'ingénieux dessins, dont la gravure s'empresse de fixer les traits. Comme peinture, on cite avec éloge un grand tableau de *Luther à la diète de Spire;* cette toile donne avec une exactitude parfaite les portraits de trente-trois personnages historiques de l'époque, reproduits d'après les œuvres des maîtres les plus célèbres des quinzième et seizième siècles. Ce morceau capital a été gravé en 1845 par Walter.

Conversations-Lexicon. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CATTHO (*Angelo*), quatre-vingt-quatorzième archevêque de Vienne, né à Tarente, mort à Vienne en 1494, aumônier de Louis XI. Il avait d'abord résidé à la cour de Charles le Téméraire, où il s'était lié avec Comines; lorsqu'il s'aperçut que les affaires du duc de Bourgogne commençaient à aller mal, il demanda son congé, et vint en France. Louis XI l'accueillit avec bienveillance, le nomma son aumônier, et le fit archevêque de Vienne, en 1482. Ce fut à la prière de Cattho que Comines écrivit ses Mémoires, et il y est loué pour son grand savoir et pour son habileté à *prédire l'avenir.* Il paraît en effet que Cattho avait une grande réputation à cet égard; car dans une biographie du temps, intitulée *Sommaire de la vie de Cattho,* on lit qu'il devina la mort de Charles le Téméraire. « A l'instant, dit Comines, que ledict duc fut tué, le roy Louys oyoit la messe en l'église Saint-Martin à Tours, distant de Nancy de dix grandes journées pour le moins, et à ladicte messe lui servoit d'aumosnier l'archevesque de Vienne, lequel, en baillant la paix audict seigneur, luy dyct ces paroles : « Sire, « Dieu vous donne la paix et le repos; vous les « avez si vous voulez, *quia consummatum est.* « Vostre ennemi le duc de Bourgogne est mort : « il vient d'être tué, et son armée déconfite. » Laquelle heure cottée fust trouvée estre celle en laquelle véritablement avoit été tué ledict duc. » — Cattho était, de l'aveu de plusieurs de ses contemporains, savant en médecine et en mathématiques, et habile littérateur. Sa devise était *Ingenium superat vires.*

Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* — Chorier, *Histoire du Dauphiné.* — Mézeral, *Règne de Louis XI.* — Comines, *Preface.* — Claude Robert, *Gallia christiana,* 282. — Denys Godefroy, *Illustration de la vie de Comines.* — Pierre Mathieu, *Histoire de Louis XI,* liv. X. — Bayle, *Dictionnaire critique.*

CATTI (*Bernardino*), appelé aussi *Lydius Cattus,* poëte italien, natif de Ravenne, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il étudia à Padoue, et composa des poëmes latins, publiés à Venise, en 1502, sous ce titre : *Opuscula poetica.*

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

*CATTI (*Francesco-Antonio*), chirurgien italien, né à Lucques, vivait en 1552. Il étudia spécialement l'anatomie, et a laissé : *Enchyridion Anatomes;* Naples, 1551, in-4°.

Chaudon. *Dictionnaire universel.*

*CATTIER (*Isaac*), médecin français, né à Paris, vivait en 1657. Il étudia à l'université de Montpellier, où il fut reçu docteur en 1637, et devint médecin ordinaire du roi Louis XIV. Il a publié : *Diffibulatoris morologia;* Montpellier, 1646, in-4°; — *de la Nature des Bains de Bourbon et des abus qui se commettent en la boisson de leurs eaux;* Paris, 1650, in-8°; — *Description de la macreuse;* Paris, 1651, in-8°; — *Discours sur la poudre de sympathie;* ibid., 1651, in-8° (l'auteur y réfute les partisans de cette poudre, qu'il qualifie de fous et d'extravagants; Nicolas Papin ayant répondu à Cattier, celui-ci écrivit : *Réponse à M. Papin touchant la poudre de sympathie;* Paris, 1651, in-8°); — *de Rhumatismo, de ejus natura et curatione; simulque multa, ex occasione, de natura doloris intricatissima perspicue enodantur, novisque observationibus illustrantur;* Paris, 1653, in-8°; — *Observationes*

medicæ rariores; Castres, 1653, in-12; Paris, 1657, in-8°; réimprimé, avec les observations de Pierre Borel, à Leipzig : on trouve dans cet ouvrage plusieurs observations chirurgicales et anatomiques. Cattier s'y est étendu sur le canal thoracique et sur la valvule d'Eustache. Il y donne la description du corps d'un nommé Francœur, voleur supplicié sur la roue, dont les viscères étaient tellement transposés que ceux qui sont naturellement à droite se trouvaient à gauche; — *Lettres sur les eaux de Bourbon-Lancy*; Bourbon-Lancy, 1655, in-4°;

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

CATTIER (*Philippe*), savant helléniste du dix-septième siècle, dont les principaux ouvrages sont : *Exercitationes quatuor : — de Usu græcæ linguæ ; — Utrum præstet uni tantum scientiæ studere; — An abolenda studia literarum ; — Utrum præstet in dies sese exercere publice*; Paris, 1647, in-4°; — *Gazophylacium Græcorum, seu methodus intra horæ spatium addiscendi innumera vocabula græca*; Paris, 1652, in-4°, réimprimé plusieurs fois; — *Gazophylacium latinum*; Paris, 1665, in-4°; — *Jardin des racines latines*; Paris, 1667, in-4°.

Sax, *Onomast. literat.*, IV, 551.

***CATUALDA**, prince germain de la tribu des Gotones, vivait dans le premier siècle après J.-C. Il prit la fuite pour se soustraire à la tyrannie de Maroboduus; mais quand le pouvoir de ce chef commença à décliner, Catualda résolut de se venger : il envahit avec une force considérable le pays des Marcomans, et força Maroboduus à traverser le Danube, et à aller solliciter la protection de l'empereur Tibère. Il fut vaincu à son tour par les Hermundures, sous le commandement de Vibilius, fait prisonnier, et envoyé à Forum Julium (Fréjus), dans la Gaule Narbonnaise.

Tacite, *Annales*, II, 62, 63.

***CATTUREGLI** (*Pierre*), astronome italien, né en 1795, à Bologne, mort le 28 avril 1833. Il était professeur à l'université de sa ville natale, et se fit connaître par plusieurs productions scientifiques.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de Furne.

***CATUGNAT**, chef des Allobroges, s'était jeté, l'an 62 après J.-C., sur le midi de la province romaine, dont il ravagea ou souleva les cantons. Au bruit de quelques succès remportés par le lieutenant Lentinus, il revint sur l'Isère, et fit tomber l'armée romaine dans une embuscade, où elle faillit périr tout entière. Catugnat s'étant éloigné de nouveau, le consul rentra sur son territoire, le dévasta par le fer et par le feu, et les Allobroges demandèrent la paix.

Dion Cassius, XXXVII, 47, 48. — Tite-Live, *Epit.*, c. III. — Cicéron, *de Prov. cons.*

CATULLE, poëte latin (*C. Valerius Catullus*), né, selon la Chronique de saint Jérôme, l'an 667 de Rome (86 avant J.-C.), mort vers 40 avant J.-C. Quelques savants le font naître à Sirmium, aujourd'hui Sermione, où il possédait une maison de plaisance, qu'il a chantée en assez bons vers; selon d'autres il naquit à Vérone, et cette opinion se fonde sur l'autorité d'Ovide, de Pline, d'Ausone et de Martial. Livré aux plaisirs, mais né pour les arts, issu d'une famille opulente et distinguée, Catulle promena sa jeunesse voluptueuse dans le poétique Orient; là sans doute se développèrent les talents qui l'ont placé dans cette élite d'écrivains dont Rome dut être plus fière que de ses héros. Philosophe insouciant, préférant le bonheur à la gloire, ce poëte semble ne demander à son art que la peinture de ses propres affections; il s'affranchit de toute étude sévère, et, comme l'oiseau, il ne chante que dans la saison qui l'inspire. Avec peu d'ouvrages il s'est fait un nom impérissable.

Dans le Panthéon poétique des Latins, en n'observant que l'ordre chronologique, Catulle apparaît à côté de Lucrèce. Pour l'un et pour l'autre le langage est encore empreint de rudesse : ce langage, dans sa vigueur native, convenait mieux au grand peintre de la nature : la fermeté, la concision, l'âpreté même des expressions se prêtent parfaitement à la mâle pensée de Lucrèce. Au contraire, le poëte lyrique, le chantre de la volupté, est moins libre avec l'archaïsme de son époque; aussi mêle-t-il souvent la rudesse aux accents de l'amour; on sent qu'il ne fait guère d'efforts pour assouplir la langue poétique; il se sert de l'instrument en homme habile, mais ne cherche pas à le perfectionner. Il lui manque trop souvent l'élégance continue, la délicatesse des tours, la vivacité de l'expression, qui prêtent des nuances variées aux passions, de la grâce aux sentiments les plus simples, et révèlent dans les moindres sujets la puissance magique de la poésie.

Catulle, conduit à Rome dès sa plus tendre jeunesse, y fut accueilli par les illustres amis de sa famille; il se lia avec Manlius, Cicéron, César, Plancus, Cinna, Lucrèce, Cornélius Népos, auquel il dédia ses ouvrages; il fut entouré d'un grand nombre d'hommes distingués, qui contribuèrent à sa précoce renommée. Ses œuvres ne sont point considérables, et nous n'en possédons qu'une partie, puisque Nonnius et Servius citent des vers de ce poëte qu'on ne trouve pas dans son recueil. Terentianus rapporte des fragments de poésies attribuées à Catulle, d'un mètre qu'il n'a pas employé dans ses pièces connues. Pline l'ancien parle d'un poëme de Catulle sur les *Enchantements de l'amour*; nous n'en connaissons pas un seul vers. Toutes ses compositions ne sont donc point arrivées jusqu'à nous. D'un autre côté, on lui attribue des poëmes dont il n'est pas l'auteur; tels que le *Pervigilium Veneris*, le poëme de *Ciris*, etc. : tous les doutes sur ce point ont été éclaircis. Catulle s'essaya dans plusieurs genres de poésie; cependant il redoutait les longs travaux, et l'étude sérieuse, qui les perfectionne. Il fit assez pour montrer le talent dont il était doué, mais il n'en

tira point tout le fruit qu'on pouvait en attendre; il n'étendit point les ressources de la langue poétique de son époque. Si, comme on le prétend, Catulle a connu Virgile, il ne l'entrevit qu'un moment; l'un terminait sa carrière quand l'autre commençait la sienne. Martial dit à ce sujet :

Sic forsan tener ausus est Catullus
Magno mittere passerem Maroni.

D'ailleurs, la perfection laborieuse du style de Virgile n'aurait pas exercé une grande influence sur l'esprit mobile et paresseux de Catulle, lui qui semble ne passer du plaisir à la poésie que pour épancher les sentiments dont son cœur est rempli; entraîné par la vivacité de son esprit, il se montre inégal dans plusieurs de ses meilleures pièces. Entre ses conceptions les disparates sont frappantes; on serait souvent porté à croire que la plupart de ses épigrammes n'appartiennent point à l'auteur élégant des *Noces de Thétys*, de *l'Épithalame*, des *Odes* et des *Élégies*. Ces épigrammes sont souillées d'images obscènes, et l'on n'y trouve que l'expression grossière d'un cynisme effronté. Les traits satiriques y sont lancés avec plus de véhémence que d'adresse, et se perdent au delà du but. Parfois le sens de sa critique désordonnée nous échappe, peut-être à cause de l'excès même de la dépravation que fronde le poëte, et que notre esprit se refuse à concevoir. S'il est en effet le peintre fidèle des mœurs de son temps, qu'était donc le peuple maître du monde? Cependant le satirique ressaisit par intervalles la dignité du talent. Il frappe avec une égale franchise la corruption de l'homme vulgaire et de l'homme illustre; il n'épargne pas le conquérant des Gaules, que le père de Catulle avait eu l'honneur de recevoir sous son toit; et il faut le reconnaître, si le grand César s'abandonna à de honteuses faiblesses, il conserva une générosité digne de sa gloire et de son génie : celui qui tenait la vie des hommes entre ses mains n'opposa que la clémence à la boutade satirique de Catulle. Votre père, lui écrivit-il, m'accueillit à sa table; venez en ami vous asseoir à la mienne. Le héros et le poëte se réconcilièrent la coupe à la main. Le satirique cessa de le poursuivre; mais sa muse, transformée en bacchante, se livra sans frein au plus grossier délire. La dépravation des mœurs publiques influe sur le langage; le poëte est entraîné par l'esprit de son siècle. Les Romains venaient alors d'emprunter au présomptueux Orient le luxe de l'opulence et la pompe des arts; mais sous cette enveloppe brillante on retrouvait les fils de Romulus. Le goût des peuples se modifie rapidement; leur caractère ne change pas.

On remarque dans le talent de Catulle deux phases distinctes : d'abord il s'attacha aux modèles grecs; c'est en les étudiant qu'il épura son goût et forma son talent. Poëte érotique et lyrique, il s'était imbu du génie de Sapho, d'Anacréon et de Callimaque : Catulle semblait être un poëte grec écrivant en latin; c'est à cette époque qu'il reproduisit le *Coma Berenices* de Callimaque; d'autres ouvrages sont dus à la même inspiration. Il emprunta souvent aux Grecs jusqu'à la forme des vers; car il introduisit dans la poésie latine plusieurs mètres convenables surtout au genre élégiaque et lyrique. On lui attribua à tort le *Berecyntia*, pièce composée, dit-on, par son ami Cécilius. Enfin, l'originalité de Catulle ne se développe pleinement que dans *Thétys et Pélée*, dans l'*Épitalame de Manlius* et quelques autres pièces d'un genre analogue. Le langage qu'il prête à la passion est toujours vrai; les nuances en sont vives et variées comme les émotions de l'âme. La puissance de son imagination est moins étendue, les mouvements du cœur sont moins bien sentis dans ses pièces appelées élégies. La chaleur du sentiment, la délicatesse des traits y sont fort rares. Tout poëte subit l'influence de son siècle, et les Romains alors ne regardaient l'amour que comme l'instinct impérieux des sens, une soif de volupté qu'il fallait étancher; et pour y parvenir tous les moyens paraissaient bons, on allait jusqu'à tolérer les plus honteuses méprises de la nature. Dans les pièces érotiques, les bornes de la décence, la retenue du langage n'ont guère été observées qu'à l'apparition de Tibulle, de Properce et d'Ovide : une des gloires de Catulle est d'avoir ouvert la route à ces maîtres. Quel que soit le degré de mérite de ses élégies, elles ont été justement appréciées par des critiques célèbres, et Racine lui-même leur accordait une place dans sa mémoire. Mais, tout en respectant ces grandes autorités, il faut convenir que ces pièces érotiques sont remplies d'une malignité mordante; elles sont rarement animées d'un sentiment tendre ou passionné; ce sont des élégies sans larmes. L'amour même s'y trouve souvent maltraité. L'ordre des idées n'y est guère plus arrêté que le plan des pièces; c'est un confus mélange de sentiments opposés et de contradiction. Par exemple, Lesbie, cette beauté qui préoccupe Catulle et l'inspire sans cesse, est alternativement une jeune fille naïve, une femme qui trompe son mari; tantôt c'est une amante tendre et pure, tantôt une artificieuse coquette; ici elle réunit toutes les perfections, là elle inspire la colère et le mépris. Tour à tour elle est, au gré du poëte, une maîtresse pudique, une courtisane éhontée; et, par une grossière ironie il lui reproche de se prêter (telle est son expression) à la lubricité des promeneurs nocturnes. Le doux nom de Lesbie, qui plaisait tant à Catulle, était-il le pseudonyme de toutes ses maîtresses? Enfin, dans les épanchements de son amour il est toujours moins tendre que spirituel. Catulle n'est véritablement touchant que dans les plaintes d'Ariane et dans l'épître à Manlius, où il déplore la mort de son frère; là sa douleur est vraie, l'expression est vive et naturelle, il émeut, il attendrit :

..... O misero frater adempte mihi!
Tu mea, tu moriens, fregisti commoda, frater;
Tecum una tota est nostra sepulta domus :
Omnia tecum una perierunt gaudia nostra,
Quæ tuus in vita dulcis alebat amor.

Ce style et ces sentiments profonds sont rares chez Catulle; ses beautés, sa grâce, son esprit sont mêlés à beaucoup de défauts, il faut le dire : le mérite réel de plusieurs écrivains de l'antiquité est sans doute au-dessous de leur renommée. Catulle parut à propos; son nom retentit l'un des premiers à l'époque où tous les arts, la poésie, l'histoire, les sciences commençaient à émerveiller les Romains, vainqueurs et imitateurs de la Grèce. Dans leur Olympe littéraire, l'éclat des grands dieux illumina les petits. Le temps leur éleva un piédestal; ils grandirent entourés du respect des générations. La langue interprète de leurs œuvres ne vit plus que pour la science, les lettres et la religion; ils sont les uniques représentants de l'intelligence de leur siècle; aucune rivalité ne peut s'élever dans leur sphère, aucune comparaison ne peut donc les amoindrir. Comme des demi-dieux vainqueurs du temps, on les respecte, on ne les juge plus; une même auréole entoure ces reliques du génie romain. C'est ainsi que Catulle se présente à la postérité.

On connaît peu de faits de sa vie intime; mais son penchant aux plaisirs, ses ardeurs voluptueuses exprimées dans ses vers ont donné lieu à beaucoup de conjectures : on lui a supposé des aventures analogues à ses mœurs. Des écrivains italiens, et surtout Corradini, font de Catulle un personnage romanesque : ils lui donnent la valeur, la force, la beauté. En France, vers 1690, La Chapelle a composé une espèce de roman (*les Amours de Catulle*) où il enchâsse toutes ses poésies, traduites en vers français; il place et fait agir à côté de Catulle les personnages célèbres ses amis : cette œuvre offre quelque intérêt, mais la poésie est très-faible.

Le peu de faits sérieux révélés par des commentateurs érudits sont contestés par d'autres; on ne s'accorde pas non plus sur la date de sa mort : on a prétendu qu'il était mort à peine âgé de trente ans. Scaliger affirme qu'il vécut plus de soixante et onze années; Vossius et Bayle combattent victorieusement cette assertion. Il faut en effet qu'il ait vécu à peu près quarante ans, puisqu'il parle dans ses poëmes de la défaite de Pharnace, roi de Pont, de la conquête des Iles Britanniques, de la bataille de Pharsale. Sa carrière n'a pas été longue; mais elle a traversé une époque favorable à ses succès. Une nouvelle ère s'ouvrait pour les Romains; Plaute et Térence avaient déjà suivi les traces d'Aristophane et de Ménandre. Lucrèce prêtait l'éclat de son génie poétique à la philosophie d'Épicure; Cicéron reproduisait Démosthène; Salluste, Thucydide; Virgile naissait pour égaler Homère. Dans ces jours qui fécondaient le génie des Romains, Catulle représenta le lyrisme antique, et fut ainsi rangé dans cette pléiade immortelle.

Les œuvres de Catulle furent découvertes au commencement du quatorzième siècle, à Vérone, par un poëte nommé Benvenuto Campesani. Aucun des manuscrits connus ne remonte plus haut que le quinzième siècle, et tous semblent provenir d'un manuscrit unique, probablement incomplet et défectueux, aujourd'hui perdu. L'édition princeps porte la date de 1472, sans désignation du lieu de l'impression ni du nom de l'imprimeur. Cette édition fut suivie de celle de Parme, 1472; et de celle de Venise 1475 et 1485.

Les œuvres de Catulle ont été traduites, en totalité ou en partie, dans toutes les langues. En français, la plus ancienne et la plus complète est de l'abbé de Marolle, en prose; il a ensuite retraduit Catulle en vers, à sa manière.

Pézay, en 1771, en a fait en prose une traduction incomplète. Noël, en 1803, en a donné une version complète en prose, accompagnée de remarques ingénieuses et de recherches faites avec une érudition variée. *Les Noces de Thétys et de Pélée*, en 1812, ont été traduites en vers par Ginguené, qui leur a joint des remarques pleines de goût. Mollevaut, en 1821, a traduit les Élégies de Catulle en vers; on y trouve souvent du talent et de la grâce. Héguin de Guerle a traduit une partie de Catulle en vers. Servan de Sugny a donné une version en bons vers des *Noces de Thétys*. Le Catulle publié par M. Naudet dans la *Bibliotheca classica* de Lemaire parut en 1826 sous ce titre : *C. Val. Catullus, ex ed. Fred. Guil. Dœringii, cui suas et aliorum adnotationes adjecit Josephus Naudet.* Enfin, en 1839, M. Henry Dollin de Beauvais a traduit en vers, et avec élégance, *les Noces de Thétys*.

DE PONGERVILLE.

Pline, XXXVII. — Giraldi, *Historia poetarum* — Arnauld, *Mémoires sur Catulle*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLIX, p. 239. — Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. 1, p. 87, 100

CATULUS, nom d'une illustre famille romaine appartenant à la *gens Lutatia* ou *Luctatia*; elle a fourni à la république romaine plusieurs hommes d'État et généraux éminents.

***CATULUS** (*Caius Lutatius*), consul en 242 avant J.-C. avec A. Postumius Albinus. A cette époque, la première guerre punique durait depuis vingt-deux ans. Les Romains possédaient presque toute la Sicile, et bloquaient leurs ennemis dans Lilybée, Drépane et le mont Éryx; mais les Carthaginois étaient maîtres de la mer. Rome, réparant les désastres des années précédentes, arma deux cents galères, joignit à cette flotte celle de ses alliés, et rassembla ainsi trois cents vaisseaux de guerre et sept cents bâtiments de transport. Ce fut avec ces forces que le consul Lutatius s'avança vers la Sicile et s'empara du port de Lilybée. Une grave blessure força le consul à rester quelque temps dans l'inaction. Carthage, s'épuisant d'hommes et d'argent, confia à Hannon une flotte de quatre cents vaisseaux, qui devait avant tout porter des secours à Amilcar et ravitailler le camp d'Éryx. Lutatius, informé de l'arrivée des Carthaginois, marcha à leur rencontre, et les atteignit près des îles Égates. Il les força au combat, et les battit. Hannon perdit cent vingt galères. C'était là le dernier

espoir de Carthage. Il devenait dès lors nécessaire de traiter, aux conditions même les plus dures, avec les Romains : il fut stipulé que les Carthaginois évacueraient complétement la Sicile, qu'ils ne feraient la guerre ni contre Hiéron et les Syracusains, ni contre leurs alliés ; qu'ils rendraient sans rançon aux Romains tous les prisonniers et les transfuges ; qu'ils payeraient, dans l'espace de vingt ans, 2,200 talents euboïques d'argent. Lutatius exigeait de plus que la garnison d'Éryx se rendît et livrât ses armes ; mais il dut, devant l'énergique résistance d'Amilcar, se désister de cette prétention. Rome ne voulut pas d'abord ratifier ce traité. On envoya en Sicile dix commissaires pour aggraver encore les conditions, déjà si dures, que le vainqueur des îles Égates avait imposées aux Carthaginois et qu'Amilcar avait acceptées. Ces commissaires, après mûr examen, approuvèrent dans son ensemble l'œuvre de Lutatius ; mais ils décidèrent que les Carthaginois payeraient sur-le-champ 1,000 talents pour les frais de la guerre et 2,000 dans les dix années suivantes, et qu'ils abandonneraient toutes les îles situées entre la Sicile et l'Italie. A son retour à Rome, Lutatius Catulus obtint les honneurs du triomphe, le 4 octobre 241 avant J.-C.

Polybe, I, 59-63. — Tite-Live, *Epitome*, 19. — Eutrope, II, 27. — Orose, IV, 10. — Valère-Maxime, II, 8. — Zonaras, VIII.

CATULUS (*Quintus Lutatius*), consul en 102 avant J.-C. avec Marius. Il avait déjà sollicité quatre fois le consulat sans succès. Au moment où il entra en charge, la plus grande consternation régnait à Rome. Les Cimbres, dans leur grande migration vers l'Occident, s'étaient réunis aux Teutons, aux Ambrons, aux Tigurins et à d'autres tribus barbares ; ils avaient dévasté le sud de la Gaule, le nord de l'Espagne, défait quatre consuls, un proconsul et détruit cinq armées romaines. Ils se préparaient à descendre en Italie. L'armée des envahisseurs se divisa en deux grandes colonnes. Les Teutons traversèrent la Provence, dans l'intention de tourner les Alpes et de suivre les côtes de la Ligurie ; les Cimbres se dirigèrent vers l'Helvétie et les Alpes Noriques, pour descendre par le Tyrol et la vallée de l'Adige dans les plaines du Pô. Catulus, qu'on avait envoyé pour défendre contre eux le passage des Alpes, désespérant de garder ces défilés, était redescendu en Italie, et s'était réfugié derrière l'Adige. Il éleva de bons retranchements des deux côtés du fleuve, afin d'en empêcher le passage. Les Cimbres transportèrent leur camp près de celui du consul, examinèrent comment ils pourraient passer la rivière, et résolurent de la combler. Coupant les tertres des environs, déracinant les arbres, détachant d'énormes rochers et de grandes masses de terre, ils les roulèrent dans le fleuve pour en resserrer le cours. Les légions, effrayées, forcèrent leur général de reculer jusque derrière le Pô. Heureusement on venait d'apprendre à Rome la victoire de Marius. Celui-ci fut en toute hâte envoyé au secours de son collègue. Sylla avait déjà rejoint Catulus, qui l'accueillit avec distinction. Les Cimbres, informés de la défaite des Teutons, provoquèrent les Romains au combat. Il fut convenu entre les chefs des deux armées ennemies que la bataille se donnerait dans trois jours et dans la plaine de Verceil. De part et d'autre on fut exact au rendez-vous. A peine le combat était-il commencé qu'il s'éleva sous les pas de cette multitude un tel nuage de poussière que les deux armées ne purent se voir : Marius, qui s'était avancé pour tomber le premier sur l'ennemi, le manqua dans cette obscurité, et, ayant poussé bien au delà du champ de bataille, il erra longtemps dans la plaine, tandis que Catulus avait seul à soutenir le choc des barbares ; cependant presque tout l'honneur de la journée fut attribué à Marius. Catulus, irrité de cette injustice, devint un ardent adversaire de son ancien collègue. Il prit une grande part à la mort de Saturninus, servit avec distinction pendant la guerre civile, et embrassa le parti de Sylla. Il périt dans la grande proscription de 87. Ses amis implorèrent pour lui Marius ; mais ils n'obtinrent que cette réponse : « Il faut qu'il meure. » Le vainqueur des Cimbres s'enferma dans une petite chambre nouvellement enduite de chaux ; il y fit allumer un brasier, et périt suffoqué. Catulus était un esprit très-cultivé, profondément versé dans la littérature grecque, un écrivain renommé par la grâce et la pureté de son style. Il avait composé des discours, une histoire de son consulat et des poésies ; tous ces ouvrages sont perdus, excepté deux épigrammes. Les anciens citent deux édifices de Rome comme des *monumenta Catuli* ; ce sont le temple de *la Fortune de ce jour* (*Fortuna hujusce diei*), voué à la bataille de Verceil, et le *Portique de Catule*, bâti avec les dépouilles des Cimbres.

Plutarque, *Marius*, *Sylla*. — Appien, *Guerre civile*, I, 74. — Velleius Paterculus, II, 21 — Florus, III, 21. — Valère Maxime, VI, 3 ; IX, 12. — Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, 19 — Cicéron *de Oratore*, II, 8 ; *Brutus*, 35, *de Natura Deorum*, I, 28. — Aulu-Gelle, *Noctes atticæ*, XIV, 9.

CATULUS (*Quintus Lutatius*), fils du précédent, né vers 120 avant J.-C., mort en 60. Compris dans la même proscription que son père, il devint un des membres les plus éminents de l'aristocratie. Il se distingua des autres chefs de ce parti par sa modération et son désintéressement. Consul avec M. Émilius Lépidus, en 78, l'année même de la mort de Sylla, il s'opposa aux efforts de son collègue, qui avait proposé l'abrogation de tous les actes du dictateur. Lorsqu'au printemps prochain Lépidus marcha contre Rome, à la tête des restes du parti de Marius, il fut défait par Catulus au combat du pont Milvius, et forcé de se réfugier en Sardaigne, où il périt, dans une nouvelle tentative d'insurrection. Catulus ne montra pas moins d'énergie contre Pompée, mais il fut moins heureux : il ne

put empêcher le vainqueur de Sertorius de rétablir les priviléges des tribuns en 70. Trois ans plus tard Gabinius, ami de Pompée, proposa d'exterminer les pirates et de confier à l'un des généraux de la république des forces assez considérables pour les envelopper de tous côtés, avec un pouvoir absolu sur toute la Méditerranée et sur les côtes jusqu'à vingt-cinq lieues dans l'intérieur des terres. On devinait que cet immense pouvoir était destiné à Pompée. Les sénateurs se récrièrent tous, excepté César, qui appuya la proposition, pour accoutumer Rome au pouvoir d'un seul. Catulus vint étaler à la tribune, avec une emphase feinte, les rares qualités et les grands services de Pompée, suppliant le peuple de ne pas exposer sans cesse aux dangers une tête si précieuse. « Car enfin, dit-il, si vous veniez à le perdre, quel général auriez-vous pour le remplacer? » — « Vous-même, » lui répondit-on de toutes parts. Catulus dut se contenter de ce compliment, et la loi *Gabinia* fut adoptée. Censeur avec Crassus en 65, il contraria les mesures de son collègue, qui voulait rendre l'Égypte tributaire de Rome. Lors de la conspiration de Catilina, en 63, il fut un des plus vifs défenseurs de Cicéron, lui donna un des premiers le nom de Père de la patrie, et tenta de faire comprendre César sur la liste des conspirateurs. Celui-ci essaya de se venger dès le premier jour de sa préture, le 1er janvier 62. Il proposa d'enlever à Catulus sa place de commissaire pour la restauration du Capitole, brûlé pendant la guerre civile. La résistance générale de l'aristocratie fit échouer ce projet. Catulus inaugura le Capitole, et son nom resta inscrit sur les murs du temple jusqu'au nouvel incendie, arrivé sous le règne de Vitellius. Défenseur sincère du sénat, Catulus était un homme doux, honnête et loyal. Moins rigoureux que Caton, il ne manquait pas de fermeté. Sa probité était reconnue de tous les partis : on l'appelait le plus honnête homme de l'État. Son éloquence était pure, simple, élégante, pleine de dignité. Il ajouta une gloire nouvelle à celle que lui avait léguée son père, et eut l'honneur, envié de Sylla, d'inaugurer le nouveau Capitole. Plus tard l'empereur Galba se faisait gloire de descendre de Catulus Capitolinus. Mais ce sage manquait de l'éclat nécessaire pour éblouir le peuple et jouer un grand rôle politique. Il ne refusa pas d'être le chef du sénat, quelque pénible que fût cette tâche; mais le sénat le trouva insuffisant, et chercha des appuis dans des hommes d'une renommée plus brillante, comme Pompée et Crassus.

Salluste, *Catilina*, 35, 49; *Fragm.* — Tacite, *Hist.*, III, 72. — Suétone, *Jules César*, 15; *Galba*, 2. — Valère-Maxime, VI, 9. — Plutarque, *Crassus*, 13. — Sénèque, *Epist.* 97. — Dion Cassius, XXXVI.

***CATUMAND** ou **CATUMANDUS**, roi des Ligures. Dans une des nombreuses guerres de ce peuple contre Marseille, Catumand assiégeait cette ville, et il allait s'en rendre maître, lorsqu'il eut, dit-on, une vision : une femme, une déesse, à l'aspect terrible, lui apparut dans son sommeil, et se déclara la protectrice des assiégés. Aussitôt Catumand, effrayé, lui accorda la paix. Au moment où il entrait dans la ville pour adorer les dieux, il reconnut dans une statue de Minerve la déesse qu'il avait vue. C'est elle, s'écria-t-il, c'est elle qui m'a effrayé cette nuit! c'est elle qui m'a ordonné de lever le siége! Alors, détachant son collier d'or, il le passa au cou de la déesse, et, après avoir félicité les Marseillais, il s'empressa de conclure avec eux une alliance durable.

Justin, XLIII, c. 5.

CÂTYÂYANA, nom d'une famille de brahmanes issue du Viswâmitra. A cette famille appartenait sans doute le vieux grammairien Câtyâyana, qu'on identifie quelquefois avec Vararoutchi : il est considéré comme un des premiers commentateurs de Panini, et l'auteur du Vartica et du Manorama prâcrit. Les bouddhistes ont aussi leur Câtyâyana, qu'ils surnomment *le grand* Mahâ Câtyâyana. Ce fut un des premiers disciples de Bouddha, chef d'une classe philosophique de l'école Vêbhâchica. Il était soûdra : ses disciples se divisaient en trois sections, et formaient la classe *qui a des habitations fixes*. Hiouen-Thsang le fait vivre 300 ans après Bouddha. L....s.

Wilson, *Dictionnaire sanscrit*, 1re édition, préface. — Burnouf, *Introduction à l'hist. du Buddhisme*. — Stanislas Julien, *Voyages de Hiouen-Thsang*.

CAUBLOT (*Hubert*), liturgiste français, né à Poinson-lès-Nogent, le 3 novembre 1719, mort à Langres, le 1er avril 1781. Il fut directeur du séminaire de Langres. On a de lui : *Méthode de plain-chant*; 1777, 1 vol. in-12; — *Cérémonial à l'usage du diocèse de Langres*; 1 vol. in-12.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CAUCHE (*François*), voyageur français, natif de Rouen, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. Il publia en 1651 une des premières relations qui parurent sur l'île de Madagascar, où il avait sejourné quelque temps. Son journal, réuni à quelques autres voyages, entre autres à celui de Boulou-Baro au Brésil, à celui de Moreau dans le même pays, et à ceux de Lambert et d'Abère en Égypte, a paru sous ce titre : *Relations véritables et curieuses de l'île de Madagascar et du Brésil; savoir : Relation du voyage de François Cauche de Rouen en l'île de Madagascar, îles adjacentes et côtes d'Afrique en* 1638, *et autres pièces*; Paris, 1651, in-4°.

Cauche descendait d'une famille pauvre, et n'avait pas fait d'études; mais la simplicité de son récit inspire de la confiance. Se trouvant à Dieppe à l'âge de vingt-deux ans, il s'embarqua, en qualité de soldat, sur un bâtiment commandé par Alonze Goubert, qui se proposait d'aller dans la mer Rouge et de fonder un comptoir à l'île de France. Ayant trouvé cette île occupée par les Hollandais, l'expédition dut se replier sur Madagascar, où elle mouilla, et où Cauche resta

avec un petit nombre de Français. Ses compagnons et lui parcoururent l'île dans plusieurs directions, et furent généralement bien accueillis par les indigènes. Lorsqu'une expédition fut envoyée de France pour fonder une colonie à Madagascar, Pronis, à qui en avait été confiée la conduite, voulut réunir à sa troupe Cauche et ses compagnons; mais celui-ci préféra revenir en France. Toute cette partie de son voyage est avérée; ce qui l'est moins, tout en paraissant très-probable, c'est qu'après avoir passé les îles Comores, le bâtiment sur lequel Cauche était embarqué entra dans la mer Rouge, où notre voyageur et les autres gens de l'équipage se mirent à faire le métier de pirates. S'il faut en croire Cauche lui-même, ils prirent ainsi plusieurs vaisseaux arabes ou malabares, et revinrent en Europe, après avoir touché de nouveau à Madagascar.

Flacourt, qui succéda à Pronis dans le commandement de la colonie française de Madagascar, prétend que Cauche « n'a pas bougé de Madagascar », et que ses excursions dans cette île aussi bien que son voyage dans la mer Rouge ne sont que des fables. Cependant, si Cauche avait voulu mentir, son imagination lui aurait fourni des aventures plus romanesques et surtout plus honorables que les entreprises de piraterie dont il parle. La vérité est que Flacourt, homme de distinction, ne se sentait que du dédain pour Cauche, voyageur obscur et de *basse extraction*, qui toutefois, de son aveu même, parle assez raisonnablement de Carcanossi, ville madécasse où il avait résidé. Quoi qu'il en soit, Cauche fait des habitants de Madagascar un portrait beaucoup plus flatteur que celui qu'en a donné Flacourt.

Cauche, *Relation*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

* CAUCHOIS-LEMAIRE (*Louis-François-Auguste*), publiciste et historien français, né à Paris le 28 août 1789. Destiné à l'instruction publique, il abandonna cette carrière, et ouvrit, en 1814, un cabinet littéraire consacré aux étudiants. Mais la publication d'un pamphlet périodique, *le Nain jaune*, dont il fut l'éditeur et l'un des rédacteurs, imprima une autre direction à son activité. Ce pamphlet ayant été supprimé par l'autorité, M. Cauchois le remplaça par le *Journal des arts et de la politique*, feuille quotidienne, qui eut bientôt le même sort que *le Nain jaune*. Il fut même forcé de s'exiler, pour se soustraire à un mandat d'arrêt. Réfugié à Bruxelles, il y publia *le Nain jaune réfugié*, et y créa ensuite un journal quotidien, sous le titre de *le Libéral*. Porté sur une nouvelle liste de proscription, il fut dirigé sur la frontière prussienne, où il devait être enfermé dans une forteresse. Il échappa en route, et parvint à se rendre à la Haye. Dans cette ville, il fit paraître, avec M. Guyet, exilé comme lui, un volume in-8° intitulé : *Appel à l'opinion publique et aux états généraux en faveur des patriotes français* (1817). Au mois de janvier 1819 il put rentrer en France, et en 1820 il devint un des rédacteurs principaux de la *Bibliothèque historique*. Une brochure *Sur le gouvernement occulte*, publiée à cette époque, le fit traduire aux assises; mais il fut acquitté par le jury. En 1821 il y fut traduit de nouveau, comme auteur des *Opuscules*, volume in-8°, composé, en majeure partie, d'articles qui avaient déjà paru : il fut condamné à un an de prison. L'arrêt en même temps, malgré la présence de l'inculpé, et parce qu'il s'était d'abord laissé condamner par défaut, maintint la saisie d'un cautionnement de 20,000 fr., qu'il avait déposé pour éviter la détention préventive. Mais, sur son pourvoi en cassation, ce cautionnement fut restitué. En 1827 M. Cauchois fut encore l'objet de poursuites, à l'occasion d'une brochure intitulée : *Sur la crise actuelle, lettre à S. A. R. le duc d'Orléans* : il eut à subir quinze mois de prison. Lors des ordonnances de juillet 1830, il fut au nombre des journalistes qui protestèrent, et fit partie des diverses réunions de citoyens qui organisèrent l'insurrection. Il accepta la décoration de Juillet; mais il refusa une pension de 6,000 fr., qui lui fut offerte de la part du roi Louis-Philippe sur sa cassette. Il refusa également toutes les propositions de places politiques qui lui furent faites. En 1832 il quitta *le Constitutionnel*, auquel il travaillait depuis douze ans, pour passer à la rédaction en chef du *Bon Sens*, journal démocratique, dont il fut un des fondateurs. Une querelle politique qui s'éleva entre ce journal et *le Réformateur*, dirigé par M. Raspail, amena un duel entre celui-ci et M. Cauchois, qui fut légèrement blessé. En 1835 il fut traduit devant les assises pour un article du *Bon Sens*; mais il fut acquitté. Après s'être retiré de ce journal, il contribua à la fondation et à la rédaction du *Siècle*; et au bout de quelques années, vers 1839, il quitta définitivement la presse périodique, pour se livrer tout entier à ses travaux sur l'histoire contemporaine. Après sa carrière de publiciste, commencée avec quelque succès, il restait sans autre ressource que son travail : il demanda et il obtint, en 1840, l'emploi de chef de section aux Archives du royaume, emploi qu'il occupe encore. En 1842 il fit paraître le premier volume d'une *Histoire de la révolution de juillet* 1830, volume qui se compose d'un tableau du mouvement démocratique pris à son origine moderne, et d'un résumé des événements de 1804 à 1830. C'est un précis de la restauration jusqu'à la fin du ministère Polignac. Deux autres volumes doivent être consacrés à ce ministère jusqu'à l'avénement de Louis-Philippe.

Indépendamment des publications que nous avons mentionnées, M. Cauchois est auteur des écrits suivants : *Lettres sur les Cent-Jours*, 1819, in-8°; — *Lettres à MM. Delavau*

et Ravignan, 1821, br. in-8° ; — *De la déclaration de Laybach*, 1821, br. in-8° ; — *Des Jésuites*, par D'Alembert, réimpression précédée d'un précis historique, 1821, in-18 ; — *Lettre au préfet de police*, etc., 1822, br. in-8° ; — *Lettre à M. Bellart sur son réquisitoire contre la conspiration de La Rochelle*, 1822, br. in-8° ; — *Relation des événements qui se sont passés à Colmar* (publiée sous le nom de M. Kœchlin), 1822, br. in-8° ; — *les quatre Évangiles*, 1824, in-8° ; — *Nouvelle lettre à M. Bellart*, 1825, br. in-8° ; — *Réponse à un catholique romain*, 1825, br. in-8° ; — *Lettres historiques à M. de Peyronnet*, 1827, in-8° ; — *Petites lettres apologétiques à l'occasion d'une grande épître*, 1828, br. in-8° ; — *Lettre à M. Thiers*, 1830, in-18 ; — *Lettres politiques, religieuses et historiques*, 1828-1832, 2 vol. in-8° ; c'est un recueil de brochures et d'articles déjà publiés, avec commentaires et additions.

GUYOT DE FÈRE.

Renseignements particuliers. — Quérard, *la France littéraire*. — *Enc. des g. du m.* — Le Bas, *Dict. enc. de la France*.

* **CAUCHOIX** (*Robert-Aglaé*), opticien français, né en 1776, dans le département de Seine-et-Oise. Il est le premier qui ait employé en France avec succès le flint-glass dans les instruments d'optique. Tous les instruments de M. Cauchoix sont exécutés avec une rare perfection, et cet artiste joint à une grande habileté des connaissances théoriques fort étendues. Il a rendu à l'astronomie un service important par l'invention d'un pied propre à supporter et à mouvoir dans tous les sens les lunettes et les télescopes de toutes dimensions. C'est lui qui jusqu'à présent a fait les plus belles lunettes astronomiques, et l'une d'elles, ayant un objectif de cinq pouces de diamètre, a servi dernièrement à faire des découvertes fort importantes sur l'anneau de Saturne.

Le Bas. *Dict. encycl. de la France*.

CAUCHON. *Voy*. MAUPAS.

CAUCHON (*Pierre*), évêque de Beauvais, mort en 1443. Il prit une part active dans la lutte des partis qui divisèrent la France au commencement du quinzième siècle. Après la mort du roi Charles VI, il s'était jeté dans la faction des Bourguignons, et, par suite, il s'était montré un des amis les plus chauds et les plus dévoués de la domination anglaise. Il était évêque de Beauvais lorsque, en 1429, les habitants de la ville le chassèrent ignominieusement de son siége, parce qu'il s'était fait l'allié des ennemis de la France. Pierre Cauchon voua dès lors une haine implacable aux partisans du roi Charles VII, et bientôt il se rendit célèbre par l'acharnement qu'il mit à poursuivre Jeanne d'Arc, qui avait été prise par les Bourguignons. Jeanne d'Arc était encore au pouvoir du comte de Luxembourg lorsque Pierre Cauchon se porta comme son accusateur, et demanda le droit de la juger et de la condamner. Il s'adressa à cet effet au roi d'Angleterre, au duc de Bourgogne et à l'université de Paris. Il obtint enfin ce qu'il désirait si ardemment, et on lui confia le jugement de la Pucelle. Ce procès, qui s'instruisit et s'acheva à Rouen, souillera la mémoire de Pierre Cauchon d'une honte éternelle. Il mit tout en œuvre pour arriver à ses fins. Il employa le mensonge et la perfidie ; il supposa des aveux, il falsifia les réponses ; et cependant on put croire un instant que la victime qu'il poursuivait avec tant de haine allait lui échapper. Pierre Cauchon avait eu recours à un prêtre nommé Loiseleur ; celui-ci, après avoir gagné la confiance de Jeanne, reçut sa confession, que deux hommes apostés recueillirent par écrit. Mais cet odieux sacrilége ne servit en rien les projets de Pierre Cauchon : la confession n'avait dévoilé aucun des crimes que l'on reprochait à Jeanne. Il prononça d'abord une sentence qui condamnait la jeune fille à une prison perpétuelle. Les Anglais et une vile populace repoussèrent ce jugement, et Pierre Cauchon fut obligé d'avoir recours à de nouvelles perfidies pour consommer l'acte infâme qui lui était demandé. Jeanne d'Arc, que l'ancien évêque de Beauvais déclara *relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'Église*, périt enfin sur un bûcher (*voyez* l'article JEANNE D'ARC). Après cette condamnation, Pierre Cauchon vécut encore douze ans, et mourut en 1443. La haine que le peuple avait conçue contre lui se manifesta alors d'une manière si violente, que ses restes furent déterrés et jetés à la voirie.

Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VII*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XIII, 181-270. — Michelet, *Histoire de France*, V. — Merler, *Annales*, l. XVI. — Belleforêt, *Annales*. — Louvet, *Antiquités de Beauvais*. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*. — Blanchard, *Histoire des maîtres des requêtes*. — Loisel, *Antiquités de Beauvais*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

CAUCHY (*Louis-François*), poëte français, né à Rouen en 1755, mort en 1847. Il a publié des poésies latines, dont les plus remarquables sont : *Ode au premier consul* ; in-8°, 1802 ; — *La Legion d'honneur*, ode, 1805 ; — *la Bataille d'Austerlitz*, dithyrambe, 1806 ; — *Nereus vaticinator*, poëme latin sur la naissance du roi de Rome, 1811. On lui doit encore d'autres pièces fugitives. Nommé, sous le consulat, archiviste du sénat, il conserva ces fonctions auprès de la chambre des pairs, avec le titre de garde des registres et de rédacteur des procès-verbaux des séances.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — Quérard, *la France littéraire*.

‡ **CAUCHY** (*Augustin-Louis*), mathématicien français, peut-être le plus fécond de notre siècle, est né à Paris le 21 août 1789. Son père, Louis-François (voyez l'article précédent), lui donna une éducation soignée, et lui fit surtout inculquer les principes de la religion. Plus tard, les études de M. A. Cauchy eurent pour principal objet les sciences mathématiques ; ce qui ne l'empêcha pas

d'acquérir en même temps de solides connaissances littéraires. En 1804 l'Institut le couronna comme l'élève des écoles centrales qui avait remporté le plus de prix au concours général; dans le nombre était le premier prix de poésie latine. La carrière littéraire de M. Cauchy ne devait pas se borner à quelques succès universitaires; aujourd'hui encore il se délasse quelquefois de ses travaux habituels en se livrant à la culture de la poésie latine ou de la poésie française. Cependant ce n'est pas à son commerce avec les muses qu'il doit sa célébrité; car le public ne connait guère de lui qu'une pièce de vers, qui parut en 1834, sous le titre de *Charles V en Espagne*, et qui montra d'ailleurs que la nature n'a pas refusé les trésors d'une riche imagination aux hommes qui semblent vivre exclusivement dans le domaine des abstractions les plus élevées. Ce morceau, qui ne serait pas désavoué par nos meilleurs écrivains, est profondément empreint des idées monarchiques que l'on voit dominer dans toute la vie de son auteur.

En 1805 M. Cauchy fut reçu le second à l'École polytechnique; et l'année suivante il donna de nouvelles espérances à ceux qui avaient pressenti son avenir, en publiant dans la *Correspondance sur l'École polytechnique* la solution d'un problème difficile; c'était un beau début pour un jeune homme de seize ans. Comme Pascal, comme Clairaut, il montrait de bonne heure cette rare puissance d'investigation qui fait les géomètres; mais, plus heureux que Pascal, M. Cauchy devait fournir une longue carrière, dont le terme est encore éloigné, nous l'espérons, et il avait sur Clairaut l'avantage de trouver la science au point où l'avaient amenée les travaux de ses devanciers du dix-huitième siècle.

M. Cauchy sortit le premier de l'École polytechnique, pour entrer à celle des ponts et chaussées, où il conserva le même rang. Il fut ensuite envoyé en qualité d'ingénieur des travaux au port de Cherbourg, vaste construction, dont le plan immortalisera le nom de Cossart. A dater de cette époque se succédèrent sans interruption les nombreuses et savantes recherches dans lesquelles M. Cauchy aborda des questions que nul n'avait encore pu resoudre. Il commença par démontrer le célèbre théorème d'Euclide sur les polyèdres. Son nom était déjà bien connu du monde savant lorsqu'en 1813 parut sa *Méthode pour déterminer a priori le nombre des racines réelles positives et des racines réelles négatives d'une extraction d'un degré quelconque*. Peu de temps après il signalait d'importantes propriétés des intégrales singulières, sujet antérieurement traité par Clairaut. En 1815, la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut lui décerna le grand prix pour son mémoire *Sur la théorie des ondes*, qui devait servir de base à une magnifique théorie de la lumière.

Lors de la réorganisation de l'Académie des sciences, en 1816, M. Cauchy fut nommé membre de la section de mécanique de cette compagnie. La même année il parvint à démontrer le théorème de Fermat sur les nombres polygones. Ses savantes leçons à l'École polytechnique, où il venait d'être nommé professeur de mécanique, exerçaient la plus salutaire influence sur l'enseignement de cette belle institution. Plein de dévouement pour ses élèves, il publia successivement pour eux son *Cours d'analyse* (Paris, 1821), ses *Leçons sur le calcul différentiel* (Paris, 1826) et ses *Leçons sur les applications du calcul infinitésimal à la géométrie* (2 vol. Paris, 1826-1828, in-4°). En même temps l'infatigable travailleur écrivait ses mémoires *Sur les intégrales définies entre des limites imaginaires* (1825); *Sur l'application du calcul des résidus à la solution des problèmes de physique mathématique* (1827); *Sur la résolution d'équations numériques et sur la théorie de l'élimination* (1829); *Sur la théorie des nombres*, etc. Ce dernier mémoire fut présenté à l'Académie des sciences le 31 mai 1830. Deux mois après éclata la révolution de Juillet. M. Cauchy, qui n'avait jamais brigué la faveur de Charles X, mais qui professait depuis sa plus tendre enfance un sincère attachement à la dynastie bourbonienne, n'écouta que la voix de sa conscience en refusant de prêter serment à la royauté du 7 août. C'était renoncer aux emplois publics qu'il occupait. Rien ne le retenant plus à Paris, il accepta les offres du roi de Sardaigne, qui le chargea d'un cours de physique mathématique à l'université de Turin. En 1833 il terminait dans cette ville la publication de ses *Résumés analytiques*, lorsque Charles X l'appela près du duc de Bordeaux, qui résidait alors à Prague. M. Cauchy dut consacrer plusieurs années à la partie scientifique de l'éducation du jeune prince. Il s'estima heureux de remplir ces fonctions : elles furent pour lui l'occasion d'une notice qu'il adressa à ses amis de France, et où, sans tenir compte des faits accomplis, il proclama hautement les principes religieux et politiques dont il ne devait jamais s'écarter.

En 1835 M. Cauchy reprit la publication de ses *Exercices de mathématiques*, qui, commencée en 1826, restait interrompue depuis 1829, et l'année suivante il fit paraître, également à à Prague, un *Mémoire sur la dispersion de la lumière*. Vers 1838, les devoirs qu'il s'était imposés étant remplis, il revint à Paris reprendre sa place à l'Académie des sciences. A cette époque le clergé cherchait à s'emparer de l'instruction publique pour en faire une arme au profit du rétablissement de la légitimité; M. Cauchy voulut se rendre utile à la cour qu'il servait en se consacrant à former des professeurs de mathématiques supérieures dans la maison professe des jésuites de la rue de Sèvres. Son refus d'adhésion au gouvernement de Louis-Philippe mettait d'ailleurs un obstacle infranchissable à sa rentrée

dans l'enseignement officiel. Ce fut même vainement que, en 1839, les membres du Bureau des longitudes nommèrent M. Cauchy leur collègue : le ministre de l'instruction publique refusa de sanctionner cette décision.

Depuis quinze ans les *Comptes-Rendus de l'Académie des sciences* attestent que l'esprit de M. Cauchy est toujours aussi fécond en ingénieuses théories. Ses communications devinrent même tellement nombreuses à une certaine époque, que leur impression obéra un moment le budget de l'Académie. Et cependant il écrivait encore dans d'autres recueils, entre autres le *Journal de Mathématiques* de M. Liouville, où il donna, en 1846, sa remarquable *Note sur le développement des fonctions en séries ordonnées suivant les puissances ascendantes des variables*. Mais force nous est de laisser très-incomplète la partie bibliographique de cette notice : la diversité des matières qu'embrassa l'esprit éminemment généralisateur de M. Cauchy lui a fait traiter un si grand nombre de questions, qu'elles ont dû former le thême d'autant de publications distinctes. L'algèbre supérieure, la théorie des nombres, le calcul infinitésimal, la mécanique, l'astronomie, la physique, en un mot toutes les branches de l'analyse mathématique pure ou appliquée ont été explorées avec succès par M. Cauchy. On peut dire qu'il a reculé les bornes du calcul intégral. Mais si les questions les plus abstraites sont celles qu'il préfère, il a d'un autre côté rendu d'importants services à des parties plus élémentaires de la science en simplifiant la théorie des asymptotes, en introduisant l'emploi des limites dans toutes les parties de la géométrie, et en donnant une élégante démonstration du théorème fondamental de la théorie des équations.

En 1848, une chaire d'astronomie mathématique ayant été créée à la Faculté des sciences de Paris, M. Cauchy fut appelé à la remplir. Mais au mois de juin 1852 il devint démissionnaire, pour refus de serment, et il ne lui reste plus d'autres titres que ceux de membre de l'Académie des sciences, de la Société royale de Londres, et de la plupart des autres académies et sociétés savantes. E. MERLIEUX.

Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des hommes du jour*. — *Dictionnaire de la conversation*, 2e édition. — Quérard, *la France littéraire*.

* CAUFAPÉ (*Anicet*), médecin français du dix-septième siècle. Reçu à Montpellier, il pratiqua la médecine d'abord en France, puis en Angleterre. On a de lui : *Réflexions singulières sur le fréquent usage de la saignée;* Toulouse, 1667, in-12, et 1671, in-12; — *Nouvelle explication des fièvres, avec des observations singulières sur les matières les plus importantes pour bien exercer la médecine;* Toulouse, 1676, 2 vol. in-12.

Biographie médicale.

CAULAINCOURT (*Armand-Augustin-Louis* DE), duc de Vicence, diplomate français, naquit à Caulaincourt, village du département de la Somme, en 1772, et mourut en 1827. Son père, le marquis de Caulaincourt, était officier-général. Le fils entra au service à l'âge de quinze ans, passa par divers grades, et devint capitaine d'état-major, et aide de camp de son père. En 1792 il était en prison, lorsque la réquisition, qui l'appelait à l'armée, l'en fit sortir; il servit pendant trois ans comme grenadier. Réintégré dans son grade de capitaine en l'an III il suivit le général Aubert-du Bayet à Constantinople, en qualité d'aide de camp, et devint chef d'escadron, puis colonel d'un régiment de carabiniers, avec lequel il fit glorieusement la campagne de 1800. Après l'avénement de l'empereur Alexandre au trône de Russie, Caulaincourt fut envoyé en qualité d'agent diplomatique à Saint-Pétersbourg, et réussit à se concilier l'estime du jeune souverain. A son retour, il fut nommé troisième aide de camp du premier consul, puis général de brigade, et général de division en 1805. L'empereur le nomma ensuite son grand-écuyer, et lui conféra le titre de duc de Vicence. Toutes ces distinctions attachèrent Caulaincourt à Napoléon, qui, appréciant son attachement, l'employa dans plusieurs circonstances importantes. Il ne balança pas à l'envoyer, en 1807, comme son ambassadeur en Russie, en remplacement du duc de Rovigo. A son arrivée, le duc de Vicence ne reçut point l'accueil auquel un ambassadeur de Napoléon devait s'attendre : la foule qui avait encombré les salons du duc de Rovigo refusa de se rendre aux invitations du nouvel ambassadeur, auquel la noblesse russe imputait l'enlèvement du duc d'Enghien à Ettenheim. Mais l'empereur Alexandre mit fin à cette position embarrassante du diplomate français, et lui écrivit, en date du 4 avril 1808, une lettre dans laquelle il le reconnut pleinement justifié de l'attentat qu'on lui reprochait; et dès lors on ne repoussa plus les prévenances de l'ambassadeur de Napoléon. Le duc de Vicence jouit depuis ce moment d'un immense crédit auprès de l'empereur Alexandre, qu'il accompagna au congrès d'Erfurt en 1808, et auquel il fit souvent goûter ses conseils. L'aristocratie russe voyait avec jalousie et chagrin l'influence de l'ambassadeur français et l'extrême assurance qu'il faisait voir dans toutes les occasions. Cependant Caulaincourt n'épargna rien pour détourner de la Russie l'orage qui la menaçait; lorsqu'il vit Napoléon prodiguer les offenses à son ancien allié, il sollicita son rappel (1811), et ses représentations, si elles avaient été suivies, auraient empêché la guerre de 1812. On rapporte qu'Alexandre s'attacha tellement à l'ambassadeur français, qu'en 1814, à l'hôtel de l'Infantado (appartenant au prince de Talleyrand), où ce prince logeait à Paris, on le vit, appuyé sur le bras de Caulaincourt, entrer dans la salle à manger où se trouvaient le comte d'Artois, lieutenant général du royaume, et le duc de Berry, son fils, que le monarque russe avait seuls conviés.

On dit aussi que lorsque Napoléon mandait à son ambassadeur qu'il était venu à ses oreilles que l'armée de Volhynie n'avait pas désarmé, aux termes du traité de Tilsitt, le duc de Vicence répondait que cette armée n'existait pas. Ce ne fut qu'à l'arrivée de M. de Lauriston, qui vint lui succéder en 1811, que l'existence de cette armée cessa d'être conjecturale; elle devint évidente quand en 1812, forte de 80,000 hommes, elle vint surprendre les derrières de l'armée française.

Après l'incendie de Moscou, ce fut Caulaincourt qui accompagna Napoléon à Paris; plénipotentiaire auprès des souverains alliés durant la campagne de Saxe, il signa l'armistice de Pleswitz (4 juin 1813), et fut nommé plénipotentiaire français pour assister au congrès de Prague, qui n'eut d'autre résultat que la défection de l'empereur d'Autriche. Invariablement attaché à la personne de Napoléon, il le suivit dans toute cette campagne. Le 5 avril 1813 il fut élevé à la dignité de sénateur; au mois de novembre suivant il fut nommé ministre des relations extérieures. C'est en cette qualité qu'il partit le 19 janvier 1814 pour le congrès de Châtillon. L'empereur ayant obtenu des succès, son ministre haussa les prétentions, et tout espoir de paix devint impossible. Quand Napoléon parut décidé à abdiquer, le duc de Vicence, qui avait employé tout son crédit auprès d'Alexandre pour lui obtenir les meilleures conditions possibles (et auquel Napoléon dut sans doute la souveraineté de l'île d'Elbe, qui lui fut alors assurée), signa le traité du 11 avril 1814. Peu de temps après il se retira à la campagne, et se maria avec Mme de Canisy; en 1815 il reparut sur la scène politique, et reçut de nouveau le portefeuille des affaires étrangères. Le 3 avril il adressa, mais inutilement, à tous les agents diplomatiques et ministres étrangers une circulaire où il représentait le second avénement de l'empereur comme le plus beau des triomphes et les assurait des dispositions dans lesquelles Napoléon était de respecter les droits des autres nations. Le 2 juin il fut nommé pair, prit part aux délibérations secrètes des deux chambres, relatives à la deuxième abdication, et fut nommé membre de la commission de gouvernement. A la seconde rentrée du roi Louis XVIII, il quitta Paris, et fut d'abord porté sur la liste du 24 juillet, dont il fut aussitôt rayé.

Caulaincourt, sous la dynastie des Bourbons, vit se reproduire avec violence l'accusation d'avoir présidé à l'arrestation du duc d'Enghien; aussi employa-t-il tout son temps à se défendre contre les hommes passionnés que la restauration avait amenés à sa suite. Dans l'écrit qu'il publia à cette occasion, il démontra qu'il se trouvait à Strasbourg pour une autre cause, et prouva que c'était le général Ordener qui avait été chargé d'arrêter ce prince. Il appuya sa justification de cette lettre d'Alexandre dont nous avons déjà parlé et dont voici le texte : « Je savais, général, « par mes ministres en Allemagne, combien vous « êtes étranger à l'horrible affaire dont vous me « parlez; les pièces que vous me communiquez « ne peuvent qu'ajouter à cette conviction. J'aime « à vous le dire et à vous assurer de l'estime « sincère que je vous porte. » ALEXANDRE.

Un écrit publié ensuite à Orléans combattit cette justification; cet écrit était intitulé : *De l'assassinat de Mgr le duc d'Enghien et de la justification de M. de Caulaincourt*. Celui-ci ne répliqua pas, pour ne point perpétuer une querelle que les passions d'alors envenimaient; mais il continua à s'envelopper dans l'obscurité où il avait vécu depuis le retour des Bourbons. Napoléon, sur son rocher de Sainte-Hélène, prit lui-même soin de faire connaître son jugement sur les hommes dont il s'était servi, et nous ne pouvons mieux faire que de répéter ses paroles sur Caulaincourt, pour le venger des souffrances morales des dernières années de sa vie : « Bassano et Caulaincourt, a-t-il dit, deux hommes de cœur et de droiture. » Cependant les soupçons que l'esprit de parti faisait planer sur lui préoccupaient le duc de Vicence, et il saisit encore dans le dernier moment de sa vie l'occasion solennelle de protester contre ces accusations. Son testament renfermait ce qui suit : « On ne ment pas à Dieu en présence de la mort : je jure que je n'ai jamais été pour rien dans l'arrestation du duc d'Enghien. » [*Enc. des g. du m.*]

Thiers, *Histoire du consulat et de l'empire*. — Bignon, *Hist. de Fr. depuis le 18 brumaire*. — Thibaudeau, *Hist. du consulat et de l'empire*. — *Mémorial de Sainte-Hélène*.

CAULAINCOURT (*Auguste-Jean-Gabriel*), général français, frère du précédent, né à Caulaincourt, le 16 septembre 1777, mort le 7 septembre 1812. Il entra au service en qualité de sous-lieutenant de cuirassiers, en 1792, et devint aussi aide de camp du général Aubert-Dubayet; il fit ensuite les campagnes du Rhin avec le grade de capitaine de dragons, puis passa à l'armée d'Italie, fut blessé à Marengo, nommé colonel, et envoyé en Espagne en 1806 avec le grade de général de brigade. Il y commanda avec succès un corps de cinq mille hommes, puis passa à l'armée de Portugal. Chargé en 1809 de tenter le passage du Tage sous les yeux des maréchaux réunis, il exécuta cette opération difficile avec une valeur, une habileté qui triomphèrent de tous les obstacles. Il fut nommé général de division à la suite de cette brillante affaire, et continua de combattre dans la Péninsule jusqu'à l'ouverture de la campagne de Russie. Il commanda le grand quartier général pendant cette malheureuse expédition, et fut tué à la bataille de Moskowa, en pénétrant, à la tête du 5e régiment de cuirassiers, dans une des principales redoutes de l'ennemi.

La Bibliothèque impériale possède, sous le titre de *Chronicon Corbeiense, ab anno 662 ad annum 1329*, in-fol., un ouvrage manuscrit, com-

posé au seizième siècle par un religieux de l'abbaye de Corbie, nommé *Jean* DE CAULAINCOURT, et qui était de la famille des précédents.

Ph. de Ségur, *Hist. de la campagne de Russie*. — *Moniteur univ.* — *Vict. et conquêtes des Français*. — Norvins, *Hist. de Napoléon*.

CAULET (*Étienne-François* DE), évêque de Pamiers, né en 1610, mort le 7 août 1680. Son talent et son caractère charitable le firent remarquer par l'abbé Ollier, qui le choisit pour son principal coopérateur dans l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, et par Vincent de Paul, qui le désigna, en 1644, pour succéder à Sponde dans l'évêché de Pamiers. Le nouveau prélat entreprit de remédier à l'état d'anarchie dans lequel les guerres de religion avaient mis le diocèse. Il y introduisit les réformes les plus salutaires, consacra aux pauvres une grande partie de ses revenus, créa des établissements pour servir d'asile aux vieillards et aux infirmes; en un mot, il se montra digne en tout point de l'opinion que Vincent de Paul s'était formée de lui. Mais les affaires du jansénisme et de la régale ne tardèrent pas à le distraire de ses occupations pastorales. De concert avec l'évêque d'Aleth, son voisin, il embrassa le parti de Port-Royal, et admit la distinction du *fait* et du *droit* sur la signature du formulaire d'Alexandre VII, distinction qui amena le schisme auquel Clément IX se proposait de mettre fin. La déclaration de 1673 ayant assujetti, en dépit de leurs priviléges, les églises de Languedoc au droit de régale, qui autorisait le roi à percevoir les revenus d'un évêché vacant, les évêques de Pamiers et d'Aleth furent les seuls qui refusèrent de s'y soumettre. Caulet défendit, sous peine d'excommunication, à tous ses chapitres de recevoir et d'installer les pourvus en régale, qu'il qualifiait du nom d'intrus. L'archevêque de Toulouse, son métropolitain, eut beau casser les ordonnances, il résista toujours, et en appela au saint-siége. L'isolement dans lequel le laissa la mort de l'évêque d'Aleth, les lettres de cachet qui furent lancées contre ses adhérents, la saisie de son temporel et de celui de ses chapitres, rien ne put l'ébranler. Cette querelle aurait pu lui devenir encore plus funeste, lorsqu'il mourut, en 1680, à l'âge de soixante-dix ans. Cependant Louis XIV montra toujours de la répugnance pour les mesures par trop violentes. Un abbé ayant fait passer de l'argent à l'évêque de Pamiers, qui se trouvait dans la détresse, un membre du conseil proposa de le faire enfermer à la Bastille, comme soutenant un rebelle. « Lors« que j'ai fait saisir le temporel de M. de Pa« miers, répondit Louis XIV, je n'ai pas pré« tendu qu'il mourût de faim ni empêcher qu'on « l'assistât. Il ne sera pas dit que sous mon rè« gne on aura puni quelqu'un pour avoir fait « un acte de charité. » On a de l'évêque de Pamiers : *Relation de ce qui s'est passé sur le différend entre M. l'évêque de Pamiers et les jésuites du collége, avec une lettre circulaire à tous les évêques de France*, 1668, in-4°; — *Inventaire des pièces concernant la régale du diocèse de Pamiers;* 1681, in-4° et in-12; — *Mémoire des ruses et des artifices dont se sont servis les chanoines de Pamiers pour éloigner la vie régulière*, resté manuscrit.

Mémoires sur la vie de M. de Caulet. — Besoigne, *Vie des quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal*. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*.

CAULET (*Jean* DE), évêque de Grenoble, petit-neveu du précédent, né à Toulouse le 6 avril 1693, mort dans la même ville le 27 septembre 1771. Il sut se concilier l'amour et la vénération de son diocèse; il était fort savant. On a de lui : *Instruction pastorale sur le sacrement de pénitence et sur la communion;* Grenoble, 1749, in-4°; — *Lettres contre les lettres* Ne repugnate *et autres écrits*, 1751, in-4°; — *Lettres sur les immunités ecclésiastiques*, 1751 et 1752, in-4°; — *Discours sur l'attentat commis par Damien contre la personne de Louis XV;* Grenoble et Paris, 1757, in-4°; — *Dissertations sur les actes de l'assemblée du clergé de* 1755, en trois parties; Grenoble, 1767 et 1768 : ouvrage qui eut peu de succès, mais qui valut à l'auteur un bref de Clément XIII. La ville de Grenoble fit l'acquisition de la bibliothèque de Jean de Caulet; cette bibliothèque, composée de vingt mille volumes, fut ainsi ouverte au public.

Annales du département de l'Isère, n° du 3 avril 1806. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*. — Quérard, *la France littéraire*.

CAULIAC. *Voy.* CHAULIAC.

CAUMARTIN (*Louis* LEFÈVRE DE), magistrat français, né en 1552, mort le 22 janvier 1623. Il fut élevé en 1622 à la dignité de garde des sceaux, après avoir été successivement intendant du Poitou et de la Picardie; ambassadeur en Suisse, conseiller d'État, et président du grand conseil. La prudence et les talents éprouvés de Caumartin, qui, bien que bègue, comme le dit Brantôme, fit voir dans mainte ambassade *qu'il n'avait pas la langue empêchée*, avait décidé Louis XIII à le revêtir de la première magistrature du royaume; mais il n'en jouit pas longtemps, et il mourut en 1623, trois mois après sa nomination. Ses *Mémoires* et ses *Lettres* ont été déposés à la Bibliothèque du roi.

Moréri, *Dict. histor.* — Bazin, *Histoire du règne de Louis XIII*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXII, 513.

CAUMARTIN (*Louis-François* LEFÈVRE DE), magistrat français, petit-fils du précédent, né en 1624, mort le 3 mars 1687. Il fut intendant de la Champagne. Ami du cardinal de Retz, il fut le conseil et même l'agent de ce prélat pendant la guerre de la Fronde, où il joua un rôle assez important.

CAUMARTIN (*Louis-Urbain* LEFÈVRE DE), magistrat français, fils du précédent, né en 1653, mort dans la terre de Sainte-Ange le 2 septembre 1720. Il fut successivement conseiller au

parlement, maître des requêtes, intendant des finances et conseiller d'État. Digne élève du célèbre Fléchier, ce magistrat avait été lié avec les hommes les plus distingués du règne de Louis XIV, et se plaisait à raconter

Et tous les faits et tous les dits
Des grands hommes, des beaux esprits:
Mille charmantes bagatelles,
Des chansons vieilles et nouvelles,
Et les annales immortelles
Des ridicules de Paris.

Ces vers terminent le portrait que Voltaire, dans une de ses épîtres, a laissé de M. de Caumartin. Boileau a dit du même magistrat :

Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau :
Tout n'est pas Caumartin, Bignon et d'Aguesseau.

La postérité a ratifié ces éloges. C'est à Louis-Urbain de Caumartin que l'on doit la conservation des Mémoires du cardinal de Retz et de ceux de Joly.

Saint-Simon, *Mémoires*.

CAUMARTIN (*Jean-François-Paul* LEFÈVRE DE), évêque français, frère du précédent, né à Châlons-sur-Marne le 16 décembre 1668, mort à Blois le 30 août 1733. Il fut élevé sous les yeux du cardinal de Retz, son parrain, qui avant de mourir lui résigna un de ses plus riches bénéfices. Caumartin avait à peine vingt-six ans lorsqu'il fut reçu membre de l'Académie française. Quelques mois après, l'orgueilleux évêque de Noyon (Clermont-Tonnerre) étant entré, *de par le roi*, dans cette docte société, Caumartin, chargé de présider à sa réception, lui adressa un discours qui fut pris par le public et par l'Académie elle-même pour une ironie fine et soutenue, où le directeur se moquait du récipiendaire en l'accablant de louanges. Aussi ce discours ne fut-il pas donné à l'impression. Néanmoins le roi lui en garda rancune, et l'abbé de Caumartin n'obtint un évêché qu'en 1717. Il était aussi associé honoraire de l'Académie des inscriptions.

Mémoires du cardinal de Retz. — *Lettres de Mme de Sévigné*. — Moréri, *Dictionn historique*.

CAUMARTIN (*Jacques-Étienne*), homme politique français, né en 1760 à Châlons-sur-Saône, mort à Montpellier en janvier 1825. Il était depuis longtemps maire de sa commune, lorsqu'en 1814 ses opinions politiques le firent destituer. Nommé député par le département de la Côte-d'Or, il se montra constamment le défenseur des libertés nationales, appuya l'amendement qui tendait à appliquer le jury au délit de la presse, et à l'occasion de la discussion de la loi sur le recrutement il énonça cette proposition, si neuve et si hardie pour l'époque : « Que « la Charte était de fait et de droit un véritable « contrat entre la nation et le monarque; mais « que celui-ci ayant stipulé seul pour les deux « parties, ce que la Charte n'avait pas prévu de- « vait s'interpréter nécessairement en faveur de « la partie qui n'avait pas été consultée dans la « rédaction du contrat. »

Monit. univ., années 1817, 1819. — Lesur, *Ann. hist.*

CAUMARTIN (....), magistrat français, né vers 1785, mort en 1842. Il fut successivement juge à la cour criminelle et spéciale de la Somme, procureur impérial près le tribunal civil d'Amiens, président du même tribunal, et membre de la chambre des représentants en 1815. Élu député en 1827, il vota l'adresse des 221, se rallia à la monarchie de Juillet, et devint président de la cour royale d'Amiens.

Biographie universelle.

CAUMONT. *Voy*. FORCE et LAUZUN.

CAUMONT (*Jean* DE), jurisconsulte français, natif de Langres, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut de son temps un des plus célèbres avocats de Paris. On a de lui : *le Firmament des catholiques contre l'abîme des hérétiques, de quelque secte qu'ils soient, et tous leurs favorisants sont exclus du royaume de Jésus-Christ, autant que les idolâtres*, etc.; Langres, 1585, in-8°; — Un traité sur cette question : *S'il est loisible de chastier le fils pour le délit du père*, 1598; — *Avertissement au roy, pour le royaume de France*.

La Croix du Maine et Duverdier, *Biblioth. française*.

CAUMONT (*Joseph* DE SEYTRES, marquis DE), antiquaire français, né à Avignon le 29 juin 1688, mort dans la même ville le 29 septembre 1745. Ses connaissances étaient très-variées. Il se livra surtout à l'étude des monuments de l'antiquité. On a de lui : *Conjectures sur une gravure antique qu'on croit avoir servi d'amulette ou de préservatif contre les rats*; Avignon, 1733, in-8°; cette dissertation a été insérée dans le *Mercure de France*, octobre, 1733; — *Remarques sur le combat de Cupidon et d'un coq, gravé en creux sur une cornaline*, dans le *Mercure de France*.

Millin, *Voyages dans les départements du Midi de la France*. — Barjavel, *Dict. de Vaucluse*.

* **CAUMONT** (*Thomas*), acteur français, né à Rouen le 4 septembre 1749, mort à la Grand'cour, commune de Sandillon (Loiret), le 25 mars 1811. Après avoir commencé par être ouvrier teinturier chez son père, puis marin, il s'engagea dans une troupe de comédiens nomades. Plus tard il fit partie de celle que dirigeait la Montansier. Il y obtenait quelque succès lorsque, en l'an IV, Molé et Mlle Contat lui firent abandonner cette troupe; il entra au théâtre de la rue Feydeau, où s'étaient formés en société plusieurs membres dissidents de l'*ancienne Comédie-Française*; il y prit l'emploi des *financiers* et des *manteaux*. A la réunion définitive qui reconstitua le Théâtre-Français, le 11 prairial an VII (1er juin 1799), Caumont fut conservé. Le voisinage de Grandménil, qui jouait les mêmes rôles que lui et dont la réputation était d'ailleurs si brillamment et si solidement établie, nuisit d'abord beaucoup à son succès dans la nouvelle société, et ce ne fut que dans les dernières années de sa carrière que le public apprécia à sa juste valeur le talent de ce comédien. Un des principaux reproches qui lui étaient adressés, et

des mieux fondés, au dire des contemporains, c'était d'avoir le ton trop bourgeois. « Ce n'est « pas, selon les critiques de l'époque, qu'il fût « précisément commun; mais il possédait une « trop grosse gaieté, et se laissait trop souvent « entraîner à des charges d'assez mauvais aloi. » Il créa peu de rôles nouveaux.

Caumont, attaqué d'une maladie grave, incurable même, n'attendit pas pour prendre sa retraite l'accomplissement des vingt années imposées par les règlements qui régissent la Comédie-Française. Il rentra dans la vie privée au commencement de 1809, et alla habiter une petite propriété qu'il avait acquise aux environs d'Orléans et où il décéda. ED. DE MANNE.

Galerie des acteurs du Th. Français, par Lemazurier. — *Almanachs des Spectacles*. — *Courrier des Spectacles* de 1800 à 1810.

Arcisse, 1802-1873

*CAUMONT (DE), archéologue français, né à Bayeux (Calvados) en 1801. Après de bonnes études, il suivit avec succès un cours de géologie, et fonda avec son professeur, M. Lamouroux, la *Société Linnéenne de Normandie*, qui publie des mémoires estimés. Bientôt, se livrant aussi aux études archéologiques, il créa la *Société des antiquaires de Normandie*, qui a fait des recherches utiles, des fouilles intéressantes, et qui publie ses travaux dans un volume annuel. En 1825 M. de Caumont ouvrit un cours d'antiquités, dans lequel il donna aux monuments français une classification chronologique. C'est sur ce plan qu'il publia son *Cours d'antiquités monumentales*, formant 10 vol. in-8°, avec 100 planches (1836-1839). Le 4e vol., qui traite de l'architecture religieuse, fut bientôt épuisé; il fallut le réimprimer plusieurs fois. En 1835 parut une nouvelle édition des tomes IV et V, sous le titre d'*Histoire de l'architecture religieuse, civile et militaire du moyen âge*; in-8°, avec 30 planches. Une *Histoire sommaire de l'architecture religieuse*, in-8°, avec atlas in-4°, publiée en 1841, fut aussi extraite du *Cours d'antiquités*. Enfin, l'*Abécédaire archéologique*, in-8°, édité en 1850, n'est lui-même qu'une nouvelle édition du dernier ouvrage, avec quelques changements dans la forme. L'Académie des inscriptions, approuvant le mode de classification des monuments qui fait la base du *Cours d'antiquités* de M. de Caumont, lui décerna en 1832 une médaille d'or, et peu de temps après le mit au nombre de ses correspondants. En 1832, dans le but de réunir tous les hommes d'intelligence des cinq départements de la Normandie, M. de Caumont fonda l'*Association normande*, qui compte aujourd'hui 1,400 membres et qui publie annuellement ses travaux. Il mit ensuite à exécution une idée plus vaste. En voyant les résultats féconds que produisaient en Allemagne les *congrès scientifiques*, il voulut que la France fût aussi le centre de ces grandes réunions de savants de tous les pays qui viennent chaque année à un rendez-vous donné apporter le tribut de leurs idées et de leurs travaux pour le progrès des sciences, des lettres et des arts. La première session eut lieu à Caen, en 1833, et s'est continuée sans interruption, d'année en année, dans les principales villes de la France. Toujours M. de Caumont a pris une part active à ces assemblées, dont il a été souvent secrétaire ou vice-président. Vers la même époque, de concert avec plusieurs archéologues de diverses contrées de la France, il a formé la *Société pour la conservation des monuments*, association qui s'étend sur toutes les parties de la France, et qui a rendu de grands services. Outre son *Cours d'antiquités* et les ouvrages que nous en avons cités, M. de Caumont a publié des Mémoires sur la géologie de l'arrondissement de Bayeux (1824); du département de la Manche, avec une carte géologique (1825,) dans le 2e vol. de la Société Linnéenne; du département du Calvados (1828), avec une carte géologique; des Mémoires d'archéologie et d'agriculture; enfin des articles dans divers recueils scientifiques. M. de Caumont fait partie, depuis 1841, du conseil général de l'agriculture; il est membre d'un grand nombre de sociétés savantes et du comité des monuments près le ministère de l'instruction publique. GUYOT DE FÈRE.

Ch. Richelet, *Notice sur M. de Caumont*.

*CAUPH (*Guillaume*), écrivain normand du treizième siècle. Tout ce qu'on sait sur son compte, c'est que vers 1280 il mit en vers la *Coutume de Normandie*, qui venait d'être recueillie et coordonnée. Ce travail existe encore à l'état de manuscrit dans quelques grandes bibliothèques de l'Angleterre.

De la Rue, *Bardes et Jongleurs anglo-normands*, t. III, p. 219-225.

CAURIANA (*Philippe-Antoine* DE), médecin et littérateur italien; vivait vers la fin du seizième siècle. Il fut professeur de médecine à Pise. On a de lui : *Discorsi sopra i primi cinque libri di Tacito*; Florence, 1597, in-4°.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, éd. Fontette. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CAURRES (*Jean* DES), théologien et littérateur français, né en 1540 à Morœul, mort le 17 mars 1587. Il fut successivement curé de Pernay, principal du collége d'Amiens, chanoine de l'église de Saint-Nicolas de la même ville. On a de lui : *Recueil des Œuvres morales et diversifiées de J. des Caurres*, 1575 et 1584, in-8°. La plupart des autres ouvrages de des Caurres roulent sur des sujets de piété.

La Croix du Maine, *Bibl. française*. — Bayle, *Dictionnaire historique*.

CAURROY (*François-Eustache* DU), sieur de Saint-Frémin, musicien français, né en 1549 à Gerberoy, en Picardie, et mort le 7 août 1609. Originaire d'une famille noble et ancienne, il entra dans les ordres, devint chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, et fut successivement maître de musique de la chapelle des rois Charles IX, Henri III et Henri IV; la place de surintendant

de la musique du roi fut créée pour lui en 1599. Il a joui, de son temps, comme compositeur, d'une grande réputation, qu'il méritait à plusieurs égards; on l'avait surnommé le prince des musiciens. Il fut inhumé dans l'église des Grands-Augustins, où on lui érigea un tombeau, sur lequel on lisait une épithaphe composée par le cardinal Duperron, son protecteur. On connaît de ce musicien : *Missa pro defunctis*, à cinq voix; cette messe, qui fut pendant longtemps la seule que l'on chantât à Saint-Denis aux obsèques des rois de France, n'a pas été publiée : elle existe en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris; — *Preces ecclesiasticæ ad numeros musices reductæ*, lib. 1, à cinq voix; Paris, 1609; — *Precum ecclesiasticarum libri II*; Paris, 1608; — *Mélanges de musique, contenant des chansons, des psaumes et des noëls*; Paris, 1610; — *Fantaisies, à* 3, 4, 5 *et* 6 *parties*; Paris, P. Baillard, 1610. Dieudonné Denne-Baron.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — De la Borde, *Essai sur la musique*.

CAUS, CAULS ou **CAUX** (*Salomon* de), célèbre ingénieur et architecte français, mort vers 1635. Le peu que l'on sait de sa vie, il nous l'apprend lui-même dans les dédicaces et les *Avis aux lecteurs* placés en tête de ses ouvrages. Ainsi, d'après ses propres renseignements, il naquit en France (probablement à Dieppe ou aux environs), s'appliqua avec ardeur à l'étude des mathématiques, et fit d'Archimède, de Vitruve et d'Euclide, sa lecture favorite. Il était sans doute de la religion réformée : il quitta son pays pour se mettre successivement, en qualité d'ingénieur, au service de plusieurs princes protestants. En 1612 on le trouve à Londres, auprès du prince de Galles (le malheureux roi Charles Ier); de 1614 à 1620 il vécut à Heidelberg, à la cour de l'électeur palatin, Frédéric V, qui épousa, en 1613, la sœur du prince de Galles, et fut couronné roi de Bohême en 1619. C'est ce qui explique peut-être pourquoi des biographes anglais et allemands l'ont tour à tour réclamé pour leur compatriote. En 1624 Salomon de Caus était rentré en France; car sur le titre d'une nouvelle édition (très-rare) de *Les Raisons des forces mouvantes*, publiée à Paris dans la même année, il prend la qualification « d'ingénieur et architecte du roy » (Louis XIII). Dès ce moment les renseignements manquent sur cet éminent personnage, auquel le marquis de Worcester emprunta la découverte des propriétés de la vapeur comme force motrice. Quant à son emprisonnement à Bicêtre comme fou, c'est un conte qui peut plaire à l'imagination, mais qui est dénué de tout fondement historique.

Voilà ce que nous avons, jusqu'à présent, pu recueillir de plus certain sur la vie de Salomon de Caus, dont la mémoire a été pour ainsi dire réhabilitée par M. Arago, dans sa Notice sur l'histoire de la vapeur.

« Par une bizarrerie bien singulière, dit ce savant illustre, un homme que la postérité regardera peut-être comme le premier inventeur de la machine à feu n'est cité dans l'Histoire des mathématiques de Montucla qu'à l'occasion de son *Traité de perspective*, et encore la citation n'est-elle que de cinq mots. A peine a-t-il aussi obtenu les honneurs d'un article de quelques lignes dans les volumineux dictionnaires biographiques publiés de nos jours. La *Biographie universelle* le fait naître et mourir en Normandie. Elle dit qu'il habita quelque temps l'Angleterre, où il fut attaché au prince de Galles. Dans *Les Raisons des forces mouvantes*, Salomon de Caus prend lui-même le titre d'*ingénieur et d'architecte de Son Altesse Palatine Électorale*. Cet ouvrage fut composé, je crois, à Heidelberg; il a été imprimé à Francfort. Ces trois circonstances ont fait supposer à quelques personnes que Caus était Allemand. Mais remarquons d'abord combien il serait peu probable qu'un Allemand eût écrit en français dans son propre pays. Ajoutons que, dans la dédicace au roi très-chrétien (Louis XIII), la formule suivante précède la signature : *De Votre Majesté le très obéissant* subiect; qu'enfin on lit dans le privilége, et ceci tranche tous les doutes : *Notre bien aimé Salomon de Caus, maistre ingénieur*, estant de présent *au service de nostre cher et bien aimé cousin le prince électeur palatin, nous a fait dire, etc....; désirant gratifier ledict de Caus comme estant* nostre subiect, etc. » Ainsi Salomon de Caus était Français.

Le principal ouvrage de Salomon de Caus a pour titre : *Les Raisons des forces mouvantes, avec diverses machines, tant utiles que plaisantes, auxquelles sont adjoints plusieurs desseings de grottes et fontaines, par Salomon de Caus, ingénieur et architecte de Son Altesse Palatine Électorale*, à Francfort (en la boutique de Jean Norton), 1615, in-fol. avec planches; une seconde édition parut à Paris (chez Charles Sevestre, rue Dauphine) 1624, in-fol. L'ouvrage est divisé en trois livres, dont le premier (dédié au roy très-chrestien (Louis XIII), en date de Heidelberg, 15 février 1615) (1) traite *les théorèmes et problèmes des forces mouvantes* (44 feuillets); le second (dédié à la princesse Élisabeth, femme de l'électeur palatin), *Des grottes et fontaines pour l'ornement des maisons de plaisance et jardins* (20 feuillets); le troisième, *De la fabrique des orgues* (8 feuillets). C'est dans le premier livre que l'on trouve le théorème de l'*expansion et de la condensation de la vapeur*, théorème qui devait conduire naturellement au mouvement alternatif du piston, c'est-à-dire au véritable secret des machines à vapeur. En voici l'énoncé textuel : *Les parties des éléments se meslent ensemble pour*

(1) Le privilége accordé par le roi de France est daté de Paris, 17 octobre 1614. C'est cette date sans doute qui a fait supposer à quelques bibliographes une édition de 1614.

un temps, puis chacun retourne en son lieu... « La vapeur, continue Caus, venant à monter avec la chaleur jusques à la moyenne région, se quittent l'un l'autre, puis chacun retourne en son lieu; l'humidité retombant sur la terre, qui est ce que nous appelons pluye, et sur ce subject je representeray icy un exemple. Soit un vaisseau de cuivre bien clos et soudé tout à l'entour, auquel il y aura un tuyau dont l'un des bouts approchera du fond, autant qu'il faut pour laisser passer l'eau, et l'autre bout sortira dehors le vaisseau, auquel il y aura un robinet pour ouvrir et fermer quand besoing sera, et y aura aussi un souspiral en haut; après faut mettre de l'eau dans ledit vaisseau par le souspiral, jusques à une certaine quantité, et si le vaisseau contient trois pots, l'on y en mettra justement un pot; après faudra mettre ledit vaisseau sur le feu environ trois ou quatre minutes, et laisser le souspiral ouvert, puis retirer ledit vaisseau du feu, et un peu après faudra retirer l'eau dehors par le souspiral, et trouverez que partie de ladite eau s'est esvaporée par la chaleur du feu; après faudra remplir la mesure du pot comme il estoit auparavant et remettre l'eau dedans le vaisseau, et alors faudra bien boucher le souspiral et le robinet, et remettre le vaisseau sur le feu, aussi longtemps comme la première fois, puis le retirer, et le laisser refroidir de soy-même, sans ouvrir le souspiral, et après qu'il sera bien refroidi, faudra retirer l'eau de dedans, et y trouverez justement la même quantité que l'on y aura mise, tellement qu'il se peut voir que l'eau qui s'estoit esvaporée (la première fois que l'on a mis le vaisseau sur le feu) est retournée en eau la seconde fois que ladite vapeur a esté enserrée dans le vaisseau, et qu'il s'est refroidy de luy-même. Il se pourra encores faire une autre démonstration de cecy, c'est après que l'on aura mis la mesure de l'eau dedans le vaisseau, il faudra bien boucher le souspiral et ouvrir le robinet, puis mettre ledit vaisseau dessus le feu et mettre le pot dessoubs le robinet : alors l'eau du vaisseau s'élèvera par la chaleur du feu, et sortira par le robinet, mais il s'en faudra viron la siziesme ou huitiesme partie que toute ladite eau ne sorte, à cause que la violence de la vapeur qui cause l'eau de monter est provenue de ladite eau, laquelle vapeur sortira après que l'eau sera sortie par le robinet avec grande violence. Il y aura encores un autre exemple au vif argent, autrement dit mercure, qui est un minéral coulant, lequel estant eschauffé par le feu, s'exhale tout en vapeur, et se mesle avec l'air pour un temps; mais après que ladite vapeur est refroidie, elle retourne en sa première nature de vif argent, et l'expérience le monstre, d'autant que si l'on met quelque vaisselle dorée dans une chambre où l'on aura fait esvaporer du vif argent, ladite vapeur s'attachera toute contre la dite vaisselle, et l'on trouvera après que c'est pur vif argent. Mais la vapeur de l'eau est beaucoup plus légère : aussi elle monte comme nous avons dit, jusques en la moyenne région. »

Ce théorème nous paraît encore plus important que celui qui a été particulièrement signalé par M. Arago, et qui est intitulé : *L'eau montera par l'aide du feu plus haut que son niveau*. Voici en quels termes Caus justifie son énoncé :

« Le troisième moyen de faire monter l'eau est par l'aide du feu, dont il se peut faire diverses machines. J'en donnerai ici la démonstration d'une : Soit une balle de cuivre marquée A, bien soudée tout à l'entour, à laquelle il y aura un souspiral marqué D, par où l'on mettra l'eau, et aussi un tuyau marqué B C, qui sera soudé en haut de la balle; et le bout C approchera au fond sans y toucher; après, faut emplir ladite balle d'eau par le souspiral, puis le bien reboucher et la mettre sur le feu; alors la chaleur, donnant contre ladite balle, fera monter toute l'eau par le tuyau B C. »

« Cet appareil, ajoute M. Arago, est une véritable machine à vapeur propre à opérer des épuisements. » (*Annuaire du Bureau des longitudes de* 1837, p. 234-236.)

Les autres ouvrages de Salomon de Caus sont : *Institution harmonique, divisée en deux parties; en la première sont monstrées les proportions des intervalles harmoniques, et en la deuxième les compositions d'icelles;* Francfort, 1615, in-fol. de 47 pages; l'ouvrage est dédié à Anne, reine d'Angleterre, en date de Heidelberg, 15 septembre 1614. « La première partie, dit M. Fétis, est de peu d'intérêt pour l'art, n'étant remplie que de calculs sur les proportions des intervalles; la deuxième, qui est relative à la constitution des tons et au contrepoint, est plus utile, quoique les exemples soient en général mal écrits; » — *la Perspective, avec la raison des ombres et miroirs;* Londres (J. Norton), 1612, in-fol., avec fig. (livre très-rare). L'auteur prend ici le titre « d'ingénieur du sérénissime prince de Galles », en dédiant l'ouvrage à ce prince. Le privilége accordé par le roi de France (Louis XIII) est de 1611. Dans l'avis au lecteur, il est dit que « ce livre icy a esté faict à deux fins, l'une pour l'utilité que l'on peust tirer de cet art de perspective, l'autre du plaisir que l'on peut avoir en la spéculation, » etc.; — *Hortus Palatinus, a Friderico rege Boemiæ, electore Palatino, Heidelbergæ exstructus*, 1620, in-fol. (J. Theodore de Bry). Le titre seul est en latin : c'est un recueil de dessins et de plans du jardin de Heidelberg, précédé d'une dédicace au roi de Bohême, électeur palatin, etc. (en date de Heidelberg, 20 décembre 1619). L'électeur palatin, après son retour d'Angleterre, où il avait épousé la princesse Élisabeth, fit construire le jardin de Heidelberg sous la direction de Salomon de Caus. Dans un avis au lecteur, l'auteur donne une courte description de ce jardin, qui fut achevé dans l'espace de six mois; — *La pratique et démonstration*

des horloges solaires; Paris (H. Drouart), 1624, in-fol. de 80 pages (dédié au cardinal de Richelieu, en date de Paris, 1er juillet 1624), avec fig. Dans l'avis au lecteur, « l'ingénieur et architecte du roy » nous apprend qu'il travaillait depuis longtemps à une traduction de Vitruve, son auteur favori, et qu'il cite souvent dans ses ouvrages. F. H.

Œuvres de Salomon de Caus. — Notice de M. Arago, dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes*, année 1837. — Fétis, *Biogr. universelle des musiciens*. — *Magasin pittoresque*, t. XV, XVI et XVIII (avec le portrait de Salomon de Caus, d'après l'original conservé à Heidelberg).

CAUS (*Isaac*), ingénieur français, natif de Dieppe, probablement fils du précédent, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Il n'est connu que par un ouvrage intitulé : *Nouvelle invention de lever l'eau plus haut que sa source, avec quelques machines mouvantes par le moyen de l'eau, et un discours de la conduite d'icelle;* Londres, 1644, in-fol. (de 32 pages), avec 26 planches. La date et le lieu de la publication manquent sur la plupart des exemplaires. Cet ouvrage est du plus haut intérêt pour l'histoire de l'hydrostatique et de l'hydrodynamique. F. H.

Ouvrage de I. Caus.

CAUSANS (*Joseph-Louis-Vincent* DU MAULÉON DE), mathématicien français, gouverneur de la principauté d'Orange, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut l'un des hommes les plus singuliers de cette classe de fous qui prétendent avoir trouvé la quadrature du cercle. Il raconte qu'étant simple officier aux gardes, il faisait couper une pièce circulaire de gazon, lorsque la solution du fameux problème lui vint subitement à l'esprit. Alors il annonça publiquement qu'il déposait chez un notaire trois cent mille francs, qui devaient appartenir à quiconque pourrait parvenir à lui prouver la fausseté de sa démonstration. Ce défi, on le pense bien, fut accepté par un grand nombre de personnes, et entre autres par une jeune fille, qui actionna le chevalier de Causans au Châtelet; mais le roi fit arrêter la procédure et déclarer les paris nuls. Causans en appela à l'Académie des sciences, qui fut obligée de déclarer que sa démonstration était absurde d'un bout à l'autre. Mais le malheureux ne se tint pas pour battu; il écrivit à un M. de Vausenville, qui était dans le même cas que lui, pour aviser aux moyens d'obtenir le legs de cinquante mille écus fait par M. de Meslay en faveur de l'inventeur de la quadrature du cercle. Ce qu'il y a de plus bizarre dans la folie de Causans, c'est qu'il prétendait expliquer, par sa démonstration de la quadrature, les mystères du péché originel et de la Trinité. Il a laissé : *le Spectacle de l'homme*, 1751, in-12; — *Prospectus apologétique pour la quadrature du cercle*, 1753, in-4°; — *Démonstration de la quadrature du cercle;* 1754, in-4°; — *La vraie géométrie transcendante et pratique*, 1754, in-4°; — *Dernières réflexions instructives sur la quadrature du cercle*, 1755, in-4°; — *Éclaircissements sur le péché originel*, 1755, in-8°.

Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — Quérard, *la France littéraire*.

CAUSEUR (*Jean*), paysan breton, né au village de Lanfenot, en 1638, mourut à Saint-Mathieu, près de Brest, en 1775, à l'âge de cent trente-sept ans. C'est peut-être le plus curieux exemple de longévité que présente la France. Causeur se maria à quarante ans; sa femme avait quatre-vingt-seize ans lorsqu'il la perdit : il en eut quatre filles et un garçon. Il mangeait beaucoup de laitage, et ne fit jamais excès de liqueurs spiritueuses. A cent vingt ans il se rasait encore lui-même, et allait à l'église entendre la grand'messe à genoux. Après avoir fait trois grandes maladies à différentes époques de sa longue existence, il mourut ou plutôt il s'éteignit sans douleur. Sa barbe avait été remplacée par un léger poil follet; ses yeux avaient presque disparu. On a gravé son portrait.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CAUSEUS. *Voy.* CHAUSSE (DE LA).

***CAUSSE** (*Jean-Jacques*), général de brigade, né à Caux (Hérault) le 29 août 1751, tué au combat de Dégo le 15 avril 1796. Soldat dans le 79e régiment d'infanterie (26 février 1770), Causse arriva successivement au grade de chef du 1er bataillon du Montblanc (22 juillet 1793), et fut nommé, par les représentants Gaston et Cassaigne, chef de brigade le 4 octobre suivant. Général de brigade (25 décembre), il servit à l'armée des Pyrénées-Orientales, et contribua à la défaite des Autrichiens sur la rive gauche de la Bormida. Le nom de ce général, tué à l'âge de quarante-cinq ans, est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. S... Y.

Archives de la guerre. — *Victoires et conquêtes*, tom. XXV. — *Moniteur*, an IV, p. 219.

CAUSSIN (*Nicolas*), théologien ascétique, de l'ordre des Jésuites, confesseur de Louis XIII, né à Troyes en 1583, mort le 2 juillet 1651. Il enseigna les belles-lettres à Rouen, à Paris, à La Flèche, et obtint dans la chaire des succès qui fixèrent sur lui l'attention de la cour. Le cardinal de Richelieu, mécontent du P. Gordon, confesseur du roi, jugea prudent de lui donner pour successeur le P. Caussin, dont la bonhomie ne lui inspirait pas d'inquiétude. Les jésuites virent à regret cette nomination, et essayèrent, mais en vain, d'obtenir du nouveau confesseur qu'il ne se conduirait que d'après leurs conseils. Après avoir rendu quelques services au cardinal et avoir fait cause commune avec lui pour éloigner de la cour mademoiselle de la Fayette, dont l'influence auprès du roi devenait menaçante, le P. Caussin voulut faire tomber le cardinal à son tour, et dans ce but noua des intrigues avec mademoiselle de la Fayette. Ses griefs étaient que Richelieu favorisait la circulation de divers écrits contre l'auto-

rité du pape; qu'il entretenait le trouble dans l'Église; qu'il grevait le peuple d'impôts; qu'il soutenait les Hollandais rebelles contre leur souverain légitime; enfin, qu'il formait des alliances avec les Turcs contre les princes chrétiens, et avec les princes hérétiques contre les princes catholiques. Louis XIII lui proposa de soutenir ces accusations devant le cardinal, auquel il ne fut pas difficile de se justifier. La disgrâce du P. Caussin fut la suite de l'entrevue qui avait eu lieu devant le roi. La *Gazette de France* l'annonça en ces termes : « Le P. Caussin a été dispensé par S. M. « de la plus confesser à l'avenir, et éloigné de la « cour, parce qu'il ne s'y gouvernoit pas avec la « retenue qu'il devoit, et que sa conduite étoit « si mauvaise, qu'un chacun, et son ordre même, « a bien plus d'étonnement de ce qu'il a tant de- « meuré en cette charge que de ce qu'il en a été « privé. »

Dans les lettres qu'il écrivit pour sa défense à son général, le P. Caussin attribue sa destitution au refus de révéler certaines confidences de son royal pénitent, et aux scrupules qu'il avait fait naître dans sa conscience sur sa conduite envers la reine-mère, alors retirée en pays étranger; et il reproche à ses confrères de l'avoir abandonné au ressentiment du cardinal; ils s'opposèrent cependant à son départ pour le Canada. Le P. Caussin mourut à Paris, après quatorze jours de cruelles souffrances, qu'il appelait un bain de délices en comparaison de tout ce qu'il avait souffert à la cour. Ses principaux ouvrages sont : *Symbolica Ægyptiorum sapientia;* Paris, 1618, in-4°, et 1634, in-8°; — *Apologie pour les religieux de la Compagnie de Jésus;* ibid., 1644, in-8°; — *Cour sainte*, 5 vol. in-12.

Boissard, *Icones virorum illustrium.* — Alegambe, *Bibl. script. Societatis Jesu.* — Bayle, *Dict. hist.* — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

CAUSSIN DE PERCEVAL (*Jean-Jacques-Antoine*), orientaliste français, né à Montdidier le 24 juin 1759, mort le 29 juillet 1835. Il vint jeune à Paris, où il apprit la langue arabe au Collége de France, sous Cardonne et Deshauterayes. Il obtint la chaire d'arabe en 1783, après la retraite de ce dernier. En 1787 il succéda à son oncle Bejot dans la place de garde des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi, et la conserva jusqu'à l'époque du 10 août 1792. Le ministre Rolland la lui ôta alors, et depuis elle ne lui fut point rendue. Nommé membre de la troisième classe de l'Institut, en 1809, il fit partie de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis le 21 mars 1816. Il a publié : *l'Expédition des Argonautes, ou la conquête de la Toison d'or*, poëme en quatre chants, par Apollonius de Rhodes, traduit pour la première fois du grec en français; Paris, 1796, in-8°; — *Histoire de la Sicile sous la domination des Musulmans*, par Howaïri, traduit de l'arabe en français; Paris, 1802, in-8°; — *Suite des Mille et une nuits*, 2 vol. in-12; — *Tables astronomiques d'El-Younis*, traduit de l'arabe; Paris, 1810, in-4°; — divers *Mémoires*, imprimés dans le recueil de l'Académie des inscriptions. On lui doit aussi des éditions soignées de quelques textes arabes, savoir : *les Cinquante séances de Hariri*; Paris, 1818, in-4°; — *les Fables de Lokman*; ibid., 1818, in-4° : c'est la meilleure édition de ce fabuliste; — *les Sept Moallakahs*, in-4°; — *les Trois premiers chapitres du Coran*, etc. M. Caussin est mort professeur au Collége de France. Une notice sur lui, composée par M. Daunou, a été lue dans la séance annuelle de l'Académie des inscriptions, le 25 septembre 1840.

Quérard, *la Fr. litt.* — Daunou, *Notice sur la vie et les travaux des membres de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, sect. 2, t. XIV, 1re part., p. 165.

* **CAUSSIN DE PERCEVAL** (*Armand-Pierre*), orientaliste français, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, fils du précédent, né à Paris en 1795. Il fut envoyé en 1814 comme élève interprète à Constantinople, et quitta cette ville en 1817, pour parcourir la Syrie. Après avoir passé une année parmi les Maronites du mont Liban, il séjourna dans les principales villes de la côte et de l'intérieur du pays, et remplit ensuite à Alep les fonctions de drogman. De retour à Paris, M. Caussin fut nommé, en 1822, professeur d'arabe vulgaire, d'abord à l'École royale des langues orientales vivantes, puis au Collége de France; et en 1824 il reçut le titre d'interprète arabe du ministère et du dépôt de la guerre. On a de lui : *Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes pendant les années 1769 à 1774*, tiré de l'historien turc Vassif-Effendi; Paris, 1822, in-8°; — *Grammaire arabe vulgaire*; Paris, 1824 et 1833, in-4°; — *Précis historique de la destruction du corps des janissaires par le sultan Mahmoud, en 1826*, traduit du turc; Paris, 1833, in-8°; — une révision augmentée du *Dictionnaire français-arabe* d'Ellious Bocthor. 2 vol. in-4°, et 2e édition, revue et augmentée; Paris, 1848 (Firmin Didot); — *Essais sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme, pendant l'époque de Mahomet et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane*, 3 vol. in-8°; Paris, Firmin Didot, 1847. Cette histoire anté-islamique est le préliminaire et comme le vestibule de celle de Mahomet et de ses successeurs. Elle est le résultat d'un profond savoir et d'une étude spéciale des nombreux manuscrits que possède la Bibliothèque impériale de Paris, et particulièrement du grand ouvrage manuscrit d'Ibn Khaldoun.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.* — Quérard, *La France littéraire*, et suppl. au même ouvrage.

CAUVET (*Gilles-Paul*), sculpteur et architecte français, né à Aix, le 17 avril 1731, mort à Paris, le 15 novembre 1788. Quoique destiné à la jurisprudence, il s'appliqua exclusivement à la sculpture et à l'architecture d'ornement, et y acquit bientôt assez de réputation pour être nommé sculpteur de Monsieur. Il commença la réaction

contre le genre *rocaille*, et ses dessins de frises, d'arabesques, de vases, de dessus de porte, marquent la transition du style Louis XV au style dit de l'empire. On a de lui : *Recueil d'ornements à l'usage des jeunes artistes qui se destinent à la décoration des bâtiments*; gravés par J. Leroy, M. C. Miger, Martini, Petit, Viel, Hemery, mesdemoiselles Liotier; Paris, 1777, gr. in-fol. de 64 pl. P. Ch.

Quérard, *la France littéraire*.— Le Bas, *Dict. enc. de la France*.

*CAUVIN (*Thomas*), antiquaire, né à Caen, en 1762, mort au Mans, en 1846. Il entra en 1785 dans la congrégation de l'Oratoire, fut professeur à Nantes, et ensuite au Mans. La révolution en brisant toutes les institutions religieuses, interrompit sa carrière jusqu'à l'établissement des écoles centrales, où il obtint dans celle du Mans la chaire des sciences naturelles, et enfin celle d'histoire naturelle au lycée d'Angers. On a de lui : *Essais sur la statistique des divers arrondissements de la Sarthe*; — *Géographie ancienne du diocèse du Mans*, ouvrage couronné par l'Institut et dont la publication est due à M. de Caumont (1 vol. in-4°, Le Mans, 1845) : tout ce qui concerne l'histoire et l'organisation civile et religieuse y est présenté dans l'ordre chronologique avec précision, citation des textes et discussion des faits. — *Recherches sur les établissements de charité et d'instruction publique du diocèse du Mans*. Son but dans ce dernier ouvrage, est de prouver que l'ancien clergé ne méritait pas les reproches qu'on lui a faits si souvent de s'être opposé au développement des lumières. L'Académie des inscriptions, qui voulait s'associer Cauvin, procédait à son élection lorsqu'elle reçut la nouvelle de sa mort.

J. S. Trébutien, *Notice biogr. sur M. Cauvin*; Caen, 1846.

CAUX (*Gilles* DE), littérateur et poëte dramatique français, né vers 1682, à Ligneris, dans le diocèse de Bayeux, mort en 1733. Il descendait du grand Corneille par sa mère. Ses principaux ouvrages sont : *Marius*, tragédie représentée en 1715 et attribuée au président Hénault; — quelques pièces de vers, parmi lesquelles on remarque *l'Horloge de sable, figure du monde*.

Desessarts, *Siècles littéraires*. — *Bibliothèque poétique*.

CAUX DE CAPPEVAL (....DE), poëte et critique français, né dans le diocèse de Rouen (1), au commencement du dix-huitième siècle, et mort à Manheim, en 1774. Il ne se distingua de la foule des versificateurs médiocres de son temps que par une fécondité peu ordinaire, et par une traduction latine de *la Henriade*, qui a joui de quelque estime. Plusieurs poëmes en cinq chants sortirent, à bref intervalle, de sa veine facile. Le plus remarquable est intitulé : *le Parnasse, ou essai sur les campagnes du roi*; Paris, Bissot, 1752, in-12; lequel ne contient pas moins de cinq à six mille vers. « Le succès « de son coup d'essai le décidera pour tenter « un coup de maître.... Rien ne déshonore tant « qu'un ouvrage de poésie quand il n'est que « médiocre. » (Préface.) Après les triomphes remportés par Louis XV, Apollon, secondé par le génie de la France, transporte le monarque dans un temple élevé sur le sommet du mont Parnasse, et lui fait passer en revue les poëtes anciens et modernes, les orateurs, les historiens, les artistes et même les danseurs de l'Opéra. On trouve à peine dans cette fable, pauvre d'invention, quelques détails heureux; quelques vers seulement seraient dignes d'être retenus, si ce n'était leur tour bizarre. L'auteur prodigue l'éloge à ses contemporains, et jusqu'au chevalier de la Morlière et au poëte Roy.

Roy soutenait l'éclat du corps archangélique : qui s'en serait douté? Ce corps archangélique n'est autre que l'ordre des chevaliers de Saint-Michel. Caux de Cappeval publia en 1754 un autre poëme en cinq chants, mais cette fois dans le genre satirique, *l'Apologie du goût françois relativement à l'opéra, avec un discours apologétique et des adieux aux Bouffons*, in-8°. Cette espèce de pamphlet rimé est surtout dirigé contre J.-J. Rousseau et Grimm. Une estampe placée en tête de l'ouvrage représente le citoyen de Genève renversé par un coup de pied du cheval Pégase, et le petit Prophète (Grimm) fustigé vigoureusement par deux Satyres, qui le tiennent par les épaules. Dans son discours apologétique, Caux de Cappeval dit « qu'il manquoit sans doute au triomphe de la « musique françoise d'avoir été défendue par « une sœur (la poésie) qui s'intéresse tant à sa « gloire ». Il donne ensuite la relation détaillée des divisions qui éclatèrent à cette époque entre *le coin du roi* et *le coin de la reine*, et des attaques auxquelles se livrèrent les deux partis. La sœur de la musique a été fort mal inspirée dans son *Apologie du goût françois*. Grimm a donc pu dire, sans encourir le reproche de céder à un sentiment de récrimination, « qu'un « certain M. Caux de Cappeval combattit jadis « la musique italienne en fort mauvais vers. » Fréron, qui avait été loué dans *le Parnasse*, fut plus indulgent; mais Daquin, connu par son *Siècle littéraire de Louis XV*, lança contre l'auteur une critique intitulée : *Observations sur les œuvres poétiques de M. Caux de Cappeval*, 1754, in-12. La mésintelligence ne régna pas toujours entre eux, car ils entreprirent en commun la publication de *la Semaine littéraire*, journal qui parut en 1759, 4 vol. in-12. Le succès du journal et de ses vers, tant héroïques que satiriques, n'ayant pas répondu à l'attente de Caux de Cappeval, il prit la résolution de quitter son ingrate patrie, et alla s'établir à Manheim, où il fut attaché à la cour de

(1) C'est l'indication donnée par *la France littraire de* 1769; quoique bien vague, nous la préférons à cette formule employée par d'autres biographes, *né aux environs de Rouen*.

l'électeur palatin, Charles Théodore, qui aimait et protégeait les lettres. C'est là que fut publié, sous sa direction, le *Journal des Journaux, ou précis des principaux ouvrages périodiques de l'Europe*, dont il ne parut que huit cahiers, de janvier à avril 1760. Il fit paraître dans la même ville des *Odes héroïques et morales*, 1768, in-8°. Mais un projet plus vaste occupait sa pensée. Il s'agissait de faire passer dans la langue de Virgile ce même poëme de *la Henriade* sur lequel il s'était expliqué avec assez peu de révérence et qu'il avait comparé à une *chapelle* :

Près des temples fameux qu'ouvrait l'antiquité.

Déjà, dès l'année 1746, il avait cherché à pressentir sur son dessein les dispositions du public, en faisant insérer dans le *Mercure de France* (juin, 1746, 2e partie) un fragment de sa traduction accompagné d'une lettre explicative où il rendit compte des motifs qui l'avaient déterminé à entreprendre ce travail. C'était surtout le dessein de faire connaître le poëme aux nations étrangères; et puis, ajoute-t-il, dans son style bizarre, « la langue romaine a toujours été « ma favorite ». Le fruit littéraire ne parvint à sa maturité que sous le ciel palatin. Il parut avec le titre de *Voltarii Henriados latinis versibus, q. dedicat Serenissimo Carolo Theodoro Calcius Cappavallis, ex Aulæ Palatinæ servitio*; Biponti, typis Ducalibus, et Parisiis, Lacombe, 1772, in-8° (avec le texte français en regard). Ce qui frappe d'abord dans cette version *virgilienne*, c'est la gêne que s'est imposée le traducteur, en s'attachant à rendre vers pour vers le texte français. On sent ce qu'un pareil travail devait ôter de liberté à l'allure franche d'un traducteur qui eût pu rester fidèle à l'original sans se soumettre à une entrave qui lui interdisait l'emploi de toutes les ressources de la langue poétique. On ne peut méconnaître toutefois qu'il n'ait rendu quelquefois d'une manière assez heureuse certains passages du poëme français. La Henriade latine obtint donc plus de succès que les poésies françaises du même auteur; aussi eut-elle les honneurs de plusieurs éditions, qui parurent successivement de 1776 à 1788, à Manheim et à Paris. C'était peu de faire de mauvais vers : Caux de Cappeval eut l'idée malheureuse de songer à donner une nouvelle édition du poëme le plus justement décrié du siècle précédent. Il avait fait paraître en 1757 un prospectus par lequel il annonçait une réimpression de *la Pucelle* de Chapelain, *revue et corrigée*. Afin de donner une idée avantageuse de son savoir-faire dans ce genre, il publia en même temps le commencement du poëme, refait et accommodé pour la satisfaction des lecteurs du dix-huitième siècle. Faut-il s'en étonner? Comparaison faite avec le début du premier chant de Chapelain, le texte original de celui-ci parut bien préférable aux transmutations que son correcteur mal avisé lui avait fait subir. Aussi les dédains et les risées du public firent justice d'une pareille entreprise. Sans doute par forme de compensation, il se fit l'éditeur de *la Simiade, ou les aventures de Micon*, poëme avec préface, 1759, in-12. Cette pâle imitation de *Vert-Vert*, attribuée à Douin de Caën, fort augmentée et revue par lui, n'eut pas un meilleur sort que les œuvres de son crû. On lui doit encore *la Prise de Berg-op-Zoom*, poëme, 1747, in-8°. Caux de Cappeval n'a point d'article dans les *Mémoires biographiques et littéraires du département de la Seine-Inférieure*, par Guilbert. J. LABOUREUX.

France littéraire de 1769. — Fréron, *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. XIII. — La Porte, *Observateur littéraire*. — *Mercure de France*, 1746. — Grimm, *Correspondance littéraire*, t. II et VIII.

CAUX DE BLACQUETOT (*Pierre-Jean* DE), général français, né à Hesdin le 21 décembre 1720, mort en 1792. Il était parvenu au grade de maréchal de camp, et occupait la place de directeur des fortifications, lorsqu'il prit sa retraite en 1791.

CAUX DE BLACQUETOT (*Jean-Baptiste* DE), général français, frère du précédent, né à Montreuil-sur-Mer, le 24 mai 1723, mort en Westphalie, sur la fin de 1793. Il assista à la bataille de Fontenoy, aux siéges de Tournay, de Munster, de Dillinbourg, et de Ziegenheim, et dirigea, en 1761, la belle défense de Cassel. La paix conclue, il continua de servir, et rendit comme ingénieur d'importants services. Il était au moment de la révolution lieutenant général et inspecteur des fortifications. Se voyant alors privé de ces fonctions, il se retira en Westphalie.

* CAUX DE BLACQUETOT (*Louis-Victor* DE), général français, fils du précédent, né à Douai en 1775, mort vers 1845. Il fut admis en 1792 à l'École du génie de Mézières, et nommé lieutenant l'année suivante. Destitué bientôt après, à cause de sa qualité de noble, il fut réintégré en 1795, avec le grade de capitaine, et fait chef de bataillon en 1799. Il rejoignit alors l'armée du Rhin, fit avec elle les campagnes de 1800, 1801, et s'y distingua plusieurs fois. Il fut chargé de la direction du génie au corps d'armée de la gauche, puis à celui du centre, et montra dans ces fonctions autant d'habileté que dans la détermination des conditions de l'armistice de Paffsdorf qu'il avait réglées avec le comte Bubna. Cependant il quitta bientôt après le service actif pour être employé au ministère de la guerre. Les Anglais menaçant Anvers, de Caux fut chargé, dans cette ville, de la direction de son arme; il pressa, multiplia les travaux, et eut bientôt cinq à six cents pièces en batterie. Nommé colonel après cette campagne, il fut nommé au retour des Bourbons maréchal de camp, conseiller d'administration militaire et inspecteur des fortifications.

De Courcelles, *Dict. des généraux français*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CAVACCI (*Jacques*), historien italien, religieux de la congrégation du Mont-Cassin, né à

Padoue en 1567, mort à Venise, en 1612. Il consacra sa vie entière à l'étude, et laissa la réputation d'un des hommes les plus laborieux et les plus érudits de son temps. On a de lui : *Illustrium anachoretarum elogia;* Venise, 1625, in-4°; — *Historiæ cœnobii D. Justinæ Patavinæ libri VI, quibus Cassiniensis congregationis origo et plurima ad urbem Pataviam ac finitimas attinentia interseruntur;* Padoue, 1636, in-4°.

Papadopoli, *Historia gymnasii Patavini.*

CAVACEPPI (*Bartolommeo*), sculpteur, travaillait à Rome, sa patrie, dans la seconde moitié du siècle dernier. Son talent l'eût peut-être appelé à un rang distingué parmi les artistes ses contemporains; mais il ne produisit aucun ouvrage original de quelque importance, s'étant livré presque exclusivement à la restauration des sculptures antiques, tâche dont il s'acquittait avec le plus grand succès. Il a publié à Rome, en 1769, un recueil de statues, de bustes, et autres monuments antiques restaurés. Il était lié d'amitié avec Winckelmann, qu'il accompagna dans le malheureux voyage d'Allemagne où l'illustre antiquaire fut assassiné. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

CAVAGNA (*Giovanni-Paolo*), peintre, né à Bergame, mort en 1627. Cet habile artiste put rivaliser avec son illustre compatriote le Salmeggia, et on ne peut comprendre qu'il ait été omis par Ridolfi et Orlandi. On conserve de lui de très-belles fresques à l'église Sainte-Marie Majeure de Bergame, un *Crucifiement* à la cathédrale, *Saint François* et *Daniel dans la fosse aux lions* à Sancto-Spirito, enfin plusieurs autres tableaux à Saint-Roch et dans les autres églises de la ville. Cavagna fut élève du Morone; mais sa prédilection était pour Paul Véronèse, qu'il prit toujours pour modèle. Désespérant de vaincre dans toutes les parties de l'art son rival le Salmeggia, il s'appliqua surtout au dessin, et réussit souvent à le surpasser dans les nus et à l'égaler dans la composition. Il fut le maître de Francesco Cavagna, dit le *Cavagnalo*, son fils, qui mourut jeune, vers 1630.

Tassi, *Vite de' Pittori, etc., Bergamaschi.*

CAVAGNAS. *Voy.* BRIQUEMAUT.

* **CAVAIGNAC**, ancienne famille française, dont un membre, *Bertrand Cavaignac*, fut anobli par Henri IV pour s'être distingué au siége de Cahors.

CAVAIGNAC (*Jean-Baptiste*), membre de la convention et du conseil des cinq-cents, né à Gordon, département du Lot, en 1762; mort à Bruxelles en 1829. Après avoir exercé les fonctions d'avocat au parlement de Toulouse, il était devenu administrateur du département de la Haute-Garonne, lorsqu'il fut envoyé par ce département à la convention nationale. Il y vota la mort de Louis XVI, et fut ensuite chargé d'une mission à l'armée des côtes de l'Ouest, où il montra beaucoup d'énergie. De retour à la convention, il en fut bientôt éloigné par une nouvelle mission, à l'armée des Pyrénées-Occidentales, aux premiers succès de laquelle il contribua. Cependant sa conduite ne fut pas alors exempte de blâme, et des plaintes nombreuses arrivèrent contre lui à la convention. Mais à son retour il se rangea du côté des thermidoriens, et ce fut peut-être cette politique qui le sauva. Une troisième mission lui fut ensuite confiée : envoyé près de l'armée de Rhin-et-Moselle, il s'y conduisit en administrateur habile et en soldat intrépide. Il était depuis peu à Paris, lorsque éclata le mouvement insurrectionnel du 1er prairial an III. On lui confia la direction de la force armée; mais il ne put empêcher l'envahissement de la convention, et il manqua d'être assassiné. Au 13 vendémiaire an IV, il fut adjoint à Barras, et contribua au triomphe de l'assemblée sur les sections insurgées. Nommé membre du conseil des cinq-cents, lors de la réélection des deux tiers, il en sortit peu de temps après par décision du sort. Cavaignac fut alors forcé, pour vivre, d'accepter un modeste emploi de receveur aux barrières de Paris; il devint ensuite administrateur de la loterie, et fut enfin nommé, après la paix d'Amiens, commissaire général des relations commerciales à Maskate, dont le souverain réclamait depuis longtemps un agent français. Il se rendit, par l'île de France et Pondichéry, dans ce port de l'Arabie; mais déjà la guerre avait recommencé entre les Français et les Anglais, et l'influence que ceux-ci avaient acquise à Maskate empêcha le commissaire français d'y être admis. A son retour en Europe, Cavaignac suivit son frère dans le royaume de Naples, où il fut chargé d'organiser l'administration de l'enregistrement et des domaines. Murat le nomma conseiller d'État; mais lorsqu'un décret impérial rappela dans leur patrie les Français employés au service de l'étranger, Cavaignac se démit de tous ses emplois, et rentra en France. Nommé pendant les Cent-Jours préfet de la Somme, il fut à la seconde restauration atteint par la loi dite d'amnistie, et forcé de s'expatrier. Il se retira alors à Bruxelles, où il mourut.

Moniteur universel. — *Petite biog. conv.* — Arnault, Jouy, etc. *Biographie nouv. des Contemporains.*

* **CAVAIGNAC** (*Jacques-Marie*, vicomte), général français, frère du précédent, né à Gordon, en 1773. Il servit avec distinction dans les armées de la république et de l'empire, et se signala particulièrement au passage du Tagliamento, pendant la retraite de l'armée d'Italie, sous les ordres de Moreau, au passage du Plugen et du Garigliano. A la bataille d'Austerlitz, Napoléon le nomma commandant de la Légion d'honneur. En 1806 il passa avec son frère au service du roi de Naples, et s'y comporta d'une manière très-brillante. Joachim Murat ayant résolu de faire une descente en Sicile, lui confia le commandement de l'un des trois corps de son armée; mais

Cavaignac seul opéra son débarquement sur les côtes siciliennes. Les autres corps de l'armée napolitaine, retenus par les vents, ne purent le suivre, et l'on fut forcé de le rappeler. Cependant, son retour devenait fort difficile, il était pressé d'un côté par la flotte anglaise, et de l'autre par les troupes de terre. Les barques sur lesquelles la division napolitaine avait été transportée mettaient déjà à la voile pour Reggio, lorsque le général Cavaignac, autant par ses exhortations que par ses menaces, arrêta le départ de la plupart d'entre elles, fit remharquer sa division, monta dans la dernière barque, et parvint, en passant sous le feu de l'ennemi, et à la vue des deux armées, à descendre sur les côtes de Calabre sans avoir perdu un seul bâtiment. Le roi de Naples, témoin de cet heureux retour, embrassa le général Cavaignac, le félicita dans les termes les plus flatteurs, et le nomma son premier aide de camp. Il quitta ensuite Naples avec son frère, et rentra dans les rangs de la grande armée en qualité de général de brigade. Chargé du commandement de la cavalerie du onzième corps, il protégea la retraite de Moscou, et s'enferma dans la place de Dantzig avec les dix-huit cents hommes qui lui restaient, et qui concoururent avec les autres troupes de la garnison à soutenir le siége de cette ville. La place capitula enfin; mais les alliés ne tinrent aucune des conditions qui avaient été souscrites, et Cavaignac fut envoyé à Kiow comme prisonnier de guerre. Il rentra cependant bientôt après en France, et fut successivement nommé lieutenant général, chevalier et commandeur de Saint-Louis, baron de Baragne, vicomte, et enfin inspecteur général de la cavalerie.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouvelle des contemp.*

*CAVAIGNAC (*Éléonore-Louis-Godefroy*), fils aîné du conventionnel, né à Paris en 1801, mort le 5 mai 1845. Il étudia d'abord le droit, qu'il abandonna pour les lettres et la politique. D'une opinion républicaine très-avancée, il combattit la dynastie de la branche aînée des Bourbons, et prit personnellement part aux journées de Juillet. La monarchie de la branche cadette le compta bientôt parmi ses plus dangereux adversaires. Élu capitaine de la garde nationale, il fut arrêté à l'occasion des troubles d'octobre et de décembre 1830, traduit devant le jury, et acquitté. Il fit partie de la *Société des amis du peuple*, dont il fut un des fondateurs. Après quelques nouveaux procès, dans lesquels il se trouva encore compromis, le local de cette société fut fermé. A la suite des sanglants événements de 1832, il fut de nouveau traduit devant les tribunaux; se retranchant derrière le droit d'association, consacré par la charte, il fut renvoyé de la prévention. Plus tard, la *Société des amis du peuple* fit place à la *Société des droits de l'homme*, à la formation de laquelle Cavaignac apporta la plus grande activité. Cette société nouvelle contribua aux troubles de 1834, et Cavaignac fut arrêté ainsi que d'autres affiliés, et traduit encore une fois devant les tribunaux. Condamné à une incarcération de quelque durée, il réussit à s'échapper de Sainte-Pélagie, le 13 juillet 1835, gagna l'étranger d'où il revint en 1841 par suite de la loi d'amnistie. Il prit part dès lors à la polémique de plus en plus violente de l'époque, concourut à la rédaction du journal *la Réforme*, et mourut quelque temps après, d'une maladie de poitrine. On a de lui : *Le cardinal Dubois, ou tout chemin mène à Rome;* — une *Tuerie de Cosaques, scènes d'invasion;* — quelques articles de journaux.

Monit. univ. — *Ann. hist.* de Lesur. — Quérard, *la France littéraire.*

*CAVAIGNAC (*Louis-Eugène*), général et ancien chef du pouvoir exécutif, frère du précédent, né à Paris le 15 octobre 1802. Il fit ses études au collége Sainte-Barbe, fut admis à l'École polytechnique en 1820, entra comme élève sous-lieutenant du génie à l'école d'application de Metz, et fut placé en 1824 dans le 2me régiment du génie. Il y devint successivement lieutenant en second le 1er octobre 1826, et lieutenant en premier le 12 janvier 1827. Il fit, en 1828, la campagne de Morée, où il remplit les fonctions de capitaine en second; le 1er octobre 1829 il fut nommé capitaine. Lors de la révolution de 1830, Cavaignac se trouvait à Arras : il fut le premier officier de son régiment à se déclarer pour le nouvel ordre de choses. En 1831 il était en garnison à Metz, lorsque parut le projet d'*Association nationale* : il n'hésita pas à signer cette protestation contre le système suivi par le gouvernement d'alors. Cet acte valut au jeune officier quelques mois de mise en disponibilité. Rappelé au service en 1832, il fut envoyé en Afrique et dirigé sur Oran, où il contribua aux travaux de casernement et de défense de cette place ainsi qu'à l'établissement de la route stratégique de Mers-el-Kébir. Il trouva dans diverses circonstances l'occasion de se faire remarquer : après la prise de Tlemcen (13 janvier 1836), le maréchal Clausel ayant résolu de laisser une garnison au Méchouar (citadelle de Tlemcen), Cavaignac fut placé avec le titre de chef de bataillon provisoire à la tête de cinq cents volontaires pour garder cette position périlleuse. Avec les ressources les plus faibles, il arma cinq cents Koulouglis, qui doublèrent sa petite garnison; il créa des hôpitaux, des ateliers d'armement, et d'équipement, éleva des casernes, et perfectionna les moyens de défense du Méchouar. Plusieurs ravitaillements eurent lieu à diverses époques; mais leur insuffisance se faisait rapidement sentir, et la garnison se trouva souvent réduite aux plus dures extrémités, malgré l'ordre qui régnait dans les distributions et la réduction des rations. Cavaignac organisa alors de fréquentes *razzias* contre les tribus hostiles. Vers la fin de mai 1839, la garnison de Tlemcen fut enfin relevée, et le 4 août 1840 Cavaignac reçut la confirma-

tion de son grade avec le commandement du troisième bataillon de zouaves, dont le cadre fut formé des volontaires de Tlemcen. Le mauvais état de sa santé l'obligea de demander sa mise en non-activité, qui lui fut accordée. A peine rétabli, il sollicita du service, et fut replacé commandant du deuxième bataillon d'infanterie légère d'Afrique, dit des *zéphirs*. Un acte de piraterie commis par les habitants de Cherchell envers un navire français ayant nécessité un châtiment, le maréchal gouverneur dirigea une expédition contre cette ville : le deuxième bataillon d'infanterie légère d'Afrique en fit partie. Après la prise de Cherchell (15 mars 1840), le maréchal Bugeaud laissa Cavaignac et ses zéphirs pour défendre la place. Les Arabes, persuadés que la faiblesse de la garnison leur permettrait de reprendre facilement la ville, vinrent le 21 avril l'attaquer avec fureur; ils furent vigoureusement repoussés. Le 22, une nouvelle attaque eut le même résultat, grâce à l'activité et au courage du commandant, qui ne cessa nuit et jour de se trouver partout où il y avait du danger. Le 27 au soir, une masse considérable d'Arabes, sous la conduite de Ben-Arrach, vint de nouveau se ruer sur les retranchements français. De ce moment jusqu'au 2 mai ce ne furent que combats continuels. Dans la journée du 29 M. Cavaignac reçut une balle dans la cuisse. Heureusement cette blessure ne fut pas assez grave pour lui faire quitter le champ de bataille, et il put continuer par son exemple à soutenir l'intrépidité de ses soldats. Cette lutte disproportionnée se termina par la retraite des Arabes, décimés. Le 21 juin suivant, Cavaignac fut nommé lieutenant-colonel des zouaves. Le 10 novembre il fit partie de l'expédition sur Médéah, et se distingua au passage du Shaba-el-Ketta contre les Beni-Ménad (1). Les 30 avril et 25 mai il se faisait encore remarquer à la tête de ses zouaves devant Tagdempt, et le 11 août il fut nommé colonel des zouaves, en remplacement de Lamoricière, passé maréchal de camp. En 1842 il prit une part importante au combat du 28 avril dans la Mitidja et à celui d'El-Harbourg contre les Beni-Rachel (15 septembre), et reçut en 1844 le grade de général de brigade avec le gouvernement de la province d'Oran.

M. Cavaignac était encore en Afrique quand la révolution de Février éclata. Ses services, joints aux souvenirs que son frère, Godefroy, avait laissés parmi les chefs du parti alors dominant, le portèrent au poste élevé de gouverneur général de l'Algérie, avec le grade de général de division. Cette double nomination fut expédiée par le gouvernement provisoire le 2 mars 1848.

Le 20 du même mois le portefeuille de la guerre lui fut offert; mais il le refusa. Élu représentant, le 23 avril, par les départements de la Seine et du Lot, il opta pour ce dernier. La république ayant été reconnue sans opposition dans tout le territoire algérien, M. Cavaignac sollicita l'autorisation de venir remplir son mandat à Paris. Il y arriva le 17 mai, alors que la capitale était encore émue de l'attentat perpétré le 15 contre l'assemblée nationale. Deux camps se trouvaient en présence : d'un côté, les républicains modérés, partisans d'un progrès lent, mais sûr, auxquels se ralliaient dans les instants de danger les conservateurs de toutes les nuances; de l'autre, les républicains exagérés, les utopistes, entraînant avec eux un grand nombre d'ouvriers qu'aigrissait la misère et qu'exploitaient les agents des divers partis. Le sang n'avait pas encore coulé, mais chacun pressentait une collision grave. La garde nationale avait suffi jusque là au maintien de l'ordre; mais sa réorganisation avait porté la division dans ses rangs. La garde mobile, formée à peine et composée d'éléments indisciplinés, pouvait être aussi dangereuse qu'utile au moment du combat. Le gouvernement provisoire et l'assemblée, cédant à des démonstrations plus bruyantes que dangereuses, tenaient, par des motifs blâmables, l'armée éloignée de Paris. Personne ne voulait se charger du ministère de la guerre, tant on comprenait la gravité de la tâche qu'imposait ce poste. Cavaignac, sur l'invitation de la commission exécutive, se décida à l'accepter. Il y avait dévouement et courage à le faire. Il fut alors résolu qu'une garnison effective de vingt à vingt-cinq mille hommes serait réunie à Paris, et qu'une division de l'armée des Alpes viendrait se placer sur la tête du chemin de fer de Bourges. A cet effet Cavaignac fit remplacer les dépôts des régiments casernés dans Paris par des bataillons dits *de guerre*, c'est-à-dire composés de soldats exercés. D'accord avec le général Bedeau, qui alors commandait la garde mobile, il donna l'ordre de restreindre le nombre des postes occupés par celle-ci, afin de les attribuer à des troupes de ligne. En peu de jours, et sans dégarnir les frontières ou les principales villes de l'intérieur, Paris et sa banlieue immédiate comptèrent trente-deux bataillons, présentant un effectif de 29,228 hommes. Des deux côtés, ces paroles sinistres : « Il faut en finir, » avaient été prononcées. La lutte était imminente. Le licenciement des ateliers nationaux en devint le signal, et fournit toute une armée à l'insurrection. Le 23 juin, à onze heures du matin, le combat commença, terrible, sur toute une ligne qui divisait Paris en deux parties à peu près égales : les barrières de Clichy au nord et d'Enfer au sud en étaient les points extrêmes. Le centre de la bataille était l'hôtel de ville et les rues étroites qui l'entouraient alors. Deux cent vingt-et-une barricades élevées simultanément rendaient presque inexpugnable le côté de la capitale au pouvoir des insurgés. Soixante mille combattants déterminés et bien armés se pressaient derrière ces retranchements, « qui s'élevaient de toutes parts sans résistance. Était-on trahi ? Que se passait-il ? Où étaient ceux qui

(1) *Rapport* du maréchal Vallée, 24 novembre 1840.

devaient défendre la société violemment attaquée? On se perdait en conjectures; et l'insurrection faisait des progrès notables. Cette situation s'explique par les combinaisons et les plans du général Cavaignac. » (*Rapport de la commission d'enquête; Moniteur*, 1848, p. 1872.)

Le général Cavaignac pourvut d'abord à la sûreté de l'assemblée nationale et à la conservation de l'hôtel de ville; puis il concentra rapidement ses troupes. Au lieu de détachements isolés, il lança contre les barricades trois fortes colonnes, de manière à les faire converger vers la place de la Bastille, pour atteindre l'insurrection dans son quartier général, le faubourg Saint-Antoine. Il fit attaquer les faubourgs du nord par le général Lamoricière, le centre par le général Bedeau, et le midi par le général Damesme. Lui-même, informé que le flanc droit du général Lamoricière, engagé dans le faubourg Saint-Denis, était menacé par le faubourg du Temple, s'y porta à la tête de sept bataillons, pour opérer une diversion; mais la barricade qu'il rencontra dans le faubourg du Temple était si énergiquement défendue qu'après avoir vu les deux tiers de ses artilleurs tués sur leurs pièces avec les chevaux, il ne parvint à se dégager que par un détachement que lui envoya le général Lamoricière. Bedeau et Foucher furent blessés; l'armée perdit cent quatre-vingt-quinze hommes; et trois cent mille cartouches, formant le dépôt de l'École militaire, avaient été consommées. Le général Cavaignac envoya le colonel de Martimprey avec une forte colonne chercher de nouvelles munitions à Vincennes. Ce convoi, parti de la place de la Concorde le 23 à onze heures du soir, ne rentra que le lendemain à neuf heures du matin : il lui avait fallu parcourir trente-sept kilomètres pour éviter tout engagement avec les insurgés, qui occupaient presque toutes les barrières et les communes au nord de Paris. Le 24 et le 25 la bataille continua plus acharnée que la veille, et dura jusqu'au 26 (lundi) à neuf heures du matin. L'assemblée nationale se déclara en permanence, mit Paris en état de siége, et délégua tout le pouvoir exécutif au général Cavaignac.

La place et le cœur nous manquent pour retracer ici le tableau attristant de ces horribles journées de juin. Il nous suffira de rappeler que l'insurrection fut vaincue, grâce au patriotisme de l'armée et de la garde nationale, et la société fut sauvée d'un naufrage imminent.

Le 29 juin 1848 M. Cavaignac déposa ses pouvoirs entre les mains de l'assemblée nationale, qui déclara à l'unanimité qu'il avait bien mérité de la patrie et lui conféra de nouveau le pouvoir exécutif. Le 25 novembre 1848, un nouveau vote de l'assemblée déclara que le général Cavaignac avait bien mérité de la patrie. Cependant, malgré ce vote renouvelé, son nom ne sortit pas de l'urne du suffrage universel. Le 20 décembre 1848 le général Cavaignac descendit du pouvoir avec dignité et avec la conscience d'avoir bien servi la patrie, et alla s'asseoir dans les rangs de l'opposition républicaine modérée. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, M. Cavaignac fut arrêté par mesure de sûreté et transporté à Ham. Il fut mis en liberté après quelques jours de détention, et demanda lui-même sa mise à la retraite. Quelque temps après, M. Cavaignac épousait Mlle Odier, fille de M. James Odier, banquier. Élu député de Paris en 1852, il refusa de prêter serment, et fut déclaré démissionnaire par un vote du corps législatif.

Son cousin, *Stanislas* (vicomte de Cavaignac), né à Paris, en 1790, est depuis 1852 général de division. AL. DE LACAZE.

Moniteur universel de 1824 à 1852.

CAVALCA (*Dominique*), théologien ascétique, de l'ordre des Dominicains, natif de Vico-Pisano, en Toscane, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il se fit remarquer par ses talents pour la prédication. Outre quelques traductions italiennes, on a de lui : *Tractato dicto Pange lingua;* Rome, 1472, in-fol. (édit. très-rare); ibid., 1751, in-8°; — *Specchio di Croce*, etc.; Milan, 1480, 1484, 1487, in-4°; Rome, 1738, in-8°; — *Frutti della lingua;* Florence, 1493, in-fol.; Rome, 1754, in-8°; — *Medicina del cuore, ovvero libro della patienza;* Florence, 1490, in-4°; Rome, 1756, in-8°; — *La disciplina degli spirituali;* Florence, 1487; Rome, 1757, in-8°; — *Espositione del simbolo degli apostoli;* Venise, 1489, in-4°; Rome, 1763, in-8°.

Échard, *Biblioth. script. ord. Prædicat.* — Paitoni, *Bibliot. degli autori antichi volgarizzati.* — Panzer, *Annales typographici.*—Crasso, *Elogj d'uomini letterati.*

* CAVALCABO BARONI (*Gaspare-Antonio*), peintre de l'école vénitienne, né à *Pieve di Sacco*, près Roveredo, en 1682, mort en 1759. Il fut d'abord élève de Balestra à Venise, puis, étant allé à Rome, il entra dans l'atelier de Carlo Maratta. On voit de lui dans le chœur de l'église *del Carmine* à Roveredo un très-beau tableau d'autel, représentant le *Bienheureux Simon Stoch*, ainsi que quatre autres tableaux d'un égal mérite. Les autres ouvrages de Cavalcabo, répartis dans les autres villes, montrent tous en lui un digne élève du Maratta. E. B—N.

Vannetti, *Notizie intorno al pittore Gaspar Antonio Baroni Cavalcabo di Sacco*; Vérone, 1781, in-8°.

CAVALCABO (*Ugolin*, marquis DE), seigneur de Crémone, mort le 28 juillet 1406. Après une détention de six ans, que lui avait fait subir Jean Galeaz Visconti, il fut proclamé seigneur de Crémone, se mit à la tête du parti Guelfe, et combattit les Gibelins. Fait prisonnier à Manestrio, le 14 décembre 1404, il eut pour successeur Charles Calvacabo, son parent. S'étant échappé de prison, il voulut reprendre la seigneurie de Crémone, et la guerre fut allumée. Gabrino Fondolo, soldat de fortune, qui jouissait de la faveur d'Ugolin et de Charles, s'offrit pour médiateur, les invita tous deux à un repas dans un château dont il était commandant, et les fit massacrer.

Sismondi, *Histoire des républiques italiennes.*

CAVALCANTI (*Guido*), philosophe et poëte italien, natif de Florence, mort dans cette ville en 1300. Compatriote et contemporain de Dante, dont il fut l'ami, il se montra non moins violent gibelin que le chantre de l'Enfer, et, comme lui, cultiva avec ardeur la poésie et la philosophie. La plupart des vers qu'il a écrits sont adressés à une jeune fille de Toulouse, appelée Mandetta, dont il devint amoureux en revenant du pèlerinage de Compostelle; on les trouve dans le sixième livre du Recueil des anciens poëtes italiens, publié à Florence, en 1527, et à Venise, en 1532 et 1731. Ils offrent d'assez grandes beautés; la *Canzone d'amore* (sur la nature de l'amour) est surtout remarquable; mais une obscurité fatigante y domine. Quant aux opinions philosophiques de Cavalcanti, elles le firent mettre au rang des épicuriens, ce qui de son temps était, on le sait, synonyme d'athée. Peut-être cette imputation fut-elle injuste; il n'aurait fait au surplus que développer les maximes de son père, que Dante n'a pas hésité à placer dans les enfers, parmi les sectateurs d'Épicure. Cavalcanti mourut en 1300, d'une maladie qu'il avait contractée à Sarzane, où le parti guelfe l'avait relégué. [*Enc. des g. du m.*]

Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. I, p. 488. — Bayle, *Dict. hist.*

CAVALCANTI (*Barthélemy*), littérateur et traducteur italien, né à Florence en 1503, mort à Padoue le 9 décembre 1562. Après l'assassinat d'Alexandre de Médicis et l'avénement de Côme Ier, il quitta son pays, asservi, se retira d'abord à Ferrare, près du cardinal Hippolyte d'Este, puis à Rome, où le pape Paul III le chargea de plusieurs négociations importantes, et finit par se fixer à Padoue. On a de lui : *Della Castrametazione di Polibio, e comparazione dell' armatura e dell' ordinanza de' Romani e de' Macedoni del medesimo, tradotte in lingua italiana*, écrit inséré dans un recueil de traductions d'autres ouvrages grecs sur l'art militaire, par Philippe Strozzi; Florence, 1552, in-8°; — *Trattati, ovvero discorsi sopra gli ottimi reggimenti delle repubbliche antiche e moderne, con un discorso di Sebastiano Erizzo de' governi civili*; Venise, 1555, 1571, in-4°; — *Rettorica*; ibid., 1559, in-fol.; Pesaro, 1559, in-4°. Barthélemy fut l'un des jeunes Florentins qui soignèrent la célèbre édition du Décaméron de Boccace, de 1527.

Papadopoli, *Historia gymnasii Patavini*. — Freher, *Theatrum eruditorum*. — Teissier, *Éloges des savants*. — Possevin, *Apparatus sacer*.

*CAVALCANTI (*Jean*), historien florentin, vivait au quinzième siècle. Ses écrits renferment des renseignements précieux; longtemps délaissés dans les dépôts publics, ils n'ont attiré que depuis peu de temps l'attention des érudits. En 1821 on en fit paraître un extrait relatif à la prison, à l'exil et au retour triomphal de Côme de Médicis; en 1838 il a paru à Florence une édition entière des *Istorie Fiorentine dall' anno* 1420-1452 (*con illustrazioni*), 2 vol. in-8°. G. B.

Gamba, *Serie di testi*, p. 282. — Lami, *Catal. biblioth. Riccardi*, p. 118. — Negri, *Scritt. Fior.*

CAVALIER (*Jean*), l'un des principaux chefs des camisards ou insurgés protestants des Cévennes, né à Ribaute, dans le bas Languedoc (département du Gard), en 1679 (selon divers biographes); mort au mois de mai 1740. Une autre version le fait naître en 1685, ce qui ne lui donnerait que dix-sept ans lors du soulèvement des Cévennes : cette date nous paraît peu vraisemblable. D'après Court (*Histoire des Camisards*), Cavalier en 1702 n'avait pas plus de vingt et un ans; c'est donc entre 1679 et 1681 qu'il faut placer sa naissance.

Fils de paysans, Cavalier, dans son enfance, garda les bestiaux chez un habitant de la commune de Vézénobre, puis il fut garçon boulanger à Anduze. Les persécutions religieuses le forcèrent, en 1701, de fuir à Genève, où il travailla quelque temps de son état. L'année suivante, il revint dans son pays. L'insurrection ayant éclaté au mois de juillet 1702, Cavalier fut un des premiers chefs, avec Roland, Castanet, Ravanel, Maurel, surnommé *Catinat*, etc. Il commanda en particulier les insurgés des environs d'Uzès, d'Alais, des cantons appelés la Gardonnenque et la Vaunage, c'est-à-dire les basses Cévennes et la plaine. Quoique Roland eût le titre de généralissime, Cavalier se plaça bientôt à côté de lui.

D'une taille peu élevée, mais robuste, le jeune chef avait une figure agréable et vermeille, les yeux bleus et vifs, des cheveux blonds tombant sur les épaules. Une foi exaltée par la souffrance lui attribuait, comme à beaucoup d'autres *prophètes* et prophétesses, des dons d'inspiration surnaturelle. Tour à tour combattant et prêchant, car, à défaut de pasteurs, les chefs des camisards en remplissaient les fonctions, Cavalier montra des talents militaires remarquables. *Les enfants de Dieu*, tel est le nom que se donnaient les insurgés, ne furent jamais en tout plus de trois mille sous les armes, et cependant ils tenaient en échec des forces considérables.

Après plusieurs combats heureux, Cavalier, trop vivement pressé, résolut de porter le théâtre de la guerre dans le Vivarais. Vainqueur à Vagnas, sur les bords de l'Ardèche (10 février 1703), il fut quelques jours après complétement battu au même lieu. On le crut mort; mais il ne tarda pas à reparaître dans les basses Cévennes. Le sanglant échec de la Tour-de-Bellot, entre Alais et Anduze (30 avril), fut de même bientôt réparé. De nouvelles recrues comblaient immédiatement les vides des combats. A Lussan, à Nérs, où il eut affaire au maréchal de Montrevel en personne; aux Roches d'Aubais, à Martignargues et dans d'autres rencontres, Cavalier obtint des succès qui accrurent de plus en plus sa réputation. En vain le maréchal et l'impi-

toyable Bâville, intendant du Languedoc, redoublèrent leurs rigueurs; en vain les hautes Cévennes, quartier général des *enfants de Dieu*, furent dévastées, saccagées, brûlées. Cavalier poussait ses incursions et ses représailles jusqu'aux portes de Nîmes, où les catholiques se croyaient à peine en sûreté. Au pont de Nages (16 avril 1704), Montrevel, à la tête de cinq mille hommes d'élite, parvint à cerner l'intrépide partisan, qui en avait mille au plus. Après la lutte la plus désespérée, Cavalier se fit jour avec les deux tiers de son monde : retraite de lion, qui fut admirée par ses adversaires eux-mêmes.

Le maréchal de Villars vint remplacer Montrevel. Adoptant un système différent, il tenta la voie des négociations. Roland se refusa obstinément à ces ouvertures; mais Cavalier y prêta l'oreille. Le 12 mai 1704 une entrevue préparatoire eut lieu au pont d'Avène, près Alais, entre lui et l'un des officiers du maréchal. Quatre jours après, le 16, des otages ayant été remis à Cavalier, il se rendit à Nîmes. Richement vêtu, monté sur un beau coursier, escorté par dix-huit camisards à cheval, il fit son entrée dans la ville au milieu d'une foule immense, et il eut avec Villars, dans le jardin des Récollets, une conférence en règle. Là Cavalier, flatté de son importance, enivré des honneurs qu'on lui rendait, consentit à mettre bas les armes, et promit la soumission des camisards, parmi lesquels on recruterait un régiment pour le roi. Il eut en échange un brevet de colonel, une pension de 1,200 livres, et pour son jeune frère un brevet de capitaine. Ses soldats, auxquels il avait dissimulé les conditions du traité, furent cantonnés provisoirement dans la petite ville de Calvisson. Cavalier l'occupa pendant dix jours avec eux, célébrant le culte en toute liberté, au milieu des populations qui accouraient empressées; tolérance partielle et sans conséquence. Quand les conditions stipulées furent connues, un violent mouvement éclata contre Cavalier parmi les siens. Roland, le chef suprême, refusa de ratifier le traité. Cavalier quitta le Languedoc avec cent cinquante de ses hommes, qui s'attachèrent à sa fortune, et fut dirigé vers Neuf-Brisach. Cinquante hommes d'infanterie et cinquante dragons escortaient la troupe camisarde. Arrivé à Mâcon, Cavalier manda au ministre Chamillard qu'il avait à lui faire des communications de quelque importance. Un courrier de cabinet fut chargé de l'amener : Cavalier eut un entretien avec le ministre. Louis XIV lui-même eut envie de le voir. On fit placer Cavalier sur le grand escalier de Versailles, où le roi devait passer. Louis XIV se contenta de jeter les yeux sur lui, et haussa les épaules. Tel est du moins le récit de l'impartial Antoine Court, récit en opposition avec les Mémoires où Cavalier s'attribue les honneurs d'une audience dans laquelle il n'aurait pas craint de tenir tête au superbe monarque. Ce qu'il y a de certain, c'est que le chef cévenol refusa d'abjurer. A Paris il excita la curiosité générale. Reconduit à Mâcon, il reprit la route de l'Alsace; mais, averti qu'une fois à Neuf-Brisach il ne sortirait plus de cette forteresse, il prit le parti de s'échapper. En passant par Onans, village de Franche-Comté, à trois heures seulement de Montbéliard, lui et ses compagnons se jetèrent dans les bois, et gagnèrent la frontière suisse.

De là Cavalier se rendit à Lausanne, puis en Hollande. On y organisa, sous sa direction et son commandement, un régiment de sept cents réfugiés, qu'il conduisit en Espagne. A la journée d'Almanza, cette troupe et un régiment de l'armée française se chargèrent à la baïonnette avec une telle fureur, que l'un et l'autre furent presque détruits. Cavalier rejoignit ensuite à Nice l'armée du prince Eugène, qui pénétra dans la Provence et assiégea Toulon. Fixé plus tard en Angleterre, il s'y fit une belle position, fut major général, gouverneur de l'île de Jersey, et mourut à Chelsea, près de Londres. Il avait épousé en Hollande une fille de Mme Dunoyer, de Nîmes, connue par sa vie aventureuse, par quelques écrits et par l'inclination de Voltaire pour son autre fille. Circonstance singulière, l'ancien chef camisard devint par son mariage neveu du père Cotton, jésuite et confesseur d'Henri IV, et du père La Chaise, confesseur de Louis XIV.

Les *Mémoires de la guerre des Cévennes sous le colonel Cavalier* parurent en anglais, à Londres, en 1726. On doute qu'ils aient été écrits par Cavalier lui-même. Dans tous les cas, ils n'offrent que des matériaux confus et peu sûrs. L'ouvrage de M. Eugène Sue intitulé *Jean Cavalier* ne saurait prétendre, sous le rapport historique, à une autre valeur que celle d'un roman.

TH. MURET.

Histoire des Camisards, par Antoine Court.— *Histoire des Pasteurs du Désert*, par M. Peyrat; Paris, 1842. — *Histoire des réfugiés protestants*, par M. Ch. Weiss; Paris, 1853.

CAVALIER ou **CAVELIER**. *Voy.* LÉVESQUE.

CAVALIERE (*Baptista del*), sculpteur italien, né en 1518, mort en 1583. Il fut élève de Bandinelli, et travailla au mausolée de Michel-Ange.

Vasari, *Vite de' pitt.* — Lanzi, *Storia pittorica*.

* **CAVALIERE** ou **CAVALIERI** (....), compositeur italien, né vers 1550, mort vers 1600. Après avoir longtemps vécu à Rome, il alla remplir à la cour de Toscane les fonctions d'inspecteur général des arts et des artistes. Il est le premier dans les ouvrages duquel se rencontrent les agréments mis ensuite en usage dans la musique, tels que les *trille*, *monachine* et *zimbalo*. Un des premiers aussi il imagina de joindre l'accompagnement des instruments aux voix. Enfin, il inventa ou fut un des premiers qui écrivirent *la basse continue*, accompagnée de chiffres et de signes explicatifs. Ses autres ouvrages sont : *Il Satiro*, représenté en 1590; — *la Disperazione de Filene*, même année; — *il Giuoco della cieca*, représenté en 1595; — *la Rappresentazione dell anima e del corpo*, repré-

sentée en 1600, après la mort de l'auteur et publiée alors par Guidotti de Bologne, qui, dans l'avertissement de cet ouvrage, a donné une traduction notée, la plus ancienne connue en ce genre, des ornements dont les signes ont été employés par Cavaliere.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CAVALIERI (*Jean-Michel*), théologien italien, de l'ordre des Dominicains, natif de Bergame, mort à Bénévent en 1701. Il fut lié d'une étroite amitié avec Vincent Orsini, qui le nomma son théologal quand il devint archevêque de Bénévent. On a de lui : *Galleria de' sommi pontifici, patriarchi, arcivescovi et vescovi dell' ordine de' Predicatori*; Bénévent, 1796, 2 vol. in-4°; — *Tesoro delle grandezze del SS. Rosario*; 3e édit.; Naples, 1713, in-8°.

Échard, *Biblioth. script. ordinis Prædicatorum.*

CAVALIERI (*Marcel*), théologien italien, de l'ordre des Dominicains, frère du précédent, natif de Bergame, mort à Gravina en 1705. Après avoir été professeur de philosophie à Naples, il devint vicaire général du cardinal Vincent Orsini, puis évêque de Gravina, en 1690. Ses principaux ouvrages sont : un *Traité sur la messe*; Naples, 1686; — *Constitutions synodales*, 1693; — un *Traité de la construction des églises*, en italien, réimprimé plusieurs fois.

Échard, *Biblioth. script. ordinis Prædicatorum.*

CAVALLERI ou **CAVALIERI** (*Bonaventure*), géomètre italien, né à Milan en 1598, mort à Bologne le 3 décembre 1647. Il entra très-jeune dans un couvent d'hiéronymites de sa ville natale. Ses heureuses dispositions déterminèrent ses supérieurs à l'envoyer compléter ses études à l'université de Pise, où il rencontra un savant disciple de Galilée, B. Castelli, dont les conseils devaient lui faire suivre la voie où il s'est illustré. Quoique très-jeune encore, Cavalleri était déjà affligé d'une goutte opiniâtre, qui ne lui laissait pas un instant de repos. Il s'était jusque alors exclusivement livré à la théologie : Castelli l'engagea à s'occuper de géométrie, pensant qu'il trouverait un palliatif à ses douleurs dans l'attention soutenue que cette science exigerait de lui. Son espoir ne fut pas trompé : sitôt que Cavalleri eut fait quelques pas dans cette étude nouvelle, il sentit qu'il était géomètre; toutes ses facultés se trouvèrent absorbées dans de profondes méditations sur la nature de l'étendue, et il oublia des souffrances qui devaient malheureusement augmenter chaque jour, puisque peu de temps avant sa mort elles l'avaient presque entièrement privé de l'usage de ses doigts.

Lorsque Cavalleri découvrit la méthode géométrique à laquelle il doit sa célébrité, il avait à peine trente ans; car il a été constaté qu'il la communiqua en 1629 aux savants et aux magistrats de Bologne, de qui il sollicitait la chaire devenue vacante par la mort de l'astronome Magin. Sa demande lui fut immédiatement accordée. Il possédait donc cette méthode, qu'il a nommée *méthode des indivisibles*, bien antérieurement à la publication de son exposé, qui ne parut qu'en 1635, sous le titre de *Geometria indivisibilibus continuorum nova quadam ratione promota*; Bologne; réimprimée à Bologne, 1653, in-4°. Cependant ses droits lui furent contestés par Roberval, qui réclama la priorité de cette découverte, prétendant qu'il était depuis longtemps parvenu aux mêmes résultats et qu'il ne les avait tenus secrets que pour avoir à sa disposition un moyen de résoudre facilement des questions insolubles pour les autres mathématiciens. Même en admettant la véracité de cette assertion, cela n'ôterait pas à Cavalleri le mérite de sa découverte, et le parallèle ne pourrait que lui être avantageux, puisque, ne considérant que l'intérêt de la science, aussitôt qu'il fut en possession de sa méthode, il se hâta d'en coordonner les éléments pour en faire l'objet d'une publication; tandis que Roberval, de son propre aveu, ne pensait à l'utiliser qu'à son profit personnel.

La théorie des indivisibles est un fait capital dans l'histoire de la géométrie. « Cavalleri, dit Montucla, imagine le continu comme composé d'un nombre infini de parties, qui sont ses derniers éléments ou les derniers termes de la décomposition qu'on peut en faire en les soudivisant continuellement en tranches parallèles entre elles. Ce sont ces derniers éléments qu'il appelle *indivisibles*, et c'est dans le rapport suivant lequel ils croissent ou décroissent qu'il cherche la mesure des figures ou leurs rapports entre elles. » Ce que Cavalleri nomme *indivisible*, c'est ce que de nos jours on appelle *élément différentiel*. La conception de l'*indivisible* en géométrie correspond à celle de la molécule *insécable* en chimie; seulement, le langage de Cavalleri manque quelquefois de cette rigueur mathématique si essentielle en pareil cas, et c'est ce qui a pu faire croire, même à des savants distingués, qu'il supposait les corps comme composés d'une infinité de surfaces juxtaposées, et ces surfaces semblablement formées d'une infinité de lignes, supposition vivement attaquée par le P. Guldin. Cavalleri saisit cette occasion pour exposer dans la sixième de ses *Exercitationes geometricæ*, Bologne, 1647, in-4°, le véritable esprit de sa méthode; et ses explications sont assez concluantes pour qu'un juge compétent, M. Chasles, ait dit : « Cette méthode, propre principalement à la détermination des aires, des volumes, des centres de gravité des corps, et qui a suppléé avec avantage pendant cinquante ans au calcul intégral, n'était, comme l'a fait voir Cavalleri lui-même, qu'une application heureuse, ou plutôt une transformation de la méthode d'*exhaustion*. » La méthode de Cavalleri est en effet tout aussi rigoureuse que celle d'Archimède. Ce qui l'en distingue, c'est que l'esprit du géomètre italien, s'élançant dans le domaine de l'infini, va saisir en quelque sorte le dernier

terme des opérations du mathématicien de Syracuse. Là est toute la puissance de sa conception, dont la portée est telle qu'on a pu la comparer à l'ingénieux emploi que Descartes fit de l'analyse dans les questions géométriques. Si Cavalleri eût pensé à appliquer le calcul à sa méthode, il devançait peut-être Newton dans la création du calcul différentiel. Cette application ne fut faite qu'en 1655, par Wallis, dans son *Arithmetica infinitorum*. Mais telle qu'il nous l'a donnée, la méthode de Cavalleri suffit à la gloire de son auteur.

Deux ouvrages de Cavalleri avaient précédé sa Géométrie des indivisibles : un traité des sections coniques, en italien, intitulé *lo Specchio ustorio, ovvero trattato delle settioni coniche*, Bologne, 1632, in-4°; et une trigonométrie qui parut la même année, sous le titre de *Directorium generale uranometricum*, Bologne, in-4°, et qu'il fit réimprimer, en 1643, sous celui de *Trigonometria plana ac spherica, linearis ac logarithmica*; Bologne, in-4°. Il a encore laissé une *Centuria problematum astronomicorum* et un *Compendium regularum de triangulis*, ouvrages élémentaires destinés à l'instruction de ses élèves; — enfin, un traité d'astrologie, intitulé *Rota planetaria*, Bologne, 1640, in-4°, qu'il publia à la vérité sous le pseudonyme de *Sylvius Philomantius* (amateur de la divination), et qu'on prétend lui avoir été arraché par les obsessions continuelles de ses auditeurs. Nous voulons le croire, mais nous ne pouvons que répéter avec Montucla : « Est-il quelque motif qui doive porter un philosophe et un amateur de la vérité à faire quoi que ce soit qui tende à perpétuer un préjugé? » E. MERLIEUX.

Frisi, *Éloge de Cavalleri*, 1776. — Montucla, *Histoire des mathématiques*, 2e édit., an VII, t. II, part. IV, liv. II. — Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie*, 1837.

CAVALLERII ou **CAVALLIERI** (*Jean-Baptiste* DE), dessinateur et graveur italien, né vers 1530 (1), à Lagherino, dans le Brescian; mort à Rome en 1597 (2). C'était un graveur très-laborieux; mais ses estampes, dont on porte le nombre à près de quatre cents, sont en général peu estimées, à cause de la défectuosité du dessin et du manque d'expression. Cependant on recherche quelques suites de cet artiste, entre autres *Jésus apparaissant à saint Pierre aux portes de Rome*, d'après Raphaël, 1509; — *Suzanne au bain*, d'après Titien, 1586; — *Antiquæ statuæ urbis Romæ*, 1585-1594, petit in-fol.; — *Ecclesiæ militantis triumphus*, 1585, in-fol.; *Romanorum imperatorum effigies*; — *Pontificum effigies*, 1588, portraits pour l'ouvrage intitulé *Vite de' Pontifici*.

Hubert, *Manuel des graveurs*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CAVALLERO. *Voy.* CABALLERO.

CAVALLI (*François*), organiste et compositeur italien, natif de Venise, mort au mois d'avril 1676. Il fut maître de chapelle de l'église de Saint-Marc, à Venise, travailla pour les théâtres dès qu'ils furent établis dans cette dernière ville, fut appelé à Paris en 1660, par le cardinal Mazarin, et fit représenter son opéra de *Xercès* lors des fêtes données à l'occasion du mariage de Louis XIV. On porte à trente-huit le nombre des opéras qu'il composa de 1637 à 1668.

Planelli, *Traité de l'Opéra*. — Fétis, *Biog. universelle des musiciens*.

CAVALLIERI (*Jean-Michel*), théologien italien, de l'ordre des Augustins, natif de Bergame, mort le 6 janvier 1757. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés des théologiens. Les principaux sont : *Commentaria in authentica sacra rituum congregationis decreta, ad romanum præsertim breviarum, missale et rituale, quomodo libet attinentia*, etc.; imprimé pour la première fois à Bergame, réimprimé à Bassano, 1778, 5 vol. in-8°; — *Sopra la sacra cintura, e sua origine, e indulgence concedute a favore della medesima*.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

CAVALLINI (*Pietro*), peintre romain, né en 1259, mort en 1344. Il fut le premier que l'école romaine eût pu opposer avec succès aux artistes contemporains de l'école de Florence. Élève du Giotto, Cavallini rapporta dans sa patrie les premiers éléments de l'art puisés à la source la plus pure qui existât alors. C'est à Assises qu'on voit la plus étonnante de ses œuvres, et peut-être le premier exemple d'une aussi vaste composition, *d'una tale opera di macchina*, comme disent les Italiens. Dans le *Crucifiement* de Cavallini, la foule est innombrable et les expressions variées. Lanzi remarque que dans l'un des crucifiés l'artiste a montré avec assez de bonheur quelque entente de l'art des raccourcis. Les couleurs, surtout le bleu, se sont assez bien conservées. Cavallini avait peint à fresque toute l'église Saint-Marc de Florence; il ne reste plus qu'une *Annonciation* dans l'une des chapelles. Une autre *Annonciation* du même maître se voit dans la même ville à l'église d'Ognissanti. Cavallini forma deux élèves de talent, *Giovanni da Pistoya* et *Andrea da Velletri*.

E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*.

CAVALLINI (*Bernardo*), peintre, né à Naples en 1622, mort en 1656. Il fut élève du *cavaliere* Massimo. Il abandonna bientôt la grande peinture, pour ne plus reproduire que des figures de petite proportion, genre dans lequel il réussit admirablement. Quoiqu'il ait vécu peu d'années, et qu'il soit mort à trente-quatre ans, épuisé par des excès de tous genres, il a laissé un grand nombre de tableaux, aussi estimés pour la naïveté de l'expression que pour le fini et la précision de la touche. Ses figures rappellent celles du Poussin, et pour le coloris, il imita non-seulement son maître et Gentileschi, qui suivaient les traces du Guide, mais aussi Rubens.

(1) 1550 dans Nagler.
(2) 1590 d'après Nagler.

Cavallini n'est pas aussi connu qu'il mériterait de l'être, ses tableaux étant restés à Naples ou étant passés en Espagne. E. B—n.

Domicini, *Vite de' pittori Napoletani*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CAVALLINI (*Frédéric-Philippe*), médecin et botaniste italien, vivait à la fin du dix-septième siècle. Il pratiqua la médecine à Malte. On a de lui : *Pugillus Meliteus*, 1389; réimprimé par Bruckmann, dans la 1re centurie des *Epistolæ itinerariæ*. Cet opuscule est la première flore de l'île de Malte.

Biog. uni. (éd. belge). — Bruckmann, *Epist. itin.*

***CAVALLO** (*Marco*), poëte italien, natif d'Ancône, mort en 1520, jeune encore, victime de son imprudence. Il composa un poëme, qui ne parut qu'après sa mort, à Venise, en 1525, sous le titre de *Rinaldo Furioso*, et dont l'idée lui avait sans doute été suggérée par l'*Orlando*, mis au jour pour la première fois en 1516. Arioste n'a pas dédaigné, dans une des éditions de son épopée badine, qu'il retouchait sans cesse, de donner des éloges (chant 42) à Cavallo, éloges que la postérité n'a pu ratifier; car le *Renaud furieux* est depuis trois siècles plongé dans le plus triste oubli. C. B.

Tiraboschi, *Storia della letteratura*, XXV, 28. — Crescembeni, *Istoria della poesia*, IV, 8.

CAVALLO (*Tiberius*), physicien italien, né à Naples, en 1749, mort à Londres le 26 décembre 1809. En 1771 il se rendit à Londres, pour s'y livrer au commerce. Mais l'étude de la nature, vers laquelle il se sentait entraîné, lui fit abandonner ses premiers projets. Il s'adonna entièrement aux sciences physiques, et acquit une grande réputation par quelques expériences ingénieuses et nouvelles. Il est aussi l'inventeur de quelques instruments de physique. Outre un grand nombre de mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques*, on a de lui : *A complete treatise of electricity*; Londres, 1777, in-8°; ibid., 1795, 3 vol. in-8°; — *An essay on medical electricity*; ibid., 1780, in-8°; — *Treatise on the nature and properties of air*, ibid., 1781, in-8°; — *the History of aerostation*, ibid., 1785, in-8°; — *Mineralogical tables*; ibid., 1785, in-fol.; — *A treatise on the magnetisme*; ibid., 1797, in-8°; — *An essay on the medical properties of the factitious airs*; ibid., 1798, in-8°.

Rose, *New biographical dictionary*.

CAVALLUCCI (*Antonio*), peintre de l'école romaine, né à Sermoneta, vers 1752, mort à Rome, en 1795. Il fut élève de Raphael Mengs et de Pompeo Battoni. Ses plus célèbres tableaux sont : à la cathédrale de Pise, la *Prise d'habit de saint Bona*; à Lorette un *Saint Fançois de Paule*; à Rome, *Élie*, et le *Purgatoire* à Saint-Martino di Monti. Son dernier ouvrage fut une *Vénus avec Ascagne*, qui se voit au palais Cesarini. E. B.—n.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CAVANILLES (*Antoine-Joseph*), célèbre botaniste espagnol, né à Valence le 16 janvier 1745, mort à Madrid en mai 1804. Issu de parents pauvres, il fit ses premières études chez les jésuites, et embrassa l'état ecclésiastique. Il enseignait la philosophie à Murcie, lorsque le duc de l'Infantado, ambassadeur d'Espagne près la cour de France, lui confia l'éducation de ses enfants et l'emmena, en 1777, à Paris. Cavanilles profita d'un séjour de douze années dans cette capitale pour approfondir les sciences naturelles, et particulièrement la botanique. C'est là qu'il se fit d'abord connaître par une brochure patriotique (*Observations sur l'article* Espagne, *de la Nouvelle Encyclopédie*; Paris, 1784, in-8°); en réponse à un ouvrage de Masson de Morvilliers, qui avait représenté le peuple espagnol comme en pleine décadence. Les premiers écrits de Cavanilles sur la botanique parurent en 1785, et se succédèrent rapidement, sous le titre de : *Dissertatio botanica de Sida et de quibusdam plantis quæ cum illa affinitatem habent*; Paris, *Didot*, 1785, in-4°, avec 13 pl.; — *Dissertatio botanica de Malva serra, Malope, Lavatera, Alcea, Althæa et Malachra; accedunt Sidæ mantissa et tentamina de Malva atque Abatilonis fibris in usus œconomicos præparandis*; ibid., 1786, in-4°, avec fig.; — *Dissertatio botanica de Ruizia, Assonia, Dombeya, Pentapete, Malva visca, Pavonis, Hibisco, Laguna, Cienfuegosia, Guararibea, Pachira, Hugonia et Monsonia*; ibid., 1787, in-4°, fig.; — *Dissertatio botanica 128 species complectens, 50 tabulis incisas*; ibid., 1787, in-4°; — *Dissertatio botanica de Sterculia, Kleinhovia, Ayenia, Buttneria, Bombace, Adansonia, Crinodendro, Aytonia, Malachodendro, Stewartia et Naphæe, acc. præcedentium diss. mantissa 36 tabulis ære incisis ornata*; ibid., 1788, in-4°; — *Dissertatio botanica de Camellia, Gordonia, Morisonia, Waltheria, Malochia, Mahernia, Hermannia, Vrena, Halesia, Styrace, Galakia, Ferraria, Bermudiana*, etc.; ibid., 1788, in-4°; — *Dissertatio botanica de Strigilia, Sandorico, Ticorea, Oiponima, Aquilaria, Quivisia, Portesia, Turran, Melia, Suitenia, Guarea, Aquilicia, Averrhoe et Connero*, ibid., 1789, in-4°, fig.; — *Dissertatio botanica de Erythroxylo et Malpighia*; ibid., 1789, in-4°, fig.; — *Dissertatio botanica de Banisteria, Triopteride, Tetrapteride, Molina et Flabellaria*; Madrid, 1790, in-4°; — *Dissertatio botanica de Passiflora*; ibid., 1790, in-4°. Ces dix dissertations ont été réunies sous le titre : *Monadelphiæ classis Dissertationes decem*; Paris, 1785-1789; Madrid, 1790, 2 vol. in-4°. Ce recueil, qu'on trouve rarement complet, contient une description exacte et nette de toutes les espèces de plantes monadelphes; avec deux cent quatre-vingt-dix-sept gravures, dont l'auteur a tracé lui-même les dessins. Il lui valut le surnom de *Restaurateur de la monadelphie*.

De retour dans sa patrie, Cavanilles publia *Icones et Descriptiones plantarum quæ aut sponte in Hispania crescunt, aut in hortis hospitantur*; Madrid, 6 vol. in-fol., avec six cent une planches; ouvrage important, qui fait connaître un grand nombre d'espèces nouvelles, non-seulement de l'Espagne, mais de l'Amérique, des Indes et de la Nouvelle-Hollande. Il n'avait pas encore achevé cet ouvrage, quand il fut chargé par le gouvernement espagnol de parcourir la Péninsule, d'en recueillir toutes les plantes indigènes et de composer une *Flore générale de l'Espagne*. Les résultats de cette mission parurent sous le titre : *Observaciones sobre la historia natural, geografia, agricultura, poblacion del reyno de Valencia*; Madrid, 1795-1797, 2 vol, in-fol., ornés de planches et d'une carte; les renseignements qu'on y trouve intéressent à la fois les sciences naturelles, la statistique et l'archéologie. Les autres travaux de Cavanilles sont : *Colleccion de papeles sobre controversias botanicas de don Antonio-Joseph Cavanilles, con alcunas notas del mismo à los escrittos de sus antagonistas*; Madrid, 1796, in-12; c'est un recueil de lettres contre les botanistes L'Héritier, Pavon et Ruiz, avec lesquels Cavanilles était en désaccord sur plusieurs points de la science (1); — *Observaciones sobre el cultivo del aroz en el reyno de Valencia, y su influencia en la salud publica*, 1796, in-4°; — *Supplemento à la Observatione sobre el cultivo del aroz*; Madrid, 1798, in-12; c'est une réponse à la critique de Vincent-Ignace Franco; — *Annales de historia natural*; Madrid, 1800 et années suivantes, in-8°. On y remarque, entre autres, quelques observations curieuses sur la rage. Cavanilles était membre correspondant de l'Institut de France; en 1801 il fut nommé directeur du jardin royal de botanique de Madrid, et réorganisa la méthode de l'enseignement de cette science. Ses leçons publiques ont été recueillies, et publiées sous le titre de *Descricion de las plantas que demonstro en las lecciones publ. de botanica de anno 1801*; Madrid, 1802, in-8°. Le professeur Viviani les a traduites en italien, à l'usage de l'école de Gênes. Cavanilles était occupé à la rédaction de son *Hortus regius Matritensis*, lorsque la mort le surprit au milieu de ses travaux. Thunberg lui a consacré le genre *Cavanilla*, qui n'a pas été généralement adopté. X.

Fischer, *Gemälde von Madrid* (Tableaux de Madrid), p. 184. — *Journal de Paris*, an XII, n° 298. — Link, *Voyage en France, en Espagne*, etc. (en allemand). — Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*

CAVARINUS ou **CAVARIN**, roi des Cénons, vivait vers l'an 44 avant J.-C. Les Romains, dont la politique constante était d'étouffer dans la Gaule le principe de l'indépendance, avaient forcé la haute assemblée des Cénons, peuple de la Gaule Celtique, à reconnaître pour roi Cavarin, homme abhorré de tous, et dont le père et le frère avaient déjà exercé une odieuse domination. Cavarin ayant été peu après chassé du pays, César humilia les Cénons, le leur imposa une seconde fois, et l'emmena ensuite avec lui, comme chef de la cavalerie gauloise, dans son expédition contre Ambiorix et les Trévires.

César, *De bello Gallico*, liv. V et VII.

CAVARUS, dernier chef des Gaulois qui avaient formé des colonies dans la Thrace. Prusias, roi de Bithynie, nourrissait un profond sentiment de haine et de vengeance contre Cavarus, qui l'avait contraint à conclure avec les habitants de Byzance une paix désavantageuse. Pendant que les bandes barbares ravageaient les villes de l'Hellespont, il les attaqua; et pour leur faire perdre l'envie de repasser en Asie, il massacra les femmes et les enfants qu'ils avaient laissés dans le camp. Puis, à force d'or et d'intrigues, il excita contre ces dangereux ennemis un soulèvement général. Cavarus et tous les siens furent exterminés par les Thraces.

Sevin, *Recherches sur les rois de Pithynie*, dans le t. XVI des *Mémoires de l'académie des inscriptions*. — Polybe, lib. IV et VIII.

CAVAZZA (*Giovanni-Battista*), peintre et graveur, né à Bologne vers 1620. Malvasia croit qu'il fut élève de Jacopo Cavedone; mais il est plus probable qu'il sortit de l'école du Guide. On ne connaît aucune peinture qui puisse lui être attribuée avec certitude; mais on a de lui plusieurs estampes gravées d'après ses compositions, telles que la *Résurrection de J.-C.*, *le Christ sur la Croix*, la *Mort de saint Joseph*, et l'*Assomption*. E. B.—N.

Malvasia, *Felsina pittrice*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CAVAZZA (*Pier-Francesco*), peintre, né à Bologne en 1675, mort en 1733. Élève du Viani, il ne fut qu'un peintre assez médiocre, et ne dut sa réputation qu'à sa profonde connaissance des estampes, dont il avait réuni une magnifique collection, qui fut dispersée à sa mort. E. B—N.

Oretti, *Memorie*. — Zanotti, *Storia dell' academia Clementina*.

* **CAVAZZANI** (*Virginie Bazzani*), femme poëte italienne, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a d'elle : *Fantasie poetiche*; Venise, 1696, in-12; — *gli Inganni dell' ozio*; ibid., 1701, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

CAVAZZI (*Jean-Antoine*), missionnaire italien, de l'ordre des Capucins, natif de Montecuculo, dans le pays de Modène; mort à Gênes en 1692. Sur la demande du roi de Congo, il fut envoyé dans cette contrée avec plusieurs de ses confrères. Arrivés sur les côtes d'Afrique en 1654, les missionnaires ne furent pas accueillis par le roi de Congo comme ils s'y attendaient; ils pénétrèrent néanmoins dans le pays, et s'en distribuèrent les différents royaumes : celui d'Angola échut au P. Cavazzi, qui, dans l'ardeur de

(1) Le *Journal de Paris* et le *Journal de Physique* ont été les organes de cette polémique.

son zèle, manqua quelquefois de prudence. Après y avoir séjourné quatre ans, il passa dans le pays de Matamba, où il eut la consolation d'administrer les derniers sacrements à la reine Zingla; puis il alla prêcher l'Évangile dans les îles de Coanza et à Loano, d'où il revint à Rome en 1668. Dès qu'il eut rendu compte de ses missions, il retourna en Afrique sur l'invitation de la congrégation de la Propagande. Cependant les travaux apostoliques et les intempéries du climat avaient affaibli sa santé : il sollicita son rappel, et repassa en Europe. Le P. Alamandini de Bologne fut chargé par le général des capucins de rédiger les *Mémoires* de Cavazzi, à qui un long séjour dans les missions avait rendu moins familier l'usage de la langue italienne. Son ouvrage parut sous ce titre : *Descrizione dei tre regni, cioè Congo, Matamba e Angola, e delle missioni apostoliche, essercitatevi da religiosi capucini, e nel presente stile ridotta dal P. Fortunato Alamandini;* Bologne, 1687, in-fol.; Milan, 1690, in-4°. Le P. Labat a traduit cet ouvrage en français *: Relation historique de l'Éthiopie occidentale*; Paris, 1732, 5 vol. in-12.

Bernard de Bologne, *Bibl. capucin.*

CAVAZZONE (*G.-B*). *Voy.* ZANOTTI.

CAVAZZONE (*François*), écrivain et peintre italien, né à Bologne, en 1559. Outre quelques ouvrages de piété, on a de lui : *Trattato di tutte le Madonne di Bologna, designate e descritte.* L'antiquaire Magna-Vacca possédait du même artiste un manuscrit intitulé : *Trattato del san viaggio de Gierusalemme e di tutte le cose più notabili de' santi luoghi*, etc.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CAVE (*Édouard*), journaliste anglais, né en 1691, à Newton, dans le comté de Warwick, mort en 1754. Après avoir été directeur d'un journal hebdomadaire, et s'être fait connaître par quelques écrits de peu d'étendue, il acheta une imprimerie, et fonda le *Gentleman's magazine*, feuille périodique, qui a servi de modèle à tant d'autres feuilles du même genre.

Rose, *New biographical dictionary.*

***CAVÉ** (*Edmond-Ludovic-Auguste*), littérateur français, né à Caen le 24 décembre 1794, mort en 1852. Quelques années avant la révolution de 1830, une série de proverbes dramatiques ayant la politique pour principal sujet parut sous le titre de *Soirées de Neuilly*. Le nom de l'auteur, M. de Fougeray, était le pseudonyme sous lequel se cachaient M. Cavé et M. Dittmer, officier dans la garde royale. L'ouvrage eut le succès qui à cette époque accueillait toute production nouvelle, et valut à M. Cavé, qui était aussi l'un des rédacteurs du *Globe*, l'honneur de faire jouer aux Variétés un vaudeville qui n'eut pas plus de trois représentations. Après la révolution de 1830, presque tous ses collègues du *Globe* arrivèrent aux postes les plus élevés : Cavé obtint la direction des beaux-arts et des théâtres au ministère de l'intérieur, et exerça une sorte de haute censure sur les pièces qui pouvaient blesser le gouvernement du roi Louis-Philippe. Après la révolution de Février il perdit sa place, et depuis le 2 décembre 1851 il occupait au ministère d'État une position à peu près analogue, lorsqu'il mourut d'une attaque d'apoplexie.

A. B.

Quérard, *la France littéraire.* — Beuchot, *Journal de la librairie.*

CAVE (*Guillaume*), historien ecclésiastique anglais, né à Pickwell, dans le comté de Leicester, le 30 décembre 1637; mort à Windsor le 13 août 1713. Fils du vicaire de la paroisse de Pickwell, il entra en 1653 au collége Saint-Jean à Cambridge, fut reçu bachelier en 1656, et maître ès arts en 1660. Il devint en 1662 vicaire à Islington, et bientôt après chapelain ordinaire de Charles II. Reçu docteur en 1672, il fut nommé en 1679 recteur d'Allhallows the Great dans Thamestreet, à Londres, et chanoine d'Oxford en 1684. Il se démit en 1689 du rectorat d'Allhallows et du vicariat d'Islington en 1691; mais il venait d'être nommé vicaire d'Isleworth, dans le Middlesex; et ce fut dans cette paisible retraite qu'il poursuivit ses patientes recherches sur l'histoire ecclésiastique. On a de lui : *Primitive christianity, or the religion of the ancient christians in the first ages of the Gospel;* Londres, 1672, in-8°; traduit en français; Amsterdam, 1712, 2 vol. in-12;— *Tabulæ ecclesiasticæ*; Londres, 1674, in-8°; Hambourg, 1675; réimprimé en 1685, avec des additions de l'auteur, sous le titre de *Cartophylax ecclesiasticus*, avec des suppléments par Colomiez, Londres, 1686, in-8°. L'édition la plus complète est de 1689, avec ce titre : *Ad G. Cave Cartophylacium paralipomena; — Antiquitates apostolicæ, or the history of the lives, acts, and martyrdoms of the holy Apostles of our Saviour, and the two Evangelists St. Mark and St. Luke*; Londres, 1676, 1684, in-fol.; *— Apostolici, or the history of the lives, acts and deaths and martyrdoms of those who were contemporaries with or immediately succeeded the Apostles;* Londres, 1677, 1682, in-fol.; — *Dissertation concerning the government of the ancient Church, by bishops, metropolitans and patriarchs;* Londres, 1683, in-8°; — *Ecclesiastici, or the history of the lives, acts, deaths and writings of the most eminent Fathers of the Church that flourished in the fourth century;* Londres, 1683, in-8°, 1687, in-fol.; — *Scriptorum ecclesiasticorum historia literaria*; Londres, 1688 et 1689, 2 vol. in-fol.; cet important ouvrage, auquel Cave doit principalement sa réputation, a eu plusieurs éditions successivement améliorées. La plus estimée est celle d'Oxford, 1740-1743, 2 vol. in-fol. On cite aussi les éditions de Genève, 1705, 1720. L'*Historia literaria* de Cave, avec les additions, embrasse, depuis la naissance de J.-C. jusqu'au

dix-septième siècle de l'ère chrétienne, l'histoire de tous les écrivains ecclésiastiques, l'exposé de leurs doctrines, l'appréciation de leur mérite littéraire, la liste de leurs ouvrages authentiques, douteux et supposés, inédits, perdus et imprimés, l'indication des meilleures éditions. Cave a su joindre à une érudition sûre et très-étendue une manière d'exposer les faits claire et méthodique, qui abrége les recherches et fait de son *Histoire littéraire* un des livres les plus faciles et les plus utiles à consulter sur les écrivains ecclésiastiques.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *Biographia Britannica*.

CAVEDONE (*Jacopo*), peintre de l'école bolonaise, né à Sassuolo, dans l'État de Modène, en 1577; mort en 1660. Abandonné par ses parents, il vint à Bologne en 1591, entra au service d'un seigneur, qui, ayant reconnu ses dispositions pour la peinture, le fit entrer à l'école de Passarotti, d'où il alla ensuite dans celles de Baldi et des Carrache. Ceux-ci, trouvant ses progrès peu rapides, lui conseillèrent de choisir une autre profession; mais avant qu'il s'y fût décidé son talent commença à se développer, et bientôt il devint un des premiers parmi ses émules, et digne sous certains rapports de rivaliser avec ses maîtres eux-mêmes. Ennemi des raccourcis et des attitudes forcées, il choisissait les poses les plus faciles et les plus naturelles, comme étant celles qui offraient les plus belles formes et la plus agréable expression. Il dessinait les figures et surtout les extrémités avec la plus grande pureté; quant au coloris, il imita les meilleurs Vénitiens, et en approcha tellement, que quelqu'un ayant demandé à L'Albane s'il y avait à Bologne des tableaux du Titien : « Non, répondit-il; mais nous avons pour les remplacer les tableaux du Cavedone à Saint-Paul. » Les ouvrages de ce maître sont faciles à reconnaître à son coloris doré, à la manière abrégée dont il traitait les cheveux et la barbe, à la longueur des formes et aux plis des draperies, plus droits que ceux des autres élèves des Carrache. Ayant eu le malheur de perdre un fils qui donnait les plus belles espérances, Cavedone fut frappé au cœur; sa raison fut même égarée pendant quelque temps, et de ce jour il ne fit rien qui fût digne de lui. Peu à peu les amateurs s'éloignèrent de lui, et il tomba dans la plus affreuse indigence, malgré une conduite irréprochable. Exténué de besoin, il demandait en vain l'aumône; il tomba évanoui dans une rue de Bologne, et expira dans une écurie.

Ses principaux ouvrages sont : à Bologne, *la Vierge sur les nuages;* au Musée, *quatre Prophètes*, et *Saint Antoine tourmenté par les démons;* à Saint-Benoît, *l'Apparition du Christ à saint Jean;* à Saint-Jacques-le-Majeur et à Saint-Paul, *l'Épiphanie* et *la Crèche*, si vantées par L'Albane. La galerie de Florence possède son portrait peint par lui-même. On voit aussi de ce maître, à la Pinacothèque de Munich *le Christ mort pleuré par un ange*, et le même sujet en plus petit peint sur cuivre; enfin, au Louvre une *Sainte Cécile devant un orgue et levant les yeux au ciel.* E. B—n.

Tiraboschi, *Notizie degli artefici Modenesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Viardot, *Musées de l'Europe*. — Villot, *Musée du Louvre*.

CAVEIRAC (*Jean* Novi de), théologien français, né à Nîmes, en 1713, mort en 1782. Il suivit la carrière ecclésiastique, et se fit remarquer par ses maîtres au séminaire où il étudiait la théologie. A l'époque où s'agitait la question de la tolérance à accorder aux protestants, il publia les ouvrages suivants : *la Vérité vengée;* 1756, in-12; — *Mémoire politico-critique*, etc.: 1757, in-8°; — *Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes, avec une dissertation sur la Saint-Barthélemy;* 1758, in-8°. Dans cette dissertation, qui a fait beaucoup de bruit, et qu'on peut mettre en regard de l'apologie de Gabriel Naudé, Caveirac prétend que la religion n'eut aucune part aux massacres; que ce fut une affaire de proscription; qu'elle ne fut pas préméditée; qu'elle ne concernait que Paris; que l'amiral de Coligny était un homme sans probité, un conspirateur dangereux, dont il était devenu nécessaire de prévenir les desseins; enfin, que la proscription atteignit à peine deux mille individus dans toute l'étendue de la France. Quant à la révocation de l'édit de Nantes, l'auteur s'efforce de prouver que cette mesure ne portait aucun préjudice à l'État; que la religion catholique et la religion réformée ne pouvaient subsister ensemble dans un État monarchique sans en troubler le repos. Caveirac prit ensuite la défense des jésuites, dans un écrit intitulé : *Appel à la raison, des écrits publiés contre les jésuites de France;* Bruxelles (Paris), 1762, 2 vol. in-12. Cet ouvrage provoqua la mise en jugement de l'auteur, qui fut condamné par contumace, au tribunal du Châtelet, en 1764, à être mis au carcan et banni à perpétuité. L'abbé Caveirac chercha un refuge en Italie, et rentra en France après la disgrâce du ministre Choiseul et la dissolution du parlement. Il fut un des antagonistes de J.-J. Rousseau, et publia à ce sujet : *Lettre d'un Visigoth à M. Fréron, sur sa dispute harmonique avec M. Rousseau;* Paris, 1754, in-12; — *Nouvelle lettre à M. Rousseau de Genève, par M. de C.;* ibid., 1754, in-12.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*. — Quérard, *la France littéraire*.

*CAVELIER (*Pierre-Jules*), sculpteur français, né à Paris, en 1814; élève de MM. David d'Angers et P. Delaroche. Il obtint le grand prix de Rome en 1842 : le sujet du concours était *Diomède enlevant le Palladium*, figure en ronde bosse. A la fin de ses cinq années, il envoya une statue de marbre, *Pénélope endormie*, qui promet un grand artiste, et qui a valu à son auteur la médaille d'honneur de 4,000 francs lors du salon de 1849. Cette statue a été ac-

quise par M. Albert de Luynes (1). M. Cavelier a exposé : en 1838, *Jeune Grec remportant le prix de la course;* — en 1842, *Femme grecque endormie*, statue en plâtre, récompensée d'une médaille de troisième classe; — en 1849, *Pénélope et deux bustes;* — en 1853, *la Vérité*, statue en marbre, achetée par le ministre d'État. Il a sculpté au Louvre *deux Renommées*, au-dessus de la porte de la galerie des antiques, dans le Jardin de l'Infante. P. Ch.

Dict. de la conversat. — V. Rosenwald, *Biogr. du duc de Luynes.*

CAVELIER (*Robert*). *Voy.* La Salle.

***CAVELLIER** (....), trouvère du quatorzième siècle. On ne sait rien de positif sur la patrie de ce personnage; et son nom se trouve même écrit de plusieurs manières différentes. Quelques auteurs le font naître en Picardie; assertion qui, à défaut de preuves positives, se justifie par le style, dont la pureté dénote généralement l'emploi du langage alors usité dans la capitale. Il a laissé un long poëme intitulé : *Rommant de Bertrand de Gleaquin*, ou chronique de Bertrand du Guesclin. Cette chronique n'est pas seulement la vie du héros breton, c'est la première histoire écrite sur les guerres de Bretagne, sur l'expédition d'Espagne, sur les hostilités continuelles soutenues contre les Anglais, histoire sinon la plus fidèle, au moins la plus voisine, par sa date, des événements qu'elle retrace. Il faut sans doute de la patience pour lire les trente mille vers environ dont se compose cette épopée; mais les renseignements curieux et instructifs qu'elle renferme sur des personnages célèbres, sur les mœurs et l'esprit de l'époque, la rendent digne d'examen. Cavellier n'est pas d'ailleurs sans quelque mérite littéraire; son style se soutient généralement dans les morceaux de quelque étendue. Longtemps demeurée inédite, cette chronique a été publiée en 1839, par M. E. Charrière, d'après deux manuscrits qui se trouvent, l'un à la Bibliothèque impériale, l'autre à celle de l'Arsenal. Cette édition, en deux volumes in-4°, fait partie de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, mise au jour sous les auspices du ministère de l'intérieur, et qui se compose déjà de plus de soixante volumes. G. B.

E. Charrière, *Introduction*, en tête de son édition de la *Chronique rimée de Du Guesclin.*

CAVENDISH. *Voy.* Devonshire et Newcastle.

CAVENDISH (*Henri*), célèbre physicien et chimiste anglais, né à Nice le 10 octobre 1731, mort à Londres le 24 février 1810. Il était fils de lord Charles Cavendish, et petit-fils de William Cavendish, second duc de Devonshire. Sa mère, lady Anne Grey, était fille du duc de Kent. Comme cadet de famille, Henri Cavendish était réduit pendant les premières années de sa vie à un très-modeste patrimoine. Dans la suite (1773), il devint fort riche, grâce au testament d'un oncle qui avait fait une grande fortune aux Indes, et qui lui laissa en mourant 300,000 livres sterling (7,500,000 fr.). Ce parent, ayant reconnu le mérite de son neveu, avait voulu le venger de l'oubli dans lequel on l'avait laissé. Cette fortune inespérée ne changea rien aux habitudes de Cavendish, dont l'indifférence pour les richesses, pour les avantages de la naissance et pour les distinctions sociales avaient éloigné de lui la plupart des membres de son illustre famille. Tout entier livré à l'étude des sciences physiques et chimiques, il conserva dans ses vêtements, dans ses habitudes, la simplicité qu'il s'était d'abord imposée, autant par nécessité que par goût : aussi laissa-t-il en mourant l'énorme fortune de 1,200,000 liv. sterl. (30,000,000 fr.), après avoir consacré pendant sa vie des sommes considérables à soulager les malheureux et à soutenir des jeunes gens studieux qui manquaient des ressources nécessaires pour continuer leurs études. Il avait dû aussi dépenser beaucoup d'argent pour l'établissement de son cabinet de physique, qu'il avait pourvu des instruments les plus parfaits, et pour la création d'une bibliothèque considérable, qui renfermait tous les meilleurs ouvrages des savants de son pays et des pays étrangers, bibliothèque dont la jouissance était facilement accordée aux personnes studieuses. Il légua la plus grande partie de sa fortune à son ami Blagden, et le reste fut partagé entre des parents éloignés.

C'est par son *Mémoire sur l'air factice* que Cavendish débuta dans la carrière qu'il a si brillamment parcourue. C'est dans cet écrit que fut donnée la première analyse exacte de l'air atmosphérique et que fut démontrée la présence du gaz acide carbonique, dont Cavendish fit connaître pour la première fois les principales propriétés. Mais il n'est pas exact de dire qu'il reconnut le premier que l'air n'était point un corps simple. Ce fut Jean Rey (*Voy.* M. Hoefer, *Hist. de la chimie*, t. II) qui mit sur la voie de la décomposition de l'air, en publiant ses expériences en 1630. Elles étaient tombées dans l'oubli, quand Bayen les en tira en prouvant de nouveau que les métaux augmentaient de poids pendant la calcination, parce qu'ils absorbaient un certain élément de l'air. Mais ce fut véritablement Lavoisier qui, en reconnaissant qu'une partie seulement de l'air était absorbée dans cette opération, constata que ce gaz n'était point un corps simple, et il l'analysa; Scheele, de son côté, se livrait à la même opération, et tous deux se trompaient sur les proportions de l'oxygène, erreur que Cavendish a rectifiée.

Le premier travail de Cavendish se trouve consigné dans les *Philosoph. transactions* (année 1766-1767). On y trouve établi que l'alcali fixe absorbe, en se saturant, cinq douzièmes de son poids d'air fixe, et l'alcali volatil sept douzièmes; que l'eau peut dissoudre un peu plus de son vo-

(1) Ce généreux amateur des arts a payé la *Pénélope* 12,000 francs; Cavelier n'en demandait que 9,000.

lume d'air fixe (acide carbonique), et que la quantité qu'elle est capable de dissoudre est en raison de la pression et de l'abaissement de la température; enfin, que l'eau ainsi saturée d'air fixe peut dissoudre la chaux, la magnésie, le fer et le zinc. En se livrant à ces immenses recherches sur la composition de l'air atmosphérique, Cavendish reconnut que l'acide nitreux avait aussi pour éléments, comme l'air, de l'azote et de l'oxygène; mais que dans l'acide nitreux ces deux gaz sont combinés dans des proportions différentes. C'est à juste titre que l'on considère le savant anglais comme ayant fait l'importante découverte de la composition de l'eau. En effet, quoiqu'en 1776 Macquer et Sigaud-Lafond eussent observé qu'il se déposait de l'eau sur les parois des vases au-dessous desquels on faisait brûler de l'hydrogène, et qu'au commencement de l'année 1781 Priestley, en faisant détonner un mélange de gaz hydrogène et de gaz oxygène dans un vase de verre, eût aussi remarqué que les parois intérieures en étaient humides, aucun de ces chimistes n'en avait tiré la conséquence qui paraissait en découler naturellement. Ce fut donc Cavendish qui, en répétant avec soin et dans un vase clos, à la fin de l'été de 1781, l'expérience de Priestley, se procura ainsi plusieurs grammes d'eau, et put annoncer que l'eau était composée d'oxygène et d'hydrogène, ce que Lavoisier démontra bientôt après avec une telle évidence que le doute ne fut plus permis. Il n'est pas étonnant qu'après avoir bien constaté la composition de l'eau, Cavendish ait mieux fait connaître qu'on n'avait encore réussi à le faire les propriétés du gaz hydrogène, découvert au commencement du dix-septième siècle et connu sous le nom d'*air inflammable*.

Enfin, nous devons mentionner une des expériences les plus curieuses que l'on doive à Cavendish : c'est celle qu'il entreprit avec la *balance de torsion* de Coulomb, et par laquelle il démontra évidemment le mode d'action de l'attraction *en raison directe des masses*.

Les travaux de Cavendish ont tous été insérés dans les *Philosophical transactions* de la Société royale de Londres, qui l'avait reçu parmi ses membres en 1760; on en trouve une analyse détaillée à l'article CAVENDISH de l'*Encyclopædia Britannica;* ils appartiennent aux années 1766 à 1792, et se distinguent par l'exactitude des observations et par une grande perspicacité. En 1803 Cavendish fut nommé membre étranger de l'Institut national de France (Académie des sciences). Il mourut à l'âge de soixante-dix-neuf ans, et fut inhumé dans le caveau de sa famille à Derby. [*Enc. des g. du m.* avec addit.]

Gentleman's Magazine. — *Penny cyclopædia.* — Rose, *New biog. dict.* — F. Hœfer, *Hist. de la chimie*, t. II, p. 362.

CAVENDISH ou **CANDISH** (*Thomas*), navigateur anglais, né à Trimby (Suffolk), mort sur les côtes du Brésil en 1593. Il eut la gloire d'être le second navigateur anglais qui exécutât le tour du globe. Fort jeune il avait pris du service dans la marine militaire, et s'y était distingué : c'était à l'époque de la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. Après avoir dissipé tout son bien au jeu et dans les plaisirs, il imagina de rétablir sa fortune aux dépens des Espagnols, et obtint contre eux des lettres de marque. Il arma alors en 1585 un navire, courut les côtes de la Virginie, de la Floride et de quelques îles voisines, puis revint en Angleterre avec des prises considérables. Ce succès l'encouragea à entreprendre une seconde expédition; cette fois il voulut suivre les traces de Drake et exploiter les possessions espagnoles de la mer du Sud. Il acheta trois navires : *le Désir*, de cent vingt tonneaux; *le Content*, de soixante, et *le Hugh-Gallant*, barque de quarante, les munit de tout ce qui pouvait être nécessaire pour un voyage de longue durée, et y embarqua cent vingt-trois marins ou soldats déterminés. Cavendish partit de Plymouth le 22 juillet 1586. Sa première descente eut lieu le 25 août, à Sierra-Léone, sur les côtes de Guinée. Un de ses gens ayant été atteint d'une flèche empoisonnée, il attaqua les nègres, pilla leur ville, et remit à la voile le 6 septembre avec un riche butin. Le 1er novembre il atteignit l'île Saint-Sébastien, par 24 degrés de lat. méridionale, et longea ensuite le continent américain (la Patagonie), et le 27 il entra dans un port auquel il donna le nom de *Port-Désiré :* « Les habitants étaient des sauvages d'une taille gigantesque, dont les pieds avaient dix-huit pouces de long. » Le 7 janvier 1587 Cavendish entra dans le détroit de Magellan, et le lendemain dans une baie où il prit vingt et un Espagnols et deux femmes, qui restaient sur quatre cent trente personnes laissées trois ans auparavant par le capitaine Sarmiento. Les Espagnols montrèrent aux Anglais, dans le lieu le moins large du détroit, la carcasse de la barque abandonnée par Drake. Le 8 Cavendish jeta l'ancre à l'île des Pingouins, où ses équipages tuèrent et salèrent un grand nombre d'oiseaux. Il tourna ensuite au sud-sud-ouest, vers *Philippeville*, bâtie par les Espagnols pour défendre le passage du détroit; on y trouva quatre canons que les Espagnols avaient enfouis. Cette ville comptait quatre forts et plusieurs églises, mais elle était déserte; ses habitants y avaient mené une vie si misérable, que Cavendish changea son nom en celui de *Port Famine*. Le 14 il entra dans une baie qu'il nomma *Muscle-Cove*, à cause de la quantité de moules qu'il y trouva. Le 21 il arriva dans une autre baie, d'un beau sable, et qui reçut le nom d'*Élisabeth*. A un myriamètre de cette baie coulait une belle rivière; mais ses bords étaient habités par des cannibales, qui avaient mangé beaucoup d'Espagnols. Cavendish traversa le canal Saint-Jérôme, et, après avoir supporté un gros temps et des pluies abondantes, débarqua le 24 février dans la mer du Sud. Le 1er mars une

longue tempête dispersa la flottille. *Le Hugh-Gallant* prenant eau et privé de tout secours semblait devoir sombrer à chaque instant. Les efforts de l'équipage le tinrent à flot jusqu'au 15, où il fut rallié entre l'île Sainte-Marie et le Chili par ses deux conserves. Cavendish avait essayé de se rafraîchir à l'île de la Mocha, mais les Indiens d'Arauco s'étaient montrés si hostiles, qu'il avait dû s'éloigner au plus vite.

Le 6 mars les Anglais descendirent dans l'île Sainte-Marie ; ils y furent accueillis par deux chefs indiens qui leur fournirent en abondance du blé de Guinée, des cochons, des poules, des patates et cinq cents chiens de mer desséchés. Ces Indiens lui dirent qu'en avançant dans le pays jusqu'à Arauco il trouverait autant d'or qu'il voudrait. Cavendish ne jugea pas à propos de suivre ces indications, et le 19 il jeta l'ancre près de la Conception. Le 30 il entra dans la baie de Quintero. Les Anglais s'étant avancés à sept ou huit milles dans les terres pour faire de l'eau furent attaqués par deux cents Espagnols. Après deux combats très-vifs, où il perdit douze hommes, Cavendish put compléter paisiblement ses approvisionnements. Il remit à la voile le 5 avril, et le 15 il était à Moro-Moreno, par 23 degrés de lat. sud. Le 3 mai il entra dans une baie sur les bords de laquelle se trouvent trois petites villes, Paracca, Cincha et Pisca : il s'y empara de deux riches vaisseaux espagnols ; et le 16 il prit et brûla Paita, après avoir fait un butin considérable. Le 25 il dévasta l'île de Puna, importante par ses corderies, brûla l'église, dont il enleva les cloches, et emporta six cent quarante-cinq mille livres d'or monnayé. Le 2 juin trois cents Espagnols attaquèrent les Anglais, mais ils furent repoussés. Néanmoins les pertes que Cavendish avait faites l'obligèrent à couler *le Hugh-Gallant*. Le 9 juillet, arrivé à la hauteur de la Nouvelle-Espagne, il brûla un bâtiment de 120 tonneaux, dont il prit l'équipage et le chargement. Le 26 il jeta l'ancre à Aguatulio, qu'il pilla et incendia. Le 28 Cavendish découvrit en mer *la Santa-Anna*, bâtiment de 700 tonneaux. Malgré la disproportion des forces, il le joignit et s'en empara après un combat de six heures. On y trouva 122,000 pesos d'or, de riches étoffes, du musc et toutes sortes de marchandises de prix. Cavendish mit le cap sur les îles des Larrons ; et le 3 janvier 1588 il toucha à l'une d'elles, nommée *Guana*. Les naturels lui apportèrent des noix de coco, des bananes, des patates et du poisson frais, en échange de quelques produits européens. Le 15 il mouilla à Capul, l'une des Philippines ; il s'y fournit d'eau, de bois et de vivres frais ; on y fit aussi le procès au pilote de *la Santa-Anna*, qui avait comploté pour livrer l'expédition aux Espagnols, et qui fut pendu. Le 24 Cavendish remit à la voile, passa le détroit situé entre Panama et l'île Négro ; le 8 février il reconnut l'île de Batochina, le 14 il découvrit une douzaine d'îles basses près des Moluques ; le 17 mai il doubla le cap de Bonne-Espérance ; le 9 juin il était à Sainte-Hélène, et s'y rafraîchit ; il remit à la voile le 20, toucha à l'île Flores le 19 août, et le 9 septembre 1588 il mouilla à Plymouth. Un pareil voyage accompli, tant de fatigues et de combats soutenus avec de si faibles moyens eussent rendu les récits de Cavendish incroyables si la preuve n'en avait pas existé dans les immenses richesses qui encombraient ses navires. La rapide dissipation de cette fortune le détermina à un troisième voyage. Il arma cinq navires, et partit de Plymouth le 6 août 1591. Assaillie par une violente tempête sur les côtes de la Patagonie, sa flottille fut dispersée, et ne put se rallier que le 8 mars 1592, dans le Port-Désiré. Cavendish entra dans le détroit de Magellan ; mais, sans cesse repoussé par des vents contraires, il ne put dépasser le cap Froward : le manque de vivres et le froid firent périr une partie de son monde, et trois bâtiments le quittèrent. Contraint de renoncer à son entreprise, il fut jeté par une tempête sur les côtes du Brésil, où, attaqué par les Portugais, il dut reprendre la mer sans avoir pu se ravitailler. Il succomba misérablement, à la fleur de l'âge, pendant la traversée. ALFRED DE LACAZE.

Laët, *Hist. du Nouveau Monde.* — Van Tenac, *Hist. générale de la marine*, II, 272.

CAVENDISH-SPENCER (*Sir Robert*), marin anglais, de la famille de ce nom, né le 24 octobre 1791, mort à Alexandrie, le 4 novembre 1830. Il alla avec Nelson aux Indes orientales, et prit part à la campagne contre les flottes française et espagnole réunies. En 1807 il assista à l'expédition d'Hallowes, destinée à prendre Alexandrie et qui échoua devant Rosette ; en 1808 et 1809 il se trouva au blocus de Toulon et à l'affaire de la baie de Roses. Lieutenant en 1810, il commandait en 1813 un brick qui faisait partie de l'escadrille du capitaine Usher, chargée du blocus des côtes voisines de Marseille. Ce fut Cavendish-Spencer qui conseilla la destruction, à laquelle il prit ensuite une part active, du port de Cassis, entre Marseille et Toulon. Commandant de la corvette *le Carron*, il se conduisit bravement à la bataille du 8 janvier 1810, où l'armée britannique échoua contre les lignes américaines. Lors de la paix conclue avec les États-Unis, il resta jusqu'en 1816 parmi les Indiens alliés des Anglais. En 1817 il fit partie de la mission de sir Charles Pindofs auprès du pacha de Tunis. Deux ans plus tard, en 1819, et lors de la révolte des colonies, il assista à l'expédition anglaise sur les côtes de l'Amérique méridionale. En 1823 il débattit et signa la capitulation accordée au dey d'Alger, à qui le gouvernement anglais avait demandé satisfaction d'une violation du droit des gens et que l'on avait dû bloquer. Il fut ensuite envoyé sur les côtes de Grèce et dans l'Archipel pour y protéger le commerce de ses compatriotes. Devenu momentanément secrétaire du duc de Clarence, depuis Guillaume IV, il rentra dans le service

actif en 1828, et se rendit à la station de la Méditerranée. Il resta dans ces parages jusqu'à sa mort. La marine anglaise lui doit d'utiles innovations à bord des vaisseaux. On lui attribue aussi une sorte de *Manuel* ou *Catéchisme naval*, appelé les *Quatre-vingt-dix-neuf questions*.

Rose, *New biog. dictionary*.

*CAVENNE (*François - Alexandre*), ingénieur français, né au Mont-d'Origny Sainte-Benoîte (Aisne), le 3 mai 1773. Il entra de bonne heure à l'École des ponts et chaussées, et fut admis à l'École polytechnique à l'époque de sa formation (1794). Il en sortit en l'an 5 (1797), avec le titre d'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, et fut placé en cette qualité dans le département de la Meuse-Inférieure (Belgique). Appelé en 1810 aux fonctions d'ingénieur en chef du département de la Doire (Piémont), puis du département du Rhône, il obtint en 1825 le grade d'inspecteur divisionnaire, et celui d'inspecteur général en 1831; enfin, il fut nommé directeur de l'École des ponts et chaussées en 1842. — L'empereur l'a élevé, le 31 décembre 1852, à la dignité de sénateur. M. Cavenne est commandeur de la Légion d'honneur depuis le 7 mai 1840 et vice-président du conseil général des ponts et chaussées depuis 1848. On a de lui : *Statistique du département de la Meuse-Inférieure*; 1802, in-8°. SICARD.

Le *Moniteur universel*. — Quérard, *la France litt.*

*CAVENTOU (*Joseph-Bienaimé*), pharmacien et chimiste français, né à Saint-Omer, en 1795. Professeur à l'École de pharmacie de Paris, M. Caventou s'est fait une réputation méritée, par ses travaux sur la chimie et la pharmacologie. Outre plusieurs travaux sur les alcalis végétaux (strychnine, brucine, quinine, cinchonine), etc., on a de lui : *Analyse chimique du quinquina*; Paris, 1821, en collaboration avec Pelletier; — *Considérations chimiques et médicales sur l'eau de Selters ou de Seltz naturelle comparée avec l'eau de Selters factice*; Paris, 1826 et 1829, in-8°; — *Examen chimique des fleurs du citise des Alpes*; Paris, 1817, in-8°; — *Examen chimique de la cochenille et de sa matière colorante*, 1818, in-8°, en collaboration avec Pelletier; — *Nouvelle nomenclature chimique*; Paris, 1825, in-8°; — *Note sur la véritable origine et la nature de l'huile de croton tiglium*; Paris, 1825, in-8°; — *Observations chimiques faites dans l'analyse du calcul cystique*; Paris, 1817, in-8°; — *Recherches sur l'action qu'exerce l'acide nitrique sur la nature nacrée des calculs biliaires humains et sur le nouvel acide qui en résulte*; Paris, 1817, en collaboration avec Pelletier; — *Traité élémentaire de pharmacie théorique, d'après l'état actuel de la chimie*; Paris, 1819, in-8°; — *Recherches chimiques sur quelques matières animales saines et morbides*; Paris, 1843.

Quérard, *la France littéraire*, et supplément au même ouvrage. — Beuchot, *Journal de la librairie*.

CAVICEO (*Jacques*), littérateur italien, né à Parme, en 1443, mort le 3 juin 1511. Il embrassa l'état ecclésiastique, professa les belles-lettres à Pordenone, fut vicaire de l'archevêque de Ferrare et préteur à Sienne. Il composa un roman en prose, qui fut imprimé à Parme, en 1508, peu d'années avant la mort de l'auteur, et qui est intitulé *Il peregrino*; il y raconte les aventures de deux amants appartenant à des familles nobles de Ferrare mortellement ennemies l'une de l'autre. L'ouvrage est remarquable en ce qu'il est le premier où le récit des événements ait été placé dans la bouche des personnages mis en scène; il a d'ailleurs une teinte mystique et éminemment morale, « traictant de l'honneste et « pudicq amour, concilie par pure et sincère « vertu ». Souvent réimprimé en Italie au seizième siècle, il fut traduit en français par « maistre Françoys Dassy, contrerouleur des briz de « la maryne en Bretagne », et publié à Paris en 1527; depuis cette année jusqu'à 1540, il obtint sept ou huit éditions *réelles*, preuve de la vogue dont jouissait alors cet écrit, qui paraîtrait aujourd'hui bien insipide s'il trouvait des lecteurs. Il franchit les Pyrénées, et parut en langue espagnole à Séville, vers 1520 et en 1548. Caviceo avait écrit l'histoire de sa patrie depuis l'an 1477 jusqu'à 1482, et ce *Diarium Parmense* a été inséré dans le grand recueil de Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, t. XXII, p. 245. G. B.

Mélanges tirés d'une grande bibliothèque, t. X, p. 278-281. — *Nouvelle bibliothèque des romans*, an I, t. VII, p. 1. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIV, p. 336. — Tiraboschi, *Storia della letteratura*, t. XVII, p. 79. — M. G. Cristgau, *de J. Caviceo dissertatio*; Francf., 1741, in-4°. — Brunet, *Manuel du libraire*, I, 597. — G. Anselme, *Vie de J. Caviceo*.

CAVIGIOLES ou CAVIGIOLI (*Baptiste*), médecin italien, natif de Massaria, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut le médecin de François de la Trémouille, et le suivit en France. On a de lui : *Livre des propriétés du vinaigre, moult singulier pour conserver les corps humains*; Lyon, in-8°; Poitiers, 1541, in-8° : l'auteur y vante le vinaigre comme une sorte de panacée. Un de ses compatriotes, David de Final (*David Finaliensis*), y répliqua par son *Traité de la nuisance que le vinaigre porte au corps humain*, sans doute in-8°; — *de Morbis novis cum aliquot paradoxis*; Poitiers, 1541, in-8°.

Duverdier, *Biblioth. française*.

CAVINO (*Jean*), graveur italien, mort en 1570. On le surnomma *le Padouan*, du nom de sa patrie. Il s'appliqua à contrefaire les médailles antiques, s'associa Alexandre Bassiano, et grava un grand nombre de médailles grecques et romaines, dont il inonda l'Italie. Th. Lecomte acheta une grande partie des coins du Padouan, et les légua en 1670 à l'abbaye de Sainte-Geneviève. On les trouve actuellement à la Bibliothèque impériale de Paris, au nombre de 122. Du Molinet les fit graver dans l'ouvrage suivant : *Cabinet*

de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; Paris, 1692, in-fol.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CAVIRÂDJA, poëte indien, auteur d'un ouvrage intitulé *Róghava-Pándavíya*. Ce poëme, dont chaque chant est composé sur un mètre différent, est d'une obscurité étudiée: l'intention de l'auteur a été de chanter, au gré de son lecteur, ou Râma, enfant de Raghou, ou Ardjouna, enfant de Poudou; et tout le poëme offre ainsi continuellement des phrases à double entente. On peut placer ce poëte dans le quatorzième siècle. Il est possible que *Cavirádja* ne soit que le surnom de Viswanâtha. L... s.

Ward, *A view of the history, literature and mythology of the Indoos.*

CAVOIE (*Louis* D'OGER, marquis DE), officier français, né en 1640, mort le 3 février 1716. Il fut un des personnages les plus brillants de la cour de Louis XIV. Admirablement bien fait et d'une belle contenance, toujours recherché dans sa parure, aussi adroit que brave, il devint bientôt à la mode pour ses bonnes fortunes et ses aventures de duelliste. Cependant il ne tarda pas à faire un meilleur usage de sa rare intrépidité. En 1666 il prit du service comme volontaire dans l'armée navale des Hollandais contre l'Angleterre, et étonna Ruyter lui-même par le sang-froid avec lequel il alla couper les câbles de plusieurs chaloupes anglaises qui amenaient un brûlot droit sur le vaisseau amiral. Ce trait d'audace lui valut l'amitié de Turenne. Cavoie fit toutes les campagnes du règne de Louis XIV. Au passage du Rhin, il se signala par des prodiges de valeur; on le croyait au nombre des morts, lorsqu'on le vit tout à coup s'élancer à cheval dans le fleuve, arriver à la nage, et apporter la nouvelle du succès. Il épousa mademoiselle de Coëtlogon, qui était amoureuse folle de lui, mais pour laquelle il ne manifestait que de l'indifférence. Pour le décider au mariage, il fallut que Louis XIV intervînt et lui donnât la charge de grand-maréchal des logis de sa maison. Cependant l'avancement n'ayant pas répondu à ses espérances, à cause de l'inimitié dont le poursuivait Louvois, il se plaignit à Louis XIV, et demanda à quitter la cour. Le roi lui répondit en ces termes flatteurs: « Il y a trop longtemps que nous sommes ensemble pour nous séparer : je ne veux pas « que vous me quittiez; j'aurai soin de vos affaires. »

Cavoie était ami de Turenne et du maréchal de Luxembourg; il avait une haute réputation de loyauté et d'intégrité. Comme il protégeait les gens de lettres avec un peu d'affectation, et qu'il faisait grand bruit de sa liaison avec Racine, on l'accusait à la cour de prétentions littéraires. Louis XIV lui-même avait remarqué que Cavoie et Racine se promenaient toujours ensemble. Les voyant un jour passer sur la terrasse, il dit en souriant à ceux qui l'entouraient : « Cavoie croit devenir bel-esprit, et Ra« cine se croira bientôt un fin courtisan. »

Saint-Simon, *Mémoires.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CAVOLINI (*Philippe*), naturaliste italien, né à Naples, en 1756, mort dans la même ville, le 25 mars 1810. Il suivit d'abord la carrière du barreau, pour se conformer à la volonté de ses parents, et publia un ouvrage de droit sous le titre de *Progymnasma in veterum jurisconsultorum philosophiam;* Naples, 1779, in-8°. Après la mort de son père, il put se livrer sans contrainte à l'étude des sciences naturelles, et se retira au Pausilippe, dans une maison de campagne située près du rivage; là, entouré de livres et d'instruments, il s'appliqua à l'observation des zoophytes et des plantes marines. Il publia les résultats de ses recherches dans plusieurs mémoires, qui lui assurent une place distinguée parmi les savants du dix-huitième siècle. Sa vie studieuse et paisible fut troublée par l'invasion française en 1806. La villa de Cavolini fut dévastée, sa fortune détruite. Il fut dédommagé de ses pertes par la dignité de membre de l'Académie royale des sciences, et par la place de professeur d'histoire naturelle à l'université de Naples; mais il fut bientôt enlevé à l'enseignement et aux sciences par un cruel accident. Un jour qu'il se promenait sur mer à la recherche des zoophytes, les bateliers qui le conduisaient se prirent de querelle avec un soldat, qui, s'élançant sur la barque la fit chavirer. Retiré de l'eau et rapporté chez lui presque mourant, il fut pris de la fièvre typhoïde, et succomba au bout de quelques jours. Ses principaux ouvrages sont : *Riflessioni sulla memoria dell' abbate Raim. de Termeyer sopra la pulce acquajola*, dans la *Raccolta d'opuscoli scientifici*, t. I, p. 178; — *Riflessioni sulla generazione de' funghi;* ibid., t. I, p. 380; — *Memoria per servire alla storia del fico et della proficazione relativamente al regno di Napoli;* ibid., t. V, p. 219; — *Memorie per servire alla storia de' polipi marini;* Naples, 1785, in-4°; — *Nuove ricerche sulle gorgonie e sulle madrepore;* ibid., 1785, in-4°; — *Memoria sulla generazione dei pesci e dei granchi;* ibid., 1787, in-4°; l'auteur y confirma, entre autres, l'hermaphrodisme congénital du *serranus scriba*, déjà indiqué par Aristote; — un grand nombre de manuscrits, déposés en partie à l'Académie des sciences de Naples.

Dict. d'hist. naturelle, article Cavolini. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III. — Th. Monticelli, *Éloge de Cavolini;* Naples, 1810, in-4°.

* **CAVOUR** (*Camille*, comte DE), homme d'État sarde, naquit à Turin le 14 juillet 1809. Son père, créé comte par le roi Charles-Albert, lui avait laissé une fortune considérable, provenant de spéculations sur les grains. Aussi M. de Cavour trouva-t-il bien vite des partisans lorsqu'il fonda, de compagnie avec Balbo, *le Risorgimento*, où il s'était réservé la partie économique. Ses articles

sur le libre échange, extrêmement remarquables, le soin qu'il avait apporté surtout à les rendre attrayants à la lecture, firent porter sur le journaliste éminent l'attention générale, et le désignèrent bientôt aux suffrages des électeurs. M. de Cavour entra donc à la chambre des députés en 1849, et se rangea parmi les membres de l'opposition modérée. L'autorité de sa parole, l'étendue de ses connaissances, lui firent bientôt un parti puissant, et le roi crut, avec raison, satisfaire au vœu public en l'appelant au ministère de l'agriculture et du commerce, et en lui confiant bientôt, en outre, le portefeuille des finances. Ainsi que chacun s'y attendait, l'économiste devenu ministre essaya de faire adopter les principes du libre échange pour les conventions commerciales entre les différents États; mais une opposition très-vive se manifesta dans la chambre à ce sujet, et le projet avorta. M. de Cavour eut le mérite de ramener l'ordre et la régularité dans les finances de l'État, que les guerres du roi Charles-Albert avaient troublées et compromises. En 1852, un dissentiment s'étant élevé entre M. de Cavour et ses collègues, MM. d'Azeglio et de Foresta, le ministre des finances dut donner sa démission; mais bientôt la majorité de la chambre le fit rentrer aux affaires, où il remplaça M. d'Azeglio à la présidence du conseil. T. A. B.

Moniteur universel. — Le journal *Risorgimento.* — *Conversations-Lexikon.*

CAWTON (*Thomas*), théologien anglais, né à Colchester, en 1637, mort en 1677. On a de lui : *Dissertation on the hebrew language;* Utrecht, 1657, in-4°; — *The life of Th. Cawton,* 1662; c'est la vie de son père; — *Treatise on the divine Providence,* 1680. Cawton travailla à la *Bible polyglotte* de Walton et au *Dictionnaire* de Castell.

Rose, *New biographical dictionary.* — Wood, *Athenæ oxonienses.*

CAXES (*Patricio*), architecte et peintre italien, natif de Florence, vivait vers la fin du seizième siècle. Il passa jeune en Espagne, s'établit à Madrid, fut honoré de la confiance de Philippe II et de Philippe III, et peignit à fresque l'histoire de Joseph, dans une des galeries du Pardo. Il a traduit en espagnol le *Traité d'architecture* de Vignole, 1593, in-4°.

Quilliet, *Dict. des peintres espagnols.*

CAXES (*Eugène*), peintre espagnol, fils du précédent, né à Madrid, en 1577, mort en 1642. Il passa pour l'un des meilleurs maîtres de l'école espagnole, obtint en 1612 le titre de peintre du roi, et fut chargé de différents ouvrages pour les églises de Madrid. Ses dessins au crayon et à l'encre de Chine sont très-estimés des artistes.

Quilliet, *Dict. des peintres espagnols.*

CAXTON (*William*), célèbre typographe anglais, né vers 1412, mort en 1491. Tout ce que l'on connaît sur son enfance se réduit à un petit nombre de faits, qu'il a transmis lui-même. Malgré les troubles qui désolaient alors l'Angleterre, ses parents ne négligèrent pas son éducation. A dix-huit ans il entra comme apprenti chez Robert Large, mercier établi à Londres, et qui jouissait d'une considération telle qu'il fut appelé au poste éminent de lord-maire. Caxton se livra au même genre de commerce que son patron; il embrassait alors toutes sortes de marchandises de luxe, en y comprenant même des manuscrits. Choisi par la compagnie des merciers pour être son patron en Hollande et en Belgique, il s'acquitta avec une grande habileté de ce poste important; en 1464 il fut l'un des commissaires ou députés spéciaux envoyés par le roi d'Angleterre Édouard IV, auprès du duc de Bourgogne, afin de ratifier un traité de commerce. Il exerça à Bruges, alors centre du trafic des Pays-Bas, les fonctions de consul sous le titre de *maître et gouverneur des marchands de la nation anglaise*. Bruges était le séjour habituel de la cour du duc de Bourgogne, et Caxton eut un emploi dans la maison de Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV et femme de Charles le Téméraire. Il y fit connaissance avec Raoul Le Fèvre, écrivain alors fort en renom, et il se passionna, comme tous ses contemporains, pour le *Recueil des histoires de Troye,* narration singulière, où les récits de l'antiquité, mêlés aux légendes les plus dénuées de fondement, se montrent sous la forme d'un roman de chevalerie. Caxton employa, ainsi qu'il le dit lui-même, et dans le but d'éviter l'oisiveté, quelques moments de loisir à traduire ce *Recueil,* travail qu'il discontinua, on ne sait pour quel motif, et qu'il reprit deux ans plus tard, à la demande de la duchesse de Bourgogne. Retardée par divers voyages, commencée à Bruges, continuée à Gand, terminée à Cologne, cette traduction ne fut achevée qu'en septembre 1471. La duchesse en accepta la dédicace, récompensa généreusement Caxton, et paraît avoir contribué aux frais de l'impression de l'ouvrage, qui parut en un volume in-folio, et qui a soulevé chez les bibliographes de longues et minutieuses discussions. Ce livre est le premier qui ait été imprimé en anglais, comme l'édition française avait été le premier livre imprimé en français; et ils offrent tous deux cette singularité, qu'ils ont été imprimés hors des pays auxquels ils étaient naturellement destinés. Poursuivant la carrière typographique et littéraire, qui paraît dès lors avoir été pleine d'attraits pour lui, Caxton fit encore plusieurs autres traductions anglaises durant son séjour en Flandre, et il en imprima une en 1474. C'est une traduction d'un livre français : *le Jeu des échecs moralisé,* d'après l'ouvrage latin de Jacques de Cerroles. Un seigneur anglais, le comte de Rivers, s'était rendu par mer d'Angleterre en Espagne en 1473, pour visiter Saint-Jacques de Compostelle, et il traduisit, afin de charmer les ennuis de la traversée, les *Dits moraux des philosophes,* recueil de sentences fort en réputation à cette époque. Caxton mit cette

traduction sous presse en 1477, à Londres, ville où il était revenu se fixer; et c'est le premier volume *daté* qui ait été imprimé en Angleterre. Protégé par Thomas Milling, évêque d'Hereford et abbé de Westminster, prélat d'une haute instruction, Caxton put établir ses ateliers dans l'abbaye de Westminster; et il y obtint la jouissance d'un local que la tradition fait encore connaître, et qui se trouve isolé des autres corps de logis. Ce fut dans cette studieuse retraite que Caxton passa ses dernières années, se livrant avec une activité infatigable à l'industrie qu'il avait importée dans la Grande-Bretagne. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans. Ses contemporains décernèrent à sa mémoire les plus grands éloges. Jaloux, comme il le dit lui-même, de répandre des livres capables d'instruire les ignorants dans la science et dans la vertu, Caxton s'était voué à faire passer dans la langue anglaise les livres qui jouissaient d'une haute estime. Pour se faire une idée de son activité, il faut considérer qu'en un an il traduisait plusieurs ouvrages formant chacun un épais in-folio; qu'en cinq mois il produisait un in-folio de plusieurs centaines de feuillets, dont chaque page, souvent divisée en deux colonnes et imprimée en caractères gothiques et serrés, contient beaucoup de matière. En somme, les ouvrages traduits et imprimés par Caxton sont au nombre de vingt-quatre; il y en a de plusieurs genres : romans de chevalerie, livres religieux, scientifiques et moraux; orateurs et poëtes anciens ou modernes, rien n'échappe à son zèle. Il publia vers 1475 *la Vie de Jason*, écrit dont Raoul Lefebvre lui avait encore fourni le sujet. *L'Histoire du roi Blanchardin et de la reine Églantine*, roman chevaleresque d'après un poëme du douzième siècle, parut bientôt après : c'est un des plus rares parmi les volumes publiés par Caxton. *L'Histoire du noble chevalier Pâris et de la belle Vienne* fut traduite et imprimée en 1485, ainsi que *la Vie de Charlemagne*, récit plus romanesque qu'historique, et que Caxton emprunta à la traduction française du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais. Il avait mis au jour en 1481 l'*Histoire de Godefroy de Bouillon* : inquiet des progrès des Turcs, qui menaçaient l'Italie, il avait pour but « d'exhorter tous « les princes chrétiens, les lords, les barons, les « chevaliers, les marchands et jusqu'aux sim« ples habitants de l'Angleterre à imiter l'exem« ple de Godefroy de Bouillon et de ses compa« gnons ». L'un des écrits les plus goûtés et les plus répandus du moyen âge, *la Légende dorée*, 1483, n'est pas une simple traduction du fameux ouvrage de Jacques de Voragine, mais un livre modifié selon les goûts et les idées du catholicisme anglais avant la réforme. Le comte d'Arundel, qui désirait beaucoup voir compléter ce travail, promit à Caxton pour récompense un daim en été et un autre en hiver. Nous citerons encore : *le Pèlerinage de l'âme*, 1482 · — *le Doctrinal de sagesse*, 1489; — *le Chevalier de la Tour*, 1483 (c'est un recueil de préceptes moraux); — *l'Art et science de bien mourir*, 1492; — *l'Image du monde*, espèce d'encyclopédie composée primitivement sur le onzième siècle et mise progressivement au niveau des connaissances du temps. On doit de plus à Caxton des traductions de *la Consolation* de Boèce, des traités de Cicéron sur *la Vieillesse* et sur *l'Amitié*, des *Métamorphoses* d'Ovide, de *l'Énéide* de Virgile, des *Fables* d'Ésope. Il fit passer en anglais *le Curial* d'Alain Chartier, ainsi que le fameux *Roman du Renard*. En 1480 il mit au jour une *Chronique d'Angleterre*, dont il n'était pas l'auteur, mais dont il rajeunit le langage. Il disposa également de ses presses pour faire paraître des ouvrages d'auteurs alors célèbres, tels que *la Confession de l'amant*, par J. Gower, et deux éditions du *Pèlerinage à Canterbury*, de Chaucer. Nous laissons de côté quelques compositions mystiques, quelques livres de peu d'étendue; nous en avons dit assez pour montrer que Caxton mérite une place distinguée dans le groupe des imprimeurs illustres qui ont été des modèles de zèle éclairé et de noble activité. Venu plus tard, il se fût montré l'émule des Aldes et des Estiennes.

Comme typographe, Caxton est digne d'éloge : ses textes sont corrects; il les revoyait avec une attention soutenue; l'impression achevée, il corrigeait à l'encre rouge sur chaque exemplaire les fautes qui avaient échappé à sa vigilance. Les imprimeurs de nos jours en font-ils autant? Caxton employa exclusivement un caractère gothique qui est peu régulier, et ses impressions sont loin d'égaler celles des imprimeurs de Paris à la même époque. Il avait donné une impulsion qui ne resta point stérile. Dès 1480 Jean Letton, qu'on croit avoir été un de ses ouvriers, et en 1481 Guillaume de Malines, exerçaient à Londres la typographie. D'autres ateliers ne tardèrent pas à s'ouvrir; cependant le chiffre total des impressions du quinzième siècle datées et attribuées à Londres et à Westminster ne dépasse pas deux cents. Plusieurs villes de France du second ordre sont plus riches. Les volumes imprimés par Caxton sont excessivement rares, même en Angleterre; lorsqu'ils se rencontrent, il leur manque presque toujours le titre ou un certain nombre de feuillets. Les bibliophiles les payent des prix excessifs; il suffira d'en citer deux exemples : *le Miroir du monde*, adjugé à 350 livres sterling à la vente des livres du duc de Roxburgh en 1812, et *le Recueil des histoires de Troye*, 1060 liv. sterling (plus de 25,000 francs), à la même vente. Lord Spencer, mort en 1824, n'avait épargné ni peines ni dépenses pour réunir dans sa magnifique bibliothèque tous les Caxton qu'il avait pu découvrir : il en possédait plusieurs qui ne se trouvaient que chez lui; mais il n'avait point réussi à obtenir les vingt-quatre ouvrages

qu'il ambitionnait, et il fut obligé parfois de s'en tenir à des exemplaires où manquaient quelques feuillets. Les éditions de Carton sont très-peu répandues hors de l'Angleterre; la bibliothèque impériale de Vienne, la plus riche sous ce rapport, n'en possède que cinq. G. BRUNET.

Lewis, *Life of Caxton*; London, 1738, in-8°. — Knight (Charles), *Will. Caxton, a biography*, London, 1844. — Dibdin, *Typographical antiquities*, 1810-1819, t. I et II, et *Bibliotheca Spenceriana*, t. IV. — Lowndes, *Bibliographer's Manual*, t. I, p 370. — Temperley, *Encyclopædia of literary anecdotes*. — Leroux de Lincy, *Revue britannique*, mars 1844. — A. F. Didot, *Essai sur la Typographie*, Paris, 1851, p. 678-682. — Auguste Bernard, *Origine et débuts de l'imprimerie en Europe*, t. II, chap. 3 et 4.

CAYET (*Pierre-Victor-Palma*), polygraphe français, né en 1525, à Montrichard, en Touraine, mort le 10 mars 1610. Élève et ami de Ramus, il embrassa avec lui la réforme; et après avoir étudié la théologie à Genève, il fut nommé pasteur dans un village du Poitou. Catherine de Bourbon le fit son prédicateur, et l'emmena à Paris lors de l'entrée de Henri IV. Mais là le cardinal Duperron, par ses conseils, par ses promesses, par une argumentation victorieuse peut-être, arracha à Cayet l'engagement de rentrer dans le sein de l'Église catholique. Les calvinistes, qui se doutaient du dessein de Cayet, le citèrent à comparaître dans un synode, pour y répondre à diverses inculpations. Cayet ne parut pas, et fut déposé. Cet événement le décida tout à fait, et il fit son abjuration le 9 novembre 1595. L'année suivante il fut nommé professeur d'hébreu au collége de Navarre. En 1600 il fut ordonné prêtre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. La mémoire de Cayet dut naturellement subir de la part des protestants les plus rudes attaques; Bayle lui-même ne le ménage pas. Mais on sait combien l'esprit de secte est porté à l'injustice, et combien les partis sont prompts à jeter à la tête de leurs adversaires les accusations de corruption, de mauvaises mœurs, d'infamie.

Les imputations auxquelles Cayet fut en butte étaient d'autant plus invraisemblables qu'elles étaient excessives. On disait qu'il s'adonnait à la magie, à la recherche de la pierre philosophale; et selon Tronchin, professeur de théologie à Genève, il fit alliance avec le diable, sous le nom de Terrier, à la condition d'être mis en état par le prince des ténèbres de battre tous ses adversaires en théologie. « Ce contrat, signé de sang, fut trouvé après sa mort, et a esté veu par plusieurs des gens du roi. » Ce qui était plus grave, mais ce qui, en dehors du récit de d'Aubigné, n'a jamais été parfaitement établi, c'est que Cayet aurait présenté au parlement un mémoire tendant au maintien des maisons de prostitution. On peut voir dans Bayle les termes, tout à fait graveleux, dans lesquels d'Aubigné fait allusion à ce prétendu écrit de Cayet. L'Estoile, qui s'est fait raconter les derniers moments de ce chroniqueur, résume assez naïvement, et dans le style du temps, toutes les absurdités dont on a chargé la mémoire du protestant converti : « Ce jour, dit-il (11 mars 1610), fut enterré, dans l'église Saint-Victor-lès-Paris, nostre maistre Victor Cayet, bon docteur et docte, mais un peu douteux, confus et brouillé en sa théologie; grand alquemiste et souffleur, comme il paraissoit à ses habits et à sa mule, qui en mangeoit souvent des oublies. On disoit aussi qu'il estudioit à la nécromancie, et que s'il eust pu atteindre à la perfection de ce bel art, après lequel il suoit et travailloit beaucoup, c'estoit la couronne de sa vie, car le diable l'eust emporté. » Après ce préambule, L'Estoile raconte, d'après l'ami de Cayet, « que ce bon docteur estant fort malade et près de sa fin, comme ceux qui l'assistoient virent qu'il n'y songeoit point et ne parloit de Dieu et de sa mère, prièrent de lui vouloir dire le danger où il estoit, afin qu'il se préparast pour penser à sa conscience ». Ce médecin s'étant excusé de cette mission, un autre fut plus hardi, et s'en trouva assez mal « à quoy aïant respondu fort rudement et en colère et demandé de quoy il se mesloit, lui dit qu'il sçavoit bien ce qu'il avoit à faire, qu'il n'en estoit pas là, et qu'on le laissast en repos sans lui en rompre davantage la teste et renvoïa mon homme de ceste façon ». Les docteurs de Navarre « estant entrés en quelque défiance de lui, à cause de sa première profession, » revinrent à la charge. Leur émissaire « se voïant rebuté de lui, et qu'il n'avoit pas grande envie d'y entendre, après ceste menace (d'avoir son corps jeté à la voirie), lui parlant toujours de recevoir Nostre Seigneur, nostre maistre Cayet lui va demander : « Et où est-il Notre Seigneur ? » — Il n'est pas ici, lui répondit l'autre, mais on vous l'apportera, et l'on vous le fera venir. — Allez-le donc querir, dit Cayet, et me le faites venir. » — Et après avoir demandé son pourpoint et ses chausses, se leva du lit; et comme il le vit entrer, se mist à genoux, disant : *Domine in te speravi; non confundar in æternum. Miserere mei, Deus; miserere mei!* Puis s'étant fait recoucher, le recenst dans son lit, sans vouloir escouter ne permettre que l'autre qui le communioit lui fist aucune exhortation comme on a accoustumé de faire, disant que c'estoit assez, et qu'il se contentast; qu'il sçavoit mieux que lui ce qu'il falloit faire. Finalement lui aïant esté apportée l'extrême unction, unction qu'il n'avoit point envie d'avoir; après qu'on lui en eust oint l'estomach, comme on voulut venir aux pieds : « Eh quoy! dit-il, n'est-ce point tantost assés greasé? Dépêchés-vous, je vous prie, et me laissés reposer. » Et aussitôt qu'ils eurent achevé, prenant sa couverture et s'enveloppant et cachant tout dedans, « ne voulust plus ouïr ni parler à personne, ni à prestre ni à clerc, jusques à ce qu'à quelque temps de là on le trouva là dessous mort et expiré. » L'Estoile termine par ce renseignement, que « l'abbé de Saint-Victor permit bien qu'on donnast à Cayet la sépulture dans son église; mais qu'il déclara ensuite qu'il n'eust jamais fait

cette concession, s'il avoit été informé plus tost des dernières dispositions où se trouvoit le défunt. » Tout ce qui précède semble prouver que Cayet ne fut ainsi tourmenté de tous côtés que parce qu'il blessoit les croyances de ses contemporains. La manière dont il entre en matière dans ses mémoires en est déjà une preuve. « Toutes les guerres civiles, dit-il, advenues en France depuis l'an 1560, qui commencèrent à Amboise, ont esté entreprises, tant par les catholiques que par ceux de la religion prétendue réformée (qui furent deshors appelez huguenots), sur ces beaux et spècieux prétextes de la manutention de la religion et pour le bien public. » On ne pouvait mieux rappeler le programme des partis à toutes les époques.

Les ouvrages de Cayet sont nombreux. Nous ne citerons que les principaux : *Paradigmata de quatuor linguis orientalibus præcipuis, arabica, armena, syra, æthiopica;* Paris, 1596, in-4° ; — *De sepultura et jure sepulchri*; 1597, in-8° ; — *Sommaire description de la guerre de Hongrie et de Transylvanie, de ce qui est advenu depuis l'automne de l'an* 1597 *jusqu'au printemps de* 1598, *entre les Turcs et les chrétiens*, traduit de l'allemand; Paris, 1598, in-8°; — *Appendix ad Chronologiam Gilb. Genebrardi;* ibid., 1600, in-8° ; — *Jubilé mosaïque de cinquante quatrains sur l'heureuse bienvenue de Marie de Médicis, reine de France;* ibid., 1601, in-8° ;—*Liber P. Abraham Pertisol, compendium viarum sæculi, id est mundi, lat. et hebr. versus*; ibid., 1601, in-12; — *L'Heptaméron de la Navarride, ou histoire entière du royaume de Navarre*, traduit de l'espagnol en vers français; ibid., 1602, in-12; — *La Fournaise et le Four de réverbère pour évaporer les prétendues eaux de Siloé, et pour corroborer le purgatoire contre les hérésies, calomnies, faussetés et cavillations ineptes du prétendu ministre Dumoulin;* ibid., 1603, in-8°. C'est une réponse à un factum du ministre Dumoulin ; — *Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust, grand magicien*, traduit de l'allemand; ibid., 1603, in-12; — *Chronologie septennaire, ou Histoire de la paix entre les rois de France et d'Espagne depuis* 1598 *à* 1604; ibid., 1605, in-8° ; — *Histoire véritable comment l'âme de l'empereur Trajan a été délivrée des tourments de l'enfer par les prières de saint Grégoire le Grand*, tratraduite du latin d'Alphonse Ciaconius; ibid., 1607, in-8° ; — *Chronologie novennaire, ou histoire de la guerre sous Henri IV, depuis* 1589 *à* 1598: ibid., 1608, 3 vol. in-8°.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXXV. — *Discours funèbre sur la mort de Cayet*, 1610, in-8°. — Bayle, *Dict. hist.* — Colomèse, *Gallia orientalis*. — David Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VI, p. 473. — Artigny, *Mémoires*, t. V, p. 158. — L'Étoile, *Mémoires et Journal*.

CAYLA (*P.*), homme politique français, natif de Fages, près Figeac (Lot), vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Reçu avocat au parlement de Toulouse quelques années avant la révolution, il accueillit ses principes avec le plus grand enthousiasme. En 1792, élu représentant du peuple à la Convention, il siégea parmi les montagnards, et contribua à faire adopter dans son département plusieurs mesures rigoureuses. Lors du procès de Louis XVI, il était absent, par indiposition, et vota le lendemain contre l'appel au peuple et le sursis. Nommé par la Convention président du tribunal de Cahors, il demeura fidèle à ses opinions exaltées, et présida en 1795 une assemblée électorale scissionnaire, qui fut bientôt dissoute par un décret du Conseil des Anciens. C. Cayla mourut quelque temps après.

H. C.

Monit. univ. — *Petite Biog. conv.*

CAYLUS (*Daniel-Charles-Gabriel de* PESTELS, DE LÉVIS, DE TUBIÈRES, DE), prélat français, né à Paris, le 20 avril 1669, mort à Rennes, le 3 avril 1754. Après avoir été reçu docteur en Sorbonne, il fut nommé, sous les auspices de madame de Maintenon, l'un des aumôniers du roi, devint grand-vicaire du cardinal de Noailles, et obtint en 1704 l'évêché d'Auxerre. C'est dans cette dernière ville que pendant le rigoureux hiver de 1709 il signala sa charité pour les pauvres. L'un des opposants à la bulle *Unigenitus*, il refusa d'accéder à l'accommodement de 1720, et fut l'un des douze évêques qui protestèrent contre la déposition de Soanen et contre la déclaration de 1730. Les ouvrages de ce prélat ont été réunis en 10 vol. in-12, qui parurent de 1750 à 1752.

Dettey, *Vie de M. de Caylus*. — *Nouvelles ecclésiastiques du* 26 *juin et du* 14 *août* 1766.

CAYLUS (*Marthe-Marguerite* DE VILLETTE, DE MURÇAY, marquise DE), née dans le Poitou, en 1673, morte le 15 avril 1729. Elle descendait du célèbre Théodore Agrippa d'Aubigné, dont son grand-père avait épousé la fille, et madame de Maintenon était sa tante à la mode de Bretagne. Madame de Maintenon s'étant mise en devoir de convertir sa propre famille, la jeune Murçay fut enlevée pendant que son père, zélé protestant, était en mer. Elle raconte elle-même, en termes piquants, comment on procéda à son abjuration. « A peine, dit-elle, ma mère fut partie de Niort, que ma tante, accoutumée de changer de religion, et qui venait de se convertir pour la seconde ou la troisième fois, partit de son côté et m'emmena à Paris. » Sur la route se rencontrèrent d'autres jeunes filles d'un âge plus fait, et que Mme de Maintenon voulait aussi convertir; mais elles se montrèrent aussi étonnées qu'affligées de voir leur jeune compagne emmenée sans défense. Pour moi, contente d'aller, ajoute Mme de Caylus, sans savoir où l'on me menait, je ne l'étais (affligée ou étonnée) de rien. Nous arrivâmes ensemble à Paris, où Mme de Maintenon vint aussitôt me chercher, et m'emmena seule à Saint-Germain. Je pleurai d'abord beaucoup; mais je trouvai le lendemain la messe du roi si belle que je consentis à me faire

catholique à condition que je l'entendrais tous les jours et qu'on me garantirait du fouet. C'est là toute la controverse qu'on employa, et la seule abjuration que je fis. » Comme on voit, le récit est peu sérieux. A cet âge et dans de telles circonstances la conversion ne pouvait pas l'être davantage. Élevée par madame de Maintenon, la jeune convertie fut mariée à treize ans, en 1686, et assez mal, parce que sa tante voulait faire acte de modestie. M. de Caylus n'était pas digne de sa femme. Il mourut en novembre 1704, sur les frontières de Flandre. On l'obligeait à tenir garnison l'hiver pour qu'il n'approchât ni de la cour ni de sa femme, et cet homme, blasé, hébété depuis plusieurs années de vin et d'eau-de-vie, dit Saint-Simon, ne demandait pas mieux, pourvu qu'il fût toujours ivre.

Quant à madame de Caylus, les écrivains du temps n'ont que des éloges à lui donner, et le plus sévère de tous, Saint-Simon, va jusqu'à l'enthousiasme. « Jamais, dit-il, un visage si spirituel, si touchant, si parlant, jamais une franchise pareille, jamais tant de grâce ni plus d'esprit, jamais tant de gaieté ni d'amusement, jamais de créature plus séduisante. »

Un de nos biographes et critiques contemporains qui se complaît dans ces études de femmes, M. Sainte-Beuve, renchérit presque sur ce concert universel. « Les portraits, dit-il, qu'on a d'elle dans sa jeunesse répondent à l'idée qu'ont donnée de sa beauté Saint-Simon, l'abbé de Choisy et Mme de Coulanges. Soit en habit du matin, soit en habit de cour, ou en habit d'hiver, elle y paraît fine, mince, grande, noble, élégante et jolie, d'une taille élevée et qui a tout à fait grand air ; une figure un peu ronde, une figure d'ange et où la douceur s'allie à la malice, une bouche fine où la raillerie se joue aisément, de beaux yeux où éclatent l'agrément et l'esprit : en tout, la grâce et la distinction même. Que dirai-je encore ? Cette figure-là n'a qu'à choisir, elle sera tour à tour, et à volonté, Esther ou Climène. » Esther est ici une allusion à ce que Mme de Caylus raconte elle-même de la part qu'elle eut à la représentation de la tragédie de ce nom. Ce fut pour elle que Racine, charmé de sa mémoire, de sa déclamation, écrivit le prologue de *la Piété*. Elle joua successivement les autres rôles. « Toutes les Champmêlé du monde, dit l'abbé de Choisy, n'avaient point ces tons ravissants qu'elle laissait échapper en déclamant. » Et Voltaire, qui put l'entendre, assure qu'elle avait conservé la tradition de l'illustre auteur d'*Esther*. Madame de Caylus, appréciée ainsi de tout le monde, à l'exception de son mari, dont cependant elle eut le bon goût de passer sous silence les torts, se lia étroitement avec la duchesse de Bourbon, fille légitimée du roi et de Mme de Montespan, malgré les remontrances de Mme de Maintenon ; et dans cette intimité elle exerça son penchant à la raillerie assez imprudemment pour qu'elle reçût l'ordre de quitter la cour. Elle se résigna facilement à cet exil, puisqu'elle s'écria : « On s'ennuie si fort dans ce pays-ci, que c'est être exilée que d'y vivre. » Revenue à la cour, elle dut s'en retirer une seconde fois, par suite de ses relations avec le duc de Villeroy. Elle vint alors à Paris, où, suivant Saint-Simon, elle voua quelque temps son existence au repentir et aux bonnes œuvres. Revenue une troisième fois, le 10 février 1707, elle reprit toutes ses habitudes, même ses relations galantes, et d'abord celle du duc de Villeroy. A la mort de madame de Maintenon, le duc s'installa chez Mme de Caylus : « Il ne bougea plus de chez elle, dit Saint-Simon dans son langage incisif, et y soupait tous les soirs en maître de *la case*, jusqu'à sa mort, dont il pensa mourir de douleur, quoique quelquefois las l'un de l'autre. » Mme de Caylus a laissé des *Souvenirs*, édités pour la première fois par Voltaire ; Genève, 1770, sous la rubrique d'Amsterdam, puis imprimés à Paris par Auger, 1804, in-8° et in-12 ; enfin, en 1806, par M. Renouard. Ils font aussi partie de la *Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France* de Michaud et Poujoulat. Le premier et le plus illustre éditeur des *Souvenirs*, Voltaire, les apprécie d'un coup d'œil et avec justesse : « Tout ce que raconte madame la marquise de Caylus, dit-il, est vrai. On voit une femme qui parle avec candeur. Ses *Souvenirs* serviront surtout à faire oublier cette foule de misérables écrits sur la cour de Louis XIV dont l'Europe a été inondée par des auteurs faméliques, qui n'avaient jamais connu ni cette cour ni Paris. » On peut ajouter que cette candeur n'exclut pas une observation pleine de finesse féminine, et qui atteint plus rapidement la vérité que de graves recueils. V. R.

Voltaire, *Souvenirs de madame de Caylus* — édition de Robert, 1770. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, IV. — *Mémoires de l'abbé de Choisy*, dans la *Collection des Mémoires* de Michaud et Poujolat.

CAYLUS (*Anne-Claude-Philippe* DE TUBIÈRES, DE GRIMOARD, DE PESTELS, DE LÉVI, comte DE), archéologue français, né à Paris, le 31 octobre 1692 ; mort le 5 septembre 1765. Fils de l'ingénieux auteur des *Souvenirs*, rejeton d'une famille illustre, il fut, comme presque tous les jeunes nobles de ce temps, destiné à l'état militaire, et fit ses premières armes avec distinction dans la guerre de la succession d'Espagne. Mais rendu à ses foyers par la paix de Rastadt, le jeune comte put se livrer entièrement à son goût prononcé pour les arts, le satisfaire et l'augmenter par différents voyages entrepris pour son instruction. Ainsi, après avoir visité l'Italie, dont il admira les chefs-d'œuvre avec transport, il partit pour le Levant, à la suite de l'ambassadeur de France près de la Porte Othomane. Passant quelques jours à Smyrne, il profita de ce séjour pour explorer les ruines d'Éphèse et celles de Colophon, connues alors de si peu d'Européens. La troupe d'un chef de brigands nommé Caracaïali infestait cette contrée et rendait ce pèlerinage dangereux : Caylus imagina de les in-

téresser au succès de son entreprise. Moyennant une somme convenue, qu'ils ne devaient toucher qu'à son retour, il se remit entre les mains de deux de ces bandits, qui lui servirent de guides, et il put à loisir contenter sa curiosité scientifique. Plus tard il visita aussi, toujours dirigé par le même motif, l'Angleterre et quelques parties de l'Allemagne. Devenu ensuite plus sédentaire, le comte de Caylus, fixé dans la capitale, tourna toute son activité sur la composition d'un grand nombre d'ouvrages, où il déploya les vastes connaissances qu'il avait acquises. Le plus remarquable est son *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*; Paris, 1752-1767, 7 vol. in-4°, dont le dernier ne parut que deux ans après sa mort. Ce fut aussi à son goût et à ses soins éclairés que l'on dut la publication du magnifique ouvrage contenant la description des pierres gravées du Cabinet du roi, dont il fit faire les dessins par le célèbre Bouchardon; et il prit une grande part à celle du *Recueil de peintures antiques trouvées à Rome; imitées fidèlement d'après les dessins coloriés par Pietre Sante-Bartoli et autres dessinateurs* (publié par Caylus, Mariette, Barthélemy et Rive; Paris, 1783-1787, 3 vol. gr. in-fol. avec 60 planches). Lui-même il cultivait avec succès les arts du dessin et de la gravure. L'Académie des inscriptions et belles-lettres dut s'applaudir de l'avoir admis (1742) dans son sein: jamais elle n'avait eu un membre plus laborieux; et quarante-cinq mémoires ou dissertations furent le contingent de Caylus dans le recueil des travaux de cette compagnie. Depuis 1731 il était membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Il grava beaucoup à l'eau-forte, renouvela la peinture encaustique, trouva ou retrouva les moyens d'incorporer les couleurs dans le marbre, et publia d'utiles ouvrages sur les arts. Des romans, des contes, d'ingénieuses bagatelles, dont la collection a été imprimée en 1787 sous le titre d'*Œuvres badines*, 12 vol. in-8°, servaient de délassement au savant académicien, qui trouvait encore le temps d'entretenir une correspondance étendue avec beaucoup d'hommes instruits et d'artistes de divers pays.

Caylus fut un généreux protecteur pour les artistes, et il fit également un noble usage de sa fortune par la fondation de plusieurs prix utiles aux progrès des sciences et des arts. Il leur rendit un plus grand service encore en contribuant beaucoup, par son exemple, à détruire l'absurde préjugé qui semblait interdire à la classe élevée l'étude et l'instruction. Un peu de rudesse dans le caractère, et jusque dans son obligeance, fut le seul défaut qu'on eût à lui reprocher. L'envie n'y manqua pas, et on en consigna la remarque dans une épitaphe épigrammatique. « Si l'on peut reprocher au comte de Caylus, dit un judicieux critique, de n'avoir pas toujours rencontré la vérité, qu'il cherchait de bonne foi, de n'avoir pas toujours mis dans ses recherches toute la profondeur désirable, on ne peut lui refuser le mérite d'avoir été très-utile aux arts, non-seulement par ses talents, mais encore par son rang et sa fortune, en multipliant, par son exemple, le nombre des amateurs de la haute société. » [*Enc. des g. du m.*]

Le Beau, *Éloges de Caylus*; dans les *Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres* (avril 1766). — Serieys, *Souvenirs du comte de Caylus*; Paris, 1805, in-8°.

CAYOT (*Augustin*), sculpteur français, naquit à Paris, en 1667, et mourut en 1722. Après avoir étudié la peinture à l'école de Jouvenet, il se livra à la sculpture, et entra dans l'atelier de Le Hongre. Il obtint deux années de suite le grand prix de sculpture, en 1695 et en 1696 : la première année, sur le sujet des *Bergers montrant Rachel à Jacob*; la seconde, sur celui de *Joseph expliquant les songes de Pharaon*. Après avoir séjourné en Italie le temps ordinaire, Cayot revint à Paris, et fut forcé d'y travailler pour Van Clève : il aida ce célèbre sculpteur pendant quatorze ans. Cependant son talent le fit recevoir à l'Académie en 1711, et en 1720 il fut nommé adjoint et professeur. Il mourut en 1722. Cet artiste fut l'un de nos bons sculpteurs de second ordre. Les *Deux anges* du maître-autel de Notre-Dame de Paris sont de lui, ainsi qu'une *Nymphe de Diane*, aux Tuileries, et une *Didon abandonnée*, qui fut son morceau de réception à l'Académie.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon*. — D'Argenville, *Vies des fameux sculpteurs*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

* **CAYOT-DÉLANDRE** (*François-Marie*), historien et archéologue français, né le 13 mars 1796, à Rennes (Ille-et-Vilaine), mort à Vannes (Morbihan), le 7 septembre 1848. il était encore fort jeune lorsqu'il fut nommé chef des bureaux de la direction des contributions directes, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ses moments de loisir furent consacrés à des travaux historiques. On a de lui : *Tableau abrégé de l'histoire de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'avénement de Louis-Philippe, roi des Français, dédié au général Lafayette*; Rennes (Molliex), et Paris, 1832. 1833, 2 vol. in-8°; — une série de documents sur l'histoire, la géographie et l'archéologie des diverses localités du Morbihan, dans le recueil intitulé : *Annuaire statistique, historique et administratif du Morbihan*, Vannes, 1833-1846, 13 vol. in-18. Ces annuaires contenaient en germe l'ouvrage dans lequel Cayot-Délandre a condensé ses études archéologiques, et qu'il a publié sous ce titre : *Le Morbihan, son histoire et ses monuments*, Vannes, A. Canderan, 1847, in-8°, avec un atlas de 20 pl. in-4° lithog. On y trouve la description d'environ 800 camps ou enceintes gallo-romaines, l'indication d'un grand nombre de voies romaines et de monuments druidiques, ainsi que l'histoire des principaux monuments des villes du Morbihan, des anciens châteaux, etc. P. L.

CAYOU-MARATH *Voy.* KAYOU-MARATH.

* **CAYTAN** (*Louis-Albert*), écrivain belge, né à Roulers, en 1742; mort en 1813. En 1774 il était curé de la paroisse de Notre-Dame à Bruges, en 1790 chanoine de la même ville et censeur de livres. Puis il devint un des trois secrétaires du vicariat général de l'évêché de Bruges, et fut associé au vicariat en 1798. Il resta vicaire général jusqu'en 1802, date de la réunion des deux diocèses de Gand et de Bruges. Les dernières années du dix-huitième siècle trouvèrent Caytan ferme et énergique au milieu des agitations résultant de la révolution française. La ville de Bruges, frappée d'une contribution de quatre millions, dont deux à prélever sur les biens du clergé, avait dû fournir des otages. Caytan fut du nombre, et eut à supporter en cette qualité à Lille une détention d'un an, à dater du 21 janvier 1795. Plus tard il refusa de prêter le serment de haine à la royauté, imposé aux prêtres par la loi du 19 fructidor an V, et se cacha pendant quelque temps. Découvert le 9 juillet 1799, on lui donna le séminaire pour prison; il en sortit en 1800. L'esprit indépendant de Caytan lui valut des persécutions jusqu'à sa mort; il refusa de chanter le *Domine salvum*, aussitôt qu'il eut connaissance de l'excommunication lancée par le pape Pie VII contre Napoléon. Pour ce motif il fut arrêté le 3 février 1812, et conduit à l'hospice des aliénés. C'est dans cet établissement qu'il mourut, sans qu'on voulût laisser pénétrer auprès de lui aucune personne autre que son confesseur.

Dans cette vie si pleine d'agitation Caytan avait su trouver la tranquillité d'esprit nécessaire pour composer et publier plusieurs ouvrages de piété et d'histoire. Paralysé du côté droit à la suite d'une attaque d'apoplexie, il s'exerça à écrire de la main gauche, et acquit la même habileté que de la main droite. On a encore de lui divers manuscrits. S.

Biographie de la Flandre occidentale.

* **CAYX** (*Remi-Jean-Baptiste-Charles*), historien français, actuellement recteur de l'Académie départementale de la Seine. Né à Cahors (Lot), le 5 juillet 1795; élève de l'École normale en novembre 1812, attaché en 1815 à la bibliothèque de l'Arsenal, chargé en 1818 par M. Royer-Collard d'une partie de l'enseignement historique au lycée Charlemagne, à la création des chaires d'histoire, puis professeur titulaire au même lycée, M. Cayx fut, en mai 1837, promu par M. de Salvandy, alors ministre, aux fonctions d'inspecteur de l'Académie de Paris. Pendant le semestre d'été de cette même année il suppléa M. Letronne dans la chaire d'histoire ancienne au Collége de France. A la fin de la session parlementaire de 1840, il fut nommé député par l'arrondissement de Cahors (*extra muros*), et fit partie de la chambre jusqu'en 1846. Dans le cours de sa vie politique, M. Cayx fut attaché chaque année à plusieurs commissions importantes, où il eut occasion de défendre les intérêts des lettres et ceux du corps enseignant. Il prit part, entre autres travaux, à ceux des commissions chargées de l'examen des projets de loi relatifs à la propriété littéraire et aux pensions civiles. En 1842, M. Cayx, qui avait été à la Bibliothèque de l'Arsenal le collaborateur de MM. Saint-Martin, Alexandre Duval et Charles Nodier, avait été élevé par M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, aux fonctions d'administrateur de ce bel établissement; et c'est sous sa direction que furent entrepris et accomplis les travaux qui ont agrandi cette bibliothèque et l'ont si utilement appropriée à sa destination. Depuis 1837 M. Cayx occupait dans le corps universitaire le rang d'inspecteur de l'académie de Paris. En 1845, sous le second ministère de M. de Salvandy, il fut nommé inspecteur général des études, fonctions dont il conserve encore aujourd'hui le titre honorifique. En septembre 1850, lors de la mise en vigueur de la loi du 15 mars précédent, qui vint modifier profondément la constitution universitaire et changer les circonscriptions académiques, M. Cayx se vit nommé par le prince-président, et sur la proposition de M. de Parieu, alors ministre de l'instruction publique, aux fonctions de recteur de l'académie départementale de la Seine, qu'il occupe encore aujourd'hui. — M. Cayx est auteur des ouvrages suivants : *Récits d'histoire ancienne*, in-8°, publié en 1823, avec la collaboration de M. Poirson, et approuvé par le conseil de l'instruction publique pour l'enseignement des colléges. Cet ouvrage a eu dix éditions; — *Histoire de France pendant le moyen-âge*, in-8°. Ce livre, publié en 1835, a eu trois éditions, et a valu à son auteur quelques mots flatteurs insérés par M. Daunou dans le *Journal des Savants*; — *Histoire de l'Empire Romain depuis la bataille d'Actium jusqu'à la chute de l'empire d'Occident*; 2 vol. in-8°, 1828 et 1837. Indépendamment de ces ouvrages, M. Cayx a publié diverses notices historiques. C'est lui qui a annoté les *Mémoires du maréchal de Villars*, qui font partie de la *Collection des Mémoires* de MM. Pétitot et de Montmerqué. Il les a fait précéder d'une notice de quelque étendue sur le maréchal de Villars et sur le règne de Louis XIV. M. Cayx a été l'un des collaborateurs du *Plutarque Français*. On lui doit encore deux dissertations sur le parallèle de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne, insérées en 1827 dans le *Journal de l'instruction publique*.

C. MALLET.

Moniteur. — *Journal de l'instruction publique.* — *la France littéraire*, par Quérard.

CAZALÈS (*Jacques-Antoine-Marie* DE), membre de la première Assemblée constituante et célèbre orateur politique, né le 1er février 1758, à Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne), mort à Engalin (Gers), le 24 novembre 1805. Son père, M. de Cazalès, était conseiller au parlement de

Toulouse, et sa mère, N. de Maury, fille d'un chevalier de Saint-Louis. Sa famille, originaire du Rouergue, quitta ce pays à la suite des guerres de religion, et vint s'établir en Languedoc. Elle prétendait être d'ancienne noblesse; mais les preuves en ayant été perdues, l'un des chefs de cette famille se fit élire sous Louis XIV capitoul de Toulouse, dignité qui conférait la noblesse à ceux qui ne la possédaient pas ou auxquels elle était contestée. Jacques Cazalès reçut une éducation fort négligée et très-incomplète, car dès l'âge de quinze ans il entra au service, où, comme tous les gentilshommes de son temps il se livra aux plaisirs et aux exercices militaires. Il sut bientôt par un travail personnel opiniâtre, et qu'il prolongeait fort avant dans la nuit, récupérer les années perdues. Il passa quelque temps en prison, dans la forteresse de Lourdes en Bigorre, pour avoir pris part à certains actes d'opposition au gouvernement, à l'occasion, pense-t-on, de la création du parlement Maupeou. Au moment de la convocation des états généraux, Jacques de Cazalès était capitaine dans le régiment de dragons de Deux-Ponts. L'étude qu'il avait faite des publicistes, de Montesquieu entre autres et des historiens anglais, avait développé sa propension naturelle pour la discussion des intérêts publics. Il pensa donc sérieusement à se faire nommer député aux états généraux, qui devaient malgré lui se transformer en une Assemblée nationale. Après avoir échoué, d'abord à Toulouse, où on lui trouva trop d'indépendance dans les idées, ensuite à Cahors, il fut élu par la noblesse du bailliage de Rivière-Verdun (Haute-Garonne). Cazalès, partisan de l'ancienne organisation de la France, s'opposa à la réunion des trois ordres. Il redoutait cette innovation, qui lui paraissait contenir toute une révolution. Des conférences ayant eu lieu dans le but de concilier les trois ordres, Cazalès fut nommé commissaire par celui de la noblesse. Jouissant de l'estime des députés de son ordre, que son talent dans les délibérations lui avait acquise, il contribua beaucoup à la prise de l'arrêté du 25 juin 1789, en vertu duquel la noblesse renonçait à ses priviléges pécuniaires. La réunion n'était point encore effectuée, et la noblesse, par obéissance pour Louis XVI, qui y inclinait, allait voter dans ce sens, quand Cazalès soutint qu'il fallait désobéir *et sauver la monarchie malgré le monarque.* Après la réunion de la noblesse à l'Assemblée nationale, Cazalès, persistant dans son opinion, reprit le chemin de sa province. Mais, arrêté à Caussade, il reçut ordre de l'assemblée de se rendre dans son sein. Le rôle qu'il y joua est assez connu. On le vit toujours sur la brèche, soit qu'il s'agît de défendre les prérogatives de l'autorité royale sans porter atteinte à la liberté, dont il se montra sans cesse le ferme et intelligent soutien, soit qu'il fallût repousser les attaques injustes auxquelles l'Église catholique et son intervention dans les affaires humaines étaient alors constamment en butte. Ennemi du despotisme sous toutes les formes, il prononça un jour ces paroles : « Poursuivons la tyrannie populaire comme celle des rois; car c'est aussi un crime de lèse-nation que de livrer l'autorité royale, qui seule peut défendre le peuple du despotisme d'une assemblée nationale, comme l'assemblée nationale peut seule défendre le peuple du despotisme des rois. »

Cazalès n'était point un homme de parti. L'indépendance de son caractère répugnait aux mille petites concessions que se font habituellement les hommes politiques enrégimentés sous les mêmes drapeaux; il n'obéissait qu'à ses convictions. Aussi s'aliéna-t-il, dans différentes circonstances, l'esprit d'un grand nombre de royalistes. Un jour, par exemple, il ne craignit pas de dire : « L'hérédité du trône a été fondée par le vœu du peuple français. Je ne pense pas que le roi tienne sa couronne de Dieu et de son épée : il la tient du vœu du peuple français. » Intrépide en face de ses adversaires passionnés, il savait s'opposer au zèle quelquefois inconsidéré des députés de la droite. Il est malheureusement très-difficile aujourd'hui d'apprécier parfaitement les qualités de l'orateur, les discours qui nous sont restés de lui ayant été reproduits très-inexactement. Quoi qu'il en soit, il est constant (et tous les témoignages contemporains sont unanimes sur ce point) que l'éloquence de Cazalès produisait un grand effet sur l'assemblée. Elle se distingue principalement par des mouvements pleins de chaleur, qui décèlent une véritable inspiration. Sa discussion n'en était pas moins serrée et vigoureuse, et dénotait un esprit habitué à la méditation. La droiture de son caractère était reconnue de tout le monde, et Mirabeau n'a été qu'un écho quand il a dit qu'*il cautionnerait la loyauté de Cazalès.* Un jour, à la suite d'une discussion très-vive, il se battit au pistolet avec Barnave, qui lui fit une légère blessure au crâne. Après la fuite du roi à Varennes, Cazalès donna sa démission, et passa en Allemagne. Rentré en France, il la quitta de nouveau dès que les événements du 10 août eurent fait perdre toute espérance de sauver la monarchie. Il alla d'abord en Italie, puis en Espagne, et enfin en Angleterre, où il fit la connaissance de Burke, dont il devint l'ami. Les émigrés de Coblentz, voulant s'associer à l'Europe pour secouer le joug que faisait peser sur la France une démagogie en délire, trouvèrent dans Cazalès un conseiller et un soldat. Cette campagne de 1792 terminée, il regagna l'Angleterre, qui, ayant envoyé une escadre à Toulon, à l'effet de seconder le mouvement de cette ville, prescrivit à sir Elliot, son plénipotentiaire, de se concerter avec lui. Il n'accepta cette mission qu'avec l'assentiment de *Monsieur*, plus tard Louis XVIII, qui le chargea de l'organisation de la justice et de l'administration. Cette insurrection ayant échoué, le gouvernement anglais le nomma procureur des

biens vacants dans l'île de Saint-Domingue; mais il refusa cette charge, très-lucrative. Dès qu'il apprit en Angleterre que Louis XVI devait être mis en jugement, il s'empressa d'écrire à ce malheureux roi pour le prier de vouloir bien consentir à être défendu par lui. Il sollicita en même temps de la Convention un sauf-conduit pour se rendre à Paris. N'ayant point obtenu de réponse, il ne put accomplir cet acte de périlleux dévouement. Pendant son exil, Louis XVIII lui confia plusieurs missions importantes. Il résida quelque temps à Blankenbourg avec la famille royale, et il s'occupa officieusement, sinon officiellement, de l'éducation des jeunes princes fils du comte d'Artois.

Le 18 fructidor ayant paru aux partisans des Bourbons provoqué par une conspiration royaliste, Cazalès fut envoyé en Suisse, où se trouvaient alors plusieurs des principaux proscrits, échappés à la déportation, afin de s'enquérir des projets qu'on avait eus et des moyens dont on pouvait disposer. Cette investigation lui démontra bientôt qu'il n'y avait aucun accord entre les *fructidoriens*, et que s'ils n'avaient pas été prévenus par le Directoire, ils se seraient déchirés le lendemain de leur victoire. Bonaparte, qui voulait s'attacher toutes les illustrations, de la naissance et du talent, fit faire inutilement auprès de lui de nombreuses tentatives. Madame de Staël était dans l'erreur lorsqu'elle écrivit que Cazalès s'était rallié l'un des premiers à la dynastie de Bonaparte. Fatigué de l'exil, il demanda à rentrer en France, et il l'obtint assez facilement. A cette époque, on était en 1803, il se maria avec madame de Roquefeuil, veuve d'un officier de marine que Burke lui avait fait connaître à Londres. Propriétaire d'une petite terre qu'il avait achetée en Gascogne, près de sa ville natale, il s'occupait d'agriculture et vivait retiré au sein de sa famille. Cette existence paisible, si opposée à sa vie publique, ne dura pas longtemps. Une attaque violente de goutte remontée l'enleva promptement à ses parent, et à ses amis, qui tous l'ont dépeint comme un homme d'une haute capacité, mais assez indifférent au pouvoir et à la réputation; plus paresseux qu'ambitieux, du reste bon, loyal, plein de courage et de générosité, universellement estimé de ses adversaires politiques, qu'il était pourtant loin de ménager. Ses *discours* ont été recueillis par M. Chare en 1821, et forment un vol. in-8° qui fait partie de la collection des *Orateurs français*. La défense de Louis XVI, qu'il n'a pu prononcer, se trouve à la fin de ce livre.

A. Rispal.

Notice sur la vie de Cazalès, par M. Chare, qui précède les discours de cet orateur; Paris, 1821, in-8°. — Documents communiqués. — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la révolution française*. — Thiers, *Histoire de la révolution franç.* — Mignet, *Abrégé de l'Histoire de la révolution française*. — Michelet, *Histoire de la révolution française*. — Puech, *Éloge de Cazalès*, 1820, prix décerné par l'Académie des jeux floraux.

*CAZALÈS (*Edmond* de), fils du précédent, né le 31 août 1804, à Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne). Entré d'abord dans la carrière de la magistrature, il remplit les fonctions de juge auditeur à Provins, de 1827 à 1829; mais un goût très-vif pour les études historiques, philosophiques et religieuses lui fit abandonner la position qu'il occupait. Il put dès lors se livrer plus facilement à ses études favorites; et sa collaboration au *Correspondant* et à la *Revue Européenne*, qui datait déjà de quelques années, en devint plus active. Il concourut chaleureusement au mouvement catholique qui se produisit sous le gouvernement de Louis-Philippe. Nommé professeur à l'université catholique de Louvain (Belgique), M. de Cazalès y fit un cours sur l'histoire générale de la littérature, qui fut inséré, au moins en partie, dans *l'Université catholique*, recueil périodique dirigé par M. Bonnetty. Ordonné prêtre en 1843, il était lors de la révolution de février 1848 vicaire général du diocèse de Montauban et supérieur du grand séminaire de cette ville. Les électeurs de Tarn-et-Garonne l'envoyèrent à l'Assemblée nationale, où il se montra zélé défenseur des droits de l'Église et partisan déclaré de la liberté de l'enseignement. M. de Cazalès a publié en 1853 un ouvrage intitulé: *Études historiques et politiques sur l'Allemagne contemporaine*, in-8°. Il a en outre fourni des travaux d'histoire politique et de critique philosophique et littéraire à *la Revue des deux-mondes* et à *l'Univers*. Il a lu en 1844 à l'Académie catholique de Rome un *Discours sur les avantages de l'éducation religieuse dans les classes pauvres*. On lui doit une traduction de *la douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, d'après les méditations d'Anne Catherine Emmeric, religieuse augustine du couvent d'Aguetenberg à Dulmen. Ce livre a été plusieurs fois réimprimé dans ces dernières années.

A. R.

Biographie des représentants du peuple à l'Assemblée nationale. — Quérard, *la France littéraire*, supplément. — *Renseignements particuliers.*

CAZALET (*Jean-André*), chimiste et physicien français, né en 1750, dans le Médoc, mort à Bordeaux, en octobre 1821. Il professa quelque temps la physique et la chimie à l'école centrale de la Gironde, et ne resta pas étranger aux débats politiques de l'époque. Devenu suspect de royalisme, il fut arrêté, et détenu quelques mois. Cazalet fit un grand nombre d'expériences, dont plusieurs ne furent pas sans succès. Il essaya de fabriquer en grand le sucre de betterave, et indiqua la composition d'un *flint-glass*, dont la qualité parut supérieure à celui qu'on avait obtenu jusque alors. On a de lui: *Théorie de la nature*; 1796, in-8°; — *Mémoires sur l'origine de la rage: moyens de la prévenir et de la guérir; et nouvelles vues physiologiques en réponse à une lettre du docteur Caillau*; Bordeaux, 1819, in-8°; — quelques mémoires insérés dans le *Journal de Médecine* et dans le *Journal de Physique*.

Biograph. univers.

CAZALET, poëte français, ne en 1743, mort à Pau, le 22 avril 1817. On a de lui : *Les méprises, ou Lucrèce et Bradamante, conte en vers, suivi des Aveux, conte bleu en prose, et de la romance d'Actéon;* Amsterdam (Paris), 1777, in-12,

Quérard, *la France littéraire*.

* **CAZE** (*Jean-François*), publiciste français, né le 19 mars 1781, à Montauban (Tarn-et-Garonne), mort à Madrid, le 1er février 1851. Un voyage en Espagne lui fournit l'occasion d'entrer en relation avec le comte de Cabarrus, ministre du roi Charles IV, et plus tard ministre des finances du roi Joseph. Le comte Cabarrus appelé à Bayonne par l'empereur Napoléon en 1808, voulut que Caze l'y accompagnât. Celui-ci consentit à l'y suivre, et pendant la durée du séjour de Napoléon à Bayonne la rédaction des articles du *Moniteur* sur les affaires d'Espagne lui fut confiée. Ces articles étaient toujours revus par l'empereur lui-même avant d'être livrés à l'impression. Après le départ de Napoléon de Bayonne, Caze, étant entré au service du roi Joseph, fut nommé *contador* ou trésorier de la couronne, et peu après administrateur général de la Vieille-Castille. En 1810, l'empereur voulait réunir à la France le nord de l'Espagne jusqu'à l'Èbre et y organiser les divers services publics. Il chargea Mollien, ministre du trésor public, de l'organisation de ces services, et lui prescrivit d'appeler auprès de lui Caze, comme l'homme le plus propre à le seconder. Celui-ci quitta l'Espagne, et se rendit à Paris. Sa mission terminée, il repartit, en 1812, pour la Péninsule, où il remplaça le duc de Broglie dans les fonctions de secrétaire général du gouvernement du nord de l'Espagne. Il occupa cet emploi jusqu'à la fin de la domination française. Rentré dans la vie privée sous la Restauration, Caze n'en sortit qu'en 1830. Il accompagna en Algérie le maréchal Clauzel, en qualité de secrétaire général du gouvernement de ce pays. Il revint en France en 1831, et ce retour mit un terme à sa carrière politique. Il avait commencé sous la Restauration à se livrer à des travaux littéraires. Voici la liste des ouvrages qu'il a publiés, et dont quelques-uns ont paru sous le voile de l'anonyme : *Réflexions sur la situation de l'Espagne sous le rapport financier;* 1824, in-8°, avec un supplément; — *la Vérité sur l'Espagne;* 1825, in-8°; — *De la Congrégation des Jésuites;* 1826, in-4°; — *Les Agraviados d'Espagne;* 1827, in-8°; — *Réfutation de l'Histoire de Napoléon par W. Scott*, 1827, 2 vol. in-12; — *Notice sur Alger*, 1831, in-8°. La plus grande partie du tome VIII des *Mémoires d'une Contemporaine* est de lui. Caze a en outre traduit en espagnol l'*Histoire de Napoléon* par Norvins, ainsi que l'ouvrage du général Foy sur la guerre d'Espagne et l'*Histoire de la Révolution française* par M. Thiers.

Maurice Angliviel.

Papiers de famille. — Quérard, *la France littéraire*.

CAZE (La). Voyez Lacaze.

CAZES (*Pierre-Jacques*), peintre français, né à Paris, en 1676, mort le 25 juin 1754. Il commença à étudier la peinture sous Houasse, mais il fut réellement l'élève de Bon Boullongne l'aîné. Il obtint en 1699 le premier grand prix de peinture, et fut reçu académicien en 1704, à son retour d'Italie. Son tableau de réception représentait *le Combat d'Hercule et d'Achéloüs*. Cazes resta dans la grande tradition de l'ecole française; son style convenait surtout à des tableaux d'histoire religieuse : aussi consacra-t-il son talent à décorer les églises de Paris d'un assez grand nombre de tableaux. Sa composition est grande, son dessin correct, et sa couleur toujours vraie et harmonieuse; on peut lui reprocher cependant de n'être pas assez varié, de reproduire trop souvent certains effets et certains types. Mais ces défauts sont compensés par de belles qualités, et c'est avec raison qu'on l'a mis au nombre de nos peintres les plus distingués. Il remplit depuis 1710 les fonctions de professeur à l'Académie, dont il fut nommé recteur en 1743, directeur en 1744, et enfin chancelier en 1746.

On voyait dans les églises de Paris un grand nombre de tableaux de cet artiste. Les principaux étaient : à Notre-Dame, *l'Hémorrhoïsse;* — à Saint-Jacques-la-Boucherie : une *Sainte Catherine* et un *Saint Jacques;* — à la chapelle de Sainte-Marie-Égyptienne : *Sainte Marie dans le désert; Saint Nicolas, la Vierge et l'enfant Jésus entourés d'anges;* — à Saint-Martin-des-Champs : *le Centenier, l'Annonciation;* — à Saint-Gervais : *la Multiplication des pains;* — au petit Saint-Antoine : *l'Adoration des mages;* — à Saint-Germain-des-Prés : *Saint Vincent et l'évêque Valère jugés devant Dacien, Saint Vincent et Valère traînés en prison, Saint Vincent prêchant devant l'évêque Valère, Saint Vincent ordonné diacre par Valère, une Descente de Croix, le Sacre de saint Germain, Saint Germain présentant à Childebert le plan de l'Abbaye, Clotaire guéri par saint Germain, la Mort de saint Germain, Saint Pierre guérissant un boiteux à la porte du Temple, la Résurrection de Tabithe;* — à l'hôpital de la Charité : *le Martyre de saint Pierre et saint Paul;* — à Saint-Antoine de Versailles : une *Adoration des Mages*.

Cet artiste ne fut pas seulement apprécié en France; ses œuvres étaient également recherchées en Allemagne. Voici ce qu'on lit à son sujet dans l'*Examen critique des diverses écoles de peinture*, par le marquis d'Argens : « Cazes avait un dessin correct et gracieux, un pinceau large; et peut-être ne risquerait-on rien en soutenant qu'il n'y en a jamais eu de plus beau, si l'on en excepte celui du Corrége. Sa couleur était brillante et d'une fraîcheur admirable : c'est ce qu'on peut voir dans un grand nombre de tableaux qui sont dans les églises de Paris, surtout

dans celui de *l'Hémorrhoïsse*, qui est à Notre-Dame, et dans deux qui sont dans la nef de l'église de Saint-Germain-des-Prés, dont l'un représente *Saint Pierre qui guérit le boiteux, à la porte du Temple*, et l'autre *Tabithe ressuscitée par cet apôtre*. Ce dernier tableau est si beau, qu'il suffirait pour mener lui seul son auteur à l'immortalité. La composition, le dessin, la couleur, le pinceau, tout s'y trouve dans un degré supérieur. Cazes faisait quelquefois les doigts des mains trop longs, pour leur donner plus de grâce, et il ne les caractérisait pas assez, en sorte que, craignant de rendre les doigts trop durs, il arrivait quelquefois qu'ils étaient peints d'une manière un peu lâche : c'est ce qu'on peut voir dans trois tableaux qui sont dans les salons de Sans-Souci : le premier représente *l'Enlèvement d'Europe*, le second *la Toilette de Vénus*, le troisième *Bacchus et Ariane*. Il y a dans tous ces tableaux une harmonie de couleur brillante, une composition gracieuse, et des enfants qui sont peints d'une mollesse et d'une grâce digne du Corrége. Mais de tous les tableaux de Cazes le plus beau qu'ait le roi de Prusse, c'est celui de *la Naissance de Vénus*. Cet ouvrage se trouve dans le château de Potsdam. Il y a encore, dans le palais de Charlottenbourg, trois tableaux de Cazes : l'un représente *Jésus-Christ appelant les enfants auprès de lui*, l'autre une *Cène*, peinte dans un goût admirable, soit par la couleur, soit par la mollesse du pinceau, soit par le clair-obscur qui règne dans ce tableau, dont tout le jour vient par une lampe qui pend au plancher de la salle où se fait la cène. Le troisième tableau, qui est assez grand, et dont les figures sont presque de petite nature, représente *le Jugement de Pâris*. »

Parmi les élèves de Cazes on doit citer Chardin, Parrocel fils, et le Suédois Sundberg.

Heinecken, *Dict. des Artistes*. — D'Argenville, *Abrégé de la vie des peintres*. — D'Argens, *Examen critique sur les différentes écoles de peinture*, etc., 1768, in-12.

CAZICLOU-WELAD. *Voy.* WLAD.

***CAZIN**, éditeur français, natif de Reims, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il a publié un grand nombre d'ouvrages des auteurs français les plus estimés dans un format particulier (*format Cazin*), qui a joui d'une grande vogue. Ses éditions sont encore fort recherchées; elles se distinguent autant par la correction des textes que par l'élégance de l'exécution typographique et le choix des gravures.

CH. D'A.

Documents inédits.

CAZOTTE (*Jacques*), littérateur français, né à Dijon, en 1720, mort le 25 septembre 1792. Fils d'un greffier des états de Bourgogne, il fut élevé au collége des Jésuites. Dès ses premières années il avait montré d'heureuses dispositions pour les lettres et la poésie; cependant il ne les cultivait encore qu'en amateur, lorsque, nommé à vingt-sept ans contrôleur de la marine dans les Iles du Vent, il dut partir pour la Martinique. Revenu quelques années après avec un congé, il trouva à Paris une de ses amies d'enfance, madame Poissonnier, qui avait été choisie pour nourrice du duc de Bourgogne. Cazotte, à la demande de cette femme, composa une romance naïve (*Tout au beau milieu des Ardennes*) et une chanson grivoise (*Commère, il faut chauffer le lit*) destinées à bercer et endormir le poupon royal. Ces deux bluettes, auxquelles il ne mettait aucune prétention, firent fortune à la cour, et eurent en même temps un succès populaire. On engagea l'auteur à essayer quelque composition plus importante; et, tout en retournant aux colonies, il ébaucha son poëme en prose ou roman d'*Ollivier*, qui devait commencer sa réputation littéraire. Obligé ensuite, par l'influence fâcheuse du climat des Antilles sur sa santé, de renoncer à leur séjour et à ses fonctions, Cazotte vint habiter la métropole et recueillir l'héritage de son frere, qui lui laissait une fortune considérable. Elle fut toutefois un peu diminnée par la banqueroute du jésuite Lavalette, avec lequel il s'était lié à la Martinique. Le P. Lavalette, auquel il avait vendu ses propriétés coloniales, acquittées en lettres de change sur la compagnie, lui fit, dit-on, perdre 50,000 écus. Cependant le public accueillit avec faveur la publication d'*Ollivier*, gracieuse et spirituelle composition, que n'aurait point désavouée l'Arioste. Les jolis contes du *Diable amoureux*, du *Lord Impromptu*, et un grand nombre d'autres fictions agréables achevèrent de faire connaître Cazotte comme un écrivain rempli de trait et d'originalité. Doué d'une prodigieuse facilité, il fit un tour de force littéraire en composant dans une nuit un septième chant du poëme de la *Guerre civile de Genève*, où il avait si bien saisi, *calqué*, pour ainsi dire, la manière et le style de Voltaire, que personne ne se douta de la mystification. Déjà son conte de *la Brunette anglaise* avait été pendant quelque temps attribué au poëte de Ferney, qui ne s'en défendait pas trop.

Par une bizarrerie de notre nature, cet homme, qui avait mis dans un grand nombre de ses productions une gaieté si franche, si pétillante, se livra plus tard aux sombres rêveries, aux mystiques hallucinations de l'*illuminisme* et du *martinisme*. C'est ainsi que La Harpe prêta à Cazotte cette lugubre prédiction sur la révolution française que les gens crédules prirent d'abord au sérieux. Il fallut, pour les désabuser, que M. Boulard, l'exécuteur testamentaire de l'auteur de *Warwick*, montrât par un document authentique que La Harpe n'avait fait ici qu'une fiction dramatique.

Quoiqu'il en soit, les termes dans lesquels La Harpe reproduit cette prétendue prophétie trouveront ici leur place naturelle. C'était en 1788, à un banquet des plus joyeux, où étaient réunis plusieurs beaux esprits, grands enthousiastes de la Révolution qui s'avançait à pas de géant : « On conclut, dit le narrateur, que la révolution

ne tardera pas à se consommer, qu'il faut absolument que la superstition et le fanatisme fassent place à la philosophie, et l'on en est à calculer la probabilité de l'époque et quels seront ceux de la société qui verront le règne de la raison. Un seul des convives n'avait point pris de part à toute la joie de cette conversation, et avait même laissé tomber tout doucement quelques plaisanteries sur notre bel enthousiasme. C'était Cazotte, homme aimable et original, mais malheureusement infatué des œuvres des illuminés. Il prend la parole, et du ton le plus sérieux : « Messieurs, dit-il, soyez satisfaits, vous « verrez tous *cette grande et sublime révolu-* « *tion* que vous désirez tant. Vous savez que « je suis un peu prophète; je vous le répète, vous « la verrez. »

Ici Cazotte veut s'arrêter; mais on le plaisante, on le presse, et Condorcet tout le premier « reçoit sa réponse mortelle », dit M. Sainte-Beuve. Voici ce dialogue : « Ah! voyons, dit Condorcet avec son air et son rire sournois et niais, un *philosophe* n'est pas fâché de rencontrer un *prophète*. « Vous, monsieur de Condorcet, vous « expirerez étendu sur le pavé d'un cachot; « vous mourrez du poison que vous aurez pris « pour vous dérober au bourreau, du poison que « le *bonheur* de ce temps-là vous forcera de « porter toujours sur vous. »

« Vous, monsieur de Chamfort, continue Ca- « zotte, vous vous couperez les veines de vingt- « deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en « mourrez que quelques mois après. »

Les autres convives eurent leur tour, et c'étaient les plus illustres : Vicq d'Azyr, Bailly, Malesherbes, Roucher : « Oh! c'est une gageure, s'écrie-t-on de toutes parts; il a juré de tout exterminer. » — « Non, ce n'est pas moi qui l'ai « juré. » — Mais nous serons donc subjugués par les Turcs et les Tartares? — « Point du tout : « je vous l'ai dit, vous serez alors gouvernés par « la seule *philosophie*, par la seule *raison*. »

« Voilà bien des miracles, dit enfin La Harpe, et vous ne m'y mettez pour rien. » « Vous y se- « rez (lui réplique Cazotte) pour un miracle « tout aussi extraordinaire : vous serez alors « *chrétien*. »

Cette partie de la prophétie rassure Chamfort. « Si, dit-il, nous ne devons périr que quand La Harpe sera chrétien, nous sommes immortels. »

Les femmes présentes semblaient hors de cause. « Pour ça, dit la duchesse de Grammont, nous sommes bien heureuses, nous autres femmes, de n'être pour rien dans les *révolutions*. Quand je dis pour rien, ce n'est pas que nous ne nous en mêlions un peu; mais il est reçu qu'on ne s'en prend pas à nous, et notre sexe... » « Votre sexe, mesdames (c'est Cazotte qui parle), « ne vous défendra pas cette fois; et vous au- « rez beau ne vous mêler de rien, vous serez « traitées tout comme les hommes, sans aucune « différence quelconque. »

Alors le dialogue devint de plus en plus fatidique. Cazotte montre dans le lointain de plus grandes dames que la duchesse, des princesses, et plus encore, allant à l'échafaud.

« Vous verrez, continua ironiquement la duchesse de Grammont, qu'il ne me laissera seulement pas un confesseur? « Non, madame, vous « n'en aurez pas, ni vous ni personne. Le der- « nier supplicié qui en aura un, par grâce, sera... »

Il s'arrêta un moment : — « Eh bien! quel est donc l'heureux mortel qui aura cette prérogative? » — « C'est la seule qui lui restera, et ce « sera le roi de France! »

Le maître de la maison se leva brusquement, et tout le monde avec lui... Telle aurait été, en résumé, cette prophétie, où, au dernier mot, Cazotte se prédit à lui-même sa fin.

Si Cazotte n'avait pas prophétisé cette grande commotion, ses nouvelles idées l'en rendirent l'adversaire prononcé. Sa correspondance, saisie aux Tuileries chez l'intendant de la liste civile, le fit arrêter après le 10 août 1792. Échappé au massacre des prisons dans les journées de septembre, grâce au dévouement, aux courageuses instances de sa fille Élisabeth, le vieillard fut bientôt arrêté de nouveau et traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui l'envoya à la mort; rapprochement de circonstances qui a inspiré ce beau vers à l'un de nos poëtes :

Des bourreaux l'ont absous, des juges l'ont frappé.

« Vieillard, lui avait dit le président du tribunal en rendant un involontaire hommage à la fermeté, au sang-froid de cet homme probe et vertueux, envisage la mort sans crainte : elle n'a rien qui puisse t'effrayer. » Cazotte le prouva en montant à l'échafaud d'un pas assuré, le 25 septembre 1792.

Ses *Œuvres morales et badines*, recueillies en 2 vol. in-8°, ou 7 vol. in-18, ont eu plusieurs éditions. En y ajoutant quelques productions plus sérieuses et le titre de *historiques et philosophiques*, on en a publié, en 1817, une édition plus complète, en 4 vol. in-8°. Ses contes arabes forment la *Suite des Mille et une nuits*, et les quatre derniers volumes du *Cabinet des fées* sont aussi une production de Cazotte, qui les retraduisit ou plutôt les imita en français d'après une version littérale et presque illisible d'un moine d'Orient, dom Chavis. [*Enc. des g. du m.* avec addit.]

Son fils, *J.-Scévole Cazotte*, servit dans l'armée des émigrés, et mourut bibliothécaire à Versailles, le 20 juin 1853. Il publia ses Mémoires sous le titre : *Témoignage d'un royaliste;* Paris, 1839, in-8°.

Son petit-fils, *J.-S. Cazotte*, est aujourd'hui vice-consul de France à Valparaiso.

La Harpe, *Œuvres*. — Gérard de Nerval, *Les Illuminés*; Paris, 1851. — Sainte Beuve, *Causeries du lundi*, VIII, 118. — *Mem. de la baronne Oberkirch*, Paris, 1853, in-12.

CAZOUYNY ou CAZWYNY (*Zacharie ben-Mohammed-ben-Mahmoud*), célèbre naturaliste arabe, naquit à Cazouyn ou Casbin, ville de la

Perse (d'où son surnom), vers l'an 1210 de J.-C. (609 de l'hégire), et mourut le 7 août 1283 (682 de l'hégire). Il se vantait lui-même de descendre de l'iman Malek, qui fonda, au huitième siècle de notre ère, le rite malékite, suivi aujourd'hui dans presque tout le nord de l'Afrique. Cazouyny étudia à Bagdad, alors le centre des lumières, et séjourna quelque temps à Mossoul, où il se lia d'amitié avec un ancien ministre des enfants de Saladin, et à Damas (vers 1233), où il entretint, comme il nous l'apprend lui-même, des relations avec un écrivain mystique, nommé Mohy-eddin-ibn-Arabi. Après s'être initié à la connaissance du droit, de la géographie et des sciences naturelles, il fut appelé par le khalife de Bagdad à remplir les fonctions de cadi à Vasseth sur le Tigre et à Hilla sur l'Euphrate. Depuis la prise de Bagdad par les Tartares (en 1258) et la chute du khalifat, il vécut dans la retraite. Ce fut là probablement qu'il composa les ouvrages qui l'ont fait surnommer le *Pline des Orientaux*, et dont le plus important a pour titre : *Merveilles des choses créées et singularités des choses existantes*. Voici l'analyse qu'en donne M. Reinaud, dans l'Introduction à son excellente traduction d'Aboulféda. « L'ouvrage de Cazouyny se compose de deux parties et d'une introduction. L'introduction est consacrée à la classification générale des êtres et de leurs facultés, d'après les philosophes grecs, notamment d'après Aristote. Dans la première partie, qui est très-courte, l'auteur traite de ce qu'il nomme les choses d'en haut, et dans la seconde des choses d'en bas. Les choses d'en haut sont : le soleil, la lune, les astres, les anges, les génies, etc. Il y est aussi question des calendriers arabe, syrien, persan, des fêtes, etc. La seconde partie comprend le tableau général de la terre et les phénomènes terrestres, les météores, les vents. De là l'auteur passe à la division de la terre en sept climats, aux différentes mers et aux principaux fleuves ; il explique la cause des tremblements de terre ; il dépeint la formation des montagnes, l'origine des rivières, des sources et des puits. Il s'y rapproche de la théorie dite neptunienne, ou de Werner. Enfin la description des minéraux, des plantes et des animaux, de l'homme, sous le point de vue anatomique, intellectuel et moral, occupe à elle seule la moitié de l'ouvrage. L'auteur a mis à contribution, outre les Grecs, les écrits d'Avicenne, d'Albyrouny, la relation d'Ibn-Fozlan, d'Abou-Hamid de Grenade, d'Aldjaheh, de Massoudy et d'Ahmed de Thous. Malheureusement il n'avait pas plus de critique et de méthode que Pline : il classe les rats et les gerboises avec les insectes, etc. Néanmoins son ouvrage est fondamental, et il y aura une lacune dans la connaissance de la littérature arabe en Europe tant qu'on n'en aura pas publié une édition textuelle (1). Les Persans en possèdent une version dans leur langue, et on trouve dans les bibliothèques, dans l'une et l'autre version, des exemplaires de choix, qui sont accompagnés d'illuminures. Malheureusement dans la plupart de ces manuscrits le texte est incomplet, le style incorrect et fourmille de solécismes. » Plusieurs fragments de cet ouvrage ont été traduits par Sylvestre de Sacy, dans sa Chrestomathie arabe. Le chapitre sur l'astronomie a été reproduit dans la *Description du globe céleste cufique* d'Assemani, dans le *Traité d'astronomie* d'Alfergani, et dans le Commentaire de Hyde sur Oloug-Bey. Le chapitre des *Constellations arabes* a été publié dans les *Recherches sur l'origine et la signification des noms des constellations* par Ideler ; Berlin, 1809. Enfin, plusieurs fragments de la seconde partie ont été traduits par M. de Chézy, en 1806.

(1) M. Clément-Mullet s'occupe, au rapport de M. Reinaud, depuis plusieurs années à remplir cette lacune.

Un autre ouvrage de Cazouyny est intitulé : *Monuments des pays et histoire de leurs habitants* ; c'est une espèce de dictionnaire, où les noms des lieux sont rangés par ordre alphabétique, tandis que chaque climat forme un chapitre à part. L'auteur dit, dans la préface, « qu'il a consigné dans ce livre le résultat de ses lectures, ainsi que ce qu'il avait entendu dire et vu de ses yeux ». Il invoque cependant les mêmes autorités que celles du livre précédent. Les *Merveilles des pays* ne paraissent être qu'une nouvelle édition des *Monuments des pays* avec des augmentations. Le texte arabe de cet ouvrage a été publié par M. Wüstenfeld. Déjà Uylenbroek avait donné la partie qui concerne le Djebal, dans *Iracæ Persicæ descriptiones*, et M. Gildmeister la partie qui traite de l'Inde, dans *Scriptorum Arabum de rebus Indicis loci et opuscula*. F. H.

Hadji-Khalfa, *Dictionn. bibliographique*. — Casiri, *Bibl. Escurial.* — M. Reinaud, *Introduction à la Géographie* d'Aboulféda, p. CXLIV, etc.

CEA (*Didier* DE), théologien espagnol, de l'ordre des franciscains, natif d'Aguda, mort en 1640, au monastère d'Ara-cœli. Il fut commissaire général des franciscains à Rome. On a de lui : *Archeologia sacra principum apostolorum Petri et Pauli* ; Rome, 1636, in-4° ; — *Thesaurus Terræ Sanctæ, quem seraphica Minorum religio de observantia inter infideles, per trecentos et amplius annos, religiose custodit et fideliter administrat* ; ibid., 1639, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hisp. nova*.

CÉAN-BERMUDEZ (*Don Juan-Augustin*), littérateur et critique espagnol, né à Gijon, dans les Asturies, le 17 septembre 1749, mort le 3 décembre 1829. Il s'occupa de bonne heure de tout ce qui a rapport aux beaux-arts, à la connaissance desquels l'initièrent les conseils du savant don Martin de Ulloa et les leçons de don Juan de Espinal et de don Antonio Rafael Mengs. Après avoir été pendant quelque temps secrétaire du conseil des Indes à Madrid, il se retira à Séville, où il fonda une académie des beaux-arts, que protégea et dota le roi Charles III. Cean fut l'ami

intime de Jovellanos, son compatriote. Ses principaux ouvrages sont : *Diccionario historico de los mas illustres professores de las bellas-artes en España*; Madrid, 1800, 6 vol. in-8°; source précieuse à consulter sur les peintres espagnols; — *Descripcion artistica de la catedral de Sevilla*; Séville, 1804, 1 vol. in-8°; — *Descripcion artistica del hospital del Sangre de Sevilla*; Valence, 1804, in-8°; — *Lettre sur la connaissance des peintures originales et des copies*, en espagnol; dans *la Minerva* du 21 janvier 1806; — *Carta sobre el estilo y gusto en la pintura de la escuela sevillana*; Cadix, 1806, in-8°; — *Memorias para la vida del G. M. de Jovellanos*; Madrid, 1814, in-8°; — *Dialogo sobre el arte de la pintura*; Séville, 1819, in-8°; — *Dialogue entre le cardinal de Borja et don Juan Carreno, peintre de Charles XI, sur le mérite de ses portraits*, en espagnol; dans *le Censeur* de 1820; — *Quatre dialogues entre Berruguete et Alonso Cano*, en espagnol; ibid., 1822; — *Analyse d'un bas-relief de Torregiano*, en espagnol; ibid., 1822; — *L'art de la Perspective dans les arts du dessin*; par Francisco de Milizia, traduit de l'italien en espagnol; Madrid, 1827, in-4°; — *Noticias de los arquitectos y arquitectura de España*; ibid., 1829, 4 vol. in-4°; — *Sumario de las antiguedades romanas que hay en España, en especial los pertenecientes a las bellas-artes*, ouvrage posthume; ibid., 1832, in-fol. Cean a laissé d'autres ouvrages manuscrits.

Don Sébastien de Minano, *Vie de Cean Bérmudez*. — *Gazette de Madrid*. — Gueroult, *Esp., dans l'Univ. pitt.* — Ticknor, *Hist. of Spanish literat.* III, 382.

CEBA (*Ansaldo*), poëte et littérateur italien, né à Gênes, en 1565; mort dans la même ville, le 12 avril 1623. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, dont voici les principaux : un discours pour le couronnement d'Auguste Doria; Gênes, 1601, in-8°; — *Rime*, ou poésies lyriques; Rome, 1611, in-4°; — *Il Cittadino di republica*; Gênes, 1617, in-fol.; Milan, 1805 et 1825, in-8°, et in-16; — *Esercizj accademici*; Gênes, 1621, in-4°, — *Il Gonzaga*; ibid., 1621, in-4°; — *il Doria*, ibid., 1621, in-8°; — Trois tragédies : *le Gemelle Capuane*, *Alcippo* et *la Principessa Filandra*; les deux premières font partie du *Choix des tragédies* de Maffei, Vérone, 1723, 3 vol. in-8°, et la dernière fut imprimée à Gênes en 1721, in-8°; — Deux volumes de *lettere*; Gênes, 1623, in-8°; — *Istoria Romana italiana*.

Rossi, *Pinacotheca*. — Giustiniani, *Scrittori Liguri*. — Soprani, *Scrittori Liguri*. — Oldoin, *Athenæum Ligusticum*.

CÉBÈS (Κέβης), philosophe grec, né à Thèbes, vers l'an 404 avant l'ère chrétienne. Il fut l'ami de Socrate et de Platon, qui l'a placé parmi les interlocuteurs du dialogue intitulé *le Phédon*, et qui en fait l'éloge dans une de ses lettres. Il composa, selon Diogène Laerce, trois dialogues, dont il ne nous est parvenu qu'un seul, intitulé le *Tableau* (Πίναξ). Dans cet écrit, d'un style élégant et d'une morale pure, l'auteur cherche à montrer que les vices et les malheurs des hommes viennent de ce qu'ils font consister le bonheur dans la possession des biens terrestres et des richesses. Quelques passages où l'on remarque des allusions aux doctrines de Zénon et d'Aristote ont amené divers critiques à révoquer en doute l'authenticité de cet ouvrage; des érudits judicieux ont pensé que le fond du livre était bien l'œuvre du disciple de Socrate, mais que des interpolations s'y étaient glissées dans le texte primitif. Quoi qu'il en soit, on est d'accord pour reconnaître de l'élévation, de la grâce et une intention excellente dans cette espèce d'allégorie qui retrace tous les penchants, bons ou mauvais, de la race humaine. Imprimé maintes fois à la suite de Théophraste, d'Épictète ou dans divers recueils, *le Tableau* a été publié séparément en 1689 et en 1720, par Gronovius et par Johnson, avec accompagnement habituel de longs commentaires; ces éditions ont été effacées par celle qu'a donnée Schweighæuser à Strasbourg, en 1806, in-8°; elle offre un texte soigneusement revu sur divers manuscrits. L'édition de Thieme, Berlin, 1810, contient de bonnes notes; mais elles sont en langue allemande. Gilles Corrozet avait, en 1543, fait passer en vers français l'ouvrage de Cébès; Gilles Boileau, Lefebvre de Villebrune, Belin de Ballu, Camus, Thurot, l'ont traduit en prose; il en a été publié à Madrid, en 1793, une paraphrase arabe.

G. B.

Sévin, *Histoire de l'Académie des inscriptions*, III, 187. — Caylus, même recueil, XXIX, 149. — Gasnier, même recueil, XLVIII, 455 — Schilling, *Ueber die Schrift des Cebes, genannt* Πίναξ, dans le *Magazin für Schulen*, Brême, 1790, I, 189. — Flade, *Ueber den Cebes und dessen Gemälde*, Fribourg, 1796, in-4°. — Klopfer, *Dissertationes III de Cebetis Tabula*; Zwickau, 1818-1822. — Knoll, *Kebes des Thebaners Gemälde*; Kottwell, 1840.

CECCARELLI (*Alphonse*), historien italien, natif de Bevagna, en Toscane, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Dell' Historia di casa Monaldesca libri V*; Ascoli, 1580, in-4°. L'auteur de cet ouvrage fut arrêté et condamné à mort, sous le pontificat de Grégoire XIII, pour avoir altéré les pièces dont il avait fait usage.

Muratori, *Scriptores rerum italicarum*.

CECCHI (*Jean-Marie*), jurisconsulte et poëte comique italien, né à Florence, en 1517, mort le 28 octobre 1587. Il fut homme de loi, et consacra ses loisirs à la culture des lettres. Comme auteur comique, il n'est pas aussi connu, même en Italie, qu'il mériterait de l'être. D'après Jules Negri, le nombre de ses pieces s'élève à quatre-vingt-cinq, dont vingt-cinq comédies et soixante tragédies. « L'auteur, dit Ginguené, homme de loi de son métier, écrivain élégant et facile, esprit aussi fin et aussi gai que fécond, passait avec une souplesse étonnante d'un ton et d'un sujet à l'autre, d'une pièce obscène à une représentation grave et même pieuse, de *l'Assiuolo* à l'*Œdipe à Colone*, au martyre d'un saint ou à la naissance, la mort

et la résurrection du Christ; en un mot les productions de son génie et de son talent offraient, comme les mœurs de son siècle, un mélange confus de religion et de libertinage, de licence et de crédulité. » Nous ne citerons que les pièces qui ont été publiées : *la Dote, commedia in prosa*; Venise, 1558; — *l'Assiuolo*; ibid., 1550; — *la Moglie, commedia*; ibid., 1550; — *il Servigiale*; Florence, 1551; — *il Corredo, commedia in versi*; Venise, 1585; — *la Stiava*; ibid., 1585, in-8°; — *el Donzello, commedia in versi*; ibid., 1585; — *gl' Incantesimi*; ibid., 1585; — *lo Spirito*; ibid., 1585; — *lo Stufajuolo*; ibid., 1585. De ces dix comédies, la plupart tirées de Plaute et de Térence, les trois premières ont été imprimées à Venise, 1550, in-12; la quatrième à Florence, 1561, in-8°, et les six autres à Venise, 1585, in-8°. *L'Assiuolo* est la meilleure; elle fut représentée à Florence, en 1515, devant le pape Léon X. On a encore de Cecchi : *Esaltazione della Croce, rappresentazione*; Florence, 1589 et 1592, in-8°; — *la Concione, o cicolamento di maestro Bartolini dal canto dei Bischeri, sopra il sonetto (del Berni), Passere e beccafichi magri arrosti*; ibid., 1583, 1587, 1605, in-8°.

Negri, *Istoria degli scrittori fiorentini*. — *Elogj degli Toscani illustri*. — Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, VI, 279.

*CECCHINI (*Marius*), médecin italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Bilancia fatta in Roma fra li due modi di curare le ferite*, etc.; — *Elenchum lectionum anatomicarum*; Rome, 1686, in-4°.

Carrère, *Bibliothèque litt. de la médecine*.

*CECCHINI (*Pierre-Marie*), artiste dramatique et auteur comique italien, natif de Ferrare, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut anobli par l'empereur. On a de lui : *Trattato sopra l'arte comica, cavato dall opere di S. Tommaso e da altri santi*; Lyon, 1601; — *la Flaminia schiava, commedia*; Venise, 1612, in-12; — *Lettere facete, e memorali ed alcuni brevi discorsi intorno alle commedie, commedianti, e spettatori dell' istesso*; Venise, 1622, in-4°; — *Tratti delle moderne comedie*, etc.; Padoue, 1628, in-4°.

Cinelli, *Bibl. volante*.

CECCHINO DE' SALVATI. *Voy.* SALVIATI (*Francesco*).

*CÉCEIDÈS (Κηκείδης), d'Hermione, poëte grec, connu par la mention que fait de lui Aristophane dans sa comédie des *Nuées*. Suivant le scoliaste d'Aristophane, il est également parlé de Céceidès dans les *Panoptæ* du poëte comique Cratinus.

Suidas. — Bode, *Gesch. der Lyr. Dichtkunst der Hellen.* II. 303, note.

CECCO D'ASCOLI, célèbre encyclopédiste italien, né à Ascoli, en 1257, brûlé en 1327. Il est désigné dans toutes les biographies sous le nom que nous venons de transcrire; mais son véritable nom était *Francesco* (dont *Cecco* est un diminutif) STABILI. Il se livra à l'étude de l'astrologie et des mathématiques, et il professa à Bologne. On a prétendu que sa réputation comme médecin l'avait fait appeler à Avignon par le pape Jean XXII, et qu'après avoir été l'ami de Dante, il s'était brouillé avec lui; mais ces détails paraissent dénués de fondement. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ayant été accusé d'avoir tenu des propos hostiles à la foi catholique, Cecco fut, le 16 décembre 1324, condamné par l'inquisition à des jeûnes, à des prières et à une amende de 70 livres. Cette sentence le décida à se rendre à Florence, où l'attendait un sort plus funeste. De nouvelles imprudences attirèrent sur lui toutes les rigueurs du redoutable tribunal, auquel il aurait dû se trouver trop heureux d'avoir échappé une première fois. Le 16 septembre 1327 il fut déclaré hérétique par le frère Accurse, de l'ordre des Frères Mineurs, et inquisiteur à Florence. Livré au tribunal séculier, il fut brûlé le même jour. Il paraît que les admirateurs de Dante, que Cecco avait critiqués, ne furent point étrangers à cette sentence barbare: le fanatisme littéraire se joignit à l'intolérance pour faire périr ce malheureux. Cecco laissa de nombreux ouvrages, dont la plupart sont restés manuscrits; le plus remarquable est un poëme, encyclopédie scientifique, intitulé *l'Acerba*, nom qui dérive sans doute du mot *acervus*, à cause de la multitude d'objets dont il est question dans cet ouvrage. Il n'est point achevé, et se compose de quatre livres : le premier roule sur l'astronomie et la météorologie; le second traite de l'influence des cieux, de la physionomie, des vices et des vertus; dans le troisième, il est question de l'amour des animaux, et des minéraux; le quatrième présente un grand nombre de problèmes naturels et moraux, avec leurs solutions; quant au cinquième livre, qui était destiné à la théologie, il ne faut pas s'y arrêter, puisque le premier chapitre seul a été terminé. Cecco était un homme d'un profond savoir et d'un talent fort au-dessus de la réputation qu'il a conservée. Il avait recours, chose presque sans exemple à son époque, à l'expérience et à l'observation pour découvrir des faits nouveaux; et il devait à cette sage méthode des connaissances fort avancées pour le quatorzième siècle. Il parle des aérolithes métalliques, des étoiles filantes; il explique assez judicieusement la formation de la rosée; il rattache l'existence des plantes fossiles aux révolutions du globe qui ont formé les montagnes. Il semble même avoir indiqué d'une façon assez claire la circulation du sang. La première édition de *l'Acerba*, Brescia, sans date (vers 1473), in-folio, est excessivement rare; elle fut suivie de plusieurs autres, imprimées en 1476, 1478, 1481, 1484, etc. Dans l'espace d'une cinquantaine d'années on en compta plus de vingt, preuve du succès qu'obtint alors cet ouvrage. La plupart de ces éditions sont d'ailleurs détestables; le texte est altéré presqu'à chaque

vers : les imprimeurs du seizième siècle ayant fait, par prudence, des suppressions et des modifications, c'est au texte primitif qu'il faut avoir recours. On regarde l'édition de Venise, 1510, in-4°, comme une des moins mauvaises.

G. Brunet.

Bernini, *Storia degli Eretici*; Roma, 1707, in-folio, t. III, p. 450 — Nicéron, *Mémoires*, t. XXX, p. 166. — Tiraboschi, *Storia della letteratura*, t. IX et X. — Quadrio, *Storia d'ogni poesia*, t. IV, p. 88. — Mercier de Saint-Léger, notice insérée dans le *Magasin encyclopédique*, 28 germinal an VI. — Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*, t. I, part. 2, p. 1151. — Carboni, *Memorie intorno ai letterati di Ascoli*, 1830, in-4°, p. 51. — Libri, *Hist. des Sciences mathématiques en Italie*, t. II, p. 191.

CECCO BRAVO, *Voy.* Montelatici.

CECIL (*Guillaume*), homme d'État anglais, baron de Burleigh ou Burghley, né le 13 septembre 1520, à Bourn, dans le comté de Lincoln, mort le 4 août 1598. Il étudia le droit à Cambridge et à Londres. Ayant triomphé dans une controverse avec deux prêtres irlandais sur la suprématie du pape, il gagna la faveur de Henri VIII, qui lui ouvrit une carrière brillante. Des relations de famille lui avaient donné de l'influence à la cour d'Édouard VI; et lorsqu'en 1547 l'oncle du jeune roi, Édouard Seymour, qui fut ensuite duc de Somerset, devint protecteur du royaume, il nomma (1548) Cecil secrétaire d'État. Il sut se maintenir malgré les vicissitudes de la fortune de son bienfaiteur; et quand celui-ci enfin fut renversé, en 1551, Cecil perdit à la vérité pour quelque temps sa liberté, mais bientôt après il se vit si fermement établi dans la faveur du roi que même le tout-puissant duc de Northumberland le traita avec distinction et lui rendit ses emplois. Au milieu des intrigues des factions qui divisaient la cour, il ne s'occupa que de ses devoirs. Quand Édouard lui présenta à signer l'acte qui institua Jeanne Grey héritière du trône, il refusa de faire plus que d'apposer son nom. Après la mort de ce prince, Northumberland ne put jamais décider Cecil à rédiger la proclamation en faveur de Jeanne Grey et contre Marie, qu'on traitait alors de bâtarde. Cecil profita de l'absence momentanée de Northumberland pour délivrer les membres du conseil secret enfermés dans la Tour. La plupart d'entre eux se déclarèrent pour Marie, et quelques-uns allèrent la voir le soir même. Cecil lui-même se rendit auprès d'elle, et, malgré tout ce qu'on avait fait pour la prévenir contre lui, il en fut bien accueilli. Ne voulant pas changer de croyance, il perdit à la vérité ses emplois, mais il resta en bonne intelligence avec les ministres, et fut nommé membre du parlement pour le comté de Lincoln.

Cette élection lui fournit l'occasion de manifester sa franchise et sa fermeté, jointes à une rare activité et à une sagacité admirable : aussi son influence dans les délibérations fut-elle très-grande. Il entretint une correspondance secrète avec la princesse Élisabeth, et lui donna des avis qui, dans la position critique où elle se trouvait, durent être très-précieux pour elle. Quand, en 1558, cette princesse monta sur le trône, elle le nomma membre du conseil privé et secrétaire d'État. Il prit une part active à la réforme de l'Église, comme à toutes les affaires de l'État. La faveur que lui témoignait la reine et la considération dont il jouissait auprès d'elle lui suscitèrent des envieux, parmi lesquels le comte de Leicester, favori d'Élisabeth, fut son ennemi le plus dangereux. Mais Cecil n'en sut pas moins maintenir son influence, et il continua de diriger avec beaucoup de prudence les affaires extérieures. Évitant les ruptures, il employait souvent la ruse et les négociations secrètes pour détourner les dangers qui menaçaient sa patrie. C'était une politique que rendait nécessaire alors l'état de l'Angleterre, déchirée à l'intérieur par un parti redoutable et menacée au dehors par les puissances catholiques et par l'alliance de la France avec l'Écosse. Pour neutraliser cette dernière, il y favorisa la réformation; et il paraît n'avoir pas été étranger aux troubles qui forcèrent enfin Marie Stuart à chercher un refuge en Angleterre. En 1571, une insurrection dangereuse dans le nord de l'Angleterre fut étouffée par les sages mesures de Cecil. Pour lui marquer sa gratitude, Élisabeth le nomma baron Burleigh. Lorsque la conspiration de Babington en faveur de Marie Stuart, prisonnière, eut été découverte, Cecil insista sur la condamnation de Marie. Quand la sentence fut exécutée, il parut pour quelque temps avoir perdu la faveur de la reine; mais il parvint à reconquérir toute son influence lorsqu'en 1588 la flotte *invincible* de Philippe menaça l'Angleterre. Son plan de défense porte l'empreinte de sa sagacité et de son habileté ordinaires. Il conclut aussi, et ce fut son dernier travail, la paix entre l'Angleterre et l'Espagne, malgré les projets belliqueux du comte de Sussex. Ses mœurs irréprochables, son affabilité, sa fermeté, sa prudence et son admirable activité ont été reconnues par ses contemporains; sa vie privée fut sans tache. [*Encyc. des g. du m.*]

Arthur Collins, *Vie de G. Cecil.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — Hume, *Hist. of Engl.* — Nares, *Mém. of the life and administration of W. Cecil*, Londres, 1828-1832, 3 vol. in-4°. *Biographia Britan.* — Aikin, *General Biogr.*

CECIL (*Robert*), homme d'État anglais, fils du précédent, né en 1563, mort le 21 mai 1612. Après avoir été ambassadeur près de la cour de France, il fut élevé en 1596, par la reine Élisabeth, au poste de secrétaire d'État, et envoyé en France en 1597, pour négocier la paix entre ce royaume et l'Espagne. Comme son père, il posséda la confiance de sa souveraine jusqu'à sa mort. Antagoniste du comte d'Essex, il fut un des principaux auteurs de la perte de ce favori. Jacques Ier, qu'il avait contribué en secret à faire arriver au trône, lui fut attaché par politique, le continua dans ses emplois, et le fit successivement baron d'Essendem, vicomte de Cramborn et comte de Salysbury. La conduite de Cecil envers Essex

et Vialter Raleigh lui avait attiré la haine d'un grand nombre d'Anglais. Si ces imputations, jointes à d'autres reproches moins graves, mais peut-être mieux fondés, ont entaché sa mémoire, il n'en faut pas moins convenir qu'il fut le plus habile ministre de Jacques Ier. Edmond Sawyer a inséré plusieurs lettres de Cecil dans les *Mémoires d'État*; Londres, 1725, 3 vol. in-fol., et lord Hailes a publié la *Correspondance secrète de Robert Cecil avec Jacques VI*, roi d'Écosse; Londres, 1766, in-12.

Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — *Biog. Brit.*

CÉCILE (*sainte*), vierge et martyre, était Romaine, d'une famille distinguée, et vivait probablement dans la première moitié du troisième siècle. Elevée dans le christianisme, elle fut obligée par ses parents d'épouser le jeune Valérien, qui ne partageait pas ses croyances religieuses; mais elle ne tarda pas à le convertir, de même que Tiburge, son beau-frère, et un officier nommé Maxime. Ils furent arrêtés et condamnés à mort comme chrétiens. Quelques jours après, Cécile eut le même sort, et mourut avec beaucoup de courage. On ne sait ni l'époque ni les circonstances de ce martyre. « Les actes de cette sainte, qui ont, dit l'abbé Feller, peu d'autorité, placent sa mort vers l'an 230, sous Alexandre Sévère. » Le nom de sainte Cécile est depuis fort longtemps dans le canon de la messe. L'église bâtie sous son invocation à Rome, *in Trastevere*, est un titre de cardinal-prêtre. Les musiciens l'ont prise pour patronne, parce qu'en chantant les louanges du Seigneur, disent les Actes de son martyre, elle joignait souvent la musique instrumentale à la musique vocale. On connaît les beaux tableaux de *Sainte Cécile*, par Raphael, le Dominiquin, Carlo Dolce et autres.

Bollandus, *Acta sanctorum*. — Tillemont, *Mémoires ecclésiastiques*. — Baillet, *Vies des saints*. — Bozius apud Surium, *Acta sanctæ Catharinæ*. — Feller, *Dict. historique*.

CÉCILE, princesse suédoise, fille de Gustave Ier, née en 1540, morte à Bruxelles, en 1627. Elle se rendit célèbre en Suède et en Allemagne par ses galanteries amoureuses, et fut réduite, sur la fin de ses jours, à vivre dans un état de misère et d'abandon.

Biographie universelle.

CÉCILE (*A. M.*), littérateur français, né en 1770, mort en 1804. On a de lui : *Geneviève de Brabant*, tragédie en trois actes, jouée avec quelque succès en 1797, et imprimée in-8°; — *Tableau historique, littéraire et politique de l'an* VI *de la république française*; Paris, an VII, in-8°; ouvrage fait sur le modèle des *Annales de la république française*, depuis l'an III, par P. X. Leschevin (6 vol. in-8°), et qui a probablement fourni à M. Lesur l'idée de son *Annuaire historique*; — *le Tasse*, tragédie en cinq actes et en vers. Le peu de succès de cette dernière pièce dérangea le cerveau de l'auteur, qui mourut à Charenton.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — *Biog. univ. et portat. des contemp.* — Quérard, *la France littéraire*.

CÉCILIEN. *Voy*. DONAT.

CECILIUS ou **CÆCILIUS STATIUS**, poëte comique latin, mort vers l'an 168 avant l'ère chrétienne. Selon Aulu-Gelle et saint Jérôme, il était Gaulois insubrien et natif de Milan. D'abord esclave, il reçut dans cette condition le surnom de *Statius*, qui lui resta après son affranchissement. Il mourut un an plus tard qu'Ennius, et deux ans avant la représentation de *l'Andrienne*, qui avait été soumise à sa critique et qui excita toute son admiration. Térence fut, dit-on, recommandé à Cecilius par les édiles, et reçu par le vieux poëte courtoisement, mais froidement. Puis, à la lecture de la première scène, Cecilius se leva enthousiasmé, et fit asseoir près de lui le jeune poëte, dont il vanta l'œuvre avec chaleur. Il ne nous est parvenu que les titres de quarante pièces de Cecilius, avec un assez grand nombre de trop courts fragments. On ne peut donc apprécier cet écrivain que sur la foi de ceux qui l'ont pu connaître. Les Romains avaient sans doute de lui la plus haute opinion, puisqu'ils le plaçaient entre Plaute et Térence. « Cecilius, dit Varron, excelle dans la conduite de son action, Térence dans le développement des caractères, et Plaute dans le dialogue ». On ne pouvait mieux rendre compte de ce qui fait le mérite connu, sinon de Cecilius, dont nous n'avons plus les éléments d'appréciation, du moins de Plaute et de Térence. Ailleurs, Varron, ajoute : « Certes Titinnius et Térence sont sans rivaux dans l'art de peindre les caractères; mais Trabea, Atilius et Cecilius méritent toutes nos sympathies. » « Ennius, dit Cicéron, est le premier des poëtes épiques, Pacuvius le premier des poëtes tragiques, et Cecilius le premier des poëtes comiques. » Cependant Cicéron critique ailleurs le latin de Cecilius, comme manquant de pureté. On connaît ce vers d'Horace, qui résume le sentiment de la critique de son temps au sujet de Cecilius :

Vincere Cæcilius gravitate, Terentius arte.

Velleius Paterculus dit que le génie de la langue latine respire avec éclat dans Cecilius, Térence et Afranius. « Nous boitons dans la comédie, quoique nos aïeux vantent beaucoup Cecilius. » Ainsi s'exprime Quintilien. Selon Sedigitus, dans une épigramme reproduite par Aulu-Gelle, Cecilius, est en même temps placé pour le mérite entre Plaute et Térence. Les quarante pièces de Cecilius mentionnées plus haut appartenaient au genre des *palliatæ*, c'est-à-dire qu'elles étaient simplement traduites ou imitées des écrivains grecs de la moderne comédie. Un chapitre d'Aulu-Gelle (II, 23), où l'on compare certains passages du *Plocium* de Cecilius avec les parties correspondantes des drames de Ménandre, nous donne une idée de la manière dont s'opéraient ces imitations ou traductions. Et il faut avouer que les imitateurs étaient bien infé-

rieurs aux écrivains qu'ils mettaient ainsi à contribution.

Suétone, *Vita Terentii*. — Aulu-Gelle, II, 23; XV, 24. — Varro, *Apud Nonnium, sub verbo* Poscere. — Cicéron, *de Natura Deor*, XXIX; *de Optim. gen. dic.*, I; *Ad Attic.*, VII, 3; *Brutus*, c. 74. — Horace, *Ep.*, II, 1, 59. — Quintilien, XI, § 90. — H. Estienne, *Fragm. veter. poet.*

*CÉCILIUS ou CÆCILIUS CALACTINUS et non KALANTIANUS, rhéteur grec, vivait au commencement du premier siècle. Il était natif de Calé-Acte en Sicile, d'où son surnom. Selon Suidas, ses parents étaient des esclaves, juifs de religion, et il avait porté avant son affranchissement le nom d'Archagathus. Il est rangé par Quintilien au nombre des rhéteurs et grammairiens grecs remarquables. On n'a pas de détails sur les leçons qu'il faisait, mais le titre d'un de ses ouvrages prouve qu'il étudiait concurremment les orateurs romains et grecs. Ses nombreux ouvrages de grammaire, de rhétorique et d'histoire, aujourd'hui perdus, jouirent d'une grande autorité au temps des empereurs.

Quintilien, III, 1, 16; V, 10; IX; I, 12. — Plutarque, *Demosthène*, 3. — Photius, *Bibl.*, p. 20, 485, 486, 489, éd. Bekker. — Plutarque, *Vie des dix orat.* — Longin, I. — Westermann, *Geschichte der Griech. Beredsamkeit.* — Smith, *Dict. of Gr. and Rom. Biog.*

CÉCILIUS MÉTELLUS. *Voy.* MÉTELLUS.

*CÉCILLE (*Jean-Baptiste-Thomas-Médée*), vice-amiral français, né à Rouen (Seine-Inférieure), le 16 octobre 1787. A l'âge de dix-sept ans il embrassa la carrière qui devait lui assigner un rang distingué parmi les officiers de la marine militaire. Entré au service comme aspirant, le 15 mai 1804, il devint enseigne de vaisseau le 14 juin 1810; se fit remarquer dans tous les engagements maritimes auxquels il prit part, et fut nommé lieutenant de vaisseau le 31 juillet 1816. Il acquit bientôt dans ce poste la confiance et l'estime de ses chefs. Capitaine de frégate le 30 octobre 1829, et capitaine de vaisseau le 17 juin 1838, il fut chargé par le gouvernement de diverses expéditions maritimes et importantes, dont il s'acquitta avec zèle et dévouement. Le 5 février 1843 il obtint la croix de commandeur de la Légion d'honneur et le brevet de contre-amiral le 2 juin de l'année suivante. Chargé d'une mission dans l'Inde, il s'en acquitta avec beaucoup d'habileté. Le 23 décembre 1847, le roi récompensa ses nombreux et utiles services en lui conférant le grade de vice-amiral. Après la révolution de Février les électeurs de la Seine-Inférieure l'appelèrent à les représenter à la Constituante, à une majorité de 130,878 suffrages. Il fit partie dans cette assemblée du comité de la marine, y vota contre le droit au travail, en faveur des deux chambres, pour le vote à la commune, pour la proposition Rateau, pour la suppression des clubs, contre la mise en accusation du ministère du 29 décembre. Appelé de nouveau à l'Assemblée législative, en mai 1849, par 108,251 voix, il y soutint la politique du président de la république contre les partis qui lui étaient opposés. Après l'élection présidentielle, le prince le nomma ambassadeur à Londres, en remplacement de M. Gustave de Beaumont, qui venait de donner sa démission. Grand officier de la Légion d'honneur le 3 mai 1849, la confiance du chef de l'État le désigna, le 6 novembre 1852, pour faire partie, du conseil d'amirauté, fonctions qu'il exerce encore aujourd'hui. Le vice-amiral Cécille a été appelé à siéger au sénat par un décret du 31 décembre suivant. SICARD.

Annuaire de la marine. — *Notes communiquées.*

*CÉCINA ou CÆCINA (*Aulus*), fils de Cécina de Volaterra, vivait en 46 avant J.-C. Auteur d'un libelle contre César, il fut exilé après la bataille de Pharsale, en l'an 48 avant l'ère chrétienne. Pour obtenir son rappel, il envoya à Cicéron un autre ouvrage, intitulé : *Querelæ*, et conçu dans un tout autre esprit. On trouve dans la correspondance de Cicéron à son adresse une longue lettre de Cécina, et en réponse trois lettres du grand orateur. En l'an 47 Cécina était en Asie, où il fut recommandé par Cicéron au proconsul P. Servilius, gouverneur de la province. De là il se rendit en Sicile, où il fut encore recommandé par Cicéron à Furfanius, qui gouvernait cette île. De Sicile il vint en Afrique, et après la défaite du parti de Pompée, en l'an 46, il se rendit à César, qui lui fit grâce. Cécina composa un ouvrage intitulé : *Etrusca Disciplina*, que Pline, dans son second livre, cite comme une de ses autorités, et dont Sénèque rappelle diverses observations sur la lumière. Au jugement de Cicéron, Cécina avait été initié par son père à la science des Étrusques et possédait un certain talent comme orateur. Selon Sénèque, il eût acquis dans ce genre une grande réputation, s'il ne s'était trouvé effacé par la supériorité de Cicéron.

Suétone, *Cæs.*, 75. — Cicéron, *Epist. ad familiares*, VI. — Sénèque, *Quæst. nat.*, II, 39, 56.

CÉCINA ou CÆCINA (*Severus*), général romain, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il gouvernait la Mésie en l'an 6, lors de l'insurrection qui éclata dans le voisinage des provinces de Pannonie et de Dalmatie. Il se mit aussitôt en marche contre les Breuciens de Pannonie, et les défit après une longue lutte. Bientôt après il dut retourner dans la province qu'il gouvernait, pour s'opposer aux ravages des Daces et des Sarmates. L'année suivante, il remporta une nouvelle victoire sur les insurgés, qui l'étaient venus attaquer pendant qu'il allait rejoindre en Pannonie Germanicus. En l'an 14 il commanda en qualité de lieutenant de ce général, l'armée romaine envoyée dans la basse Germanie, et l'année suivante il fut dirigé par Germanicus contre Arminius. Pour opérer une diversion, il fut envoyé avec quarante cohortes dans le pays des Bructères, sur les bords de l'Amisia, et lorsque Germanicus, après en être venu aux mains avec Arminius, dans un engagement des plus vifs, mais resté

indécis, eut résolu d'opérer sa retraite, Cécina reçut l'ordre de ramener vers le Rhin la division placée sous son commandement. Attaqué sur la route par Arminius, il le défit, et put arriver sain et sauf à sa destination. En récompense de ce glorieux fait d'armes, il reçut les honneurs du triomphe. On ne le voit plus ensuite figurer sur le champ de bataille. En l'an 20, à la suite de la découverte de la conspiration de Pison, il proposa dans le sénat l'érection d'un autel dédié à *la Vengeance*, et en l'an 21 il fit une autre proposition, celle de défendre aux gouverneurs de province de mener leur femme dans leur gouvernement. Il prononça à l'appui de sa motion un discours que reproduit Tacite, et dont voici quelques passages, contenant des détails de mœurs assez curieux : « Les femmes, dit-il, avec tout leur cortége, embarrassent dans la paix par leur luxe, dans la guerre par leurs frayeurs, et transforment les légions romaines en une horde de barbares. Non-seulement ce sexe est faible, inhabile aux travaux ; il devient encore dans l'occasion cruel, ambitieux, avide du pouvoir : on le voit marcher au milieu des soldats, disposer des centurions. Une femme dernièrement a commandé l'exercice des légions et les évolutions des cohortes (*præsedisse nuper feminam exercitio cohortium, de cursu legionum*). » La proposition, combattue par Valérius Messalinus, chez qui, selon Tacite, on retrouvait quelque ombre de l'éloquence de son père, fut rejetée par le sénat.

Tacite, *Ann.*, III, 18, 33, 34.

CÉCINA (*Alienus*), appelé aussi *A. Licinius* CÆCINA, mort vers l'an 79. Il était questeur dans la Bétique à la mort de Néron, en 68, et fut un des premiers à embrasser le parti de Galba, qui lui donna ensuite le commandement d'une légion dans la haute Germanie. Cette entente entre l'empereur et Cécina ne fut pas de longue durée. Accusé d'avoir commis des détournements du trésor public, Cécina fut poursuivi par ordre de Galba ; et pour se venger il poussa ses troupes à se révolter en faveur de Vitellius. Il était aimé des légions, tant pour ses avantages physiques, qui en même temps leur imposaient, que pour sa grande facilité d'élocution. Lorsqu'il vit ses soldats parfaitement disposés à embrasser la cause de Vitellius, il se mit en marche vers l'Italie, au commencement de l'an 69, à la tête d'une armée de 30,000 hommes, dont la vingt-et-unième légion composait la meilleure portion. Il traversa et ravagea impitoyablement l'Helvétie, qui ne voulait pas reconnaître le pouvoir de Vitellius ; puis, après avoir franchi le mont connu sous le nom de grand Saint-Bernard, il s'avança sans difficulté à travers l'Italie septentrionale. Dès son entrée sur le territoire italien il adopta des mesures de discipline auxquelles on ne s'attendait pas, et défendit à ses troupes de se livrer au pillage. Mais il blessa les susceptibilités des habitants en les recevant revêtu d'un manteau de diverses couleurs à la manière des barbares. On n'était pas moins scandalisé de l'appareil pompeux que déployait sa femme Salonina, que l'on voyait, vêtue de pourpre, monter les plus beaux chevaux.

Cécina traversa ensuite le Pô, et commença l'attaque de la ville de Plaisance occupée alors par les troupes d'Othon. Mais repoussé avec perte, il dut repasser le fleuve et se retirer vers Crémone. Les soldats d'Othon étaient commandés par Celsus et par un autre général expérimenté, Suétonius Paullinus ; ces deux généraux firent échouer tous les plans de Cécina. En attendant qu'il pût être rejoint par Fabius Valens, qui venait le secourir avec une seconde division de la légion de Germanie, Cæcina se mit en embuscade vers un endroit appelé Castorum, à douze milles de Crémone ; mais son projet fut éventé, et il subit un nouvel échec. Peu après il opéra sa jonction avec Fabius Valens, et leurs troupes réunies battirent celles d'Othon à Bédriacum, et établirent ainsi le pouvoir de Vitellius en Italie. Cette malheureuse contrée fut en proie à une dévastation presque générale, d'autant que Fabius Valens se faisait donner une part dans le pillage qu'exerçaient ses soldats. Devenus maîtres de Rome, Cécina et Valens furent élevés au consulat le 1er septembre 69, et le premier de ces deux généraux fut chargé de marcher contre Antonius-Primus, qui venait de se déclarer en faveur de Vespasien et se préparait à envahir l'Italie. Il rencontra Antonius dans le voisinage de Vérone, et il eût pu aisément venir à bout des forces de ce général, s'il n'eût été décidé à déserter la cause de Vitellius. Il tenta alors de se concerter avec Lucilius Bassus, qui commandait la flotte de Vitellius et méditait également une défection. Mais lorsqu'il s'adressa à ses soldats pour leur proposer de se donner à Vespasien, ils se soulevèrent contre lui et le jetèrent dans les fers. C'est dans cette situation qu'Antonius battit l'armée dans le voisinage de Bédriacum et se disposa à mettre l'assaut devant Crémone, où les vaincus s'étaient réfugiés. Frappés de terreur à la vue des succès d'Antonius, les soldats de Cécina rendirent à ce général la liberté, et le chargèrent de faire leur paix avec l'ennemi. Cécina envoyé par Antonius auprès de Vespasien fut traité par cet empereur avec une grande considération ; mais dans l'intervalle on avait su à Rome sa défection. Il fut destitué alors du consulat par Vitellius, qui s'exprima en termes véhéments contre lui, et remplacé par Roscius Régulus. En 79 Cécina entra dans un complot contre Vespasien, et fut tué par ordre de Titus, au sortir d'un banquet donné chez l'empereur.

Tacite, *Hist.*, I, 52, 100 ; III, 13, 14, 31. — Dion Cassius, LXV, 10, 14. — Josèphe, *de Bell. Jud.*, IV, 11.

*CÉCINA ou CÆCINA (*Decius-Albinus*), écrivain satirique romain, vivait vers l'an 302. Il paraît certain qu'il fut préfet de Rome à cette époque, et que c'est à lui que furent adressées

quelques-unes des épîtres de Symmaque. On l'appelait le *Lucilius* de son temps, à cause de son talent poétique. Ce personnage a souvent été confondu avec d'autres du même nom ou vivant à d'autres époques.

Fabricius, *Bibl. græc.*, II, 719. — *Code Théodosien*, VII, titre 15. — Gruter, *Corpus inscr.*, p. CCLXXXVII.

CÉCROPS. Sur la foi de traditions historiques anciennes, mais qui pourtant ne remontent pas au-delà du deuxième siècle avant J.-C., Cécrops a été regardé comme un Égyptien de Saïs, qui, vers l'an 1580 avant notre ère, serait arrivé avec une colonie égyptienne à Akté, c'est-à-dire sur la plage où s'éleva ensuite Cécropie, ville qui reçut plus tard le nom d'Athènes. Trouvant dans l'Attique une population à demi sauvage, il lui aurait fait connaître les avantages de la vie sociale, du mariage, de la propriété, de la justice et des droits civils; il aurait réuni ces barbares en douze bourgs ou δῆμοι, leur aurait enseigné l'agriculture, la culture de l'olivier, la navigation et le commerce, et les aurait déterminés à adorer Jupiter comme le dieu suprême. On lui attribue la fondation des premiers temples, la défense d'immoler en l'honneur des dieux des êtres vivants; l'institution de l'aréopage; enfin on le regarde comme le premier roi de l'Attique et son plus ancien législateur. Cependant ni Homère ni aucun des plus anciens poëtes grecs ne parlent de Cécrops; Homère nomme, au contraire, Érechthée comme l'auteur des premiers établissements et de la civilisation en Attique. Comme dans le mythe de Cadmus, il règne dans celui de Cécrops les plus grandes contradictions, et la fable est loin d'être d'accord avec ce qu'on a donné comme étant de l'histoire. Aussi n'y insisterons-nous pas ici.

Pausanias, VIII, I, 28. — Diodore, I, 29; IX, 28.. — Strabon, IX, 397. — Thirlwall, *Græce*, I, 66. — Creuzer, *Symbolique* (trad. de M. Guignaut).

CEDMON ou **CADMON**, poëte anglo-saxon, vivait au septième siècle avant J.-C. Bède est le premier écrivain qui nous l'ait fait connaître; son récit est moins une histoire qu'une naïve et touchante légende. Cedmon, né dans la Northumbrie, vivait près de Streaneshalch (Whitby). Il n'avait reçu aucune instruction et ignorait jusqu'aux premiers éléments de la musique et de la poésie. Lorsque dans les festins son tour de chanter arrivait, et qu'on lui présentait la harpe, il se levait aussitôt de table et se retirait honteux; mais une nuit une merveilleuse apparition apporta le don du chant et de la poésie au jeune Saxon, qui en fit aussitôt usage pour célébrer le Créateur de l'univers. Le bruit de ce miracle arriva jusqu'à Hilda, et cette sainte abbesse de Whitby exhorta le poëte à se faire moine et à consacrer son talent aux louanges de Dieu. Cedmon obéit avec ardeur. Il ne savait pas lire, « mais il écoutait les saintes histoires qu'on lisait près de lui, et se les remémorant, et les ruminant, il les convertissait en très-douce poësie. » (*At ipse cuncta quæ audiendo discere poterat, rememorando secum et, quasi mundum animal, ruminando, in carmen dulcissimum convertebat.*) La mort de Cedmon fut paisible comme sa vie. Il faut lire dans Bède le très-beau récit de cette fin du poëte religieux.

On place la date de la mort de Cedmon vers 680. Il fut enseveli dans le monastère de Whitby. Au rapport de Bède, il avait mis en vers toute l'histoire de la Genèse, la sortie d'Égypte, et beaucoup d'autres histoires tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament; l'Incarnation, la Passion, la Résurrection, l'Ascension. Il avait aussi composé plusieurs poëmes sur le Jugement dernier, les peines de l'enfer, les joies du céleste royaume.

Un manuscrit de vers anglo-saxons tomba aux mains de l'archevêque Usher, qui crut y reconnaître les poésies de Cedmon, et le remit à Junius pour l'imprimer immédiatement. Cette première édition parut sous le titre suivant: *Cædmonis monachi Paraphrasis poetica Genesios ac præcipuarum sacræ Paginæ historiarum, ab hinc annos MLXX, anglo-saxonice conscripta, et nunc primum edita a Francisco Junio*; Amsterdam, 1655, in-4°. Précieux comme texte de langue, cet ouvrage n'est pas sans quelque mérite littéraire. Il manque d'art, ce qui ne doit pas surprendre, lorsqu'on songe à la date de la composition; mais il présente de la naïveté et quelques passages heureux. Le récit de la chute des anges rebelles, les discours que le poëte met dans la bouche de Satan, offrent plusieurs traits qui rappellent, de loin il est vrai, les idées de Milton. M. Benjamin Thorpe a donné une bonne édition du livre de Cedmon. Elle est accompagnée de notes, et le texte y est habilement rétabli, travail difficile, puisqu'on ne connaît qu'un seul manuscrit, en fort mauvais état. Voici le titre de cette nouvelle édition : *Cædmon's Metrical Paraphrase of parts of the Holy Scriptures, in anglo-saxon, with an english translation, notes, and a verbal index, by Benjamin Thorpe, honorary member of the Islandic literary Society of Copenhagen, published by the Society of Antiquaries*; Londres, 1832, grand in-8°.

Bède, *Ecclesiasticæ historiæ gentis Anglorum libri quinque*. — Sharon Turner, *History of the Anglo-Saxons*, 1840, t. III. — D'Israeli, *Amenities of literature*, 1842, t. I. — Thomas Wright, *Biographia Britannica literaria* (*anglo-saxon period*).

CÉDRÉNUS (Κεδρηνός, *George*), chroniqueur et moine du onzième siècle de notre ère, a écrit une longue chronique, ou tableau historique, (σύνοψις ἱστοριῶν) qui commence à la création génésiaque et finit à l'an 1059. Dans son prologue, l'auteur rappelle les noms des écrivains chrétiens qui ont publié des histoires abrégées du monde, à commencer par George le Syncelle; comme il n'avait ni imagination ni talent, il aurait dû se borner à rappeler les faits de l'histoire d'Orient qui avaient échappé aux écrivains antérieurs, et nous épargner plus de six cents pages qui ne sont qu'une véritable rapsodie.

Dans tout son ouvrage, il a montré, surtout sous le rapport religieux, l'esprit crédule de son temps, et il a pour ainsi dire mérité que Gibbon le citât rarement, et que le président Cousin dédaignât de le comprendre dans la traduction qu'il a donnée, sous Louis XIV, des historiens du Bas-Empire.

Aujourd'hui que les études historiques ont acquis plus de faveur, il serait à désirer qu'on le traduisit en français, et surtout qu'on éclaircit par des notes (1) ce qu'il y a de nouveau dans cette Chronique depuis le règne de Justinien. Ed.-Imm. Bekker, qui a publié en 1838, dans la Byzantine de Bonn, la dernière édition de Cédrénus (2 vol. in-8°), n'a rien ajouté aux notes de Goer, et il a peu amélioré l'édition du jurisconsulte Fabroz, publiée en 1647, in-fol. dans la magnifique collection française de la Byzantine, imprimée a l'Imprimerie royale. Cette édition, qui a reproduit la traduction latine de G. Xylander, accompagnant le texte grec (vol. in-fol., à Giedelberg, en 1566), est dédiée au cardinal Mazarin, et a été faite par ordre du chancelier P. Séguier. Du reste, on ne sait rien de la vie de l'auteur.

ISAMBERT.

Fabricius, *Bibl. græc.* — Leo Allatius, *De Georgiis.* — Xylander et Fabroz, *Préface* de leurs éditions de Cédrène.

***CEFFI** (*Philippe*), littérateur italien, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il traduisit l'*Historia trojana* de Guido de Columna et les *Épîtres* d'Ovide; il composa à Florence, vers 1326, un traité de rhétorique intitulé *le Dicerie*, qui a été publié pour la première fois à Turin, en 1825.

Mehin, *Vita Ambrosii camaldulensis*, p. CLXXXIII. — *Antologia di Firenze*, juin et décembre 1828.

CEI (*François*), poëte italien, natif de Florence, vivait à la fin du quinzième siècle. Ses contemporains le regardèrent comme un nouveau Pétrarque. Il réussit dans les compositions du genre anacréontique. On a de lui un recueil intitulé *Sonetti, capitoli, canzone, sextine, stanze e strambotti, composte in laude di Clitia;* Florence, 1503, in-8°; ibid., 1514, in-8°.

Negri, *Istoria degli scrittori Fiorentini.* — Crescimbeni, *Storia della volgar poesia.* — Tiraboschi, *Storia della lett. Ital.*

CEILLIER (*Dom Rémi*), théologien et historien français, de l'ordre des Bénédictins, né en 1688, à Bar-le-Duc, mort le 17 novembre 1761. Il fut président de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hydulphe. On a de lui : *Apologie de la morale des Pères de l'Église contre les accusations de Jean Barbeyrac;* Paris, 1718, in-4°; — *Histoire générale des auteurs sacrés ecclésiastiques, qui contient leur vie, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyse et le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages, ce qu'ils renferment de plus intéressant;* Paris, 1729-1763, 23 ou 25 volumes in-4° avec les 2 vol. de table. C'est un ouvrage qui dès l'origine a été justement estimé et recherché. On y trouve de l'exactitude et une critique judicieuse.

(1) Ainsi que l'a fait M. V. Parezoz, quoique peut-être d'une manière trop diffuse pour le 37e livre de Nicéphore Grégoras, l'un des continuateurs de Cédrénus (*Voy.* le dernier vol. des *Notices des manuscrits*).

Calmet, *Biblioth. de Lorraine.* — Ziegelbauer, *Hist. literaria ordinis sancti Benedicti.* — Lenglet du Fresnoy, *Catalogue des hist.;* Supplément, II, p. 22. — Quérard, *la France littéraire.*

CELER, architecte romain, vivait dans la seconde moitié du premier siècle. Ce fut sur ses plans et ceux de Severus que Néron, après l'incendie de Rome, fit élever un palais, moins étonnant encore, dit Tacite, par l'or et les pierreries, embellissements ordinaires et depuis longtemps prodigués par le luxe, que parce qu'on y voyait des champs de blé et des lacs, des espèces de solitudes avec des bois d'un côté, de l'autre des espaces découverts et des perspectives. On ne voit plus que quelques ruines de ce palais aux thermes de Titus. Severus et Celer, ajoute Tacite avec quelque mauvaise humeur, mettaient leur génie et leur ambition à vouloir obtenir par l'art ce que la nature s'obstinait à refuser, et se jouaient du trésor. En effet ils avaient promis de creuser un canal navigable depuis le lac Averne jusqu'à l'embouchure du Tibre, à travers un terrain aride ou en perçant des montagnes élevées, quoique pour fournir l'eau les environs n'offrissent d'autres ressources que les marais Pontins. Néron, toutefois, qui aimait l'extraordinaire (*ut erat incredibilium cupitor*), s'efforça d'ouvrir les hauteurs voisines de l'Averne, et l'on voit encore les traces de ses essais infructueux (*manentque vestigia irritæ spei*). Ainsi du même coup de pinceau de l'historien romain se trouvent jugés l'architecte et l'empereur.

Tacite, *Annales*, XV, XLII. — Osann, *Kunstblatt*, 1830, n° 83.

CÉLERIN (*Saint*) vivait dans le milieu du troisième siècle. Il était d'une famille dont plusieurs membres avaient souffert le martyre. Lui-même fut arrêté, comme chrétien, et conduit devant l'empereur Dèce. Ce prince, étonné de la fermeté de ses réponses, le fit remettre en liberté. De retour en Afrique, Célerin fut ordonné lecteur, et continua d'édifier les fidèles par ses vertus. On a de lui deux lettres adressées à saint Cyprien; on les trouve dans la collection des lettres de cet évêque; Rome, 1471, in-fol.

Bollandus, *Acta sanctorum.* — Saint Cyprien, *Epistolæ.* — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'hist. ecclésiastique.* — Baillet, *Vies des saints.*

***CELESTI** (*Caval Andrea*), peintre italien, né à Venise, en 1637, mort en 1706. Il étudia sous le Ponzoni; mais il n'imita point son style, s'étant formé une meilleure manière par l'étude des grands maîtres de l'école vénitienne. Ses débuts eurent un grand éclat à Venise, qui depuis longtemps n'était plus habituée à posséder de grands artistes; bientôt sa renommée se répandit dans toute l'Italie, et ce fut justice. On trouve dans les ouvrages de Célesti une grande variété de figures

et d'expression, des contours largement dessinés, des paysages riants, des ajustements et des costumes gracieux et parfois aussi riches que ceux de Paul Véronèse. Malheureusement ses tableaux ont beaucoup perdu aujourd'hui, ayant poussé au noir, soit par l'abus qu'il fit de la recherche des effets de clair-obscur, soit par la mauvaise préparation des toiles qu'il employait. On cite parmi ses ouvrages les plus remarquables un sujet de l'Ancien Testament peint pour le palais des Doges, et la *Piscine probatique* à l'église de l'Ascension de Venise; la *Victoire remportée en* 1629 *par le frère Jésus-Marie sur le duc palatin du Rhin*, à Saint-Pierre *in Oliveto* de Brescia; enfin à Vicence, le *Martyre de la sainte* à l'église Sainte-Catherine, et l'*Invention de la Croix* à la cathédrale. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Winckelmann, *Mahler-Lexikon*.

CÉLESTIN, cinq papes ont porté ce nom :

CÉLESTIN Ier (*Saint*), né à Rome, d'une famille alliée à l'empereur Valentinien, succéda au pape Boniface le 3 nov. 422, et mourut le 6 avril 432. Il inaugura son pontificat en réglant la question des appels portés par les prêtres et les clercs des diverses églises devant son tribunal. D'assez graves contestations s'étaient élevées, en Afrique surtout, touchant l'exercice d'un droit où de part et d'autre s'étaient glissés quelques abus; le pape régla ce point de discipline d'une manière sage et prudente. L'archevêque de Constantinople Nestorius ayant commencé à enseigner son fameux système théologique sur l'Incarnation divine, Célestin assembla un concile à Rome en 430, et y fit condamner l'hérésie de la dualité des personnes en J.-C. L'année suivante un concile général de trois cents évêques fut convoqué à Éphèse, et, par les soins du pape et de ses légats, Nestorius et ses adhérents furent solennellement anathématisés. Célestin, avant de mourir, dut encore recourir à son autorité souveraine pour sauvegarder la mémoire de saint Augustin contre les attaques de plusieurs prêtres de Marseille. Ceux-ci prétendaient découvrir des erreurs dans les ouvrages de l'évêque d'Hippone; mais le pape vengea de ces reproches la doctrine du saint docteur. On a de Célestin onze lettres, qui se rapportent aux principaux événements de sa vie. On lui attribue l'institution de plusieurs cérémonies qui se sont conservées entre autres de l'*Introit* de la messe. Il eut pour successeur Sixte III.

Baronius, *Annal. Ecclesiast.* — D. Courtant, *Epistolæ Romæ. pontif.* t. I. — Fleury, *Hist. de l'Église*, liv. IV. — Alban Butler, *Vie de saint Célestin Ier*. — Artaud, *Hist. des souv. pontifes rom.*

CÉLESTIN II (*Guido* DI CASTELLO), élu pape le 25 septembre 1143, mort en 1144. Dans son court pontificat il réconcilia avec l'Église Louis VII, qui avait encouru les censures à cause du sac de Vitry, et il exhorta vivement ce roi à la croisade. Il avait succédé à Innocent II, et eut lui-même pour successeur Luce II.

CÉLESTIN III (*Hyacinthe* ORSINI), élu pape le 30 mars 1191, malgré ses quatre-vingt-cinq ans, mort le 8 janvier 1198. Il couronna Henri VI empereur, et lui rappela ses devoirs dans la cérémonie du sacre, avec une âpre fermeté que les uns ont louée et que d'autres ont blâmée. Il donna l'investiture de la Pouille et de la Calabre à Henri, et la Sicile à Frédéric, son fils, moyennant certaines conditions, qui ne furent pas remplies loyalement. Alors ce vigoureux vieillard excommunia l'empereur et son fils; bien plus, il refusa les honneurs de la sépulture au corps de Henri jusqu'à ce que Richard Cœur de Lion, injustement lésé par ce prince, eut consenti à laisser lever l'interdit. Célestin avait pris une part très-active à la quatrième croisade, et suivit avec un intérêt constant jusque dans sa prison l'aventureux Richard. A la suite de cette croisade, il érigea en ordre religieux militaire les chevaliers de l'ordre Teutonique. Par un nouveau décret, il ordonna que les enfants offerts par leurs parents à un monastère auraient la liberté d'en sortir lorsqu'ils seraient adultes, disposition confirmée par le concile de Trente. Il avait succédé à Clément III, et eut lui-même pour successeur Innocent III. Célestin III a laissé dix-huit lettres, qui ont trait à plusieurs actes de son administration. A. BELLANGER.

Collectio pontific. Rom. Decret. t. II. — Baronius, *Annales eccles.* — Artaud, *Hist. des souv. pontifes romains*, 1 et 2.

CÉLESTIN IV, élu pape le 20 septembre 1241, mort le 8 octobre de la même année. Il s'appelait *Geoffroi Castiglione*, et appartenait à une famille noble de Milan. Chanoine et chancelier de cette ville, il fut créé par Grégoire IX prêtre cardinal de Saint-Marc, et évêque de Sabine. Après la mort de ce pontife Célestin fut élu, dans le lieu appelé *Sette-Soli*, par dix cardinaux seulement. Affaibli par l'âge, il ne survécut que dix-huit jours à son élection, et mourut avant d'avoir été consacré. Innocent IV lui succéda.

Platina, *Vitæ pontificum*. — Artaud, *Histoire des souverains pontifes*.

CÉLESTIN V (*Pierre* ANGELERIER), surnommé *de Murrone*, à cause de l'ermitage dans la montagne de ce nom, qu'il habitait depuis soixante ans quand il fut élevé à la papauté. C'est lui qui fonda l'ordre monastique des Célestins. Il naquit vers 1215, à Isernia, sur les frontières de l'Abruzze Citérieure et de la terre de Labour, au royaume de Naples, dans l'Apennin, de parents pauvres et très-pieux, et mourut le 19 mai 1296. Lui-même raconte, dans son autobiographie, qu'il était le onzième de douze enfants, comme Benjamin, et qu'après la mort de son père (Angelerier) ses frères, cultivateurs, s'opposèrent à ce qu'il fût élevé pour le sacerdoce, sous prétexte que c'était un état de fainéant, et qu'un de leurs frères, engagé dans cette carrière, y était mort moine, sans rien faire pour la famille. Mais sa pieuse mère persista dans sa résolution de lui faire donner l'éducation nécessaire pour devenir un bon religieux. Pour lui, il n'aima jamais les lettres, et dès qu'il sut lire les psaumes, il ne

voulut pas aller plus loin; et dans la suite, il interdit les études littéraires aux moines de sa congrégation. A l'âge de vingt ans, il voulut se faire ermite, et se livrer à la vie contemplative, ce qu'il exécuta après l'avoir éprouvée pendant deux ou trois ans et avoir vaincu les tentations dont il était assailli et qui devaient l'en détourner. Il n'était alors vêtu que d'une simple tunique et d'un capuchon; il se couvrait le corps d'un cilice et d'une chaîne de fer; jeûnait tous les jours, et couchait sur le bois ou sur la terre; il priait assidûment et mortifiait sa chair en se donnant la discipline. Il vivait dans la montagne, au milieu des scorpions et des plus dangereux reptiles. Ensuite, il s'en alla à Rome, où il fut ordonné prêtre, et vint s'établir au mont Murrone, qui domine la ville de Salmone au nord; il en délogea un serpent, et il occupa sa place dans une crypte qui lui plut beaucoup. Il y resta seul cinq ans; il a rendu compte de l'état d'impureté dans lequel il tombait involontairement, et qu'il crut d'abord incompatible avec celui qu'il devait avoir pour célébrer la messe; mais il fut rassuré par une révélation. Le mont Murrone ayant été mis en culture, il se retira avec deux associés, qu'il avait cru pouvoir accepter dans sa vie solitaire, au nord-est, dans le mont plus sauvage. de Majella, où il resta deux ou trois ans. Mais il revint au mont Murrone, où il se fit bâtir d'abord un oratoire, et ensuite un couvent, qu'il dédia au Saint-Esprit. La réputation de sa sainteté lui attira beaucoup de monde, et même des étrangers; il pensa à se faire une congrégation, à laquelle il imposa des règles sévères de macération, surtout à l'égard des jeunes gens, qui éprouvaient des tentations dangereuses. Dans la portion de sa vie qu'il a écrite, il fait le récit de ses cures miraculeuses et d'une famine dont il aurait délivré le pays. La date de l'érection de cette communauté remonte à 1251. Elle fut autorisée par le saint-siége (le pape Urbain), en 1264, et annexée à l'ordre de Saint-Benoît, à cause de la recommandation des conciles, qui s'opposaient à la multiplication des ordres monastiques. La popularité dont il jouit détermina le concile de Lyon, sous Grégoire X, à le confirmer, sous un chef séparé. Enfin, à son avénement à la papauté, P. de Murrone, en 1294, lui donna des statuts particuliers, et lui conféra des priviléges exorbitants, et contraires aux règles de l'Église et au bien de la religion, tels que l'exemption absolue de la juridiction des évêques dans les diocèses desquels leurs établissements seraient formés (ils étaient déjà au nombre de vingt-et-un); la faculté illimitée de choisir tous les trois ans leur supérieur et de le révoquer, sans exiger même la sanction du saint-siége; l'exemption d'impôts (déjà ils étaient très-riches); la faculté de recevoir des biens-fonds des princes et des particuliers, avec défense de les aliéner; celle de se recruter partout, et de recevoir des novices nonobstant toutes oppositions; la faculté de poursuivre comme apostats ceux qui voudraient reprendre leur liberté naturelle; le droit de sonner les cloches jour et nuit, etc. C'est le seul acte du pontificat de Célestin que le Bullaire romain ait enregistré; ses moines ont pris son nom. Les pontifes ses successeurs et le concile de Trente ont été obligés de réduire ces priviléges. En France, ces religieux, établis d'abord sous Philippe le Bel dans la forêt d'Orléans, à Anebert, et dans celle de Compiègne, au mont de Chartres, ne tardèrent pas à fonder à Paris une maison, qui devint chef de l'ordre, dit de la congrégation de France. Dès 1417 ils y possédaient vingt-trois monastères, dont les religieux se livraient principalement à la vie contemplative. Les édits de Louis XV, de 1767, 1768 et 1773, blessèrent ces religieux, en les soumettant à l'autorité des évêques, et en ordonnant la réforme des abus qui provenaient de leur relâchement; sous Louis XVI, en 1778 et 1779, ils furent supprimés, du consentement du saint-siége, et leurs biens appliqués à d'autres emplois.

Quant à Célestin, leur fondateur, il fut, à l'âge de soixante-dix-neuf ans (1), élu pape, à Pérouse, par onze cardinaux, qui depuis plus de deux ans ne pouvaient s'accorder à donner un pape à l'Église. A cette époque le pontificat romain prenait une part immense dans toutes les affaires de la chrétienté, et même en Orient. Les électeurs pleurèrent de joie quand ils furent tombés d'accord sur un homme si saint; mais quelques mois après l'incapacité du moine fut si notoire, qu'ils s'opposèrent à ses actes, et que l'un d'eux, devenu son successeur (Boniface VIII), lui dicta une formule d'abdication, dans laquelle l'humble cénobite confessait qu'à raison des infirmités de son corps, de son ignorance des affaires (*defectu scientiæ*), de la malice du public (*malignitate plebis*), et de la faiblesse de son esprit (*infirmitate personæ*), il se désistait de la papauté.

Quand, après son élection (15 juillet 1294), les commissaires des cardinaux s'étaient rendus dans sa montagne, ils le trouvèrent hérissé avec des vêtements sordides (*inculta veste horridum*), d'une pâleur livide par les macérations auxquelles il se livrait (*squalidum macie*) et inondé de larmes. Cependant il céda, disait-il, à la voix de Dieu qui l'appelait; mais il ne voulut se rendre pour son inauguration ni à Rome, ni même à Pérouse, dans les États de l'Église. Il se fit sacrer à Aquila, monté sur un âne, dont la bride était tenue par Charles II, roi de Sicile, et par son fils Martel, héritier du trône de Hongrie. Subjugué par le premier de ces princes, il quitta même Aquila pour se rendre

(1) Desportes, dans la *Biogr. universelle*, a écrit soixante-douze, mais quoique dans son abdication Célestin n'ait pas invoqué pour excuse son grand âge, nous n'avons trouvé aucun texte qui contredise la tradition généralement adoptée qu'il est mort dans sa quatre-vingt-unième année.

à Naples, au lieu de reprendre l'indépendance de sa dignité à Rome. Là il eut la faiblesse d'investir de l'archevêché de Lyon un autre fils du roi Charles, qui n'avait que vingt ans, et qui n'était ni prêtre ni tonsuré, ce qui était une violation manifeste des lois de l'Église.

On lui reproche d'avoir signé des bulles en blanc, d'avoir nommé plusieurs personnes à la même dignité ecclésiastique, et d'avoir fait des choix ineptes. Il avait nommé un cardinal après dîner, ce qui était tellement contre la règle, que les autres cardinaux réussirent à empêcher la réception du nouvel élu. Fatigué des affaires qu'il ne comprenait pas, il s'était retiré dans une cellule de bois qu'il avait fait dresser dans son palais; et quand approcha la fête de la Nativité, il nomma une commission de trois cardinaux auxquels il délégua tous les pouvoirs de la papauté. C'était abdiquer : aussi cette abdication ne se fit-elle pas attendre (13 décembre 1294). On avait fait d'abord adopter par les cardinaux une bulle par laquelle il était dit que les papes, quoique liés irrévocablement à l'Église, pouvaient abdiquer; et bientôt le cardinal Cajetano, Boniface VIII, fut élu à sa place. Ce nouveau pontife fut reçu avec les mêmes acclamations que Célestin l'avait été cinq mois auparavant, au milieu d'un concours qu'on porte à deux cent mille hommes.

Célestin se hâta de retourner dans son monastère du mont Murrone, où on l'avait pris; mais l'élection de Boniface, faite à Naples, fut contestée par le parti des Colonne, comme illégale. Le nouveau pape feignit de croire que le saint homme pourrait consentir à être replacé sur le trône pontifical; il envoya un commissaire pour l'arrêter. Celui-ci ne mit pas l'ordre à exécution, tant il fut convaincu que l'humble moine ne nourrissait aucun regret ni pensée d'ambition. Mais un second ordre fut donné par l'impitoyable Boniface. Célestin, qui en eut avis, se sauva vers la mer Adriatique, pour passer en Grèce. Après avoir erré quatre ou cinq jours à travers les bois, il arriva à Vesti, petit port de la presqu'île du mont Gargano, où il fut découvert, à la fin de mars 1295. Par un ordre concerté entre Boniface et le roi Charles II, il fut ramené prisonnier à Anagni, résidence du nouveau pape, au milieu d'une population qui protestait par ses acclamations contre l'outrage fait à ce saint homme. Nous ne parlons pas des nombreux miracles qu'il aurait faits pendant sa route et sa captivité. Boniface le fit entrer de nuit, lui fit subir un interrogatoire, et lui refusa la demande qu'il fit de retourner dans son monastère; il le fit enfermer en secret dans la tour de Fumone, entre Anagni et Ferentino où il le fit garder (depuis le mois d'août 1295 jusqu'à sa mort). Après la mort de Célestin, il lui fit rendre des honneurs, et prépara sa béatification. C'est ainsi, disent les religieux bénédictins, auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, que « dans le paganisme des tyrans ont mis quelquefois au rang des dieux leurs maîtres, qu'ils avaient fait mourir après les avoir détrônés ».

Cette béatification, Boniface était indigne de la prononcer; et ce fut son successeur, Clément V, qui en 1313 canonisa Célestin ou P. de Murrone, comme un confesseur de la foi, à cause de l'édification qu'il donna au monde par ses vertus comme religieux; car la bulle convient qu'il n'était pas fait pour gouverner les affaires de l'Église, et la postérité a ratifié ce jugement. que n'avait pas prévu le petit conclave de Pérouse.

Célestin a laissé l'histoire de la première partie de sa vie (dans un écrit trouvé dans sa cellule, au moment de son avénement à la papauté), ainsi que huit autres écrits ascétiques sans valeur, imprimés dans la Grande Bibliothèque des Pères. ISAMBERT.

Vie de Célestin, par lui-même, *Bibliot. des Pères*, t XXV, 788. — *Vie de Célestin V*, par l'abbé D. Célestin-Toléra Sipontinus; ibid., 17 col. in-fol, par le cardinal d'Ailly, arch. de Cambray, revu par D. Lefèvre; Paris, 1539, in-4°, le tout en latin. — *Vie de Célestin V*, en italien, par Lelio-Marino, abbé général des Célestins, 1 vol. in-4°, Milan, 1637. — *Bullaire Romain* et *Ann.* de Rainaldi, t. XXII, p. 188. Voy. art. *Boniface*.

CÉLESTIN, antipape, élu le 20 décembre 1124. *Voy.* HONORIUS II.

CELESTINO (....), historien italien, de l'ordre des Franciscains, né vers 1550, à Bergame. Son principal ouvrage est : *Istoria quadripartita di Bergamo e suo territorio;* Bergame, 1617; Brescia, 1618 (ouvrage très-rare).

Biblioth. scriptorum ordinis Capuccinorum.

CELESTIUS. *Voy.* PÉLAGE.

* **CELIA** (*Madonna*), femme auteur italienne, vivait probablement dans la seconde moitié du seizième siècle. On a d'elle : *Lettere amorose scritte al suo amante;* Venise, 1565, 1628, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*

CÉLIDOINE, prélat français, mort en 451. Il fut évêque de Besançon, après saint Léonce, vers l'an 443. Saint Hilaire, évêque d'Arles, l'ayant déposé par suite de diverses accusations, celles, entre autres, d'avoir épousé une veuve et assisté à une condamnation capitale avant d'avoir été ordonné, Célidoine en appela au pape saint Léon, qui le rétablit dans son siége. C'est le premier exemple d'un appel au pape interjeté par un évêque; mais saint Hilaire n'acquiesça pas à la décision de saint Léon, et Célidoine demeura déposé. On croit que Célidoine périt en 451, lors de la prise de Besançon par Attila.

Dupin, *Bibl. des auteurs ecclesiast.* — L. P. Quesnel, *Dissert. et notes sur saint Léon.*

CELIUS ou **CÆLIUS RUFUS** (*Marcus*). *Voy.* RUFUS.

CELLAMARE (*Antoine-Giudice*, duc de GIOVENAZZO, prince DE), diplomate espagnol, d'origine italienne, né à Naples, en 1657, mort à Séville, le 16 mai 1733. Sa famille, originaire de Gênes, était d'une ancienne noblesse. Il fut élevé

à la cour de Charles II, et à l'époque de l'avénement de Philippe V il se déclara pour ce prince. En 1702 il vint avec lui combattre les Impériaux dans le royaume de Naples; il obtint le grade de maréchal de camp après la bataille de Luzzara, fut fait prisonnier au siége de Gaète, et ne redevint libre qu'à la paix, en 1712. De retour en Espagne, il embrassa la carrière diplomatique; nommé en 1715 ambassadeur extraordinaire à la cour de France, Cellamare prit une part active aux intrigues ourdies par les ennemis du régent. C'était manquer au caractère officiel dont on l'avait revêtu; mais il ne faisait en cela que se conformer aux secrètes instructions de sa cour. Le premier ministre Alberoni s'était flatté de diriger assez habilement les passions haineuses du duc et de la duchesse du Maine pour rendre Philippe V le plus redoutable potentat de l'Europe; il s'agissait de le faire déclarer régent de France, à la place du duc d'Orléans. Celui-ci devait être arrêté au milieu d'une fête; on eût immédiatement assemblé les états généraux, de la décision desquels on se tenait sûr d'avance. Tous les mémoires du temps racontent le hasard étrange qui, presque au moment de l'exécution, fit découvrir par une courtisane un plan si hardi. Les lettres que Porto-Carrero portait à Madrid, interceptées à l'instant du départ, révélèrent tous les détails de la conjuration. Cellamare, pris à l'improviste et arrêté par ordre du régent, montra toujours beaucoup de gaieté et de présence d'esprit. Une escorte le conduisit sur les frontières; la cour de Madrid s'empressa de le venger de l'affront qu'il venait de subir, en le nommant capitaine général de la Vieille-Castille. Il mourut à Séville, le 16 mai 1733, sans avoir cessé d'être en faveur auprès du monarque espagnol. [*Enc. des g. du m.*]

Lemontey, *Histoire de la régence et de la minorité de Louis XV*. — Vatout, *la Conspiration de Cellamare, épisode de la régence*. — De Piossens, *Mémoires de la régence*, édit. de Lenglet Dufresnoy. — Saint-Simon, *Mémoires*.

CELLARIUS, latinisé de **KELLER**, nom commun à plusieurs savants allemands, que voici dans leur ordre chronologique ou de filiation.

CELLARIUS (*Jean*), hébraïsant et théologien allemand, né en 1496, à Kundstadt, mort à Dresde, le 21 avril 1542. Son vrai nom était *Kelner* ou *Keller*. Il professa la langue hébraïque dans différentes villes d'Allemagne, et passa pour un des meilleurs prédicateurs de la réforme. On a de lui: *Isagogicon in hebræas literas*; — *Tabulæ declinationum et conjugationum hebræarum*; — *Epistola ad Wolffg. Fabricium de vera et constanti serie theologicæ disputationis*.

Schlegel, *Leben der Dresdnischen Superintendenten* (vie des évêques protestants de Dresde). — Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

CELLARIUS (*Martin*), surnommé *Borrhæus*, théologien protestant, né en 1499, à Stuttgard, mort le 11 octobre 1564. Il se livra d'abord avec succès à l'étude des langues orientales. Zélé partisan de la doctrine de Luther, il entreprit de la défendre contre Stork, célèbre anabaptiste; mais n'ayant pu trouver de réponses aux arguments de son adversaire, il s'avoua franchement vaincu, et passa dans la nouvelle Église. Pour être plus libre dans sa croyance, il se retira à Bâle, et y professa la théologie. Il paraît que sur ses vieux jours il abandonna le parti des anabaptistes. Ses principaux ouvrages sont: *Cosmographiæ elementa, commentatio astronomica et geographica*; Bâle, 1541; — *de Veteris et novi hominis ortu atque natura axiomata*; — *de Ortu, natura, usu atque discrimine eorum jubilæorum quos Deus instituit, quiquid inter hos et falsos ab adversario confectos intersit*; — *Notæ in politica Aristotelis*; — *Comment. in rhetorica Aristotelis*; — *de Censura veri et falsi*.

Fischlin, *Memoria theologorum Würtembergensium*. — Adam, *Vitæ eruditorum*. — Teissier, *Éloges des savants*. — Pantaléon, *Prosopographia*.

CELLARIUS (*André*), théologien protestant, né en 1503, à Rotenbourg, mort le 18 septembre 1562. Il fut pasteur à Wiltberg, dans le Wurtemberg. On a de lui: *Von der Haltung eines Concilii* (de la tenue d'un conseil); — *Von Vereinigung der Christichen Religionen* (de la réunion des religions chrétiennes).

Fischlin, *Memoria theologorum Würtemberg*.

CELLARIUS (*Christian*), helléniste flamand, natif d'Isenberghe, près de Furnes, vivait au commencement du seizième siècle. Il professa d'abord la langue grecque à Louvain, et fut ensuite recteur des écoles de Berg-Saint-Vinoc. On a de lui: *Carmen de incendio urbis Delphensis*; Anvers, 1526, in-8°; — *Oratio pro pauperibus ut eis liceat mendicare*; Anvers, 1530, in-8°; — *Carmen heroicum de bello per Carolum V in Hungaria adversus Solimannum, Turcarum imperatorem, gesto*; ibid., 1533, in-8°; — *Oratio contra mendicitatem publicam*, ibid., 1530, in-8°. Ce discours sur la suppression de la mendicité est curieux et rare. L'auteur y rétracte l'opinion qu'il venait de soutenir dans le discours précédent. La question traitée dans ces deux discours était alors vivement débattue dans toute la Flandre. Ce fut la ville d'Ypres, dit M. Ch. Brunet, qui la première adopta la suppression de la mendicité. Le règlement publié à cette occasion est ainsi intitulé: *Forma subventionis pauperum quæ apud Hyperas, Flandrorum urbem, viget, universæ reipublicæ christianæ longe utilissima*; Anvers, 1531, in-8°.

André, *Bibliotheca Belgica*. — Sweert, *Athenæ belgicæ*. — Ch. Brunet, *Manuel du libraire*, t. I, p. 606.

CELLARIUS (*Daniel*), géographe allemand, natif de Wiltberg, dans le Wurtemberg, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui: *Speculum orbis terrarum*; Anvers, 1578, in-fol. C'est un atlas de cartes géographiques.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

CELLARIUS (*Jacques*), littérateur allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il appartient à la même famille que les précédents. Il professa la philosophie et l'éloquence à Lauingen. Jacques Cellarius a donné des éditions des *Epitheta* de Cicéron, du *Thesaurus Ciceronianus* de Nizolius, de la *Phraseologia linguæ latinæ* de Schorus.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CELLARIUS (*André*), mathématicien, géographe et cosmographe allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut recteur du collége de Horn, en Hollande. On a de lui : *Architectura militaris*, 1656 ; — *Descriptio Poloniæ magnique ducatus Lithuaniæ*, Amsterdam, 1659, in-12 ; — *Harmonia macrocosmica, seu Atlas universalis et novus totius universi creati*, ibid., 1661, in-fol.

Jöcher, *Allgemeines GelehrtenLexicon.*

CELLARIUS (*Christophe*), savant allemand, petit-fils de Jacques, né à Schmalkalde, le 22 novembre 1638, mort à Halle, le 4 juin 1707. Après avoir reçu une première et soigneuse éducation dans la maison maternelle (il avait perdu son père à l'âge de deux ans), il fut envoyé à l'université d'Iéna, puis à Giessen. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des langues orientales et aux mathématiques. En 1667 il fut chargé de professer la langue hébraïque et la morale au gymnase de Weissenfels. En 1673 il fut appelé à diriger celui de Weimar, puis les gymnases de Zeiz et de Mersbourg. En 1693 il fut nommé bibliothécaire et en même temps professeur d'histoire et d'éloquence à l'université de Halle. Il prit aussi la direction du séminaire philologique de la même ville. Ses fonctions et ses études le séparaient en quelque sorte du monde. On rapporte que pendant les quatorze années qu'il passa à Halle il n'alla à la promenade qu'une seule fois. Il mourut de la pierre. Les principaux de ses nombreux ouvrages et éditions d'auteurs classiques sont : *Epistolæ Ciceronis ad famil.*; Leipzig, 1698 et 1722, in-8° ; — *Ciceronis Orat.*, XII; Iéna, 1708, — *Julius Cæsar;* Leipzig, 1705, in-8° ; — *Cornelius Nepos*, 1711, in-8° ; — *Velleius Paterculus;* ibid., 1707, in-12 ; — *Curtius*, 1714, in-12 ; — *Plinii Epist. et Panegyr.*; ibid., 1710, in-12 ; — *Eutropius ;* Iéna, 1698, in-8° ; — *Lactantii opera;* Leipzig, 1698, in-8° ; — *Aurel. Prudent. Clementis opera;* Halle, 1703, in-8° ; — *Antibarbarus latinus, seu de latinitate mediæ et infimæ ætatis ;* Zeiz, 1677; — *Orthographia latina, ex vetustis monumentis, etc., excerpta ;* Iéna, 1704, in-8° ; — *Breviarium antiquitatum romanarum* ; Vérone, 1739; Halle, 1751, in-8° ; — *Grammatica Hebræa*; Iéna, 1699, in-4° ; — *Chaldaismus ;* Zeiz, 1685; — *Rabbinismus;* 1684, in-8° ; — *Isagoge in linguam arabicam;* ibid., 1678, in-4° ; — *Grammatica et Glossarium Samaritanum*, dans ses *Horæ Samaritanæ;* Iéna, 1705, in-4° ; — *Porta Syriæ, seu novæ methodi grammatica;* Zeiz, 1777 ; — *Historia antiqua;* ibid., 1685, in-12 ; — *Historia medii ævi ;* ibid., 1688, in-12 ; — *Historia nova;* Halle, 1166, in-12 ; — *Geographia antiqua;* Iéna, 1691 ; Rome, 1774, in-fol. ; — *Geographia antiqua et nova;* ibid., 1709, 2 vol. in-12 ; — *Notitia Orbis antiqui ;* Leipzig, 1701-1706 et 1776, 2 vol. in-4°.

Nicéron, *Mémoires*, V, 273. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.* — Baillet, *Jugements des Savants*, VII. — *Conversations-Lexicon.*

CELLARIUS (*Christophe*), historien allemand, fils du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Origines et successiones comitum Wettinensium usque ad Saxoniæ duces et electores qui ab illis orti sunt ;* Halle, 1697, in-4°.

CELLARIUS (*Salomon*), médecin allemand, frère du précédent, né en 1676, à Zeiz, en Misnie, mort en 1700. Il fit des recherches sur l'origine de la médecine. L'ouvrage qu'il avait préparé sur ce sujet, et que publia son père, est intitulé : *Origines et antiquitates medicæ, post præmaturum Salomonis Cellarii excessum, emendatiores auctioresque editæ a Christophoro patre ;* Iéna, 1701, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CELLE** (*Pierre* DE), évêque de Chartres au douzième siècle, était né en Champagne. Il fit ses études à Paris, dans le monastère de Saint-Martin-des-Champs. Son mérite le fit élire abbé de la Celle vers 1150, et le surnom de ce monastère lui est demeuré. Il devint ensuite abbé de Saint-Remi à Reims (1162), et fit bâtir le chevet de la cathédrale. La grande piété de l'abbé Celle, sa science, sa droiture, jointes à un esprit vif, à un bon jugement, à un zèle prudent, lui valurent l'amitié des plus grands personnages de l'Église latine. Il fut en correspondance suivie avec saint Thomas de Cantorbery. Pierre de Celle succéda en 1180 à Jean de Salisbury comme évêque de Chartres. Il occupa ce siége pendant sept ans, jusqu'à sa mort (1187). Les historiographes de l'Église de Chartres en font un grand éloge. Parmi ses principaux ouvrages on cite : *Mosaici tabernaculi mysticæ expositionis libri II* (Paris, 1600, in-4°, Bilaine) ; — *de Conscientia liber*, idem. On a aussi de Pierre de Celle 169 lettres et 92 sermons manuscrits.

Dom Liron, *Bibliothèque Chartraine*, édition manuscrite (conservée à Orléans).

CELLE (DE LA). *Voy.* LA CELLE (DE).

***CELLES** (*Antoine-Charles* FIACRE, comte DE WISHER DE), homme d'État belge, né à Bruxelles, le 8 juin 1779, mort le 3 novembre 1841. Nommé aux états généraux du Brabant, il prêta son concours actif à la conclusion du traité intervenu le 16 mai 1795, entre la république française et la Hollande, qui prononçait l'abolition du stathoudérat. Il fit partie de la première députation envoyée à Paris au premier consul Bonaparte par le Brabant. Nommé membre du conseil municipal de Bruxelles, il y fut distingué par Napoléon, qui l'appela au conseil d'État

comme maître des requêtes, puis le nomma préfet du département de la Loire-Inférieure. C'est en cette qualité qu'il fit les honneurs de la ville de Nantes à l'empereur, qui la vint visiter avec l'impératrice Joséphine en 1808. En 1810, l'empereur, mécontent des dispositions des habitants d'Amsterdam, nomma M. de Celles préfet du département du Zuiderzée, avec mission de poursuivre vigoureusement l'exécution de ses volontés, surtout à propos de la conscription, qui révoltait le flegme hollandais. Le nouveau préfet, investi de la confiance et des pleins-pouvoirs du maître, fit son devoir; ce qui lui attira la haine des habitants, qui, s'étant révoltés, allèrent même jusqu'à menacer sa vie. Favorisée par les dispositions particulières des Hollandais, l'armée russe s'empara des places fortes et du territoire, lors des grands mouvements de l'Europe coalisée, et M. de Celles, rentré à Paris, allait être nommé conseiller d'État, lorsque les événements de 1814 et la chute de Napoléon le rendirent à la vie privée. Redevenu sujet du roi des Pays-Bas, il fut nommé quelque temps après aux états provinciaux; et quoique faisant partie de l'opposition, le roi Guillaume jeta les yeux sur lui pour la négociation du concordat religieux.

La révolution belge ayant éclaté presque simultanément avec le mouvement qui renversa en juillet 1830 les Bourbons du trône de France, M. de Celles se trouva à la tête du parti qui voulait donner la couronne de Belgique au deuxième fils du roi Louis-Philippe. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg, élu roi, au refus du monarque français, distingua M. de Celles, et le nomma son ministre plénipotentiaire en France. Il occupa peu de temps ces fonctions, et, s'étant tout à fait fixé en France, où ses filles s'étaient mariées, et favorisé de l'amitié du roi, il se fit naturaliser. Louis-Philippe le nomma conseiller d'État en 1833, et il allait être compris dans une promotion à la pairie lorsqu'il mourut.

T. Albert Blanquet.

Van-Hasselt, *Hist. de la Hollande et de la Belgique*, dans l'*Univers*. — *Le Moniteur univ.* — *Conversations-Lexicon*. — De Beaumont-Vassy, *Hist. des États Européens* (*Belgique*). — Lesur, *Ann. hist. univ.*

CELLIÈRES (*Laurent* de), littérateur français, de l'ordre des Jésuites, né en 1630, à Saint-Didier, en Velay; il fut professeur de rhétorique, de philosophie et de mathématiques à Lyon. Ses principaux ouvrages sont : *Musæ Avenionenses*, etc.; Avignon, 1665, in-fol.; — *Ars metrica, id est ars condendorum eleganter versuum*; Lyon, 1673, 1680 et 1690, in-12.

De Colonia, *Hist. littéraire de Lyon*. — Alegambe, *Bibl. script. societ. Jesu*.

CELLIEZ (*Adélaïde-Hélène-Joséphine-Charlotte*, comtesse de Rossi), femme auteur française, née à Paris, en 1778, morte à Blois, le 4 août 1822. Elle se livra à l'éducation des jeunes personnes. On a d'elle : *Traité d'Enseignement et d'Éducation, contenant des méthodes pour enseigner la lecture, la grammaire, la cosmographie, la géographie et l'histoire*, etc.; Paris, 1817, in-8°; — *Antonia Wilsen*, traduit de l'allemand de Gustave Schilling; ibid., 1820, 2 vol. in-12; — *les Anciens et les Français, ou véritables beautés de l'histoire de France et des Bourbons*; ibid., 1822, 2 vol. in-12; — *Historique de l'instruction du Chinois presenté au roi le 8 octobre 1821*; Blois, 1822, in-4°.

Quérard, *la France littéraire*.

CELLINI (*Benvenuto*), sculpteur, graveur et orfèvre italien, né à Florence, en 1500, mort dans la même ville, le 25 février 1570. Il doit sa célébrité autant aux aventures de toutes sortes qu'il s'attira par son esprit querelleur et indépendant qu'aux nombreux ouvrages qu'il a laissés, surtout en orfévrerie, et qui sont aujourd'hui recherchés et vendus à des prix exorbitants. Son père avait d'abord voulu en faire un musicien; mais un duel l'obligea de quitter Florence, et une fois délivré de l'autorité paternelle, il se mit à courir de ville en ville, mettant à profit le peu de connaissances qu'il possédait en orfévrerie, et qu'il vint enfin perfectionner à Rome. Il était dans cette capitale du monde chrétien lorsque les querelles de Charles-Quint et de François Ier mirent en feu toute l'Italie. Benvenuto, avec la plupart de ses compatriotes, se fit soldat : retiré dans le château Saint-Ange avec quelques jeunes gens de la ville, il y soutint un siége en règle, et dirigea lui-même les cinq pièces d'artillerie qui défendaient cette forteresse. Il s'acquitta si bien de ce service nouveau pour lui qu'à l'en croire (car il a lui-même écrit sa vie), il tira le coup d'arquebuse qui tua le connétable de Bourbon et pointa la pièce qui enleva le prince d'Orange. Rendu à ses premières occupations par la prise du fort Saint-Ange, il retourna à Florence, et y trouva la peste, qui le força de se réfugier à Mantoue, où il fit la rencontre de son ami Jules Romain, qui le présenta au duc. Mais la mort de son père le rappela à Florence, qu'il quitta presque aussitôt pour aller à Rome travailler sous les yeux de Michel-Ange. Jeune encore, il avait fait un si grand nombre de beaux ouvrages, que son nom était déjà devenu célèbre, et que le pape Clément VII l'avait pris en grande amitié. L'empereur Charles-Quint venait d'entrer à Rome (1538) en véritable triomphateur, lorsque le saint-père lui envoya des présents magnifiques, et entre autres un missel avec une couverture en or massif, du plus riche travail et de la façon de Cellini. Selon l'usage du temps, le pape fit don à l'empereur à la fois de l'ouvrage et de l'ouvrier. Mais Benvenuto fut bientôt las d'appartenir à un si grand maître, qui savait mieux apprécier un bon général qu'un grand artiste : il lui prit envie d'aller s'offrir de lui-même au roi François Ier; et le voilà parti pour Paris. Mais là, voyant qu'il ne pouvait parvenir jusqu'au monarque, qu'il avait dans ce but suivi inutilement jusqu'à Lyon, il se décida à revenir en Italie, et n'y fut pas plus tôt qu'une invitation de Fran-

çois Ier le rappela en France. Par malheur, le pape Paul III avait un ancien grief contre lui : il le fit arrêter et jeter dans le fort Saint-Ange, qu'il avait naguère si vaillamment défendu. Il s'agissait d'une accusation portée contre Cellini pour avoir détourné l'or et les pierreries de la tiare, qu'il avait été chargé de démonter et de fondre pendant le siége de Rome. Ne pouvant parvenir à obtenir justice et à faire éclater son innocence, il prit le parti de s'échapper de sa prison, et d'aller en France se mettre sous la protection du roi. François Ier le combla de ses faveurs, et lui fit don de la fameuse tour de Nesle, où l'artiste établit ses ateliers, que le roi vint lui-même visiter.

Pendant tout le temps que Cellini passa en France il produisit beaucoup, et laissa divers ouvrages, qui sont parvenus jusqu'à nous; mais il eut le malheur de déplaire à la duchesse d'Étampes, à laquelle il négligea, en plus d'une occasion, de faire sa cour. Après quatre ans de lutte inégale avec la favorite, il se vit forcé de quitter la France, et retourna se fixer à Florence, mettant enfin un terme à cette vie nomade qu'il menait depuis son enfance. Le duc Côme de Médicis, admirateur de son beau talent, lui fit plusieurs commandes, parmi lesquelles on distingue encore aujourd'hui la statue de *Persée*, qui orne la place du Marché, et *le Christ* qui est maintenant dans la chapelle du palais Pitti, à Florence. Vers les dernières années de sa vie, Cellini entreprit d'écrire ses mémoires, dont il fit un livre des plus amusants et des plus originaux; mais c'était la dernière étincelle de son génie, si vaste et si varié. A compter de ce moment sa tête se perdit. Il se fit tonsurer, et prit l'habit ecclésiastique, en 1558; puis deux ans après il jeta le froc, et se maria; enfin, il mourut ignoré, le 13 février 1571. Outre les morceaux de sculpture et d'orfévrerie qu'il a laissés, et qui dénotent un artiste du premier ordre, Cellini a écrit plusieurs ouvrages sur les arts, et a mérité, grâce à un style plein de précision et d'élégance, d'être cité par l'Académie de la Crusca au nombre des classiques italiens. Ses Mémoires, traduits en allemand par Gœthe, l'ont été également en français par Farjasse; Paris, 1833, 2 vol. in-8°. [*Enc. des g. du m.*]

La Vita de Benvenuto Cellini, dalui medesimo scritta. — *Notizie litterarie dell' Accademia Fiorentina.* — Gamba, *Raccordi di Benv. Cellini*; Venise, 1871. — J. Janin, *Rev. de Paris*, Ire série. — De Feletz, *Cours de Litt.*, IV. — *Retrospective Review*, t. IV. — De La Touche, *Revue de Paris*, I, XLIV (1838) p. 178. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyc.* — Ch. Brunet, *Manuel du libraire*, t. I, p. 606.

*CELLINO DI NESE (*Maestro*), sculpteur et architecte, né à Sienne, dirigeait à Pistoja en 1337 la construction de l'église de *San-Giovanni-Rotondo*, qui s'élevait alors sur les dessins d'Andrea Pisano. Le célèbre poëte et jurisconsulte Cino da Pistoja étant mort vers cette époque, Cellino fut chargé d'exécuter son mausolée, dessiné par un autre artiste siennois, dont le nom est resté inconnu. C'est ce beau monument, attribué à tort par beaucoup d'écrivains à Andrea Pisano, que nous admirons aujourd'hui dans la cathédrale de Pistoja. Il se compose d'un sarcophage, surmonté d'un riche baldaquin, soutenu par des colonnes torses, et contenant sept statues représentant le savant professeur au milieu de ses élèves; le même sujet est reproduit en bas-relief sur le sarcophage lui-même.

E. B—N.

Ciampi, *Vita di Cino.* — Cicognara, *Storia della scultura.* — Tolomei, *Guida di Pistoja.*

*CELLIO (*Marc-Antoine*), astronome italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il professa l'astronomie à Rome, et fut membre de l'Académie des sciences physiques et mathématiques de cette ville. On a de lui : *Il Fosforo, ovvero le pietra Bolognese preparata per far rilucere fra l'ombre*; Rome, 1680, in-8°; — *Copia di lettera scritta al sig. Gio. Domin. Cassini sopra l'osservazioni de' moti ed apparenze d'una cometa veduta verso il fine di nov. dell' anno* 1680; in-4°; — *Descrizione d'un nuovo modo di trasportar qualvisia figura disegnata in carta, mediante i raggj riflessi solari in un altro foglio di carta*; ibid., 1686, in-4°.

Cinelli, *Biblioteca volante.*

CELLOT (*Louis*), théologien et historien français, de l'ordre des Jésuites, né à Paris, en 1588, mort dans la même ville, le 20 octobre 1658. Il fut successivement recteur du collége de Rouen, de celui de La Flèche, puis provincial. La Société le chargea de défendre les priviléges des réguliers contre les droits des pasteurs. On a de lui : *de Hierarchia et hierarchicis libri IX*, Rouen, 1641, in-fol : cet ouvrage fut censuré par la Sorbonne et mis à l'index à Rome; — *Horarum subcisivarum liber singularis*; Paris, 1648, in-4° : c'est une réponse au traité du docteur Hallier, intitulé *de Hierarchia ecclesiastica*; — *Historia Gothescalchi*; ibid., 1655, in-fol.; — des poésies, des panégyriques, etc., en latin.

Alegambe, *Biblioth. script. societat. Jesu.*

*CELNART (*Élisabeth-Félicie*), femme auteur française, née à Moulins, le 1er octobre 1796. Elle a composé de nombreux ouvrages d'éducation et pris part à la rédaction de plusieurs recueils. Ses principaux écrits sont : *la Bonne Cousine, ou conseils de l'amitié*; Paris, 1822, in-12; — *Betshali, ou la dispersion des Juifs, suivi de notes historiques*; Paris, 1825, 4 vol. in-12; — *Consolations chrétiennes, recueil de prières en vers et en prose*; Paris, 1825, in-18; — *Inquisition, poëme historique en IV chants, précédé d'un abrégé et suivi de notes sur l'histoire du saint-office*; Paris, 1824, in-18; — *Manuel complet d'économie domestique*; Paris, 1826, in-18; — *Manuel des Dames, ou l'art de la toilette, suivi de l'art du modiste et du mercier passementier*, etc.; Paris, 1826, in-18; — *Manuel des Demoiselles, ou arts et*

métiers qui leur conviennent; Paris, 1826, in-18; — *Manuel du Charcutier;* Paris, 1827, in-18; — *Manuel du Zoophile, ou l'art d'élever et de soigner les animaux domestiques;* Paris, 1827; — *la Sortie de Pension, ou la bonne Tante;* Paris, 1825 et 1830, 2 vol. in-12; — *Choix d'anecdotes anciennes et modernes*, Paris, 1827, 4 vol. in-18; — *de la Morale de l'Évangile comparée à la morale des philosophes anciens et modernes;* Paris, 1828, in-8°; — *la Garde-malade domestique;* Paris, 1829, in-18; — *l'Art de fertiliser les terres*, Paris, 1831, in-18; — *Aux femmes, quelques mots sur la peine de mort;* Paris, 1836, in-8°; — *la Feuille de trèfle, ou l'amour du devoir;* Clermont-Ferrand, 1837, in-18; — *l'Enfance conduite à Dieu, ou prières du jeune âge jusqu'à la première communion;* ibid., 1839, in-32, 2e édition; — *les Soirées du Dimanche, ou le curé de village; leçons de morale pratique;* Paris, 1842.

Quérard, *la France littéraire*, et Supplément au même ouvrage. — Beuchot, *Journal de la librairie.*

CELS (*Jacques-Martin*), botaniste français, né à Versailles, en 1743, mort le 15 mai 1806. Après avoir rempli différents emplois dans les bureaux de la ferme générale, il se livra entièrement à l'étude de la botanique et de l'agriculture, et s'attacha particulièrement à naturaliser les plantes exotiques. La pépinière qu'il forma et qu'il entretint pendant plus de vingt ans était de son temps la plus belle de l'Europe. Ventenat nous l'a fait connaître, dans un ouvrage intitulé : *Description des plantes nouvelles ou peu connues du jardin de J.-M. Cels;* Paris, 1800, in-fol. Cels a inséré des notes précieuses dans la nouvelle édition du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres; il a publié des *avis* et des *instructions* sur diverses branches d'agriculture, notamment *sur les effets des inondations et des débordements des rivières relativement aux prairies*, etc.; Paris, 1802. Enfin il prit part à la rédaction du Code rural, et coopéra à l'ouvrage intitulé : *Coup d'œil éclairé d'une grande bibliothèque à l'usage de tout possesseur de livres*; Paris, 1773, in-8°.

Silvestre, *Discours prononcé lors de l'inhumation de J.-M. Cels.* — Cuvier, *Éloge de J.-M. Cels*, dans les *Mémoires de l'Institut*, t. VII, p. 139. — Quérard, *la France littéraire.*

CELSE (*Aurelius* ou *Aulus Cornelius* Celsus), célèbre médecin romain, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. En tête de la plupart des manuscrits on trouve le nom de *Aurelius Cornelius*, mais un manuscrit plus ancien, de la bibliothèque du Vatican, porte en lettres romaines très-nettes : *Aulus Cornelius Celsus.* Parmi les éditions imprimées, celle d'Alde Manuce (1528) présente aussi (mais c'est la seule) le mot *Aulus*, écrit de la main d'un annotateur inconnu. C'est ainsi probablement qu'il faut lire le nom de ce médecin romain; en effet *Aurelius* était un nom de famille, et *Aulus* un prénom assez commun dans la *gens Cornelia*. Il n'est point prouvé d'ailleurs que Celse appartînt à cette dernière famille; et le nom de *Cornelius* ajouté au sien propre pourrait bien n'indiquer qu'un rapport de patronage. On ignore l'époque précise de la vie de Celse; cependant, comme il est cité par Pline, et qu'il cite lui-même Thémison, c'est entre ces deux personnages qu'il faut le placer, sous les règnes de Tibère et de Caligula, ou même à la fin de celui d'Auguste. Il est tout aussi difficile de déterminer la véritable profession de Celse; car il n'avait pas seulement écrit sur la médecine : il nous reste de lui quelques frangments d'une *Rhétorique*, et il avait écrit encore sur les lois, sur l'histoire, sur la philosophie, sur l'art militaire et sur l'agriculture. Pline le cite quelquefois, mais jamais comme médecin. On est donc tenté de voir dans Celse un savant encyclopédique, comme Varron, comme Pline lui-même, compilant, d'après les auteurs grecs, de bonnes observations sur un art qu'il n'avait point lui-même exercé : car la médecine était regardée par les Romains comme un métier, qu'ils abandonnaient aux Grecs. « C'est le seul art des Grecs, dit Pline, dont la gravité romaine ne se permette pas encore la pratique, malgré le lucre qu'elle produit. » Cependant une lecture attentive du livre de Celse ne permet guère de douter qu'il n'ait lui-même pratiqué la médecine. Voici à l'appui de cette assertion un passage qui paraît décisif : Celse parlant des heures auxquelles on doit donner à manger aux malades atteints de fièvres continues, dit que certains médecins choisissent le matin, d'autres le soir, et que lui-même attend le milieu de la nuit (*alii vespere tali ægro cibum dant.......... ob hæc ad mediam noctem decurro*). Ce texte indique bien, à ce qu'il semble, le médecin praticien, et non le savant de cabinet. La solution de ce problème ne saurait d'ailleurs rien ajouter ni ôter au mérite de l'auteur du traité *de Medicina*, et les observations curieuses dont ce livre est rempli ne perdraient point de leur prix quand il serait prouvé qu'elles n'ont pas été faites d'original, et qu'elles ont été recueillies dans les auteurs grecs.

Le traité *de Medicina* est divisé en huit livres. Après avoir résumé l'histoire de la médecine depuis Podalire et Machaon (ces médecins fabuleux célébrés par Homère) jusqu'à Thémison, Celse expose les deux systèmes qui se partageaient la médecine de son temps, celui des rationalistes et celui des empiriques. Les uns n'admettaient que l'autorité de la pratique, tandis qu'aux yeux des autres l'expérience était insuffisante, si l'on n'y joignait la connaissance intime du corps et des choses naturelles. Les rationalistes, posant en principe que le médecin doit connaître les causes occultes et prochaines des maladies, remontaient jusqu'aux principes de l'organisation, et étudiaient avec le plus grand soin la structure interne du corps humain. Ils dissé-

quaient des cadavres, et approuvaient Hérophile et Érasistrate d'avoir ouvert des criminels tout vivants, afin de saisir sur le vif les secrets de la nature, et d'arriver à connaître la situation des organes, leur couleur, leur forme, leur grandeur, leurs dispositions, leur degré de consistance ou de mollesse, l'état poli de leur surface, leurs rapports, leurs saillies et leurs dépressions. Il n'y avait pas de cruauté, selon eux, à chercher dans le supplice d'un petit nombre de criminels les moyens de conserver d'âge en âge des générations innocentes.

Les empiriques soutenaient qu'il était oiseux d'agiter la question des causes occultes, attendu que la nature est impénétrable. Posant en fait qu'on n'avait plus à découvrir de nouvelles espèces de maladies, ils en concluaient qu'on n'avait pas à rechercher une médication nouvelle. Si, disaient-ils, il se présente maintenant quelque affection ignorée, le médecin ne doit pas pour cela remonter aux causes obscures, mais examiner aussitôt de quelle maladie connue celle-ci se rapproche le plus, pour lui appliquer les remèdes qui souvent ont été suivis de succès dans des cas à peu près semblables. Ils regardaient comme inutile la dissection des cadavres, sous prétexte que la plupart du temps elle ne mettait sous les yeux que des organes changés par la mort; ils repoussaient enfin avec une indignation que Celse expose trop éloquemment pour ne pas la partager, l'affreuse habitude d'ouvrir des vivants. « Mais ce qui est cruel, c'est d'ouvrir les entrailles à des hommes vivants et de faire d'un art conservateur de la vie humaine l'instrument d'une mort atroce, surtout quand les questions qu'on essaye de résoudre à l'aide de ces affreuses violences, ou demeurent complétement insolubles, ou pourraient être éclaircies sans crime. Car la couleur, le poli, la mollesse, la dureté et les autres conditions des organes ne restent point sur le sujet qu'on vient d'ouvrir ce qu'elles étaient avant les incisions; et puisque chez ceux qui n'ont point à les souffrir, la crainte, la douleur, la faim, une indigestion, la fatigue et mille autres légères incommodités viennent souvent modifier tous ces caractères, il est bien plus à croire que les parties intérieures, douées d'une délicatesse plus grande, et qui ne sont pas appelées à recevoir la lumière, seront profondément altérées par des blessures si graves et une mort si violente. Quelle folie de s'imaginer que sur l'homme mourant ou déjà mort les choses vont demeurer les mêmes que pendant la vie! On peut, il est vrai, ouvrir à un homme vivant le bas-ventre, qui renferme des organes moins importants; mais dès que le scalpel, en remontant vers la poitrine, aura divisé la cloison que les Grecs appellent diaphragme, laquelle sépare les parties inférieures des supérieures, cet homme rendra l'âme au même instant. C'est ainsi que le médecin homicide parvient à découvrir les viscères de la poitrine et du ventre; mais ils se présentent à lui tels que la mort les a faits, et non pas tels qu'ils étaient vivants: de sorte qu'il a bien pu égorger son semblable avec barbarie, mais non pas savoir dans quelles conditions se trouvent nos organes lorsque la vie les anime. S'il en est quelques-uns cependant que le regard puisse pénétrer avant la mort, le hasard ne les offre-t-il pas souvent au médecin? Le gladiateur dans l'arène, le soldat dans un combat, le voyageur assailli par des brigands, ne sont-ils pas quelquefois atteints de blessures qui laissent voir à l'intérieur telle partie chez celui-ci, telle autre chez celui-là? Si bien que sans manquer à la prudence le praticien peut apprécier le siége, la position, l'arrangement, la forme et les autres qualités des organes, tout en ayant pour but non le meurtre, mais la guérison; et de la sorte il ne doit qu'à son humanité les lumières que les autres ne doivent qu'à des actes impitoyables. » (1)

Après cette exposition des doctrines de la médecine rationaliste et de la médecine empirique, Celse propose ses propres idées, qu'on pourrait appeler éclectiques. « Il est certain, dit-il, que la médecine, bien qu'elle ne puisse reposer sur les causes occultes et les actions naturelles, est souvent obligée de recourir au raisonnement; car c'est un art conjectural, qui dans bien des cas est trahi non-seulement par la théorie, mais encore par la pratique; en effet, la fièvre, l'appétit, le sommeil, n'ont pas une manière d'être invariable. Plus rarement, il est vrai, on observe des maladies nouvelles; mais il est évident qu'on en rencontre quelquefois...... L'analogie n'est pas toujours utile dans les affections de ce genre; quand elle peut l'être cependant, c'est encore par un procédé rationnel qu'après avoir examiné les maladies d'espèce semblable et les remèdes de même nature, on arrive à choisir celui qui convient le mieux au cas qui se présente. Le médecin doit prendre conseil, non des causes cachées, puisqu'elles demeurent enveloppées de doutes et d'incertitude, mais de celles que l'exploration peut atteindre, c'est-à-dire des causes évidentes........... Je pense que la médecine doit être rationnelle, en ne puisant cependant ses indications que dans les causes évidentes; la recherche des causes occultes pouvant exercer l'esprit du médecin, mais devant être bannie de la pratique de l'art. Je pense aussi qu'il est à la fois inutile et cruel d'ouvrir des corps vivants, mais qu'il est nécessaire à ceux qui cultivent la science de se livrer à la dissection des cadavres; car ils doivent connaître le siége et la disposition des organes, objets que les cadavres nous représentent plus exactement que l'homme vivant et blessé. Quant aux choses qui ne se révèlent que pendant la vie, l'expérience nous en instruira dans le pansement des blessures d'une manière plus lente, il est vrai, mais plus conforme à l'humanité. »

(1) Œuvres de Celse, traduction de M. des Étangs.

Dans tout son livre Celse est resté fidèle à cet esprit d'éclectisme; il a su se préserver de l'entraînement des systèmes, et maintenir son indépendance envers les plus grandes renommées. Ainsi, malgré sa vénération pour Hippocrate, qu'il proclame le plus grand médecin de l'antiquité et le père de toute la médecine, il n'hésite pas à se ranger contre lui, avec Asclépiade, qui raille le vieillard de Cos sur ses jours critiques et ses nombres pythagoriciens. Mais le tour d'Asclépiade ne se fait pas attendre; et Celse, qui le prend aussi pour modèle en beaucoup d'endroits, ne craint pas néanmoins de lui reprocher des opinions inconséquentes et mensongères. L'introduction dont nous venons de citer les passages les plus remarquables occupe la moitié du premier livre; le reste renferme des préceptes d'hygiène. Le second traite d'une manière générale de la séméiotique et de la thérapeutique. Le troisième et le quatrième livres sont consacrés aux maladies en particulier. On trouve au commencement de ce dernier un petit traité de splanchnologie qui peut servir à nous donner une idée des connaissances anatomiques des anciens. Dans les quatre derniers livres se trouve tout ce qui a rapport à la pharmacie et aux maladies chirurgicales. Les médicaments simples et composés sont exactement décrits dans la première moitié du cinquième livre; l'autre moitié et le livre suivant traitent des maladies qu'on guérissait principalement par l'application externe des médicaments. Enfin, le septième et le huitième sont consacrés aux maladies et aux opérations chirurgicales. Boerhaave a fait un magnifique éloge de cette dernière partie de l'ouvrage du savant médecin romain, qu'il appelle le premier de tous les anciens et même des modernes en fait de chirurgie. « Celse, dit M. Charles des Étangs, nous donne l'histoire de la chirurgie depuis Hippocrate. Il décrit le premier, pour nous du moins, un grand nombre d'opérations, et la taille bilatérale entre autres; il conseille aussi le premier la version par les pieds, mais seulement quand le fœtus est mort; reconnaît quelque différence entre le bassin de l'homme et celui de la femme; apprend à dilater l'orifice de l'utérus en engageant d'abord l'index, puis successivement toute la main, et dans certains cas les deux mains; opère la délivrance de la femme en faisant des tractions ménagées sur le cordon ombilical, pour éviter de le rompre, tandis que de la main droite il accompagne ce cordon jusqu'au placenta, qu'il détache.

« On arriverait sans peine à multiplier les exemples qui témoignent du bon sens pratique de l'auteur; mais ce qui est presqu'un sujet d'étonnement, c'est de rencontrer à la fois dans un livre de l'antiquité ce talent d'analyse qui tient compte des moindres détails, et ce jugement exercé qui sait placer les faits dans leur jour véritable et donner à chacun sa valeur réelle. Il est vrai que cet esprit critique, venant ensuite à juger la science dans son ensemble, conduit l'écrivain au doute et à l'incrédulité. Aussi le voyons-nous déclarer nettement que la médecine est un art conjectural, qui dans bien des cas est trahi non-seulement par la théorie, mais encore par la pratique. Néanmoins, ce n'est pas là le scepticisme aveugle des gens du monde, esprits forts que la maladie rend si faibles, mais bien le doute philosophique d'un homme éclairé, qui a le droit de douter parce qu'il sait beaucoup, et qu'il n'en poursuit pas avec moins d'ardeur la recherche de la vérité. »

A son mérite de savant et de philosophe, Celse joint un rare talent de style. Selon l'opinion générale, et malgré les efforts ingénieux de quelques commentateurs pour faire de ce médecin le contemporain d'Auguste, l'ami d'Horace, de Virgile et de Tite-Live, il florissait sous Tibère. Mais le temps de la belle latinité n'était pas si éloigné que l'exemple des grands modèles de l'art ne se fit sentir encore, surtout dans la prose, qui résiste plus longtemps aux causes de décadence. Celse avait dû apprendre l'art d'écrire dans Tite-Live, dans Varron, écrivain excellent, véritable modèle pour l'expression des choses d'érudition, dans les ouvrages philosophiques de Cicéron, où il trouvait à la fois l'exactitude, qui fait voir clairement les pensées, et le coloris, qui les anime. Il y a même quelques traits de ressemblance entre cette partie des ouvrages de Cicéron et le traité de médecine de Celse. Tous deux ont été ce qu'on a appelé de notre temps éclectiques, ce qu'au temps de Cicéron et de Celse on appelait partisans de l'Académie. Ils discutent librement tous les systèmes, et choisissent dans chacun ce qu'ils en approuvent. Celse occupe entre les médecins rationalistes et les empiriques la même place que Cicéron occupait entre les philosophes Épicure et Zénon. Il est tel passage où Celse, exprimant une idée générale, donnant un conseil d'hygiène, notant quelque influence du genre de vie des individus sur leur santé, rappelle la sagesse familière des *Tusculanes*.

Les prescriptions médicales de Celse ne sont plus de mode, ses formules ne sont plus celles de notre *Codex;* mais son excellente méthode, ses observations sur les mœurs dans leurs rapports avec la santé, tout ce qui paraît çà et là de sa profonde connaissance de l'homme, enfin tout ce qu'il mêle de philosophie pratique aux prescriptions de son art, tout cela est encore d'application. C'est peut-être la partie la plus vivante de l'ouvrage de Celse, c'est par là qu'il intéresse ceux à qui l'art de la médecine est étranger, mais qui n'en veulent pas ignorer la philosophie. Excellent écrivain aux endroits où il est observateur et moraliste, Celse laisse beaucoup à désirer pour la description exacte des phénomènes, et en général pour le langage technique, où les mots doivent avoir l'exactitude absolue des chiffres. Il est le seul auteur d'origine italique qui ait es-

sayé de façonner sa langue maternelle au joug de la science médicale. Mais aussi quels efforts! quels aveux humiliants pour la fierté romaine! Toujours privé de l'expression propre, il est obligé de définir ce qui n'a pas de nom dans sa langue; et le plus souvent, convaincu lui-même du vague et de l'insuffisance de sa définition, il appelle à son aide le *quod Græci vocant*, c'est-à-dire le mot propre, qui n'a pas d'équivalent en latin, et qui peut seul donner l'idée de ce qu'il veut décrire. *Nostris vocabulis non est*, dit-il; et ce n'est que trop vrai. Mais cette impuissance du latin ne se fait pas sentir dans ce qu'on pourait appeler la partie littéraire du traité *de la Médecine*. Aux trois qualités ordinaires du style de Celse, concision, clarté, élégance, se joint une certaine douceur, et ce coloris modéré qui attire les yeux du lecteur sur les choses, et non sur l'esprit de l'écrivain. Celse est de l'école de Cicéron : en même temps que le devoir d'être exact le préserve de l'abondance, parfois un peu vaine, du maître, il sait éviter la sécheresse, et sans faire de la littérature médicale, il traite de la médecine en écrivain.

Celse est de tous les auteurs de l'antiquité latine celui qui a le plus souffert de l'incurie des moines et des copistes. Il est à présumer que son ouvrage étant pour eux moins facile à comprendre, leur paraissait aussi moins digne de leur attention. Mais ce qui ne saurait laisser aucun doute, c'est que les manuscrits actuellement connus nous sont venus d'une source unique, et qu'ils doivent tous émaner d'un autre manuscrit, beaucoup plus ancien, qui serait depuis des siècles égaré ou détruit. Pour s'en convaincre, il suffit de constater que tous en effet présentent une lacune semblable au chapitre XX du quatrième livre. Malheureusement, indépendamment de cette mutilation, il s'y rencontre bien d'autres fautes, qui ont exercé la patience et le savoir des éditeurs anciens et modernes. Quelles que soient encore aujourd'hui les imperfections du texte, il reste peu d'espoir de les faire disparaître; car on semble avoir épuisé tous les moyens de révision que peuvent fournir l'histoire, la médecine et la philologie, venant en aide à la collation la plus attentive des manuscrits et des éditions imprimées.

La première édition du traité *de Medicina* fut publiée à Florence, en 1478, in-fol., par Barth. Fontius. Depuis cette époque les éditions de Celse se succédèrent rapidement dans tous les pays de l'Europe, et il serait facile d'en citer plus de trente; la meilleure est celle de Léonard Targa, cet infatigable érudit qui consacra soixante ans à l'étude de Celse, et donna à quarante années de distance (Padoue, 1669, in-4°; Vérone, 1710, in-4°) deux éditions, dont la première a servi de base à presque toutes les réimpressions subséquentes. L'édition la plus récente et la plus complète est celle de Naples, 1852, 2 vol. in-8°, par S. de Renzi: elle renferme une traduction italienne, des notes, des dissertations et un *Lexicon Celsianum*. La traduction française de Ninnin, Paris, 1753, 2 vol. in-12, inexacte et mal écrite, a été reproduite sans grands changements par MM. Fouquier et Ratier; Paris, 1824, in-18; M. des Étangs en a donné une bien meilleure, et très-estimable à tous égards, dans la *Collection des auteurs latins* publiée par M. Nisard; Paris, 1847, grand in-8°. Des fragments d'un traité de rhétorique attribué à Celse ont été publiés sous le titre suivant : *Aurelii Cornelii Celsi, rhetoris vetustissimi et clarissimi, de arte dicendi libellus, primum in lucem editus, curante Sixto, a Popma Phrysio*; Cologne, 1569, in-8°; on les trouve aussi à la fin de la *Bibliotheca latina* de Fabricius.

Columelle, *de Re rustica*, I, I, 14. — Quintilien, *Institut. orat.*, XII, 11.— Pline, *Hist. natur.*, XXIX, I, etc.— Leclerc, *Hist. de la médecine*. — Haller, *Biblioth. med. Pract.* — Schilling, *Quæstio de Celsi vita*. — Choulant, *Prodromus novæ editionis Celsi*; Leipzig, 1824, in-4°. — *Handbuch der Bücherkunde für die aeltere Medicin*; Leipzig, 1840, in-8°. — C. Kissel, Celsus, *Eine historische Monographie*; Giessen, 1844, in-8°. — Des Étangs, *Introduction* à sa traduction de Celse. — *Nouvelle Revue encyclopedique*, t. III. — M. Daremberg, *Journal général de l'Instruction publique*, février et mars 1847.

CELSE (Κέλσος), philosophe épicurien, ou néo-platonicien du deuxième siècle de notre ère, fleurit en Orient, peut-être depuis le règne d'Adrien (1), si toutefois cette date ne se refère pas à sa naissance seulement, sous le règne de Marc-Aurèle et de Commode; car c'est sous le règne de ce dernier prince que Lucien de Samosate, qui se dit son commensal (ἑταῖρος) et son ami intime, lui dédia son intéressant écrit sur Alexandre, ou le faux prophète de la Paphlagonie, ce qui eut lieu après la guerre de Marc-Aurèle sur les Quades et les Marcomans, et la sanglante journée d'Aquilée, en 180. Celse n'est donc mort que vers la fin de ce siècle. — Origène l'a déclaré contemporain d'Adrien, pour le distinguer du philosophe épicurien du même nom, contemporain de Néron (2), mais il ajoute qu'il l'était aussi de ses successeurs (3).

Celse, d'après le même témoignage, a écrit non-seulement son ouvrage *Sur la vérité*, mais d'autres encore, dans lesquels il aurait manifesté les opinions d'un sectateur d'Épicure. Origène, de son côté, lui reproche aussi (4) d'avoir fréquemment invoqué les opinions de Platon; J.-Laur. Michaélis, savant orientaliste et philologue, a conclu de l'examen attentif des opinions que lui prête Origène (5), que Celse n'était pas épicurien en effet, mais néo-platonicien, et Brucker, dans l'Histoire de la philosophie, suit la même opinion. Si l'on s'en rapporte à

(1) Jean Leclerc, dans son Histoire des deux premiers siècles de l'Église, se hasarde jusqu'à fixer l'an 121 de notre ère.

(2) Κατὰ Αδριάνον, livre contre Celse, I, 8, à la fin.

(3) Καὶ κατωτέρω.

(4) Passim.

(5) *Des chrétiens avant Constantin*, 1758, § 19.

Lucien, qui vivait dans l'intimité de Celse, il aurait été plutôt épicurien; car Lucien le vante (1) pour la préférence qu'il accordait à Épicure, « cet homme véritablement saint, d'un « esprit divin, le seul qui eût avec vérité cultivé « et enseigné le beau, et délivré l'esprit de ses « auditeurs de leurs préjugés ». Eusèbe l'appelle aussi philosophe épicurien (2).

Cependant, on croit que Celse, comme Lucien, lui-même était plutôt un sceptique, qui opposait les opinions des philosophes les unes aux autres (3); mais Celse avait montré un esprit supérieur en écrivant contre la magie et en donnant à ce sujet d'utiles enseignements pour tenir les esprits en réserve, ainsi que l'en loue avec effusion Lucien (4). Cela est d'autant plus remarquable en effet, qu'on y croyait universellement encore au deuxième siècle, et qu'Origène lui-même en soutient la vérité contre Celse (5). Celui-ci avait écrit deux livres contre cette magie (6).

Il avait eu le dessein d'écrire un ouvrage sur la manière de vivre (7); mais il ne paraît pas qu'il ait eu le temps de réaliser ce dessein, car s'il l'avait fait, Origène, qui l'examine de si près, et qui écrivait un demi-siècle après lui (de 236 à 249), en aurait parlé; mais Celse avait déjà composé assez d'ouvrages pour avoir acquis une grande illustration, et pour que Lucien ait pu dire de lui (8) qu'il « l'admirait par-dessus tous, « à cause de sa sagesse, de son amour pour la « vérité, de la douceur de ses mœurs, de son « équité, de l'impassibilité de sa vie, et de son « habileté à convaincre ».

Quoique cet éloge date au plus tôt de l'an 181, il n'est pas vraisemblable, quoi qu'en dise Heinichen, que Celse eût alors composé son ouvrage sur le christianisme, dont on suppose à tort d'ailleurs que Lucien fut l'ennemi, comme il l'a été des charlatans; car il parle avec éloge d'une assemblée de chrétiens. Dans ce dernier ouvrage, Celse parlait non-seulement des Marcionites, qui n'ont pas paru avant l'an 142 de notre ère, mais de Marcellina, qui vint à Rome sous Anicet, de 157 à 168, pour y prêcher la doctrine de Carpocrate (*voy.* ce nom). Spencer et Delarue pensent (9) qu'il fut composé lors de la persécution de Marc-Aurèle, contre les chrétiens, c'est-à-dire de 163 à 183; et que c'est à cet événement que fait allusion saint Chrysostome, quoiqu'il ne nomme pas Celse (10).

Mais c'eût été un acte odieux, en opposition

(1) § 61.
(2) *Hist. eccl.*, VI, 36.
(3) Saint Augustin, *de Hæres.*, VIII, 3, lui attribue même six volumes sur ce sujet, à moins qu'il ne s'agisse d'un autre Celse.
(4) Ibid., § 21.
(5) Liv. Ier, § 19; 22, et passim.
(6) Origène, 1, § 68.
(7) Origène, VIII, 76.
(8) Alexandre, § 61.
(9) Préface du livre d'Origène contre Celse, dans l'éd. de Lommatzch, 1846, t. XVIII, p. 4.
(10) Homélie VI sur l'Ep. aux Corinth.

avec l'éloge que plus tard Lucien faisait de la douceur et de l'équité de son ami. D'ailleurs, il y en a une preuve dans ce fait qu'Irénée, si curieux de la défense de l'Église contre ses assaillants, en écrivant son grand ouvrage contre les hérésiarques, vers 180, n'a pas parlé des attaques de Celse.

L'ouvrage de Celse contre le christianisme était une conséquence de ceux qu'il avait écrits contre les systèmes de philosophie. Selon saint Augustin, il était divisé en deux livres (1). L'auteur lui avait donné le titre de *Discours véritable*, ἀληθὴς λόγος.

On dit (2) que nous connaissons parfaitement l'ouvrage de Celse, par la réfutation d'Origène. Il est vrai qu'Origène est modéré dans les termes; son analyse est détaillée (en huit livres), et il paraît suivre pied à pied les assertions de son habile antagoniste. Mais qui ne sait que dans une réfutation on altère toujours plus ou moins l'original, et que celui-ci perd sa force et l'enchaînement de ses preuves? Au reste, les ecclésiastiques de bonne foi, en examinant la réfutation elle-même, disent que Celse avait du génie, possédait au suprême degré tout ce que le sophisme a de plus séduisant, la hardiesse des assertions de plus imposant, et le sel de l'ironie de plus piquant. Il est le premier auteur païen qui ait écrit contre la religion de Jésus, quand elle commença à être connue parmi les Grecs (3). Cet ouvrage a paru presque aussitôt après la rédaction définitive des quatre Évangiles canoniques et leur divulgation dans le monde romain. Car Justin, qui écrivait, comme il le dit lui-même, l'an 150 de la naissance de Jésus, n'en cite aucun par le nom de ses auteurs, et n'en fait mention que sous le nom anonyme de *souvenirs* ou de *récits apostoliques*, et Tatien ne faisait guère que de publier (vers 170) l'harmonie des Quatre. Mais si l'auteur du discours véritable, Celse, a repris les objections qu'on faisait déjà du temps de Justin sur la naissance de Jésus, et que Justin avait écartées (4), et s'il niait tout le merveilleux de l'Ancien Testament, et des Évangiles, encore nouveaux, par les arguments du rationalisme, Origène a été fondé à reprocher à cet *ami exclusif de la vérité* sa partialité pour les scandales et les absurdités de la religion païenne. Là d'ailleurs n'était pas la puissance véritable du christianisme, que Celse ne comprenait pas, ainsi que Chrysostôme l'a indiqué en parlant de Celse lui-même, et de Batanéotès, son successeur (5). Un esprit comme celui de Celse était digne de l'apprécier comme ont fait Clément Romain, Justin le martyr, Clément d'Alexandrie, et tant d'autres partisans de la philo-

(1) Liv. IV, 36.
(2) L'abbé Tabaraud, *Biogr. de Michaud*, article *Celse*.
(3) L'abbé Tabaraud, *ibid.*
(4) Dialog. contre Tryphon., 8, 67; Ire Apologie, 3, 54. Voy. Talmud de Jérusalem et de Babylone, Toldos-Jeschu, et autres écrits juifs.
(5) Hom. VI, sur l'Ép. aux Corinth., § 3.

sophie païenne. Le christianisme était la réforme du mosaïsme, le retour à l'unité de Dieu. C'était la foi à l'immortalité de l'âme, l'abolition des sacrifices du sang, le retour à la chasteté et la condamnation de toutes les corruptions qui dissolvaient la société romaine. Au reste, on ne fut pas satisfait de la réfutation d'Origène (1). Dans une lettre (2) à Pammachus et Oceanus, saint Jérôme argue d'une apologie qu'Origène aurait écrite au pape Fabien (apologie perdue), dans laquelle il fait pénitence de la témérité qu'il a eue d'écrire de pareilles choses (*talia*), et en rejette la faute sur Ambroise, qui était l'auteur de la publication. Comment ne pas croire qu'il s'agit des huit livres contre Celse (aussi bien que des autres écrits d'Origène où l'on avait relevé des passages hétérodoxes), quand on voit que ces huit livres ont été écrits à la prière de cet Ambroise, et qu'ils lui sont dédiés, comme à un ami de Dieu?

Il est vrai qu'ailleurs (3) saint Jérôme semble louer Origène de la réfutation qu'il a faite de Celse; mais on sait aussi qu'il avait loué ses autres écrits, et qu'il s'en est repenti. Rufin l'a même accusé d'avoir fabriqué cette prétendue apologie adressée au pape Fabien (4). Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Celse a péri, et on peut le regretter, ne fût-ce que pour se convaincre que la puissance du christianisme naissant l'emportait sur les critiques, qui ne s'attachaient qu'aux écrits évangéliques. Ce ne serait peut-être pas un travail indigne de la critique moderne que d'en réunir les fragments, comme on l'a fait pour tant d'autres écrivains.

Il ne faut confondre Celse, l'ami de Lucien, l'auteur des livres contre la magie et du discours véritable, ni avec le médecin Celse, l'Hippocrate romain, ni avec le jurisconsulte Celse, ami d'Adrien, si souvent cité dans les Pandectes, ni avec le consulaire du même nom mis à mort à Baïes par l'ordre du sénat, comme partisan du conspirateur Nigrinus (5), ni avec l'auteur latin qui a traduit du grec la conférence de Jason avec un juif d'Alexandrie, dont il ne reste que la préface. ISAMBERT.

Origène, *Adv. Cels.* —Neander, *Gesch. der Chr. Kirche.*

CELSE (*Minos*), ou *Minio Celsi*, savant italien, natif de Sienne, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il embrassa le protestantisme, se retira dans le pays des Grisons, et s'établit ensuite à Bâle, où il devint correcteur d'imprimerie. On a de lui : *Dissertatio in hæreticis coercendis, quatenus progredi liceat; Christingæ* (Bâle), 1577 ; réimprimée sous ce titre : *de Hæreticis capitali supplicio non afficiendis*; ibid., 1584, in-8°. Celse a édité les ouvrages suivants : *Artis chemicæ principes, Avicenna atque Geber*, 1572, in-8° ; — *Aurificæ artis, quem chemiam vocant, antiquissimi autores; — Raymundi Lulli Libelli aliquot chemici; — Novum Testamentum latine-gallice*, in-8°.

Schelhorn, *Amænitates literariæ*, *Dissertation particulière de Mino Celso*; Ulm, 1748.

CELSIUS (*André*), astronome suédois, né à Upsal, en 1701, mort en 1744. Il professa l'astronomie à Upsal, fit plusieurs voyages, par ordre de son gouvernement, pour visiter les observatoires les plus remarquables, et accompagna Maupertuis, Clairaut et les autres savants français dans leur voyage à Tornéo. Outre plusieurs mémoires insérés dans les recueils des sociétés savantes, ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de nova methodo dimetiendi distantiam solis a terra*; 1730; — *CCCXVI observationes de lumine boreali, ab anno* 1716 *ad annum* 1732; Nuremberg, 1733, in-4° ; — *Disquisitio de observationibus pro figura Telluris determinanda in Gallia habitis;* Upsal, 1738; — *Disputatio de novo in fluviis Norlandorum piscandi modo;* Stockholm, 1738; — *de Luna non habitabili;* ibid., 1740; — *de Initio anni veterum Sueo-Gothorum*; ibid., 1741; — *Lettres sur les comètes*, en suédois; Upsal, 1744.

De Hopken, *Éloge funèbre d'André Celsius*; Stockholm, 1745.

CELSIUS (*Magnus-Nicolas*), mathématicien et naturaliste suédois, né en 1621, dans l'Helsingie, mort en 1679. Il professa les mathématiques à Upsal. On a de lui : *de Plantis Upsaliæ*; Upsal, 1647, in-8° ; — *Dissertatio de Thule veterum;* Stockholm, 1673, in-4° ; — *Dissertatio de natura piscium in genere et piscatura;* ibid., 1676, in-4°.

Witte, *Diarium biographicum*.

CELSIUS (*Olaus*), botaniste, orientaliste et théologien protestant suédois, fils du précédent, né en 1670, mort en 1756. Il professa la théologie et les langues orientales à Upsal, fit, par ordre de Charles XI, plusieurs voyages dans les principaux États de l'Europe, et se rendit célèbre par ses recherches sur les différentes plantes dont il est parlé dans la Bible. Regardé comme le fondateur de l'histoire naturelle dans sa patrie, il fut le premier maître et le protecteur de Linné, qui a donné à un nouveau genre de plantes le nom de *Celsia*. Les principaux ouvrages de Celsius sont : *de Lingua Novi Testamenti originali;* Upsal, 1707, in-8° ; — *de Synedrio judaico;* Stockholm, 1709, in-8°; — *de Helsingua antiqua*; 1713, in-8° ; — *de Versionibus bibliorum Sueo-Gothicis;* Stockholm, 1710, in-8° ; — *de Titulis psalmorum*; Stockholm, 1718, in-8°; — *de Legibus Hebræorum bellicis;* Upsal, 1722; — *de Hierarchia ecclesiastica*

(1) Un savant critique allemand, Henke, reproche à Origène d'avoir employé contre Celse des arguments qui n'ont d'autre force que la chaleur. Il parle de la bonne cause, et il avait fait un livre plus propre à édifier des lecteurs déjà convaincus qu'à convaincre des juges impartiaux. Il ne brillait pas, ajoute-t-il, par une discussion sévère, ni par sa dialectique. (Band. I, § 159; Schoell, *Hist. de la litt. gr.*, II, 179.)

(2) Lett. 41 (*Œuvres de saint Jérôme*).

(3) Notamment dans une lettre de l'an 400.

(4) Voy. liv. II de la Réponse de saint Jérôme à Rufin, IV, p. 408, de ses œuvres.

(5) Spart., *In Adrian.*, § 7.

primitivæ Ecclesiæ; ibid., 1722; — *de Navigatione Salomonea*; ibid., 1722, in-8°; — *de Sculptura Hebræorum*; Upsal, 1726, in-8°; — *de Hordierno statu Ecclesiæ Armenorum*; ibid., 1726, in-8°; — *Historia pyramidum Ægypti*; ibid., 1725, in-8°; — *Historia linguæ arabicæ*; — *de Monumentis quibusdam runicis*; ibid., 1727, in-4°; — *Hierobotanicon, seu de plantis Sanctæ Scripturæ dissertationes breves*; ibid., 1745 et 1747; Amsterdam, 1748, in-8°: cet ouvrage, plus exact que celui de Hiller sur la même matière, contient néanmoins plusieurs erreurs graves, ainsi que M. F. Hoefer l'a démontré (chapitre sur les plantes de la Bible, dans la *Phénicie*, etc., de l'*Univers pittoresque*).

Abraham Baeck, *Éloge d'Olaus Celsius*. — *Vita Olavi Celsii*, dans les *Mémoires de la Société des sciences d'Upsal*, t. II..

CELSIUS (*Magnus*), historien suédois, fils du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Apparatus ad historiam Sueo-Gothicam*.

CELSIUS (*Olaus*), historien suédois, frère du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : en suédois, *Histoire de Gustave Ier*, traduite en allemand; Copenhague, 1757, 2 vol. in-8°; — *Histoire d'Éric XIV*, traduite en français, 1777, 2 vol. in-12; — *Histoire de la bibliothèque d'Upsal*.

Sax, *Onomast. liter.*, V et VII.

CELSOY (*Guibert* DE), médecin français, natif de Celsoy, village du département de la Haute-Marne, mort à Paris, le 28 août 1390. Il fut professeur de médecine, devint médecin des rois Jean II et Charles V, et fit bâtir une église dans son village natal. On y voit encore son tombeau.

Charlet, *Biog. de Celsoy*.

*CELSUS (*Albinovanus*), poëte romain, vivait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Il était secrétaire de Tiberius Claudius Néron et ami d'Horace, qui lui adressa une de ses épîtres. Celsus Albinovanus est sans doute le poëte dont il est question dans une autre épître du satirique romain; mais il n'a rien de commun avec le poëte Pedo Albinovanus, ami d'Ovide.

Horace, *Epist.* I, 8; I, 3.

*CELSUS (*Julius*), tribun romain, vivait dans la première moitié du premier siècle. Il était tribun d'une cohorte de la ville. Condamné à mort sous Tibère, il s'étrangla avec les liens qui le retenaient captif (*in vinclis laxatam catenam in diversum tendens suamipse cervicem perfregit*), et put éviter ainsi une exécution publique.

Tacite, *Annales*, VI, 9, 14.

CELSUS (*Julius*), tacticien romain, vivait vers la fin du premier siècle. Il est cité par Lydus, et écrivit après le règne de Néron.

Laurentius Lydus, *de Magistratibus reipublicæ romanæ*, publié par Choiseul-Gouffier; Paris, 1812.

*CELSUS (*P. Marius*), personnage consulaire romain, vivait en 69. Il fut consul en 62 et en 64; il commanda la cinquième légion de Pannonie, avec laquelle il dut aller se joindre à l'expédition dirigée par Corbulon contre les Parthes. A la mort de Néron, en 68, Celsus, alors consul, suivit le parti de Galba, et lors du soulèvement des troupes contre cet empereur, il fut chargé de maintenir dans la fidélité le détachement de l'armée illyrienne campé dans le portique de Vipsanius. Galba mourut bientôt, et Othon arriva au pouvoir. Les partisans de ce prince lui demandaient la mort de Celsus; mais Othon, loin de le proscrire, l'admit au nombre de ses amis. E. Celsus fut aussi fidèle au nouvel empereur qu'il l'avait été à Galba. Il fut ensuite chargé avec Suetonius Paullinus et Annius Gallus de commander l'armée opposée aux généraux de Vitellius, qui s'avançaient en Italie. Cette campagne fut d'abord heureuse. Lui et ses collègues déjouèrent, aux bords du Pô, dans les environs de Crémone et de Plaisance, tous les plans de Cécina, général de Vitellius. Les choses changèrent d'aspect lors de la jonction de Fabius Valens avec Cécina et quand Othon, contrairement à l'avis de Suetonius Paullinus et de Celsus, voulut risquer une bataille. Celle de Bedriacum donna l'empire à Vitellius, qui cependant conféra à Celsus les honneurs du consulat, aux calendes de juillet 69.

Tacite, *Annales*, XV, 25; *Hist.*, I, 14, 31, 39, 45, 71, 77, 87, 90; II, 23, 33, 60.

*CELSUS (*L.-Publicius*), consul romain, mort en 117. Il fut consul sous Trajan, qui l'estima au point de faire ériger une statue en son honneur. Il n'en fut pas de même d'Adrien, dont il était l'ennemi personnel, et qui arrivé à l'empire fit mettre immédiatement Celsus à mort, à Baies, où se trouvait ce personnage.

Dion Cassius, l. XVIII, 16; l. XIX, 2. — Spartien, *Adrien*, 4, 7.

*CELSUS (*Juventius*), jurisconsulte romain, vivait au commencement du premier siècle avant l'ère chrétienne. Il fut disciple de Pégase, qui l'avait été de Proculus, et à son tour il eut pour disciple son fils et Neratius Priscus. Parmi les décisions émanées de lui, et qui font autorité, il en est une qui mérite d'être citée, à savoir, que la mort du légataire ou fidéi-commissaire avant le testateur n'entraîne pas la déchéance du legs. On a peu d'autres détails sur ce Celsus, quoique l'on ait beaucoup écrit à son sujet, et souvent on a attribué au père des faits qui ne concernaient que le fils.

Digeste, I, 21 et 22. — Suétone, *Tibère*, XXXIII. — *Code*, I, tit. 51. — Heineccius, *Hist. juris rom.* — Straunchius, *Vitæ veter. jurisconsult.*

CELSUS (*P.-Juventius*, et non *Julius*), jurisconsulte romain, fils du précédent, né vers l'an 67, mort vers l'an 130. Il entra avec Nerva et d'autres dans la conjuration contre Domitien. Dénoncé à l'empereur, il réussit à se sauver ainsi que ses complices en protestant de son innocence, en flattant l'empereur, en gagnant enfin le temps nécessaire pour amener la mort de Domitien. Il

jouit ensuite d'une grande faveur sous Nerva et Trajan. Il était préteur au temps d'une discussion célèbre qui eut lieu entre lui et Licinius Nepos, au sujet de l'affaire de Pomponius Rufus Varinus, et dont parle Pline. Il avait alors trente-quatre ans. Or, la cause de Pomponius Varinus fut plaidée en l'an 101, ce qui confirme la date assignée à la naissance de Celsus. En 129 il fut consul pour la seconde fois. Ami d'Adrien, il siégeait au conseil de cet empereur. Il eut son père pour maître dans la science des lois, et quelques passages de ses œuvres prouvent qu'il étudia la philosophie et surtout, comme il arrivait souvent aux jurisconsultes, la philosophie des stoïciens. Il avait de l'élégance et de la netteté dans le style, et sa latinité était d'une pureté à l'abri de toute critique. Il avait d'ailleurs étudié les écrivains grecs. De bonne heure il s'appliqua à la pratique des lois. Dans les fragments qu'on a de lui on trouve la preuve, par les nombreuses citations qu'il en fait, qu'il était parfaitement au courant des œuvres de ses prédécesseurs. En revanche, il est souvent cité par les plus éminents jurisconsultes, tels que Julien Pomponius, Ulpien et Justinien lui-même dans les *Institutes* et le *Code*. Il paraissait pénétré de son propre mérite, au point qu'il présentait rarement ses avis sous la forme du doute. Le passage suivant du *Digeste*, qui reproduit une réponse de Celsus à une consultation, est un exemple de cette manière tranchante du jurisconsulte romain : *Juventius Celsus Labeoni suo salutem. Aut non intelligo de quo me consulueris, aut valde stulta est consultatio tua : plus enim quam ridiculum est dubitare an aliquis jure testis adhibitus sit quoniam idem et tabulas testamenti scripserit.* (*Digeste*, XXVIII, tit. 1.) Cette laconique et verte consultation passa en proverbe, à tel point qu'on appelait *Domitianæ* les sottes questions, et *Celsinæ responsiones* les solutions données dans le style que nous venons de citer. Celsus écrivit : *Digestorum libri XXXIX*, d'après l'édit du préteur ; sept livres sur les trente étaient consacrés au commentaire des lois Publia et Papia Poppæa. C'est le seul ouvrage de Celse dont on trouve des fragments cités en entier dans les compilations de Justinien ; — *Epistolæ*, dont Ulpien cite le livre onzième (*Digeste*, IV, titre 4) ; *Quæstiones* (ouvrage en dix-neuf livres, au rapport du même Ulpien) ; — *Commentarii*, dont Ulpien cite le septième livre (*Digeste*, XXXIV, tit. 2) ; — *Institutiones*, également en sept livres, selon l'ancien scoliaste de Juvénal. Gravina attribue à Celsus, mais sans preuves suffisantes, un traité *de Usucapionibus*. V. RASENWYLD.

Spartien, *Adrien*, CXVIII. — Pline, *Ep.* VII, 16; V, 20. — Digeste, XXVIII, tit. 2 ; XXXIII, tit., 10, et *passim*. — Gravina, *Orig. jur. civ.* — Pancirole, *de Clar. leg. Interp.*, p. 44. — Heineccius, *de Inventio Celso*.

CELSUS (*Caius-Titus-Cornelius*), l'un des trente tyrans romains, vivait en l'an 265. Dans la douzième année du règne de Gallien, lorsque les usurpateurs pullulaient en quelque sorte dans l'empire romain, Celsus, qui ne s'était élevé dans la hiérarchie que jusqu'au rang de tribun militaire, et qui vivait paisiblement dans ses terres, situées en Afrique, fut proclamé à l'improviste empereur par Vibius Passienus, proconsul de la province, et par Fabius Pomponianus, général de la frontière libyenne. Cette élevation fut si soudaine qu'on ne trouva pas d'abord la pourpre nécessaire, et qu'il fallut, dit-on, qu'une cousine de Gallien, du nom de Galiena, envoyât au nouvel empereur une robe empruntée à la statue d'une déesse (1). Mais la chute de Celsus fut aussi rapide que son élévation. Sept jours plus tard, il fut tué, et son corps livré en pâture aux chiens. A cette catastrophe se joignit un incident sans exemple. Les habitants de Sicca, dévoués à l'empereur Galien, pendirent en effigie son compétiteur. Les médailles attribuées à Celsus ne sont rien moins qu'authentiques.

Tribellius Pollion, *Trig. tyrann.*

* **CELSUS** (*Appuleius*), médecin sicilien, natif de Centuripa, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle. Il fut précepteur de Valens et de Scribonius Largus. On lui a attribué l'ouvrage intitulé *Herbarum, seu de medicaminibus herbarum*, placé sous le nom d'Appuleius Barbarus. Celsus est le même sans doute que citent les *Géoponiques*.

Scribonius Largus, *de Compositione medicam.*

* **CELSUS** (*Julius*), critique grec du septième siècle. Il est connu par une révision du texte des *Commentaires de César*, que l'on trouve joint à plusieurs manuscrits de cet ouvrage avec cette indication : *Julius Celsus vir, clarissimus et comes, recensui V. C. legi*. Il est résulté de cette circonstance que plusieurs écrivains modernes ont attribué à Celsus les *Commentaires* eux-mêmes. On a mis aussi sur son compte les ouvrages sur les guerres d'Afrique et d'Espagne. La première de ces deux suppositions n'est pas sérieuse, et l'autre est dénuée de toute preuve. Quant à une *Vie de César*, souvent imprimée avec les *Commentaires*, et dont Celsus aurait été l'auteur, il est prouvé qu'elle est l'œuvre de Pétrarque.

Dodwell, *Append. à ses Annales Quinctilianæ et Statiani*, Oxford, 1698. — Schneider, *Petrarchæ Hist. Julii Cæsaris*; Leipzig, 1827

CELTES PROTUCIUS (*Conrad*), poëte et littérateur allemand, né à Wipfelt, près de Wurtzbourg, le 1er février 1459; mort le 3 février 1508. Son véritable nom était *Meissel* (ciseau). Après avoir étudié la théologie et les belles-lettres à Cologne, et séjourné quelque temps à Heidelberg, où il contribua à l'établissement d'une société littéraire (*Societas rhenana*), Celtes fit le voyage d'Italie, pour assister aux leçons des plus célèbres professeurs. De retour en Allemagne, il reçut le titre de poëte impérial. Cet honneur n'avait pas encore été décerné à un littérateur

(1) Ce détail prouve qu'on avait tort de ne pas admettre que cette Galiena contribua à l'élection de Celsus.

allemand. Plus tard, Celtes devint professeur d'éloquence à l'université de Vienne et bibliothécaire de Maximilien Ier. Sax lui attribue la découverte des fables de Phèdre et de la carte de Peutinger. Les principaux ouvrages de Celtes sont : *Proseuticum ad D. Fredericum tertium pro laureo apollinari*, 1487, in-4° ; — *Ars versificandi et carminum*; Nuremberg, 1487, in-4° ; — *Quatuor libri amorum secundum quatuor latera Germaniæ*; ibid., 1502, in-fol. ; — *Odarum libri quatuor*; Strasbourg, 1513, in-4° ; — *Eorum fere omnium quæ rhetores in orationem venire adserunt ex Cicerone index*; ibid., 1568, in-8° ; — *de Conscribendis epistolis*; Cologne, 1573 ; — *de Vistula fluvio, Salinaria, et de Vesontibus ac eorum venatione*, poëmes insérés dans le tome Ier des *Rerum Polonicarum scriptores*; Bâle, 1582, in-fol. ; — *de Situ et moribus Germaniæ carmen*; Strasbourg, 1610, in-8°.

Adam, *Vitæ eruditorum*. — Lambec, *Historia bibliothecæ Vindobonensis*. — Vossius, *de Historicis latinis*. — Baillet, *Jugement des savants*. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **CELTILLUS**, chef arverne, vivait dans la première moitié du premier siècle avant l'ère chrétienne. Il ne nous est connu que par quelques mots du septième livre des *Commentaires de César sur la guerre des Gaules*. César le nomme parce qu'il fut père de Vercingétorix, et il ajoute qu'il avait essayé de se faire reconnaître roi par toutes les tribus celtiques, mais que les autres chefs se liguèrent contre lui et le mirent à mort. Vercingétorix dut en partie sa puissance au souvenir de son père.

César, *Comment.*, VII.

CENALIS ou **CENEAU** (*Robert*), théologien français, natif de Paris, mort dans la même ville, le 27 avril 1560. Il fut successivement évêque de Vence, de Riez et d'Avranches. Ses principaux ouvrages sont : *de Liquidorum leguminumque mensuris, seu vera mensurarum ponderumque ratione*; Paris, 1532, 1535 et 1547, in-8° ; — *Pro tuendo sacro cælibatu*; ibid., 1545, in-8° ; — *Tractatus de utriusque gladii facultate, usuque legitimo*; ibid., 1546, in-12 ; Leyde, 1558 ; — *Axioma de divortio matrimonii mosaici per legem evangelicam refutato*; ibid., 1549, in-8° ; — *Traductio larvæ sycophanticæ, petulantissimæque impietatis Calvinicæ*; ibid., 1556, in-8° ; — *Methodus de compescenda hæreticorum ferocia*; ibid., 1557, in-8° ; — *Historia Gallica*; ibid., 1557 et 1581, in-fol.

Possevin, *Apparatus sacer*. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*.

CENCI (*Béatrice*), surnommée *la belle parricide*, fille de Francesco Cenci, morte le 15 septembre 1599. Elle appartenait à une riche et noble famille romaine, qui dès l'an 1106 avait donné un cardinal à l'Église. Francesco Cenci, marié pour la seconde fois, maltraitait ses enfants du premier lit, et s'était même souillé, avec des bandits salariés, du meurtre de deux de ses fils qui revenaient d'Espagne. La beauté de sa fille cadette, Béatrice, excita en lui d'horribles désirs : il la poursuivit de ses infâmes caresses, et assouvit sa brutalité. La malheureuse, au désespoir, fit part de la conduite de son père à ses parents et au pape Clément VIII (Aldobrandini) ; et, ne trouvant près d'eux aucune protection, elle fit cause commune avec son frère Giacomo contre un père si dénaturé, et le fit assassiner dans son sommeil. Les coupables furent découverts ; la torture arracha à Giacomo et à un frère qu'on présumait être son complice l'aveu du meurtre ; et quoique Béatrice, également soumise à la question, niât d'avoir participé à cet assassinat, ils furent tous condamnés à mort. Le pape ordonna leur supplice, malgré les efforts du savant Farinaceus, devenu célèbre par ses *Quæstiones*, et qui fit au pontife le tableau fidèle des crimes et de la vie infâme de Cenci. Tel est au moins le récit de Muratori. D'autres historiens prétendent, au contraire, que Béatrice et ses parents n'eurent aucune part au meurtre du vieux Cenci ; mais que sa condamnation fut la suite d'une trame infernale, ourdie par deux bandits, ou au moins par des personnes dont ces derniers furent les dociles instruments. Ce qui est certain, c'est que Béatrice Cenci ainsi que sa belle-mère furent exécutées au moyen d'une espèce de guillotine appelée *mannaya*, que Giacomo Cenci fut assommé sous les coups d'une massue, et que le frère cadet Bernardo seul trouva grâce, en considération de sa jeunesse. Les richesses de la famille Cenci, comprenant entre autres la villa Borghèse, devenue célèbre dans la suite par ses chefs-d'œuvre de l'art, furent confisquées par le pape Paul V, issu de la maison Borghèse, pour en enrichir sa famille. On montre encore dans le palais Colonna, à Rome, un superbe tableau qui représente la malheureuse parricide. Ce tableau, qu'on attribue au Guide, a été gravé par Charavaglia. Un autre, de M. Schopin, a été vu à Paris au salon de 1835. M. de Custine fit, en 1833, une tragédie tirée de l'histoire des Cenci. [*Enc. des g. du m.*]

Muratori, *Annales*, t. X.

CÈNE. *Voy.* LECÈNE.

CENNI (*Gaétan*), paléographe italien, vivait à Rome dans la première moitié du dix-huitième siècle. Ses connaissances dans la diplomatique étaient très-étendues. Ses principaux ouvrages sont : *de Antiquitate Ecclesiæ hispanæ dissertationes*; Rome, 1740-1741, 2 vol. in-4° ; — *Monumenta dominationis pontificiæ, sive codex Carolinus, et codex Rudolphinus, chronologia, dissertationibus et notis illustrata*; ibid., 1760, 2 vol. in-4°.

Tipaldo, *Biograf. degli Ital. illustri*.

CENNI (*Jacques-Marie*), littérateur italien, né à Sinalunga, dans le territoire de Sienne, le 10 mai 1651 ; mort à Naples, le 31 mai 1692. Il

étudia la jurisprudence, fut successivement secrétaire de plusieurs cardinaux, cultiva la poésie italienne, et se fit remarquer par un grand talent pour l'improvisation. On a de lui : *Vita di Gaio Cilnio Mecenate, cavaliere romano*; Rome, 1684, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexik.*

CENNINI (*Bernard*), ciseleur et orfévre italien, vivait à Florence dans le milieu du quinzième siècle. Il introduisit l'imprimerie dans cette ville. Ses deux fils, Dominique et Pierre, fabriquèrent avec lui les poinçons, formèrent des matrices, et fondirent des caractères. Le premier livre sorti de leurs presses, et le seul que l'on connaisse, est un Virgile complet, sous ce titre : *Virgilii Opera omnia, cum commentariis Servii*; Florence, 1471, in-fol. Pierre Cennini avait revu le texte de ce commentaire.

Manuel du libraire, au mot *Servius*. — Bandini, *Specimen literaturæ florentinæ*, t. II, p. 190. — Audiffredi, *Specimen editionum italicarum*. — A.-F. Didot, *Essai sur la typographie*.

***CENNINI** (*Cennino*), peintre de l'école florentine, né vers 1360, vivait encore en 1437. Nous n'avons sur la vie de cet artiste d'autres renseignements que ceux que nous trouvons dans le préambule de son *Traité de la peinture*, dont nous parlerons tout à l'heure. Il nous apprend qu'il naquit à Colle, petite ville du Val d'Elsa, en Toscane, et qu'il fut pendant douze ans élève d'Agnolo Gaddi. Comme il dut en entrant à son école être âgé au moins de quinze ans, et qu'Agnolo mourut en 1387, nous devons en conclure qu'il étudia sous ce maître à partir de 1375, et qu'il était né vers 1360. D'un autre côté, son livre étant daté de 1437, il paraît certain qu'il vécut environ quatre-vingts ans. Les seules fresques qui nous restent de lui datent de 1410; ce sont celles qui décorent la grande chapelle de la *Croce di giorno*, dans l'église Saint-François de Volterra. Les principaux sujets sont *la Mort de la Vierge; l'Annonciation; la Présentation de J.-C. au temple; l'Assomption; la Fuite en Égypte; l'Annonciation aux bergers; le Massacre des Innocents; la Décollation de saint Paul; l'empereur Héraclius à cheval portant la croix, et l'Entrée de ce prince à Jésusalem; l'Invention de la croix; la Victoire de Constantin sur Maxence*; enfin *le Miracle de la vraie croix*.

On attribue aussi à Cennini, mais sans preuves, une ancienne fresque qui existe à Florence dans le palais de l'Académie philharmonique, *Via del diluvio*.

Le style de ce maître est sec et barbare, son dessin est incorrect; mais il y a du feu dans sa composition, et les draperies sont parfois assez bien jetées. Quoi qu'il en soit, il a mieux mérité de la postérité en écrivant son *Traité de la peinture*, qui renferme une foule de renseignements curieux sur les procédés employés de son temps. Le manuscrit de cet ouvrage, qui fait partie de la bibliothèque Laurentienne de Florence, est intitulé : *Il libro dell' arte, fatto e composto da Cennino da Colle, a riverenza di Dio e della Vergine Maria, e di santo Eustachio, e di S. Francesco, e di S. Giovanni Battista, e di S. Antonio di Padova, e generalmente di tutti i santi e sante d'Iddio, e a riverenza di Giotto, di Taddeo, e di Agnolo, maestro di Cennino, e a utilità e bene e quadagno di chi alla detta arte vorrà pervenire*. Ce manuscrit précieux, resté longtemps inédit, a été enfin publié à Rome en 1821, en un volume in-8°, sous le titre de *Trattato della pittura, di Cennino Cennini*, par les soins du chevalier Giuseppe Tambroni, associé de l'Académie de Saint-Luc. Ce volume, tiré à un petit nombre d'exemplaires, est déjà devenu rare.

E. Breton.

Quatremère de Quincy, *Journal des savants*, septembre 1821.

CENSORINUS, nom d'une famille plébéienne de la *gens Marcia*, et qui primitivement fut appelée *Rutilus*. Cette famille prit, dit-on, le nom de Censorinus à partir de C. Marcius Rutilus, qui vivait en 265 avant J.-C. Voici les principaux membres de cette famille.

***CENSORINUS** (*Rutilus*), fils de C.-Marcius Rutilus, mort vers l'an 310 avant J.-C. Devenu consul en cette année avec Q. Fabius Maximus, engagé alors dans une brillante campagne en Étrurie, il fit de son côté la guerre de Samnium, et prit la ville d'Allifa. Il fut moins heureux lors d'une autre bataille contre les Samnites, car il fut blessé dans l'action et un grand nombre de soldats y trouvèrent la mort. Il fut élu pontife en l'an 300, en vertu de la loi Ogulnia, censeur avec P. Cornelius Arvina en 294, et avec Cn. Cornelius Bassus en 265. Censorinus proposa ensuite une loi qui défendait de conférer plus d'une fois au même personnage la dignité de censeur.

Plutarque, *Coriolan*, I. — Tite-Live, *Epit.*, XVI. — *Hist. Rom.*, IX, 33, 38. — Diodore, XX, 27. — Eutrope, II, 18.

***CENSORINUS** (*L. Marcius*); vivait en l'an 147 avant J.-C. Il fut consul avec M. Manilius en 149, et reçut, ainsi que son collègue, l'ordre de marcher contre Carthage. Il commanda la flotte, et Manilius l'armée de terre. Lors des négociations entre les parties belligérantes, ce fut lui qui porta la parole. Les pourparlers n'eurent aucun résultat : Carthage, sommée de se retirer à dix milles de la mer, ne pouvait rien entendre. Les consuls mirent alors le siége devant la ville. Censorinus en abandonna la conduite à Manilius, et retourna à Rome pour les comices. Il fut censeur en 147. C'est à lui que le philosophe Clitomaque dédia un ouvrage.

Appien, *Bell. Pun.*, 75-99. — Florus, II, 15. — Vell. Paterc., I, 13. — Cicéron, *Brutus*, XV, 27.; *Ad Attic.*, XII, 5.

***CENSORINUS** (*C. Marcius*); vivait en 82 avant J.-C. Il fut un des chefs du parti de Marius, et se porta, à son retour d'Asie, l'un des

accusateurs de Sylla. En 87 il entra dans Rome en même temps que Marius et Cinna, et fut un des auteurs des massacres qui suivirent. Il tua le consul Octavius, première victime de la proscription, et lui fit couper la tête, qu'il envoya à Cinna. Celui-ci ordonna qu'on suspendît aux rostres ce sanglant trophée. Censorinus continua de s'associer au sort du parti de Marius, et prit une part active à la campagne de 82, qui donna la victoire à Sylla. Il avait sous ses ordres une des armées de Marius, et l'on rapporte qu'il fut défait par Pompée dans le voisinage de Sena. Plus tard, il fut chargé par le consul Carbon d'aller, à la tête de huit légions, dégager le fils de Marius, assiégé dans Preneste; mais attaqué sur la route par Pompée, il dut se réfugier sur une hauteur voisine pendant que son armée, moins quelques hommes, sous prétexte qu'il était cause de la défaite qu'elle venait d'éprouver, désertait en masse; et c'est ainsi réduit qu'il alla trouver Carbon. Lorsque celui-ci fut obligé d'abandonner l'Italie, Censorinus se joignit à Brutus Damasippus et à Carrinas; et après une inutile tentative de ces trois généraux, réunis, pour dégager Preneste, ils marchèrent sur Rome, qu'ils pensaient surprendre. Mais Sylla les suivait de près : une bataille s'engagea, et les partisans de Marius furent battus. Carrinas et Censorinus prirent la fuite, furent repris, et ramenés à Sylla, qui les fit mourir, et ordonna que leurs têtes fussent exposées devant les remparts de Preneste, afin d'avertir le jeune Marius du sort de ses partisans. Au rapport de Cicéron, Censorinus était orateur et versé dans les lettres grecques.

Appien, *Bell. civ.*, I, 71, 88, 90, 92, 93. — Cicéron, *Brutus*.

*CENSORINUS (*L. Marcius*); vivait en l'an 39 avant J.-C. Il était un des plus chauds partisans d'Antoine. En 43 il fut préteur, et lorsqu'en 41 Antoine passa en Asie après l'arrangement des affaires de Grèce, il laissa le gouvernement de cette province à Censorinus. Celui-ci, par suite de son attachement connu pour Antoine, fut nommé consul en 39. Il paraît aussi qu'il obtint les honneurs du triomphe à l'occasion de quelques succès remportés par lui en Macédoine.

Plutarque, *Antoine*, XXIV. — Dion Cassius, XLVIII, 34.

*CENSORINUS (*C. Marcius*); fils du précédent, mort en Asie, en l'an 2 de l'ère chrétienne. Il fut consul en l'an 8 avant J.-C., et paraît avoir été chargé de gouverner la Syrie; il est mentionné par Josèphe à l'occasion du décret d'Auguste qui assurait aux Juifs certains priviléges. Au moment où la mort le surprit, il attendait en Asie l'arrivée de C. César, petit-fils d'Auguste. Il fut regretté de tous. Velleius Paterculus l'appelle *vir de merendis hominibus genitus*.

Velleius Paterculus, II, 102. — Dion Cassius, IV, 8. — Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 10. — Suétone, *Vit. Horat.*

CENSORINUS, grammairien, chronologiste et naturaliste, fleurissait à Rome vers le milieu du troisième siècle, puisque son ouvrage est daté de l'an 991 de Rome, de l'an 562 de la mort d'Alexandre le Grand, et de l'an 100 du 2e consulat d'Antonin, c'est-à-dire de l'an 238-239 de notre ère (1). Cet écrit, publié sous le titre *de Die natali*, ou du jour natal, est dédié à un personnage riche et considéré, Q. Cerellius, dont il célébrait l'anniversaire de la naissance. Quoiqu'à l'état d'opuscule, ce livre a été plus qu'un autre utile à l'établissement de la chronologie ancienne; car il a servi à fixer le commencement de l'ère de Nabonassar, en établissant que l'année où il écrivait le premier jour de Thoth, mois égyptien de l'année vague, tomba le 7 des calendes du mois de juillet romain, et en fixant le chiffre de cette année. Ce fait prouve que le calendrier romain corrigé par Jules César, sur la proposition de Sosigène, astronome d'Alexandrie, et introduit par Auguste en Égypte, n'avait pas fait cesser l'usage de l'année vague, qui concourait depuis des siècles avec l'usage de l'année fixe, même chez les Égyptiens. Le même ouvrage donne aussi, par une date précise, le commencement d'autres ères; et c'est pour ce motif que Scaliger appelait (2) Censorin *eximius et doctissimus temporum vindex*, et que Daunou, dans ses doctes leçons de chronologie, les mettait en lumière (3). Cependant M. Biot l'a jugé sévèrement; Fréret l'avait aussi critiqué pour la définition que Censorin semble avoir donnée (4) de trois stades différents, en confondant le stade italique, composé de 625 pieds romains, et le stade olympique, composé de 600 pieds grecs, et en donnant 1000 pieds au stade pythique, quand ce stade, pris sur la longueur du stade de Delphe, qui était double en longueur, ne donnait en réalité que 500 pieds (5).

Quoi qu'il en soit, Censorinus a signalé à la critique les chronologies fabuleuses, en expliquant (6) quelles étaient les anomalies auxquelles a donné lieu la différence entre l'année lunaire, de 354 jours, et l'année solaire, dont on parvint de bonne heure à fixer la durée à 365 jours et un quart. Il a constaté que dans les temps les plus reculés des Égyptiens l'année se composait de deux mois lunaires; plus tard, sous le roi Ison, de quatre mois; et sous Arminos, de treize mois et cinq jours (évidemment lunaires). En Arcadie, poursuit Censorinus, on se servait d'abord d'années de trois mois lunaires (προσέληνοι), années

(1) *De Die nat.*, ch. 21.
(2) *De Emend. temp.*, liv. III.
(3) *Cours d'hist.*, t. 4, p. 218-221, éd. Didot.
(4) Fréret, dans les *Mém. de l'Académie des inscript.* t. XXIV, p. 93.
(5) V. Cartes de d'Anville et ses œuvres, éd. de Maune, t. 1. — Barbié du Bocage, *Analyse des cartes d'Anacharsis*. — Jomard, *Système métrique des Égypt.*, 1809, p. 610. — Letronne, *Memoire sur Heron*, 1816, p. 90, éd. Vincens. — Comme il n'existe pas de manuscrit de Censorin à Paris, on n'a pu vérifier si au lieu de CIↃ, il ne fallait pas lire IↃ (500) pour le stade pythique
(6) Ch. 19.

que l'on appelait saisons (ὥρας), les peuples d'Acarnanie et d'Étolie se servaient d'années de six mois.

Dans cet important ouvrage on s'occupe aussi de la durée de la gestation de l'homme, de la division de sa vie en périodes climatériques de sept en sept années et autres, et enfin de la limite de la vie, à quatre-vingts ans, ou au plus à cent ans. Enfin, il y est parlé de musique. Le style de cet écrit est clair et précis, quoiqu'on lui reproche quelques expressions peu classiques. Censorinus avait aussi composé un écrit sur les accents, qui est cité par Cassiodore et Priscien (cet ouvrage ne nous est pas parvenu); mais il n'est pas l'auteur du livre intitulé *de Naturali institutione*, publié sous le titre de fragments d'un auteur inconnu, dans l'édition de ses œuvres de 1747, encore moins des *Indigitamenta*, ou livre des pontifes, qu'un savant allemand (1) lui a attribué, quoique Censorinus lui-même dise (2) que cet ouvrage, dédié à Jules César, avait pour auteur Granius Flaccus.

Le traité *de Die natali* a paru pour la première fois à Bologne, 1497, in-fol. Les deuxième et la troisième éditions furent publiées à Leyde, 1743 et 1747 (Havercamp); la quatrième, à Nuremberg, in-8°, 1805, réimprimée en 1810; la cinquième, avec une bonne traduction française et des notes par M. Mangeard, Paris, in-8°, 1843.

On s'est demandé si Censorinus n'était pas issu de la famille patricienne des Censorinus dont parlent les annales romaines, savoir : L. Manilius Censorinus, édile et consul (Tite-Live, liv. LXVII et LXIX); L. Marcius Censorinus, préteur, consul, et triomphateur en Macédoine (Tite-Live, liv. CXL, ch. 15); et C. Marcius Censorinus, consul et ami de C. César, petit-fils d'Auguste, mort en Syrie, auquel Horace dédia la 8e ode du liv. IV, huit ans avant sa mort. Censorinus parle de ce dernier, mais n'invoque aucun lien de parenté.

ISAMBERT.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. æt.* — Tillemont, *Hist. des emp.*, III, 960. — Walckenaër, *Notice sur Censorinus.* — Smith, *Dict. of Greek and Rom. biogr.*

CENSORINUS (*Appius Claudius*), empereur romain, vivait dans le milieu du troisième siècle. Après avoir été sénateur, deux fois consul, préfet du prétoire, trois fois préteur de Rome, quatre fois proconsul, enfin ambassadeur en Perse et en Sarmatie, se trouvant déjà vieux et boiteux d'une blessure reçue en Perse sous Valérien, il vivait retiré à la campagne dans le voisinage de Bologne, lorsqu'il fut salué empereur malgré lui, vers l'an 269, par une partie des troupes romaines, qui voulaient l'opposer à Claude II. Les soldats, mécontents de la sévérité qu'il montrait pour maintenir la discipline militaire, le massacrèrent sept jours après son élection. L'épitaphe de son tombeau, érigé à Bologne, portait cette vérité, applicable à bien des grandeurs humaines, à savoir, qu'il fut un heureux particulier et un malheureux empereur.

Trebellius Pollion, *Addition à l'histoire des trente tyrans*, chap. 32. — Tillemont, *Hist. des emp.*, III, 372.

CENTENERA (*Martin del Barco*), poëte espagnol, natif de Logrosan, dans la Vieille-Castille, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. En 1573 il fit partie de l'expédition que les Espagnols entreprirent dans l'Amérique méridionale, sur les bords du fleuve appelé depuis *rio de la Plata*, et célébra cette conquête dans un poëme intitulé : *Argentina, y conquista del rio de la Plata, y Tucuman, y otros successos del Piru*, en XXIV chants; Lisbonne, 1602, in-4°; réimprimé dans le t. III des *Historiadores primitivos de las Indias*; Madrid, 1749, in-fol. La première partie de l'œuvre est un bizarre mélange d'histoire et de géographie, et les trois derniers chants sont dédiés à Thomas Candish, capitaine général de la reine d'Angleterre; et le poëte fait de l'arrivée de ce gentilhomme, quelque peu pirate, dans le Brésil le dénouement de son ouvrage, où il n'a pas épargné le merveilleux.

Ticknor, *Histor. of spanish literat.*, II, 436.

***CENTENIUS** (*C.*), préteur en 217 avant J.-C. Envoyé avec quatre mille cavaliers au secours de son collègue C. Flaminius, et engagé dans une campagne contre les Étruriens, il se posta dans un défilé, situé en Ombrie, près du lac Plestine. Ce fut là qu'après la victoire d'Annibal à Trasymène, il fut attaqué et défait par Maharbal, l'un des officiers d'Annibal. Les soldats qui ne perdirent pas la vie dans cette journée se réfugièrent sur une hauteur, d'où ils furent chassés par le vainqueur et obligés de se rendre dès le lendemain. Appien, qui seul parmi les écrivains donne la topographie du théâtre de cet engagement, confond ce Centenius avec M. Cetenius Penula.

Polybe, III, 86. — Tite-Live, XXII, 8. — Appien, *de Bello Annibal.* — Corn. Nepos, *Annibal*, IV.

***CENTENIUS** (*M. Penula*), centurion romain, vivait en 212 avant J.-C. Brave et entreprenant, il fut placé à la tête de huit mille hommes, composés de citoyens romains et d'alliés, et promit de tirer de cette expédition et de la connaissance qu'il avait du pays les plus utiles résultats. Des volontaires grossirent du double cette troupe improvisée, avec laquelle il s'avança en Lucanie, et présenta la bataille à Annibal, qui le défit complétement.

Tite Live, XXV, 19. — Orose, IV, 16.

CENTENO (*Amaro*), voyageur espagnol, natif de Puebla de Zanabria, dans le royaume de Léon, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il voyagea dans plusieurs contrées de l'Orient, et composa l'ouvrage suivant : *Historia de las cosas del Oriente*; Cordoue, 1595, in-4°. Il fit aussi des additions à *l'Histoire des Tartares* par Hayton.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CENTENO (*Diego*), officier espagnol, né en

(1) Fuhrmann, *Manuel de litt. rom.* IV.
(2) Ch. 3.

Castille, en 1505, mort en 1549. Après avoir pris part à la conquête du Pérou et s'être distingué, en 1542, à la bataille de Chupas, il se déclara pour Gonzale, frère d'Almagro, poignarda lui-même Almendras, commandant de la province des Charcas, s'empara de l'autorité, et revint au parti du roi. Attaqué en 1546 par Carvajal, lieutenant de Gonzale, il fut, après une alternative de revers et de succès, complétement battu à Guarina, le 16 octobre 1547, échappa à la mort par une fuite précipitée, rejoignit l'armée royale, et contribua à la défaite des partisans de Pizarre. Il fut ensuite nommé gouverneur de la province de Charcas, et mourut peu après.

Herrera, *Décad.* VII, lib. VI. — *Art de vérifier les dates*, troisième partie, t. X, p. 268.

CENTLIVRE (*Suzanne*), femme auteur irlandaise, née vers 1667, en Irlande, morte le 1er décembre 1723. Elle s'est fait connaître par ses travaux pour la scène anglaise. Son père, ancien propriétaire dans le comté de Lincoln et partisan zélé du parlement contre Charles Ier, fut, après la restauration de 1660, dépouillé de sa fortune sous le nouveau roi, et se réfugia en Irlande. Suzanne n'était âgée que de trois ans quand son père mourut dans l'exil, et elle n'en avait pas encore douze quand elle perdit aussi sa mère. Poussée au désespoir par les mauvais traitements qu'elle avait à supporter de la part des personnes auxquelles son éducation était confiée, elle prit secrètement la fuite pour se rendre à Londres. En route elle rencontra un jeune homme nommé Hammond, qui, faisant ses études à Cambridge, y retournait. Frappé de la jeunesse et de la beauté de Suzanne, l'étudiant l'aborda, fit route avec elle, et lui proposa de le suivre à l'université, déguisée en homme : Suzanne accepta, et vécut quelques mois à Cambridge en société avec Hammond. Cependant, craignant que le déguisement de sa compagne ne fût découvert, Hammond l'envoya avec des recommandations à Londres, où elle épousa, à l'âge de seize ans, un jeune homme d'une famille estimable, et où, après la mort prématurée de ce premier mari, elle donna sa main à un officier qui deux années plus tard perdit la vie dans un duel. Pressée par la position malheureuse où elle se trouvait, elle eut recours au talent poétique qui s'était développé en elle de bonne heure et que ses études à Cambridge avaient fortifié. Elle écrivit d'abord une tragédie, *l'Époux parjure* (*the perjured Husband*), qui fut mise en scène en 1700. Plus tard elle monta sur la scène elle-même, et en 1706 elle épousa Joseph Centlivre, cuisinier favori de la reine Anne. Parmi ses comédies, *Monsieur mille affaires* (*the busy-body*) et *Un coup hardi pour une femme* (*A bold stroke for a wife*) furent reçues sur la scène avec les plus grands applaudissements, et s'y sont maintenues jusqu'à ce jour, ainsi que *The Wonder! a woman keeps a secret* (Quelle merveille! une femme a gardé un secret); Londres, 1714. Ces pièces ne se distinguent ni par le style ni par des caractères vrais et peints avec art; elles blessent fréquemment la délicatesse et les convenances, mais elles n'en ont pas moins de l'attrait, et charment par la vivacité de l'action comme par la richesse des traits comiques. Suzanne Centlivre était spirituelle et instruite; elle entretenait des liaisons d'amitié avec Steele, Rowe, Farquhar; mais elle s'était attiré l'inimitié de Pope par une pièce de poésie lancée contre sa traduction d'Homère, et le poëte la maltraita dans la *Dunciade*. Outre les pièces déjà citées, on a de Suzanne Centlivre: *The platonic Lady, a comedy*; 1711; — *The perplexed Lovers* (les amoureux embarrassés), comédie, 1710; — *The cruel Gift, or the royal resentment* (le don cruel, ou le ressentiment royal), tragédie, 1716. [*Enc. des g. du m.* avec addit.]

Cibber, *Lives of poets*, III, 58. — Baker, *Biog. dramat.*

CENTNER (*Godefroi*), historien allemand, né à Thorn, en 1712, mort dans la même ville, le 18 avril 1774. Il fut successivement professeur de philosophie, d'histoire et d'éloquence dans sa ville natale. Ses principaux ouvrages sont : *Historiographia, seu regulæ scribendi historiam ecclesiasticam*; Wittemberg, 1738, in-4°; — *Geehrte und Gelehrte Thorner ausser der Vaterstadt* (histoire des Thorniens qui se sont distingués hors de leur patrie); Thorn, 1763, in-4°; — *Thornischer Ehrentempel* (monument à la gloire de Thorn); ibid., 1765, in-4°.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*.

CENTORIO DEGLI ORTENSI (*Ascagne*), poëte et historien italien, natif de Rome, vivait dans le milieu du seizième siècle. Exilé de sa ville natale, il se retira à Milan, suivit la carrière des armes, et servit longtemps dans différents pays. Ses principaux ouvrages sont : *Amorose rime*; Venise, 1552, in-8°; — *Discorsi sopra l'arte della guerra*, imprimés séparément; Venise, 1558, 1559 et 1562. On les trouve aussi en un volume; — *Commentarj delle guerre di Transilvania*, lib. VI; ibid., 1565, in-4°; — *Commentarj delle cose d'Europa*, lib. VIII; ibid., 1569, in-4°. Ces deux derniers ouvrages sont ordinairement réunis en un seul volume; — *Peste di Milano del* 1576 *e* 1577; ibid., 1579, in-4°.

Argelati, *Script. Mediol.* — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*. — Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, VIII, 364.

***CENTUMALUS**, nom d'une famille plébéienne de la *gens Fulvia*, et dont les principaux membres, dans l'ordre chronologique, sont :

CENTUMALUS (*Cn. Fulvius Maximus*); vivait en 295 avant J.-C. Il fut lieutenant du dictateur Valerius Corvus, lors de la guerre d'Étrurie en 301, et consul en 298 avec L. Cornelius Scipion, époque à laquelle il remporta près de Bovianum un important succès sur les Samnites. Bo-

vianum tomba en son pouvoir ainsi qu'Aufidena. Il obtint d'autres avantages en Étrurie, et en 295 il fut propréteur dans la campagne qui s'ouvrit sous Fabius Maximus et P. Decius Mus, et triompha des Étrusques.

Tite-Live, X, 4, 11. 22, 26, 27, 30.

*CENTUMALUS (*Cneus Fulvius*), vivait en 229 avant l'ère chrétienne. Il fut alors consul en même temps que L. Postumius Albinus, et dirigea avec lui la guerre d'Illyrie. Ils dispersèrent les troupes de Teuca, reine de ce pays; et lorsque cette princesse eut été réduite à se retirer avec sa suite dans une ville fortifiée appelée Rhizon, Centumalus retourna à Rome, et laissa en Illyrie son collègue avec quarante vaisseaux. L'année suivante il eut les honneurs du triomphe. C'était la première fois qu'on triomphait solennellement des Illyriens.

Polybe, II, 11, 12. — Florus, II, 5. — Eutrope, III, 4. — Orose, IV, 13. — Dion Cassius, *Fragments*, 151, édit. Reimar.

*CENTUMALUS (*Cn. Fulvius*), probablement fils du précédent, mort en 210 avant J.-C. Il fut édile en 214 et appelé à la préture pendant qu'il exerçait encore ses premières fonctions. Devenu préteur, il reçut le gouvernement de Suessula et le commandement de deux légions. En 211 il fut consul avec Sulpicius Galba, et garda son commandement l'année suivante. Il fut défait alors par Annibal, dans le voisinage de Herdonia, dans l'Apulie, et périt, lui onzième des tribuns militaires.

Tite-Live, XXIV, 43, 44; XXV, 41; XXVI, 1, 28; XXVII, 1. — Polybe, IX, 6. — Eutrope, III, 14.—Orose, IV, 17.

*CENTUMALUS (*M. Fulvius*), vivait en 192 avant J.-C. Il eut une grande part aux préparatifs de guerre faits à cette époque contre Antiochus le Grand, et fut chargé, entre autres, de diriger la construction de cinquante-neuf quinquirèmes, ou navires de guerre.

Tite-Live, XXXV, 10, 20, 23, 24.

CEO ou CIEL (*Violante* ou *Yolande* DO), femme poëte portugaise, née à Lisbonne, en 1601, morte en 1693. Dès sa jeunesse elle se fit remarquer par ses dispositions poétiques, et plus tard elle fut appelée la dixième muse. Paul Gonçalves d'Andrades, qu'elle avait été sur le point d'épouser, fait de Ceo le plus grand éloge; et dans un volume de poésie qui nous est parvenu il parle d'elle avec honneur et la désigne sous le nom de Sylvie. A l'âge de seize ans, elle entra dans le couvent de la Rose, de l'ordre de Saint-Dominique, où l'indigence lui fit éprouver de cruelles privations; mais la comtesse d'Ericeyra en adoucit la rigueur, et lui accorda une pension, dont la jeune religieuse fit jouir sa communauté. Violante Ceo composa pour le théâtre plusieurs pièces, qui obtinrent un certain succès; ce sont : *la Transformacion por Dios*, *El Hijo, esposo, y hermano*, et *la Victoria por la Cruz*. La première, qui fut la mieux accueillie et dont sainte Eugénie est le sujet, fut représentée en 1619, en présence du roi Philippe III. L'auteur a laissé en outre une grande quantité de poésies et son *Parnasso Lusitaneo de divinos et humanos versos*, œuvre d'un mérite incontestable et d'une extrême originalité. Quoique Violante Ceo ait vécu à une époque de décadence, ses œuvres, à part quelque exagération, plutôt inhérente à la poésie méridionale, témoignent d'un talent remarquable. Elles ont été publiées à Lisbonne en 2 vol. in-fol.; et récemment, en 1824, quelques fragments du *Parnasso Lusitaneo* ont été traduits en anglais par Bowring, et ont paru dans son ouvrage intitulé : *Ancient poetry and romances of Spain*.

B. FRESSE-MONTVAL.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Moréri, *Dictionnaire historique*. — Bowring, *Ancient poetry and romances of Spain*.

CEOLFRID ou CEOLFIRTH, écrivain saxon, né dans la province de Northumbrie, vers 642, mort le 25 septembre 716. En 674 il fonda l'abbaye de Wearmouth, et fut secondé dans cet établissement par l'évêque Benoît, auquel il succéda et qu'il accompagna à Rome, en 685. Pendant trente-six ans il dirigea deux abbayes, celles qu'il avait fondées, Wearmouth et Yarrow, uniquement occupé à instruire les moines placés sous ses ordres. Son école devint célèbre, et compta d'illustres disciples, parmi lesquels Bède. En 701, devenu âgé et infirme, il éprouva le désir de finir ses jours dans la ville sainte. Ses adieux aux communautés qu'il dirigeait se trouvent pathétiquement reproduits dans Bède. En vain ses moines lui remontrèrent les dangers d'un tel voyage, il n'écouta rien, et partit, après avoir béni ses administrés et leur avoir recommandé de vivre en paix et dans l'amour de Dieu. Les craintes de ses ouailles ne se vérifièrent que trop. Le saint abbé traversa à petites journées la France. En approchant de Lingonas (Langres), il se trouva dans un tel état de faiblesse que son escorte dut s'arrêter dans les champs, où il s'éteignit bientôt après. On a de lui : un *Traité de la Pâque*, adressé au roi des Pictes, et qui forme le vingt-et-unième chapitre du cinquième livre de Bède. On le trouve encore dans la biographie de Ceolfrid par Capgrave, qui l'a copié de Bède. On attribue à Ceolfrid des *Homélies* et des *Épîtres*.

Bède, *Hist. eccles.* — Capgrave, *Life of Ceolfrid*. — Wright, *Biog. brit. liter.*, I.

CEPARÌ (*Virgilio*), historien et théologien ascétique italien, de l'ordre des Jésuites, né en 1564, à Panicale, près de Pérouse, mort le 14 mars 1631. Il fut recteur des colléges de sa société à Florence et à Rome. Ses principaux ouvrages sont : *Vita di san Francesco di Borgia*; Rome, 1624, in-8°; — *Vita di santa Francesca, romana*; — *Vita di santa Madalena di Pazzi*; — *Vita di san Luigi di Gonzaga*; — *Vita di Giovanni Berchmans*; — *Vita di san Stanislao di Kostka*. Ces quatres dernières *Vies* ont été traduites en français, et souvent réimprimées.

Alegambe, *Bibliotheca script. Soc. Jesu.* — Quérard, *la France littéraire.*

*CEPEDA (*Fernando* DE), écrivain mexicain, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut membre du conseil royal de Mexico, et l'un des auteurs de la *Relacion universal legitima y verdadera del sitio de Mexico* qui fut publiée en 1637 par D. J. de Albares Serrano; Mexico, Salbago, 1637, in-fol. F. D.

Catalogue de la BiblIot. imp. — Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CEPEDA (*François* DE), historien espagnol, natif d'Oropesa, dans la Nouvelle-Castille, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Resunta historial de España, desde el diluvio basta el anno* 1642; Madrid, 1643 et 1654, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CEPEDA (*Joachim Romero* DE), poëte espagnol du seizième siècle; il résidait à Badajoz, et il mit en vers ces fabuleux récits de la destruction de Troye, tous chargés d'épisodes dans le goût des romans de chevalerie, qui étaient fort en faveur au moyen âge et que Guido de Colonna avait délayés dans un poëme italien dont le succès avait été général. *La Antigua memorable y sangrienta destruycion de Troya, sacada de varios autores, repartida en diez narraciones y veinte cante*, vit le jour à Tolède, en 1583. Cet ouvrage, dont le mérite littéraire est des plus modestes, et qui ne peut offrir aujourd'hui qu'un certain intérêt de curiosité, est devenu fort rare. G. B.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*, t. I, p. 474.

CEPEDA (*Gabriel* DE), historien espagnol, de l'ordre des Dominicains, natif d'Ocana, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Historia de la milagrosa y venerable imagen de N. S. Atocha;* Madrid, 1669 et 1670, in-4°.

Antonio. *Bibl. hisp. nova.* — Échard, *Script. ordinis Prædicatorum.*

CÉPHALAS (*Constantin*), littérateur grec, qui vivait vers le dixième siècle et à l'égard duquel on manque de renseignements; mais on lui doit la rédaction d'une *Anthologie* ou recueil d'épigrammes et poésies légères empruntées çà et là à une foule d'auteurs. Pareille tâche avait déjà été entreprise d'abord par Méléagre, puis par Philippe, par Diogène d'Héraclée, par Strabon et par Agathias; Céphalas s'acquitta avec assez peu de goût de l'œuvre dont il s'était chargé, mais il a du moins conservé une foule de compositions fugitives, parmi lesquelles il en est de gracieuses et de fort propres à jeter du jour sur les mœurs, les croyances, l'histoire littéraire de la Grèce antique. Cette *Anthologie* fut publiée par Reiske, à Leipzig, en 1754, avec un commentaire où, parmi beaucoup de choses hasardées et superflues, il se trouve des renseignements utiles. Le texte grec fut réimprimé à Oxford, en 1766, avec une préface de Warton. Quoique cette édition soit belle, les savants la recherchent peu, parce que les notes de Reiske ont été supprimées ainsi que quelques épigrammes qui effarouchèrent, à bon droit peut-être, les susceptibilités anglicanes. L'anthologie de Céphalas, divisée en trois livres, fut remaniée et étendue par Maxime Planude, qui la porta à sept livres; elle a été comprise dans les *Analecta* de Brunck, 1772, et dans les éditions de l'*Anthologie* données par J. Jacobs en 1794 et en 1813, 4 vol. in-8°, avec des notes fort étendues.

Fabricius, *Bibl. græca*, t. IV. — Chardon de la Rochette, *Mélanges*, t. I. — Jacobs, *Prolegomena ad Anthol.*, t. I.

*CÉPHALE (Κέφαλος), orateur athénien, vivait en 400 ou 402 avant J.-C. Démosthène fait mention de lui en même temps que de Callistrate, d'Aristophon l'Azénien et de Thrasybule, et Eschine le range au nombre des orateurs les plus populaires; et ajoute que dans une occasion où Céphale avait pour adversaire Aristophon d'Azénie, celui-ci, se vantant d'avoir été soixante-quinze fois acquitté d'autant d'accusations, Céphale répondit qu'il n'avait pas eu besoin d'acquittement, n'ayant jamais été accusé. Selon le scoliaste d'Aristophane, le Céphale représenté par ce poëte comme un démagogue turbulent et de bas étage n'était pas le même que celui dont parle Démosthène; mais c'est là une erreur du scoliaste, entraîné sans doute par l'estime dont Céphale était l'objet de la part de Démosthène, d'Eschine et de Deinarque. On ne pouvait guère mesurer la valeur d'un citoyen au poids des attaques dirigées contre lui par le mordant comique d'Athènes. D'après Suidas, Céphale fut le premier orateur qui composa des προοίμια et des ἐπιλόγοι. On trouve un fragment de ses ouvrages dans l'*Etymologicum magnum*. Selon Athénée, il écrivit un Ἐγκώμιον sur la célèbre courtisane Lagison Laïs, maîtresse de Lysias. Au jugement de Ruhnken, l'écrivain dont parle Athénée différait de l'orateur, par la raison, assez singulière, que le discours sur Laïs était indigne d'un homme réputé pour son éloquence.

Eschine, *contre Ctésiphon.* — Démosthène, *de Corona.*

*CÉPHALE (Κέφαλος), chef molosse, vivait en 167 avant J. C. Persécuté ainsi qu'Antinoüs par Charops, il embrassa le parti de Persée contre les Romains. On a prétendu que, pour ne pas tomber aux mains de ces derniers, il s'était donné la mort; mais Tite-Live rapporte que Céphale fut tué à la prise de la cité molosse de Tecmon, qu'il avait opiniâtrement défendue contre le Romain Anycius. Au jugement de Polybe, ce fut un homme d'un esprit solide et sage, φρόνιμος καὶ στάσιμος ἄνθρωπος.

Polybe, XXVII, 13; XXX, 7. — Tite-Live, XLIII, 18, 22. XIV, 26.

CÉPHALE, citoyen d'Athènes, d'origine syracusaine, mort en 443 avant l'ère chrétienne. Il vécut trente ans à Athènes, où il avait été appelé par Périclès, et y prit une part loyale et patriotique aux affaires publiques. Platon fait de Céphale un des orateurs de sa République. Il laissa

trois fils : Polémarque, Lysias, et Euthydème.

Platon, *Républ.* — Cicéron, *Ad Attic.*, IV, 16. — Lysias, *contre Eratosthène.* — Taylor, *Life of Lysias.* — Clinton, *Fasti hellen.*, p 448.

*CÉPHALION ou CÉPHALŒON (Κεφαλίων ou Κεφαλαίων), historien grec, vivait dans la seconde moitié du premier siècle. Il composa plusieurs ouvrages, parmi lesquels un, Σύντομον ἱστορικόν, ou épitomé comprenant le récit des événements depuis Ninus et Sémiramis, jusqu'à Alexandre le Grand. Il l'écrivit dans le dialecte ionien, et chacun des neuf livres dont il était composé portait le nom d'une Muse; en quoi il imita Hérodote. Il se vantait aussi d'avoir cela de commun avec Homère, qu'un voile couvrait son origine. C'est en Sicile, où il fut banni par Adrien, qu'il composa son livre.

Suidas, Κεφαλίων. — Photius, *Cod.*, 68. — Eusèbe, *Chronique*, I, 30. — Vossius, *de Hist. græc.*, p. 202.

CÉPHALON (Κεφάλων), appelé ὁ Γεργήθιος ou Γεργίθιος, du nom de Gergithe, ville du pays de Cumes, écrivain grec, connu seulement par une œuvre appelée Τρωικά, où il raconte la fortune d'Énée. Denys d'Halicarnasse l'appelle συγγραφεὺς παλαιὸς πάνυ. Athénée lui donne le nom de Céphalion, et fait observer que son histoire de Troie fut composée par Hegesianax d'Alexandrie.

Strabon, XIII, 580. — Athénée, IX, 393. — Vossius, *de Historicis græc.*

CÉPHISODORE (Κεφισόδωρος), poëte comique athénien, vivait en 402 avant J.-C. Il obtint cette année un prix. Cette date se trouve encore fixée par le titre d'anti-Laïs (Ἀντιλαις), du nom de la célèbre courtisane donné à une de ses comédies. Quant à ses autres pièces connues, elles sont intitulées : Ἀμαζόνες, Τροφώνιος, Ὗς. On en trouve des fragments dans Suidas, dans Pollux et dans Athénée.

Suidas, Ὄνος ὕεται. — Pollux, VI, 178; VII, 40, 87. — Athénée, III, 119; VIII, 356; XI, 459; XII, 553; XIV, 629; XV, 567, 689.

*CÉPHISODORE, orateur athénien, vivait au cinquième siècle avant J.-C. Disciple d'Isocrate, il écrivit pour son maître une apologie dirigée contre Aristote, sous ce titre, Αἱ πρὸς Ἀριστοτέλη ἀντιγραφαί. Il s'éleva aussi contre Platon. Le scoliaste d'Aristote mentionne un écrivain du nom de Céphisodore comme auteur d'une *Histoire de la guerre sacrée*. Au jugement de Ruhnken, qui se fonde sur ce que les disciples d'Isocrate cultivaient particulièrement l'histoire, il ne s'agirait que d'un personnage identique avec l'écrivain de l'apologie. Athénée mentionne également un historien du nom de Céphisodore, natif de Thèbes, d'où peut-être il sera venu s'établir à Athènes, en qualité de μέτοικος.

Athénée, II, 60; III, 122; VIII, 359; XII, 548. — Ruhnken, *Hist. critic. orat. græc.*, § 38.

CÉPHISODORE, citoyen d'Athènes, vivait en 198 avant J.-C. Après avoir tardivement tenté de soustraire Athènes au pouvoir de Philippe V, fils de Démétrius, roi de Macédoine, en liguant contre lui les rois de Mysie et d'Égypte, les Étoliens, les Rhodiens et les Crétois, il eut recours aux Romains, qui lui envoyèrent une armée conduite par Atilius. Ainsi commencèrent les guerres entre Rome et la Macédoine. En 198, Céphisodore alla pour la seconde fois à Rome dans le dessein de s'opposer à Philippe.

Polybe, XVI, XVIII. — Tite-Live, XXXI.

CÉPHISODORE, célèbre peintre grec, vivait en l'an 420 avant J.-C. Il est fait mention de lui dans Pline, qui parle en même temps d'Aglaophon, de Phrylus et d'Evenor, père de Parrhasius.

Pline, XXXV, 9. — Boettiger, *Archæologie der Malerei.*

CÉPHISODORE, sculpteur. *Voy.* CÉPHISODOTE.

*CÉPHISODOTE (Κηφισόδοτος), général grec, mort en 405 avant J.-C. Il fut un des trois généraux supplémentaires chargés, par les Athéniens de commander en même temps que Conon, Adimant eet Philoclès. Il fut pris et mis à mort à la bataille d'Ægospotamos.

Xénophon, *Hellenica.*

CÉPHISODOTE, général et orateur athénien, vivait en 355 avant J.-C. En 371 il fut chargé, avec Callias, Antoclès, et d'autres, de négocier la paix avec Sparte, et plus tard, en 369, lorsque les ambassadeurs de cette dernière ville vinrent à Athènes pour y poser les termes du traité entre les deux États, les représentants athéniens voulaient que les forces de terre fussent placées sous les ordres de Sparte et les forces navales sous celles d'Athènes. Céphisodote entraîna l'assemblée à rejeter la proposition, par ce motif que les Athéniens n'auraient en grande partie sous leurs ordres que des Ilotes. On conclut alors un autre arrangement, en vertu duquel les deux États eurent alternativement, et pour cinq jours, le commandement de toutes les forces réunies. Vers l'an 359, il fut envoyé vers l'Hellespont, où les Athéniens pensaient que l'aventurier eubéen Charidème, ami de Céphisodote, contribuerait à les rétablir dans la souveraineté de la Chersonèse. Mais Charidème tourna ses armes contre eux, et marcha sur Alopeconnésus, ville située au midi de la Chersonèse et dont Charidème avait reçu l'ordre de s'emparer, sous prétexte d'en chasser des pirates qui s'y étaient réfugiés. Céphisodote, ne se sentant pas de force à se mesurer avec cet adversaire inattendu, traita avec lui, mais à des termes si désavantageux pour les Athéniens, quoique la place leur dût rester, qu'il fut révoqué de son commandement et condamné à une amende considérable. Ce fut lui sans doute qui, en 355, s'unit à Aristophon l'Azénien et à d'autres pour Leptine contre Démosthène. Il se fit remarquer alors par son éloquence.

Xénophon, *Hell.*, VII, 1, § 12, 14; VI, 3, § 2. — Suidas, Κηφισόδοτος. — Démosthène, *Contre Leptine*, p. 80.

CÉPHISODOTE (1), célèbre sculpteur athénien, vivait en l'an 372 avant J.-C. Sa sœur était la première femme de Phocion. Il appartenait à la jeune école des artistes de l'Attique qui avaient renoncé au style grandiose de Phidias pour un genre plus animé et plus gracieux. Il est assez

(1) Et non *Céphisodore*, comme le prouvent les textes,

difficile de le distinguer d'un autre Céphisodote, venu après lui (1). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut contemporain de Praxitèle. Celles de ses productions qui sont venues jusqu'à nous étaient puisées dans les événements publics ou dans des sujets religieux. C'est à cette dernière catégorie qu'appartenait un groupe en marbre pentélique, que, de concert avec Xénophon d'Athènes, il exécuta à Mégalopolis pour le temple de Jupiter Soter. Le groupe était formé par un *Jupiter Soter*, une *Diane Soteira* d'un côté, et la ville de *Mégalopolis* de l'autre. Cette œuvre, qui suivit de près la fondation de Mégalopolis (371 avant J.-C.), était sans doute destinée, ainsi que le temple, à attirer sur la ville nouvelle la protection des dieux. Vers la même date, il exécuta pour les Athéniens une statue de *la Paix, tenant dans ses bras Plutus, dieu de la richesse*. Les groupes les plus considérables de cet artiste furent les *Neuf muses sur le mont Hélicon*, et trois autres groupes achevés par Strongylion et Olympiosthène. Ces groupes étaient dus au ciseau de Céphisodote l'*ancien*, puisque Strongylion fut le contemporain de Praxitèle. Pline lui attribue deux autres statues, un *Mercure nourrissant l'enfant Bacchus*, et un *Orateur inconnu faisant un geste de la main*. Il est probable que l'admirable statue représentant *Athènes* et l'autel de *Jupiter Soter*, élevés dans l'enceinte du Pirée, étaient également l'œuvre de Céphisodote. Ce qui le ferait croire, c'est que ces chefs-d'œuvre du sculpteur athénien furent placés dans le Pirée après le rétablissement de Conon, en 393.

Plutarque, *Phocion*, XIX. — Pausanias, VIII, 30; IX, 16, § 2; IX, 30, § 1. — Pline, XXXIV, 8. — Plutarque, *Demosthène*, chap. 27.

CÉPHISODOTE le *jeune*, sculpteur athénien, fils du grand Praxitèle, vivait en l'an 300 avant J.-C. Il est rangé par Pline parmi les cinq sculpteurs en bronze de la cent vingtième olympiade. Instruit à l'école de son père, il sculpta le marbre et le bronze, mais ne s'occupa jamais de peinture. Il fut d'abord chargé, en même temps que son frère Timarque, d'exécuter à Athènes et à Thèbes certains travaux. Ils exécutèrent notamment les statues en bois de l'orateur Lycurgue, mort en 323, et de quelques autres membres de sa famille placées dans le temple d'Érechthée à l'Acropole. La base de marbre d'une de ces statues a été découverte récemment avec un autre piédestal dédié par Céphisodote et Timarque à leur oncle Théoxénide. Le peuple apprécia leur mérite, et les chargea, en 307, de l'exécution d'une statue de bronze destinée à récompenser les services de quelques citoyens. On ne sait rien de la fin de la vie de Céphisodote. Ses statues de *Latone*, *Diane*, *Esculape* et *Vénus* étaient fort admirées à Rome. Il se fit remarquer par ses bustes, et particulièrement ceux qui représentaient des *philosophes*; on sait que les anciens désignaient ainsi tous ceux qui cultivaient les sciences et les lettres. Les œuvres de Céphisodote sont perdues. La plus remarquable, le *Symplegma*, vantée par Pline, se voyait de son temps à Pergame; quelques antiquaires la trouvent reproduite ou plutôt copiée dans les *deux jeunes lutteurs* de Florence. L'hérésiarque Tatien lui reproche d'avoir représenté deux courtisanes.

(1) Les biographes ont souvent confondu les œuvres de l'un avec celles de l'autre.

Pline, XXIV, 8, § 19; XXVI, 4, § 6. — Pausanias, I, 26, § 6.—Plutarque, *Vita X Orat.*—Gall, *Statue di Firenze*, III. — Winckelmann, *Gesch. der Kunst.* — Tatien, *Adv. Græcos*.

*CEPHISOPHON (Κηφισοφῶν); vivait vers 480 avant J.-C. Il fut l'ami et le conseiller d'Euripide. On ajoute qu'il eut des relations coupables avec une des femmes du poëte, qui aurait puisé dans cette circonstance sa haine du sexe féminin; mais ce détail n'est nullement authentique, car Aristophane n'aurait eu garde d'oublier d'y faire allusion.

Aristophanes, *Ranæ*, 942, 1404, 1408. — Hartung, *Euripides restitutus*.

CÉPION ou CÆPIO, nom d'une famille patricienne de la *gens Servilia*, dont les principaux membres furent :

*CÉPION (*Cneius Servilius*); vivait en 253 avant J.-C.; consul dans la même année, au moment où éclata la première guerre punique, il fit voile vers la côte d'Afrique avec son collègue C. Sempronius Blæsus. D'abord heureux dans cette expédition, composée de deux cent soixante galères, à leur retour, après avoir doublé le cap Palinure, ils furent assaillis par une tempête où périrent cent cinquante de leurs bâtiments. Ils obtinrent cependant les honneurs du triomphe pour leurs succès en Afrique.

Polybe, I, 39. — Eutrope, II, 23. — Orose, IV, 9. — Zonare, VIII, 14.

*CÉPION (*Cn. Servilius*), petit-fils du précédent, mort en 174 avant J.-C. Il fut élu pontife à la place de Papirius Maso en 213, édile en 207, préteur en 205, et consul en 203. Il fut le dernier général romain opposé en Italie à Annibal, avec lequel il se rencontra dans les environs de Crotone. Lorsque Annibal eut quitté l'Italie, Cépion passa en Sicile, pour se rendre ensuite en Afrique. Mais le sénat ne le permit pas. On créa un dictateur, Sulpicius Galba, qui rappela Cépion à Rome. En 192 Cépion fit partie de l'ambassade envoyée en Grèce pour engager les alliés des Romains dans la guerre contre Antiochus. Il mourut victime de la peste.

Tite-Live, XXV, XXVIII, XXIX, XXX, XXXV, XLI.

*CÉPION (*Cn. Servilius*), fils du précédent, vivait en 169 avant J.-C. Il fut successivement édile en 179 et préteur en 174, pour l'Espagne supérieure. A son retour en Italie, on l'envoya en Macédoine pour rompre l'alliance avec Persée. En 169 il fut consul avec Q. Marcius Philippus. Cépion revint ensuite en Italie, et son collègue resta en Macédoine, province dont il avait le gouvernement.

T.-Live, XL, 30; XLI, 26; XLII, 28; XLIII, 13, 14, 17. — Cicéron, *Brutus*, 20; *de Senect.*

***CÉPION** (*Cn. Servilius*), fils du précédent, vivait en 125 avant J.-C. Consul en 141, il fut censeur en 125. C'est durant sa magistrature que l'on construisit l'aqueduc appelé *Aqua Tepula*.

Frontin, *de Aquæduct.* — Cicéron, *Verres*, I, 55. — Velleius Paterculus, II, 16. —Cicéron, *Ad Attic.*, XII, 5.

***CÉPION** (*Cn. Servilius*), frère du précédent, vivait en 140 avant J.-C. Consul à cette époque, en même temps que C. Lælius, il remplaça son frère Q. Fabius Maximus Servilianus dans la conduite de la guerre contre Viriathe en Lusitanie, et conseilla d'abord au sénat de revenir sur le traité conclu par son frère avec Viriathe, comme peu favorable aux intérêts de Rome. De son côté, Viriathe envoya deux affidés à Cépion, pour s'entendre au sujet de la paix. Le consul ne répondit à cette ouverture que par une violation du droit des gens. Au moyen de promesses de récompenses, il poussa les émissaires de Viriathe à assassiner leur maître. A leur retour, ils tuèrent Viriathe, pendant qu'il dormait dans sa tente, puis ils revinrent vers Cépion. Ce meurtre ne mit pas immédiatement fin à la guerre. Tantalus, élu à la place de Viriathe, dirigea contre Sagunte une expédition qui échoua. Puis il entra dans la Bétique, poursuivi par Cépion. Désespérant enfin du succès, il se rendit avec toutes ses forces au général romain, qui les désarma en leur laissant pour leur subsistance une portion de territoire. Cépion fut tué par ses soldats, irrités de son extrême rigueur.

Cicéron, *Brutus*, 43. — Appien, *Epit.*, 54. — Florus, II, 17. — Eutrope, IV, 16. — Vell. Paterculus, II, 1. — Valère Maxime, IX, 6, § 4. — Aurelius Victor, *de Viris illust.*, 71. — Diodore, XXXII, *Ecl.* 4. — Dion Cassius, *Fragm.*

CÉPION (*Quintus Servilius*), vivait en 95 avant J.-C. Préteur en 110, il eut alors le gouvernement de la haute Espagne, et propréteur en 108, il triompha des Lusitaniens. Devenu consul en l'an 106, avec Atilius Serranus, il fit une proposition tendant à rendre aux sénateurs le caractère de juges, dont les avait dépouillés la loi Sempronia, portée par C. Gracchus. Lorsque les Cimbres et les Teutons menacèrent l'Italie, Cépion eut dans son gouvernement la Gaule Narbonnaise. A cette époque les Tectosages, habitants de Tolosa (Toulouse), prirent parti pour les Cimbres. Cette ville était une des plus riches du pays, et son temple recélait des trésors considérables. Cépion saisit avec empressement le prétexte que lui offraient les Tolosains, pour s'enrichir à leurs dépens. Il pilla en même temps la cité et le temple. Plus tard, on attribua au courroux céleste provoqué par ce sacrilége la catastrophe qu'il éprouva dans sa campagne contre les Cimbres. De là aussi le proverbe au sujet des richesses mal acquises : *Aurum Tolosanum habet* (il a de l'or de Toulouse). Il fut continué dans son commandement de la Gaule l'année suivante (305), époque à laquelle quelques écrivains placent le sac de Tolosa; et pour tenir en échec les Cimbres au moyen de forces imposantes, on envoya de Rome une nouvelle armée, sous la conduite de Cn. Mallius ou Manlius et un autre personnage consulaire. Le commandement de la province fut ensuite partagé entre Cépion et Mallius. Le premier eut le pays situé à l'orient, l'autre celui situé à l'occident du Rhône. La défaite de M. Aurelius Scaurus par les Cimbres, qui suivit bientôt, détermina Mallius à prier Cépion de mettre leurs forces en commun. Celui-ci s'y refusa d'abord; mais la crainte de se voir enlever la gloire de battre les Cimbres le décida à passer le Rhône et à se joindre stratégiquement à son collègue, avec lequel il refusa de communiquer autrement. Il campa séparément, et se plaça entre Mallius et l'ennemi, de manière à en venir le premier aux mains et avoir la gloire de finir la guerre. Cette discorde entre les deux généraux leur devint fatale, et alla toujours croissant; il paraît même qu'ils agirent séparément, car Florus parle de leur défaite comme de deux événements distincts. Quoi qu'il en soit, le résultat fut le même : les deux armées furent entièrement défaites : cent mille hommes environ périrent; dix seulement (ce fait est à peine croyable) échappèrent à cette déroute, une des plus terribles qu'aient subies les Romains. Le 6 octobre, jour de cette bataille, dut être marqué en noir dans le calendrier romain. Cépion survécut à sa défaite; mais il perdit son commandement. Dix ans plus tard il fut accusé à ce sujet par C. Norbanus, et quoique défendu par L. Licinius Crassus, il fut condamné et eut ses propriétés confisquées. Il fut même mis en prison, où il mourut, dit-on; son corps fut livré à l'exécuteur public, qui le mit en pièces, et resta exposé dans cet état aux gémonies. D'après une autre version, plus accréditée, il s'échappa de prison, grâce au concours du tribun Antistius Reginus, et vécut dans l'exil à Smyrne.

Tacite, *Annales*, XII, 60. — Strabon, IV, 188. — Dion Cassius, *Fragm.*, XCVII, XCVIII. — Justin, XXXII, 111. — Orose, V, 15, 16. — Val. Maxim., IV et VI. — Cicéron, *Brutus*, *Pro Balbo*. — Plutarque, *Marius*, *Sertorius*, *Lucullus*.

***CÉPION** (*Q. Servilius*), mort en 90 avant J.-C. Questeur urbain en l'an 100, il s'opposa alors, par la parole comme par la force des armes, à l'adoption de la loi *frumentaria*, proposée par le tribun L. Saturninus. Il en résulta contre lui une accusation de trahison, soutenue par T. Betucius Barrus et repoussée par L. Ælius Preconinus Stilo. En 91, Cépion passa du parti du sénat à celui des chevaliers, en se prononçant pour la loi *judiciaria* du tribun M. Livius Drusus, aux termes de laquelle les causes devaient se répartir entre les sénateurs et les chevaliers. D'abord amis au point de s'allier entre eux, Drusus et Cépion, quelle qu'en ait été la cause, devinrent dès lors ennemis déclarés et irréconciliables. Pour porter la terreur au sein du sénat, Cépion accusa deux membres, M. Æmi-

lius Scaurus et L. Marius Philippus, le premier d'extorsion (*repetundæ*), l'autre de brigue (*ambitus*). Cette double accusation n'eut pas de résultat, et Scaurus mit à son tour Cépion en cause. Ce dernier est considéré comme l'auteur du meurtre de Drusus. Il prit part à la guerre sociale, et eut avec C. Marius le commandement de l'armée, après la mort de P. Rutilius Lupus. Il remporta d'abord quelques avantages, et périt dans un piége où, sous prétexte de se rendre aux Romains, Pompædrus, chef de l'armée ennemie, l'avait attiré.

Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 28. — D. Cassius, *Frag.*, CIX, CX. — Florus, III, 17. — Aurelius Victor, *de Vir. illust.* Appien, *Bellum civ.* — T.-Live, *Epit.*

*CÉPION (*Crispinus*), vivait en l'an 15. Questeur de Bithynie à cette époque, il accusa de trahison Granius Marcellus, gouverneur de la province; et dès lors il devint un des instructeurs d'État, ou plutôt délateurs, sous Tibère. Il est sans doute identique avec celui que mentionne Pline comme auteur d'un ouvrage de botanique.

Tacite, *Annales*, I, 74. — Pline, *Hist. natur.*, XXI, 4. p. 10.

*CÉPION (*Fannius*), conspirateur romain, vivait dans la première moitié du premier siècle. Il conspira avec Murena contre Auguste en l'an 22. Plus tard, sous Tibère, il fut accusé du crime de lèse-majesté, condamné par contumace, et mis à mort quelque temps après.

Dion Cassius, III, — Vell. Paterculus, II, 91. — Suétone, *Auguste*, XIX; *Tibère*, VIII. —Sénèque, *de Clementia*; *De brevit. vit.*

CÉPION (*Coriolan-Cippico*, connu sous le nom latinisé DE), historien dalmate, né à Trau, en 1425, mort en 1493. Il servit dans la marine vénitienne, et se distingua à la défense de Scutari, dans la guerre de la république contre les Turcs, de 1470 à 1474. On a de lui : *Gesta Petri Mocenici, libri tres*; Venise, 1477, in-4°; réimprimé sous ce titre : *de Bello asiatico, libri tres*; Bâle, 1556; Venise, 1594, in-8°; traduit en italien, sous ce titre : *Della guerra de' Veneziani nell' Asia, libri tre*; Venise, 1579, in-8°. Cet ouvrage a été aussi inséré dans un recueil de pièces relatives à la guerre des Vénitiens et des Turcs; Bâle, 1544, in-8°, et dans la *Rerum Venetarum Historia*, de Bernard Giustiniani.

Foscarini, *della Litteratura veneziana.* — Daru, *Histoire de Venise*, liv. II. — Fabricius, *Bibl. latina mediæ et infim. ætatis.*

CEPOLA. *Voy.* COEPOLLA.

*CEPOLLA ou COEPOLLA (*Barthélemy*), jurisconsulte italien, mort à Padoue, en 1474. Issu d'une noble famille de Vérone, il fit ses études à Bologne aux frais et sous les auspices de Pierre Donati, évêque de Padoue. Ses connaissances en jurisprudence lui méritèrent la noblesse et d'autres honneurs. Ses principaux ouvrages sont : *Cautelæ causarum juris civilis*, 1572, et Hanau, 1699, in-4°; — *Consilia criminalia et civilia, libris III*; — *de Simulatis contractibus*; — *de Re militari*; — *de Servitutibus tam urbanorum quam rusticorum prædiorum*; — *de Verborum obligationibus*; — *de Jure emphyteutico*; — *de Adipiscenda et recuperanda possessione.*

Freher, *Theatrum eruditor.*

CÉPORIN (*Jacques*), philologue suisse, né en 1499, à Dynhart, près de Zurich, mort en 1525. Il fut d'abord correcteur d'imprimerie à Bâle. Appelé par Zwingle à Zurich, il y professa la théologie, le grec et l'hébreu. On a de lui : *Scholia in Dionysii Periegesin et in Arati Astronomicon*; Bâle, 1523, 1534, 1547, in-8°; — *Hesiodi Georgicon brevi scholio adornatum, epigrammata græca*; Cologne, 1533; Zurich, 1539. Céporin s'appelait *Wiesendanger*, non allemand, qu'il traduisit en latin (*cespes* gazon).

Gesner, *Bibliotheca.*

*CÉPOY (*Thibault*), chevalier français, remplit, au commencement du quatorzième siècle, les fonctions de vicaire général de Charles de Valois à Constantinople, lorsque cette ville eut été prise par les croisés; il fit de la célèbre relation des voyages de Marco-Polo une traduction qui est restée manuscrite, et dont il existe à la bibliothèque de Berne une copie ancienne.

Sinner, *Catalogus manuscriptorum bibliothecæ Bernensis*, t. II, p. 419-456.

CERACCHI (*Giuseppe*), sculpteur, né en Corse, vers 1760, mort à Paris, en 1802. Il alla jeune à Rome étudier la sculpture, et il avait déjà acquis à la fin du siècle dernier une réputation qui ne le cédait guère qu'à celle de Canova. Lorsque Bonaparte s'empara de l'Italie, en 1796, Ceracchi vint le trouver à Milan, et lui offrit de faire sa statue; sa proposition fut agréée, mais cependant n'eut pas de suite, parce qu'à son retour à Rome l'artiste fut arraché à ses travaux par la politique. Il prit une part importante à l'établissement à Rome de l'éphémère république de 1798. Quand les Français se retirèrent l'année suivante, il fut obligé d'abandonner sa patrie et de chercher un refuge en France; mais cette leçon ne lui profita pas. Après le 18 brumaire, voyant Bonaparte marcher à grands pas vers le pouvoir absolu, il résolut de l'arrêter au milieu de sa carrière. Il conspira sa mort avec *Topino-Lebrun*, *Diana*, *Arena* et *Demerville*. Tous cinq furent arrêtés, et trouvés armés de poignards le 10 octobre 1801, à l'Opéra, ou devait se rendre le premier consul. Traduits devant le tribunal criminel, Diana fut acquitté, et les quatre autres furent condamnés à mort. Ils subirent leur peine sur la place de Grève, le 30 janvier 1802.

E. B—N.

Procès instruit par le tribunal criminel du département de la Seine contre Demerville, Ceracchi, Arena et autres, etc., recueilli par les sténographes; Paris, pluviôse an IX, in-8°. — *Moniteur univ.* — Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemporains.*

CÉRAN LEMONNIER. *Voy.* LEMONNIER.

CERANO. *Voy.* CRESPI.

CERATI (*Gaspard*), littérateur et théologien italien, né à Parme, en 1690, mort le 19 juin 1769. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire,

parvint rapidement aux dignités ecclésiastiques, et voyagea en France et dans plusieurs autres États de l'Europe, pour y visiter les plus célèbres universités. Nommé prieur conventuel de l'ordre de Saint-Étienne, et proviseur général de l'université de Pise, il rendit dans cette place d'importants services aux lettres. Un seul de ses ouvrages a été imprimé, sous ce titre : *Dissertazione postuma sull' utilità dell' innesto*. Plusieurs lettres de G. Cerati se trouvent dans le *Choix de lettres*, publié par l'abbé Conti; Venise, 1812, in-8°.

Antoine Cerati, *Eloge de G. Cerati*; Parme, 1778. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*.

CÉRATIN (*Jacques*), philologue hollandais, natif de Hoorn, mort à Louvain, le 20 avril 1530. Son nom était *Tenyg*. Il prit d'abord celui de *Hornanus*, du nom de sa patrie, puis celui de *Ceratinus*, de κέρας, mot grec, qui, comme *hoorn*, signifie *corne*. Il professa les langues latine et grecque à Tournay, à Louvain et à Leipzig. On a de lui : *Lexicon græco-latinum*; 1524, in-fol.; — *de Sono græcarum litterarum*; Cologne, 1529, in-8° ; réimprimé sous ce titre : *de Recta græcarum litterarum pronunciatione*; Paris, 1536, in-8°; — une version latine des deux premiers dialogues de saint Jean Chrysostome, imprimée avec la version des quatre autres; Vienne, 1599, in-8°.

André, *Bibliotheca belgica*.— Sweert, *Athenæ belgicæ*. - Bayle, *Dict. hist.* — Baillet, *Jugements des savants*.

CERCEAU (DU). *Voy.* ANDROUET.

CERCEAU (*Jean-Antoine* DU), poëte et littérateur français, né à Paris, le 12 novembre 1670, mort près de Tours, le 4 juillet 1730. Dès l'âge de dix-huit ans il entra chez les jésuites, et, à l'exemple d'un grand nombre de membres de cet ordre célèbre, il se consacra presque exclusivement à la culture des belles-lettres. Ses premiers essais, qui parurent en 1695, furent trois petits poëmes latins intitulés *Papiliones*, *Gallinæ* et *Balthazar*. Le peu de succès qu'il obtint dans ce genre l'engagea à quitter les muses latines pour les muses françaises, dont il obtint plus de faveurs. On sait que les représentations dramatiques entraient dans le système d'éducation adopté chez les jésuites. Le père Du Cerceau composa pour ces exercices un assez grand nombre de comédies et de drames, sans personnages de femmes. La dernière édition de ce théâtre a paru en 1807, en trois volumes in-12. Les deux plus remarquables de ces pièces sont *l'Enfant prodigue*, dont l'action offre, avec intérêt et convenance, le développement du texte de l'Écriture; et surtout *le Faux duc de Bourgogne, ou les incommodités de la grandeur*. Le sujet de cette comédie, dont le dialogue offre beaucoup de gaieté et de naturel, rappelle à la fois l'histoire du *Dormeur éveillé*, dans les *Mille et une nuits*, et les mésaventures de Sancho Pança, gouverneur de Barataria. Mais la réputation de Du Cerceau est fondée surtout sur le mérite de ses poésies diverses : elles sont en très-grand nombre, et de genres très-variés, et à un degré inférieur on y trouve les qualités qui caractérisent d'une manière plus brillante le talent de Gresset. Nous citerons comme preuve les pièces intitulées : *Sur la décadence du goût; Apologie de l'auteur; la nouvelle Ève; les Pincettes; les Tisons*, et toutes les fables, au nombre de dix. En un mot, le P. Du Cerceau est un poëte du troisième ordre, qui vaut beaucoup mieux que quelques-uns de ceux que l'on a placés au second; et selon nous Voltaire l'a jugé trop sévèrement, en disant que « ses poésies, où l'on trouve quelques vers heureux, sont du genre médiocre ». Le seul de ses ouvrages en prose qui mérite que l'on en fasse mention est *la Conjuration de Rienzi*, un vol. in-12, dont le style est rapide et pur. Du Cerceau mourut par accident, d'un coup de fusil que lui tira involontairement le prince de Conti, son élève. [*Enc. des g. du m.*].

Goujet, *Biblioth. française*. — *Éloge, de J. Du Cerceau*, dans le *Mercure* de septembre 1730. — Camusat, *Mémoires historiques et critiques*, octobre 1722. — Palissot, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*. — Sabatier, *Les trois Siècles*. — Titon du Tillet *Parnasse français*. — M. A. Péricaud, *Essai*. — Quérard, *la France littéraire*.

CERCIDAS (Κερκιδᾶς), poëte et législateur grec, natif de Mégalopolis, vivait au quatrième siècle avant J.-C. Il donna des lois à sa ville natale; et c'est lui sans doute que Démosthène appelle Cercidas l'Arcadien, et qu'il compte parmi les mercenaires de Philippe. Mais Polybe repousse cette accusation. A sa mort Cercidas se réjouit, dit Élien, de pouvoir aller retrouver les grands hommes qu'il aimait, Homère, Pythagore, Hécatée l'historien et Olympus le musicien. Stobée et Athénée font également mention de Cercidas.

Diog. Laerce, VI, 76. — Athénée, VIII, 347; XII, 554; — Stobée, IV, 43; LVIII, 10. — Élien, XIII, 20. — Demosthène, *Pro coron*. — Polybe, XVII, 14.

CERCIDAS de Mégalopolis, probablement descendant du précédent, vivait en 222 avant J.-C. En 224 il fut chargé par Aratus de négocier un traité d'alliance avec Antigone Doson, et réussit dans cette mission. A son retour il fut placé à la tête de mille Mégalopolitains de l'armée expédiée en Laconie par Antigone en 222.

Polybe, II, 48-50, 65.

***CERCO**, nom d'une famille plébéienne romaine de la *gens Lutatia*, dont les principaux membres furent :

***CERCO** (*Q. Lutatius*), mort vers 236 avant l'ère chrétienne. Il fut consul en 241, avec A. Manlius Torquatus Atticus, à l'époque où la victoire de C. Lutatius Catulus aux Égates mit fin à la première guerre Punique. Cerco, frère du vainqueur, au rapport de plusieurs écrivains, fut envoyé avec celui-ci en Sicile pour organiser cette île. Il soumit ensuite avec son collègue, et dans l'espace de six jours, les Falisques, qui avaient pris les armes contre les Romains. On s'empara de la moitié de leur pays, et leurs villes furent détruites. Cerco obtint les honneurs du triom-

phe. Censeur en l'an 236, il mourut dans l'exercice de ses fonctions.

Tite-Live, XXX, 44; Épit. XIX. — Polybe, I, 62. — Zonare, VIII, 18.

*CERCO (*Cn. Lutatius*), vivait en 173 avant J.-C. Il fit partie de l'ambassade envoyée à cette époque à Alexandrie.

Tite-Live, XLIII, 6.

*CERCOPS (Κέρκωψ), poëte orphéique grec. On ignore l'époque où il vécut. Au rapport de Clément d'Alexandrie, qui l'appelle pythagoricien, il fut auteur d'un poëme orphéique intitulé : Ἡεὶς Ἅιδου κατάβασις (la descente aux Enfers). Selon d'autres écrivains, ce poëme fut l'œuvre d'Hérodicus de Périnthe ou d'Orphée de Camarina. Épigène attribue à Cercops l'Ἱερὸς λόγος, poëme orphéique en vingt-quatre livres, composé, selon d'autres, par Théognète de Thessalie.

Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 333, éd. Paris, 1629. — Cicéron, *de Natura Deorum*. — Fabricius, *Bibl. græc.* — Bode, *Geschichte der Episch. Dichtkunst der Hellenen.*

*CERDA, nom d'une ancienne famille espagnole, qui fait remonter son origine au fils aîné d'Alphonse X, roi de Castille, au prince Ferdinand, appelé de *La Cerda*, à cause d'une grosse touffe de poils qu'il avait sur les épaules. L'an 1269, ce jeune prince fut marié à Blanche de France, fille de saint Louis, avec une pompe et des réjouissances extraordinaires. Philippe le Hardi, frère de Blanche, Édouard, héritier d'Angleterre et le roi de Grenade, assistèrent à cet hymen. En 1275, Ferdinand, alors régent de Castille en l'absence de son père, mourut à Villa-Réal; on le regretta vivement, car il donnait les plus belles espérances. Il laissa deux orphelins en bas âge, *Alphonse* et *Ferdinand* : ce sont ces princes, nés sous des auspices si brillants, qui devaient subir la plus triste destinée, sous le nom d'Infans de La Cerda. Sanche, second fils d'Alphonse X, doué de grands talents et dépourvu de tous scrupules, prétendit aussitôt ouvertement à la succession du trône de Castille. Non-seulement il l'emporta sur ses neveux, mais il n'eût tenu qu'à lui de se faire proclamer roi du vivant de son père. Yolande, femme d'Alphonse X, désolée de voir ses petits-fils exposés, par la faiblesse du roi, aux attaques de don Sanche, s'enfuit avec eux près de son frère, don Pèdre, roi d'Aragon, qui parut d'abord leur être favorable; ils devaient compter encore plus sur la protection de Philippe le Hardi, leur oncle maternel. Pourtant la conclusion de tous les pourparlers en leur faveur fut qu'ils resteraient prisonniers en Aragon, et que Yolande s'en retournerait seule en Castille. Blanche, leur mère, erra dans l'Aragon et dans la France, réclamant toujours en vain contre l'injustice de cette décision. Alphonse X mourut en 1283; son testament instituait Alphonse de La Cerda son héritier, et, à son défaut, Ferdinand de La Cerda. Il allait plus loin : dans sa haine contre le fils qui avait empoisonné sa vie et qui avait entraîné tous ses frères dans sa révolte, il appelait au trône, immédiatement après les La Cerda, Philippe le Hardi, petit-fils de Blanche de Castille. Une exhérédation si énergique fut regardée par les grands comme de nulle valeur : ils n'hésitèrent point entre des enfants malheureux qui languissaient depuis longues années au fond d'une forteresse de l'Aragon, et ce Sanche que ses victoires sur les Maures avaient déjà fait surnommer le Fort et le Vaillant. Mis plus tard en liberté par le roi d'Aragon, qui voulait susciter des embarras au roi de Castille, reconnus à Badajoz, puis à Talavera, les La Cerda ne purent cependant pas se maintenir en Castille; ils passèrent en France, où régnait alors Philippe le Bel. Occupé de la guerre de Flandre, le seul secours qu'il accorda à ses cousins fut une permission de lever à leurs frais des troupes dans la Navarre : ils purent ainsi guerroyer de nouveau sur les frontières de la Castille; mais ce fut toujours d'une manière malheureuse. Sanche était mort, et Ferdinand, son fils, lui avait succédé aussi paisiblement que s'il y eût eu prescription pour les droits des La Cerda. Les rois de Portugal et d'Aragon, se portant enfin pour médiateurs entre la branche deshéritée et la branche régnante, rendirent en faveur de celle-ci une sentence définitive; ils crurent pallier leur injustice en stipulant que les villes d'Albe, de Bejar, de Val-de-Corneia, seraient cédées à Alphonse pour l'aider à soutenir l'éclat de sa naissance; mais Alphonse refusa. Quelque temps après, abandonné de tous ses défenseurs, errant et sans secours, il se soumit, et accepta; c'est à dater de ce moment qu'il reçut le surnom d'Alphonse *le Déshérité*. Il s'était marié en France avec Mahaut, comtesse de Clermont, qui, suivant Mariana, aurait été du sang royal de France. Un des rejetons de ce mariage, *Charles* de La Cerda, reçut du roi Jean, après le supplice du comte d'Eu, l'épée de connétable; mais la fatalité qui pesait sur sa famille le poursuivit même en France : il fut la victime du premier attentat de ce Charles le Mauvais, qui devait en commettre tant d'autres. Comme il allait voir sa jeune épouse au château de l'Aigle, en Normandie, des assassins, soudoyés par le prince, envieux de ses honneurs, le poignardèrent. Ferdinand, frère d'Alphonse, avait épousé Jeanne de Lara, sœur et héritière de Juan de Lara, surnommé le Contrefait; il en eut une fille, qu'il maria en France au comte d'Alençon. Les ducs de Medina-Cœli, grands d'Espagne, descendent d'Alphonse de La Cerda. [*Enc. des g. du m.*]

Mariana, *Hist. d'Espagne*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, VIII et IX.

CERDA (*Dona Bernarda Ferreira* DE LA), femme auteur portugaise, née à Porto, en 1595, morte en 1644; elle dut la célébrité dont elle jouit à ses talents poétiques, à l'étendue et à la variété de ses connaissances. Tous les biographes en parlent comme de la merveille de son temps. Philippe III, roi d'Espagne, l'attira à sa cour, et

lui confia le soin d'enseigner les lettres latines aux infants Charles et Ferdinand. On a d'elle : *España libertada*; Lisbonne, 1618, in-4°; — un volume de *Comedias*; — un volume de *Varias poesias y dialogos*, — *Las Soledades de Busaco*, — *Dos cristaos de S. Thome on preste joam*.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CERDA (*Ferdinand Murillo* DE LA), littérateur espagnol, vivait au commencement du dix-septième siècle, dans l'Amérique espagnole. On a de lui : *Libro de conocimiento de letras y caracteres del Piru y Mexico*, 1602.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CERDA (*Jean* DE LA), biographe espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Vida politica de todos los estados de Mugeres*; Alcala, 1599, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CERDA (*Jean-Louis* DE LA), littérateur et théologien espagnol, de l'ordre des Jésuites, né à Tolède, vers 1560, mort à Madrid, en 1643. Il professa dans sa ville natale la théologie, la logique, l'éloquence et la poésie, et se fit principalement connaître par un commentaire sur Virgile. Le premier volume de ce commentaire, contenant *les Bucoliques et les Géorgiques*, imprimé à Madrid en 1608, fut réimprimé à Lyon en 1609; c'est dans cette dernière ville que parurent successivement les tomes II et III, renfermant *l'Énéide*, 1612 et 1617, in-fol. La meilleure édition est celle de Lyon, 1619, 3 vol. in-fol. Les autres principaux ouvrages de la Cerda sont : une édition des *Œuvres de Tertullien avec des notes*, Paris, 1624-1630, 2 vol. in-fol.; — *Adversaria sacra, quibus fax præfertur ad intelligentiam multorum scriptorum sacrorum*; Lyon, 1626, in-fol.; — *de Excellentia cœlestium spirituum, præsertim de Angeli custodis ministerio*; Paris, 1631, in-8°; — *de Institutione grammatica libri quinque*, souvent réimprimé.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Alegambe, *Biblioth. scriptor. Societatis Jesu*. — Ellies Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques*. — Baillet, *Jugement des savants*.

CERDA (*Louis Valle* DE LA), publiciste espagnol, natif de Cuença, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Avisos de estado y guerra*; Madrid, 1599, in-4°; — un traité *Sur les monts-de-piété*, en espagnol; ibid., 1600 et 1618, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CERDA (*Melchior* DE LA), littérateur espagnol, de l'ordre des Jésuites, natif de Cifuentès, mort à Séville, en 1615. Il professa dans cette dernière ville les belles-lettres, la philosophie et la théologie. Ses principaux ouvrages sont : *Apparatus latini sermonis per topographiam, chronographiam, prosopographiam*, etc.; Séville, 1598, in-4°; — *Usus et exercitatio demonstrationis*; ibid., 1598, in-4°; — *Consolatio ad Hispanos propter classem anno* 1588 *in Angliam profectam, subito submersam*; 1621, in-4°.

Alegambe, *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu*. — Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CERDA Y RICO (*don Francisco*), savant éditeur espagnol, né vers 1730, mort en 1792. Il se rendit très-utile à la littérature espagnole, en tirant de la poussière des bibliothèques plusieurs bons ouvrages dont il donna de nouvelles éditions, et qu'il enrichit de commentaires savants et judicieux. Il a édité : l'*Expédition des Catalans et des Aragonais contre les Turcs et les Grecs*, par don Fr. de Moncade, avec carte; en 1777; — les *Mémoires historiques du roi de Castille Alphonse le Sage, et observations sur la chronique*, ouvrage posthume de don Gaspard Esdañez de Ségovie; — *la Mosquée*, poëme de Villaviciosa; — *la Diane amoureuse*, de Gaspard Gil Polo; en 1778; — les *Poésies spirituelles* du père Louis de Léon, en 1779; — *Nouvelle idée de la tragédie antique, ou éclaircissements sur la poétique d'Aristote*, par Jos. Ant. Gonzalès de Solas; — les *Œuvres poétiques* de Bern. de Robolledo; — les *Lettres philologiques et tables poétiques*, de Fr. Cascolas, en 1780; — *de la Vie et des écrits de Jos. Ginès Sepulveda*, — *Œuvres choisies, rares et inédites, des plus illustres Espagnols*; en 1781; — *Chronique du roi Alphonse VIII, dit le Noble et le Bon*; en 1782; — En 1789, les *Œuvres* d'Alphonse Garcia, de J. Christophe Calveti Stella, de Fr. Cervantes de Salazar, de Lope Félix de Vega; — *Histoire du règne des Goths en Espagne*; — *Histore des rois des Asturies et de Léon*; — *Chronique du roi Alphonse XI*; — *Discours sur les antiquités de l'Espagne*; — *Discours et harangues prononcés au concile de Trente par les prélats espagnols*; — *Commentaires des affaires relatives à l'Espagne, traitées dans le concile de Trente*. Cerda travailla aussi à la précieuse collection qui a pour titre : *Cronicas de Castilla*.

Ticknor, *Hist. of spanish literat*, III, 41.

CERDAGNE (comtes DE). Le premier comte de Cerdagne dont l'histoire fasse mention est Salomon, qui vivait vers 863; mais on ne peut donner une liste non interrompue de ses successeurs avant l'année 988. A partir de cette époque, les comtes de Cerdagne furent :

Guifred ou *Wifred*, mort le 29 novembre 1020. On connaît peu ses actes; cependant les surnoms de *père de la patrie* et de *Taillefer*, que lui donnèrent ses sujets, sembleraient prouver qu'il était aussi juste que valeureux. Il se noya accidentellement dans le Rhône.

Raymond, mort en 1068. Il assista, en 1041, au concile de Tuluje, où l'on établit la paix et la trêve de Dieu.

Guillaume-Raymond, fils du précédent, mourut en 1095. On ne sait rien d'important à son sujet. En 1075, à l'occasion d'un sacrilége commis par ses gens dans l'abbaye de Cuxa, il se

soumit à la pénitence canonique que lui avait infligée l'évêque d'Elne.

Guillaume-Jourdain alla, en 1102, à la Terre Sainte avec Raymond, auquel il succéda, en 1105, dans toutes ses terres d'Orient. Mais il ne conserva que Tortose et la forteresse d'Archon; il mourut en 1109. Bernard, son frère, qui était resté seul maître de la Cerdagne, étant mort en 1111, *Raymond-Bérenger III*, comte de Barcelone, lui succéda à titre de plus proche parent, et réunit la Cerdagne à ses États.

Art de vérifier les dates, X, I partie. — D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*, II, 117, 141, 148.

*CERDIC, roi de la Grande-Bretagne, mort en 534. Chef saxon, il arriva dans la Grande-Bretagne avec son fils, Chenrich ou Cynric, et descendit à un endroit qui fut ensuite appelé, d'après lui, Cerdicshore. Le jour même de son débarquement il joignit et défit une armée de Bretons; et dès lors il leur fit la guerre sans interruption pendant plus de vingt-ans, avec des succès variés. Dans la première année du sixième siècle, Cerdic reçut de la Germanie un renfort commandé par Porta et ses deux fils, Biéda et Mégla, qui descendirent à un endroit appelé depuis Portsmouth. Au moyen de ce secours, il continua la guerre contre les Bretons avec plus de vigueur qu'il n'avait fait auparavant, et il remporta un si grand nombre de victoires, qu'il prit le titre de *roi*, et fonda, en l'an 519, le royaume de Wessex ou des West-Saxons. Il éprouva de la part des Bretons une résistance plus opiniâtre et plus constante qu'aucun des autres chefs saxons qui avaient fondé des royaumes dans l'île. Cette circonstance doit vraisemblablement être attribuée à Aurelius Ambrosius et au fameux prince Arthur, qui commandaient les Bretons. La dernière et la plus célèbre des victoires d'Arthur fut celle qu'il remporta en 520, à Mountbadon, près de Bath. Elle porta un si rude échec aux forces de Cerdic et de son fils, qu'ils furent plusieurs années sans faire de progrès sensibles. Mais ayant reçu un renfort du continent, ils défirent, vers 527, les Bretons à un endroit qu'on a nommé Cerdicsford. Environ trois ans après, ils firent entièrement la conquête de l'île de Wight. Après quarante ans de guerre, les provinces actuelles de Hampshire, Dorsetshire, Wiltshire, Berkshire et l'île de Wight obéirent à Cerdic. A sa mort, il fut remplacé sur le trône par son vaillant fils, Chenrich ou Cynric, qui avait partagé ses travaux et ses succès. Ce prince régna vingt-six ans, et soutint, par les victoires qu'il remporta sur les Bretons, la réputation qu'il s'était faite d'un brave et prudent guerrier. [*Enc. des g. du m.*]

Lingard, *Hist. of Engl.*, I.

CERDON (Κέρδων), philosophe, et chrétien dissident, originaire de Syrie (1), naquit vers le commencement du deuxième siècle; et, si l'on en croit Épiphane, il aurait même connu quelques-uns des apôtres et discuté avec eux; ou du moins il serait venu peu après Simon le Magicien, dont il avait emprunté quelque chose (1). Il avait fait quelque sensation par son enseignement, après avoir embrassé le christianisme, dont il vint faire profession à Rome, sous Hygin, huitième évêque depuis les apôtres (de 139 à 142 de notre ère (2), pendant le règne d'Antonin (3). On ne connaît ce personnage que par les récits de ses adversaires, qui, à mesure qu'ils s'éloignent de son époque, le noircissent comme hérésiarque. Ainsi, beaucoup moins impartial qu'Irénée, à peu près contemporain de Cerdon, Épiphane le peint comme un mendiant qui s'était rendu à Rome pour exploiter les chrétiens, qui les aurait trompés, et qui aurait été bientôt chassé de l'Église et de Rome. Selon Irénée au contraire, et l'interprétation donnée par Valois à son texte, souvent mutilé, Cerdon, après avoir fait profession du christianisme, aurait adopté une doctrine dissidente des orthodoxes, dans laquelle il aurait *persisté jusqu'à la fin*, en l'enseignant d'abord secrètement et ensuite ouvertement. Irénée ajoute qu'ayant été repris sur le vice de cet enseignement, il avait fini par se retirer du commerce des frères.

En quittant la religion de ses pères, protégée par l'empereur, souverain pontife, et soutenu par la pompe des cérémonies, pour adopter celle de Jésus-Christ, alors persécutée, Cerdon montra du courage, et rendit d'ailleurs hommage à une religion si supérieure par la simplicité de son culte par sa morale, et si favorable aux malheureux; mais les récits évangéliques étaient à cette époque nombreux et contradictoires : on n'avait pas encore fait le choix de quatre évangiles canoniques, comme renfermant seuls la parole de Jésus. Les dissidences étaient donc excusables, et chacun n'était lié que par sa conscience.

On ne sait pas très-exactement en quoi consistait la doctrine de Cerdon. Il paraît néanmoins, d'après le récit assez obscur d'Irénée, qu'il séparait l'Ancien Testament du Nouveau, en ce que le Dieu de l'un n'était que le juste, et celui de l'autre le bon : le premier était inconnu, l'autre était connu.

Selon l'auteur des *Philosophumena*, ouvrage récemment découvert (4), le Dieu annoncé par Moïse et par les prophètes n'était pas le père de Jésus, mais du Christ : il distinguait l'un de l'autre; ailleurs cependant (5) le même écrivain dit que selon Cerdon le Christ était le fils du bon (Jésus), et qu'il avait été envoyé pour le salut des âmes, sous l'apparence humaine, mais non en chair; car, selon lui, la chair ne peut ressusciter, et le Christ n'a pas souffert dans la passion.

Selon Épiphane, Cerdon, de l'école d'Héracléon,

(1) Épiphane *Hæres.*, 41; Théodoret, *Hæret. fab.*, 1, § 24.

(1) Irénée, *Contre les hérés.* I, 271; Eusèbe, *Hist. ecclés.*, IV, 10 et 11.
(2) Irénée, ibid., et III, 4, 3;.
(3) Théodoret, ibid.
(4) VII, 38.
(5) X, 17.

de Simon et de Saturnile, reconnaissait deux principes et deux divinités. Marcion, son disciple, y en ajouta un troisième. L'une de ces divinités serait celle de l'Ancien Testament, de Moïse et des prophètes, le Demiurge; l'autre, inconnu, était père de Jésus, lequel n'a point été fils de Marie ni revêtu de chair. Cerdon rejetait la résurrection de la chair et l'Ancien Testament.

Saint Augustin voit (1) dans Cerdon le précurseur des Manichéens, et lui prête cette opinion qu'il y avait un dieu bon et un dieu mauvais, tandis que Cerdon avait seulement fait une distinction entre le Dieu des Juifs et celui des chrétiens.

Si l'on avait les écrits de Cerdon, on serait plus éclairé à ce sujet; mais ils ont péri, ou son enseignement n'a été que verbal. Selon Théodoret, Cerdon aurait soutenu qu'autre était le Dieu père de Notre-Seigneur J.-C., inconnu des prophètes, et autre le Demiurge, auteur de la loi mosaïque : celui-ci était *le juste*, parce qu'il voulait dent pour dent, œil pour œil; l'autre était *le bon*, parce que, selon l'Évangile, il fallait rendre le bien pour le mal et aimer ses ennemis. Marcion (du Pont) a été non le maître, comme le disent quelques textes contradictoires (2), mais le disciple de Cerdon(3); il a enchéri sur lui, et a donné son nom à une secte qui a effacé l'école de Cerdon (4) (*voy.* MARCION), ainsi que celle de Valentin (5).

ISAMBERT.

Matter, *du Gnosticisme*. sect. II; ch. 3. — *Dissert. de l'abbé Longuerue, apud Winckler*, Leipz., 1750, in-4°. — Massuet, *Dissert. sur St. Irén.* § 134, et notes de l'éd. Stieren, 1853.

CÉRÉ (*Jean-Nicolas*), botaniste français, né en 1737, dans l'Ile de France, mort le 2 mai 1810. Il fut envoyé en France pour y faire ses études, arriva à Brest comme un enfant trouvé, et demeura plusieurs années chez une femme du peuple. Enfin, à force de recherches, ses parents parvinrent à le découvrir, et le placèrent au collége de Vannes, qu'il quitta ensuite pour aller perfectionner ses études à Paris. Il s'était d'abord destiné au génie militaire; puis la guerre ayant éclaté dans l'Inde en 1757, il fut nommé officier de marine, fit deux campagnes sur l'escadre du comte d'Aché, et se fixa, en 1759, à l'Ile de France, où son père, mort depuis sept ans, lui avait laissé des biens considérables. Lorsqu'en 1766 Poivre fut nommé intendant de l'Ile de France, il trouva dans Céré un habile collaborateur. Le successeur de Poivre ayant négligé ou détruit plusieurs plantations d'arbres à épices, tout aurait péri si Céré, nommé, en 1775, directeur du jardin royal de l'Ile de France, ne lui eût opposé une vigoureuse résistance. Il fit à ses propres frais de nombreuses pépinières de muscadiers, de poivriers, de gérofliers, de cannelliers; et après les avoir multipliés dans les îles de France et de Bourbon, il en envoya des plants aux Antilles, à la Guyane et à Caienne, avec des instructions sur la manière de les cultiver. Ce fut ainsi que Céré affranchit sa patrie du tribut qu'elle payait aux Hollandais pour les productions des îles Moluques et de Ceylan. Il ne négligeait pas non plus d'acclimater à l'île de France et d'y multiplier les plantes et les arbres de l'Amérique, de l'Inde et de la Chine, ainsi que les fruits et les légumes de l'Europe. Le jardin botanique, dont la direction lui était confiée, passait pour une des merveilles du monde; on y cultivait plus de six cents arbres ou arbustes de diverses contrées. Aussi Céré fut-il à même de pourvoir les jardins d'Europe de toutes les productions des tropiques; la collection de plantes qu'il envoya, en 1782, à l'empereur d'Allemagne était la plus riche qui fût venue jusque alors des pays chauds. Céré accueillait avec bienveillance les voyageurs, les naturalistes, facilitait leurs recherches, et les aidait de tous ses moyens. Il était en correspondance suivie avec plusieurs savants; il envoya à Buffon, à Daubenton, à Thouin, et à la Société d'Agriculture de Paris, un grand nombre de mémoires. Cette société lui décerna, en 1788, une médaille d'or; elle fit imprimer dans son recueil de 1789 un mémoire de lui, *Sur la culture de diverses espèces de riz à l'Ile de France*. Napoléon, par un décret daté d'Austerlitz, lui confirma le titre de directeur du jardin botanique de l'Ile de France, et lui accorda une pension de six cents francs. Ce savant modeste et bienfaisant est mort à l'âge de soixante-et-douze ans. M. Dupetit-Thouars lui a consacré le genre *Cerea*, comprenant un arbre de l'Ile de France. Céré laissa trois filles : Mmes d'Houdetot, de Barante, Hortense Céré-Barbé. Cette dernière, outre quelques traductions de romans anglais, a composé une tragédie en cinq actes, intitulée *Maximien* (Paris, 1813), et des *Poésies religieuses;* Paris, 1824, in-8°.

Deleuze, Éloge de Céré, dans les *Annales du Mus. d'hist. nat.*, t. XVI. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

*CEREALIS ou CERIALIS (*Anicius*), mort en 39 de J.-C. Consul en 65, lors de la découverte de la conspiration de Pison, il proposa d'élever à Néron un temple aux frais du trésor public. Il fut mal récompensé. Devenu suspect à l'empereur l'année suivante, par suite d'une pièce évidemment fausse trouvée dans les papiers de Mella, condamné précédemment, et dans laquelle Cerealis était représenté comme l'ennemi de Néron, il prévint son supplice par une mort volontaire. Il fut moins regretté que les autres, dit Tacite : on se rappelait qu'il avait trahi le secret d'une conjuration contre Caius.

Tacite; *Annales*, XVI, 17.

*CEREALIS (....), général romain, vivait en 70. Il commandait la cinquième légion lors de la guerre de Judée sous Titus. Il battit un certain nombre

(1) *Contra Advers. et Proph.*, liv. II, n° 488, t. VIII.
(2) *Philosoph.*, X, 7.
(3) Irenée, Eusèbe, saint Augustin, Épiphane, Théodoret.
(4) Tertullien, *de Proscrip.*, *passim.*, et 51.
(5) Irénée, III, 4, 3.

de Samaritains sur le mont Garizim, traversa l'Idumée, et s'empara d'Hébron. Il attaqua ensuite, mais sans succès, le temple de Jérusalem, et fit partie du conseil tenu par Titus avant la prise de la cité sainte.

Joseph, *Bell. jud.*, III, 7, § 32 ; IV, 9, § 9 ; VI, 2, § 5, et c. 4, § 3.

CEREALIS ou **CERIALIS** (*Petilius*), général romain, vivait en 71. Il était proche parent de Vespasien. Lorsque celui-ci se fit proclamer empereur, Cerealis vint de Rome se joindre à Antonius, qui le chargea de commander un corps de cavalerie. Cerealis éprouva alors un échec dans une escarmouche aux environs de Rome. L'année suivante il fut envoyé sur le Rhin pour comprimer la révolte de Civilis, et s'acquitta avec succès de cette mission. Domitien, jaloux de finir cette guerre et de s'en attribuer le mérite, fit demander à Cerealis de lui remettre le commandement; mais Cerealis ne fit que rire de cette prétention, qu'il jugeait puérile. En 71 il fut envoyé en Bretagne, où il eut autant de succès qu'il déploya de capacité : il subjugua en grande partie les Brigantes, et mit en évidence le talent d'Agricola.

Tacite, *Hist.* III, IV ; *Annales*, XIV, 32 ; *Agricola*, 8, 17. — Smith, *Dict. of gr. and Rom. biogr.*

***CEREALIS CIVICA**, personnage consulaire et sénateur romain, mort en 90. Il était proconsul de Bithynie lorsqu'il fut mis à mort, par ordre de Domitien.

Suétone, *Domitien*, X. — Tacite, *Agricola*, 42.

***CEREALIS** (*Julius*), poëte romain, vivait au premier siècle de l'ère chrétienne. Il fut ami de Martial et de Pline le jeune, qui parlent de lui, et composa un poëme sur la *Guerre des Géants*.

Pline, *Epist.*, II, 19. — Martial, *Épig.*, XI, 52.

CEREALIS, controversiste religieux, né en Afrique, et évêque de Castalis vers 487 ; il prit une part active aux disputes qui agitaient alors l'Église au sujet du dogme de la Trinité. Il reste de lui un écrit : *Disputatio de fide S : Trinitatis, contra Maximianum, episc. Ammonitarum, Arianum*, qui a été imprimé dans diverses éditions de la *Bibliothèque des Pères*.

Tillemont, *Mémoires*, t. XVI, p. 415. — Cave, t. I, p. 400. — Fabricius, *Bibl. mediæ latinitatis*, t. I, p. 370.

CÉRENVILLE (*Jeanne-Éléonore* DE), femme de lettres, née à Altona, en août 1738, morte à Paris, le 15 mars 1807. Fille de M. Polici, colonel au service d'Hanovre, elle épousa M. de Cérenville, qui passa au service du roi de Pologne. Madame de Cérenville joignit l'amour des arts à celui des sciences et des lettres. On a d'elle : *Vie du prince Potemkin*, publiée sous le nom de M. de la Verne; Paris, 1808, in-8°. On lui doit encore la traduction en français de quelques romans allemands.

Quérard, *la France littéraire*.

CÉRENVILLE (Mlle DE), fille de la précédente, traductrice française. On a d'elle une traduction de l'ouvrage anglais *The Grotto of Westbury*, 1811, 2 vol, in-12, publié par le comte de la Verne.

CERESOLA ou **CERASOLA** (*Dominique*) poëte italien, né à Bergame, en 1683, mort à Rome, en 1746. Il entra, comme frère-lai, dans l'ordre des Jésuites, et annonça de bonne heure un talent particulier pour la poésie. Il avait trente ans lorsqu'il apprit le latin. Peu de temps après, il fut admis à l'académie Arcadienne, et s'y fit applaudir comme improvisateur. Ses poésies furent recueillies et publiées, après sa mort, par le jésuite Cordara, sous ce titre : *Rime sacre di Domenico Cerasola ;* Rome, 1747, in-12; Gênes, 1748; Venise, 1750. On rencontre parfois dans ces poésies les tours brillants de Pétrarque, pour lequel l'admiration de Ceresola allait jusqu'à l'enthousiasme.

Cordara, *Notice sur la vie de Ceresola*, en tête du recueil des poésies de cet auteur. — Alegambe, *Bibl. script. Societatis Jesu.*

CEREZO (*Mathieu*), peintre espagnol, né à Burgos, en 1635, mort à Madrid, en 1685. Il reçut les premières leçons de son père, et vint à Madrid, où il entra dans l'atelier de J. Carreño, qui lui fit faire de rapides progrès. Le pinceau de cet artiste est large, sa couleur belle, et son dessin aussi facile que correct. Ses nombreux tableaux sont disséminés dans les églises et dans les galeries de l'Espagne. Les principaux sont : un *Saint Thomas de Villeneuve donnant l'aumône aux pauvres ;* — un *Saint Nicolas de Tolentin ;* — une *Visitation de sainte Élisabeth ;* — les *Disciples d'Emmaüs*.

Quilliet, *Dict. des peintres espagnols*.

CERF (LE). *Voy.* LE CERF.

CERFVOL (**), jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Le cri d'une honnête femme qui réclame le divorce*; Londres, 1770, in-8° ; — *Droit du souverain sur les biens-fonds du clergé séculier et régulier, et de leur emploi ;* Rouen, 1791, in-8° ; — *la Gamalogie ;* Paris, 1772, 2 vol. in-12 ; — *l'Intérêt des femmes au rétablissement du divorce ;* Amsterdam, 1771, in-12 ; — *Législation du divorce ;* Londres, 1769, in-8° ; — *Supplément aux Mémoires de M. Pallissot ;* Londres et Paris, 1775, in-8°. Le même Palissot estime que tous ces ouvrages sont « écrits avec assez de chaleur, mais trop peu de solidité ».

Palissot, *Mémoires* (édit. de 1778). — Quérard, *la France littéraire*.

CERINI (*Joseph*), poëte italien, né en 1738, à Solferino, près de Castiglione, mort à Milan, le 5 septembre 1779. Après avoir fait son cours de droit à Mantoue, il se maria, contre le gré de ses parents, et se retira à Milan, où il vécut quelque temps dans une profonde misère. Les talents qu'il déploya au barreau lui procurèrent seuls les moyens de se relever et de soutenir sa famille. On a de lui : *Dialogo fra Gracchia e Mastragora*, Milan, 1760 ; — *Poesie anacreontiche*, ibid., 1776, in-4° ; quelques pièces de théâtre.

J. B. Corniani, *Éloge de Cerini*; Brescia, 1779.

CÉRINTHE (Κήρινθος), auteur présumé de l'Apocalypse et chef d'une des premières sectes chrétiennes en Asie. Il était contemporain de l'apôtre saint Jean : il vécut jusqu'aux temps de Trajan (98 à 117 de notre ère), et même de l'apôtre saint Pierre, s'il est vrai, comme le dit saint Épiphane, qu'il ait été cause d'une sédition à Jérusalem, au sujet de la circoncision, dont il recommandait la pratique. Mais le témoignage d'Épiphane, qui écrivait au commencement du cinquième siècle, est d'autant plus suspect qu'il place Cerinthe (1) après Carpocrate, quoiqu'il soit certain que celui-ci, avec son fils Épiphane, n'a prêché sa doctrine que vers la fin du deuxième siècle : il faudrait supposer que saint Pierre a vécu lui-même fort avant dans le second, siècle, et non dans le premier, où il est mort, vers l'an 65. On doit s'en rapporter de préférence au témoignage de saint Irénée, écrivant à Lyon sous le pontife Éleuthère (de 177 à 192), et dont saint Épiphane n'est guère que le copiste et le commentateur, et à celui de l'historien Eusèbe, qui l'a confirmé. Irénée, quoiqu'évêque de Lyon à la fin de sa vie, connaissait les hérésiarques d'Asie; car il y avait habité lui-même, et avait été disciple de saint Polycarpe, contemporain d'Anicet, de 157 à 168, sous Marc-Aurèle (2). Il tenait donc de saint Polycarpe, qui lui-même avait connu l'apôtre Jean, cette anecdote : « Un jour que Jean, disciple du Seigneur, était venu à Éphèse, pour « prendre un bain, il aperçut, dans l'intérieur « de l'édifice, Cérinthe, et se retira sans s'y baigner, en s'écriant : Fuyons, de peur que le bâtiment ne tombe sur nous, vu que Cérinthe, « l'ennemi de la vérité, s'y trouve. Jean ayant « aussi rencontré Marcion, qui venait à lui, en « lui disant : Me reconnais-tu? — Oui je reconnais le fils aîné de Satan. »

Eusèbe a rejeté cette tradition (3).

Saint Irénée ajoute (4) que saint Jean écrivit son Évangile pour combattre les erreurs de Cérinthe, et surtout celles des Nicolaïtes, qui prétendaient que Dieu n'avait pas tout créé, que l'un avait fait le monde, et que l'autre était père du Seigneur; Jean avait réussi auprès des chrétiens (5). Du reste, saint Irénée parle en peu de mots du système de Cérinthe (6). « Il a, dit-il, enseigné en « Asie que le monde n'avait pas été fait par le Dieu « primitif, mais par une Vertu séparée et inférieure, qui ne le connaissait pas; il a abaissé « Jésus, en disant qu'il n'était pas né d'une « vierge (ce qui lui paraissait impossible), mais « qu'il était fils de Joseph et de Marie, à la manière des autres hommes. Jésus l'avait emporté sur les hommes par sa justice, sa prudence et sa sagesse; après son baptême, Dieu, « qui est universel, avait fait descendre sur lui « son Christ, sous la forme d'une colombe, et « alors Jésus avait annoncé le Dieu (alors) inconnu, et avait accompli (toutes sortes) de vertus; enfin, le Christ était remonté au ciel, et « s'était séparé de Jésus, qui avait été supplicié « et avait ressuscité. Le Christ était resté impassible, parce qu'il n'existe que spirituellement. »

Clément d'Alexandrie n'a pas daigné parler de Cérinthe, qu'il a confondu sans doute avec les autres hérésiarques de son temps. L'auteur des *Philosophumena*, récemment publié (1), a confirmé (vers l'an 220) le témoignage de saint Irénée, dans deux passages à peu près identiques, dont l'un est sans doute une répétition de copiste (2); mais les deux témoignages s'accordent à dire que Cérinthe enseignait sa doctrine en Égypte.

Caius, écrivain orthodoxe du commencement du troisième siècle, se fit, au témoignage d'Eusèbe (3), le censeur de Cérinthe, ainsi que Denys, évêque d'Alexandrie au quatrième siècle. Selon le premier, Cérinthe, au moyen de révélations qu'il prétendait lui avoir été faites par un grand apôtre, et même par les anges, prétendait qu'après la résurrection le règne du Christ s'établirait sur la terre, et que les habitants de Jérusalem seraient de nouveau les esclaves des plaisirs et des voluptés. Il ajoutait que l'on passerait mille années au milieu de fêtes nuptiales.

Selon le second, Cérinthe serait le véritable auteur de l'Apocalypse, qu'il a publié sous le nom de saint Jean, pour donner plus d'autorité à sa fiction. Le fond de sa doctrine consistait à soutenir que le royaume du Christ serait terrestre; et comme il était très-adonné aux plaisirs, Cérinthe rêva que ce royaume consisterait dans la satisfaction des appétits charnels. Ailleurs Eusèbe est revenu sur le véritable auteur de l'Apocalypse, qu'une partie de l'Église orthodoxe regardait encore au quatrième siècle comme apocryphe (4).

« Quelques-uns de ceux qui nous ont précédés disait l'évêque Denys du haut du siége d'Alexandrie, ont rejeté et réfuté l'Apocalypse « sur tous les points; ils l'ont attaqué chapitre « par chapitre, faisant voir qu'il était dépourvu « de sens et de raisonnement; ils se sont même « inscrits en faux contre le titre, et prétendent « qu'il n'est point l'ouvrage de Jean l'apôtre, auteur de l'Évangile et de l'épître catholique; « que ce n'est point non plus une révélation, « tant est épais et grossier le voile d'ignorance

(1) Comme auteur de l'hérésie 8e, tandis que Carpocrate fondateur de l'hérésie 7e.

(2) Irénée. *contre les hérésies*, III, 3. § 4. — Lettre à Florinus, dans Eusèbe, appendix d'Irénée, édition, Stieren, 1853, 828.

(3) *Hist. eccl.*, III, 28.

(4) Ibid., III, 11, § 1.

(5) Ibid., § 2.

(6) Ibid., I. 26, § 1.

(1) M. Miller; 1851, Oxford, in-8°, sous le nom d'Origène.

(2) Liv. VII, § 33, et § 21. Dans le second passage, l'auteur dit que Jésus a été *supplicié*; mais il n'ajoute pas qu'il est *ressuscité*.

(3) *Hist. eccl.*, III, 28.

(4) Eusèbe, VII, 25.

« dont elle est couverte. Ils ajoutent que non-« seulement aucun des apôtres, mais aucun des « saints et des prêtres, n'est l'auteur de cet écrit; « mais que Cérinthe l'hérésiarque a voulu, par « ce grand nom, donner de l'autorité à une fic-« tion et accréditer son système d'un royaume « terrestre :

« Quant à moi, dit Denys, je n'oserais point « rejeter ce livre, car beaucoup de frères en font « le plus grand cas; mais comme il surpasse « ma propre intelligence, je pense qu'il révèle « un sens mystérieux et admirable dans tous « ses points... J'admire d'autant plus les choses « qu'il contient, que je ne les ai point compri-« ses.... » Il fait sentir néanmoins les différences qu'il y a entre la simplicité et la pureté de l'Évangile et de l'épître catholique, et le style ampoulé et incorrect de l'Apocalypse.

Épiphane a consacré lui-même un long article à Cérinthe et à ses disciples (1). Ce qu'il dit de nouveau, c'est la querelle que Cérinthe aurait suscitée à Jérusalem, au sujet de la circoncision; la dispersion de sa secte en Asie, surtout en Galatie; l'institution d'un baptême séparé; l'adoption exclusive de l'Évangile selon saint Mathieu, parce qu'il contient une généalogie de Jésus, selon la chair, étrangère à sa divinité. Il donne d'ailleurs à Cérinthe pour associé Mérinthus; et comme il ne sait pas si ce Mérinthus n'est pas Cérinthe lui-même, il appelle ces sectaires Cérinthiens et Mérinthiens. Moins tolérant que les écrivains orthodoxes du deuxième et du troisième siècle, qui admettaient avec les apôtres la liberté de discussion, Épiphane prodigue les qualifications les plus violentes contre cet hérésiarque et les autres. Voy. notre article CARPOCRATE.

Si Cérinthe a connu l'apôtre saint Jean, et s'est fait connaître dès le temps de Trajan, il est probable qu'il est mort au milieu du deuxième siècle. ISAMBERT.

Matter, *Hist. du gnosticisme*, 2e éd., 1838, 3 vol. — Lardner, *History of heretics*, vol. IV.

CÉRISANTES (*Marc Duncan* DE), aventurier français, né à Saumur, vers 1600, mort à Naples, en février 1648. Après avoir été précepteur du marquis de Fors, et l'avoir accompagné à la bataille de Thionville, en 1639, et au siége d'Arras, où son élève fut tué, il alla chercher fortune auprès de la reine Christine, et fut député en France, comme ambassadeur de Suède, auprès du cardinal Mazarin. Mais sa conduite légère et imprudente le fit bientôt rappeler. Il erra ensuite de contrée en contrée, se rendit à Constantinople, et alla, enfin, joindre le duc de Guise, qui s'était mis à la tête de l'insurrection de Naples. Il déploya dans cette guerre la plus grande bravoure, et à une attaque générale de tous les postes espagnols il reçut au talon une blessure dont il mourut quelques jours après.

(1) *Hæres.* 2e ou 28e.

Sismondi, *Histoire de France*. — Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France*.

*CERISE (*Laurent-Alexandre-Philibert*), médecin français, d'origine piémontaise, né à Aoste, en 1807. Reçu docteur à l'université de Turin, il a été autorisé à exercer la médecine en France. On a de lui : *Exposé et examen critique du système phrénologique*, etc.; Paris, 1836, in-8°; — *Déterminer l'influence de l'éducation physique et morale sur la production de la surexcitation du système nerveux et des maladies qui sont un effet consécutif de cette surexcitation*; Paris, 1841, in-4°; — *Des fonctions et des maladies nerveuses, dans leurs rapports avec l'éducation sociale et privée, morale et physique*; Paris, 1841, in 8°.

Quérard, supplément à *la France littéraire*. — Sachaille, *Les médecins de Paris*.

CERISIER (*Antoine-Marie*), historien et publiciste français, né en 1749, à Châtillon-lès-Dombes, mort dans la même ville, le 1er juillet 1828. Après avoir été attaché comme secrétaire à l'ambassade de France à la Haye, il revint dans son pays natal, fut élu député suppléant aux états généraux de 1789, et devint l'un des fondateurs de la *Gazette universelle*. Proscrit après la journée du 10 août, et jeté dans un cachot, il ne dut sa délivrance qu'au 9 thermidor. En 1814, à la restauration des Bourbons, il demanda des indemnités pour les pertes qu'il avait essuyées pendant la révolution; mais il ne réussit pas. Il échoua aussi dans le projet qu'il forma d'établir un journal à Lyon. On a de lui : *Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies*; Utrecht, 1777-1784, 10 vol. in-8°; — *Histoire de la fondation des colonies des anciennes républiques, adaptée à la dispute présente de la Grande-Bretagne avec ses colonies américaines*; ibid., 1778, in-8°; — *Observations impartiales d'un vrai Hollandais pour servir de réponse au discours d'un soi-disant bon Hollandais à ses compatriotes*; Amsterdam, 1778, in-8°; — *Pierre de touche des écrits et des affaires politiques*; 1779, in-8°; — *Le politique hollandais*; 1780-1785, 4 vol. in-8°; il eut pour collaborateur Crajenschot; — *Le destin de l'Amérique*; Londres, 1780, in-8°; — *Remarques sur les erreurs de l'histoire philosophique de Raynal, par rapport aux affaires de l'Amérique septentrionale*; traduit de l'anglais; Amsterdam, 1785, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

CERISIERS ou **CERIZIERS** (*Père René* DE), historien et théologien ascétique, de l'ordre des Jésuites, né à Nantes, en 1609, mort en 1662. Après avoir professé dans plusieurs colléges de son ordre, il demanda et obtint sa sécularisation. Il devint ensuite aumônier et conseiller de Louis XIV. On a de lui un grand nombre d'ouvrages historiques et ascétiques, dont les principaux sont : *l'Image de Notre-Dame de Liesse, ou son histoire authentique*; Reims, 1622 et 1623, in-12;

— *Les heureux commencements de la France chrétienne sous l'apôtre de nos rois, saint Remi*; ibid., 1633, in-4°; 1647, in-8°; — *la Consolation de la philosophie* de Boëce, en vers et en prose; Paris, 1636, in-4°; 6e édit., 1640, in-12; — *Consolation de la théologie*, imprimée à la suite de la *Consolation de la philosophie* dans l'édit. de 1638; — Traduction des *Soliloques* de saint Augustin, avec les *Méditations* et le *Manuel*; ibid., 1638 : souvent réimprimée; — une traduction des *Confessions* du même; ibid., 1638, in-12; — *L'innocence reconnue, ou vie de sainte Geneviève de Brabant*; ibid., 1640, in-4°; 1643, in-12; souvent réimprimée sous différents titres; c'est la seule production du P. Cerisiers qu'on lise encore aujourd'hui; — *Réflexions chrétiennes et politiques sur la vie des rois de France*; ibid., 1641-1644, in-12; ouvrage réimprimé avec des augmentations sous ce titre : *le Tacite français, avec des réflexions*, etc.; ibid., 1643, 2 vol. in-12; — *Joseph, ou la providence divine*; ibid., 1642, in-8°; — *le Hérault français publiant les actions du maréchal de la Mothe-Houdancourt*; ibid., 1844, in-8°; — *Le héros français, ou l'idée d'un grand capitaine*; ibid., 1645, in-4°; —*L'illustre Amalazonthe*; ibid., 1645, 2 vol. in-12; — *le Philosophe français*; Rouen, 1651 et 1652, 3 vol. in-18; — une traduction de *la Cité de Dieu de saint Augustin*; ibid., 1655, in-fol.; — *l'Armée française, ou les six campagnes du roi*; ibid., 1655; — *l'Armée française*; ibid., 1660, in-12.

CÉRISY. *Voy.* HABERT.

CERMENATE (*Jean* DE), chroniqueur italien; il était notaire à Milan et vivait encore en 1336. Il a laissé un ouvrage intitulé : *Historia de situ, origine et cultoribus ambrosianæ urbis, ac de Mediolanensium gestis sub imperio Henrici VII Cæsaris, ab anno* 1307 *ad annum* 1313. Cette histoire a été insérée dans le volumineux recueil des *Scriptores rerum Italicarum*, publié par Muratori, t. IX, p. 1221. G. B.

Tirabóschi, *Storia della letteratura italiana*, t. XI, p. 183. — Argelati, *Bibliotheca scriptorum Mediolanensium*. I, 386. — Muratori, *Rer. Italic. script*. IX.

CERMISONE (*Antoine*), médecin italien, natif de Padoue, mort en 1441. Il professa successivement à l'université de Pavie et à celle de sa ville natale. On a de lui : *Consilia medica CLIII contra omnes fere corporis humani ægritudines, a capite ad pedes*; Brescia, 1476; Venise, 1503, in-fol.; Lyon, 1521, in-4°.

Tomasini, *Elogia*. — Papadopoli, *Hist. gymnasii Patavini*.

***CERNITORI** (*Joseph*), bibliographe italien, né à Rome, le 19 janvier 1746, et mort dans la même ville, après 1816. Reçu à l'âge de dix-sept ans dans la compagnie de Jésus, il était professeur au collége de la Société à Rome, quand la bulle de suppression en dispersa les membres. Ce fut alors qu'il devint le commensal, l'ami, et peut-être le collaborateur de Zaccaria, l'un des plus savants bibliographes de l'Italie et bibliothécaire à Modène. Ce fut sous les auspices d'un maître aussi habile, et en suivant ses leçons, qu'il parvint à acquérir des connaissances étendues en histoire littéraire. Il fut du petit nombre des membres de la Société de Jésus qui, après avoir subi la loi de son extinction, furent aussi témoins de son rétablissement, sous le pontificat de Pie VII. Il rentra dans la maison ouverte à Rome aux professeurs émérites de l'ordre, et y passa doucement ses derniers jours. On lui doit un ouvrage assez estimé, qui a pour titre *Biblioteca polemica degli scrittori che dal* 1770 *sino al* 1793 *hanno o difesi o impugnati dogmi della catolica Romana chiesa*; Rome, 1793, in-4°. Il avait publié précédemment *Della litteraria e cristiana instituzione della prima gioventù*; Rome, 1788, in-8°. Plusieurs manuscrits du P. Zaccaria se trouvaient entre les mains de Cernitori, et entre autres un *Supplément à la Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus* de Sothwel. Il en fit présent au P. Caballero, qui s'occupait du même travail. J. L.

Caballero, *Bibliothecæ scriptorum Societatis Jesu supplementum alterum*; Rome, 1816, in-4°.

CERONI (*Joseph*), poëte italien, né à Vérone, en 1773, mort dans la même ville, en 1814. Il regarda d'abord l'invasion des Français en Italie comme favorable à la liberté de son pays, et entra dans la carrière militaire. Mais, voyant avec regret la puissance croissante de Napoléon, il publia contre lui, en 1805, une pièce de vers, et fut mis en prison. Mis en liberté, après avoir fait sa soumission, il devint chef de bataillon dans l'armée d'Espagne. Outre la pièce de vers déjà citée, on a de lui : *La prise de Tarragone*, poëme en vers *sciolti*; Saragosse, 1811.

Tipaldo, *Biograf. degli Ital. illustri*.

CERQUEIRA ou **CERQUERRA** (*Louis*), théologien portugais, de l'ordre des Jésuites, né à Alvito, en 1552, mort le 15 février 1614. Il fut mis à la tête des missionnaires que Philippe II envoya au Japon. Sacré évêque avant son départ, il dirigea pendant seize ans une maison de son ordre à Nangasacki. On a de lui : *Manuale ad sacramenta Ecclesiæ ministranda*; Nangasacki, 1605, in-4°; — *Manuale casuum conscientiæ*, traduit en langue japonaise; ibid.; — *de Morte gloriosa sex martyrum qui anno* 1604 *in Japonia pro fide passi sunt*; Rome, 1607, in-8°; — *de Morte gloriosa Melchioris Bugundoni et Damiani Cæci, qui anno* 1605 *eamdem ob causam occisi sunt*; — *Litteræ ad Claudium Aquavivam, generalem præpositum, anno* 1613.

Alegambe, *Biblioth. script. Societatis Jesu*. — Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CERQUOZZI (*Michelangelo*), dit *Michel Angelo delle Battaglie* ou *delle Bambocciate*, peintre et graveur, né à Rome, en 1602, mort en 1660. Ainsi que l'indiquent ses surnoms, il excella à retracer les batailles, et les scènes familières que les Italiens désignent sous le nom de *bambo-*

chades. Il succéda à la réputation du Hollandais Pierre de Laar, dit le Bamboccio, auquel il fut inférieur pour le paysage, mais qu'il surpassa pour les figures, qu'il touchait avec plus d'esprit. Outre ses nombreux tableaux, il a gravé à l'eau forte quantité de compositions du même genre, fort recherchées des amateurs. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexicon*.

CERRATO (*Paul*), poëte italien, né vers la fin du quinzième siècle, à Albe, dans le Montferrat, mort vers 1538. Il composa des poésies latines. Ses œuvres ont été recueillies et publiées sous ce titre : *Pauli Cerrati Albiensis quæ supersunt opera;* Verceil, 1778.

Cocchis, *Vie de P. Cerrato*, dans les *Piemontesi illustri*, t. III. — Baillet, *Jugement des Savants*.

***CERRETANUS** (*Q. Aulius*), vivait en 315 avant J.-C. Il fut deux fois consul durant la guerre des Samnites : la première fois en 323, avec Sulpicius Longus, il fut chargé alors de diriger la guerre dans l'Apulie; et la seconde fois, en 319, avec L. Papirius Cursor. Il battit les habitants de Ferentinum, et s'empara de leur cité. En 315, il était maître de la cavalerie sous Fabius Maximus, sous les ordres duquel il livra bataille aux Samnites. Il fut tué dans l'action, après avoir donné la mort au général ennemi.

Tite-Live, VIII, 37; XIX, 15, 16. — Diodore, XVII, 58.

CERRETI (*Louis*), poëte italien, né à Modène, le 1er novembre 1738, mort le 5 mars 1808. Après avoir occupé dans sa ville natale les fonctions de secrétaire de l'université, il y occupa successivement les chaires d'histoire et d'éloquence. A la formation de la république cisalpine, en 1796, le Directoire le nomma membre de la commission d'instruction publique, puis ambassadeur auprès du duc de Parme. Forcé de s'expatrier lors de l'invasion de l'armée austro-russe, en 1799, il se retira en France, et ne rentra en Italie qu'après le traité de Lunéville, en 1801. En 1804 il obtint la chaire d'éloquence à l'université de Pavie, dont il fut ensuite recteur : Ceretti avait pris Horace pour modèle, et réussit dans le genre lyrique. Un recueil de ses poésies fut imprimé à Pise sans son consentement, en 1799. L'abbé Pedroni, un de ses élèves, a donné un choix de ses œuvres, sous ce titre : *Poesie e prose scelte;* Milan, 1812, 2 vol. in-8°; ibid., 1822, in-16. On a encore de Cerreti : *Instituzioni di eloquenza;* ibid., 1811, 2 vol. in-8°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*.

***CERRUS** (*Jean*), jurisconsulte polonais, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il professa à Cracovie et à Lemberg, où il remplit aussi les fonctions de pasteur. On a de lui : *Epitome Pontificii ac Cæsarei juris* (sans date); — *Farraginis actionum juris civilis et provincialis Saxonici, municipalisque Magdeburgensis libri septem;* Cracovie, 1542, in-8°, 9e édition.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon*.

***CERSOBLEPTE** (Κερσοβλέπτης); vivait en 343 avant J.-C. A la mort de Cotys, roi de Thrace, son père, il partagea le royaume avec Bérisade et Amadocus, qui probablement étaient ses frères. Il ne fit rien pour s'opposer à la cession de la Chersonèse aux Athéniens.

En 357 et plus tard il se montra quelque temps encore jaloux de l'amitié des Athéniens, dont il redoutait les forces stationnant dans l'Hellespont. A la mort de Bérisade, vers 352, il courut ou plutôt son conseiller Charidème lui suggéra le projet d'enlever leur héritage aux enfants du défunt et de s'emparer ainsi de tous les États laissés par Cotys. Pour lui faire atteindre ce but, Charidème obtint des Athéniens le singulier décret proposé par Aristocrate, et que Démosthène s'était efforcé en vain de repousser. On voit par le discours du grand orateur d'Athènes que Cersoblepte avait négocié avec Philippe une attaque combinée sur la Chersonèse; mais leur dessein échoua, par suite du refus d'Amadocus de laisser Philippe traverser ses États. Le décret obtenu par Charidème fit de Philippe un ennemi de Cersoblepte, et le porta à entreprendre en Thrace une expédition qui fut couronnée de succès. Philippe emmena en otage un fils de Cersoblepte. Lors de la conclusion de la paix entre Athènes et Philippe, en 346, Cersoblepte était encore à l'état d'hostilité avec le roi de Macédoine, qui se trouvait en Thrace à l'arrivée à Pella de la seconde ambassade athénienne. Mais il ne voulut pas revenir en Macédoine qu'il n'eût achevé de soumettre Cersoblepte. Trois ans plus tard, celui-ci fit de nouveaux efforts pour secouer le joug, et, selon Diodore, il attaqua les villes grecques de l'Hellespont. En 343, Philippe marcha de nouveau contre lui, le défit dans divers engagements, et le rendit tributaire.

Démosthène, *In Aristocr.; de Corona; de falsa Legat.* — Diodore, XVI, 71.

***CERTALDO** (*Pace da*), historien toscan, né en 1273, mort en 1332; il fut un des *Priori* de Florence et l'ami du célèbre historien Villani; il a laissé un récit détaillé d'un épisode assez curieux des annales de Florence, survenu en 1202 : *Storia della guerra di Semisonte;* cette histoire a été imprimée en 1753. G. B.

Bibliografia storica della Toscana, t. II, p. 364.

***CERTANI** (*Jacques*), biographe et théologien italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *la Chiave del Paradiso, cioè invito alla penitenza;* Bologne, 1673, in-4°; — *il Mose della Ibernia, cioè vita del glorioso S. Patrizio;* ibid., 1686, in-4°; — *la Vita della S. Brigeda*, traduite en allemand par Schumann; Burghausen, 1735, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexikon*.

CERTON (*Pierre*), maître de musique des

enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il est cité par plusieurs auteurs, notamment par Rabelais, comme l'un des plus habiles compositeurs de son temps. Certon fut, avec Maillard, Arcadelt, Clément-Zannequin, Mornable, les deux Vermont, Févim et du Buisson, l'un des premiers auteurs des anciens airs français connus sous le nom de *Noëls*. Le huitième livre du Recueil de motets de divers compositeurs, publié en 1533 par P. Attaignant, contient un motet à quatre voix de ce musicien sur les paroles : *O Adonai*. Burney fait un grand éloge de son motet *Diligebat autem*, inséré parmi ceux de Cipriani, lib. I; Venise, 1544. On a de Certon un recueil de trente-un psaumes à quatre voix, publié à Paris, en 1546, et un autre recueil de chansons françaises, imprimé en 1552, par Nicolas Duchemin. D. DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Rabelais, nouveau prologue du deuxième livre de *Pantagruel*.

CERTON (*Salomon*), poëte français, né vers 1550, à Gien, dans l'Orléanais, mort vers 1610. Il étudia d'abord la médecine et le droit, acheta une charge de conseiller notaire et secrétaire du roi, et se livra tout entier à la poésie. On a de lui : une traduction en vers de l'*Odyssée* d'Homère; Paris, 1604, in-8°; revue et publiée de nouveau par l'abbé Terrasson, avec la traduction de l'*Iliade* et des autres poëmes attribués à Homère; ibid., 1615, 2 vol. in-8°; — *Vers léipogrammes et autres œuvres en poésie*, etc.; Sedan, 1620, in-12. On attribue encore à Certon un poëme latin intitulé : *Geneva, carmen heroicum*, etc.; Genève, 1618, in-4°.

Goujet, *Bibl. française*. — Sennebier, *Hist. litt. de Genève*.

CERULARIUS (*Michel*). *Voy*. MICHEL.

CERUTTI (*Joseph-Antoine-Joachim*), littérateur français, d'origine italienne, né à Turin, le 13 juin 1738, mort le 3 février 1792. Il fit ses études dans sa ville natale, chez les jésuites, qui, voyant en lui un de leurs plus brillants élèves, ne négligèrent rien pour l'affilier à leur ordre. Sous tous les rapports, la compagnie n'eut qu'à se féliciter de cette acquisition. Tout en professant avec distinction dans une des chaires de leur collége de Lyon, le jeune Cerutti emporta, en une seule année, trois des prix mis au concours par plusieurs académies. On remarque surtout sa dissertation sur les républiques anciennes et modernes, couronnée à Toulouse, et qui avant que l'auteur se fût fait connaître offrit assez de mérite de style pour être attribuée à Jean-Jacques Rousseau : aussi lorsque les jésuites, vivement attaqués, durent s'occuper de leur défense, ce fut à la plume éloquente de Cerutti qu'ils se confièrent le plus. Si son *Apologie de l'institut des Jésuites*, publiée en 1762, ne parvint pas à justifier cet ordre devant les parlements et n'empêcha pas sa destruction, elle révéla du moins une âme honnête, sensible et compâtissante et, fournit une nouvelle preuve du talent de son auteur.

Cet écrit valut également à Cerutti deux grandes protections, celle du roi Stanislas et de son petit-fils le dauphin. Elles ne furent pas inutiles à sa fortune, qui s'éleva plus tard jusqu'à onze mille livres de rentes viagères. Moins heureux sous un autre rapport, le littérateur ex-jésuite, rendu au monde à l'âge de vingt-quatre ans, trouva une source de tourments dans une passion violente pour une dame de haut rang, dont les dédains blessèrent son cœur et affectèrent sa santé. L'amitié pure et vraie d'une autre grande dame de ce temps fut pour lui une puissante consolation. Retiré chez la duchesse de Brancas, dans une terre près de Nancy, il revint à ses travaux littéraires; et ce fut là qu'il composa, entre autres ouvrages, son *Poème sur le jeu d'échecs*, où les difficultés d'un tel sujet parurent vaincues avec bonheur. En 1788 Cerutti ne resta point étranger au grand mouvement des esprits vers les matières politiques. Son *Mémoire pour le peuple français* fut, avec l'écrit fameux de l'abbé Siéyès, l'un de ceux qui furent le mieux accueillis par l'opinion publique. L'auteur ne fit point partie de l'Assemblée constituante; mais on sait qu'il fut l'un de ces hommes de talent que Mirabeau avait choisis pour préparateurs de ses discours. Il fut désigné pour prononcer, dans l'église de Saint-Eustache, l'éloge de ce grand orateur : nul ne pouvait mieux remplir une semblable mission.

Cerutti s'en donna lui-même une autre, moins brillante peut-être, mais d'une utilité journalière. Il entreprit, sous le titre de *Feuille villageoise*, un journal où, se mettant sans trivialité à la portée de l'intelligence du peuple des campagnes, il lui parlait, avec une sage et patriotique modération, de ses droits et de ses devoirs. Le mérite et l'utilité de ce journal populaire furent appréciés et reçurent leur récompense, d'abord par la nomination de Cerutti à l'une des places d'administrateur du département de la Seine, puis par son élection à l'Assemblée législative; mais il ne remplit pas longtemps ces dernières fonctions. Sa fin prématurée, comme celle de grand orateur dont il avait célébré la mémoire, produisit une assez vive impression pour que l'une des rues de notre capitale reçût le nom de *Cerutti*, honneur transitoire, que lui enleva la Restauration en y substituant le nom d'un prince (*Artois*) qui devait à son tour se voir remplacer (*Lafitte*) [*Enc. des g. du m.*]

Rabbe, Boisjollin, etc. *Biog. port. des Contemporains*. — Quérard, *la France littéraire*, et supplément au même ouvrage.

CERUTUS ou **CERUTO**, médecin; *Voy*. CALCEOLARI.

* **CERUTUS** (*Blancus*), littérateur italien du quinzième siècle; il était né à Vérone. Il fut docteur en droit, et, vers l'an 1480, secrétaire du cardinal Foscari. Il composa de nombreux écrits;

un seul a été publié : *Declamationum novarum libellus*; il eut en 1482 et 1485 deux éditions, à Rome et à Padoue; le style en est élégant, mais l'ouvrage n'offre aujourd'hui aucun intérêt.

G. BRUNET.

CERVA (*Giovanni-Maria*). *Voy.* BAGNOLINO.

***CERVA** (*Louis*), historien italien, né à Cattaro, en 1455, mort à Raguse, en 1527; après avoir étudié à Paris, il entra en 1484 dans un couvent de bénédictins, à Raguse; il écrivit l'histoire de ce qui se passa sous ses yeux dans cette ville, de 1490 à 1522; ses *Commentarii*, divisés en quinze livres, ont eu, en 1584, 1603, 1627, des éditions plus ou moins complètes; la meilleure de toutes est celle de Raguse, 1784, 2 vol. in-8°, avec les notes d'Antoine Occhi.

Appendini, *Notizia sulla storia di Ragusa*, t. II, p. 79. — Valentinelli, *Specimen bibliographicum de Dalmatia*; Venetiis, 1842, 8°

CERVANTES SAAVEDRA (*Miguel*), célèbre poëte et romancier espagnol, né à Alcala de Hénarès (Nouvelle-Castille), le 9 octobre 1547, et mort le 23 avril 1616 (1). Sa famille, originaire de Galice, puis établie en Castille, était pauvre, mais appartenait à cette classe de gentilshommes qui prenaient le titre d'*hidalgos*. Les annales espagnoles en font mention dans plus d'une circonstance honorable. Miguel, quatrième enfant de Rodrigo de Cervantes et de Doña Léonor de Cortinas, nous a laissé lui-même son portrait dans le prologue de ses *Nouvelles* : « Celui que « vous voyez ici avec un visage aquilin, les che- « veux châtains, le front lisse et découvert, les « yeux vifs, le nez courbe, quoique bien pro- « portionné, la barbe d'argent (il n'y a pas « vingt ans qu'elle était d'or), les moustaches « grandes, la bouche petite, les dents peu nom- « breuses, car il n'y en a que six sur le devant... « le corps entre deux extrêmes, ni grand ni « petit, le teint clair, plutôt blanc que brun, un « peu chargé des épaules,... etc. »

En 1568 nous le trouvons chez l'humaniste Juan Lopez de Hoyos, où il prend une part active à la composition des allégories et devises qui devaient orner le mausolée de la reine Élisabeth de Valois. Encouragé par le succès de ces premiers essais, Cervantes composa, probablement vers la même époque, le petit poëme pastoral de *Filena*, ainsi que quelques autres poésies dont il fait mention dans son *Voyage au Parnasse* (*Viage al Parnaso*). La même année il quitta l'Espagne pour suivre en Italie le cardinal Aqua-Viva (Giulio) en qualité de valet de chambre. La domesticité ne pouvait convenir à cette âme héroïque; et dès 1569 il embrassait la carrière des armes. Après avoir suivi les drapeaux de Marc-Antoine Colonna pendant la désastreuse campagne de 1570, contre Sélim II, il fut mis ainsi que sa compagnie sous les ordres de Don Juan d'Autriche, qui le 7 octobre 1571 remportait la sanglante victoire de Lépante. Cervantes était malade, mais il exigea le poste le plus périlleux, et s'y couvrit de gloire. Trois coups d'arquebuse le frappèrent, deux à la poitrine, un à la main gauche, qui fut brisée, et dont il resta estropié pendant toute sa vie. Qui le croirait? cette blessure, qui dénotait un vaillant soldat dans l'homme dont chacun admire aujourd'hui l'inimitable génie, devint un sujet de raillerie sous la plume de ses ennemis! On trouvera dans l'histoire du capitaine captif (*Don Quichotte*, 1re partie) les détails de l'infructueuse campagne de 1572, à laquelle il prit une part active. Enfin, il entra dans Tunis avec le marquis de Santa-Cruz, puis retourna en Italie, où Don Juan, au mois de juin 1575, lui accorda un congé pour revoir sa patrie, qu'il avait quittée depuis sept ans.

Cervantes avait alors vingt-huit ans. Muni de lettres de recommandation de son général et du vice-roi de Sicile, don Carlos d'Aragon, duc de Sesa, pour le roi Philippe, il s'embarqua espérant trouver en Espagne la rémunération de ses longs services; il était toujours simple soldat! Le 26 septembre de la même année, la galère qu'il montait, assaillie par une escadre algérienne aux ordres du capitan Dali-Mami, dut amener pavillon, et Miguel de Cervantes tomba en esclavage ainsi que son frère Rodrigo. Cette captivité devait durer six ans. Pendant ces six années, et sous deux maîtres successifs (Dali-Mami et Hassan-Aga), l'auteur de *Don Quichotte* fut toujours plus grand que son infortune, et, loin de se laisser abattre, il devint la terreur de ses geôliers, qu'il contraignit au respect, et fut la providence dévouée de ses compagnons d'infortune, dont il releva sans cesse le courage et les espérances.

A la suite d'une tentative d'évasion que la surveillance des Maures déjoua, lorsque les soldats du dey vinrent arrêter Cervantes et ses complices, au milieu des chrétiens surpris et domptés par la peur, il éleva seul la voix, s'écria avec une noble fermeté qu'aucun de ses malheureux compagnons n'était coupable, et réclama pour lui seul le châtiment, c'est-à-dire la mort! Vers le milieu de 1516, le père de Cervantes vendit ou engagea, pour racheter le captif, le patrimoine de ses fils, son bien propre et même la dot de ses deux filles, qui n'étaient point encore mariées. Dévouement inutile! La somme qu'il reçut fut jugée insuffisante, et Miguel la consacra tout entière à la rançon de son frère, dont la liberté fut mise à moins haut prix.

Enfin, le 20 mai 1580, le P. Juan Gil et fray Antonio de la Bella, envoyés par Philippe II, débarquèrent à Alger, munis de trois

(1) Il fut enterré, suivant sa recommandation, dans un couvent de religieuses trinitaires, situé rue *del Humilladero*. On ne connut au juste le lieu de sa naissance que deux cents ans après sa mort, et les religieuses *del Humilladero* ayant, vers 1633, changé le lieu de leur résidence, on ignore ce que devinrent les cendres de Cervantes. Nulle pierre, nulle inscription ne saurait indiquer aujourd'hui la sépulture du plus grand génie que l'Espagne ait produit.

cents ducats, fournis par la veuve de Rodrigo de Cervantes et sa fille Doña Andrea. Cette somme était encore insuffisante; mais les *Pères rédempteurs* empruntèrent à plusieurs marchands européens, et prélevèrent pour délivrer Cervantes une large part sur le fonds commun. Le 19 septembre 1580 Miguel débarquait en Espagne. Il y trouva la misère, et dut reprendre son métier de soldat dans les armées du roi. Malgré ses glorieux services, son long esclavage et ses blessures, il fit la campagne de Portugal le mousquet de simple soldat à la main (1). Le 14 décembre 1584, Cervantes, alors âgé de trente-sept ans, épousa une demoiselle noble de la petite ville d'Esquivias (Castille), nommée doña Catalina de Palacios Salazar y Vozmediano. Le roman de la *Galatée*, qui parut peu de temps avant son mariage, fut composé sous l'inspiration de son nouvel amour. Pendant les quatre années qui suivirent, Cervantes, toujours pressé par le besoin et par la misère, s'adonna exclusivement au théâtre. Trente pièces sortirent de sa plume, ainsi que des intermèdes (*saynetes*), qu'on jouait pendant les entr'actes des pièces plus sérieuses. « Lope de Vega, qui s'empara de la monarchie comique » (*alzose con la monarquia comica*), ainsi que le dit Cervantes lui-même, lui interdit bientôt cette ressource littéraire. Il avait alors quarante ans, et soutenait le fardeau d'une famille augmentée de ses deux sœurs et de sa fille naturelle. Il suivit à Séville un conseiller des finances, Antonio de Guevara, en qualité de commis aux vivres.

Après avoir gardé cet emploi pendant cinq ans (1588-1593), il se fit agent d'affaires. C'est à cette période, et pendant son séjour à Séville, qui dura une dixaine d'années, que remonte la composition de la plupart de ses *Nouvelles* (2). Philippe II mourut, le 13 septembre 1598. A cette occasion Cervantes composa ce fameux sonnet où la forfanterie des Andalous se trouve si comiquement ridiculisée, et dont il est impossible de rendre parfaitement dans aucune langue autre que l'espagnole le sel du trait final. Pendant l'espace de temps qui suivit son mariage, l'auteur de la *Galatée* eut à subir d'autres douleurs que la misère et l'oubli. Il fut accusé de malversations et emprisonné. Inutile de dire que le héros se disculpa, sinon facilement, du moins entièrement. Le 26 septembre 1604, Cervantes reçut privilége du roi pour la publication de la première partie de son *Don Quichotte*. Un septième duc de Bejar, don Alonso Lopez de Zuñiga y Sotomayor, après quelques difficultés, daigna consentir à en recevoir la dédicace. Le livre parut en 1605. On apprend par le prologue qui se trouve en tête que « ce fils maigre, jauni, fantasque... s'est engendré dans une prison, où « toute incommodité a son siége, où tout bruit « sinistre fait sa demeure ». On ignore la cause positive de ce nouvel emprisonnement, qui fut long. L'histoire du livre est mieux connue. Reçu d'abord avec indifférence, un pamphlet anonyme, attribué par quelques-uns à l'auteur lui-même, en excitant la curiosité du public, assura immédiatement son immense succès. La première partie du *Don Quichotte* fut réimprimée quatre fois pendant cette même année 1605.

Deux anecdotes nous mettront au courant de l'admiration soulevée de tous côtés par la lecture du roman et des profits qui en résultèrent pour le *Mutilé de Lépante*. Nous transcrivons le récit de M. Viardot : « Un jour Philippe III, étant au balcon de son palais, aperçut un étudiant qui se promenait un livre à la main au bord du Manzanarès. L'homme au manteau noir s'arrêtait à toute minute, gesticulait, se frappait le front avec le poing, et laissait échapper de longs éclats de rire : « Ou cet étudiant est fou, s'écria Philippe III, ou il lit *Don Quichotte.* » Cette dernière conjecture était effectivement vraie. Écoutons maintenant le chapelain de l'archevêque de Tolède, chargé de faire la censure de la deuxième partie du *Don Quichotte,* le licencié Francisco Marquez de Torres. Le fait se passe le 25 février 1615, chez l'ambassadeur de France : « A peine eurent-ils (les gentilshommes français présents) entendu prononcer le nom de Miguel de Cervantes qu'ils commencèrent à chuchoter entre eux, et vantèrent hautement l'estime qu'on faisait, en France et dans les royaumes limitrophes, de ses divers ouvrages, la *Galatée*, que l'un d'eux savait presque par cœur, la première partie du *Don Quichotte* et les *Nouvelles*. Leurs éloges furent si grands, que je m'offris à les mener voir l'auteur de ces œuvres, offre qu'ils reçurent avec mille démonstrations de vif désir. Ils me questionnèrent très en détail sur son âge, sa profession, sa qualité et sa fortune. Je fus obligé de répondre qu'il était *vieux*, *soldat*, *gentilhomme et pauvre;* à cela l'un d'eux répliqua ces paroles formelles : Eh quoi! l'Espagne n'a pas fait riche un tel homme! on ne le nourrit pas aux frais du trésor public! Alors un de ces gentilshommes, relevant cette pensée avec beaucoup de finesse : Si c'est la nécessité qui l'oblige à écrire, Dieu veuille qu'il n'ait jamais l'abondance, afin que par ses œuvres, lui restant pauvre, il fasse riche le monde entier. » On ignore si cette pensée philanthropique entra pour quelque chose dans le dédaigneux oubli de la cour de Madrid.

En 1616 parut le recueil de ses *Nouvelles exemplaires*, qui fut suivi en 1614 de la publication de son *Voyage au Parnasse* (*Viage al Parnaso*), poëme imité de Cesare Caporali. Enfin, en 1615, Cervantes obtint non sans peine,

(1) Vers cette époque il eut à Lisbonne une fille naturelle nommée doña Isabel de Saavedra, qu'il garda auprès de lui, même après son mariage. Il n'eut pas d'autre enfant.

(2) Elles ne furent publiées que beaucoup plus tard, entre les deux parties du *Don Quichotte*.

du libraire Villaroel l'impression de huit comédies et autant d'intermèdes, avec une dédicace au comte de Lémos, qui fut son protecteur, ainsi que le cardinal de Sandoval. La protection de ces deux grands seigneurs fut assez pauvrement efficace, comme on a pu voir.

La même année, la deuxième partie de *Don Quichotte* faisait son entrée dans le monde, au grand désespoir, sans aucun doute, du licencié Alonso Fernandez de Avellaneda, dont nous parlerons bientôt. Miguel de Cervantes avait alors soixante-huit ans; et cependant sa plume infatigable, sentant que les jours lui étaient comptés, devenait de plus en plus féconde. Au mois d'octobre 1615 il annonçait au comte de Lémos un nouvel ouvrage, intitulé *Persilés et Sigismonde* (*Los Trabajos de Persiles y Sigismunda*); il comptait aussi terminer la *Galatée*, en y ajoutant une deuxième partie, et parlait encore de deux ouvrages nouveaux, le *Bernardo*, et les *Semaines du Jardin* (*las Semanas del Jardin*). La mort vint l'arracher à ces travaux, que la maladie, dont il souffrait depuis longtemps (une hydropisie), n'avait pu même interrompre.

Parti le 2 avril pour Esquivias, il revint expirer à Madrid, à l'âge de soixante-neuf ans. Le 18 il avait dicté une lettre au comte de Lémos, dans laquelle il lui annonçait qu'il venait de recevoir l'extrême-onction. Ainsi que le fait remarquer M. Louis Viardot, la dernière pensée de Cervantes fut un sentiment de gratitude, un tendre souvenir à son protecteur. Avant de terminer cette notice biographique, que nous regrettons d'avoir dû abréger en plus d'un endroit, nous renvoyons nos lecteurs au prologue du *Persilés* et à sa lettre au comte de Lémos; ils y verront cette douce gaieté, cette vraie résignation que peuvent seules inspirer la noblesse du cœur et la beauté de l'esprit. — Telle fut la vie du plus grand génie de l'Espagne; oublié du roi sous les drapeaux duquel il combattait à Lépante, méconnu de ses compatriotes, calomnié par ses rivaux, il sut unir les vertus les plus opposées, remplir les devoirs ou les fonctions les plus antipathiques, et du sein de sa pauvreté il légua au monde un chef-d'œuvre immortel.

La *Galatee* est le premier ouvrage important qu'ait produit Cervantes (1584). Après le *Don Quichotte*, c'est celui de ses livres que connaissent le mieux les étrangers. La traduction, ou mieux l'imitation de Florian (1783), l'avait rendue très-populaire en France. Cet ouvrage est un roman pastoral imité de la *Diana enamorada* de George de Montemayor, qui fut continuée par Gil Polo. Les Italiens avaient déjà montré un goût très-vif pour ce genre, dont le *Ninfole d'Ameta* de Boccace nous présente le premier modèle. Les romans de chevalerie et les pastorales antiques, transformées en longs ouvrages, sont ainsi devenus les deux sources principales du roman moderne. Dans la *Galatée*, qu'il composa au sujet de son mariage, Cervantes se met en scène, ainsi que ses amis, sous des noms supposés; c'est ce que Boccace avait déjà fait dans son *Ameto*, à l'exemple de Virgile, dont les *Bucoliques* sont pour la plupart allégoriques. Nous n'avons que la première partie de la *Galatée*. On reproche à l'auteur d'avoir entremêlé trop d'épisodes dans son principal récit, commencé trop d'histoires compliquées, introduit trop de personnages, et de confondre par cette quantité de faits et de noms l'imagination du lecteur, qui ne peut le suivre. On accuse aussi son style d'avoir une construction embarrassée, et par conséquent l'apparence de l'affectation.

Des trente pièces de théâtre composées par Cervantes la postérité n'a conservé le souvenir que de la *Numance* et de la *Vie d'Alger* : cela suffit pour nous donner une idée de la manière dont il conçoit le théâtre. Il tente d'entrer dans une voie nouvelle. Les auteurs espagnols luttaient alors entre les traditions nationales et l'imitation de la tragédie classique. Cervantes voulut tout réunir : les allégories, les traditions du passé, les actes de la vie présente et l'imitation de la tragédie antique. On croit du moins voir percer toutes ces tendances dans ses premiers essais dramatiques. D'ailleurs, il ne faut voir dans ses pièces qu'une série de tableaux enchaînés par un intérêt historique, mais dans des temps et souvent des lieux différents. Dans la *Numance*, il cherche à exciter l'amour de la patrie; dans la *Vie d'Alger*, le zèle pour le rachat des captifs; c'est là toute l'unité qu'il faut chercher dans ses drames. Si l'on eût suivi son impulsion, en sachant la diriger, peut-être l'Espagne eût-elle pu avoir un théâtre vraiment historique et digne à certains égards de l'antiquité. Peut-être aussi se fût-on égaré à la poursuite de la grandeur fausse et exagérée. Lope de Vega n'admit que l'élément populaire, n'écouta que sa fantaisie, traita l'histoire avec autant de liberté que la vie de chaque jour, et la tentative de l'auteur de Don Quichotte resta sans résultat.

Toutefois, son théâtre nous paraît avoir été jugé un peu sévèrement, notamment par Don Blas de Nasarre, écrivain du dix-huitième siècle, qui n'y voit que des charges ou des parodies destinées à châtier le dérèglement des auteurs dramatiques. On ne saurait nier cependant que sa *Numance* ne renferme des beautés véritables, quoique singulièrement sauvages.

Ses *Nouvelles* passent généralement pour supérieures aux ouvrages dont nous venons de parler; elles sont au nombre de douze, et parurent en 1612, sous le titre de *Novelas exemplares* : invention, composition, style, tout en effet lui appartient dans ce genre nouveau, qui convenait d'autant mieux à Cervantes, qu'il possédait éminemment le talent de conter. « Ce sont douze petits romans, où l'amour est presque toujours traité avec délicatesse, et où des aventures étranges servent de cadre à des sentiments

passionnés. » (1) Nous n'en citerons qu'une, *Rinconete y Cortadillo*, comme appartenant au genre picaresque, qui devait aboutir chez nous à un chef-d'œuvre, à *Gil Blas*. Ces romans ne sont que la transformation du roman chevaleresque en roman d'aventures. En effet, les beaux chevaliers sont devenus des intrigants ou des fripons; mais les aventures se succèdent sans interruption, et le goût espagnol se déclare satisfait.

Le *Voyage au Parnasse*, imité de César Caporali, et imprimé à Madrid en 1614, est écrit en *tercets* (*terza rima*). Le sujet permet à Cervantes, sous une forme allégorique, de passer en revue les poëtes de son siècle, et de les caractériser par un petit nombre de vers, que des allusions continuelles, le mélange du merveilleux et de la satire, et l'ignorance où nous sommes de la plupart des noms, rendent excessivement obscurs et fatigants pour les lecteurs. Le plus souvent on peut douter si les louanges qu'il donne sont ironiques ou sincères. En somme, malgré quelques beaux morceaux, cet ouvrage est faible. Nous n'insisterons pas sur son dernier roman de *Persiles y Sigismunda*, qui parut un an après sa mort, publié par sa veuve en 1617. Ce roman, que l'auteur préférait à tous ses autres ouvrages, tombe dans tous les excès que sa plume avait si vertement châtiés dans le *Don Quichotte*. L'action se passe dans le Nord, et en un certain royaume de Soprabisa, où Cervantes place les descriptions les plus absurdes, les aventures les plus incroyables. Ce livre, très-soigné et très-brillant de style, laisse l'esprit dans le doute sur les véritables intentions de son auteur. A-t-il voulu railler les nouvelles et les romans de son temps, comme il avait raillé dans le *Don Quichotte* les anciens romans de chevalerie? A-t-il voulu seulement, comme M. Ticknor semble disposé à le croire, écrire lui-même une sorte de roman chevaleresque, dégagé de tout ce qu'il jugeait dangereux dans ce genre d'ouvrages? Il serait difficile de se prononcer sur ce point. S'il nous est permis de hasarder ici nos propres conjectures, nous serions tenté de croire que Cervantes, en artiste consommé, et maître de tous les secrets de son art, a essayé dans ce dernier ouvrage de déployer toute sa science d'écrivain, et n'a choisi ce sujet, en apparence ingrat, que parce qu'il était favorable à la peinture des objets naturels, aux descriptions, à l'éclat du coloris et aux harmonies de la langue espagnole. La prédilection du vieux Cervantes pour ce dernier-né de ses ouvrages suffirait seule à nous confirmer dans notre conjecture et à la démontrer.

Un mot maintenant sur le *Don Quichotte*, que nous avons rejeté à la fin, malgré l'ordre chronologique, comme l'œuvre capitale et importante par-dessus toutes. Une analyse de *Don Quichotte*, chapitre par chapitre, serait impossible. D'ailleurs, qui ne l'a lu et relu? Il fut publié en deux parties, la première en 1605, la deuxième en 1615. Ce livre fut une réaction puissante contre le genre de littérature sans vraisemblance et sans vérité qui avait envahi l'Espagne. C'est une protestation au nom du bon sens contre la fausse grandeur, l'héroïsme exagéré, l'emphase ridicule et tous les travers de l'esprit espagnol. On ne saurait nier que l'imagination abandonnée à elle-même, ne connaissant d'autre règle que sa fantaisie, et foulant aux pieds toutes les lois de la nature physique et morale, ne doive finir par énerver les esprits et dépraver les âmes en les éloignant de la vérité, qui est la source de toute force sérieuse et soutenue. Jetez les yeux sur les *Esplandian*, les *Amadis de Gaule* et *de Grèce*, les *Florismars d'Hircanie*, les *Palmerin d'Oliva*, et les *Palmerin d'Angleterre*, vous y verrez la *folle du logis* se livrer sans frein et sans mesure à des aberrations qui, pour être quelquefois saisissantes, n'en n'étaient pas moins dangereuses pour l'esprit public. Comment ne pas trouver les réalités de la vie bien mesquines, les devoirs qu'impose la société, bien fastidieux, en face de ces armées détruites en un clin d'œil, de ces géants pourfendus d'un revers d'épée, et surtout de ces amours romanesques! La langue elle-même menaçait de succomber sous un amas d'antithèses et de jeux de mots, sous une boursouflure intolérable, et dont Cervantes cite des exemples dans son roman.

Le *Don Quichotte* sauva donc momentanément la langue du déluge emphatique qui menaçait de l'envahir, et ramena l'Espagne au sentiment de la vérité. Il suffit de jeter les yeux sur le livre pour s'apercevoir qu'il est commencé avec une intention plus satirique et burlesque que ne semble l'indiquer la suite et surtout la deuxième partie. A mesure qu'il avance, Cervantes s'attache à ses deux héros, leur distribuant à chacun une portion de son âme et de sa poésie. Il dédouble sa personne, et nous la montre, ici grave, profonde, généreuse, exaltée, idéale, sous les traits de Don Quichotte; là simple, naïve, populaire, sensuelle et positive, sous les traits de Sancho Pansa : folle, bouffonne et railleuse sous ses deux faces. Les premiers chapitres font connaître les coups et mauvais traitementsque reçoit le chevalier errant; plus tard il est plus ménagé, et montre mieux tout ce qu'il a en lui de bon sens, de grands sentiments et d'élévation; de même que Sancho montre plus de finesse et de tact au milieu de sa rustique naïveté. Le *Don Quichotte* n'est pas plus une attaque contre l'héroïsme et le dévouement que *le Misanthrope* n'est une attaque contre l'honneur et la vertu. Cervantes pensait à lui-même quand il faisait agir l'*Ingénieux hidalgo de la Manche*, de même que Molière parlait par la bouche d'Alceste. Nul doute que le héros blessé de Lépante, désabusé, attristé, découragé par l'oubli, l'injustice et l'ingratitude de son siècle, se rappelant les élans généreux de sa jeu-

(1) Simonde de Sismondi.

nesse, et les nobles rêves de son cœur, n'ait versé dans son œuvre un peu de cette ironie douce et créatrice du génie méconnu, qui, tout en se prenant lui-même pour type, sait pourtant n'être jamais personnel. Les romans de chevalerie ne sont plus guère connus que par la satire qui les immortalise; *Don Quichotte* vit et vivra éternellement.

Ce long roman est aussi admirable par la forme que par la peinture des caractères et la finesse des railleries. « Le style en est d'une beauté inimitable, et dont aucune traduction n'approche. Il a la noblesse, la candeur, la simplicité des *anciens* romans de chevalerie, et en même temps une vivacité de coloris, une précision d'expression, une harmonie de périodes, qu'aucun écrivain espagnol n'a égalées. Quelques morceaux dans lesquels Don Quichotte harangue ses auditeurs ont une haute célébrité pour leur beauté oratoire. Tel est son discours sur les merveilles de l'âge d'or. Dans le dialogue, le langage de Don Quichotte est soutenu; il a la pompe et les tournures antiques; ses paroles, comme sa personne, ne quittent jamais la cuirasse et le morion, et le contraste en devient plus plaisant avec les façons de parler toutes plébéiennes de Sancho Pansa. » (Simonde de Sismondi). Vers le milieu de 1614, au moment où la deuxième partie du *Don Quichotte*, annoncée dans le prologue des Nouvelles, était très-avancée, un certain Aragonais, moine de l'ordre des Prédicateurs, et vraisemblablement auteur de comédies fort maltraitées par Cervantes, fit paraître à Taragone, sous le pseudonyme du licencié Alonzo Fernandez de Avellaneda, une continuation de la première partie. Nous ne disons rien de son mérite littéraire, qui nous paraît médiocre. Le licencié Avellaneda nous montre un Don Quichotte imbécile et sans intérêt, qui, promené en compagnie de gens qu'a flétris la main du bourreau, finit par nous inspirer une sorte de dégoût. Quant à Sancho, l'effrayante capacité de son estomac le tient quitte de toutes les charmantes bouffonneries qu'il débitait si bien, et du gros bons sens qui nous séduisait. Ce qui mérite d'être remarqué dans cette œuvre, ce sont les grossières injures dont est remplie la préface. Le licencié de Tordesillas y cherche des antécédents à cette continuation, dont, malgré tous ses efforts, il ne peut se dissimuler la déloyauté. Il reproche à Cervantes ses blessures, sa vieillesse, sa misère et son isolement. Voici ses propres paroles : « Or, voilà Miguel de Cervantes, devenu vieux comme le château de S. Cervantes, et tellement maltraité par les années que tout et tous lui sont à charge; il est si à court d'amis, que lorsqu'il veut orner ses livres de quelques sonnets boursouflés, il s'en va leur donner pour auteurs, comme il le dit lui-même, le Prêtre Jean des Indes, ou l'empereur de Trébizonde, parce qu'il ne trouve pas sans doute dans toute l'Espagne *un personnage qui ne s'offense de le voir prendre son nom*, etc. »

Il est à regretter que de nos jours M. Germond de Lavigne, traducteur ingénieux et habile d'un livre sans art, ait cru devoir réhabiliter une œuvre depuis longtemps jugée et condamnée par quelques hommes de goût. Plein d'indulgence pour l'attaque d'Avellaneda, il réserve toute sa sévérité pour la réponse de Cervantes, dont il choisit d'une main malheureuse les passages qui peuvent produire une mauvaise impression. Nous extrayons du prologue de la deuxième partie le passage suivant, qui a pu échapper à l'attention de M. Germond de Lavigne.

« Ce que je n'ai pu m'empêcher de ressentir, c'est qu'il m'appelle injurieusement vieux et manchot, comme s'il avait été en mon pouvoir de retenir le temps, de faire qu'il ne passât pas pour moi; et comme si ma main eût été brisée dans quelque taverne, et non dans la plus éclatante rencontre qu'aient vue les siècles passés et présents, et qu'espèrent voir les siècles à venir. Si mes blessures ne brillent pas glorieusement aux yeux de ceux qui les regardent, elles sont appréciées du moins dans l'esprit de ceux qui savent où elles furent reçues; car il sied mieux au soldat d'être mort dans la bataille, que libre dans la fuite.... D'une autre part, il faut observer que ce n'est point avec les cheveux blancs qu'on écrit, mais avec l'entendement, qui a coutume de se fortifier par les années. »

A. Arnould.

L'édition originale de la première partie de *Don Quichotte* vit le jour à Madrid, en 1605, petit in-4°; elle fut la même année réimprimée à Valence et à Lisbonne (voy. le Catalog. de V. Salva). En 1608 Cervantes en donna à Madrid une nouvelle avec des corrections importantes et des changements considérables. En 1615 parut la deuxième partie, et en 1617 on donna la 1re édition réunie des deux parties, exécutée par Ibarra (Barcelonne). Il y eut depuis de fort nombreuses réimpressions. Voici celles qui méritent le plus d'être signalées : Londres, 1738, 4 vol. in-4°; Amsterdam, 1744 et 1755, 4 vol. in-8°, avec gravures; Madrid, 1780, 4 vol. in-4°, chef-d'œuvre de typographie (cette édition, donnée par l'Académie espagnole, a été réimprimée en 1782, 1787 et 1819, 5 vol. in-8°; cette dernière contient de bonnes notes); Londres, 1781, 3 vol. in-4°, avec le *Commentaire* de J. Bowle; Madrid, 1797, 5 vol., édition in-8°, donnée par J.-A. Pellicer (bonnes notes); Paris, 1827, in-18; types d'une finesse extrême, livre de curiosité, imprimé par J. Didot; Madrid, 1833, 7 vol. in-4°; c'est la meilleure édition de *Don Quichotte* : commentaire fort étendu de Diego Clemencin. — Quant aux traductions françaises, on possède celle d'Oudin et de Rosset, faites au dix-septième siècle : style barbare et souvent peu intelligible; celle de Filleau de Saint-Martin, diffuse et peu exacte : on en connaît plus de soixante éditions; celle de l'Aulnay, assez facile, mais incorrecte; de Bouchon-Dubournial, faiblement écrite et peu exacte.

La traduction de M. Viardot (1836, 2 vol. in-8°, avec 800 vignettes d'après Tonny Johannot; 1838, 4 vol. in-12) est préférable à ces dernières. Florian n'a pas traduit *Don-Quichotte* : il l'a arrangé et modifié en l'abrégeant de plus d'un tiers. Les Anglais ont les traductions de Motteux et de Smollet; les Allemands en comptent six. Celle de Louis Tiecke passe pour la meilleure; elle a été depuis 1815 réimprimée sept ou huit fois. Il existe des traductions italienne, portugaise, hollandaise. Diverses critiques dirigées contre l'œuvre de Cervantes ont amené des répliques et des travaux spéciaux; nous n'indiquerons que les suivants : *El Anti-Quixote*, par N. Perez; Madrid, 1805; — *Examen del Anti-Quixote*; Madrid, 1806; — *Apologia de Cervantes sobre los yerros que se le han notado en el Quixote*, por Eximeno; Madrid, 1806; — *Pericia geografica de Cervantes*, par Firmin Caballero; Madrid, 1840; — *Rambles in the footsteps of Don-Quichotte*, by Inglis; London, 1837, in-8°.

Les continuations n'ont pas manqué. Nous connaissons déjà Avellaneda (4 éditions originales; Tarragone, 1614, in-8°; Madrid, 1615, in-4°; Madrid, 1732, in-4°; Madrid, 1803, 2 vol. in-8°). Les *Adiciones à la historia de Don-Quixote*; Madrid (vers 1785); l'*Historia de Sancho Panza*; Madrid, 1793, sont des livres oubliés; et on ne se soucie pas davantage de la tentative de l'Anglais E. Ward, qui, en 1711, mit en vers l'histoire du chevalier de la Manche.

Les *Nouvelles* ou *Novelas*, 1re édition, Madrid, en 1613. Plusieurs éditions se succèdent rapidement; celle de Madrid, 1783, 2 vol. in-8°, est d'une belle exécution typographique; celle de 1822, 2 vol. in-8°, est la première édition espagnole qui ait admis la *Tia Fingida*, nouvelle restée inédite jusqu'en 1814. Saint-Martin de Chassonville, Lefebvre de Villebrune et M. Viardot ont donné des traductions des *Nouvelles* qui ont eu peu de succès en France.

Los Trabajos de Persiles y Sigismunda, dont la 1re édition date de Madrid, 1617, ont été encore plus délaissés, quoique Le Gendre de Richebourg et Dubournial aient pris la peine de les faire passer dans notre langue.

La *Galatea*, Madrid, 1584. C'est le premier ouvrage qu'ait publié Cervantes; il a souvent été réimprimé en espagnol; Florian en a donné une traduction très-libre en l'arrangeant au goût que Gesner venait d'inspirer pour le genre pastoral. Le *Viage al Parnaso*; Madrid, 1614, n'a jamais trouvé beaucoup de lecteurs, même en Espagne. Le *Théâtre* de Cervantes, formé de huit *comédies* et de huit *intermèdes*, fut publié à Madrid en 1615, et réimprimé en 1749; il n'a pas attiré l'attention des traducteurs. Il y a quelques années qu'un littérateur espagnol, M. Ad. de Castro, fit imprimer à Cadix un petit ouvrage jusqu'alors resté inconnu, *el Buscapié*. Cet ouvrage fut traduit en anglais et en allemand. D'après quelques critiques experts en pareille matière, ce serait une œuvre supposée (voir le Feuilleton de *la Presse*, 9 juin 1848.) Il nous reste à indiquer les éditions des *Œuvres réunies* de Cervantes; Madrid, 1803-1805, 16 vol. petit in-8° : cette édition n'est pas belle, et les comédies manquent. Les *Obras escogidas*; Paris, 1826, 10 vol. in-32, forment un joli recueil où se trouve le Don-Quichotte, les Nouvelles et deux comédies; l'édition publiée à Paris à la librairie Baudry, 1840-1841, 4 vol in-8°, donne les œuvres complètes d'après les meilleurs textes.

G. Brunet.

Mayons y Ciscar, *Vida de Cervantes*; Madrid, 1750, in-8°. — J.-A. Pellicer, *Vida de Cervantes*; Madrid, 1800, in-8°. — M. Fern. de Navarette, *Vida de Cervantes*, Madrid, 1819; in-8°. (voir le *Journal des savants*, 1820, p. 534). — Th. Roscoe, *the Life and Writings of Cervantes*; London, 1839, in-8°. — Lockardt, *Life of Cervantes* (en tête de l'édition de Londres, 1822), et A Puibusque, *Histoire comparée des littératures espagnole et française*; 1844, 2 vol. in-8°, passim. — Ticknor, *of History spanish Literature*, t. II, p. 52-110. — A. Nisard, *Revue française*, t. VII (1838) p. 299. — A. von Schack, *Geschichte der dramatischen literatur in Spanien*; 1845. t. I, p. 310-365. — L. Schüller, *Vorlesungen over Don Quixotte gehouden in het lees Museum te Utrecht*; 1841, in-8°. — Bildermann, *don Quichotte et la tâche de ses traducteurs*; Paris, 1838, in-8°. — Lista, *Lecciones de Literatura dramatica española*; 1839, t. I, p. 116. — J.-C.-L. Simonde de Sismondi, *de la Litterature du Midi de l'Europe*. — Haedo, *Historia de Argel* — *Essai sur la vie et les ouvrages de Cervantes*, en tête de la trad. de Filleau Saint-Martin : 1823. — Mérimée, *Notice histor. sur Cervantes*., en tête de l'édition de Sautelet 6 vol. in-8°; 1806. — Germond de Lavigne, *Avellaneda*, Paris, 1853.

CERVANTES (*Gonzalve Gomez* de), publiciste espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut préfet de Tlascala, dans l'Amérique septentrionale. Il a laissé en manuscrit : *Memoriale sobre las cosas y govierno de Mexico, beneficio de la Plata y de la Cochinilla*.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CERVANTES (*Jean-Guillen* de), canoniste espagnol, natif de Séville, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut professeur de droit canonique dans sa ville natale. Il avait entrepris un grand travail sur les lois dites *Leges Tauri*, mais il n'en publia qu'une partie, sous ce titre : *Prima pars commentariorum in Leges Tauri*; Madrid, 1594, in-fol.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CERVANTES DE SALAZAR (*François*), littérateur espagnol, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il n'est connu que par un recueil d'écrits sur divers sujets de morale, publié sous ce titre : *Obras que Fr. Cervantes de Salazar ha hecho, glossado y traducido; la primera es el Apologo de la ociosidad, i el trabajo intitulado Labricio Portuno; — Compuesto por el protonotario Luis Mexia; la segunda es un Dialogo de la dignidad del hombre, por el maestro Oliva; la tercera es la Introducion i camino par la sabiduria, compuesto en latin por suis vives*; Alcala, 1546, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Clément, *Bibl. curieuse*.

CERVATON (*Anne*), dame espagnole, fille d'honneur de Germaine de Foix, reine d'Aragon, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Elle fut l'ornement de la cour de Ferdinand V, par ses grâces et son esprit. On trouve dans le recueil épistolaire de Luc Marineo des lettres écrites en latin par le duc d'Albe à cette dame, et les réponses qu'elle lui fit dans la même langue.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.* — Prud'homme, *Biog. des femmes célèbres.*

CERVEAU (*René*), littérateur français, né à Paris, le 22 mai 1700, mort dans la même ville, le 15 avril 1780. Il se fit connaître par son zèle pour le jansénisme, et fut un des principaux rédacteurs du *Nécrologe des plus célèbres defenseurs et confesseurs de la vérité;* Paris, 1760-1778, 7 vol. in-12. On a encore de lui : *l'Esprit de Nicole;* Paris, 1765, in-12; — *Poëme sur le Symbole des Apôtres et sur les Sacrements*; ibid., 1768, in-12; — *Cantiques;* ibid., 1768, in-12; — *les Mystères de Jésus-Christ, expliqués en forme d'instruction;* ibid., 1770, in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

* **CERVETTO** (*Jacques* BASSEVI, dit), musicien italien, né en 1682, mort le 14 janvier 1783. Il se fit remarquer comme violoncelliste. Venu à Londres en 1728, il fut attaché au théâtre de Drury-Lane, et laissa à son fils une fortune de 20,000 livres sterling.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CERVI (*Joseph*), médecin italien, né à Parme, en 1663, mort en Espagne, au palais de Buen-Retiro, le 25 janvier 1748. Il fut premier médecin de Philippe V. On a de lui : *Pharmacopæa Matritensis*, 1730.

Biographie médicale.

CERVOLE ou **CERVOLLE** (*Arnauld* DE), fameux chef de bande, surnommé l'*Archiprêtre*, né dans le Périgord, au commencement du quatorzième siècle, mort en 1366. Quoique séculier, il possédait l'archiprêtrise de Vernia. Cervole apparaît pour la première fois à la bataille de Poitiers (1356). Blessé et fait prisonnier avec le roi Jean, il fut racheté par ce prince, et revint en France l'année suivante. Les provinces, à peine débarrassées par une trêve des ravages de l'Anglais, étaient alors la proie des terribles *compagnies*. Pendant que les Navarrais infestaient la Normandie, que le Gallois *Griffith* pillait le pays entre Seine et Loire, Cervole rassembla une troupe encore plus nombreuse, et se dirigea vers le midi. A la tête de deux mille cavaliers, il passa le pont de Sorgue, et se rua avec fureur sur la Provence, que gouvernait, pour la reine Jeanne de Naples, Philippe de Tarente. De là il marcha sur Avignon. Innocent VI, tremblant de terreur, arma tous ses familiers, et écrivit au roi Jean, captif à Londres, pour le supplier de réprimer les sujets français et dauphinois qui ravageaient ses terres, et semblaient même montrer plus d'acharnement contre les personnes et les propriétés des ecclésiastiques que contre toutes les autres. « Cependant, dit Froissart, quand cil archiprêtre et ses gens eurent pillé et robé tout le pays, le pape et le collége, qui pas n'étaient assur, firent traiter devers l'archiprêtre, et vint sur bonne composition en Avignon et la plus grand'partie de ses gens; et fut aussi revéremment reçu comme s'il eût été fils au roi de France, et dîna par plusieurs fois au palais de lez le pape et les cardinaux; et lui furent pardonnés tous ses péchés, et au partir lui fit délivrer quarante mille écus pour départir à ses compagnons. Si s'espartirent ces gens-là; mais toujours tenoient-ils la route dudit archiprêtre. » Cervolles se jeta ensuite sur la Bourgogne; mais il rentra, en 1358, dans la Provence, déjà épuisée depuis dix-sept mois par les brigandages de la compagnie de la Rose, et s'empara de la ville d'Aix; car « ainsi étoit le royaume de France, de tous lez pillé et dérobé, ni on ne savoit de quelle part chevauchir que on ne fut rué sus. » En 1359 nous retrouvons notre chef de brigands au service du dauphin régent, et décoré du titre de *lieutenant général* dans le Berry et le Nivernais. Après le traité de Bréquigny (1360), il rassembla les bandes licenciées, et forma la *compagnie blanche*, ainsi appelée d'une *croix blanche* que ces nouveaux routiers portaient sur l'épaule. Arnault, à leur tête, joignant ses ravages à ceux de la peste, pilla les environs de Langres, Lyon, Nevers, s'empara de plusieurs places, et força le comte de Nevers à négocier. Le traité, conclu au mois de février 1361, fut ratifié par le roi. Cette fois, l'*archiprêtre* parut venir à résipiscence; il resta fidèle à ses engagements, car il commandait l'avant-garde de l'armée royale, qui fut battue à Brignay, par les « tard-venus », le 2 avril 1361; « et fut, dit Froissart, un bon chevalier : il vaillamment se combattit; mais il fut si entrepris et si mené par force d'armes, qu'il fut durement navré et blécé et retenu à prison, et plusieurs chevaliers et écuyers de sa route. » Mais il ne resta pas longtemps entre les mains des *tard-venus;* car en 1362 il épousa Jeanne, fille et héritière de Jean III, seigneur de Château-Villain. En 1363 on le retrouve à la tête des aventuriers bretons, qui prêtaient leur secours au comte de Vaudemont contre Jean, duc de Lorraine. Il ne se fit faute de saccager cette province; et tout le pays Messin, qu'il lâcha enfin moyennant une forte rançon, pour se rejeter sur la Bourgogne et sur la Champagne. Il servit ensuite dans l'armée de Philippe le Hardi, nouvellement créé duc de Bourgogne par le roi Jean, son père, puis dans celle que Charles V envoya en Normandie pour ravager les domaines du roi de Navarre. A la bataille de Cocherel, il commandait le troisième corps des troupes royales, composé des Bourguignons. L'archiprêtre se mit quelque temps après à la tête des seigneurs bourguignons, et les conduisit contre le comte de Montbéliard, qui avait envahi la Bourgogne. Il l'obligea à se retirer de l'autre

côté du Rhin, entra dans son comté, et y mit tout à feu et à sang. Il prêta alors au duc Philippe une somme de 2,500 livres en or; car, au métier qu'il faisait, il ne manquait pas de richesse, et le château de Vésones lui fut remis en gage, Gui de Pontallier, maréchal de Bourgogne, et le bailli d'Autun se portant caution. Chambellan de Charles V en 1365, il s'offrit à conduire les *compagnies* à la croisade contre les Turcs, et, se dirigeant vers la Hongrie, il passa d'abord par la Lorraine avec ses brigands; puis, il traversa la Champagne et le duché de Bar, pillant villes et villages, recruta en route une foule d'aventuriers, et se trouva à la tête d'une armée formidable, lorsqu'il arriva devant Metz. Les Allemands, justement épouvantés, se fortifièrent, et se mirent en devoir de l'arrêter au passage du Rhin. Alors il ravagea l'Alsace; mais les paysans de cette belliqueuse province prirent les armes, et lui firent éprouver plusieurs échecs. Chassé, traqué de toutes parts, il ramena sa troupe en France (1365), et y fut tué peu de temps après par un de ses serviteurs.

Le comte de Zurlauben, *Histoire d'Arnaut et de Cervole*, dans le *recueil de l'Académie des inscriptions*, année 1760, t. 25. — *Vitæ romanorum pontificum*, p. 614. — Raynaldi, *Annales ecclésiastiques*, 1365. — Froissart, *Chronique*. — Sismondi, *Histoire des Français*, tomes X et XI. — Michelet, *Histoire de France*. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, I, 27, 81.

*** CERVOLLES** (*Charles*, sire DE), capitaine bourguignon, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. Sous prétexte de représailles pour des incursions commises sur ses domaines par des écorcheurs français, il ravagea la Champagne en 1441, à l'exemple de Robert de Saarbruck, surnommé le Damoiseau de Commercy, et en même temps que le bâtard de Vergy. A l'approche de Charles VII, qui, à la tête des troupes rassemblées autour d'Orléans et de Blois, obligea de se rendre les châteaux occupés par les brigands qui désolaient le pays, Cervolles vint implorer et obtint son pardon.

Monstrelet, *Chronique*, VII. — Sismondi, *Histoire des Français*, XIII, 377.

CERVONI (*Jean-Baptiste*), général français, né en 1768, à Socria, en Sardaigne, mort à la bataille d'Eckmühl, le 23 avril 1809. Il fut l'un des étrangers qui se sont le plus distingués par leur bravoure et leurs talents dans les armées de la France. Il entra très-jeune au service, se retira, et y rentra en 1792, avec le grade de sous-lieutenant de cavalerie. Bientôt après il fut nommé adjudant général, se distingua au siége de Toulon, reçut comme récompense le grade de général de brigade, et se rendit à l'armée d'Italie, où sa bravoure lui mérita les éloges de Masséna. Ce fut surtout à l'attaque du pont de Lodi qu'il se distingua : l'artillerie des Autrichiens faisait d'épouvantables ravages dans nos rangs; les soldats français hésitaient à franchir le pont. Cervoni, Dupas, Lannes et Augereau, s'élancent à la tête des colonnes, et entraînent à leur suite les troupes, électrisées par cet acte de bravoure. Cervoni continua ensuite de combattre à l'armée de Rome, et fut chargé, après l'occupation de cette ville, d'annoncer au pape que la métropole de la chrétienté n'était plus qu'une ville de l'empire français. Après avoir institué le gouvernement provisoire, il fut nommé au commandement de différentes divisions militaires; puis il rejoignit l'armée en qualité de chef d'état-major du maréchal Lannes. Toutefois, il n'exerça pas longtemps ces importantes fonctions, et fut tué à la bataille d'Eckmühl.

Victoires et conquêtes des Français. — *Moniteur universel*.

CÉSAIRE (*Saint*), né vers l'an 330, mort en 369. Issu d'une famille grecque, et dont plusieurs membres sont inscrits dans la légende, il ne démentit point son origine; il étudia les lettres et les sciences à Alexandrie, se distingua par de rapides progrès, et s'appliqua surtout à la médecine. S'étant rendu à Constantinople, où la réputation de ses talents l'avait devancé, il devint premier médecin de l'empereur Constance; place qu'il conserva sous Julien l'Apostat, successeur de ce prince. Lorsque les officiers chrétiens furent bannis de la cour de Julien, cet empereur retint Césaire, et tenta même de le gagner au paganisme; mais, après une controverse qu'il voulut soutenir avec lui en présence des courtisans, il ne put s'empêcher d'exprimer toute l'admiration dont les réponses de Césaire l'avaient frappé. Cependant Césaire, à la sollicitation de saint Grégoire le théologien, se décida à profiter d'une occasion qui s'offrit pour rentrer au sein de sa famille. Il reprit ses fonctions sous l'empereur Jovien, et devint questeur en Bythinie sous son successeur. C'est à tort qu'on lui a attribué quatre dialogues inséréa dans la *Bibliotheca Patrum*.

Bollandus, *Acta sanctorum*. — Tillemont, *Mémoires ecclesiastiques*. — Ellies Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiast*. — Baillet, *Vies des saints*.

CÉSAIRE DE HEISTERBACH, théologien allemand, né vers 1180, dans le diocèse de Cologne, mort vers 1240. Il étudia à Cologne, entra dans l'ordre de Cîteaux, et, après avoir passé quelque temps dans le monastère d'Heisterbach, il devint, vers 1201, prieur de Villers, dans le Brabant. Il obtint en 1210 la permission de retourner à Heisterbach, où on le chargea de la direction des novices et des frères convers. Il fit pour eux des homélies et d'autres opuscules, qu'il refusa d'abord de mettre au jour; mais il se soumit aux ordres de son abbé, qui en exigea la publication. La plupart des ouvrages de Césaire sont demeurés manuscrits, et ne trouveront sans doute jamais d'éditeur. On a de lui trois ouvrages imprimés, savoir : *Homiliæ super dominicis ac festis totius anni, sive fasciculus moralitatis;* Cologne, 1615, trois parties in-4°; ces homélies, précédées d'une épître où Césaire présente lui-même une notice de ses propres écrits, ne sont remarquables que par les faits miraculeux

qu'elles retracent à l'appui des dogmes et des leçons de morale religieuse; — *Dialogi de miraculis*; Cologne, 1481, in-fol.; ils ont été réimprimés sous le titre suivant : *Cæsarii Heisterbachensis libri XII illustrium miraculorum et historiarum memorabilium*; Cologne, 1591 et 1599, in-8°; c'est le plus connu des écrits de Césaire, mais il doit cette réputation aux contes absurdes qu'il renferme. Divisé en 735 chapitres, il contient le récit de presque autant de prodiges accomplis pour ainsi dire sous les yeux de l'auteur, et presque toujours dans des couvents de son ordre. C'est un assemblage d'apparitions, de miracles, où le diable joue un rôle aussi ridicule qu'extravagant. On y voit comment le soleil se partagea un jour en trois morceaux, et comment les démons passèrent toute une nuit à jouer à la paume avec l'âme d'un écolier qui avait dit du mal des moines de Cîteaux. Cet ouvrage a été compris dans la *Bibliotheca Patrum Cistercensium*; mais l'éditeur en a retranché les passages les plus étranges; les curieux doivent donc s'attacher aux éditions originales; — *Engelberti vitæ libri tres*; ils sont imprimés dans les *Vitæ sanctorum de Surius* (au 7 novembre); Cologne, 1618. Voici sur cet ouvrage le jugement de Daunou : « Les deux premiers livres de la vie d'Engelbert sont à nos yeux les plus remarquables productions de Césaire d'Heisterbach. Ils offrent une instruction véritablement historique. On doit savoir gré à l'auteur de n'avoir, en général, ni exagéré les mérites de l'archevêque ni trop dissimulé les fautes qui peuvent lui être reprochées. C'est même, selon l'historien, parce que la sainteté d'Engelbert n'avait pas été très-éclatante pendant sa vie, qu'il a fallu qu'elle fût manifestée par des miracles après sa mort. Ces prodiges fournissent la matière du troisième livre, auquel nous ne saurions étendre l'éloge dû aux deux premiers, et qu'on pourrait plutôt considérer comme le treizième de l'ouvrage *de Miraculis*. Dans ce long récit des merveilles opérées par l'intercession d'Engelbert, Fleury ne trouve que deux faits remarquables, l'un que les laïcs ignorants croyaient leurs vœux plus stricts quand ils les faisaient en plein air que sous un toit; l'autre, que dès lors c'était l'usage d'offrir aux tombeaux des saints des figures en cire, représentant les parties du corps guéries par leur entremise. » L'ouvrage de Césaire a été reproduit avec des notes par Gilles Gelenius, dans une compilation intitulée : *Vindex libertatis ecclesiasticæ et martyr sanctus Engelbertus cum annalibus suæ ætatis, ex archivis depromptis*; Cologne, 1633, in-4°.

Histoire littéraire de la France, t. XVIII. — Oudin, *de Scriptoribus ecclesiasticis*, t. III, p. 81 — Trithème, *de Script. eccl.* — Fleury, *Hist. eccl.*, l. LXXIX.

CÉSAIRE (*saint*), évêque d'Arles, né en 470, dans le territoire de Châlons-sur-Saône, mort le 27 août 542. Issu d'une famille noble et célèbre par sa piété, il montra dès l'enfance de grandes dispositions pour la vie ecclésiastique, et attira sur lui l'attention de l'évêque de Châlons, saint Silvestre, qui le tonsura en 488. Saint Césaire alla ensuite achever son éducation dans le monastère de Lérins, et il s'y rendit célèbre par ses austérités et par son aptitude pour la prédication et pour l'enseignement. Mais bientôt, accablé de fatigue, et sentant sa santé dépérir de jour en jour, il fut forcé de se retirer à Arles, pour se reposer et reprendre des forces. Il fut élu évêque de cette ville en 501, au milieu des acclamations du peuple, et malgré ses répugnances personnelles. Pendant quarante et un ans qu'il occupa ce siége, il fut le plus distingué et le plus influent des évêques de la Gaule méridionale. Il bâtit un hospice, fonda un monastère de filles, fit fleurir les études dans le clergé, rétablit la discipline ecclésiastique, et poursuivit avec vigueur l'arianisme des Goths et le sémi-pélagianisme. Il présida et dirigea les principaux conciles de cette époque, les conciles d'Agde en 506, d'Arles en 524, de Carpentras en 527, d'Orange en 529. Comme ennemi de l'arianisme, saint Césaire fut calomnié auprès des rois goths. Il fut exilé deux fois, en 505, par Alaric, roi des Visigoths, et en 513, par Théodoric, roi des Ostrogoths. On l'accusait d'être partisan des Francs et des Bourguignons. Cependant il ne tarda pas à être rendu à son diocèse, où il était adoré, et qu'il gouverna jusqu'en 542, époque de sa mort. Il nous reste de lui cent trente sermons, traitant presque tous de morale religieuse. Son éloquence est simple, douce, pleine d'images tirées de la vie commune, et faites pour l'intelligence du peuple auquel il s'adressait. M. Ampère, dans son *Histoire littéraire de la France*, et M. Guizot, dans son *Cours d'histoire moderne*, en ont cité plusieurs fragments remarquables.

Histoire littéraire de la France, t. III, p. 190. — Baronius, *Annales ecclésias.* — Ellies Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques*. — Baillet, *Vies des saints*.

CÉSALPIN (*Andrea-Cesalpino*), célèbre naturaliste et philosophe italien, né en 1519, à Arezzo, mort le 23 février 1603. Il témoigna d'abord peu d'aptitude au travail, et surtout une grande répugnance à se soumettre aux méthodes jusque alors généralement adoptées dans les écoles. Lorsqu'on se fut aperçu que les punitions ne servaient qu'à exalter son esprit, on s'attacha plus particulièrement à faire tourner au profit de la raison les sentiments de son âme indépendante et profondément sollicitée par le besoin de la gloire. Dès lors on le vit sans cesse, à la tête de ses condisciples, combattre avec les plus habiles et embarrasser jusqu'aux professeurs dans les discussions qu'il élevait sur toutes les branches des connaissances humaines. Il s'appliqua d'abord particulièrement à la médecine, et fut bientôt reçu docteur. Une fois débarrassé du joug de l'école, il donna un libre essor à sa pensée; il entra dans la carrière de l'observation, et, reprenant les doctrines philoso-

phiques d'Aristote selon le vrai sens de l'auteur, il les arracha à l'ornière de la scolastique. Une foule de disciples, curieux de l'entendre, d'adopter ses idées larges, de profiter de ses observations, se réunissaient autour de sa chaire. Le livre *Quæstiones peripateticæ* (Florence, 1569, in-4°) eut une vogue extraordinaire, surtout après les sorties virulentes de Samuel Parker, archidiacre de Cantorbery, et de Nicolas Taurel, médecin de Montbéliard. Ces deux antagonistes mirent tout en œuvre, paroles, écrits, dénonciations secrètes et manœuvres ténébreuses, pour déférer Césalpin au tribunal de l'inquisition, pour éloigner ses auditeurs, pour diminuer la haute considération dont il jouissait. Leurs perfides insinuations ne trouvèrent point d'écho, et leurs tentatives, plusieurs fois renouvelées, demeurèrent sans résultat.

Quoique dominé par l'espèce de physique en vogue de son temps, Césalpin ne se soumit pas aveuglément aux dogmes qu'elle proclamait. Ainsi, dans son livre *Dæmonum investigatio peripatetica* (Florence, 1580, in-4°), il combat les folies de la magie et de la sorcellerie. Il devança son époque par des découvertes importantes, et le premier il eut le mérite de reconnaître la circulation du sang. Cette découverte, que Harvey devait plus tard compléter par une imposante série d'expériences, appartient incontestablement à Césalpin; *les preuves sont si claires*, dit Bayle, *qu'il n'y a point de chicane qui puisse les éluder*. Elles se trouvent textuellement au liv. V, chap. 4, des *Quæstiones peripateticæ*, au liv. II, chap. 12, des *Quæstionum medicarum*, et liv. I, chap. 2, du traité *de Plantis*.

Malgré cette découverte si importante, et dont Harvey ne nomme pas le véritable auteur, c'est moins comme physiologiste, et, malgré ses doctrines hardies, c'est aussi moins comme philosophe, que le nom de Césalpin est célèbre de nos jours. Il a vu la botanique livrée à une vaine pompe d'érudition et à l'exagération des vertus plus ou moins réelles attribuées aux plantes; il a voulu la ramener à une étude plus philosophique, la conduire sur la voie d'une exploration utile et combler la lacune immense laissée dans le champ de l'observation depuis les immortels écrits de Théophraste. Pour classer les végétaux, il a inventé une méthode fondée sur leur organisation, et principalement en se servant des diverses parties de la fleur et du fruit, du nombre et de la position des graines. Les affinités et les rapprochements naturels qu'il a obtenus dans cette marche, absolument nouvelle, lui ont donné la clé des familles adoptées par la science moderne et l'idée des caractères essentiels nécessaires à l'établissement d'une classification vraie, d'une nomenclature sage et progressive. On lui doit aussi d'avoir jeté les bases de l'anatomie et de la physiologie végétale par ses travaux consciencieux sur l'organisation des graines, qu'il comparait, avec Empédocle et le naturaliste d'Erésos, à l'œuf des animaux, et sur leurs évolutions depuis l'apparition de la radicule et des feuilles séminales ou cotylédons jusqu'à l'entier développement de la plante. Parfois il reconnait le sexe dans les organes de la fleur, fait que plus tard Linné devait établir de la manière la plus heureuse et la plus poétique. Il appelle la moelle la force vitale de la plante : c'est elle qui donne particulièrement le fruit, dit-il, comme les autres parties de la fleur proviennent de l'écorce et du bois. Ces mêmes faits furent plus tard développés par le législateur de la botanique moderne sous le titre de *Prolepsis plantarum*, tom. VI de ses *Amœnitates academicæ*.

Césalpin divise les plantes d'après cinq sortes de considérations : 1° la durée vitale, 2° la situation de la radicule, 3° le nombre des graines existant dans le fruit, soit isolément, soit renfermées dans des loges, une ou plusieurs à la fois, 4° la forme et la nature des racines, et 5° l'absence des fleurs et des fruits. Ces cinq classes, distribuées en 47 sections et 940 chapitres dans son traité *de Plantis libri XVI* (Florentiæ, 1583, in-4°), présentent des groupes si bien caractérisés qu'ils furent adoptés sans restriction. C'est là que Tournefort nous dit avoir puisé les éléments des genres dont on lui doit la création; c'est là que l'Écossais Robert Morison et que l'Anglais Jean Rai sont allés prendre l'idée des rapports naturels des espèces dont ils s'attribuent tout l'honneur. C'est encore là que se trouvent les matériaux de la carpologie que Gærtner, Correa de Serra, MM. Richard et Mirbel ont poussée si loin. De l'observation régulière des parties de la fructification doit sortir le meilleur système de classification des plantes; cette classification est exacte en plusieurs points, mais elle demande à être complétée. Elle ne le sera jamais qu'en présence de la nature vivante, lorsque l'on suivra le fruit dans tous ses développements et dans les modifications que lui fait subir la loi des avortements. Rien n'a encore été ajouté aux principes posés par Césalpin dans le premier livre de son traité *de Plantis*, relativement aux principes à suivre pour l'établissement des familles et d'une méthode essentiellement naturelle.

Ce que Césalpin a fait pour les plantes, il l'a tenté pour les minéraux, dans son livre *de Metallicis* (Romæ, 1596, in-4°); mais il n'a pas eu le même bonheur. Nous en donnons ici l'analyse, d'après Ferd. Hoefer (*Histoire de la Chimie*, t. II, p. 56) : « Le traité *de Metallicis* est divisé en trois livres. Dans le premier, l'auteur parle de la matière et de la composition des corps, d'après les idées d'Aristote. Il définit les métaux des vapeurs condensées par le froid (*metalla sunt vapores a frigore congelati*). Il distingue les minéraux des végétaux, en ce que les premiers ne se putréfient pas, et qu'ils ne fournissent aucun aliment propre au développement des êtres animés; et, prévoyant l'objection qu'on pourrait

lui faire, il soutient que les coquillages que l'on trouve incrustés dans la substance de certaines pierres proviennent de ce que la mer avait autrefois inondé la terre, et qu'en se retirant peu à peu elle avait laissé des traces de son passage. Il est impossible de mieux expliquer l'origine des fossiles. L'explication qu'il donne de l'origine des eaux thermales, dont plusieurs sont si chaudes qu'on peut y faire cuire des œufs, est assez spécieuse, et a été souvent renouvelée depuis. Cette chaleur serait produite par les combinaisons qui s'opèrent au sein de la terre. On sait en effet que presque tous les corps émettent de la chaleur au moment de leur combinaison. En parlant des sels, l'auteur s'arrête sur la préparation de l'alun de Rome, qui est encore aujourd'hui recherché dans le commerce.

« Le second livre traite des pierres calcaires, des marbres, des pierres précieuses, etc. Le phénomène de la cristallisation attire particulièrement l'attention de l'auteur, qui remarque (comme caractère distinctif du règne organique et du règne minéral) que les minéraux sont seuls susceptibles de ces formes géométriques régulières qu'ils revêtent pendant la cristallisation. Lorsque nous voyons, ajoute-t-il, le nitre, l'alun, le vitriol, le sucre blanc, prendre, par la décoction dans l'eau, des formes anguleuses et devenir des hexagones, des octogones, des cubes, etc., on se demande avec étonnement pourquoi les mêmes corps cristallisent toujours avec les mêmes formes. » On se rappelle que, longtemps après Césalpin, Haüy établit comme un principe général, depuis démenti par les faits, que les substances de compositions différentes cristallisent aussi sous des formes différentes.

« Le troisième livre est consacré à la description des métaux. En parlant de la trempe du fer, l'auteur fait observer avec raison qu'il y a des eaux plus ou moins propres à cette opération importante. « On trempe aussi le fer, dit-il, afin de le durcir, dans des sucs de diverses plantes, comme dans du suc de radis mélangé de lombrics terrestres; moyen déjà proposé par Albert. » A propos du plomb, Césalpin fait une observation de la plus haute importance, et qui, jointe à d'autres observations semblables, devait plus tard conduire à la découverte de l'oxygène. *La crasse qui recouvre le plomb* (*sordes*) (exposé à l'air humide) *provient*, dit-il, *d'une substance aérienne, qui augmente le poids du métal*. Cette *crasse* qui recouvre le plomb n'est autre chose que de l'oxyde de plomb, et la substance aérienne qui augmente le poids de ce métal, c'est l'oxygène. L'auteur appelle le plomb un *savon* qui nettoie l'argent et l'or, dans la coupellation. L'usage des *crayons de plombagine* remonte sans doute au-delà du seizième siècle; Césalpin en fait le premier mention en termes non équivoques : « La pierre molibdoïde (*lapis molibdoides*) est, dit-il, de couleur noire et de l'aspect du plomb; elle est un peu grasse au toucher, et tache les doigts. Les peintres se servent de ces pierres taillées en pointe pour tracer des dessins; ils les appellent *pierres de Flandre*, parce qu'on les apporte de la Belgique. On dit que cette pierre se trouve aussi en Allemagne. » La pierre molibdoïde de Césalpin est *le graphite*, qui n'est autre chose que du charbon dans un état d'agrégation moléculaire particulier.

« Les composés mercuriels dont la connaissance était alors la plus répandue sont l'oxyde rouge, préparé avec l'eau-forte, et le sublimé blanc, qui est un poison très-corrosif (*venenum acerrimum*). L'onguent mercuriel et le précipité rouge étaient employés comme spécifiques dans le mal vénérien. A ce sujet Césalpin décrit parfaitement la salivation et les accidents occasionnés par l'administration, surtout externe, du mercure. »

La vie du botaniste d'Arezzo s'est écoulée tout entière dans le silence du cabinet, dans l'étude des végétaux, qu'il cultivait pour les soumettre plus exactement à une investigation scrupuleuse de tous les instants, et dans ses fonctions de professeur à l'université de Pise. Sa sobriété, le bon emploi de son temps et de ses hautes facultés, le mirent à l'abri des infirmités; il atteignit sa quatre-vingt-quatrième année sans se douter que la mort devait le frapper peu de temps après son établissement à Rome.

Un genre de plantes a été dédié par Plumier à Césalpin. Il est heureusement choisi : ce sont des légumineuses de l'Amérique et de l'Inde, qui réunissent à la beauté du feuillage et de la couleur des fleurs l'utilité du bois, que l'on emploie dans la teinture, sous le nom de *brésillet* et de *bois de Sappan*.

On conserve religieusement l'herbier de Césalpin au Cabinet d'histoire naturelle de Florence; il est composé de 768 espèces bien séchées, collées, et accompagnées du nom que Césalpin leur a donné et du nom vulgaire qu'elles portent dans plusieurs contrées de l'Italie. [H. THIEBAUD de BARNÉAUD, dans l'*Enc. des gens du monde*, avec addit.]

Nicéron, *Mémoires*. — Freber, *Theatrum eruditorum*. — Bayle, *Dict. hist.* — Teissier, *Éloges des savants*. — Boccone, *Museo di piante rare*, p. 125-132. — Sprengel, *Historia rei herbariæ*, I, 422. — *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. I, p. 477-479. — Fuchs, *Andreas Cæsalpinus, de ejus ingenio*, etc., Marbourg, 1798, in-4°.

* CÉSAR, nom d'une branche patricienne de la *gens Julia*, une des plus anciennes familles romaines, et qui prétendait remonter jusqu'à Jules, fils d'Énée. On a émis sur l'origine du mot César les quatre opinions suivantes : 1° ce mot dans la langue des Maures signifiait éléphant, et fut donné à un Iule qui avait tué un éléphant; 2° il fut donné à un Iule qui avait été retiré par incision (*cæsus*) du sein de sa mère après la mort de celle-ci; 3° il fut donné à un Iule qui vint au monde avec une abondante chevelure (*cæsaries*); 4° le premier qui porta ce nom le dut à la couleur azurée de ses yeux (*cæsii*). De ces opinions, la troisième, donnée par

Festus, est la plus probable, bien que la deuxième ait été plus répandue parmi les écrivains de l'antiquité. Cette recherche sur l'étymologie du mot César est minutieuse; mais elle ne saurait manquer d'intérêt, puisqu'il s'agit du plus grand nom de l'antiquité, de celui qui, selon l'expression de Spartien, durera éternellement, comme le monde: *Clarum et duraturum cum æternitate mundi nomen*.

Spartien, *Æl. Ver.*, I. — Festus, au mot *Cæsar*. — Servius, *Ad Virg. Æn.*, I, 290. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 7. — Drumann, *Geschichte Roms.*, vol. III.

Avant d'avoir été illustrée par le dictateur, la famille Jules César avait déjà produit plusieurs hommes d'État et généraux remarquables; les principaux sont :

*CÉSAR (*Sextus Julius*), préteur en 208 avant J.-C. Il est le premier personnage historique qui ait porté le nom de César. Il obtint la province de Sicile. A son retour, il fut un des ambassadeurs qui, après la mort du consul Marcellus, furent envoyés pour demander à l'autre consul Quinctius Crispinus de nommer un dictateur, s'il ne pouvait venir lui-même tenir les comices à Rome.

Tite-Live, XXVII, 21, 22, 29.

*CÉSAR (*L. Julius*), général romain, mort en 89 avant J.-C. Il fut nommé consul en 90, au moment où éclatait la guerre sociale. Le sénat pour faire face au danger avait mis sur pied cent mille légionnaires. César, à la tête d'une partie de ces troupes, garda la Campanie, et chercha à pénétrer dans le Samnium. Mais, comme il marchait au secours d'Æsernia, ville alliée restée fidèle, il fut surpris par le chef Marse Vettius Scato, qui lui tua deux mille hommes et mit le siége devant Æsernia. Cette défaite ouvrit la Campanie aux alliés, qui vinrent assiéger Acerræ. César, qui venait de recevoir un renfort de Numides et de dix mille Gaulois, amenés par Sertorius, s'avança pour dégager cette ville. Motulus, chef des alliés, entreprit de séduire les étrangers. A la prise de Venuse, les alliés avaient trouvé dans cette ville un fils de Jugurtha nommé Oxynthas. Connaissant l'affection des Numides pour la famille de Jugurtha, il fit revêtir au jeune homme le costume des rois de Numidie, et le présenta aux Numides comme leur roi légitime. Aussitôt une foule de ceux-ci vint se presser aux côtés d'Oxynthas, et passa dans le camp des Italiotes. La défection devint telle, que César fut obligé de renvoyer ses Numides en Afrique. Les Gaulois ne furent guère plus fidèles. Encouragé par les pertes que faisait l'armée romaine, Motulus vint attaquer César jusque dans son camp. Il fut repoussé; mais les Romains avaient été si maltraités, que le consul se vit réduit à se retirer sans avoir secouru Acerræ. Au même moment Rutilius Lupus perdait contre Vettius Scato une bataille sanglante, et périssait dans la défaite. César, poursuivant toujours son projet de débloquer Æsernia, fut battu par Marius Egnatius, et perdit toute son arrière-garde dans les défilés du Samnium. Mais le génie de Marius et le bonheur de Sylla changèrent bientôt la face des affaires. César lui-même battit les alliés, qui venaient de s'emparer d'Æsernia, et leur tua huit mille hommes. Cette victoire rendit toute la Campanie aux Romains, et produisit à Rome un tel effet que les citoyens déposèrent le *sagum* (habit militaire), indiquant par là que le salut de la patrie n'était plus en question. Le sénat profita de ce retour de fortune pour se montrer généreux, sans paraître faible. Sur la proposition de J. César, il rendit la loi *Julia de Civitate*, par laquelle le droit de cité était accordé à tous les habitants des villes restées fidèles qui viendraient à Rome, dans le délai de soixante jours, déclarer devant le préteur qu'ils acceptaient les charges du *jus civitatis*. Cette habile concession devait raffermir la fidélité des uns à la république, et ébranler le dévouement des autres à la cause italienne. En 89 César fut continué dans son commandement avec le titre de proconsul; mais il mourut dès le commencement de la campagne.

Appien, *Bell. civ.*, I, 40, 42, 45, 49. — Velleius Paterculus, II, 15, 16. — Tite-Live, *Epit.* 73. — Pline, *Hist. Nat.*, II, 29; XIII, 3; XIV, 14. — Jul. Obsequens, 115. — Cicéron, *de Divin*, I, 2; *pro Fort.* 15; *pro Planco*, 21; *pro Balbo*, 8. — Florus, III, 18. — Orose, V, 18. — Festus au mot *Referri*.

*CÉSAR (*Caius Julius Strabon*), frère du précédent, mort en 87 avant J.-C. Il débuta en 103 dans la carrière politique en accusant de concussion T. Albucius, préteur de Sicile. Celui-ci fut condamné; le discours prononcé à cette occasion par César excita l'admiration et fut imité plus tard par le dictateur dans son accusation contre Dolabella. Il fut édile curule en 90, pendant le consulat de son frère et le tribunat de C. Curion. En 88 il se présenta pour le consulat, sans avoir passé par la préture. Sa candidature, vigoureusement soutenue par l'aristocratie, fut violemment repoussée par le parti populaire, et devint une des causes de la guerre civile. Les tribuns du peuple, P. Sulpicius et P. Antistius, prétendaient justement que César ne pouvait être élu sans une violation manifeste de la loi *Annalis*; et comme il persistait dans sa candidature, ils eurent recours aux armes, et empêchèrent son élection. Sylla expulsa les chefs du parti populaire; mais son départ pour l'Asie laissa le champ libre à Marius et à Cinna, qui s'emparèrent de Rome, et proscrivirent un grand nombre de citoyens, entre autres César et son frère Lucius. César faisait partie du collége des pontifes. Il était regardé comme un des premiers orateurs et poëtes de son temps. Cicéron l'a placé comme interlocuteur dans le second livre de son *de Oratore*. On reprochait cependant à son éloquence d'être moins énergique qu'élégante; on faisait le même reproche à ses œuvres poétiques. Nous avons encore les titres de deux de ses tragédies, *Adrastus* et *Tecmessa*. Les fragments

des discours de César ont été recueillis par Meyer, *Oratorum Romanorum fragmenta*.

Aulu-Gelle, IV, 6. — Appien, *Bel. civ.*, I, 72. — Valère Maxime, V. — Suétone, *Cæsar*, 55; *Caligula*, 60. — Velleius Paterculus, II, 9. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*, II. — Welcker, *Die Griechischen Tragödien*. — Weichert, *Poet. Lat.*

*CÉSAR (*Lucius Julius*), consul romain, fils de L. Julius César et oncle de Marc-Antoine le triumvir, vivait vers 50 avant J.-C. Il fut nommé consul en 64, avec C. Marcus Figulus. Il appartenait, comme son frère, au parti aristocratique. En 63, dans la séance du sénat où fut discutée la punition des complices de Catilina, il vota la mort des conspirateurs, parmi lesquels cependant se trouvait son propre beau-frère P. Lentulus Sura. A partir de ce moment il disparaît de la scène politique pendant plusieurs années. On le retrouve en 52 lieutenant du grand César dans la Gaule. Il suivit son général en Italie au commencement de la guerre civile; mais, tout en abandonnant le parti aristocratique, il ne fit rien d'important pour le parti contraire. Chargé de gouverner Rome en l'absence de Marc-Antoine, qui allait réprimer une révolte des légions d'Italie, il montra beaucoup faiblesse, et ne sut pas maintenir l'ordre dans la capitale. Après la mort du dictateur, en 44, L. César garda aussi longtemps que possible la neutralité entre le parti des conspirateurs et celui d'Antoine. Il quitta Rome, et se retira à Naples, où il fut dangereusement malade au commencement de mai, comme on l'apprend de Cicéron, qui lui rendit visite. L. César revint à Rome à demi gagné au parti du sénat, et il se décida tout à fait après le départ d'Antoine pour Modène, vers la fin de l'année 44. C'est sur sa proposition que la loi agraire de Marc-Antoine fut rapportée; cependant il s'opposa aux violences du parti aristocratique, qui voulait déclarer immédiatement Antoine ennemi public. Avec la même modération, il voulut faire donner à Sulpicius, et non à Cassius ou aux consuls Hirtius et Pansa, la direction de la guerre contre Dolabella. Ces efforts du prudent consulaire pour empêcher une rupture définitive entre les deux partis furent inutiles; et lui-même, enhardi par la défaite d'Antoine, vota le premier le sénatus consulte qui déclarait celui-ci ennemi public. Porté le second sur la liste de proscription, il fut sauvé par sa sœur Julie, mère d'Antoine. Celle-ci se jeta au-devant des meurtriers, en leur criant: « Vous ne le tuerez qu'après m'avoir égorgée, moi la mère de votre général! » L. César eut le temps de fuir et de se cacher. Depuis ce moment il ne reparaît plus dans l'histoire. Homme médiocre, de peu de talent et de courage, il dut une certaine importance politique à ses liaisons de famille et à sa haute position sociale.

Salluste, *Catil.*, 17. — Dion Cassius, XXXVII, 6, 10. — César, *Bel. Gall.*, VII, 65; *Bel. civ.*, I, 8. — Appien, *Bel. civ.*, IV, 12, 37. — Plutarque, *Antoine*, 19; *Cicer.* 46. — Tite-Live, *Epit.*, 120. — Velleius Paterculus, II, 67 — Florus, IV, 6.

*CÉSAR (*Lucius Julius*), fils du précédent, mort en 46 avant J.-C. Il a été souvent confondu avec son père par les historiens modernes, bien que les anciens le distinguent en ajoutant à son nom les mots de *filius* et d'*adolescens*. Au commencement de la guerre civile, il se déclara pour Pompée, qui l'envoya à Araminium avec le préteur Roscius, porter des propositions de paix à César. Cette négociation échoua; reprise un peu plus tard, elle n'eut pas un meilleur succès. Cicéron, qui rencontra César à Minturnes, au moment où lui-même allait rejoindre Pompée, s'exprime dans sa correspondance, avec le dernier mépris sur le jeune ambassadeur.

Dans le courant de la même année 49, L. J. César chargé du commandement de Clupea, fut forcé d'abandonner cette place à l'approche de Curion, lieutenant du dictateur. Nous le retrouvons trois ans plus tard à Utique en qualité de proquesteur de Caton. Après la mort de celui-ci, L. J. César obtint sa grâce du dictateur, sur la recommandation expresse d'Hirtius. Il périt bientôt après. La cause de sa mort est restée inconnue. On pense qu'il périt victime de l'exaspération des soldats du dictateur.

César, *Bel. civ.*, II, 1, 8, 9, 10. — Cicéron, *Epist. ad Att.*, VII, 13, 14, 16.; *Ad Famil.*, IX, 7. — Dion Cassius, XLI. 5. 41; XLIII, 12. — Hirtius, *B. Afr.*, 88, 89. — Plutarque, *Cato Minor.*, 66. — Suétone, *Cæsar*, 75.

*CÉSAR (*Caius Julius*), grand-père du dictateur, vivait vers 140 avant J.-C. Une seule circonstance de sa vie est digne de remarque: il épousa Marcia, et donna ainsi à son petit-fils le droit de se dire descendant d'Ancus-Martius.

Suétone, *Cæsar*, 6.

* CÉSAR (*Caius Julius*), fils du précédent et père du dictateur, mort en 84 avant J.-C. Sa femme s'appelait Aurelia. Il fut préteur, on ne sait en quelle année, et mourut subitement, à Pise, lorsque son fils n'avait encore que seize ans. Celui-ci, pendant son édilité en 65, donna des jeux en l'honneur de son père.

Suétone, *Cæsar*, 1. — Pline, *Histor. nat.*, VII, 53; XXXIII, 2.

CÉSAR ou CÆSAR (*Caius Julius*) (1), le plus grand homme du monde romain, naquit en juillet de l'an 100 avant J.-C. (dans le mois *quintilis* de l'an de Rome 654), sous le consulat de C. Marius et de L. Valerius Flaccus, et fut assassiné le 15 (ides) de mars de l'an 44 avant J.-C. — Pompée et Cicéron n'étaient ses aînés que de six ans. Par sa naissance, il appartenait à la plus ancienne noblesse de Rome: sa mère

(1) En rédigeant cet article d'après les sources originales (Dion, Suétone, Plutarque, Appien, les *Commentaires* de César, etc.), nous avons pu nous assurer que les historiens et les biographes modernes n'ont pas toujours procédé à l'égard de ce grand homme avec le calme et l'impartialité nécessaires: bien des détails ont été laissés dans l'ombre, parce qu'ils contrariaient sans doute certaines opinions ou doctrines arrêtées d'avance, tandis que d'autres détails, souvent d'une authenticité contestable, ont été exagérés pour flatter quelque esprit de parti ou les passions du moment. Nous n'avons cru devoir fournir ici à l'histoire que les pièces de conviction

Aurelia descendait, dit-on, du roi Ancus Martius, et la *gens Julia* faisait remonter son origine au fils d'Énée. On ne sait absolument rien, ce qui est regrettable, sur l'enfance de César. Neveu de Marius (qui avait épousé Julie, sœur du père de César), il se lia de bonne heure avec le chef du parti populaire, qui le fit désigner, à dix-sept ans (1), pour la dignité de prêtre de Jupiter (*flamen Dialis*). Il fut témoin des sanglantes proscriptions de la guerre civile, et montra dès lors ce courage indomptable dont il devait donner plus tard des preuves si éclatantes. Après la mort de Marius, et à l'approche de Sylla, il se déclara ouvertement pour le parti vaincu, et épousa (en 83 avant J.-C.) Cornélie, fille de L. Cinna, l'un des principaux ennemis du dictateur. Sylla, qui voulait s'attacher César en lui faisant épouser sa fille, en fut vivement irrité : il lui enjoignit de répudier Cornélie, comme il ordonna à Pompée de renvoyer Antistia, et à Marius Pison de divorcer d'avec Annia, veuve de Cinna. Pompée et Pison obéirent; César, qui n'avait encore que dix-huit ans, osa seul braver la colère du redoutable dictateur. Il fut aussitôt dépouillé de sa dignité sacerdotale; son nom fut mis sur la liste des proscrits; ses biens et ceux de sa femme furent confisqués. César échappa à la mort par la fuite, se tint longtemps caché dans le territoire marécageux des Sabins, et, quoique atteint de la fièvre, il était obligé de changer chaque nuit de gîte, jusqu'à ce qu'il tomba entre les mains des soldats de Sylla. Il se racheta du chef de cette troupe, nommé Cornelius (2), et s'embarqua en toute hâte pour se réfugier en Bithynie auprès du roi Nicomède III (3). Dans cet intervalle, ses parents et amis, Mamercus Emilius, Aurelius Cotta, et les vestales elles-mêmes se réunirent pour obtenir son pardon. Sylla l'accorda avec hésitation, et en ajoutant ces paroles prophétiques : « Rappelez-vous que celui dont vous demandez le pardon anéantira un jour l'aristocratie de Rome : car il y a plus d'un Marius dans César (*Cæsari multos Marios inesse*). » (4)

César profita de son séjour en Asie pour faire sa première campagne sous le préteur M. Minucius Thermus (en 81 avant J.-C.), alors occupé au siége de Mytilène, la seule ville qui résistât encore aux Romains après la première guerre contre Mithridate. Il prit part à la prise de Mytilène (en 80 avant J.-C.), à l'aide de la flotte que lui avait fournie le roi Nicomède, et reçut en récompense, du préteur Thermus, une couronne civique. Il servit ensuite en Cilicie sous P. Sulpicius (1) (en 78); il venait de terminer cette courte campagne, quand il apprit la mort de Sylla. Il se hâta alors de revenir à Rome.

Le consul M. Emilius Lepidus proposa de faire annuler les actes de Sylla; mais il rencontra une vive opposition dans son collègue Q. Catulus, et Rome se divisa de nouveau en deux camps. Le parti populaire essaya de relever son drapeau. César resta neutre, parce qu'il n'avait aucune confiance dans la capacité des anciens partisans de Marius, et que d'ailleurs l'occasion ne lui semblait pas encore venue pour se charger lui-même de la direction du parti. Après quelques troubles promptement apaisés, il accusa (en 77 avant J.-C.) C. Dolabella de concussion commise dans la province de Macédoine. Dolabella, consul en 81, appartenait au parti aristocratique : il fut défendu par Cotta et Hortensius, et acquitté par des juges choisis au sein du sénat en vertu d'une loi de Sylla. Cet échec même servit à rendre César plus populaire : il lui avait fourni l'occasion de révéler son talent oratoire. L'année suivante (76 avant J.-C.) il se chargea, à la requête des Grecs, de porter une accusation semblable contre C. Antonius, gouverneur de la Grèce (2); mais il ne réussit pas davantage à convaincre les juges.

Ce fut alors que César alla se retirer à Rhodes, tant pour se dérober à ses ennemis et peut-être même à ses amis, que pour se perfectionner dans l'art oratoire sous le rhéteur Apollonius Molon, qui était aussi le maître de Cicéron. Pendant la traversée, faite en hiver, il tomba, à la hauteur de la petite île de Pharmacuse (aujourd'hui *Fermaco*), entre les mains des pirates qui infestaient alors les parages de Milet. Il fut retenu prisonnier pendant quarante jours, temps nécessaire pour réunir cinquante talents (près de 300,000 fr.), somme fixée pour sa rançon. Au retour de ses compagnons, qui étaient allés à terre chercher cette somme, il fut remis en liberté. Débarqué à Milet, il équipa sur-le-champ quelques navires, et se mit à la poursuite des pirates; il s'en rendit maître, et les emmena prisonniers à Pergame, où il les fit mettre en croix, supplice dont il les avait souvent menacés en plaisantant (3). Il se rendit enfin à Rhodes, où il ne suivit que peu de temps les leçons d'Apollonius. Car, à la nouvelle de la déclaration de guerre de Mithridate, il leva spontanément des troupes, se mit à leur tête, et battit le lieutenant de Mithridate qui ravageait le territoire des alliés du peuple romain (74 avant J.-C.). Dans la même

(1) Suétone, *J. Cæsar*, cap. 1.

(2) La rançon fut de deux talents. Plutarque, *Vita Cæs.*, 1.

(3) *Non sine rumore prostratæ regi pudicitiæ; quem rumorem auxit intra paucos rursus dies repetita Bithynia, per causam exigendæ pecuniæ quæ deberetur cuidam libertino, clienti suo.* Suétone, cap. 2.

(4) Suétone, 1. Plutarque, 1.

(1) Servilius Isauricus, selon Suétone.

(2) Ces procès de tendance étaient l'épreuve ordinaire réservée aux gouverneurs de province.

(3) Au rapport de Plutarque, qui place cet événement à l'époque de sa fuite auprès de Nicomède, César passa les loisirs de sa captivité à composer des vers (ποιήματα γράφων) et à réciter des discours, traitant de barbares ou menaçant gaiement de mettre en croix ceux qui n'y applaudissaient pas. *Vita Cæs.*, cap. 2. Comparez Velleius Paterculus, *Hist. Rom.*, II, 42.

année il retourna à Rome, où l'on venait de l'élire membre du collége des pontifes (1), pendant son absence, à la place de son oncle C. Aurelius Cotta.

Dès ce moment il employa tous les moyens propres à augmenter son crédit et à se rendre populaire : affable avec tout le monde, traitant ses amis splendidement, d'un accueil gracieux, bienveillant, généreux jusqu'à la prodigalité, il eut bientôt dissipé son patrimoine, et dut recourir aux usuriers pour suffire à la somptuosité de sa table et à la magnificence de sa manière de vivre. Cicéron paraît avoir été le premier frappé de cette conduite de César, sans s'y être pourtant arrêté : « J'aperçois, disait-il, dans tous ses projets et dans toutes ses actions des vues tyranniques; mais, quand je regarde ses cheveux si artistement arrangés, quand je le vois se gratter la tête du bout du doigt, je ne puis croire qu'un tel homme puisse concevoir le dessein si noir de renverser la république (2). »

Peu de temps après, César fut élu tribun militaire en concurrence avec C. Popilius. Ce fut la première marque de l'affection que le peuple lui avait vouée. Mais pendant les trois années qui suivirent son élection (73-71 avant J.-C.), il paraît n'avoir servi dans aucune des guerres que les Romains faisaient alors contre Mithridate, Spartacus et Sertorius.

En 70 avant J.-C., sous le consulat de Pompée et de Crassus, on rapporta plusieurs des lois de Sylla qui avaient altéré la constitution de l'État. Ainsi, on rétablit le pouvoir des tribuns; on enleva au sénat le pouvoir judiciaire dont il était exclusivement investi depuis dix ans, pour le partager entre les chevaliers et les tribuns du trésor (*tribuni ærarii*). Ces changements furent obtenus surtout par l'influence de Pompée, qui depuis Sylla, dont il avait été un des lieutenants les plus dévoués, jouissait d'une grande autorité auprès du parti aristocratique. Mais cette autorité même lui avait fait des ennemis dans son propre parti; c'est ce qui l'avait déterminé à faire adopter les mesures qui devaient plaire au parti populaire. Alors pour la première fois César se rapprocha de Pompée, et obtint, de concert avec lui, le rétablissement de la loi *Plautia*, qui rappelait tous ceux qui pendant les troubles civils s'étaient attachés à Lepidus, et, après la mort de ce consul, avaient cherché un refuge auprès de Sertorius. Au nombre de ces réfugiés se trouvait L. Cinna, beau-père de César.

En 68 avant J.-C., César reçut de la faveur populaire la charge de questeur. Dans la même année, il perdit sa tante Julie, veuve de Marius, et sa propre femme, Cornélie, sœur de Cinna. Il prononça l'oraison funèbre de l'une et de l'autre, profitant de cette occasion pour relever l'origine de sa race et le courage du parti plébéien. « Par sa mère, ma tante Julie, disait-il, est issue des rois; par son père, elle remonte aux dieux immortels; car d'Ancus Martius descendaient les rois Martius, dont le nom fut celui de sa mère; de Vénus descendent les Jules, dont la race est la nôtre. On voit donc réunis dans notre famille, et la majesté des rois, si puissants parmi les hommes, et la sainteté des dieux, qui sont les maîtres des rois (1). » C'est ainsi qu'Alexandre le Grand se plaisait à se donner pour le fils de Jupiter Olympien, afin de mieux fasciner l'esprit des nations. César fit aussi porter au convoi de Julie les images (*imagines*) de Marius, qui avaient été tenues cachées depuis la dictature de Sylla. Quelques personnes du parti aristocratique s'étant récriées contre cette hardie entreprise, le peuple s'éleva contre elles, et témoigna, par les plus vifs applaudissements, son admiration pour César, qui avait le premier osé rappeler pour ainsi dire des enfers les honneurs de Marius. « C'était, de toute ancienneté, ajoute Plutarque, la coutume des Romains de faire l'oraison funèbre des femmes qui mouraient âgées; mais cette coutume n'avait pas lieu pour les jeunes personnes. César y dérogea le premier, en prononçant l'éloge de Cornélie, morte à la fleur de l'âge. Cette nouveauté lui fit honneur, et le rendit cher au peuple, qui vit dans cette piété filiale une preuve de ses mœurs douces et honnêtes (2). »

Après avoir rempli envers sa femme ce pieux devoir, César se rendit ensuite comme questeur en Espagne, sous le préteur Antistius Vetus, qu'il honora depuis toute sa vie, et dont il nomma le fils son questeur, quand il fut parvenu lui-même à la préture. C'est en visitant les assemblées de cette province, pour y rendre la justice par délégation du préteur, qu'il vit à Gades (Cadix), près du temple d'Hercule, une statue d'Alexandre le Grand, qui lui fit pousser cette exclamation : « A mon âge (César avait alors trente-deux ans) Alexandre avait déjà conquis le monde; et je n'ai encore rien fait! » — A la même époque, César rêva qu'il violait sa mère. Les devins, auxquels il avait demandé l'interprétation de ce songe, élevèrent ses espérances, en lui disant que sa mère était ici la terre, la mère commune (*alma tellus*). — Les grands hommes sont tous superstitieux.

César ne séjourna pas longtemps en Espagne : dans l'année suivante (67 avant J.-C.), il épousa à Rome Pompeia, fille de Q. Pompeius Rufus et de Cornélie, fille de Sylla. Ce mariage l'alliait à la famille du grand Pompée, qui inclinait alors vers le parti populaire. César se ménagea ainsi les

(1) Plusieurs historiens, entre autres Velleius Paterculus, II, 44, ont confondu cette élection avec celle du grand pontife.

(2) Plutarque, *Vit. Cæs.*, cap. 4.

(1) *Est ergo in genere et sanctitas regum, qui plurimum inter homines pollent, et ceremonia deorum, quorum ipsi in potestate sunt reges;* Suétone, cap. 6.

(2) Plutarque, cap. 5. César avait eu de Cornélie une fille, qui, par la suite, fut mariée au grand Pompée.

moyens de recueillir l'héritage de l'immense autorité dont jouissait son rival. Puis, entrant dans toutes les vues de Pompée, il contribua, au grand déplaisir du parti aristocratique, à lui faire conférer des pouvoirs absolus dans la guerre contre les pirates (67 avant J.-C.) et dans celle contre Mithridate (66 avant J.-C). Chargé, dans la même année, de l'intendance de la voie Appienne, et élu édile avec Marcus Bibulus, il augmenta encore ses dettes, qui s'élevaient déjà à la somme énorme de treize cents talents (environ six millions cinq cent mille francs). Il orna le Comitium, le Forum, le Capitole, où il fit construire des portiques supplémentaires, pour étaler aux yeux du peuple une partie des nombreuses curiosités qu'il avait rassemblées. Il donna des jeux et des combats d'animaux, tantôt avec son collègue, tantôt en son propre nom; mais il en recueillit seul le bénéfice de la popularité, même pour les dépenses faites en commun. C'est ce qui fit dire plaisamment à Bibulus, se comparant à Pollux, « que de même qu'on avait coutume d'appeler du seul nom de *Castor* le temple érigé dans le Forum aux deux frères, on appelait *magnificence de César* les libéralités de César et de Bibulus (1) ». Un jour César fit combattre devant le peuple trois cent vingt paires de gladiateurs. Ses ennemis furent si épouvantés de cette multitude de batailleurs, qu'ils firent une loi expresse pour restreindre le nombre des gladiateurs qui devaient à l'avenir entrer dans Rome.

Pendant son édilité, il évoqua le souvenir de Marius, pour surexciter l'enthousiasme du peuple. Voici ce que raconte Plutarque : « César fit faire secrètement des statues de Marius et des Victoires portant des trophées, et il les plaça nuitamment dans le Capitole. Le lendemain, lorsqu'on vit ces emblèmes, tout éclatants d'or et artistement travaillés, avec des inscriptions indiquant les victoires de Marius sur les Cimbres, on s'alarma de l'audace de celui que l'on devinait facilement, et bientôt la foule accourut à ce spectacle. Les uns (partisans de l'aristocratie) disaient hautement que César aspirait à la tyrannie, en ressuscitant des honneurs qui avaient été abrogés par des lois et des décrets publics; que c'était un essai qu'il faisait pour sonder les dispositions du peuple, déjà séduit par tant de magnificence... Les partisans de Marius, de leur côté, remplirent le Capitole du bruit de leurs applaudissements; quelques vétérans même, en voyant la figure de Marius, versaient des larmes de joie; ils élevaient César jusqu'aux nues, et le disaient seul digne de la parenté de Marius. Le sénat s'étant assemblé, Catulus Lutatius se leva, et parlant avec force contre César, il prononça cette parole, si souvent répétée depuis, que César n'attaquait plus la république par des mines secrètes, mais qu'il

(1) Suétone, cap. 10, et Plutarque, 5.

dirigeait ouvertement contre elle toutes ses machinations. Mais César s'étant justifié auprès du sénat, ses admirateurs n'en conçurent que de plus hautes espérances, et l'encouragèrent à ne plier devant personne, en l'assurant que, soutenu de la faveur du peuple, il l'emporterait un jour sur tous ses ennemis (1) ». Ce fut alors que, soit pour échapper à ses créanciers, soit pour chercher les moyens de payer ses dettes, César voulut se faire donner par un plébiscite une mission extraordinaire en Égypte (2); mais il ne l'obtint pas, parce que le parti aristocratique avait gagné un tribun, qui opposa son *veto*.

En 64 avant J.-C., il présida, à la place du préteur, comme *judex quæstionis*, le tribunal criminel de Rome, et fit ranger parmi les meurtriers, malgré les exceptions de la loi Cornelia, ceux qui, pendant les proscriptions de Sylla, avaient reçu de l'argent du trésor public pour prix des têtes des citoyens romains égorgés. L'année suivante, il engagea F. Atius Labienus à se porter accusateur contre Rabirius, vieux sénateur, inculpé d'avoir contribué au supplice de L. Appuleius Saturninus, qui avait été, six ans auparavant (en l'an 100 avant J.-C.), pour ses menées démagogiques, déclaré ennemi par le sénat. L'arrêt rendu par César, assisté de son parent L. César, et qui condamnait Rabirius à être précipité de la roche Tarpéienne, allait être confirmé par le peuple, lorsque le préteur Metellus Celer, pour suspendre les comices, retira l'enseigne militaire du Janiculum. Cette manœuvre donna à Rabirius le temps de s'enfuir (*voy.* RABIRIUS). César fit aussi tous ses efforts pour faire passer la loi agraire proposée par le tribun du peuple Servilius Rullus; mais celui-ci, vivement combattu par Cicéron, retira son projet de loi. Dans la même année, il fit accuser comme prévaricateur C. Pison, qui avait été consul en 67 avant J.-C., puis gouverneur de la Gaule Narbonnaise. Pison fut acquitté, et jura dès ce moment à César une haine implacable.

La charge de *pontifex maximus* était devenue vacante par la mort de Q. Metellus Pius. César se porta candidat, et répandit l'argent avec une telle profusion, qu'effrayé lui-même de l'énormité de ses dettes, il dit à sa mère, en l'embrassant avant de se rendre aux comices, qu'elle ne le reverrait que grand-pontife ou banni. Aussi l'emporta-t-il sur deux compétiteurs bien redoutables, Q. Lutatius Catulus (3) et Q. Servilius Isauricus; et il eut même sur eux cet avantage, de réunir plus de suffrages dans leurs propres tribus qu'ils n'en eurent ensemble dans toutes les autres. Son élection eut lieu le 6 mars 63 avant J.-C. Peu après, il fut désigné préteur

(1) Plutarque, cap. 6.

(2) Cette demande était fondée sur ce que les habitants d'Alexandrie avaient chassé leur roi, ami et allié du peuple romain. Suétone, 11.

(3) Catulus était surnommé le prince du sénat, *princeps senatus*. Vell. Paterc., II, 43.

pour l'année suivante; c'est vers cette époque que fut découverte la conspiration de Catilina.

Rien n'établit d'une manière positive que César ait trempé dans cette conspiration (*voy.* CATILINA). Ce qui paraît certain, c'est qu'il connaissait très-particulièrement la plupart des amis de Catilina et les chefs de cette conjuration. Cette circonstance, jointe à une grande popularité, suffisait au parti aristocratique pour le soupçonner complice, et César fit preuve d'un véritable courage lorsque seul il essaya de faire adoucir la peine des coupables. Le discours qu'il prononça à cette occasion est un chef-d'œuvre d'éloquence et de philosophie pratique. En voici quelques fragments, d'après Salluste : « Quiconque délibère sur des questions douteuses doit être exempt de haine, d'amitié, de colère et de pitié : les passions s'opposent à ce qu'on découvre facilement la vérité (*haud facile animus verum providet ubi illa officiunt*). Si vous tenez votre esprit en éveil, il est fort; si la passion s'en empare, elle domine, et réduit l'esprit à l'impuissance. Je pourrais citer bien des exemples de rois et de peuples qui, poussés par la colère ou la pitié, ont suivi de mauvais conseils; mais j'aime mieux rappeler ce que nos ancêtres ont fait avec sagesse et mesure.... La plupart de ceux qui ont dit leurs opinions avant moi se sont apitoyés avec art et magnifiquement (*composite atque magnifice*) (1) sur le sort de la république : ils ont énuméré les atrocités de la guerre et les malheurs des vaincus; les vierges et les jeunes gens enlevés, les enfants arrachés à la tendresse de leurs mères; les temples et les maisons pillés; le meurtre, les incendies.... Mais à quoi donc tend ce discours? Est-ce à vous exaspérer contre la conspiration? Ah! celui que n'a pas ému un crime si atroce, croyez-vous qu'un discours l'enflammera? Erreur! nul mortel ne trouve petits les torts qu'il reçoit; beaucoup les ressentent trop vivement. Lorsque des hommes obscurs s'abandonnent à des excès, le public l'ignore; mais quand ces excès viennent de ceux qui sont revêtus d'un grand pouvoir, tout le monde les connaît et les juge. Ainsi, c'est dans le rang le plus élevé qu'il faut le plus se surveiller : on n'y doit céder ni à la faveur, ni à la haine, ni surtout à la colère : ce qui chez les autres s'appelle emportement, s'appelle orgueil et cruauté chez ceux qui commandent. Certainement je suis d'opinion, pères conscrits, que tous les supplices sont au-dessous des crimes de ces hommes; mais la plupart des mortels ne songent qu'à ce qui devrait les toucher le moins : oubliant le mal commis par les scélérats, ils discutent plutôt le châtiment.. »

Puis, s'adressant à Silanus, consul désigné, qui avait proposé la peine de mort par strangulation, César continua : « Quand on est malheureux, la mort est la cessation de la souffrance, et non un supplice... Au nom des dieux immortels, pourquoi à ta sentence n'as-tu pas ajouté qu'on leur infligerait d'abord le châtiment des verges? Est-ce parce que la loi Porcia s'y oppose?.... Qui, dites-vous, trouvera à redire au décret rendu contre les parricides de la république? Le temps, l'occasion, la fortune, dont le caprice gouverne les peuples (*fortuna, cujus lubido gentibus moderatur*). Quoi qu'il arrive, les coupables ont mérité le châtiment. Mais considérez, ô pères conscrits, le précédent que vous allez établir. Tous les mauvais exemples sont nés des bons; en effet, dès que le pouvoir tombe entre les mains de gens ineptes ou peu honnêtes, le dernier exemple, donné contre des hommes qu'on frappait avec raison, est mis en usage contre d'autres qu'on frappe injustement. Les Lacédémoniens imposèrent aux Athéniens vaincus trente magistrats pour administrer leur république. Ceux-ci commencèrent d'abord par mettre à mort, sans jugement, les citoyens les plus méchants et odieux à tous; et le peuple d'y applaudir. Ensuite, peu à peu enhardis, ils firent mourir indifféremment les bons et les méchants, et frappèrent les autres de terreur. Ainsi, Athènes, courbée sous le joug, expia cruellement sa joie stupide. De nos jours, quand Sylla, vainqueur, ordonna la strangulation de Damasippe et d'autres gens de cette sorte, qui songeait à l'en blâmer? Mais cela fut le commencement d'un massacre général; car quiconque désirait une maison, une ville, et même un simple vase ou un vêtement, faisait tous ses efforts pour que le possesseur fût au nombre des proscrits. Ainsi, ceux qui avaient applaudi à la mort de Damasippe étaient bientôt, à leur tour, traînés au supplice; et les exécutions ne cessèrent que lorsque Sylla eut gorgé de richesses tous ses partisans. Certes, je ne redoute rien de pareil de la part de Marcus Tullius (Cicéron), ni dans les circonstances actuelles; mais dans une grande cité on rencontre une multitude d'esprits différents... (1). »

Il ne fallut rien moins que l'autorité de Catulus et de Caton d'Utique pour contre-balancer l'effet que ce discours produisit sur le sénat. C'est surtout pour répondre à César que Cicéron prononça sa quatrième *Catilinaire*, où l'on remarque ces paroles, à l'adresse de son adversaire : « Si vous adoptez l'opinion de César, de celui qui, dans sa vie politique, cherche la faveur du peuple, j'aurai sans doute, à l'abri d'une telle autorité, moins à craindre des orages populaires. Si vous adoptez l'avis de Silanus, je serai peut-être troublé dans mon repos. Mais faut-il compter mes dangers quand il s'agit de l'intérêt de la république?... Nous savons maintenant quelle distance sépare la vraie popularité de la fausse, l'homme qui flatte le peuple et celui qui veut le sauver (2). »

(1) Trait lancé contre Cicéron.

(1) Salluste, *Catil.*

(2) Cicéron, *Contra Catilinam*, IV, 5.

Lorsque César sortit du sénat, plusieurs chevaliers romains, qui servaient de garde à Cicéron, le menacèrent de leur glaive; Curion le couvrit, dit-on, de sa toge, et lui donna le moyen de s'échapper. César ne parut plus au sénat le reste de l'année (1).

L'année suivante (62 avant J.-C.) il fut élu préteur. Le jour même de son entrée en fonctions il cita devant le peuple, comme concussionnaire, Q. Catulus, qu'on avait chargé de la reconstruction du Capitole, incendié en 83, et il proposa d'en confier le soin à Pompée (2). C'était à la fois flatter la vanité du vainqueur de Mithridate et humilier l'aristocratie. Mais, voyant que les patriciens accouraient en foule aux comices pour lui opposer une résistance opiniâtre, il se désista de son entreprise. Ce fait, insignifiant en lui-même, préluda à de plus graves dissensions.

L'un des tribuns, Q. Metellus Nepos, accusa publiquement Cicéron d'avoir, lors de la conjuration de Catilina, fait mettre à mort, sans preuves judiciaires, des citoyens romains. Il était, dans cette accusation, soutenu par César; mais Caton, qui était également tribun, arracha l'acte d'accusation des mains de son collègue. Tout le Forum fut en tumulte, et les partis en étaient venus aux mains, lorsque le sénat prit sur lui de suspendre Metellus et César. Metellus se réfugia dans le camp de Pompée. César resta pour continuer les devoirs de sa charge, en rendant la justice; mais le sénat envoya des troupes pour l'arracher de son tribunal : César ne céda qu'à la force; il congédia ses licteurs, ôta la toge prétexte, et se retira tranquillement chez lui. Le sénat s'aperçut bientôt qu'il était allé trop loin : le surlendemain la foule s'assembla tumultueusement devant la maison du préteur, et lui offrit son appui pour le rétablir dans sa dignité. César refusa, et apaisa la multitude. Ce fut alors que les sénateurs, réunis à la hâte, lui envoyèrent une députation pour lui rendre grâce et le rétablir dans ses fonctions. Dans cette circonstance, César avait su mettre de son côté la sagesse et le droit; le peuple ne l'oublia point (3).

Les patriciens cherchèrent bientôt à se venger de leur défaite. César fut désigné parmi les complices de Catilina, devant le questeur Novius Niger, par L. Vettius, et dans le sénat, par Q. Curius. Ce dernier prétendait tenir de Catilina lui-même ce qu'il avançait. Vettins s'engageait à produire la signature de César, donnée à Catilina. Mais César parvint à triompher de toutes ces attaques : il invoqua le témoignage de Cicéron lui-même pour montrer qu'il lui avait, de son plein gré, transmis certains détails de la conjuration; il fit priver Curius des récompenses de sa délation; quant à Vettius, que le peuple avait failli mettre en pièces au pied de la tribune, il le fit mettre en prison. Il y fit conduire aussi le questeur Novius pour avoir toléré qu'on accusât devant son tribunal un magistrat supérieur à lui (1).

Cependant ses ennemis ne se tinrent pas encore pour battus : ils attaquèrent César jusque dans son foyer domestique.

Il y avait à Rome un jeune patricien, nommé Publius Clodius, fort riche et surtout très-entreprenant. Il résolut de pénétrer dans l'appartement de Pompeia, femme de César, à l'occasion des fêtes de la Bonne-Déesse. « Ce sont, raconte Plutarque, les femmes qui célèbrent cette fête; elles couvrent leurs demeures de branches de vigne, et un dragon sacré se tient aux pieds de la statue de la Bonne-Déesse. Tant que ces mystères durent, il n'est permis à aucun homme d'entrer dans la maison où on les célèbre. Les femmes, retirées dans un lieu séparé, pratiquent plusieurs cérémonies semblables à celles qu'on observe dans les mystères d'Orphée. Le jour de la fête arrivé, le consul ou le préteur (car c'est toujours chez l'un ou l'autre qu'elle est célébrée) sort de chez lui avec tous les hommes de sa maison. La femme qui en est la maîtresse l'orne avec la décence convenable. Les principales cérémonies se font la nuit, et ces veillées sont mêlées de divertissements et de musique. » La femme de César, alors préteur, devait donc cette année (62 avant J.-C.) célébrer la fête de la Bonne-Déesse. Clodius, jeune homme imberbe, prit, pour se donner l'air d'une femme, le costume d'une ménétrière (2). Il trouva les portes ouvertes, et errait de tous côtés dans le vaste édifice, lorsqu'il fut rencontré par une des femmes d'Aurelia (mère de César), qui, croyant parler à une personne de son sexe, voulut l'arrêter et jouer avec lui; étonnée du refus qu'elle en reçut, elle le traîna au milieu de la salle. Clodius se trahit par sa voix et sa contenance, et fut chassé ignominieusement. Le lendemain on disait dans toute la ville que Clodius avait commis un sacrilége et qu'il avait outragé l'honneur de César.

Persuadé que Clodius, soutenu par le parti aristocratique, ne serait pas condamné, César ne le traduisit pas en justice (3). Mais cela ne fit pas le compte des patriciens, qui auraient voulu faire du scandale (4). César répudia néanmoins Pompeia; et lorsque l'accusateur lui en demanda la raison,

(1) Plutarque, 8; Suétone, 14.

(2) « Il travaillait, dit Dion Cassius, à faire disparaître du temple de Jupiter Capitolin le nom de Catulus, qu'il accusait de concussion et auquel il demandait compte des sommes qu'il avait dépensées, et à faire confier la fin des travaux à Pompée. Quelques parties étaient inachevées, comme il arrive dans des ouvrages de cette importance; et César mit ce prétexte en avant pour que Pompée eût la gloire de terminer ce temple et pour inscrire son nom à la place de celui de Catulus. » (Dion Cassius, *Hist. Rom.*, lib. XXXVII.)

(3) Suétone, 18.

(1) Suétone, 17.

(2) Selon Plutarque, la femme de César, amoureuse de Clodius, aurait été dans la confidence de cette intrigue. Mais Dion, plus croyable que Plutarque, ne mentionne pas cette particularité.

(3) Voy. les détails de cette affaire dans Cicéron, *Epist. ad Addicum*, I, 13, 14, 16.

(4) Parmi les nobles qui accusèrent Clodius se trouvaient les trois Lentulus. Valère-Maxime, IV, 2, 5.

« parce que, répondit-il, la femme de César ne doit pas même être soupçonnée (1). »

A l'expiration de sa préture, César obtint le gouvernement de l'Espagne ultérieure (en 61 avant J.-C.). Assailli par ses créanciers, qui voulaient l'empêcher de se rendre dans sa province, il eut recours à Crassus, le plus riche des Romains, qui n'était pas fâché de s'attacher César pour s'en faire un appui contre Pompée, son rival. Crassus s'engagea donc, envers les créanciers les moins patients, pour la somme de huit cent trente talents (quinze millions cent cinquante mille livres). Ainsi délivré, le propréteur partit en toute hâte, averti que le sénat allait lui faire intenter une action judiciaire sur la gestion de sa préture. C'est en passant par un misérable hameau, dans les Alpes, qu'il aurait dit à ses compagnons qu'il aimait mieux être le premier dans un village que le second dans Rome (2).

A peine arrivé dans sa province (3), il organisa ses forces militaires, mettant sur pied dix cohortes, qu'il joignit aux vingt qu'il y avait trouvées. Marchant à leur tête contre les Calléciens et les Lusitaniens, il soumit ces deux peuples, et s'avança jusqu'à la mer extérieure. Dion raconte ici avec le plus de détails les exploits pour lesquels César demanda plus tard les honneurs du triomphe.... « Il se dirigea vers le mont Herminium, et ordonna aux habitants de s'établir dans la plaine, afin qu'ils ne pussent point se livrer au pillage, en descendant de leurs demeures fortifiées par la nature; mais cet ordre n'était qu'un prétexte : en réalité, il savait bien qu'ils ne feraient pas ce qu'il demandait, et que ce refus lui fournirait l'occasion de leur déclarer la guerre. C'est ce qui arriva : ils coururent aux armes, et César les soumit. Plusieurs de leurs voisins, craignant qu'il ne fondit aussi sur eux, transportèrent au delà du Douro leurs enfants, leurs femmes et tout ce qu'ils avaient de plus précieux. César profita de ce moment pour s'emparer de leurs villes, et en vint ensuite aux mains avec eux. Ils s'étaient fait précéder de leurs troupeaux, afin de tomber sur les Romains quand ils se seraient dispersés pour les enlever; mais César, sans s'occuper des troupeaux, attaqua les barbares, et les vainquit. En ce moment, instruit que les habitants du mont Herminium avaient fait défection et se disposaient à lui dresser des embûches à son retour, il prit une autre route, marcha de nouveau contre eux, les battit et les poursuivit pendant qu'ils fuyaient vers l'Océan. Ils quittèrent la terre ferme, et passèrent dans une île; César, qui manquait de vaisseaux, resta sur le continent. Il construisit quelques radeaux, sur lesquels il fit passer une partie de ses soldats, dont il perdit un grand nombre. Le chef qui les commandait ayant abordé sur une langue de terre qui touchait à l'île, les fit débarquer, persuadé qu'ils pourraient continuer la route à pied; mais, emporté en pleine mer par la violence du reflux, il fut séparé de ses soldats. Après s'être vaillamment défendus, ils périrent tous, à l'exception de Publius Scævius, qui, resté seul au milieu des ennemis, privé de son bouclier et couvert de blessures, s'élança dans les flots, et se sauva à la nage. César fit ensuite venir des vaisseaux de Cadix, passa dans cette île avec toute son armée, et soumit sans peine les barbares, qui souffraient du manque de vivres. De là il fit voile vers Brigantium, ville de la Callécie. Les habitants n'avaient jamais vu de flotte : César les effraya, dit-on, par le bruit des eaux qui battaient avec fracas les flancs des navires, et les soumit (1). »

A la gloire militaire César ajouta celle d'une sage administration : il rétablit la concorde dans les villes divisées par des factions, et s'appliqua surtout à terminer les différends entre les créanciers et les débiteurs. Il ordonna que les premiers prendraient tous les ans les deux tiers des revenus des débiteurs, et que ceux-ci auraient l'autre tiers jusqu'à l'entier acquittement de la dette. Il quitta son gouvernement, après y avoir enrichi ses soldats, qui avant son départ le saluèrent du titre d'*imperator* (2). Il arriva devant Rome au moment de l'ouverture des comices consulaires.

Les Romains qui demandaient les honneurs du triomphe étaient obligés de rester hors de l'enceinte de la ville; et pour briguer le consulat il fallait être dans Rome. Arrêté par ces lois contraires, César envoya demander au sénat la permission de solliciter le consulat par ses amis, tout en restant hors de la ville (3). Caton, armé du texte de la loi, combattit vivement cette demande, et employa le jour entier à discuter pour laisser expirer le délai fatal; « il parla, dit Appien, jusqu'au moment où le coucher du soleil força l'assemblée de se retirer, afin que rien ne pût être décidé (4). » César, n'ayant pas un moment à perdre, car les comices allaient s'ouvrir, résolut d'abandonner le triomphe, et se mit sur les rangs pour le consulat (5). Il entra dans Rome, et fit preuve d'une grande habileté en réconciliant Crassus et Pompée (6). Plutarque remarque ici avec beaucoup

(1) Dion, XXXVII, 45; Plutarque, 10, 11.

(2) Plutarque, 12.

(3) C'est à cette époque que Dion et Plutarque placent les deux anecdotes citées plus haut (la statue d'Alexandre à Cadix et l'interprétation du rêve), que Suétone place, avec plus de vraisemblance à l'époque de la questure de César.

(1) Dion, *Hist. Rom.*, XXXVII, 52 et 53 (t. III, p. 275, de l'édit. de M. Gros; Paris, Firmin Didot (1850).

(2) Plutarque, 12.

(3) Appien, *Bell. civ.*, II 8.

(4) Id., ibid. Appien ajoute que César allégua plusieurs exemples à l'appui de sa demande.

(5) Dion raconte que César renonça au triomphe à la suite d'un présage : « Il était né dans sa maison un cheval qui avait le sabot des pieds de devant fendu en deux. Ce cheval se montrait fier de porter César, et ne voulait être monté par aucun autre cavalier » (*Hist. Rom.*, XXXVII, 54.)

(6) Plutarque donne ici à entendre que César fit cette réconciliation avec éclat, au su du sénat. C'est une

de justesse que César réunit ainsi en lui seul la puissance de l'un et de l'autre. « On ne s'aperçut pas, ajoute-t-il, que ce fut cette action, en apparence si honnête, qui causa le renversement de la république. En effet, ce fut moins l'inimitié de César et de Pompée, comme on le croit communément, qui enfanta les guerres civiles, que leur amitié même, qui les réunit d'abord pour renverser le gouvernement aristocratique, et qui amena ensuite une rupture ouverte entre ces deux rivaux (1). Ce fut à l'occasion de cette alliance, qui est de fait le premier triumvirat, que Varron composa son histoire intitulée *la Bête à trois cornes* (*Tricipitina*) (2).

Voici comment Dion Cassius explique les motifs qui avaient engagé César à réconcilier Pompée et Crassus : « César, dit-il, savait que si le secours de tous les deux, ou même d'un seul, lui manquait, il ne pouvait avoir un grand crédit; et que s'il mettait l'un dans ses intérêts, l'autre deviendrait par cela même un antagoniste nuisible. D'une part, tous les hommes lui paraissaient avoir plus d'ardeur pour combattre leurs ennemis que pour soutenir leurs amis, non-seulement parce que la colère et la haine inspirent de plus énergiques efforts que l'amitié, mais aussi parce que celui qui agit pour lui-même et celui qui agit pour un autre n'éprouvent ni la même satisfaction s'il réussissent, ni la même peine s'ils échouent. D'autre part, il voyait qu'on est plus porté à susciter des obstacles à un homme et à l'empêcher de s'élever, qu'à favoriser son élévation; et cela pour diverses raisons, mais surtout parce qu'en ne lui permettant pas de s'élever, on est agréable aux autres et quelquefois utile à soi-même, tandis qu'en l'élevant on en fait souvent un embarras et pour soi-même et pour les autres (3). »

César en effet connaissait parfaitement les hommes, et il savait en tirer merveilleusement parti. Flattant l'amour-propre de chacun, il fit facilement comprendre à Pompée et à Crassus qu'en unissant leurs efforts ils détruiraient le crédit que Cicéron, Catulus et Caton avaient dans le sénat. Aussi, non contents de soutenir sa candidature, Pompée et Crassus l'escortèrent, pour ainsi dire, de leur amitié jusqu'au sein des comices (4).

Il l'emporta sans peine sur son compétiteur, L. Luccéius, et fut élu consul à l'unanimité, ayant pour collègue M. Calpurnius Bibulus (60 avant J.-C. (5). César avait quarante ans lorsqu'il fut revêtu de la plus haute magistrature de Rome.

Les actes de son consulat mettent particulièrement en relief son génie politique : il prépara son élévation en organisant les éléments de forces que les guerres civiles et la conjuration Catilinaire avaient mis en effervescence. César entra en fonctions l'an 695 de Rome (59 avant J.-C.), et ordonna d'abord que l'on tiendrait un journal de tous les actes (*diurna acta*) du sénat et du peuple, et que ce journal serait rendu public. Il déclara ensuite franchement qu'il aurait à cœur les intérêts du peuple, sans néanmoins perdre de vue ceux des patriciens. Mais voici le coup de maître. La loi agraire proposée (en 63), à l'instigation de César, par Rullus et (en 60) par Flavius, avait été rejetée par l'opposition du parti aristocratique. César reprit ce projet de loi, et le modifia de manière à ne donner prise à aucune attaque. C'est là qu'il attendait ses ennemis. « Personne, ajoute Dion (qui est ici notre principal guide), n'eut à se plaindre de lui au sujet de cette loi; car la population de Rome, dont l'accroissement excessif était le principal aliment des séditions, fut appelée au travail et à la vie des champs. Cette loi assurait des moyens d'existence à ceux qui avaient supporté les fatigues de la guerre, ainsi qu'à tous les autres citoyens, sans causer des dépenses à l'État ni du dommage aux grands : au contraire, elle donnait à plusieurs des honneurs et du pouvoir. » Dans cette loi agraire, César faisait distribuer toutes les terres composant le domaine public, à l'exception de la Campanie, qui, à cause de sa fertilité, devait être réservée pour l'État; mais il voulait qu'aucune de ces terres ne fût enlevée de force aux propriétaires, ni vendues à un prix fixé par les commissaires chargés du partage; elles devaient être cédées volontairement et payées au prix porté sur le registre du cens. Il montrait qu'il restait dans le trésor public des sommes considérables, provenant du butin fait par Pompée, et que cet argent, conquis par les citoyens au péril de leurs jours, devait être dépensé par eux. Il n'établit point un trop petit nombre de commissaires, parce qu'ils auraient paru constituer une sorte d'oligarchie, et il ne les prit point parmi les hommes qui étaient en butte à quelque accusation, parce qu'un tel choix aurait pu être désapprouvé : il en nomma vingt, pour que les citoyens participassent en assez grand nombre à l'honneur de cette opération, et choisit les hommes les plus capables (1). Il s'exclut lui-même, comme il l'avait formellement promis, ne voulant pas que sa proposition parût dictée par un intérêt

erreur : Dion dit positivement (XXXVIII) que César tint d'abord cette réconciliation secrète.

(1) Plutarque, 13.

(2) Appien, *Bell. civ.*, IX.

(3) Dion, *Hist. Rom.*, l. XXXVII, 58 (t. III de l'édit. de M. Gros.)

(4) Ὁ Καῖσαρ ἐν μέσῳ τῆς Κράσσου καὶ Πομπηίου φιλίας δορυφορούμενος ἐπὶ τὴν ὑπατείαν κατήχθη. (Plut., 14.)

(5) Suétone (19) raconte que César fit tous ses efforts pour se faire associer comme collègue Lucceius, du parti démocratique, à l'exclusion de Bibulus, du parti opposé; et qu'il avait mis pour condition que Lucceius, qui était fort riche, ferait, en leur nom collectif, de grandes largesses aux centuries. Les patriciens, instruits de ce marché, engagèrent Bibulus à faire aux centuries les mêmes promesses, et la plupart d'entre-eux se cotisèrent à cet effet. La corruption, ajoutait Caton, profitera au moins cette fois à la république. Bibulus fut nommé.

(1) Crassus et Pompée, entre autres.

personnel, et se contentant, disait-il, d'en être l'auteur et le promoteur (1).

César lut cette proposition en plein sénat. Puis, appelant les sénateurs individuellement par leurs noms, il demanda à chacun s'il y trouvait quelque chose à reprendre, promettant de la modifier ou même de la retirer si elle n'obtenait pas leur plein assentiment. Chacun garda d'abord le silence, n'osant l'approuver ni la désapprouver; puis tous cherchaient, sous de frivoles prétextes, à gagner du temps en ajournant l'examen de la proposition. Seul, Caton se leva pour prendre la parole; mais, au lieu d'aborder franchement la question, il se borna à voter pour le « maintien de la constitution de la république telle qu'elle était, et qu'on ne cherchât rien au delà ».

C'était là insulter gratuitement le consul, car la proposition ne touchait en rien à la constitution de la république. Pour la première fois de sa vie, César eut peine à se contenir : il ordonna l'arrestation de Caton; mais, réprimant aussitôt un mouvement irréfléchi, il révoqua cet ordre, et leva la séance, en proférant avec fermeté ces simples paroles : « Je vous avais faits juges et arbitres suprêmes de cette loi, afin que si vous y aviez trouvé à redire, elle ne fût pas portée devant le peuple; mais puisque vous n'avez point voulu procéder à une délibération préalable, le peuple seul en décidera (2). »

Dès lors, durant tout son consulat, César ne communiqua plus rien au sénat : il porta directement devant le peuple (les comices) les propositions qu'il voulait faire adopter. Cependant, pour ne pas blesser les convenances, il s'adressa d'abord à son collègue, et lui demanda son avis sur le projet de loi que le sénat avait refusé de prendre en considération. Bibulus se borna à répondre qu'il ne souffrirait aucune innovation tant qu'il serait consul. César engagea alors le peuple à joindre ses instances aux siennes pour vaincre la résistance de Bibulus. « Vous aurez la loi, disait-il à la foule impatiente, si mon collègue y consent. » Bibulus lui fit dire qu'il n'y donnerait jamais son consentement. César s'adressa ensuite à Pompée et à Crassus, les invitant à faire connaître leur opinion sur la loi. Pompée saisit avec bonheur cette occasion de parler de lui-même : « Romains, dit-il, je ne suis pas le seul qui approuve cette loi : le sénat tout entier l'a approuvée le jour où il a ordonné une distribution de terres pour mes compagnons d'armes. Cette distribution fut alors différée avec raison, parce que le trésor public était vide; mais aujourd'hui il est rempli, grâce à moi. Je crois donc juste que l'on exécute la promesse faite à ces soldats, et que les autres citoyens recueillent le fruit des fatigues supportées en commun. » Puis, parcourant une à une les dispositions de la loi, il les approuva toutes, à la grande satisfaction

(1) Dion, *Hist. Rom.*, XXXVIII, 1 (t. III, p. 207, de l'édit. de M Gros).
(2) Dion, XXXVIII, 3,

du peuple. César saisit ce moment pour demander à Pompée s'il le soutiendrait avec zèle contre les adversaires de la loi. Flatté de cet appel, Pompée répondit sans hésiter : « Si quelqu'un osait tirer le glaive, moi je prendrais le bouclier. » Crassus, interpellé à son tour, donna également son assentiment à la loi.

Fort de l'appui de ces deux patriciens d'une si grande autorité, César, en dépit des délais que Bibulus avait essayé de lui susciter, fixa le jour où la loi serait rendue, et le peuple envahit le Forum pendant la nuit (1). Bibulus s'y rendit, de son côté, avec les amis qu'il avait rassemblés autour de lui, et se dirigea vers le temple de Castor, où César haranguait la multitude. Parvenu aux degrés supérieurs de cet édifice, Bibulus essaya de parler contre la loi; mais à peine eut-il ouvert la bouche, qu'il fut précipité du haut des marches, et ses faisceaux furent brisés. Ses amis et les tribuns du peuple qu'il avait gagnés reçurent des coups et des blessures. Enfin la loi fut adoptée par acclamation. Le lendemain Bibulus, encore tout meurtri, essaya devant le sénat de la faire rapporter; mais personne n'osa le soutenir, tant l'élan populaire avait subjugué les esprits. Bibulus, tout confus, se retira chez lui, et ne se montra plus en public, jusqu'au dernier jour de son année consulaire. Renfermé dans sa maison, il faisait dire à César, par les licteurs, toutes les fois que celui-ci proposait une loi nouvelle, qu'il prenait les augures, et que par conséquent on ne pouvait rien faire sans irriter les dieux. Aussi un tribun du peuple, P. Vatinius, voulut-il le faire mettre en prison : ses collègues s'y opposèrent, et il renonça à son pojet. C'est ainsi que Bibulus abandonna la vie politique et céda la place à son collègue (2).

Dès ce moment César régla tout dans l'État, de sa seule et souveraine autorité; si bien que des railleurs dataient leurs écrits non du consulat de César et de Bibulus, mais du consulat de Jules et de César (*Julio et Cæsare consulibus*) (3). On fit aussi courir le distique suivant :

Non Bibulo quidquam nuper, sed Cæsare factum est :
Nam Bibulo fieri consule nil memini.

(Ce que César a fait, qui d'entre vous l'ignore?
Ce qu'a fait Bibulus, moi je le cherche encore.)

Les patriciens Metellus Celer, Caton et Favonius avaient refusé jusque alors de jurer obéissance à la loi agraire de César; mais lorsque arriva le jour où ils devaient subir la peine établie contre le refus de serment, ils le prêtèrent, « soit, ajoute le judicieux Dion, par suite de cette faiblesse hu-

(1) Bibulus avait annoncé qu'il prendrait les augures en consultant le ciel. Cette déclaration, d'après un usage antique, suffisait pour empêcher le peuple de se rendre aux comices, de crainte d'irriter les dieux.
(2) Dion, XXXVIII, 6.
(3) Suétone, 20. Dans Dion on lit : quelques citoyens, gardant le silence sur Bibulus, disaient ou écrivaient en plaisantant : *sous le consulat de Caius et de Julius César* (Γαϊόν γε Καίσαρα καὶ Ἰούλιον Καίσαρα ὑπατεύειν). *Hist. Rom.*, XXXVIII, 8.

maine qui nous rend plus prompts à faire des promesses ou des menaces que fidèles à les exécuter; soit parce qu'ils auraient été punis en pure perte et sans procurer à la république aucun avantage par une opiniâtre opposition (1). »

Le territoire de la Campanie fut donc donné aux citoyens qui avaient au moins trois enfants, et Capoue devint colonie romaine. César s'attacha ainsi la multitude, et il gagna les chevaliers, en leur faisant remise du tiers du prix des impôts à ferme. Souvent ils avaient sollicité des remises auprès du sénat; mais ils n'en avaient jamais obtenu : plusieurs sénateurs et surtout Caton s'y étaient opposés. Après avoir mis les chevaliers dans ses intérêts, César établit beaucoup d'autres lois, qui passèrent toutes sans opposition. Caton lui-même ne les combattit point (2), et lorsque plus tard, pendant sa préture, il devait en faire mention, il évitait toujours, par une singulière petitesse d'esprit, de les désigner par leur nom de *lois Juliennes*. Parmi ces lois, il y en avait, entre autres, une qui avait pour but de faire connaître, dans les discussions orageuses, non pas le suffrage de chaque individu, puisque le vote était secret, mais le suffrage collectif de chaque décurie.

Vers le même temps, César donna à Pompée en mariage sa fille Julie, quoique déja promise à Servilius Cépion, l'un de ceux qui l'avaient le plus aidé à se défaire de Bibulus. Il épousa ensuite lui-même Calpurnie, fille de L. Pison, qui allait lui succéder au consulat (3). « César, ajoute Dion, réunit ainsi de tous les côtés des soutiens de sa puissance. Cicéron et Lucullus en furent mécontents, et cherchèrent à faire périr César et Pompée par la main de Vettius; ils ne purent y parvenir, et coururent grand risque de périr eux-mêmes. Vettius, dénoncé et arrêté avant d'avoir pu exécuter ce projet, en nomma les auteurs. S'il n'avait point désigné Bibulus comme associé à Cicéron et à Lucullus, ceux-ci auraient certainement éprouvé un grand malheur; mais comme Vettius était accusé d'avoir voulu se venger de Bibulus, qui avait dévoilé à Pompée ce qui se tramait, on le soupçonna de ne pas dire la vérité même sur le reste, et de s'être fait l'instrument de la calomnie contre des hommes du parti contraire. Vettius fut mis en prison, et assassiné peu de temps après (1) ».

Cicéron, devenu suspect à César et à Pompée, fortifia lui-même leurs soupçons dans le discours qu'il prononça pour défendre C. Antonius, autrefois son collègue au consulat. Celui-ci, accusé d'avoir trempé dans la conspiration de Catilina, fut condamné pour sa conduite en Mysie et dans la Macédoine. C'est à ce propos que Cicéron attaqua si vivement César, auquel il imputait cette accusation : il alla jusqu'à l'insulter. « César le souffrit avec peine, ajoute Dion, et il devait en être ainsi; mais, quoiqu'il fût consul, il ne blessa Cicéron ni par ses paroles ni par ses actes. Il disait que souvent bien des hommes lancent à dessein de vains sarcasmes contre ceux qui sont au-dessus d'eux pour les pousser à la dispute, dans l'espérance de paraître avoir quelque ressemblance avec eux et d'être mis sur la même ligne, s'il leur arrive d'être eux-mêmes en butte à de pareils sarcasmes. César crut donc ne devoir entrer en lice avec personne. Telle fut sa règle de conduite envers tous ceux qui l'insultaient; et comme il voyait bien que Cicéron cherchait moins à l'offenser qu'à entendre sortir de sa bouche quelques propos injurieux, par le désir qu'il avait d'être regardé comme son égal, il ne se préoccupa point de lui, et ne tint pas compte de ce qu'il disait; il laissa même Cicéron l'insulter tout à son aise et se louer lui-même outre mesure. Cependant il était loin de le mépriser : mais, naturellement doux, il ne se mettait pas facilement en colère. Il avait beaucoup à punir, comme cela devait arriver au milieu des grandes affaires auxquelles il était mêlé; et quand il punissait, ce n'était jamais par emportement et sur-le-champ. Jamais il ne cédait à la colère : il épiait le moment propice, et frappait le plus souvent sans qu'on s'en doutât, cherchant moins à paraître se venger qu'à mettre tout dans l'état le plus favorable à ses intérêts, sans éveiller l'envie. Il punissait donc mystérieusement et lorsqu'on s'y attendait le moins, d'abord pour ménager sa réputation et ne point paraître agir inconsidérément, ensuite pour que personne ne se tînt sur ses gardes par quelque avertissement ou ne cherchât à lui faire du mal avant d'en éprouver. Quant aux événements passés, il n'en prenait souci que pour ne pas avoir à souffrir de leurs conséquences. Aussi pardonna-t-il à beau-

(1) Dion, XXXVIII, 7.

(2) Dion, ibid., 7 et 8, Suétone et Plutarque prétendent que César usa de violence à l'égard de quelques sénateurs. « Caton, dit Suétone, l'ayant un jour apostrophé, il le fit traîner hors du sénat par un licteur, et conduire en prison. L. Lucullus, après avoir bravé César, fut ensuite si épouvanté de ses menaces, qu'il lui demanda grâce à genoux. » (Suétone, 20.) Voici ce que raconte, à son tour, Plutarque (15). « Caton ayant voulu s'opposer à ces decrets, César le fit arrêter et conduire en prison, dans la pensée que Caton appellerait de cet ordre aux tribuns; mais il s'y laissa mener sans rien dire; et César, voyant non-seulement les principaux citoyens révoltés de cette indignité, mais le peuple lui-même, par respect pour la vertu de Caton, le suivre dans un morne silence, fit prier sous main un des tribuns d'enlever Caton à ses licteurs. Après un tel acte de violence, très peu de sénateurs l'accompagnèrent au sénat; la plupart, offensés de sa conduite, se retirèrent. Considius, un des plus âgés de ceux qui l'y avaient suivi, lui dit que les sénateurs n'étaient pas venus, parce qu'ils avaient craint ses armes et ses soldats. « Pourquoi donc, reprit César, cette même crainte ne vous fait elle pas rester chez vous ? » — « Ma vieillesse, repartit Considius, m'empêche d'avoir peur; le peu de vie qui me reste n'exige pas tant de précaution. » Ces prétendues violences paraissent inadmissibles : elles répugnaient au caractère de César.

(3) Ce double mariage se fit, d'après Suétone et Dion, vers la fin du consulat de César, et non pas, comme l'ont prétendu quelques historiens modernes, avant l'adoption de la loi agraire.

(1) Ces détails, rapportés ici par Dion (XXXVIII, 9), ont été dénaturés ou intervertis dans leur ordre chronologique par presque tous les historiens.

coup d'hommes qui l'avaient gravement offensé, ou ne leur infligea-t-il qu'un châtiment léger, dans la persuasion qu'ils ne lui nuiraient plus. Mais dans l'intérêt de sa sûreté personnelle, il punissait souvent avec plus de sévérité que ne le comportait la justice, disant que ce qui était fait ne pouvait ne pas être fait, et que par la rigueur des châtiments il se mettait à l'abri du danger pour l'avenir (1). »

Guidé par ces maximes, César ne tenta alors rien directement; mais il se fit de Clodius, le même qu'il n'avait pas voulu poursuivre comme adultère, un instrument contre Cicéron. Les tribuns du peuple n'étaient choisis que parmi les plébéiens; Clodius était patricien : César le fit donc, avec le concours de Pompée, passer dans l'ordre des plébéiens, et nommer tribun du peuple. Clodius ferma la bouche à Bibulus, lorsque celui-ci, à la fin de son consulat, se rendit au Forum et voulut parler de la situation présente de la république. En même temps il machina la ruine de Cicéron. Cet orateur célèbre s'était fait dans tous les rangs des ennemis implacables, « en cherchant, dit Dion peut-être avec trop de sévérité, à s'élever au-dessus des citoyens les plus éminents, en abusant jusqu'à satiété d'une liberté de langage qui ne respectait rien, en voulant être regardé comme capable de comprendre et d'exprimer ce que personne ne pouvait ni exprimer ni comprendre, en cherchant à paraître homme de bien plutôt qu'à l'être réellement. Ce fut par de semblables prétentions et en se vantant plus que tout autre, en ne mettant personne sur la même ligne que lui, en se préférant à tous dans ce qu'il disait et dans ce qu'il faisait, en croyant ne devoir vivre comme personne, que Cicéron déplut et devint insupportable, au point d'exciter la jalousie et la haine même de ceux qui l'estimaient (2). »

Clodius commença par irriter Cicéron en proposant d'abord des distributions de blé aux pauvres, puis une loi portant qu'aucun magistrat ne prendrait les grands augures (en observant le ciel) le jour où le peuple aurait une question à décider par ses suffrages. Cette loi avait pour but d'enlever d'avance à Cicéron tout moyen dilatoire dans le cas où on l'aurait mis en accusation. Cicéron fut si bien enlacé dans les trames de Clodius, que, après avoir essayé en vain de se donner quelque contenance, il alla jusqu'à consulter César et Pompée sur le parti qu'il devait prendre. Ce fut là précisément le piége où on l'attendait. César lui conseillait de s'éloigner, afin de ne point s'exposer à périr en restant à Rome; et pour que ce conseil parût tout à fait inspiré par un sentiment de bienveillance, il promit à Cicéron de le prendre pour lieutenant, disant que ce « serait pour lui un moyen de se dérober aux attaques réitérées de Clodius, non pas honteusement, comme un accusé, mais avec honneur et revêtu d'un commandement (1) ». Il importe de rappeler ici que César, après son consulat (58 avant J.-C.), avait obtenu du peuple, et de son propre choix, le gouvernement de la Gaule Cisalpine et de l'Illyrie, où il devait se rendre avec ses lieutenants (*legati*), commandant chacun une légion. A ce gouvernement il avait joint celui de la Gaule Transalpine, par un décret des sénateurs, qui, persuadés que le peuple le lui donnerait aussi, préférèrent que César le tînt de leur générosité (2). Le sénat avait aussi rejeté la demande des préteurs C. Memmius et de L. Domitius Ahenobarbus à l'effet de faire examiner les actes de l'année précédente (consulat de César). L'accusation de L. Antistius avait été également mise à néant, par l'intervention du collége des tribuns.

Or, César, au lieu de se rendre directement dans sa province, attendait avec son armée, sous les murs de Rome, le succès des intrigues de Clodius (3). Cicéron refusa le commandement qui lui était offert. Mais César savait prendre toujours si bien ses mesures, que s'il échouait d'un côté, il devait réussir de l'autre. Pompée conseilla donc à Cicéron de rester à Rome et de se venger résolument de Clodius. « César et Pompée, ajoute Dion, parlaient ainsi, non qu'ils fussent d'un avis opposé, mais pour tromper Cicéron sans qu'il s'en doutât. Il suivit les conseils de Pompée, parce qu'il n'avait contre lui aucun soupçon et qu'il mettait en lui toutes ses espérances de salut (4). » Ainsi trompé, Cicéron se conduisit comme s'il avait été certain de l'emporter sur ses ennemis. Mais le contraire arriva : pour faire adopter les lois proposées par Clodius, on tint hors des murs une assemblée du peuple, à laquelle assistait César. Cicéron, se voyant abandonné de tous ceux sur lesquels il avait compté le plus, ne se crut plus en sûreté. « Il quitta Rome malgré lui, au détriment de son honneur et de sa réputation. Avant de partir, il monta au Capitole, et y déposa comme offrande une petite statue de Minerve, à laquelle il donna le sur-

(1) Dion, XXXVIII, 11.

(2) Dion, *ibid.*, 12.

(1) Dion, XXXVIII, 15.

(2) Suétone, 22. Ce biographe ajoute : « César en éprouva une joie extrême : on l'entendit, peu de jours après, se vanter en plein sénat d'être enfin parvenu au comble de ses vœux, malgré la haine de ses ennemis consternés, et s'écrier qu'il marcherait désormais sur leurs têtes. Ce propos et beaucoup d'autres semblables, qu'on attribue à César, ont été inventés pour amuser les crédules.

On ne nous a jamais représenté César comme péchant par une intempérance de langue. Il y a des choses que les grands hommes peuvent bien penser, mais qu'ils se gardent bien de dire. Il en est de ces propos comme de ceux attribués à Napoléon, qui, entre autres, ayant entendu dire que Louis XVI était un tyran, aurait répondu « que s'il avait été tyran, il le serait encore ». (Voy. Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*).

(3) Il était interdit aux consuls qui, après l'expiration de leur autorité, étaient envoyés avec quelques légions dans les gouvernements de leurs provinces, de rester dans l'intérieur de la ville.

(4) Dion, *ibid.*, 15.

nom de conservatrice (1), puis il se dirigea vers la Sicile, dont il avait été gouverneur..... Après qu'il eut quitté Rome, on confisqua ses biens, on rasa sa maison, comme celle d'un ennemi, et on consacra la place qu'elle occupait à un temple de la liberté (2) ». On lui interdit le séjour de la Sicile, et on l'exila : il se rendit alors en Macédoine, où il essaya de dissiper sa tristesse dans les entretiens du philosophe Philiscus.

Après s'être ainsi débarrassé de Cicéron, et sûr du concours des nouveaux consuls, A. Gabinius et Calpurnius Pison, César se décida enfin à partir pour sa province, dont il avait reçu le gouvernement pour cinq ans. Il s'arrêta quelque temps à Lucques, où il apprit que L. Domitius, qui aspirait au consulat, s'était vanté publiquement d'accomplir comme consul ce qu'il n'avait pu faire comme préteur, et d'ôter, en outre, à César l'armée qu'il commandait. César fit alors venir auprès de lui Crassus et Pompée, les engageant à demander aussi le consulat, pour en écarter Domitius, et faire, de plus, proroger son gouvernement pour cinq ans; ce qui fut exécuté (3). Ainsi rassuré, il ajouta deux légions encore aux quatre qu'il avait reçues de la république, et les entretint à ses frais. Plus tard, il en forma, dans la Gaule Transalpine, une dernière, à laquelle il donna le nom d'*Alauda* (alouette); il la disciplina à la romaine, et la gratifia, dans la suite, du droit de cité.

Deux motifs surtout avaient porté César à se faire donner pour dix ans le gouvernement des Gaules (Cisalpine et Transalpine) : d'abord la facilité de communiquer avec Rome, où il entretenait de nombreux partisans, dont il fallait de temps à autre réchauffer le zèle (4); puis l'espoir de se former des soldats dévoués, joint à celui de dompter et de soumettre ces redoutables Gaulois, dont les ancêtres avaient plus d'une fois fait trembler Rome. C'est là qu'il y avait à gagner ce prestige de gloire qui séduit la multitude et peut conduire au pouvoir suprême. César n'en négligea pas l'occasion.

A dater de ce moment, César eut lui-même soin d'écrire son histoire ou d'en transmettre les documents à la postérité.

Ses immortels *Commentaires* portent l'empreinte de son génie : on y retrouve à chaque page cette promptitude, cette sûreté de jugement, cette pénétration, cette netteté d'esprit, ce calme et cette connaissance profonde du cœur humain qui l'ont rendu victorieux dans les nombreuses batailles qu'il décrit lui-même avec une simplicité inimitable, et en parlant toujours à la troisième personne. A cet égard Cicéron, dont le témoignage n'est pas suspect, car il n'avait certes pas lieu d'aimer le rival de Pompée, s'exprime ainsi : « Les Commentaires de César sont simples, clairs, élégants; l'auteur a dépouillé son style d'ornements, comme on rejette un vêtement inutile. Il n'a eu que la prétention de laisser des matériaux à ceux qui voudront écrire l'histoire. C'est un piége qu'il a tendu aux insensés qui chercheront à le parer de colifichets d'emprunt; mais sûrement il a ôté aux hommes de bon sens le courage d'écrire après lui (1). »

C'est le plus magnifique éloge qu'on ait pu faire des Commentaires de César (*Commentarii Cæsaris de Bello Gallico et de Bello civili*) (2).

La guerre des Gaulois, qui dura neuf ans, a le double attrait d'une expédition militaire et d'une expédition scientifique : tout y était nouveau pour les Romains. — César commence par diviser la Gaule en trois parties, l'Aquitaine, la Celtique ou la Gaule proprement dite, et la Belgique, d'après la configuration des bassins de la Garonne, de la Marne et de la Seine. Tout le pays était habité par une foule de petits peuples, qui se faisaient la guerre entre eux, et dont les plus faibles appelaient à leur secours, pour le malheur commun, des tribus germaniques. Ces redoutables auxiliaires ne voulaient plus quitter la Gaule, où ils se conduisaient en conquérants. D'autres, sans être appelés, vinrent bientôt grossir le nombre. C'est ainsi que les Helvétiens, les plus rapprochés de la province romaine, et qui avaient plusieurs années auparavant tué le consul L. Cassius et fait passer son armée sous le joug, quittèrent leurs montagnes pour aller s'abattre sur les riches plaines de la Gaule. Il n'y avait que deux chemins pour sortir de leur pays : l'un, par les terres des Séquanais (Franche-Comté), entre le Jura et le Rhône : c'était un défilé étroit, où un chariot pouvait à peine passer; l'autre, plus court et plus étroit, par la Province romaine, du côté du pays des Allobroges. C'est ce dernier chemin qu'ils choisirent; et ils se donnèrent rendez-vous sur la rive gauche du Rhône, le 5 avant les calendes d'avril (28 mars) de l'an de Rome 696 (59 avant J.-C.).

A cette nouvelle, César quitta Rome, et se rendit à grandes journées dans la Gaule ultérieure, fit lever des troupes et rompre le pont

(1) Cic., *Pro Domo*, 58; *Epist. ad fam.*, XII, 26; *Epist ad Attic.*, VII, 3; *De Leg.*, XII, 17.

(2) Dion, XXXVIII, 17.

(3) Suétone, 24.

(4) Selon Suétone, « César eut grand soin de s'attacher par des services les magistrats de chaque année; et il se fit une loi de n'aider de son crédit ou de ne laisser parvenir aux honneurs que ceux qui s'étaient engagés à le défendre en son absence; condition pour laquelle il n'hésitait pas à exiger de quelques-uns d'eux un serment ou même une promesse écrite ».

(1) Cic., *Brutus*, p. 75. — Un critique moderne, Blair, a écrit tout un volume (1720, in-4°) pour démontrer que les Commentaires de César sont l'application la plus parfaite de toutes les règles du *Sublime*.

(2) Les *Commentarii de Bello Gallico* se composent de huit livres, dont les sept premiers contiennent chacun les actes d'une année. Le dernier seul n'est pas de César, mais de Hirtius Pansa, qui a rédigé aussi les livres *de Bello Alexandrino, de Bello Africano et de Bello Hispaniensi*. Les *Commentarii de Bello civili*, en trois livres, imprimés à la suite des Commentaires de la guerre des Gaules, sont de César. — L'édition *princeps* est de 1469; Rome, in-fol. L'édition la plus estimée est celle d'Oudendorp; Leyde, 1737, in-4°. Les Commentaires de César ont été traduits en grec par Planude.

de Genève. Les Helvétiens députèrent vers lui les plus nobles d'entre eux pour dire qu'ils avaient l'intention de traverser la Province sans y commettre aucun dommage, et le prier d'y consentir. César était peu disposé à accueillir leur demande; mais, pour laisser aux troupes qu'il avait commandées le temps de se réunir, il répondit qu'il y réfléchirait, en les renvoyant aux ides d'avril (15 avril). Dans cet intervalle, il employa la légion qu'il avait emmenée avec lui et les soldats qui lui arrivaient de la Province à élever depuis le lac Léman jusqu'au mont Jura, qui sépare la Séquanie de l'Helvétie, un rempart de dix-neuf mille pas (environ seize kilomètres) de longueur sur seize pieds de haut; il y joignit un fossé et des postes fortifiés. Les députés revinrent au jour marqué : il leur dit que les usages du peuple romain lui défendaient d'accorder le passage à travers la Province, et que s'ils le tentaient, il les en empêcherait par la force. Déçus dans leur espérance, les Helvétiens essayèrent alors de passer le Rhône à gué ou sur des radeaux; mais arrêtés par le rempart et les soldats romains, ils renoncèrent à cette entreprise. Il ne leur resta plus que le chemin par les terres des Séquanais, chemin si étroit, qu'ils ne pouvaient le traverser sans le consentement de ce peuple. Ils s'adressèrent donc au beau-frère de leur ancien chef Orgétorix, l'Éduen Dumnorix, « homme ambitieux et avide de changement », pour le prier d'employer son crédit auprès des Séquanais. Dumnorix réussit dans sa négociation, et obtint pour les Helvétiens le passage sur le territoire des Séquanais.

Averti de ce qui se passait, César préposa son lieutenant T. Labienus (le même qui passa plus tard dans les rangs de Pompée) à la garde du retranchement, et retourna en toute hâte en Italie, pour y lever deux légions et en retirer trois de leurs quartiers d'hiver près d'Aquilée. Puis, à la tête de ces légions, il prend par les Alpes le plus court chemin, culbute les Centrones, les Graïocéliens et les Caturiges (habitants de la Tarentaise, du mont Cenis et d'Embrun), qui voulaient lui barrer le passage, et arrive en sept journées d'Ocèle (Oneille), dernière place de la Province citérieure (Piémont), au territoire des Vocontiens (partie du Dauphiné), limite de la Province ultérieure ou Gaule Transalpine. De là il pénètre chez les Allobroges, puis chez les Ségusiens (habitants du Forez), premier peuple hors de la Province, au delà du Rhône (par rapport à l'Italie).

Déjà les Helvétiens avaient franchi les défilés du Jura à travers le pays des Séquanais, et ils ravageaient les terres des Éduens, amis des Romains. Trop faibles pour se défendre, les Éduens envoient demander du secours à César; au même instant, les Ambarres (habitants du Charolais), alliés des Éduens, l'informent que leurs campagnes sont dévastées, et qu'ils peuvent à peine défendre leurs villes; enfin, les Allobroges (Dauphinois) viennent se réfugier auprès de César, et déclarent qu'il ne leur reste que le sol de leurs champs (*sibi, præter agri solum, nihil esse reliqui*). Les trois quarts des Helvétiens avaient déjà passé la Saône (*Arar*), et allaient se diriger vers les Santones, peuple voisin de Toulouse, ville de la Province romaine. Aussitôt César part de son camp avec trois légions, et atteint ceux qui n'avaient pas encore passé le fleuve; il les disperse et en tue un grand nombre. Ils appartenaient au même canton ligurien qui jadis avait tué le consul L. Cassius et fait passer son armée sous le joug. Après ce combat, César fait jeter un pont sur la Saône, afin de poursuivre le reste des ennemis. Dans cette poursuite, où sa cavalerie essuya un échec, il fut abandonné par les Éduens, qui ne lui fournirent pas les subsistances demandées : Dumnorix, frère de Divitiacus, le *vergobret* (magistrat suprême) des Éduens, leur avait persuadé « de préférer la domination des Gaulois à celle des Romains, qui une fois vainqueurs de l'Helvétie les dépouilleraient eux-mêmes de la liberté (1) ». Ce même Dumnorix avait instruit les ennemis de tout ce qui se passait dans le camp des Romains, et avait été la principale cause de l'échec éprouvé. Grâce aux prières et aux larmes de Divitiacus, César pardonna au traître; mais dès ce moment il le fit garder à vue. A quelque distance de Bibracte (Autun), la capitale des Éduens, il livra aux Helvétiens une bataille sanglante : de trois cent soixante-huit mille hommes, cent dix seulement rentrèrent dans leur pays. « Il ordonna aux Helvétiens, aux Tulinges, aux Latobriges échappés du carnage, de retourner aux lieux d'où ils étaient partis. Comme ils n'avaient plus de vivres, et qu'ils ne devaient point trouver chez eux de subsistances, il chargea les Allobroges de leur fournir du blé; puis il enjoignit aux Helvétiens de relever leurs villes et leurs bourgs qu'ils avaient incendiés au moment de leur départ (2) ». On trouva dans leur camp des registres écrits en lettres grecques : ils contenaient les noms des émigrants, le nombre des hommes en état de porter les armes, celui des vieillards, des femmes et des enfants.

A la nouvelle de la défaite des Helvétiens, des députés de presque toute la Gaule vinrent féliciter César. Puis, après s'être consultés en assemblée générale, ils lui demandèrent un entretien particulier, qui intéressait leur sûreté. Ayant obtenu audience, ils se jetèrent à ses pieds tout en larmes, et imploraient le plus grand secret, tout en réclamant sa bienveillance pour l'objet de la demande qu'ils allaient lui soumettre. « Car, ajoutaient-ils, si leur démarche était connue, ils devaient s'attendre aux plus affreux tourments. » L'Éduen Divitiacus prit alors la parole, et dit « que la Gaule se divi-

(1) *Bell. Gall.*, I, 17.
(2) *Ibid.*, 28.

sait en deux partis, dont l'un avait pour chef les Éduens et l'autre les Arvernes. Après une lutte prolongée pour la suprématie, les Arvernes, d'accord avec les Séquanais, avaient appelé les Germains, dont d'abord quinze mille passèrent le Rhin. Ceux-ci, réjouis de la fertilité du sol de la Gaule et de ses richesses, en firent venir d'autres; et il s'en trouve maintenant cent vingt mille dans la Gaule. Les Éduens et leurs alliés ont plus d'une fois essayé de les combattre; mais ils ont succombé, et dans leurs défaites ils ont perdu toute leur noblesse, tous leurs sénateurs, tous leurs chevaliers; puis ils ont dû donner en otage aux Séquanais l'élite de leurs citoyens, et s'engager par serment à ne jamais implorer le secours du peuple romain. Mais les Séquanais, alliés des vainqueurs, sont encore plus malheureux que les Éduens vaincus : Arioviste, roi des Germains, s'est établi sur leurs frontières, a pris le tiers de leur territoire, et maintenant il leur ordonne de céder un autre tiers à vingt-quatre mille Harudes, qui depuis peu de mois sont venus le joindre, et demandent à s'établir. Dans peu d'années, tous les Germains, attirés par la fertilité du sol de la Gaule, auront passé le Rhin; et si César refuse son secours, il ne restera plus aux Gaulois qu'à abandonner leur pays, à l'exemple des Helvétiens, et à chercher loin des Germains d'autres demeures. »

Après le discours de Divitiacus, tous les assistants fondirent en larmes, implorant le secours de César; les députés séquanais seuls s'abstinrent d'en faire autant : Tristes et abattus, ils regardaient le sol. César, étonné, leur en demande la cause. Ils ne répondent pas, et gardent un morne silence. Il réitère sa demande, sans pouvoir tirer un mot de leur bouche. Alors Divitiacus reprend la parole : « Tel est, dit-il, le triste sort des Séquanais, qu'ils n'osent même pas se plaindre en secret ni réclamer un appui, tremblant au seul nom d'Arioviste absent, comme s'il était devant leurs yeux. » César releva le courage des Gaulois, et se dirigea vers Vesontio (Besançon), où se tenait le camp d'Arioviste. Après quelques pourparlers, où le roi des Germains montrait beaucoup d'arrogance, les deux armées se rapprochèrent. La grande taille des Germains, leur aspect terrible et menaçant épouvanta les soldats de César : « Les uns, sous divers prétextes, demandaient à se retirer; d'autres, retenus par la honte, ne restaient que pour n'être point soupçonnés de faiblesse, mais ils ne pouvaient composer leur visage ni retenir leurs larmes; tous faisaient leur testament (1). » A la vue de cette consternation générale, César harangua ses soldats, et finit par leur dire « que s'ils refusent de suivre leur général, il répondra de la dixième légion, qu'avec elle seule il se précipitera sur l'ennemi, et qu'elle sera sa cohorte prétorienne ». Ces paroles excitèrent une vive

(1) *Bell. Gall.*, I, 39.

émulation : les Germains furent défaits dans une sanglante bataille, rejetés au delà du Rhin, et Arioviste (*voy.* ce nom) parvint à peine à se sauver sur un esquif (58 avant J.-C.). Après cette éclatante victoire, César mit son armée en quartiers d'hiver chez les Séquanais, et il alla lui-même dans la Gaule Citérieure tenir les assemblées.

Cependant les Gaulois, ainsi délivrés du joug des Germains, se montrèrent ingrats; car dans toutes les campagnes successives César eut sans cesse à se défendre contre des tribus qui, à peine soumises, se soulevaient dès qu'il s'en était éloigné. Du Rhin à l'Armorique, de la Province à la Belgique, ce n'était partout qu'attaques imprévues, embûches et conspirations. César fit face à tous les assaillants avec cette célérité prodigieuse qui plus tard surprit tous les citoyens de Rome, après son passage du Rubicon. Si tous ces peuples barbares, qui ont beaucoup d'analogie avec les aborigènes de l'Amérique du Nord, s'étaient plus tôt réunis sous un seul chef, comme ils le firent à Gergovie (Bourges), et à Alesia (Alise), sous la conduite de Vercingétorix (*voy.* ce nom), ils auraient pu réussir à se défaire des Romains. — Le caractère inconstant et mobile des Gaulois avait d'abord frappé César, et, chose curieuse, il traite ce caractère de véritable *infirmité* morale (*infirmitas*). Il y revient dans plusieurs passages de ses Commentaires (1). « Sachant (c'est César lui-même qui parle) combien les Gaulois changent facilement de résolutions (*quod sunt in consiliis capiendis mobiles*), et combien ils sont d'ordinaire avides de choses nouvelles (*novis plerumque rebus student*), il ne crut pas devoir se fier à leur infirmité de caractère (*infirmitatem Gallorum veritus*). » César écrivit pour la postérité : les descendants des Gaulois, malgré leur mélange avec d'autres races, peuvent encore aujourd'hui ratifier le jugement du grand Romain.

Nous n'entrerons pas ici dans tous les détails des campagnes (depuis l'an 58 jusqu'à l'an 49 avant J.-C.), où César combattit et subjugua successivement les Rémois, les Sénonais, les patrons des Parisiens, chez lesquels Labienus (*voy.* ce nom) parut le premier avec une armée romaine, les Bellovaques (habitants du Beauvoisis), les Atrébates (Artésiens), les Nerviens (pays de Hainaut), chez lesquels César faillit périr avec toute son armée, et qui furent exterminés (2), les

(1) *Bell. Gall.*, IV, 5. Comparez lib. II, 1 : *Mobilitate et levitate animi novis imperiis studebant.* — lib. III, 8 : *Sunt Gallorum subita et repentina consilia.* — Ibid., 10 : *Intelligebat omnes fere Gallos novis rebus studere et ad bellum mobiliter celeriterque excitari, omnes autem homines natura libertati studere et conditionem servitutis odisse.* — Lib. III, 19 : *Num, ut ad bella Gallorum alacer ac promptus est animus, sic mollis ac minime resistens ad calamitates perferendas mens eorum est.* C'est exactement ce que l'empereur Napoléon disait des Français : « Ils sont prompts et irrésistibles dans l'attaque, mais ne supportent pas facilement les revers. » — Lib. IV, 13 : *Cognita Gallorum infirmitate.* Il appelait *infirmité* la mobilité et l'inconstance de l'esprit gaulois.

(2) Les Nerviens avaient fait irruption dans le camp

Ambiens (Picards), les Ménapiens (pays de Clèves), les Éburons (Liégeois), les Trévires, chez lesquels César perdit deux légions, par l'imprévoyance de ses lieutenants et par la ruse d'Ambiorix et d'Indutiomarus (*voy.* ces noms), les Turons (Tourangeaux), les Lexoviens (pays de Lisieux), les Armoricains (Bretons), etc., peuples jusque alors inconnus aux Romains, et très-jaloux de leur indépendance. Le premier il mit le pied sur le sol de la Germanie, après avoir jeté sur le Rhin un pont, dont il donne une description minutieuse, pour montrer sans doute que le conquérant de la Gaule était aussi un habile ingénieur. Il fit reculer les Ubiens et les Suèves devant les aigles romaines, et traça avant Tacite, d'une main de maître, les mœurs et les institutions des Germains, en parallèle avec celles des Gaulois (1). Enfin, par sa descente en Angleterre il ouvrit le premier la voie de la conquête de la Grande-Bretagne (2).

Durant le cours de ses brillantes campagnes, César avait perdu successivement sa mère, sa fille Julie, femme de Pompée (en septembre 54) (3), et son petit-fils. Mais dans Rome les affaires avaient pris une tournure favorable à ses desseins. La mort de Crassus, qui avait péri, en 53 avant J.-C., chez les Parthes avec presque toute son armée, avait laissé César et Pompée seuls à la tête de l'État. Pompée, qui avait jusque ici en quelque sorte prêté la main à l'élévation de son rival, ne pouvait d'abord s'imaginer que César oserait disputer la suprématie au vainqueur de Mithridate. Cependant les exploits du conquérant de la Gaule étaient dans la bouche de tout le peuple de Rome, et Pompée commençait à s'apercevoir avec chagrin qu'on laissait un peu sa gloire dans l'ombre. Les deux rivaux n'en vinrent pas encore alors à une rupture ouverte; mais il ne fallait qu'une occasion pour faire éclater la discorde; et cette occasion ne tarda pas à se présenter.

La scission entre Milon et P. Clodius (*voy.* ces noms) et le meurtre de ce dernier (52 avant J.-C.) avaient mis l'anarchie dans Rome, et le sénat, qui était d'avis de ne créer qu'un consul, désignait nommément Pompée. Les tribuns du peuple lui destinaient César pour collègue; mais, ne voulant pas quitter les Gaules avant d'avoir terminé la guerre, il s'entendit avec eux pour qu'ils lui fissent obtenir du peuple la permission de briguer, quoique absent, son second consulat (pour l'an 48 avant J.-C.). On lui accorda ce privilége par un plébiscite. César en témoigna sa reconnaissance en faisant, par ses émissaires, distribuer de l'argent au peuple, donner des festins et des jeux de gladiateurs. « Sa libéralité, dit Suétone, s'étendait jusque sur les affranchis et les esclaves, selon ce qu'ils avaient de crédit sur l'esprit de leur maître ou de leur patron. Les accusés, les citoyens perdus de dettes, la jeunesse prodigue, ne trouvaient qu'en lui un refuge assuré, à moins que les accusations ne fussent trop graves, la ruine trop complète, les désordres trop grands, pour qu'il pût y remédier : à ceux-là il disait ouvertement « qu'il leur fallait la guerre civile »...

On commençait à entrevoir avec terreur le but de tant d'entreprises, lorsque le consul M. Claudius Marcellus publia un édit par lequel, après avoir annoncé qu'il s'agissait du salut de la république, il proposa au sénat de donner un successeur à César avant l'expiration de son commandement, et de licencier l'armée victorieuse. Il demanda aussi que dans les prochains comices on ne tînt pas compte de César absent, puisque Pompée lui-même avait abrogé le plébiscite rendu en faveur de son rival (1). En effet, dans une loi que Pompée venait de porter sur les droits des magistrats, et au chapitre où il interdisait aux absents la brigue du consulat, il avait à dessein oublié d'excepter César, et lorsqu'il se présenta pour y faire la correction indiquée, la loi était déjà gravée sur l'airain et déposée dans le trésor. Non content d'enlever à César son commandement et son privilége, C. Marcellus proposa, sur une motion de Vatinius, de retirer à la colonie que César avait fondée à Néocome (*Novum comum*) le droit de cité romaine, comme étant le résultat de la violation des lois. On fit tout pour irriter César. Ainsi, Marcellus fit battre de verges un sénateur néocomien qui se trouvait à Rome, et lui dit que, n'étant pas citoyen romain, il lui imprimait cette marque d'ignominie pour la montrer à son patron (2).

César opposa à Marcellus tantôt les tribuns, tantôt Servius Sulpicius, l'autre consul. Enfin, le sénat porta un décret d'après lequel les consuls de l'année suivante (50 avant J.-C.) consulteraient au 1er mars le sénat sur les décisions à prendre relativement aux provinces consulaires. Le commandement de César devait expirer dans un an (à la fin de 49); et on se flattait que d'ici là Pompée aurait pris des mesures efficaces contre César. Les consuls futurs étaient L. Æmilius Paullus et C. Claudius Marcellus; ceux-ci et le puissant tribun C. Curion passaient pour être les partisans les plus dévoués de Pompée et du sénat. César cependant parvint, au prix d'immenses

romain, et avaient déjà mis une partie de l'armée en déroute. La plupart des centurions de la dixième légion étaient tués. Dans cette position critique, César saisit le bouclier d'un soldat, s'avance à la première ligne, appelle les centurions par leur nom (*centurionibus nominatim appellatis*), encourage les soldats, fait porter en avant les enseignes et ouvrir les rangs, pour mieux combattre à l'épée. Tout cela fut l'affaire d'un instant. — *Bell. Gall.* I, 25.

(1) *Bell. Gall.*, VI, 13-28.

(2) Florus *Hist. Rom.*, III, II, a donné un aperçu rapide et brillant de la guerre des Gaules.

(3) Après la mort de Julie, César proposa à Pompée un mariage avec sa nièce Octavie, femme de C. Marcellus, et sœur de l'empereur Auguste, tandis que lui même épouserait la fille de Pompée, fiancée de Faustus Sylla; mais ce projet de double mariage ne se réalisa point : on ignore pour quels motifs.

(1) Suétone, 27.

(2) Plutarque, 32.

largesses, à détacher du parti pompéien C. Curion et Æ. Paullus; en même temps, il fit répandre des sommes considérables parmi les principaux citoyens de Rome. L'année se passa ainsi sans que le sénat prît aucune décision. Pompée et le sénat continuaient d'entretenir la crainte que César ne fût élu consul pendant qu'il était encore à la tête de son armée. Il fut enfin décrété, sur la proposition de C. Marcellus, que César déposerait son commandement le 13 novembre (à la fin de l'année 50).

Ce décret était d'abord illégal, parce que le tribun Curion y avait opposé son *veto;* puis il était injuste, parce que le gouvernement des Gaules avait encore un an à courir. César eut donc raison de ne point obtempérer à l'ordre du sénat. D'ailleurs, on disait ouvertement dans Rome que s'il y revenait sans caractère public, on le forcerait, comme Milon, à se défendre devant des juges entourés de soldats armés; et en effet, Pompée se tenait avec plusieurs légions aux portes de la ville. Enfin, de son côté, Caton déclarait avec serment qu'il n'aurait de repos avant qu'il fût parvenu à le faire condamner en justice.

Sur ces entrefaites, César s'était rendu dans la Gaule Cisalpine, au printemps de l'an 50 avant J.-C. Il y fut partout accueilli avec les plus vifs témoignages d'enthousiasme. Mais il ne s'y arrêta que peu de temps, et retourna dans la Gaule Transalpine, pour y passer en revue toute son armée et donner des récompenses aux plus braves de ses soldats.

Sous le prétexte de faire la guerre aux Parthes, le sénat avait ordonné que César et Pompée fourniraient chacun une légion à l'armée d'Orient. Pompée redemanda, pour cette destination apparente, la légion qu'il avait envoyée, en 53, comme renfort à César. Mais ce dernier devant ensuite lui-même fournir son contingent, on lui enlevait par le fait deux légions, dont l'emploi n'était pas d'ailleurs très-nettement déterminé. Néanmoins, ne voulant pas encore rompre avec le sénat, il envoya les deux légions demandées, après avoir comblé de présents chacun des soldats (1). A leur arrivée, ces légions, loin d'être envoyées en Orient, reçurent l'ordre d'hiverner à Capoue.

Après le départ des deux légions, César mit le reste de ses troupes en cantonnement, quatre légions chez les Belges et quatre chez les Éduens; puis il alla lui-même établir ses quartiers d'hiver à Ravenne, dernière ville de sa province sur les frontières de l'Italie, et attendit les événements. Ce fut là que le tribun C. Curion vint l'informer exactement de l'état des affaires à Rome.

Se montrant toujours disposé à entrer en négociation avec le parti aristocratique, César envoya Curion avec une lettre pour le sénat. Dans cette lettre il offrait de résigner son commandement, à la condition que Pompée en ferait autant de son côté : « devenus ainsi l'un et l'autre simples particuliers, ils attendraient les honneurs que leurs concitoyens voudraient leur décerner; mais lui ôter son armée et laisser à Pompée la sienne, c'était, en accusant l'un d'aspirer à la tyrannie, donner à l'autre la facilité d'y parvenir (1) ». Rien de plus juste : Pompée avait pour sa part beaucoup contribué à semer la corruption et la discorde à Rome, dans le but de se faire décerner la dictature par le sénat, son complice (2); puis il faisait administrer par ses lieutenants l'Espagne et l'Afrique, qui lui étaient échues après son consulat, et il avait fait renouveler pour cinq ans son gouvernement; enfin, non content d'y entretenir des troupes aux dépens du trésor public (3), il retenait, contrairement à la constitution de la république, dans le voisinage de Rome une armée qui aurait dû être envoyée contre les Parthes.

Il fallut l'intervention des tribuns du peuple pour qu'on obtînt dans le sénat la lecture publique de la lettre de César. Les consuls demandèrent d'abord si l'on était d'avis que Pompée renvoyât ses troupes; puis, si on voulait que César licenciât les siennes. Il y eut très-peu de voix pour le premier avis, et le second les réunit presque toutes. Mais aussitôt le tribun du peuple Marc-Antoine renouvela la proposition que tous deux déposeraient à la fois leur commandement. Le tumulte que provoqua le beau-père de Pompée, Scipion, traitant César d'ennemi public, et les clameurs du consul Lentulus, qui criait que contre un brigand il fallait des armes et non des décrets, firent rompre l'assemblée. Les

(1) Selon Plutarque (32) il avait donné à chaque soldat 250 drachmes (environ 225 francs). Ce même historien ajoute que les officiers qui ramenèrent ces légions à Pompée lui firent croire, en flattant sa vanité, que les soldats ne demandaient pas mieux que d'abandonner César, qui leur était devenu odieux à cause des fatigues dont il les accablait. « Ces propos enflèrent tellement l'orgueil de Pompée, qu'il négligea de faire des levées, croyant n'avoir rien à craindre d'un ennemi tel que César. »

(1) Plutarque, (34) : « Curion, qui faisait ces offres au peuple au nom de César, fut singulièrement applaudi; et quand il sortit de l'assemblée, on lui jeta des couronnes de fleurs, comme à un athlète victorieux. »

(2) Ceux qui briguaient alors les charges dressaient des tables de banque au milieu de la place publique, achetaient sans honte les suffrages des citoyens, qui, après les avoir vendus, descendaient au Champ de Mars, non pour donner simplement leurs voix à celui qui les avait achetées, mais pour soutenir sa brigue à coups d'épée, de traits et de fronde. Souvent on ne sortait de l'assemblée qu'après avoir souillé la tribune de sang et de meurtre; et la ville, plongée dans l'anarchie, ressemblait à un vaisseau sans gouvernail, battu par la tempête. Tout ce qu'il y avait de gens raisonnables auraient regardé comme un grand bonheur que cet état si violent de démence et d'agitation n'amenât pas un plus grand mal que la monarchie. Plusieurs même osaient dire ouvertement « que la puissance d'un seul était l'unique remède aux maux de la république, et que ce remède il fallait le recevoir du médecin le plus doux, ce qui désignait clairement Pompée. Celui-ci affectait dans ses discours de refuser le pouvoir absolu, mais toutes ses actions tendaient à se faire nommer dictateur. » Plutarque, 31.

(3) Les dépenses de ces troupes montaient chaque année à mille talents (environ cinq millions de francs.)

citoyens, épouvantés de cette dissension, prirent des habits de deuil.

César fit parvenir au sénat une nouvelle lettre, encore plus modérée que la première : il offrait de tout abandonner, à condition qu'on lui laisserait le gouvernement de la Gaule Cisalpine et celui de l'Illyrie, avec deux légions, jusqu'à ce qu'il eût obtenu un second consulat (1). Mais les ennemis de César ne voulurent se prêter à aucun accommodement; et, au milieu d'un effroyable tumulte, le sénat déclara la patrie en danger, en rendant ce fameux décret : « Que les consuls, les préteurs, les tribuns du peuple, et les consulaires qui sont près de Rome, veillent à ce que la république n'en reçoive aucun dommage (2). » — Ce fut la déclaration de la guerre civile. Les tribuns du peuple Marc-Antoine et Q. Cassius opposèrent leur *veto* au décret du sénat; mais leur antique droit d'opposition fut annulé. Les tribuns eux-mêmes furent chassés du sénat; ils s'enfuirent de la ville, et se rendirent en toute hâte auprès de César.

« César (c'est lui-même qui parle) était alors à Ravenne, où il attendait une réponse à ses offres si modérées, si toutefois les hommes peuvent s'entendre équitablement et avec calme (*si qua hominum æquitate res ad otium deduci potest*) (3). »

Savoir profiter à temps des fautes d'autrui, c'est le secret des grands hommes. César le possédait à merveille : suivant la maxime qu'il faut agir vigoureusement après mûre réflexion (*priusquam incipias consulto, at ubi consulueris mature facto opus est*), il n'hésita plus; le calme qu'il avait montré jusque alors devait être celui qui précède l'orage.

Sur-le-champ il réunit ses soldats, leur exposa en quelques mots ses griefs, et surtout la violation des droits du peuple dans la personne de ses tribuns, droits qui formaient une des bases de la constitution de la république, et que Sylla lui-même avait respectés. Après leur avoir ainsi fait comprendre qu'il allait marcher contre des factieux, il se dirigea vers Arminium (Rimini), et franchit le Rubicon (Pisatello), petite rivière qui formait l'extrême limite de sa province (4).

(1) Plutarque, 35.

(2) *Dent operam consules, prætores, tribuni plebis, quique consulares sunt ad urbem, ne quid respublica detrimenti capiat.*

(3) *Bell. civ.*, I, 5.

(4) César ne dit absolument rien du passage du Rubicon, ni de cette exclamation si connue, et quelque peu théâtrale : *alea jacta est* (le sort en est jeté). C'est probablement une invention de ces historiens-poëtes qui florissent en tous temps. — Ensuite, César n'avait pas besoin, comme le raconte Suétone, d'un prodige pour se décider à passer le Rubicon : « Un homme d'une taille et d'une beauté remarquables apparut tout à coup, assis à peu de distance et jouant du chalumeau. Des bergers et quelques soldats des postes voisins accoururent pour l'entendre. César saisit l'instrument de l'inconnu, s'élança vers le fleuve, et, tirant d'énergiques accents de cette trompette improvisée, il se dirigea vers l'autre rive. « Allons, dit-il, où nous appellent la voix des dieux et l'injustice de nos ennemis : que le sort en soit jeté! » (Suétone, 32).

César n'avait avec lui qu'une seule légion, composée de cinq mille hommes d'infanterie et trois cents chevaux; il attendait les autres de la Gaule Transalpine. Il s'empara aussitôt d'Arminium, port de l'Adriatique; puis il se porta avec une rapidité merveilleuse le long de la côte : Aretium (Arezzo), Pisaurum (Pesaro), Fanum (Fano), Ancône, Iguvium (Gubio) et Auximum (Osimo), lui ouvrirent leurs portes. On aurait dit la foudre tombée du ciel. « Ce n'est pas seulement, dit Plutarque, des hommes et des femmes qu'on voyait courir éperdus dans toute l'Italie; les villes elles-mêmes semblaient être arrachées de leurs fondements pour prendre la fuite et se transporter d'un lieu dans un autre; Rome se trouva comme inondée d'un déluge de peuples qui s'y réfugiaient de tous les environs; et dans une agitation, dans une tempête si violente, il n'était plus possible à aucun magistrat de contenir la multitude par la raison ni par l'autorité; elle fut sur le point de se détruire par ses propres mains. Ce n'était partout que des passions contraires et des mouvements convulsifs; ceux même qui applaudissaient à l'entreprise de César ne pouvaient conserver le calme : ils insultaient les gens affligés, et les menaçaient de l'avenir. Quant à Pompée, on l'accablait de reproches : il était puni avec justice, lui disaient les uns, d'avoir agrandi César contre lui-même et contre la république; les autres l'accusaient d'avoir rejeté les conditions raisonnables proposées par César, et de l'avoir livré aux outrages de Lentulus. Favonius l'engageait ironiquement de frapper enfin du pied la terre : parce qu'un jour Pompée avait déclaré aux sénateurs qu'ils ne devaient s'embarrasser de rien, ni s'inquiéter des préparatifs de la guerre; que dès que César se serait mis en marche, il n'aurait qu'à frapper la terre du pied pour en faire sortir des légions (1). » — Pompée était supérieur à César par le nombre de ses troupes; mais il n'était plus maître de lui-même : les fausses nouvelles qu'on lui apportait, les terreurs qu'on ne cessait de lui inspirer, l'entraînèrent dans le torrent de la fuite générale. Il abandonna Rome, en ordonnant aux consuls et au sénat de le suivre

Ce qui rend ici César digne de l'admiration de tous les siècles, c'est que, dans sa marche victorieuse, il évita avec un soin religieux de verser le sang des citoyens romains. Dans plus d'une rencontre, il fallut toute l'énergie, tout l'ascendant du conquérant des Gaules pour contenir l'ardeur de ses vétérans, impatients de se mesurer avec les soldats de Pompée. Voilà, selon nous, la véritable grandeur de César, grandeur unique peut-être dans les fastes sanglants de l'humanité. Ce sont les partisans de Pompée qui firent les premiers couler le sang; et ce sang même honore César, car ce fut sa défaite à Dyrrachium.

(1) Plutarque, 38 et 39.

Corfinium (Santo-Perino) fut la première ville qui lui offrit quelque résistance. Elle était défendue par Domitius Ahenobarbus, le même qui devait succéder à César dans le gouvernement des Gaules. N'étant pas secouru par Pompée, il rendit la place, et tomba lui-même avec plusieurs sénateurs entre les mains de César. Parmi ces derniers se trouvait Lentulus Spinther, un des plus acharnés ennemis de César. Comme il avait tout lieu de redouter la colère du vainqueur, il le supplia humblement de lui conserver la vie. César l'interrompit, en lui disant « qu'il n'a point quitté sa province pour faire du mal, mais pour rétablir les tribuns dans leur dignité et pour rendre la liberté au peuple opprimé par une poignée de factieux (*ut populum Romanum, paucorum factione oppressum, in libertatem vindicaret* (1) ». Puis le vainqueur les remit tous généreusement en liberté, et ayant réuni à sa petite armée la garnison de Corfinium, il se mit aussitôt à la poursuite de Pompée (2). Celui-ci avait déjà résolu de passer en Grèce. Retiré à Brundisium (Brindes), il fit d'abord partir les consuls pour Dyrrachium (Durazzo) avec des troupes, et y passa ensuite lui-même après l'arrivée de César devant Brindes (17 mars 49 avant J.-C.). César renonça à le poursuivre : il manquait de vaisseaux ; puis il voulait, disait-il, battre d'abord une armée sans chef, puis un chef sans armée. Soixante jours avaient suffi pour le rendre maître de toute l'Italie, sans verser une goutte de sang. En se rendant en Espagne pour y combattre les lieutenants de Pompée, il passa par Rome, où il se munit des sommes nécessaires pour la continuation de la guerre. Il confia au préteur Lepidus la garde de Rome, laissa Marc-Antoine à la tête des troupes de l'Italie, chargea Curion de chasser Caton de la Sicile, Q. Valerius d'occuper la Sardaigne, et C. Antonius l'Illyrie. Après avoir pris ces dispositions, César quitta Rome vers le milieu d'avril pour se rendre dans la Gaule, où Marseille refusa de lui ouvrir ses portes. Il investit sur-le-champ cette ville ; mais n'ayant pu la prendre d'assaut, il ordonna à C. Trebonius et D. Brutus de continuer le siége, et se rendit en Espagne, où sa présence était plus nécessaire.

L'Espagne, échue à Pompée, était occupée par sept légions : cinq sous les ordres de L. Afranius et de M. Petreius, et deux sous les ordres de Terentius Varron, dans la Guaditane. A l'approche de César, Afranius et Petreius réunirent leurs forces, et prirent position près d'Ilerda (Lérida), ville de la Catalogne. Il faut lire les détails stratégiques de cette campagne dans le premier livre du *Bellum civile*. Après avoir essuyé d'abord quelques revers, il réduisit les deux lieutenants de Pompée à la nécessité de se rendre. Les camps des deux armées étaient si rapprochés, que les soldats pouvaient s'entretenir et se visiter réciproquement. « Les soldats d'Afranius et de Petreius profitèrent de l'absence momentanée de leurs généraux pour s'entretenir librement avec les soldats de César.... D'abord c'étaient de tous côtés des actions de grâces : ils nous remerciaient de les avoir épargnés ; puis ils regrettaient de n'avoir pas eu plus tôt recours à la clémence de César. Enfin, sur l'assurance que César épargnerait leurs généraux, Afranius et Petreius, ils s'engageaient à passer aussitôt dans le camp de César avec leurs enseignes.... Ce n'était partout qu'allégresse et félicitations : on se réjouissait d'avoir terminé une si grande affaire sans effusion de sang, et chacun applaudissait à la conduite de César. » (*Bell. civ.*, II, 74). Suivant sa promesse, César renvoya libres Afranius et Petreius ; quant à leurs troupes, une partie se débanda, et le reste suivit la fortune de César. Ce fut maintenant le tour de Varron. Celui-ci n'essaya pas même de résister, et se rendit à César dès son arrivée à Corduba (Cordoue). Ainsi en quarante jours toute l'Espagne fut soumise.

Dans cet intervalle, les succès de César furent en partie contre-balancés par les revers de ses lieutenants : après l'occupation de la Sicile, Curion était passé en Afrique, où se trouvait le parti pompéien. Il fut défait, et perdit la vie dans une bataille contre Juba, roi de Mauritanie, qui soutenait Atius Varus, lieutenant de Pompée. C. Antonius échoua en Illyrie : ses troupes furent battues, et lui-même devint prisonnier.

Après la soumission de l'Espagne, César revint dans la Gaule. Marseille ne s'était pas encore rendu ; mais le siége avait été poussé avec beaucoup de vigueur, et la ville demanda à capituler dès qu'elle apprit l'arrivée de César. Au même moment César reçut la nouvelle qu'il venait, en vertu d'une loi spéciale, d'être élevé à la dictature par le préteur Lepidus : le sénat, qui depuis le passage du Rubicon s'était lui-même dissous de frayeur, n'avait pas été consulté. César rentra donc dans Rome, non comme simple proconsul, mais comme dictateur. Il ne garda ce titre que onze jours : il l'abdiqua, après avoir tenu les comices où il fut élu consul pour l'année prochaine, avec Servilius Isauricus. Mais ces onze jours ne furent pas employés à de vains apparats : il trouva le temps de faire plusieurs lois importantes, entre autres sur les garanties réciproques du débiteur et du créancier ; il révoqua les décrets de Pompée qui avaient frappé injustement plusieurs citoyens, il rétablit dans la jouissance de leurs droits les descendants des proscrits de Sylla, et conféra le droit de cité aux Transpadans (habitants d'au delà du Pô), pour les récompenser de leur fidélité.

Après avoir déposé la dictature, César passa (en décembre 49) à Brindes : il y avait donné

(1) *Bell. civ.*, I, 22.

(2) Quand Domitius, les sénateurs et chevaliers furent en sa présence, César les garantit des insultes et des reproches de ses soldats, se plaignit en peu de mots de l'ingratitude dont la plupart d'entre eux avaient payé ses bienfaits, et les renvoya tous sans leur faire aucun mal (*dimittit omnes incolumes*). *Bello civ.*, I, 23.

rendez-vous à ses soldats, qui avaient beaucoup souffert, tant de la guerre d'Espagne que des maladies d'automne dans le midi de l'Italie.

Cependant Pompée n'était pas resté oisif : il avait employé tout l'été à lever des troupes en Grèce, en Égypte, enfin dans tout l'Orient, l'ancien théâtre de ses succès, et il était parvenu à mettre sur pied une armée de neuf légions, sans compter les auxiliaires d'infanterie et de cavalerie. Quoiqu'on ne sache pas exactement le nombre d'hommes dont se composait chaque légion, l'armée de Pompée était certainement de beaucoup supérieure à celle de César. Pompée était, en outre, maître de toute la mer; le commandant de sa flotte, Bibulus, ne s'imaginant pas que César, privé de vaisseaux, pût venir aborder en Grèce dans la saison de l'hiver, avait fait rentrer toutes ses croisières. Pompée aurait dû cependant mieux connaître son adversaire. César réunit à la hâte tout ce qu'il avait pu trouver de barques et de radeaux, y fit monter une partie de ses troupes, quitta le port de Brindes, et vint le lendemain (4 janvier 48) débarquer sur la côte de l'Épire avec sept légions, réduites à quinze mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux. Il envoya aussitôt les navires pour transporter les autres légions. Mais le commandant de la flotte de Pompée avait été averti : il captura la plupart des navires, et en fit massacrer l'équipage. Une surveillance sévère, établie le long de la côte, obligea César de laisser pour lors le reste de son armée à Brindes (1).

Ainsi coupé de sa réserve, et de tous côtés environné d'ennemis, César se trouvait dans une situation critique. Mais il comptait sur ses soldats, qui l'auraient suivi jusqu'au bout du monde, et il prit hardiment l'offensive. Il s'empara d'abord d'Oricum et d'Apollonia; puis il se dirigea, à marches forcées, vers le nord, espérant surprendre Dyrrachium, où Pompée avait déposé ses approvisionnements. Mais celui-ci atteignit cette ville avant César, et les deux armées établirent leurs camps en face l'un de l'autre : Pompée sur la rive droite et son adversaire sur la rive gauche de l'Apsus. C'est là que le reste des troupes laissé à Brindes lui fut amené par Marc-Antoine et Fusius Calenus. Dans cet intervalle, Pompée avait occupé une colline dans le voisinage de Dyrrachium, évitant tout engagement sérieux avec les vétérans de son rival. César résolut alors de le bloquer et d'entourer la colline d'une ligne de circonvallation. Malheureusement ses troupes étaient dépourvues de vivres, et celles de Pompée étaient dans l'abondance: Il faut entendre César lui-même raconter ce que ses soldats souffraient de la disette (2) : ils étaient réduits à se nourrir d'une espèce de racine appelée *chara* (1) « Ils en faisaient une sorte de pain; et dans les entretiens qu'ils avaient avec les soldats de Pompée, quand ceux-ci les raillaient sur la disette où nous étions, les nôtres s'amusaient à leur jeter de ces pains pour diminuer leur courage (2). »

Les vétérans de César paraissaient des bêtes féroces aux jeunes patriciens du camp de Pompée. Sans cesse harcelés dans leurs travaux de circonvallation, il fallait toute la puissance fascinatrice de leur général pour les retenir du combat. César, dans cette extrémité même, ne voulait pas commencer le premier à répandre le sang des citoyens romains. Cependant deux chefs gaulois, qu'il avait comblés de bienfaits, passèrent dans les rangs de Pompée. « Ces deux transfuges connaissaient les parties des retranchements de César qui n'étaient pas achevées; ils avaient observé la distance des postes, le plus ou le moins de vigilance des troupes, suivant le caractère et le zèle de ceux qui les commandaient : ils firent part de tout cela à Pompée (3). » Ce fut la principale cause de l'échec que César éprouva à Dyrrachium : il perdit, dans une effroyable mêlée, environ mille hommes, trente-deux tribuns militaires ou centurions et trente-deux enseignes. Le transfuge Labienus fit, en les insultant, égorger publiquement les prisonniers, ses anciens camarades, dont la plupart avaient fait avec lui les campagnes de la Gaule.

Les soldats de César ressentirent une si vive douleur de leur défaite, qu'ils demandaient, en punition, d'être décimés. César les consola : il prit sa revanche dans la plaine de Pharsale. Changeant son plan de campagne, il retira toutes les garnisons, concentra ses forces, fit à l'entrée de la nuit partir tout son bagage vers Apollonia, et ne tarda pas à le suivre avec son armée, gagnant ainsi l'avance de près d'une journée sur l'armée ennemie. Après avoir déposé ses blessés à Apollonia et Oricum, il fit jonction avec son lieutenant Domitius, qui faillit être coupé de l'armée principale, et se dirigea, par l'Épire et l'Acarnanie, vers Larisse en Thessalie. Pendant cette marche, il prit d'assaut la ville de Gomphi, où il trouva des vivres; Metropolis lui ouvrit ses portes sans résistance. Peu de jours après, Pompée entra aussi en Thessalie, où il rejoignit son lieutenant Scipion. Cette fois la rencontre fut décisive. Dans le camp de Pompée on ne doutait pas de la victoire : on s'y disputait déjà les récompenses; on désignait « les consuls pour les années suivantes; quelques-uns se partageaient d'avance les biens des partisans de César... Tous

(1) Ce fut pendant la tentative qu'il fit pour ramener le reste de son armée, qu'il dit au pilote épouvanté d'une tempête : « Ne crains rien, tu conduis César et sa fortune. » Plutarque, 44.
(2) *Bell. civ.*, III, 47.

(1) Probablement une espèce de souchet, *cyperus* (*c. esculentus*), voisin des *carex*, nom qui se rapproche d'ailleurs de celui de *chara*. Nous ignorons sur quelle autorité Cuvier s'est fondé pour dire que le *chara* était une espèce de chou sauvage. D'ailleurs, on ne fait pas du pain avec des choux, tandis qu'on peut en faire très-bien avec les tubercules féculents du *cyperus esculentus*.
(2) *Bell. civ.*, III, 48.
(3) *Ibid.*, 61.

ne parlaient que de leurs honneurs futurs ou de leurs vengeances privées; et, au lieu de songer aux moyens de vaincre, ils ne pensaient qu'à la manière dont ils useraient de la victoire (1). »

Il faut lire dans les Commentaires sur la guerre civile les détails de la bataille de Pharsale. Pompée avait 45,000 hommes d'infanterie et 7,000 chevaux. César n'avait que la moitié de ces forces : 22,000 hommes d'infanterie et 1,000 chevaux. Par un mouvement de retraite, il fit sortir l'armée pompéienne hors de son camp, dans un lieu désavantageux : c'était le moment qu'il attendait pour donner enfin le signal, si ardemment désiré, du combat. Le choc fut violent; les premiers javelots lancés, on s'attaqua des deux côtés à l'épée. Pompée détacha aussitôt sa cavalerie pour envelopper l'aile droite de l'ennemi. César avait prévu cette manœuvre : il fit lui-même avancer la quatrième ligne. Cette ligne, qui devait, comme il l'avait annoncé, décider du succès de la journée, était composée de la cavalerie d'élite, soutenue, dans ses interstices, par des fantassins légers, qui avaient l'ordre (*feri faciem*), de frapper avec leurs piques la face des cavaliers de Pompée, l'élite de la jeune noblesse de Rome. La déroute fut complète : Pompée s'enfuit à bride abattue, et gagna le premier port grec, où il s'embarqua avec une trentaine de compagnons, pour l'Orient.

Cette bataille (livrée le 9 août 48 avant J.-C.), qui décida du sort de la république romaine, ne coûta à César que 200 soldats. De l'armée pompéienne il périt environ 15,000 hommes, et plus de 24,000 vinrent se rendre (2). César ne donna aucun nom à cette bataille décisive; il ne nomme même pas Pharsale, comme s'il avait voulu effacer jusqu'au souvenir de la guerre civile. Après que la nouvelle de la victoire de Pharsale fut parvenue à Rome, on porta plusieurs lois qui conféraient à César, de fait, le pouvoir suprême. Quoique absent, il fut proclamé dictateur, non plus pour quelques jours, mais pour un an. Il nomma Marc-Antoine son maître de cavalerie, et entra en fonctions en septembre (48 avant J.-C.), de manière que la fin de son consulat ne coïncida pas précisément, comme on l'a prétendu, avec le commencement de sa seconde dictature. Il fut, en outre, élu consul pour cinq ans, puis investi à vie du pouvoir tribunitien, avec le droit de tenir les comices pour les élections des magistratures, à l'exception des tribuns du peuple. C'est pourquoi, pendant une année entière, il n'y eut aucune élection avant le retour de César à Rome (en septembre 47).

Après la bataille de Pharsale, il se mit aussitôt à la poursuite de son ennemi, qui s'était réfugié en Égypte. Ce fut là qu'il apprit la mort de Pompée; et à cette nouvelle il paraît avoir versé des larmes, trait qui n'est pas indigne d'une âme aussi généreuse. Il fut ensuite impliqué dans une guerre (*Bellum Alexandrinum*), qui le retint pendant sept mois à Alexandrie : la beauté de Cléopâtre, dont il eut, dit-on, un fils, nommé Césarion, paraît avoir été pour quelque chose dans ce retard du vainqueur à poursuivre ses succès. Ce fut là une dérogation flagrante à la maxime que Lucain prête à César : *Nil actum reputans si quid superesset agendum* (1). Après avoir mis Cléopâtre (*voy.* ce nom), conjointement avec son frère Ptolémée, sur le trône d'Égypte, il quitta Alexandrie (en mars 47), traversa la Syrie, et se dirigea vers le Pont pour battre un auxiliaire de Pompée, Pharnace, le fils du célèbre Mithridate qui avait défait C. Domitius Calvinus, l'un des lieutenants de César. Il atteignit Pharnace près de Zela, et le battit complétement (le 2 avril 47). Tout cela fut l'affaire d'un moment pour regagner sans doute le temps perdu. Aussi, quand il célébra sa victoire sur Pharnace, on remarqua, entre autres ornements de la pompe triomphale, un tableau où étaient écrits ces mots : *veni, vidi, vici* (je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu).

Dans la même année (en 47) il revint à Rome, et se fit réélire dictateur pour l'année suivante. Pour récompenser ses amis ou s'en créer de nouveaux, il en fit entrer un grand nombre dans le sénat ou dans le collége des prêtres (2). Il fit consuls Q. Fufius Catenas, et P. Vatinius, et se désigna lui-même avec son maître de cavalerie, Æmilius Lepidus, au consulat pour l'année d'après. Vers le même temps, il réprima une violente rébellion qui avait éclaté dans ses troupes à Capoue. Les biens de Pompée et des principaux chefs du parti aristocratique furent

(1) *Ibid.*, 83.

(2) L'empereur Napoléon fait ici l'observation suivante, extrêmement judicieuse : « Ceci est le résultat de la nature des armes : les armes de jet des anciens faisaient en général peu de mal; les armées s'abordaient tout d'abord à l'arme blanche : il était donc naturel que le vaincu perdît beaucoup de monde et le vainqueur très-peu. Les armées modernes, quand elles s'abordent, ne le font qu'à la fin de l'action, et lorsque déjà il y a bien du sang répandu; il n'y a point de battant ni de battu pendant les trois quarts de la journée; la perte occasionnée par les armes à feu est à peu près égale des deux côtés. La cavalerie, dans ses charges, offre quelque chose d'analogue à ce qui arrivait aux armées anciennes : le vaincu perd dans une bien plus grande proportion que le vainqueur, parce que l'escadron qui lâche pied est poursuivi et sabré, et éprouve alors beaucoup de mal sans en faire. Les armées anciennes se battant à l'arme blanche avaient besoin d'être composées d'hommes plus exercés; c'étaient autant de combats singuliers. C'est ainsi qu'un centurion de la dixième légion (de César) disait à Scipion, un des lieutenants de Pompée, en Afrique : « Donne-moi dix de mes camarades qui sont prisonniers comme moi, fais-nous battre contre une de tes cohortes, et tu verras qui nous sommes. » Ce que ce centurion avançait était vrai : un soldat moderne qui tiendrait ce langage ne serait qu'un fanfaron. Les armées anciennes approchaient de la chevalerie : un chevalier armé de pied en cap affrontait un bataillon. » (*Précis des guerres de César*, par Napoléon, écrit par M. Marchand à l'île de Sainte-Hélène; Paris, 1836, p. 182).

(1) Voy. le livre *de Bello Alexandrino*.

(2) Salluste, dans ses Lettres, réputées à tort apocryphes, comme l'a montré M. Lerminier dans ses *Études d'histoire* (Paris, 1836), avait donné, entre autres, ce conseil à César.

confisqués et vendus à l'enchère publique.

César ne resta que trois mois à Rome. Avant la fin même de l'année 47, il se rendit, avec sa promptitude ordinaire, en Afrique pour combattre Caton et Scipion, qui avaient réussi à lever de nombreuses troupes. Quoiqu'il fût de beaucoup inférieur en forces, il prit aussitôt l'offensive. Il eut d'abord à surmonter de très-grandes difficultés; mais, ayant reçu quelques renforts, il poursuivit la campagne avec vigueur, et fit, dans la bataille de Thapsus (6 avril 46), subir aux derniers partisans de Pompée une déroute complète. Ce fut là, que Caton, ne pouvant plus défendre Utique, mit fin à ses jours (*voy.* CATON d'Utique). Toutes les villes de l'Afrique se soumirent à César (1). Dès que la nouvelle de l'issue de la guerre africaine (*Bellum Africanum*) arriva à Rome, on décréta, pour quarante jours, des actions de grâces, et on conféra à César la dictature pour dix ans, et la dignité de censeur, sous le nouveau titre de *præfectus morum*, pour trois ans.

Il ne restait plus personne pour disputer à César l'empire du monde : tous ses ennemis, du moins ouverts, étaient abattus. En le voyant revenir à Rome (fin de juillet 46), on craignait d'abord que le dictateur ne renouvelât les proscriptions de Marius et de Sylla. Mais ces appréhensions étaient vaines: César ne démentit point son caractère doux et clément. Avec une magnanimité bien rare chez les vainqueurs dans les guerres civiles, il accorda une amnistie générale, pardonna à tous ceux qui avaient porté les armes contre lui; et pour se concilier tous les esprits, il déclara hautement qu'il ne ferait désormais aucune différence entre les Pompéiens et les Césariens. Son premier soin fut de rassurer tous les citoyens sur leur vie et leurs propriétés, et d'éteindre, si c'était possible, toutes les haines. César n'avait pu jouir encore des honneurs du triomphe; il crut le moment opportun pour célébrer, dans quatre superbes triomphes, les victoires qu'il avait remportées sur les peuples ou rois étrangers dans la Gaule, en Égypte, dans le Pont et en Afrique. Ses victoires de la guerre civile en étaient exclues, d'après sa volonté expresse; l'Afrique y était représentée à cause de la victoire sur le roi Juba. A la suite de ces triomphes, il distribua de l'argent à ses soldats, fit de grandes largesses au peuple, et le divertit par des jeux magnifiques dans le cirque, par des combats d'athlètes, de gladiateurs, et par des naumachies. C'était répondre splendidement à ceux qui demandaient *panem et circenses*.

César fut aussi grand législateur qu'il s'était montré grand capitaine. Dès le commencement de l'année (46 avant J.-C), il restreignit l'extravagance du luxe qui avait gagné toutes les classes de la société. Il fit des patriciens nouveaux, augmenta le nombre des préteurs, des édiles, des questeurs. Il réduisit le gouvernement des

(1) *Voy.* le livre *de Bello Africano*, joint aux Commentaires de César.

propréteurs à un an et celui des proconsuls à deux ans. Il partagea avec le peuple le droit d'élection dans les comices; il admit aux honneurs les enfants des proscrits; il restreignit le pouvoir judiciaire à deux sortes de juges, aux sénateurs et aux chevaliers, et il supprima les tribuns du trésor, qui formaient la troisième juridiction. Il fit le recensement de la population par quartiers, et d'après les rôles des propriétaires de maisons. Il conféra le droit de cité à tous ceux qui pratiquaient la médecine à Rome, et qui y professaient les arts libéraux. Il mit un impôt sur les marchandises étrangères; il décréta que les débiteurs satisferaient leurs créanciers suivant l'estimation de leurs propriétés, et conformément au prix de ces biens avant la guerre; il répartit quatre-vingt mille citoyens dans les colonies d'outre-mer; il supprima les communautés (*collegia*) de prêtres, d'augures, d'artisans, etc. (1). Mais de toutes ces réformes la plus importante, et qui s'est perpétuée jusqu'à la fin du seizième siècle, c'est la réforme, dite *julienne*, du calendrier. L'omission d'un quart de jour sur les 365 jours de l'année avait peu à peu amené dans l'ancienne année romaine une avance de trois mois sur l'année réelle; de là résultait la confusion la plus étrange dans les transactions civiles et dans les affaires judiciaires: les fêtes de la moisson ne tombaient plus en été, et celles des vendanges ne coïncidaient plus avec l'automne. Pour remédier à cette confusion, César, qui avait lui-même écrit sur l'astronomie, se fit aider par Sosigène d'Alexandrie (*voy.* ce nom).

Ce fut au milieu de ces travaux qu'il reçut la nouvelle d'une violente insurrection qui venait d'éclater en Espagne, où les fils de Pompée, Cneius et Sextus, avaient réuni une forte armée. Il partit aussitôt de Rome, vers la fin de l'an 46 avant J.-C; et vingt-sept jours après il était à Obulco, près de Cordoue, en face de l'ennemi. Cette guerre (*Bellum Hispaniense*) (2) fut promptement terminée, par la sanglante bataille de Munda (17 mars 45), où César paya de sa personne et faillit périr dans la mêlée. L'armée ennemie fut complétement défaite (3). Cn. Pompée perdit la vie quelque temps après, et Sextus parvint à s'échapper. Après avoir réglé les affaires de l'Espagne, César fut de retour à Rome en septembre de la même année, et triompha sur les fils de Pompée; il accorda aussi les honneurs du triomphe à ses lieutenants Fabius Maximus et Q. Pedius. C'est dans cette seule occasion que César semble avoir manqué de ce sentiment exquis des convenances qui le caractérisait; mais peut-être aussi avait-il des motifs qu'il nous est impossible aujourd'hui d'apprécier.

(1) *Voy.* Suétone, 41 42.

(2) *Voy.* le livre du *Bellum Hispaniense*, à la suite des Commentaires de César.

(3) Plutarque remarque (61) que César remporta cette victoire le jour de la fête des Dionysiaques, le même jour où Pompée, quatre ans auparavant, était sorti de Rome à l'approche de son antagoniste.

On vit alors un spectacle qui ne s'est renouvelé que trop souvent dans l'histoire : le vainqueur trouva dans ses anciens ennemis les adulateurs les plus fanatiques. Le même sénat, qui l'avait autrefois outragé, lui offrit spontanément les honneurs qu'il n'avait encore décernés à aucun Romain : il le proclama dictateur perpétuel (*dictator perpetuus*), avec le titre d'*imperator* à vie. Tous les temples furent ornés des statues de César ; les monnaies reçurent son effigie ; le nom du mois *quintilis* fut changé en celui de *Julius ;* enfin on l'éleva au rang des dieux. La personne de César fut déclarée sacrée ; on lui donna une garde composée de sénateurs et de chevaliers, et tout le sénat s'engagea par serment à veiller à la sûreté du *père de la patrie*.

C'est ainsi que César fut revêtu du pouvoir souverain avec les formes à la fois les plus adulatrices et les plus solennelles. Il en usa d'une manière clémente, et pour le bien du peuple romain. Quelques historiens, plus favorables à la cause de Pompée qu'à la vérité, reprochent à César d'avoir traité le sénat avec dédain et d'avoir fait des actes d'autorité sans le consulter. Mais dès le commencement de la guerre civile le sénat n'était plus qu'un corps sans dignité et sans puissance : après le passage du Rubicon, il était dans le camp de Pompée ; après la bataille de Pharsale, il était aux genoux de César. Peut-on respecter ce qui se dégrade ainsi ? (1)

César roulait dans sa tête de vastes et nombreux projets d'utilité générale. Il voulait dessécher les Marais Pontins, ouvrir une issue aux eaux du lac Fucin, et percer l'isthme de Corinthe. Il voulait former une immense bibliothèque publique, composée de livres grecs et latins, et confier à Varron le soin de les acquérir et de les classer. Il voulait préparer un code nouveau, et mettre de l'ordre et de la clarté dans le mélange des lois alors existantes. Enfin, il se proposait de réprimer les Daces, qui s'étaient répandus dans la Thrace, et de porter la guerre chez les Parthes. Ce fut au milieu de ces projets que s'avancèrent les ides (15) de mars (de l'an 44 avant J.-C.). Peu de temps avant ce terme fatal, César avait nommé consul Marc-Antoine, le même qui lut le testament et montra au peuple la toge ensanglantée de la victime (1).

Nous empruntons le récit des derniers moments de César à un fragment récemment découvert de Nicolas Damascène, historien contemporain des événements qu'il raconte :

« La conjuration, qui d'abord n'était composée que d'un petit nombre de chefs, prit ensuite une extension plus considérable qu'aucune de celles qui, d'après le témoignage de l'histoire, se soient jamais formées contre un potentat. On assure que le nombre de ceux qui étaient dans le secret dépassa quatre-vingts. Parmi les plus influents on distinguait D. Brutus, l'un des plus intimes amis de César, C. Cassius et ce même Marcus Brutus qui passait à Rome pour un homme des plus vertueux. Tous, auparavant partisans de Pompée, avaient combattu contre César. Après la défaite de leur chef, et tombés au pouvoir de son rival, ils passaient leur vie dans une sécurité complète ; car nul plus que lui ne sut gagner les cœurs par la bienveillance, et y faire succéder l'espoir à la crainte. Il avait un caractère plein de douceur, qui ne savait pas garder rancune aux vaincus. Abusant de la confiance dans laquelle s'endormait César, ils s'en servaient contre lui, et l'entouraient, pour mieux cacher leurs complots, de séduisantes caresses et d'hypocrites adulations. Parmi les motifs qui poussèrent les conjurés, les uns étaient personnels, d'autres leur étaient communs ; mais tous avaient leur racine dans l'ambition ou le ressentiment. En effet, les uns espéraient, après avoir renversé César, le remplacer au pouvoir ; les autres étaient encore exaspérés des défaites qu'ils avaient éprouvées dans la guerre, de la perte de leur patrimoine ou de leurs richesses, ou même des charges qu'ils exerçaient à Rome. Mais, cachant leur colère sous des prétextes plus spécieux, ils prétendaient ne pouvoir souffrir la domination d'un seul, et ne vouloir être gouvernés que par des lois égales pour tous. Enfin, des griefs accumulés par des motifs quelconques poussèrent d'abord les plus puissants à former le complot ; plus tard, d'autres y furent attirés par des ressentiments personnels ou par esprit de parti, offrant ainsi à leurs amis une alliance et une fidélité à toute épreuve. Il y en avait, enfin, qui sans aucun de ces motifs, mais entraînés seulement par l'autorité de ces hommes illustres, s'étaient rangés de leur côté. Indignés de voir le pouvoir d'un seul remplacer la république, ils n'auraient pas cependant commencé une révolution ; mais une

(1) Montesquieu, qui, dans son jugement sur César, a beaucoup trop emprunté à Cicéron, s'exprime ainsi : « Il (César) porta le mépris jusqu'à faire lui-même les sénatus-consultes ; il les souscrivait du nom des premiers sénateurs qui lui venaient dans l'esprit. » « J'apprends quelquefois, dit Cicéron, qu'un sénatus-consulte, passé à mon avis, a été porté en Syrie et en Arménie, avant que j'aie su qu'il ait été fait ; et plusieurs princes m'ont écrit des lettres de remerciement sur ce que j'avais été d'avis qu'on leur donnât le titre de rois, que non-seulement je ne savais pas être rois, mais même qu'ils fussent au monde. » (*Epist. ad fam.* IX). « On peut voir, ajoute Montesquieu, dans les lettres de quelques grands hommes de ce temps-là, qu'on a mises sous le nom de Cicéron, parce que la plupart sont de lui, l'abattement et le désespoir des premiers hommes de la république à cette révolution subite qui les priva de leurs honneurs et de leurs occupations mêmes, lorsque le sénat étant sans fonctions, le crédit qu'ils avaient eu par toute la terre, ils ne purent plus l'espérer que dans le cabinet d'un seul ; et cela se voit bien mieux dans ces lettres que dans les discours des historiens. » (Montesquieu, *Sur la grandeur et la décadence des Romains*, chap. XI).

(1) Dans son testament, qu'il avait rédigé après son dernier retour de l'Espagne, César instituait pour ses héritiers les petits-fils de ses sœurs, savoir C. Octave (pour les trois quarts), L. Pinarius et Q. Pedius. Par une dernière clause, il adoptait C. Octave, et lui donnait son nom. Enfin, il léguait au peuple romain ses jardins près du Tibre, et trois cents sesterces (environ 60 fr.) par tête.

fois l'impulsion donnée par d'autres, ils étaient tout prêts à seconder ces hommes audacieux, et à partager même, s'il le fallait, leurs dangers. Un autre stimulant, c'était le concours de cette antique famille de Brutus, si fière de la gloire de ses ancêtres, premiers fondateurs de la république après avoir renversé la royauté établie par Romulus. D'ailleurs, les anciens amis de César n'étaient plus aussi bien disposés pour lui, du moment qu'ils l'avaient vu honorer à l'égal d'eux-mêmes ceux qui autrefois avaient été ses ennemis et à qui il avait fait don de la vie. Les sentiments de ces derniers étaient loin aussi d'être bienveillants; leur ancienne haine, étouffant en eux tout sentiment de gratitude, leur rappelait sans cesse, non pas les bienfaits dont César les avait comblés après leur avoir sauvé la vie, mais tous les biens qu'ils avaient perdus après leur défaite, et ce souvenir excitait leur colère. Beaucoup même, malgré les soins de César à ne jamais blesser l'amour-propre de personne, lui en voulaient de ce qu'ils lui devaient la vie : lui devoir comme un bienfait tout ce qu'ils auraient pu se donner sans peine s'ils avaient été vainqueurs, c'était là une idée qui, présente sans relâche à leur esprit, ne cessait de les affliger. En outre, même dans les diverses classes de militaires, on était loin d'être content. En effet, la plupart, après tant de campagnes, étaient rentrés dans la vie privée; et quant aux chefs, ils se croyaient frustrés des honneurs qui leur étaient dus, depuis que les vaincus avaient été incorporés dans les rangs des vétérans et recevaient les mêmes récompenses. Aussi les amis de César ne pouvaient-ils souffrir d'être mis au pair avec leurs anciens prisonniers, dont ils voyaient même quelques-uns obtenir des récompenses à leurs dépens. Plusieurs aussi de ceux qui avaient été favorisés dans les distributions d'argent ou de places étaient profondément affligés de voir que César seul avait un si grand pouvoir, tandis qu'on dédaignait tous les autres comme des gens ayant perdu toute valeur et toute influence. Enfin, César lui-même, que ses nombreuses et brillantes victoires, dont il était glorieux à bon droit, autorisaient à s'estimer plus qu'un homme, s'il faisait l'admiration du peuple, était pour les grands de Rome, et pour ceux qui aspiraient au pouvoir, un objet de haine et d'envie. C'est ainsi que se liguèrent contre lui des hommes de toutes conditions, grands et petits, amis et ennemis, soldats et citoyens. Chacun alléguait des prétextes particuliers pour entrer dans la conspiration, et s'autorisait de ses griefs personnels pour ajouter foi aux accusations d'autrui. Ils s'excitaient à l'envi entre eux, et leur confiance était réciproque en ce que chacun avait à se plaindre particulièrement de César. Voilà comment, dans une conspiration qui comptait tant d'adhérents, personne n'osa commettre une seule délation. On prétend cependant que, peu d'instants avant sa mort, il fut remis à César un billet qui contenait le récit de la conspiration. Il le tenait à la main, sans avoir pu le lire, lorsqu'il fut assassiné. Plus tard on le retrouva parmi d'autres écrits (1). »

Tous les historiens ont dit et répété depuis que César avait péri assassiné parce qu'il aspirait au titre de roi. Ils citent à leur appui des propos sans autorité, de véritables contes (2). D'ailleurs, n'avait-il pas dit lui-même aux flatteurs qui l'appelaient roi : « Je suis César, et non roi » (*Cæsar sum, non rex*). La flatterie était même maladroite; car le maître de l'empire romain devait se croire et était en effet plus qu'un roi. Au reste, l'assertion, propagée par les historiens, a été victorieusement réfutée par un grand homme, qui semble parler ici à la place de César.

« Pour justifier, dit l'empereur Napoléon, un lâche assassinat, les conjurés et leurs partisans ont prétendu que César voulait se faire roi, assertion évidemment absurde et calomnieuse, qui cependant s'est transmise d'âge en âge, et passe aujourd'hui pour une vérité historique. Si César avait eu affaire à la génération qui avait vu Numa, Tullus et les Tarquin, il eût pu avoir recours, pour consolider son pouvoir et mettre un terme aux incertitudes de la république, à des formes de gouvernement vénérées, et auxquelles on eût été accoutumé; mais il vivait chez un peuple qui depuis cinq cents ans ne connaissait pas d'autre autorité que celle des consuls, des dictateurs, des tribuns; la dignité des rois était bien méprisable, avilie. La chaise curule était au-dessus du trône : sur quel trône eût pu s'asseoir César? Sur celui des rois de Rome, dont l'autorité s'étendait à la banlieue de la ville? Sur celui des rois barbares de l'Asie, vaincus par les Fabricius, les Paul-Émile, les Scipion, les Metellus, les Clodius, etc., etc.? C'eût été une étrange politique. Quoi! César eût cherché de la stabilité, de la grandeur, de la considération dans la couronne que portaient Philippe, Persée, Attale, Mithridate, Pharnace, Ptolémée, que les citoyens avaient vu traîner à la suite du char triomphal de leurs vainqueurs? Cela est trop absurde! Les Romains étaient accoutumés à voir les rois dans les antichambres de leurs magistrats.

« On a dit que ce n'était pas roi de Rome qu'il voulait se faire proclamer, mais roi des provinces; comme si les peuples de la Grèce, de l'Asie Mineure, de la Syrie, conservaient plus de respect pour le trône renversé sur lequel s'étaient assis Persée, Antiochus, Attale et Ptolemée, que pour la chaise curule des Lucullus, de Sylla, de Pompée et de César même : ce projet est donc tout aussi dénué de raison. César a toujours af-

(1) Nicolas de Damas, *Vie de César*, fragment découvert et publié pour la première fois en 1849; nouvelle édition (N. Piccolos), accompagnée d'une traduction française par M. A. D. (M. Alfred Didot); Paris, 1850, p. 19 et suiv.

(2) Voy. Suétone, 77, 78 · Plutarque, 66.

fecté, jusqu'au dernier moment de sa vie, les formes populaires; il ne faisait rien que par un décret du sénat; les magistratures étaient nommées par le peuple, et s'il s'arrogea la réalité du pouvoir, il avait laissé subsister toutes les formes républicaines. Il marchait sans garde, comme un simple citoyen; sa maison était sans faste; il était assidu à la tribune aux harangues, aux assemblées du peuple et au sénat. La première action de César, s'il eût voulu être roi, eût été de s'environner d'une bonne garde; il n'en fit rien, et se refusa constamment à la sollicitation de ses amis, qui, entendant frémir la faction vaincue, croyaient une garde nécessaire à la sûreté de sa personne. Quoique dictateur, il voulut être consul cette même année avec Antoine; il partagea tous les devoirs de cette charge. Les statues de Pompée ayant été renversées, il les fit relever avec éclat; il n'introduisit aucun changement dans l'esprit de son armée, qui constamment resta républicaine et dévouée au parti populaire et démocratique.

« Quelles sont les preuves qu'allèguent ses accusateurs? Ils citent quatre anecdotes, probablement fausses ou mal rendues, car Cicéron, Florus, Velleius, n'en parlent pas; mais admettez-les comme vraies, elles ne prouvent rien. Ils disent que le 26 juin, revenant du mont Albain avec l'honneur de l'ovation, il fut salué par quelqu'un du peuple du nom de roi, mais que la multitude resta muette et consternée, et qu'il répondit alors qu'il n'était pas roi, mais César; que dans ce même temps un homme du peuple mit sur sa statue une couronne de laurier avec un bandeau royal; que, célébrant les lupercales, le consul Antoine, qui était un des luperques, s'approcha de César, qui était assis sur la tribune aux harangues, vêtu de sa robe triomphale et de sa couronne de laurier sur la tête, qu'il lui présenta un diadème; et que celui-ci, au lieu de le mettre sur sa tête, l'envoya au Capitole, disant que Jupiter était le seul roi des Romains; enfin, que Lucius Cotta, l'un des prêtres commis à la garde des livres sybillins, disait que les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi. On a été plus loin pour indisposer les Romains : on a dit que César roi devait porter le siége de l'empire à Alexandrie ou à Ilion. Voilà pourtant les misérables fondements sur lesquels le bon Plutarque, le libelliste Suétone et quelques écrivains du parti, ont bâti un système si peu vraisemblable. Si César eût trouvé quelque avantage pour son autorité à s'asseoir sur le trône, il y fût arrivé par les acclamations de son armée et du sénat avant d'y avoir introduit la faction de Pompée. Ce n'était pas en se faisant saluer du nom de roi, dans une promenade par un homme ivre, en faisant dire aux sybilles qu'un roi pouvait seul vaincre les Parthes, en se faisant présenter un diadème dans les lupercales, qu'il pouvait espérer d'arriver à son but. Il eût persuadé à ses légions que leur gloire, leur richesse, dépendaient d'une nouvelle forme de gouvernement qui mît sa famille à l'abri des factions de la toge; c'eût été en faisant dire au sénat qu'il fallait mettre les lois à l'abri de la victoire soldatesque, et les propriétés à l'abri de l'avidité des vétérans, en élevant un monarque sur le trône. Mais il prit une voie contraire : vainqueur, il ne gouverna que comme consul, dictateur ou tribun; il confirma donc, au lieu de les discréditer, les formes anciennes de la république. Après les succès qui ont suivi le passage du Rubicon, César n'a rien fait pour changer les formes de la république. Auguste même, longtemps après, et lorsque les générations républicaines tout entières étaient détruites par les proscriptions et la guerre des triumvirs, n'eut jamais l'idée d'élever un trône. Tibère, Néron, après lui, n'en ont jamais eu la pensée, parce qu'il ne pouvait pas entrer dans la tête du maître d'un grand État de se revêtir d'une dignité odieuse et méprisée. Si la couronne royale eût été utile à Auguste et à ses successeurs, ils l'eussent placée sur leur tête; mais César, qui était essentiellement Romain, populaire, et qui dans ses harangues et dans ses écrits montrait toujours la magie du peuple romain avec tant d'ostentation, ne l'eût fait qu'avec regret. César n'a donc pas pu désirer, n'a pas désiré, n'a rien fait, a fait tout le contraire de ce dont on l'accuse : certes, ce n'est pas à la veille de partir pour l'Euphrate et de s'engager dans une guerre difficile, qu'il eût culbuté les formes en usage depuis cinq cents ans pour en établir de nouvelles. Qui aurait gouverné Rome dans l'absence du roi? Un régent! un gouverneur! un vice-roi! tandis qu'elle était accoutumée à l'être par un consul, un préteur, un sénat, des tribuns.... César n'a pas voulu être roi, parce qu'il n'a pas pu le vouloir; il n'a pu le vouloir, puisque après lui, pendant six cents ans, aucun de ses successeurs ne l'a voulu. C'eût été une étrange politique de remplacer la chaise curule des vainqueurs du monde par le trône pourri, méprisé des vaincus (1). »

Les détails que Nicolas Damascène donne du meurtre de César diffèrent en plusieurs points du récit des autres historiens. Nous croyons devoir les reproduire ici sommairement :

« Jamais pour délibérer les conjurés ne se réunissaient ouvertement; mais c'était en petit nombre qu'ils se rendaient les uns chez les autres furtivement, et dans ces entrevues mille projets étaient proposés et discutés, ainsi que les moyens et le lieu où ils accompliraient une telle entreprise. Les uns proposaient de se précipiter sur lui lorsqu'il traverserait la voie sacrée, où il passait souvent; les autres étaient d'avis qu'on attendît les comices, pendant lesquels César devait nommer les magistrats dans le champ, situé de-

(1) Napoléon, *Précis des guerres de César*, écrit par M. Marchand à l'île de Sainte-Hélène, p. 212 et suiv. (Paris, 1836, in-8°).

vant la ville. Pour s'y rendre, César était obligé de traverser un pont. A cet effet les conjurés se partageraient les rôles; et après que les uns l'auraient précipité du pont, les autres seraient accourus pour l'achever. Quelques-uns assignaient l'exécution de leurs desseins au jour où devaient avoir lieu les jeux des gladiateurs, fête rapprochée, et qui permettait aux conjurés de paraître avec des armes sans exciter le moindre soupçon. Mais le plus grand nombre proposait de l'attaquer au sénat, tandis qu'il serait tout seul, et que les conjurés, au contraire, seraient en grand nombre et pourraient cacher leurs poignards sous leur robe. On ne laissait en effet entrer dans le sénat que ceux qui en faisaient partie. Du reste, la fortune contribua aussi à la perte de César, puisqu'elle lui fit désigner ce jour pour la convocation du sénat, afin de soumettre aux délibérations de cette assemblée les projets qu'il avait à lui proposer. Dès qu'arriva le jour fixé, les conjurés se réunirent tout préparés sous le portique de Pompée, lieu où plus d'une fois on les avait convoqués. La fatalité est bien puissante : les amis de César, influencés par quelques mauvais présages, voulurent l'empêcher de se rendre au sénat; ses médecins, inquiets des vertiges dont il était quelquefois tourmenté, et qui venaient de le saisir de nouveau, l'en dissuadaient de leur côté; et enfin, plus que tout autre, sa propre femme Calpurnie, épouvantée d'une vision qu'elle avait eue la nuit, s'attacha à son époux, et s'écria qu'elle ne le laisserait point sortir de la journée. Brutus se trouvait présent. Il faisait partie du complot; mais alors il passait pour un des amis les plus dévoués de César. Il lui parla en ces termes : « Eh quoi, César, un homme tel que toi se laisser arrêter par les songes d'une femme et les futiles pressentiments de quelques hommes! Oserais-tu faire à ce sénat qui t'a comblé d'honneurs, et que tu as toi-même convoqué, l'affront de rester chez toi? » Entraîné par ces paroles, César sortit de chez lui. Pendant ce temps les meurtriers se groupaient, les uns auprès du siége de César, les autres en face, et les autres par derrière. Avant l'entrée de César au sénat, les prêtres offrirent un sacrifice qui pour lui devait être le dernier. Mais il était évident que ce sacrifice ne s'accomplissait pas sous d'heureux auspices; car les devins eurent beau immoler victime sur victime, dans l'espoir de trouver quelques meilleurs présages, ils se virent à la fin forcés d'avouer que les dieux ne se montraient point favorables, et que dans les entrailles des victimes on lisait un malheur caché. César, attristé, s'était tourné alors du côté du soleil couchant : ce fut aux yeux des devins un présage funeste. Les meurtriers, qui assistaient à ce sacrifice, se réjouissaient au fond du cœur. S'appuyant sur ce que venaient de dire les devins, les amis de César renouvelèrent leurs instances pour lui faire remettre l'assemblée à un autre jour. César finit par y consentir. Mais au même moment les appariteurs se présentèrent à lui pour l'inviter à se rendre au sénat, disant que l'assemblée était complète. César consultait du regard ses amis, lorsque Brutus pour la seconde fois s'approcha de lui, et lui dit : « Allons, César, laisse là ces rêveries; ne prends pour conseil et pour augure que ta propre vertu; et, sans tarder davantage, viens traiter des affaires dignes de toi et de ce grand empire. » Après avoir prononcé ces paroles astucieuses, il lui saisit la main et l'entraîne vers la Curie, qui était tout proche. César suivait en silence. A peine les sénateurs le virent-ils entrer, qu'ils se levèrent tous en signe de respect. Déjà ceux qui allaient le frapper se pressaient autour de lui. Avant tous, Tillius Cimber, dont César avait exilé le frère, s'avance vers lui. Arrivé près de César, qui tenait ses mains sous sa toge, il le saisit par ses vêtements, et, avec une audace toujours croissante, il l'empêchait de se servir de ses bras et d'être maître de ses mouvements. César s'irritant de plus en plus, les conjurés se hâtent de tirer leurs poignards, et se précipitent tous sur lui. Servilius Casca le premier le frappe, en levant son fer, à l'épaule gauche, un peu au-dessus de la clavicule : il avait voulu le frapper au cou, mais dans son trouble sa main s'égara. César se lève pour se défendre contre l'assassin. Casca, dans son agitation, appelle son frère en langue grecque. Docile à sa voix, celui-ci enfonce son fer dans le flanc de César. Mais, plus rapide que lui, déjà Cassius l'avait frappé à travers la figure. Decimus Brutus lui porte un coup qui lui traverse le ventre, tandis que Cassius Longinus, dans sa précipitation à joindre ses coups à ceux des autres, manque César, et va frapper la main de Marcus Brutus. Ainsi que lui, Minutius Basilus, en voulant atteindre César, blesse Rubrius Rufus à la cuisse. On eût dit qu'ils se disputaient leur victime. Enfin, César accablé de coups, va tomber devant la statue de Pompée; et il n'y eut pas un seul conjuré qui, pour paraître avoir participé au meurtre, n'enfonçât son fer dans ce corps inanimé, jusqu'à ce que César eût rendu l'âme par ses trente-cinq blessures (1). »

(1) Nicolas de Damas, fragment cité, p. 97 et suiv. (trad. de M. Alfred Didot). « Le corps de César, ajoute Nicolas de Damas, resta quelque temps baigné dans son sang, sans que personne osât en approcher. Ceux de ses amis qui l'avaient accompagné à la curie s'étaient enfuis; et ceux qu'il avait dans la ville restaient cachés au fond de leurs demeures. Quelques-uns même, après s'être déguisés, avaient quitté Rome pour se sauver dans les champs. Parmi tant d'amis, aucun n'accourut auprès de lui, ni alors qu'on l'assassinait, ni après le meurtre accompli, excepté toutefois Calvisius et Censorinus; et encore ceux-là, après avoir opposé quelque résistance aux compagnons de Brutus et de Cassius, s'enfuirent-ils bientôt à la vue du nombre de leurs adversaires. Les autres ne songeaient qu'à leur propre sûreté. Il y en avait même qui se réjouissaient de la mort de César. Enfin, trois esclaves de César, qui se trouvaient près de là, placèrent sur une litière le corps de leur maître, et le portèrent chez lui en lui faisant traverser le Forum. Les rideaux de la litière étant levés, les bras de César pendaient hors de la portière, et l'on pouvait voir son visage couvert de

Après ce lâche assassinat, il s'éleva dans Rome une immense clameur, prélude de la guerre civile d'où sortit l'ère des Césars (1). (*Voy.* ANTOINE, AUGUSTE, BRUTUS, CASSIUS.)

Rien de plus difficile que de donner le portrait exact d'un grand homme qui a remué le monde : il faudrait supprimer les passions qu'il a soulevées. On a traité César d'ambitieux : c'est le reproche commun de l'impuissance ou de l'ingratitude. Le sénat, de complicité avec Pompée, avait ouvertement violé les lois : César se présenta pour revendiquer les droits du peuple, droits non pas imaginaires, utopiques, mais constitutionnels, séculaires ; puis, ces vétérans nombreux, établis en Italie depuis les guerres de Marius et de Sylla, attendaient tout de la grandeur de quelques hommes ; la personne de César faisait donc la sécurité des citoyens de tous les partis ; enfin, jamais homme appelé à jouer un aussi grand rôle ne fut plus doux et moins sanguinaire que César. C'est surtout pendant la guerre civile qu'il fit admirer sa modération. Pompée avait dit qu'il tiendrait pour ennemis ceux qui ne défendraient pas son parti ; César déclara qu'il regarderait comme amis ceux qui resteraient neutres. A la journée de Pharsale, il fit crier dans tous les rangs qu'on épargnât les citoyens ; et il laissa les soldats de Pompée sauver ceux qu'ils voulaient. Aucun de ses ennemis ne périt autrement que sur le champ de bataille ; il pardonna généreusement à tous ceux qui avaient survécu. Il permit à ceux dont il n'avait pas encore signé la grâce de rentrer en Italie et d'y briguer des commandements. Il releva même les statues de Sylla et de Pompée, que le peuple avait abattues. Dans toutes les conjonctures difficiles, il aimait mieux contenir les coupables que les punir. Ainsi, comme on lui dénonça un jour des réunions nocturnes de conspirateurs, il se contenta, pour tout châtiment, d'annoncer par un édit qu'il connaissait ses réunions. A ceux qui l'injuriaient dans des discours et dans des libelles, il se bornait à les avertir publiquement de ne pas continuer (1). Ses soldats l'idolâtraient, et ne craignaient rien autant que de lui déplaire : il avait coutume de les traiter de *camarades* (*commilitones*) (2), et aimait à les voir bien vêtus ; et en toute occasion il partageait leurs fatigues et leurs dangers. Après le passage du Rubicon, tous les soldats s'engagèrent, ce qui de mémoire d'homme ne s'était jamais vu pour aucun général, à le servir gratuitement, les plus riches devant subvenir aux besoins des plus pauvres. En temps de paix, il était pour eux d'une extrême indulgence. Mais à la veille de combattre, il devenait sévère et maintenait une discipline rigoureuse. Il ne leur annonçait ni les jours de marche ni les jours de combat, afin que, dans l'attente continuelle de ses ordres, ils fussent toujours prêts au premier signal. Pendant toute la guerre des Gaules, il n'y eut jamais de rébellion dans son armée. Il y en eut quelques-unes pendant la guerre civile ; mais il les apaisa sur le champ, car il ne célait jamais aux mutins. On a représenté César comme un débauché et un dilapidateur ; mais on connaît ce mot de son plus mortel ennemi, de Caton, « que de tous ceux qui avaient entrepris de renverser la république, César seul était sobre (*sobrius*) ». Au contraire d'Alexandre le Grand, il faisait un usage très-modéré de vin ; et selon Oppius, cité par Suétone, il était si indifférent à la qualité des mets, qu'un jour qu'on lui avait servi, chez un de ses hôtes, de l'huile rance, il fut le seul des convives qui ne la refusât point ou eût l'air de ne pas s'en apercevoir (3). Il aimait, tous les historiens en conviennent, beaucoup les femmes ; mais est-ce donc là ce qui lui a valu le reproche de débauché ? On a fait des satires sur ses relations avec le roi Nicomède ; mais pourquoi ses ennemis, qui avaient essayé de l'outrager jusque dans l'honneur de sa femme, n'ont-ils pas trouvé à Rome ce qu'ils sont allés chercher en Bithynie ? César n'était pas non plus un dilapidateur ni un concussionnaire ; car tandis que tous les proconsuls s'enrichissaient dans leurs provinces, César, qui avait enrichi le trésor de plusieurs millions, n'avait pas de quoi payer ses troupes au commencement de la guerre civile : tout son argent, il le donnait et ne l'amassait point. Pendant longtemps il habita une modeste maison entre l'Esquilin et le Cœlius. Là, comme à l'armée, il était exact et sévère (*domesticam disciplinam in parvis et majoribus rebus diligenter severeque rexit*) (4).

blessures. Personne ne put alors retenir ses larmes à la vue de cet homme qui naguère était honoré à l'égal d'un dieu. » (Ibid. p. 48).

On a pu voir que Nicolas de Damas, qui donne un récit si circonstancié du meurtre de César, ne mentionne pas plusieurs détails qui paraissent être de l'invention d'historiens postérieurs (Plutarque et Salluste). Ainsi, il ne dit rien de la prétendue requête de Marcellus Cimber, demandant humblement une faveur (le rappel de son frère), que César aurait rejetée (Plutarque, 71), ni des paroles grecques prêtées à César, en voyant s'avancer contre lui son fils adoptif : καὶ σὺ, τέκνόν 'εμόν (et toi aussi, mon fils), ni du geste que César aurait fait en s'enveloppant de sa toge pour tomber plus décemment (Salluste, 82). Plutarque et Salluste ne parlent que de vingt-trois blessures. Ce dernier, à propos des prodiges précédant la mort de César, mentionne une comète (*stella crinita*), qui brilla pendant sept jours, et que l'on croyait être l'âme de César (Salluste, 88). Salluste raconte aussi que la veille même du jour où il fut assassiné, César aurait dit, pendant un souper chez Lépide, son maître de cavalerie, que la fin la plus désirable est une mort brusque et inopinée. Le même historien remarque, enfin, qu'aucun des meurtriers ne survécut à César plus de trois ans, et ne mourut de mort naturelle (ibid, 89).

(1) Il est à remarquer que le nom de *César* devint par la suite synonyme de *souverain*. Il est passé même dans les langues modernes ; car en allemand *Kaiser*, (Καῖσαρ) signifie *empereur*, comme *czar* ou *tzar*, en russe.

(1) Suétone, 75.

(2) Un jour il punit ses soldats de la 10[e] légion en les appelant tout simplement « bourgeois » (*Quirites*) ; et ils en furent profondément affligés.

(3) Ibid., 53.

(4) Suétone,

Voici César, tel que nous le dépeint Suétone : Il avait la taille élevée, le teint blanc, les membres bien faits, le visage un peu plein (ce qui semble démenti par son effigie qu'on voit sur les médailles et autres monuments), les yeux noirs et vifs; il était toujours d'une heureuse santé (*valetudine prospera*), si ce n'est dans les derniers temps de sa vie, où il avait des défaillances subites et le sommeil agité : on dit même qu'il eut dans sa vie deux attaques d'épilepsie. Il avait un grand soin de son corps, et était toujours d'une mise recherchée : il se faisait soigneusement tondre, raser et même épiler. Pour cacher sa calvitie, il avait l'habitude de ramener sur le front les rares cheveux qui lui restaient; aussi fut-il très-sensible à l'honneur que lui décernèrent le peuple et le sénat de porter toujours une couronne de laurier (1). »

C'est le propre des grands hommes d'être aptes à tout : à la fois général, homme d'État, législateur, jurisconsulte, orateur, poëte, historien, architecte, astronome, mathématicien, César avait reçu de la nature les talents les plus variés, et qui lui auraient procuré une renommée durable dans toutes les carrières. Au jugement de Cicéron, qui n'aimait guère accorder aux autres la gloire qu'il revendiquait pour lui-même, il occupait le premier rang parmi les écrivains et les orateurs de son temps (2). Ses rares moments de loisir, il les passait dans la société d'hommes instruits ou dans l'étude des lettres et des sciences. Il avait lui-même composé, sur les matières les plus diverses, un grand nombre d'écrits, dont, sauf ses *Commentaires* (voy. plus haut, col. 466), il ne nous reste que les titres ou de très-faibles fragments; tels que : *Poemata :* c'étaient des essais de sa jeunesse, parmi lesquels on cite l'éloge d'Hercule (*Laudes Herculis*) et une tragédie, *Œdipus :* ces pièces furent supprimées par ordre d'Auguste (*voy.* Suétone, 56); — *Epigrammata*; trois de ces épigrammes ont été conservées dans l'Anthologie latine (n° 68-70, édit., Mayer); — *Iter*, poëme qu'il composa pendant son voyage de Rome en Espagne, avant la bataille de Munda; — *Poema astronomicum*, probablement en imitation des Phénomènes d'Aratus; — *de Astris*, livre où il traitait du mouvement des corps célestes (*voy.* Pline, *Hist. Nat.*, XVIII, 25; Macrobe, *Saturn.* I); — *Apophthegmata*, ou recueil de bons mots : il l'avait commencé dans sa jeunesse, et l'avait successivement augmenté au point d'en faire plusieurs volumes ; Auguste le fit également supprimer (Cicér. *Epist. ad Famil.*., IX, 16); — *Libri Auspiciorum*, ou *Auguralia :* César avait écrit cet ouvrage pendant son pontificat; Macrobe en cite le seizième livre (*Saturn.*, I, 16; Priscien, VI); — *de Analogia*, *seu de ratione latine loquendi*, en deux livres : il dédia cet ouvrage à Cicéron, et le composa en passant les Alpes pour aller rejoindre son armée dans la Gaule Transalpine; il est souvent cité par les anciens grammairiens (*voy.* Cicéron, *Brutus*, 72; Pline, *Hist. Nat.*, VII, 30; Aulu-Gelle, *Noctes att.*, XIX, 8; Quintilien, I, 7; Suétone, 56); — *Epistolæ :* il ne reste plus de ce recueil, dont parle Appien (*Bell. civ.*, II, 79), que les lettres réunies à celles de Cicéron ; — *Anti-Cato*, en deux livres; c'était une réplique au *Cato* que Cicéron avait écrit en l'honneur de la mort de Caton (Aulu-Gelle, IV, 16; Cicéron, *ad Atticum*, XII, 40; XIII, 50).

Alexandre le Grand, Annibal, Frédéric II et Napoléon avaient, au-dessous de l'âge de trente ans, remporté leurs plus brillantes victoires. César à trente ans n'avait pas encore fait la guerre; et il montra tout à coup le génie d'un des plus grands capitaines. Mêlé fort jeune aux affaires politiques, il connut bientôt à fond les hommes, et mourut assassiné, dans toute la maturité de la vie, au moment où il allait organiser son empire. Cette tâche échut à son successeur.

Les historiens modernes ont envisagé César chacun à son point de vue. Les suivre sur ce terrain, ce ne serait plus faire de la biographie, mais de la controverse; ce serait nous éloigner du plan de l'œuvre que nous avons l'honneur de diriger. Il est de la nature humaine de ne jamais voir les choses sous toutes leurs faces : chacun se passionne pour le côté qui flatte le plus ses intérêts ou ses croyances. C'est ainsi qu'il est impossible de s'entendre, et que la discorde régnera toujours sur la terre.

Voici, selon nous, toute l'importance du rôle que César a joué dans l'histoire de la civilisation.

En introduisant des Gaulois et des Germains dans le sénat, dans cette assemblée souveraine du monde, si fière et si jalouse de sa puissance, César fit la plus prodigieuse des révolutions : il détruisit la force et le prestige de la société païenne, dont le dogme suprême était l'amour de la patrie, de cette patrie qui, à Rome comme à Athènes et à Sparte, se composait d'une poignée de citoyens traitant les autres mortels, sujets ou esclaves, comme étrangers au genre humain. Dans la langue de Cicéron, le *vir bonus* est le patriote qui défend ses droits; dans la bouche de saint Augustin, ces mêmes mots ont une valeur toute différente : ils désignent l'homme qui aime ses semblables, et qui, par la charité, aspire à la cité céleste. En élevant des barbares au rang de patriciens, en conférant aux vaincus les droits du vainqueur, César, le plus clément et le plus généreux des Romains, prépara la société nouvelle, dont le Rédempteur inaugura

(1) Suetone, 45.

(2) Parmi les *orationes* de César, qui ne nous sont pas parvenus, on remarquait surtout le *Discours pour Métellus*, qu'Auguste regardait pourtant comme une copie infidèle des sténographes (Suétone, 55), Meker en a donné la liste complète dans les *Oratorum Romanorum fragmenta*. Quant aux éloges que les anciens ont faits du talent oratoire de César, voy. Cicéron, *Brutus*, 72, 74 ; Quintilien, X; Velleius Paterculus, II, 36 ; Tacite, *Annal.*, XIII, 3.

l'idéal en s'immolant pour tout le genre humain.

On nous objectera peut-être que la conduite de César fut dictée par des vues toutes politiques, et qu'il n'y avait là rien de chrétien. Soit; nous admettons sans peine que le grand oncle d'Auguste, pas plus qu'Alexandre le Grand, Charlemagne et Napoléon n'ont entendu, par leurs conquêtes, concourir en rien à la fraternité universelle. Mais, en reculant les limites de leur empire, ils n'en ont pas moins puissamment contribué à rapprocher des nations qui, d'abord ennemies les unes des autres, ont gagné ensuite à mieux se connaître. Tel est le côté impérissable, providentiel, de la gloire : si ce n'est point par leurs intentions toutes personnelles, c'est par les conséquences universelles, incalculables de leurs actions, dont, de leur vivant, ils n'avaient pas eux-mêmes compris toute la portée, que les grands hommes ont été conduits, pour ainsi dire à leur insu et malgré eux, à servir l'humanité. F. H.

Commentarii de Bell. Gall., civ., Alex., Afric., et Hisp. — Cicéron, *Epist. et Orat.* — Dion Cassius. — Suétone. — Plutarque. — Appien. — Velleius Paterculus. — Celsus, *Vita J. Cæsaris* (œuvre de Pétrarque). — Eckhel, *Doctrina numm.*, vol. VI. — Drumann; *Geschichte Roms.* — Bury, *Hist. de la vie de Jules César*; Paris, 1758, 2 vol. in-12. — Oudendorp, *Oratio de litterariis J. Cæs. studiis*; Leyde, 1740, in-4°. — Montesquieu, *Grandeur et décadence*, etc. — Jean de Muller, *Hist.* (voy. dans Œttinger, *Bibliographie biographique*, la liste détaillée des notices publiées sur Jules César.).

*CÉSAR (*Sextus Julius*), fils d'un cousin du dictateur, mort vers 47 avant J.-C. Il servit dans l'armée du grand César pendant la campagne d'Espagne en 49, et fut un des négociateurs du traité conclu avec Terentius Varron. A la fin de la guerre d'Alexandrie, en 47, Sextus César, chargé d'un commandement en Syrie, fut tué par ses propres soldats, soulevés à l'instigation de Cecilius Bassus.

César, *Bel. civ.* II, 20. — Hirtius, *Bel. Alex.*, 66. — Dion Cassius, XLVII, 26. —Appien, *Bel. civ.*, III, 77.

*CÉSAR (*Caius*), fils de M. Vipsanius Agrippa et de Julie, fille d'Auguste, né en 20 avant J.-C., mort le 21 février de l'an 4 de l'ère chrétienne. Adopté ainsi que son frère Lucius par Auguste en 17 avant J.-C., il prit part à l'âge de sept ans, avec d'autres jeunes patriciens, aux jeux troyens célébrés par Auguste pour la dédicace du temple de Marcellus. Il accompagna, en l'an 8 avant J.-C., Tibère dans son expédition contre les Sicambres. Caius et son frère furent élevés avec le plus grand soin par Auguste qui les destinait à l'empire, et ils montrèrent de bonne heure un orgueil entretenu par l'amour du prince et par l'enthousiasme du peuple. Ils furent proclamés consuls et princes de la jeunesse avant d'avoir atteint l'adolescence. Nommé consul lorsqu'il n'avait pas encore quinze ans, Caius César alla gouverner l'Asie à l'âge de dix-neuf ans. Phraate, roi des Parthes, venait de s'emparer de l'Arménie; n'osant pas s'exposer à une guerre contre les Romains, il consentit à rendre cette province, et eut avec le jeune prince une entrevue dans une île de l'Euphrate, en l'an 2 de l'ère chrétienne. Caius César alla prendre possession de l'Arménie; mais, malgré le traité, il éprouva de la résistance, et fut blessé au siége d'Artagera. Il mourut des suites de sa blessure, à Limyra en Lycie.

*CÉSAR (*Lucius*), frère du précédent, né en 17 avant J.-C., mort le 20 août de l'an 2 de l'ère chrétienne. Adopté par Auguste ainsi que son frère Caius, et admis aux mêmes honneurs que celui-ci, il eut le même destin, et le devança de vingt mois dans la tombe. Il mourut à Marseille, en se rendant en Espagne.

Dion Cassius, LIV, 8, 18, 26; LV, 6, 9, 11, 12.—Zonaras, X. — Suétone, *Augustus*, 26, 56, 64, 65; *Tiberius*, 12. — Velleius Paterculus, II, 101, 102. — Tacite, *Annales*, I, 3, II, 4. — Florus, IV, 12.

CÉSAR (ou plutôt *sir Cæsar Julius*), jurisconsulte anglais, fils de César ADELMAR, d'origine génoise, médecin des reines Marie et Élisabeth, naquit près de Tottenham, en 1557, et mourut à Londres, en 1636, après avoir rempli sous Élisabeth les fonctions de maître des requêtes et de juge à la cour de l'Amirauté. Il avait accepté ces fonctions lors du procès fait à la reine Marie d'Écosse et de sa fatale exécution, en 1587. Il fut créé chevalier à l'avénement de Jacques Ier, le 20 mai 1603, et remplit les fonctions de chancelier de l'échiquier. En 1607 il fut nommé membre du conseil privé, et en 1614, sous le chancelier Ellesmère, vice-chancelier. C'était un légiste habile, qui n'avait pas seulement pris ses degrés à l'université d'Oxford, mais aussi à celle de Paris, en 1581. Il fut l'un des commissaires dans le scandaleux procès en divorce, terminé par une double sentence capitale, d'abord contre la comtesse, et ensuite contre le comte d'Essex, qui furent renvoyés à la clémence du roi. César assista le chancelier Bacon, jusqu'en 1621, époque de la condamnation et de la dégradation de cet homme éminent, dont il était devenu l'ami. Il resta investi de la confiance du chancelier Williams, son successeur, qui, d'après son inexpérience, comme ecclésiastique, dans la pratique des lois anglaises, se dirigeait principalement par les conseils du vice-chancelier. Il fut continué dans ses fonctions en 1625, sous Charles Ier, après la disgrâce de Williams, et malgré sa liaison avec Bacon, qu'il avait reçu dans sa maison : Bacon mourut dans ses bras, en 1633, abandonné par sa femme.

César mourut lui-même trois ans après, laissant la réputation d'un homme très-charitable. Un jour qu'il avait prêté sa voiture à un de ses amis, elle fut entourée des mendiants ordinaires qui recevaient assistance de sa livrée : cet ami en fut si effrayé, qu'il s'empressa de faire ramener le carrosse, pour se soustraire à leur importunité.

Contemporain d'un homme de génie tel que Bacon, et d'un des plus grands jurisconsultes anglais, de lord Coke, sir Julius César ne peut obtenir pour les ouvrages qu'il a laissés une place à côté de leurs écrits; ses manuscrits, res-

tés dans sa famille jusqu'en 1757, devaient être livrés à un marchand de fromage pour 10 liv. ster. Samuel Patterson les surenchérit dans une vente publique à plus de 300 livres, (environ 7,500 francs); mais il n'en fut rien publié, et ils ont été depuis déposés au British Museum, comme ceux de Tronchet, revêtu à peu près des mêmes dignités, à la bibliothèque de la cour de cassation. ISAMBERT.

Rose, *New biographical Dictionary*. — *Lives of the chancellors*, par lord Campbell, 1845, tom. II, p. 380, 419, 434, 443. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CESARI (*Alexandre*), graveur italien, dit *le Grec*, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Michel-Ange, dont il fut le contemporain, estimait beaucoup ses ouvrages. Les principales productions de cet artiste sont : un camée représentant *la tête de Phocion ;* — un *Portrait de Henri II, roi de France*, sur une cornaline ; — une médaille représentant *le pape Paul III*, et de l'autre *Alexandre le Grand prosterné aux pieds du grand-prêtre des Juifs*.

Vasari, *Vite de pittori*.

CESARI (*Antonio*), philologue italien, né à Vérone, vers 1750, mort à Ravenne, en octobre 1828. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, consacra sa vie entière à l'étude, et se rendit célèbre par son zèle pour la pureté de la langue italienne. Outre de bonnes éditions de plusieurs auteurs classiques de la langue italienne, notamment de Dante, on a de lui : une réimpression du *Vocabolario della Crusca ;* Vérone, 1806-1809, 7 vol in-4° ; — *Alcune novelle ;* Venise, 1810, in-8° ; — *Bellezze della Commedia di Dante ; dialoghi*, ibid., 1824-1826, 4 vol. in-8° ; — plusieurs traductions : les plus estimées sont celles des odes et de l'*Art poétique* d'Horace, des *Comédies* de Térence et des *Lettres familières* de Cicéron.

Tipaldo, *Biog. degli Ital. illustri*. — Valery, *Voyage d'Italie*, t. I, p. 171.

CESARINI (*Alexandre*), prélat italien, né vers la fin du quinzième siècle, mort à Rome, le 13 février 1542. Il s'attacha à la maison de Médicis, fut créé cardinal par Léon X, et eut différentes missions à remplir sous les papes Adrien VI, Clément VII et Paul III. Cesarini passait pour un bon jurisconsulte. On a de lui : *Statuta ; — Constitutiones*.

Oldoin, *Athenæum Romanum*.

CESARINI. *Voy*. JULIEN.

CESARINI (*Virginio*), savant littérateur italien, né à Rome, en 1595, mort en avril 1624. Il avait des connaissances très-variées, et parlait avec talent sur toutes sortes de matières. Le cardinal Bellarmin le comparait au fameux Pic de la Mirandole. On n'a de lui que quelques poésies latines et italiennes, insérées dans les *Septem illustrium virorum poemata*, Anvers, 1662, in-8°.

Victor de Rossi, *Pinacotheca*. — Crasso, *Elogj d'uomini letterati*. — Allatius, *Apes urbanæ*. — Baillet, *Jugement des savants*, IV, 517. — Favoriti, *Vie de V. Cesarini*. — Tiraboschi, *Storia della letteratura*, t. XXIX, p. 223. — A. Favorinus, *Vita V. Cæsarini ;* Francfort, 1677, in-8°.

***CÉSARION**, fils de César et de Cléopâtre, né en 47 avant J.-C., mort en 30 avant J.-C. Il porta d'abord le nom de Ptolémée, comme les autres princes égyptiens, et fut probablement conduit à Rome par sa mère dans le voyage qu'elle y fit en 46. César accueillit avec empressement Cléopâtre et le jeune Ptolémée et permit qu'au nom de celui-ci on ajoutât le mot de Césarion. Après la mort du dictateur, Antoine déclara devant le sénat et dans l'intention de nuire à Octave, que César avait reconnu Césarion pour son fils. Oppius, un des plus intimes amis et confidents du dictateur, écrivit un livre pour prouver le contraire, et nia que Césarion fût le fils de César. Il faut avouer que les mœurs de Cléopâtre rendent la question de paternité fort douteuse.

Grâce à l'appui prêté par Cléopâtre à Dolabella, elle obtint des triumvirs, en 42, le titre de roi d'Égypte pour Césarion. En 34 Antoine conféra au jeune prince le titre pompeux de roi des rois. Après la bataille d'Actium, Cléopâtre, voyant tout perdu, voulut l'envoyer dans l'Inde avec de grands trésors. Il avait déjà pris la route d'Éthiopie, lorsque son gouverneur Rhodon l'engagea à venir se remettre entre les mains du vainqueur, en lui faisant espérer que celui-ci laisserait le royaume d'Égypte au fils de César. Au lieu de recevoir une couronne, Césarion fut mis à mort par l'ordre d'Auguste, qui craignait sans doute un nouveau rival.

Dion Cassius, XLVII, 31 ; XLIX, 41 ; L, 1, 3 ; LI, 6. — Suétone, *Cæsar*, 52 ; *Augustus*, 17. — Plutarque, *Cæsar*, 49 ; *Anton.*, 54, 81, 82.

CÉSARIS (L'abbé *Angelo*), astronome italien, né vers 1750, mort à Milan, le 18 avril 1832. Il fut le premier astronome de l'observatoire de Milan, et fournit d'importants Mémoires aux *Éphémérides astronomiques de Milan*, qu'il rédigea pendant un grand nombre d'années, et aux *Mémoires de la Société Italienne* ainsi qu'à ceux de *l'Institut*.

Mém. de la Soc. Ital. — *Mém. de l'Institut* (*Acad. des sciences*).

CESAROTTI (*Melchior*), littérateur et poëte italien, né à Padoue, le 15 mai 1730, mort le 3 novembre 1808. Dès l'âge de douze ans il annonça les talents qu'il développa par la suite. A dix-neuf ans il était professeur de rhétorique au séminaire de Padoue, où il avait été élevé. Il venait de faire l'éducation des enfants de la maison Grimani, à Venise, lorsqu'il succéda au P. Carmeli dans la chaire de grec et d'hébreu à l'université de Padoue. Lors de l'invasion des Français en Italie, il fut chargé par le nouveau gouvernement de rédiger un plan d'études. Napoléon le combla de bienfaits, et Cesarotti lui en témoigna sa reconnaissance par un poëme en vers libres, *Pronea* (la Providence), qui fut son dernier écrit. L'édition complète des œuvres de Cesarotti, Pise, 1805-1813, 40 vol.

in-8° ou in-12, est divisée ainsi : *Saggio sulla filosofia delle lingue*, 1 vol.; — *Poesie di Ossian*, 4 vol.; — *Iliade in versi*, 4 vol.; — *Iliade in prosa*, 7 vol.; — *Relazioni academiche*, 2 vol.; — *Satire de Giuvenale*, 1 vol.; — *Corso di letteratura greca*, 3 vol.; — *Demostene*, 6 vol.; — *Prose varie*, 2 vol.; — *Prose latine*, 1 vol.; — *Poesie italiane*, 1 vol.; — *Versioni di tre tragedie di Voltaire, e poesie latine*, 1 vol.; — *I primi pontifici*, 1 vol.; — *Epistolario*, 6 vol.

Barbieri, *Mémoires sur la vie et les ouvrages de M. Cesarotti*; Padoue, 1810. — Bramieri, *Nécrologe littéraire*. — Angelo Mazza, *Poème consacré à la mémoire de M. Cesarotti*. — *Italie*, dans *l'Univers pittoresque*, p. 362.

* CESATI (*Bartholome*), compositeur italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut auteur de *motets*, dont quelques-uns sont insérés dans le *Parnassus musicus Ferdinandæus* de Pergameno.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CESELIUS. *Voy.* CASSELIUS.

* CESENA (*Amédée* GAYET DE), littérateur et journaliste français, né à Sestri di Levante, en 1810. Il débuta par la poésie, puis il vint à Paris, fut secrétaire du baron Taylor, et composa une tragédie qui eut les honneurs de la lecture au Théâtre-Français. En 1843 il alla diriger le *Journal de Maine-et-Loire*, dévoué au gouvernement d'alors; et en 1848 il adressa au journal *le Représentant du peuple* une lettre d'adhésion à la banque d'échange fondée par M. Proudhon, lettre qui fait supposer que sur la question économique il était d'accord avec ce publiciste. En 1850 il prit la rédaction en chef de *la Patrie*, et y défendit énergiquement l'acte du 2 décembre 1851. — M. de Cesena est aujourd'hui rédacteur en chef du *Constitutionnel*. Sous le style du polémiste, on retrouve parfois encore le poëte. On a de lui : *Hymne sur la conquête d'Alger*; Dijon, 1830; — *Agnès de Méranie*, tragédie; Paris, 1842.

Quérard, *la France littéraire*. — Texier, *Biog. des journalistes*. — *Documents inédits*.

* CESENA (*Sébastien* GAYET, surnommé *Rhéal*), littérateur français, frère du précédent, né en 1815, à Beaujeu. Il entra de bonne heure dans la carrière littéraire, écrivit dans les journaux des départements, tels que *la Glaneuse* de Lyon, et fonda à Bordeaux le journal *la Sylphide*. Puis il vint à Paris, où il fit recevoir, en 1835, à *la Gaîté* un drame en prose, *la Vendette*, dont l'incendie de ce théâtre empêcha la représentation. En 1846 il obtint pour son œuvre la plus importante, sa traduction de Dante, une indemnité annuelle, qu'il perdit en 1847, par suite de la publication d'une brochure adressée aux chambres pour demander *la réglementation et la publicité de l'emploi des fonds occultes destinés à l'encouragement des sciences et des lettres*, 1847. On a de lui : *les Chants du psalmiste*, 1840-1841, 2 vol. in-8°; — *les Divines féeries de l'Orient et du Nord, traditions mythologiques et populaires des deux Mondes*, 1842, 1 vol. in-8°; — *Œuvres de Dante*; Paris, 1843-1853, 5 vol. grand in-8°, comprenant : *la Vie nouvelle, la divine Comédie, les Poésies amoureuses et sacrées; le Banquet*, commentaire philosophique traduit pour la première fois : l'auteur annonce un dernier volume, qui sera *le Dictionnaire* des œuvres de Dante; — *le Martyre des religieuses polonaises*, 1846; — *la Roumanie renaissante*, 1850, in-4°. V. R.

Beuchot, *Journal de la librairie*. — *Renseignements particuliers*.

CESI (*Frédéric* prince DE), naturaliste italien, né à Rome, en 1585, mort en 1630. Il montra dès sa jeunesse de rares dispositions pour l'histoire naturelle, et fonda à l'âge de dix-huit ans l'académie des *Lincei*. Nous n'avons pas les statuts de cette académie, mais nous savons qu'elle était spécialement consacrée au perfectionnement des mathématiques, de la physique et de l'histoire naturelle. Cesi donna, dit Tiraboschi, le nom de *Lincei* (lynx) aux nouveaux académiciens pour exprimer le soin avec lequel ils devaient examiner chaque chose. Les membres de cette société trouvaient dans le palais du prince Frédéric un jardin botanique, une riche bibliothèque, et un cabinet d'histoire naturelle. L'académie des *Lincei* compta dès le début plusieurs savants distingués, parmi lesquels on remarque Giovanni Terenzio, Giovanni Fabbri, Fabri Colonna, Francesco Stelluti. Le prince Frédéric ne fut pas seulement le Mécène des savants de son temps, il partagea leurs travaux. Il découvrit le premier les sporules de la fougère. S'il n'a pas inventé, comme l'ont avancé quelques personnes, le microscope et le télescope, il en a du moins propagé l'usage. On a de lui : *Apiarium*, Rome, 1625, in-fol.; — *de Cœlo*, imprimé avec *la Rosa ursina* de Christophe Scheiner; Rome, 1630, in-fol. Dans ce traité, Cesi soutient, d'après l'autorité des Pères de l'Église, que le ciel est fluide et non pas solide. Léo Allatius cite encore les ouvrages suivants, dont plusieurs semblent n'avoir jamais été imprimés : *Metallophytum*, présenté par l'auteur au cardinal Barberini et à Urbain VIII; — *Physica mathesis*; — *Naturæ theatrum*, vaste composition d'où est tiré le volume intitulé *Apiarium*, — *Universale rationis speculum*; — *Prodigiosorum omnium physica expositio*; — *Cœlestis naturæ exposita*; — *Moralia, Paradoxa, Monita*. Ce fut sur la proposition du prince Frédéric et par ses soins que les membres de l'Académie des *Lincei* entreprirent de commenter le grand travail de François Hernandez sur l'histoire naturelle du Mexique. Cet ouvrage avait été abrégé par Nardo Antonio Recchi, mais il n'avait pas encore paru. Frédéric Cesi fit graver toutes les planches à ses frais, et il ajouta aux notes de Giovanni Terenzio, de Giovanni Fabbri et de Fabio Colonna, des *Tabulæ philosophicæ*, essai savant, mais

très-incomplet, d'une classification générale des plantes. L'édition préparée par le prince Frédéric Cesi, et interrompue par sa mort prématurée, parut vingt ans plus tard, sous le titre de : *Francisci Hernandez nova plantarum, animalium et mineralium Mexicanorum historia, a Nardo Antonio Beccho digesta, cum notis et additamentis Joan. Terentii, Joan. Fabri, et Fabii Columnæ;* Rome, 1651, in-fol.

Janus Plancus de Rimini, *Fabii Columnæ Lyncæi φυτοβάσανος, cui accessit vita Fabii et Lyncæorum notitia.* — Leo Allatius, *Apes urbanæ.* — Victor de Rossi, *Pinacotheca.* — Mandosio, *Bibliotheca Romana.* — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VIII.

* CESI (*Bartolommeo*), peintre, né à Bologne, en 1557, mort en 1629. Il fut élève du Grammatica ; mais, trouvant que sous ce maître il ne faisait pas de progrès assez rapides, il prit pour modèles les ouvrages de Tibaldi et de Bassarotti, et se forma un style qui manque peut-être d'originalité, mais qui est agréable, simple, facile, et lui valut à Bologne et à Rome une grande réputation. Il peignait toujours d'après nature, choisissant ses modèles avec le plus grand soin, et y ajoutant peu de chose de son invention. Ses plis sont peu multipliés, ses attitudes sont mesurées, son coloris est plus agréable que vigoureux ; mais il est en général plus énergique dans ses fresques. Ses tableaux d'autel à Saint-Jacques et à Saint-Martin sont pleins de grâce, et on dit que le Guide dans sa jeunesse passait des heures entières à les contempler. On cite encore parmi ses meilleurs ouvrages à Bologne, à la Chartreuse, *la Descente de croix ;* aux *Mendicanti*, *Sainte Anne adorant la Vierge*, et *le Christ sur la croix entre la Vierge et saint Jean;* à Saint-Dominique, *l'Adoration des Mages et la Descente du Saint-Esprit;* à la chapelle de *Santa-Maria de Bulgari*, des *Sibylles* et des *Prophètes ;* enfin au palais Fava, plusieurs sujets de *l'Énéide.*

Malvasia, *Felsina pittrice.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

CESI ou CESIO (*Bernard*), naturaliste italien, de l'ordre des Jésuites, né à Modène, en 1581, mort dans la même ville, le 14 septembre 1630. On a de lui : *Mineralogia, sive naturalis philosophiæ thesauri, in quibus metallicæ concretionis medicatorumque fossilium miracula continentur*, etc. ; Lyon, 1636, in-fol.

Alegambe, *Biblioth. script. Societatis Jesu.*

CESI ou CESIO (*Carlo*), peintre et graveur italien, né en 1626, à Antrodoco, près Rieti, mort à Rome, en 1686. Élève de Pierre de Cortone, il fut un artiste consciencieux, et combattit par ses exemples aussi bien que par ses discours la trop grande facilité, la négligence et les innovations pernicieuses mises à la mode par les élèves du chevalier d'Arpin. Le beau, disait-il à ses élèves, ne doit pas être prodigué, mais distribué dans les tableaux avec jugement et discrétion ; autrement, il en est des peintures comme de certaines compositions littéraires, qui deviennent fatigantes à force de sentences et de *concetti.*

Parmi ses principaux ouvrages, nous citerons ses peintures à Sainte-Marie-Majeure et *le Jugement de Salomon*, peint dans la galerie du Quirinal, en concurrence avec les meilleurs peintres qui fussent alors à Rome.

Dessinateur sévère et correct, il a gravé à l'eau-forte et terminé au burin un grand nombre de planches, soit d'après ses propres compositions, soit d'après Pierre de Cortone, Lanfranc, le Dominiquin, le Guide, etc. Les estampes les plus connues sont une *Sainte Famille* de sa composition, *Saint André conduit au supplice* d'après le Guide, *la Cananéenne* d'après Annibal Carrache. La Galerie Farnèse en possède quarante et une pièces d'après le même ; enfin la Galerie Panfili, d'après Pierre de Cortone.

E. B—n.

Ticozzi, *Dizionario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Orlandi, *Abbecedario.*

CESI (*Innocent*), physicien italien, moine du Mont-Cassin, né à Mantoue, en 1652, mort à Pavie, le 5 août 1704. On a de lui : *Universalis harmonia mundi*, etc.; Venise, 1681, in-4° ; — *Eglogæ scientiarum;* ibid., 1684 ; — *Meteorologia artificialis et naturalis ;* Parme, 1687 ; — *Tractatus de antiquis Romanorum ritibus ;* Bologne, 1692, in-4° ; — *De meteoris dissertatio ;* Mantoue, 1700.

Cinelli, *Bibliothèque volante.*

CESIO. *Voy.* CESI.

CESON ou CÆSON (*Quintius*), fils de Cincinnatus. *Voy.* QUINCTIUS.

CÉSONIE, ou, selon Dion Cassius, MILONIA CÆSONIA. Elle fut maîtresse, puis femme de Caligula, morte en 41 de J.-C. Elle avait trois filles, issues d'un premier mariage, et n'était remarquable ni par sa jeunesse ni par sa beauté. Elle séduisit l'empereur par le déportement même de ses mœurs. Pour l'épouser, Caligula divorça d'avec Lollia Paulina. Selon Suétone, le mariage s'accomplit le jour même où Cæsonia venait d'accoucher ; mais selon Dion Cassius Cesonia eut une fille un mois après avoir épousé l'empereur. Elle réussit à le captiver jusqu'au dernier moment ; mais on dit qu'elle eut recours pour y parvenir à des philtres, qui contribuèrent à déranger l'esprit de Caligula. A la mort de cet empereur, on la fit périr, elle et sa fille.

Suétone, *Caligula*, 25, 33, 38, 59. — Dion Cassius, LIX, 28, 29. — Josèphe, *Antiq. Jud.*, XIX.

*CÆSONIUS (*M.*), magistrat romain, vivait en 66 avant J.-C. Il se fit remarquer par son austère équité, qu'il prouva surtout par l'enquête à laquelle il se livra lors du meurtre de Cluentius. Il fut édile curule en 70, et probablement préteur en même temps que Cicéron, en 66.

Cicéron, *Verres ; ad Atticum.*

*CESONINUS ou CÆSONINUS (*Suilius*) ; vivait en 48 ; il fut enveloppé dans les accusations qui suivirent le mariage de Messaline avec C. Silius. Au rapport de Tacite, il ne dut la vie qu'à

son infamie et au rôle qu'il joua dans cette occasion (*vitiis protectus est tanquam in illo fœdissimo cœtu passus muliebria*).

Tacite, *Annales*, I, XXXVI.

CESPÈDES (*André Garcias* DE), géographe et mathématicien espagnol, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il corrigea les cartes hydrographiques de la mer des Indes, et composa des cartes nautiques plus exactes que celles dont on s'était servi jusque alors. On a de lui : *Hydrographia y theoria de planetas*; Madrid, 1606, in-fol.; — *Libro de instrumentos nuevos de geometria muy necessarios para media distancias y alturas*; ibid., 1606, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hisp. nova*.

CESPÈDES (*François*), hippographe espagnol, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Tradado de la Gineta*; Lisbonne, 1609, in-8°; — *Memoria de los differentes piensos y otras advertencias para tenor lucidos los cavallos*; Séville, 1624, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hisp. nova*.

CESPÈDES (*Pablo* DE), peintre, sculpteur et écrivain espagnol, né à Cordoue, en 1538, et mort dans cette ville, en 1608. Esprit éminemment laborieux, il se livra dès son jeune âge à l'étude de l'antiquité; il savait l'hébreu, le grec, le latin, l'italien et l'arabe. Il était chanoine de la cathédrale de Cordoue. Son goût pour les beaux-arts lui fit entreprendre deux voyages en Italie, afin de s'y former par la contemplation des chefs-d'œuvre des grands maîtres. Michel-Ange paraît lui avoir servi plus particulièrement de modèle. Cespèdes se faisait remarquer surtout par la pureté de son dessin et sa parfaite entente des lois de la perspective. Il exécuta des tableaux à fresque dans l'église de la Trinité à Rome; à son retour en Espagne, il décora pareillement un grand nombre d'églises de l'Andalousie. On cite de lui une cène qui orne la cathédrale de Cordoue, et qui fait particulièrement honneur à son pinceau. Il maniait le ciseau avec non moins d'habileté. Pendant son séjour à Rome, on y découvrit une statue de Sénèque à laquelle la tête manquait. Cespèdes se chargea de la remplacer, ce qu'il exécuta avec tant de bonheur que la tête perdue ayant ensuite été retrouvée, celle sculptée par l'artiste espagnol fut jugée de beaucoup supérieure. Quant aux œuvres littéraires de Cespèdes, celles que l'on connaît sont au nombre de trois, savoir : un *Traité sur les antiquités de Cordoue*; un autre traité comparatif de la peinture chez les anciens et chez les modernes, et enfin un poëme sur l'art de la peinture. Ce poëme n'a pas été conservé en entier; mais il en reste des fragments importants, que l'on retrouve dans le *Diccionario* de Don Juan Cean, et dans le *Tesoro del Parnasso Español*, publié en 1817, par Don Manuel Joseph Quintana. Ce dernier, dans son introduction, place Cespèdes au nombre des poëtes qui, quoique de loin, ont marché sur les traces des Herrera et des Rioja. Il dit que dans plusieurs passages son poëme il rappelle le style vigoureux et pittoresque de Virgile.

S.

Quintana, *Tesoro del Parnasso Español*.

CESPÈDES Y MENEZES (*Gonsalve* DE), historien espagnol, natif de Madrid, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Poema tragico del Español Gerardo, y desengaños del amor lascivo*; Madrid, 1615, in-4°; — *Historia apologetica de los sucesos de Aragon en año de* 1591 et 1592; ibid., 1622, in-4°; Saragosse, 1622, in-4°; — *Historias peregrinas, con el origen y excelencia de algunas ciudades de España*; Saragosse, 1623, in-4°; — *Varia fortuna del soldado Pindaro*; Lisbonne, 1626, in-4°; — *Historia de Felipe III*; ibid., 1631; Barcelone, 1634, in-fol.; — *Francia engañada* et *Francia respondida*; 1635, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hisp. nova*.

CESSAC (*Voy.* LACUÉE, comte DE).

CESSART (*Louis-Alexandre* DE), ingénieur français, né à Paris, en 1719, mort en 1806. Il embrassa d'abord la carrière militaire, et se distingua aux batailles de Fontenoi et de Rocoux; mais le délabrement de sa santé le força bientôt à changer d'état, et il entra à l'École des ponts et chaussées. Il fut, en 1751, nommé ingénieur de la généralité de Tours; et, de concert avec l'ingénieur en chef de Voglie, il construisit le beau pont de Saumur, dont les piles furent fondées par caissons, sans épuisement ni batardeaux; invention hardie, que Cessart employa le premier en France, après l'avoir perfectionnée. Nommé, en 1775, ingénieur en chef de la généralité de Rouen, il fut chargé, en 1781, de la direction des travaux de Cherbourg, où l'on voulait construire un môle d'une lieue de largeur à une lieue au large. Mais une économie mesquine empêcha les beaux plans de l'ingénieur d'avoir tout le succès qu'on devait en attendre. M. Dubois d'Arnenville a publié ses manuscrits sous ce titre : *Description des travaux hydrauliques de L.-A. de Cessart, ouvrage imprimé sur les manuscrits de l'auteur*; Paris, 1806 et 1809, 2 vol. in-4°.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

CESSOLES (*Jacques* DE), théologien et moraliste français, vivait à Reims au treizième siècle, et il était, à ce qu'on a prétendu, natif du village de Cessoles, en Picardie, dont il prit le nom. Il entra dans l'ordre des Prédicateurs, et vers 1290 il composa un ouvrage latin sur le *Jeu des échecs moralisé* : la marche des rois, des pions, des tours lui fournit des préceptes de morale qu'il applique à tous les états, à toutes les conditions de la vie. Ce livre, qui paraîtrait aujourd'hui fort ennuyeux, eut dans le moyens âge une vogue extraordinaire; les manuscrits s'en multiplièrent de tous côtés; une édition sans date, mais qui paraît avoir été exécutée dans les Pays-Bas, vers 1473, donna le texte latin, et fut promptement suivie de plusieurs autres; une tra-

duction française, qu'on regarde comme l'œuvre de Jean de Vigny, frère hospitalier au commencement du quatorzième siècle, fut imprimée en 1504, à Paris, chez Antoine Vérard, et dès l'année suivante Michel Lenoir en donna une autre édition. Une version italienne vit le jour à Milan en 1493, fut reproduite à diverses reprises, et en dernier lieu à Florence, en 1829. La traduction anglaise faite par Caxton, 1474, in-folio, regardée par quelques bibliographes comme la première production typographique avec date qui ait été exécutée en Angleterre, est un livre d'une rareté extrême; on n'a jamais vu en mettre en vente un exemplaire complet. Nous devons ajouter que le nom de l'auteur du *Liber de scacchis* ou du *Traité des échecs moralisé*, varie beaucoup dans les manuscrits; on est allé jusqu'à le transformer en *Jacobus de Thessalonia*, faisant ainsi d'un moine picard un Macédonien. D'autres manuscrits indiquent comme auteur Gilles de Rome, religieux de l'ordre de Saint-Augustin et auteur de divers ouvrages de morale.

G. B.

La Croix du Maine et Duverdier, *Bibliothèque française*, 1772, t. I, p. 98. — Prosper Marchand, *Dictionnaire historique*, t. I, p. 179. — Leber, *Bulletin du bibliophile*, 1836, p. 534. — P. Paris, *Manuscrits français*, t. V, p. 14. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. II, p. 698.

CESTI (*Marc-Antoine*), musicien italien, natif d'Arezzo ou de Florence, mort à Rome, en 1688. Il fut un des meilleurs musiciens de son temps, contribua aux progrès de la musique dramatique, et transporta sur la scène lyrique les cantates que son maître Carissimi avait composées pour l'église. Les huit opéras qu'il fit représenter, avec succès, sur le théâtre de Venise furent aussi joués dans les grandes villes d'Italie.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*.

* **CESTIUS** (*Macedonicus*), natif de Pérouse, mort en 41 avant J.-C. Lors de la prise de cette cité par Auguste, il mit le feu à sa maison, et l'incendie gagna la ville, qui fut mise en cendres. Quant à Cestius, il se précipita dans les flammes, et y trouva la mort.

Appien, *Bell. civ.* V, 49. — Velleius Paterculus, II, 74.

* **CESTIUS PIUS**, rhéteur grec, natif de Smyrne, vivait peu de temps avant l'ère chrétienne. Il professa vers cette époque la rhétorique à Rome, et se fit surtout connaître par son talent dans l'art de déclamer les discours de Cicéron. Sénèque et Quintilien le mentionnent, mais sans en faire grand éloge. Aucun de ses ouvrages ne nous est parvenu.

Sénèque, *Controv.*, III, *præfat.* — Quintilien, X, 5, § 20. — Meyer, *Orat. roman. fragm.*

CESTONI (*Hyacinthe*), naturaliste et pharmacien italien, né à Santa-Maria in Giorgio, dans la marche d'Ancône, le 13 mai 1637, mort le 29 janvier 1718. Il exerça son art à Livourne. Presque tous ses écrits ont été insérés dans les œuvres de Vallisnieri. On a de lui : *Osservazioni intorno alli pellicelli del corpo umano, insieme con altre nuove osservazioni*; Florence, 1687; — *Vere condizioni della salsapariglia, del modo di conoscer la vera, e di darla come venga adulterata, ed in quali mali convenga, ed in quale maniere più efficace; scritte al sign. Giovanni Inglish a Roma*; — *Vero modo di dare e preparare la chinachina*, etc.; — *Maravigliose scoperte dell' origine di molti animalucci su le foglie de' cavoli*, etc.; ce mémoire se trouve dans l'ouvrage suivant : *Trattato di remedj per le malattie del corpo humano*; Padoue, 1709, in-4°; — *Dell' origine delle pulci, dall' uovo, e del seme dell' alga marina*; — *Istoria della grana del kermès e di un' altra nera grana*, etc.; — *Descrizione ossia compendio del Balsamo Pinelli*; Bologne, 1696, in-12; — *Memorie concernenti la storia naturale e la medicina, tratte dalle lettere inedite di Giacinto Cestoni, al cav. Ant. Vallisnieri, opuscoli scelti, t. X.*

Tipaldo, *Biographia degli Italiani illustri*. t. I, p. 381. — *Giornale de' letterati d'Italia*.

CETHEGUS, nom d'une famille patricienne de la *gens Cornelia*, dont les principaux membres, dans l'ordre chronologique, sont :

* **CETHEGUS** (*Marcus Cornelius*), mort en 196 avant J.-C. Il était édile curule en 213, et grand-pontife dans la même année. Préteur en 211, il fut chargé du gouvernement de la Pouille. En 209, il exerça la censure en même temps que P. Sempronius Tuditanus, et en 204 il devint consul. Proconsul dans la Gaule Cisalpine l'année suivante, il y battit, de concert avec Varus, Magon, frère d'Annibal, et l'obligea de quitter l'Italie. Il était renommé pour son éloquence; Ennius l'appelait *suadæ medulla*, et Horace le cite comme une autorité pour la vieille langue latine.

Tite-Live, XXV, 2, 41; XXVII, XXIX, XXX, 18. — Cicéron, *Brutus*, 15. — Horace, *Epist.*, II, 2, 116; *Ars poet.*, 50, et le scoliaste.

* **CETHEGUS** (*C. Cornelius*); vivait en 194 avant l'ère chrétienne. Il fut proconsul en 200, avant d'avoir été édile. Appelé à cette magistrature pendant son absence, il donna des jeux magnifiques. En 197, lorsqu'il était consul, il défit les Insubriens et les Cénomans dans la Gaule Cisalpine, et en 194 il exerça la censure. L'année suivante il fut chargé, avec Scipion l'Africain et Minucius Rufus, d'intervenir entre Massinissa et Carthage.

Tite-Live, XXXI, 49, 50; XXXII, 7, 27, 30; XXXIII, 23; XXXIV, 44, 62.

* **CETHEGUS** (*P. Cornelius*); vivait en 173 avant J.-C. Il fut édile curule en 187, préteur en 185, et consul en 181. Ce fut sous son consulat que l'on découvrit le tombeau de Numa. Quoiqu'il n'eût pas remporté de victoire décisive, il triompha des Liguriens avec son collègue Pamphilus; ce qui ne s'était pas vu jusque alors. En 173 il fut un des commissaires chargés du partage des territoires ligurien et gaulois.

Tite-Live, XXXIX, 7, 23; XL, 18; XLII. — Valère-Maxime, I, 1, § 12. — Pline, *Hist. nat.*, XIII, 13, p. 27.

* **CETHEGUS** (*M. Cornelius*); vivait en 160

avant J.-C. En 171 il fut envoyé dans la Gaule Cisalpine, pour y rechercher les causes de l'abandon de cette province par le consul C. Cassius Longinus, et en 169 il reçut la mission, en qualité de triumvir (*coloniæ de ducendæ*), de transporter et d'installer à Aquilée un corps de citoyens. Consul en 160, il fit dessécher une partie des Marais Pontins.

Tite-Live, XLIII, 1, 17.

CETHEGUS (*P. Cornélius*); vivait en 83 avant J.-C. (1). Ami de Marius et, comme tel, proscrit par Sylla, il se réfugia en Numidie, auprès du jeune Marius, et l'année suivante il revint à Rome avec les chefs du parti. En 83 il se présenta à Sylla, qui lui pardonna. Quelque notoire que fût son manque de foi, il jouit cependant d'un grand crédit, même après la mort de Sylla. Il s'entremit pour obtenir à M. Antonius Creticus, un personnage qui ne valait guère mieux que lui, le commandement des forces de la Méditerranée, et Lucullus ne dédaigna pas de se faire protéger par la concubine de Cethegus lorsqu'il brigua la direction de la guerre contre Mithridate.

Appien, *Bell. civ.*, I; 60, 62, 80. — Plutarque, *Lucullus*

CETHEGUS (*C. Cornélius*), mort en 63 avant J.-C. Il fut un des complices de Catilina, et se fit de bonne heure remarquer par son caractère entreprenant. Perdu de dettes, et pour ce motif tout disposé à tremper dans un attentat politique, il conspira avec Catilina en l'an 63 avant d'être en âge pour être édile. Après le départ de Catilina de Rome, il resta sous les ordres de Lentulus, avec mission de tuer les principaux sénateurs. Il fut arrêté et condamné à mort avec les autres conjurés, convaincu par le fait de détention d'armes trouvées à son domicile et par la lettre signée de lui, à l'adresse des ambassadeurs allobroges. Ces expressions de Lucain: *Manus vesana Cethegi* dépeignent ce conjuré; et il est probable que si le second rôle lui avait été assigné au lieu de l'être à Lentulus, Rome eût été brûlée et livrée à toutes les horreurs de la guerre civile.

Salluste, *Catilina*.— Cicéron, *in Catilinam*.— Appien, *Bell. civ.*

CETINA (*Gutierrez* DE), poëte espagnol, natif de Séville, vivait dans le seizième siècle. Il entra dans l'état ecclésiastique, et remplit à Madrid les fonctions de vicaire. Quelques pièces de ce poëte, éparses dans divers livres espagnols, font regretter que ses ouvrages se soient perdus, et justifient les éloges que lui donnent plusieurs de ses contemporains.

Molina, *Arte de la lengua castillana y mexicana*. — Mesa, *la Restauracion de España*.

(1) Les biographes ont évidemment confondu ce Cethegus avec le suivant, complice de Catilina. Il suffit de calculer avec soin les dates, pour reconnaître l'erreur. Le Cethegus dont il est ici question aurait atteint plus que la maturité à l'époque où il eût fait partie de la conjuration. Or, on verra dans l'article suivant que ce Cethegus, qui conspirait avec Catilina n'avait pas encore atteint l'âge nécessaire pour être édile curule.

CETRAS ou **GERAS**, mécanicien de Chalcédoine, et connu par la perfection qu'il apporta à la construction de la machine de guerre appelée le bélier, découverte par Péphasmenas de Tyr. Les perfectionnements imaginés par Cetras consistaient à placer le bélier sur des roues, à lui donner une tête de bronze, puis à le couvrir d'une sorte de toiture, pendant que les côtés étaient garnis de peaux de buffle, destinées à garantir des projectiles les hommes chargés de le mettre en mouvement.

Vitruve, I, 10, chap. XIX. — Athénée. — Félibien, *Vie des plus célèbres architectes*.

CETTI (*François*), naturaliste italien, de l'ordre des Jésuites, né à Côme, en 1726, mort vers 1780, à Sassari, en Sardaigne. Il fut envoyé avec quelques-uns de ses confrères dans cette île pour y donner une nouvelle impulsion à l'instruction publique, et s'adonna particulièrement à l'étude de l'histoire naturelle. On a de lui : *I quadrupedi di Sardegna;* Sassari, 1774, in-8°; — *gli Ucelli di Sardegna;* ibid., 1776, in-8°; — *Anfibi e pesci di Sardegna;* ibid., 1777, in-8°; — *Appendice alla storia dei quadrupedi di Sardegna;* ibid., 1777, in-8°. Cetti a beaucoup profité des travaux d'Aguni.

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illust.*;

CETTO (*Antoine*, baron DE), diplomate allemand, né à Deux-Ponts, vers 1760, mort vers 1830. Fils d'un marchand de draps, il travailla d'abord dans le cabinet et les archives du duc Charles de Deux-Ponts; puis il émigra à Manheim avec ce prince, au décès duquel il jouit de la même faveur auprès du duc Maximilien, depuis roi de Bavière. Envoyé auprès du Directoire de France par le gouvernement de Deux-Ponts, qui désirait alors s'entendre avec la France, M. de Cetto combattit cette disposition, par le motif, qui témoignait de la justesse de son coup d'œil politique, que le gouvernement directorial était sans racine en France. A partir de ce moment, sa réputation comme diplomate fut assise en Allemagne, et c'est à lui que s'adressa Napoléon pour établir un rapprochement entre la France et la Bavière. Il fut un des créateurs les plus actifs de la Confédération du Rhin. Devenu conseiller d'État, à son retour de la mission, il passa ses dernières années dans un domaine dû à la munificence de son souverain.

Monit. univ. — Biog. étrang.

CETTO (*Benoît*), savant hongrois, né à Bude, en 1731. Il professa successivement les belles-lettres, la philosophie, les antiquités, les mathématiques et même la théologie, et prit une part active à la dispute littéraire qui s'éleva de son temps sur l'origine des Hongrois. On a de lui : *Jos. Inn. Desericii Hungari Nitriensis et Georg. Pray, S. J. sacerdotis, dissertationes collectæ*, etc.; Colocza, 1768-1771; — *Pars altera, qua epistola Pragana ad partem primum responsoria in examen vocatur;* ibid.; — *Pars tertia D. Deguinesii de Sinensium*

origine ab Ægyptiorum coloniis repetenda, dissertatio latine reddita, Pesth, 1771.

Horany, *Memoria Hungarorum.*

CEULEN. *Voy.* KEULEN.

CEVA (*Theobaldo*), littérateur italien, de l'ordre des Carmes, né à Turin, en 1697, mort le 8 octobre 1746. Ses principaux ouvrages sont: *Scelta di sonetti, con varie critiche osservazioni*; Turin, 1735, in-8°; Venise, 1737, in-8°; — *Scelta di canzoni compilata ed accompagnata di varie critiche annotazioni*, etc.; Venise, 1756, 1758, in-8°.

Annali letter. d'Italia, t. I, p. 21.

CEVA (*Thomas*), poëte et mathématicien italien, de l'ordre des Jésuites, né à Milan, le 20 décembre 1648, mort dans cette ville, le 3 février 1736. Il est l'inventeur d'un instrument propre à opérer mécaniquement la trisection de l'angle. On a de lui : *Opuscula mathematica*, 1699; — *le Memorie d'alcune virtù del signor conte Francesco de Lemene, con alcune riflessioni sulle sue poesie*, Milan, 1706; — Quelques poésies latines et italiennes, parmi lesquelles on distingue un poëme intitulé : *Philosophia novo-antiqua*, et un autre, ayant pour titre *Puer Jesus*, dédié à Joseph, 1690.

Alegambe, *Biblioth. scriptor. Societatis Jesu.* — *Mémoires de Trévoux*, 1738, p. 323. — Ferrari, dans la *Racolta d'opuscoli scientifici*, t. XLIV, p. 257.

CEVA (*Jean*), mathématicien italien, frère du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *De lineis rectis se invicem secantibus constructio statica*; Milan, 1678, in-4°; — *Opuscula mathematica*; ibid., 1682, in-4°; — *Geometria motus, in qua de motu tam simplici quam composito traduntur quæ ad motum aquarum explicandum utilia sunt*; Bologne, 1692, in-4°; — *Tria problemata geometris proposita, una cum ipsius ratiocinio, in gravitate omnigeni corporis ostendenda*; Mantoue, 1710, in-4°; — *De re nummaria, quoad fieri potuit, geometrice tractata*; ibid., 1711, in-4°; — *De mundi fabrica, unico gravitatis principio innixa, deque fluminibus*, etc.; ibid., 1715, in-4°; — *Hydrostatica*; ibid., 1728, in-4°.

Argelati, *Biblioth. Mediolanensis.* — Ch. Wolf, *Elementa matheseos univ.*, V, ch. I, § 33; ch. VII, § 9. — Montucla, *Hist. des mathém.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

CEVA (*Christophe*), poëte italien, frère du précédent, de l'ordre des Jésuites, mort au bourg Saint-Sépulcre, en Toscane, le 28 mai 1719. Il composa des poésies latines, dont quelques-unes se trouvent dans les *Sylvæ* de son frère Thomas; Venise, 1732.

Argelati, *Biblioth. Mediolanensis.* — Wolf, *Elem. mathet. univ.* — Montucla, *Hist. des mathém.*

CEVALLOS (*Pedro*), homme d'État espagnol, né en 1764, à Santander, mort vers 1840. Il fit ses études à Valladolid, et fut d'abord employé en qualité de secrétaire d'ambassade à Lisbonne. Il épousa dans cette ville une nièce du prince de la Paix, ce qui le fit arriver au ministère des affaires étrangères, où il fit preuve de beaucoup de prudence et de modération. Quand les plans de Napoléon commencèrent à jeter le trouble au sein de la cour de Madrid, il se rangea du côté du prince des Asturies, sur lequel reposait l'espoir de tous les patriotes espagnols dévoués à l'indépendance de leur pays. Il l'accompagna à Bayonne, et assista aux événements qui y eurent lieu. Joseph Napoléon jugea nécessaire d'attirer dans son parti un homme aussi populaire que Cevallos, qui pouvait devenir un véritable soutien de sa cause : il lui fit la proposition d'entrer à son service avec le titre de conseiller d'État au département de l'intérieur. Cevallos accepta ces offres; mais à peine fut-il arrivé à Madrid, qu'il se déclara contre Joseph, pour embrasser le parti de la junte espagnole; et, chargé des affaires de ce parti, il se rendit à Londres. Là il fit paraître en 1808 sur les affaires de l'Espagne, et principalement sur les négociations qui eurent lieu à Bayonne, cet écrit célèbre qui peut être regardé comme ayant le plus contribué à exciter contre l'agression de l'empereur des Français l'indignation de l'Europe entière et à provoquer en Espagne la résistance la plus prononcée. Pendant toute la durée de la guerre de l'indépendance en Espagne, Cevallos fut revêtu des plus importantes fonctions, et, même après le retour de Ferdinand VII, il réussit à maintenir son influence. Pour le récompenser de la fidélité dont il avait fait preuve à l'égard du roi, il fut autorisé à choisir une devise qu'il ajouterait aux armoiries de sa famille. Il choisit ces mots : *Pontifice ac rege æque defensis*. Néanmoins il perdit bientôt après la faveur du roi, pour s'être opposé au mariage de Ferdinand avec l'infante de Portugal; la place de secrétaire d'État lui fut ôtée, et on l'envoya en qualité d'ambassadeur d'abord à Naples, puis à Vienne. En 1820 il fut encore révoqué de ce poste, et il rentra alors dans la vie privée [*Encyc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

***CEVOLI** (*Nicolas*), encyclopédiste italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Encyclopedia naturale*, Vienne, 1677, in-8°; — *Antigraphius ad cleri gallicani de ecclesiastica potestate declaratio Innocencio XI consecratus*; Cologne, sans date.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

CEZELLI (*Constance* DE), héroïne française, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. D'une ancienne famille de Montpellier, elle avait épousé Barri de Saint-Aunez, qui commandait Leucate pour le roi Henri IV. En 1570, les Espagnols, après avoir pris son mari au moment où il allait communiquer un projet au duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, crurent avoir bon marché de Leucate, en l'absence du gouverneur de la place. Ils ne s'attendaient

pas à être repoussés par une femme. En effet, Constance Cezelli, à la tête des assiégés et une pique à la main, chasse les assaillants de toutes les positions. On la menace de faire pendre son mari; elle répond les larmes aux yeux qu'elle fera tout ce qui dépendra d'elle pour le sauver, qu'elle offre de le racheter par tous ce qu'elle possède, mais qu'elle ne fera pour le sauver rien d'indigne de lui. Les Espagnols eurent la cruauté de tuer leur prisonnier, et levèrent ensuite le siége. Constance Cezelli s'opposa à ce que par représailles on tuât un ligueur du nom de Loupian, fait prisonnier. Digne admirateur de tant d'héroïsme, Henri IV envoya à Constance Cezelli le brevet de gouvernante de Leucate avec survivance pour le fils de cette femme courageuse.

Prudhomme, *Biographie des femmes célèbres.*

*CHABAILLE (*J.-P.*), littérateur français, né à Abbeville, en 1796. D'abord simple compositeur, puis correcteur d'imprimerie, il a consacré ses loisirs à la culture des lettres. Il est aujourd'hui attaché aux travaux historiques du ministère de l'instruction publique, et fait partie de la Société des antiquaires de France. On a de lui: *le Roman du renard, supplément, variantes et corrections* d'après les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal; Paris, 1835, in-4°; — *Mystères de saint Crespin et saint Crespinien, publiés pour la première fois d'après un manuscrit conservé aux Archives du royaume;* Paris, 1836, en collaboration avec M. Dessales; — de nombreux articles dans plusieurs recueils, tels que le *Nouveau recueil des contes dits fabliaux*, par A. Jubinal.

Querard, *la France littéraire.* — Raynouard, *Journal des savants* (Juin 1836).

CHABANEL (*Jean*), archéologue français, né à Toulouse, vers 1560, mort dans la même ville, vers 1615. Docteur en théologie et recteur de l'église de la Daurade à Toulouse, il composa un assez grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs ne parurent qu'après sa mort; les principaux sont : *Antiquités des églises paroissiales* et *de l'institution des recteurs et vicaires perpétuels;* Toulouse, 1608, petit in-8°; — *Sources de l'élégance françoise, ou du droit et naïf usage des principales parties du parler françois*, 1620, in-12; — *Opuscula varia de rebus ecclesiasticis et moralibus;* Bordeaux, 1620, in-8°; — *Antiquités de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse;* Toulouse, 1621, in-12; — *de l'État et police de la même église;* Toulouse, 1623, in-12.

Biographie Toulousaine. — La Croix du Maine, *Biblioth. française* — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

*CHABANNES, ancienne famille de Limousin; on prétend qu'elle remontait aux anciens comtes de Bigorre. Quoi qu'il en soit, cette famille date historiquement des premières années du quinzième siècle. Robert de Chabannes, seigneur de Charlus le Pailloux, tué en 1415, à la bataille d'Azincourt, eut trois fils : 1° *Étienne*, mort à la bataille de Crevant, en 1423; 2° *Jacques*, auteur des branches de LA PALISSE et de CURTON (1); 3° *Antoine*, tige des comtes de DAMMARTIN. C'est à ces deux lignes principales que se rapportent les personnages du nom de Chabannes auxquels nous allons consacrer ci-après quelques notices.

*CHABANNES (*Jacques* DE), grand-maître de France, seigneur de la Palice et de Curton, Charlus, Pacy, Montagu-le-Blain, etc., né vers 1400, mort le 20 octobre 1454. De concert avec son frère Antoine, dont il partagea la conduite et la destinée, Jacques fut au nombre des capitaines qui, par leur bravoure, rendirent à la France de signalés services à une époque critique et périlleuse de notre histoire. Maréchal de Bourbonnais dès 1428, il se signala au ravitaillement d'Orléans, dernier espoir de la France, assiégé et tenu en échec par les Anglais; en 1429, à Rouvray; en 1430, à Compiègne; en 1433, à la ville du mont Saint-Vincent, et le 26 juillet 1436, au combat de Saint-Denis, sous les murs de la capitale. Capitaine de Corbeil, du bois de Vincennes et de Brie-comte-Robert, de 1436 à 1438, il participa, sous les ordres du connétable de Richemont, à la prise de Montereau, et fut pourvu, en 1439, de l'office de sénéchal de Toulouse et de châtelain de Busset. Le roi, en lui accordant cet office, lui imposa pour condition de réparer les dommages que, dans ces temps d'indiscipline, le châtelain de Vincennes avait fait subir à ceux-là même qu'il devait protéger. Lors de la praguerie, en 1440, il se rapprocha du duc de Bourbon, son suzerain immédiat, et s'allia au dauphin conspirant contre son père. Ce prince rebelle ayant été vaincu, Jacques revint offrir son épée à Charles VII, qui l'accepta, et s'en servit depuis avec avantage. En 1449, Jacques prit part à la guerre de Normandie, notamment aux siéges de Valogne et de Caen. En mai 1451, il obtint l'une des grandes charges de la couronne, celle de grand-maître d'hôtel ou grand-maître de France. La même année il suivit, à la conquête de la Guyenne, Charles VII, qui lui donna, au mois de juin, la terre de *Curton*, située dans cette province et confisquée sur l'ennemi. Jacques assista à l'entrée du roi dans Bordeaux, au siége de Bayonne, et enfin à la fameuse bataille de Castillon, le 17 juillet 1453, où Talbot fut tué, et qui consomma l'affranchissement du territoire français. Jacques de Chabannes fut donc acteur, et des plus brillants, dans toute la période militaire qui, de 1428 à 1453, rendit, pour ainsi dire, à la France sa vie et sa destinée. Blessé à cette dernière rencontre, il mourut trois mois après. A. V. V.

Le P. Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. VIII, p. 365.—Du Plessis, *les Vies de messires*

(1) La branche de Charbannes-Curton, qui produisit plusieurs guerriers et hommes d'État illustres, n'est pas encore éteinte : un de ses descendants, *M. Alexandre de Curton*, est aujourd'hui attaché à la maison de l'empereur Napoléon III.

Jacques et Anthoine de Chabannes; Paris, 1612. — Moréri, *Dict. hist.*, édit. de 1759.

CHABANNES (*Antoine* DE), comte de Dammartin, grand-maître de France, frère du précédent, né en 1411, mort à Paris, le 25 décembre 1488. D'abord page du comte de Ventadour, puis du brave Lahire, il fit ses premières armes contre les Anglais, au siége de Verneuil, et se signala au siége d'Orléans, en 1428. Il accompagna Jeanne d'Arc dans presque toutes ses expéditions, et sauva les deux places de Lagny et de Compiègne; mais il souilla ses exploits en se faisant capitaine d'*écorcheurs*, sorte de brigands qui désolaient la France, et portaient partout le pillage et l'incendie. Après avoir ravagé, de concert avec eux, la Bourgogne, la Champagne et la Lorraine, Chabannes, en 1439, fut marié par le roi à Marguerite de Nanteuil, qui lui apporta en dot le comté de Dammartin. Dès lors il s'attacha presque complétement au parti de Charles VII. Un jour que ce prince, dans un moment de gaieté, l'avait salué du titre de *capitaine des écorcheurs*, Chabannes lui répondit : « Je n'ai jamais « écorché que vos ennemis; et il me semble que « leur peau vous a fait plus de profit qu'à moi. » Son humeur violente et inquiète le porta à suivre le dauphin (depuis Louis XI) dans la guerre de *la praguerie*; mais à la paix il rentra en faveur, et par un de ces retours qui furent communs dans sa vie, il se tourna contre le dauphin, et révéla au roi une nouvelle conspiration de Louis. Charles VII ayant fait appeler son fils, celui-ci traita Chabannes d'imposteur. « Je sais, répondit « Chabannes, le respect que je dois au fils de « mon maître; mais je suis prêt à soutenir par les « armes la vérité de ma déposition contre tous « ceux de la maison du dauphin qui se présen- « teront. » Personne ne releva le défi. Lorsque le dauphin s'enfuit en révolté de la cour de son père, Chabannes, chargé de soumettre le Dauphiné et de s'emparer de la personne du prince rebelle, se rendit maître de la province, mais ne put empêcher Louis de s'évader, sous le prétexte de faire un pèlerinage à Saint-Claude et de se retirer auprès du duc de Bourgogne.

Charles VII étant mort en 1461, le dauphin, devenu Louis XI, ne tarda pas à faire repentir Chabannes de sa conduite : il le destitua de toutes ses charges, et le menaça du sort le plus rigoureux. Cependant une foule de grands personnages ayant élevé la voix en faveur du disgracié, il vint tomber aux pieds du roi, le suppliant de le faire juger selon toute la rigueur des lois. Louis XI, toujours inflexible, lui ordonna de sortir du royaume, fit saisir ses biens, et voulut qu'on instruisit son procès. Sommé de comparaître, il quitta l'Allemagne, où il s'était réfugié, et vint se constituer prisonnier à la Conciergerie, d'où on le transféra à la tour du Louvre. Mais après l'avoir fait déclarer criminel de lèse-majesté, Louis XI, *préférant miséricorde à justice*, commua la peine capitale en un bannissement perpétuel; puis il changea encore d'idée, et, au lieu de l'envoyer à Rhodes, île qui avait été désignée pour son exil, il jugea plus prudent de le tenir renfermé à la Bastille. Les favoris du roi et les ennemis personnels d'Antoine reçurent l'autorisation de se partager les biens du prisonnier.

Cependant, en 1465, Chabannes trouva le moyen de s'échapper de sa prison pour aller se joindre aux princes révoltés contre le roi. La même année, le traité de Conflans, qui mit un terme à la *ligue du bien public*, permit à Chabannes de se faire restituer ses biens. Ce premier pas fait, il eut peu de peine à se réconcilier avec Louis XI, qui connaissait par expérience son audace et ses talents militaires. L'arrêt de sa condamnation fut cassé, et en 1468, pendant la tenue des états généraux à Tours, le roi proclama son innocence par lettres patentes. Peu de temps après, Chabannes devint l'intime confident de Louis XI, qui lui accorda une faveur bien plus grande encore que celle dont il avait joui auprès de Charles VII. Ce fut à lui qu'il remit le commandement de l'armée lorsqu'il déclara la guerre au duc de Bourgogne, et Chabannes se montra digne de cette marque de confiance. Charles le Téméraire, s'étant rendu maître de la personne de Louis XI, força le roi d'envoyer à Chabannes l'ordre de licencier les troupes qu'il commandait; mais celui-ci, comprenant à merveille l'arrière-pensée du roi, refusa d'exécuter cet ordre, et sauva le roi en restant sous les armes. Il reçut bientôt de Louis XI une lettre ainsi conçue : « Monsieur le grand-maître, mon ami, vous m'a- « vez bien montré que vous m'aimez, et m'avez « fait le plus grand service que vous pouviez « faire. » Lors de l'institution de l'ordre de Saint-Michel, en 1469, Chabannes fut un des premiers nommés. A l'époque de l'expédition contre le duc de Nemours, le sire d'Albret, les comtes de Foix et d'Armagnac, il eut les pouvoirs les plus étendus, et n'en fit usage que pour soumettre les rebelles et leur pardonner. En 1471 Chabannes déploya autant d'audace que d'habileté contre Charles le Téméraire, qui avait repris les armes, et le contraignit à solliciter une trêve. Mais soit jalousie, soit défiance, Louis XI se lassa de le voir toujours investi du commandement des troupes; il cessa de l'employer, tout en lui conservant la charge de grand-maître, et il lui écrivit à cette occassion : « Je n'oublierai « jamais les grands services que vous m'avez « faits, pour quelque homme qui en veuille « parler. »

A partir de ce moment, la carrière publique de Chabannes fut terminée. Cependant, après la mort de Louis XI, Charles VIII le rappela de la retraite où il vivait, pour lui donner le gouvernement de l'Ile de France et de Paris. A. L.

Antoine de Chabannes avait été créé par Charles VII grand-pannetier de France, en 1447, puis bailli de Troyes et sénéchal de Carcassone. In-

dépendamment des terres de Dammartin et de Blancafort en Guyenne, qu'il tenait ou revendiquait du chef de sa femme, il dut encore aux libéralités du même prince les domaines de Roquefeuil et de Mairieux dans la sénéchaussée de Beaucaire. Charles VII le combla en outre de dons manuels et de pensions. Non content de ces richesses, Antoine de Chabannes fut un des courtisans, ou mieux, selon l'expression de la Thaumassière, un des *vautours de cour* qui, lorsque Jacques Cœur, en 1453, vint à tomber, fondirent sur lui comme sur une proie et se partagèrent ses dépouilles. Chargé de diriger les poursuites contre cette victime, il entra tout d'abord en possession, pour sa part, de l'opulent domaine de Saint-Fargeau, qui, bientôt réclamé par les héritiers de Jacques Cœur, devint pendant plusieurs générations, entre les familles Cœur et Chabannes, un sujet de querelles judiciaires et de violences privées. Louis XI, à partir de 1465, rendit à Chabannes tous ses biens, toutes ses pensions, toutes ses charges. Indépendamment des faveurs déjà mentionnées, il y ajouta, en 1467, la charge de grand-maître d'hôtel, les terres de Crécy en Brie, Gournay-sur-Marne, Gonnesse, Morel, Blancafort et autres, à titre de *compensation*; les terres de Bénévent, Montesic, Severac, etc., confisquées sur Jean d'Armagnac; les biens et héritage en bloc de Charles de Melun, ennemi particulier d'Antoine, confisqués au profit de ce dernier; sans compter des libéralités sans nombre, qui dépassèrent aussi celles qu'il avait reçues de Charles VII. Enfin, un document authentique atteste que le grand-maître mourut riche, sans ses charges et pensions, de quinze mille livres de rentes foncières et de trois à quatre cent mille (1) écus de meubles. On a pu voir, par les détails qui précèdent, que cette faveur et cette opulence ne remontaient pas toujours aux sources les plus pures. La maison de Chabannes, comme tous les grands seigneurs de ces temps, entretenait à ses gages des historiographes spéciaux, ce qui, indépendamment du succès et de l'impunité dans le présent, devait encore lui *garantir* l'estime et la gloire de la part de la postérité. La continuation de la *Martinienne* par Sébastien Mamerot, la *Chronique scandaleuse, les Vies de messires Jacques et Anthoine de Chabannes*, etc., par le sieur du Plessis; Paris, 1617, in-12, et le *Cabinet du roy Louis XI*, par Lhermite de Soliers, sont autant de chroniques ou de compilations de mémoires domestiques, où le père Anselme lui-même a puisé la biographie de ces personnages. — La figure d'Antoine de Chabannes a été gravée, d'après son tombeau, dans les *Monuments de la monarchie française*, t. III, planche 69. A. V. V.

Anselme et Dufourny, *Histoire généalogique de la maison de France, etc.*, t. VIII, p. 382 et 669.

(1) On peut multiplier ces nombres par quarante, pour chercher l'équivalent en monnaie de nos jours.

* CHABANNES (*Jean* DE), comte de Dammartin, fils du précédent, né vers 1442, mort vers 1502. Ce seigneur marcha sur les traces de son père, mais non par les meilleurs côtés. Il épousa en premières noces Marguerite de Calabre, bâtarde de Nicolas d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine. Celle-ci étant morte, il contracta un second mariage, avec Suzanne de Bourbon, fille aînée de Louis, bâtard de Bourbon. Des détails familiers, mais graves par l'enseignement historique qu'ils renferment, nous montrent l'héritier d'Antoine de Dammartin en révolte contre son propre père (1), accroissant et conservant, par des moyens peu scrupuleux, le patrimoine hétéroclite dont il se trouvait possesseur. Un manuscrit, en grande partie inédit, de la Bibliothèque Impériale, nous initie aux intrigues et aux violences incroyables que Jean mit en jeu pour s'assurer le domaine de Saint-Fargeau confisqué sur Jacques Cœur (2). De son premier mariage, il avait eu une fille nommée Anne de Chabannes, mariée en 1496 à Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loire et prévôt de Paris. Le 12 juin 1500 Anne de Chabannes mourait sans enfants, léguant, par son testament en bonne forme, le quint ou cinquième partie de ses biens à son frère. Jean de Dammartin, son père, en apprenant de telles dispositions, devint furieux : il attira, sous quelque prétexte, à son château de Saint-Fargeau, Jean Guyerguenger, notaire, qui avait reçu l'acte. Arrivé là, « ung nommé Tiersac, serviteur du dit comte de Dammartin, montra audit notaire, par la fenestre d'une salle où il le tenoit, cinq ou six *mortepaye* estant aux gages dudit comte;... et craignant que ledit comte ne le fit mettre *en la grue*, comme il a fait plusieurs, qui sont demeurez impotents toute leur vie. » Le notaire, père de trois filles orphelines de mère, signa des lettres attestant que la testatrice n'avait plus sa raison et que le testament était de nulle valeur (3). Jean de Chabannes ne put jouir longtemps des fruits de cette action, car le père Anselme nous apprend que sa seconde femme était veuve en 1503.

A. V. V.

Le p. Anselme, *Histoire généalogique de la maison de*

(1) L'abbé de Chabannes, *Secondes additions au mémoire sur la maison de Chabannes, etc.*; Paris, 1789, in-8°, p. 66.

(2) *Les Marguerites historiales*, par Jehan Massieu, manuscrit 7292; *Voy.* P. Paris, *Manuscrits françois*, t. VII, p. 316 et suiv.

(3) Lettres de rémission de Louis XII en faveur de Jean Guyerguenger, notaire, et de Jean Bourbon, prêtre et confesseur de la testatrice, registre, n° 238, du trésor des chartes, section J des archives de l'empire pièces 187 et 188. Le premier de ces documents ajoute que « le comte est coustumier de faire et de faire faire telz voyes de fait comme mettre les gens en la grue (instrument de torture), les descendre aux retraiz (oubliettes), les battre et oster leurs biens,... et pour fayre lesd. exceps, tient en sondit chastel de Saint-Fargeau, grand nombre de gens de toutes nacions, bannis et avollez, qu'il fait appeler *mortes-payes*, dont aucuns, par leurs démérites, n'oseroient aller par le païs. »

France, 1re édition, t. II, p. 1268; manuscrit 7292, Biblioth. Impériale; registre n° 235 du Trésor.

CHABANNES (*Jean* DE), seigneur de Vendenesse, neveu de Jacques de Chabannes, général français, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1524. Compagnon d'armes de Bayard et digne frère de Chabannes de la Palice, il mérita, par sa bravoure, d'être surnommé *le Petit-Lion*. « Vandenesse, dit Brantôme, étoit fort petit de corsage, mais très-grand de courage; de sorte que dans les vieux romans on l'appelait *le Petit-Lion*. » A la journée d'Agnadel, il fit prisonnier le fameux général l'Alviane, et le présenta à Louis XII sur le champ de bataille. Il prit aussi une grande part à la victoire de Marignan, et fut forcé, en 1521, de rendre la ville de Como au général Pescaire, qui lui accorda une capitulation honorable. Mais la ville ayant été livrée au pillage, par une violation manifeste des conditions signées, Jean de Chabannes en fit demander raison au général ennemi, qui, après bien des tergiversations, prit l'engagement de se battre à la première suspension d'armes. La rencontre n'eut pas lieu, Vendenesse ayant été tué peu de temps après, à la retraite de Rebec, en 1524. L'amiral Bonnivet, qui commandait l'armée d'Italie, lui avait confié la garde de l'artillerie, en lui recommandant de bien la défendre. « Oui, dit-il, je vous la garde-« rai, je vous l'assure, tant que je vivrai, ou j'y « mourrai. » Il soutenait, avec Bayard, tout l'effort des ennemis, lorsqu'ils tombèrent l'un et l'autre mortellement blessés. Deux années auparavant, à la malheureuse affaire de la Bicoque, Vendenesse s'était signalé par des prodiges de valeur.

L'abbé de Chabannes, *Mémoire sur la maison de Chabannes*; Paris, 1759. — Brantôme, *Vies des capitaines illustres*. — De Thou, *Histoire*. — Moréri, *Dictionnaire historique*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVI.

CHABANNES (*Jean-Baptiste-Marie-Frédéric*, marquis DE), publiciste français, né le 17 septembre 1770 et mort en 1835. Il se fit remarquer pendant le cours d'une vie agitée par une activité peu ordinaire et un esprit singulier. Issu de la famille du célèbre maréchal de la Palice, il fut naturellement destiné à la carrière militaire. Ayant émigré au commencement de la révolution, il prit du service dans l'armée de Condé, et obtint la croix de Saint-Louis. Après le licenciement du corps, il se retira en Angleterre, où, malgré son titre de marquis, il se livra à des spéculations industrielles, qui eurent pour objet l'épuration des charbons et l'éclairage de la ville de Londres. Mais ces entreprises ne furent pas plus heureuses que les campagnes de l'armée de Condé. Le sénatus-consulte du 6 floréal an X ayant levé l'interdiction de rentrer en France prononcée contre les émigrés, M. de Chabannes se hâta de profiter de cette loi de réconciliation pour revenir dans sa patrie, où il chercha dans d'autres entreprises les moyens de rétablir sa fortune. C'est ainsi qu'aidé par Talleyrand, son parent, il obtint le 21 vendémiaire an XII un brevet d'invention pour des voitures, dont les essieux, les roues, et la manière de suspendre et de construire la caisse étaient exécutés sur de nouveaux principes. Ces voitures qui reçurent le nom de *vélocifères*, donnèrent lieu à une exploitation de messageries qui, malgré la vogue dont elles jouirent d'abord, ne purent procurer à leur inventeur des bénéfices assez positifs pour le mettre à l'abri des poursuites de ses créanciers. La restauration de 1814 vint lui ouvrir une autre carrière. Un des premiers, il se rendit à Londres près de Louis XVIII, qui le choisit pour un de ses aides de camp, et qui le chargea de préparer les voies à son retour, et notamment de négocier avec le général Maison, commandant en chef de l'armée du Nord, qui fit bientôt après sa soumission.

M. de Chabannes ne fut pas compris dans la première promotion de pairs qui eut lieu en 1814. Pendant les Cent-Jours il se retira de nouveau à Londres, où il publia ses *Lettres à M. de Blacas*, 1815, in-4°. Il s'y déchaîne sans mesure contre l'administration et la conduite politique de ce favori. A la seconde rentrée des Bourbons, il fut appelé à faire partie de la chambre des pairs, le 17 août 1815. Ce fut alors qu'il lança contre Talleyrand un autre pamphlet, intitulé : *M. de Chabannes à M. de Talleyrand, premier ministre du roi*; Paris, 1815, in-8°. Il n'y ménage pas plus ce serviteur de tous les régimes que l'ancien ministre de la maison du roi. Dès lors il se créa une espèce d'*industrialisme*, en publiant successivement, soit à Londres, soit à Paris, une foule de pamphlets politiques, dont les bibliographes eux-mêmes ont eu peine à recueillir les titres. On trouvera l'indication d'une partie d'entre eux dans *la France littéraire* de M. Quérard et dans la *Littérature française contemporaine* de MM. Louandre et Bourquelot. Les uns et les autres n'ont pas eu connaissance des plus curieux de ces écrits; nous voulons parler du *Phare trompeur, ou la chartomanie*, in-16, publié à Londres, en 1821. Peu d'exemplaires en ont été répandus en France. Après la révolution de 1830, le marquis de Chabannes cessa de siéger à la chambre pairs; il s'en dédommagea par des hostilités sans cesse renaissantes contre les ministres et les agents de Louis-Philippe. Pamphlets, chansons, journaux (*le Régénérateur*, *la Foudre*), furent les projectiles d'une nouvelle espèce qu'il lança contre les puissants du jour. Cette guerre de partisan ne cessa que par sa mort. On peut citer encore parmi ses écrits, et comme ayant un objet moins éphémère que les autres, l'*Aperçu historique et politique des fautes commises depuis la bataille de Leipsick jusqu'à la nouvelle révolution qui vient de s'opérer*; Paris, 1814, in-8°. J. LAMOUREUX.

Biographie des hommes vivants, t. I. — *Documents particuliers*.

CHABANNES DE LA PALICE. *Voy.* PALICE (DE LA).

CHABANNES-ROCHON. *Voy.* ROCHON DE CHABANNES.

CHABANON DE MAUGRIS, poëte et musicien français, né à Saint-Domingue, en 1736, mort le 19 novembre 1780. Il fut envoyé à Rochefort pour y servir dans les jeunes cadets de la marine, et reçut bientôt le commandement d'une batterie à l'île d'Oléron; mais sa santé le força de quitter le service, et il se mit à étudier les sciences et les mathématiques sous Bezout, ainsi que nous l'apprend son frère dans le précis de sa liaison avec lui. Ses œuvres sont : *Odes d'Horace, traduites en vers français, avec des notes*, 1773 (son frère l'aida dans ce travail); — *Philémon et Baucis*, ballet-héroïque, 1774 ; — *Alexis et Daphné*, pastorale, 1775 : Gossec, qui avait déjà fait la musique de *Sabinus*, composa celle de ces deux ouvrages; — un *Mémoire*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*. Il a écrit, en outre, quelques morceaux pour clavecin.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.* — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*.

CHABANON (*Michel-Paul-Gui* DE), littérateur français, frère du précédent, né à Saint-Domingue, en 1730, mort le 10 juin 1792. Chabanon a pris soin de nous initier à sa vie, et nous donne sur lui-même des détails fort circonstanciés. Nature aimante, enthousiaste, d'une candeur extrême, il passa ses premières années dans les pratiques d'une dévotion presque ascétique. Les menées des jésuites pour se l'attacher, à sa sortie du collége, eurent un effet tout contraire, et refroidirent singulièrement cette piété excessive. Cependant, son cœur resta toujours sensible : il apporta le même entraînement, la même foi, la même abnégation dans les trois liaisons qu'il forma; et ce n'est pas sans un léger sourire que nous avons pu lire l'histoire de ses aventures amoureuses. « Il avait bien changé dans la suite, dit Fontanes; il s'était jeté dans l'excès absolument contraire. Il ne croyait pas plus à la religion qu'à l'amour : il se prétendait détrompé. » Chabanon avait des talents; il était excellent musicien, et nous le voyons, en 1775, faisant brillamment sa partie de violon au *Concert des amateurs*, qui se tenait à l'hôtel Soubise, et dont le fameux chevalier de Saint-Georges était l'un des directeurs. Mais, ambitionnant d'autres succès, il prit le parti courageux de renoncer au monde, à la musique, de se séquestrer et de vivre enseveli, comme il le raconte lui-même, dans l'étude du grec et de la littérature. En 1760, l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui ouvrait ses portes. L'Académie française se montra moins facile, et le fit attendre vingt ans. Ce fut en 1780 qu'elle le reçut, à la place de Foncemagne, de préférence à Lemierre, qui s'était déjà rencontré sur sa route, lorsqu'il fut question de donner un successeur à Gresset. « Ah! M. de Chabanon l'emportera, disait l'auteur de *la Veuve du Malabar ;* il joue du violon, et moi, je ne joue que de la lyre; » une lyre un peu aigre et un peu rude, en tous cas. Mais cette première fois ils avaient échoué également et avaient dû céder la place à l'abbé Millot. Ce qui facilita étrangement l'entrée de Chabanon à l'Académie française, ce fut l'appui que lui donnèrent ceux de ses confrères des Inscriptions et belles-lettres qui étaient en même temps des Quarante. Duclos disait : « C'est un grand abus que les académies se pénètrent »; et Duclos pouvait avoir raison. Le théâtre de Chabanon est plus que médiocre; son *Éponine* est une tragédie sans invention, sans situations, sans mouvement, qui ne méritait pas mieux que l'accueil qui lui fut fait. Les deux premiers actes sont d'une longueur et d'un ennui insupportables : un mauvais plaisant, à la fin du second, s'écria : « Puisque ces gens-là ne veulent pas commencer, je m'en vais. » Il fallait que ce sujet plût particulièrement à Chabanon; onze ans après, de sa tragédie il faisait un opéra, qui fut représenté sous le titre de *Sabinus*. La musique était de Gossec. L'ouvrage ne réussit point. D'abord conçue en cinq actes, cette tragédie lyrique fut réduite à quatre, ce qui fit dire à Sophie Arnould « que le public était un ingrat de s'ennuyer, quand on se mettait en quatre pour lui plaire ». Poëte plus que médiocre, Chabanon a laissé quelques travaux littéraires, une *Vie du Dante*, entre autres, qui ne sont pas sans mérite. Mais son titre le plus sérieux se trouve dans ses *Observations sur la musique*, qu'il faut lire, et qui sont restées, au moins comme mesure de nos connaissances musicales à la fin du dix-huitième siècle.

Voici la liste des divers ouvrages qu'on a de lui : *Éponine*, tragédie, 1762; — *Éloge de Rameau*, 1764 ; — *Sur le sort de la poésie en ce siècle philosophe*, suivi d'une *Dissertation sur Homère*, et de *Priam au camp d'Achille*, tragédie en un acte, 1764; — *Eudoxie*, tragédie, 1769; — *Virginie*, tragédie (reçue à la Comédie-Française, mais non représentée); — *Discours sur Pindare et sur la poésie lyrique, avec la traduction de quelques odes*, 1769; — *les Odes pythiques de Pindare, avec des notes*, 1771; — *Vie du Dante*, 1773; — *Sabinus*, tragédie lyrique, 1773; — *Épitres sur la manie des jardins anglais*, 1775; — *Idylles de Théocrite, traduction en prose, avec quelques imitations en vers*, 1775; il y a une nouvelle édition à la date de 1777, où se trouve la vie de Théocrite et la traduction du poëme de Musée, précédées d'un *Essai sur les poëtes bucoliques ;* — *Vers sur Voltaire et son apothéose au Parnasse*, 1779; — *Observations sur la musique, et principalement sur la métaphysique de l'art*, 1779, retouchées

et considérablement accrues sous ce titre : *de la Musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*, 1785, 2 vol. in-8° ; — *Éloge historique de L.-J.-S.-Le Féron*, 1791 ;—*Œuvres de théâtre et autres poésies*, 1788, dans lesquelles se trouvent : *l'Esprit de parti*, comédie en cinq actes, plaidoyer en faveur des Gluckistes ; *le Faux noble*, également en cinq actes ; — *La Toison d'or*, opéra ; — *Tableau de quelques circonstances de ma vie et précis de ma liaison avec mon frère Maugris*, ouvrage posthume, publié par Saint-Ange, 1795, in-8°.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

La Harpe, *Correspondance*, t. I, II, III, V. — Grimm, *Correspondance*, t. III, IV, VIII, IX, X, XII, XIII, XIV. — Fontanes, *Notice sur Chabanon*.— Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Quérard, *la France littéraire*. — *Galerie hist. des contemporains*.— Desessarts, *les Siècles littéraires*.

***CHABANS** (*Louis* DU MAINE, baron DE), moraliste français du commencement du dix-septième siècle, très-peu connu, mais dont la vie agitée et aventureuse n'est pas indigne de quelque intérêt. Nous ignorons le lieu et la date de sa naissance ; nous savons seulement qu'il fut tué en duel par le sieur de Lenclos, père de la fameuse Ninon. Quoique Ménage l'ait appelé *soldat de fortune*, il était issu d'une noble famille, puisqu'il devint gentilhomme de la chambre du roi. Il servit comme ingénieur dans les armées françaises, et passa ensuite au service de la république de Venise, en qualité de général d'artillerie. S'il faut ajouter foi au bruit recueilli par le malin chroniqueur Tallemant des Réaux, « il « portoit l'épée ; mais on l'accusoit d'avoir été « joueur de violon et de luth. » A cette occasion Tallemant rapporte un bon mot du mathématicien Aleaume, qui, assistant à un conseil où le baron de Chabans avait prétendu qu'on pouvait faire des fortifications à bien meilleur marché qu'on ne les faisait, observa « qu'on n'était plus au temps d'Amphion, où les murailles se bâtissaient au son du violon, » ce qui avait excité le rire aux dépens du pauvre Chabans. On trouve dans les poésies de Malherbe un sonnet qu'il adressa à M. du Maine pour le remercier de l'envoi de ses *Œuvres spirituelles*. Nous n'avons pu recueillir d'autre indication sur ce livre, qui non-seulement fut l'objet des éloges du grand poëte :

Tu me ravis, du Maine, il faut que je l'avoue, etc.,

mais qui, s'il faut l'en croire, l'aurait fait renoncer à l'amour, pour ne penser qu'à Dieu. Un autre ouvrage du baron de Chabans ne put le préserver du coup déplorable qui termina ses jours ; il est intitulé : *Advis et moyen pour empêcher les désordres des duels* ; Paris, Langlois, 1615, in-8°. On ne sait pour quel sujet il se prit de querelle avec de Lenclos, qui était aussi joueur de luth. Ils se donnèrent rendez-vous près de la maison des Minimes de la place Royale ; mais avant qu'il eût pu se mettre en garde, le traître de Lenclos le perça de son épée, et dut s'enfuir en pays étranger (1). Le savant éditeur des *Historiettes* de Tallemant des Réaux observe spirituellement que Chabans semblait avoir le pressentiment de sa fin quand il composa son ouvrage sur les duels. J. LAMOUREUX.

Tallemant des Réaux, *Historiettes* ; 2e édition. tom. V, p. 202. — *Œuvres de Malherbe*, avec les observations de Ménage ; Paris, tom. I, p. 108, et tom. III, p. 230.

CHABAUD (*Antoine*), ingénieur français, né à Nîmes, le 23 février 1727, de parents protestants, mort à Cette, le 5 août 1791. Il fit les campagnes du Nord et de Hanovre. A la première assemblée des notables de Nîmes, en 1760, il fut élu président du comité militaire et du directoire du département du Gard. Nommé major en l'année 1777, il refusa la croix de Saint-Louis, malgré les instances du comte de Périgord, commandant de la province du Languedoc, parce qu'il fallait prêter un serment de catholicité. « Il « ne serait pas permis, lui dit-il, d'écrire autour « de la croix que je n'ai pas prêté serment. Je « ne veux pas d'un honneur qui pourrait me « faire soupçonner d'un parjure. » Sur la demande des ministres Saint-Germain et Turgot, il présenta un projet pour joindre la Seine à l'Escaut par l'Oise et la Sambre, préférable à l'ancien, qui fut cependant adopté quand Turgot eut quitté le ministère. Le projet de Chabaud est cité dans l'*histoire des canaux* par Lalande. Condorcet en releva le mérite dans un écrit anonyme intitulé *Mémoire sur le canal*, etc. ; et récemment on a demontré qu'il aurait dû être preféré. Comme major et lieutenant-colonel du génie, Chabaud reçut en 1783 l'ordre de se rendre à Constantinople pour fortifier cette ville ainsi que les Dardanelles et instruire les Turcs dans l'art de la guerre. Chabaud embrassa les principes de la révolution avec sagesse. On a de lui : *Histoire des villes de Montmédy, Péronne, Saint-Quentin et Sedan* ; Paris, 1776 ; — *Observations sur la disposition des pierres de parement de maçonnerie baignées par des masses d'eau, et particulièrement de celles qui sont exposées à la mer* ; ibid., 1787 ; — *Mémoire sur les volcans et les tremblements de terre* ; ibid., 1785. Il s'occupa d'un grand ouvrage resté inachevé sur *la France dans ses rapports militaires et politiques*, et laissa plusieurs mémoires de sa composition sur le génie militaire, déposés aux archives du département de la guerre. Il mourut au moment où il venait d'être nommé colonel directeur du génie.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — Feller, *Dict. historique*.

CHABAUD-LATOUR (*Antoine-George-François*, baron DE), fils du précédent, homme politique français, membre du Conseil des Cinq-Cents, du Tribunat, du Corps législatif et de la Chambre

(1) Ninon de Lenclos était alors fort jeune. Elle était née en 1616 ; on peut donc conjecturer que ce duel, ou plutôt cet assassinat, eut lieu quelques années après.

des députés, né à Paris, en 1769, mort dans la même ville, le 20 juillet 1832. Il appartenait, comme le précédent, à une famille protestante. Il prit du service en 1788, comme lieutenant en second dans l'arme du génie, et passa en 1789 dans le régiment de Rohan infanterie. Partisan de la révolution, il devint en 1791 commandant d'une légion de la garde nationale de Nîmes. Plus tard, il fut arrêté comme fédéraliste, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire; mais sa femme, par un dévouement que madame de la Valette a renouvelé depuis, le fit évader au moment même où l'on dressait l'échafaud. Il rentra en France après le 9 thermidor, et vécut très-retiré jusqu'en 1797, où le département du Gard le nomma membre du Conseil des Cinq-Cents. Après le coup d'État du 18 brumaire, auquel il prit part, il fit partie de la commission chargée de rédiger la constitution de l'an VIII. Membre du Tribunat, il se prononça pour l'établissement de l'empire, comme il s'était prononcé pour le consulat. Cependant il ne tarda pas à tomber dans la disgrâce du maître de la France, parce qu'il voulut conserver son indépendance et parut désirer rester tribun. En 1813 le département du Gard le nomma au Corps législatif. A la première restauration, il fut de la commission chargée de préparer plusieurs parties de la charte, et s'opposa à l'établissement de la censure. Au retour de Napoléon, en 1815, il se retira à Nîmes, et pendant les réactions qui suivirent la dernière chute du gouvernement impérial, il défendit avec courage la cause de ses coreligionnaires. Il ne reparut à la Chambre des députés qu'en 1817, époque où il fut réélu par le département du Gard. Il vota contre les lois d'exception et contre le nouveau système électoral; depuis il ne cessa de siéger dans les rangs de l'opposition.

Le Bas, *Dict. enc. de la Franc.* — *Galerie hist. des Contemporains.*

CHABAUD (*Joseph*), oratorien, né à Soleilha, diocèse de Senez, dans la première partie du dix-huitième siècle, mort le 11 mars 1762. On a de lui: *Parnasse chrétien, ouvrage divisé en deux parties, dédié à messieurs de l'Académie de Villefranche, en Beaujolais*; Paris, 1748, 2 vol. in-12; réimprimé, Paris, 1760, in-12; — *Pièces d'éloquence et de poésie qui ont remporté le prix au jugement de l'Académie de Pau; avec un remercîment à la même Académie par M. C****; Paris, 1746, in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHABEAUSSIÈRE (LA). *Voy.* LACHABEAUSSIÈRE.

CHABERT (*Joseph-Bernard*, marquis DE), amiral et astronome français, né à Toulon, le 28 février 1724, mort à Paris, le 1er décembre 1805. Il entra comme garde dans la marine le 14 juillet 1741, et fut embarqué le 25 septembre suivant sur le vaisseau *le Léopard*. Après trois autres campagnes sur *l'Aquilon*, *le Diamant* et *l'Indien*, il fut fait sous-brigadier aux gardes de la marine à Brest le 1er janvier 1746. C'est en cette qualité qu'il fit à l'Acadie, dans le cours de cette année, deux campagnes pendant lesquelles il eut lieu de reconnaître à quels dangers exposait la défectuosité de nos cartes d'Amérique. Une nouvelle campagne qu'il fit en 1747 sur *l'Émeraude* lui fournit les moyens de rectifier et de préciser la longitude de Buenos-Ayres, qu'il plaça par 6° 00′ 45″ O. de Paris, ce qui la fit différer de plus de trois degrés de celle qu'indiquaient les cartes alors en usage. Le résultat de ses observations, consigné dans un mémoire qu'il soumit, le 15 février 1748, à l'Académie des sciences (*Sav. étrang.*, t. Ier), motiva, le 1er avril suivant, sa nomination au grade d'enseigne. Dans les intervalles de ses trois dernières campagnes, il avait obtenu de M. de Maurepas l'autorisation de rester à Paris pour se perfectionner dans la connaissance théorique de l'astronomie, dont il se proposait de propager l'étude parmi les officiers de marine. Quand il crut avoir acquis les connaissances nécessaires à l'accomplissement de ses projets, il demanda au ministre, dans un mémoire détaillé qu'il lui remit au mois d'août 1748, à en faire l'application aux lieux mêmes qui deux ans auparavant lui en avaient inspiré l'idée; ce qui lui fût accordé. Parti de Brest, comme passager, le 29 juin 1750, sur la frégate *la Mutine*, commandée par M. de Choiseul-Praslin, il arriva devant Louisbourg le 9 août, et s'occupa immédiatement de l'installation de la barque *l'Hirondelle*, sur laquelle il fit la longue série d'observations dont l'ensemble forme le livre intitulé : *Voyage fait par ordre du roi en* 1750 *et* 1751 *dans l'Amérique septentrionale, pour rectifier les cartes de l'Acadie, de l'Ile Royale et de l'île de Terre-Neuve, et pour en fixer les principaux points par des observations astronomiques*; Paris, Imprim. roy., 1753, in-4°. Ce voyage contient d'excellentes observations sur l'aimant, les courants et des calculs utiles aux navigateurs; et ces observations prouvent que leur auteur était aussi bon physicien qu'astronome. Il n'avait pas encore vingt-neuf ans lorsque parut son livre, et déjà l'Académie de la marine, celle de Berlin et l'Institut de Bologne, devançant la Société royale de Londres et l'Académie de Stockholm, le comptaient parmi leurs membres. Ces distinctions stimulèrent son zèle, car dès la même année il conçut le projet de faire pour la Méditerranée ce qu'il avait fait pour les côtes d'Acadie et de Terre-Neuve. S'étant convaincu de l'insuffisance et de l'inexactitude des matériaux rassemblés par Chazelles et le P. Feuillée pour la formation d'un second volume du *Neptune français* de cette mer, il obtint, après avoir observé à Carthagène la grande éclipse de 1753, de faire sur les côtes d'Espagne et dans la Méditerranée des observations qu'il n'adressa à l'Académie qu'en 1756 (*Hist. de l'Acad.*, 1756); son travail ayant été interrompu

par la guerre, il revint à Paris, où, malgré sa jeunesse et l'infériorité de son grade, il reçut, le 2 mai 1754, le brevet de chevalier de Saint-Louis, « comme distinction particulière et marque de la satisfaction du roi pour les services qu'il avait rendus jusqu'à ce jour ».

Nommé lieutenant de vaisseau le 11 février 1756, il prit, le 24 avril suivant, le commandement de *l'Hirondelle*, faisant partie de l'escadre de M. de la Galissonnière; et lorsque ce général revint en France, après avoir réduit le fort Saint-Philippe, Chabert continua son travail sur *l'Hirondelle*, puis sur *la Topaze*, du 14 décembre 1756 au 13 avril 1757. A ces observations, insérées dans les *Mémoires de l'Académie* (1757), se joignirent l'année suivante celles qu'il fit dans le Levant sur *la Topaze*, et qui eurent pour résultat de déterminer la longitude du port de Larnaca, dans l'île de Chypre. Revenu en France, au mois de janvier 1758, il fut attaché au dépôt des cartes à Versailles, le 1er février suivant, avec mission de coordonner les matériaux qu'il avait recueillis. Le 26 septembre de la même année il fut reçu membre de l'Académie des sciences, à laquelle il lut, lors de la rentrée publique du 25 avril 1759, son *Projet d'observations astronomiques et hydrographiques pour parvenir à former pour la mer Méditerranée une suite de cartes exactes accompagnées d'un portulan sous le titre de* Neptune français, *second volume* (*Mém. de l'Acad*, 1759). Naturellement appelé à exécuter ce projet, il en poursuivit la réalisation dans deux campagnes, qui lui valurent, le 1er octobre 1764, le grade de capitaine de frégate, campagnes qu'il employa, en 1762 et en 1764, à explorer le Levant, puis les côtes de Barbarie et de Sicile. Les opérations en sont détaillées dans son *Mémoire sur l'état actuel de l'entreprise pour la rectification des cartes marines de la mer Méditerranée, et pour la formation d'un second volume du* Neptune français; *avec la description d'un nouveau moyen d'établir promptement dans sa vraie direction l'instrument des passages au méridien pendant les voyages astronomiques par mer* (*Mém. de l'Acad.*, 1766).

En 1767 et 1768 sur *l'Hirondelle*, en 1771 sur *la Mignonne*, et en 1776 sur *l'Atalante*, à bord de laquelle il transporta en Grèce Choiseul-Gouffier, resté son ami, Chabert continua ses explorations, et elles furent si abondantes, que l'habile astronome Méchain passa ensuite plusieurs années à les réduire et à les calculer. Chabert était capitaine de vaisseau depuis le 15 novembre 1771, brigadier des armées navales depuis le 9 novembre 1776, et attaché comme inspecteur aux dépôts des cartes et plans de la marine depuis le 20 mars 1773, lorsque la guerre d'Amérique l'appela à un service militaire. Embarqué, le 28 février 1778, sur le vaisseau de 64 *le Vaillant*, qu'il commanda et qui prit part, dans l'escadre du comte d'Estaing, aux affaires de la Grenade, il passa le 20 septembre 1780 sur *le Saint-Esprit*, de 80, sur lequel il participa, dans l'armée du comte de Grasse, aux combats des 29 avril, 2 juin, 5 septembre 1781, et à l'affaire du 8 même mois, où il fut blessé. Chabert, nommé chef d'escadre le 20 janvier suivant, fut chargé par M. de Vaudreuil, au mois de mai de la même année, de convoyer, avec *le Saint-Esprit* et trois autres vaisseaux de guerre, une flotte marchande de cent-vingt voiles, qui partit de Saint-Domingue et arriva heureusement en rade de Groix, le 23 juillet 1782. Ses dernières campagnes, quoique militaires, avaient eu un côté scientifique, comme l'atteste le mémoire qu'il lut à l'Académie des sciences dans son assemblée publique de Pâques 1783, et qui fut inséré dans les mémoires de cette année, sous ce titre : *Sur l'usage des horloges marines relatives à la navigation et surtout à la géographie, où l'on détermine la différence de longitude de quelques points des Antilles et des côtes de l'Amérique septentrionale, avec le Fort-Royal de la Martinique, ou avec le Cap-Français de Saint-Domingue, par des observations faites pendant la campagne de M. le comte d'Estaing en* 1778 et 1779, *et celle de M. le comte de Grasse*, en 1781 et 1782; Paris, Imp. roy., 1785, in-4°.

Chabert, qui à son retour avait repris la direction du dépôt des cartes, fut nommé commandeur de Saint-Louis le 20 août 1784 et promu vice-amiral le 1er janvier 1792. Il était depuis longtemps chevalier de Saint-Lazare. Ayant émigré, il reçut en Angleterre l'hospitalité de l'astronome Maskelyne, qui lui prodigua tous les soins dus à un confrère malheureux et distingué, et qui alla jusqu'à lui ouvrir chez son banquier un crédit illimité, dont le savant exilé ne voulut pas profiter. Il perdit la vue en 1800, par suite d'excès de travail. Rentré en France, au commencement de 1802, il fut accueilli avec la plus grande distinction par le premier consul, qui lui accorda une pension. Nommé en 1803 membre du Bureau des longitudes, il lui présenta le 4 janvier suivant une carte de la Grèce accompagnée d'une description nautique. Malgré sa cécité, il ne cessait de s'occuper des travaux qui avaient fait le charme de sa vie, et le Bureau des longitudes, pendant le peu de temps qu'il y siégea, put se convaincre combien ses lumières étaient utiles dans les discussions géographiques. Quelques jours avant sa mort, il demanda à Lalande des observations que ce dernier avait reçues d'Espagne, pour les comparer aux siennes, et l'avant-veille de sa mort il se faisait lire des passages de mémoires sur Peniscola, où il avait opéré en 1768. Profondément religieux, bienfaisant, affable envers ses subordonnés, il s'était fait aimer de tous ceux qui l'avaient connu. Il eut le mérite de faire concourir un des premiers la marine militaire aux progrès des sciences nau-

tiques, d'inspirer à ses confrères l'amour de l'étude et de leur favoriser les moyens de s'y livrer. C'est ce qui est attesté par les archives de la marine. Il ne se bornait pas à participer à ses travaux; intermédiaire entre elle et le ministre, il provoquait toutes les occasions de lui faire obtenir soit les instruments et autres objets qui ont formé le noyau du musée maritime de Brest et du musée naval du Louvre, soit les livres, cartes, plans, etc., qui ont aidé à l'accroissement de la bibliothèque de cette compagnie, devenue à la révolution la bibliothèque du port de Brest.

Indépendamment des ouvrages cités dans cette notice, il existe de Chabert divers mémoires d'astronomie, de physique et d'hydrographie, insérés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, années 1757, 1758, 1760 et 1767. Le 1er mai 1806 l'empereur accorda à sa veuve, née Tascher, une pension de 3,000, fr., motivée sur les services de son mari.

P. LEVOT.

Archives de la marine. — Mémoires de l'Academie des sciences.

CHABERT (*Philibert*), médecin vétérinaire français, né à Lyon, le 6 janvier 1737, mort à l'École d'Alfort, le 8 septembre 1814. Fils d'un maréchal-ferrant, il vint à Paris se perfectionner dans l'hippiatrique, et suivit les leçons de Lafosse. Attaché à la maison du prince de Condé pendant les campagnes de Hanovre, il entra en 1763 à l'école vétérinaire que Bourgelat venait d'établir à Lyon. Appelé trois ans plus tard à l'École d'Alfort, il fut nommé successivement professeur de maréchalerie, des maladies et des opérations, inspecteur des études et directeur de l'École. Il succéda à Bourgelat, en 1780, dans la place de directeur et inspecteur général des écoles royales vétérinaires. Chabert fut nommé membre de la Légion d'honneur par Napoléon en 1805. Il était correspondant de l'Institut de France. On a de lui : *Instructions sur la péripneumonie dans les bêtes à cornes;* Paris, 1777, in-8°; — *Almanach vétérinaire;* Paris, 1782, in-12; — *Traité du charbon, ou anthrax, dans les animaux;* Paris, 1783, in-8°; — *Traité des maladies vermineuses dans les animaux;* Paris, 1783, in-8°; — *Instructions sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve et d'en prévenir les effets;* Paris, 1785, in-8°; — *Du sommeil;* Paris, 1796, in-8°; — *Des organes de la digestion dans les ruminants;* Paris, 1797, in-8°; —*Instruction sur la manière de conduire et de gouverner les vaches laitières;* Paris, 1797, in-8°; — *Des lois sur la garantie des animaux;* Paris, 1804, in-8°; — *Des moyens de rendre l'art vétérinaire plus utile en améliorant le sort de ceux qui l'exercent;* Paris, 1804, in-8°; — *Traité élémentaire et pratique sur l'engraissement des animaux domestiques;* Paris, 1805, in-12; — *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques;* avec MM. Flandrin et Huzard; Paris, 1812-1824, 6 vol. in-8°. Chabert est encore auteur d'un *Essai sur la ferrure* et de plusieurs mémoires de médecine vétérinaire, imprimés dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture*, dans *la Feuille du Cultivateur* et dans les *Instructions vétérinaires.*

Biographie nouvelle des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

*CHABERT (*Théodore*, baron), général français, né à Villefranche, en 1758, mort vers 1830. Il entra dans le régiment de Bourbonnais en 1774. Il fut employé, en qualité de général de brigade, dans les armées des Pyrénées-Orientales et des Alpes, et nommé député au Conseil des Cinq-Cents par le département des Bouches-du-Rhône. Il servit ensuite dans l'armée du Danube, commanda l'avant-garde de la division du Saint-Gothard, et passa dans le royaume de Naples. Rentré en France, il vota contre le consulat à vie, et ce ne fut pas la seule cause qui lui fit encourir la disgrâce de Napoléon. Employé à l'armée d'observation de la Gironde, sous les ordres du général Dupont, il commandait l'avant-garde à la malheureuse affaire de Baylen, où il eut deux chevaux tués sous lui, et fut choisi avec le général Marescot, par le conseil de guerre, pour traiter de cette capitulation, si honteusement célèbre. A son retour en France, il fut enfermé à l'Abbaye, destitué, ainsi que Dupont et Marescot, et envoyé en surveillance dans son département. Mais le noble désir d'effacer un fâcheux souvenir lui fit reprendre les armes quand de nouveaux dangers menacèrent la patrie, en 1814. Opposé aux généraux royalistes Gardanne et Loverdo, dans le département des Hautes-Alpes, il arrêta leurs progrès, et fut nommé lieutenant général par Napoléon. Il servit en cette qualité sous les ordres du maréchal Suchet, pendant le reste de la campagne, et quitta l'armée des Alpes après son licenciement, pour se retirer dans les environs de Grenoble, où il vécut dans la retraite.

Le Bas. *Dict. encycl. de la France.* — Mullié, *Dictionnaire des célébrités militaires.*

*CHABERT (....), médecin français, du dix-huitième siècle. Il fut, en 1649, médecin de la marine et des hôpitaux, puis il pratiqua longtemps et avec succès à Marseille. On a de lui : *Observations de chirurgie pratique;* Paris, 1724, in-12.

Carrère, *Bibl. litt. de la Medecine.*

*CHABODIE (*David*), médecin français, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il exerça la médecine à Limoges. On a de lui : *le Petit monde, où sont représentées au vrai les plus belles parties de l'homme;* Paris, 1604, in-8°, et 1607, même format.

Carrère *Bibl. litt. de la Médecine.*

CHABOT (Famille DE). Cette ancienne famille française, originaire du Poitou, est connue depuis l'an 1040. Elle se divisait en plusieurs branches, savoir : *la branche des barons*

de Retz; — celle *des seigneurs de la Grève*; — celle *des seigneurs de Jarnac*; — celle *des seigneurs de Saint-Aulaye*, *ducs de Rohan*; — celle *des seigneurs de Brion*, *comtes de Charni*; — enfin, celle *des marquis de Mirebeau*. La famille de Chabot a fourni plusieurs hommes d'épée et de robe; mais le plus célèbre de ses membres est le suivant.

CHABOT (*Philippe* DE), connu sous le nom d'amiral de Brion, comte de Charni et de Busançois, né vers la fin du quinzième siècle, mort le 1er juin 1543. Il fut élevé au château d'Amboise, avec François Ier, Anne de Montmorency et d'autres grands seigneurs de la cour. En 1524 il se jeta, avec deux cents lances et trois mille fantassins italiens, dans la ville de Marseille, assiégée par les Impériaux, qu'il obligea bientôt à lever le siége. L'année suivante, ce fut en partie par ses conseils que se livra la malheureuse bataille de Pavie, et « il fit si bien, dit Brantôme, que le roi lui donna la charge d'amiral ». En 1529 il se rendit en Italie, chargé par François Ier de faire ratifier par Charles-Quint le traité de Cambray. En 1535 on lui confia le commandement en chef de la guerre contre le duc de Savoie, et il s'empara en peu de temps de Chambéry, de Montmélian, de Turin, et de presque tout le Piémont. Malheureusement il se laissa influencer par le cardinal de Lorraine, et commit la faute de ne pas poursuivre ses succès. A son retour en France, il se mêla aux intrigues de la cour; et lorsqu'en 1541 François Ier résolut de faire rechercher juridiquement ceux qui s'étaient enrichis aux dépens de l'État, le faste de Chabot fournit à son ennemi, le connétable de Montmorency, un prétexte pour lui nuire. Il fut arrêté et enfermé au château de Melun. Une commission établie pour le juger fut présidée par le chancelier Poyet, vendu au connétable, et le 8 février 1540 Chabot, comme convaincu de concussions, d'exactions, de malversations et autres entreprises sur l'autorité royale, fut condamné à quinze mille livres d'amende, au bannissement, et à la confiscation de ses biens. Le jugement fut présenté à François Ier, qui l'approuva, mais qui, touché par les pleurs de la duchesse d'Étampes, pardonna ensuite à Chabot, le déchargea de l'amende, et le rétablit dans tous ses emplois. Peu de temps après, le connétable fut disgracié, et par ordre du roi Chabot et le cardinal de Bourbon se partagèrent les fonctions qu'il remplissait dans le ministère. Mais ce triomphe ne put faire oublier à Chabot la condamnation dont il avait été frappé. On conserve à la Bibliothèque impériale un manuscrit des *Lettres écrites en* 1525 *par l'amiral de Brion*, 2 vol. in-fol. C'est à Chabot que l'on doit l'idée de la colonie du Canada. Son tombeau, célèbre morceau de sculpture, transféré, pendant la révolution, au musée des Monuments français, est maintenant l'un des plus précieux monuments des galeries du Louvre.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. I, p. 188. — Anselme, *Hist. chronol. des amiraux*, t. VII, p. 881. — Pasquier, *Recherches*, t. VI. — Brantôme, *Vies des grands Capitaines français*, chap. LXI. — *Mém. de Castelnau* avec les additions de Le Laboureur, t. II. — Gaillard, *Vie de François Ier*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XVI et XVII. — *Enc. du dix-neuvième siècle*, art. *François Ier*.

CHABOT (*François*), révolutionnaire français, né en 1759, à Saint-Geniez, dans le Rouergue, mort en 1794. Fils d'un cuisinier du collége de Rhodez, il profita de la facilité que lui offrait la position de son père pour faire ses études, entra dans un couvent de capucins, et reçut la prêtrise. Mais la lecture des livres philosophiques lui fit bientôt dédaigner les pratiques religieuses auxquelles il s'était soumis dans la ferveur d'une piété exaltée. Partisan enthousiaste de la révolution, il fut un des premiers à abandonner son monastère, à la suite des décrets de l'Assemblée constituante sur les ordres religieux, et devint peu de temps après grand-vicaire du savant abbé Grégoire, évêque constitutionnel de Blois. En septembre 1791, le département de Loir-et-Cher l'envoya à l'Assemblée législative, où il siégea à l'extrême gauche. Il dénonça, avec Basire, le fameux *comité autrichien* : il attaqua d'abord Brissot, puis la Fayette, Dillon, Rochambeau, et les ministres Duportail, Montmorin et Bertrand de Molleville. Accusé par ces derniers de les avoir calomniés, il essaya, de la part du juge de paix Larivière, des poursuites que l'Assemblée arrêta, en prenant Chabot et Basire sous sa protection et en décrétant d'accusation l'agent du pouvoir exécutif qui avait osé porter atteinte à leur inviolabilité. Aux approches du 10 août, Chabot aborda l'un des premiers la question de la déchéance du roi, et s'écria qu'il ne croyait pas que l'assemblée, *en blanchissant et en savonnant le pouvoir exécutif*, pût enchaîner la volonté du peuple, parce qu'il pouvait toujours changer les institutions à son gré. Le 15, il proposa et obtint que Chalier fût rétabli dans ses fonctions d'officier municipal à Lyon; puis, il fit destituer les administrateurs du département, nommer une commission populaire pour juger *les conspirateurs des Tuileries*, et abolir les droits féodaux sans indemnité. Deux jours après, il reprocha aux royalistes constitutionnels, qui formaient le côté droit de l'assemblée, d'avoir provoqué l'insurrection du 10 août, en s'opposant au décret d'accusation contre la Fayette, et demanda que l'on mît à prix la tête de ce général, comme traître à la patrie. Le lendemain il fit la motion d'armer tous les citoyens, afin de rendre plus prompte, plus facile et plus sûre la vengeance publique contre les ennemis de la liberté, et se présenta avec empressement pour faire partie de la légion de *tyrannicides*, dont l'organisation avait été proposée par Jean Debry. Chargé le 2 septembre de protéger les prisonniers de l'Abbaye contre les massacres, il revint dire à l'Assemblée « qu'il était im-

possible d'empêcher la justice du peuple; et que l'agitation était due au bruit répandu par quelques journalistes de l'avénement projeté d'un prince étranger sur le trône de France ». Il resta néanmoins fidèle au souvenir d'une ancienne liaison, et sauva la vie à l'abbé Sicard, qui se trouvait au nombre des détenus.

Réélu à la Convention par le département de Loir-et-Cher, après la session de l'Assemblée législative, il s'y fit remarquer dès la seconde séance (21 septembre 1792), en combattant la proposition de Manuel, qui semblait réclamer pour le président de la nouvelle assemblée un cérémonial peu conforme aux idées démocratiques. Il fut pourtant accusé, sur une dénonciation du ministre Narbonne, d'avoir reçu de l'argent de la cour, et ne sut y opposer que des dénégations. A quelque temps de là, il demanda l'abolition de la loi martiale, et défendit la princesse de Rohan-Rochefort, menacée d'un décret d'accusation, en la représentant comme aliénée. Il s'opposa, en décembre, au bannissement de tous les Bourbons, demandé par Buzot, et manifesta en cette circonstance une vive sollicitude pour Philippe d'Orléans. Il se prononça aussi contre la proposition de donner des conseils au roi, et dénonça Marat, comme ayant réclamé dans un des derniers numéros de *l'Ami du peuple*, l'établissement d'une dictature. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, sans appel et sans sursis. Intimement lié avec Merlin de Thionville, il le défendit, ainsi que Rewbell, lorsque ces deux députés furent accusés après la prise de Mayence. Il appuya fortement la pétition qui fut présentée, le 8 février 1793, à la Convention par la société des Jacobins, et qui tendait à faire annuler les poursuites dirigées contre les auteurs des massacres de septembre. Chabot avait applaudi à la chute des girondins; il proposa ensuite d'expulser du territoire de la république tous les aristocrates; demanda une loi générale du *maximum*, et la taxe du pain à un sou la livre dans toute la France. Le 7 septembre il prononça un discours qui renfermait cette étrange phrase : « Que le « citoyen Jésus-Christ était le premier sans-culotte du monde, » et réclama, le 13, une nouvelle loi sur les émigrés, tellement simple, disait-il, qu'un enfant pût envoyer un émigré à la guillotine. Affectant de mépriser toutes les recherches du luxe, et de les regarder comme incompatibles avec la sévérité des mœurs républicaines, il avait conservé et même exagéré l'excessive malpropreté qu'on reprochait aux capucins. Il avait la tête crasseuse, le cou et la poitrine découverts, portait une jaquette au lieu d'habit, un pantalon d'étoffe grossière, et des sabots pour toute chassure. C'est sous ce costume qu'il allait siéger à la Convention. Ce fut lui qui imagina de donner aux jeunes gens proprement vêtus la dénomination de *muscadins*; ce fut encore lui qui proposa de chasser du territoire de la république tous ceux qui n'avaient pas les mains calleuses, et de donner leurs propriétés aux *sans-culottes*. Heureux s'il n'avait été qu'un fou révolutionnaire; mais Chabot était un de ces caractères abjects qui, pour la honte de l'humanité, sont accessibles à tous les genres de corruption. Une vaste conspiration, soutenue et dirigée par les émigrés et par la coalition, s'était formée dans le but de fomenter la discorde parmi les révolutionnaires les plus ardents, de les gagner à force d'or. Chabot offrait une prise facile. Junius Frey, banquier autrichien, et l'un des principaux agents de l'émigration et de l'étranger, s'empara de lui, le circonvint de toutes les manières, et pour se l'attacher d'une manière indissoluble, lui offrit la main de sa sœur, avec une dot de deux cent mille francs. Chabot accepta, et dès lors ce montagnard fougueux devint l'instrument des desseins de son beau-frère. Enivré des douceurs d'un luxe nouveau pour lui, il ne songea plus qu'à ses plaisirs. Le premier acte par lequel il signala sa trahison fut son opposition à la loi contre les étrangers. Mais les efforts qu'il fit pour en empêcher l'adoption, de concert avec les députés gagnés comme lui, ne furent pas heureux; il en conçut un mécontentement qui devint en peu de temps une haine violente, et il se jeta plus avant encore dans la contre-révolution.

Bientôt l'or de l'étranger ne suffit plus pour assouvir sa cupidité; il s'associa avec Julien de Toulouse, Delaunay et Fabre d'Églantine, pour fabriquer un faux décret relatif à la Compagnie des Indes, au moyen duquel ils réalisèrent une somme considérable. On vit alors ces faussaires insulter à la misère du peuple par leur insolente fortune. Ils recevaient de l'argent du fournisseur d'Espagne pour faire accepter ses marchés par la Convention nationale; ils en recevaient également de tous les agioteurs pour protéger leurs manœuvres. Mais enfin ces scandales éveillèrent l'attention du gouvernement, et Chabot, dans la crainte que la conspiration dans laquelle il trempait ne fût découverte, et qu'elle ne le conduisît à l'échafaud, révéla tout ce qu'il en savait au comité de salut public. Il prétendit n'être entré dans le complot que pour mieux en suivre les trames; mais le comité ne se paya point de cette raison, car si telle eût été l'intention de Chabot, il aurait pu faire des révélations dès le commencement de ses relations avec les conjurés. Il dénonça également la falsification du décret relatif à la Compagnie des Indes; mais il ne nomma que deux de ses complices, Julien de Toulouse et Delaunay d'Angers. Il se tut à l'égard de Fabre d'Églantine. Il espérait par ses aveux mériter l'indulgence du comité et sauver sa tête. Son espoir fut trompé : un mandat d'arrêt fut lancé contre lui et contre ses complices. Tous furent traduits devant le tribunal révolu-

tionnaire, condamnés à mort, et exécutés le 5 avril 1794.

Moniteur universel. — *Petite biog. conv.* — Thier, *Histoire de la révolution française.* — Mignet, *Abrégé de l'histoire de la révolution française.* — De Barante, *Histoire de la Convention.*

***CHABOT** (*Louis-François-Jean*), général français, né à Niort en 1757, mort en 1837. Entré au service en 1776, il était sous-lieutenant en 1782, et capitaine en 1792. Employé la même année à l'armée du Nord, il se distingua contre les Autrichiens aux environs de Lille, puis au siége d'Anvers, à la bataille de Nerwinde et au passage de la Meuse, sous Ruremonde. Envoyé, peu de temps après, dans la Vendée, il devint général de brigade, se signala à la prise de Chollet, au combat de Châtillon, et fut élevé au grade de général de division le 29 avril 1794; il prit alors le commandement de la division du général Kléber, appelé à l'armée du Nord, passa ensuite à l'armée d'Italie, commanda la première division des troupes employées au blocus de Mantoue, et reçut la capitulation que souscrivit Wurmser. L'année suivante, il commanda dans les îles Ioniennes, et dirigea la belle défense de Corfou, place qu'il ne rendit qu'à la dernière extrémité. Envoyé ensuite à l'armée de l'Ouest, le général Chabot battit Bourmont, et le força à faire sa soumission. Il retourna en 1802 à l'armée d'Italie, passa en 1808 à l'armée de Catalogne, commanda la 9e division militaire, et rentra en 1815 dans la classe des officiers généraux en retraite.

De Courcelles, *Dictionnaire des généraux français.* — *Victoires et conquêtes des Français.* —. — *Monit. universel.* — Mullié, *Dict. des célébr. milit.*

***CHABOT** (*Louis-Antoine-Auguste*), duc DE ROHAN), général français, né le 20 avril 1733, mort à Paris, le 29 octobre 1807. Connu d'abord sous le nom de comte, puis de duc de Chabot, il ne prit celui de duc de Rohan qu'à la mort de son cousin germain Louis-Marie-Bretagne-Dominique, duc de Rohan, mort à Nice, le 28 novembre 1791. Entré (4 avril 1747) cornette au régiment de cavalerie de Rohan (depuis Enrichemont), il servit sur les côtes de Normandie, et se trouva au siége de Maestricht l'année suivante. Colonel aux grenadiers de France (25 août 1749), il passa avec le même grade au régiment royal-étranger cavalerie (2 février 1756), fit les campagnes de 1757, 1758, 1759, et se trouva (1758) aux batailles de Crevelt, de Lutzelberg et de Minden, où il chargea deux fois l'infanterie anglaise à la tête de son régiment. Le courage qu'il déploya dans cette dernière bataille lui valut la croix de Saint-Louis et le surnom de *jeune héros*, que lui donna le maréchal de Bellisle. S'étant de nouveau distingué aux affaires de Luynen (1759) et de Dillembourg en 1760, il obtint la même année le grade de brigadier, et celui de maréchal des camps et armées du roi le 25 juillet 1762. Député par l'ordre de la noblesse des états de Bretagne (1768) et élevé au grade de lieutenant général, il fut encore nommé chevalier des ordres du roi en 1783. En recevant le collier à l'âge de cinquante ans, il est le premier de sa famille qui ait consenti à déroger aux prétentions élevées par les maisons de Bouillon, de Rohan, de la Trémouille et de Chabot, persistant à refuser le titre de chevaliers du Saint-Esprit, sous prétexte qu'étant princes étrangers, ils devaient jouir des mêmes prérogatives que les membres de la maison de Lorraine, qui pouvaient être créés chevaliers des ordres du roi à vingt-cinq ans, tandis que, confondues avec toutes les autres grandes familles de France, elles ne pouvaient l'obtenir qu'à trente-cinq ans. Après avoir quitté la France (1790), il se retira à Bruxelles; mais l'état de sa santé l'ayant forcé de revenir à Paris (1792), il y mourut, à l'âge de soixante-quinze ans (1). A. SAUZAY.

De Courcelles, *Dictionnaire des généraux français.* — *Notice historique et généalogique* sur la maison de Chabot, 1834, pages 144-149. — *Moniteur*, 1792, 18 août.

CHABOT (*Gaultier*). *Voy.* GAULTIER.

CHABOT DE L'ALLIER (*Georges-Antoine*), jurisconsulte français, né à Montluçon, le 13 avril 1758, mort à Paris, le 19 avril 1819. Après avoir étudié le droit à Paris, il était depuis 1783 avocat au parlement de cette ville, quand à l'époque de la révolution, dont il avait adopté les principes avec modération, il alla dans sa province remplir les fonctions de procureur syndic du district, et ensuite celles de président du tribunal de Montluçon. Envoyé en 1792 à la Convention nationale comme député suppléant, son admission fut rejetée, les instructions qu'il avait reçues des électeurs contenant le maintien de la royauté. Néanmoins, en 1796, quand le parti de

(1) Il importe de rectifier ici une erreur commise par De Courcelles (*Dictionnaire des généraux français*), et répétée par plusieurs biographes. De Courcelles, confondant le père avec le fils, attribue au premier la fin de la vie du second. Non content de faire servir le duc Auguste de Chabot dans la garde nationale, et de le donner pour aide de camp du général Lafayette, il finit par le faire mourir à l'Abbaye, dans la nuit du 2 au 3 septembre 1792. Le comte de Chabot massacré à l'Abbaye était son second fils, se nommait Armand-Charles-Juste de Chabot, et était né le 28 juin 1767. La notice historique et généalogique sur la maison de Chabot s'exprime ainsi relativement à ce dernier personnage : « Le comte « de Chabot (capitaine à la suite des gardes du corps en « 1785), lors des premiers événements de la grande révo- « lution française, avait partagé les illusions de quelques « âmes généreuses dont les espérances furent depuis si « cruellement déçues. Désabusé trop tard par les horri- « bles conséquences de cet événement, le comte de Cha- « bot voulut expier son erreur : il se voua tout entier à « la défense du roi, qu'il ne voulut jamais quitter. On « cite à cet égard une anecdote touchante : Louis XVI, « qui dans les derniers temps qui précédèrent le 10 août, « appréciait tout le danger que couraient ceux qui « étaient restés auprès de lui, engagea fortement le « comte de Chabot à s'éloigner, et pour l'y déterminer, « lui cita l'exemple de quelques personnes. « Sire, ré- « pondit le comte, ceux dont vous me parlez n'avaient « rien à réparer. » Arrêté auprès du roi, qu'il avait dé- « fendu jusqu'au dernier moment, et transféré le 11 août « 1792 à l'Abbaye Saint-Germain-des Prés, il y fut égorgé « lors de l'horrible massacre des prisonniers, dans la « nuit du 2 au 3 septembre 1792. Il n'avait pas été ma- « rié. »

la montagne eut été renversé, il fut admis à siéger, et après la session il devint commissaire du Directoire près le tribunal de Montluçon. Élu membre du Conseil des Anciens, en 1799, il combattit avec force la loi relative à l'emprunt de cent millions. Il s'éleva contre la licence de la presse, et fit décréter l'envoi au Directoire d'un numéro du journal *la Parisienne*, pour en faire poursuivre les auteurs. Après le 18 brumaire, Chabot, devenu membre du Tribunat, fit un grand nombre de rapports sur des points importants de législation, prit une part active à la discussion du Code Civil, et se montra l'un des plus zélés partisans de Bonaparte. Président de cette assemblée lors de la communication du traité de paix d'Amiens, il engagea ses collègues à donner au premier consul un gage éclatant de la reconnaissance nationale. Peu de jours après, les grands corps de l'État décernaient à Bonaparte le consulat à vie. Il se prononça plus énergiquement encore lorsqu'en 1804 le tribun Curée proposa d'appeler Napoléon au trône impérial. En 1805 il fit décréter que sur l'une des principales places de Paris on élèverait, sur le modèle de la colonne trajane, une colonne surmontée de la statue de l'empereur. Chabot fut nommé, en 1806, inspecteur général des écoles de droit, en 1807, après la suppression du Tribunat, membre du Corps législatif, et en 1809 conseiller à la cour de cassation. Le 3 avril 1814 il adressa au gouvernement provisoire son adhésion à la déchéance de l'empereur. Il fut maintenu par Louis XVIII dans toutes ses places, qu'il ne perdit point pendant les Cent-Jours, et qu'il conserva même après le second retour du roi, bien qu'il eût présidé la députation de l'Allier au champ de mai, et présenté à l'empereur l'adresse des électeurs de ce département. Un concours était ouvert sous sa présidence à la faculté de Paris, pour une chaire de droit romain, quand il mourut, à l'âge de soixante et un ans. Chabot, qui avait peu de mérite comme homme politique, était un savant jurisconsulte; il se distinguait par la facilité de son élocution, son amour pour le travail, et la simplicité de ses mœurs. Il a laissé les ouvrages suivants : *Tableau de la législation ancienne sur les successions, et de la législation nouvelle établie par le Code Civil;* Paris, 1804, in-8°; 2e édit., ibid., 1806, in-8°; — *Commentaire sur la loi du* 29 *germinal an* XI, *relative aux successions*; Paris, 1805, 2 parties in-8°; 5e édit., ibid., 1818, 3 vol. in-8°, sous le titre de *Commentaire sur la loi des successions formant le titre* 1er *du livre III du Code Civil*, réimprimé plusieurs fois, sous la même date et sans changement; une 6e édition a été revue et annotée par M. Pellat; Paris, 1832, 3 vol. in-8°; — *Questions transitoires sur le Code Napoléon, relatives à son autorité sur les actes et les droits antérieurs à sa promulgation*; Paris, 1809, 2 vol. in-4°; 2e édit., Dijon, 1829, 3 vol. in-8°, augmentée des notes que l'auteur avait mises sur son exemplaire de la première édition. E. Regnard.

Monit. univer. — *Biographie nouv. des contemporains.* — Mazerat, *Notice sur Chabot de l'Allier.*

*CHABOT DE BOUIN (*Jules*), romancier et auteur dramatique français. Ses principaux ouvrages sont, avec M. Dumanoir : *la Mouche du mari*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1832, in-8°; — Avec M. Dartois : *le Fils du savetier, ou les amours de Télémaque*, vaudeville en un acte; Paris, 1832; — *Élie Tobias*, histoire allemande de 1516; Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *Histoire de deux sœurs;* Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *le Moulard des faubourgs*, vaudeville en un acte; Paris, 1836; — avec MM. Hubize et... : *Les deux Étoiles, ou les petites causes et les grands effets*, vaudeville philosophique en trois actes; Paris, 1837, in-32; — avec MM. Boulé et Desnoyers : *Rita l'Espagnole*, drame en quatre actes; Paris, 1837, in-8°; — avec M. Desnoyers : *la Maîtresse d'un ami*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1840; — avec M. Cormon : *l'Hospitalité*, vaudeville en un acte; Paris, 1841; — *le Quinze avant midi;* Paris, même date.

Quérard, *la France littéraire.* — *La France dram. au dix-neuvième siècle.*

*CHABRAN (*Joseph*, comte), général français, né à Cavaillon, en 1763, mort en 1843. Engagé comme volontaire en 1790, il passa par tous les grades, et fut nommé général de brigade après la bataille de Roveredo; il reçut avec son brevet un sabre d'honneur, sur la lame duquel étaient gravés ces mots : « A l'adjudant général « Chabran, avec le brevet de général de bri- « gade pour les batailles de Lodi, Lonato, Rove- « redo et Trente, le 10 vendémiaire an x. » Vérone venait de se révolter; Chabran fut envoyé contre les insurgés, les battit et emporta la place. La modération dont il fit preuve dans cette circonstance difficile lui valut ensuite une mission plus importante encore. Il fut chargé de réprimer les troubles qui agitaient les départements des Bouches du Rhône et des Alpes, et il y réussit par une conduite où il sut allier la fermeté et la longanimité. Après la bataille de Marengo, au gain de laquelle il avait contribué, Chabran prit le commandement du Piémont, et montra dans ce nouveau poste tous les talents d'un habile administrateur; il rétablit l'ordre dans ce pays, veilla à la sûreté des routes, et fit renaître la confiance. Une nouvelle coalition s'étant ensuite formée contre la France, Napoléon le chargea de la défense de nos côtes, de Nantes à la Gironde. Il l'appela ensuite au commandement de la 10e division militaire, et deux ans après à l'armée de Catalogne. La conduite, sage et ferme à la fois, du général Chabran, son désintéressement, son courage, lui concilièrent l'affection des habitants de Barcelone, dont il était gouverneur. Rentré en France, il prit sa retraite, et fut créé comte le 23 décembre 1814.

Mullié, *Biographie des célébrités militaires*. — *Moniteur univ.* — *Vict. et conq. des Français.*

CHABRÉE ou **CHABRÆUS** (*Dominique*), médecin et botaniste, né à Genève, vers la fin du seizième siècle, mort en 1667, selon Carrère, qui n'apporte aucune preuve à l'appui de cette date. Il exerça la profession de médecin à Yverdun, et surveilla la publication de l'*Histoire des plantes* de Jean Bauhin : *Historia plantarum universalis, auctoribus Johanne Bauhino, Johanne et Henrico Gherlero, doctoribus Basiliensibus, quam recensuit et auxit Dominicus Chabræus, doctor Genevensis. Juris vero publici fecit Fridericus Ludovicus a Graffenried*; Yverdun, 1650, 1651, 3 vol. in-fol. Chabrée, peu versé dans la botanique, s'acquitta avec beaucoup de négligence de sa tâche d'éditeur. Quinze ans après, il fit un abrégé de cette grande histoire, sans corriger aucune des erreurs qu'on y pouvait remarquer : il se contenta seulement d'y ajouter la description d'un petit nombre de plantes nouvelles, et publia le tout; comme un ouvrage de lui, sous le titre suivant : *Stirpium icones et sciagraphia, cum scriptorum circa eas consensu et dissensu*; Genève, 1666, in-fol.; ibid., 1668, in-fol.; ibid., 1677, in-fol.

Éloy, *Dict. hist. de la medecine*. — *Biographie médicale*, dans le *Dict. des sciences médicales*. — Senebier, *Hist. litt. de Genève*.

CHABRIAS, général athénien, mort en 358 avant J.-C. Il conduisit des troupes envoyées au secours de Thèbes contre Agésilas. La bataille étant déjà presque décidée en faveur de ce dernier, le chef athénien imagina une manœuvre nouvelle : ses troupes, appuyant le genou sur leur bouclier, attendirent l'ennemi la lance en arrêt. Agésilas, étonné, se retira, et plus tard, quand les Athéniens décernèrent une statue à Chabrias, devenu célèbre par ce fait, il voulut être représenté dans l'attitude qu'il avait prise pendant la bataille. Il paraît qu'avant cette action d'éclat il avait combattu à Naxos sous les ordres de Phocion, et qu'il avait pris une part très-active à cette victoire navale. Démosthène dit que Chabrias prit dans sa vie 17 villes, 70 vaisseaux, qu'il fit 3,000 prisonniers et dota le trésor de 110 talents. Nous avons peu de détails sur ses exploits; seulement on sait qu'il fit en Égypte la guerre pour son propre compte, et qu'il rétablit sur le trône Nectanabis, comme l'appelle Cornelius Nepos; d'autres veulent qu'il ait combattu pour Tachos. Il y a beaucoup de confusion dans la manière dont ces faits sont rapportés par les historiens. Dans la 97ᵉ olympiade, Chabrias fut envoyé par Athènes porter secours à Évagoras, et lui soumit toute l'île de Chypre. Cependant, la guerre éclata entre le roi de Perse et les Égyptiens. Agésilas s'était rangé du côté des Égyptiens; Chabrias s'offrit aussi, et commanda leur flotte. Aussitôt les satrapes du roi de Perse portèrent plainte contre lui, et le gouvernement d'Athènes lui fixa un délai pour rentrer dans sa patrie, le menaçant d'une condamnation à mort s'il le dépassait. Chabrias obéit, mais il ne resta pas longtemps à Athènes : accoutumé à vivre dans l'opulence, il redoutait l'envie de ses concitoyens. Cependant, il prit part à des expéditions militaires, et signala encore sa valeur à Chio. Simple soldat dans cette occasion, il eut plus d'autorité par la gloire de son nom qu'aucun des chefs. L'empressement qu'il mit à entrer dans le port pour être le premier à l'attaque lui coûta la vie : son pilote ayant obéi à ses ordres, le navire qui le portait se trouva isolé de la flotte et accablé par l'ennemi; l'équipage sauta à la mer, et rejoignit la flotte; le seul Chabrias préféra la mort, et vendit chèrement sa vie. Il périt sous l'archonte Céphisodore, en la 3ᵉ année de la 104ᵉ olympiade. Il n'était pas moins célèbre par ses paroles que par sa valeur; il dit un jour qu'une armée de cerfs commandée par un lion serait plus redoutable qu'une armée de lions commandée par un cerf. [M. DE GOLBÉRY, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Cornelius Nepos, *Vie de Chabrias*. — Xénophon, *Helléniques*. — Diodore de Sicile, XIV, 92; XVI, 7. — Plutarque, *Phocion*. — Démosthène, *Contre Leptin.*

CHABRIT (*Pierre*), littérateur français du dix-huitième siècle, mort à Paris, en 1785. Conseiller au conseil souverain de Bouillon, et avocat au parlement de Paris, il composa un traité intitulé : *De la monarchie française et de ses lois*; Bouillon, 1783-1784, 2 vol., in-8°. Ce livre fit beaucoup de bruit à cette époque, et l'Académie française décerna à l'auteur le prix fondé par M. de Valbelle pour l'ouvrage le plus utile. Chabrit mourut jeune et pauvre. On assure qu'il s'empoisonna, désespéré de ne pouvoir payer à l'échéance une dette dont l'argent lui arriva le soir même de sa mort.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHABROL. Nom d'une famille française, dont les principaux membres sont :

***CHABROL** (*Guillaume-Michel*), jurisconsulte, né à Riom, en 1714, mort en la même ville, le 22 février 1792. Avocat au présidial, il reçut des lettres de noblesse en 1767, et fut nommé conseiller d'État en 1780. On a de lui : *Commentaire sur les coutumes d'Auvergne*; 1784, 4 vol. in-4°; — *Coutumes locales de la haute et basse Auvergne*; 1764, in-4°; — *Observations et recherches sur l'histoire d'Auvergne*; 1764, in-4°.

Son fils fut député aux états généraux, et laissa cinq fils, qui tous ont plus ou moins marqué dans l'histoire politique des derniers temps. [*Encyc. des g. du m.*]

CHABROL DE TOURNOËL (*Gaspard-François*, comte DE), fils aîné du précédent, mort en janvier 1823. Il figura comme député du Puy-de-Dôme à la chambre de 1815. Élu en 1816 par le même collége, dont il était le président, il vota constamment avec la majorité royaliste. Réélu encore en 1820, il réunissait à son titre de député

celui de maire de la ville de Riom, lorsque la mort vint le surprendre. [*Enc. des g. du m.*]

* **CHABROL DE CHAMÉANE** (comte DE) émigra à l'époque de la révolution, fit les campagnes de l'armée de Condé, et rentra sous l'empire en France. Il a été maire de la ville de Nevers, et envoyé à la chambre des députés de 1820, par le département de la Nièvre, où il possédait de belles propriétés. Depuis les événements de juillet 1830, il vit dans la retraite. [*Enc. des g. du m.*]

* **CHABROL-CHAMÉANE** (E. DE), jurisconsulte français, fils du précédent. Il a débuté au barreau, et a fait partie du ministère public au tribunal de Versailles. On a de lui : *Mémoire sur le déplacement de la population dans Paris et sur les moyens d'y remédier*, etc ; Paris, 1840; — *Esquisse historique de la législation criminelle*; Nevers, 1842, in-8°; — *Dictionnaire général des lois pénales, disciplinaires et de police*; Paris, 1842-43, 2 vol. in-8°; — *Dictionnaire de législation usuelle*, etc.; Paris, 1844.

Quérard, *la France littéraire*.

CHABROL DE CROUZOL (*André-Jean*, comte) (1), homme d'État français, né à Riom (Puy-de-Dôme), le 16 novembre 1771, mort à Chabannes, le 7 août 1836. Il se destina dès son enfance à l'état ecclésiastique, et passa ses premières années dans la congrégation de l'Oratoire. Ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il fut enfermé durant la terreur avec toute sa famille, dans une maison de réclusion, et n'en sortit que dans les premiers mois de 1795. Entré dans la vie publique par les fonctions d'auditeur au conseil d'État, auxquelles il fut nommé le 25 thermidor an XI, il devint maître des requêtes en 1809, et fut envoyé dans le cours de la même année en Toscane, pour y présider le conseil souverain et extraordinaire de liquidation établi dans ce pays. Revenu à Paris, au mois de mars 1811, pour y occuper le siége de troisième président de chambre à la cour impériale, en vertu de l'organisation du mois de décembre 1810, il abandonna ce poste au mois d'août suivant, pour aller remplir les fonctions d'intendant général dans les provinces Illyriennes, où la sagesse et l'intégrité de son administration jointes à son dévouement à Napoléon lui obtinrent les éloges des généraux Bertrand et Junot, gouverneurs successifs du pays. L'invasion de 1814 le rappela à Paris, où ses services personnels, ceux de son frère, le préfet de la seine, et peut-être aussi le souvenir du rôle de leur père à l'Assemblée constituante déterminèrent Louis XVIII à le nommer, le 5 juillet 1814, conseiller d'État, et peu de jours après membre de la commission chargée de l'examen des demandes en restitution des biens non vendus.

Nommé préfet du Rhône, le 22 novembre 1814, il en exerçait les fonctions lors du débarquement de Napoléon à Cannes. Dès que la nouvelle en parvint à Lyon, la garde nationale et les troupes de ligne reçurent l'ordre de se préparer à une vigoureuse résistance; la navigation du Rhône fut interrompue et des barricades s'élevèrent sur les ponts; puis, le prévoyant préfet, voulant, à tout événement, mettre sa responsabilité à couvert, sollicita et obtint qu'un haut personnage viendrait prendre le commandement des forces destinées à défendre la ville. *Monsieur*, arrivé le 8 mars à Lyon, en était reparti presque aussitôt. Chabrol suivit cet exemple; et pendant que Napoléon entrait d'un côté, il sortait par l'autre, et gagnait Clermont, où il resta confiné pendant les Cent-Jours. A la faveur de l'oubli dans lequel on le laissait, il se rapprocha de Lyon après le désastre de Waterloo, vint au quartier général du comte Bubna, qui cernait Lyon, rentra secrètement dans la ville le 17 juillet, et reprit ses fonctions dès que les Autrichiens eurent occupé le chef-lieu du département. La seconde administration de Chabrol a laissé un souvenir sinistre parmi les populations du Rhône. Quoique d'un caractère naturellement modéré et d'une piété sincère, il ne s'opposa pas à la réaction qui, du 8 juin 1816 au 3 septembre 1817, introduisit à Lyon une nouvelle terreur, et prit prétexte de la prétendue conspiration du 22 octobre 1816 pour encombrer les cachots, mettre la guillotine en permanence dans la ville, et la laisser promener dans les campagnes. Le maréchal Marmont, arrivé à Lyon le 3 septembre 1817, ayant mis fin à cet état violent, Chabrol fut rappelé; mais le gouvernement sembla se faire un jeu de braver la douleur publique en le nommant, le 24 du même mois, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur. Le 16 juillet 1820 il reprit ses fonctions de conseiller d'État, et, après avoir été élu député du Puy-de-Dôme en 1820, il remplaça, au mois de janvier 1821, M. Barairon dans la direction générale de l'enregistrement et des domaines. Réélu député du Puy-de-Dôme en 1821, il fut bientôt après nommé pair de France (en 1824), et ministre de la marine; il marqua son passage à ce ministère par la création du conseil d'amirauté, le rétablissement des préfectures maritimes, l'organisation des équipages de ligne, l'institution d'une école d'application, la conservation des vaisseaux au moyen de couvertures mobiles, système qui a produit une économie de plus de 3,000,000 sur la dépense d'entretien du matériel, l'application aux colonies de la législation française; la reprise des grands travaux et des constructions navales; toutes choses qui rendirent plus solides les bases de l'administration maritime et permirent d'accélérer les armements que nécessitèrent l'occupation de la Morée, la bataille de Navarin et l'expédition d'Alger. Lors de la retraite du ministère Martignac, il fut appelé à faire partie du cabinet Polignac; mais il ne consentit à accepter le portefeuille des finances que vaincu par les instances de Charles X, auquel il représenta

(1) La *Biog. univ.* lui donne le prénom de *Christophe*.

dans plusieurs audiences qu'il eut de ce prince, du 2 au 6 août 1829, les dangers de la réaction que présageait la nouvelle combinaison ministérielle. Un emprunt de 80 millions à 4 pour 100 adjugé à 2 fr. au-dessous du pair, une nouvelle organisation du trésor et de toutes les administrations financières, qui réduisait de 6 millons les dépenses publiques; une réserve de plus de 60 millions assurée à l'achèvement des canaux, des routes royales, des places fortes, etc.; tels furent les principaux résultats de sa courte administration des finances, du 8 août 1829 au 18 mai 1830. Étranger depuis cette époque aux agitations de tous les partis, il consacra à l'agriculture, aux sciences et aux lettres le temps que ne réclamaient pas ses devoirs de membre de la chambre des pairs, où il se fit souvent entendre avec fruit et intérêt dans les questions de finances ou d'administration générale. Il déposa avec dignité dans le procès des ex-ministres, et parla en 1832 contre l'exil à perpétuité de Charles X, de sa famille et de celle de Napoléon. On a de lui, indépendamment de ses discours parlementaires, un écrit ayant pour titre : *Sur les événements de Lyon au mois de juin* 1817; Paris, Fain, 1818, in-8°, de 80 pag. Cette brochure, qui ne fut pas mise dans le commerce, est une réponse à l'écrit du colonel Sabrier intitulé : *Lyon en* 1817. P. LEVOT.

Biographie des contemporains. — Biographie des hommes vivants. — Moniteur universel. — Archives de la marine. — Annales maritimes, etc. 2e part., t. 2 de 1836, p 529-532. — Lesur, *Ann. hist. univ.*

CHABROL DE VOLVIC (*Gilbert-Joseph-Gaspard*, comte DE), administrateur français, frère du précédent, né à Riom, en 1773, mort en mai 1843. Il fut destiné dès son enfance au génie militaire; mais il en fut écarté par les événements de la Révolution. Retiré dans sa famille, il se vit obligé de faire une campagne comme simple soldat; et rentré dans ses foyers, il fut enfermé avec sa famille dans une prison, d'où il ne sortit qu'à la fin de 1794. Il concourut vers cette époque pour l'admission à l'École polytechnique, obtint dans l'examen le premier numéro, et, deux ans après, sortit de l'école le premier de sa promotion. Il choisit alors les ponts et chaussées, et fut admis à faire partie de l'expédition d'Égypte, en qualité de membre de la commission des sciences et des arts. Les dangers qu'il courut dans cette campagne firent même répandre à Paris le bruit de sa mort, qui fut annoncée par les journaux. A son retour, Chabrol, qui rapportait des matériaux précieux sur les antiquités du pays et sur l'Égypte moderne, devint un des collaborateurs du grand ouvrage qui fut publié sur cette contrée par les membres de l'expédition. Il fit paraître en outre un volume in-8° *Sur les mœurs et les usages des Égyptiens modernes*, qui obtint du succès à cette époque.

Napoléon le récompensa par une sous-préfecture à Pontivy, où il projetait l'établissement d'une ville nouvelle. Chabrol en rédigea lui-même les plans, dressa ceux d'un lycée, d'une prison, d'un prétoire pour les tribunaux et d'une sous-préfecture, qui furent exécutes rapidement. L'empereur, surpris de la promptitude et de la perfection de ces ouvrages, le nomma préfet du département de Montenotte, en Italie, où il projetait aussi de grands travaux. La confiance de Napoléon dans la sagesse et dans les lumières de cet administrateur entra pour beaucoup dans la résolution qu'il prit de fixer le séjour du pape à Savone, en 1809 et 1810. Chabrol sut en effet, dans cette circonstance, accorder les formes et les convenances dues au souverain pontife avec la rigidité du service, et il parvint ainsi à se concilier la bienveillance du saint-père. A son retour, il composa une statistique du département qu'il venait d'administrer (Paris, 1824, 2 vol. in-4°, avec gravures); et tel était le mérite de cet ouvrage, que les journaux de l'époque le citèrent unanimement comme un modèle en ce genre. Chabrol était encore en congé à Paris lorsque Napoléon, revenu de Russie en 1812 et mécontent de l'administration de Frochot, lui retira la préfecture du département de la Seine pour la donner à Chabrol. La Restauration survint, et Chabrol fut conservé, en dépit de toutes les intrigues qui s'agitaient au tour de lui. Nommé conseiller d'État et investi de la confiance du roi, il se dévoua tout entier aux soins de la vaste administration qu'il a dirigée pendant dix-huit ans, et se montra digne de l'estime que Louis XVIII lui témoignait. Ce prince répondit un jour aux ennemis et aux détracteurs de Chabrol : « Il a épousé la ville de Paris, et j'ai aboli le divorce. » Chabrol fut aussi l'objet de la bienveillance de Charles X, qui lui donna le grand cordon de la Légion d'honneur et le conserva dans sa préfecture jusqu'aux événements de juillet 1830.

La ville de Paris doit à son administration une grande amélioration dans les hôpitaux, dont il augmenta la dotation; l'achèvement du canal de l'Ourcq, la création des canaux de Saint-Martin et de Saint-Denis, l'entrepôt des vins, les abattoirs, plusieurs ponts, plusieurs fontaines, tous les marchés, la Bourse, plusieurs églises dans les quartiers qui en manquaient, le séminaire de Saint-Sulpice, les trottoirs, la création d'un système d'égouts qui réduisit à 15 millions une dépense évaluée auparavant à plus de 100 millions, l'élargissement de plusieurs rues, et enfin un projet d'une distribution générale des eaux de l'Ourcq dans tout Paris, projet qui allait se réaliser lorsque la révolution de Juillet vint en suspendre les travaux.

Les beaux-arts furent aussi l'objet de la constante sollicitude de Chabrol. Il créa des pensions pour les élèves qui revenaient de Rome et que leur pauvreté empêchait souvent de continuer leur carrière; il alla plus loin : il leur fit distribuer des commandes de tableaux et de

statues pour les églises et les principaux monuments de Paris, et fit éclore ainsi plusieurs talents qui seraient restés enfouis sans ces encouragements. Il remit en honneur la peinture sur verre et la peinture à fresque, et substitua aux travaux de mosaïque la peinture émaillée sur lave volcanique, invention qui lui est due, et qui doit contribuer à l'embellissement intérieur et extérieur de nos édifices. Ce fut à l'occasion de cette découverte que l'Institut l'appela en 1820 dans son sein. Non moins préoccupé de l'instruction publique, Chabrol fit construire les colléges royaux de Saint-Louis, Stanislas et Rollin, contribua à la restauration de la Sorbonne, et multiplia les écoles primaires, à ce point que le nombre des enfants, qui y était de 1,700 lorsqu'il arriva à la préfecture, dépassait 26,000 lorsqu'il la quitta. C'est lui, enfin, qui fit publier un recueil de tous les documents statistiques qui ont pu être rassemblés sur la ville de Paris, et qui forment 4 vol. in-4°. Cet ouvrage a été signalé par tous les gouvernements de l'Europe comme un monument à imiter.

Chabrol fut nommé député en 1816 par la ville de Paris ; mais à la session suivante il porta son choix sur la ville de Riom (Puy-de-Dôme), dont il conserva le mandat jusqu'en 1830. Après la révolution de Juillet, il donna sa démission, et resta constamment étranger aux affaires politiques et administratives. [*Enc. des g. du m.*]

Moniteur universel. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.* — Quérard, *la France litt.*

CHABROL DE MUROL, mathématicien français, frère des précédents, naquit aussi à Riom, en 1775, et mourut en 1805. Admis à l'École polytechnique, il en fut renvoyé par un arrêté du Directoire, pour cause de refus de serment, mais n'en continua pas moins ses études sur l'astronomie. Plusieurs de ses mémoires sur les difficultés les plus ardues des mathématiques transcendantes ont été consignés dans les Mémoires de l'Académie des sciences, et lui auraient mérité une place pour laquelle il fut désigné à l'Institut, s'il n'eût pris tout à coup un nouveau parti. Entré au séminaire de Saint-Sulpice pour se dévouer aux missions étrangères, il fut destiné à aller en Chine en qualité de mathématicien, lorsqu'il mourut de consomption. [*Enc. des g. du m.*]

Mémoires de l'Acad. des sciences.

CHABROL (*Matthieu*), chirurgien français, né à Limoges, le 3 mars 1735, mort à Mézières, le 12 février 1815. Nommé chirurgien major de l'École du génie à Mézières, en 1763, il devint, en 1795, médecin en chef de l'hôpital militaire de cette ville. Il publia quelques mémoires dans les journaux de médecine, et dans l'Encyclopédie méthodique les articles *Clavicules*, *Commotion*, *Contre-coup*, *Polype à la matrice*, etc.

Boulliot, *Biographie ardennaise.*

CHABROUD (*Charles*), homme politique français, né à Vienne en Dauphiné, en 1750, mort en 1816. Il exerçait la profession d'avocat lorsque le Dauphiné donna à la France le signal de la révolution. Élu membre des états généraux par les états de Romand, il défendit souvent à la tribune la cause de la Révolution ; mais ce fut surtout dans les discussions sur l'organisation du pouvoir judiciaire qu'il fit remarquer la profondeur et l'étendue de ses vues. Nommé président le 9 avril 1791, il occupait le fauteuil lorsque Louis XVI vint se plaindre à l'Assemblée d'avoir été empêché par la populace parisienne de se rendre à Saint-Cloud. L'évasion du roi le jeta ensuite parmi les adversaires les plus violents du parti royaliste ; il proposa de faire juger par une haute cour les complices de la fuite du monarque, s'opposa à ce que l'on reçût la déclaration de Louis XVI et de la reine, se constitua le défenseur de quelques écrits où se trouvait exprimé *le vœu d'abolir la royauté*, et réclama les mesures les plus sévères contre les émigrés. Il prit ensuite une grande part à la discussion sur le code militaire, en qualité de rapporteur de la commission qui avait été chargée de ce travail. Bientôt après, voyant augmenter chaque jour la puissance du parti républicain, il s'efforça de mettre des obstacles à son triomphe, ce qui lui fit perdre toute popularité et finit même par lui être funeste. Décrété d'arrestation, il n'échappa qu'avec peine à l'échafaud. Rendu à la liberté, il fut appelé au tribunal de cassation, où il siégea jusqu'en 1797. A cette époque, il rentra dans la vie privée, et reprit ses fonctions d'avocat consultant. Sous l'empire, il devint avocat à la cour de cassation, au conseil d'État et au conseil des prises. Peu de mois après le retour des Bourbons, il donna sa démission. On a de lui : *Opinion sur quelques questions relatives à l'ordre judiciaire, prononcée le* 30 *mars* 1790, in-8° ; — *Rapport de la procédure du Châtelet sur l'affaire des* 5 *et* 6 *octobre* ; 1790, in-8°.

Galerie historique des contemporains. — *Biographie des contemp.*

CHABRY (*Marc*), peintre et sculpteur français, naquit à Barbantane ou à Lyon, en 1660, mourut dans la même ville, en 1727. Il fut élève du Puget ; puis il s'établit à Lyon. La plupart de ses ouvrages ont été détruits en 1793 ; mais on cite parmi les plus remarquables la peinture et la sculpture du *maître-autel de l'église Saint-Antoine* à Lyon ; le bas-relief de *Louis XIV à cheval*, au-dessus de l'entrée de l'hôtel de ville ; le *Groupe des jets d'eau* de la place Bellecour, etc. Louis XIV le nomma son sculpteur à Lyon. Quelque temps après, Chabry fut appelé en Allemagne ; mais il revint bientôt à Lyon. Son fils, *Marc Chabry*, fut aussi un sculpteur distingué : il fit pour l'église des Carmes déchaussés les *quatre Évangélistes*, *Saint Pierre* et *Saint Paul*, et quelques autres statues.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CHACON ou **CIACONIUS** (*Alphonse*), savant espagnol, né en 1540, à Baeça, dans le royaume de Grenade, mort à Rome, en 1599. Il entra dans

l'ordre des Frères Prêcheurs, se rendit à Rome, et fut nommé pénitencier apostolique. Très-versé dans l'histoire ecclésiastique et dans les antiquités, il montra plus de savoir que de critique. Ses principaux ouvrages sont : *Tractatus de liberatione animæ Trajani imperatoris a pœnis inferni precibus S. Gregorii P. M.*; Rome, 1576, in-fol; — *Historia utriusque belli Dacici a Trajano Cæsare gesti, ex simulacris quæ in columna ejusdem Romæ visuntur collecta*; Rome, 1576, in-fol., avec des planches; — *De S. Hieronymi cardinalitia dignitate liber*; Rome, 1591; — *Vitæ et res gestæ pontificum romanorum et romanæ Ecclesiæ cardinalium*; Rome, 1601, in-fol.; 1630, 2 vol. in-fol.; 1677, 4 vol. in-fol. — Il composa une *Bibliothèque*, en partie copiée de celle de Gesner, et qui ne va que jusqu'à la lettre E. Cet ouvrage fut imprimé par les soins de Camusat, sous ce titre : *A. Ciaconii Bibliotheca, libros et scriptores fere cunctos, ab initio mundi ad annum* 1583, *ordine alphabetico, complectens*; Paris, 1731; in-fol :

Nicolas Antonio, *Biblioth. hispana nova.* — Nicéron, *Mémoires*, XXXVI. — Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques.*]

CHACON (*Denis-Daza*), chirurgien espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il pratiqua la chirurgie à Valladolid, et laissa : *Practica y theorica de cirurgia*; Séville, 1551, in-4°.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

***CHACON** (*Didier-Alvarez*), médecin espagnol, vivait au commencement du seizième siècle. Il pratiqua la science médicale à Séville, et laissa : *Para curar el mal de costado*; Séville, 1506, in-4°.

Carrère, *Bibl. litt. de la médecine.*

CHACON ou **CIACONIUS** (*Ferdinand*), tacticien espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il était chevalier de Calatrava. On a de lui un traité de la *Cavalleria de la Gineta*, 1605, in-fol.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CHACON ou **CIACONIUS** (*Pierre*), savant espagnol, né à Tolède, en 1525, mort à Rome, en 1581. Nommé chanoine de Séville par Grégoire XIII, et chargé par le même pape de revoir la Bible, les écrits des Pères et le décret de Gratien, Chacon commenta un grand nombre d'écrivains sacrés et profanes. Son immense érudition, qu'il ne cherchait point à étaler, fut admirée par Baronius, de Thou, Casaubon, et d'autres savants contemporains; mais ses ouvrages ne furent publiés qu'après sa mort; les principaux sont *Calendarii veteris explanatio*; Anvers, 1568, et dans Grævius, *Thesaurus antiquitatum*, t. VIII; — *Opuscula : In columnæ rostratæ C. Duilii inscriptionem explicatio*; *de Ponderibus et mensuris, et nummis, tam Græcorum et Latinorum, quam Hispanorum et Italorum, libri tres*; Rome, 1586, 1608, in-8°; et dans Grævius, *Thesaurus antiquitatum*, t. IV; — *de Triclinio Romano, sive de modo convivandi et conviviorum apparitu, liber*; Rome, 1588 et 1590, in-8°; Amsterdam, 1689, in-12.

Nicolas Antonio, *Biblioth. hispana nova.* — Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du seizième siècle.* — Baillet, *Jugement des savants.*

CHADERTON (*Laurence*), théologien anglais, né à Chatterton, dans le comté de Lancastre, en 1546, mort à Cambridge, en 1640. Il appartenait à une famille catholique, et se convertit à la religion anglicane. Son savoir étendu et l'éclat de ses prédications le firent nommer, en 1684, recteur du collége Emmanuel, qui venait d'être fondé à Cambridge par le chancelier sir Walter Mildmay. Chaderton sur la fin de sa vie résigna sa place en faveur du docteur Preston, et mourut à cent-cinq ans suivant quelques biographes, à quatre-vingt-quinze, selon d'autres. Il laissa plusieurs ouvrages manuscrits, conservés dans le British Museum; son traité *de Justificatione coram Deo et fidei justificantis perseverantia non intercisa*, fut publié par Anthony Thysius, professeur de théologie à Leyde, avec d'autres écrits sur le même sujet.

Rose, *New biographical dictionary.*

CHADJAR-EDDOUR, CHAGERET-ED-DJR ou **SHAJR-ED-DUR**, sultane d'Égypte, vivait vers le milieu du treizième siècle. Esclave favorite du sultan él-Melek-él-Saleh, Chadjar-Eddour (arbre de perle) n'était pas étrangère à la politique et aux fonctions du gouvernement; plus d'une fois le sultan avait laissé entre ses mains la haute administration de l'Égypte. Après la mort de ce prince, le 14 novembre 1247, elle assura le trône à Tourân-chah, fils d'él-Melek-él-Saléh. Lorsque le nouveau sultan eut été massacré par les Mamluks, le 6 avril 1250, les conspirateurs furent embarrassés pour le choix d'un souverain. Ils aspiraient tous à ce titre, et leurs prétentions semblaient ne devoir se décider que par le sabre. L'habile Chadjar-Eddour sut dénouer ces difficultés, et les amener à une solution sans déchirements sanglants et sans guerres intestines. Turque de naissance, esclave achetée par él-Melek-él-Saléh, la sultane trouvait des sympathies parmi les Mamluks, ses compatriotes, et en cette qualité elle avait depuis longtemps des rapports avec les principaux émirs. Employant à propos ces diverses influences, elle fut déclarée reine d'Égypte par une décision sans exemple dans l'histoire des monarchies musulmanes. Aïbek, un des chefs mameluks, fut associé au trône avec le titre d'atabek (tuteur ou régent). Les commencements du nouveau règne furent heureux. La meilleure intelligence existait entre la sultane et le régent; les émirs étaient comblés d'honneurs, les impôts diminués. Cette situation favorable ne dura pas. Le khalife de Bagdad refusa de délivrer le diplôme d'investiture en faveur de la nouvelle souveraine; il écrivit aux Mamluks : « Puisqu'il ne se trouve parmi vous aucun homme capable d'être votre sultan,

j'irai moi-même vous en donner un de ma main. Ignorez-vous que notre vénéré prophète a dit : Malheur aux peuples gouvernés par des femmes ! » D'un autre côté, les Mamluks de Syrie refusèrent l'obéissance à la reine d'Égypte. Aïbek profita de ces conjonctures difficiles pour séparer ses intérêts de ceux de son associée, qui devint bientôt sa femme, et les émirs forcèrent Chadjar-Eddour à abdiquer après quelques mois de règne. Cette abdication ne fut que nominale. La sultane déposée régna avec plus de despotisme que jamais, sous le nom de son successeur, devenu son époux. Celui-ci tenta de s'affranchir de cette domination. Il était sur le point d'obtenir en mariage la fille de Bedreddyn-Loulou, roi de Mossoul, lorsque Chadjar-Eddour, informée de ce projet de mariage, fit assassiner son mari dans le harem, le 23 du mois de rebíul, l'an 655 de l'hégire, 10 avril 1257. Elle n'eut pas le temps de jouir de sa vengeance. Effrayée de son attentat, elle fit venir deux des principaux émirs, leur remit le sceau du sultan mort, et leur offrit sa main avec l'empire. L'un et l'autre refusèrent. La catastrophe s'était passée la nuit, dans l'intérieur du palais. Au point du jour seulement la nouvelle se répandit dans tous les quartiers du Kaire. Les Mamluks jurèrent de venger Aïbek, et placèrent sur le trône Nour-éd-Dyn, fils du sultan assassiné. Le premier acte du jeune roi d'Égypte fut de faire saisir la meurtrière de son père, et de la livrer à l'odalisque dont il avait lui-même reçu le jour ; celle-ci abandonna la prisonnière à la barbarie de ses femmes, qui lui firent subir un supplice nouveau. Elles l'assommèrent à coups de leurs chaussures de bois, appelées qobquab, espèce de galoches ou sandales que portent les femmes dans l'intérieur du harem. Son cadavre, jeté nu dans les fossés de la citadelle, fut à demi dévoré par les chiens, puis déposé dans une tombe auprès de celle de Sittéh-Nefysséh.

Deguignes, *Histoire des Huns*, IV. — Abu-l-Mahassen, *Histoire d'Égypte*, dans les *Annales Moslemici*, édit. de Reiske. — Ibn-khallekan, Joinville et Matthieu. Paris, dans Michaud, *Bibliothèque des croisades*, — Marcel, *Égypte*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHADUC (*Louis*), antiquaire français, né à Riom, en 1560, mort dans la même ville, le 19 septembre 1638. Après avoir fait ses études à Bourges, sous la direction de Cujas, il fut pourvu, à l'âge de trente ans, d'une charge de conseiller au présidial de Riom. Tout en remplissant les devoirs de sa charge, il s'occupa des monuments de l'antiquité, et recueillit dans un voyage en Italie une collection de plus de deux mille pierres gravées. Il prépara une description de ce précieux cabinet; mais elle est restée inédite, ainsi que le traité *de Annulis*, autre ouvrage de l'antiquaire de Riom. Le cabinet de Chaduc, transporté à Paris, acheté par le président de Mesmes, cédé par ce dernier à Gaston, duc d'Orléans, finit par passer dans le Cabinet des médailles.

Mémoires de Trévoux, du mois de mars 1727. — Moréri, *Dict.*

CHADUC (*Blaise*), théologien français, fils ou neveu du précédent, né en 1608, à Riom, en Auvergne, mort à Paris, le 14 janvier 1695. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut un des prédicateurs les plus célèbres de son temps. On a de lui : *Lettre d'un théologien à un sien ami sur l'usure*; 1672, in-4° ; — *Traité de la nature de l'usure selon la loi de Dieu et la doctrine des SS. PP.*; Avignon, 1675, in-16; — un recueil de sermons sous le titre de *Dieu enfant*; Lyon, 1682, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — *Dict. des prédicateurs*.

CHÆREA *Voy.* CHEREA.

CHÂFÉY (*Abou-Abd-Allah-Mohammed-ben-Edris-El-*), fondateur d'une des quatre sectes orthodoxes musulmanes, né à Ghazzah, en Palestine, l'an 150 de l'hégire (767 de l'ère chrétienne), mort en Égypte, l'an 204 de l'hégire (821 de l'ère chrétienne). Il prit le surnom d'él-Châféy à cause de Chafé, un de ses ancêtres, qui descendait lui-même d'Abd-él-Motaleb, aïeul de Mahomet. Ses disciples lui donnèrent le titre d'Aref-b-illah (savant en Dieu). El Châféy est le premier iman qui ait écrit sur la jurisprudence, tant civile que canonique, des musulmans, et ses décisions sont encore de nos jours adoptées en Égypte. Elles sont consignées dans trois traités intitulés *Ossoul*, *Soman et Mesned*. Le sultan Salâh-éd-Dyn, voulant déraciner des esprits du peuple les principes de la secte d'Aly, que les Fathimites avaient fait adopter à toute l'Égypte, appela au Kaire les plus habiles docteurs de l'islamisme, et les chargea d'y prêcher les dogmes orthodoxes. La secte des Chaféytes surtout reçut de lui un appui et des encouragements particuliers; dès l'an 569 de l'hégire il fonda auprès du tombeau de l'iman Chaféy un magnifique collége pour la théologie et la jurisprudence musulmanes, où il était interdit d'enseigner aucune autre doctrine que celle de cet iman, entièrement dévoué aux khalyfes de Bagdad.

Marcel, *Égypte, depuis la conquête des Arabes*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHAFFAULT (*Pierre* DU), canoniste français, élu le 10 mars 1477 évêque de Nantes, mort le 12 novembre 1487. Il n'accepta l'épiscopat qu'à condition que les différends qui existaient depuis quarante ans entre le duc et l'évêque, au sujet du serment de fidelité, seraient terminés ; ce qui eut lieu le 27 décembre 1477, à la satisfaction générale. Heureux d'avoir pu étouffer ce ferment de discorde, le prélat s'occupa avec ardeur de l'administration spirituelle de son diocèse. Il renouvela et fit observer les anciens statuts, il en dressa lui-même de nouveaux dans plusieurs synodes qu'il présida. Le clergé de son diocèse manquait de livres liturgiques; il fit imprimer à Venise un bréviaire et un missel. Le premier portait cette indication *Impressum est hoc Breviarum Venetiis, per Franciscum Renner de Hailbrunn, impensis Guillermi*

Touzé; 1480. Sur le missel, en caractères semi-gothiques, se lit l'indication suivante : *Impressum est hoc Missale Venetiis, cura ac industria Bartholomei de Alexandria, Andrea de Asula et Maphei de Salo, sociorum; anno salutis dominicæ.* Quelques biographes, traduisant *Venetiis* par *Vannes*, ont prétendu que ces deux œuvres typographiques, aujourd'hui fort rares, avaient été imprimées dans cette dernière ville; mais rien n'indique que l'imprimerie y fût alors connue. D'ailleurs, leur opinion a été victorieusement réfutée par le savant M. Bizeul, d'après les recherches de M. Baron du Taya, (*Biographie bretonne*, t. I[er], p. 275). Du Chaffault fit à Rome, en 1483, un voyage qui devait avoir un motif grave, puisqu'il dura près de deux ans. Momentanément soupçonné par le duc François II d'entretenir des intelligences avec Charles VIII, il fut gardé à vue pendant le siége que les Français et les barons bretons révoltés mirent devant cette ville en 1487. Il fut enfermé dans sa cathédrale, dont il fit continuer la construction, non terminée à sa mort, et à la grande porte de laquelle il avait fait placer, en 1478, les deux battants de bronze détruits pendant la Révolution. Il mourut en grande réputation de sainteté. On assura que des miracles s'étaient opérés sur son tombeau, et on alla jusqu'à l'invoquer dans des prières que cite textuellement l'abbé Travers, telles qu'il les a trouvées dans des *Heures* imprimées à Nantes en 1517, chez Jean Beaudoin, près des Carmes. — Le *Dictionnaire de Moréri*, et après lui M. Tresvaux, *Église de Bretagne*, p. 80, lui donnent le nom de *Proufilt;* c'est celui d'un chanoine de Nantes, secrétaire de notre évêque, et pour qui ce dernier fonda un anniversaire.

P. Levot.

Biographie bretonne.

CHAFFAULT DE BESNÉ (*Louis-Charles*, comte du), marin français, de la même famille que le précédent, naquit le 29 février 1708, à Montaigu (bas Poitou), et mourut en juillet 1794, au château de Luzançay. Il entra jeune dans la marine, et parvint, après d'honorables services, au grade de capitaine de vaisseau. Il était capitaine de pavillon du vaisseau amiral *le Tonnant*, monté par le marquis de l'Étanduère, lors du mémorable combat du 25 octobre 1747, où il déploya un courage extraordinaire et fut blessé au visage. Le 11 mars 1757, commandant la frégate de 30 *l'Atalante*, qui faisait partie d'une division aux ordres de M. d'Aubigny, il combattit, aux atterrages de la Martinique, le vaisseau anglais de 74, *le Warwick;* il l'obligea à se rendre par l'habileté de ses manœuvres et la vivacité de son feu. M. d'Aubigny, qui dès le commencement de l'action en avait pressenti l'issue, en raison de la supériorité avec laquelle elle était engagée par le commandant de *l'Atalante*, était resté simple spectateur de la lutte, pour ne rien dérober à du Chaffault de l'honneur d'un si beau succès. Louis XV écrivit de sa main une lettre des plus flatteuses au capitaine de *l'Atalante*, et les peintres du roi représentèrent ce fait d'armes dans un tableau destiné pour la galerie de Versailles. Devenu chef d'escadre, et chargé en 1758 d'aller porter des troupes au Canada, du Chaffault partit de Rochefort, le 2 mai, avec une division composée du vaisseau de 64 *le Dragon*, qu'il montait, de quatre autres vaisseaux, dont trois armés en flûtes, d'une frégate et d'une corvette, et le 29 mai il débarqua ses troupes dans la baie de Sainte-Anne. La prise de Louisbourg et de l'Isle royale rendant sa présence inutile dans ces parages, il mit à la voile pour la France le 18 septembre. Le 27 octobre la division française, diminuée de la frégate et de la flûte, se trouvait à 66 milles dans le N.-N.-O. d'Ouessant lorsque fut signalée sous le vent une escadre anglaise de sept vaisseaux et une frégate. Du Chaffault, malgré sa grande infériorité, engagea résolument la lutte, ne se laissa pas entamer, et put continuer sa route. Séparé par un coup de vent du reste de sa division, *le Dragon* mouilla le 31 octobre sur la rade des Basques. Du Chaffault commanda plus tard, comme chef d'escadre, l'expédition dirigée en 1765 contre Larrache. Arrivé le 25 juin devant ce port, il détruisit les batteries qui le défendaient, et brûla quelques navires barbaresques, du 25 au 27 juin. Il appareilla pour Cadix le 29, après avoir perdu 300 hommes, parmi lesquels on comptait 30 ou 40 officiers ou gardes de la marine. Après avoir commandé, encore comme chef d'escadre, en 1776, six vaisseaux et quatre frégates destinés d'abord à une expédition aux îles du Vent, mais qui fut employée à faire des évolutions, du Chaffault fut nommé lieutenant général, le 6 février 1777; il commanda en cette qualité, sur le vaisseau de 80 *la Couronne*, l'arrière-garde, devenue l'avant-garde de la flotte française, au combat d'Ouessant, le 27 juillet 1778. Grièvement blessé à l'épaule dans ce combat, il eut la douleur de voir un de ses fils tué à ses côtés. Le combat d'Ouessant fut le terme de sa carrière active; il continua néanmoins de figurer sur les listes de la marine jusqu'en 1790, époque où il fut mis à la retraite après environ soixante-dix années de services. Il vivait retiré dans son château près de Montaigu, s'y livrant à l'agriculture et à la bienfaisance, lorsqu'il fut arrêté, en 1793, par ordre du comité révolutionnaire de Nantes, et conduit au château de Luzançay, dont on avait fait une maison de détention pour les étrangers, et sous les fenêtres duquel se faisaient les noyades. Il fut péniblement impressionné par les cris des malheureux qu'on engloutissait en masse dans la Loire, et l'ébranlement qu'il en éprouva contribua plus que son grand âge et une blessure non cicatrisée à déterminer la maladie qui l'enleva après dix mois de captivité.

P. Levot.

Archives de la marine. — MM. Guérin et de la Peyrouse Bonfils, *Histoire de la marine.*

* **CHAGAS** ou **FONSECA SOAREZ** (*Antoine*), l'aîné, théologien portugais, né le 25 juin 1631, mort le 20 octobre 1682. Il étudia à Evora, et embrassa l'état militaire, où il ne se fit remarquer que par ses désordres. Obligé, par suite d'un meurtre qu'il avait commis, de s'enfuir à Bahia, et poussé par ses remords, il entra dans l'ordre des Franciscains, à Evora, en prenant le nom de Chagas, et s'appliqua à la théologie et à la prédication. Ses principaux ouvrages sont : *Sermoens genvinos, e praticas espirituaes;* Lisbone, 1690, in-4°; — *Ramilhete espiritual em doze Sermoens;* ibid., 1722.

Barbosa Machado, *Bibl. lusit.*

*__CHAGAS__ (*Antoine*), le jeune, administrateur portugais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il était de l'ordre des Franciscains de Rio-Janeiro, et procureur général de la province. On a de lui : *Estatutos municipaes da provincia da Immaculada Conceiçao do Brasil;* Lisbonne, 1717, in-fol.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.*

CHAH *Voy.* SCHAH.

CHAHAN ou **SCHAHAN**, prince de Gorigos, en Arménie, né vers 1341, mort à Paris, vers la fin du quatorzième siècle. Gendre de Léon VI, dernier roi d'Arménie, il le défendit contre les Mamluks égyptiens, qui, sous la conduite de Schahar Oghli pénétrèrent dans la Cilicie en 1371; mais il fut vaincu et forcé de se réfugier avec son beau-père dans les montagnes inaccessibles de l'Arménie. Les Égyptiens recommencèrent la guerre en 1374. Chahan soutint un siége de neuf mois dans la forteresse de Gaban, où il s'était renfermé avec Léon VI et la famille de ce prince. Les assiégés, forcés par la famine de se rendre, furent conduits prisonniers en Égypte. Grâce à l'intervention de quelques chefs arabes, Chahan sortit de captivité vers 1380; il se rendit aussitôt auprès de Jean Ier, roi de Castille, obtint, par la médiation de ce prince, la délivrance de Léon VI, et accompagna son beau-père en France.

Eugène Boré, *Arménie*, dans l'*Univers pittoresque.*

CHAHYN-GHÉRAÏ, dernier khan de Crimée, régna depuis 1777 jusqu'à 1780. La Russie, maîtresse d'une partie de la Crimée et usant pour la première fois en 1771 de son droit de conquête, appela au trône de ce pays Saheb, prince de la famille Ghéraï. Les Tartares, malgré l'opposition de la Turquie, confirmèrent cette nomination et donnèrent pour lieutenant au nouveau prince son frère Chahyn. Au commencement de l'année 1775, une révolution renversa Saheb et mit à sa place Dewlet-Ghéraï III. Chahyn, soulevant les Nogaïs du Kouban, s'avança à la tête d'une armée de quarante mille Tartares et Circassiens, dans l'intention de revendiquer le trône pour son propre compte. Dewlet rassembla ses forces, passa dans l'île Taman, et présenta la bataille aux rebelles. Vaincu au mois de novembre 1776, il rentra précipitamment dans ses États, suivi des débris de son armée. Les Russes, à cette nouvelle, se déclarèrent ouvertement les protecteurs de Chahyn, s'emparèrent de Pérécop, et envahirent la péninsule. De son côté, Chahyn passa le détroit, et se dirigea sur Baghtchi-Séraï. Dewlet se retira alors à Constantinople, le 11 mai 1777, abandonnant à son rival un trône chancelant, qui ne subsistait plus que sous le bon plaisir des Russes. A peine installé, Chahyn entra dans la voie périlleuse des réformes, et tenta de civiliser son peuple. Il soumit les troupes à une nouvelle organisation, leur assigna une solde régulière, leur donna des *myrzas* (nobles) pour officiers, créa un corps d'artillerie et songea même à établir une manufacture d'armes; il diminua les redevances que les myrza percevaient sur les cultivateurs, et prit d'autres mesures également favorables aux progrès de la civilisation. Mais il s'adressait à un peuple que sa religion et ses habitudes rendaient ennemi de toute innovation. Au mécontentement des Tartares, premier obstacle que rencontra Chahyn, se joignit bientôt le manque d'argent. Il ne pouvait pas en emprunter à la Turquie, la Russie n'offrait que des soldats, et la Crimée était épuisée. Chahyn fit battre monnaie à un titre dont la gravité des circonstances autorisait seule l'altération; mais cette ressource précaire ne put le tirer d'embarras. La Porte intriguait sourdement pour exciter les Tartares à la révolte, et ceux-ci ne tardèrent pas à répondre à son appel. La Russie fit entrer des troupes en Crimée, sous prétexte de secourir le khan. La Turquie, à cette nouvelle, prétendit qu'il y avait violation des traités, et elle envoya dans la péninsule un corps d'armée qui se cantonna aux environs de Guslevé, petit bourg tartare, situé non loin de l'antique Cherson. On en vint bientôt aux mains; les Russes éprouvèrent d'abord quelques échecs; Chahyn reçut deux graves blessures, et fut forcé de se retirer au quartier général de ses protecteurs, tandis qu'un nommé Selym, son compétiteur, s'avançait vers Ackmetched. Les Russes prirent bientôt leur revanche : huit mille d'entre eux, sous le commandement de Chahyn, battirent complétement l'armée turco-tartare, et contraignirent Sélym à s'embarquer en toute hâte. Le khan n'avait plus à cette époque qu'une ombre d'autorité; la Russie gouvernait de fait dans les plaines de la Tauride. Le cabinet de Versailles intervint entre les parties belligérantes, et, grâce à son intervention, une nouvelle paix fut signée à Aïnahly-Gavack, près de Constantinople, le 21 mai 1779. Les Russes s'engagèrent à évacuer la Crimée, et abandonnèrent au grand-seigneur le droit illusoire d'investiture et de suzeraineté spirituelle sur les khans de Crimée. Un an s'était à peine écoulé depuis les ratifications de ce dernier traité, lorsque les Turcs cherchèrent de nouveau à soulever les Nogaïs, et trouvèrent de puissants auxiliaires dans la famille même du khan, dont les deux frères, Béhader-Ghéraï et Arslan-Backty, se mi-

rent à la tête des révoltés. Cette levée de boucliers fut comprimée par l'intervention des baïonnettes russes. Alors le malheureux Chahyn, jouet de la politique et du fanatisme, trop éclairé pour ne pas voir sa position, assez sage pour en connaître les remèdes, mais inhabile à les appliquer, se résigna aux décrets de la Providence. Moyennant une pension de huit cent mille roubles, il abdiqua pour lui et sa postérité en faveur de la Russie, qui au mois d'avril 1783 entra en possession de la Crimée et du Kouban. Au commencement de l'année suivante, la Porte fut obligée, malgré sa répugnance, de ratifier ce marché; mais elle s'en vengea sur le malheureux Chahyn-Ghéraï. Peu de temps après la cession de son royaume à Catherine, ce prince, mécontent de sa position, avait demandé et obtenu un asile à Constantinople; à peine eut-il mis le pied sur le territoire ottoman, qu'il fut mis à mort par ordre du sultan.

César Famin, *Crimée*, dans l'*Univers pittoresque*. — Jouannin, *Turquie*, dans l'*Univers pittoresque*.

* **CHAILLOU** (*Claude* DE), sieur de Cabinot, jurisconsulte français, natif de Dreux, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Conciliatio et differentia juris controversi omnium contractuum, et methodus brevis juris addiscendi*; Paris, 1644, in-8°.

D. Liron, *Biblioth. chartraine*.

* **CHAILLOU** (*Jacques*), médecin français du dix-septième. Il pratiqua la médecine à Angers. On a de lui : *Recherches sur l'origine du mouvement du sang, du cœur et de ses vaisseaux, du lait, des fièvres intermittentes et des humeurs*; Paris, 1664, in-8°, et 1699, in-12.

Biographie médicale.

* **CHAILLOU** (*Pierre-Louis*), jurisconsulte français, né à Morlaix, en 1740, mort le 3 septembre 1806, à la résidence de Launay, en la commune de Saint-Jean-du-Doigt, près Morlaix. Selon Quérard, il fut auditeur au conseil d'État. Son mérite et ses succès au barreau de Rennes le firent choisir par le parlement pour succéder à Duparc-Poullain dans la rédaction du Journal des audiences de cette cour souveraine. Il publia, lors du procès de la Chalotais, un écrit bien pensé, auquel les circonstances donnèrent quelque importance; il est intitulé : *des Commissions extraordinaires en matière criminelle*, 1766, in-12. Le même ouvrage, contenant des augmentations et l'addition d'un discours prononcé par l'auteur, en 1764, sur l'*Étude des lois positives françaises*, fut plus tard publié sous ce titre : *de la Stabilité des lois constitutives de la monarchie en général*; *du rang qu'y tiennent les lois criminelles, et plus particulièrement de celles qui règlent la puissance judiciaire, qui fixent la compétence, qui assurent la permanence des tribunaux et réprouvent l'établissement de toute commission extraordinaire en matière criminelle;* Rennes, 1789, in-8°. — Miorcec de Kerdanet mentionne une réédition de cet ouvrage sous la date de 1803.

P. LEVOT.

Quérard, *la France littéraire*. — Miorcec de Kerdanet, *Notice chronolog.*, etc., p. 488.

CHAINITZA, sœur du célèbre Ali-Pacha, née à Tébélen, dans l'Albanie, vers 1750, morte à Liboovo, en 1820. Fille de Véli et de Khamco, elle fut retenue quelque temps prisonnière à Cardiki avec sa mère, et exposée à des injures dont elle se vengea un demi-siècle après. (*Voy.* ALI-PACHA.) Soupçonnée d'avoir fait assassiner Castron d'Argyro, son premier mari, elle vit ses deux fils périr, probablement dans les embûches d'Ali. Le profond chagrin qu'elle en ressentit la décida à quitter Janina pour Liboovo, où elle mourut longtemps après, d'une apoplexie foudroyante.

Pouqueville, *Histoire de la regénération de la Grece*, t. I, II.

* **CHAINVILLE** (** DE), topographe français, vivait au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Pièces fugitives contenant le voyage et la description de Fontainebleau;* Paris, 1705, in-12.

Lelong, *Bibliot. hist. de la France*, édit. Fontette.

CHAIS (*Charles-Pierre*), théologien suisse, né à Genève, en janvier 1701, mort à La Haye, en octobre 1785. Élevé dans sa patrie, il parcourut la Suisse, la Lorraine, l'Alsace et la Hollande, fut reçu pasteur de La Haye en 1728, et membre de la compagnie des ministres de Genève en 1731. Prédicateur éloquent, homme du monde aimable, écrivain habile, Chais se distingua encore par sa bienfaisance. Il conçut le plan de la maison de charité fondée à La Haye par l'Église française, le fit adopter, et veilla à son exécution. On a de lui : *Le sens littéral de l'Écriture Sainte, traduit de l'anglais de Stackhouse;* La Haye, 1738, 3 vol. in-8°; — *la Sainte Bible, avec un commentaire littéral composé de notes choisies et tirées de divers auteurs anglais;* La Haye, 1742, 1743, 1746, 1748, 1760, 1777, 6 vol., in-8°; — *Lettres historiques et dogmatiques sur le Jubilé et les indulgences;* La Haye, 1751, 3 vol. in-8°; — *Instruction abrégée sur les premiers principes de la religion chrétienne;* La Haye, 1752, in-12; — *Discours apologétique sur l'inoculation*; La Haye, 1754, in-8°; — *Catéchisme historique et dogmatique;* La Haye, 1755, in-8°; — *les Mœurs anglaises, traduites de l'anglais de Brown*; La Haye, 1758, in-8°; — la belle édition de l'*Histoire chronologique de France, du président Hénault;* La Haye, 1747, in-8°. Chais fournit aussi beaucoup d'articles aux vingt-cinq premiers volumes de la Bibliothèque des sciences et des beaux-arts; à la Bibliothèque raisonnée, à la nouvelle Bibliothèque germanique.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*.

CHAISE. *Voy.* FILLEAU ET LACHAISE.

CHAISNEAU (*Charles*, l'abbé), littérateur français, né vers 1760, mort vers 1830. Il entra dans les ordres, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver la littérature mythologique. On a de lui : *Palémon*,

pastorale; Paris, 1787, in-8°; — *Arcas, pastorale sur les assemblées provinciales*; Sens, 1788, in-8°; — *Atlas d'histoire naturelle*, ou *collection de trente-huit tableaux relatifs à la zoologie, à la botanique et à la minéralogie*; Strasbourg et Paris, 1801, petit in-fol.; — *Tableau général et méthodique d'histoire naturelle, suivant les leçons du Muséum de Paris*; Paris, 1803, in-fol.; — *Discours sur l'enseignement qui a eu lieu au collége d'Issoire*; Paris, 1806, in-8°; — *Pandore*, poëme en trois chants; Paris, 1808, in-8°; — *Mappemonde d'histoire naturelle*; Paris, 1809, in-8°; — *la Nouvelle Cythère, ou le Jardin des Tuileries, suivi d'une lettre sur la valse*; Paris, 1814, in-8°; — *Rhétorique française, basée sur les principes de l'analyse et de la composition*; Paris, 1815, in-12; — *Vie de la sainte Vierge, mère de Dieu, tirée des Saintes Écritures et des témoignages des SS. Pères, par un prêtre du diocèse de Genève* (nouv. édit.); Paris, 1821, in-12. La première édition est de 1804.

Quérard, *la France littéraire*.

CHAIX (*Dominique*), botaniste français, né à Mont-Auroux, dans le Dauphiné, en 1731, mort en 1800. Curé de Baux, près de Gap, il s'occupa particulièrement de la flore de ce pays. On a de lui : *Plantæ Vapincenses*, in-8°. Cet ouvrage a été inséré dans l'histoire des plantes du Dauphiné sous le titre de *Flore Gapençoise*.

Quérard, *la France littéraire*.

***CHAIX-D'EST-ANGE** (*Victor-Charles*), jurisconsulte français, né à Reims, le 11 avril 1800. Fils d'un magistrat, il étudia la jurisprudence, et débuta avec succès au barreau de Paris. Parmi les affaires qui le mirent en évidence, on doit surtout citer celle de la conspiration du 19 août 1820 et le procès des *sergents de La Rochelle*, en 1821 : à une époque où la politique préoccupait si vivement les esprits dans une cause de ce genre, c'était un moyen d'arriver à la popularité et même aux honneurs. En 1829, M. Chaix-d'Est-Ange défendit avec talent M. Cauchois-Lemaire, poursuivi, puis condamné à l'occasion de la lettre adressée par cet écrivain au duc d'Orléans. Plus tard il se fit remarquer dans des procès d'une autre nature, tels que le procès du parricide Benoît, où, plaidant pour la partie civile, il obtint un triomphe bien rare dans les annales judiciaires, l'aveu du coupable; le procès de La Roncière; celui d'un autre prévenu, le jeune Donon-Cadot, qu'il eut à disculper de l'accusation de parricide. Antérieurement, en 1833, il avait été chargé par le ministre du commerce et des travaux publics, M. d'Argout, de prendre la défense de l'administration à propos de la suppression du drame de M. Victor Hugo *le Roi s'amuse*, et il avait eu pour adversaire M. Odilon Barrot et l'auteur lui-même. Élu député de la ville de Reims en 1831, 1837 et 1844, il se maintint constamment dans les rangs de l'opposition conservatrice, et se constitua le défenseur des lettres et des arts dans les discussions relatives à la propriété littéraire. Il se prononça avec la même persévérance pour la liberté individuelle, surtout en matière de prévention. Élu plus tard à l'Assemblée nationale, il s'est attaché à soutenir de sa parole et de son vote la cause de l'ordre et de la propriété contre les novateurs de 1848. M. Chaix-d'Est-Ange a plusieurs fois, et justement, obtenu le titre de bâtonnier de l'ordre des avocats. T. A. B.

La Gazette des tribunaux. — Victor Hugo, *le Roi s'amuse*. — Louis Blanc, *Hist. de dix ans*. — *Dict. de la Conversation*. — *le Moniteur universel*. — Lesur, *Ann. historique*.

CHAKA ou **CHARKA**, roi des Zoulas, né vers 1787, mort en 1829. Les Zoulas sont un mélange de plusieurs tribus cafres; ils présentent de grandes différences de mœurs et de costumes. Leur peau n'est pas même chez tous de couleur uniforme. Ainsi, les uns ont le teint cuivré des Boschjesmans des frontières de la colonie du Cap, tandis que d'autres ont la peau d'un noir de jais, comme les habitants voisins de la baie de Lagoa. En général, le brun chocolat est la couleur dominante. Les Zoulas atteignirent sous Chaka un degré de puissance qui les a rendus redoutables à la colonie du cap de Bonne-Espérance. Ce prince sanguinaire, mais énergique, était fils de Senzanakona. Devenu suspect à son père, il se réfugia près de Tingaswao, roi des Umtetwas. De retour chez les Zoulas, après la mort de Senzanakona, il s'empara du trône par le meurtre et la trahison, et s'y maintint par la plus effroyable tyrannie. Unkunginglore est la résidence actuelle du roi; c'est à proprement parler un camp volant, mais le plus grand de tous. Après avoir conquis les tribus cafres les plus proches de ses États, Chaka se préparait à attaquer celles qui avoisinent la colonie anglaise du Port-Natal, lorsqu'il tomba sous les coups de ses frères, fatigués de son despotisme sanguinaire. Dingaan et Umthlangan, assistés de Sataï, principal officier, avaient conspiré contre la vie de Chaka. Celui-ci reçut, à un jour de marché, un coup d'hassagaye dans le dos; il essaya de se relever, mais ses forces le trahirent; ses dernières paroles furent : « Que vous ai-je fait, fils de mon père? » Sataï avait ourdi cette trame sanglante en faveur du plus jeune des frères, Umthlangan. Dingaan en conçut de l'ombrage; il tua son frère de sa propre main. Sataï s'échappa, et vint vivre quelque temps dans le village d'Umthlatusi; mais il fut plus tard mis à mort par ordre de Dingaan. C'est ce dernier qui règne aujourd'hui sur les Zoulas.

Nathaniel Isaacs, *Travels and adventures in eastern Africa, descriptive of the Zoolas, theirs manners, customs*, etc.; Londres, 1836, in-8°. — Allen F. Gardiner, *Narrative of a journey to the Zoolas country, in South-Africa*; Londres, 1836, in-8°. — F. Hoefer, *Afrique Australe*, dans *l'Univers pittoresque*.

CHALAIS (Prince DE). *Voy.* TALLEYRAND.

***CHALAS** (*Jean*), jurisconsulte français, natif de Nîmes, vivait dans la première moitié du

dix-septième siècle. Comme son père, il étudia les lois, et devint administrateur de sa ville natale. Il posséda de nombreux manuscrits, et parmi les plus précieux on doit ranger ceux qui émanaient de Pétrarque, acquis ensuite et publiés par Samuel Crispini, libraire à Lyon, sous ce titre : *Franc. Petrarchæ epistolarum familiarium variarum, sine titulo, ad quosdam ex veteribus illustriores libri XIV, opus non paucis mendis repurgatum et multis epistolis auctum. Ex vetusto codice bibliothecæ J. Chalasii*; Lyon, 1601, in-8°.

Menard, *Hist. de Nîmes*, VII, p. 703.

*CHALARD (*Joachim* DU), jurisconsulte français, né à La Souterraine, dans la première partie du seizième siècle, mort en 1562. Il étudia la jurisprudence, et devint avocat au grand conseil. On a de lui : *Sommaire exposition des ordonnances du Charles IX sur les plaintes des trois états de son royaume tenus à Orléans l'an* 1560; Paris, in-8°. Les imprimeurs de Lyon Benoît Rigaud et Baudin en donnèrent aussi un grand nombre d'éditions; 1567, in-16; — *Origine des erreurs de l'Église*, 1562.

Collin, *Lemovici multiplici eruditione illustres*. — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, édit. Fontette.

CHALAS (*Prosper*), écrivain français, né vers 1804, mort vers 1833. Il a publié, en collaboration avec M. Eugène de Monglave, une *Histoire des conspirations des jésuites contre la maison de Bourbon en France*; Paris, 1825, in-8°; — *Marilie, chants élégiaques traduits du portugais*; Paris, 1825, in-8°.

Quérard, *la France littér.*

*CHALBOS (*François*), général français, né à Cubières (Lozère), vers le milieu du dix-huitième siècle, mort à Mayence, en 1803. Il était chef de brigade lorsqu'il arriva, le 22 mars 1793, à Fontenay, où s'organisaient quelques bataillons qui composaient toute l'armée républicaine. Sincèrement dévoué à la patrie, réunissant la bravoure aux talents militaires, il remporta sur les Vendéens plusieurs avantages remarquables. Vaincu à La Châtaigneraie par des forces quatre fois supérieures en nombre, il se retira sur Fontenay, où il répara glorieusement sa défaite. Cependant Chalbos, rentré dans La Châtaigneraie, était continuellement harcelé par les Vendéens; il fut forcé de se replier sur Fontenay. Mal secondé par ses troupes, qui étaient composées en grande partie de levées en masse, il fut encore battu; mais il reprit bientôt une éclatante revanche à Châtillon et à Chollet, où les rebelles, disait Kléber, combattirent comme des tigres et les républicains comme des lions. A Château-Gonthier, la division Chalbos fut mise en déroute par la faute du général en chef Léchelle, dont l'impéritie coûta la vie à un grand nombre de guerriers, entre autres à l'intrépide Bloss. Cet officier général, blessé à la tête, ne voulant pas, disait-il, survivre à la honte d'une pareille journée, s'élança au-devant de l'ennemi, sur le pont qu'il venait de défendre comme un autre Horatius Coclès. L'armée républicaine, après cette défaite, ne voulut plus obéir à Léchelle; elle demandait à grands cris qu'on lui rendît Dubayet, ou que Kléber fût chargé du commandement; mais celui-ci refusa. « Vous « avez ici, dit-il en parlant de Chalbos, un gé- « néral divisionnaire qui à l'expérience de qua- « rante ans de service joint le ton du comman- « dement et les formes nécessaires pour inspirer « de la confiance. Je souffrirais chaque fois que « je serais obligé de donner des ordres à un tel « homme. » On se rendit aux raisons du brave et modeste Kléber. Chalbos prit le commandement en chef par *intérim*, et le comité de salut public approuva ce remplacement. Ce général mourut commandant d'armes de la place de Mayence.

Victoires et conq. des Franç. — *Moniteur universel.* — Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France.*

*CHALCIDÉE (Χαλκιδεύς), amiral spartiate, mort en 412 avant J.-C. Chargé dans l'hiver de l'année 413 de commander la flotte lacédémonienne à la place de Mélanchridas, il accompagna, en 412, Alcibiade, qui allait provoquer à la révolte les colonies athéniennes d'Ionie. Chalcidée, croisant dans la mer Égée avec une escadre de cinq vaisseaux seulement, détermina les insulaires de Chios, d'Érythrée, de Clazomène, de Téos et de Milet à se détacher d'Athènes pour entrer dans la confédération péloponnésienne. En même temps il entama avec le satrape Tisaphernes des négociations qui amenèrent une alliance, peu durable, entre les Lacédémoniens et les Perses.

Vingt vaisseaux athéniens vinrent bloquer Chalcidée dans le port de Lada, sur les côtes de Milet. L'amiral spartiate devait être délivré par le commandant suprême des forces navales du Péloponnèse, Astyochus; mais celui-ci se trouvait retenu à Lesbos et à Chios, et avant son arrivée Chalcidée fut surpris à terre par quelques soldats athéniens, et mis à mort.

Thucydide, VIII, 6, 8, 11, 17, 24. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CHALCIDIUS, philosophe platonicien, vivait au sixième ou, selon quelques critiques, au quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il est qualifié sur les manuscrits du titre de *vir clarissimus*, et ces mots vagues sont les seuls détails que nous ayons sur ce philosophe. On a de lui une traduction latine de la première partie du *Timée* de Platon, avec un savant commentaire. Cet ouvrage est dédié à un certain Osius ou Hosius, regardé, mais sans preuves, par Barth et d'autres critiques, comme le même personnage que l'archevêque de Cordoue Osius qui prit une grande part aux débats du concile de Nicée en 325. Chalcidius rapporte avec respect le témoignage de Moïse, et parle, comme un croyant, de l'étoile qui annonça la naissance du Seigneur; mais le fond de ses opinions reste indécis, et

lorsqu'il touche à la religion dominante, ses paroles ambiguës attestent plutôt la prudence d'un philosophe qui ne veut pas se compromettre que la foi sincère d'un chrétien. On peut en juger par la phrase suivante : « Hebræorum sapientissimus Moyses, non humana facundia sed divina, *ut ferunt*, inspiratione vegetatus, in eo libro qui de genitura mundi censetur, etc. » Cependant on a prétendu que Chalcidius était diacre ou archidiacre de l'église de Carthage. Fulgence Planciades a dédié ses traités *Allegoria librorum Virgilii* et *de Prisco sermone* à un certain Chalcidius, qu'il appelle le plus saint des lévites; mais rien ne prouve qu'il y ait identité entre l'ami de Fulgence et le commentateur de Platon. D'après le commentaire de *Timée*, il est impossible de décider si Chalcidius était chrétien, juif ou païen; mais il est facile de conclure qu'il n'était ni dignitaire ecclésiastique ni même membre de l'Église. Son ouvrage fut publié pour la première fois sous la direction d'Augustin Justinien, évêque de Nebio en Corse, par Badius Ascensius; Paris, 1520, in-fol., avec un grand nombre de figures mathématiques fort mal exécutées. Une seconde édition, contenant des fragments de la traduction du même dialogue par Cicéron, parut à Paris, 1563, in-4°; une troisième fut publiée à Leyde, en 1617, in-4°, avec des notes et des corrections par J. Meursius. La plus récente et la meilleure édition est celle de J. A. Fabricius, placée à la fin du second volume des œuvres de saint Hippolyte; Hambourg, 1718, in-fol. Elle contient le texte revu sur un manuscrit de la bibliothèque *Bodléienne* et les notes de Meursius L. J.

Cave, *Histor. litter. ecclesiast. script.* — Funccius, *de Inerti ac decrepita linguæ latinæ senectute.* — Brucker, *Histor. crit. philosoph.*, vol. III, 4.

CHALCOCONDYLAS, par abréviation **CHALCONDYLE** (*Laonicos*); historien byzantin, naquit à Athènes, vers la fin du quatorzième siècle, mourut vers l'an 1464. Il était issu d'une famille princière; car lui-même raconte (1) que son père, premier magistrat d'Athènes, fut appelé par la veuve d'Antonios, fils de Rainerios, à partager avec elle la souveraineté de l'Attique, dont elle sollicita du sultan la survivance, vers 1430; elle lui donna mission à cet effet, avec un présent de 30,000 pièces d'or (environ 300,000 fr.). Mais à peine Chalcocondylas était-il sorti d'Athènes, que les grands de la ville, jaloux de son crédit, en expulsèrent sa famille (2), confièrent le pouvoir à Nerios et Antonios, Florentins, appelés par leur parent Antonios-Rainerios à le seconder dans son pouvoir. Chalcocondylas ne réussit pas dans sa mission auprès d'Amurat, qui le fit arrêter; il parvint à lui échapper, en abandonnant ses richesses. Il se réfugia à Byzance; là il s'embarqua sur un vaisseau, et vogua vers le Péloponnèse; mais il fut pris par ses adversaires, et livré à Amurat. Le sultan lui pardonna sa fuite, mais confisqua les 30,000 pièces d'or, dont Chalcocondylas sollicitait la restitution. Il est douteux que celui-ci ait pu rentrer dans sa patrie; car après la rupture qui eut lieu entre les usurpateurs Nerios et Antonios, et l'expulsion du premier, celui d'Antonios, il parvint, avec le secours des Florentins, à se remettre en possession d'Athènes, et fit une étroite alliance avec Amurat, dont il fut le tributaire. Chalcocondylas survécut au moins de onze ans à ce sultan; mais on ne sait où il fixa sa résidence. — Dans le préambule de ses tableaux ou *Illustrations historiques* (Ἀπόδειξεις ἱστορικαί) sur l'origine et les gestes des Turcs en dix livres, l'auteur dit qu'il va raconter les événements dont il a été le témoin ou le contemporain. Il commence ses récits à l'année 1389 (1), profitant sans doute des renseignements qu'il recueillit de son père, et le termine brusquement à la campagne d'hiver de 1462 ou de 1463, ce qui indique qu'il ne survécut guère à cette époque. Son but est de raconter la *mort* des Grecs, qu'il attribue à la chute de Constantinople, qu'il décrit avec quelque détail (2), et l'histoire des Turcs, qu'il représente comme la puissance la plus formidable qu'on eût connue de son temps. Il représente la prise de Byzance comme l'événement le plus considérable de cette époque, et la compare à la chute d'Ilion; les Romains (dont il est l'adversaire) disaient que c'était une juste représaille des méfaits des Grecs, confiée par la divinité aux barbares.

Immanuel Bekker, dernier éditeur de l'ouvrage de Chalcocondylas, prétend que l'auteur affecte d'imiter Hérodote, mais qu'il est verbeux et exprime ses pensées de deux ou trois manières différentes, sans en devenir plus clair. Selon M. Boissonnade, juge compétent, son style est barbare et plein d'expressions triviales. Sa lecture est ingrate, et son texte, souvent mutilé, difficile à rétablir. Le savant orientaliste Hamaker l'avait tenté; mais il en fut tellement rebuté, qu'il l'abandonna au savant philologue de Berlin Bekker, qui l'a publié en un vol. in-8°, 1843, dans la collection byzantine de Bonn. Bekker s'est lui-même à peu près conformé à l'édition du Louvre, publiée à Paris en 1650, in-fol., avec la traduction latine de Conrad Clauser, et s'est servi en outre d'un manuscrit de Tubingue, où le prénom de Laonicos est transformé en Nicolaos. C'est sous le nom de Nicolas Chalcocondylas qu'il est cité dans Gibbon (aux derniers chapitres), et à ce qu'il paraît par Voltaire. C'est en effet à Chalcocondylas que le spirituel écrivain semble reprocher (3) le récit d'un miracle

(1) Liv. VI; p. 167, éd. du Louvre, in-f°.
(2) Si le grammairien Chalcondyle, admis à la cour de Médicis, est né à Athènes en 1424, et mort à l'âge de quatre vingt-sept ans en 1511 en Italie, il est bien probable qu'il appartient à la même famille; peut-être même est-il le fils de Laonic Chalcondyle, proscrit de sa patrie.

(1) Le livre Ier n'est qu'un exposé préliminaire.
(2) Liv. VIII, p. 214.
(3) *Essai sur les mœurs*, ch. XCII, p. 500, t. XVI, éd. Beuchot.

relatif au siége de Rhode entrepris sous Mahomet II par le vizir Mezitès-Paléologue. Mais ce siége date de 1479-1480, et Chalcondyle, qui n'en parle pas, arrête son récit à 1463. C'est donc à un autre écrivain grec que Voltaire aurait dû adresser le reproche; et il y a erreur au moins dans le nom et dans la désignation du livre.

L'ouvrage de Chalcocondylas a été publié pour la première fois en grec à Genève, 1615, in-fol., traduit en français et commenté par Blaise de Vigenères; Paris, 1557-1584, in-4°; puis par Artus-Thomas et Mézerai, 1612-1649, avant l'édition de Fabrot. ISAMBERT.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, VII. — Smith, *Dict. of greek and rom. biography*. — Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*.

CHALCONDYLE (*Démétrius*), grammairien grec, natif d'Athènes, proche parent ou, selon quelques écrivains, fils du précédent, est du nombre des Grecs qui, au quinzième siècle, portèrent en Italie la littérature de leur pays. Il l'enseigna à Pérouse, vers 1450; plus tard Laurent de Médicis le fit nommer professeur de langue grecque à Florence, où pendant plus de vingt ans ses leçons eurent un grand succès. Appelé à Milan en 1492, par Louis le More, il y mourut en 1510, âgé de quatre-vingt-sept ans; il eut trois fils et une fille, qui fut mariée à Janus Parrhasius. Démétrius Chalcondyle n'était point un écrivain fécond : son principal ouvrage est une grammaire grecque sous le titre d'*Erotemata*, dont la première édition, publiée à Milan vers 1493, est très-rare; elle a été réimprimée à Paris, par Gourmont, 1525, in-4°, et à Bâle, 1546, in-8°. Parmi ses compatriotes réfugiés en Italie, Chalcondyle se fit remarquer autant par la douceur de ses mœurs que par son savoir : aussi eut-il une grande influence comme professeur. Il a dirigé la publication de la première édition d'Homère, Florence, 1488; celle d'Isocrate, Milan, 1493, et celle de Suidas, 1499.

Paul Jove, *Éloges*, XXVI. — Vossius, *de Arte grammat.* — Baillet, *Jugement des savants*.

* **CHALCUS** (*François-Maximilien*), savant jurisconsulte milanais, mort en 1650. Il laissa : *de Artibus generatim et arte artium speciatim disputatio philosophica*; Ingolstadt, 1610, in-4°; — des *Poésies* latines et italiennes, imprimées dans les *Varj componimenti fatti nel dottoramento del signor Ludov. Mazenta*; Pavie, 1613, in-8°.

Argelati, *Bibl. Mediol.*

* **CHALCUS** (*Sigismond*), jurisconsulte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut sénateur, et devint gouverneur de Crémone. On a de lui : *Consultatio de suspicione falsitatis ex conjecturis proveniente, quæ sufficit ad infirmanda testamenta*, dans les *Consultations* de Tranchedini, t. I; — *Consultatio de feudis eorumque natura*; Genève, 1686, in-fol.; — *Controversia qua officium causidicorum et notariorum honorificum ostenditur*, dans les *Controversiæ forenses* d'Andreoli.

Argelati, *Bibl. Mediol.*

CHALDUN. *Voyez* IBN-KHALDOUN.

CHALGRIN (*Jean-François-Thérèse*), architecte français, né à Paris, en 1739, mort le 20 janvier 1811. Il entra de bonne heure à l'École d'architecture, et y fut élève de Servandoni d'abord, puis de Boullée. Ces maîtres, qui luttaient contre le goût du temps, s'efforçaient de remettre en vigueur, dans toute leur antique pureté, les règles de l'architecture grecque. Le jeune Chalgrin fut un des premiers qui adoptèrent leurs idées; il remporta en 1758 le grand prix d'architecture, et partit pour l'Italie. De retour à Paris, il obtint la protection du ministre Bertin, qui encourageait les arts et protégeait les artistes, et le duc de la Vrillière le chargea de construire son grand hôtel de la rue Saint-Florentin. Ce fut à cette époque qu'il composa un projet d'église grecque que l'on conserve encore à l'École polytechnique. Abusé par une admiration exclusive et maladroite pour l'antiquité, il voulait simplifier le système des églises chrétiennes, et ramener leur architecture à l'unité de plan et d'ordonnance et à la forme des temples antiques. C'était d'après ces idées que Servandoni avait élevé son portail de Saint-Sulpice. Chalgrin fut chargé, en 1777, d'achever ce monument; il éleva, de 1769 à 1784, l'église de Saint-Philippe du Roule. L'Académie d'architecture l'admit, en 1770, au nombre de ses membres, et il devint bientôt après architecte de Monsieur (Louis XVIII). Enfin, il fut chargé de la restauration du Luxembourg. Mais, loin de se borner à restaurer, il voulut corriger l'œuvre de Jacques de Brosse. Il supprima un avant-corps, refit les façades, et détruisit l'admirable galerie de Rubens pour y pratiquer un escalier, qui du reste est un chef-d'œuvre.

En 1809, Chalgrin fut chargé, de concert avec Raymond, d'élever l'arc de triomphe de l'Étoile. Cette bizarre décision produisit des résultats auxquels on devait s'attendre. « Les deux artistes, dit M. Quatremère de Quincy, ne furent ou ne parurent d'accord que tant que dura l'établissement des massifs de la fondation. Leurs démêlés virent le jour dès que l'édifice sortit de terre. Chacun des deux avait un projet différent : M. Raymond avait orné son arc de colonnes engagées; M. Chalgrin avait disposé dans le sien des colonnes isolées, c'est-à-dire adossées. Au lieu de décider entre les deux dispositions, on décida que l'arc serait sans colonnes. » Chalgrin, par la retraite de Raymond, resta seul chargé d'achever ce beau monument, qui, par les grandes idées qu'il rappelle, est le principal titre de gloire de l'architecte qui en dirigea l'exécution, et qui est, après tout, l'un des meilleurs architectes des temps modernes.

Chalgrin avait fait partie de l'Académie d'architecture; il fit aussi partie de l'Institut (Aca-

démie des beaux-arts). On a de lui : *Plan, coupes, élévations et profils de l'église Saint-Pierre du Roule*, grand in-fol. (sans date).

Viel, *Notice sur J.-F.-T. Chalgrin*; Paris, 1814, in-4°.

*CHALEMOT, théologien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il appartenait à l'ordre de Cîteaux. On a de lui : *Series sanctorum et beatorum ac illustrium virorum ordinis Cisterciensis*; Paris, 1670, in-4°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrt.-Lexicon*.

CHALIER (*Marie-Joseph*), homme politique français, né à Suze, en Piémont, en 1747, mort le 17 juillet 1793. Destiné d'abord par sa famille à l'état ecclésiastique, il étudia la philosophie chez les dominicains, et puisa à leur école cette exaltation et cette énergie qu'on le vit déployer plus tard. Déjà à cette époque il s'indignait des abus de l'état social où il vivait, de l'égoïsme du grand nombre, et souhaitait une révolution radicale, qu'il priait Dieu d'accomplir. Arrivé à Lyon fort jeune encore, il s'occupa d'études littéraires, de dessin, de commerce, et devint enfin l'associé d'un sieur Muguet. Il se mit alors à voyager pour augmenter ses connaissances, tout en servant les intérêts commerciaux de son protecteur. En 1775 il visita Constantinople et les échelles du Levant, et ces voyages eurent une grande influence sur sa destinée; il vit de près le despotisme et ses plus terribles conséquences, et il attribua à cette cause tous les maux contre lesquels il s'élevait jadis au couvent. Dès lors il se passionna pour la liberté et l'égalité, et leur voua un culte absolu. « Partout, dit-il, j'a« vais vu, observé et réfléchi sur le despotisme, « la tyrannie et les abus de tous genres. Au Le« vant, en Italie, à Naples, à Rome, à Florence, « à Gênes, à Palerme, à Cadix, à Madrid, par« tout je voyais le peuple opprimé, et lorsque « je me rappelais par la lecture les beaux jours « d'Athènes et de Rome, la comparaison était ef« froyable. » Les événements de 1789 lui firent abandonner la carrière du commerce, dans laquelle il avait toujours montré une sévère probité. Il se rendit à Paris, se lia avec Robespierre; et de retour à Lyon, il essaya de faire partager aux habitants de cette ville le patriotisme qui l'animait. Nommé notable de la ville et membre de tous les comités, il déploya partout une grande activité. L'organisation de la garde nationale, celle de la police, le règlement des finances de la ville, tout lui est dû.

Lorsque la Convention se partagea en deux camps, la Gironde et la Montagne, Chalier, fidèle à la cause démocratique, devint montagnard. Le plus grand nombre des habitants de Lyon avaient, au contraire, adopté les principes fédéralistes de la Gironde. « La liberté, leur disait« il, chacun la veut; mais l'égalité, qui donne « des coliques, c'est autre chose. » Alors commença à Lyon la lutte entre les démocrates, peu nombreux, dominant à la commune seulement et dans la société des jacobins, et la bourgeoisie dominant au conseil départemental et dans la garde nationale. Le 28 janvier 1793, Chalier, avec trois cents hommes armés, vint jurer au pied de l'arbre de la liberté d'anéantir les aristocrates, les feuillants, les modérés, les égoïstes, les agioteurs, les accapareurs et les usuriers. Cette démonstration mit les partis en présence. Tout annonçait une crise violente. Lyon était devenu l'un des principaux foyers des intrigues royalistes. Sa proximité de la frontière, ses tendances particulières permettaient avec raison aux agents de Coblentz de croire qu'on pourrait faire soulever cette ville contre la Montagne. Chalier, les clubs et la commune, avertis, firent arrêter, dans la nuit du 5 au 6 février 1793, un grand nombre de leurs adversaires politiques, et décidèrent, dit-on, qu'il fallait les faire guillotiner révolutionnairement. Le maire, Nivière, s'opposa à ce projet, et rassembla la garde nationale. Le club lui ayant déclaré qu'il avait perdu sa confiance, Nivière donna sa démission; mais il fut aussitôt réélu par les modérés. Chalier et ses partisans, la commune et les clubs, prévoyant bien que ce succès allait donner de nouvelles forces aux royalistes et aux girondins, envoyèrent une adresse à la Convention pour obtenir l'établissement d'un tribunal révolutionnaire, le désarmement des suspects, et une levée de huit mille quatre cents hommes pour former une armée révolutionnaire. La Convention refusa, et ce refus ranima le courage des contre-révolutionnaires, et leur donna les moyens d'attaquer la municipalité, c'est-à-dire le parti jacobin. Arriva enfin la journée du 29 mai. Les jacobins furent vaincus; le champ de bataille resta aux girondins, et ceux-ci commencèrent une réaction terrible. Chalier et ses amis furent mis en jugement, malgré l'ordre de la Convention, qui voulait s'y opposer, et ils furent tous condamnés par un tribunal décidé d'avance à ne pas les acquitter. Les motifs de la condamnation étaient au nombre de douze. Le plus important était le complot tendant à faire mettre à mort les suspects, complot dont on voulait voir la récidive dans le projet d'établir un tribunal révolutionnaire. Chalier fut guillotiné le 16 juillet 1793, et sa mort fut le signal du soulèvement des Lyonnais contre la Convention.

Moniteur universel. — César Bertholon, *Notice sur Chalier*, dans la *Revue du Lyonnais*, août 1835. — Michelet, *Histoire de la révolution française*. — Thiers, *Hist. de la révolution française*. — Mignet, *Abrégé de l'hist. de la revolution française*. — De Barante, *Hist. de la Convention*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

*CHALKHILL (*Thomas*), littérateur anglais du dix-septième siècle. Tout ce qu'on sait sur son compte, c'est qu'il est indiqué comme l'ami du célèbre Edmond Spencer, en tête d'un poëme pastoral intitulé *Thealma et Clearchus*, Londres, 1683. Cet ouvrage fut publié par Isaac

Walton, auteur d'un traité fameux sur la pêche à la ligne; et quelques critiques ont pensé qu'il était le véritable auteur du poëme. Quoi qu'il en soit, cette épopée, dont la scène est en Arcadie, et qui n'a jamais été terminée, ne manque pas de mérite; la versification est facile et douce; une simplicité vraie, une bonhomie attachante la recommandent au lecteur : mais la confusion des épisodes, l'absence d'incidents intéressants, le peu de liaison des faits, sont des motifs plus que suffisants pour priver de tout charme la lecture des amours de Clearchus et de sa maîtresse Thealma, fille du roi de Lemnos. G. B.

Retrospective Review, t. IV, p. 230-249.

CHALIEU (*L'abbé*), antiquaire français, né à Tain (Drôme), le 29 avril 1733, mort en 1802. Il entra dans les ordres, et se livra avec ardeur à l'étude des antiquités; on a de lui un ouvrage sur l'archéologie, publié après sa mort sous le titre suivant : *Mémoires sur les diverses antiquités du département de la Drôme et sur les différents peuples qui l'habitaient avant la conquête des Romains;* Valence, 1811, in-4°.

Millin, *Voyage dans le midi de la France*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHALIGNY (*Les*), famille d'habiles fondeurs lorrains, dont les plus célèbres sont :

CHALIGNY (*Jean*), maître fondeur de l'artillerie de Lorraine pendant soixante ans, né à Nancy, en 1529, mort dans la même ville, le 23 mars 1615. Il fondit une grande coulevrine, longue de vingt-deux pieds. Louis XIV, après la prise de Nancy, la fit conduire à Paris, en 1670.

CHALIGNY (*Antoine*), fils du précédent, né en 1591, mort en 1666. Il acheva le cheval de bronze commencé par son frère David, mort en 1631. Ce cheval était destiné à porter la statue de Charles III, duc de Lorraine, et Antoine exécuta le modèle en terre de la statue du duc. Louis XIV s'empara du cheval, et le fit transporter à Dijon, où il servit à l'une de ses statues équestres. La statue du duc est aujourd'hui au Musée de Nancy. Antoine Chaligny fut nommé commissaire général des fontes de l'artillerie de France. Son fils *Pierre* travailla avec lui à la statue de Charles III, et lui succéda dans sa charge.

Dom Calmet, *Bibliothèque de Lorraine*. — Daniel, *Histoire de la milice française*.

CHALIN DE VINARIO (*Raymond*), médecin français, natif de Vinas, petit village du Languedoc, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Il étudia la médecine à Montpellier, et, après avoir exercé quelque temps, se rendit à Avignon, où il fut témoin de cette peste meurtrière qui se manifesta pour la première fois en 1347, puis se renouvela en 1360, en 1375 et en 1382. Chalin a donné une description exacte de ce fléau dans un ouvrage estimé, mais dont le style se ressent de l'époque à laquelle il fut écrit. « Jacques Dalechamp, dit Éloy, à qui un chirurgien de Montpellier, appelé Guillaume Lothier, avait prêté un exemplaire manuscrit du traité de Raymond pour avoir son sentiment, avoue qu'il fut frappé de la beauté de cet ouvrage, malgré la barbarie du style; c'est ce qui le détermina à le publier à Lyon en 1552, in-16, chez Guillaume Rouillé, après l'avoir mis en meilleur latin. L'auteur paraît fort prévenu en faveur de l'astrologie judiciaire; mais c'est un défaut dans lequel il était difficile de ne pas tomber dans le siècle où il vivait. »

Éloy, *Dictionnaire de médecine*.

CHALINIÈRE (*Audebois* DE LA). *Voy.* BABIN.

CHALIPPE (*Louis - François - Candide*), théologien français, de l'ordre des Récollets, né à Paris, en 1684, mort dans la même ville, en 1757. On a de lui : *Oraison funèbre du cardinal de Mailly;* Paris, 1722, in-4°; — *Vie de saint François d'Assise, avec l'histoire particulière des stigmates, des éclaircissements sur l'indulgence de la portioncule;* Paris, 1727, in-4°; nouvelle édition, Avignon, 1824, 3 vol. in-12.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France* (éd. Fontette). — Quérard, *la France littéraire*.

CHALLAN (*Antoine-Didier-Jean-Baptiste*), magistrat et homme politique français, né à Meulan, le 19 septembre 1754, mort dans la même ville, le 31 mars 1831. Procureur du roi au bailliage de Meulan au commencement de la révolution, il fut nommé en 90 procureur-syndic du département de Seine-et-Oise. Fortement attaché aux principes de la constitution de 1791, il rédigea et signa, avant le 10 août 1792, l'adresse royaliste qui fut présentée à l'Assemblée nationale par les membres composant le directoire de son département. Incarcéré pour ce fait aux Récollets de Versailles, il fut rendu à la liberté le 9 thermidor, nommé président du tribunal criminel de Seine-et-Oise, et appelé en 1798 au Conseil des Cinq-Cents. Nommé tribun après le 18 brumaire, Challan se prononça pour l'empire en 1804, et passa dans le Corps législatif après la suppression du Tribunat, en 1807. En qualité de député, il donna plus d'une fois de pompeux éloges au conquérant qui gouvernait la France; il fut cependant un des premiers à voter la déchéance de Napoléon; on prétend même qu'il proposa et rédigea l'acte du 3 avril par lequel le Corps législatif prononça cette déchéance. Challan reçut de Louis XVIII le brevet d'officier de la Légion d'honneur et des lettres de noblesse; mais il ne fut pas réélu en 1815, et vécut dès lors dans la retraite, s'occupant surtout d'agriculture et d'instruction primaire. On a de lui : *Essai historique sur la vie de L. Guill. Le Monier, médecin du roi;* Versailles, 1800, in-8°; — *de l'Adoption considérée dans ses rapports avec la loi naturelle, la morale et la politique;* Versailles, 1801, in-8°; — *la Meilleure distribution des propriétés;* Paris, 1806, in-8°; — *Réflexions sur le choix des députés;* Paris, 1814, in-8°; — *Rapport sur les divers concours pour la culture des pommes de terre*, etc.; Paris, 1818, in-8°; — *Rapport sur l'usage des*

moulins à bras; Paris, 1819, in-8°; — *Notice historique sur la vie et les travaux du marquis de Cubières*; 1822, in-8°.

Moniteur universel. — *Galerie historique des contemporains.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHALLE (*Michel-Ange-Charles*), peintre d'histoire, architecte et mathématicien français, né à Paris, le 18 mars 1718, mort à Paris, le 8 janvier 1778. Il n'eut jamais beaucoup de réputation comme peintre, quoiqu'il ait été élu de l'Académie le 26 mai 1753. Il est bien plus connu comme architecte et comme mathématicien, et c'est à ce double titre qu'il fut nommé professeur de perspective à l'Académie, le 4 février 1753. En 1765, Louis XV le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel et dessinateur du Cabinet du roi. On a de lui : *Description du Mausolée érigé dans l'église de l'Abbaye royale de Saint-Denis, le 27 juillet 1774, pour les obsèques de Louis XV, le bien aimé, etc., sur les dessins du sieur M.-A. Challe, chevalier, etc.; la sculpture est faite par le sieur Bocciardi, sculpteur des Menus-Plaisirs du roi.* Cette brochure, de 24 pages in-4°, avec plusieurs planches, n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires, et est devenue fort rare.

P. CH.

Diderot, *Salon de 1765.* — *Archives de l'art français*, t. 1.

*__CHALLE__ (*Simon*), sculpteur français, né à Paris, en 1720, mort à Paris, le 14 octobre 1765, frère du précédent. Il n'a guère plus de renommée comme sculpteur que son frère aîné comme peintre. La chaire à prêcher de l'église Saint-Roch, à laquelle on reproche avec justice une extrême lourdeur, a été inventée par lui. Il avait été reçu à l'Académie le 29 mai 1756.

P. CH.

Diderot, *Salon de 1761.* — *Archives de l'art français*, t. 1.

*__CHALLERANGES__ (*Ferry Pasti*, seigneur DE), maréchal de France, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Il eut la seconde charge de maréchal de France, instituée par saint Louis, de 1235 à 1240. Ambassadeur du roi avec Raoul de Mello (1226), pour recevoir de Jeanne, comtesse de Flandre, le château de Douai et autres places, il le fut encore une seconde fois (1243), pour écouter les propositions du comte de Toulouse. On ignore la date précise de sa nomination ainsi que le temps qu'il exerça la charge de maréchal, qui était alors temporaire. La chronologie militaire dit : « Dans trois chartes du trésor « de 1244, et quelques années après il porte encore le titre de maréchal. » A. S.... Y.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. II, p. 108.

CHALLES (*Claude-François* MILLIET DE), savant mathématicien, né à Chambert, en 1621, mort à Turin, en 1678. Il entra dans l'ordre des Jésuites, s'appliqua particulièrement aux mathématiques, et fut nommé par Louis XIV professeur royal d'hydrographie à Marseille. Il enseigna pendant plusieurs années les mathématiques au collége de la Trinité, possédé par les jésuites de Lyon, et finit par être appelé à Turin, où il mourut. On a de lui : *Euclidis elementorum libri octo, ad faciliorem captum accommodati*; Lyon, 1660, in-12; — *Cursus, seu mundus mathematicus*; Lyon, 1674, 3 vol. in-fol. : cet ouvrage forme un cours complet de mathématiques; il est divisé en trente et un traités et cent dix-huit livres. Le vingt-deuxième traité, en 47 propositions, est intitulé *de Musica*; c'est un morceau de peu de valeur. Les propositions les plus intéressantes sont les trente-sixième, trente-huitième et trente-neuvième, qui traitent de l'archiviole, du clavecin et de la cornemuse; — *Principes généraux de la géographie mathématique*; Paris, 1676, in-12.

Lami, *Entretiens sur les sciences.* — Colonia, *Histoire littéraire de Lyon*, t. II. — Moréri, *Dict.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — Le P. H. Ferri, *Vie de Challes*, dans le *Mundus mathematicus.*

CHALLES ou **CHASLES** (*Grégoire* DE), écrivain français, né à Paris, le 17 août 1659, mort à Chartres, vers 1720. Il fit ses études au collége de la Marche avec Colbert de Seignelay, qui le fit entrer écrivain dans la marine. Challes, après s'être fait connaître comme jurisconsulte, voyagea beaucoup, et fut prisonnier des Anglais au Canada, puis des Turcs dans le Levant. C'était un homme enjoué, qui aimait la bonne chère, et surtout, comme il le disait lui-même, à se laver le gosier; c'est-à-dire qu'il était de l'école de Rabelais et, comme celui-ci, il aimait à exercer sa verve contre les moines; quelques-unes de ses saillies le firent exiler de Paris et reléguer à Chartres, où il vécut pauvrement. On a de lui : *les illustres Françaises; histoires véritables*; La Haye, 1713, 2 vol. in-12, et 1723, 3 vol. in-12; Utrecht, 1737, et La Haye (Paris), 1748, 4 vol. in-12. Ces deux dernières éditions contiennent des augmentations, qui ne sont pas de l'auteur. Le fond de ces histoires est très-intéressant : Chasles était, dit-on, le héros de plusieurs d'entre elles; — *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, par une escadre de M. Duquesne*, en 1690 et 1691; La Haye, 1721, 3 vol. in-12. — Challes a terminé la traduction de *Don Quichotte*, commencée par Filleau de Saint-Martin.

P. Marchand, *Dict. historique.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.* — Barbier, *Examen critique des dictionnaires historiques.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHALLINE, famille française du pays chartrain. Elle occupait au dix-septième siècle une place distinguée parmi la noblesse de robe; elle a produit plusieurs savants magistrats, entre autres :

CHALLINNE (*Charles*), jurisconsulte, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il était conseiller et avocat du roi à Chartres. On a de lui : *Lettre de consolation à madame Desessarts, sur la mort de son mari.*

Chartres, 1623, in-8°; — une traduction française de la *Bibliographie politique du sieur Naudé, contenant les livres et la méthode nécessaires à étudier la politique, avec une lettre de Grotius;* Paris, 1642, in-8°; — *Panégyrique de la ville de Chartres;* Paris, 1642, in-4°. Cet éloge, qui fut prononcé en 1640, à l'audience du bailliage, est dédié à Gaston de France, duc d'Orléans et de Chartres.

CHALLINE (*Paul*), jurisconsulte, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Notes sur les Institutes coutumières de Loysel;* Paris, 1656 et 1665, in-8°; — *les Maximes du droit français, par P. de l'Homme, avec des observations;* Paris, 1657 et 1665, in-4°; — *Méthode générale pour l'intelligence des coutumes de France;* Paris, 1666, in-8°.

CHALLINE (*Denis*), parent des précédents, avocat au parlement de Paris et poëte. On n'a pas de renseignements sur sa vie; en 1653 il fit imprimer une traduction en vers des Satires de Juvénal; assez exacte quant au sens, elle n'eut pas de succès. Cette version est accompagnée d'un *discours* qui démontre, d'après de graves autorités, l'utilité de la satire, et d'une ode *Sur la félicité du Parnasse :* tout cela ne mérite pas d'être tiré de l'oubli.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 476. — D. Liron, *Bibl. chartraine*. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

CHALLONER (*Richard*), théologien anglais, né à Lewes, dans le comté de Sussex, en 1691, mort en 1781. Élevé dans les principes du catholicisme, il vint faire son éducation au collége anglais de Douay, entra dans les ordres, et devint professeur de théologie dans cet établissement. Chargé en 1730 d'une mission religieuse en Angleterre, nommé évêque catholique de Debra, et vicaire apostolique des districts du sud, il consacra le reste de sa vie à des controverses contre les protestants. Ses principaux ouvrages sont : *Britannia sancta;* 1745, 2 vol. in-4°; — *the Catholic christian instructed in the sacraments, sacrifices and ceremonies of the church.* Ce livre est une réfutation du célèbre ouvrage du Dr Conyers Middleton, intitulé : *Conformity between popery and paganism;* — *Memoirs of missionary priests, and others, of both sexes, who suffered on account of their religion, from* 1577 *to* 1688; — *Spirit of dissenting teachers;* — *Grounds of the old religion;* — *Unerring authority of the catholic Church;* — *The city of God;* — *A caveat against methodism;* — *The devotion of the catholics to the Virgin truly represented;* — *The papist misrepresented and represented.*

Gorton, *Biographical dictionary*.

CHALLONER ou CHALONER (*sir Thomas*), écrivain et diplomate anglais, né à Londres, vers 1515, mort en octobre 1565. Secrétaire de sir Henry Knevet, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Charles-Quint, il assista à la malheureuse expédition d'Alger. Sous le règne d'Élisabeth, il fut chargé de deux missions diplomatiques, l'une près de l'empereur Ferdinand, l'autre près de Philippe II, roi d'Espagne. Le plus important ouvrage de Chaloner fut publié après sa mort, sous le titre suivant : *de Republica Anglorum instaurata libri decem;* Londres, 1579, in-4°.

Biographia britannica.

CHALLONER (*sir Thomas*), chimiste anglais, fils du précédent, né en 1559, mort en 1603. Élevé à Oxford, dans les colléges de Saint-Paul et de la Magdeleine, il visita plusieurs parties de l'Europe, entre autres l'Italie, pour se fortifier dans la connaissance des sciences naturelles et de la chimie. A son retour en Angleterre, il continua ses recherches scientifiques, et découvrit des mines d'alun à Gisborough, dans le comté de York. Il venait d'être nommé précepteur de Henri prince de Galles, lorsqu'il mourut. On a de lui un traité intitulé *The virtues of nitre;* Londres, 1584, in-4°.

Wood, *Athenæ Oxonienses*.

CHALLONER ou CHALONER (*sir Thomas*), écrivain anglais, fils du précédent, né vers 1600, mort vers 1662. Il fut un des juges de Charles Ier, et devint membre du conseil d'État. Il fut excepté de l'*acte d'oubli*, et mourut à Middelbourg. On a de lui un traité sur la monarchie, et une dissertation dans laquelle il prétend avoir découvert la tombe de Moïse sur le mont Naboth (Lond., 1657, in-8°).

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *Biog. brit*.

CHALMEL (*Jean-Louis*), littérateur français, né à Tours, vers 1756, mort dans la même ville, en 1829. Il se montra partisan de la révolution, et fut appelé en 1792 aux fonctions de secrétaire général du département d'Indre-et-Loire. Venu à Paris après le 9 thermidor, il y fut nommé secrétaire général de l'administration de l'instruction publique, et porté en 1798 au Conseil des Cinq-Cents par les électeurs de Tours. Il y dénonça l'élection du directeur Treilhard comme inconstitutionnelle, signala les agents de police comme provocateurs des applaudissements des tribunes, et reprocha au Directoire d'avoir établi une odieuse inquisition autour des représentants du peuple. Associé dès lors aux hommes les plus énergiques du parti républicain, il appuya fortement la motion de déclarer la patrie en danger, et se fit remarquer parmi les plus ardents défenseurs de la constitution de l'an III, dans la fameuse séance du 18 brumaire à Saint-Cloud. Aussi Napoléon fit-il inscrire son nom sur la liste des soixante-et-un députés proscrits. Cependant Chalmel finit ensuite par le fléchir : il devint sous-préfet de l'arrondissement de Loches en 1815, et reparut à la même époque à la chambre des représentants. Lors de la seconde restauration, il se retira complétement des affaires publiques. On a de lui : *Tablettes chro-*

nologiques de l'histoire civile et ecclésiastique de Touraine, suivies de mélanges historiques relatifs à cette province; Paris, 1818, in-12; — *Histoire de Touraine, depuis la conquête des Gaules par les Romains jusqu'à l'année* 1790; Paris, 1828, 4 vol. in-8°.

Le Bas, *Dict. enc. de la France.*

CHALMERS (*Alexandre*), célèbre biographe anglais, né à Aberdeen, en 1759, mort à Londres, le 10 décembre 1834. Après avoir étudié la médecine, il quitta pour toujours sa ville natale vers 1777. Il avait obtenu la place de chirurgien en Amérique; mais en arrivant à Portsmouth il changea brusquement d'idée, se rendit à Londres, et entra dans la presse périodique. Il débuta dans le *Saint Jame's Chronicle*, sous le pseudonyme de *Senex*. Il fournit encore de nombreux articles au *Morning-Chronicle* et fut quelque temps directeur du *Moring-Herald*. Il écrivait en même temps dans plusieurs revues littéraires, et publiait de nombreux ouvrages, dont les principaux sont : *Continuation of the History of England, in letters;* Londres, 1793, 2 vol.; réimprimée en 1798, 1803, 1821; — *Glossary to Shakspeare;* Londres, 1797; — *Sketch of the isle of Wight*, 1798; — *a New edition of Barclay's english Dictionary*, 1798; — *the British Essayists, with prefaces historical and biographical and a general index;* Londres, 1803, 45 vol. Cette série des *Essayistes* anglais commence par *the Tatler* (Babillard), et finit par *the Observer* (l'observateur); — *an Edition of Shakspeare, with an abridgement of the more copious notes of Steevens and a life of Shakspeare*; Londres, 1803, 9 vol. in-8°; — *Fielding's works;* Londres, 1806, 10 vol. in-8°; — *Dr. Johnson's works;* ibid., 12 vol. in-8°. Chalmers édita aussi les *Œuvres* de Pope, *l'Histoire* de Gibbon en 1807, et les *œuvres* de Bolingbroke, 1809, 8 vol. in-8°. Mais son ouvrage le plus important est un grand *Dictionnaire biographique* (*the general biographical Dictionary*), dont les quatre premiers volumes parurent au commencement de mai 1812. Les autres volumes furent publiés de mois en mois jusqu'à mars 1817. Le dictionnaire complet forme trente-deux volumes in-8°.

Rose, *Biographical Dictionary.*

CHALMERS (*David*). *Voy.* **CHAMBERS.**

CHALMERS (*Georges*), polygraphe anglais, né en 1742, et mort à Londres, en 1825. Après avoir étudié le droit à l'université d'Édimbourg, il alla exercer la profession d'avocat dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Royaliste ardent, il quitta l'Amérique au début de la guerre de l'Indépendance, et revint en Angleterre. Le gouvernement anglais le récompensa de sa fidélité en l'appelant au bureau du commerce en qualité d'employé supérieur. Il exerça jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire pendant trente-neuf ans, ces laborieuses fonctions. Déjà, avant son entrée dans les services publics, il s'était fait connaître par d'intéressantes publications, parmi lesquelles nous mentionnerons les *Annales politiques des Colonies-Unies* (1780) : ici l'auteur a fait preuve d'une connaissance approfondie de leur histoire, de leur législation et de leurs intérêts matériels; — un *Essai comparatif de la puissance de la Grande-Bretagne pendant le règne actuel et sous les quatre règnes précédents ;* Londres, 1782, in-8° : une traduction de ce livre remarquable a paru en France, en 1789, sous le titre d'*Analyse des forces de la Grande-Bretagne*. Refondu plus tard, il a été publié à Édimbourg, en 1820, sous le titre de *Aperçu historique sur l'économie domestique du Royaume-Uni depuis les temps les plus reculés*. On y trouve des considérations économiques d'un haut intérêt sur les conséquences, au point de vue du développement de la richesse et de la puissance de l'Angleterre, des grands événements qui s'y sont succédé depuis la seconde moitié du dix-huitième siècle jusqu'au premier quart du dix-neuvième.

Les travaux purement littéraires de Chalmers sont nombreux. On lui doit : une *Vie de Daniel de Foe* (1790); — une *Biographie de Thomas Buddimon*, livre très-curieux (1794); — une édition des *Œuvres d'Allan Ramsay* (1800); avec une bonne étude sur ce poëte; — une édition des *Œuvres de sir James Stewart de Coltnes*, précédée de la vie de l'auteur (1805); — une édition des *Écrits de sir David Lindsay de Mount*, avec une préface biographique et critique (1806); — *Caledonia, or topographical and historical account of North Britain;* Edimbourg, 1807-1826, 3 vol. gr. in-4°. Le premier volume de cet ouvrage, imprimé en 1806, atteste une grande érudition et de patientes recherches. Son but était de faire une vaste étude historique et topographique de l'Écosse, depuis la conquête des Romains jusqu'à nos jours, et cette histoire devait fournir la matière de quatre volumes de 1,000 pages chacun. La partie historique proprement dite fait l'objet de ce premier volume. La période romaine, la période poétique, la période écossaise (depuis la conquête des Pictes jusqu'à l'invasion des Saxons); enfin la période écossaise-saxonne, qui finit avec l'avénement de Robert Bruce, y sont successivement traitées. Les trois autres volumes devaient être consacrés à l'histoire de chaque comté, et l'auteur était sur le point d'achever le troisième, lorsque la mort vint le surprendre. On a aussi de lui *the Life of Mary queen of Scots ;* 1818, 2 vol. in-4°. Cette histoire de Marie Stuart est accompagnée de six mémoires : 1° sur les calomnies concernant la Reine d'Écosse; 2° Mémoires de François II; 3° de lord Darnley; 4° de Jacques comte de Bothwell; 5° du comte de Murray; 6° du secrétaire Maitland.

Rose, *Biograph. Dictionary.*

CHALMERS, en latin CAMERARIUS (*Guillaume*), théologien écossais, né à Aberdeen, vers la fin du seizième siècle, mort à Paris, en 1678. Il fut élevé à Rome, dans le séminaire des Écossais, dirigé par les jésuites, et entra dans la Société de Jésus. Il revint en Angleterre en 1625, et fut amené en France par le cardinal Bérule, général de la congrégation de l'Oratoire. M. de Sancy, évêque de Saint-Malo, l'associa au gouvernement de son diocèse. On a de Chalmers : *Selectæ disputationes philosophicæ*; Paris, 1630, in-fol.; — *Ad universam Aristotelis Logicam introductio*; 1632, in-8°; — *Antiquitatis de novitate victoria, sive justa defensio præmotionis physicæ*; 1634, in-4°; — *SS. Augustini, Fulgentii et Anselmi monumenta, nunc primum ex veteribus manuscriptis erecta, et annotationibus illustrata*; Paris, 1634, in-12; — *Disputationes theologicæ de discrimine peccati venialis et mortalis*; Paris, 1639; — *Dissertatio theologica de electione angelorum et hominum ad gloriam*; Rennes, 1641, in-12.

Dupin, *Bibliothèque ecclesiastique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CHALMERS (*Lionel*), médecin écossais, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il étudia à Édimbourg; puis il se rendit dans la Caroline du Sud, et pratiqua la médecine à Charlestown. On a de lui, en anglais : *Essai sur les fièvres, principalement celles du caractère continu et inflammatoire, avec une nouvelle méthode de les guérir promptement et un essai sur les crises de ces maladies*; Londres, 1768, 2 vol. in-8°; — *Essai sur la température et les maladies de la Caroline du Sud*; Londres, 1776, 2 vol. in-8°; — un *Mémoire sur l'opisthotonos et le tétanos*, dans le *Medical observations and inquiries*, traduit en français par Caullet de Veaumorel.

Medical observations and inquiries, I. — Caullet de Veaumorel, *Recueil choisi des meilleures observations de la Société des médecins de Londres*.

CHALMERS (*Thomas*), économiste anglais, né à Kilmeny, en 1780, mort le 31 mai 1847. Il fut ordonné prêtre en 1803. Esprit vif et ardent, il étudia presque toutes les branches des connaissances humaines, et fit dans quelques-unes des progrès remarquables. Ses *Sermons sur l'astronomie*, sa *Théologie naturelle*, ses *Essais de philosophie morale* témoignent notamment de la variété et de l'étendue de ses études. Pendant son séjour à Glasgow, l'un des centres industriels du Royaume-Uni, son attention se porta sur les faits économiques qui se rattachaient à l'existence d'une grande cité manufacturière. Il publia, en 1808, le résultat de ses observations à ce sujet dans une brochure intitulée *Recherches sur l'étendue et la stabilité des ressources nationales*. L'auteur soutient cette thèse singulière, que si les ressources industrielles et agricoles du Royaume-Uni recevaient tous les développements dont elles sont susceptibles, il pourrait se suffire à lui-même et se passer de l'étranger; doctrine véritablement anti-économique, dont la conséquence obligée était l'anéantissement du commerce extérieur de l'Angleterre, cette source de sa grandeur et de sa richesse. *Son économie civile et chrétienne des grandes villes* (1821) attira vivement l'attention du public. L'auteur s'y déclare l'adversaire ardent de la charité légale, et y substitue une sorte de patronage des classes aisées sur les classes pauvres, dont il avait fait avec succès l'application dans plusieurs quartiers de la ville de Glasgow. Appelé en 1823 à une chaire de philosophie morale au collége récemment fondé de Saint-André, il consigna les principaux résultats de son enseignement dans un nouvel écrit intitulé : *L'économie politique considérée par rapport à l'état moral et à l'avenir moral de la société* (1825). Une critique assez vive de ce ouvrage, où l'auteur a le tort de pousser jusqu'à leurs conséquences extrêmes des doctrines qui peuvent avoir un fonds de vérité, parut dans la Revue d'Édimbourg en 1833. Chalmers y répondit par une brochure sur la *Suprême importance de la morale pour une bonne organisation de la société*. Il y enseigne que l'instruction, mais surtout l'instruction morale et religieuse, l'épargne, les habitudes d'ordre et de tempérance, le travail, et dans les cas de chômage imprévus la charité privée, sont les seuls remèdes de la misère. Cette brochure, qui eut un succès populaire, a été réimprimée plusieurs fois. Ce fut la dernière de ses publications. Peu de temps après il fit son entrée dans la vie publique en se mettant à la tête du parti qui, dans le sein de l'Église d'Écosse, avait pris pour drapeau le principe de l'indépendance de l'Église par rapport à l'État. Ce parti, que l'appui du docteur Chalmers, alors à l'apogée de son talent de prédicateur et de controversiste, qui était immense, ne tarda pas à rendre formidable, a réussi, comme on sait, après dix années de lutte, à amener la célèbre séparation de 1843, et la formation de l'Église libre d'Écosse, dont Thomas Chalmers a été jusqu'à sa mort le chef, la lumière et l'honneur. A. LEGOYT.

Biog. brit. — *Gentleman's Magazine*.

CHALOCHET (*André*), graveur français, natif de Langres, mort à Paris, en juin 1710. Il fut graveur de plusieurs rois, celui de France notamment, et reproduisit par la gravure les sceaux de France et d'autres souverains. C'est à lui que sont dus quelques-unes des médailles frappées sous le roi Louis XIV.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

***CHALONS** (*L.-Z.-B.*), écrivain didactique français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui *Règle de la poésie française, avec des observations pratiques sur les règles de la versification française*; Paris, 1716, in-12.

Goujet, *Bibl. française*, III.

***CHALON** (*Jean*), musicien et graveur hol-

landais, né à Amsterdam, en 1738, mort en 1795. Déjà distingué comme musicien, il cultiva aussi les arts du dessin, de la gravure et de la peinture. Les tableaux de Rembrandt attirèrent particulièrement son attention. Cette étude constante des œuvres du grand peintre hollandais fit entreprendre à Chalon une série de gravures (arrivée au nombre de cent) que la mort l'empêcha de continuer. Ses essais ont été édités par le graveur Josi, son beau-fils.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

***CHALON** (*Alfred-E.*), peintre et dessinateur anglais, né vers la fin du dix-huitième siècle. Il étudia son art dans son pays natal, et devint bientôt l'émule de Leslie. Familier avec le siècle de Louis XIV et le costume de cette époque, il en reproduisit avec exactitude quelques personnages. Il peignit aussi certains types comiques immortalisés par Molière. On peut lui reprocher d'être tombé parfois dans le maniéré, et sa couleur a quelque chose d'incertain. Ses *portraits* ont été remarqués, surtout celui de lady Georgina et de Louise Roussel. Mais ici encore on retrouve le défaut déjà observé dans sa peinture historique. Quoique plus recherché peut-être par les gens du monde que Leslie, qu'il surpasse en animation et en finesse, il ne l'égale cependant pas pour l'exactitude du dessin et le coloris. On doit à Chalon des *dessins* exécutés avec Leslie et d'autres pour le recueil de Finden intitulé : *Gallery of the graces*; Londres, 1832-1834. Il a contribué aussi à la publication connue sous le nom de *Portraits of the principale female characters;* Londres, 1833, in-8°, et aux *Illustrations* des Œuvres de Walter Scott, Londres, 1833, in-8°.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CHALLONER. *Voy.* CHALONER.

***CHALONS** (*Nicolas* DE), linguiste français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il était recteur de Sarzeau et grand-vicaire du diocèse de Vannes (Morbihan). On a de lui un *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes;* Vannes, 1723, in-12 (ouvrage posthume, de 170 pages et de feuilles non chiffrées). Le P. Grégoire de Rostrenen en a profité pour la rédaction de son Dictionnaire celtique, in-4°; mais il ne semble pas avoir connu un autre lexique de Chalons, resté inédit, et dont l'existence nous a été révélée par le *Journal de la librairie* de 1821, p. 532, et par le *Bulletin du bibliophile de* 1837, p. 538. L'auteur lui avait donné le titre de *Dictionnaire français-breton du dialecte de Vannes, très-utile à ceux qui veulent apprendre le breton, et même pour ceux qui le savent*, etc. Ce dictionnaire, qu'un tiers avait revu et corrigé depuis la mort de l'auteur, formait, d'après la copie annoncée dans le *Journal de la librairie,* 4 vol. in-4° de 1745 pages, et, d'après la copie que mentionne le *Bulletin du bibliophile,* 4 ou 5 vol. in-8°, de 600 pages. M. de Kerdanet, p. 213 de ses *Notices chronologiques*, attribue à Chalons des *Règles sur la poésie française;* Paris, Jombert, 1716, in-12. Mais l'auteur de ce dernier ouvrage est un oratorien du même nom (*voy.* l'article ci-dessous). P. LEVOT.

Documents inédits.

CHALONS (*Vincent*), historien français, né à Lyon, vers 1642, mort en 1694. Il entra dans l'Oratoire en 1660, et fut chargé de l'éducation du fils du président de Harlay. On a de lui : *Histoire de France jusqu'à la fin du règne de Louis XIII*; Paris, 1720, 3 vol. in-12, réimprimée en 1741; — *Règles de la poésie française,* 1726; in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHALOT *Voy.* VAN HOVE et TALMA.

CHALOTAIS (*Louis-René* DE CARADEUC DE LA). *Voy.* LA CHALOTAIS.

CHALUCET (*Armand-Louis*, BONIN DE), nommé évêque de Toulon en 1684, et sacré seulement en 1692, déploya un rare courage lorsque l'armée des alliés, commandée par Victor-Amédée, duc de Savoie, vint, au mois d'août 1707, mettre le siége devant cette ville. Les ennemis ne purent approcher de Toulon, défendue par des hauteurs garnies de troupes et de canons; mais la flotte qui bloquait la place par mer la bombarda, et treize bombes tombèrent sur le palais épiscopal. L'évêque ne voulut jamais s'éloigner; il consacra tous ses instants à entretenir l'union parmi les troupes, à relever le courage du peuple et des soldats, et vendit tout ce qu'il possédait pour les nourrir. Aussi l'année suivante une inscription fut-elle placée à l'hôtel de ville pour immortaliser le zèle du prélat et la reconnaissance du peuple. Chalucet, mort en 1712, a laissé quelques ouvrages de controverse et d'excellentes *ordonnances synodales;* Toulon, 1704, in-12.

Moréri, *Dictionnaire.* — Feller, *Dictionnaire historique.*

CHALUMEAU (*François-Marie*), agronome français, né à Manlay, dans le département de la Côte-d'Or, le 7 mars 1741, mort à Saint-Gauthier, près de La Châtre, en 1818. Il parcourut dans sa jeunesse l'Italie, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne et la Russie. A son retour, des spéculations agricoles mal entendues le réduisirent presque à la misère, et il fut forcé d'accepter une place dans l'instruction publique. On a de lui : *Hymne à Catherine II*, traduit du russe de Warclaw, 1777; seconde édition, Paris, 1814, in-8°; — *Catéchisme de l'impôt pour les campagnes;* 1790, in-8°; — *Ma Chaumière;* Paris, 1790, in-8°; — *Discours sur le choix des juges;* 1791, in-8°; — *l'Adultère,* drame en trois actes et en prose; 1792, in-8°; — *Mémoire sur la culture du département de l'Indre, suiv. d'un traité de l'impôt;* 1799, in-8°; — *Première lettre aux curés;* Paris 1814, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

***CHALUSSAY** (*Le* BOULANGER DE), littérateur français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On possède fort peu de détails sur sa vie, et il serait complétement oublié s'il n'avait pas eu la témérité d'attaquer Molière, en composant une comédie en cinq actes et en vers, intitulée *Élomire hypocondre, ou les médecins vengés*. L'anagramme était tout aussi diaphane que celui qu'employa Beaumarchais, par une licence non moins répréhensible, lorsqu'il livra Bergasse, sous le nom de *Begearss*, à l'animadversion du parterre. Tous les historiens de Molière ont cité cette satire; mais ils n'en ont pas fait assez usage. Elle renferme sur la jeunesse du grand ennemi des médecins des particularités curieuses; il faut faire une large part à la malignité dans ces détails biographiques, qui s'accordent presque partout avec la *Vie de Molière* par Grimarest. Le nombre de personnages qui figuraient dans cette pièce, sa confusion, sa platitude n'auraient guère permis qu'elle fût représentée : elle fut imprimée en 1670, avec un privilége du roi; mais il est permis de croire que sa réimpression du vivant de Molière ne fut pas autorisée, puisqu'on n'en connait qu'une contre-façon faite en France et des réimpressions hollandaises. Dans cette diatribe violente on reproche à Molière d'avoir épousé sa propre fille; on affirme qu'il n'a pas écrit une seule pièce,

Où l'on puisse trouver
Le moindre trait d'esprit que l'on doive admirer;

et on lui annonce que les impiétés de son imposteur (*le Tartufe*) apprêtent des fagots déjà de tous côtés. Molière ne pouvait tolérer de pareilles impertinences; il intenta un procès à Chalussay. Cette affaire, dont les biographes n'ont pas parlé, est racontée dans la préface de la contre-façon française. Par sentence du juge de police, les exemplaires d'*Élomire* furent confisqués; mais Chalussay interjeta appel, et déclara son intention de donner aux juges pour factum une nouvelle comédie qu'il avait composée à cette occasion, et qu'il intitulait *Procès comique;* il l'annonçait d'avance comme « capable de faire devenir Molière fou dès qu'elle aurait vu le jour ». Cette comédie, dont on n'a aucune nouvelle, ne parut point sans doute. Chalussay avait obtenu, en même temps que pour *Élomire,* un privilége pour l'impression d'une autre pièce, en prose, intitulée l'*Abjuration du Marquisat*; mais elle est restée inédite. G. BRUNET.

Taschereau, *Histoire de Molière*. — Berriat Saint-Prix, *Essai sur Boileau*, p. LXVI. — Bazin, *Études sur la vieille Molière*, 1851. — Paul Lacroix, *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleine*, t II, p. 17.

***CHALVET**, en latin *Calventius* (*Matthieu*), savant français, né à La Roche-Montez, en Auvergne, en 1528, mort à Toulouse, en 1607. Son oncle, Pierre Lizet, premier président du parlement de Paris, lui fit faire ses études sous la direction d'Oronce Finé, Tusan, Buchanan. Chalvet alla étudier le droit à Toulouse, et fut reçu conseiller au parlement de cette ville. Nommé président des enquêtes, il se montra fidèle à la cause royale pendant les troubles de la Ligue, fut député en 1603 vers Henri IV, et à cette occasion nommé par le roi conseiller d'État. Après son retour, il résigna sa place de président en faveur de son fils François Chalvet. Depuis 1554 il était juge de la poésie française et *mainteneur* des jeux floraux. Entre autres ouvrages, on a de Chalvet : *les Œuvres de Luc. Ann. Sénèque, mises en français*; Paris, Estienne Richer, 1604 et 1638; augmentées de plusieurs traités non encore vus et fidèlement traduits par J. Baudouin; Paris, 1638. Voici sur la traduction de Chalvet le jugement du Huet : *Verba verbis consentanea ut essent parum curavit, siccumque Senecam et concisum, exuberanti sermonis copia distendit.*

Scévole de Sainte-Marthe, *Éloges*, l. V. — Baillet, *Jugements des savants*. — Huet, *de Claris Interpretibus*. — Moréri, *Dict.* — L'abbé Drouin, *Notice sur Chalvet*.

CHALVET (*Hyacinthe* DE), théologien français, petit-fils de Matthieu Chalvet, né le 14 septembre 1605, à Toulouse, mort dans la même ville, en 1683. Il entra fort jeune dans l'ordre des Frères Prêcheurs, et suivit en qualité d'aumônier le comte de Romorantin, qui menait quatre mille hommes au secours de la ville de Candie, assiégée par les Turcs. Il y demeura un an, partit au mois de septembre 1648 pour aller visiter les lieux saints, fut pris à son retour par les infidèles, et ne sortit de captivité qu'en 1650. Revenu à Toulouse, il fit imprimer le premier volume de son *Theologus ecclesiastes*, grand ouvrage, dont le sixième volume parut à Caen, en 1659. Il obtint en 1662 la chaire de théologie dans l'université de cette ville, et la remplit pendant quatorze ans avec un grand concours d'auditeurs. On a encore de Chalvet un ouvrage sur les *Grandeurs de saint Joseph*, et un autre sur les *Avantages de saint Dominique*.

Huet, *Origines de Caen*, ch. XXIV. — Moréri, *Dict. historique*.

CHALVET (*Pierre-Vincent*), littérateur français, né à Grenoble, en 1767, mort dans la même ville, en 1807. Il entra dans les ordres, et mourut bibliothécaire de sa ville natale. On a de lui : *Journal chrétien, ou l'ami des mœurs, de la religion et de l'égalité;* Grenoble, 1791-1792, 2 vol. in-8°; — *des Qualités et des devoirs d'un instituteur public;* Grenoble, 1793, in-8°; — *Discours sur l'utilité de l'étude de l'histoire ancienne*; Grenoble, 1798, in-8°; — *Rapport sur l'état de l'instruction publique dans le département de l'Isère*; Grenoble, 1800, in-8°; — *Éloge historique de Moreau de Vérone*; Grenoble, 1801, in-8°; — *Discours servant à l'introduction à un cours de philosophie*; Grenoble, 1802, in-8°; — *l'Éclipse*, ode; Grenoble, 1804, in-4°. Chalvet est encore auteur d'un *Mémoire sur la législation de Moïse et les mœurs des Hébreux*, d'une *Notice sur l'histoire et sur les antiquités du département*

de l'Isère. Il a été l'éditeur des *Poésies* de Ch. d'Orléans, 1803, et a donné une nouvelle édition, refondue et augmentée, de la *Bibliothèque du Dauphiné*, par Allard; cette édition est regardée par quelques bibliographes comme inférieure à l'ancienne. Il a laissé en manuscrit des mémoires historiques sur le Dauphiné, qui devaient compléter cette bibliothèque.

Rabbe etc., *Biog. univ. et port. des cont.* — Quérard, *la France littéraire*.

CHAM, l'un des patriarches, né l'an du monde 1557. Il était le second fils de Noé, et avait environ cent ans (d'après Josèphe) lorsqu'il entra dans l'arche construite par son père pour échapper au déluge. Il avait quatre fils, Chus, Myzraïm, Phut et Chanaan. Au sortir de l'arche, dit la Genèse, « Noé, étant laboureur, commença à cultiver la terre, et il planta la vigne; et ayant bu du vin, il s'enivra et parut nu dans sa tente. Cham, père de Chanaan, le trouvant en cet état, sortit de la tente, et le vint dire à ses frères. Noé se relevant de son assoupissement maudit Canaan et sa postérité. » L'Écriture témoigne que Cham demeura en Égypte, et l'Afrique reçut depuis le nom de *terre de Cham*. Ses fils peuplèrent la Phénicie, l'Éthiopie, la Libye et la Mauritanie. L'auteur du *Tharik-Thabari* prétend que la peau des descendants de Cham devint noire par l'effet de la malédiction de Noé. Certains casuistes ont vu dans cette malédiction la justification de l'esclavage de la race noire ou africaine et sa soumission aux races sémitique et caucasienne, présumées descendues des deux autres fils de Noé, Sem et Japhet. Mais cette malédiction s'appliquait surtout à Canaan et à sa postérité, qui habita la Phénicie, dont les peuples ne furent jamais noirs ni réduits à l'esclavage dans le sens qu'on attache généralement à ce mot.

Genèse, cap. VI, VII et IX. — Josèphe, *Hist.* — Saint Augustin, *Contra Faustum*, lib. II, cap. 23. — Théodoret, *Quæstiones in Genes.* — Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*. — Bossuet, *Discours sur l'histoire univ.* — Winer, *Bibl. Real. Lex.*

*CHAM (*Amédée* DE NOÉ, connu sous le pseudonyme de), caricaturiste français, né à Paris, le 26 janvier 1819. Fils de M. de Noé, ancien pair de France, il fut destiné à l'École polytechnique; mais un goût décidé l'entraîna vers les arts, malgré la volonté paternelle. Élève de Paul Delaroche et de Charlet, Amédée de Noé acquit dans les ateliers de ces habiles maîtres les qualités que nous apprécions chaque jour dans ses dessins. Ce fut là aussi qu'il prit le pseudonyme biblique de *Cham*, allusion spirituelle à son nom de famille (Noé). Cham est justement regardé comme le caricaturiste le plus fécond de l'époque. Sa collaboration au *Charivari* et les nombreux albums qu'il a illustrés assurent sa réputation. A. DE LACAZE.

CHAMBARLHAC (*Jean-Jacques* VITAL DE), baron de l'Aubépine, général français, né à Étables (Haute-Loire), le 2 août 1754, mort à Paris, le 3 février 1826. Sous-lieutenant dès l'âge de quinze ans, il quitta le service en 1774, et ne le reprit qu'en 1791, époque à laquelle il fut appelé au commandement d'un bataillon de volontaires de son département. Le courage dont il fit preuve à l'armée des Alpes, lors de l'attaque des retranchements du mont Cenis, lui valut une mention particulière dans le rapport que Kellermann adressa à la Convention nationale. Colonel lors de la campagne d'Italie, le général Bonaparte le nomma général de brigade sur le champ de bataille d'Arcole. Après avoir commandé en chef le génie au siége de Kehl, en décembre 1797, Chambarlhac fut rappelé à l'armée d'Italie, qu'il quitta pour passer à celle de la Vendée. Mortagne, Nesle-sur-Sarthe, Alençon furent témoins des constantes défaites des chouans. Nommé général de division (1802), il passa pour la troisième fois à l'armée d'Italie, et sut se distinguer à Casteggio et à Marengo. Chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur (11 décembre 1803), puis commandeur de l'ordre le 14 juin 1804, enfin baron de l'empire, Chambarlhac, à la tête d'une troupe formée de tous les militaires momentanément éloignés de leur corps, fit la campagne de Saxe. Ayant adhéré à la déchéance de Napoléon, il fut nommé par Louis XVIII chevalier de Saint-Louis (21 août 1814). A. S....Y

Archives de la guerre. — *Moniteur.* — *Vict. et conq.*, t. 2, 8, 13, 19, 23.

CHAMBER. *Voy.* CHAMBERS.

*CHAMBERET (*Jean-Baptiste-Joseph-Anne-César* TYRBAS DE), médecin français, né à Limoges, le 19 septembre 1779. Il embrassa d'abord l'état militaire, puis vint, en l'an VIII, étudier la médecine à Paris. En l'an XI il remporta un prix au concours général de l'École de médecine et plus tard le prix de clinique fondé par Corvisart. M. Chamberet fut alors employé dans les principaux hôpitaux de Paris, et reçu docteur en 1808. Il entra au service en 1809, en qualité de médecin adjoint, et fut successivement chargé de la direction des hôpitaux de Vérone, de Vicence, de Conegliano, de Trévise et d'Udine. De retour en France, après le désastre de Moscou, M. Chamberet fut mis à la tête d'un des hôpitaux militaires qui s'organisèrent en 1813 à Paris; il fut nommé en 1815 professeur d'hygiène et de physiologie à l'hôpital militaire d'instruction de Lille; fit partie d'une commission envoyée en 1831 pour étudier le choléra; enfin, nommé en 1840 médecin en chef à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Il fut mis à la retraite en 1844. M. Chamberet est l'un des rédacteurs du grand *Dictionnaire des sciences médicales* et de l'*Encyclopédie méthodique*. La *Flore médicale* lui doit sa partie thérapeutique. Il a concouru également à la rédaction du *Journal de médecine* et du *Journal complémentaire des sciences médicales*. On a aussi de lui : *Dissertation sur une maladie de la peau dési-*

gnée sous le nom de prurigo; Paris, 1808, in-4°.

Biographie des contemporains. — *Les Médecins de Paris d'après leurs œuvres.* — Quérard, *la France littéraire.*

*CHAMBERLAYNE (*Guillaume*), médecin et poëte anglais, né en 1619, mort le 11 janvier 1689. Il exerça la médecine à Shaftesbury, se déclara, durant les guerres civiles, pour la cause royale, et se trouva à quelques batailles. Il se plaint, dans ses écrits, de la position pénible où la fortune l'avait placé. Il a laissé une tragi-comédie intitulée *Love's Victory* (la victoire de l'amour), Londres, 1658, in-4°, et *Pharonnida, a heroic poem*, divisé en cinq livres de cinq chants chacun; Londres, 1659, in-4°; c'était beaucoup trop. L'ouvrage est resté oublié, bien qu'il soit loin d'être sans mérite, au jugement d'un critique éclairé, qui y trouve un sujet vigoureusement conçu, des sentiments tendres et purs, ainsi qu'une remarquable richesse d'images. L'héroïne qui donne son nom à l'ouvrage est la fille d'un roi de Morée à l'époque de la bataille de Lépante; après beaucoup de malheurs, de combats, d'événements de tous genres, elle finit par être unie à un intrépide guerrier, nommé Argulia, qui se trouve être le fils d'un monarque, et ils règnent paisiblement heureux du bonheur de leurs sujets. On a tiré de ce poëme un roman en prose intitulé *Eromena, or the noble stranger*; Londres, 1683, in-8°. G. B.

Retrospective Review, 1820; t. I, p. 21-48 et 258-271. — Granger, *Biog. hist.*, III. — Langbaine, *Lives.* — Campbell, *Specimens.*

CHAMBERLAYNE (*Édouard*), savant anglais, né à Odington, le 13 décembre 1616, mort à Chelsea, en 1703. Il étudia à Oxford, où il professa ensuite la rhétorique. Durant les guerres civiles, il parcourut diverses contrées de l'Europe, et au retour de Charles II il devint membre de la Société royale de Londres. En 1669 il accompagna en qualité de secrétaire le comte de Carlisle, ambassadeur à Stockholm, et à son retour il fut chambellan du comte de Grafton, fils naturel de Charles II. Il passa ses dernières années à Chelsea. On lit sur l'inscription tumulaire qui lui a été consacrée ce détail singulier, qu'il fit enterrer avec lui, sous une enveloppe de cire, certains ouvrages qui lui avaient appartenu, pour en assurer ainsi quelque jour l'usage à la postérité. On a de lui : *The present war parallel'd, or a brief relation of the five years civil wars of Henri VIII*; Londres, 1647; — *England Wants, or several proposals probably beneficial for England, offered to the consideration of both Houses of Parliament*; ibid., 1667, in-4°; — *the Converted Presbyterian, or the Church of England justified in some practices*; Londres, 1668; — *Angliæ notitia, or the present state of England*; ibid., 1668. La 36e édition de cet ouvrage, le premier de ce genre, porte la date de 1747; Wood l'a traduit en latin, et Neuville en français, 1629; — *An Academy or college wherein young ladies and gentlewomen may be educated, etc.*; Londres, 1671, in-4°.

Biog. brit. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CHAMBERLAYNE (*John*), fils d'Édouard, savant anglais, mourut en 1724. Il étudia à Oxford, et devint membre de la Société royale de Londres. Il fut aussi chambellan du prince George de Danemark. Ses principaux ouvrages sont : *The manner of making tea, coffee and chocolate, translated from the french and spanish*; Londres, 1685, in-8°; — *A treasure of health, translated from the italian of Castor Durant de Gualdo*; ibid., 1686, in-4°; — *Oratio dominica in diversas omnium fere gentium linguas versa*; Amsterdam, 1715, in-4°, avec la collaboration de David Wilkins; — *The lives of the french philosophers (or members of the royal Academy of Sciences), translated from the french of Fontenelle*; 1721; — *The History of the reformation in and about the Low-Countries, translated from the dutch of Germ. Brands*; ibid., 1721, in-fol., 4 vol.; — *Dissertations on the most memorable events of the Old and New Testament, vol. I, containing the events related in the Books of Moses*; ibid., 1723, in-fol.; — une édition de l'ouvrage de son père, ayant pour titre *Notitiæ Magnæ-Britanniæ.*

Biographia britannica.

CHAMBERLAYNE ou CHAMBERLEN (*Hugues*), accoucheur anglais, né en 1664, mort le 17 juin 1728. Il étudia à Cambridge, et s'y fit recevoir médecin en 1690. On lui doit, dit-on, l'invention du forceps, au moyen duquel, dans certains cas déterminés, l'accouchement peut être pratiqué sans mettre en danger la vie de l'enfant. Cependant Smellie et d'autres attaquèrent l'usage de cet instrument. On a même contesté à Chamberlayne l'idée première du forceps. Venu à Paris en 1672, il n'y parvint pas à faire accepter son invention. Il alla alors en Hollande, où il la communiqua à deux praticiens éminents qui la lui payèrent largement. Sa clientèle, lorsqu'il retourna à Londres, devint considérable, et sa fortune fut bientôt faite. Ph. Bœhmer a publié une dissertation sur le forceps de Chamberlayne. Les principaux ouvrages de ce dernier sont : *Practice of midwifery*; Londres, 1665, in-8°; — *Translation of Mauriceau's Midwifery* (traduction de l'art des accouchements par Mauriceau); Londres, 1683 et 1727.

Carrière, *Bibl. de la méd.* — Rose, *New biographical dictionary.* — *Biog. médic.*

CHAMBERLAYNE (*Pierre*), médecin anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Reçu docteur en médecine à Padoue, il alla résider à Oxford. On a de lui : *le Médecin des pauvres, ou le Samaritain*; — une *Apologie des bains artificiels.*

Éloy, *Dict. de la méd.* — *Biog. médic.*

* **CHAMBERS** ou **CHAMBER**, en français **CHAMBRE**, famille écossaise, qui vint s'établir en France dans la première moitié du quinzième siècle, et dont les principaux membres sont :

Nicole ou *Nicolas* **CHAMBRE**, capitaine de la garde du corps de Charles VII, composée d'Écossais. Il devint un des familiers du roi et de ses confidents les plus intimes. La grande faveur de ce personnage peu connu paraît remonter à 1444. Le roi à partir de cette époque lui accorda des dons assez considérables en terres et autres biens. En 1448, vers le mois de juin, Nicole Chambre, écuyer d'écurie du roi, acheta la seigneurie de La Guerche, située en Touraine, à peu de distance de Loches, l'une des résidences habituelles de Charles VII. Une tradition locale veut que le château de la Guerche, qui subsiste encore, ait été bâti à cette époque par le roi, pour lui servir de lieu de rendez-vous avec Agnès Sorel. Cette tradition ne saurait être admise comme exacte de tous points, Agnès Sorel étant morte en 1450, trop peu de temps après cette acquisition. Mais à peine était-elle descendue au tombeau que le roi s'éprit très-vivement d'Antoinette de Maiquelais, cousine et amie d'Agnès, qui lui succéda immédiatement dans les faveurs royales. Cette même année, 1450, La Guerche fut vendue par Nicole Chambre à André de Villequier, autre confident ou complaisant du roi, auquel Charles VII venait de *marier* la nouvelle favorite. Le château fut en effet alors restauré et décoré au nom de la dame de La Guerche, et resta pendant plusieurs siècles dans la maison de Villequier.

En 1458, *David* et *Jean* **CHAMBRE** servaient également comme archers du corps du roi dans la garde écossaise. Ce deruier fut naturalisé français sous Louis XI, par lettres du 12 juin 1462. VALLET DE VIRIVILLE.

Duclos, *Histoire de Louis XI*, pièces justificatives, 1444-1446. — Villeneuve-Bargemont, *Hist. de Reine d'Anjou*, 1825, in-8°, t. II, p. 273. — *Archives de l'empire*, registre des comptes n° 51, folio 128 et serie K, à la date de 1462. — *Mémorial de la chambre des comptes*, I *Bourges*, fol. 28 et 29; — *Collection de D. Housseau* (Bibliothèq. impér.), n° 5,772 et 5,774 ; Mss. du roi, 9037,7; pièce troisième.

CHAMBERS ou **CHAMBRE** (*David*), écrivain écossais, né en 1530, dans le comté de Rosa, mort à Paris, en 1592. Il reçut sa première éducation au collége du roi à Aberdeen, et termina ses études à Bologne. Il revint dans sa patrie vers 1556, et entra dans les ordres. Fortement attaché à Marie Stuart, il reçut de cette princesse le titre de lord Ormond, et prit place sous ce nom dans le parlement d'Écosse pendant la session de 1564. Soupçonné d'avoir pris part à la conspiration de Bothwell contre Henri Darnley, il fut forcé de quitter l'Écosse, après la fuite de Marie Stuart, et se retira d'abord en Espagne. Il vint finir ses jours à Paris, où il composa, en français, les écrits suivants : *Histoire abrégée des rois de France, d'Angleterre et d'Écosse; — Recherche des singularités les plus remarquables concernant les États d'Écosse; — Discours de la légitime succession des femmes aux possessions de leurs parents, et du gouvernement des princesses aux empires et royaumes;* ces trois ouvrages furent publiés réunis en un volume; Paris, 1579, in-8°.

Rose, *Biographical dictionary*. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. — *Journal de l'amateur de livres*, juin 1849, p. 171.

CHAMBERS (*Edmond*), chimiste anglais, vivant dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui une traduction anglaise annotée de la *Chimie* de Boerhave; 1725.

Adelung, suppl. à Jöcher. *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

CHAMBERS (*Ephraïm*), encyclopédiste anglais, natif de Kendale, mort à Islington, le 15 mai 1740. Fils d'un pauvre fermier presbytérien, il commença ses études dans sa ville natale, et fut destiné à la carrière commerciale. Envoyé à Londres, et placé chez un faiseur de globes, nommé Senex, le jeune élève s'appliqua plus à la théorie de la science qu'au travail mécanique de l'ouvrier. On dit qu'il conçut dès lors le projet de son Encyclopédie, et même qu'il en rédigea plusieurs articles dans l'atelier. On ignore quand il quitta son maître, et comment il vécut jusqu'à la publication de son vaste travail. En 1728 parut à Londres la *Cyclopædia, or the dictionary of arts and sciences*, 2 vol. in-fol., que Chambers publia par souscription, au prix de quatre guinées, et qu'il dédia au roi d'Angleterre.

Si cet Anglais est le premier qui ait donné un dictionnaire des arts et des sciences sous le titre d'*Encyclopédie*, d'autres avant lui avaient employé ce titre pour des ouvrages conçus sur un plan moins étendu que le sien. Dans le seizième siècle, Oporin avait imprimé à Bâle : *Encyclopediæ, seu orbis disciplinarum tam sacrarum quam profanarum epistemon*, 1555, 1 vol. in-4°, rédigé par Paul Scalichius de Licka; et Jean-Henri Alstedius avait fait paraître en 1620, à Herborn : *Scientiarum omnium encyclopædia*, ouvrage longtemps estimé, plusieurs fois réimprimé, et dont la dernière édition est de Lyon, 1646, 4 vol. in-fol. On ne peut pas non plus revendiquer pour Chambers l'avantage d'avoir le premier conçu et exécuté le plan d'un dictionnaire des arts et des sciences. Plusieurs essais avaient été tentés longtemps avant lui, notamment par Thomas Corneille, qui en 1694 fit imprimer à Paris son grand *Dictionnaire des arts et des sciences*, 2 vol. in-fol.; et à Londres même, John Harris avait publié en 1708 un *Lexicon technicum, or an universal english dictionary of arts and sciences*, 2 vol. in-fol. Harris avait pris le titre du dictionnaire de Corneille; Chambers le prit à son tour, et c'est ainsi que dans le titre des trois dictionnaires les arts sont placés avant les sciences. On ne peut douter que Chambers n'ait mis à

contribution ses deux devanciers; mais il étendit leur plan et le perfectionna. Si son dictionnaire avait été rédigé, comme le sont les encyclopédies modernes, par une réunion de savants et de littérateurs, ce ne serait qu'une compilation assez peu remarquable; mais si on le considère comme le travail d'un seul homme, c'est un ouvrage prodigieux, qui mérita à son auteur l'honneur d'une tombe à Westminster. On doit encore a Chambers une traduction des Mémoires et de l'Histoire de l'Académie des sciences de Paris, en collaboration avec Martyn et sous ce titre : *A translation or abredgment of the philosophical History and Memoirs of the royal Academy of sciences at Paris*; 1742, 5 vol. in-8°. [V-VE. *Enc. des g. du m.* avec ad.]

Penny Cyclopædia. — Gorton, *Gener. biog. dict.* — Rose, *New biog. dict.*

*CHAMBERS (*Robert*), jurisconsulte anglais, né à Newcastle sur la Tyne, en 1737, mort en mai 1803. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il alla les compléter, et bientôt se fit remarquer à Oxford. En 1762 il fut chargé de professer à la *Vinerian* université, placée dans le ressort de Blackstone, le droit anglais. Il refusa en 1766 les fonctions d'attorney général à la Jamaïque, et en 1773 il accepta celles, nouvellement créées, de second juge à la cour supérieure du Bengale. Telle était l'estime où ses compatriotes le tenaient, qu'on lui garda trois ans ses fonctions de professeur, et ses cours furent confiés à un suppléant. Il séjourna longtemps aux Indes orientales, y devint *chief justice*, et en 1797 président de la Société asiatique. Cependant, après vingt-cinq ans de séjour sous le climat indien, il résigna ses fonctions, et revint en 1799 dans sa patrie. Il mourut à Paris, où il s'était proposé de passer l'hiver. Chambers eut autant d'intégrité que de science.

Rose, *New biog. dict.*

CHAMBERS (*William*), architecte anglais, né à Stockholm, en Suède, en 1726, mort à Londres, le 8 mars 1796. Il descendait de la famille écossaise des Chalmers, dont les membres devinrent barons de Tartas en France. Il naquit en Suède, où son grand-père, riche marchand, était venu habiter pour exercer des réclamations contre le gouvernement de ce pays. A l'âge de deux ans, William Chambers fut ramené en Angleterre, et placé à l'école de Ripon, dans le Yorkshire. Plus tard, mais encore fort jeune, il alla en Chine en qualité de subrécargue, au service de la compagnie suédoise des Indes orientales. A dix-huit ans, et sans doute au retour de cette expédition, il étudia l'architecture, et s'acquit bientôt dans cet art une éclatante réputation. Introduit auprès du comte de Bute, il obtint, à la recommandation de ce personnage, le titre de maître de dessin du prince de Galles depuis Georges III. Il se fit d'abord connaître par la construction de la maison de campagne de lord Bosborough à Rochampton et par celle de l'Observatoire de Richmond. Son chef-d'œuvre, c'est Sommerset-House, dont la façade donne sur la Tamise, mais qui est restée inachevée. A l'avénement de Georges III, il fut chargé de tracer les nouveaux dessins des jardins de Kiew. Il déploya dans cette entreprise un goût presque exagéré du style chinois. Cela lui attira, et peut-être à bon droit, des critiques assez vives. On alla jusqu'à l'accuser d'avoir suivi en cela moins la réalité que l'imagination. Mais la faveur du roi lui fut toujours acquise. Il obtint de ce prince le titre de contrôleur général des bâtiments; il fut nommé architecte de l'Académie des beaux-arts, et fit partie des sociétés académiques étrangères les plus renommées. Il fut enterré à Westminster, dans la partie de l'édifice réservée aux poëtes et aux artistes. On a de lui : *Designs for chinese buildings*; Londres, 1757, in-fol., avec gravures; traduit en français sous ce titre : *Dessins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois, gravés sur les originaux dessinés à la Chine par Chambers*; Paris, 1776, in-4°; — *Treatise on civil architecture*; Londres, 1759-1768, in-fol., avec 49 planches; — *Plans, elevations, sections and perspectives of the garden of building at Kew in Surry*; ibid., 1763, in-fol., et 1769; — *Dissertation on oriental gardening*; Londres, 1772, in-4°; — *Treatise on the decorative part of architecture*; Londres, 1791, 3e éd. Chambers prit part à la rédaction du recueil intitulé : *Asiatic miscellanies*.

European magazine, 1796. — *Gentleman's magazine*, mars 1796. — Reuss, *Gelehrtes England*. — *Penny Cycl.*

*CHAMBERS (*Guillaume* et *Robert*), deux éditeurs écossais, nés à Peebles, sur les bords de la Tweed, le premier en 1800, l'autre en 1802. Ils reçurent leur première instruction à l'école de leur ville natale. D'abord obligés de lutter contre une fortune qui était loin d'être favorable, ils réunirent en 1832 le commerce de librairie, que chacun d'eux avait fait jusque là séparément, et en peu de temps ils comptèrent parmi les principaux libraires d'Édimbourg. Ils composèrent dès lors et éditèrent divers ouvrages. On a de Robert Chambers : *Traditions of Edinburgh*, 1824; — *Popular rhymes of Scotland*; — *Picture of Scotland*, ouvrages publiés vers 1830; — *History of the rebellion of 1745*; — *On ancient sea margins*; Édimbourg, 1809. On a de William Chambers : *Book of Scotland*, 1827; — *Gazetteer of Scotland*, 1828. Les deux frères ont édité : *Chambers Edinburgh Journal*, commencé en février 1832. Cette publication eut un grand succès : en 1851 on en vendait chaque semaine environ 60,000 exemplaires; — *Information for the people*, 2 vol.; — *Cyclopædia of English literature*; Édimbourg, 1843-1844, 2 vol.; — *Miscellany of useful and entertaining tracts*, 20 vol.; — *Library for young people*, 20 vol.;

— *Educational Use*, 70 volumes, 1851. Les deux frères contribuèrent en même temps à la rédaction de la plupart de ces ouvrages, destinés à l'instruction du peuple.

Conversations-Lexicon.

CHAMBERT (*Germain*), peintre et graveur français, né en 1784, à Grizolles (Languedoc), mort à Toulouse, le 13 février 1821. Après s'être fait remarquer dans la peinture, il voulut apprendre la gravure, travailla sans maître, et en peu d'années parvint à manier habilement le burin. Chambert fut un des premiers à accueillir la découverte de la lithographie. Il monta une imprimerie pour exploiter et perfectionner cette invention; mais la mort arrêta ses projets. Parmi les tableaux de Chambert on distingue une *Assomption*. Comme graveur, il a fait à l'eau forte un grand nombre de portraits et plusieurs planches au burin d'après Bruand, Dumège et autres peintres. On cite surtout un *Ecce Homo*, d'après Mignard.

Biographie nouvelle des contemporains. — *Biographie toulousaine.*

CHAMBERT (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Versailles, en 1745, mort à Paris, en novembre 1805. D'abord avocat au parlement de Paris, il fut ensuite secrétaire du lieutenant civil du Châtelet et greffier en chef des criées. On a de lui : *Demetrius, ou l'éducation d'un prince*; Paris, 1790, 2 vol. in-8°, et plusieurs opuscules en vers et en prose.

Quérard, *la France littéraire.*

*__CHAMBEYRON__ (*A.-M.-F.*), écrivain français, né à Lyon, vers la fin du dix-huitième siècle. Il a étudié les lettres et les sciences. On a de lui : *Épître à Lamon sur les moyens de réussir dans l'exercice de la médecine*; Paris, 1823; — *Épître à Marc-Antoine Petit*; Paris, 1824; — *Constitutions et chartes, notions élémentaires de droit politique*; Paris, 1835, in-18; — *Histoire de la Grande-Bretagne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*; Paris, 1835, 4 vol. in-18; — *Entretiens sur l'hygiène*; Strasbourg, 1835, in-18; — *Mon oncle Balthazar, historiette faisant suite à la méthode de lecture*; Paris, 1835, in-18.

Quérard, *la France littéraire*, et supplément.

*__CHAMBOLLE__ (*Adolphe*), journaliste français, né à La Châtaigneraye, le 13 novembre 1802. Il concourut en 1830, avec MM. Thiers, Mignet et Carrel, à la fondation du *National*, et signa la protestation des journalistes contre les ordonnances de juillet. Devenu ensuite secrétaire de la présidence de la Chambre des députés, il se démit de ces fonctions le jour où Casimir Périer devint ministre, et passa au journal *le Siècle*, dont il prit et garda la direction jusqu'en novembre 1848. Député de Bourbon-Vendée depuis 1838, M. Chambolle représenta, après la révolution de Février, la Mayenne et la Seine, à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, et vota avec la majorité de ces deux assemblées. Au 2 décembre 1851, il se trouva au nombre des représentants réunis et arrêtés à la mairie du dixième arrondissement. Mis en liberté le sixième jour de sa détention, il fut, après quelques mois d'exil, autorisé à rentrer en France. Depuis cette époque, M. Chambolle est resté étranger à la politique. V. R.

Documents particuliers. — Guyot de Fère, *Statist. des gens de lettres.*

CHAMBON (...), écrivain français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il est connu par un *Éloge historique de la raison*, prononcé dans une académie de province en 1774, in-4°. « Mon cher maître, écrivait Voltaire à D'Alembert en parlant de ce livre, le petit discours patriotique de M. Chambon a réussi chez tous les étrangers ; c'est le premier éloge vrai que j'aie jamais lu. » (Lettre du 15 juin 1774.) C'est-à-dire que sans cette mention du patriarche de la littérature française au dix-huitième siècle ce livre n'eût peut-être pas échappé à l'oubli.

Voltaire, *Correspondance.*

CHAMBON (...), jurisconsulte français de la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Table des lois, arrêtés et circulaires depuis le régime constitutionnel jusqu'au 1er vendémiaire an IX*, grand in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CHAMBON (*Antoine-Benoît*), homme politique français, tué à Lubersac, en 1793. Il était en 1789 trésorier de France à Uzerche, en Limousin. Partisan de la révolution, il fut nommé député de la Corrèze à la Convention nationale, et se lia intimement avec les girondins, particulièrement avec Gensonné. Il vota la mort du roi, avec l'appel au peuple, et devint membre du comité de sûreté générale. Les sections de Paris, dont il avait encouru la disgrâce, demandèrent vainement qu'il fût expulsé de la Convention; l'assemblée, loin de se rendre à leur désir, le choisit pour secrétaire. La proscription, qui plusieurs fois l'avait menacé, l'atteignit enfin à la suite du coup d'État du 31 mai 1793, contre lequel il s'était prononcé avec beaucoup d'énergie. Il fut déclaré traître à la patrie, et mis hors la loi. Découvert à Lubersac, près de Brives, il fut tué dans une grange où il s'était caché.

Monit. univ. — *Petite biographie des conventionnels.* — *Biogr. moderne.*

***CHAMBON** (*François*), général de brigade, né le 20 août 1744, tué au combat de Châtillon (Vendée), le 9 octobre 1793. Entré capitaine au huitième régiment de chasseurs, il contribua à la prise de Doué sur les Vendéens, le 5 août 1793. Général de brigade le 30 septembre suivant, il marcha sur le château de Langrenière, l'un des chefs vendéens, le prit, et le livra aux flammes. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. S.... Y.

Archives de la guerre. — *Moniteur*, 1793, 181, 224, 88, an II, p. 24.

CHAMBON (*Jean-Jacques*). En 1792 il fut compromis dans le vol du garde-meuble et con-

damné à mort avec un sieur Douligny. Tous deux demandèrent à faire des révélations. Un sursis leur fut accordé, et on n'entendit plus parler d'eux.

Causes célèbres. — Monit. univ.

CHAMBON (*Joseph*), médecin français, né à Grignan, en 1647, mort vers 1733. Il étudia la médecine à Aix, où il fut reçu docteur. Il se rendit ensuite à Marseille pour y pratiquer son art; mais une querelle l'obligea de quitter cette ville. Il parcourut alors l'Italie, l'Allemagne, et resta quelque temps en Pologne, où il devint médecin du roi Jean Sobieski. Chambon quitta ce prince lors du siége de Vienne, pour aller en Hollande conférer avec les sectateurs de Paracelse et de Van Helmont. Il vint ensuite à Paris, et y fut bien accueilli par Fagon, médecin du roi Louis XIV, qui ne put néanmoins le faire agréger à la faculté de médecine, Chambon refusant constamment le serment de ne donner aucun remède ordinaire, attendu, disait-il, qu'il possédait des spécifiques avec lesquels il avait obtenu des cures importantes. Il promettait seulement de ne débiter aucun des remèdes qu'on trouverait tout préparés chez les apothicaires. La faculté n'ayant pas voulu se contenter de cette promesse, Chambon obtint un arrêt du parlement qui l'autorisa à pratiquer avec le grade de licencié. Sous ce titre, il se fit une belle clientelle. Un seigneur napolitain ayant été conduit à la Bastille, M. d'Argenson, lieutenant général de police, choisit Chambon pour lui donner des soins. Bientôt mis au fait du sujet qui avait fait enfermer ce seigneur, Chambon, toujours intrigant, résolut de le faire mettre en liberté, et présenta à cet effet un mémoire à Louis XIV. Comme ce mémoire attaquait le duc de Savoie et la duchesse de Bourgogne, madame de Maintenon le communiqua à cette princesse, qui fit emprisonner l'imprudent médecin à la Bastille, où il resta deux années. Quand il en sortit, Chambon fut nommé médecin des galères à Marseille. En 1705 il se retira dans sa ville natale. On a de lui : *Principes de physique rapportés à la médecine pratique;* Paris, 1711, in-12; — *Traité des métaux et des minéraux et des remèdes qu'on en peut tirer;* Paris, 1714, in-12; il y a des détails curieux dans cet ouvrage, quoique le style en soit languissant et ennuyeux; — *Suite des Principes de physique rapportés à la médecine;* Paris, 1714-1716, 2 vol. in-12.

Lenglet Dufresnoy, *Histoire de la Philosophie hermétique.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Quérard, *la France littéraire.* — *Hist. des hommes illustres de la Provence.*

***CHAMBON D'ARBOUVILLE**, général français, né à Paris, en 1725, guillotiné dans sa ville natale, le 21 messidor an II. Il était maréchal de camp. Impliqué dans la conspiration dite du Luxembourg, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris.

Biographie moderne,

CHAMBON DE LA TOUR (*Jean-Marie*), homme politique français, né à Uzès, vers 1750, mort vers 1800. Il était maire de sa ville natale en 1789, et fut député aux états généraux par la sénéchaussée de Nîmes. Il siégea au côté gauche de l'assemblée, mais ne prit jamais la parole. Élu en 1792 représentant du Gard à la Convention nationale, il observa le même silence, et n'assista pas au procès de Louis XVI. Après le 9 thermidor, il fut envoyé à Marseille pour rétablir l'ordre. Il se signala alors par sa haine contre les terroristes. Les compagnies de Jésus et du Soleil, encouragées par les proclamations de Chambon, usurpèrent l'autorité judiciaire, et sous le prétexte de punir les ultra-républicains, dépassèrent les excès et le fanatisme de ceux-ci. De nombreux assassinats se commirent devant les fenêtres et sous les yeux de Chambon, qui pendant ces meurtres rendait compte à la Convention des mesures qu'il prenait pour déjouer les complots révolutionnaires, et la félicitait des victoires remportées par l'ordre sur des séditieux imaginaires. Il sollicitait et obtenait ainsi l'approbation de sa conduite. Cependant, dénoncé à la fin par un grand nombre de Marseillais, sur la proposition des députés Goupilleau et Pélissier, il fut rappelé de sa mission. Chambon passa ensuite au Conseil des Anciens, où il siégea jusqu'au 18 brumaire.

Biographie nouvelle des contemporains. — Biographie moderne.

CHAMBON DE MONTAUX (*Nicolas*), médecin français, né à Brevannes (Champagne), en 1748, mort à Paris, en 1826. Il fut élu maire de Paris, le 3 décembre 1792, en remplacement de Pétion, et exerça ces fonctions jusqu'au 2 février 1793, époque où il donna sa démission. Il se maria alors avec une ancienne religieuse, et ne s'occupa plus que de son art. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de l'anthrax, ou de la pustule maligne, avec notes et observations;* Paris, 1781, 1 vol. in-12; — *Maladies des femmes en couches et à la suite des couches;* Paris, 1784, 2 vol. in-12; — *Maladies des filles, pour servir de suite aux Maladies des femmes;* ibid., 1785, 2 vol. in-12; — *des Maladies de la grossesse;* ibid., 1785, 2 vol. in-12. Ces trois ouvrages ont été réimprimés avec additions, sous le titre de *Maladies des filles et des femmes et de la grossesse;* Paris, 1799, 8 vol. in-8°; — *Des moyens de rendre les hôpitaux utiles à l'instruction;* ibid., 1787, in-12; — *Traité de la fièvre maligne simple et des fièvres compliquées de malignité;* ibid., 1787, 4 vol. in-12; — *Observationes Clinicæ*, etc.; ibid., 1789, in-4°; — *Maladies des enfants:* ibid., 1798, 2 vol. in-8°; — *Recherches sur le croup;* ibid., 1806, in-8°; — *Traité de l'éducation des moutons;* ibid., 1810, 2 vol., in-8°. — Chambon a donné aussi un grand nombre d'articles dans l'*Encyclopédie méthodique*, quelques autres dans le *Dictionnaire d'agriculture* de Rosier, et plusieurs

Mémoires dans la *Collection de la Société royale de médecine*.

Biographie des hommes vivants. — Quérard, *la France litt.* — *Biog. moderne*.

CHAMBON DE MONTAUX (*augustine*), femme de lettres, épouse du précédent, vivait en 1819. On doit à cette dame l'invention des chaufferettes à eau bouillante, dites *Augustines*. Elle a publié : *Manuel de l'éducation des abeilles*; Paris, 1798, in-8°; — *Réflexions morales et politiques sur les avantages de la monarchie*; Paris. Didot aîné, 1819, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*. — Feller, *Dict. histor.*

CHAMBONAS (le marquis DE), général et homme d'État français, mort à Londres, en 1807. Il était neveu du maréchal de Biron, et avait épousé une fille naturelle de M. de Saint-Florentin, dont il se sépara par un procès, qui fit beaucoup de bruit. Devenu maire de Sens, il fut chargé de présenter à l'Assemblée nationale le vœu formé par ses concitoyens pour qu'on élevât un monument aux premiers législateurs de la France; il devint en 1792 maréchal de camp de la garnison de Paris, et fut nommé la même année ministre des affaires étrangères. Bientôt un marché pour fournitures d'armes, passé entre lui et Beaumarchais, fut signalé comme frauduleux à l'Assemblée, et annulé par elle. Le 9 juillet Chambonas fut dénoncé par Brissot, pour n'avoir pas donné connaissance de l'approche des troupes prussiennes, et pour s'être fait l'instrument des manœuvres de la cour. Il se justifia en assurant que lui-même n'avait pas été informé d'une manière certaine de l'approche des ennemis; et il donna le même jour sa démission avec tous ses collègues, qui déclarèrent ne pouvoir plus résister à l'*anarchie*. Après la journée du 10 août, il se réfugia à Londres, où il se fit horloger-bijoutier. Naturellement dissipateur, il fit de mauvaises affaires, et en 1805 il fut condamné à l'emprisonnement pour dettes. Il mourut dans un état voisin de la misère.

Biographie moderne.

***CHAMBONNIÈRES** (*André* CHAMPION DE), musicien français, mort en 1670. Il était fils de Jacques Champion, célèbre organiste du règne de Louis XIII, et prit le nom de Chambonnières, sous lequel il est resté connu, d'une terre en Brie, dont il avait épousé l'héritière. Louis XIV le nomma premier claveciniste de sa chambre. Aucun artiste n'avait atteint sa manière d'attaquer les touches du clavecin et d'en tirer des sons aussi harmonieux. Il fut le chef d'une école qui se propagea jusqu'à Rameau, et dont Hardelle, Buret, Gautier, Couperin, d'Anglebert et Le Bègue furent les meilleurs disciples. Chambonnières a laissé six livres de pièces de clavecin; Paris (sans date), in-4° obl. On y distingue deux pièces, *la Courante* et *la Marche du marié et de la mariée*.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

***CHAMBORANT** (*Étienne* DE), général français, né en 1597, dans le haut Limousin, mort vers le milieu du dix-septième siècle. Il servit sous Louis XIII et Louis XIV, comme mestre de camp et lieutenant général des armées françaises. Pendant la campagne de 1644, il commandait la cavalerie légère sous les ordres du duc d'Enghien. Chargé, en 1646, du commandement de Philisbourg, une des places frontières les plus importantes du royaume, il refusa d'y recevoir le cardinal Mazarin, alors en exil. Le ministre ne lui en garda pas rancune, et le chargea par la suite de missions importantes. La correspondance de Mazarin et celle du grand Condé font connaître les talents militaires de Chamborant, et donnent une haute idée de son mérite.

Son arrière-petit-fils, *André-Claude de Chamborant*, servit en Allemagne, dans les armées françaises, pendant la guerre de sept ans. En 1761 il acheta, suivant l'usage du temps, un régiment de cavalerie hongroise, qui prit le nom de *Chamborant*. Ce régiment, célèbre dans nos annales militaires, est aujourd'hui le 2[e] de hussards. B.

Joullieton, *Hist. de la Marche*. — Le P. Anselme, *Histoire des grands officiers de la couronne*.

CHAMBORS, ancienne famille française, dont le premier nom était *La Boissière*; elle descendait de *Maurice de la* BOISSIÈRE, seigneur breton, qui fut privé de ses biens par le duc de Bretagne pour avoir suivi le parti de Louis XI. Charles VIII l'en dédommagea, en 1491, en le nommant l'un de ses maîtres d'hôtel ordinaires.

Jean de la BOISSIÈRE, son fils, épousa en 1528 Jacqueline Le Sueur, héritière de *Chambors*, et fut ainsi le premier de sa famille qui joignit à son nom celui de cette terre.

Jean, son fils, fut maître d'hôtel des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, et mourut en 1624, âgé de quatre-vingt-dix ans. De ses quatre fils, deux avaient été tués à la bataille d'Ivri, en 1590; le troisième, qui était chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, avait péri au siége d'Amiens, en 1597; enfin, le quatrième, *Jean de la* BOISSIÈRE, seigneur de Chambors, après s'être également distingué dans les affaires où ses frères avaient péri, avait été nommé conseiller au parlement de Paris. Il mourut en 1611, laissant trois fils, dont le second, *Jean*, fut tué à l'attaque des barricades de Suze, en 1627; l'aîné, *Michel Guillaume*, assista comme volontaire au siége de La Rochelle. Nommé en 1630 capitaine d'une compagnie d'ordonnance, il se signala l'année suivante au siége de Saint-Amour, défit un régiment espagnol qui venait au secours de la place, et lui enleva un drapeau, que le roi l'autorisa à déposer dans le chœur de l'église de Chambors. Il devint l'année suivante maître d'hôtel du roi, et assista en qualité de maréchal général des logis de la cavalerie aux siéges de Saint-Omer et de Thionville. Fait prisonnier devant cette dernière ville, il fut échangé peu de temps après. La bienveillance que lui avait témoignée le comte de Soissons l'engagea à entrer

dans le parti de ce prince. Il se trouvait heureusement dans le pays de Liége, lors de la bataille de La Marfée. Il échappa ainsi à la vengeance du cardinal de Richelieu, qui, ne pouvant s'emparer de sa personne, fit détruire ses châteaux et couper tous ses bois. Chambors se retira alors à la cour du cardinal infant, puis à celle du duc de Savoie; et quoiqu'il eût été amnistié nominativement dans le traité de Mézières, il ne rentra en France qu'après la mort du cardinal. Mazarin lui témoigna autant de bienveillance que son prédécesseur lui avait montré de haine. Nommé de nouveau capitaine de cavalerie, Chambors se distingua aux batailles de Rocroy et de Fribourg et au siége de Philipsbourg. Nommé en 1645 mestre de camp du régiment de Mazarin, il fut blessé à la bataille de Nordlingen, et fait de nouveau prisonnier. L'année suivante il fut établi sergent de bataille, et servit en cette qualité au siége de Courtray. Nommé en 1647 maréchal de bataille, il assista encore aux siéges d'Armentières et de La Bassée. Il devint en 1648 maréchal de camp, et fut tué la même année à la bataille de Lens.

De ses trois fils, le second, *Louis*, fut tué à Arleu, en 1651; le troisième, *Charles-André*, mourut en 1681, des blessures qu'il avait reçues au siége de Candie; enfin, l'aîné, *Guillaume*, qui fut créé comte de Chambors par Louis XIV, se distingua à la bataille de Rethel et au combat de Saint-Antoine. Il mourut en 1734, laissant plusieurs enfants.

Guillaume, l'aîné, mort le 7 avril 1743, mena de front le métier des armes et la culture des lettres. Il fit les campagnes de 1688 et de 1701, se distingua à la bataille de Luzara, et fut nommé, en 1721, membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Joseph-Jean-Baptiste de Chambors, son frère, embrassa aussi la profession des armes, et fit avec distinction les campagnes de 1707, 1708, 1709 et 1710. Il se trouva en 1712 à la bataille de Denain, et contribua à la prise de Douai, en montant le premier à l'assaut du fort de Scarpe. Il fit ensuite les campagnes de 1713 en Allemagne et de 1719 en Espagne. Il laissa plusieurs enfants, dont l'aîné, *Yves-Jean-Baptiste*, fut créé marquis de Chambors par Louis XV. Son frère, le comte de Chambors, fut député du tiers état de Couserans aux états généraux, et signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791.

Le P. Daniel, *Hist. de Fr.*, XII. — *Mém. de Feuquières*. — *Mém. de Gramont*. — Moréri, *Dict. hist.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

* CHAMBRAY (*Robert* DE), abbé français, né près Évreux, mort en 1393. Il était de la maison de la Ferté-Fresnel, une des premières de Normandie, et fut élu abbé de Saint-Étienne de Caen. Le pape Clément VII lui accorda, par une bulle, le droit de porter les ornements pontificaux dans son monastère et dans les autres églises qui en relevaient, même en présence de l'évêque diocésain. Ce fut du temps de Chambray que les armoiries des plus notables familles de Normandie furent peintes dans les lieux les plus apparents de l'abbaye de Saint-Étienne. C'est donc une erreur d'avoir avancé que ces blasons sont ceux des seigneurs qui accompagnèrent, en 1066, le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, puisque ces armes n'ont été peintes que vers 1370, c'est-à-dire lorsque la Normandie était réunie à la France.

Feller, *Dictionnaire historique*.

CHAMBRAY ou CHAMBRAI (*Roland* FRÉART, sieur DE), savant français, natif du Mans, suivant C. Blondeau, mort dans la même ville en 1676. Le témoignage de Blondeau mérite ici toute confiance; car il était le contemporain et peut-être l'ami du sieur de Chambray. Roland Fréart avait deux frères : Jean, sieur de Chantelou, conseiller du roi et commissaire provincial en Champagne, Alsace et Lorraine; Paul, secrétaire du surintendant Sublet de Noyers. Ils appartenaient à une riche famille originaire de Picardie. M. Villenave (dans la *Biographie Universelle*) suppose que Roland Fréart était architecte. Comme le plus jeune des trois frères, il avait pris l'habit ecclésiastique, et le roi l'avait admis au nombre de ses aumôniers. Les sieurs de Chantelou et de Chambray furent chargés, en 1640, d'aller en Italie recueillir divers objets d'art pour l'ornement des maisons royales. A Rome, ils rencontrèrent Le Poussin, qu'ils décidèrent à venir en France, et qu'ils présentèrent à la cour de Saint-Germain. En 1650 le sieur de Chambray publia : *Parallèle de l'architecture antique et de la moderne*; Paris, éd. Martin, in-folio, avec des planches d'Errard. — Dans le même temps il fit imprimer une traduction des quatre livres d'*Architecture* de Palladio, et une autre traduction du traité de Léonard de Vinci *sur la Peinture*, avec des gravures d'après les dessins du Poussin. — On lui doit encore : *Idée de la perfection de la peinture démontrée par les principes de l'art*; Le Mans, J. Isambart, 1662, in-4°, et la *Perspective d'Euclide traduite en français sur le texte grec*; Le Mans, Isambart, 1663. Tous les ouvrages du sieur de Chambray sont inspirés par le même esprit : partisan déclaré des anciens, il ne voit que des écarts déréglés dans toutes les inventions de l'art moderne. S'il veut bien accepter Raphael au nombre des maîtres; s'il retrouve dans ses ouvrages la méthode, le style, le sentiment de Phidias, il proscrit Michel-Ange, comme un *extravagant*, un *fanfaron*. Tel est l'emportement de son zèle pour toutes les traditions de l'art antique. Il échangea beaucoup de lettres avec Le Poussin, et celui-ci ne désapprouvait pas trop sa manière de voir. Ils conspiraient ensemble contre Vouet et ses élèves. En 1666, le sieur de Chambray fut chargé par Colbert d'examiner les projets présentés pour l'achèvement du Louvre. Tout le monde n'ap-

prouvait pas la véhémence de ses discours et ses critiques contre l'école régnante; mais personne ne pouvait se défendre de rendre hommage à l'étendue de ses connaissances. B. Hauréau.

Blondeau, *les Hommes illustres du Maine.*

CHAMBRAY (*Jacques-François* de), amiral français, né à Évreux, le 15 mars 1687, mort à Malte, le 8 avril 1756. Il entra d'abord dans l'armée de terre, et servit pendant deux ans sous les ordres de son frère aîné. Au mois de septembre 1705, il revint à Malte, où une marine particulière, distincte de celle des galères, venait d'être organisée. Embarqué sur un navire pour faire les caravanes exigées, il passa, en 1706, à la suite de deux campagnes, dans l'escadre des vaisseaux. L'année suivante, au siége d'Oran, attaqué par les Algériens, il se distingua dans plusieurs sorties. Blessé au poignet, il eut ensuite le cou traversé d'une balle pendant qu'il était de tranchée au fort Saint-Philippe. Il guérit, et fut nommé enseigne au mois de novembre 1707. Reçu chevalier en 1710, il était parvenu au grade de capitaine de frégate en 1723, et commandait la frégate *le Saint-Vincent*, lorsque, le 13 mai de la même année, après quatre heures d'un combat acharné et meurtrier, il força un vaisseau tripolitain de quarante-huit canons à amener son pavillon. Après s'être ravitaillé à Malte, il reprit la mer, et s'empara d'une tartane. Au mois d'août de la même année, dans une nouvelle sortie, il attaqua un corsaire algérien de trente-six canons, et le força de s'échouer à la côte entre Tanger et le Mont-aux-Singes. Devenu commandant du vaisseau de soixante *le Saint-Antoine*, il fit dans la Méditerranée et les mers du Levant une croisière de quelques mois, qui eut pour résultat de purger ces mers des pirates d'Alger, de Tunis et de Tripoli, qui les infestaient. Chambray, nommé en 1731 lieutenant général commandant des vaisseaux de la Religion, alla attaquer sur la rade de Damiette, avec les vaisseaux *le Saint-Antoine* et *le Saint-Georges*, et deux tartanes, quarante bâtiments turcs qui devaient se rendre à Smyrne et à Constantinople, sous l'escorte de deux sultanes, l'une de soixante-dix canons, portant le pavillon amiral, la seconde de soixante, et il s'empara de la première, commandée par le fameux Ali-Méhémet, après deux combats (16 et 17 août), où elle perdit près de quatre cents hommes de son équipage, qui en comprenait cinq cents. Après être parvenu aux plus hautes dignités de l'ordre, Chambray, âgé de quarante-huit ans seulement, vit passer les vaisseaux de Malte sous le commandement d'un autre officier. Pour satisfaire son besoin d'activité, il demanda et obtint l'autorisation d'élever à ses frais, dans l'île de Goze, située à une lieue et demie dans le nord-ouest de Malte, une ville, fortifiée de manière à empêcher le retour des insultes dont cette ville avait été l'objet de la part des Turcs en 1722 et en 1725. En moins de six ans (1739-1744) le bailli y avait fondé, sous le nom de *Cité neuve de Chambray*, une ville ayant un front de fortifications du côté de l'île et bordée de l'autre par des rochers inaccessibles, sur lesquels est construit le fort Chambray. P. Levot.

Hennequin, *Biographie maritime*, t. II, p. 15-24.

CHAMBRAY (*Louis* de), marquis de Conflans, neveu du précédent, écrivain français, vivait en 1765. On a de lui : *Mémoires de la translation de l'abbaye d'Almanesche dans la ville d'Argentan*; Évreux, 1739, in-4°; — *Réponse à quelques questions pour perfectionner l'histoire et la géographie de la France*, publiée dans *le Journal de Verdun*, mars, 1755; — *l'Art de faire le cidre, avec la manière de cultiver les pommiers et les poiriers*; Paris, 1765 et 1781, in-12, réimprimé à la suite de l'*Essai sur les principes de la greffe*, de Cabanis de Salignac; Paris, 1802, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

*__CHAMBRAY__ (vicomte de), chef vendéen, fusillé en 1796. Il prit une part active aux guerres civiles dans les corps royalistes. Il servit d'abord dans l'armée anglaise, puis sous les ordres de Puisaye, et enfin sous ceux de Frotté. Arrêté à Rouen, le 18 septembre 1796, on trouva sur lui des papiers qui prouvaient sa culpabilité. Il fut condamné à mort et exécuté.

Biographie moderne. — *Le Moniteur universel*.

*__CHAMBRAY__ (*Georges* de, marquis de), général et historien français, né à Paris, en 1783, mort vers 1850. Sa famille, qui était une des plus anciennes de la Normandie, fut ruinée par la Révolution. Admis à l'École polytechnique en 1801, le jeune de Chambray passa à l'École d'application et du génie de Metz, d'où il sortit pour entrer dans le cinquième régiment d'artillerie à pied. Après avoir fait les campagnes de 1805, 1806, 1807, 1809 en Allemagne, et obtenu le grade de capitaine, il entra comme lieutenant dans l'artillerie à pied de la garde impériale. En 1811 il était capitaine dans l'artillerie à cheval de la même garde, et fit la campagne de Russie lors de la désastreuse retraite. Laissé malade à Wilna, il tomba au pouvoir des Russes, et fut envoyé dans l'Ukraine, où il eut une convalescence tellement difficile qu'il n'a jamais pu se rétablir entièrement. Rentré en France après la chute de Napoléon, il entra en 1815, comme major, dans l'artillerie de la garde royale. En 1823 on le nomma lieutenant-colonel commandant l'artillerie de Vincennes; deux ans après, il était colonel directeur de l'artillerie de Perpignan. Sur sa demande, il fut mis à la retraite à la fin de 1829, avec le titre honorifique de maréchal de camp. M. de Chambray profita de ses loisirs pour écrire une *Histoire de l'expédition de Russie*. On lui permit de puiser des renseignements au dépôt de la guerre, et surtout dans une collection de pièces que la princesse de Wagram y avait déposée à la mort de son mari.

Après un long travail, il fit paraître, en 1833, cette importante histoire en 2 volumes in-8° avec atlas. Le succès de ce récit fidèle fut européen, et nécessita, deux années après, une nouvelle édition, 3 volumes, in-8°. En 1827 M. de Chambray publia *la Philosophie de la guerre,* qui eut une 2e édition, en 1829. Il y ajouta deux nouveaux chapitres en 1835. Il a fait paraître, en outre : *Réfutation de la brochure intitulée : la Vérité sur l'incendie de Moscou, par le comte Roptoschin; — Quelques réflexions sur l'infanterie de nos jours*, etc.; — *Des changements survenus dans l'art de la guerre depuis* 1700, etc.; — *Examen de l'ouvrage de Carion Nisas intitulé : de l'Art de la guerre; — Observations sur l'introduction au Traité des grandes opérations militaires de Jomini; — Notes et réflexions sur la Prusse en* 1833; — *Faut-il fortifier les capitales et en particulier Paris? — Vie de Vauban* (dans *le Plutarque français*). Ces opuscules ont été réunis sous le titre de *Mélanges.*

G. Sarrut, *Biographie des hommes du jour.* — Rabbe, Boisjelin, etc., *Biographie portative des contempor.* — Quérard, *Suppl. à la France littéraire.*

CHAMBRE *Voy.* CHAMBERS.

CHAMBRE (LA). *Voy.* LA CHAMBRE.

***CHAMBURE** (*Auguste* LEPELLETIER DE), guerrier français, né à Vitteaux (Bourgogne), le 31 mars 1789, mort à Paris, le 12 juillet 1832. Peu de guerriers ont plus que Chambure poussé le courage jusqu'à la témérité. Quelques traits pris au hasard dans cette vie consacrée aux entreprises les plus extraordinaires suffiront pour en donner une idée. En Espagne, les troupes françaises, deux fois repoussées d'une redoute, étaient sur le point de se décourager : Chambure demande cinquante hommes déterminés, à la tête desquels il se présente à la redoute. Contre son attente, une hésitation inaccoutumée, qui trouvait toutefois son excuse dans la non-réussite de ceux qui les avaient précédés, retient immobile cette troupe avec laquelle il a promis de vaincre. Pour réveiller leur courage, Chambure jette sa bourse et sa montre dans la redoute, les offrant en récompense aux deux premiers qui y pénétreront. Sourds à la voix du gain, comme ils l'avaient été à celle de l'honneur, les cinquante hommes hésitent encore. Chambure s'y précipite seul, tue l'officier ennemi; entouré de toutes parts, il va succomber, lorsque, entraînés par le danger qui le menace, les soldats français volent enfin au secours de leur chef, déjà grièvement blessé au bras, et décident une victoire que Chambure seul avait remportée. Appelé à faire partie de la garnison de Dantzick, il fut mis à la tête d'une compagnie franche, qui reçut le surnom d'*Infernale*, sans doute à cause de l'épithète de *Diable* dont l'ennemi avait décoré Chambure, et continua à se livrer aux actions les plus périlleuses. Un jour, à la tête de ses cent hommes, il s'embarque sur de frêles esquifs, passe la Vistule, aborde au milieu de la nuit au village de Bonsac, défendu par trois mille ennemis, égorge les sentinelles, tue et blesse plus de trois cents hommes, détruit quinze mille fusées incendiaires, fait sauter les caissons, encloue quinze pièces d'artillerie, et, quoique blessé de deux coups de baïonnette, il parvient, malgré les bataillons russes qui sillonnaient tous les chemins, à rentrer dans les murs de Dantzick. Au même siége, Chambure, exténué de fatigue et de souffrance, prenait un instant de repos, lorsqu'une bombe, partie du camp du prince de Wurtemberg, tombe dans sa chambre. Insouciant du danger qu'il vient de courir, il envoie, au moyen d'un mortier, cette lettre mémorable, adressée au prince qui commandait l'armée de siége : « Prince, vos bombes ont troublé mon sommeil; « j'ai résolu de faire une sortie avec mes braves « pour enclouer les mortiers qui les ont lancées. « L'expérience vous prouvera, prince, qu'il est « toujours dangereux de réveiller le lion qui « dort. — *Minuit*, 16 *novembre* 1813, *un quart « d'heure avant ma sortie.* — Auguste de CHAMBURE. » Le temps limité était à peine écoulé que la redoute de Kabrunn était en son pouvoir. Ce brillant fait d'armes a été peint par M. Horace Vernet et gravé par M. Jazet. Après la capitulation de Dantzick, indigné de ce qu'on ne respectait pas les conventions de la capitulation, Chambure rendit son épée au prince de Wurtemberg, qui l'envoya prisonnier à Presbourg. De retour en France, il prit, en 1815, le commandement des voltigeurs des corps francs de la Côte-d'Or. Peu confiant dans l'issue d'un procès qui lui fut suscité (1816) par le gouvernement des Bourbons, et qui l'accusait « d'avoir, « à la tête d'un parti, dans la nuit du 18 au 19 « juillet 1815, volé sur le chemin public de la « Maison-Neuve à Rouvray une somme d'argent, « des effets d'or et d'argent, des armes et autres « objets précieux à deux officiers anglais qui se « rendaient à Paris », Chambure se retira en Belgique. Il évita ainsi de subir « la peine des « travaux forcés à perpétuité, la marque, le « carcan et les frais de la procédure, » auxquels il fut condamné, comme contumax, par arrêt de la cour de Dijon, dans ses séances des 12 et 13 décembre. Amnistié par ordonnance royale du 26 juillet 1820, il rentra en France, où il s'occupa de la publication du magnifique ouvrage intitulé : *Napoléon et ses contemporains*, illustré par de célèbres artistes, A. Deveria, Charlet, Eug. Lami, Steube, Ary Scheffer, etc. Revenu sur la scène politique à l'époque de la révolution de 1830, il fut créé chevalier de la Légion d'honneur le 21 mars 1831 et promu au grade de premier officier d'ordonnance du maréchal Soult, alors ministre de la guerre. Chambure, frappé par le choléra, mourut à Paris, à l'âge de quarante-trois ans. A. SAUZAY.

Moniteur universel. — *Victoires et conquêtes des Français.* — Desrochers, *Nécrologue* de 1832.

* **CHAMÉAN** (*L.*), médecin français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il publia, lors d'un voyage qu'il fit en Angleterre, un *Traité du scorbut*; Londres, 1683, in-12. Il y indique le lait comme le remède le plus efficace contre cette maladie.

Carrère, *Bibl. de la méd.*

* **CHAMÉLÉON** ou **CHAMÆLEON** (Χαμαιλέων), philosophe péripatéticien, vivait au quatrième siècle avant J.-C. Il fut disciple d'Aristote, et composa divers ouvrages sur les anciens poëtes grecs, sur l'Iliade et sur la Comédie (περὶ κωμῳδίας), sur les dieux et sur les satyres. Il écrivit aussi des traités de morale. Athénée reproduit quelques fragments de ce philosophe, et cite particulièrement l'ouvrage sur la Comédie.

Athénée, IX, XIV. — Voss, *de Hist. græc.* — Meineke, *Hist. crit. com. græc.*

CHAMEROY (*Marie-Adrienne*), artiste chorégraphique française, née à Paris, en 1779, morte dans la même ville, le 25 octobre 1802. Elle était élève de Gardel, et débuta à l'Opéra le 19 février 1796, dans le rôle de *Terpsichore* du ballet de *Psyché*. Son talent lui mérita de nombreux admirateurs. Elle mourut de la poitrine, à vingt-quatre ans; son convoi donna lieu à un scandale qui produisit une grande émotion, et dont le *Moniteur* rendit compte en ces termes :

« Paris, 29 vendémiaire an XI (21 octobre 1802). Le curé de Saint-Roch (1), dans un moment de déraison, a refusé de prier pour mademoiselle Chameroy et de l'admettre dans l'église. Un de ses collègues (2), homme raisonnable, instruit de la véritable morale de l'Évangile, a reçu le convoi dans l'église des Filles-Saint-Thomas, où le service s'est fait avec toutes les solennités ordinaires. L'archevêque de Paris a ordonné trois mois de retraite au curé de Saint-Roch, afin qu'il puisse se souvenir que Jésus-Christ commande de prier, même pour ses ennemis, et que, rappelé à ses devoirs par la méditation, il apprenne que toutes ces pratiques superstitieuses conservées par quelques rituels, et qui, nées dans les temps d'ignorance, ou créées par des cerveaux échauffés, dégradaient la religion par leurs niaiseries, ont été proscrites par le concordat et la loi du 18 germinal. » Andrieux a composé sur ce sujet un opuscule en vers, d'un esprit et d'une touche tout voltairienne, intitulé : *Saint Roch et saint Thomas, sur l'ouverture du manoir céleste à mademoiselle Chameroy*; Paris, an XI (1802), in-8°, réimprimé sous le titre : *la Querelle de saint Roch et de saint Thomas;* ibid.; — un anonyme a publié une *Réponse de saint Roch et de saint Thomas à saint Andrieux*; Paris, an XI (1802), in-8°.

Moniteur, octobre 1802.

* **CHAMPFLOUR** (*François* DE), théologien français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était de l'ordre des Bénédictins. On a de lui : *Exécration sur le détestable parricide de Henry le Grand*, traduit du latin de Nicolas Bourbon, en vers français; Paris, 1610, in-8°; — *Funèbres cyprez sur la mort de Henri IV*, en vers; ibid., 1610, in 8°; — *la Grandeur et excellence du ciel françois sur le sacre de Louis XIII*; ibid., 1610, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CHAMFORT ou **CHAMPFORT** (*Sébastien-Roch-Nicolas*), littérateur français, né en 1741, dans un village voisin de Clermont en Auvergne, mort le 13 avril 1794. Enfant naturel, il ne connut que sa mère, qu'il aima tendrement, et porta d'abord le nom de Nicolas. Il fit ses études au collége des Grassins, où un docteur de Navarre, Morabin, son premier instituteur, lui avait fait obtenir une demi-bourse. Il se rendit digne de cette faveur par ses succès à partir de la classe de troisième; en rhétorique il remporta neuf prix sur dix décernés par l'université. Au sortir de ses études, il se fit appeler *M. de Chamfort*, pour se mieux présenter dans le monde. C'était débuter par une faiblesse, qu'il justifiait de son mieux et non sans esprit. C'est ainsi qu'à l'observation du duc de Créqui, qu'un homme d'esprit est l'égal de tout le monde, et que le nom ne fait rien à l'affaire, on l'entendit un jour répondre : « Vous en parlez bien à votre aise, monsieur le duc; mais supposez qu'au lieu de vous appeler M. le duc de Créqui, vous vous appeliez M. Criquet : entrez dans un salon, et vous verrez si l'effet sera le même. » Une étourderie de jeunesse fit quitter à Chamfort le collége avant la fin de ses études. Après avoir porté quelque temps le petit collet, il entra comme dernier clerc chez un procureur, qui fit de lui le précepteur de son fils. Plus tard Chamfort remplit un emploi du même genre dans une autre maison. Doué, au rapport de ses contemporains, de l'extérieur le plus séduisant, il obtint des succès qui n'avaient encore rien de littéraire, et qui, selon l'expression de M. Sainte-Beuve, dérangeaient le bon ordre domestique. Devenu ensuite secrétaire d'un riche Liégeois, qui se piquait d'encourager les lettres, il s'aperçut bientôt que son prétendu protecteur avait simplement spéculé sur lui et cherchait à s'attribuer une partie de ses travaux. Il revint alors à Paris, en concluant « qu'il n'y avait rien à quoi il fût moins propre qu'à être un Allemand ». Attaché alors à la *Revue encyclopédique*, et chargé d'autres travaux littéraires, il vécut entre la pauvreté et le découragement, jusqu'à son premier succès littéraire. *La Jeune Indienne* fut représentée à la Comédie-Française, le 30 avril 1764. Remarquons en passant que le mois qui vit cette représentation vit aussi, à plusieurs années de distance, la mort de Chamfort. « Ouvrage d'enfant, disait Grimm, en parlant de *la Jeune Indienne*, dans lequel il y a de la facilité et du sentiment, ce qui fait concevoir quel-

(1) L'abbé Marduel.
(2) L'abbé Ramond de la Lande, curé de Saint-Thomas.

que espérance de l'auteur; mais voilà tout. » Il était de mode alors de mettre en regard la civilisation et la vie sauvage. La pièce de Chamfort portait sur un fond analogue. Au dénouement, Betty, la jeune Indienne, se civilise en épousant un Anglais, mais en l'épousant devant notaire, ce qui fait dire à Betty, qui a gardé à l'encontre des institutions sociales quelques préventions :

Quoi! sans cet homme noir, je n'aurais pu l'aimer!

En 1764, Chamfort obtint un prix d'Académie pour son *Épître d'un père à son fils sur la naissance de son petit-fils*. Son *Homme de lettres*, autre sujet de concours, ne réussit pas de même, en 1766; ce fut *le Poëte* de La Harpe qui eut la palme. Cependant Chamfort l'emporta de nouveau en 1768, à l'occasion de cette question: *Combien le génie des grands hommes influe sur leur siècle*. En 1769, son *Éloge de Molière* fut également l'objet du suffrage de l'Académie, et en 1774 une nouvelle couronne lui fut décernée pour l'*Éloge de La Fontaine*, proposé par l'Académie de Marseille. Il avait encore pour concurrent La Harpe, pour qui Necker avait fondé le prix, pensant bien que son protégé le remporterait. Cet *Éloge de La Fontaine* rapporta à Chamfort quatre mille livres, sur lesquelles deux mille envoyées par un étranger.

Dans l'intervalle de ces concours, en 1770, Chamfort avait fait représenter *le Marchand de Smyrne*. « M. de Chamfort est jeune, disait Grimm, d'une jolie figure, ayant l'élégance recherchée de son âge et de son métier. Je ne le connais pas d'ailleurs; mais s'il fallait deviner son caractère d'après sa petite comédie, je parierais qu'il est petit-maître, bon enfant au fond, mais vain, pétri de petits airs, de petites manières, ignorant et confiant à proportion; en un mot, de cette pâte mêlée dont il résulte des enfants de vingt à vingt-cinq ans, assez déplaisants, mais qui mûrissent cependant, et deviennent à l'âge de trente à quarante ans des hommes de mérite. S'il ne ressemble pas à ce portrait, je lui demande pardon; mais j'ai vu tous ces traits dans son *Marchand de Smyrne*. » Il y a cependant dans cette comédie des traits spirituels et des épigrammes qui étaient dans le courant des idées du dix-huitième siècle. On y voit, par exemple, que le marchand d'esclaves regrette l'achat qu'il a fait d'un baron allemand, dont il n'a pu retirer aucun prix. Mêmes doléances au sujet d'un procureur et de trois abbés, achetés à la dernière foire de Tunis, et qui lui sont également restés sur les bras.

Quoique le meilleur peut-être de ses ouvrages, ce ne fut pas *le Marchand de Smyrne* qui procura à Chamfort le plus d'avantages. C'est, dit-on, en classant les tragédies du *Dictionnaire d'Anecdotes dramatiques*, publié plus tard, qu'il conçut l'idée de *Mustapha et Zéangir*, pièce qui fut pour lui la source d'une certaine fortune. Cette tragédie, que M. Sainte-Beuve appelle « le grand effort littéraire de Chamfort », d'abord représentée à la cour le 1er et le 7 novembre 1776, puis au Théâtre-Français, où elle n'eut, il est vrai, qu'une sorte de succès d'estime, lui valut cependant la protection du roi et surtout de la reine Marie-Antoinette. On lui accorda une pension de 1,200 livres sur les menus, et le prince de Condé le nomma secrétaire de ses commandements, avec 2,000 livres de pension. Chamfort abandonna bientôt ce dernier emploi, et se retira à Auteuil, où il vécut dans la société de madame Helvétius, qui l'avait protégé au temps de l'adversité. En 1781, il remplaça Sainte-Palaye à l'Académie française. Son discours de réception, prononcé le 19 juillet, est l'un des meilleurs du genre. Il écrivit vers la même époque, mais sans y attacher son nom, le *Précis des révolutions de Naples et de Sicile*, en tête du premier volume du *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, par l'abbé de Saint-Non. Disposé dès-lors à vivre dans la retraite, il se lia avec une femme, plus âgée que lui, qui le rendit heureux, mais qu'il perdit six mois plus tard. Ce fut alors que le comte de Vaudreuil s'attacha à lui, et lui obtint le titre de secrétaire de madame Élisabeth. Chamfort écrivit pour cette princesse un commentaire des *Fables de La Fontaine*, dont on trouve un résumé dans les notes de l'ouvrage intitulé : *les Trois Fabulistes*, publié par Gail, en 1796, 4 vol. in-8°.

Chamfort, il en faut convenir, fut comblé par l'ancienne société. Lui-même en témoigne dans une lettre écrite des eaux de Baréges, en 1776 : « J'ai toutes sortes de raisons d'être enchanté de mon voyage. La réunion des sentiments les plus chers et les plus désirables, voilà ce qui fait depuis trois mois mon bonheur; il semble que mon mauvais génie ait lâché prise, et je vis depuis trois mois sous la baguette de la fée bienfaisante. » Cependant son esprit, déjà porté à la causticité, inclina bientôt à une misanthropie qui se traduisit en mots amers, et souvent dans un parti pris de retraite que dans sa position il lui était difficile de faire durer. Chamfort se peint plus encore peut-être dans les mots qu'il a jetés à ses contemporains et légués en quelque sorte à la postérité, que dans ses écrits. Il ne sera donc pas hors de propos de citer ceux qui sont restés. On lui opposait un jour le jugement du public sur un ouvrage : « Le public! le public! combien faut-il de sots pour faire un public? » Sa manière de classer ses amis ne manque ni de justesse ni d'esprit. « Il y a, disait-il, mes amis qui m'aiment, mes amis qui ne se soucient pas du tout de moi, et mes amis qui me détestent. »

Aux jours de sa misanthropie, il disait que « la meilleure philosophie relativement au monde est d'allier à son égard le sarcasme de la gaieté avec l'indulgence du mépris. En vivant et en voyant les hommes, ajoutait-il, il faut que le cœur se brise ou se bronze. » Peu d'hommes en effet peuvent échapper à cette alternative.

La politique lui inspira également de ces mots qui ont la valeur d'un traité ou résument toute une situation. Il embrassa d'abord avec ardeur les idées de la révolution. « Je viens de faire un ouvrage, disait-il un matin au comte de Lauraguais : — Comment! un livre? » — « Non, pas un livre, je ne suis pas si bête, mais un titre de livre, et ce titre est tout. J'en ai déjà fait présent au puritain Sieyès, qui pourra le commenter tout à son aise. Il aura beau dire, on ne se ressouviendra que du titre. » — « Quel est-il donc? » — « Le voici : Qu'est-ce que le tiers-état? Tout. Qu'a-t-il? Rien. » On voit que c'est avec une simple variante le titre de la brochure de Sieyès, cette brochure qui engendra une révolution. Cette autre parole de Chamfort : *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières*; n'avait sans doute pas dans sa pensée la terrible portée que lui donnèrent les événements. Et ce qui le prouve, c'est qu'après avoir manifesté sa sympathie au commencement, après avoir concouru à l'œuvre, comme en témoigne le *Discours sur les Académies*, qu'il prépara pour Mirabeau (1), il s'arrêta effrayé. Ici encore les mots peignent : « Sois mon frère, ou je te tue. » C'est ainsi qu'il traduisait la fraternité que l'on proclamait alors. Il cachait si peu ses sentiments nouveaux, il se répandit en de tels sarcasmes et de si violentes épigrammes, qu'il fut dénoncé au comité de salut public, incarcéré, mais relâché quelques jours plus tard. Il était alors conservateur de la Bibliothèque nationale, et remplissait ces fonctions depuis le ministère Rolland. Il se promit de ne plus laisser porter atteinte à sa liberté; et lorsqu'on se présenta de nouveau pour l'arrêter, il passa dans son cabinet, et essaya de se brûler la cervelle; mais il ne réussit qu'à se fracasser le haut du nez, et à se crever l'œil droit. Il saisit alors un rasoir, et ne parvint pas à se couper la gorge; enfin, après s'être porté plusieurs coups au cœur et au jarret, il poussa un cri, et tomba. Aux officiers civils qui se présentèrent en même temps que les gens de l'art, il dicta la déclaration suivante : « J'ai voulu mourir en homme libre plutôt que d'être reconduit en esclave dans une maison d'arrêt. Je déclare que si, par violence, on s'obstinait à m'y entraîner dans l'état où je suis, il me reste assez de force pour achever ce que j'ai commencé. Je suis un homme libre; jamais on ne me fera rentrer vivant dans une prison. » On le guérit cependant; mais une imprudence de son médecin, dit-on, amena une rechute qui le conduisit au tombeau. — Outre les ouvrages déjà mentionnés et ceux dont on retrouvera ci-après l'indication, Chamfort composa des *poésies fugitives*, « en petit nombre, dit M. Barbier, mais variées; ce sont des épîtres morales ou badines, des contes, des fables, des épigrammes, des traductions de l'*Anthologie* et de *Martial*. On ne trouve pas parmi ces poésies plusieurs imitations d'Anacréon, de Politien, de Strada, etc., ni une *Épître à Ninon* sur les héros et les héroïnes de son siècle, ni un poëme sur *la Fronde*, qui devait être notre *Hudibras*. » Sans doute que ces écrits auront été emportés par la tourmente de l'époque.

(1) Il prêta aussi son concours à Talleyrand, et on lui attribue la rédaction du Rapport de l'évêque d'Autun sur l'instruction publique.

Chamfort ne produisit pas autant qu'il semblait l'annoncer. Il inspira les autres plus qu'il ne faisait par lui-même; et Mirabeau l'appelait une *tête électrique*. Peut-être s'abandonna-t-il trop à l'emportement des passions, dont il disait lui-même qu'il les avait détruites à peu près comme un homme violent tue son cheval. Il y a entre le physique et le moral de l'homme un si incontestable rapport, que le portrait que fait de Chamfort M. de Chateaubriand ne sera pas déplacé ; seulement ce portrait remonte sans doute à une autre époque que celle de l'altération que M. Sainte-Beuve prête à la physionomie de Chamfort : « Chamfort était d'une taille au-dessus de la médiocre, un peu courbé, d'une figure pâle, d'un teint maladif. Son œil bleu, souvent froid et couvert dans le repos, lançait l'éclair quand il venait à s'animer. Des narines un peu ouvertes donnaient à sa physionomie l'expression de la sensibilité et de l'énergie. Sa voix était flexible; ses modulations suivaient les mouvements de son âme; mais dans les derniers temps de mon séjour à Paris, elle avait pris de l'aspérité; et on y démêlait l'accent agité et impérieux des factions. Je me suis toujours étonné qu'un homme qui avait tant de connaissance des hommes eût pu épouser si chaudement une cause quelconque. » Dans la bouche de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, cette dernière observation est d'une extrême justesse. Seulement, on doit ajouter au sujet de Chamfort qu'il était de ces hommes qui avaient une plus grande audace d'esprit que de cœur. Voici la liste de ses ouvrages : *la Jeune Indienne*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1764, in-8°; — *Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*; Paris, 1764, in-8°; — *l'Homme de lettres*, *discours philosophique*, en vers; Paris, 1766, in-8°; — *Éloge de Molière*, couronné par l'Académie française; Paris, 1769, in-8°; — *la Grandeur de l'homme*, ode; in-8°, Paris, 1767; — *Bibliothèque de Société*, etc., continuée par Hérissant; Paris, 1771, 4 vol. in-12; — *le Marchand de Smyrne*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1770, in-8°; — *Dictionnaire d'anecdotes dramatiques*; Paris, 1776, 3 vol. in-8°; en société avec Delaporte; — *Mustapha et Zéangir*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1778, in-8° : — *Pensées, maximes et anecdotes*; Dresde, 1803, in-8° (posthume); — *Précis de l'art dramatique ancien et moderne*; Paris, 1808, 2 vol. in-8° (posthume); — *Œuvres choisies*; Paris, 1813, in-18; ibid., 1825, 2 vol. in-32 : dans la *Bibliothèque de choix*; — *Œuvres choisies*; Paris, 1830, in-18 :

dans la *Nouvelle bibl. des classiques français*; — *Œuvres recueillies et publiées par un de ses amis* (M. Ginguené), *avec une notice sur la vie et les écrits de l'auteur*; Paris, 1795, 4 vol. in-8°; — *Œuvres* précédées d'une notice sur sa vie par M. Colnet, et augmentées de son *Discours sur l'influence du génie des grands écrivains sur leur siècle*; Paris, 1808, 2 vol. in-8°; — *Œuvres recueillies et publiées avec une notice historique sur la vie et les écrits de l'auteur*, par M. Auguis; 1824-1825, 5 vol. in-8°. V. Rosenwald.

Ginguené, *Vie et écrits de Chamfort*, en tête des *œuvres complètes*. — Voltaire, *Corresp.* — *Mémoires de Mme Roland*. — *Lettres de J.-B. Lauraguais*; Paris, 1802. — Mallet du Pan, *Mem. et Corresp.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV. —Arsène Houssaye, *Rev. des Deux Mondes*, 1848. — Barbier, *Bibl. d'un homme de goût*, II et V.—Desessarts, *Siècles litt.* —Châteaubriand, *Essai sur les révolutions*.

CHAMIER (*Daniel*), un des plus célèbres controversistes protestants, né dans le Dauphiné, vers 1570, et tué d'un coup de canon, au siége de Montauban, le 21 octobre 1621, au moment où sur les remparts il exhortait les assiégés à refouler les troupes royales. D'abord pasteur à Montélimart, il fut en 1612 nommé professeur de théologie à l'Académie de Montauban. Chamier était un homme d'une rare énergie et d'une érudition qui faisait l'admiration de J.-J. Scaliger. Pendant près de quarante ans il fut un des chefs du parti protestant, également prêt à prendre sa défense contre les arguments des jésuites et contre les attaques ouvertes ou secrètes de la cour. S'il ne fut pas chargé, comme le prétend Varillas, de dresser l'édit de Nantes, il fut du moins un de ceux qui, sur leurs plaintes légitimes et répétées, l'arrachèrent à Henri IV, et qui plus tard en réclamèrent constamment la loyale et entière exécution.

Le plus considérable et le plus connu de ses écrits est un ouvrage de controverse, publié après sa mort, par les soins de son fils, Adrien Chamier, et de Benoît Turretin; il porte le titre de *Panstratia catholica*; Genève, 1626, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage, qui fut composé sur l'invitation des synodes nationaux et imprimé, en grande partie, à leurs frais, devait avoir un cinquième volume; la mort ne laissa pas à Chamier le temps de le terminer. Fréd. Spanheim fit plus tart un abrégé de la *Panstratia* sous ce titre : *Chamierus contractus*; Genève, 1643, 1 vol. in-fol. Ses autres écrits sont : *Epistolæ jesuiticæ et ad eas responsiones*; Genève, 1599, in-fol.; — *la Confusion des disputes papistes*; Genève, 1600, petit in-8°; — *Actes de la conférence tenue à Nisme entre Daniel Chamier et Pierre Caton, jésuite*; Genève, 1601, in-8°; — *de Œcumenico pontifice*; Genève, 1601, in-8°; — *la Jésuitomanie*; Montauban, 1618, petit in-8°; — *Corpus theologicum*; Genève, 1613, in-fol. Ce dernier volume renferme ses cours de théologie à l'académie de Montauban. Michel Nicolas.

Guy Allard, *Biblioth. du Dauphiné*. — P. Bayle, *Dict. hist. et crit.* —*Memoir of Daniel Chamier, minister of the reformed Churh, with notices of his descendants*; London, 1852, in-8°. — MM. Haag, *la France protestante*. — Aikin, *General biog.*

*CHAMIER (*Frédérik*), romancier anglais, né à Londres, en 1796. Il entra dans la marine en 1809, et se distingua particulièrement dans les guerres d'Amérique. En 1833 il quitta la marine, pour venir remplir pendant quelque temps les fonctions de juge à Waltham-Hill. Puis il s'essaya dans le genre qui fit la vogue du capitaine Marryat, et publia des romans maritimes. On a de lui : *Ben Brace, the last of Nelson's Agamemnons*; 3 vol., Londres, 1835; — *the Arethusa*; Londres, 1836, 3 vol.; — *Life of a sailor*; Londres, 1834, 3 vol., 2e édit.; — *Trevor Hastings*; Londres, 1841, 3 volumes; — *Passion and principles*; Londres, 1842; — *Tom Bowling*; Londres, 1839, 3 vol.; —*Jack Adams*; Londres, 1838, 3 vol.; — *Review of the french revolution of* 1848; Londres, 1849.

Conversations-Lexicon.

*CHAMIL, chef caucasien. *Voy.* Schamyl.

CHAMILLARD (*Edme*), hagiographe français, vivait en 1763. On a de lui : *Vie de saint Edme, archevêque de Cantorbery*, tirée des manuscrits de l'abbaye de Pontigny; Auxerre, 1763, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

CHAMILLARD (*Étienne*), antiquaire français, né à Bourges, le 11 novembre 1656, mort à Paris, le 1er juillet 1730. Il entra, à Paris, dans la compagnie de Jésus, le 15 octobre 1673, et professa les humanités et la philosophie de 1690 à 1698. « Le père Chamillard, qu'une inclination naturelle avait porté à l'étude des médailles, en était devenu grand connaisseur, en même temps qu'antiquaire habile. Cependant le désir de posséder quelque chose d'extraordinaire, et qui ne se trouvât pas dans les autres cabinets de l'Europe, l'aveugla sur deux médailles qu'il crut antiques. La première était un *Pacatien* d'argent, médaille inconnue jusqu'à son temps, et qui l'est encore aujourd'hui. Le père Chamillard ayant trouvé cette pièce, en fit grand bruit. Pacatien, selon lui, était un tyran; mais par malheur personne avant lui n'en avait parlé, pas même Trebellius Pollio : il sortait de dessous terre après quatorze ou quinze cents ans d'oubli; la fausseté de cette médaille a été généralement reconnue depuis la mort de son possesseur. La seconde médaille sur laquelle il se trompa aussi était une Annia Faustina, grecque, de grand bronze; la princesse y portait le nom d'*Aurelia*, d'où le père Chamillard conclut qu'elle descendait de la famille des Antonins. Elle avait été frappée selon lui en Syrie, par les soins d'un Quirinus ou Cyrinus, qui descendait à l'en croire de ce Quirinus dont il est parlé dans l'*Évangile de saint Luc*. Le père Chamillard étala cette érudition dans une belle dissertation qu'il fit paraître. Mais malheureusement un antiquaire romain se dé-

clara le père d'*Annia Faustina*, et en fit voir quelques autres de la même fabrique qu'il avait fondues et réparées ensuite avec beaucoup d'art. La nouvelle qu'on en reçut à Paris mortifia le père Chamillard, qui fut dans la suite plus circonspect à décrire des médailles singulières. » (*Lettres de Beauvais aîné;* Orléans, 7 mai 1736, imprimée dans *le Mercure* du même mois.) Les principaux ouvrages du père Chamillard sont : Deux *Lettres sur les quatre médailles rares de son cabinet;* Amsterdam, 1701, in-8° : ces lettres, adressées à Bandelot, sont en français et en latin; — *Dissertations sur plusieurs médailles et pierres gravées de son cabinet*; Paris, 1711, in-4°; et un grand nombre de *Dissertations* imprimées dans le *Journal de Trevoux*, de 1702 à 1723.

Vaillant, *Numismata ærea imperatorum*. — Spanheim, *de Usu et præstantia numismatum*. — Moréri, *Dictionnaire universel*, — Quérard, *la France littéraire*.

CHAMILLARD ou **CHAMILLART** (*Gaston*), théologien français, mort vers l'an 1690. Il était docteur en Sorbonne. On a de lui : *de Corona, tonsura et habitu clericorum;* Paris, 1659, in-8°; — *Déclaration de la conduite de M. l'archevêque de Paris contre le monastère de Port-Royal;* Paris, 1667.

Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques* (dix-septième siècle), p. 2406. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CHAMILLARD (*Michel* DE), financier français, né en 1651, mort le 14 avril 1721. Il fut nommé contrôleur général des finances en 1699, à la place de Pontchartrain, et ministre de la guerre en 1701, en remplacement du marquis de Barbezieux, fils de Louvois. C'était au moment où l'Europe allait se coaliser de nouveau contre la France, que Louis XIV confia à un homme aussi inhabile que Chamillard le double héritage de Louvois et de Colbert. Le ministre sentait sa faiblesse; mais Louis XIV le rassura par cette parole présomptueuse : *Je vous seconderai;* comme s'il eût pu se passer d'un ministre éclairé, et comme si sa main eût été assez puissante pour diriger toutes les affaires. On a prétendu que Chamillard avait dû l'étonnante faveur dont il jouit pendant dix ans à son adresse au billard; mais il est absurde de supposer que Louis XIV ait choisi un ministre pour un motif aussi futile. Le véritable mérite de Chamillard, c'était d'être honnête homme et d'avoir plu par sa modestie à madame de Maintenon, alors qu'il était chargé de Saint-Cyr. Mais il n'était ni politique ni guerrier, ni même homme de finance, et il se laissa toujours diriger par des subalternes. Au reste, madame de Maintenon avoue dans ses lettres que c'était un homme incapable. Elle sacrifiait donc l'intérêt de la France au désir de maintenir son influence sur l'esprit du roi; et dans ce but elle l'entourait d'hommes dont elle ne craignait rien. Saint-Simon explique l'élévation de Chamillard par des raisons analogues, qui ne donnent pas une plus haute idée de ce ministre. « Chamillard, dit-il, était très-borné, et, comme tous les gens de peu d'esprit et de lumières, très-opiniâtre, très-entêté, riant jaune avec une douce compassion à qui opposait des raisons aux siennes, et entièrement incapable de les entendre, par conséquent dupe en amis, en affaires et en tout..... Le rare est que le grand ressort de la tendre affection pour lui était cette incapacité même. Il l'avouait au roi à chaque instant; et le roi se complaisait à le diriger et à l'instruire, en sorte qu'il était jaloux de son succès comme du sien propre et qu'il en excusait tout. » On sait tous les malheurs qui accablèrent la France sous le ministère de Chamillard. Instrument des passions de la cour, il éloigna Villars des armées, l'envoya dans les Cévennes combattre les Camisards, et opposa Villeroi à Eugène et à Marlborough. Le désordre dans les finances étant devenu extrême, le ministre eut recours à ces expédients qui ne font que pallier le mal et qui augmentent la misère publique; et naturellement il ne dut pas manquer de créer des sinécures. Le bon mot qu'on lui prête à l'occasion de ces offices ne saurait couvrir le blâme que méritait une administration réduite à de si tristes moyens. « Toutes les fois, aurait-il dit au roi, que votre majesté crée un office, Dieu crée un nouveau sot pour l'acheter. » Enfin, cédant au mécontentement général, Chamillard remit le contrôle des finances à Desmarets en 1708, et en 1709 la direction de la guerre à Daniel Voisin. Il mourut, emportant la réputation d'un très-mauvais ministre, mais d'un homme honorable dans la vie privée.

Mémoires de Saint-Simon. — *Mémoires de Feuquières*. — *Journal de Dangeau*.

CHAMILLY (*Claude-Charles* LORIMIER D'ESTOGES DE), né en 1732, guillotiné à Paris, le 5 messidor an 2 (23 juin 1794). Il était premier valet de chambre de Louis XVI, et ne cessa de donner au roi des marques de fidélité et de dévouement. Il obtint d'abord d'être enfermé au Temple avec son maître, mais fut ensuite transféré à la Force. Lors du massacre des prisons, le 2 septembre 1792, les meurtriers le mirent en liberté. Louis XVI dans son testament lui adressa des remercîments, et le recommanda à la générosité de la nation. Le 9 février 1794, Chamilly, arrêté de nouveau, fut enfermé au Luxembourg, condamné à mort, et exécuté par arrêt du tribunal révolutionnaire de Paris.

Biographie moderne.

CHAMILLY (*Chevalier* DE), fils du précédent, né à Paris. en 1759, mort en 1827. Il servit d'abord comme sous-lieutenant dans royal-cavalerie, puis dans les chevau-légers. En 1778 il fut nommé valet de chambre du roi, et obtint la survivance de son père, dont il partagea les dangers et le dévouement. Détenu à la Bourbe, il fut assez heureux pour y être oublié durant la terreur et mis en liberté après le 9 thermidor. A la restauration, Louis XVIII le choisit pour son premier valet de chambre.

Weiss, *Biographie universelle*.

CHAMILLY (*Hérard* BOUTON, marquis DE), général français, mort en 1673, frère aîné du

maréchal, s'attacha dès sa jeunesse au prince de Condé, qu'il suivit dans toutes ses guerres. Plus tard, il se distingua tellement en Hollande, sous les yeux de Louis XIV, que le roi le nomma son aide de camp, et lui donna assez de place dans son estime et son amitié pour exciter la jalousie de Louvois. Chamilly devint néanmoins lieutenant général, et il allait être nommé maréchal de France lorsqu'il mourut. Il laissa un fils, qui fut ambassadeur en Danemark, de 1697 à 1702.

Paillot, *Hist. généalog. des comtes de Chamilly*.

CHAMILLY (*Noël* Bouton, comte de), maréchal de France, frère puîné du précédent, né à Chamilly, le 6 avril 1636; mort à Paris, le 8 janvier 1715. « Il était d'excellente famille, dit Saint-Simon; car depuis 1400 les Bouton ont toujours servi, et aucun d'eux n'a porté robe. » Entré de bonne heure au service, Chamilly gagna tous ses grades à la pointe de son épée. Dès ses débuts militaires, il prit part aux expéditions les plus aventureuses de l'époque. C'est ainsi que lorsqu'en 1664 le maréchal de Schomberg passa en Portugal avec quatre mille Français, en apparence soudoyés par le roi Jean IV, mais réellement payés de l'argent de Louis XIV, Chamilly l'accompagna en qualité de capitaine de cavalerie, et se distingua à la bataille de Villa-Viciosa, dont le succès contribua tant à affermir sur le trône la famille de Bragance. De même, lorsqu'en 1668 Louis XIV envoya sept mille hommes, sous les ordres du duc de Beaufort, au secours de l'île de Candie, Chamilly sollicita comme une faveur de faire partie de cette expédition, et il s'y conduisit encore avec distinction. A son retour en France, il fut nommé inspecteur de l'armée d'Italie, et quelques années plus tard il joua un rôle important dans la guerre de Hollande. Nommé en 1675 gouverneur de Grave, il s'illustra par une vigoureuse défense de cette petite place, que le prince d'Orange assiégeait en personne. Cette défense, qui dura quatre-vingt-treize jours, coûta seize mille hommes à l'ennemi; et si Chamilly capitula, ce ne fut qu'aux plus honorables conditions et sur les ordres du roi. Louis XIV l'autorisa, en récompense de sa belle conduite, à lui demander une grâce. Chamilly ne demanda que celle de son ancien colonel, qui était à la Bastille. Nommé lieutenant général en 1678, il ne reçut le bâton de maréchal que vingt-cinq ans après, le dimanche 4 janvier 1703. Il y avait déjà neuf maréchaux; on en créa alors dix du même coup, dans « la crainte d'en manquer, » dit Saint-Simon. Mais ce n'est ni à l'héroïque défense de Grave, ni au bâton de maréchal de France, que Chamilly doit sa grande célébrité; il la doit en grande partie au bonheur d'avoir été le héros des *Lettres portugaises*. Il traversait un jour une petite ville à la tête de son escadron, pendant qu'il servait en Portugal : de jeunes religieuses étaient venues se placer à l'un des balcons de leur couvent pour voir le défilé de la cavalerie française. L'une d'elles, nommée, à ce qu'on croit, Alcaforada, remarqua Chamilly, conçut pour lui une passion des plus violentes, et lui adressa les lettres devenues si célèbres. Les trois ou quatre dont l'authenticité paraît certaine respirent ce que l'amour a jamais dicté de plus passionné et de plus éloquent. Mais si ces Lettres montrent jusqu'où peut s'élever l'éloquence naturelle de l'amour, elles sont, d'un autre côté, la preuve de l'aveuglement de cette passion. « Chamilly, dit Saint-Simon, était à la vérité grand et assez bien fait; mais il était en même temps fort gros, et si bête, si lourd, qu'à le voir et à l'entendre non-seulement on ne comprenait pas qu'une femme se fût éprise de lui, mais encore qu'il pût avoir quelque talent pour la guerre. S'il fit son chemin malgré son excessive bêtise, c'est qu'il eut le bonheur d'épouser une femme pleine de sens et d'esprit. Appréciant son mari à sa juste valeur, la comtesse de Chamilly l'accompagnait partout, et le suppléait dans toutes ses fonctions sans qu'il y parût. Ce fut elle qui, sous le ministère de Chamillard, le remit à flot, et lui fit enfin obtenir le bâton de maréchal ». Du reste, Chamilly se comporta en véritable officier de cavalerie, dans son intrigue avec la religieuse. Il rendit d'abord flamme pour flamme; puis, au bout de quelques semaines, apprenant la nomination d'un de ses proches au grade de colonel, et voyant là une chance d'avancement, il demanda à quitter le Portugal, et, de retour en France, il eut l'insigne fatuité de montrer à qui les voulut voir, et même de faire traduire et de publier les lettres de sa maîtresse. Il mourut sans postérité.

Saint-Simon, *Mém.* — Sismondi, *Hist. des Franç.*, XXIV. — *Lettres d'amour d'une religieuse portugaise écrites au chevalier de C., officier français en Portugal*; La Haye, 1682. — Paillot, *Hist. généal. de la maison de Chamilly*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — De Souza, *Notice bibl.*, en tête de la nouvelle édition des *Lettres portugaises*; 1824, in-12.

CHAMIR (*Éléazar*), savant arménien, né à Djoulla, près Ispahan, vers 1720, mort à Madras, vers 1790. Il suivit à la fois la carrière des lettres et celle du commerce. Pour échapper à la guerre civile qui désola la Perse après la mort de Nadir-Chah, il alla s'établir à Madras, et y acquit de grandes richesses, dont il fit usage pour améliorer le sort de ses coréligionnaires : il fit construire pour leur usage un hôpital, une école et une imprimerie. Chamir a laissé : *Exhortation aux Arméniens à secouer le joug des Musulmans, contenant un abrégé de l'histoire d'Arménie durant les dix premiers siècles*; Madras, 1772, in-8° : la première partie de cet ouvrage est empruntée à Moïse de Khorène; — *Radmoutioun mnatsourtats haiouts iev vrats* (histoire de ce qui reste de Géorgiens et d'Arméniens); Madras, 1775, in-4°; traduit en français par de Saint-Martin et imprimé dans ses *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*; Paris, 1818-1819, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui forme la suite du précédent, contient l'histoire de l'Arménie depuis 1048 jusqu'à 1290; la Bibliothèque impé-

riale en possède deux copies; — *Carte de l'Arménie et des pays voisins*; Venise, 1778, 2 grandes feuilles.

Feller, *Biographie universelle*.

* **CHAMISSO** (*Adelbert* ou, plus exactement, *Louis-Charles-Adélaïde* DE), naturaliste et romancier allemand, d'origine française, né au château de Boncourt, près Sainte-Menehould, le 27 janvier 1781, mort à Berlin, le 21 août 1838. Jeune encore, il suivit sa famille dans l'émigration : un sculpteur allemand, frappé de ses dispositions, lui donna les premières leçons de l'art, et quelque temps après Chamisso entra comme peintre à la manufacture de porcelaine de Berlin. Puis il devint page de la reine de Prusse, dont un de ses frères avait fait le portrait. En 1798 il entra au service de Prusse avec le grade de lieutenant, et à la paix de Tilsitt il devint professeur au collége de Napoléonville, en France. A son retour en Allemagne, il partagea son temps entre l'étude des langues et celle des sciences naturelles. Pour étendre ses connaissances dans ces deux branches du savoir humain, il prit part, de 1815 à 1818, à l'expédition entreprise par Kotzebue, sous les auspices du comte Romanzoff, et qui avait pour objet d'explorer le passage du détroit de Behring à la mer Blanche. On comptait, en s'avançant vers le pôle, atteindre le point où la formation des glaces cesserait d'être favorisée par les côtes, pour redescendre ensuite à temps à Archangel. Quoique le but n'eût pas été atteint, un tel voyage fournit à Chamisso d'amples et utiles documents. C'est ainsi qu'il recueillit plus 2,500 espèces animales et végétales, dont les deux tiers étaient nouvelles, et qu'il put se faire un vocabulaire étendu des langues comparées des îles Polynésiennes. Une île de la mer qu'il avait explorée reçut le nom de Chamisso. A son retour en Europe, Chamisso épousa Mlle de Piast, devint directeur du jardin botanique de Berlin et membre de l'Académie des sciences de la même ville. Ses ouvrages scientifiques, quoique remarquables, le firent moins connaître que ses œuvres d'imagination, notamment son *Pierre Schlemith*, dont le sujet est un homme qui court après son ombre perdue. Il s'exerça aussi dans les lettres françaises, et composa des poésies. Nous reproduisons, d'après M. Ampère, l'échantillon suivant du genre poétique de Chamisso. Il s'agit d'une dame qui a perdu un bouquet :

Bientôt je sentis cette fleur
Devenir graine dans mon cœur
Et cette graine se répandre,
Lever et croître et me surprendre,
Remplir le jardin de mon cœur.
Depuis ce jour mille pensées
Malgré moi troublent mes journées
Fleurissent pendant mon sommeil,
Se flétrissent à mon réveil,
Renaissent avec son image.....

Quoiqu'un peu hybrides pour la forme, ces vers sont assurément gracieux, et donnent une idée de la manière du poëte. Les principaux ouvrages de Chamisso sont : *de Animalibus quibusdam e classe verminum Linnæi*; Berlin, 1819; — *Tableau des plantes utiles ou délétères croissant au nord de l'Allemagne*; 1827; — *Observations et opinions recueillies dans un voyage de découvertes fait sous les ordres de Kotzebue*; Weimar, 1827; — *Dissertation sur la langue Hawaii*; Leipzig, 1837; — *Peter Schlemith*, roman en prose, 1814; traduit depuis en français, en anglais, etc., de 1815 à 1818; — *Œuvres poétiques*, comprenant *Salas y Gomez*, *odes et ballades*, *romances*, etc. Elles forment les t. III et IV des *Œuvres* complètes publiées à Leipzig, 1843, 7e édition; — une traduction d'un choix des *chansons* de Béranger, avec Gaudy; Leipzig, 1838.

Ampère, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1840. — *Journal des Débats*, 29 août 1838. — *Convers.-Lexic.* — Quérard, *la France litt.* (suppl.).

CHAMONT (S). *Voy.* ENNEMOND.

CHAMORIN (*Vital-Joachim*, baron), général français, né à Bonnelles (Seine-et-Oise), le 16 août 1773, tué à Campo-Major, le 25 mars 1811. Il se distingua à la prise de Nice ainsi qu'au combat de Sospello. Capitaine des grenadiers (24 avril 1796), il fit la campagne d'Italie, et se signala à Borgo-Forte, dont il chassa l'ennemi. A cette occasion le général de division Girardon demanda pour Chamorin le grade de chef de bataillon; mais ce dernier refusa cet avancement, ne voulant pas se séparer de ses braves grenadiers. Le Pont de Ronco et la chaussée d'Arcole, où la douzième demi-brigade se couvrit de gloire, furent encore témoins de sa bravoure. Après avoir servi de 1797 à 1799 en Italie, il se trouva à la bataille de Marengo, où il eut deux chevaux tués sous lui. Aide de camp du général Sauret (7 mars 1800), puis du général Watrin (8 septembre) il se distingua lors du débarquement des Anglais dans l'île d'Elbe, ainsi qu'au passage du Mincio, où il obtint le grade de chef d'escadron. Revenu de Saint-Domingue, où il avait suivi le général Watrin, il passa chef d'escadron au 3e régiment de cuirassiers (23 janvier 1804). Chef d'escadron dans les grenadiers de la garde impériale (5 septembre 1805), il fit de 1805 à 1807 les campagnes d'Allemagne, de Prusse, et de Pologne, et se signala à Iéna, à Eylau, où il traversa deux fois les lignes ennemies, à Heilsberg et à Friedland. Colonel du 26e régiment de dragons (16 février 1807), il passa en Espagne, et se trouva à la bataille de Burgos, défit les troupes de Palafox à Calahorra, contribua à la victoire d'Ocaña, et détruisit les bandes de guerrilleros qui désolaient la Sierra Morena et l'Estramadure. Nommé général de brigade (5 mars 1811), il se disposait à rentrer en France, afin de prendre le commandement d'une brigade de grosse cavalerie, lorsque les maréchaux de Dalmatie et de Trévise, qui quittaient Campo-Major pour se rendre à Badajoz, lui confièrent le commandement de l'arrière-garde. Voulant protéger la retraite qu'inquiétait un corps de 4,000 hommes de cavalerie anglaise

et portugaise, Chamorin, qui n'avait que 500 cavaliers, engagea le combat. S'étant jeté dans la mêlée, et accablé par le nombre, il trouva la mort sur le champ de bataille, où il fut enterré par les soins du général anglais lord Beresford qui, annonçant lui-même au général de Latour-Maubourg la perte que venait de faire l'armée française, disait « que le général Chamorin avait tenu avec un petit nombre de troupes une conduite au-dessus de tout éloge. » Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — De Courcelles, *Dict. des généraux français.*

CHAMORRO (*Juan*), peintre espagnol, vivait en 1673. Il était élève de Herrera le Vieux, et devint en 1669 président de l'Académie de peinture de Séville. Les nombreux ouvrages de Chamorro le placent en Espagne parmi les meilleurs et les plus laborieux peintres d'histoire. On cite de lui *les quatre Docteurs*, et une série de tableaux représentant *la Vie de la Vierge* exécutés pour le couvent de la Merci, à Seville.

Quillet, *Dict. des Peintres espagnols.*

CHAMOUSSET (*Claude-Humbert*, PIARRON DE), philanthrope français, né à Paris, en 1717, mort le 27 avril 1773, consacra pendant sa vie entière tous les moyens que sa position sociale et sa fortune privée mettaient à sa disposition pour améliorer le sort des ouvriers et soulager les infirmes, les malades et les pauvres. Né dans une classe distinguée, il manifesta dès son enfance les dispositions qui devaient en faire un jour l'un des philanthropes les plus actifs et les plus dévoués qui aient jamais existé. Aussitôt qu'il fut maître de sa fortune, il transforma sa maison en un hôpital, où étaient accueillis et comblés de soins des malades de tout âge et de tout sexe appartenant à la classe indigente. Là ces malades recevaient gratuitement les secours de la médecine, et à leur sortie il leur était alloué une somme qui les indemnisait du temps que leur maladie leur avait fait perdre. L'entassement dans les hôpitaux publics de malades couchés plusieurs ensemble dans le même lit, où ils s'effrayaient mutuellement par le spectacle de leurs plaies, de leur délire et de leur agonie, révolta son âme charitable, et il résolut d'offrir un exemple qui amenât l'administration publique à mettre fin à de tels abus. Il loua à la barrière de Sèvres une maison commode, et il en fit un hôpital-modèle, où chaque malade eut son lit séparé, et où les bons soins, accompagnés de la propreté, eurent pour résultat un grand nombre de guérisons. Il eut la satisfaction de voir son enseignement produire des fruits, et l'administration introduire dans les hôpitaux publics le régime auquel il avait soumis sa maison de santé. Chamousset eut la première idée de ces associations de secours mutuels si nombreuses aujourd'hui parmi les classes ouvrières, associations où chaque souscripteur, moyennant une cotisation hebdomadaire de peu d'importance, s'assure en cas de maladie les secours de la science, une indemnité en nature ou en argent, et des funérailles modestes, mais décentes en cas de décès. Nommé intendant général des hôpitaux militaires, Chamousset, malgré les devoirs que lui imposa cet emploi, ne discontinua point ses observations sur les différentes parties de l'économie publique, et il est peu d'établissements de bienfaisance créés depuis qu'il n'ait indiqués ou dont il n'ait sollicité la fondation avec ardeur. Il proposa l'institution d'une maison de prêt offrant tous les avantages des lombards et des monts-de-piété sans en avoir les inconvénients. C'est sur ses instances, et d'après ses plans, que fut créée la petite-poste de Paris; et on lui doit la première idée des compagnies d'assurance contre l'incendie. Il publia en outre un grand nombre de mémoires remplis de vues utiles sur les hôpitaux militaires, les enfants abandonnés, l'extinction de la mendicité, la police des ouvriers et domestiques, le commerce des grains, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Cotton des Houssayes; Paris, 1783, 2 vol. in-8°.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — Chaudon et Delandine, *Nouveau dict. hist.*

CHAMPAGNE (ducs et comtes). *Voy.* LUPUS, WIMAR, HÉRIBERT, ÉTIENNE, HENRI, THIÉBAULT.

CHAMPAGNE ou **CHAMPAIGNE** (*Philippe de*), peintre belge, né à Bruxelles, le 26 mai 1602, mort à Paris, le 12 août 1674. Il montra de bonne heure une forte inclination pour la peinture, et sut dessiner longtemps avant de pouvoir écrire. Son premier maître fut un artiste médiocre, nommé Jean Bouillon; il étudia ensuite sous Michel de Bourdeaux, et apprit enfin le paysage à l'école de Jacques Fouquière. Venu à Paris, en 1621, il s'y lia d'amitié avec Le Poussin, et peu de temps après ils furent tous deux employés par Marie de Médicis, qui faisait alors peindre au Luxembourg. Duchesne, premier peintre de la reine, et qui était chargé des travaux, fit faire à Champagne quelques tableaux, dont Maugis, intendant des bâtiments, fut si satisfait, que Duchesne en devint jaloux. Champagne crut alors devoir repartir pour Bruxelles. Mais en 1628, Duchesne étant mort, il revint à Paris, sur les instances de Maugis, qui lui fit donner une pension de douze cents livres et la continuation des travaux du Luxembourg, où il fit en effet quelques plafonds. Peu de temps après il épousa la fille de son prédécesseur. C'est à la même époque qu'il peignit dans la voûte de l'église des Carmelites de la rue Saint-Jacques un *Crucifix* que l'on regardait comme un chef-d'œuvre de perspective. En 1634 il fit, par ordre de Louis XIII, un tableau représentant *la Tenue du chapitre de l'ordre du Saint-Esprit à Fontainebleau en* 1633; ce tableau fut placé dans l'église des Augustins. Louis XIII lui commanda

aussi dans le même temps, pour Notre-Dame, un tableau où il était représenté à genoux devant le Christ, en commémoration du vœu qu'il avait fait en 1630. En 1636 le cardinal de Richelieu lui fit peindre dans son palais (le Palais-Royal), l'un des côtés (1) de la galerie des hommes illustres, un plafond représentant *Apollon dominant sur les arts*, et plusieurs tableaux à sa maison de Rueil : on signale surtout la *Descente de Croix* qui fut placée dans la chapelle du château. Il fit ensuite les peintures du dôme de la Sorbonne. Ces peintures représentent *le Père éternel et les quatre docteurs de l'Église*. Ce fut alors qu'ayant perdu son fils unique, il fit venir de Bruxelles son neveu Jean-Baptiste de Champagne, qui devint son élève et fut l'héritier de ses talents. Après les peintures de la Sorbonne, il peignit une *Nativité de la Vierge* et une *Présentation*, qui furent exécutées en tapisserie; une *Assomption*, un *Saint Germain* et un *Saint Vincent*, pour l'église de Saint-Germain l'Auxerrois; une *Annonciation*, pour le Noviciat des Jésuites du faubourg Saint-Germain; une autre, pour la chapelle de l'hôtel de Chavigny à Paris; une *Nativité*, pour la cathédrale de Rouen; *la Guérison du Paralytique*, pour l'hôpital de Pontoise; la *Vision de saint Bruno*, pour la chartreuse de Gaillon. Anne d'Autriche le chargea de travaux considérables au Val-de-Grâce; on y voit de lui : *les Reines et les Impératrices qui ont été en réputation de sainteté*; la *Vie de saint Benoît*, *la Madeleine aux pieds du Sauveur*, etc. Il fit pour le couvent des Bernardins de Port-Royal une *Cène* et une *Samaritaine;* pour la maison de ville de Paris, trois tableaux où étaient représentés les magistrats de la ville. En 1654, Philippe de Champagne, ayant perdu presqu'en même temps sa femme et son fils, alla à Bruxelles, et y fit pour l'archiduc Léopold *Adam et Ève pleurant la mort d'Abel*. A son retour, il fit pour Saint-Gervais les trois tableaux (aujourd'hui placés au Louvre et au musée de Lyon) qui représentent l'apparition de saint Gervais et de saint Protais à saint Ambroise, la découverte des reliques de ces saints, et leur translation.

Champagne peignit ensuite, en 1659, avec son neveu, l'un des appartements du château de Vincennes, où il représenta *la Paix des Pyrénées* et *le Mariage du roi*. Puis il fit un *Christ donnant les clefs à saint Pierre* et une *Assomption*, pour la cathédrale de Soissons; un *Crucifix*, pour l'église de Sainte-Croix de la Bretonnerie; un *Présentation*, pour l'église de Saint-Honoré; une *Nativité de Notre-Seigneur* et une *Assomption*, pour les Pères de l'Oratoire; *Jésus-Christ délivrant les âmes du purgatoire* et *Saint Pierre délivré de prison*, pour les Jésuites de la rue Saint-Antoine; une *Vierge de pitié*, pour Sainte-Opportune; *Jésus-Christ dans le temple au milieu des docteurs*, pour les Chartreux; le *Songe de Joseph*, pour les Minimes de la place Royale; un *Ange gardien*, pour l'église des Incurables; *Saint Joseph et sainte Geneviève*, pour Saint-Severin; le *Martyre de sainte Agathe*, pour Saint-Merry. Il travailla en 1666, toujours avec son neveu, à l'appartement du dauphin aux Tuileries, où il fit son tableau de *l'Éducation d'Achille*. Enfin il fit en 1671 son dernier ouvrage, le *Portrait du président de Lamoignon*.

Philippe de Champagne excellait dans les portraits; il en a fait plusieurs de Louis XIII, de Louis XIV enfant, d'Anne d'Autriche, de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, du chancelier Seguier, etc. Il fut le premier membre élu de l'Académie de peinture, et donna pour son morceau de réception *Saint Philippe en méditation*. En 1655 il fut nommé professeur, puis recteur. Il fit en 1668 son portrait, que l'on voit dans la galerie du Louvre : le fond du tableau est un paysage, dont le lointain présente la flèche de l'hôtel de ville de Bruxelles et les tours de Sainte-Gudule. Après avoir dit que ce portrait est un des plus beaux qu'ait faits Philippe de Champagne, Félibien ajoute : « Champagne était un homme sage et vertueux, d'un caractère doux, d'un maintien grave et sérieux et d'une conscience droite. Il était assez bel homme, la taille haute et le corps un peu gros. Il était sobre et réglé dans sa manière de vivre, et son air vénérable le faisait considérer parmi les autres peintres. C'est surtout dans la charge de recteur que Champagne a fait paraître une conduite, un désintéressement qui n'a guère eu d'exemples, partageant les émoluments de l'emploi avec ceux qui en avaient besoin, et ne voulant les recevoir que pour en faire jouir les autres ».

Philippe de Champagne travaillait avec une facilité prodigieuse; il en abusait rarement. Néanmoins on raconte que des marguilliers d'une paroisse de Paris l'ayant prié de faire le dessin, au crayon, d'un tableau de *Saint Nicolas* pour leur église, ils furent très-étonnés de voir arriver au bout de quatre où cinq jours le tableau même. Ses camarades se firent un jeu de le plaisanter sur une pareille prestesse, et lui demandèrent combien il vendrait un cent de Saint-Nicolas. Cet artiste ne fut pas un peintre de génie, et pourtant ce fut un grand peintre. Il dessinait fort bien; imitait avec exactitude la nature, savait la choisir belle, mais sans s'élever jusqu'à l'idéal. Il était très-versé dans toutes les sciences qui touchent à la peinture; et ses compositions sont en effet bien plus savantes que poétiques; elles sont irréprochables, mais n'entraînent pas. Les musées du Louvre et de Versailles, la galerie du Palais-Royal, Fontainebleau, possèdent un grand nombre de ses œuvres,

(1) Ce fut Vouet qui peignit l'autre côté.

Félibien, *Entretiens sur les plus célèbres peintres.* — Descamps, *Vies des peintres flamands*, I, 287. — Baron de Stassart, *Notices biographiques*, pag. 404.

CHAMPAGNE (*Jean-Baptiste*), ou Champagne le neveu, peintre d'histoire flamand, né à Bruxelles, en 1643, mort à Paris, en 1688. Il fut appelé à Paris à l'âge de onze ans par son oncle, dont il devint l'élève. En 1658 il alla en Italie, et à son retour il aida Philippe de Champagne dans tous les travaux que ce dernier fit à Vincennes. Il se rendit ensuite à Bruxelles, où il peignit divers tableaux; et en 1663, lorsqu'il revint à Paris, il fut reçu académicien sur son tableau de *la Valeur sous la figure d'Hercule couronné par la Vertu*. Il peignit au Val-de-Grâce la demi-coupole de la chapelle du Saint-Sacrement. En 1667 il fit le tableau du mai de Notre-Dame, et y représenta *saint Paul lapidé par les Juifs*. L'année suivante son oncle le chargea de décorer l'appartement du dauphin aux Tuileries, ne se réservant que le plafond. Louis XIV l'employa ensuite à Versailles, où il peignit un *Mercure*, divers sujets relatifs à l'histoire des lettres et des arts, dans un plafond, et toute la chapelle de la reine. Enfin, il fit, pour l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, une *Apparition du Sauveur à la Madeleine*.

Descamps, *Vies des peintres flamands*, II, 289. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*. — Félibien, *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres*, 1725, IV, 812.

CHAMPAGNE (*Jean-François*), professeur de l'université de Paris, né à Semur, le 1er juillet 1751, mort le 15 septembre 1813. Pendant cinquante-cinq ans il fut élève, professeur et directeur du collége Louis-le-Grand. Pour conserver cet établissement, au milieu des dévastations révolutionnaires, il employa plus de ruses et de stratagèmes qu'on n'en mettait pour le détruire. Ce collége survécut seul. Sous le Directoire, François de Neufchâteau l'aida à se relever. En 1803, sous le consulat, Champagne fit partie, avec Fontanes et Domaison, de la commission chargée de réorganiser les études classiques. Il consacrait ses loisirs à l'étude des auteurs anciens, et publia en 1797 une traduction, assez inexacte, de *la Politique d'Aristote;* 2 vol. in-12; et 2 vol. in-8°, nouvelle édit. revue sur le texte grec par Ferd. Hoefer; Paris (Charpentier), 1845, in-12. On a encore de lui : *la Mer libre et la Mer fermée, ou exposition et analyse du traité de Grotius intitulé* Mare Clausum, etc.; 1805, in-8°; — *Vues sur l'organisation de l'Instruction publique*, 1808, in-8°. Lorsqu'il eut pris sa retraite, Champagne se proposa de revoir sa *Politique d'Aristote*, dont quelques pensées étaient restées obscures; mais les infirmités et les douleurs presque continuelles dont il mourut l'en empêchèrent. Depuis 1797 il était membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). GUYOT DE FÈRE.

Dacier, *Disc. de récept. à l'Institut*. — Vallet de Viriville, *Histoire de l'instruction publique*, pag. 240.

CHAMPAGNEY (*Frédéric-Perrenot* DE), seigneur espagnol, né vers 1530, mort en 1595. Il était le plus jeune des enfants de Nicolas Perrenot de Granvelle, chancelier de l'empereur Charles-Quint, et montra de bonne heure un caractère vif, emporté, peu propre à réussir dans la carrière diplomatique. Son frère aîné, Antoine, cardinal de Granvelle, premier ministre de Philippe II, lui fit obtenir la charge de maître d'hôtel du roi, avec huit cents livres de pension. Plus tard, Champagney obtint une compagnie de cavalerie, et fit les guerres de Flandre et d'Allemagne. S'étant marié richement, il devint gouverneur d'Anvers, gentilhomme de la chambre de Philippe II et chef du conseil des finances de Flandre. L'extrême sévérité du roi d'Espagne lui ayant aliéné le cœur des habitants des Pays-Bas, Champagney prit parti pour les mécontents, et fut un des premiers seigneurs qui signèrent l'acte d'union contre la tyrannie espagnole. Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, gouvernait alors les Pays-Bas, et le cardinal de Granvelle était son premier ministre; Champagney dut à cette circonstance d'être seulement exilé en Franche-Comté. En 1573 il fut nommé chevalier d'honneur au parlement de Dôle. Sa *correspondannce*, réunie en 4 vol. in-fol., faisant partie des *Mémoires de Granvelle*, se trouve à la bibliothèque de Besançon.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CHAMPAGNY (*Jean-Baptiste Nompère* DE), duc de Cadore, homme d'État français, né à Roanne, en 1756, mort en 1834. Sa mère était sœur de l'abbé Terray, et, par la protection de ce ministre, Champagny obtint une bourse au collége de La Flèche. En sortant de ce collége, il fut admis à l'École militaire de Paris, et entra dans la marine. Nommé dès 1775 enseigne de vaisseau, il parvint en 1780 au grade de lieutenant de vaisseau, et fut fait major six ans après. Il comptait alors neuf campagnes, et avait assisté à cinq combats. Une blessure grave qu'il reçut à celui du 12 avril 1782 lui valut la croix de Saint-Louis. Élu député aux états généraux par la noblesse de bailliage de Montbrison, il fit partie de la minorité de son ordre qui se réunit au tiers état sur la question du vote par tête. Il fut cependant du petit nombre des nobles qui protestèrent contre l'abolition des titres héréditaires, lors de la révision de l'acte constitutionnel du 8 août 1791. Pendant les trois années de la session, constamment occupé des utiles fonctions de rapporteur du comité de la marine, il ne se fit remarquer que par le succès de sa défense du comte d'Albert de Rivers, officier général sous les ordres duquel il avait servi. Arrêté comme noble en 1793, il fut incarcéré, et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Quand Bonaparte, après le 18 brumaire, voulut jeter les fondements de sa nouvelle dynastie, il rechercha de préférence les hommes qui avaient renoncé aux traditions révolutionnaires,

et s'empressa d'appeler Champagny au conseil d'État. Orateur du gouvernement au Corps législatif et au Tribunat, Champagny montra dans ses discours, toujours fort habiles, un dévouement absolu au pouvoir consulaire; aussi fut-il nommé, en juillet 1801, ambassadeur à la cour de Vienne, où la noblesse, la douceur et la réserve de ses manières firent accueillir très-favorablement le gentilhomme représentant de la république.

Le premier acte du nouvel ambassadeur avait été de prescrire aux personnes de sa suite la plus grande circonspection politique, et de leur défendre d'affecter des sentiments révolutionnaires. Il était encore à Vienne lorsque Napoléon le nomma ministre de l'intérieur (août 1804), en remplacement de Chaptal. Dans son exposé de la situation de l'empire, on remarquait ces mots, qui peuvent donner une idée de son habile adulation : « On a reconnu enfin, dit-il, « qu'il n'y avait de salut pour les grandes na- « tions que dans le pouvoir héréditaire, que « seul il assurait leur vie politique et embras « sait dans sa durée les générations et les siècles. « Le sénat a été, comme il devait l'être, l'organe « de l'inquiétude commune; bientôt a éclaté ce « vœu d'hérédité qui était dans tous les cœurs « vraiment français; il a été proclamé par les « colléges électoraux, par les armées; le conseil « d'État, les magistrats, les hommes les plus « éclairés, ont été consultés, et leur réponse « a été unanime... Napoléon a voulu rendre à la « France ses formes antiques, rappeler parmi « nous ces institutions que la Divinité semble « avoir inspirées, et imprimer au commencement « de son règne le sceau de la religion même. »

Champagny, comme ministre de l'intérieur, avait l'instruction publique et les beaux-arts dans ses attributions, lorsqu'en 1807 Napoléon le chargea de lui présenter ses vues sur *la décadence des arts et de la littérature et sur les moyens d'y remédier*. Le ministre répondit en soumettant à l'empereur les six projets de décret suivants : 1° Rétablissement de la charge d'historiographe; 2° création de poëtes lauréats et césariens; 3° tableau des ouvrages parus dans l'année, mis périodiquement sous les yeux de l'empereur, et récompenses accordées aux meilleurs de ces ouvrages; 4° encouragements divers aux sociétés savantes des départements; 5° continuation de *l'Histoire littéraire de la France*, commencée par les bénédictins; 6° établissement d'une espèce de nouveau Port-Royal, retraite destinée aux hommes de lettres qui voudraient entreprendre de grands travaux, et qui par leurs précédents écrits donneraient des espérances fondées de succès. L'étroitesse des vues qui caractérisaient la rédaction primitive de ces projets n'échappa point à l'empereur, qui les stigmatisa lui-même d'une critique aussi vive que sensée. Les deux premiers surtout, frappés au coin de ce caractère adulateur, furent complétement rejetés. Le troisième donna lieu à l'institution des *prix décennaux;* le quatrième, transformé, devint *le concours des antiquités nationales;* enfin le sixième fut l'origine de *l'École des Chartes* (1).

Le 10 août 1807 Champagny fut appelé au ministère des relations extérieures, en remplacement de Talleyrand, qui avait encouru alors la disgrâce de l'empereur. Le projet d'occuper le Portugal et l'Espagne, et de détrôner la dynastie de Philippe V, le trouva tout disposé à justifier et à seconder les vues de l'empereur, et ses actes officiels dans cette occasion, comme dans les démêlés avec le pape, témoignent de son entière docilité. Créé duc de Cadore, Champagny fit partie de la célèbre réunion de diplomates tenue à Erfurth en octobre 1808. En 1809, la guerre étant devenue imminente avec l'Autriche, il eut avec M. de Metternich un entretien dont il communiqua les résultats au sénat, en y joignant une dépêche qu'il avait adressée le 16 août 1808, au général Andréossy, ambassadeur à Vienne, ainsi que ses divers rapports à l'empereur, et la séance se termina par un sénatus-consulte qui ordonna la levée de quarante mille conscrits. Il suivit ensuite Napoléon dans la rapide et brillante campagne de 1809, et contribua à la conclusion du traité de Vienne, qui amena le mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise. Malgré ses services, ses adulations et son zèle, le duc de Cadore perdit en 1811 le portefeuille des relations extérieures, pour n'avoir pas compris, dit-on, la politique de Napoléon à l'égard de la Russie. Afin qu'il ne parût pas cependant avoir encouru une disgrâce complète, on le nomma intendant de la couronne, grand-maître de l'ordre de la Réunion, enfin sénateur, le 5 avril 1813. Il était ministre secrétaire d'État de la régence, et commandait en chef une légion de la garde nationale parisienne, lors de l'invasion des étrangers en 1814. Il adhéra, le 14 avril, à la. déchéance du prince auquel il avait montré tant de dévouement, et fut appelé, par une ordonnance du roi, à faire partie de la chambre des pairs. Au retour de Napoléon, en 1815, il n'en reprit pas moins l'intendance des domaines de la couronne, et accepta la pairie impériale. Après la seconde restauration, il rentra dans la vie privée. M. Decaze le comprit, en 1819, dans la fournée qui devait rendre la majorité au ministère. Après la révolution de 1830 Champagny prêta serment au gouvernement de Juillet, et vota constamment avec le centre droit.

Mémoires de Mirabeau. — Alexandre de Lameth, *Histoire de l'Assemblée constituante.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — *Moniteur universel.* — Capefigue; *Mémoires d'un homme d'État.* — De Beausset, *Mémoires de l'intérieur du palais.*

*CHAMPAGNY (*François-Joseph-Marie-Thérèse*, comte DE), publiciste, fils du précédent, né à Vienne, le 8 septembre 1804. Collaborateur au

(1) Voy. *Histoire de l'instruction publique*, par M. Vallet de Viriville, p. 297.

Correspondant, M. de Champagny a plusieurs fois défendu avec talent, dans cette revue catholique, la liberté de l'enseignement. La *Revue des Deux Mondes* a publié de lui une série d'articles qui ont formé plus tard la première édition des *Césars*, en 4 vol. in-8°. Une seconde édition de cet ouvrage vient de paraître (1853, 2 vol. in-8°). Le tome 1er contient l'histoire des Césars jusqu'à Néron inclusivement; le 2e renferme un tableau du monde romain sous les premiers empereurs. Les institutions et les mœurs du peuple romain y sont examinées avec soin, et l'auteur a su habilement mettre en saillie les infirmités de ce peuple dont la grandeur s'amoindrit singulièrement quand on la considère avec les yeux du chrétien. On trouve dans le même livre un chapitre remarquable sur le néo-stoïcisme, qui a bien pu donner au monde quelques brillantes individualités, mais dont l'impuissance sociale serait facilement démontrée par les principes qui le constituaient, si elle ne l'était par l'irrécusable condamnation de l'histoire. On a en outre de M. de Champagny: *Un mot d'un catholique sur quelques travaux protestants*, 1844, in-8°; — *Lettre d'un conservateur à M. Guizot sur la question d'enseignement*; broch, in-8°. A. R.

[1] *Documents inédits*. — Quérard, *la France littéraire*, supplément.

CHAMPAIGNE. *Voy.* CHAMPAGNE.

CHAMPCENETZ (*le chevalier* DE), publiciste français, né à Paris, en 1759, mort sur l'échafaud, le 23 juillet 1794. Son père était gouverneur du Louvre, et lui-même servit dans les gardes françaises, mais tout en s'occupant beaucoup plus de ses plaisirs que de ses devoirs militaires. Homme à la mode, faiseur de chansons, de bons mots, de petits vers, Champcenetz était cité dans le monde pour son esprit et son élégance. Malheureusement, chez lui la liberté de la plume et celle des mœurs allaient de pair. On a de lui, comme échantillon, une chanson dont il suffira de citer ce couplet :

Vieux parents, en vain vous prêchez :
Vous êtes d'ennuyeux apôtres :
Vous nous fîtes pour vos péchés,
Et vous vivez trop pour les nôtres.

Une autre version introduit cette variante dans les deux derniers vers:

Souvenez-vous de vos péchés,
Pour être indulgents sur les nôtres,

Dans tous les cas, et avec un degré de plus ou de moins, ce couplet donne une idée de l'excessive légèreté de principes que recouvrait chez Champcenetz, comme chez ses émules de la jeunesse dorée d'alors, l'élégance des formes et le vernis superficiel de l'esprit. Il paraît que sa hardiesse satirique lui valut quelques petits emprisonnements, et les épigrammes, qu'il ne ménageait pas à autrui, devaient lui en attirer à son tour. L'on se souvient de celle-ci, que lui décocha Rulhière:

Être haï, mais sans se faire craindre,
Être puni, mais sans se faire plaindre,
Est un fort sot calcul: Champcenetz s'est mépris :
En recherchant la haine, il trouve le mépris.

Quand la révolution éclata, Champcenetz n'appartenait plus aux gardes françaises; du moins, nous avons inutilement cherché son nom sur le tableau de ce corps, dans l'*État militaire de France pour l'année* 1789. Il se rangea parmi les adversaires les plus déclarés des institutions nouvelles, et tourna contre elles toute la fécondité de sa verve mordante, que la gravité croissante des événements ne put intimider; car il serait injuste de refuser à Champcenetz le mérite du courage. Avec Rivars, Suleau, Peltier, Bergasse, le vicomte de Mirabeau, Champcenetz fut l'actif collaborateur des *Actes des Apôtres*. Ce pamphlet politique, commencé en novembre 1789, — *l'an de la liberté zéro*, est-il dit sur le titre, — se continua jusqu'en 1792. La collection forme onze volumes in-12. L'Assemblée nationale et le général Lafayette sont surtout les plastrons de toutes ces attaques en prose et en vers, qu'accompagnent des caricatures.

Champcenetz publia, en outre, divers écrits de circonstance, entre autres : *Réponse aux lettres* (de Mme de Staël) *sur le caractère et les œuvres de J.-J. Rousseau, bagatelle que vingt libraires ont refusé de faire imprimer*; Genève, (Paris), 1789, in-8°; — (avec Rivarol) *Petit Almanach des grands hommes de la révolution*; 1790, in-12. Dans une brochure intitulée *les Gobe-Mouches du Palais-Royal*, Champcenetz fit son propre portrait sous le nom du *Gobe-Mouche sans-souci*. Après la journée du 10 août, il put sortir de Paris et se réfugier dans une ville voisine, à Meaux, suivant les uns, à Joigny, suivant les autres. Grâce à Journiac de Saint-Méard, sauvé si heureusement des massacres de l'Abbaye, et qui avait su se faire quelques protections influentes, il obtint un certificat de civisme, et il aurait échappé sans doute, s'il ne fût revenu témérairement dans la capitale. Ses attaques n'étaient pas oubliées du parti dominant. Saint-Méard alla le voir, et lui reprocha son imprudence. « Voilà les seuls amis qui me restent, » lui dit Champcenetz en montrant ses livres; « je ne puis me résoudre à les abandonner. » Bientôt, arrêté, renfermé aux Carmes, il fut traduit comme conspirateur devant le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort. Toujours fidèle à son insouciante gaieté, il demanda au féroce Fouquier-Tinville, qui remplissait les fonctions d'accusateur public, si c'était là comme à la section, et *s'il y avoit des remplaçants*. Jusqu'au dernier moment, Champcenetz soutint le même caractère. TH. MURET.

Biographie des contemporains. — Quérard, *la France littéraire*. — *Encyclopédie des gens du monde*.

* **CHAMPCHEVRIEUX** (*Guillaume* DE), écrivain religieux, né à Orléans, en 1558, mort en 1631. Il fut reçu docteur en théologie, et enseigna au couvent de la place Maubert à Paris du temps de la ligue. Mais pendant les troubles il

resta fidèle au roi, et faillit même être victime de son dévouement. Devenu provincial de son ordre, il travailla à le réformer et à étendre ses priviléges. On a de lui : *de Antiquitate et privilegiis ordinis Carmelitani* (Paris, 1627); et divers traités manuscrits.

D. Gérou, *Bibliothèque du diocèse d'Orléans*, mss.

***CHAMPCLOS** (*Pierre de* BURLE DE), littérateur français, né à Manosque, en 1700, mort dans la même ville, en 1780. Il entra fort jeune dans la compagnie de Jésus, d'où il sortit pour la prébende de l'église de Saint-Sauveur de Manosque. Sa vie s'écoula dans la pratique d'une vraie charité et la culture des lettres. On cite de lui : *Absolon moriens*, poëme épique; Marseille, 1724; — *Thea carmen*, poëme latin sur le thé, Grenoble, 1723. L'auteur s'y exprime ainsi :

Nam tibi tam vanas adhibere Machaonis artes
Non libeat, medicosque in pectora mittere succos,
Tristia qui postquam tetro torsere sapore
Labra, suo quatiunt misere intestina veneno.

Histoire des hommes illustres de la Provence.

***CHAMPCORNU** (....), chirurgien français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Traité des opérations de chirurgie, avec un traité de toutes les maladies du corps humain*; Amsterdam, 1739, 3 vol. in-8°.

Carrère, *Bibl. de la médecine.*

CHAMPCOURT (*André* DE), littérateur français, né vers 1770, mort à Paris, en septembre 1823. Officier en 1791, il alla se joindre en Allemagne au prince de Condé. Rentré dans ses biens lors du retour des Bourbons, il occupa ses loisirs à la littérature. On a de lui : *Pièces fugitives et légères*; Paris, 1820, in-18; — *Histoire morale de l'éléphant*; Paris, 1821, in-18; — *Poésies légères*; Paris, 1822, in-12. On trouve dans ce volume *les Rivaux de la Courtille*, tragédie burlesque en un acte. Tous ces ouvrages n'ont été tirés qu'à un fort petit nombre d'exemplaires.

Quérard, *la France littéraire.*

CHAMPEAUX, en latin *Campellensis* (*Guillaume* DE), philosophe scolastique, né au village de Champeaux, près Melun, vers la fin du onzième siècle, mort en 1121. Il étudia à Paris, sous Anselme de Laon; puis, après avoir été nommé archidiacre de Notre-Dame, il professa publiquement dans l'école de la cathédrale pendant plusieurs années, et s'acquit une grande célébrité comme dialecticien. Il compta d'abord parmi ses disciples Abailard, qui se déclara ensuite son adversaire, et le surpassa. Il se retira alors, en 1108, dans un faubourg de Paris, près d'une chapelle consacrée à Saint-Victor, et y fonda en 1113 l'abbaye de ce nom. Quelques semaines plus tard, il reprit son enseignement, et ouvrit une école où il fit des cours sur la philosophie, la rhétorique, la théologie, jusqu'au moment où il fut placé sur le siége épiscopal de Châlons-sur-Marne. Il fut mêlé alors à la fameuse querelle des investitures, et représenta Calixte II à la conférence de Mouson, en 1119. Les œuvres de Guillaume de Champeaux ne sont point toutes parvenues jusqu'à nous. On sait qu'il soutint les réalistes contre les nominalistes, et on ne connaît la nature de sa doctrine que par l'explication qu'en donne son adversaire, Abailard. Au rapport de celui-ci, l'opinion de Guillaume de Champeaux sur la présence des universaux dans tous les objets se résumait dans cette pensée, qu'une même chose existe en essence tout entière et à la fois dans chacun des individus formant un genre; de sorte qu'il n'y a entre eux aucune diversité dans l'essence, mais que la variété dépend de la multitude des accidents (*eamdem essentialiter rem totam simul singulis suis inesse individuis, quorum quidem nulla esset in essentia diversitas, sed sola accidentium multitudine varietas*). Cependant, s'il en faut encore croire Abailard, il tempéra cette opinion dans ce sens que la chose n'était pas sous chaque individu la même essentiellement, mais la même individuellement (*non essentialiter, sed individualiter*), ou, selon une autre leçon, indifférente. La modification dans le sens de cette dernière leçon est commentée dans les termes suivants par M. V. Cousin : « L'identité des individus d'un même genre, dit ce philosophe (Champeaux), ne vient pas de leur essence même, car cette essence est différente en chacun d'eux, mais de certains éléments qui se retrouvent dans tous ces individus sans aucune différence, *indifférenter*. » Les seuls ouvrages imprimés de Guillaume Champeaux sont deux traités intitulés : *Moralia abbreviata* et *de Origine animæ*, et un fragment sur l'*Eucharistie*, dans Mabillon, à la suite du tome IV des œuvres de saint Bernard. Dans le traité *de Origine animæ*, Guillaume Champeaux examine la doctrine de la damnation des enfants morts sans baptême. A ses yeux, pure et sans tache quand elle sort de Dieu, l'âme ne devient coupable que parce qu'elle s'imprègne des vices du milieu dans lequel elle descend. Que si on demande quel crime a pu valoir à l'âme d'être jetée dans un tel milieu, Champeaux répond que Dieu, ayant de toute éternité décidé l'union de telle âme à tel corps, ses décrets se doivent accomplir, quoi qu'il advienne. Le manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale, et intitulé les *Sentences*, explique certains points de doctrine relatifs aux vertus et aux vices et à certains passages de l'Écriture. Un autre manuscrit, trouvé récemment dans la bibliothèque de Troyes, contient des fragments, parmi lesquels celui de *de Essentia Dei et de substantia Dei et de tribus ejus personis*.

D. Martenne, *Thesaurus anecdot.*, V. — *Chron.* de Landulfe. — Muratori, *Rer. Ital.*, X, 488. — *Histoire littéraire de la France*, X. — Mabillon, *Annal.*, V. — de Visch, *Biblioth. Cisterc.*, 133. — Cousin, *Documents sur l'histoire de France.*— *OEuvres inédites d'Abailard*, introd. p. CXII. — *Dict. des sciences philosoph.* — V. Cousin, *Introduction aux Œuvres inédites d'Abailard.* — Tennemann, *Manuel de l'hist. de la philosophie.* — B. Hauréau, *de la Philosophie scolastique*, Paris, 1850.

* **CHAMPEAUX** (*Pierre-Clément*), général français, né à Courbon, le 24 mai 1767, mort le 28 juillet 1800. Entré dans la compagnie des cadets gentilshommes de l'École royale militaire avec rang de sous-lieutenant à cheval dans le régiment de chasseurs des Cévennes (12 août 1785), Champeaux, passé lieutenant (28 décembre 1786), conserva son grade lors de la formation de ce régiment (6 mai 1788), et arriva à celui de général de brigade en 1793. Suspendu par les représentants Saint-Just et Le Bas (8 novembre 1793), il fut réintégré par ordre du Directoire le 16 mars 1796. Mis à la disposition du général en chef de l'armée d'Italie, qui lui confia le commandement du septième régiment de hussards (27 mars 1797), il passa chef de brigade à la 22e division de gendarmerie, le 10 juin suivant. Frappé d'une balle à la poitrine à la bataille de Marengo (14 juin 1800), il mourut à l'âge de trente-trois ans. Le nom du général Champeaux est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. S....Y.

Archives de la guerre. — *Monit. univ.*, 1792, p. 281.

CHAMPEIL (*Pierre* ou *Léonard*), jésuite et théologien français, né à Treignac, en 1590, mort le 12 avril 1669. Il entra chez les jésuites à l'âge de dix-neuf ans. Sectateur zélé d'Ocham et des nominaux, il enseigna la philosophie et la théologie morale à Bordeaux. On a de lui : *Les Vérités catholiques, déclarées et prouvées selon la vraie idée qu'en ont eue les saints-pères*, etc.; Paris, Couterot, 1664, in-8°.

Vitrac, *Feuille hebd.*, 1780. — Witte, *Diarium biog.* — Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu.*

CHAMPEIN (*Stanislas*), compositeur de musique français, né à Marseille, le 19 septembre 1753, d'une famille originaire de Grèce, mort à Paris, le 19 septembre 1830. Dès l'âge de treize ans il était maître de chapelle de la cathédrale de Payan, en Provence. Après y avoir composé quelques morceaux de musique religieuse, il vint à Paris, à l'âge de vingt-trois ans, et parvint à faire exécuter à la chapelle du roi un motet à grand chœur. Le succès qu'il y obtint fut tel qu'on le chargea d'exécuter la messe en musique pour la fête de Sainte-Cécile, qu'on célébrait dans l'église des Mathurins. En 1779 il donna son premier opéra, *le Soldat laboureur*, au théâtre du bois de Boulogne (depuis salle du Ranelagh). A partir de cette époque il produisit une série de pièces, dont la plupart eurent un grand succès, surtout *la Mélomanie* et *les Dettes*, opéras en deux actes. L'école italienne devenant à la mode, il imagina de donner au théâtre de Monsieur, dont le privilége ne permettait que la musique italienne, un opéra intitulé : *Le Nouveau Don Quichotte*, sous le pseudonyme de Ziaccharelli. Cet opéra fut vivement applaudi. Champein essaya une innovation hardie : c'était de faire de la musique sur des paroles en prose; il choisit pour cela une traduction littérale de l'*Électre* de Sophocle. A la répétition du premier acte, les suffrages unanimes encouragèrent cet essai; mais il ne put obtenir la représentation publique de l'ouvrage. Ses principaux opéras, après ceux que nous avons cités, sont : *le Baiser*, en trois actes; *Isabelle et Fernand*, deux actes; *les Fausses nouvelles*, deux actes; *les Trois Hussards*, deux actes; *Menzikoff*, trois actes; *les Ruses de Frontin*, deux actes; *les Déguisements amoureux*, deux actes; *l'Avare amoureux*, deux actes, dont il fit la musique en vingt-quatre heures. Ses partitions se distinguent par des mélodies agréables; mais ses accompagnements laissent souvent à désirer. Il fut membre de l'Institut. GUYOT DE FÈRE.

Statistique morale de la France. — *Biogr. des Bouches-du-Rhône.*

CHAMPFEU (*le comte* DE), littérateur français, né dans le Bourbonnais, en 1766, mort à Moulins, en décembre 1828. Il était sous-lieutenant dans le régiment royal-Guyenne. En 1791 il quitta la France, et fut rejoindre l'armée de Condé. Il resta en Allemagne jusqu'à ce que Napoléon eut autorisé la rentrée des émigrés. Il avait consacré le temps de son exil à des travaux littéraires et à l'étude des langues. Charles X le nomma inspecteur général des services de la maison royale. Champfeu a publié : *Histoire de la guerre de trente ans*, traduit de l'allemand de Schiller; Paris, 1803, 2 vol. in-8°; — *Expédition des Catalans et des Aragonais contre les Turcs et les Grecs au commencement du quatorzième siècle*, traduction de l'espagnol de Moncada; Ponthieu, 1824, in-8°; — *les Cent-Jours*, ode, Paris, 1825, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

***CHAMPI** ou **CHAMPY** (*Jacques*), jurisconsulte français, vivait en 1641. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *la Coutume de Meaux*, annotée, in-12; — *la Coutume de Sezanne*, suivie d'une *Dissertation sur les substitutions* et de plusieurs *Questions de droit coutumier*, in-12; — *la Coutume de Melun*, annotée, in 12.

Boucher d'Argis, *Memoires.* — Moréri, *Grand Dict historique.*

CHAMPIER, en latin **CAMPERIUS** ou **CAMPEGIUS** (*Symphorien*), médecin français, né à Saint-Symphorien-le-Château, en 1472, mort en 1533. Il reçut à Paris son instruction première, et vint étudier la médecine à Montpellier. A Lyon, où il s'établit ensuite, il obtint dans la pratique le plus grand succès. Attaché plus tard comme premier médecin à la personne du duc Antoine de Lorraine, il suivit ce prince, qui se rendait en Italie en 1509 avec le roi Louis XII, et se trouva ainsi à la bataille d'Agnadel, dont il a fait la description. Le 13 septembre 1515, il assista à la bataille de Marignan; les services qu'il rendit alors lui valurent, de la part du duc Antoine, le titre de Chevalier d'or (*eques auratus*), comme il se qualifia ensuite lui-même en tête de ses ouvrages. Sa vanité paraît au reste avoir égalé sa science; ce qui prouve que les deux se

peuvent trouver ensemble. C'est ainsi qu'il se piquait de descendre des Campegge de Bologne et des Campesi de Pavie; et qu'après avoir épousé Marguerite du Terrail, de la famille du *chevalier sans peur et sans reproche*, il avait grand soin de faire ressortir cette alliance. Cette faiblesse le rendit l'objet des attaques caustiques de Jules-César Scaliger, qui, dans un poëme intitulé *Ata*, parle de Symphorien Champier dans les termes suivants :

Champerius quis ille, si petit quisquam,
Respondeo, sed Scævolæ modo paucis :
Ardelio mirus, insolens, tumens, turgens,
Titulo archiatrii, quod Deus sit atrorum,
Nam candidæ ille mentis haud tenet micam,
Falsarius, sed invitusque ineptusque,
Scriptis alienis indidit suum nomen;
Uno alterove verbulo usque mutato
Dum ex officina barbarissima agnoscas,
Quod si ille falsitaverit suum nomen
Campegium e Champerio. Et tacitus dormis,
Democrite! O nec rumperis cachinnando.

Ces vers n'ont rien de commun avec la poésie du siècle d'Auguste; mais ils ne sont pas sans fondement. Les louanges que, d'autre part, on prodiguait presque partout à Champier ne contribuèrent pas peu à exalter son amour-propre. C'est ainsi que reçu, lors de son passage à Pavie, dans le corps des médecins de cette cité, il fut l'objet d'un discours fort élogieux, de la part de Rustaque de Pisan. A son retour à Lyon, il fut deux fois nommé conseiller échevin, en 1520 et 1533, et il se montra digne de cet honneur par les services qu'il rendit. Il eut ensuite l'idée de la fondation d'une école de médecine à Lyon; et à cette occasion il ne manqua pas de se donner un nouveau titre, celui d'*aggregator Lugdunensis*. Il contribua aussi à l'établissement du collége de la Trinité dans la même ville. Cependant il fut exposé à des dangers sérieux lors d'un soulèvement occasionné par la cherté du pain. Il vit sa maison livrée au pillage, et dut chercher un refuge à la cour de Lorraine. Ses ouvrages se divisent en deux classes, ceux qui portent sur les matières diverses, notamment sur l'histoire, qu'il paraissait aimer, mais qu'il ne sut pas approfondir, et ceux qui se rattachent à la médecine. Ceux-là forment son titre sérieux devant la postérité. Le premier il chercha à établir un parallèle entre la médecine grecque et celle des Arabes, et l'un des premiers aussi il essaya d'écrire une biographie des médecins. S'il n'a pas complétement réussi dans cette tâche, il faut bien tenir compte de l'état des connaissances au temps où il vivait. Ses principaux ouvrages sont : *la Nef des dames vertueuses;* Lyon, 1503, in-4°, et Paris, 1515, in-4°, gothique : il comprend quatre livres : le premier est intitulé : *la Fleur des dames;* le second : *du Régime du mariage;* le troisième : *des Prophéties des sibylles;* le quatrième: *le Livre du vrai amour;* — *la Nef des princes et des batailles de noblesse, avec autres enseignements utiles et profitables à toutes sortes de gens, pour cognoistre à bien vivre et mourir; dédiqués et envoyés à plusieurs prélats et seigneurs;* Lyon 1502, in-4°, et Paris, Le Noir, 1525, in-8°; mêlé, comme le précédent, de prose et de vers; — *Recueil ou chronique des histoires du royaume d'Austrasie ou France orientale, dite à présent de Lorraine;* Lyon, 1505, in-fol. gothique; — *Liber de quadruplici vita*, etc.; Lyon, 1507, in-fol.; — *Libelli duo : de medicinæ claris scriptoribus in quinque tractatibus divisus, quorum primus*, etc.; Lyon, 1506, in-8° (1); — *Dialogus in magicarum artium destructionem speculum, sive Epitome Galeni, seu Galenus abbreviatus, vel incisus et intersectus a Rosa gallica, continens præcepta quæ ad medicam artem rectamque vivendi formam plurimum conducunt;* Paris, 1514, in-4°; — *Epitome commentariorum Galeni in libros Hippocratis;* Lyon, 1516, in-8°; — *Medicinale bellum inter Galenum et Aristotelem gestum, quorum hic cordi, ille autem cerebro favebat, in duos libros divisum*, etc.; Lyon, 1516, in-8°; — *Paradoxa in artem parvam Galeni;* Lyon, 1516, in-8°; — *les grans Chroniques des princes de Savoie et de Piedmont, ensemble les généalogies et antiquités de Gaule;* Paris, 1516, in-fol.; — *la Vie et les gestes du preux chevalier Bayard, contenant plusieurs victoires par lui faites;* Paris, 1525, in-4° et Lyon, 1528, in-4°; — *le Myroer des apothiquaires, plus les Lunectes des cyrurgiens;* Lyon, sans date, in-8° goth.; Paris, 1539; — *Traité de l'ancienneté et noblesse de l'antique cité de Lyon et de la rébellion du populaire de ladite ville contre les conseillers de la cité et notables marchands, à cause des bleds, en 1529, traduit du latin de Pierchan*, par Théophraste du Mas (2); Lyon, 1529, in-8° goth.; réimprimé sous le titre : *Histoire des antiquités de la ville de Lyon*, etc.; 1648, in-4°; — *Hortus gallicus, in quo Gallos in Gallia omnium ægritudinum remedia reperire docet nec medicaminibus egere peregrinis, quum Deus et natura de necessariis unicuique regioni provideat;* Lyon, 1533, in-8°; — *Campus Elysius Galliæ amœnitate refertus, in quo quicquid apud Indos, Arabas et Pœnos reperitur apud Gallos reperiri posse demonstratur;* Lyon, 1533, in-8°; — *Periarchon, id est de principiis utriusque philosophiæ;* Lyon, 1533, in-8°; — *Vita Arnoldi de Villanova*, en tête des œuvres de ce médecin; Lyon, 1520, 1532, in-fol.; — *Vita Mesuæ;* Lyon, 1523, in-8°; — *Petit livre du royaume des Allobroges, dict longtemps après Bourgoigne en Viennois*, etc.; Lyon, 1529, in-8°; — *Gallicum pentapharmacum*,

(1) Un passage d'un traité intitulé *de Legum divinarum et humanarum conditoribus*, qui fait suite à cet ouvrage, a fait attribuer à Champier le livre : *De tribus impostoribus*.

(2) Champier a souvent eu recours au pseudonyme ou à l'anagramme

rhabarbaro, agarico, manna, terebinthina et sene, gallicis constans, cum Donati a Mutiis, medici Ragusani, epistola de terebinthinæ resinæ facultatibus; Lyon, 1534, in-8°.

Nicéron, *Mémoires*, XXXII. — Simler, *Epitome Bibl. C. Gesnerii.* — La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Pernetty, *les Lyonnais dignes de mémoire.* — *Biog. médic.* — *Catal. de la bibl. de Falconnet.* — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette. — Haller, *Bibl. chirurg.*, I; *Biblioth. anatom.*, I. — Brunet, *Manuel du libr.*, I.

CHAMPIER (*Claude*), sieur de la Faverge, Corcelles et la Bastie, historien français, fils de Symphorien Champier, né à Lyon, vers 1520. Il commença à écrire dès l'âge de dix-huit ans, et a laissé: *Singularitez des Gaules;* Paris, 1538 et 1540, in-16; Lyon, 1556, réimprimé avec le *Catalogue des villes et cités assises ès trois Gaules*, et suivi d'un *Traité des fleuves et fontaines admirables des Gaules*, traduit du latin de Symphorien Champier; Paris, 1560, in-16; Lyon, 1573; — *Traité des lieux saints des Gaules, où Notre-Seigneur, par l'intercession des saints, fait plusieurs miracles;* Lyon, 1556, in-16; traduit en italien; Venise, 1558, in-8°.

Le père Colonia, *Hist. lit. de Lyon*, II. — Lelong, *Bibl. hist. de la France.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Moréri, *Grand dict. hist.* — Abbé Pernetti, *Recherches pour l'hist. de Lyon*, I, 344.

***CHAMPIER** ou **CHAMPEGIUS** (*Jean* BRUYREN), médecin français, neveu de Symphorien Champier, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il pratiqua la médecine à Lyon. On a de lui: *Averroes liber de Curandis morbis*, dans les *Collectanea de re medica*; Lyon, 1537, in-4°; — *Avicennæ de Corde ejusque facultatibus libellus;* ibid., 1559, in-8°; — *De re cibaria libri XXII*; Lyon, 1560; — *Catalogus librorum Galeni et quo hi sint ordine legendi*, dans l'ouvrage de Symphorien Champier intitulé: *Cribratio medicamentorum fere omnium;* Lyon, 1534, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire de la médecine.* — Carrère, *Bibliothèque de la médec.* — *Biograph. médicale.*

CHAMPIGNY (*Jean*, chevalier DE), historien français, né en 1717, mort à Amsterdam, vers 1787. Après avoir achevé ses études, il embrassa la carrière des armes, et fut nommé colonel en 1747. Rentré dans la vie privée en 1763, il visita tour à tour l'Angleterre, la Russie et la Hollande, s'occupant de littérature. Il a laissé: *le Maître et le serviteur, ou les devoirs réciproques d'un souverain et de son ministre,* traduit de l'allemand de Moser; Hambourg, 1761, in-8°;— *Examen du ministère de Pitt*, traduit de l'anglais d'Almon; La Haye, 1764, in-8°; — *Réflexions sur le gouvernement des femmes;* Londres, 1770, in-8°: cet ouvrage est dédié à Catherine II; — *Lettres anglaises;* Saint-Pétersbourg, 1774-1775, 6 vol. in-8°; — *Histoire des rois de Danemark de la maison d'Oldenbourg*, jusqu'en 1622, traduit de l'allemand de J.-H. Schlegel; Amsterdam, 1776-1778, 3 vol. in-4°; — *l'État présent de la Louisiane;* La Haye, 1776, in-8°; — *Histoire abrégée de Suède depuis les rois de la maison Wasa;* Amsterdam, 1776, in-4°; — *Nouvelle histoire d'Angleterre, depuis l'origine la plus reculée de ce royaume jusqu'en* 1154; Amsterdam. 1777, 2 vol. in-4°, avec portraits. (Cet ouvrage devait avoir quinze volumes et ne s'arrêter qu'à 1780).

Quérard, *la France littéraire.*

***CHAMPIN** (*Jean-Jacques*), peintre paysagiste, né à Sceaux, près Paris, le 8 septembre 1796. Élève de Storelli et de Regnier, il s'est adonné de préférence à l'aquarelle. Champin a exposé à presque tous les salons depuis 1819; à celui de 1824, il a obtenu plusieurs médaillee d'or. Au salon de 1831, une aquarelle d'une dimension extraordinaire, représentant une *partie des côtes de Provence prise des hauteurs de Nice*, lui a fait décerner la médaille d'or de première classe. Habile dessinateur, il a exécuté un grand nombre de planches lithographiées avec une véritable supériorité, telles que *les Vues de Paris au quinzième siècle;* divers *sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament*, traités à la manière de John Martin; la grande *Vue de Constantinople*, d'après Gudin; *les Vue d'Antibes et d'Avignon*, etc. Il a publié plusieurs suites considérables: *les Habitations des personnages célèbres contemporains*, en collaboration avec Regnier; *Paris historique*, avec texte de Charles Nodier; un *Voyage à la Grande-Chartreuse; le Voyage dans l'Amérique du Sud de Castelnau*, etc.; enfin une série d'excellents albums destinés à l'étude progressive du paysage. Comme dessinateur sur bois, il a pris part aux plus belles publications illustrées de l'époque; le *Magasin pittoresque, l'Illustration*, etc. E. BRETON.

Documents communiqués.

***CHAMPION** (*Antoine* DE), prélat suisse, quatre-vingt-quatrième évêque de Genève, mort en 1495. Il fut d'abord sénateur, ensuite président du sénat de Chambéry. Yolande, duchesse de Savoie, l'envoya en ambassade près des Suisses, et le fit ensuite grand-chancelier. Sa femme étant morte, Champion embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé évêque de Mondovi, en 1485. Le pape Innocent VIII l'appela à l'épiscopat de Genève en 1491. Le chapitre de Genève s'opposa à cette nomination, et désigna pour évêque Charles du Seyssel, religieux de l'ordre de Saint-Antoine du Viennois. Champion transféra à Annecy la cour de l'official, et ne consentit à rendre ce tribunal à la ville de Genève qu'après un présent de 400 florins et l'imposition faite en sa faveur des langues de tous les animaux tués à la boucherie. Champion tint en 1493 un synode pour la réformation de son diocèse. Il en publia les ordonnances sous le titre de: *Constitutiones synodales episcopatus Genevensis;* Genève, 1493, in-fol. et in-8°,

Spon, *Histoire de Genève*, I. — Besson, *Mémoires sur l'évêché de Genève*. — Guichenon, *Histoire de la maison de Savoie*, I. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, XII, 22.

CHAMPION (*Pierre*), jésuite et biographe français, né à Avranches (Normandie), le 19 octobre 1631, mort à Nantes, le 28 juin 1701. Il entra dans la compagnie de Jésus le 18 novembre 1651, et enseigna pendant dix ans la rhétorique. Il s'embarqua ensuite comme aumônier à bord d'une flotte française destinée pour Cayenne. De retour en France, il se fixa à Nantes. Il a laissé : *la Vie du père Rigouleuc, jésuite, avec ses traités de dévotion et ses lettres spirituelles*; Paris, 1686 et 1694, in-12; Lyon, 1735 et 1739, in-12; — *la Vie et la doctrine spirituelle du père Lallemand, jésuite*; Paris, 1694, in-12; Lyon, 1735, in-12; Avignon, 1826, in-12; — *la Vie des fondateurs des maisons de retraite* (M. Louis-Eudes de Kervilio, le père Vincent Huby et mademoiselle Catherine de Francheville); Nantes, en 1698, in-8°. Dans cet ouvrage l'auteur a pris l'anagramme de *Phonamic*.

Moréri, *Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHAMPION (*François*), théologien français, de l'ordre des Jésuites, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui un poëme latin intitulé *Stagna*; Paris, 1689, dans les *Poemata didascalica*; Paris, 1749, 3 vol. in-12.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*.

* **CHAMPION** (*Edme*), plus connu sous le surnom du *Petit manteau bleu*, né à Châtel-Censoir (Yonne), le 13 décembre 1764, mort dans le même bourg, le 1er juin 1852. Il avait gagné une fortune considérable dans le commerce; il l'employa au soulagement des pauvres. Il faisait distribuer à tous ceux qui en demandaient des aliments chauds et substantiels, des vêtements et du bois. Pour circuler plus librement dans la foule, Champion avait adopté un costume qui le préservait du froid sans gêner ses mouvements : il couvrait ses épaules d'un petit manteau de drap bleu qui descendait jusqu'à la ceinture; de là son surnom d'*Homme au petit manteau bleu*. A. de L.

L'Annuaire de l'Yonne, 1853. — Gustave Cotteau, *Étude biographique sur Champion*.

CHAMPION DE CICÉ (*Jérôme-Marie*), prélat et homme d'État français, naquit à Rennes, en 1735, et mourut à Aix, le 22 août 1810. Issu d'une famille noble, mais peu favorisée de la fortune, il fut destiné à l'état ecclésiastique. Un de ses frères, qui avait suivi la même carrière, était devenu évêque d'Auxerre. Il put aussi prétendre à l'épiscopat; les avantages d'une instruction étendue et d'un esprit vif et pénétrant devaient autant que sa naissance lui en aplanir les voies. Il fut placé près de son frère, qui l'admit à partager les soins de l'administration diocésaine qui lui était confiée. Peu d'années après (en 1765), il fut appelé au poste important d'agent général du clergé de France, qu'il occupa, suivant l'usage, pendant une période quinquennale, à la fin de laquelle il fut pourvu de l'évêché de Rhodez. La faveur dont il jouissait à la cour le fit appeler, en 1781, à l'archevêché de Bordeaux, et en 1787 à l'Assemblée des notables. Il fut élu député aux états généraux, où il se rallia un des premiers à la majorité du clergé, qui se réunit au tiers état, et fut applaudi lors de l'appel de son nom. Nommé membre du comité de constitution, le 14 juillet 1789, il fit, le 27 du même mois, le rapport des premières opérations de ce comité, et proclama la nécessité de faire précéder le pacte constitutionnel de la déclaration des droits de l'homme. Par un contraste singulier, son frère, l'évêque d'Auxerre, qui était aussi membre de l'Assemblée nationale, rejeta comme inutile toute déclaration des droits de l'homme. Ce rapport acheva de confirmer l'opinion qu'on s'était déjà faite des sentiments patriotiques de l'archevêque de Bordeaux. Lorsque le garde des sceaux Barantin, en butte à l'animadversion publique, se vit obligé de résigner ses fonctions, ce fut sur Champion de Cicé que Louis XVI jeta les yeux pour le remplacer. Depuis le cardinal de Biragne, qui fit tant de mal à la France (1570 à 1578), aucun ecclésiastique n'avait été élevé à la charge de garde des sceaux. En la conférant à l'archevêque de Bordeaux, Louis XVI sembla reconnaître comme élément du système représentatif l'influence que la majorité des assemblées délibérantes peut exercer sur le choix des ministres. Cette nomination déplut beaucoup aux partis extrêmes. Les auteurs du *Petit dictionnaire des grands hommes de la révolution* allèrent jusqu'à dire « qu'il ne s'était « laissé faire garde des sceaux que pour mieux « avilir et pour éteindre à jamais cette première « place de la monarchie ». D'autres, plus charitables, se contentèrent d'insinuer qu'il n'avait dû son élévation qu'à des influences féminines. Quoi qu'il en soit, il se maintint dans son ministère depuis le 3 août 1789 jusqu'en novembre 1790. Un jugement plus sévère encore a été porté sur lui par un historien de nos jours (l'abbé de Montgaillard), qui l'avait connu. « L'archevêque de Bordeaux montra fort peu « d'équité comme chef de la justice, et ne fut « pourvu d'aucun civisme comme Français. » Il l'accuse, en outre, d'avoir favorisé les troubles de Montauban et de Nismes, d'avoir retardé pendant des mois entiers l'envoi des décrets, et laissé circuler de faux décrets expédiés sous le contre-seing du ministère de la justice. Une partie de ces griefs donna lieu à des dénonciations et à des plaintes qui furent portées jusqu'à l'Assemblée nationale, au sujet desquelles, mandé à la barre, il donna des explications plus ou moins satisfaisantes. Après avoir été l'objet d'autres inculpations relativement à sa conduite ministérielle, il se vit obligé de remettre les sceaux entre les mains du roi. Il avait dans

l'intervalle, adressé à l'Assemblée nationale plusieurs mémoires sur le pouvoir judiciaire, sur l'organisation du conseil du roi, sur les procédures criminelles, etc. Montgaillard nous révèle aussi un fait bien grave, qu'il prétend avoir appris de Champion de Cicé lui-même; c'est que le garde des sceaux fut chargé par Louis XVI d'aller compulser les archives secrètes du parlement, pour prendre connaissance du protocole observé par les rois de France contre les résolutions d'anciens états généraux, l'intention du monarque étant de protester contre tous les décrets, sans exception. On ne peut s'empêcher de reconnaître que la position de Champion de Cicé avait été d'autant plus difficile, qu'il s'était vu obligé de prêter son concours à des actes qu'il ne pouvait approuver comme évêque. C'est ainsi qu'il avait subi la nécessité de sceller les décrets de l'assemblée nationale relatifs à la constitution civile du clergé et aux biens ecclésiastiques. Après sa retraite du ministère, l'archevêque de Bordeaux ne put conserver son siége, pour refus de serment. Craignant les persécutions, il se vit obligé de fuir en terre étrangère, où il recueillit les dédains des prélats qui n'avaient fait aucune concession à l'esprit du temps. Il vécut ainsi loin de sa patrie pendant dix années; mais cet exil finit, par suite de sa soumission au bref du pape Pie VII, du 15 août 1801, qui exhortait les titulaires des évêchés à donner leur démission. Cet empressement fut récompensé par le premier consul, qui le nomma archevêque d'Aix. Installé dans son nouveau siége en juillet 1802, Champion porta surtout son attention sur l'organisation des séminaires et les améliorations à introduire dans les établissements de charité. Sa mauvaise santé mit souvent des bornes à son zèle; il atteignit néanmoins l'âge de soixante-quinze ans, et ne succomba qu'après une longue maladie. Sans parler des mandements et lettres pastorales qu'il publia dans le cours de ses divers épiscopats, nous connaissons de lui *le Rapport fait par M. l'archevêque de Bordeaux, au nom du comité choisi par l'Assemblée nationale, pour rédiger un plan de constitution*; Paris, 1789, in-8°.

J. LAMOUREUX.

Moniteur de 1789 et 1790. — Montgaillard. *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à* 1825. — *Correspondance littéraire secrète*, 1789, in-12.

CHAMPION DU JURA (*Pierre-Félix*), prêtre et homme politique français, né vers 1740, à Charnoz, près Saint-Claude, mort à Lons-le-Saulnier, le 9 août 1804. Il était curé de Vobles lors de la révolution, et fut élu président du district d'Orgelet. Il écrivit à l'Assemblée nationale pour adhérer au décret qui ordonnait la vente des biens du clergé. Nommé, en septembre 1791, député du Jura à l'Assemblée législative, il vota le maintien des mots *Sire* et *Majesté*, appliqués au roi : « Les fondateurs de la liberté, disait-il, ne sont point des esclaves. C'est la nation qui est honorée dans la personne de son représentant héréditaire. » Le 25 juin 1792, il s'opposa à l'impression d'une adresse qui conseillait à Louis XVI de « quitter le trône, ou de soutenir mieux l'indépendance du peuple et de se laisser moins influencer par la reine ». En mars 1797 il fut élu membre du conseil des Anciens, et en avril suivant, nommé commissaire du Directoire dans le Jura. Il se servit de ses pouvoirs pour soustraire aux lois d'alors plusieurs anciens ecclésiastiques. Destitué par le Directoire en juillet 1799, le 9 novembre de la même année il fit partie du Corps législatif, et fut nommé par le consulat conseiller départemental du Jura.

Monit. univ. — *Biographie moderne.*

CHAMPION DE NILON (*Charles-François*), jésuite et littérateur français, né à Rennes, le 1er février 1724, mort à Orléans, en 1794. Il fut reçu profès dans la compagnie de Jésus le 2 février 1757, et enseigna la théologie à La Flèche. Lors de la dissolution de sa société, il entra comme prêtre à l'église Saint-Vincent à Orléans; mais ayant refusé de prêter serment à la constitution, il dut se cacher pendant la terreur, et mourut dans sa retraite : On a de lui : *Critique posthume d'un ouvrage de Voltaire* (*les Commentaires sur Corneille*); Londres, 1772, in-8°; — *Réflexions impartiales sur les observations critiques de Clément* (deux lettres adressées à lui-même); Orléans et Paris, 1772, 2 vol. in-12; — *Morceaux choisis des prophètes*, mis en français, 1777, 2 vol. in-12; — *Amusements lyriques d'un amateur;* Paris, 1778, in-8°; — *Catéchisme pratique;* 1783, in-12; — *Nouvelles histoires et paraboles;* Paris, 1786, in-12; Lyon, 1820, in-12, et Paris, 1825, in-18.

Quérard, *la France littéraire.* — Feller, *Biographie universelle.*

CHAMPION de PONTALIER (*François*), théologien français, né à Rennes, le 21 octobre 1731, mort dans la même ville, le 10 septembre 1812. Il se fit recevoir profès dans la compagnie de Jésus le 19 septembre 1752, et vint à Paris. L'ordre des Jésuites ayant été aboli en France. Champion se retira d'abord à Orléans, près de son frère, puis à Rennes, où il s'occupa d'études théologiques. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Variétés d'un philosophe provincial;* Paris, 1767, in-12; — *le Trésor du chrétien, ou principes et sentiments propres à renouveler et consommer le christianisme dans les âmes*, dédié à Mme Louise de France, carmelite; Paris, 1778, 2 vol., in-12; et 1827, 3 vol., in-12; — *le Théologien philosophe;* Paris, 1786, 2 vol., in-8°; — *Nouvelles lectures de piété convenables à tous les états;* Rennes, 1804, 4 vol., in-12.

L'Ami de la religion, n° 1428; — Kerdanet, *Notices sur les écrivains de Bretagne*, p. 400. — De Boulogne, *Mélanges*, I, 39. — *Annales catholiques.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHAMPIONNET (*Jean-Étienne*), général français, né à Valence, en 1762, mort à Antibes,

le 10 janvier 1800. Quelques railleries sur l'illégitimité de sa naissance lui firent abandonner sa patrie. Il alla servir en Espagne, rentra en France en 1791, et prit parti pour la révolution. Il fut bientôt nommé chef du sixième bataillon de la Drôme, et chargé de réduire l'insurrection des girondins dans le Jura. Sa mission terminée, il joignit l'armée du Rhin, se signala dans une foule de rencontres, surtout à la reprise des lignes de Weissembourg et au déblocus de Landau, et passa à l'armée de Sambre-et-Meuse avec le grade de général de division. Il y concourut glorieusement à la bataille de Fleurus, où, assailli par des forces quadruples, il repoussa les attaques du prince Charles, culbuta la cavalerie de Kaunitz, et, s'élançant à la suite des vaincus, les tailla en pièces à Marbas, et leur enleva, après un combat sanglant, les hauteurs de Clermont. Championnet, qui avait employé les loisirs de la mauvaise saison à des méditations et à des études topographiques qui devaient assurer ses succès, fut chargé de tenter le passage du Rhin. Dusseldorf, Wurtzbourg, Altenkirchen, furent tour à tour témoins de sa valeur et de son habileté. Il se disposait à poursuivre vivement les Autrichiens, lorsque les préliminaires de Leoben vinrent arrêter ses succès. Mais le Directoire ne le laissa pas oisif ; il lui confia le commandement de l'une des ailes de l'armée destinée à agir contre l'Angleterre. L'expédition n'eut pas lieu, mais il n'en battit pas moins les Anglais qui, débarqués à Blackenberg, étaient venus bombarder Ostende. En 1798, le Directoire le tira de l'armée de Hollande pour lui donner le commandement en chef de l'armée de Rome; mais bientôt il se vit obligé, avec ses 13,000 hommes, de se replier devant les 60,000 Napolitains que Mack poussait devant lui. D'un autre côté, 7,000 Anglais débarquaient à Livourne. Championnet, néanmoins, ne se déconcerta pas, et trouva dans son courage et son génie les moyens de faire face à tout. Bientôt il rentra en vainqueur dans Rome, fit investir Capoue, et s'empara de Gaëte. Après la capitulation de Capoue (10 janvier 1799), il put songer à la conquête de Naples ; et en effet, le 23 janvier il fit son entrée dans cette ville. Il s'empressa de pacifier la multitude, et d'organiser la république parthénopéenne ; mais ces institutions ne devaient pas avoir une longue durée, et le général en chef lui-même éprouva la disgrâce du Directoire à la suite d'un arrêté qui, pris par le général, chassait de Naples un commissaire du gouvernement, coupable de concussion. Championnet, destitué, fut traduit devant un conseil de guerre, traîné de brigade en brigade jusqu'à Milan, et de là à Grenoble, où il resta incarcéré jusqu'au moment où la révolution du 30 prairial an VII le rendit à la liberté. Les nouveaux directeurs le nommèrent général en chef d'une armée des Alpes, qu'il lui fallut réorganiser tout entière. Ses premières opérations furent heureuses; il se disposait à poursuivre ses succès, lorsque fut livrée la funeste bataille de Novi. Chargé de remplacer Joubert, il recueillit les colonnes qui avaient échappé au feu ennemi, et s'établit avec elles dans le littoral de Gênes. Il s'y trouva bientôt acculé dans la position la plus difficile, sans munitions, sans argent, en face d'un ennemi nombreux. Il désespérait du salut de son armée, quand le retour de Bonaparte vint relever son courage. Il mit aussitôt cette nouvelle à l'ordre du jour, envoya sa démission au Directoire, dans une lettre où il signala le jeune général comme le seul homme qui pût sauver l'Italie. Cependant le 18 brumaire eut lieu. Championnet, que ses convictions républicaines rendaient peu favorable à ce coup d'État, et dont la douleur et la honte avaient d'ailleurs brisé l'âme, demanda avec instances son remplacement. Il l'obtint, et se retira à Antibes, où il mourut.

Moniv. univ. — *Vict. et Conq.* — Thiers, *Hist. de la révolution française.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

* CHAMPIONNIÈRE, et non CHAMPRONNIÈRE, comme on l'a écrit par erreur (*Lucas*) officier vendéen, établi à Brains, commune du comté Nantais, mort vers 1830. Lors du soulèvement royaliste, en mars 1793, les paysans d'alentour le mirent à leur tête. Avec cette troupe, qui comptait environ 1,500 hommes, Lucas Championnière se porta sur le bourg du Pellerin, au bord de la Loire : il s'en empara, ainsi que d'un navire mouillé dans le fleuve. Deux petites pièces de canon, trouvées à bord de ce bâtiment, furent conduites en triomphe au Port-Saint-Père. Lucas Championnière continua de commander les insurgés du pays de Retz, en partage avec La Cathélinière et Guérin l'aîné. Comme eux, il coopérait avec Charette, et il s'attacha particulièrement à ce général. Charette avait en lui une confiance entière. Un jour, Lucas Championnière lui exprimait des doutes sur la bonne foi du gouvernement britannique à l'égard des Bourbons. — « Je crois peu, » répondit Charette, « au « désintéressement des Anglais ; mais je saurai « jouer Pitt comme j'ai joué la Convention. » Dans l'organisation de l'armée de Charette, en 1795, Lucas Championnière avait le grade de major de la division du pays de Retz : il fut un des officiers qui restèrent jusqu'à la fin dévoués à la fortune de leur chef. Sous la Restauration, Lucas Championnière siégea dans la chambre élective comme député de la Loire-Inférieure. Il fit partie du tribunal d'honneur, composé d'anciens officiers royalistes, qui eut à prononcer sur la conduite de La Roberie, poursuivi depuis trente ans par l'accusation d'avoir livré Charette aux républicains. Le 20 avril 1826, une décision motivée lava La Roberie de cette imputation infamante. Lucas Championnière mourut peu de temps avant la révolution de Juillet, laissant des mémoires, que l'on dit curieux, sur la guerre de la Vendée, et notamment sur Cha-

rette et sa campagne si remarquable dans l'hiver de 1793 à 1794. Ces Mémoires sont jusqu'à présent restés inédits. TH. MURET.

Th. Muret, *Histoire des guerres de l'ouest*.

*** CHAMPIONNIÈRE** (*Paul-Lucas*), fils du précédent, jurisconsulte français, né à Nantes, le 2 mai 1798, mort à Paris, le 6 avril 1851. Il fut membre du conseil général de la Seine-Inférieure. Il a écrit spécialement, et avec talent, sur les matières d'enregistrement. On a de lui : *Traité des droits d'enregistrement*, Paris, 1835, 6 vol. in-8°, en collaboration avec M. Rigaud ; Supplément à ce traité, 1851, in-8° ; — *Nouveau Dictionnaire des droits d'enregistrement, de timbre, d'hypothèque et des contraventions aux lois du notariat* ; Paris, 1841, in-8°. Cet ouvrage, publié séparément, forme en même temps le tome V du précédent ; — *Manuel du chasseur, précédé de l'histoire du droit de chasse* ; Paris, 1844, in-18 ; — *Du droit des riverains à la propriété des eaux courantes* ; 1845, in-8°. M. Championnière a pris part depuis 1829 à la rédaction du Journal le *Contrôleur de l'enregistrement*, et il a fondé le *Journal des communes*.

Le Contrôleur de l'enregistrement. — *Gazette des tribunaux*. — Quérard, Suppl. à *la Fr. litt.* — Guyot de Fère, *Statist. des gens de lettres*.

CHAMPLAIN (*Samuel* DE), géographe et hydrographe français, fondateur de Québec et gouverneur de la Nouvelle-France (aujourd'hui Bas-Canada), né à Brouage, dans la dernière moitié du seizième siècle, mort à Québec, en décembre 1635. Il suivit pendant les dernières guerres de la Ligue le parti d'Henri IV, qui lui accorda une pension en récompense de ses services. La paix l'ayant obligé à cesser ses courses sur les côtes de Bretagne, il fit aux Indes orientales un voyage de deux ans et demi, au retour duquel le commandeur de Chastes, gouverneur de Dieppe, pourvu de lettres patentes du roi qui l'autorisaient à continuer les découvertes de Jacques Cartier et à fonder des établissements dans les pays explorés par ce navigateur, lui offrit de faire partie de l'expédition commandée dans ce double but par M. de Pont-Gravé. Champlain, après avoir préalablement demandé et obtenu l'agrément du roi, partit de Honfleur, avec de Pont-Gravé, le 15 mars 1603, et arriva heureusement au petit havre de Tadousac, situé dans le fleuve Saint-Laurent, à quatre-vingts lieues de son embouchure. Y laissant leurs navires, les deux intrépides chefs de l'expédition remontèrent le Saint-Laurent avec cinq matelots, dans une petite barque, et poussèrent jusqu'au saut Saint-Louis, où Cartier s'était arrêté dans son second voyage. Ils quittèrent alors leurs barques, et pénétrèrent dans l'intérieur des terres, où Champlain, soit par lui-même, soit avec l'aide des renseignements que lui fournirent les naturels du pays, dressa une carte des lieux qu'il avait visités, et l'accompagna d'un discours ou relation ; après quoi Pont-Gravé et lui revinrent à Tadousac. Bientôt après ils firent voile pour Honfleur, où à leur arrivée ils apprirent que le commandeur de Chastes était mort. Aussitôt débarqué, Champlain se rendit à la cour, et tenant la promesse qu'il avait faite à Henri IV, avant son départ, il lui présenta le récit de son voyage, qui fut immédiatement publié sous ce titre : *des Sauvages, ou voyage de Samuel Champlain*, etc. ; Paris, 1603, in-8°. La lecture de ce voyage impressionna le roi, qui résolut de faire poursuivre l'entreprise interrompue par la mort de M. de Chastes, dont il concéda le privilége au sieur de Mons, gentilhomme saintongeais, lequel avait déjà fait, par simple curiosité, un voyage à Tadousac. Son dessein était de chercher un pays plus au sud que le Canada, pour le coloniser. Le roi en favorisa l'accomplissement en lui faisant expédier, le 8 novembre 1603, des lettres patentes qui le nommaient vice-amiral et lieutenant général de S. M. dans la partie de l'Acadie nommée autrefois Norimbergue, avec plein pouvoir de faire la paix ou la guerre, de se livrer au commerce des pelleteries depuis le 40° jusqu'au 46° degré de latitude nord, à l'exclusion de tout autre, et de concéder des terres jusqu'au 54° degré. Champlain accepta l'offre que lui fit de Mons pour l'accompagner. Le navire qui les portait appareilla du Havre le 7 mars 1604, et arriva à la côte d'Acadie le 6 mai. Champlain employa les trois années qu'il passa dans le pays, soit à seconder de Mons et son lieutenant Pont-Gravé dans leurs ébauches de colonisation, soit à faire sur les côtes, et même assez avant dans l'intérieur des terres, de nombreuses explorations, dont il a consigné le résultat dans la relation de ses voyages, contenant une description de la côte méridionale de l'Acadie et celle de la Baie-Française, comprise entre cette presqu'île et le continent américain, qu'il avait prolongés jusqu'à quelques lieues dans le sud du cap Cod ou cap Blanc (Saint-Louis).

Revenu en France, et débarqué à Saint-Malo, à la fin de septembre 1607, il n'y séjourna que six mois. De Mons, qui avait obtenu la continuation de son privilége et organisé une société pour l'exploiter, délégua ses pouvoirs à Champlain, qu'il choisit pour son lieutenant, et qui, nommé « géographe et capitaine pour le roi en la marine », fut investi du commandement de deux navires armés à Honfleur. Champlain ayant avec lui Pont-Gravé, comme capitaine de l'un de ces navires, partit d'Honfleur, le 13 avril 1608, et mouilla le 3 juin en rade de Tadousac, à une lieue du port du même nom « qui est, dit-il, comme une avance à la rivière de Saguenay ». Quoiqu'il se fît alors dans ce port un grand commerce de pelleteries, comme il ne pouvait contenir qu'un petit nombre de navires, que les hivers y étaient très-rigoureux, et que d'ailleurs le pays était aride, Champlain préféra se fixer dans un endroit qu'il avait remarqué à son précédent voyage, et auquel les naturels donnaient le nom de *Québec* : ce nom dans leur langue voulait

dire *détroit* ou *rétrécissement*, sans doute à cause du rétrécissement subit du Saint-Laurent en cet endroit. Champlain y arriva le 3 juillet 1608, et malgré un rude hivernage, qui lui enleva vingt de ses compagnons, des magasins et des maisons entourées de jardins s'élevaient au printemps suivant. Telle fut l'origine de la capitale de la Nouvelle-France. Ces travaux de colonisation locale n'empêchèrent pas Champlain, dans les premiers mois de 1609, de remonter le Saint-Laurent et d'y reconnaître un grand nombre d'îles ou de rivières. S'embarquant, lui troisième, sur un canot indien, il pénétra résolument chez les Iroquois, à la tête des Algonquins, leurs ennemis. Après avoir assuré la victoire à ses alliés, il donna son nom au lac sur les bords duquel la bataille s'était livrée, et s'en éloignant, il descendit la rivière des Iroquois (depuis *Richelieu*), rentra dans le Saint-Laurent, et revint à Québec. Peu de temps après, animé du désir de consolider et d'étendre l'établissement dont il venait de jeter les fondements, il se décida à venir demander au roi les secours nécessaires; et ayant laissé pour gouverner, en son absence, un homme fort entendu, nommé Pierre Chavin, il arriva en France au mois d'octobre 1609. Revenu au Canada l'année suivante, il battit de nouveau les Iroquois à l'embouchure de leur rivière. Vers le même temps, stimulé par le faux rapport d'un Français qui avait hiverné chez les sauvages, mais plus encore par les découvertes d'Hudson, Champlain s'occupa activement de chercher, en parcourant les pays au nord du Saint-Laurent, une route pour aller en Chine et dans l'Inde en passant par le nord de l'Amérique; une excursion qu'il fit dans ce but à la rivière d'Otawa fut sans résultat, parce que, parvenu à 47° de latitude, c'est-à-dire à 75 lieues marines des côtes de la baie où les Anglais avaient pénétré, il renonça à aller plus avant, d'après ce que lui dirent les naturels du pays.

S'il avait été utile d'explorer les contrées voisines, et surtout de nouer avec les sauvages des relations propres à les empêcher d'entraver l'accroissement de la colonie, il devenait urgent de s'occuper des moyens immédiats d'en assurer le développement. C'est ce que fit Champlain en défrichant Mont-Réal et un îlot voisin, qu'il fortifia. Mais, manquant de bras et de moyens matériels, il vint, à deux reprises (1611 et 1612), en chercher en France. Bien lui prit, dans le second de ces voyages, de se faire donner les pouvoirs de lieutenant du prince de Condé, investi du titre de lieutenant général de la Nouvelle-France : ces pouvoirs lui servirent d'égide pour repousser les prétentions des associés de M. de Mons, qui voulaient l'évincer et lui substituer Pont-Gravé. Pendant les quatre années que durèrent ces démêlés, Champlain fit divers voyages au Canada. Dans celui de 1615, il amena avec lui des religieux de l'ordre des Récollets, qui l'aidèrent dans son œuvre en répandant la foi chrétienne dans la colonie. Quant à lui, reprenant son projet de découvrir un passage au nord de l'Amérique, il remonta une seconde fois la rivière Otawa, s'avança dans l'ouest, tantôt en canot, tantôt par terre, et parvenu au lac Huron, il en côtoya les bords au sud-est. Il se dirigea ensuite au sud, et vint par terre jusqu'au lac Ontario, qu'il traversa; après avoir dirigé les Hurons dans la guerre qu'ils faisaient aux Iroquois, il passa l'hiver au milieu des populations algonquines, dont il étudia à fond les mœurs et les usages. Il ne les quitta que le 20 mai 1616, pour regagner Québec, où il arriva après quarante jours de route. Au mois de juillet suivant, ayant laissé à Pont-Gravé le soin de diriger les affaires de la colonie, il repassa en France, et débarqua à Honfleur, le 10 septembre. Ces fréquents voyages en France lui étaient commandés par l'intérêt de son entreprise. De loin il n'obtenait rien : tout ce que pouvait faire le prince de Condé, c'était de prêter son nom; mais, occupé d'intrigues de cour et dépourvu de toute autorité, il ne pouvait ni être secondé par le gouvernement ni maintenir la bonne harmonie entre les associés, qui, par jalousie les uns des autres, laissaient Champlain manquer de tout. Ce dernier lutta pied à pied contre les obstacles qu'on lui suscita pendant quatre ans. Enfin, en 1620, le prince de Condé ayant cédé sa vice-royauté à son beau-frère le maréchal de Montmorency, et celui-ci ayant choisi pour le représenter en France M. Dolu, homme probe et zélé, Champlain, persuadé que la Nouvelle-France allait changer de face, se décida à y conduire sa famille. Une nouvelle compagnie, qui se forma l'année suivante, le nomma lieutenant général pour le vice-roi de la Nouvelle-France. Rassuré sur l'avenir, il redoubla d'ardeur. Les progrès de la colonie avaient jusque là été nuls, et ils furent encore lents; car lorsqu'en 1624 il obtint de la compagnie les fonds qu'il demandait depuis quatre ans pour commencer à fortifier Québec et l'entourer de remparts, on n'y comptait pas plus de cinquante maisons. Des dissensions entre l'ancienne et la nouvelle compagnie ayant eu pour résultat de le priver du secours dont il avait un besoin indispensable, force lui fut de revenir le solliciter en personne, vers l'automne de 1624. Le duc de Ventadour, qui avait succédé à M. de Montmorency, lui promit de satisfaire à ses demandes, et le confirma dans son gouvernement; mais il eut encore bien des difficultés à surmonter, et il ne put partir de Dieppe qu'au mois d'avril 1626. A son retour à Québec, il poussa activement les travaux du fort qui défendait la ville, et en construisit un autre à sept ou huit lieues au-dessous, à l'endroit appelé le cap Tourmente. L'année suivante, les événements prouvèrent qu'il avait sagement agi en s'occupant de ces travaux. En effet, les Anglais, prenant prétexte du siége de La Rochelle, envoyèrent au Canada six vaisseaux et quelques

autres bâtiments sous les ordres du Dieppois David Kertk, calviniste exilé, qui s'avança jusqu'à Tadousac, brûla les maisons du cap Tourmente, en enleva les bestiaux, et envoya sommer Champlain, le 8 juillet 1628, de se rendre « plutôt de courtoisie que de force ». Champlain, après avoir pris l'avis des notables de Québec, dont la population ne s'élevait pas encore à deux cents personnes, fit à cette sommation une réponse à la fois ferme et prudente, qui décida Kertk à s'éloigner. Toutefois, ayant rencontré à la sortie du Saint-Laurent, une flottille qui venait ravitailler Québec, il l'attaqua et s'en empara. La colonie se trouva ainsi privée de secours et de vivres, dont elle avait un besoin urgent. Pour comble de malheur, la récolte fut mauvaise; et quand, un an après, Kertk et deux de ses frères revinrent avec des forces plus considérables, les seize colons qui secondaient Champlain dans la défense du fort étaient réduits à se nourrir de racines trouvées dans les bois, et n'avaient pas de quoi tirer plus de deux ou trois volées de quelques canons. Toute défense étant impossible, Champlain capitula, mais avec dignité : la convention qu'il signa le 20 juillet sauvegarda les intérêts des colons.

Deux mois avant ces événements, la paix avait été conclue entre la France et l'Angleterre. A son arrivée à Londres, Champlain protesta contre la légalité de la prise de Québec; et l'ambassadeur de France entama des négociations que Richelieu appuya de l'armement de six vaisseaux. L'Angleterre, ne voulant pas recommencer la guerre, signa à Saint-Germain-en-Laye, le 29 mars 1630, la restitution du Canada, dont Champlain reprit le gouvernement en 1633. Richelieu, qui avait la ferme résolution d'assurer son établissement, lui procura tous les moyens d'atteindre ce but. De ce moment Québec, qui jusque là n'avait été qu'une bourgade, prit l'importance d'une ville. Les sauvages, que les mauvais traitements des Anglais en avaient tenus éloignés, accoururent dès qu'ils apprirent le retour de celui qu'ils appelaient leur père, et, répondant par un absolu dévouement à la bonté qu'il leur montra toujours, ils le secondèrent avec ardeur dans ses travaux. Champlain mourut à Québec, au mois de décembre 1635, peu de temps après y avoir assisté à la fondation d'un collége destiné à élever les enfants du pays dans la religion chrétienne et à les familiariser avec nos mœurs et notre langage.

Champlain possédait toutes les qualités nécessaires à un colonisateur. D'un tempérament robuste, qui lui permettait d'endurer toutes les fatigues et de braver impunément les dangers, il joignait à ces avantages physiques les moyens de se concilier les populations indigènes par son habileté à ne les point froisser, par sa vigilance à satisfaire ou à prévenir leurs besoins, par le soin qu'il eut toujours d'être juste et bon envers elles. Son énergie et sa présence d'esprit dans le péril concouraient à les subjuguer. En un mot, ce fut un véritable fondateur; et son nom est inséparable de celui de Jacques Cartier, dont il féconda et continua les découvertes.

Indépendamment du premier voyage de Champlain, publié en 1603, et déjà cité, on a : *les Voyages et découvertes... en la Nouvelle-France ès années* 1615 à 1618; Paris, Collet, 1619, 1620 et 1627, in-8°, fig.; — *les Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dite Canada, faits par de Champlain...; et toutes les découvertes qu'il a faites en ce pays depuis* 1603 *jusqu'en* 1629, *ensemble la relation de tout ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en* 1631, etc.; Paris, P. Lemure ou Collet, 1632, in-4°, fig.; édition très-recherchée, où se trouvent la *Doctrine chrétienne* du P. Ladesme, en français, avec la traduction canadaise du P. Brébœuf (d'abord imprimée à Rouen, 1610, in-8°), et aussi l'*Oraison Dominicale* et autres prières en canadais, par le P. Massé. M. Brunet (*Manuel du libraire*, tom. Ier p. 628) doute de l'existence d'une édition de 1640, in-4°, désignée par la *Biographie universelle* comme la meilleure de ces Voyages; au moins ne l'a-t-il trouvée mentionnée dans aucun des bons catalogues qu'il a consultés. Peut-être ne s'agit-il que d'un titre rafraîchi. Quant à l'édition de Paris, août 1830, 2 vol. in-8°, faite sur celle de 1632, elle a été peu soignée et n'a pas de figures. Les récits de Champlain sont empreints d'un certain caractère de vérité; mais ils accusent parfois chez leur auteur trop de crédulité. Les contes ridicules qu'il avait admis légèrement dans les premières éditions de ses voyages avaient motivé ce reproche, qui a cessé d'être fondé depuis qu'il les a fait disparaître de l'édition de 1632. Il a donné à la fin de cette édition un *Traité de la marine et du devoir d'un bon marinier*, dans lequel il a rassemblé toutes les connaissances que possédaient les marins de son temps, connaissances très-défectueuses, puisque l'astrolabe et l'arbalestrille étaient les seuls instruments dont on se servît pour l'observation des latitudes, et que pour la construction des cartes marines on faisait seulement usage de relèvements obtenus à l'aide de la boussole et de distances estimées à vue d'œil. Le *Traité de la marine* nous apprend aussi que le *loch*, instrument employé en Angleterre depuis 1570 pour mesurer le sillage ou route du navire, n'a commencé à l'être que vers 1630 par les marins français, qui jusque là se bornaient à estimer à l'œil leur route et la distance des objets. Champlain a contribué à perfectionner la navigation en propageant l'usage de cet instrument, en en donnant la description et en indiquant les moyens de s'en servir.

P. Levot.

Relation de la Nouvelle France; par Pierre Biard, Jésuite; Lyon, 1616, in-12. — *Histoire de la Nouvelle France*, de Marc Lescarbot et du P. Charlevoix. — *Histoire de Dieppe*, par M. Vitet.

CHAMPMESLÉ (*Marie* DESMARES), actrice française, née à Rouen, en 1644, morte en 1698. Elle était la petite-fille d'un président au parlement de cette ville, qui déshérita son fils pour un mariage conclu sans son agrément. La jeune Marie chercha dans ses avantages physiques, dans ses heureuses et précoces dispositions pour la scène, des ressources que la maison paternelle ne pouvait lui offrir. Elle entra au théâtre de sa ville natale, et épousa l'un des acteurs de cette troupe, *Charles Chevillet*, sieur *de Champmeslé*.

Les talents de l'un et de l'autre les firent bientôt appeler à Paris. Tous deux y débutèrent avec succès, en 1669, au théâtre du Marais, et continuèrent avec le même bonheur leur carrière dramatique, d'abord sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, puis sur celui de la rue Guénégaud. Le mari, qui jouait dans les deux genres, tragique et comique, plus goûté toutefois dans le dernier, composa, en outre, quelques petites pièces assez agréables : *le Florentin*, *la Coupe enchantée*, qu'à la vérité il fit en société avec La Fontaine, et *les Grisettes*, ou *Crispin chevalier*, sont les meilleurs de ces ouvrages.

La Champmeslé (ce *la*, peu galant, désignait alors toutes les comédiennes mariées ou non) n'était pas un de ces talents supérieurs qui n'ont besoin que d'eux-mêmes pour se placer à leur rang; mais elle avait de l'esprit naturel, de l'amabilité, de la grâce, et cette docilité modeste qui n'est pas toujours le partage des personnes de sa profession : elle sut apprécier le bonheur de recevoir des leçons de Racine. Formée, on peut dire même stylée par lui, elle éclipsa toutes ses rivales, et obtint tous les suffrages, surtout dans les rôles que lui confia ce grand poëte. Des témoignages certains nous en restent dans les lettres de Mme de Sévigné (1), dans les vers de La Fontaine à la célèbre actrice, en lui dédiant son conte de *Belphégor* ; enfin, dans ces vers du satirique fameux, devenu son panégyriste :

Jamais Iphigénie en Aulide immolée
Ne coûta tant de pleurs à la Grèce assemblée
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
En a fait sous son nom verser la Champmeslé.
(BOILEAU.)

Cette femme, qui exprimait si bien l'amour, fut aussi une de ses ferventes prêtresses. Elle eut, dit-on, l'auteur de *Phèdre* non-seulement pour maître, mais pour amant; et un mauvais jeu de mots, que nous a conservé la tradition, nous apprend que cette passion fut *déracinée* dans son cœur par le *tonnerre*, c'est-à-dire par le comte de Clermont-Tonnerre. Le sieur de Champmeslé eut successivement ou même simultanément bien d'autres rivaux, s'il faut s'en rapporter à l'épigramme, passablement libre, que se permit sur ce sujet le chaste Boileau :

De six amants contents et non jaloux.
Qui tour à tour servaient madame Claude,
Le moins volage était Jean son époux, etc.

Lorsque les divers théâtres de Paris où l'on représentait la tragédie et la comédie furent réunis, en 1680, la Champmeslé y fut conservée pour jouer les premiers rôles tragiques. Elle avait plus de cinquante ans lorsqu'elle quitta la scène, et n'en comptait que cinquante-quatre quand elle mourut, à Auteuil, où elle s'était retirée. [M. OURRY, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Les frères Parfaict, *Histoire du Th.-Français.* — Guilbert, *Mémoires biographiques de la Seine-Inférieure.* *Encyclopédie méthodique.* — Lemazurier, *Galerie des acteurs.*

CHAMPMESLÉ (*Charles* CHEVILLET, sieur DE), auteur et comédien français, né à Paris, mort dans la même ville, en 1701. Il était fils d'un marchand de rubans, et débuta sur le théâtre de Rouen. Il devint auteur de plusieurs pièces dramatiques, qu'il composa seul ou en société avec La Fontaine. Le principal mérite de ses comédies consiste surtout dans la peinture fidèle des petits ridicules de la société bourgeoise. Les situations en sont intéressantes, les incidents heureux et plaisants, le style badin et enjoué, mais excessivement négligé. Presque tous les dénoûments sont manqués ou mal amenés. Il fut frappé de mort subite, trois ans après la mort de sa femme, et au moment où il venait de faire dire une messe de *Requiem* pour celle qui, comme épouse, l'avait si souvent trompé (*voy.* l'article précédent). Champmeslé a composé les pièces suivantes : *les Grisettes, ou Crispin chevalier*, comédie en un acte et en vers, 1671 ; — *l'Heure du Berger*, pastorale en cinq actes et en vers, 1672 ; — *la Rue Saint-Denis*, comédie en un acte et en prose, 1682 ; — *le Parisien*, comédie en cinq actes et en vers, 1682 ; — *les Fragments de Molière*, comédie en deux actes et en prose, 1684 ; — *le Florentin*, 1685 ; en collaboration avec La Fontaine ; — *la Coupe enchantée*, 1688 ; id. ; — *le Veau perdu*, 1689 ; id. ; — *Je vous prends sans verd*, 1693, ibid. ; — *La Veuve*, comédie en un acte et en prose, 1699. Les œuvres de Champmeslé ont été imprimées à Paris, 1742 ; 2 vol. in-12

Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-Français.* — Lemazurier, *Galerie historique des acteurs.* — Ourry, *Encyclopédie des gens du monde.* — Guilbert, *Mémoires biographiques de la Seine-Inférieure.*

CHAMPOLLION le jeune (*Jean-François*), célèbre orientaliste français, né le 23 décembre 1790, à Figeac (départ. du Lot), mort à Paris, le 4 mars 1832. Élève de son frère, il montra dès son enfance les plus heureuses et les plus précoces dispositions pour l'étude des langues grecque et latine et pour le dessin; il copiait, en guise de récréation, les alphabets hébreu, syriaque, éthiopien, et s'adonnait à l'étude de l'hébreu, ainsi qu'à celle des médailles, dont la bibliothèque de son frère renfermait les prin-

(1) Voici comment s'exprime madame de Sévigné : « Racine fait des comédies pour la Champmeslé : ce n'est « pas pour les siècles à venir ; si jamais il n'est plus « jeune, et qu'il ait cessé d'être amoureux, ce ne sera « plus la même chose. »

cipaux ouvrages. On attribua même le défaut dans la position de son œil gauche à ses lectures pendant la nuit à la lumière d'une lampe mal placée pour l'éclairer. Les inspecteurs généraux des études ayant été frappés de son aptitude et de son savoir, il fut nommé élève du gouvernement au Lycée, institution que le premier consul venait d'établir, et il sut faire marcher de front l'étude approfondie de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque, de l'éthiopien et surtout de l'arabe. Il traduisit plusieurs parties de la Bible; il fit aussi un extrait méthodique des géographes arabes; enfin, voulant se faire auteur, il composa *Sur les Géants de la Bible* un mémoire pour démontrer que leurs noms, ramenés à l'étymologie hébraïque, étaient ceux des phénomènes naturels personnifiés et mis en scène. En 1806, cette dissertation fut envoyée à Millin, qui engagea le jeune orientaliste à venir à Paris. Plus tard on trouva dans les papiers de l'auteur la copie de ce mémoire, sur laquelle il avait écrit de sa main : *ma première bêtise*.

On s'occupait alors beaucoup de l'Égypte. Fréret, l'abbé Barthélemy et autres savants avaient dit que la langue copte était l'ancienne langue des Égyptiens. Le jeune lycéen pensa que les noms antiques des provinces et des villes de l'Égypte devaient appartenir à cette langue; qu'en recueillant ceux qui se trouvent dans les auteurs grecs et latins, en dépouillant d'autres noms de leur enveloppe arabe et hébraïque et les appliquant aux localités, on pourrait reconstruire ainsi la géographie de l'Égypte pendant le règne des Pharaons; il recueillit les matériaux nécessaires, arrêta le plan de l'ouvrage, dont il rédigea l'introduction, et il y exposa l'objet de ses recherches, qu'il résuma dans une carte dressée et dessinée de sa main. Cette introduction fut lue, le 1er septembre 1807, à l'Académie de Grenoble par l'auteur, alors âgé de seize ans. Sur la recommandation du préfet, M. Fourier, qui avait fait partie de l'expédition d'Égypte, entretenait le jeune Champollion dans l'étude de ce merveilleux pays. Son frère le conduisit à Paris, où M. Fourcroy l'accueillit favorablement. Mis alors en rapport avec les savants et littérateurs tels que Millin, Langlès, Silvestre de Sacy, Chezy, Van Praet, amis de son frère, il profita de leurs conseils, et consacra toutes les journées à l'étude et aux leçons du Collége de France, de l'école des langues orientales ou au milieu des manuscrits de la Bibliothèque impériale, enrichie alors des manuscrits coptes provenant de la congrégation de la Propagande de Rome. La langue copte était l'objet principal de ses études. A cette époque il reçut de Londres la gravure de l'inscription hiéroglyphique de Rosette. Son examen le convainquit qu'au moyen de la langue copte on devait parvenir à lire les inscriptions hiéroglyphiques. Il se créa donc une grammaire copte, qui fut l'objet de ses soins persévérants, et qui est restée en manuscrit dans la collection appartenant au gouvernement (1) ainsi que le Dictionnaire copte, qu'il augmenta jusqu'à ses derniers moments.

Après s'être perfectionné dans la connaissance de l'arabe, du persan et du sanscrit pour comparer les idiomes asiatiques entre eux, il commença en 1808 à pénétrer dans le secret de l'écriture hiéroglyphique, et en comparant les signes d'un papyrus démotique avec ceux de l'inscription de Rosette, il découvrit les vingt-cinq lettres égyptiennes mentionnées par Plutarque. Dès lors il prit l'habitude d'écrire avec ces caractères démotiques ses notes personnelles et familières, ou même à transcrire des textes coptes, et à en composer comme exercice de cette langue, qu'il cherchait à se rendre de plus en plus familière. C'est même sur une de ces compositions coptes écrites en caractères antiques qu'un savant académicien s'est trompé en la publiant comme un texte égyptien de l'époque des Antonins (2).

En 1809, à la création de l'université impériale, Champollion fut nommé professeur d'histoire à la faculté des lettres de Grenoble, et c'est du haut d'une chaire de province que furent mises en circulation les nouveautés que les plus curieuses recherches et les plus importantes découvertes de l'Europe savante et des voyageurs contemporains avaient acquises à la science, le tout appuyé de textes orientaux traduits pour la première fois. En 1811 il publia ses *Observations* sur le catalogue des manuscrits coptes du musée Borgia (ouvrage posthume de Zoega). Il y fit remarquer un fragment contenant une série de *Recettes contre les maladies de la peau*, dont l'huile et le charbon sont la base curative (3).

Pour imprimer l'ouvrage sur la géographie primitive de l'Égypte, des caractères coptes et grecs furent achetés à Paris et portés à Grenoble, et en mai 1811 trente exemplaires de l'Introduction suivie du Tableau géographique tout entier, en furent détachés. Ce prodrome, qui fit une grande sensation à Paris, ainsi que les articles détachés, *Memphis* et *Thèbes*, furent une prise de possession des recherches de Champollion. L'ouvrage parut dès 1814; son titre annonçait un travail général sur toutes les institutions égyptiennes, géographie, religion, langue, écriture, histoire de *l'Égypte sous les Pharaons ;* mais les deux volumes publiés ne contenaient que la *Description géographique*. Les matériaux pour les autres parties étaient amassés soigneusement; les documents nouveaux, tirés des ruines de l'Égypte, étaient commentés, et l'auteur osa dire alors : « Cette étude suivie fortifie chaque jour davantage l'espérance flatteuse, illusoire peut-être, qu'on retrouvera enfin sur ces tableaux où l'Égypte n'a

(1) Par un coupable abus, cette grammaire a été imprimée à Rome après la mort de l'auteur. Voy. *Notice sur deux grammaires coptes publiées en Italie*, par Champollion-Figeac, juin 1848, in-8°.

(2) *Revue archéologique* du 15 mai 1848.

(3) *Magasin encyclopédique*, octobre 1811. La traduction complète de ce morceau copte avec les commentaires de Champollion existe parmi ses manuscrits.

peint que des objets matériels, les sons de la langue et les expressions de la pensée (1). » M. de Fontanes, grand-maître de l'université, écrivit alors à l'auteur : « Vos savants travaux feraient oublier votre âge si l'on n'aimait à se le rappeler pour leur trouver encore un nouveau prix. » Sa notice sur les odes gnostiques coptes, attribuées à Salomon (2), suivit de près ce grand ouvrage présenté et dédié au roi. Par suite des troubles politiques d'alors (1815), Champollion dut se retirer avec son frère à Figeac, et c'est là qu'il refit son Dictionnaire copte et qu'il commença la transcription de sa Grammaire Copte, le tout formant 5 vol. in-4°, admirablement copiés de sa main. Chaque mot, selon les trois dialectes, y est rangé sous la racine mise à sa place alphabétique, laquelle est suivie de ses dérivés, de ses composés et de nombreux exemples corroborés par d'exactes citations ; il fit une seconde rédaction de ce Dictionnaire, en 4 volumes, qui reçut ensuite de fréquentes additions faites à Paris, à Turin, à Rome et en Égypte. L'un et l'autre ainsi que le manuscrit de la Grammaire copte font partie de la collection appartenant au gouvernement. De retour à Grenoble en 1818 ainsi que son frère, celui-ci comme bibliothécaire et Champollion comme professeur d'histoire et de géographie (3), il donna ses observations sur les fragments coptes en dialecte baschmourique publiés par M. Engelbreth à Copenhague ; il y émettait sur l'origine et la constitution de ce dialecte une opinion dans laquelle il a toujours persisté.

Peu de temps après il revint à Paris, apportant la collection des tableaux de signes égyptiens qu'il avait fait lithographier à Grenoble. Dans l'Introduction il démontre que les signes *hiératiques* du système égyptien ne sont qu'une tachygraphie ou forme abrégée des signes *hiéroglyphiques* ou signes-portraits, que ces caractères tachygraphiques conservaient la même valeur que les signes dont ils étaient l'abrégé, et que leur nombre et leur valeur étaient semblables dans les deux systèmes. « C'était déjà, dit Silvestre de Sacy, un bon coup de pioche dans le filon égyptien, » en entendant la lecture que fit Champollion à l'Académie de son mémoire *Sur l'écriture hiératique*, qui fut suivi d'un travail semblable *Sur l'écriture démotique*. Ces deux mémoires, ainsi que l'*Analyse méthodique du texte démotique de Rosette*, que Silvestre de Sacy regardait comme le plus prodigieux effort de divination et de génie, font partie de la collection du gouvernement. Écrits de sa main, ils constatent l'authenticité de ses découvertes, et les emprunts qui peuvent lui avoir été faits sont autant de dettes envers sa mémoire (4). C'est le 17 septembre 1822 que Champollion lut à l'Académie des inscriptions son célèbre mémoire publié sous le titre de *Lettre à M. Dacier* (Paris, Firmin Didot frères, in-8°), où il prouva, par un recueil de cartouches extraits des monuments égyptiens, qu'il y lisait incontestablement les noms de *Ptolémée*, *Alexandre*, *Bérénice*, *Arsinoé*, *Cléopatre*, etc., ainsi que le mot *autocrator*, et l'alphabet des hiéroglyphes était découvert. Le roi Louis XVIII, informé de cette découverte le soir même, envoya quelques jours après à l'auteur une tabatière avec le chiffre royal en diamants.

Lorsque l'Angleterre éleva quelques controverses, non pas sur la certitude de la découverte de Champollion le jeune, mais sur sa priorité, le savant français fit l'examen impartial de ces prétentions, et deux puissants esprits, Silvestre de Sacy (1) et Arago (2) prononcèrent sur le litige, et décidèrent que la manière de procéder adoptée par Champollion était essentiellement différente des conjectures du docteur Thomas Young, s'égarant dans une fausse direction, et que la découverte de la véritable route appartenait au savant français. Quant aux autres systèmes opposés aux théories de Champollion, nous n'en parlons pas, parce qu'on n'en parle plus.

Dans une suite de mémoires lus à l'Institut (avril, mai et juin 1823), Champollion exposa successivement les trois éléments du système graphique des Égyptiens, *figuratif*, *idéographique* et *alphabétique*, la constitution individuelle de leurs signes, et les lois de leurs combinaisons. Ces mémoires réunis formèrent le grand ouvrage publié aux frais de l'État en 1824 sous le titre de *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, dédié au roi. Il est regrettable que la publication du *Panthéon Égyptien* n'ait pas été entièrement terminée : ce qui en a paru forme 2 vol. in-4°.

En 1824, avec la protection du roi de France, Champollion arrivait à Turin pour examiner la magnifique collection du consul français Drovetti, acquise par le roi de Sardaigne, et aussitôt il annonçait la découverte du célèbre papyrus royal ou chronologique (3). De retour en France après un voyage à Rome, M. de Blacas, zélé protecteur des lettres et des sciences, le chargea de faire un rapport sur la collection d'antiquités égyptiennes déposée à Livourne par le consul d'Angleterre Henri Salt ; et sur ce rapport l'acquisition en fut faite par le Musée de Paris. Après avoir procédé à l'embarquement des divers objets qui la composaient, Champollion retourna à Rome y continuer ses études, et c'est alors qu'il publia, en 1824 : *Première et seconde lettre au duc de Blacas*, relatives au musée égyptien de Turin (Paris, Didot, in-8°) ; ouvrage

(1) Préface de *l'Égypte sous les Pharaons*, Grenoble, 1814.
(2) *Magasin encyclopédique*, avril 1815.
(3) *Idem*, année 1818.
(4) *Ex ungue leonem*, disait de lui le célèbre abbé Peyron, de l'Académie de Turin.

(1) *Journal des Savants*, mars 1825.
(2) *Notice sur la vie et les ouvrages du docteur Th. Young* (*Mémoires de l'Académie des sciences*).
(3) *Bulletin des sciences historiques*, novembre 1824 et notice sur ce papyrus par M. Champollion-Figeac, *Revue archéologique*, octobre et novembre 1850, janvier 1851.

dans lequel les principes exposés dans le *Précis du système hiéroglyphique* sont appliqués avec succès à l'interprétation de monuments historiques des plus anciennes époques ; — en 1825, *Catalogue des papyrus égyptiens de la Bibliothèque Vaticane, mis en italien et publié avec des additions par le cardinal Mai* ; Rome, imprimerie du Vatican, in-fol. ; — *Lettre à M. Z...* en réponse à une critique plus que littéraire de l'abbé Lanci ; Rome, in-8° ; — en 1826, *Rapport au duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi sur la collection de Livourne* ; Paris, in-8° ; — *Lettre au duc de Blacas sur le système hiéroglyphique de MM. Spohn et Seyffart* (Florence, Piatti, in-8°) ; — *Notizia sopra un bassorilievo* (représentant l'enfance de Sésostris) *della collezione del sign. Salt*, lue à l'Académie de Livourne et imprimée dans l'Anthologie de Florence. Il fit aussi à Naples et à Florence le catalogue des monuments égyptiens des collections royales. La seconde édition de son *Précis du système hiéroglyphique*, revue avec soin, parut en 1828, par les soins de son frère, à l'Imprimerie royale. Le pape Léon XII l'avait chargé de publier de nouveau les obélisques de Rome. Les dessins en furent faits et gravés, mais l'ouvrage resta inachevé (1). A son retour à Paris, il trouva le musée égyptien du Louvre créé par un acte royal qui l'en nommait conservateur et en même temps le chargeait d'un cours d'archéologie égyptienne au milieu même des monuments du Louvre (2). Leur classification, réglée par Champollion, fut adoptée dans tous les musées égyptiens. Il suivait avec attention la marche des études égyptiennes dans les autres pays, sujet qui par son essence est à la portée d'un petit nombre d'esprits ; car c'est l'étude même des premiers efforts de l'entendement humain qui cherche à se manifester par des signes. Il indiquait les erreurs dangereuses et aussi les faux systèmes, tel celui des *hiéroglyphes acrologiques*, imaginé par un Grec-Russe, M. Goulianof et prôné par Klaproth (3) ; telle est encore la prétendue affinité de la langue copte avec les langues du nord de l'Asie et du nord-est de l'Europe, supposée par le même Klaproth ; ou bien il résumait l'état de la science comme il le fit dans son *Aperçu des résultats historiques de la découverte de l'alphabet hiéroglyphique*, publié en mai 1827. Enfin, par ces publications sommaires, il ajoutait de nouveaux éléments aux rudiments de la science, comme on le voit dans sa *Lettre à M. Letronne* sur les noms *Pétéménon* et *Cléopatre* de la momie rapportée par M. Caillaud (4),

(1) On a abusé plus tard de ces matériaux ; voyez *Notice sur l'ouvrage intitulé*, *Interpretatio Obeliscorum urbis Romae*, 1842, un vol. in-fol. ; par M. Champollion-Figeac, qui a démontré cet abus.

(2) Rapport au roi et ordonnance du 15 mai 1826.

(3) Analyse critique de cet ouvrage par Champollion jeune (avril 1827).

(4) Letronne, *des Représentations zodiacales de l'antiquité*.

et dans sa *Notice sur le papyrus hiératique et les peintures en émail* de la même momie (1). Ces travaux lui firent décerner par Charles X le titre d'officier du service de première classe de la maison du roi, titre qui lui donnait les entrées et un rang à la cour. Mais ce qui l'occupait exclusivement c'étaient les préparatifs de son voyage en Égypte, auquel le roi et M. de Blacas portaient le plus vif intérêt. Un bâtiment de la marine royale fut mis à sa disposition. Sept dessinateurs et un architecte furent attachés à cette mission scientifique. Le texte des lettres qu'il adressa à son frère, et qui furent imprimées en 1833 (2), est la meilleure relation de ce mémorable voyage en Égypte et en Nubie au delà de la seconde cataracte jusqu'à Ouadialfah.

A son retour à Paris, en mars 1830, il communiqua à l'Académie des inscriptions, dont il était devenu membre en mai de la même année, sa magnifique collection de dessins, en indiquant successivement l'époque et la destination des monuments qu'ils reproduisaient. L'année suivante il lut son important *Mémoire sur les signes employés par les Égyptiens dans leurs trois systèmes graphiques à la notation des principales divisions du temps* (3). Par une ordonnance royale du 18 mars 1831, la chaire d'Archéologie égyptienne fut créée pour lui au Collége de France. Pour se livrer plus entièrement aux grands travaux qu'il voulait publier et se soustraire aux entretiens avec les savants les plus éminents de tous les pays, qui consumaient son temps, il se retira dans le Quercy ; et c'est là qu'il rédigea et écrivit, avec la perfection qu'on lui reconnait en calligraphie égyptienne, la *Grammaire égyptienne* et le *Dictionnaire hiéroglyphique*. Le premier de ces deux ouvrages, qui résument les prodigieux travaux de Champollion, est depuis vingt ans le guide de tous ceux qui ont fait quelques progrès dans la voie tracée par le savant français.

Le plan de la publication du grand ouvrage résultat de son voyage en Égypte était arrêté et les matériaux classés d'après ce plan. Il se proposait de « composer un tableau de l'état antique de la civilisation égyptienne, et de rétablir l'histoire de l'Égypte selon le témoignage irrécusable des monuments originaux contemporains des événements ». La forme didactique avait été adoptée, et les dessins n'étaient que les preuves à l'appui du texte, le tout distribué en quatre sections : 1° État civil, arts et métiers, 2° Monuments historiques, 3° Monuments de la religion et du culte, 4° Tableaux astronomiques ; formant un total de 400 planches et 10 volumes de texte. Le prospectus fut publié à la fin de 1831 ; mais il est le dernier écrit de l'auteur : à la suite d'une pre-

(1) Paris, Imprimerie royale, 1827, in-8°.

(2) Vol. in-8°, avec planches, imprimé chez Firmin Didot frères et depuis longtemps épuisé.

(3) 68 pages in-4°, et planches, publié par son frère dans le vol. XI des *Mémoires de l'Académie*.

mière attaque d'apoplexie dont il fut atteint en décembre, il mourut trois mois après, âgé de quarante et un ans. Prévoyant sa fin prochaine, il employa les deux premiers mois de l'année 1832 à retoucher sa grammaire égyptienne, qu'il remit à son frère en lui disant : « Voilà, j'espère, ma carte de visite à la postérité. » Peu de funérailles furent honorées par un plus grand concours. Ses amis et les élèves qui l'avaient suivi en Égypte le pleurèrent, parce qu'ils l'avaient trouvé toujours bon, indulgent, droit, simple, généreux, comme il avait été dans ses études sincère et incapable de s'attribuer ce qui appartenait à autrui. L'homme valait encore plus que le savant. A ces souvenirs se mêle celui du disciple infidèle qui avait soustrait une partie de ses manuscrits, qui en abusa; mais sa mort, survenue bientôt, les restitua à la science (1).

Par une loi du 24 avril 1833 l'acquisition des manuscrits de Champollion fut faite par l'État, et l'on avisa à leur publication, qui fut exécutée par les soins de son frère (de 1834 à 1848), chez MM. Firmin Didot frères. Le conseil de sa ville natale lui fit ériger, sur la place principale de Figeac, un monument, dont l'Institut composa les inscriptions (2). On lit au musée royal de Turin, en commémoration de Champollion, cette inscription : *Honori et memoriæ*, etc. Le roi Louis-Philippe ordonna que le buste du célèbre orientaliste fit partie du musée de Versailles, et en 1850 M. Baroche, ministre de l'intérieur, en fit exécuter des copies pour la ville de Figeac, le musée de Grenoble, et la Bibliothèque de l'Institut. Champollion fut recherché par les académies les plus célèbres. Il était chevalier de la Légion d'honneur, et se contenta de ce modeste grade. Sa vie et ses ouvrages sont appréciés par deux illustres juges : « Depuis la naissance des « lettres, peu d'hommes ont rendu à l'érudition « des services égaux à ceux qui consacrent le nom « de Champollion à l'immortalité » (Silvestre de « Sacy). « Ses découvertes auront la durée des « monuments immortels qu'elles nous ont fait « connaître » (Châteaubriand).

A. F.-D. (*d'après des papiers de famille*).

Silvestre de Sacy, *Notice lue à la séance publique de l'Institut du 2 aout* 1833. — *Journal des savants*. — Walckenaër et Letronne, *Discours prononcés à ses obsèques* (Recueil de l'Institut). — *Le Moniteur* et tous les journaux au mois de mars 1832. — *Le Globe*, année 1828, nº 104, et 1829, nº 10. — *Revue de Paris*, 1832, p. 200. — Coquerel, *Critique du Système hiéroglyphique*. — Valeriani, *Anthologia di Firenze*, nº 30. — Dujardin, *les Hiéroglyphes et la langue égyptienne*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1836. — *L'Interprétation des hiéroglyphes*, ibid., 15 juin 1837. — F. de Saulcy, *de l'Étude des hiéroglyphes*, ibid., 15 juin 1846. — Greppo (l'abbé), *Essai sur le Système hiéroglyphique de Champollion*; 1829, in-8°. — Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, p. 27 à 163 et 163 à 167 (dans l'*Univ. pittor.*).

(1) *Notice sur les manuscrits autographes de Champollion le jeune perdus en l'année* 1832 *et retrouvés en* 1840 ; par Champollion-Figeac ; Paris, Firmin Didot, 1842, in-8°.

(2) *Notice sur le monument Champollion élevé à Figeac*, par le Baron Chaudruc de Crazannes, 1836, in-8°.

* **CHAMPOLLION-FIGEAC** (*Jean-Jacques*), archéologue français, né à Figeac (Lot), en 1778. Il fut d'abord conservateur de la Bibliothèque de Grenoble et professeur de littérature grecque à la faculté des lettres de cette ville. Devenu ensuite conservateur des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, il fut destitué en 1848. Replacé en 1849 à la bibliothèque du palais de Fontainebleau, il est encore aujourd'hui bibliothécaire de l'empereur. Ses principaux travaux sont : *Lettre à M. Fourier, sur l'inscription grecque du temple de Denderah en Égypte*, 1806, in-8°; — *Antiquités de Grenoble, ou histoire ancienne de cette ville, d'après ses monuments*, 1807, in-4°; — *Nouvelles recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France*; 1809; — *Notice d'une édition de la Danse macabre antérieure à celles qui sont connues des bibliographes*; 1811; — *Nouveaux éclaircissements sur la ville de Cularo, aujourd'hui Grenoble*; Paris, 1814, in-8°; — *Annales des Lagides, ou Chronologie des rois grecs d'Égypte, successeurs d'Alexandre le Grand*, ouvrage couronné par l'Institut; 1819, 2 vol. in-8°; — *Supplément aux Annales des Lagides*; in-8°; — *Nouvelles recherches sur la ville gauloise d'Uxellodunum*; 1820, 1 vol. in-4°; — *Notice sur le cabinet des chartes et diplômes de l'histoire de France*; Paris, 1827, in-8°; — *Résumé complet de chronologie générale et spéciale, contenant*, etc.; Paris, 1830, gr. in-32; — *Charte de commune en langue romane pour la ville de Grealou en Quercy, publiée avec la traduction française et des recherches sur quelques points de l'histoire et de la langue romane en Europe et dans le Levant*; Paris, 1830, in-8°; — *l'Ystoire de li Normant et la chronique de Robert Guiscart, par Aimé, moine du Mont-Cassin; publiée pour la première fois, d'après un manuscrit français du treizième siècle*; Paris, 1835, in-8°; — *les Tournois du roi René, d'après les manuscrits et les dessins originaux de la Bibliothèque royale*; 1827-1828, in-fol.; — *Fragment inédit de la fin du huitième siècle relatif à l'histoire de Charlemagne*; Paris, 1837, in-8°; — *Chartes latines sur papyrus du sixième siècle de l'ère chrétienne*; Paris, 1837, in-fol.; — *Hilarii versus et ludi, publié d'après un manuscrit inédit de la Bibliothèque royale de Paris, avec une préface critique*; Paris, 1838, in-12; — l'*Égypte ancienne et moderne*; Paris, 1840, in-8°, dans l'*Univers pittoresque*; — *Paléographie universelle, collection de fac-simile d'écritures de tous les peuples et de tous les temps*, par M. Silvestre, *accompagnée d'explications historiques et descriptives* par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion fils; Paris, 1839-1841, 4 vol. in-fol. avec planche; — *Notice sur les manuscrits autographes de Champollion le jeune perdus en l'année* 1832 *et retrouvés en*

1840; Paris, 1842; — *Documents inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale et des Archives ou des bibliothèques des départements*; Paris, 1842-1843, 4 vol. in-4°; — *Traité élémentaire d'archéologie*; Paris, 1843, 2e éd. 2 vol. in-32; — *Traité élémentaire de chronologie*, in-32; — *Écriture démotique égyptienne*; Paris, 1843, in-4°; — *Fourier et Napoléon; l'Égypte et les Cent-Jours, Mémoires et documents inédits*; Paris, 1844. — M. Champollion-Figeac a édité les *Œuvres* de Fréret (le premier volume seul a paru, chez MM. Firmin Didot, et on regrette vivement que cette importante publication qui devait contenir les écrits inédits de Fréret ait été interrompue), et publié des lettres inédites de Fénelon. Il a travaillé en outre à plusieurs recueils tels que le *Dictionnaire de la conversation*, le *Magasin encyclopédique*, la *Revue encyclopédique*, le *Bulletin des sciences historiques*, la *Partie littéraire du Moniteur*, etc. — On peut aussi considérer comme des services rendus aux sciences son professorat à l'École des chartes pendant vingt ans, et la part active qu'il prit, pendant les voyages de son frère, à l'acquisition de la collection égyptienne de Livourne, à la fondation du musée égyptien, au rétablissement et à la réorganisation de l'école des chartes, dont le conseiller de Rives fut le promoteur, aux travaux de l'illustre Dacier, secrétaire de l'Académie des inscriptions, pour lequel il prépara les notices sur les académiciens morts de 1817 à 1830 et la partie historique des volumes V à X des Mémoires de cette savante compagnie. Il coopéra aussi à la collection des *Documents historiques* publiée par le gouvernement, à laquelle il a donné six volumes in-4°; et depuis la mort de son frère, à la publication des matériaux de son *Voyage* en 4 volumes grand in-folio, de la *Grammaire égyptienne*, du *Dictionnaire hiéroglyphique*, des *Notices descriptives des monuments*, et du mémoire *Sur la notation des divisions du temps*, dans le Recueil de l'Académie.

Son fils, *Aimé* CHAMPOLLION-FIGEAC, a édité, avec des notes, divers ouvrages ou mémoires, parmi lesquels on remarque : *Mémoires de Pierre de Lestoile, d'après les manuscrits autographes inédits, précédés d'une notice*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°; — *Mémoires de Brienne, Montrésor, Fontrailles, La Châtre, Turenne et du duc d'York, précédés de notices et accompagnés d'un grand nombre de documents inédits*; Paris, 1838, 1 vol. in-8°; — *Mémoires inédits de François de Lorraine, duc de Guise, et d'Antoine du Puget*; Paris, 1839, 1 vol. in-8°; — *Mémoires d'Omer Talon et de l'abbé de Choisy, avec des notices et des fragments inédits*; Paris, 1839, 1 vol. in-8°; — *Mémoires inédits de Pierre Lenet sur le grand Condé, d'après le manuscrit autographe*; Paris, 1840, 1 vol. in-8°; — *Mémoires du cardinal de Retz, publiés pour la première fois sur le manuscrit autographe*; Paris, 1837 et 1842, in-18; — *Les poésies du duc d'Orléans, publiées sur le manuscrit de la bibliothèque de Grenoble, conféré avec ceux de Paris et de Londres, et accompagnées*, etc.; Paris, 1842, in-12 et in-8°; — *le Cardinal de Retz après la Fronde*; Paris, 1843; — *Louis et Charles d'Orléans, et leur influence sur leur siècle*; 2 vol. et planches, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*. — *Dictionnaire de la conversation*. — *Documents particuliers*.

*CHAMP-REPUS (*Jacques* DE), littérateur français, vivait à la fin du seizième siècle. On ne sait rien de sa vie. Il fit imprimer à Rouen, en 1603, une tragédie d'*Ulysse*, où l'on retrouve l'inspiration de l'école de Ronsard et de Dubartas. Pour exprimer une période de vingt années, le poëte dit que :

Le journalier brandon a roulé dans les cieux
Quatre lustres entiers son coche radieux.

Cette pièce est si rare que la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, 1768, 3 vol., n'en fait pas mention; cependant cette *Bibliothèque* est l'inventaire de la collection dramatique qu'avait formée le duc de la Vallière (et qu'il s'était efforcé de rendre aussi complète que possible.

Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. I, p. 187.

*CHAMPROND (*Jacques* DE), jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut nommé conseiller au parlement de Paris en 1570, et président aux enquêtes en 1581. On a de lui : *Psalterium juste litigantium* (le Psautier des bons plaideurs), Paris, 1597, in-8°.

D. Liron, *Bibliothèque chartraine*.

CHAMPRONNIÈRE. *Voy.* CHAMPIONNIÈRE.

CHAMPS (*Étienne* AGARD DE), jésuite et théologien français, né à Bourges, en 1613, mort à La Flèche, le 31 juillet 1701. Il enseigna la théologie au collége de Reims à Paris, et eut pour disciple Armand de Bourbon, prince de Conti. Le P. de Champs fut trois fois provincial et député de son ordre auprès du pape. On a de lui : *Disputatio theologica de libero arbitrio*, publiée sous le nom d'Antoine Ricard; Paris, 1642, in-12, et 1646, in-4°; — *Responsio ad Theriacam Vincentii Lenis*; Paris, 1648, Cologne, 1650 : c'est une réponse aux objections de Libert Froidmont, qui avait attaqué le livre *de Libero arbitrio*; — *le Secret du jansénisme découvert*; 1651; — *de Hæresi janseniana, a sede apostolica merito proscripta, libri tres*; dédié au pape Innocent X; Paris, 1654, in-fol., et 1728, 2 parties, in-fol.; — *Quæstio facti*; Paris, 1660. L'auteur examine dans cet écrit si les jésuites sont les seuls qui aient soutenu la doctrine de la probabilité; — *Sanctus Augustinus, theologorum Aristoteles, sive de sancti Augustini in rebus theologicis auctoritate oratio*, publié dans les *Selectæ orationes panegyricæ PP. Societatis Jesu*; t. II, Lyon, 1667; — *Neuf lettres sur la grâce*, adressées au prince de Conti et suivies de *Réponses*; Cologne, 1689, in-12;

Moréri, *Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CHAMPS (DES). *Voy.* DESCHAMPS.

* **CHAMPVALLON** (*Judith* CHABOT DE LA RINVILLE, femme de Jean-Baptiste de Lost, sieur DE), actrice française, morte le 21 juillet 1742. Elle débuta au Théâtre-Français le 7 décembre 1695, par le rôle de *Pauline*, dans *Polyeucte*, et devint l'une des meilleures actrices de son temps pour les rôles *chargés*. Ses principales créations sont : *Mme la Ressource*, dans *le Joueur*; — *la Comtesse*, dans *le Double Veuvage*; — *la Marquise*, dans *la Réconciliation normande*; — *Junon*, dans *Momus fabuliste*; — *la Présidente*, dans *le Mariage fait et rompu*; — *la Joueuse*, dans la pièce de ce nom de Dufresny, etc.

Lemazurier, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, II, 74. — *Biographie des femmes célèbres*.

* **CHAMPVILLE** (*Gabriel-Léonard-Hervé* DUBUS DE), acteur français, mort à Paris, en germinal an X. Il était neveu de Préville, et débuta heureusement au Théâtre-Français, le 7 mai 1783. Lorsque, sous la Terreur, les acteurs de la Comédie-Française furent incarcérés, Champville partagea le sort de ses collègues; mais, plus heureux qu'eux, il obtint facilement sa liberté. Il s'en servit aussitôt pour implorer en leur faveur la pitié de Collot-d'Herbois, qui avait été aussi acteur. « Va-t'en, lui répondit celui-ci : tes camarades et toi, vous êtes tous des contre-révolutionnaires; la tête de la Comédie-Française sera guillotinée, et le reste déporté. » Le 9 thermidor empêcha cette funeste prophétie de s'accomplir. Champville était court et gros, d'une figure large et comique; il ne possédait pas un excellent ton, ne prouvait pas une grande finesse d'intentions, mais ses lazzis; sa caricature et son sang-froid excitaient toujours la gaieté. Il était excellent dans les Crispins, les Frontins et surtout dans Pourceaugnac.

Lemazurier, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, p. 186.

* **CHANADI** (*Demetrius*), biographe hongrois, vivait au seizième siècle. Conseiller du roi de Hongrie Jean II, il écrivit en vers la vie de ce prince, sous le titre : *Historia de vita et morte universaque fortunæ alea illustris principis ac d. Johannis II, regis Hungariæ*, etc.; Debrezsen, 1577.

Horanyi *Memoria Hungar.*

CHANCEL. *Voy.* LA GRANGE CHANCEL.

* **CHANCEL** (*Jean-Nestor*), général français, né à Angoulême, en 1754, guillotiné le 3 mars 1794. Il s'éleva du rang de simple soldat au grade de général de brigade, et servit en cette qualité sous Dumouriez. Lors de la défection de ce dernier, Chancel resta fidèle à la France; mais bloqué aussitôt dans Condé, il fut obligé de se rendre aux Autrichiens. Échangé l'année suivante, le commandement de Maubeuge lui fut confié; mais étant resté dans l'inaction au moment où le chef du camp retranché sous cette ville attaquait les Autrichiens, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, et condamné à mort comme traître.

Biographie moderne. — *Monit. univ.*

CHANCELOR ou **CHANCELLOR** (*Richard*), navigateur anglais, mort en 1556, sur les côtes d'Écosse. Lorsque la compagnie anglaise formée par Sébastien Cabot, pour la découverte d'un passage au Cathay par le Nord de l'Europe, eut résolu de faire une nouvelle tentative, elle arma et munit de tout ce qui pouvait contribuer au succès de cette dangereuse entreprise trois vaisseaux, dont le commandement fut confié à sir Hugh Willoughby, marin expérimenté, ayant sous ses ordres les capitaines Richard Chancelor et Corneille Durforth. L'expédition partit de Ratcliffe le 20 mai 1553. Surpris par une violente tempête près des îles Loffoden (1), les bâtiments se séparèrent. Ceux de Willoughby et de Durforth, après avoir erré dans les glaces et les brumes, furent jetés sur les côtes de la Laponie orientale, et tous ceux qui les montaient périrent misérablement. Richard Chancelor, plus heureux, atteignit Wardœhuus, point convenu de ralliement, et y attendit quelque temps ses compagnons de voyage. Convaincu ensuite qu'il était dépassé, il remit à la voile en maintenant sa course au Nord, et navigua si loin dans cette direction, « qu'il arriva, rapporte-t-il, dans une mer où il n'y avait plus de nuit ». Enfin, il entra dans un vaste golfe (la mer Blanche), où il atterrit près d'un monastère du nom de Saint-Nicolas, situé à l'embouchure d'une rivière (la Dwina). Ce fut dans ce lieu que bientôt après on jeta les fondements de la ville d'Archangel. Les habitants apprirent à Chancelor que leur pays faisait partie de la Moscovie, gouvernée alors par le czar Ivan IV Vassiliewitch. Malgré la distance, Chancelor n'hésita pas à se rendre à Moscou. Il y fut parfaitement reçu du czar, qui promit de grands priviléges aux Anglais, s'ils pouvaient lui procurer par mer les marchandises qu'il ne tirait que très-difficilement par la voie de la Pologne; ce fut la base des rapports commerciaux qui s'établirent entre l'Angleterre et la Russie. Au printemps suivant (1554), Chancelor échangea sa cargaison contre des produits moscovites, et revint en Angleterre, où il forma une société dite du Commerce de Moscovie. En 1553, Chancelor fit avec trois navires un nouveau voyage à Archangel. Il était accompagné de deux agents anglais, qui conclurent, ainsi qu'ils en avaient la mission, et à la satisfaction des deux pays, un traité de commerce avec Ivan IV. Chancelor remit ensuite à la voile pour l'Angleterre, emmenant avec lui un plénipotentiaire moscovite. Des quatre vaisseaux qu'il commandait, trois périrent corps et biens, l'un sur les côtes de Norvège, l'autre en quittant Drontheim et l'*Édouard-Bonaventure*, que montait Chancelor

(1) Archipel de l'Océan glacial, composé de cinq grandes îles et situé sur la côte occidentale de Norvège, par 67° 30', de lat. N.

dans la baie de Pitsligo (côte orientale d'Écosse), le 10 novembre 1556. L'infortuné capitaine fut englouti par les flots avec un grand nombre de ses compagnons. Le quatrième navire, qui portait l'ambassadeur russe, échappa seul au naufrage. ALFRED DE LACAZE.

Hackluyt, *Collection of voyages and discoveries*, I. — Frédéric Lacroix, *Régions circumpolaires*, dans l'*Univers pittoresque*, III, 188. — Aug. Duponchel, *Collection choisie des Voyages autour du monde*, I, 55.

CHANCOURTOIS (*Louis*), compositeur français, né en mai 1785. Il entra au Conservatoire de musique le 25 frimaire an IX, et obtint les prix de piano et d'harmonie. On a de lui : *la Ceinture magique*, opéra-comique en un acte, représenté au Théâtre-Feydeau en 1818; — *Charles XII*, opéra en trois actes, représenté au Théâtre-Feydeau en 1819; — *le Mariage difficile*, opéra en un acte, 1823; la faiblesse du livret nuisit à la musique, qui ne manquait pas de mélodie; — *la Duchesse d'Alençon*, opéra-comique en un acte, représenté au théâtre de l'Opéra-Comique le 13 mai 1824: cette pièce n'obtint pas de succès.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

* **CHAND**, historien et poëte hindou, vivait à la fin du douzième siècle. Il est l'auteur de l'histoire de Prithwî-Râdjâ (*Prithwî-Radjâ-Tcharitræ*), dernier roi hindou de Dehli. Chand était le poëte de Pithaura ou Prithwî-Râdjâ, dont il a chanté les exploits et les malheurs. En célébrant son prince, il trouve le moyen de célébrer les familles nobles du Radjastan. Son poëme, à ce qu'il paraît, est divisé en soixante-neuf livres. On doit encore à Chand un autre ouvrage, intitulé *Djaya-Tchandra-Pracâsa*, écrit, comme le premier, dans le dialecte de Canoje. Ce poëte s'appelle autrement *Tchandra* ou *Tchandrabhâta*.

Tod, *Annales du Radjastan*. — Garcin de Tassy, *Histoire de la littérature hindoustani*, t. I.

CHANDIEU ou **SADEEL** (nom hébraïsé) ou **ZAMARIEL** (*Antoine* LA ROCHE DE), théologien protestant, né au château de Chabot, dans le Mâconnais, en 1534, mort en février 1591. Envoyé à Paris pour faire ses études, il eut un précepteur qui lui inspira le goût des doctrines nouvelles en matière de religion. A Toulouse, où il étudia le droit, il eut pour condisciples des protestants, qui augmentèrent son enthousiasme pour leur communion. Calvin et de Bèze, qu'il vit ensuite à Genève, se prirent d'affection pour lui, et opérèrent définitivement sa conversion. Revenu à Paris, à l'occasion d'un procès de famille, il y fut recherché dans les assemblées des calvinistes. Cédant alors aux conseils du ministre genevois Colonge, il laissa le droit pour la théologie, devint ministre lorsqu'il n'avait encore que vingt ans, et fut attaché au service de l'église calviniste de Paris. Un an plus tard, surpris avec ses coréligionnaires au moment où ils tenaient une assemblée de nuit dans la rue Saint-Jacques, il réussit à se sauver pendant que cent cinquante autres personnes étaient arrêtées. Ce fut alors qu'il composa un écrit destiné à repousser les calomnies répandues au sujet des réunions des protestants. Arrêté plus tard, par suite de la découverte qui eut lieu chez lui de quelques autres ouvrages de controverse, il fut enlevé de sa prison par Antoine de Navarre, conseillé en cela par la reine Jeanne, sa femme. Il profita de sa liberté pour aller exercer son ministère à Orléans et dans le voisinage de Paris. De retour dans cette dernière ville, il présida le premier synode protestant qui y eût été convoqué, et dont le résultat fut la rédaction d'une *confession de foi* présentée au roi par l'amiral Coligny, avec une préface de Chandieu. Chargé, à la mort du roi Henri II, d'inviter le roi de Navarre à revenir à Paris, il eut la satisfaction de voir ce prince se rendre à ses conseils. De nouvelles agitations religieuses lui firent ensuite, pendant quelque temps, mener une vie errante et tourmentée. Cependant il assista à plusieurs synodes, notamment à celui d'Orléans, qu'il présida en 1562. Il se décida enfin, pour trouver quelque repos, à se retirer à Berne, puis à Genève, où il fut admis parmi les ministres ordinaires. Objet de l'estime du roi de Navarre, il vint, sur l'invitation de ce prince, passer trois ans à la cour. Il officia à la bataille de Coutras, en 1587; mais sa mauvaise santé ne lui permit pas de continuer plus longtemps un genre de vie qui épuisait ses forces, et il retourna à Genève. Quelque temps après, il fut encore enlevé à sa retraite, pour aller, au nom du roi de Navarre, accomplir une mission auprès des princes d'Allemagne. Revenu à Genève en 1589, il ne s'occupa plus que de son ministère. Ses principaux ouvrages (1) sont : *Histoire des persécutions et des martyrs de l'Église de Paris depuis l'an* 1557 *jusqu'au* règne de Charles IX; *Lyon*, 1563, in-8°; — *la Métamorphose de Ronsard en prêtre, ou le temple de Ronsard*; pour réfuter l'assertion de ce poëte que les malheurs publics étaient du fait des protestants. Les œuvres complètes de Chandieu, roulant en grande partie sur des matières de controverse, ont été publiées sous le titre : *Antonii Sadeelis Chandæi, nobilissimi viri, opera theologica*, etc.; Genève, 1592, 1 vol. in-8°, et 1615, même format.

Jacques Lectius, *Vita Ant. Sadeelis*, en tête des œuv. compl. — Bayle, *Dict*. — Senebier, *Hist. litt. de Genève*. — Nicéron, *Mémoires*, XXII.

CHANDLER (*Édouard*), théologien irlandais, mort en juillet 1750. Il fit ses études à Cambridge, devint évêque de Litchfield en 1730, et plus tard il fut appelé au siége de Durham. On a de lui : *A defence of christianity, from the prophecies of the Old Testament*; Londres, 1725, in-8°; en réponse à l'ouvrage de Collins intitulé : *Discourse of the grounds and reasons of the christian religion*; — *Sermons*; *Chro-*

(1) Il a publié la plupart de ses ouvrages sous les pseudonymes hébreux de *Sadeel* ou de *Zamariel*.

nological Dissertation, en tête de l'*Ecclesiasticus* d'Arnold.

Hutchinson, *History of Durham*.

CHANDLER (*Richard*), archéologue anglais, né en 1738, mort à Tilchurst (Berkshire), le 9 février 1810. Il fit ses études à Oxford. Après y avoir publié les *Marmora Oxoniensia*, dits d'*Arundel*, 1763, in-fol., magnifique édition, où il ne se borna pas à relever les erreurs de ses prédécesseurs, mais où il combla aussi avec beaucoup de bonheur plusieurs lacunes dans la chronologie des marbres de Paros, la Société des Dilettanti l'envoya en Orient avec la mission de faire des recherches et des collections d'antiquités, en commun avec les peintres Revett et Pars, et on lui confia la direction du voyage. Il parcourut, de 1764 à 1766, les îles Ioniennes, l'Attique, l'Argolide et l'Élide. Il revint en Angleterre avec une riche collection, fut nommé recteur à Tilchurst, et publia, en 1769, le premier volume de ses *Ionian Antiquities*, 2 vol. grand in-fol.; le deuxième volume ne parut qu'en 1800. Ses *Inscriptiones antiquæ, pleræque nondum editæ, in Asia Minori et Græcia, præsertim Athenis, collectæ*; Oxford, 1774 à 1776, 2 vol. in-fol., prouvent qu'il n'a été surpassé par personne dans l'art de bien déchiffrer les anciennes inscriptions, de les copier exactement et de les compléter avec succès. Son ouvrage intitulé *Travels in Asia Minor* (voyage dans l'Asie Mineure), Oxford, 1775, dont le second volume, publié en 1776, porte le titre de *Voyage en Grèce*, a été en quelque sorte complété par son *History of Ilium or Troy, his neighbouring countries and Chersonesian coast*; Londres, 1802: ce n'est là que l'extrait d'un plus grand ouvrage, que Chandler avait composé.

Les *Travels in Asia Minor* et *in Greece* (2 vol. grand in-4°, fig.) ont été traduits en français, avec des notes, par Servois et Barbié du Bocage; Paris, 1806, 3 vol. in-8°. [VILLENAVE, dans l'*Encycl des g. du m.*]

Walkenaër, *Vies de plus. personn. célèb.*, II, 104. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*

CHANDLER (*Samuel*), théologien anglais, né à Hungerford, en 1693, mort le 8 juin 1766. Fils d'un ministre de l'endroit, il fit ses études à Bridgewater et à Gloucester; et tel fut son succès lors de ses premières prédications, que la paroisse de Prikham le choisit d'enthousiasme pour son pasteur. La perte d'une partie de sa fortune, à la suite de spéculations malheureuses, le détermina ensuite à ouvrir à Londres une boutique de librairie, sans abandonner pour cela ses fonctions de prédicateur. Quelques années plus tard, il laissa les affaires pour remplir l'office de prédicateur dans Old Jewry, à Londres. Il garda cette position jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Vindication of the christian religion*; Londres, 1725 et 1728, in-8°; ouvrage dirigé contre les doctrines de Collins; — *Reflexion on the conduct of the modern deist*; ibid., 1728, in-8°; — *Vindication of thé antiquity and authority of Daniel prophecies, and their application to Jesus-Christ*; ibid., 1728, in-8°; — *a Paraphrase and critical commentary of the prophecy of Joel*; Londres, 1733, in-4°; — *Defence of the prime ministry and character of Joseph*; ibid., 1743, in-8°; — *Critical history of the life of David*; Londres, 1766, 2 vol. in-8° (posthume); — une traduction anglaise de l'*Historia inquisitionis* de Limborch; Londres, 1731 et 1736, 2 vol. in-4°; — Une édition de *Cassiodori Complexiones in Epp. et Acta Apost. et Apocalyps.*; Londres, 1722, in-8°; — *Sermons*; 1768, 4 vol. in-8°, édités par le docteur Amory; — *Paraphrase and Notes on the Epistle of S. Paul to the Galatians*, etc.; 1771, un vol. in-4°.

Biog. brit. — Aikin, *General dictionary*.

CHANDLER (*Marie*), sœur de Samuel Chandler, femme poëte anglaise, née à Malmsbury, en 1687, morte le 11 septembre 1745. Fille d'un ministre qui vint ensuite demeurer à Bath, elle s'appliqua à racheter par les qualités de l'esprit celles du corps, dont la nature l'avait privée. Elle composa des poésies, parmi lesquelles on cite *Description of Bath* (Description de Bath), qui eut le suffrage de Pope. Elle entreprit aussi un poëme sur la nature et les attributions de Dieu; mais la mort ne lui permit pas de terminer cette œuvre.

Cibber, *Lives of english poets.*, V, 345.

CHANDLER (*Thomas* BRADBURY), théologien américain, de la secte des épiscopaux, né à Woodstock, dans les États-Unis, en 1725, mort dans le New-Jersey, en 1790. On a de lui : *Appel au public en faveur de l'Église d'Angleterre en Amérique*, 1767; pour répondre aux attaques de Chauney de Boston contre l'Église épiscopale; — *Défenses* du précédent écrit; 1769 et 1771; 1805.

Biogr. univ.

***CHANDON** (*Renaud*), jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui : *Responsum quo planum fit non esse amplius dubitandum quin mortuo romano pontifice adhuc omnino duret potestas legati Franciæ, etiam quoad facultates specialiter concessas ultra principale legationis officium*; Paris, 1534, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*; éd. Fontette.

CHANDOS (*John*), capitaine anglais du quatorzième siècle, contribua puissamment aux succès d'Édouard III, dans ses guerres de France. Il commandait un des corps de l'armée anglaise à la bataille de Poitiers, où il décida la victoire. « Allons, mon prince, cria-t-il au jeune Édouard, ils branlent; la journée est à nous! Marchons au roi de France; je vous le livre prisonnier, car il est trop courageux pour fuir ». Chandos et Duguesclin étaient deux nobles adversaires, pénétrés d'estime l'un pour

l'autre, rivaux en grandeur d'âme comme en talents. A la bataille d'Auray, qui donna le duché de Bretagne à la maison de Montfort, Chandos et Duguesclin, qui commandaient les deux armées ennemies, prirent des dispositions semblables, et Duguesclin ne trouva rien à dire à celles de Chandos, ni Chandos à celles de Duguesclin; mais la fortune fut aux Anglais. « Allons, messire Bertrand, rendez-vous; la journée n'est pas vôtre! » lui dit son adversaire. Duguesclin étant tombé une seconde fois aux mains des Anglais, à la bataille de Navaret (1367), Chandos sollicita vivement sa mise en liberté près d'Édouard, et se porta garant de la rançon. Après la paix de Brétigny, dont il avait conduit les négociations, Chandos devint lieutenant général du roi d'Angleterre dans les provinces de Guienne. A la reprise des hostilités, il porta ses armes dans le Languedoc, l'Auvergne et le Berry. Il fut tué dans une rencontre, au pont de Lussac, près de Poitiers. [*Amédée* RENÉE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Sismondi, *Bibl. hist. de Fr.*, X — Michelet, *Hist. de Fr.*

* **CHANDOUX** (... DE), médecin et chimiste français, mort en 1631. C'était un de ces esprits libres qui parurent en assez grand nombre dans le commencement du dix-septième siècle, et qui se déclarèrent adversaires de la scolastique. Ardent dans la recherche d'une philosophie nouvelle, l'éloquence avec laquelle il développait ses idées prévenait en faveur de ses principes. Sa réputation s'agrandit tellement, que le cardinal de Bagni, nonce du pape, lui assigna une conférence, à laquelle assistaient le cardinal de Bérulle, Descartes, le père Mersenne et beaucoup d'autres personnes distinguées. Chandoux y parla avec tant d'art, de grâce et de force, que l'applaudissement fut général. Descartes seul ne partagea pas l'opinion générale. Chandoux se livra presque complétement à la chimie, et s'appliqua surtout à la décomposition des métaux. La France était alors désolée par de nombreux malfaiteurs, qui, profitant des troubles du royaume, fraudaient par divers moyens les lois sur la fabrique et le titre des monnaies. Louis XIII, pour réprimer ces abus, établit à Paris dans l'arsenal une chambre spéciale de justice; Chandoux y fut traduit, comme coupable d'altération et de falsification de métaux servant à la fabrication des monnaies. Malgré son éloquence et ses nombreux protecteurs, il fut condamné comme faux monnayeur, et pendu en place de Grève.

Baillet, *Jugements des savants*, I, 180 et 220. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

CHANDRAGOUPTA. *Voy.* TCHANDRAGOUPTA.

* **CHANET** (*Pierre*), médecin français, établi à La Rochelle, prit part aux controverses philosophiques du dix-septième siècle. Il écrivit d'abord un livre contre les sceptiques : *Considérations sur la Sagesse de Charron*; Paris, Legroult, 1644, in-12. Il attaquait dans ce livre Charron et son maître, Montaigne : Sorbière prit leur défense, et ne ménagea pas l'agresseur. Dans le même livre, Chanet s'exprimait sur l'instinct des bêtes en des termes qui n'avaient pour elles rien de trop flatteur : c'est à cette occasion qu'il fut réprimandé par Cureau de la Chambre. Mais, dans son apologie des bêtes, Cureau de la Chambre allait trop loin; c'est ce que Chanet s'efforça de prouver dans l'écrit suivant : *de l'Instinct et de la connaissance des animaux*; La Rochelle, de Gouy, 1646, in-8°. On lui doit encore : *Traité de l'esprit de l'homme et de ses fonctions*; Camusat, 1649, Paris, in-8°. B. H.

Arcère, *Histoire de La Rochelle*.

CHANFAILLY L'ORPHELIN, théologien français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *l'Antiquaire de la ville d'Alençon*; 1 vol. in-16.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

CHANFARY. *Voy.* SCHANFARA.

* **CHANGARNIER** (*Nicolas-Anne-Théodule*), général français, né à Autun (Saône-et-Loire), le 26 avril 1793. Élève distingué de l'École de Saint-Cyr, il en sortit en 1815 avec le grade de sous-lieutenant; mais le gouvernement formant alors les compagnies des gardes du corps, composées de jeunes gens de noblesse ou tout au moins appartenant à la haute bourgeoisie, il fut incorporé comme simple garde dans ces cohortes privilégiées. Il passa ensuite en qualité de lieutenant au 60e de ligne, qui prit part à l'expédition d'Espagne de 1823, et se distingua dans les journées de Jorda et de Caldès, où avec un faible détachement il dispersa un gros de cavalerie espagnole.

La révolution de 1830 trouva M. Changarnier inscrit aux rôles du 1er régiment de la garde royale. Il fut, dit-on, quelque temps indécis sur l'opportunité de redemander du service. Il obtint cependant sa réintégration dans les cadres, passa en Afrique avec le grade de capitaine, et fit partie, avec le 2e léger, de l'expédition de Mascara. Nommé ensuite chef de bataillon, il eut occasion de se signaler bientôt par un de ces faits d'armes qui mettent en évidence le courage et le sang-froid du guerrier. Une expédition dirigée par le maréchal Clausel contre Achmet-Bey concentra devant Constantine, après des difficultés inouïes, provenant surtout de l'état avancé de la saison, une armée trop peu considérable, et qui après deux jours d'attaque fut forcée de se mettre en retraite sur Bone. Le 24 novembre 1836 vit s'accomplir une retraite de quarante lieues au milieu de périls sans cesse renaissants, sous le feu de la mousqueterie d'ennemis cachés et infatigables, secondés en quelque sorte par les éléments, et qui causaient à l'armée des dommages sérieux et grandissant d'heure en heure. Enfin, harcelé, criblé, décimé, le bataillon-Changarnier obéit à la voix de son chef, qui commanda la manœuvre du carré. « Allons, mes amis, dit avec énergie le commandant, voyons une bonne fois ces gens-là en face! Ils sont six mille, et nous sommes trois cents;

la partie est égale. » Et aussitôt un feu bien nourri dispersa les hordes d'Achmet, et débarrassa de ces Parthes modernes l'armée tout entière, qui put se retirer en paix dans ses quartiers d'hiver.

Promu au grade de lieutenant-colonel, juste récompense de sa belle conduite, M. Changarnier fit partie de l'expédition des *Portes de Fer*; puis, devenu colonel du 2e léger, il combattit successivement les Hadjoutes près de la Chiffa, et les Kabiles à Oued-Halley, et se distingua dans plusieurs rencontres. Après cette campagne il fut nommé officier de la Légion d'honneur. L'expédition de Médéah, dans laquelle eut lieu l'attaque du fameux col de Mouzaïa et celle du Chéliff, toutes deux accomplies en 1840, lui valurent le grade de maréchal de camp. Après plusieurs autres faits d'armes dignes de ceux qui viennent d'être mentionnés, le général fut blessé près de Médéah, à la tête de l'arrière-garde qui protégeait le ravitaillement de cette place. Le 19 septembre 1842, dans un ravin de l'Oued-Fodda, il fut enveloppé par douze cents Kabiles, n'ayant lui-même qu'un petit nombre d'hommes et de chevaux; la situation était des plus critiques: dominé par des hauteurs inaccessibles, il ne pouvait surmonter le danger que par un effort suprême. Le général retrouva son ardeur de 1836; et la vigueur d'une charge de cavalerie décida du salut de la petite armée. M. Changarnier commandait une colonne du centre, sous les ordres du maréchal Bugeaud, lors d'une expédition destinée à rejeter dans les montagnes de l'Ouarensénis les Kabiles d'Abd-el-Kader, et qui réussit; puis il réduisit la portion du Dahara qui environne Tenez: presque toutes les tribus qui donnaient asile et secours à l'émir se soumirent à nos armes. Sa conduite durant cette expédition motiva, le 9 août 1843, sa nomination au grade de général de division.

En 1847, M. le duc d'Aumale, gouverneur général de l'Algérie, fit élever M. Changarnier au commandement de la division d'Alger. Ce fut entre les mains du général qu'au mois de février 1848 le jeune prince résigna ses fonctions de gouverneur général, en attendant l'arrivée du général Eugène Cavaignac, appelé au commandement supérieur par le gouvernement provisoire de la république.

M. Changarnier revint à Paris: M. de Lamartine l'avait nommé ambassadeur à Berlin. Mais la présence du général était nécessaire dans la capitale: il eut à soutenir le 16 avril le choc des manifestations dont Paris était alors le théâtre, et qui ce jour-là menacèrent l'existence du gouvernement. Il remplaça en mai le général Cavaignac dans le gouvernement de l'Algérie, et, après cinq mois de tentatives de colonisation, il rentra en France, appelé par les suffrages des électeurs de la Seine à l'Assemblée nationale. Cette espèce d'inactivité ne dura pas longtemps; car les événements qui se succédèrent bientôt devaient nécessairement le mettre en évidence. Investi par le général Cavaignac, à la suite de l'insurrection de juin 1848, du commandement supérieur de la garde nationale de Paris, il fut maintenu dans ce poste lors de l'avénement du prince Louis-Napoléon à la présidence de la république. A ce commandement se joignit bientôt celui de toutes les troupes formant l'armée de Paris, alors forte de plus de cent mille hommes. M. Changarnier manifesta toujours la plus énergique opposition aux efforts de l'émeute et du parti extrême de l'Assemblée législative. On doit rappeler surtout son attitude dans les journées des 29 janvier et 13 juin 1849. A cette dernière date, une manifestation imposante par le nombre et destinée à faire éclater une collision sanglante, fut dispersée et anéantie en quelques minutes, tandis que les chefs en attendaient l'issue au Conservatoire des arts et métiers, où ils s'étaient réunis. Cependant, dès cet instant le général Changarnier prit une attitude d'opposition. Il témoigna ostensiblement, particulièrement à la séance du 3 juin 1851, de sa résolution de protéger l'Assemblée nationale contre toute mesure imprévue. L'histoire a enregistré le résultat de cet antagonisme, et le général Changarnier a été impuissant à prévenir les changements acceptés par la France. M. Changarnier a été exilé de France, à la suite des événements du 2 décembre 1851.

T. Albert Blanquet.

Moniteur universel. — *L'Algérie moderne.* — Lesur, *Ann. hist.* — Lamartine, *Hist. de la révolution de* 1848.

Changeux (*Pierre-Jacques*), écrivain français, né à Orléans, le 26 janvier 1740, mort le 3 octobre 1800. Après de brillantes études au collége des jésuites de La Flèche, il vint à Paris. Un penchant irrésistible le portait vers la philosophie spéculative et vers les sciences. Invité à traiter pour l'*Encyclopédie* l'article *Réalité*, ses méditations sur ce sujet se formulèrent en un principe fondamental: « Dans la constitution présente de l'homme, les extrêmes se touchent sans se confondre, et la réalité ne se trouve que dans le milieu entre ces deux extrêmes. » Le développement de ce principe, et son application successive à toutes les branches des connaissances humaines, donna naissance au *Traité des extrêmes*. La profondeur des recherches, la nouveauté des aperçus, valurent au jeune auteur les éloges de D'Alembert, de Condorcet, de Condillac. Buffon lui écrivait: « J'ai lu, monsieur, votre bel ouvrage avec une vive satisfaction, et j'en verrai l'auteur avec encore plus de plaisir. » En 1776 l'*Encyclopédie* consacrait quatre pages in-fol. à l'analyse du *savant ouvrage de M. Changeux*. En 1773 il publia la *Bibliothèque grammaticale, ou nouveaux mémoires sur la parole et l'écriture*, On y trouve aussi des aperçus profonds, des idées neuves, mais parfois un peu d'obscurité. Les sciences exactes et naturelles ne plaisaient pas moins à Changeux que les travaux métaphy-

siques. On lui doit d'intéressants mémoires sur les *phénomènes barométriques*, sur ceux de la *chaleur*, sur l'*étiolement des plantes*, etc., ainsi que d'ingénieux instruments de physique, parmi lesquels on remarque le *barométrographe*, destiné à noter par des traces sensibles les variations barométriques et les moments précis où elles se manifestent; Louis XVI en agréa l'hommage, et le plaça dans son cabinet de travail. Changeux avait fait des poésies, et notamment des fables; si l'on en juge par de nombreux témoignages contemporains et par quelques fragments échappés à la perte regrettable de ses manuscrits, ses fables, qu'assaisonnait toujours un grain de philosophie, « étaient charmantes, « remplies de grâce et de naïveté, et elles rappe« laient le souvenir de La Fontaine ». (Lettre du comte de Milly, 14 juillet 1784.) La vie de Changeux fut toujours simple et studieuse; son caractère était modeste et désintéressé. Il refusa constamment de se présenter aux suffrages de l'Académie des sciences : « Mieux vaut savoir que paraître, » disait-il souvent. — Effrayé des excès de la révolution, il se retira dans un domaine de famille qu'il possédait près d'Orléans; il y consacra ses dernières années à l'étude et à l'amitié, et s'y éteignit paisiblement, au milieu des siens, le 3 octobre 1800, à l'âge de soixante ans. On a de lui : *Traité des extrêmes, ou éléments de la science de la réalité;* Paris, 1767, 2 vol. in-12; — *Bibliothèque grammaticale abrégée, ou nouveaux mémoires sur la parole et l'écriture;* Paris, 1773, in-8°; — *le Barométrographe et autres machines météorographiques;* Paris, 1781, in-8°; — *Météorographie, ou l'art d'observer d'une manière commode et utile les phénomènes de l'atmosphère;* Paris, 1781, in-8°; — *Description des nouveaux baromètres à appendices;* Paris, 1783, in-8°.

Encyclopédie, articles *Extrême; Réalité.* — *Journal des savants.* — *Biographie orléanaise.*

CHANGE. *Voy.* DUCHANGE.

***CHANGI** (*Pierre* DE), moraliste français, né à Dijon, vers 1503, mort en 1563. Il suivit quelque temps la carrière des armes, puis la quitta pour se livrer à l'étude. Il a laissé : *Très-briève et fructueuse institution de la Vertu d'humilité, avec une épître de F. Bernard, touchant le négoce et gouvernement d'une maison;* Paris, 1539, in-16; — *Institution de la femme chrétienne, tant en son enfance, que mariage et viduité, ainsi que l'office du dit mari,* traduit du latin de Louis Vivès; Lyon, 1543, in-16; — *Instruction chrétienne pour femmes et filles, mariées et à marier : de la paix et union qu'elles doivent moyenner et entretenir en mariage;* Poitiers, 1545, in-16; — *Sommaire des singularités de Pline, traduit du seizième livre de sa nouvelle Histoire;* Lyon, 1546 et 1586, in-16.

La Croix du Maine et Duverdier, *Bibliothèques françaises.* — Bayle, *Dictionnaire critique.* — Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

CHANLAIRE (*Pierre-Grégoire*), géographe français, né à Vassy (Champagne), en 1738, mort à Paris, en 1817. Il était attaché à l'administration des eaux et forêts, au bureau topographique du cadastre. On a de lui : *Atlas national de France,* avec les départements de la Belgique, du Rhin, du Piémont, de la Savoie et de la république de Gênes; Paris, 1790-1811; 108 cartes; in-fol.; — *Itinéraire des étapes, indiquant les lieux de passage de toutes les troupes en France*, en collaboration avec L'Espagnol; Paris, 1796, in-8°, avec cartes; — *Cartes physiques et politiques de la Suisse*, en collaboration avec Mentelle; Paris, 1798, 4 feuilles; — *Organisation judiciaire du territoire du tribunal d'appel de Paris;* 1800, grand in-8°; — *Atlas de la partie méridionale de l'Europe, dressé sur la méridienne de Paris;* Paris, 1801, 54 cartes in-fol.; — *Nouvel Atlas de la France, divisée par départements, arrondissements et cantons, conformément à la loi du 8 pluviôse an* IX; Paris, 1802, in-4°, avec 102 cartes; — *Tableau de la division de six nouveaux départements du Piémont*, en collaboration avec P.-L. Herbin; 1803, in-4°; — *Atlas général de France en départements, conformément aux traités de Paris;* 1818, in-fol. de 86 cartes; — *Atlas national portatif;* Paris, 1818, in-4°, avec 86 cartes.

Biographie nouvelle des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

***CHANLECY** (*Jean-François*), historien français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Series egregiorum facinorum in Gallia præstitorum, a principibus Lotharingiæ a Frederico, anno* 1259. *Accedunt laudes Claudii Primi, ducis Guisiæ;* Paris, 1623, in-12.

Lelong, *Biblioth. histor. de la France*, éd. Fontette).

***CHANNEY** (*Jehan* DE), typographe français, vivait en 1527; il était docteur ès-arts et licencié en droit. Il imprima d'abord à Lyon, puis s'établit à Avignon. Les rares et belles éditions de ce typographe l'ont fait surnommer *l'Elzévir d'Avignon.* Parmi les ouvrages sortis de ses presses on cite : *la Manière de enter et planter ès jardins plusieurs choses bien estranges;* sans date (vers 1508), petit in-12, gothique; Avignon; — *le Giroflier aux dames, ensemble le dit des douze sibylles;* Avignon, 1509, petit in-8°, gothique; — *Varia responsa juris super titulis De constitutionibus, de rescriptis et donationibus*, par Ripa de Sannazar; Avignon, 1522, grand in-8°.

Rivet, *Histoire littéraire de la France,* VIII, 477. — Brunet, *Manuel du libraire*, III, 534. — *Annuaire de Vaucluse de* 1840, p. 97. — Charles Nodier, *le Livre des Cent et un*, I (*le Bibliomane*). — Barjavel, *Dictionnaire historique de Vaucluse.*

***CHANNEY** (Dom *Maurice*), nommé souvent par erreur *Chamnée* et *Chancée*, chartreux et écrivain anglais, mort à Richmond, le 12 juil-

let 1581. Il avait pris l'habit monastique dans la maison de l'Annonciation près Londres, et fut témoin des persécutions de Henri VIII contre les catholiques orthodoxes. Dix-huit chartreux, compagnons de Channey, furent suppliciés, et lui-même, relégué en 1536 au monastère de Sainte-Brigitte, se vit obligé de signer la confession de foi de Henri VIII. Il fut ensuite exilé, et se retira dans les Pays-Bas, où il devint prieur de la Chartreuse de Bruges. Il était visiteur de la province d'Angleterre et prieur du couvent de Schène lorsqu'il mourut. Il a laissé : *l'Histoire des chartreux martyrisés en Angleterre; Historia aliquot nostri sæculi martyrum, cum pia, tum lectu jucunda, nunquam antehac typis excusa;* Mayence, 1550, in-8°. Cet ouvrage est précédé des *Vies et morts de Jean Fischer, évêque de Rochester, et du chancelier Thomas Morus.*

Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques du seizième siècle*, p. 1260. — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

*CHANNING (*William-Ellery*), né à New-Port, État de Rhodes-Island (Amérique du Nord), le 7 avril 1780, mort à Bennington, le 2 octobre 1842, l'un des principaux chefs de l'unitarianisme américain. Après des études brillantes à Cambridge (Massachusets), il se consacra, à vingt-trois ans, au ministère sacerdotal, dans une église dissidente de Boston, et ne l'a pas quittée depuis 1803 jusqu'à sa mort. Sa popularité s'est accrue pendant ces quarante années, par son éloquence, sa charité, son amour de la conciliation et ses vertus chrétiennes. Il est devenu le réformateur et le chef des anciens unitaires, par l'impartialité avec laquelle il s'expliqua toujours à l'égard du catholicisme. Il a employé sa vie à éclairer et à moraliser les ouvriers, à combattre les idées d'envie, qu'on nourrit trop souvent dans leur esprit contre les classes supérieures, et à leur démontrer que par leur bonne conduite et l'amour du travail ils peuvent jouir de tout le bonheur départi à l'espèce humaine. Il était convaincu qu'en les éclairant il dissiperait en eux les préjugés qui presque partout les exposent aux déceptions et à devenir l'instrument des partis. Les ouvrages qu'il a composés dans ce but, fort répandus depuis longtemps en Amérique, ont été propagés dans la Grande-Bretagne et dans l'Allemagne. Ils forment la lecture ordinaire des familles d'ouvriers, et leur propagation y fait un bien immense, en combattant le socialisme et les passions révolutionnaires. On vient de les traduire en français (1).

Channing a commencé en 1809 par attaquer les erreurs du calvinisme (2), dominant en cette ville, au point de vue de son intolérance et des rigueurs que cette secte attribue à la Divinité envers la race humaine, rigueurs telles que bien peu pourraient être sauvés. Aux arguments tirés de quelques textes exagérés de l'Ancien Testament, Channing oppose l'opinion générale du christianisme sur la bonté de Dieu. Il invoque l'inspiration de la conscience et de la raison; et sans discuter ces textes, il pense que l'argument moral l'emporte ici de beaucoup sur la théologie. Il se félicite de ce qu'aujourd'hui la majorité de ceux qui professent le calvinisme rejettent, dans la pratique, les exigences des symboles du seizième siècle. En 1810 et en 1812 il s'éleva contre les progrès du système militaire et de la guerre, et prêcha les doctrines de la paix. En 1814 il félicita le monde sur la chute de ce despotisme. Dans deux sermons prononcés en octobre 1813, il fait une profession de foi aussi chrétienne que peuvent la désirer les plus fervents adorateurs de Jésus-Christ (1). En 1815, lors de l'ordination d'un ministre unitairien, à Salem (2), il établit fermement cette doctrine, que la religion du Christ doit être enseignée de manière à ce qu'elle soit toujours d'accord avec la raison et le sentiment moral. « Les livres saints, dit-il, ont été écrits dans des langues étrangères, en divers temps et à des époques très-reculées. Leurs auteurs ont employé des formes vives, poétiques, et de nature à produire une forte impression sur les âmes; ce ne sont pas des textes de lois : il faut donc retrancher souvent au langage figuré, et ramener le lecteur à une interprétation simple et raisonnable. Autrement, et si on les prend à la lettre, il y a des choses inexplicables, et que la conscience morale aussi bien que la raison repousseraient. Ce serait nuire à la religion et fournir des armes au scepticisme. Le ministère sacerdotal doit, au contraire, aplanir ces difficultés, pour conquérir au christianisme les esprits disposés à la résistance. »

La même année (3) il s'éleva avec force contre une tentative faite à cette époque aux États-Unis pour retrancher de la foi chrétienne les unitairiens, parce que dans l'interprétation du Nouveau Testament et dans la pratique de la primitive Église ils n'admettaient pas que Jésus-Christ eût été assimilé au créateur, et en concluaient qu'il était assujetti, comme fils de l'homme, aux misères de l'humanité. Sans discuter la question au fond, Channing fit voir que cette intolérance frapperait bientôt les Arminiens, qui croient au salut de tous ceux qui mettent leur confiance en Jésus-Christ, sans autre condition; elle frapperait également les Calvinistes, leurs persécuteurs, qui font Dieu auteur du péché, et qui sont condamnés à leur tour par les catholiques, pour la négation des mystères. Cette intolérance n'irait à rien moins qu'à dissoudre la

(1) Un petit vol. in-12, de 312 pages, avec une introd. de 68 pages. Ses œuvres complètes ont été imprimées à Londres (2 vol. in-8°) par le révérend Maclellan, en 1851, d'après l'édition originale de Boston de 1830 et les écrits postérieurs de l'auteur.

(2) Tom. Ier, p. 160-172.

(1) Tom. II, p. 536-552.

(2) Ibid., p. 505-513.

(3) Ibid., p. 350-360.

société chrétienne, à détruire la liberté de croyance, et à ressusciter le système des édits, conciles, professions de foi; elle aboutirait à l'inquisition. Il soutint qu'il avait droit, avec ses coréligionnaires, de se prévaloir du titre de chrétiens, puisqu'ils tiraient leur croyance de Jésus-Christ. Leurs antagonistes n'ont pas le droit de se dire supérieurs, soit en doctrine, soit pour la régularité de leurs mœurs et de leur vie.

Le danger qu'il redoutait fut écarté par son éloquent appel aux sentiments chrétiens de la nation américaine, et l'intolérance perdit le terrain qu'elle croyait avoir acquis. En 1819, en effet, il publia la réfutation (1) des objections qu'on faisait contre l'unitarianisme : « On nous accuse, dit-il, de nier la divinité de J.-C. Mais qu'entend-on par ce mot? Si c'est la divinité de sa mission, les unitairiens y croient aussi fermement que personne. Seulement, ils ne pensent pas que Jésus soit le Dieu suprême qui a créé le monde. Ils ne comprennent pas le système trinitaire. On nous accuse en second lieu de ne pas croire à la chute de l'homme, qui l'aurait rendu coupable avec toute sa race devant Dieu. En effet, les unitairiens ne croient pas à cette culpabilité absolue; ils sont convaincus que Dieu ne l'a pas prononcée, et que le sacrifice d'un Dieu pour les racheter du péché originel est désavoué par la raison et par l'Écriture Sainte elle-même. On leur reproche d'espérer le salut par leurs actions, et non par la grâce. Sans doute, ils attachent le plus haut prix aux bonnes actions, comme rapprochant le plus l'homme de la Divinité; mais ils ne comptent pas sur ce mérite seul, et ils invoquent aussi la grâce de Dieu. Nous sommes, dit-on, plutôt des professeurs de morale que des ministres de religion. Oui, répond-il, nous attachons un grand prix à la prédication des vertus morales, et nous différons en cela des autres sectes, dont les ministres croient avoir tout dit quand ils ont expliqué la Trinité; mais nous parlons aussi de Dieu, de Jésus-Christ et de ses œuvres. La cinquième objection consiste à soutenir que les unitairiens sont moins pieux que les trinitaires et les calvinistes, et qu'ils affaiblissent l'esprit de religion. Les unitairiens sont convaincus, au contraire, que leur doctrine est plus attrayante que celle de leurs rivaux et fait plus de prosélytes au christianisme. La religion consiste plutôt en bonnes actions qu'en paroles. Ces affectations de sainteté, ces rigueurs, ces excès de zèle sont blessants. Les pratiques de la charité et de la douceur sont plus conformes au véritable esprit du christianisme; et le temps n'est pas éloigné où ceux qui n'emploieront d'autres armes pour enseigner la vérité religieuse seront regardés comme plus pieux que ceux qui traversent les terres et les mers pour la propagande. La sixième objection consiste à dire que l'unitarianisme tend à rejeter la révélation et conduit à l'infidélité : au contraire, il a produit les hommes qui ont le mieux combattu l'impiété et servi le christianisme. Pour ne parler que des plus modernes, on peut citer Locke, Priestley et tant d'autres antitrinitaires, qui ont été des unitairiens avérés et les plus puissants adversaires de l'incrédulité. L'unitarianisme, en dégageant le christianisme de certaines additions, a servi aux progrès de la foi en Jésus-Christ. La septième et dernière objection est qu'il ne procure pas autant de consolation dans les malheurs de la vie et contre la terreur de la mort, à quoi Channing répond que les unitairiens insistent avec une énergie particulière sur l'indulgence de Dieu dans le pardon des offenses, sur son amour paternel envers l'humanité tout entière, et sur la doctrine de l'immortalité de l'âme. »

(1) T. II, p. 361-370.

Cette analyse nous permet de passer rapidement sur les autres écrits religieux de Channing. En 1820 il publia un sermon *sur la nécessité sociale de la religion* (1); en 1821, *sur l'évidence de la religion chrétienne et sur ce qu'on doit entendre par la révélation* (2); en 1823, *sur l'utilité qu'il y a d'opposer une littérature nouvelle et religieuse à celle du moyen âge* (3); en 1825, *sur la découverte d'un écrit de Milton, relatif à la doctrine chrétienne et à la liberté qu'ont les chrétiens de juger les Écritures*. (4) Mais ce qu'il faut surtout citer, c'est l'examen qu'il a fait en 1829 du caractère et des œuvres de Fénelon (5). A cette occasion il reproche aux protestants leur intolérance envers le catholicisme, qui a produit une âme si chrétienne, un écrivain qui fait l'admiration de l'univers, et tant d'autres grands hommes qu'il énumère, Pascal, Descartes, etc. — De 1836 à 1842, Channing n'a cessé de poursuivre son œuvre religieuse, et de persister dans son esprit de conciliation. Nous ne pouvons oublier qu'il fut aussi l'un des ardents promoteurs de l'abolition de l'esclavage, dont il a célébré l'anniversaire dès 1840. En Angleterre on connaît une grande société unitairienne. En 1817 elle a même publié la quatrième édition d'une traduction du Nouveau Testament sur la base de celle de l'archevêque Newcome (6). En 1840 elle tenait ses séances Saint-Swithin-Lane, à Londres. Il est vrai que les anglicans refusent en quelque sorte aux membres de cette société le nom de chrétiens; mais elle compte des personnages politiques parmi ses adhérents. En France, où la liberté de conscience est assez avancée dans les mœurs, on peut professer cette opinion. Ce sont des unitairiens qui en 1831 ont fait la profession de foi *Uni Deo*; en 1835 ils se sont établis à Marseille, sous la direction de W. H. Fierness; et en 1844

(1) T. II, p. 352-360.
(2) T. II, p. 561-576.
(3) T. Ier, p. 112-131.
(4) Ibid., p. 1 .
(5) Id., p. 87-111.
(6) I vol. in-8°, de 636 p.

ils ont publié un curieux ouvrage sous le titre d'*État religieux de la France et de l'Europe* (1).

Aujourd'hui la Société de l'alliance chrétienne universelle, dans son appel aux chrétiens de toutes les communions, professe ouvertement les opinions de Channing, quand elle dit « que tous les *Credo* particuliers sont devenus douteux; que toutes les autorités humaines soi-disant infaillibles sont ébranlées; que toutes les prétendues orthodoxies chancellent ». Elle ajoute que « personne désormais ne rétablira telle quelle la foi catholique, apostolique et romaine; que personne ne maintiendra l'immuable conservation de tous les dogmes de l'Église grecque, et que personne ne ressuscitera réellement la confession d'Augsbourg ou celle de La Rochelle. » Ces faits prouvent la gravité de l'œuvre de Channing, et justifient le rang qu'on lui assigne parmi les réformateurs les plus hardis.

ISAMBERT.

Vie de Channing, en anglais, par son neveu. — *Essai sur la vie et les ouvrage de Channing*, en tête de ses *Œuvres*, par M. Éd. Laboulaye, Comon, 1784. — Catalogue des écrits unitairiens, publié par la Société de Londres, avec la liste de ses membres; in-8°, 1886, et années suiv. — Documents inédits.

CHANORRIER ou **CHANORIER** (*Antoine*), dit de MÉRANGES, ministre et théologien protestant, vivait en 1556. Il fut envoyé par l'Église de Genève à celle de Blois en 1558; l'année suivante il fut nommé pasteur à Orléans. Ménage rapporte qu'il vomit un jour en prêchant, et qu'on fit sur cette action le proverbe : *Faire méranges*, pour dire *rendre gorge*, restituer. Chanorrier a publié : *la Légende des prêtres et des moines, découvrant leurs impiétés secrètes, composée en rimes et divisée en chapitres*; Genève, 1556, in-16, et Paris, 1560, in-8°.

Ménage, *Origines françaises*. — Bèze, *Hist. eccl.*, I. — La Croix du Maine et Duverdier, *Bibl. françaises*. — Senebier, *Hist. litt. de Genève*, II, 109. — Bèze, *Histoire ecclésiastique*, II.

***CHANOT** (*François*), luthier français, né à Mirecourt, en 1787, mort à Brest, en 1823. Il était fils d'un fabricant d'instruments de musique. Il entra à l'École polytechnique, et fut admis ensuite dans le corps des ingénieurs de la marine. Au retour des Bourbons, ses opinions le firent mettre en demi-solde et sous la surveillance de la police. Retiré dans sa ville natale, il se mit à réfléchir sur la construction des instruments qu'il voyait fabriquer dans l'atelier de son père, et il trouva que le meilleur moyen de faire entrer en vibration les diverses parties d'un violon était de conserver, autant qu'il était possible, les fibres du bois dans leur longueur; les fibres courtes favorisant la production des sons aigus, les fibres longues celle des sons graves. Partant de ce principe, il fit un violon légèrement bombé, aux ouïes presque droites, et, au lieu d'échancrer l'instrument, il en déprima les côtés par un mouvement doux. Pour favoriser autant que possible la mise en vibration de la table d'harmonie, il attacha les cordes à la partie inférieure de cette table. Le violon Chanot fut essayé par plusieurs artistes éminents, et déclaré, par un rapport de l'Institut, n'être pas inférieur aux instruments sortis des mains de Stradivari et de Guarneri; mais l'expérience n'a pas confirmé ce jugement : les violons construits d'après le système de Chanot sont considérés maintenant comme de médiocres instruments, sujets à devenir durs ou sourds lorsque toutes les parties ont acquis leur aplomb. Quelque temps après, Chanot fut rétabli dans le cadre d'activité des ingénieurs de la marine.

Monit. univ., 22 août 1817. — Savart, *Mémoire sur la construction des instruments à archet*, p. 38. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

***CHANSIERCES** (DE), littérateur français, vivait au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *les Aventures de Néoptolème, fils d'Achille*; Paris, 1718, in-12, et 1747, in-12; — *Dissertation sur la rime*, dans les *Mémoires de littérature de Moletz*; — *l'Idée d'un roi parfait, dans laquelle on découvre la véritable grandeur, avec les moyens de l'acquérir*; Paris, 1723, in-12.

Goujet, *Bibliothèque française*, III.

CHANSONNETTE (*Claude*), jurisconsulte, *Voy*. CANTIUNCULA.

CHANTAL (*Sainte Jeanne-Françoise* FREMIOT DE), née à Dijon, en 1572, morte à Moulins, le 13 décembre 1641. Fille de Bénigne Fremiot, président à mortier au parlement de Dijon, elle annonça dès son enfance une grande piété; et on raconte que toute petite elle interpella de la manière la plus vive un gentilhomme protestant qui se trouvait chez son père, et jeta au feu des bonbons qu'il lui donnait, en lui disant avec vivacité : « Monsieur, voilà comme les hérétiques brûleront dans l'enfer. » De ce zèle précoce au fanatisme il n'y a qu'un pas; madame de Chantal ne le franchit pas, nous disent ses biographes, qui assurent que sa dévotion fut toujours contenue dans les plus sages limites. A l'âge de vingt ans, la jeune Françoise Fremiot épousa Christophe de Rabutin, baron de Chantal, qui mourut au bout de huit années de mariage. Le caractère de madame de Chantal, sa piété exaltée, la portaient vers la retraite et la vie contemplative; c'était avec peine, et seulement pour plaire à son mari, qu'elle s'était mêlée au monde, dont les futiles obligations lui paraissaient avec raison d'une importance bien inférieure à celles de la maternité. Devenue libre, elle renonça tout à fait au monde, et se consacra complétement à l'éducation de ses enfants et au soulagement des malheureux. Nourrissant avec constance l'idée de se renfermer dans un cloître, madame de Chantal avait pourtant résolu de ne le faire qu'au jour

(1) Vol. in-8°; 1850.

où l'établissement de ses enfants rendrait inutile sa présence auprès d'eux. Saint François de Sales lui avait souvent parlé du projet d'établir de nouveaux couvents de filles, selon la règle de Saint-Augustin, et elle s'était bien promis d'en être la fondatrice. Voyant, en 1610, le sort de ses enfants fixé selon ses désirs, elle se retira, avec deux pieuses filles, à Annecy, où elle fonda le premier monastère de l'ordre de la Visitation. Elle prit alors le nom de *Mère de Chantal*, et la renommée de sa piété s'étendit du peuple à la cour, de telle sorte qu'Anne d'Autriche, en 1641, désira vivement la voir; ce qui l'obligea à se rendre de Moulins, où elle vivait alors, à Saint-Germain-en-Laye, où se trouvait la cour. Madame de Chantal mourut à Moulins; ses religieuses et le peuple la considérèrent comme une sainte. Béatifiée en 1751, elle fut canonisée en 1767; et depuis ce temps l'Église catholique l'honore sous le nom de *sainte Chantal* (1). On a publié un recueil de ses lettres; Paris, 1660; in-8°, 1823, édit. Blaise; 1833, 2 vol. in-8°, où l'on remarque surtout la manière dont elle parle de saint François de Sales. Selon M. Sainte-Beuve, elle s'est exprimée au sujet de cet homme vertueux, mieux que Bossuet, et elle a écrit avec des paroles plus distinctes, plus pénétrantes et plus vives. « Ceux, ajoute ce judicieux écrivain, qui ont pu se permettre quelque vaine et froide raillerie sur la liaison du saint évêque et de cette forte et vertueuse femme n'avaient pas lu, j'aime à le croire, la 121[e] des Lettres de M[me] de Chantal (édit. Blaise). On n'a jamais mieux fait le portrait d'un esprit, ni rendu aussi sensiblement des choses qui semblent inexprimables. »

Son fils, le baron de Chantal, tué en 1627, en défendant l'île de Ré contre les Anglais, fut le père de la célèbre madame de Sévigné.

Vie de J.-Fr. Fremiot, baronne de Chantal, par Beaufils; 1752, in-12. — Maupas du Tour, *Vie de J.-Fr. Fremiot de Chantal*; Paris, 1753, in-8°. — Jannart, *Abregé de la vie de sainte Chantal*; Paris, 1752, in-12. — Dollone, *Deux panégyriques de la B. M. de Chantal*; Paris, 1752. — *Vie de sainte Fremiot de Chantal*: Orléans, 1752. — *Éloge historique de sainte Frémiot de Chantal*; Paris, 1768, in-12. — *Biographie des femmes célèbres*, — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi* (*saint François de Sales*).

*CHANTECLAIR, en latin CANTOCLARUS (*Charles* DE), jurisconsulte et traducteur français, mort à Paris, en 1620. Il occupa la charge de maître des requêtes. C'était un latiniste distingué. On a de lui: *Juliani imperatoris de Cæsaribus sermo, græce cum latina versione subjuncta et annotationibus Caroli Cantoclari*; Paris, 1577, in-8°; — *Leonardi Aretini excerpta ex Historia Gothica Prisci, latine interpretata*; Paris, 1606, in-8°; — *de Legationibus Dexippi Atheniensis, Eunapii Sardiani, excerpta, latine, intreprete et notatore Carolo Cantoclaro*; Paris, 1610, in-8°; — *Historiarum a pace constituta anno 1598 liber primus Caroli Cantoclari, libellorum supplicorum magistrorum decani*; Paris, 1616, in-4°.

Baillet, *Jugement des savants*, n° 896. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

*CHANTELAUZE (*Jean-Claude-Balthazar-Victor* DE), homme d'État français, né à Montbrison (Loire), en 1787. Il suivit la carrière du barreau, et fut successivement substitut du procurer du roi dans sa ville natale, avocat général à la cour de Lyon (en 1815), procureur général à la cour de Douay (en 1826), et premier président à la cour de Grenoble (en 1829). Élu député en 1827, il manifesta plus d'une fois son attachement aux *libertés nationales*. Rapporteur de la commission chargée de l'examen de la proposition de M. de Conny tendant à soumettre à une nouvelle élection les députés qui accepteraient du gouvernement une place rétribuée, il se montra favorable au projet, et combattit l'amendement par lequel on prétendait établir une exception en faveur des ministres. Cependant les idées monarchiques prirent bientôt le dessus dans les convictions de M. de Chantelauze, et peut-être les paroles suivantes, extraites d'un de ses discours prononcés en 1829, expliquent-elles la part qu'on lui a vu prendre aux fatales ordonnances de juillet 1830. « Au milieu de la paix la plus profonde, disait-il, il y a une sorte de maladie et de fermentation qui mine les bases de la tranquillité publique.... Chacun est tourmenté par une inquiétude sans objet, par un sentiment vague d'instabilité. Le pouvoir, considéré d'une manière absolue, abstraction faite des hommes qui l'exercent ou l'ont exercé, s'affaiblit et décline de plus en plus. »

A l'ouverture de la session de 1830, les ministériels le portèrent candidat pour la présidence de la chambre; il obtint, dans deux scrutins successifs, 116 voix; et le 19 mai 1830 il fut nommé garde des sceaux, que M. de Courvoisier venait de résigner entre les mains du roi. Dès lors il s'associa à la politique du cabinet présidé par le prince de Polignac. Soumis à la réélection en conséquence de cette nomination, il réunit encore une fois les suffrages du collége de Montbrison. M. de Chantelauze signa avec ses collègues les ordonnances de juillet, et rédigea seul le rapport au roi qui parut en même temps qu'elles.

Le 28 le ministre de la justice notifia au procureur général près la cour royale de Paris l'ordonnance par laquelle la capitale était mise en état de siége, en lui prescrivant de se conformer aux conséquences légales qui dérivaient de cette mesure. Le 29 il se rendit à Saint-Cloud, et de là il suivit le roi à Rambouillet. Après l'abdication de Charles X, il partit avec MM. de Peyronnet et de Guernon-Ranville dans la direction de Tours, se sépara d'eux, et fut arrêté non

(1) Le dépôt des archives de la préfecture de Troyes contient des documents étendus sur saint François de Sales, sainte Françoise de Chantal et sur l'ordre des Visitandines. *Voy. Archives historiques du département de l'Aube*, Troyes et Paris, 1841, in-8°, p. 176-300 (V.).

loin de cette ville. La même prison réunit bientôt les trois voyageurs, et le 26 août ils en furent extraits ensemble pour être conduits au donjon de Vincennes. Leur procès fut instruit et jugé par la chambre des pairs; M. de Chantelauze montra dans son interrogatoire et pendant les débats le plus grand calme, et sa fermeté ne l'abandonna pas un instant. M. Sauzet le défendit avec beaucoup de talent. Le 22 décembre fut prononcé le jugement qui condamna M. de Chantelauze à la prison perpétuelle. Remis en liberté par le roi Louis-Philippe, il vit dans la retraite la plus profonde. [*Enc. des g. du m.*].

Monit. univ. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Dict. de la conversat.* — A. de Vaulabelle, *Hist. des deux Restaurations.* — de Lamartine, *Hist. de la Restauration.* — Lubis, *Hist. de la Rest.*

CHANTELOU (*Claude*), en latin CANTALUPUS, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1617, mort à Paris, le 28 novembre 1664. Il était fils de Louis Chantelou, maréchal-ferrant à Vion, près Sablé, en Anjou, comme nous l'apprenons de Ménage, dans la seconde partie de son *Histoire de Sablé*. Il fut d'abord novice à Fontevrault; mais bientôt il sortit de cette maison, avec cinq de ses confrères. Il y eut procès à l'occasion de leur fuite. L'abbesse de Fontevrault, Jeanne de Bourbon, prétendit les ramener sous sa discipline, et l'affaire fut portée devant le grand-conseil. Le P. Niquet, historien de Fontevrault, raconte que le procès fut gagné par l'abbesse; dom Tassin, dans son *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, assure que le grand-conseil se montra favorable aux fugitifs. Quoi qu'il en soit, au mois de février 1640, Claude Chantelou, âgé de vingt-trois ans, faisait profession de la règle de Saint-Benoît à Saint-Louis de Toulouse, monastère de la congrégation de Saint-Maur. Il vint plus tard à Saint-Germain-des-Prés, et fut chargé par ses supérieurs de revoir quelques éditions des Pères. On lui doit la *Règle de Saint-Basile*, publiée chez Frédéric Léonard, en 1660, in-8°, et les *Sermons de saint Bernard*, publiés en 1662, in-4°. On nous désigne Claude Chantelou comme l'auteur de la *Carte bénédictine*, mise au jour en 1726, sous le nom de Fr. Le Chevalier, et du recueil intitulé : *Bibliotheca Patrum ascetica, sive selecta veterum Patrum de christiana et religiosa perfectione opuscula*; 1661-1664, en cinq volumes in-4°. Il fut aussi un des collaborateurs de Luc d'Achery pour le *Spicilegium*, et de Mabillon pour les *Acta*. Dom Tassin doit être consulté sur les œuvres manuscrites de Chantelou. B. H.

Dom Lecerf, *Bibliothèque des auteurs de la Congrég. de Saint-Maur.* — Dom Tassin, *Hist. littéraire* de la même congrégation. — B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. I. p. 37.

CHANTELOUVE (*François* GROSSOMBRE DE), littérateur français du seizième siècle ; il était né à Bordeaux, d'une famille distinguée, et il fut chevalier de Malte. C'est tout ce qu'on sait à son égard. Il est auteur d'une pièce de théâtre qui fut imprimée à Lyon, en 1575, et qui est remarquable, non sous le rapport du talent, mais comme indice des passions de l'époque. Cette œuvre, mal écrite et sans plan bien arrêté, a pour titre : *Tragédie de feu Gaspard de Coligny, contenant ce qui advint à Paris le 24 août 1572*. L'amiral est représenté sous un aspect odieux, et comme un conspirateur qui prépare, avec ses complices, l'assassinat du roi, des Guises, des catholiques. Un des personnages mis en scène, Arnaud de Cavagne, s'écrie, avec une joie féroce :

Combien nous tuerons de ces cordeliers ras !
Combien de capelans ! combien de prieurs gras?

Puis, voyant avec douleur que sa rage est impuissante, il ajoute :

Ces prestres, cardinaux et toute la prestaille,
Que tant je mesprisois, que je tuois jadis,
Sont morts, et sans douleur vivent en paradis.

Charles IX, dit-on, ne demandait pas mieux que de pardonner, mais la fureur des rebelles le mit dans la nécessité funeste de les prévenir. On doit à Chantelouve une autre tragédie, intitulée *Pharaon* : c'est l'histoire de Moïse, depuis sa naissance jusqu'à la traversée de la mer Rouge. L'édition originale de cette pièce, Paris, 1575, est si rare, que M. de Soleinne n'avait pu la placer dans son immense collection dramatique. Comme preuve des inconvénients auxquels on s'expose en parlant de livres qu'on n'a pas vus, nous ferons observer que La Monnaye, qui était pourtant un écrivain instruit et judicieux, n'ayant pu se procurer les œuvres de Chantelouve, a cru qu'il était calviniste, et que *Pharaon* et la *Tragédie des Rebelles* étaient une seule et même pièce.

Bibliothèque du Théâtre-Français, 1768, t. I, p. 206. — Capefigue, *la Réforme et la Ligue*, t. III. p. 248.

CHANTE-MERLE (*Abbé* DE), *Voyez* HEAUVILLE (d').

CHANTEREAU-LEFEBVRE (*Louis*), jurisconsulte et historien français, né à Paris, le 12 septembre 1588, mort dans la même ville, le 2 juillet 1658. Il mérite d'être compté au nombre des hommes les plus savants de son temps dans l'histoire et la chronologie. Il sut joindre à une profonde érudition une aptitude peu ordinaire dans l'exercice de plusieurs fonctions importantes, qui lui furent confiées sous le règne de Louis XIII. D'abord intendant des fortifications en Picardie, puis intendant des gabelles, il fut chargé de l'évaluation de la principauté de Sedan, que le duc de Bouillon venait de céder à la France, pour échapper à l'accusation de haute félonie. Il fut ensuite envoyé comme intendant des finances dans les duchés de Lorraine et de Bar. La conduite légère et tortueuse du duc Charles IV avait fourni à Louis XIV des prétextes plus ou moins spécieux pour envahir la Lorraine et y établir sa domination. Ses commissaires cherchaient tous les moyens de venir en aide à la raison du plus fort, soit par l'enlèvement et la spoliation des archives où étaient déposés les titres de la maison régnante, soit par des écrits où ses droits anciens et nou-

veaux étaient attaqués. Chantereau-Lefebvre se distingua parmi ces agents dévoués du roi très-chrétien et de son ministre. Il composa un ouvrage intitulé : *Droits de la couronne de France sur le duché de Lorraine;* mais on n'en publia que la première partie, sous le titre de *Considérations historiques sur la généalogie de la maison de Lorraine;* Paris, 1641, in-fol., avec la carte du royaume d'Austrasie. Il y a des recherches curieuses dans cet ouvrage, qui est surtout destiné à combattre le système qui faisait descendre la maison de Lorraine de celle de Charlemagne. Les deux autres parties, restées manuscrites, se trouvaient à la Bibliothèque du roi. D'autres livres dans le même esprit furent publiés successivement par Chantereau-Lefebvre : *Questions historiques : Si les provinces de l'ancien royaume de Lorraine doivent être appelées terres de l'Empire?* Paris, 1644, in-8°. — *Dissertation historique concernant le mariage d'Ansbert et de Blithilde, prétendue fille de Clotaire Ier ou II;* Paris, 1647, in-4°. Après sa mort, son fils Pierre mit au jour un *Traité des fiefs et de leur origine, avec les preuves;* Paris, 1662, in-fol., ouvrage plein d'érudition, mais où l'on trouve à reprendre quelques opinions paradoxales. Nous apprenons de l'abbé de Marolles que tous les mardis il se tenait chez Chantereau-Lefebvre une espèce d'académie, où l'on s'occupait principalement de chronologie ; aussi remarquons-nous dans la liste des ouvrages qu'il a laissés manuscrits, et qui se trouvaient à la Bibliothèque du roi, suivant l'indication donnée par les continuateurs du P. Lelong, une *Chronologie* en trois volumes in-fol. On remarque également parmi eux un *Traité de la Loi Salique.* S'il faut s'en rapporter au jugement du baron d'Auteuil, auteur d'une *Histoire des missions d'État,* « Chantereau a été « celui qui a le plus curieusement développé les « mystères de la Loi Salique. » — Chantereau-Lefebvre était président des trésoriers de France de la généralité de Soissons lorsqu'il mourut.

J. LAMOUREUX.

Moréri, *Dictionnaire historique*, édition de 1759. — Marolles, *Mémoires*, t. 2, p. 116. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*.

*CHANTEROLLE (Mademoiselle DE), femme auteur française, vivait en 1779. On a d'elle : *Réflexions sur les erreurs, les abus et les ridicules de la société;* Paris, 1778, in-12; — *Aspect philosophique;* Paris, 1779, in-12; suivi de *Melle de Ch***. à messieurs les auteurs de l'Esprit des journaux,* sur la critique qu'ils ont faite de son *Aspect philosophique.*

Quérard, *la France littéraire.* — *Biographie des femmes célèbres.*

CHANTOCE (Sire DE), prince de Bretagne, *Voy.* GILLES DE BRETAGNE.

CHANTONAY (*Thomas* PERRENOT DE), homme d'État espagnol, né le 22 mai 1514, à Besançon, mort à Anvers, en 1575, était l'aîné des enfants du chancelier de Granvelle. La haute faveur dont jouissait son père le fit parvenir rapidement dans la carrière des honneurs. En 1560, Philippe II, qui voulait s'ériger en protecteur des catholiques de France, envoya Chantonay pour surveiller Catherine de Médicis. L'ambassadeur, appuyé par les Guises, entra parfaitement dans l'esprit de ses fonctions, et joua à la cour le rôle d'un ministre d'État, donnant des avis, louant, improuvant, corrigeant les projets, et n'épargnant pas d'importunes remontrances.

Lorsque, en 1562, l'Espagne eut décidé qu'il fallait que les chefs du parti protestant fussent éloignés de la cour, ce fut Chantonay qui fit part à la reine de cette exigence. Quoique Catherine sollicitât son rappel et lui prodiguât les affronts, il fut maintenu encore deux ans dans son ambassade, fut employé en 1565 auprès de l'empereur Maximilien II, et obtint la permission de se retirer à Anvers. Le recueil intitulé *Mémoires de Condé* renferme (II, 1-210) un assez grand nombre de *lettres* écrites par Chantonay pendant sa mission en France. Lenglet-Dufrénoy les a tirées d'un manuscrit in-fol. appartenant à l'abbé de Rothelin, et déposé aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. La bibliothèque de Besançon conserve les *Mémoires et lettres* de son ambassade en Allemagne, 1565-1571, 9 vol. in-fol.

Anquetil, *Esprit de la Ligue*, I. — *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, I, 182. — *Mémoires de Condé*, II. — Sismondi, *Hist. des Français*, XVIII.

CHANTRE (LE), *Voy.* LE CHANTRE.

CHANTREAU (*Pierre-Nicolas*), littérateur français, né à Paris, en 1741, mort à Auch, le 25 octobre 1808. Il habita pendant plus de vingt ans l'Espagne, et fut chargé en 1792 de sonder les dispositions des habitants de la Catalogne au sujet de la France. Il s'acquitta avec succès de cette mission importante et secrète. En 1797 Chantreau fut élu membre de l'Académie royale de Madrid. En 1803 il fut nommé professeur d'histoire à Auch. Il a laissé : *Arte de hablear bien frances, a grammatica completa, devidada en tres partes; trata la primera de la pronunciacion y de la ortografia*; *la secunda de la analogia y valor de las voces; y la tercera de la construccion y sintaxis;* Madrid, 1784, in-4°; Paris, 1824, in-8°; — *Dictionnaire national et anecdotique, pour servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la Révolution,* sous le pseudonyme de *M. l'Épithète, élève de feu Beauzée, Politicopolis,* 1790, in-8°; — *Voyage dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, fait en* 1788-1789; Paris, 1792, in-8°; — *Lettres écrites de Barcelone à un zélateur de la liberté qui voyage en Allemagne;* Paris, 1792 et 1796, in-8°; — *Voyage philosophique, politique et littéraire, fait en Russie dans les années* 1788 *et* 1789, traduit du hollandais; Paris, 1794, 2 vol. in-8°, avec figures (la traduction est supposée); — *Essai didactique sur la forme que doivent avoir les livres élémentaires faits*

pour les écoles nationales; Paris, 1795, in-8°; — *Tables chronologiques qui embrassent toutes les parties de l'histoire universelle*, traduites de l'anglais de John Blair et continuées jusqu'en 1795; Paris, 1797, in-4°; — *Système analytique des notions qu'il faut acquérir pour connaître complétement l'histoire d'une nation et le plan à suivre pour l'écrire*; Paris, 1799, in-12; — *Tables analytiques et raisonnées des matières contenues dans les œuvres de Voltaire*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°; ces tables ont été souvent réimprimées à la suite des *OEuvres de Voltaire*; — *de l'Importance de l'étude de l'histoire, et de la vraie manière de l'enseigner*; Auch et Paris, 1802, in-8°; — *Mappemonde chronographique, indiquant l'origine, la fondation, la durée et les révolutions des empires, royaumes et républiques dont il est fait mention dans l'histoire ancienne et moderne*; Paris, 1803, une feuille in-fol.; — *Science de l'histoire, contenant le système général des connaissances à acquérir avant d'étudier l'histoire et la méthode à suivre quand on se livre à ce genre d'étude*; Paris, 1803, 3 vol. in-4°, avec deux tableaux explicatifs; — *Notice élémentaire sur l'origine, la fondation et les changements qu'ont éprouvés pendant leur durée les empires dont il est fait mention dans l'histoire ancienne et moderne, pour servir à l'étude de la Mappemonde chronographique*; Paris, 1804, in-8°; — *Tablettes chronologiques de l'histoire de France*; Fontainebleau, 1806, in-8°; — *Éléments d'histoire militaire, divisés en éléments historiques et biographie militaire*; Paris, 1808, 2 vol. in-8°; — *Histoire de France abrégée et chronologique, depuis la première expédition des Gaulois jusqu'en septembre* 1808; Paris, 1808, 2 vol. in-8°.

Biog. nouv. des contemporains. — Ersch, *Gelehrtes-Frankreich*. — Quérard, *la France littéraire*.

*CHANTREY (Sir *Francis*), sculpteur anglais, né en 1782, mort en 1841. Il débuta dans la gravure; puis, se sentant appelé à une partie plus haute de l'art, il vint à Londres, où Nollekens, qui occupait alors le premier rang dans la sculpture, lui prêta l'appui le plus noble et le plus désintéressé. Chantrey ne démentit pas les prévisions de son protecteur, et fut bientôt parmi les plus célèbres. L'Académie royale l'admit dans son sein en 1818, et depuis ce moment jusqu'à sa mort, pendant vingt années, Chantrey fut sans rival en Angleterre pour la sculpture monumentale. Dans une carrière de triomphes il y a peu d'incidents à rapporter. En 1837 il fut créé baronnet, la plus haute distinction publique à laquelle un artiste anglais puisse prétendre. Chantrey parvint aussi à une fortune très-considérable, dont à sa mort il a disposé en très-grande partie dans l'intérêt du développement de l'art en Angleterre. La plupart des œuvres dues au ciseau de Chantrey sont monumentales; il a produit aussi quelques compositions de moindre grandeur, et où les proportions se prêtent davantage à l'expression poétique. Mais il paraît n'en avoir possédé le sentiment qu'à un degré très-inférieur. La statue de lady Louisa Russell, fille du duc de Bedford, à Woburn-Abbey, et les enfants endormis de la cathédrale de Lichfield ont été exécutés d'après les dessins de Hothard. Ce dernier morceau, qui est sans contredit son plus bel ouvrage en ce genre, mérite par sa grâce exceptionnelle une partie de l'immense réputation qu'il a obtenue en Angleterre. Il y a aussi dans Woburn-Abbey deux reliefs tirés d'Homère, les Adieux d'Hector et d'Andromaque, et Pénélope tenant l'arc d'Ulysse. Ils ont été dessinés dans les 29e et 30e planches de la collection des marbres de Woburn-Abbey; mais ils donnent une idée peu favorable du génie poétique de Chantrey. Le docteur Wagen les qualifie de compositions lourdes et peu savantes, et il ne traite pas moins sévèrement la statue de lady Russell. — Comme sculpteur, Chantrey mérite une place élevée, et quelques-unes de ses œuvres même le mettent au premier rang. L'une des plus belles est la statue de William Pitt, dans Hanover-Square, à Londres. Il y a aussi dans Westminster-Abbey plusieurs beaux marbres de lui: Francis Hoorner, sir T. Raffles, Lutton, sir John Malcolm et la belle statue de Canning, qui est peut-être son chef-d'œuvre. On compte encore parmi ses compositions les plus remarquables: Washington, dans la maison des États, à Boston; Spencer Percival, à l'église de Tous les Saints, à Northampton; James Watt, à l'église de Aston, près Birmingham; sir Edward Hyde et l'évêque Heber, à Calcuta; Mountstuart Elphinstone et sir Charles Forbes, à Bombay; et le docteur Bathurst, dans la cathédrale de Norwich.

Les bustes de Chantrey sont très-nombreux, et ils offrent une galerie presque complète des hommes célèbres que l'Angleterre a produits de notre temps. Il a exécuté aussi quelques statues équestres en bronze, mais en petit nombre, et qui ne sont pas généralement des travaux du premier ordre. Malgré d'incontestables mérites, elles laissent à désirer, surtout dans la correction et la vigueur de la pose des chevaux. Un de ses derniers et de ses plus heureux essais dans ce genre est la statue de Wellington, qui est aujourd'hui devant le Royal Exchange à Londres. Bien que doué de facultés brillantes et l'un des plus remarquables sans contredit parmi les sculpteurs de nos jours, Chantrey ne peut être placé au rang des artistes de génie. Sa réputation, qui a été immense en Angleterre, repose sur des qualités précieuses; mais il est probable qu'elle ne fût jamais parvenue à un si haut degré dans un pays où les arts auraient atteint un plus complet développement.

Catalogues of the exhibition of the Royal-Academy.

— Wagen, *Künstler und Kunstwerke in England*. — *Penny Cyclopedia*.

CHANUT (*Pierre*), homme d'État français, né à Riom, en 1600, mort à Paris, en juillet 1662. Il suivit la carrière diplomatique, et fut successivement, de 1645 à 1649, ambassadeur de France en Suède, auprès de la reine Christine, puis ministre plénipotentiaire à Lubeck en 1650, et enfin ambassadeur en Hollande en 1653. A son retour, il devint conseiller du roi. Durant son séjour en Suède, Chanut avait gagné la confiance de Christine, qui lui confia son projet d'abdiquer, et entretint toujours avec lui une correspondance. Ce fut par ses conseils que cette princesse attira Descartes à sa cour, et ce fut lui qui, après la mort du grand philosophe, renvoya son corps en France. On trouve de Chanut une lettre à Descartes, sur diverses questions de philosophie, parmi les manuscrits de la Biblioth. impériale de Paris (fonds Saint-Germain-Harlay, n° 244, p. 317). « Chanut, dit un de ses contem« porains (Wiquefort), était un des plus savants « hommes de son temps; il s'exprimait parfaite« ment en la plupart des langues, tant vivantes « que mortes; il avait beaucoup voyagé et pro« fité de ses voyages ; aussi peut-on dire que de « tous les ministres qui se trouvèrent à Lubeck, « il n'y eut que lui qui y fit figure; c'était un « ambassadeur de première classe. » On conserve aux manuscrits de la Bibliothèque impériale la correspondance de P. Chanut pendant son ambassade en Suède et à Lubeck, de 1645 à 1653. On y trouve, entre autres, une lettre à Descartes (manusc. Saint-Germain-Harlay, n° 244, p. 317). Pierre Vinage de Vaucienne en a publié un abrégé sous le titre de *Mémoires et négociations de M. Chanut depuis l'an* 1645 *jusqu'en* 1655; Paris, 1676, 3 vol. in-12.

Wiquefort, *le Livre de l'ambassadeur*.

CHANUT (*Pierre-Martial*), fils du précédent, ecclésiastique et traducteur français, mort le 13 novembre 1695. Il était abbé d'Issoire, aumônier de la reine Anne d'Autriche et visiteur général des carmelites. On a de lui : *Seconde apologie de Justin pour les chrétiens*, traduction du grec; Paris, 1670, in-12, sous le pseudonyme de Pierre Fondet, et en 1686, sous le véritable nom de l'auteur; — *Catéchisme du concile de Trente*; Paris, 1673, in-12; — *Vie et Œuvres de sainte Thérèse*, écrites par elle-même, et traduites de l'espagnol; Paris, 1691, in-8°.

Baillet, *Jugement des savants*, n° 974. — *Journal des savants*, 16 décembre 1674. — Feller, *Dictionnaire historique*.

CHANVALON (*Abbé* DE), oratorien et agronome français, mort en Provence, en 1765. Il avait des connaissances très-étendues en agriculture, et a laissé : *Manuel des champs, ou recueil instructif, contenant tout ce qui est le plus utile pour vivre à la campagne avec agrément*; Paris, 1764 et 1780, in-12; Liége, 1786, in-12.

Quérard, *la France littéraire*. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*.

CHANVALON (*Jean-Baptiste*-THIBAUT DE), savant français, né à la Martinique, vers 1725, mort à Pontorson, en 1785. Il étudia à Paris l'histoire naturelle et la physique sous Jussieu et Réaumur, et fut admis à l'académie de Bordeaux. Nommé en 1751 membre du conseil supérieur de la Martinique, Chanvalon fut chargé de faire la statistique de cette île. Il y travailla cinq années, et s'embarqua en 1757 pour revenir en France; mais le bâtiment qu'il montait fut capturé par les Anglais, et Chanvalon demeura quelque temps prisonnier. A son retour à Paris, il fut nommé par le duc de Choiseul à l'intendance de Cayenne, sous les ordres du chevalier de Turgot, gouverneur de la France équinoxiale. Chanvalon ayant reconnu l'impossibilité des plans proposés par Turgot pour la colonisation de la Guyane, se démit de ses fonctions, et revint en France en 1765. De son côté, Turgot l'accusa d'avoir amené la ruine de la colonie par son incurie. Chanvalon fut mis à la Bastille, le 21 février 1767, puis condamné à une détention perpétuelle; ses biens furent séquestrés au profit des habitants de Cayenne. Il en appela de cet arrêt, et prouva son innocence. En 1776 il fut réintégré dans ses biens, obtint une indemnité de 100,000 livres, la charge de commissaire général des colonies et une pension annuelle de 10,000 livres. Il a publié : *Voyage à la Martinique*; Paris, 1763, in-4°, avec une carte. Ce voyage est divisé en trois parties : la première est consacrée aux observations météorologiques faites par l'auteur dans les six derniers mois de 1751; dans la seconde Chanvallon s'attache particulièrement à la topographie, et dans la troisième il traite des mœurs des habitants.

Barbier, *Bibl. d'un homme de goût*, IV. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

CHAO-HAO, deuxième empereur historique de la Chine, mort 2513 avant J.-C. Il était fils de Hoang-ti (*souverain jaune*), et lui succéda l'an 2597 avant J.-C. Sous son règne le culte pur d'une être suprême unique se corrompit; la pensée primitive et traditionnelle se matérialisa dans les pompes extérieures des sacrifices; une musique nouvelle fut inventée. Cet empereur cependant ne négligea pas les intérêts de son empire. Il ouvrit des chemins dans les montagnes, et fit nettoyer le lit des rivières; il établit un règlement, encore en vigueur, qui prescrit des costumes particuliers pour les divers genres et degrés de *mandarinat* ou commandement. Le *Toung-hoang* (phénix chinois, qui ne se montre que pendant le règne des bons princes) devint l'emblème des mandarins lettrés, qui le portent encore sur la poitrine; les mandarins d'armes prirent, selon leur classe, des dragons, des lions, des tigres, etc. Chao-Hao gouverna quatre-vingts ans; son neveu Tchouen-Hio lui succéda.

G. Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*, I, 30.

CHAO-KANG, empereur chinois de la 1re dynastie, nommée Hia, né en 2118 avant J.-C., mort en 2057. Il était fils de Siang, qui fut dé-

trôné en 2126 avant J.-C., par son ministre Y. Un autre usurpateur, Han-Tsou, renversa Y, et le fit massacrer ainsi que Siang. L'impératrice Min, veuve de Siang, échappa seule à la destruction de la famille impériale. Elle se sauva à Yu-Yang, et y accoucha de Chao-Kang. Pour le soustraire aux poursuites de Han-Tsou, Min fit déguiser son fils en berger, et le fit élever dans les montagnes. Devenu adulte, Chao-Kang se fit reconnaître de Mi, gouverneur de Yu, qui lui donna ses deux filles en mariage, et lui fournit une armée avec laquelle, l'an 2079 avant J.-C., le prince attaqua Han-Tsou, le fit prisonnier et mettre à mort. Remonté sur le trône de ses ancêtres, Chao-Kang eut un règne brillant, et contracta plusieurs alliances avantageuses avec des rois étrangers. Il régna vingt-deux ans, et laissa le trône à son fils Ti-Chou.

G. Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*, I, 60.

CHAO-YONG, philosophe et littérateur chinois, mort en 1077. Il était fils de parents pauvres, mais il s'adonna avec tant de goût à l'étude, qu'en peu d'années sa réputation scientifique lui valut l'offre des dignités les plus brillantes : Chao-Yong les refusa, plus jaloux, disait-il, de jouir de son repos et de sa liberté que de tous les avantages de la fortune. En effet ce philosophe vivait à Lo-Yang (aujourd'hui Kaï-Fong), dans une cabane isolée, exposée aux rigueurs des saisons, se nourrissant de riz et de grossiers légumes. Il appelait sa rustique demeure *l'antre de la tranquille joie*. C'est là qu'il se livrait surtout à l'explication des *Koua* ou *Trigrammes* de Fou-Hi : ce sont trois lignes, qui combinées différemment en font soixante-quatre, ou plutôt c'est une seule ligne droite irrégulièrement brisée, placée sur trois rangs. Les mandarins affirment que l'empereur Fou-Hi a tracé dans ces mystérieux signes les huit symboles expliquant la création et le système naturel. Chao-Yong a publié sur les *Koua* un ouvrage très-estimé, intitulé : *Hoang-hy-king-ché*, en soixante volumes. Les autres écrits de Chao-Yong ont été recueillis en vingt volumes, sous le titre de *Ki-iang-ki*. L'empereur Chin-Tsoung décerna à ce savant le titre de *docteur sans tache*, et fit graver sur sa tombe que depuis plus de mille ans aucun philosophe n'avait égalé Chao-Yong par la profondeur de la science ou l'éclat de la vertu.

G. Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*, I, 24.

CHAPEAUVILLE ou **CHAPEAVILLE** (*Jean*), théologien et historien belge, né à Liége, le 5 janvier 1551, mort dans la même ville, le 11 mai 1617. Il étudia d'abord à Liége et à Cologne, puis à l'université de Louvain, où il prit le grade de docteur en théologie. De retour dans sa ville natale, il fut nommé en 1578 examinateur synodal, et l'année suivante curé de Saint-Michel et chanoine de l'église de Saint-Pierre. Il enseigna alors la théologie dans plusieurs séminaires, et montra le plus grand dévouement pendant la peste qui désola Liége et ses environs en 1581. Il devint ensuite successivement inquisiteur de la foi, chanoine de la cathédrale, grand-pénitencier, grand-vicaire du prince-évêque Ernest de Bavière, archidiacre, et prévôt du chapitre de Saint-Pierre. Chapeauville était honnête, grave et laborieux, mais il ne sut pas se préserver des erreurs de son siècle. Nommé l'un des commissaires chargés de l'examen des faits reprochés à Jean Delvaux, sous-prieur de l'abbaye de Stavelot, accusé « de magie et d'être l'un des chefs des bandes de sorciers qui désolaient le pays de Stavelot par leurs assemblées nocturnes, » il concourut à la décision qui déclarait coupable ce malheureux moine, et le livrait au bras séculier. Chapeauville a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Tractatus de casibus reservatis*; Liége, 1596, in-8°, Louvain, 1637, in-12; — *Vita et miracula sancti Perpetui, episcopi Trajectensis*; Liége, 1601, in-8°; — *Tractatus de necessitate et modo ministrandi sacramenta tempore pestis*; Mayence, 1612, in-8°; — *Qui gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium, et Leodiensium scripserunt, auctores præcipui, ad seriem rerum et temporum collocati*; Liége, 1612-1616, 3 vol. in-4° (la dédicace à Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liége, est signée *Chapeaville*). Cet ouvrage, justement estimé, est une collection d'historiens originaux de Liége, avec des notes critiques. Le troisième volume contient une histoire des évêques de Liége, depuis Évrard de la Marck jusqu'à Ferdinand de Bavière, par Chapeauville, qui y donne une relation détaillée du procès du moine Jean Delvaux. Après la mort de l'auteur, un abrégé de sa vie fut mis en tête du premier volume des exemplaires non vendus, et l'ouvrage reçut, avec la date de 1618, le titre suivant : *Historia sacra, profana, nec non politica, in qua non solum reperiuntur gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium ac Leodiensium, verum etiam pontificum Romanorum atque imperatorum, et regum Franciæ usque ad Ludovicum XIII, Galliæ et Navarræ regem christianissimum.* E. Regnard.

Sweert, *Athenæ belgicæ*. — Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Nicéron, *Mémoires*.

***CHAPELAIN** (*André*), en latin *Andreas Capellanus*, écrivain français du douzième ou treizième siècle. On ne sait rien de sa vie. Son œuvre principale indique qu'elle fut composée *a magistro Andrea, Francorum aulæ regiæ capellano*; par maître André, chapelain de la cour du roi de France. Telle est l'origine du nom (1) sous lequel il est connu dans l'histoire littéraire du moyen âge. Il nous paraît vraisemblable que la cour à laquelle notre chapelain était attaché fut celle de Philippe-Auguste (1180-1223).

L'ouvrage auquel se rattache le souvenir de

(1) A cette époque les noms étaient encore individuels, et les surnoms qui désignaient les personnes sont devenus noms de famille.

cet écrivain a pour titre : *de Arte amatoria et reprobatione amoris* (de l'art amoureux et de la réprobation de l'amour) : c'est sans contredit le document le plus instructif que l'on puisse consulter sur les mœurs et la doctrine galantes du moyen âge, parmi les classes élevées de la société. L'auteur annonce qu'il l'a écrit pour répondre aux instances d'un jeune gentilhomme nommé Gautier, qui au moment d'entrer dans le monde s'était adressé au chapelain pour être éclairé de ses avis et de ses lumières. Ce traité, écrit en latin, se compose de deux parties non-seulement distinctes, mais qui se servent mutuellement d'antithèse. La première, de beaucoup la plus étendue, se divise en deux livres subdivisés en de nombreux chapitres. L'auteur expose dans cette première partie, tantôt sous la forme de fictions, tantôt sous la forme de dialogue, en quoi consiste l'amour, quelles sont ses diverses nuances ou espèces, dans quelles conditions il peut exister, etc., etc. La doctrine qui s'y trouve développée, avec un art ingénieux et des plus subtils, est loin de répondre à ce que le lecteur pourrait attendre d'un ministre de l'Église. Elle s'éloigne singulièrement de l'austérité chrétienne et du type de constance que l'on regarde généralement comme le modèle idéal de l'amour chevaleresque. Le libre essor des sympathies et la mobilité des affections s'y trouve, au contraire, consacré et même glorifié dans les termes les plus étranges. C'est là que se rencontrent les trait les plus originaux et les plus caractéristiques, aussi bien que les plus anciens, relatifs aux *cours d'amour*, institution purement académique, ou fictive, et nullement judiciaire, dont le caractère véritable n'a été qu'entrevu par M. Raynouard et par les écrivains qui l'ont suivi sur cette matière. — La seconde moitié de l'ouvrage, qui contient la *Réprobation de l'amour*, offre la contre-partie de la première. L'auteur y conclut, en s'adressant à son jeune pupille, que l'amour des dames ne peut le conduire qu'à sa damnation éternelle, et le dissuade instamment d'aimer. Ce second plaidoyer en sens inverse est une revue paradoxale, véhémente, au moins autant que l'autre, de tous les vices que nos satiriques ancêtres attribuaient, par excellence, à la plus belle moitié du genre humain.

Il existe en France deux manuscrits de *l'Art amoureux* : l'un, conservé à la Bibliothèque impériale de Paris, n° 8758 ; l'autre à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, n° 217.

Après avoir été plusieurs fois traduit en Italie et en Allemagne, ce livre fut imprimé : 1° pour la première fois, sous le titre de *Tractatus amoris*, etc., 38 feuillets in-fol., sans lieu ni date ; 2° par un médecin nommé Hartliebe, sous ce titre erronné : *Das Buch Ovidii von der Liebe* (le livre d'Ovide sur l'amour) ; Augsbourg, 1482 ; plusieurs fois réimprimé depuis. L'édition la plus commune est, 3° celle qui fut donnée par Dethmar Muhler : *Erotica, seu amatoria Andreæ Capellani regii*, etc. ; Dortmund, 1610, in-8°, reproduite en 1614.

A. VALLET DE VIRIVILLE.

Raynouard, *Choix des poesies des troubadours*, 1817, in-8°, t. II, p. LXXIX-CXXIV. — *Histoire littéraire de la France*, tome XXI, p. 320. — *Revue de Paris*, 1833, juillet-août, pages 191 et 369.

CHAPELAIN (*Jean*), littérateur et poëte français, né à Paris, en 1595, mort en 1674. Son père, qui était conseiller garde-notes, aurait voulu le voir embrasser la carrière du notariat ; mais sa mère, rêvant sans doute pour le jeune homme les destinées brillantes de Ronsard, qu'elle avait connu autrefois, voulut qu'il suivît la carrière ingrate des lettres. Chapelain, soutenu, encouragé par la volonté maternelle, se mit avec ardeur à l'étude, apprit sans maître, outre le grec et le latin, l'italien et l'espagnol, et étudia même la médecine. Comme le vieux poëte du seizième siècle que sa mère lui proposait pour modèle, il devait faire une haute fortune, et être considéré durant sa vie comme le prince des écrivains de son époque. Mais, moins heureux que lui, il devait assister aux funérailles de sa gloire ; Boileau en deux ou trois hémistiches démolissait sa renommée, comme il devait, avec quelques mots d'une critique plus superficielle que juste, condamner Ronsard et avec lui tout le passé poétique de la vieille France, à deux siècles d'oubli et de dédain. Chapelain, lorsqu'il eut terminé ses études, enseigna pendant quelque temps l'espagnol à un jeune seigneur, et devint ensuite le précepteur de deux fils de M. de la Trousse, grand-prévôt de France. Il resta dix-sept ans attaché à cette famille, qui confia à sa probité la gestion de sa fortune. Pendant toute cette période de sa vie, il ne publia rien ; et cependant il avait acquis, sans rien produire, une certaine autorité littéraire. Le cavalier Marini, étant venu en France pour y faire imprimer son poëme de l'*Adonis*, crut devoir le consulter, et Chapelain fit une préface pour ce livre. Il donna ensuite une bonne traduction de *Guzman d'Alfarache*, et publia successivement quatre odes, l'une adressée à Richelieu, en 1657, les autres au duc d'Enghien, au comte de Dunois, et au cardinal de Mazarin (1646). La première seule, au témoignage de Boileau, a une certaine valeur poétique. Tel est avant la publication de *la Pucelle* tout le bagage littéraire du poëte. Il est assez mince, et cependant il avait suffi pour lui conquérir la première place parmi les écrivains de son époque et pour lui procurer gloire et fortune. Le cardinal, auquel il enseigna la règle des trois unités dramatiques, lui donna, en témoignage de sa satisfaction, une pension de mille écus. Chapelain fut un des premiers membres de l'Académie française, et fit déterminer le genre de travaux dont la société nouvelle aurait à s'occuper : il dressa le plan d'un dictionnaire et d'une grammaire de l'Académie, et, par ordre de Richelieu et au

nour de la société dont il faisait partie, il fit la critique du *Cid*. C'était un excellent homme que ce méchant poëte : noble cœur, caractère indépendant, mettant volontiers la haute position qu'il avait acquise au service de ceux-là même qui l'attaquaient le plus violemment, et sachant, pour conserver sa liberté, refuser de hautes et honorables fonctions, qui auraient séduit l'orgueil de bien d'autres. Ainsi, M. de Montausier, gouverneur du dauphin, songeait à faire de Chapelain le précepteur de ce prince; mais le poëte refusa, malgré toutes les instances. En 1632 le cardinal de Noailles veut l'emmener à Rome en qualité de secrétaire d'ambassade, et il refuse encore. Mais que M. de Colbert lui demande, en 1662, de lui faire sur la situation des hommes de lettres de son temps un mémoire destiné à guider le roi dans la distribution des pensions royales, aussitôt Chapelain se met à l'œuvre, simplement et sans prétention, en une prose qui vaut infiniment mieux que ses vers; il attire les regards du roi indistinctement sur ses amis et ses adversaires, louant le mérite là où il se trouve, disant de Montmor, qui avait fait sur son compte certaines épigrammes latines très-mordantes : « Il a beaucoup d'esprit, et il l'a plus témoigné dans plusieurs épigrammes latines qu'en beaucoup d'autres choses; » recommandant Linière, l'auteur des vers suivants :

Nous attendions de Chapelain
Une pucelle
Jeune et belle;
Vingt ans à la forger il perdit son latin,
Et de sa main
Il sort enfin
Une vieille sempiternelle.

Il aime à répéter que « Corneille est un prodige d'esprit et l'ornement du théâtre français. » Racine, qui devait plus tard se ranger du côté de ses railleurs, lui demanda conseil dans sa jeunesse sur son ode : *la Nymphe de la Seine;* non-seulement Chapelain lui donna le conseil qu'il demandait, mais il lui fit obtenir une gratification de cent louis et une pension de six cents livres.

Camusat a publié, en 1726, les *Mélanges de littérature tirés des lettres manuscrites de Chapelain*. C'est en parcourant ce recueil qu'on peut se rendre compte de la véritable valeur de l'homme dont nous étudions la vie. Il y a en effet dans ces Mélanges un remarquable mérite littéraire; la critique y est extrêmement bienveillante, et le style fait regretter que l'auteur n'ait pas toujours écrit en prose. On comprend alors le véritable sens de ce fameux passage de Boileau :

Attaquer Chapelain! ah! c'est un si bon homme!
Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers;
Il est vrai, s'il m'eût cru, il n'eût point fait de vers :
Il se tue à rimer; que n'écrit-il en prose?
Voilà ce que l'on dit!

Chapelain, tout bonhomme qu'il était, devint dans sa vieillesse d'une avarice sordide, si toutefois les railleurs, en s'acharnant après les lambeaux de sa renommée, n'ont pas singulièrement exagéré ses défauts et ses ridicules. Riche de la pension royale, riche de la pension de mille écus que lui faisait le duc de Longueville, et que ce prince doubla pour le consoler de la chute de son grand poëme, il se refusait même le nécessaire. « Nous étions, dit Ménage, assez mal avec Chapelain, Pélisson et moi; Pélisson, après sa conversion, voulant se réconcilier avec lui, veut me prendre pour l'accompagner, me disant qu'il fallait aussi que je me réconciliasse. Nous allâmes chez lui, et je vis encore à la cheminée de M. Chapelain les mêmes tisons que j'y avais vus il y avait environ douze ans. »

Ce récit de Ménage n'a-t-il pas toute l'apparence d'un méchant trait satirique? L'habit du riche pensionnaire était, dit-on, tellement rapiécé, qu'il lui avait valu le surnom de Chevalier de l'Araignée. Un jour, il se rendait à l'Académie, lorsqu'un violent orage le surprit en route; une rue qu'il devait traverser était inondée. On lui offrit pour deux liards le passage sur une planche; par avarice, il aima mieux entrer dans l'eau. Il y gagna une fluxion de poitrine, et en mourut. N'oublions pas que Chapelain avait alors soixante-dix-neuf ans, âge où il est si naturel de mourir, qu'on se prend, en y songeant, à douter fortement de la vérité de l'anecdote. Après sa mort, on trouva chez lui cinquante mille écus.

Le poëme de *la Pucelle* fut publié en 1656. L'auteur avait mis vingt ans à le composer; et le privilége pour la publication avait été obtenu par lui en 1646; « Notre cher et bien aimé Chapelain, y est-il dit, nous a fait remontrer qu'il « a composé un poëme héroïque et autres ouvrages de vers et de prose, lesquels il est sollicité de donner au public. » Chapelain avait su si bien tenir en haleine la curiosité du public durant ces vingt années d'enfantement poétique, il avait si habilement exalté l'enthousiasme autour de son œuvre inconnue, qu'en dix-huit mois six éditions consécutives des douze premiers chants de son poëme furent publiées (1).

C'était, du reste, au point de vue typographique une œuvre admirable que l'édition princeps de *la Pucelle*, un grand in-fol. enrichi de quinze gravures de dimension, d'une trentaine de vignettes et de culs-de-lampe, et d'un magnifique portrait du duc de Longueville, auquel le poëme était dédié, gravé par Nanteuil d'après Charlemagne; en un mot, un fort beau livre.

Mais le poëme? Les douze premiers chants seulement parurent! Douze cents vers ne devaient jamais voir le grand jour (2). Enfin la mon-

(1) La bibliothèque Mazarine conserve encore aujourd'hui l'exemplaire de cette première édition qui fut offert par l'auteur au cardinal Mazarin, fondateur de cette bibliothèque. Il est relié avec la plus grande richesse, et porte les armes brodées en relief du cardinal. On lit au frontispice la *dédicace* ou *envoi* manuscrit et autographe de Chapelain. (V.)

(2) Le manuscrit complet de *la Pucelle* en vingt-quatre chants, corrigé de la main de l'auteur, et précédé d'une préface autographe existe à la Bibliothèque impériale, S. F. nº 677, 8. On connaît, en outre, diverses copies

tagne était accouchée d'une souris, et au bout de dix-huit mois il n'y eut plus trace d'enthousiasme autour de l'œuvre. « C'est parfaitement beau, disait madame de Longueville, mais c'est bien ennuyeux. » Trois ans après cette publication, les épigrammes de Montdor, de Linière, de Furetière, et surtout les satires de Boileau, avaient fait de Chapelain « législateur du Parnasse » le Chapelain que nous connaissons. Et l'arrêt de Boileau resta sans appel; car *la Pucelle* est sans contredit l'une des plus indigestes élucubrations qui soient jamais sorties d'une tête humaine.

L'auteur, en composant *la Pucelle*, ne songea point, bien qu'il y paraisse au premier abord, à chanter la France affranchie du joug étranger par la vierge inspirée. Un tel sujet lui paraissait sans doute trop peu poétique. Il a jugé à propos de donner dans sa préface une explication allégorique de son œuvre. « Ce qu'il veut faire, c'est présenter un tableau vivant de toutes les bonnes et mauvaises passions de l'homme, se disputant tour à tour l'empire de l'âme, et réconciliées par la grâce divine. La France est l'âme de l'homme en guerre avec elle-même; le roi Charles, la volonté portée au bien par sa nature, mais facile à entraîner au mal; la Pucelle, la grâce divine, etc., etc. » Nous renonçons à entraîner le lecteur dans le dédale de ces fantaisies grotesques. Le célèbre évêque d'Avranches a cependant trouvé excellent ce plan bizarre. Pour l'appréciation du style, il faut s'en rapporter pleinement aux satires de Boileau, qui n'a pas été trop sévère. On a encore de Chapelain une *Paraphrase sur le Miserere*, qu'il publia en 1666.

DANICOURT.

Saint-Marc Girardin, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1838. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*; *Correspondance*. — Goujet, *Biblioth. françaises*. — Desessarts, *les Siècles littér.*

CHAPELAIN (LE). *Voy.* LE CHAPELAIN.

CHAPELIER (LE). *Voy.* LE CHAPELIER.

CHAPELLE (LA). *Voy.* LA CHAPELLE.

CHAPELLE (*Claude-Emmanuel* LHUILLIER), poëte français, né en 1626, à la Chapelle-Saint-Denis, près Paris, d'où lui vint le surnom qu'il a gardé, mort à Paris, en septembre 1686. C'était le fils naturel de François Lhuillier, maître des requêtes à Paris et conseiller au parlement de Metz, qui le fit légitimer en 1642, et l'éleva comme son héritier. Gassendi, qui fréquentait la maison du conseiller, donna au jeune homme des leçons de philosophie auxquelles prirent part Molière et Bernier. A la mort de son père, arrivé en 1652, Chapelle se trouva à la tête d'une fortune considérable, et se livra sans réserve à son penchant pour le plaisir et l'indépendance, deux passions qui formaient le fond de son caractère. Le grand monde l'accueillit bien, de grands seigneurs le recherchèrent; mais il ne put jamais sacrifier à ses engagements avec la haute société une heure du plaisir qu'il trouvait avec ses égaux ou ses inférieurs. Vivement pressé par le duc de Brissac d'aller passer quelque temps avec lui à Brissac, sur les bords de la Loire, Chapelle y consent, et part avec lui. En passant à Angers, il va demander à dîner à un chanoine de ses amis. Là, en feuilletant un vieux *Plutarque*, il tombe sur un chapitre intitulé : *Qui suit les grands, serf devient*. Il court aussitôt chez le duc de Brissac pour s'excuser de l'accompagner plus loin, et, mettant Plutarque en avant, il parvient à se dégager sans rompre. Une autre fois, le prince de Condé l'invite à dîner. En attendant l'heure du repas, Chapelle fait un tour de promenade et rencontre des joueurs de mail qui le prennent pour arbitre sur un coup douteux. Il prononce, et satisfait tellement tous les joueurs, qu'ils le retiennent, et l'invitent à dîner. Cette invitation lui fait oublier celle du prince, près duquel il s'excuse ainsi : « En vérité, monseigneur, dit-il, c'étaient de bien bonnes gens « et bien avisées à vivre que ceux qui m'ont donné « à souper. » Chapelle fut ami de Racine, à qui il donna plusieurs fois d'excellents conseils. Il le fut aussi de Molière, son ancien condisciple, qu'il aida dans la composition de quelques-unes de ses comédies. Cette collaboration, toutefois, était assez bornée, et ne dura pas longtemps, s'il faut en croire le trait suivant. Molière, pressé pour sa pièce *les Fâcheux*, chargea Chapelle de lui faire la scène de Caritidès. Or, la composition que ce collaborateur improvisé lui apporta était si mauvaise, que Molière le menaça de la montrer à tout le monde s'il laissait encore croire qu'il travaillait à ses pièces. En effet, la composition d'une scène devait être au-dessus de Chapelle. Un trait joyeux, une situation bouffonne, voilà tout ce qu'il pouvait offrir au grand écrivain. Ses qualités propres, il les a réunies dans l'œuvre qu'il a faite avec Bachaumont, fils, comme lui, d'un homme de robe; « œuvre, dit Voltaire, pleine de naturel, de facilité, d'enjouement et d'esprit » :

Qui du plus charmant badinage
Est la plus charmante leçon.

Un autre mot de Voltaire peint d'un trait les habitudes de Chapelle. « C'est ici, dit-il, en parlant du séjour de ce dernier à Sully, que Chapelle a demeuré, c'est-à-dire s'est enivré deux ans de suite. Je voudrais bien qu'il eût laissé dans ce château un peu de son talent poétique; cela accommoderait fort ceux qui veulent vous écrire. » (*Lettre à Chaulieu*, 15 juillet 1717.)

Entièrement livré au plaisir, Chapelle ne pouvait traiter la littérature plus sérieusement qu'il ne l'a fait dans son *Voyage*. Un jour Boileau, le rencontrant dans la rue, le priait de mettre au moins dans les vers où il chantait le plaisir, du respect humain. « J'ai résolu de me corriger, « dit Chapelle : je sais la force de vos raisons; « pour achever de me persuader, entrons ici, « vous me parlerez plus à votre aise. » Et ce disant, il le fait entrer dans un cabaret, demande

manuscrites des douze derniers chants. Voy. Brunet *Manuel du libraire*, éd. de 1843, au mot *Chapelain*. (V.)

une bouteille de vin, puis une autre, et Boileau, toujours prêchant, toujours buvant, finit par s'enivrer lui-même. Au reste, la grande affaire pour Chapelle fut de bien vivre; et il a donné assez bien l'idée et l'exemple de son genre de talent dans ces petits vers adressés par lui à Boileau, qui lui avait reproché sa négligence :

Tout bon fainéant du Marais
Fait des vers qui ne coûtent guère.
Pour moi, c'est ainsi que j'en fais,
Et si je les voulais mieux faire,
Je les ferais bien plus mauvais.
Mais pour notre ami Despréaux,
Il en compose de plus beaux.

Les poésies de Chapelle ont été recueillies avec celles de Bachaumont.

Chapelle a souvent été confondu avec son quasi-homonyme l'académicien *La Chapelle*, auteur des *Amours de Catulle*, et cette confusion dicta à Chaulieu l'épigramme suivante à propos d'une édition du *Voyage de Bachaumont et de Chapelle*.

Lecteur, sans vouloir t'expliquer
Dans cette édition nouvelle
Ce qui pourrait t'alambiquer
Entre Chapelle et La Chapelle,
Lis leurs vers, et dans le moment
Tu verras que celui qui si maussadement
Fit parler Catulle et Lesbie
N'est pas cet aimable génie
Qui fit ce voyage charmant,
Mais quelqu'un de l'Académie.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV; Corresp. gén.— Éloge de Chapelle*, par d'Alembert. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.—Desessarts, *Siècles littéraires de la France*.

*CHAPELLE (*Jean-Baptiste-Amand*), acteur français, né à Rouen, vers 1753, et mort à Chartres, le 23 décembre 1823. Il fut d'abord attaché au greffe du parlement de Rouen, puis, lors de la suppression de ce parlement, il vint à Paris chercher des moyens d'existence, et se laissa embaucher dans la troupe de comédiens que Mlle Montansier exploitait à Versailles. Piis et Barré, fondateurs du Vaudeville, qu'ils venaient d'élever rue de Chartres, sur l'emplacement du Waux-hall d'hiver, et qui y a subsisté jusqu'au moment de son incendie (18 juillet 1838), l'appelèrent au nombre de leurs acteurs. Il y joua les rôles de Cassandre et de Père-Dindon. Chapelle se fit peut-être plus connaître par sa crédulité, devenue proverbiale, que par son talent de comédien. Nous choisissons, entre d'autres, une anecdote à l'appui : Un de ses camarades lui avait raconté qu'il était parvenu à apprivoiser une carpe, au point de s'en faire suivre, comme ferait un chien, et qu'en un jour d'orage la carpe se noya en voulant sauter un ruisseau. « Quel « malheur! s'écria Chapelle, je croyais que les « carpes nageaient comme des poissons! » — Chapelle avait été pendant plusieurs années marchand épicier, en même temps qu'acteur.

Ed. de Manne.

Brazier, *Hist. des petits théâtres*. — *Almanach des spectacles*. — *Documents inédits*.

*CHAPELLE (*Pierre-David-Augustin*), musicien français, né à Rouen, en 1756, mort à Paris, en 1821. Il vint à Paris très-jeune, fut vingt ans violiniste à la Comédie-Italienne, d'où il passa au Vaudeville. Il se fit d'abord entendre dans les concerts spirituels, puis se livra à la carrière dramatique; mais sa musique est généralement faible et décolorée. On a de lui : *la Rose*, opéra en un acte, Théâtre-Beaujolais, 1772; — *le Mannequin*; ibid.; — *le Bailli bienfaisant;* id., Comédie-Italienne, 1779; — *l'heureux Dépit;* id., 1785; — *le double Mariage;* id., 1786; — *les deux Jardiniers*; id., 1787; — *La Vieillesse d'Annette et Lubin;* id., 1789; — *la Famille réunie;* id., 1790; — *la nouvelle Zélandaise;* id., Ambigu Comique, 1793; — *la Huche;* id., Théâtre de la Cité, 1794. La musique instrumentale de Chapelle se compose de *six concertos* pour violons, *six duos* pour violons, un *rondo* pour violon, un livre de *sonates* et quelques *airs variés*, gravés et publiés successivement à Paris.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CHAPELLE (l'Abbé...), littérateur français, né à Arinthod (Franche-Comté), le 11 novembre 1733, mort à Paris, le 10 février 1789. D'abord professeur de philosophie, il devint directeur de l'hôpital de la Salpêtrière à Paris. Il a publié l'*Histoire véritable des temps fabuleux confirmée par les critiques qu'on en a faites;* Liége et Paris, 1779, in-8°, réimprimée à la suite de l'*Histoire véritable des temps fabuleux* de Guérin du Rocher; Paris, 1824, 5 vol. in-8°.

Journal historique et littéraire, 15 août 1780, p. 601, et 15 avril 1786, p. 578. — Quérard, *la France littéraire*.

CHAPELLE (de la), *Voy.* Lachapelle.

*CHAPELLE-DE-JUMILHAC (dom *Pierre-Benoît*), théologien français, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Jean-Ligoure, mort le 22 mars 1682. Après avoir été visiteur de la province de Bretagne en 1651, de celle de Toulouse en 1654, assistant du général de son ordre en 1657, et supérieur de plusieurs monastères, il se retira à l'abbaye de Saint-Germain-des Prés, où il finit ses jours. On a de lui : *la Science et la pratique du Plain-Chant, où tout ce qui appartient à la pratique est établi par les principes de la science, et confirmé par le témoignage des anciens philosophes, des Pères de l'Église, entre autres de Guy Aretin et de Jean de Mars;* Paris, 1677.

Vitrac, *Feuille hebd.*, 1780.

CHAPELON (*Antoine*), surnommé Mamon, et Chapelon (*Jacques*), poëtes français, vivaient aux dix-septième et dix-huitième siècles. Le premier était père et le dernier grand-père du suivant. Ils composèrent des poëmes en patois forésien, édités à la suite de la *Collection des œuvres* de l'abbé Chapelon, en 1779.

Goujet, *Bibliothèque française*.

CHAPELON (l'abbé *Jean*), poëte français, fils d'Antoine et petit-fils de Jacques, naquit à Saint-Étienne, vers 1646, et mourut le 9 octobre 1695. Il étudia à Montbrison chez les oratoriens. A son retour d'un voyage en Italie, qu'il fit à vingt

ans, il se rendit à Paris, y profita de l'occasion de s'instruire, et revint se livrer à la poésie dans sa ville natale. Il prit pour sujet particulier de ses vers l'épidémie qui en 1694 ravagea Saint-Étienne. Ses poésies ont été publiées par un compatriote, E. C., sous le titre de *Collection complète des œuvres de messire Jean Chapelon, prêtre et sociétaire de Saint-Étienne*; 1779, 1 vol. in-8°. On trouve dans ce recueil : vingt-deux *Noëls* en vers français; dix *Noëls* en patois forésien; des *Poésies diverses*, dans le même patois.

Biographie univ. (*édit belge*).

CHAPERON (*Jean*), poëte français, vivait en 1549. Il a laissé : *le Dieu garde Marot* et autres poésie; 1537, in-16; — *le Courtisan, nouvellement traduit de langue ytalicque en vulgaire françois*; Paris, 1537, in-8°; — *le Chemin de long estude de dame Christine de Pise, trad. de la langue romane en prose françoise, par Jehan Chaperon, dit lassé de repos*; Paris, 1549, in-12.

La Croix du Maine et du Verdier, *Bibl. franç.*

CHAPERON (*Nicolas*), graveur français, né à Châteaudun, en 1596, mort à Paris, en 1647. Il étudia d'abord la peinture dans l'atelier de Simon Vouet; puis il se donna exclusivement à la gravure à l'eau-forte. Il fit, comme tous les artistes, le voyage traditionnel d'Italie, et s'arrêta à Rome, où il grava les loges du Vatican connues sous le nom de *Bible de Raphael*. Cette œuvre, composée de 52 planches, parut en 1638 : ce sont de bonnes copies, régulièrement bien dessinées : mais on y chercherait en vain cette pureté de style qui est le caractère de l'école romaine. Le graveur avait placé, par modestie, son portrait dans un petit cartouche, au pied du buste du divin Raphael. A son retour de Rome, Chaperon s'établit à Paris, où il grava plusieurs estampes remarquables par une pointe très-spirituelle. Il composait avec beaucoup d'imagination : plusieurs pièces originales, représentant des *Bacchanales*, fourmillent de curieux détails. On y voit par exemple un *Silène à cheval sur un bouc*. Il grava aussi une *Vierge présentant le sein à l'enfant Jésus*. Enfin, on a de lui deux portraits de Henri IV : dans le premier, ce prince est représenté à l'âge de quarante-deux ans, dans un cadre de sculpture antique; on voit au bas du portrait, dans une vignette en forme de bas-relief, le roi blessé par Châtel. Cette épreuve est très-rare. Il existe un autre portrait de Henri IV gravé par Chaperon, en 1595; dans celui-ci, on voit au-dessus du cadre un sujet de bataille. Les amateurs recherchent moins cette gravure que la première.

Les monogrammes les plus ordinaires de Chaperon sont les initiales NCF. — NCHF. C. B.

Basan, *Dictionnaire des graveurs*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CHAPAS (seigneurs DE), en latin *de Capis* ou *de Cappis*. *Voy.* CHAPPES.

CHAPMAN (*Frédéric-Henri* DE), amiral suédois, mort en 1808. Il s'occupait spécialement de la construction des vaisseaux, et se rendit en Angleterre pour y étendre ses connaissances; mais il devint bientôt supérieur aux plus habiles ingénieurs anglais. Gustave III lui confia la direction des chantiers de la marine suédoise. Chapman fit construire en peu d'années vingt-quatre vaisseaux de ligne, et mit sur un pied respectable les anciens bâtiments. Il a laissé : *Traité de la construction des vaisseaux*, 1775, traduit en français par Lemonnier; Paris, 1779, in-fol., et par Vial de Clairbois; Paris, 1781, in-4°, avec notes et figures.

Quérard, *la France littéraire*. — Feller, *Biographie universelle*. — Rose, *New biographical dictionary*.

CHAPMAN (*George*), poëte anglais, né en 1557, mort en 1634. Il occupe après Shakspeare un des premiers rangs parmi les auteurs dramatiques qui fleurirent dans la Grande-Bretagne sous le règne d'Élisabeth et sous celui de Jacques Ier. Il étudia dans les universités d'Oxford et de Cambridge, se rendit à Londres, et s'y lia avec les littérateurs les plus célèbres de l'époque. Sa vie, grave et studieuse, lui concilia l'estime générale. Il écrivit vingt pièces de théâtre, dont seize ont été imprimées. *Le Mendiant aveugle d'Alexandrie*, la première en date, fut représenté en 1598; de là jusqu'à 1619 il en parut dix-sept, et deux furent imprimées en 1654, longtemps après la mort de l'auteur; elles furent presque toutes fort bien accueillies du public. Mais dans une comédie dont le titre pourrait se traduire par : *En route pour l'Orient* (*Eastwards*), Chapman et ses collaborateurs (car l'usage des collaborateurs était déjà connu) eurent la maladresse de lancer contre les Écossais des traits mordants; ce qui déplut si fort au roi Jacques, qu'il fit mettre les auteurs en prison. Trois des pièces de Chapman se rapportent à des événements survenus en France, et qu'il ne perdit pas de temps pour transporter sur la scène : *Bussy d'Amboise; la Vengeance de Bussy d'Amboise*, et *la Conspiration de Charles, duc de Byron*. Il y a beaucoup d'emphase et d'affectation dans ces drames, et parfois de véritables beautés; mais les découvrir est une tâche pénible. Les comédies de Chapman valent mieux que ses tragédies; l'une d'elles : *Rien que des Fous* (*All Fools*) est une imitation de Térence; les critiques anglais en font un grand éloge : ils y reconnaissent des caractères bien soutenus, un dialogue animé, de l'intérêt, une versification riche et facile. *Les Larmes d'une Veuve* (*Widow's Tears*) offrent le mélange, assez singulier, de la prose et des vers dans la même pièce. Elle est basée sur l'histoire, si connue, de *la Matrone d'Éphèse*, et ne manque pas de gaieté. Chapman a donné une traduction des œuvres entières d'Homère, *the Iliad of Homer translated*; Londres, sans date, in-fol.; — *Homer's Odyssey and the Battle of Frogs and Mice, translated*; ibid.,

1614, in-fol. Si le poëte-traducteur manque d'harmonie, s'il est souvent rude et peu attrayant, du moins il conserve parfois le feu du chantre d'Achille, et, bien moins élégant que Pope, il est plus fidèle. Enfin, Chapman fit passer en anglais le poëme de Musée sur les *Amours d'Héro et de Léandre;* il écrivit une traduction d'Hésiode, qui est demeurée inédite. G. B.

Retrospective Review., t. III, 172; IV, 333; V, 315. — Cibber, *Lives of english poets*.

*CHAPMAN (*George*), instituteur écossais, né à Alvah (comté de Banff), en 1723, mort à Édimbourg, en 1806. Après avoir étudié à Banff et à Aberdeen, il devint successivement instituteur à Alvah et à Dalkeith; puis, après avoir été maître adjoint et maître principal à Dumfries, il abandonna ses fonctions en 1774, se retira dans une ferme, étudia le droit, et se fit recevoir docteur en cette matière. Enfin, il établit une imprimerie à Édimbourg. On a de lui : *a Treatise on éducation;* 1773, in-8°; — *Hints on the éducation of the lower ranks of the people and the appointment of parochial schoolmasters*; — *Advantages of a classical education;* — *Collegium Bengalense*, poëme latin en vers saphiques.

Rose, *New biogr. dict.*

CHAPMAN (*John*), théologien anglais, né à Strathfieldsay, en 1704, mort le 14 octobre 1784. Fils d'un ministre, il se voua à l'état ecclésiastique après avoir étudié à Éton et à Cambridge. Il fut archidiacre de Sudbury et trésorier de Chichester. Il écrivit contre Antony Collins, au sujet des prophéties de Daniel et contre Middleton pour défendre le docteur Waterland. Ses principaux ouvrages sont : *Eusebius, or the true christian's defense against a late book entitled The moral philosopher;* Cambridge, 1739, 1741, — *Primitive antiquity explained and vindicated;* Londres, 1732, in-8°.

Chalmers, *General biog. dict.*

CHAPMAN (*Samuel* (1)), chirurgien anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il s'occupa particulièrement des accouchements et des maladies des organes génitaux. On a de lui : *a Treatise on the improvement of midwifry;* Londres, 1733, in-8°, et 1759; — *Replic to Douglas's Short account of the state of midwifry*; Londres, 1737, in-8°; — *a Treatise on the venereal disease, contining a particular account of the nature, cause, signs and the cure of the several venereal desorders, both local and universal*; ibid., 1755, in-12.

Carrère, *Bibl. de la médecine.* — Éloy, *Dictionnaire de la médecine.*

CHAPMAN (*Thomas*), philologue et théologien anglais, né à Billingham, en 1717, mort en 1760. Il étudia à Richmond et à Cambridge, et devint, après avoir rempli d'autres fonctions sacerdotales, recteur de Kirby-sur-Blower, dans le Yorkshire, en 1749. Plus tard, il s'éleva encore dans la hiérarchie. On a de lui : *Essay on the roman senate*, 1750.

(1) Éloy l'appelle *Edmond.*

Rose, *New biographical dictionary.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lex.*

CHAPONE (*Esther*), femme auteur anglaise, née à Twywell, dans le Northamptonshire, en 1727, morte à Hadley, le 25 décembre 1801. Son nom de famille était *Mulso*. Elle eut un talent précoce, et à neuf ans, dit-on, elle écrivit un roman. Quoique contrariée dans sa vocation par sa mère, elle apprit l'italien et le français, de manière à pouvoir lire les chefs-d'œuvre des deux langues. Son début littéraire fut une Ode à la Paix (*Ode to Peace*), adressée à miss Carter, à l'occasion d'une traduction d'Épictète annoncée par celle-ci. Puis, elle écrivit l'Histoire de Fidelia (*Story of Fidelia*), qu'elle envoya à l'éditeur de l'*Adventurer*. Londres était son séjour habituel; cependant, en 1770 elle accompagna en Écosse mistress Montague, et en 1773 elle publia ses *Letters on the improvement of the mind*. On a encore d'elle : *Miscellanies*. Ses *OEuvres complètes* ont été publiées en 1807, 2 vol. in-8°.

Rose, *New biographical dict.*

*CHAPONEL D'ANTESCOURT (*Raymond*), augustin et théologien français, né en 1636, mort le 25 novembre 1700. Il était chanoine régulier de la congrégation de Sainte-Geneviève et prieur-curé de Saint-Éloy de Roissy. On a de lui : *Traité de l'usage de célébrer le service divin en langue non vulgaire, et de l'esprit avec lequel il faut lire l'Écriture Sainte pour en profiter;* Paris, 1687, in-12; — *Histoire des chanoines, ou recherches historiques critiques sur l'ordre canonique;* Paris, 1699, in-12; — *Examen des voies intérieures, contre les nouveaux mystiques;* Paris, 1700, in-12.

Richard et Giraud, *Biographie sacrée.* — Quérard, *la France littéraire*.

*CHAPONIER (*Alexandre*), peintre et graveur genevois, mort en 1805. Il se distingua d'abord dans la peinture sur émail; puis il abandonna cet art pour se livrer à la gravure. Il adopta la manière anglaise dite *pointillé*, et publia plusieurs planches d'après Huet et autres maîtres. On remarque surtout dans son œuvre: *le Remède*, d'après Challes, et *Io et Danaé*, d'après Regnault.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.* — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

*CHAPOT (*Jean*), théologien français, de l'ordre de Saint-François, natif de Châlons en Bourgogne, mort le 27 février 1631. On a de lui : *Vie et miracles de saint François de Paul;* Nancy, 1621.

Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.* — Le Long, *Bibl. historique de la France*. éd. Fontette.

*CHAPOTOL (. . .), mécanicien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il se fit connaître par son habileté à confectionner des instruments de mathématiques. Le

Journal des savants mentionne de lui les travaux suivants : *Niveau de lunette qui porte la preuve avec soi* ; 1680 ; — *Pentagone, ou nouvel instrument pour prendre les angles accessibles*, 1684 ; — *Niveau d'une nouvelle invention*, 1686.

Journal des savants, années, 1680, 1684 et 1686.

CHAPOTON ou **CHAPPOTON**, auteur dramatique français, vivait en 1640. D'après quelques fragments de ses pièces, reproduits par les frères Parfaict, il était fort mauvais poëte, bien qu'il eût reçu des éloges de Beaudouin, Beys, Rotrou, Colletet, Rouvière, Regnault, Maréchal et autres auteurs du temps. Chapoton a fait représenter : *le véritable Coriolan*, tragédie en cinq actes, 1638 ; *le Mariage d'Orphée et d'Euridice, ou la grande journée des machines*, tragédie en cinq actes, 1643. Le sous-titre de cette pièce explique le succès qu'elle eut lors de ses reprises en 1648 et 1662.

Les frères Parfaict *Histoire du Théâtre-Français*, V, 432, et VI, 101.

CHAPOUR ou **CHAPPOUR**, roi de Perse Voyez SAPOR.

CHAPPE D'AUTEROCHE (*Jean*), astronome français, oncle des suivants, né à Mauriac (Auvergne), en 1722, mort en Californie, en 1769. Ayant embrassé la profession ecclésiastique, il put, dans cet état paisible, se livrer à son goût dominant pour l'astronomie. Devenu membre de l'Académie des sciences, il fut, en 1760, désigné par cette compagnie pour aller à Tobolsk observer le passage de Vénus sur le Soleil, qui était déjà annoncé pour le 6 juin 1761. Parti peu de temps après, il n'arriva au terme de son voyage que vers la fin d'avril 1761, après avoir éprouvé des fatigues incroyables et surmonté de grands obstacles. Qu'on se représente en effet un voyageur parcourant au milieu de la saison la plus rigoureuse de l'année les déserts de la Sibérie, et ayant à lutter non-seulement contre un froid excessif, mais encore contre la difficulté de transporter à travers des chemins impraticables un grand nombre d'instruments de précision, qui exigeaient d'autant plus de soin que la détérioration d'un seul d'entre eux pouvait rendre inutile ce voyage pénible ; et, par-dessus tout cela, l'incertitude de ce but même : il suffisait en effet d'un brouillard ou d'un simple nuage pour rendre l'observation impossible. Chappe, arrivé à Tobolsk, observa une éclipse de soleil qui lui donna 4° 23′ 4″ pour différence des méridiens de Paris et de Tobolsk. Il fit ensuite les préparatifs nécessaires pour l'observation dont il était chargé, et attendit le 6 juin, comme il le dit lui-même, avec la plus vive inquiétude. Ce jour tant désiré, et cependant si redouté, arriva enfin : le soleil se leva exempt de nuages, et Chappe put exécuter les travaux qui étaient à la fois le but et la récompense de son voyage. Rentré en France au bout de deux ans, il publia la relation de son *Voyage en Sibérie* fait en 1761 (2 vol. grand in-4°, atlas in-fol.; Paris, 1768). Dans cet ouvrage, qui ne contient pas seulement des observations scientifiques, l'abbé Chappe se borne souvent à copier ses devanciers ; il parle de choses qu'il n'a point vues, et celles qu'il a observées l'ont été avec beaucoup de légèreté : aussi ses ennemis ne manquèrent-ils pas de mettre en doute l'exactitude de ses observations astronomiques. Quelques pages peu favorables à la Russie lui attirèrent une vive critique, attribuée à l'impératrice Catherine II et au comte Chouvalof, et qui parut pour la première fois à Amsterdam, 2 vol. in-12, 1771, sous le titre d'*Antidote, ou examen du mauvais livre intitulé : Voyage de l'abbé Chappe*. Un second passage de Vénus sur le Soleil lui fit entreprendre le voyage de la Californie, accompagné de Dol et Medin, officiers de marine et astronomes du roi d'Espagne. Peu après son arrivée dans ce pays, il fut attaqué d'une maladie contagieuse. Les efforts auxquels il se livra durant sa convalescence, pour observer une éclipse de lune, occasionnèrent une rechute qui le conduisit au tombeau. Ses observations furent publiées par Cassini, sous le titre de *Voyage de la Californie*, Paris, 1772, in-4°.

P. Vallot, *Encycl. des gens du monde*. — *Éloge de Chappe d'Auteroche*, par Grandjean de Fouchy, dans les *Mém. de l'Académie de Paris*, 1769. — *Galerie française, ou portraits des hommes illustres* ; Paris, 1772.

CHAPPE (*Claude*), ingénieur et physicien français, neveu du précédent, né à Brûlon (Maine), le 23 janvier 1805. Il hérita de la passion de son oncle pour les sciences et de son infatigable ardeur pour le travail. Il s'appliqua de bonne heure à la physique et à la mécanique. A peine âgé de vingt ans, il donna au *Journal de physique* des articles pleins d'intérêt. Le désir de communiquer avec quelques amis, dont l'habitation éloignée de la sienne apportait un obstacle à leurs relations journalières, lui fit inventer une machine qu'il nomma *télégraphe*, et dont les différentes positions étaient les signes d'autant d'idées. La facilité que lui donna cet instrument d'annuler, pour ainsi dire, la distance qui le séparait de ses amis, par la rapidité avec laquelle il leur communiquait ses pensées, lui fit sentir toute l'importance que le gouvernement pourrait retirer d'une pareille invention, pour transmettre d'une manière aussi sûre que rapide les nouvelles et les ordres à de très-grandes distances. Il chercha donc à perfectionner son télégraphe, qu'il présenta à la Convention nationale. Sa méthode, très-ingénieuse, qui lui permettait de représenter une idée par un seul signe, rarement par deux, lui attira les éloges de la plupart des membres de cette assemblée. L'essai en fut fait en 1793. Une victoire, la prise de Condé, fut la première nouvelle transmise par cette machine. La Convention, ayant décrété aussitôt que cette ville porterait désormais le nom de Nord-Libre, reçut avant la fin de la séance l'avis que le dé-

cret était parvenu, proclamé, et que déjà des exemplaires imprimés de la délibération circulaient dans les rangs de l'armée. L'enthousiasme fut au comble, et l'on décida que Chappe prendrait le titre d'*ingénieur télégraphe*. Plusieurs personnes prétendirent alors avoir eu l'idée du télégraphe, et contestèrent à Chappe le mérite de son invention; mais leurs assertions n'empêchèrent pas le gouvernement de lui confier l'exécution de trois lignes télégraphiques. Les dégoûts et les rivalités que lui suscita cette belle invention, les obstacles de tous genres qu'il eut à surmonter pour l'adoption de son instrument, furent la cause d'une sombre mélancolie qui le conduisit au tombeau par une mort violente. Quoique l'idée de transmettre la pensée à de grandes distances à l'aide de signaux ne soit pas nouvelle, Chappe conservera la gloire d'avoir rendu possible une invention que la multitude et l'inutilité des méthodes proposées avant lui semblaient devoir mettre au rang de ces découvertes magnifiques en théorie et inexécutables dans la pratique. La méthode de Chappe est aujourd'hui remplacée par la télégraphie électrique. [P. Vallot, *Encycl. des g. du m.*]

L. Figuier, *Hist. des découvertes*. — *Moniteur univ.* — Urbain Chappe, *Hist. de la télég.*

Chappe (*Ignace-Urbain-Jean*), ingénieur français, frère du précédent, né à Rouen, en 1760, mort en 1828. Après avoir fait ses études, il entra dans les finances, et fut nommé député de la Sarthe à l'Assemblée législative. Il avait beaucoup aidé Claude Chappe dans les perfectionnements apportés au télégraphe; l'un et l'autre sollicitèrent l'autorisation de faire l'essai de leur découverte; cette permission leur fut accordée le 4 avril 1793. Ils disposèrent d'abord leur appareil sur un des pavillons de la barrière de l'Étoile; mais il fut détruit nuitamment. Un second poste établi à Belleville, dans le parc Saint-Fargeau, fut brûlé par la populace ameutée. Cependant les frères Chappe ne se découragèrent point, et réussirent à faire un certain nombre d'expériences. Ces résultats obtenus ayant été reconnus satisfaisants, en 1794 une première ligne télégraphique fut établie de Paris à Lille. D'autres lignes furent successivement exécutées de Paris à Strasbourg (1797); de Lille à Dunkerque (prolongement) (1798); de Paris à Brest (1798); de Paris à Lyon (1799), avec prolongements sur Turin et Milan en 1805 et Venise en 1809; de Metz à Mayence en 1813; de Lyon à Toulon (embranchement), en 1814; de Paris à Bayonne (1823). En 1793 Chappe aîné avait été nommé administrateur des lignes télégraphiques, conjointement avec ses frères Claude et Pierre; il conserva cette position jusqu'en 1823, époque à laquelle il fut mis à la retraite. Il a publié : *Histoire de la télégraphie*; Paris, 1824, 2 vol. in-8°, dont un de planches.

Feller, *Biographie universelle*. — *Dictionnaire de la conversation*. — Quérard, *la France littéraire*.

Chappell (*Guillaume*) (1), théologien anglais, né à Lexington, dans le Nottinghamshire, en 1512, mort en 1649. D'une école de grammaire il passa à l'université de Cambridge, et bientôt il se fit remarquer par son talent pour la controverse. Cela le rendit même assez désagréable à Jacques Ier, lors d'une visite de ce prince à l'université. D'abord promu par l'archevêque Laud à diverses fonctions ecclésiastiques, il devint en 1638, grâce au comte de Strafford, évêque de Cork, Cloyne et Ross. Dès lors il fut en butte aux attaques des partis opposés, puritain aux yeux des uns, papiste selon les autres. On alla jusqu'à le priver de sa liberté, qu'il recouvra moyennant une caution de 1,000 livres sterling. Après d'autres ennuis, d'autres démarches et voyages, il vint à Derby, où il mourut. On a de lui : *Methodus concionandi* (art de prêcher); — *Use of the Holy Scripture*; 1653; — Son autobiographie, écrite en latin et publiée après sa mort; — Des ouvrages de morale publiés en français, également après sa mort, tels que : *la Pratique des vertus chrétiennes*, traduite par Mlle Durel, 1669, in-12, et 1719; *l'Art de vivre content*, traduit par un anonyme, ouvrage attribué tantôt à Baskel, tantôt à Abdias Walker.

Quérard, *la Fr. litt.* —Rose, *New biog. dict.*

Chappelow (*Léonard*), orientaliste anglais, né en 1683, mort en 1768. Élevé à Cambridge, il devint, en 1720, professeur de langue arabe. Ses principaux ouvrages sont : Une édition annotée, augmentée et corrigée de l'ouvrage de Spencer : *de Legibus Hebræorum ritualibus*; 1727, 2 vol. in-8°; — *Elementa linguæ arabicæ*, 1730; ouvrage tiré en grande partie d'Erpenius; — *a Commentary on the Book of Job*; 1752, 2 vol. in-4° : Chappelow prétend dans ce travail que Job écrivit lui-même en arabe un poëme traduit plus tard par quelque écrivain hébreu; — *the Traveller*, en anglais, d'après le *Togsaï*, poëme arabe, composé par Ibn Ismael, traduit en latin et annoté par Pocock, en 1661, et mis en vers iambiques par Chappelow; 1758, in-4°; — Une édition augmentée des *Two Sermons* de l'évêque Bull, sur l'état de l'âme immédiatement après sa retraite du corps; 1765, in-8°; — *Six assemblies, or ingenious conversations of learned men among the Arabians*; 1767, in-8°; recueil déjà publié par Pocock, en 1661. On y trouve en partie l'œuvre de Hariri de Basra.

Rose, *New biog. dict.*

Chappes, famille de Champagne, qui remonte à 752. Parmi ses membres on remarque :

Chappes (*Pierre de*), mort en 1336; il fut conseiller au parlement de Paris, chanoine et trésorier de Laon, puis évêque de Chartres.

(1) En rapprochant les dates, on trouve que ce Chappell est identique avec celui dont il est question, d'une manière incomplète, dans la *Biographie universelle*, et qui fut également évêque de Cork.

Jean XII le nomma, en 1327, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

CHAPPEVILLE (*Pierre-Clément*) vivait en 1750. Il était capitaine dans le régiment de Vexin, et publia le *Nouveau traité de vénerie et de fauconnerie;* Paris, 1750, in-8°. Cet ouvrage est très-rare; son véritable auteur est Antoine Gaffet, sieur de La Brisardière, gentilhomme de la vénerie royale.

Richard Lallemand, *Bibliothèque thércuticographique*, p. 140. — Quérard, *la France littéraire*, III, 222.

***CHAPPLE** (*Samuel*), compositeur anglais, né en 1775, à Crediton (Devonshire). Il devint aveugle à seize mois, et apprit de bonne heure le violon et le piano de James de Crediton, aveugle comme lui. Chapple fut nommé, en 1795, organiste de Ashburton. On a de lui : *Trois sonates pour piano avec accompagnement de violon;* Londres; — *Onze chansons;* ibid.; — *Un Glee;* ibid.; — *Douze antiennes* en partition; — *Douze plains-chants;* — *Antienne pour le couronnement de Georges IV;* Ashburton, 1821.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CHAPPON (*Pierre*), médecin français, né à Clermont, en 1749, mort à Paris, le 24 avril 1810. Il était membre de la Société d'histoire naturelle de Paris. Il fut un des plus violents adversaires de la vaccine. On a de lui : *l'Inoculation de la petite vérole renvoyée à Londres, ou les deux Candides, avec des notes sévèrement critiques sur le traitement moderne de la petite vérole, sur l'inoculation et la vaccination;* Paris, an IX (1801), in-8°; — *Traité historique des dangers de la vaccine, suivi d'Observations et de réflexions sur le rapport du comité central de vaccine;* Paris, 1803, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

CHAPPONEL D'ANTESCOURT (*Raymond*). *Voy.* CHAPONEL.

CHAPPOT (*Matthieu-François*), médecin français, né au Puy-en-Velay, vers 1720, mort à Paris, le 31 juillet 1791. Il fut reçu docteur à Montpellier, et a publié : *Système de la nature sur le virus écrouelleux, ou médecine empyrique*, 1er volume; Toulouse, 1779, in-8°. Chappot allait publier un second volume, lorsque la mort le surprit.

Quérard, *la France littéraire*.

CHAPPRON (*Nicolas*), Voy. **CHAPERON**.

CHAPPRONNAYE (*Chenel* DE LA). *Voy.* CHENEL.

***CHAPPUIS** ou **CHAPUIS** (*Claude*), poëte français, né à Amboise, mort en 1572. Il était chanoine de Rouen, valet de chambre et garde de la Bibliothèque royale. On a de lui : *l'Aigle qui fait la poule devant le coq*, poëme patriotique sur la conquête de Landrecy, que François Ier prit en personne sur Charles-Quint, en 1543; — *Blasons anatomiques du corps des femmes*, recueil de poésies; Lyon, 1537, et Paris, 1543, in-16; — *Panégyrique récité au roi François Ier;* Paris, 1538, in-8°; — *Discours de la cour*, en vers; Paris, 1543, in-16, et Rouen, in-8°. Tous ces ouvrages sont fort rares

Gaillard, *Histoire de François Ier*. — Feller, *Biographie universelle*. — Guilbert, *Mémoires biographiques de la Seine-Inférieure*.

***CHAPPUIS** (*François*), médecin français, né à Lyon, vivait en 1548. Il exerça la médecine à Genève, et a laissé : *Sommaire contenant certains et vrais traités contre la peste, la manière de préserver les sains, contregarder les infects et ceux qui servent les malades, de guérir les frappés et de nettoyer les lieux infects, les moyens d'y procéder par médecines, saignées, ventouses, cautères ou ruptoires; le tout traité si familièrement, qu'un chacun, en cas de nécessité, se pourra panser soi-même;* Genève, 1548, in-8°.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, I, 344.

CHAPPUIS ou **CHAPPUIZY** (*Jean-Étienne*), littérateur genévois, né à Genève, en 1749. Après une jeunesse dissipée, dont les conséquences le forcèrent à s'éloigner de sa patrie, il se retira à Morey (Franche-Comté), et fut réduit à copier des écritures pour vivre. En 1782 il essaya de rentrer à Genève, et s'asssocia à une maison de commerce; mais il ne tarda pas à perdre cette position, et il partit pour la Hollande, où il devint secrétaire du baron de Capellen. Celui-ci étant venu en France, Chappuizy l'y suivit, et se fixa à Sèvres, près Paris. On a de lui : *les Fruits de l'adversité, ou mémoires de J.-É. Chappuizy;* Amsterdam, 1787, in-8°; — *les Entretiens paternels*, publiés dans *l'Esprit des journaux;* avril 1788; — *Œuvre patriotique, ou projet de constitution pour Genève;* 1790, in-8°; — *les Soirées d'un solitaire, ou considérations sur les principes constitutifs des États;* Paris, an V (1797), in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

***CHAPPUS** (. . . .), économiste français, vivait dans la première moitié du dix-neuvième siècle. On a de lui : *Histoire abrégée des révolutions du commerce, ou précis historique et raisonné des chanbements que le commerce a éprouvés à l'occasion des transmigrations, des conquêtes, des nouvelles découvertes et des révolutions politiques, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours;* Paris, 1802, in-12.

Dictionn. de l'économie politique. — Quérard, *la France littéraire*.

CHAPPUYS (*Antoine*), littérateur français, né à Grenoble, vivait en 1561. Il a publié les ouvrages suivants, devenus très-rares : *Description de la Limagne d'Auvergne*, en forme de dialogue, trad. de Gabriel Symeoni; Lyon, 1561, in-4°, avec fig. Le passage que voici donne une idée de l'esprit et du style de l'auteur : « Qu'est-ce que l'homme? Le meilleur et pire de tous les animaux. . . . La femme? Objet de concupiscence, amour et haine précipitée et sans mesure. La femme chaste? La non-éventée. Celle

qui étant offensée ne se met pourtant à mal faire ; qui peut et ne veut pas ; qui hait l'argent, l'huys et les fenêtres ; qui ne se soucie des banquets, bals, ne accoustremens ; qui boit plus d'eau que de vin ; qui n'écoute les messages, ni ne reçoit lettres, ni présens des amans. .. La femme sage ? La dernière à parler et la première à se taire. » Cette garantie du moins vaut mieux que celle de ne boire que de l'eau ; — *le Combat de Hiéronimo Mutio, justinapolitain*, avec les *Réponses chevaleresques* du même auteur ; Lyon, 1561, in-4°, et 1582, in-8°.

La Croix du Maine et Duverdier, *Bibliothèques françaises*.

CHAPPUZEAU (*Samuel*), littérateur français, né vers 1625, mort en 1701. Il vit le jour à Genève, de parents indigents ; puis il vint à Paris chercher fortune, n'y réussit nullement, passa en Allemagne, fut tour à tour ou à la fois auteur, professeur, médecin ; obtint la place de gouverneur des pages du duc de Brunswick, et finit par mourir à Zelle, aveugle et pauvre. Ses nombreux ouvrages sont oubliés ; personne ne lit son *Europe vivante*, 1666 ; — sa *Relation de la maison électorale et de la cour de Bavière*, 1667 ; — sa médiocre traduction des *Colloquia* d'Érasme, 1662, etc. Il rédigea les deux premiers volumes des *Voyages* de Tavernier, Paris, 1682, in-4°, ; et il gâta un texte naïf et simple en y ajoutant les prétendus ornements de son mauvais style. Les seuls écrits de Chappuzeau qui trouvent encore grâce aux yeux des bibliophiles sont ses pièces de théâtre. Leur mérite littéraire est fort mince : il y a un peu d'invention, mais les vers sont pitoyables. Les Elzévirs ont imprimé une ou deux de ses comédies, et cette circonstance seule leur donne de la valeur. Afin de tirer meilleur parti de ses productions, Chappuzeau en changeait les titres lorsqu'il les réimprimait, de façon à pouvoir les dédier à quelque nouveau Mécène. Sa tragi-comédie de *Damon et Pythias* devint *les Parfaits amis ; le Riche mécontent, ou le noble imaginaire* se métamorphosa en *le Partisan dupé*. Spéculant sur la hardiesse d'un titre, il mit au jour, en 1663, *le Cercle des femmes, ou le secret du lit nuptial, en six entretiens comiques*, suivi de l'*Histoire de l'hyménée, ou les mystères secrets du lit nuptial* ; Paris, 1666. Malgré tout ce qu'a d'audacieux un pareil frontispice, l'ouvrage est tout simplement la mise en prose du *Cercle des femmes*, comédie en vers, dédiée à la duchesse palatine de Simmern, et ce *Cercle* lui-même était, sauf quelques très-légers changements, la reproduction de l'*Académie des femmes*, publiée deux ans auparavant, dédiée à M. d'Espernay et représentée au théâtre du Marais. G. B.

De la Porte et Clément, *Anecdotes dramatiques*. — Parfaict, *Histoire du Théâtre-Français*. — *Bibliothèque du Théâtre-Français*, t. III, p. 47. — *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 292. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, II, 229.

* **CHAPSAL** (*C.-P.*), grammairien français, naquit vers la fin du dernier siècle. D'abord secrétaire de l'auteur de la *Grammaire des grammaires*, Girault-Duvivier, il s'est fait connaître lui-même par d'utiles et classiques travaux sur les mêmes matières. On a de lui : *Nouveau dictionnaire grammatical, où l'on trouve les solutions des difficultés de la langue sur l'orthographe, sa prononciation et sa syntaxe* ; Paris, 1808 ; 2 vol. in-8° ; — *Principes d'éloquence de Marmontel mis en ordre et augmentés de plusieurs articles* ; Paris, 1809, in-8° ; — avec M. Noël : *Leçons d'analyse logique* ; Paris, 1842, in-12, 14e. éd. ; — *Syntaxe française* ; Paris, 1841, in-12, et 1843, in-12 ; — *Modèles de littérature française, ou choix de morceaux en prose et en vers tirés des meilleurs écrivains depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours* ; Paris, 1841, 2 vol., in-12 ; — Avec M. Noël : *Leçons d'analyse grammaticale* ; Paris, 1827 et 1842, in-12, 16e éd. ; — avec M. Noël : *Nouveau traité des participes, accompagné d'exercices progressifs sur le participe passé et sur le participe présent* ; Paris, 1843, 10e édition, in-12 ; — avec le même : *Nouvelle grammaire française, sur un plan très-méthodique, avec de nombreux exercices* ; Paris, 1844, in-12 ; 37e édition. Cet ouvrage a fait la fortune des auteurs.

Quérard, *la France littéraire*, et Suppl. du même ouvrage. — Guyot de Fère, *Statist. des gens de lettres et des savants*.

CHAPT ou **CHAT** de **RASTIGNAC** (*Famille*), *Voy.* RASTIGNAC (DE).

CHAPTAL (*Jean-Antoine*), comte DE CHANTELOUP, chimiste français, né à Nogaret (Lozère), le 4 juin 1756, mort le 30 juillet 1832. Il fut l'un des hommes dont le savoir a le plus profité à la vie pratique et l'un des plus honorables caractères de notre époque. Il dut à un oncle, fort riche, sa première éducation, son état et les fondements de cette grande fortune à laquelle il est parvenu. Cet oncle, médecin à Montpellier, l'appela auprès de lui, et le fit entrer comme étudiant à la Faculté, dont il était lui-même un des professeurs. Peyre donnait alors des leçons de chimie au Jardin des Plantes à Montpellier. Chaptal y puisa les premières notions de cette science, qui dès lors devint l'objet principal de ses études. Il fut reçu docteur en 1777, et se rendit à Paris. Ses progrès furent rapides et ses succès brillants. En 1781 il revint à Montpellier, où sa réputation l'avait devancé. Les états du Languedoc fondèrent en sa faveur une chaire de chimie à l'École de médecine. A cette époque la théorie de Lavoisier s'élevait sur les ruines de celle de Stahl : Chaptal l'avait avidement adoptée ; il développa dans son cours les principes de la nouvelle doctrine avec une clarté, une méthode et une facilité d'élocution remarquables. Le jeune professeur était loin de considérer la chimie comme une science de pure curiosité : il pensait avec raison qu'on pou-

vait la rendre utile par des applications aux diverses branches de l'industrie et des arts. Aussi lorsque, par la mort de son oncle, il fut devenu possesseur d'une fortune très-considérable, il forma plusieurs établissements qui bientôt prirent le premier rang parmi ceux de ce genre. Sa fabrique d'acides minéraux devint un laboratoire d'où sortirent des produits chimiques précieux pour l'art de guérir; dans son atelier de teinture du coton en rouge d'Andrinople, cette couleur, par un procédé nouveau, acquit plus d'éclat et de fixité. Les états du Languedoc l'ayant chargé de vivifier par ses connaissances en chimie les divers projets d'améliorations qu'ils avaient conçus pour la prospérité de la province, il parvint à naturaliser la barille (soude) d'Alicante dans le midi de la France. Par ses conseils et par ses soins, des fabriques d'alun, de soude, de céruse et de sel de Saturne s'établirent ou se perfectionnèrent. Le gouvernement crut devoir récompenser tant d'utiles travaux par des lettres de noblesse et le cordon de l'ordre de Saint-Michel.

Chaptal adopta toutes les idées de la révolution; mais il en désapprouva hautement les excès. Lors de la lutte qui s'établit entre les députés de la Montagne et ceux de la Gironde, Chaptal, qui partageait l'opinion de ces derniers, publia un écrit intitulé: *Dialogue entre un Montagnard et un Girondin*. Cet écrit, plein d'énergie, amena son arrestation après le 31 mai; mais ses amis obtinrent facilement son élargissement. Il partit pour Paris, où son habile activité rendit à l'État des services importants. Nommé directeur des ateliers de salpêtre de Grenelle, il donna une impulsion rapide à la fabrication de ce sel, devenu d'une indispensable nécessité; il fut désigné peu de temps après pour réorganiser l'École de médecine, où il professa la chimie jusqu'en 1797, époque à laquelle il se fixa définitivement dans la capitale.

Le 18 brumaire ouvrit à ses talents une carrière plus brillante: le premier consul s'entourait de toutes les illustrations; Chaptal, nommé d'abord conseiller d'État, reçut le portefeuille de l'intérieur après la retraite de Lucien. Sous le nouveau ministre, le commerce fut spécialement protégé et obtint de nouvelles garanties; on établit des chambres de commerce; des encouragements furent accordés aux arts et à l'industrie, les manufactures se multiplièrent, la culture de la betterave et du pastel acquirent plus d'extension. Chaptal créa des écoles de métiers; le Conservatoire des arts et métiers lui dut d'utiles collections et un enseignement spécial pour les procédés nouveaux. Les hospices furent libérés de leurs dettes; Chaptal en augmenta les revenus par divers moyens, et la condition des malades fut singulièrement améliorée; il chercha par toutes sortes de voies à propager l'heureuse découverte de Jenner, et institua la Société de vaccine. Enfin, il ne s'opéra rien de grand et d'utile en administration qu'on ne reconnût l'influence d'un ministre à vues généreuses et fécondes, protecteur éclairé des arts et ami de son pays. Quelques dégoûts, dont il ressentit profondément l'amertume, vinrent troubler sa carrière ministérielle. L'instruction publique fut confiée à Fourcroy; d'autres démembrements eurent lieu dans son ministère. Chaptal donna sa démission en 1804 (1). Il fut regretté des savants, des hommes de lettres et des artistes, qu'il avait toujours noblement protégés. La même année le comte de Chanteloup (il prenait ce titre, du nom d'une belle terre érigée en majorat) entra dans le sénat conservateur, et en fut nommé le trésorier. En 1813 et 1814 il était commissaire extraordinaire à Lyon, où il avait été envoyé pour rassurer les esprits, surveiller les intrigues des ennemis du gouvernement et organiser la résistance à l'ennemi. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, en 1815, réveilla toutes ses sympathies pour le grand homme: Chaptal accepta la direction du commerce et des manufactures. Louis XVIII, à sa seconde rentrée, punit ce dévouement en rayant Chaptal du nombre des pairs. Toutefois, il rentra à la chambre quelques années après; il y fut, comme dans le conseil d'État et dans le ministère, l'organe habituel des intérêts du commerce et de l'industrie. En 1816 il fut nommé membre de l'Institut (Académie des sciences), et le recueil de cette compagnie renferme plusieurs de ses mémoires.

Chaptal a laissé un grand nombre d'ouvrages, qui tous se font remarquer par l'élégance du style, par une méthode rigoureuse et une grande clarté. Quelques-uns ont vieilli, comme vieillissent les livres qui traitent d'une science dont chaque jour agrandit le domaine; mais ils peuvent encore, surtout sa *Chimie appliquée aux arts* (Paris, 1806, 4 vol. in-8°), être consultés avec fruit. Il est peu de parties essentielles de l'économie domestique, de l'agriculture et des arts qui n'aient fixé son attention, qu'il n'ait cherché à

(1) Chaptal avait succédé immédiatement, comme directeur général de l'instruction publique, à Ginguené, qui avait rempli ces fonctions sous le Directoire. Chaptal les exerça du 24 décembre 1799 (3 nivôse an VIII) au 11 mars 1802 (20 ventôse an X), avec le titre de conseiller d'État chargé de l'administration de l'instruction publique. A cette dernière date, il fut remplacé par Rœderer, qui bientôt céda la même place à Fourcroy. A partir du 6 novembre 1800, Chaptal suppléa Lucien Bonaparte comme ministre de l'intérieur, et lui succéda en titre le 21 janvier 1801. Lors de l'avénement de Chaptal aux affaires, la Convention, commençant l'édifice par le faîte, n'avait reconstruit que l'instruction supérieure. « Un premier plan de réorganisation générale fut rédigé par Chaptal et lu au conseil d'État, puis inséré au *Moniteur* du 19 brumaire an XI (10 décembre 1800) et numéros suivants. A côté de l'initiative et de la surveillance du gouvernement, l'auteur de ce travail revendiquait avec force la liberté « pour chacun d'ouvrir aussi des écoles et d'y admettre les enfants de « tous ceux qui n'auront pas pour l'instituteur public « le dégré de confiance nécessaire ».. Le projet de Chaptal, écarté, alla grossir le nombre des conceptions infructueuses élaborées par ses prédécesseurs. » (*Histoire de l'Instruction publique*, par M. Vallet de Viriville, page 291.)

améliorer et sur lesquelles il n'ait publié des traités pleins d'intérêt et d'aperçus nouveaux. Ainsi sont sortis de sa plume : l'*Art de gouverner les vins* ; — un traité *Sur la culture de la vigne* ; — l'*Art du teinturier* ; — l'*Art du dégraisseur* ; — un *Essai sur le blanchiment* ; — *Sur le perfectionnement des arts chimiques en France* ; — un grand nombre d'articles dans les journaux de chimie ; — la *Chimie appliquée à l'agriculture*, qui fut son dernier ouvrage (Paris, 1823, 2 vol. in-8° ; 2e édit., 1829).

Chaptal aimait passionnément la chimie, et dans les applications qu'il faisait de cette science, il avait toujours pour but la prospérité de son pays. De là provenait cet abandon généreux des découvertes et procédés nouveaux qu'il se faisait un plaisir de communiquer à tous ceux qui venaient le consulter ; il les excitait à en profiter en leur détaillant avec franchise tous les avantages qu'il en retirait lui-même. De cruels revers ont affligé sa vieillesse : de cette immense fortune amassée par tant de travaux, il n'est resté que de faibles débris. Telle ne devait pas être la récompense d'une carrière si longue, si active et si bien parcourue. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.].

Julia-Fontenelle, *Éloge de Chaptal, prononcé à la Société des sciences physiques de Paris*, in-18. — Flourens, *Éloge historique de J.-A. Chaptal*, prononcé à l'Académie des sciences, 28 décembre 1835. — *Monit. univ.* — Thiers, *Hist. du consulat et de l'empire*. — *Dict. de l'écon. politique.*

CHAPUIS (*Claude*). *Voy.* CHAPPUIS.

CHAPUIS (*Gabriel*), historien français, né à Amboise, en 1546, mort à Paris, en 1611. Il succéda à Belleforest dans la place d'historiographe de France. Le nombre de ses ouvrages, traductions et œuvres originales s'élève à près de soixante-quinze. Nous citerons seulement les plus importants : *Histoire de Primaléon de Grèce*, traduit de l'espagnol ; Paris, 1572-1583, in-8° ; — *Amadis de Gaule* ; traduit aussi de l'espagnol ; Lyon, 1575-1581, 21 vol. in-16 ; — *les Mondes célestes, terrestres et infernaux*, augmentés du *Monde des cornus*, etc. ; Lyon, 1583, in-8° ; — *les Secrets de nature* ; Lyon, 1584.

Duverdier, *Bibliothèque française*. — Nicéron, *Mémoires*, XXIX.

***CHAPUIS** (*Grégoire-Joseph*), chirurgien et homme politique belge, né à Verviers, le 11 avril 1761, décapité le 2 janvier 1794. Il fit ses études dans sa ville natale, et entra aide-chirurgien dans les dragons de Matha, d'où il obtint la permission de venir se perfectionner à Paris. Lorsque la révolution liégeoise éclata en 1789, Chapuis fut élu officier municipal ; mais il fut contraint de quitter Verviers après la bataille de Nerwinde et la retraite de l'armée française commandée par Dumouriez. Les partisans de César-Constantin-François de Hœnsbrœck d'Oest, prince-évêque de Liége, ayant découvert le refuge de Chapuis, il fut conduit dans les prisons de Liége, où il fut détenu neuf mois, durant lesquels on épuisa sans succès tous les moyens de prouver sa culpabilité. Néanmoins une sentence de mort fut rendue contre lui. En voici le texte :

« En cause.

« Monsieur de Fréron, procureur général de « son Altesse Celsissime, contre Grégoire-Jo« seph Chapuis, prisonnier :

« Le trente décembre mille sept cent quatre« vingt-treize, vus les actes par nous les esche« vins de la justice souveraine de la cité-pays de « Liége, condamnons Grégoire-Joseph Chapuis, « prisonnier, à être conduit au lieu du supplice, « pour illec avoir la teste tranchée des épaules, « *pour l'exemple d'autres*. »

Le 2 janvier 1794 Chapuis fut conduit à Verviers, enchaîné sur une charrette. Arrivé sur la place des Récollets, le bourreau s'en empara : sept coups n'ayant pas suffi pour abattre sa tête, l'exécuteur fut forcé de la scier à deux mains ! Un an après on célébrait à Verviers l'anniversaire de la mort de Chapuis. Un cénotaphe lui fut élevé, et la place de son supplice prit le nom de *place du Martyr*.

Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — *Biographie générale des Belges.*

***CHAPUS** (*Eugène*), littérateur français, naquit à la fin du dernier siècle. On a de lui : *Essai critique sur le théâtre anglais, publié d'après des notes anglaises* ; Paris, 1827, in-8° ; — *le Caprice* ; Paris, 1831, 2 vol. in-12 ; — avec M. Victor Ch. : *Titime, histoire de l'autre monde* ; Paris, 1833, in-8° ; — *la Carte jaune, roman de Paris* ; 1836, 2 vol. in-8° ; — *Les Chasses de Charles X, souvenirs de l'ancienne cour* ; Paris, 1837, in-8° ; — avec M. Vidal : *aux Bains de Dieppe* ; 1838, 2 vol. in-12 ; — *Cinq nouvelles* ; 1840, in-12 ; — *Deux heures de canapé* ; 1842 ; — *Théorie de l'élégance* ; 1844 ; — *le Roman des duchesses* ; 1844, 2 vol. in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

***CHAPUSET** (*Jean-Charles*), mécanicien allemand, né à Altorf, le 25 septembre 1694, mort en 1767. Issu d'une famille française réfugiée, il fut élevé dans le culte de ses pères, étudia à Altorf, vint à Halle en 1715, et s'appliqua avec ardeur à l'étude des mathématiques et de la philosophie. En 1719 il alla professer à Œhringen, et en 1726 il fut attaché à l'administration du pays. Revenu à Nuremberg, il y enseigna la langue française, se livra à diverses expériences mathématiques, et fut chargé de dresser le cadastre de la principauté de Hohenlohe. On a de lui : *Kurze und gründliche Anweisung die runden eisernen Œfen zu verbessern und verbesserte zu giesen*, démonstration brève et approfondie sur la manière de perfectionner les poêles ronds en fer et sur la manière de les couler après l'obtention de ce perfectionnement) ; Nuremberg, 1745 ; — *Syntaxe françoise pour les Allemands* ; ibid., 1747.

Will, *Nürnb. Gelehrt.-Lexic.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

CHAPUYS (*Claude*), chirurgien français, né

à Saint-Amour (Franche-Comté), mort dans sa patrie, en 1620. Il exerça sa profession en Franche-Comté, et a publié : *Traité des cancers, tant occultes qu'ulcérés*; Lyon, 1607, in-12. Cet ouvrage est rempli de formules, dont plusieurs sont composées d'arsenic ou de sublimé corrosif, afin d'enlever la tumeur par l'activité des remèdes; — *De infelicissimo successu cauterii potentialis brachio applicati*, suivi de *De gravissimo tumore brachii, ex cancro mamillæ progenito*; Oppenheim, 1619, in-4°; Francfort, 1646, in-fol. avec les observations de Fabrice de Hilden.

Portal, *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*. — Fabrice de Hilden, *Opera omnia*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*.

*CHAPUYS-MONTLAVILLE (*Benoît-Marie-Louis-Alceste*, baron DE), administrateur français et sénateur, né à Tournus (Saône-et-Loire), le 19 septembre 1801. Élu député en 1832, il siégea en cette qualité jusqu'en 1848, et vota avec l'opposition. Partisan du suffrage universel substitué au suffrage restreint, il fit tous ses efforts pour faire passer dans la constitution cette modification importante. Les 22, 23 et 24 février, il déclara à la tribune qu'il était du devoir de l'opposition de prêter au gouvernement un appui loyal et immédiat. Au milieu du tumulte qui signala la dernière séance de la chambre, il vota la régence de la duchesse d'Orléans. N'ayant pu être réélu à la Constituante et à l'Assemblée législative, il employa ses loisirs à défendre, dans le *Journal de Saône-et-Loire*, les principes d'ordre et d'autorité. Nommé préfet de l'Isère, le 2 décembre 1849, il combattit l'influence des socialistes. Lors de l'inondation de 1851, il se fit remarquer par sa sollicitude pour ses administrés : on lui doit aussi la fondation et la création de caisses de secours en faveur des vieillards pauvres, des fonds de réserve pour assurer des pensions de retraite aux gardes champêtres et forestiers du département de l'Isère. Appelé à la préfecture de la Haute-Garonne, il y pratiqua les mêmes améliorations. Les principaux actes de son administration à Toulouse consistent dans le rétablissement des croix, enlevées en 1831, et dans un arrêté préfectoral qui prescrit l'observation du dimanche dans les limites des lois et des règlements sur cette matière. L'empereur, pour récompenser les services de cet habile administrateur, lui a conféré, par décret du 4 mars 1853, la dignité de sénateur. On a de M. de Chapuys-Montlaville : *Lettres sur la Suisse et le pays des Grisons*; Paris et Lyon, 1826, in-8°; — *Histoire du Dauphiné*; Paris et Lyon, 1827, 2 vol. in-8°; — *Vie publique et privée de M. de Lamartine*; Paris, 1843, in-8°, édition illustrée par Th. Fragonard; Paris, 1843; — Des brochures de circonstance, parmi lesquelles : *De la nécessité d'alléger les charges publiques et des moyens à prendre pour améliorer le sort des classes laborieuses*; 1832; — *Études sur Timon*; 1838; — *Mazagran*, récit, 1841. SICARD.

Saint-Edme et Sarrut, *Biog. des hommes du jour*, III. — Quérard, *la France litt.* et suppl. — *Monit. univ.* — Lesur, *Ann. hist. univ.*

CHARAS (*Moïse*), médecin français, né à Uzès, en 1618, mort à Paris, le 17 janvier 1698. Il étudia la chimie à Orange, vint ensuite à Paris, où il se fit d'abord connaître par ses travaux sur la thériaque. Nommé démonstrateur de chimie au Jardin du roi, il quitta cet emploi, que son attachement à la religion réformée ne lui permettait point de garder, et il se retira en Angleterre, où le roi Charles II l'accueillit avec bonté. Il se rendit ensuite en Hollande, et exerça la médecine à Amsterdam, avec tant de succès, que l'envoyé d'Espagne le sollicita de se rendre à Madrid pour y donner ses soins au roi Charles II, dont la santé était depuis longtemps chancelante. Charas, craignant l'inquisition, s'y refusa d'abord; il céda ensuite. Ses craintes ne tardèrent pas à se réaliser : les médecins de la cour, jaloux de ses succès, le dénoncèrent à ce tribunal, et l'accusèrent d'avoir fait sur les vipères un travail qui avait détruit une croyance des habitants de Tolède : ces malheureux s'étaient jusque alors exposés volontairement à la morsure de ces reptiles, parce qu'un de leurs archevêques leur avait fait croire que dans une étendue de douze lieues autour de leur ville, les vipères qui auraient une fois jeté leur venin le perdraient pour toujours. Incarcéré par suite de cette dénonciation, Charas, en danger d'être brûlé vif, prit le parti d'abjurer le protestantisme. Il revint alors en France. Louis XIV, pour lui témoigner la satisfaction que lui causait sa conversion, agréa, en 1692, sa nomination à l'Académie des sciences. Charas mourut âgé de quatre-vingts ans. Il a laissé : *Pharmacopée royale galénique et chimique*; Paris, 1672, 2 vol. in-8°, et 1753, in-4°; Lyon, 1752, 2 vol. in-4°, avec additions; en anglais, 1678, in-fol.; en latin, Genève, 1684, in-4°; — *Traité de la thériaque*; Paris, 1668, in-12; — *Thériaque d'Andromaque*; 1668 et 1685, in-12; — *Expériences sur la vipère*, 1669 et 1694; Paris, in-8°.

Journal de Verdun, mars 1776. — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — *Mém. de l'Acad. des sciences*. — Gap, *Éloge de Moïse Charas*; Paris, 1846. — *Biographie médicale*. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexic.*

*CHARBONNEL (*Joseph-Claude-Marguerite*, comte), général français, né à Dijon, le 24 mars 1775, mort à Paris, le 10 mars 1846. Il fit ses premières armes aux siéges de Lyon et de Toulon, et gagna devant cette dernière place le grade de capitaine (22 février 1794). Cité avec éloges à la prise de Luxembourg, il assista ensuite au siége d'Ehrenbreitstein, puis au passage du Rhin, près de Neuwied, et fut désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte. Il fut nommé chef de bataillon sur le champ de bataille des Pyramides, et chargé du commandement de l'artillerie du Caire. Après avoir armé le château,

et mis en état de défense les bouches du Nil, Charbonnel fut atteint, à Rosette, d'une ophthalmie qui l'obligea de revenir en Europe. Dans la traversée, il fut pris et conduit à Janina, dont l'air salubre lui rendit bientôt l'usage de la vue. Le fameux Ali voulut le retenir à son service, et s'aida de ses lumières dans deux expéditions ; mais Charbonnel trouva le moyen de s'évader, et aborda à Corfou. Malheureusement il ne put échapper à la surveillance du gouverneur turc. Il fut arrêté et mené à Constantinople, d'où il regagna la France en 1803. Il fut nommé presque aussitôt colonel du 6e régiment d'artillerie légère, et fit la campagne de 1805. Il passa l'année suivante en Prusse, se distingua à Iéna, au passage de l'Oder, et à ceux de la Vistule, de la Narrew et du Bug. En Prusse, en Pologne, en Espagne, en Russie, partout enfin où il fut appelé, il donna des preuves de courage et d'habileté. Nommé général de division le 15 mars 1813, à la suite des sages mesures qu'il sut prendre dans la désastreuse retraite de Moscou, il prit part aux batailles de Lutzen, de Bautzen, et combattit à Görlitz et à Leipzig. Il fit ensuite la campagne de France. A l'avénement des Bourbons, il devint inspecteur général d'artillerie. Nommé pair de France le 25 décembre 1841, il prit part en cette qualité, le 22 mai 1843, à la discussion du projet de loi sur la police de la chasse ; et le 15 juillet 1845 il fit un rapport sur un projet de loi relatif à l'établissement d'un bassin à flot à Saint-Nazaire. Le comte Charbonnel était membre du comité d'artillerie lorsqu'il mourut. Son nom est inscrit sur le côté ouest de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile.

Gourgaud, *Nécrologie*, dans le *Moniteur universel* du 25 mars 1846. — Mullié, *Biographie des célébrités militaires*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CHARBONNET (*Pierre-Mathias*), littérateur français, né à Troyes, en 1733, mort à Paris, le 9 février 1815. Il fit ses études à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, devint professeur de troisième, puis de rhétorique au collége Mazarin. En 1762 il remporta le prix des maîtres ès arts à l'université. En 1781 il fut elu recteur de l'université de Paris, et continué l'année suivante. Il fut ensuite nommé inspecteur des écoles militaires. A la révolution, Charbonnet prêta le serment à la constitution et accepta plusieurs fonctions municipales. Après le 10 août 1792, il fut chargé de la surveillance de la famille royale enfermée au temple ; les opinions sont partagées sur la manière dont il remplit cette mission difficile. Lors de l'organisation des écoles centrales, Charbonnet obtint une place de professeur dans l'Aube, et plus tard fut appelé avec la même qualité au collége Charlemagne, où l'âge le força à prendre sa retraite. Ruiné une première fois par la dépréciation des assignats, une seconde par l'invasion de 1814, Charbonnet mourut fort pauvre. Ses principaux ouvrages sont : *Éloge prononcé par la Folie devant les habitants des Petites-Maisons* ; Avignon, 1760, in-12 ; C'est une critique ingénieuse des folies du marquis de Bacqueville ; — *Oratio habita in comitiis generalibus universitatis*, latin et français ; Paris, 1784, in-8° ; — *Iconicæ in palatio Luxemburgo porticus, dictæ* Galerie de Rubens, *poetica descriptio* ; Paris, 1814, in-8° ; — *Cours de Thèmes sur l'histoire de France, à l'usage des humanités* ; Paris, 1822, in-12.

Monnot de Sangles, *Éloge de l'abbé Charbonnet* ; Besançon, 1831. — Quérard, *la France littéraire*. — Desessarts, *les Siècles littéraires*.

CHARBONNIER (*Antoine-René*), jurisconsulte et agronome français, né en 1741, mort à Châlons-sur-Marne, le 19 décembre 1820. Il avait été procureur au parlement de Paris, et devint membre de la Société d'agriculture de la Marne. En 1808, il fonda le *Journal d'annonces et nouvelles de Châlons-sur-Marne*, qui prit en 1811 le titre de *Journal du département de la Marne*. Il a publié : *Théorie pratique du Code de Procédure civile, en ce qui concerne l'instruction, et de l'exposé des motifs servant de commentaires à ces lois* ; Paris, 1807, 2 vol., in-8°. ; — *l'Art d'améliorer les mauvaises terres et principalement les terres crayeuses et légères du département de la Marne* ; Châlons, 1815, in-8°.

Caquet, *Recueil de la Société d'agriculture de la Marne*, 1820. — *Annuaire de la Marne*, 1822. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1821. — Quérard, *la France littéraire*.

***CHARBONNIER** (*François*), vicomte d'Arques, poëte français, né en Anjou, vivait en 1526. Il était secrétaire de François Ier, alors duc de Valois, et fut l'éditeur du *Recueil des poésies de Guillaume Cretin*, son ami. On a de Charbonnier : *Stances* à Olivier de Magny *sur la mort de Salel* ; — *Stances* à monseigneur d'Avausen *Sur les vers de l'ombre de Salel*. Ces deux pièces se trouvent à la suite de la *Traduction de l'Iliade* par Salel, édition de 1571.

Goujet, *Bibliothèque française*, X, 21. — Chandon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

CHARBONNIÈRES (*Alexis* chevalier DE), littérateur français, né en Auvergne, vers 1778, mort à Paris, le 19 septembre 1819. Il était parent de l'abbé Delille, et servit comme officier de cavalerie dans les premières années de la révolution. Nommé secrétaire général de l'administration du Piémont en 1806, il fit plus tard partie des gardes d'honneur de l'empereur. Il était membre de l'Académie des sciences de Turin. On a de lui : *la Journée d'Austerlitz, ou la bataille des trois empereurs*, drame historique, en trois actes et en vers ; Paris, 1806, in-8° (le Tribunat, auquel ce poëme fut offert, en fit faire une mention honorable) ; — *l'Indécis*, comédie en un acte et en vers ; Paris, 1812, in-8° : cette pièce fut jouée aux Français avec succès ; — *Opuscules poétiques de Pope, Buckingham, et Roscommon*, traduits

de l'anglais en vers français ; Paris, 1812, in-18 : c'est une traduction fidèle, mais dans laquelle on désirerait trouver plus de vigueur ; — *Essai sur le sublime*, poëme en trois chants, suivi de *Poésies diverses*, annoté par Mme de Genlis; Paris, 1814, in-8° ; — *Éléments de la littérature française jusqu'au milieu du dix-septième siècle* ; Paris, 1817, in-8°.

Biographie nouvelle des contemporains.— Galerie historique des contemp. — Quérard, *la France littéraire.*

CHARBUY (*François-Nicolas*), professeur et littérateur français, né à Paris, vers 1715, mort en 1788. Il fit ses études au collége Mazarin, et fut nommé professeur d'éloquence à Orléans. On a de lui : *Partitions oratoires de Cicéron*, suivies de *Remarques sur l'élocution* et du *Discours de la Divination*, *contre Q. Cecilius ;* Paris, 1756, in-12 ; — *Abrégé chronologique de l'histoire des Juifs;* Paris, 1759, in-8° ; — *Aurelia liberata a puella vulgo dicta Jeanne d'Arcq*, poëme en trois chants, avec la traduction française de Meré ; Orléans, 1782, in-8° ; — *Épître* en vers latins *sur un Voyage à Paris*, traduite librement en français par P.-L. Bérenger et publiée dans le *Recueil amusant des voyages*, tome IV ; Paris, 1783-1784.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ.* — Quérard, *la France littéraire.* — Desessarts, *les Siècles littéraires de la France.*

CHARCE (La). *Voy.* La Charce.

***CHARDAVOINE** (*Jean*), musicien français, né à Beaufort (Anjou), vivait en 1576. On a de lui : *Recueil de chansons en mode de vaudevilles, tirées de divers auteurs, avec la musique de leur chant commun;* Paris, 1575, in-16 ; — *Recueil des plus belles chansons modernes, mises en musique ;* Paris, 1576.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

***CHARDIGNY** (*Pierre - Joseph*), sculpteur français, né à Aix, en 1794. Élève de Cartellier et de Bosio, il a exécuté en 1831, pour Barcelone, la *Statue* en bronze *du roi d'Espagne Ferdinand VII*. En 1835 il fit une statue du même monarque pour la ville de Grenade. Cette statue est aussi en bronze, et a dix pieds de haut.

Annuaire artistique des artistes français, 1836. — Dussieux, *les Artistes français à l'étranger.*

CHARDIN (*Jean*), voyageur français, né à Paris, le 16 novembre 1643, mort près de Londres, le 15 janvier 1713. Il était fils d'un riche joaillier de la place Dauphine, qui l'éleva dans la religion protestante et lui donna une éducation très-rare alors dans la classe marchande. A cette époque l'Inde et la Perse avaient fait de grands progrès dans la culture des arts, particulièrement en ce qui concerne les pierreries, les armes, la bijouterie; et le haut degré de prospérité auquel ces contrées étaient parvenues y faisait vivement rechercher les objets du même genre fabriqués en Europe. Chardin, tourmenté du désir de voyager, offrit à son père d'aller tenter en Asie quelques opérations relatives au commerce des diamants. Il s'associa à cet effet avec un négociant de Lyon nommé Raisin, et partit en 1665 pour les Indes orientales. Il se rendit directement en Perse, traversa ce royaume, et, sans s'arrêter, s'embarqua pour Surate, à Ormuz, sur le golfe Persique. Son séjour y fut de peu de durée. L'année suivante il était de retour à Ispahan, capitale de la Perse. La connaissance qu'il s'empressa d'acquérir des idiomes en usage dans ces contrées le mit à même de traiter directement ses affaires. Accueilli par le schah Abbas II, qui, par lettres patentes, le nomma son *marchand*, et dès lors mis en relation avec les personnages les plus puissants du royaume, il put recueillir une foule de renseignements sur le gouvernement, les mœurs et les usages de la Perse. Grelot, habile dessinateur, qu'il avait pris en passant à Constantinople, l'accompagnait dans ses nombreuses explorations, et reproduisait les sites, les monuments, les costumes, les cérémonies dignes d'être remarquées. C'est ainsi que Chardin visita deux fois les célèbres ruines de Persépolis, et en rapporta plusieurs vues fort belles, et surtout fort exactes. Il revint en France en mai 1670, y séjourna quinze mois, et publia le *Récit du couronnement du roi de Perse Soliman III;* Paris, 1671, in-12.

« Durant ce temps, raconte-t-il, je m'étais convaincu que la religion dans laquelle j'avais été élevé m'éloignait de toutes sortes d'emplois, et qu'il fallait ou en changer ou renoncer à tout ce qu'on appelle honneurs et avancement. Chacun de ces partis me paraissait dur : on n'est pas libre de croire ce que l'on veut. Je songeai donc à retourner aux Indes, où, sans être pressé de changer de religion, je ne pouvais manquer de satisfaire une ambition modérée, parce que le commerce y est un emploi si honorable que même les souverains le font ouvertement. » Chardin avait été chargé par le feu roi de Perse Abbas II de faire confectionner en Europe plusieurs bijoux de prix dont le monarque avait dessiné les modèles ; il les fit exécuter. Il rechercha en outre ce que l'Europe possédait de plus beau en pierres de couleurs, en perles, et en corail travaillé; il en fit orner de riches ouvrages d'orfévrerie, des montres, des horloges, des armes; et, muni de nombreuses lettres de recommandation, il partit une seconde fois, le 17 août 1671, avec son associé Raisin. Le 10 novembre ils s'embarquèrent à Florence sur un vaisseau hollandais, et n'arrivèrent à Smyrne que le 7 février suivant, après avoir souffert du froid, de la faim et des tempêtes. Le 9 mars ils étaient à Constantinople, qu'ils quittèrent le 17 juillet, sur une saïque turque allant à Caffa (1), port de Crimée, sur la mer Noire. Afin d'éviter les avanies qui ruinaient alors le commerce levantin, ils se

(1) Autrefois *Theodosia*, dans la *Chersonèse Taurique*, sur le *Pont-Euxin*. Caffa appartenait aux Génois dans le treizième siècle ; en 1475 Mahomet II s'en rendit maître; les Russes le possèdent depuis 1770. C'est l'entrepôt des pelleteries du Nord, des étoffes de la Perse et des denrées de l'Inde.

faisaient passer pour des *papas* francs (missionnaires européens). Ils côtoyèrent une partie de la Circassie, et eurent plusieurs occasions de commercer avec ses habitants, à peu près sauvages (1). Ils étudièrent ensuite les mœurs des Abcas (2), peuple voisin des Circassiens et aussi voleurs que ces derniers. Le 10 septembre ils débarquèrent à Ysgaour (3), port de Mingrélie, et résolurent de continuer leur route par terre, malgré l'état de guerre où se trouvait alors la Mingrélie (4), que les Turcs envahissaient. Chardin et sa fortune coururent les plus grands dangers. Enfin, il s'arrêta à Sipias, dans un couvent de théatins, où il reçut la visite de la *dédopale* (princesse) de Mingrélie.

« La princesse, dit Chardin, me fit mille questions sur ma qualité et sur mon voyage. Je disais que j'étais capucin, et je parlais et j'agissais toujours en religieux ; mais il ne me parut pas que sa majesté le crût, car la plupart de ses questions étaient sur l'amour. Elle me faisait demander si je n'en sentais point, si je n'en avais jamais senti ; comment il se pouvait faire qu'on n'eût point d'amour et qu'on se passât de femme. Elle poussait cet entretien avec un merveilleux plaisir ; toute sa suite s'épanouissait là-dessus. Pour moi, qui me désespérais, j'eusse voulu que la princesse et sa suite eussent été bien loin de moi. Elle me fit demander pourquoi il ne venait pas en Mingrélie de ces ouvriers européens qui travaillaient si bien les métaux, la soie et la laine, et pourquoi il ne venait que des moines, de quoi l'on n'avait que faire et que l'on ne désirait point. Je fus bien étonné de cette question ; et je laisse à penser la confusion dont cette demande couvrait les pauvres théatins qui étaient là. J'y pris beaucoup de part ; car cela s'adressait pareillement à moi. Je répliquai que les artisans d'Europe ne travaillaient que pour le gain, et que les religieux ayant en vue le salut des âmes n'hésitaient pas à quitter leur pays pour apporter si loin la parole de Dieu. Elle me fit répondre qu'elle avait dit cela en riant. Elle me parla encore de mariage, et me dit qu'elle me ferait voir en peu de jours la femme qu'elle me voulait donner. Je lui répondis que les religieux ne se mariaient point, et je m'inclinai pour cacher l'épouvante où me jetait sa menace. La princesse aperçut par malheur, en lui faisant la révérence, que sous la méchante robe que je portais j'avais du linge plus blanc et plus fin qu'on n'en a en Mingrelie. Elle s'approcha de moi, me prit la main, me retroussa la manche jusqu'au coude, et me tint quelque temps le bras en s'entretenant bas avec une de ses femmes. L'action de cette dame ne me donnait point de joie ; elle avait beau me sourire, la peur ne me quittait point. Je ne savais comment en user devant tant de monde avec une femme en qui je voyais la qualité de souveraine et l'effronterie d'une courtisane. Elle s'adressa alors au père Zampi, théatin, et lui dit « Vous me trompez tous les deux. » Puis elle nous tourna le dos. »

(1) Ils étaient connus autrefois sous le nom de *Zagéens* : Pomponius Méla les nomme *Sargaciens*. Aujourd'hui les Turcs les appellent *Tcherkés*.

(2) Procope les nomme *Abasci*. C'est aujourd'hui l'Abasie, au sud du Caucase.

(3) Isgaur ou Iskuriah, autrefois la fameuse *Dioscorias*, puis *Sebastopolis* et *Soteriopolis*. C'est aujourd'hui un lieu désert.

(4) *La Colchide* des anciens, l'*Odych* des Turcs, entre le Caucase et la mer Noire.

Deux jours après cette visite intéressée, la cellule de Chardin fut envahie par des soldats mingréliens. Tous ses effets, ses instruments, ses livres, ses papiers furent pillés et lui-même fort maltraité. Il avait eu heureusement la précaution d'enfouir ses plus riches bijoux. Grâce au dévouement des théatins, il put s'échapper ; mais il tomba entre les mains de l'armée turque, et fut rançonné de nouveau. Le 28 novembre il s'embarqua à Anarghie, côtoya la principauté de Guriel (1) et le royaume d'Imirette, puis débarqua à Gonie, que Calchondyle nomme *Gorca;* il traversa avec beaucoup de fatigues le Caucase, et, après de nombreuses avanies, arriva enfin à Tifflis, capitale de la Géorgie, le 17 décembre 1672. Cette province était alors gouvernée par un prince particulier, mais tributaire du roi de Perse. Chardin se trouva donc enfin en sûreté. A l'aide des capucins de Tifflis, il put envoyer chercher la partie de sa fortune restée cachée à Sipias. Son associé la lui amena heureusement, et ils continuèrent leur route. Le 7 mars 1673 ils arrivèrent à Érivan, première ville de la Perse, et l'une des plus importantes, visitèrent ensuite Tauris, Com, Cachan ; puis, le 24 juin, ils atteignirent Ispahan, capitale de la Perse, après un voyage de près de vingt-trois mois. Chardin demeura quatre années en Perse, occupé presque autant de ses recherches géographiques que de son commerce. Il visita une dernière fois l'Inde, et, après avoir réalisé une fortune considérable, il s'embarqua à Schiras, sur le golfe Persique, doubla le cap de Bonne-Espérance, et revint en Europe en 1677. Les persécutions exercées en France contre les protestants le déterminèrent à se fixer en Angleterre. Arrivé à Londres, le 14 avril 1681, le 24 du même mois le roi Charles II lui conféra, de sa main, la dignité de chevalier (*esquire*), et le même  jour Chardin épousa une Française, native de Rouen, réfugiée en Angleterre et calviniste comme lui. En 1683 il fut envoyé en Hollande par Charles II, comme agent de la Compagnie anglaise des Indes orientales. Il travailla alors à la relation de ses voyages et en publia la première partie en 1686 ; Londres, 1 vol. in-fol. orné de dix-huit belles gravures. Ce ne fut qu'en 1711 qu'il mit au jour la relation complète de ses voyages, sous le titre de : *Journal du voyage du chevalier Chardin en Perse et aux Indes orientales par la mer Noire et par la Col-*

(1) Gourie ou Gouriel, partie méridionale de la Colchide ancienne.

chide; Amsterdam, 3 vol, in-4°, et 10 vol. in-12, avec un grand nombre de figures. Cette relation a acquis et mérité une grande célébrité. Toutes les parties de la Perse sont décrites avec une telle exactitude; les ressorts de son administration civile et militaire sont développés avec tant de sagacité; sa législation civile et religieuse est traitée avec une érudition si profonde; le tableau des costumes, des mœurs, de l'industrie, des sciences, des arts des Persans, est tracé avec tant de vérité et des détails si intéressants, que tous les voyageurs modernes, en même temps qu'ils ont rendu hommage à la véracité de Chardin, ont fait l'éloge de la profondeur et de l'étendue de ses recherches: sa connaissance des classiques lui permit de contrôler sur les lieux mêmes les citations des historiens et des géographes de l'antiquité, et de les rectifier ou de les compléter. Grâce à lui, la Perse fut mieux connue de son temps qu'aucun État de l'Europe même. Le premier parmi les modernes, il a constaté l'influence du climat sur l'homme; mais, moins systématique que Montesquieu, il n'a pas attribué à cette influence des effets aussi étendus que l'a fait cet écrivain célèbre. Le style de Chardin se fait remarquer par une admirable simplicité.

ALFRED DE LACAZE.

Boucher de' la Richardière. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXVI. — Langlès, *Voyage du chevalier Chardin en Perse*. — William Smith, *Voyages autour du monde*, X.

CHARDIN (*Jean-Baptiste-Simon*), peintre français de nature morte et de genre, né à Paris, en 1699, mort à Paris, le 6 décembre 1779. Fils d'un menuisier, Chardin manifesta dès son enfance un goût prononcé pour les arts du dessin, et parvint seul à se faire peintre; aussi sa manière, qui procède par empâtements successifs, et qui a donné naissance à toute une école, lui appartient en propre, et diffère complétement des traditions de l'Académie. Il a peint d'abord des animaux et des fruits, puis des scènes familières, qui ont été bien souvent reproduites par la gravure. Quelques tableaux de Chardin que possède le Musée du Louvre donnent une juste idée du charme de son coloris et de l'heureuse disposition de ses petites scènes. On y peut voir aussi son portrait, peint au pastel par lui-même. Il fut reçu de l'Académie le 25 septembre 1728.

P. CH.

Diderot, *Salons de* 1761, 1765 *et* 1767. — Watelet, *Dict. des arts*. — Ch. Blanc, *Histoire des peintres*.

***CHARDINI**, nom italianisé de **CHARDIN** (*Louis-Amand*), compositeur et chanteur français, né à Rouen, en 1755, mort à Paris, le 1er octobre 1793. Il débuta à l'Opéra de Paris en 1780 comme baryton. Il se fit remarquer par la pureté de son chant, mais il jouait froidement; son plus beau rôle fut celui de *Thésée* dans *Œdipe à Colonne*. Il embrassa le parti de la révolution avec chaleur, et était capitaine dans la section de *Marat*. Chardini a mis en musique les romances d'*Estelle* et de *Galathée* de Florian. Il a composé et fait représenter les opéras suivants: *le Pouvoir de la nature*, un acte, Théâtre-Beaujolais, 1786; — *la Ruse d'amour*, id., ib., id.; — *le Clavecin*, id., ib., 1787; — *l'Anneau perdu et retrouvé*, id., Comédie-Italienne, 1787; — *Clitandre et Céphise*, id., Théâtre-Beaujolais, 1788; — *Annette et Basile*, mélodrame; — *le Retour de Tobie*, oratorio.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

***CHARDON** (...) jurisconsulte français, né à Auxerre, le 18 juillet 1762, mort le 15 décembre 1846. Il était avocat au parlement lors de la révolution, et fut nommé ensuite juge au tribunal d'Auxerre, qu'il présida de 1821 à 1845. On a de lui: *de l'Usure dans l'état actuel de la législation;* Paris, 1823, in-8°; — *Traité du vol et de la fraude en matière civile et commerciale;* id., 1827, 3 vol. in-8°; — *Traité du droit d'alluvion, ou examen approfondi des droits de l'État et des riverains sur les atterrissements naturels et accidentels des fleuves, rivières et ruisseaux;* Avalon et Paris, 1830, in-8°, avec 15 planches; — *Histoire d'Auxerre jusqu'à la convocation des états généraux;* Paris et Auxerre, 1834-1835, 2 vol. in-8°; — *Réformes désirables et faciles dans les lois sur la procédure civile*; Auxerre et Paris, 1837, in-8°; — *Traité des trois puissances, maritale, paternelle et tutélaire;* Paris, 1842-1843, 3 vol. in-8°.

Feller, *Biogr. univ.* — Quérard, *la France littér.* et supplément au même ouvrage. — A. Dalloz, *Dict. de jurisprudence*.

CHARDON (*Charles-Mathias*), bénédictin et théologien français, né à Ivoy-Carignan (Lorraine), le 22 septembre 1695, mort à Saint-Arnould-de-Metz, le 20 octobre 1771. Il prit l'habit de l'ordre réformé de Saint-Benoît le 3 juillet 1712, dans l'abbaye de Saint-Vanne à Verdun. Il fut chargé du noviciat, et professa la rhétorique, la philosophie et la théologie à Novi-les-Moines près Rethel. Il possédait le grec, l'hébreu et le syriaque, avec une grande connaissance de l'histoire ecclésiastique. Il fut destitué en 1730, à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*. On a de lui: *Histoire des sacrements, ou de la manière dont ils étaient célébrés et administrés dans l'Église et de l'usage qu'on en a fait depuis les Apôtres jusqu'à présent;* Paris, 1745, 6 vol. in-12; trad. en italien, Brescia, 3 vol. in-4°; — *Histoire des variations dans la discipline de l'Église*, (manuscrit); — *Contre les incrédules modernes* (manuscrit).

Dom Calmet, *Biblioth. lorraine*. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*. — Quérard, *la France litt.* — Boulliot, *Biogr. ardennaise*.

CHARDON (*Daniel-Marc-Antoine*), magistrat et publiciste français, né à Paris, en 1730, mort vers 1795. Il était en 1760 lieutenant particulier au Châtelet. Nommé en 1763 intendant de Sainte-Lucie, il administra cette colonie jusqu'à sa réunion au

gouvernement de la Guadeloupe. Maître des requêtes en 1764, Chardon fut rapporteur de l'affaire Sirven, et, malgré ses conclusions, la confiscation des biens des accusés fut maintenue. En 1768 Chardon fut envoyé en Corse comme intendant et premier président du conseil supérieur. En 1777 on le nomma procureur général près du conseil royal des prises, et en 1787 membre du comité d'administration de la marine et commissaire pour la visite des ports; enfin, en 1790 il était doyen des maîtres des requêtes. On a de lui : *Discours sur la retraite de M. d'Argouges, lieutenant civil*, 1762, in-8°; — *Essai sur la colonie de Sainte-Lucie*; Neufchâtel, 1779, in-8°; — *Mémoires sur la Corse*, (inédits); — *Code des prises, ou recueil des édits sur la course en mer et l'administration des prises*; Paris, 1784, 2 vol. in-4°.

Voltaire, *Lettre à Damilaville*, 16 février 1767. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, n° 39764. — Quérard, *la France litt.*

***CHARDON** (*Gervais*), théologien français, né à Froid-Fond, près de Château-Gontier, mort le 21 décembre 1686. Il professa tour à tour la philosophie et la théologie à Saint-Nicolas d'Angers. Quand s'élevèrent les contestations sur la grâce, il défendit vaillamment le parti de son protecteur, l'évêque d'Angers, Henri Arnaud, et se fit un nom parmi les adversaires les plus déclarés des thèses molinistes. Aussi fut-il exilé, le 9 juillet 1676, dans la ville de Riom. La persécution ne put l'abattre : il mourut en exil, protestant toujours avec une égale énergie contre le triomphe des nouveaux pélagiens. Il laissa un cours de théologie en quatre volumes, qu'il n'avait pu faire imprimer. B. H.

B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. II, p. 410.

***CHARDON DE COURCELLES** (*Étienne*), médecin français, né à Reims, mort à Brest, en 1780. On a de lui : *Manuel des dames de charité, ou formules de remèdes faciles à préparer*, etc.; Paris, 1741 et 1816, in-8°; — *Manuel de la saignée;* Paris, 1746 et 1763, in-12; — *Abrégé d'anatomie;* Brest, 1751; et Paris, 1753; — *Manuel des opérations de chirurgie, pour l'instruction des élèves chirurgiens de la marine de l'école de Brest;* 1756, in-8°; — *Élixir américain, ou le salut des dames par rapport à leurs maladies particulières;* Châlons, 1771, in-8°, et 1787, in-12; — *Mémoire sur le régime végétal des gens de mer;* Nantes, 1780, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CHARDON DE LUGNY (*Zacharie*), prêtre et théologien français, né en 1643, mort le 23 juin 1733. Sa famille était protestante. Il entra fort jeune dans les pages de Louis XIV, et Bossuet opéra sa conversion au catholicisme. Chardon prit ensuite les ordres, fut attaché à la paroisse de Saint-Sulpice, et devint député du roi et du clergé de France pour les controverses. On a de lui : *Traité de la religion chrétienne*; Paris, 1697, 2 vol. in-12; — *Recueil des falsifications que les ministres de Genève ont faites de l'Écriture Sainte, en leur dernière traduction de la Bible;* Paris, 1707, in-12; — *Nouvelle méthode pour réfuter l'établissement des églises prétendues réformées et de leurs religions*; Paris, 1731, in-12; — *Remarques historiques sur l'église de Saint-Sulpice*, publiées dans le *Journal des savants*, année 1697, p. 179.

Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHARDON DE LA ROCHETTE (*Simon*), philologue et bibliographe français, né en 1753, dans le Gévaudan, mort à Paris, le 18 septembre 1814. Il se fit remarquer de bonne heure comme habile helléniste. Un voyage qu'il fit, en 1773, pour visiter les bibliothèques d'Italie lui valut l'amitié de plusieurs savants étrangers; l'un d'eux, le célèbre Amaduzzi, lui proposa d'être l'éditeur de deux nouveaux chapitres de Théophraste qu'il venait de découvrir. Mais Chardon, qui venait de se procurer à grand'peine et à grands frais une copie du fameux manuscrit palatin de l'*Anthologie*, ne put accepter cette offre, et revint à Paris, où il forma, avec d'Ansse de Villoison, une liaison que la mort put seule interrompre. A l'époque de la révolution, Chardon de la Rochette fut nommé inspecteur des bibliothèques nouvellement créées dans les départements; il devint ensuite l'un des principaux collaborateurs du *Magasin encyclopédique* de Millin, et eut quelque part à la publication de la *Bibliothèque des romans grecs*, qui parut en 1797. Il se disposait, en 1808, à publier son grand travail sur l'anthologie, travail qui devait former neuf volumes grand in-8°, et contenir, outre le texte du manuscrit palatin, avec une version latine, de nombreuses notes et variantes, ainsi que la bibliographie complète de tous les poëtes mentionnés dans ce recueil. Malheureusement cette entreprise fut encore ajournée, et Chardon de la Rochette mourut avant qu'elle eût même reçu un commencement d'exécution. Il avait publié comme auteur : des *Mélanges de critique et de philologie*, 1812, 3 vol. in-8°; et comme éditeur : *Vie de la marquise de Courcelles, écrite en partie par elle-même, et pour la suite, tirée des papiers du président Bouhier, suivie de ses lettres et de la correspondance italienne de G. Leti avec cette dame*, etc.; Paris, 1808, in-12; — Une nouvelle édition de *Sémélion, histoire véritable du marquis de Belle-Isle*, 1807; — Une *Histoire secrète du cardinal de Richelieu*, 1808; — Une *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par Marais; 1811. Chardon de la Rochette a laissé en outre un grand nombre de manuscrits.

Breghot, *Archives du Rhône*, VI, 96. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — Quérard, *la France littéraire.* — Barbier, *Bibl. d'un homme de goût*, V, 212.

***CHARDRY** ou **CHARDERY**, trouvère anglo-

normand, du treizième ou du quatorzième siècle. On croit qu'il était né dans le comté de Gloucester, en Angleterre; il composa divers ouvrages, qui sont encore inédits, à l'exception de quelques fragments; nous mentionnerons *le petit Clet*, dialogue entre un vieillard et un jeune homme au sujet des vicissitudes de la vie; — une *Vie des sept frères dormants*, où il met en vers une ancienne et pieuse légende fort connue; une *Vie de saint Josaphat*, rédigée d'après l'histoire, si bien accueillie au moyen âge, du sage Barlaam et de Josaphat, fils d'un roi d'Éthiopie. Chardry n'a pas un grand mérite poétique; mais comme interprète des idées et des goûts de son époque, il n'est pas à dédaigner.

De la Rue, *Bardes et Jongleurs*, t. III, p. 127. — Roquefort, *État de la poésie française*, p. 268. — Francisque Michel, *le Roman de la Violette*, préface, p. XLVI. — *Archæologia*, *Dissertation on the lives and works of several anglo-norman Poets of the* XIII *century, Chardery*; XIII, 234.

*CHARELLI (*Benoît*), théologien italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Memorie sacre della città di Messina*; Messine, 1705, in-4°.

Walck, *Bibl. théol.*

CHARENCY (*Guillaume*), théologien français, natif de Saint-Sauveur de Cresset, probablement de la famille du suivant, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut chanoine de sa ville natale. On a de lui : *la Clef du sens littéral et moral de quelques psaumes de David.*

Feller, *Dictionnaire historique.*

CHARENCY (*Guillaume*), jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Conseiller au parlement de Grenoble, il a publié : *Pratique judiciaire, tant civile que criminelle*; 1658, in-8°. Ouvrage peu recherché.

Biographie universelle.

CHARENTON (*Joseph-Nicolas*), jésuite français, né à Blois, en 1659, mort à Paris, le 10 août 1735. Il entra dans la compagnie de Jésus en 1675, et voyagea aux Indes comme missionnaire. De retour en France, il habita tour à tour Orléans, Nantes et Paris. On a de lui : *Entretiens de l'âme dévote sur les principales maximes de la vie intérieure*, traduits de deux opuscules de Thomas à Kempis; Paris, in-12, Pierre et Jean Hérissant, 1706. Les deux opuscules de Thomas sont *Soliloquium animæ* et *Vallis liliorum*; — une traduction française de l'*Histoire générale d'Espagne* du P. Mariana, avec des notes et des cartes; Paris, 1725, 6 vol. in-4°. La préface et les notes du P. Charenton méritent d'être lues, aussi bien que la traduction : tout en critiquant Mariana en quelques endroits, il le justifie de la plupart des reproches qu'on fait à cet historien. Sa traduction est dédiée au roi d'Espagne Philippe V, qui l'avait encouragé à l'entreprendre.

Barbier, *Bibl. d'un homme de goût*, IV. — Desessarts, *les Siècles litt.* — *Journal des savants*, juin et novembre 1725. — D. Liron, *Bibl. chartr.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHARÈS (Χάρης), général athénien, né vers 400 avant J.-C., mort vers 330. Il fut envoyé en 367 au secours des Phliasiens, attaqués par les Arcadiens, les Argiens et la garnison thébaine de Sicyone. Rappelé, après quelques succès, il reçut un commandement contre la ville d'Orope; et son absence du Péloponnèse permit aux Argiens et aux Sicyoniens de reprendre le dessus. Charès, nommé en 361 successeur de Léosthène, qui venait d'être défait par Alexandre de Phères, débarqua à Corcyre, et prêta son appui à une faction oligarchique qui renversa la démocratie. Cette étrange démarche souleva contre les Athéniens le parti vaincu, sans leur concilier la faveur de l'oligarchie triomphante, et entraîna pour eux la perte de l'île, qui profita de la guerre sociale pour se séparer de sa métropole. En 358, Charès, envoyé en Thrace en qualité de général et avec plein pouvoir, força Charidème à ratifier le traité conclu par lui avec Athénodore. Chargé, l'année suivante, de diriger la guerre sociale, il reçut pour collègues dans le commandement, après la mort de Chabrias, Iphicrate et Timothée. Ceux-ci ayant, selon Diodore, refusé, à cause d'une tempête, de risquer un engagement, Charès les accusa auprès du peuple, et les fit mettre en jugement. Cornelius Nepos prétend que Charès attaqua l'ennemi, malgré le mauvais temps, fut battu, et rejeta sur ses collègues la faute de sa défaite. Soutenu dans ses accusations contre Timothée et Iphicrate par Aristophane l'Athénien, il resta seul chargé du commandement. Comme il manquait d'argent, il fut forcé, pour entretenir ses mercenaires, de se mettre à la solde d'Artabaze, satrape révolté de l'Asie occidentale. Les Athéniens, qui d'abord avaient approuvé sa conduite, lui ordonnèrent, sur les plaintes d'Artaxerxès III, de rompre avec Artabaze. En 353, quelques années après la fin de la guerre sociale, il fut envoyé contre Sestos, qui refusait de se soumettre, malgré la cession de la Chersonèse aux Athéniens. En 357 il s'empara de cette ville, massacra les hommes, et vendit comme esclaves les femmes et les enfants. Pendant la guerre d'Olynthe en 349, Charès, mis à la tête des mercenaires envoyés au secours des Olynthiens, ne fit rien et fut remplacé par Charidème; mais cette disgrâce ne fut pas de longue durée, car l'année suivante il fut rétabli dans son commandement. Il remporta quelques avantages sur les mercenaires de Philippe, et célébra ses médiocres succès par une magnifique fête qu'il donna aux Athéniens avec l'or enlevé sacrilégement au temple de Delphes, et dont une partie avait passé entre ses mains. En 346 nous le retrouvons chargé encore d'un commandement en Thrace; mais tandis que Philippe marchait contre Chersoblepte, Charès, qui aurait dû arrêter les Macédoniens, disparut avec ses mercenaires, et les

Athéniens furent forcés d'envoyer une escadre à la recherche de leur général, qui, attiré par l'espoir du butin, s'était sans doute engagé dans quelque expédition particulière. A partir de ce moment on perd de vue Charès pendant plusieurs années. Il résida probablement à Sigée, qui, selon Théopompe, était sa demeure favorite, et où il pouvait se livrer plus facilement qu'à Athenes à ses habitudes de luxe et de débauche. En 341, un discours de Démosthène nous montre Charès exerçant une grande influence sur les Athéniens, et toujours porté à la guerre, puisqu'il soutenait les attaques de Diopithe contre Philippe. En 340 il fut nommé général de l'armée envoyée au secours des Byzantins; mais ceux-ci, par défiance, refusèrent de le recevoir. Il n'entreprit rien contre Philippe; et tous ses exploits se bornèrent à piller les alliés d'Athènes. Cette conduite le fit rappeler et remplacer par Phocion, qui obtint de brillants succès. Charès, envoyé en 338 au secours d'Amphissa, fut vaincu par Philippe ainsi que le général thébain Proxène. Démosthène ne dit rien de cette défaite dans sa réplique à Eschine, qui en avait fait mention; mais il signale deux rencontres avantageuses aux Athéniens. Cette même année Charès fut un des chefs de l'armée athénienne à la funeste bataille de Chéronée. Il parvint toutefois à rejeter la responsabilité de ce désastre sur un de ses collègues, Lysiclès, qui fut condamné à mort. Charès fut, selon Arrien, un des généraux qu'Alexandre voulut se faire livrer après la prise de Thèbes; son nom cependant ne se trouve pas sur la liste donnée par Plutarque. Lors de l'invasion d'Alexandre en Asie, en 334, Charès, qui résidait probablement à Sigée, fut un de ceux qui vinrent sur la route d'Ilion faire leur cour au jeune conquérant. Il paraît qu'il ne fut pas bien accueilli; car nous le voyons bientôt après commandant pour Darius la garnison de la ville de Mitylène, dont Pharnabaze et Autophradate s'étaient emparés en 333. Il fut forcé de se rendre aux Macédoniens, et à partir de ce moment il ne reparaît plus dans l'histoire. On pense qu'il finit ses jours à Sigée.

Comme général, Charès, toujours prêt à prodiguer inutilement sa vie, a été justement accusé de témérité. Cependant, sans posséder aucun talent militaire supérieur, il fut peut-être l'homme de son temps le plus capable de commander les soldats mercenaires que les Athéniens opposaient à leurs ennemis. En politique il était intimement lié avec Démosthène; et le grand orateur dut subir une alliance qui le compromettait. Charès pillait les amis encore plus souvent que les ennemis de sa patrie, amassait des sommes immenses, qu'il employait à acheter des orateurs et à satisfaire ses goûts de luxe; ne cachant aucun de ses vices, il riait publiquement de la vertu austère de Phocion. Mais les Athéniens, qui ne voulaient ni se battre ni payer ceux qui se battaient pour eux, étaient bien forcés de tout supporter d'un général qui, sans qu'il leur en coûtât rien, trouvait moyen d'entretenir ses mercenaires. Venu à une époque où Athènes inclinait déjà vers la décadence, Charès fut un de ces hommes dont l'influence immorale est à la fois un symptôme et une cause de la chute d'un État.

Plutarque, *Phocion*, V. — Théopompe, dans les *Fragmenta hist. græcor.*, tom. I. — Isocrate, *de Pace*. — Eschine, *de Falsa legatione*. — Suidas, Χάρητος ὑποσχέσεις. — Xénophon, *Hellenica*, VII. — Démosthène, *de Falsa legatione*. — Arrien, *Anabasis*.

***CHARÈS** (Χάρης) *de Mytilène*, officier de la cour d'Alexandre. Il portait le titre d'*Isangèle* (εἰσαγγελεύς), et sa charge consistait à introduire les étrangers auprès du roi. Il écrivit sur les campagnes et la vie privée d'Alexandre une histoire ou plutôt une collection d'anecdotes (Περὶ Ἀλέξανδρον ἱστορίαι). Athénée et Plutarque nous ont conservé quelques fragments de cet ouvrage, qui était divisé en dix livres. Les fragments de Charès ont été publiés avec une traduction latine dans les *Script. Alexandri M. Fragmenta*, à la suite de l'*Anabasis d'Arrien*.

Athénée, III; V, X, XI, XII. — Plutarque, *Alexandre*. — Pline, *Historia naturalis*, XII, XIII. — Aulu-Gelle, V, 2.

CHARÈS *de Linde*, statuaire grec, né à Linde, dans l'île de Rhodes, florissait vers 300 avant J.-C. Élève favori de Lysippe, initié par lui à tous les secrets de l'art, il devint un des premiers statuaires de Rhodes; on peut même le regarder comme le chef de l'école de sculpture dans cette île. Pline cite parmi les ouvrages de cet artiste une tête colossale que Lentulus, ami de Cicéron, apporta à Rome et plaça dans le Capitole. Le chef-d'œuvre du statuaire de Linde était une statue du Soleil, laquelle, sous le nom de colosse de Rhodes, passait pour une des sept merveilles du monde. C'était la plus grande des cent statues colossales du Soleil qui ornaient l'île de Rhodes, et dont chacune, selon la remarque de Pline, avait rendu célèbre l'endroit où elle avait été érigée. Les anciens varient sur les dimensions de cette œuvre, mais ils s'accordent tous à lui donner plus de cent cinq pieds. Pline, qui, s'il n'avait pas vu la statue lui-même, répétait évidemment le récit d'un témoin oculaire, prétend que peu de personnes pouvaient embrasser le pouce du colosse et que ses doigts étaient aussi grands que des statues ordinaires. Les membres gisant sur le sol ressemblaient à des cavernes, et on y voyait de grosses pierres placées dans le creux du bronze pour consolider la statue. Il avait fallu douze ans pour l'élever, de 292 avant J.-C. jusqu'à 280, et elle avait coûté trois cents talents. Cet argent provenait de la vente des machines de guerre que Démétrius abandonna aux Rhodiens après avoir été forcé de lever le siége de leur ville. Le colosse était posé à l'entrée du port; mais rien n'indique qu'il fût placé de manière à ce que les vaisseaux passassent à pleines voiles entre ses jambes. Aucun

écrivain de l'antiquité ne parle de cette circonstance, qui paraît être de l'invention de Vigénère. Le colosse, cinquante-six ans après avoir été érigé, fut renversé et mis en pièces par un tremblement de terre, en 224 avant J.-C. Un oracle défendit aux Rhodiens de le relever, et ses débris restèrent sur le sol jusqu'en 923. Moawiah, général du khalife Othman IV, les vendit à un juif d'Émèse, qui les emporta sur neuf cents chameaux. D'après le nombre de chameaux employés à transporter les fragments du colosse, Scaliger a calculé que le poids total devait être de 700,000 livres. Si on songe que le statuaire dut couler son œuvre par fragments, qu'il fallut ajuster ces fragments suivant les lois de l'équilibre, et les composer suivant les règles de la perspective, on n'hésitera pas à accorder à Charès un rang éminent parmi les artistes inventeurs. Il existe des médailles de Rhodes qui représentent la tête du Soleil entourée de rayons, probablement d'après la statue de Charès, ou de toute autre statue colossale du Soleil. On trouve dans l'*Anthologie* deux épigrammes sur le colosse de Rhodes. Sur ces épigrammes et sur la question si Lachès acheva l'ouvrage commencé par Charès, *voy.* JACOBS.

Pline, *Hist. nat.*; XXXIV, 7, 18. — Plutarque, *Démétrius.* — Strabon, XIV. — Philon le Byzantin, *de Septem orbis miraculis.* — Eckhel, *Doct. num.* — Jacobs, *In Anthol. comment.*, I, 2; III, 2. — Böttinger, *Andeutungen zu 24 Vorträgen über die Archäologie*, p. 199-201.

CHARETTE DE LA CONTRIE (*François-Athanase*), général vendéen, né dans la paroisse de Couffé, près Oudon (aujourd'hui département de la Loire-Inférieure), le 21 avril 1763, mort le 29 mars 1796. La famille Charette, connue en Bretagne dès le quatorzième siècle, se divise en plusieurs branches. Celle à laquelle appartenait le général était distinguée par le nom de *La Contrie*, à cause du manoir ainsi appelé, dans lequel il naquit. Son père, capitaine d'infanterie, étant en garnison aux Vans, dans le Vivarais, y avait épousé Mlle Lagarde de Monjus, d'une famille noble de ce pays.

Charette annonça dès son enfance un caractère énergique et déterminé. Après ses études, faites au collége des oratoriens d'Angers, il entra, en 1779, dans la marine, fit la guerre d'Amérique, et parvint au grade de lieutenant de vaisseau. Quand la révolution éclata, il donna sa démission, quoiqu'il eût très-peu de fortune. Il épousa peu après Mme Charette de Boisfoucaud, veuve d'un de ses parents. Elle était riche, mais plus âgée que lui. Il n'eut d'elle qu'un enfant, mort au berceau, et les événements, joints à la différence de caractère, ne tardèrent pas à les séparer. Charette, que l'on appelait le *chevalier Charette*, comme cadet de la famille, émigra d'abord; mais il rentra bientôt en France. Au 10 août, il était parmi les défenseurs des Tuileries. Échappé à grand'peine, il revint en Bretagne, et se retira dans sa terre de Fonte-Clause, à deux lieues de Machecoul. Il y vivait isolé, ne s'occupant que de chasse, quand, en mars 1793, les paysans des environs, qui s'étaient soulevés, vinrent le chercher pour le mettre à leur tête. Charette ne céda qu'à leur insistance, poussée jusqu'aux menaces.

L'attaque et la prise de Pornic (29 mars) fut le premier combat de Charette. Son commandement dans l'origine ne s'étendit que sur les paroisses voisines de Machecoul. Cette ville fut le théâtre de sanglantes réactions, que Charette n'était pas encore à même d'arrêter. Le peuple de ces cantons était moins doux, moins docile que celui de l'Anjou et du haut Poitou, et Charette eut besoin vis-à-vis de ses propres soldats de l'indomptable énergie qui le caractérisait. Machecoul fut repris par le général Beysser, mais retomba, le 20 juin, au pouvoir de Charette. Cette victoire, qui lui livra dix-huit pièces de canon et six cents prisonniers, lui donna de l'importance, et affermit son autorité. Il devint dès lors le chef de tout le pays appelé la basse Vendée, qui s'étendait de l'embouchure de la Loire au Marais du bas Poitou inclusivement, et depuis la mer jusqu'aux rivières de la Maine et du Lay. Le 29 juin, lors de l'attaque de Nantes (*voyez* CATHELINEAU), Charette fit, sur la rive gauche du fleuve, une diversion inutile. Le 14 août, il eut part, avec la grande armée vendéenne, à l'attaque de Luçon, où les royalistes furent battus. Le mois suivant, la redoutable garnison de Mayence, envoyée dans l'ouest, sortit de Nantes, commença par envahir la basse Vendée, s'empara de Machecoul, de Légé, de Montaigu, et poussa Charette jusqu'à Tiffauges, où il fit sa jonction avec la grande armée. Les trois victoires de Torfou, de Montaigu et de Saint-Fulgent (19, 21 et 22 septembre) signalèrent cette réunion, que rompirent des discussions causées par le partage du matériel conquis à Saint-Fulgent. Rentré sur son territoire, Charette enleva, le 11 octobre, par un hardi coup de main, l'île de Noirmoutier; mais il se tint isolé de la grande armée, au moment où l'effort général et combiné de l'ennemi l'accablait à Mortagne, à Cholet, et la poussait au delà de la Loire. En décembre de la même année, Charette se porta vers la haute Vendée, pour y recruter les hommes qui n'avaient point passé le fleuve. En chemin, un conseil tenu aux Herbiers confirma entre ses mains le commandement en chef, qui ne lui avait appartenu jusque alors que par consentement tacite. Arrivé à Maulévrier, Charette y rencontra La Rochejaquelein, qui arrivait d'outre-Loire et qui était beaucoup plus connu dans ces cantons. Mal engagée, à ce qu'il paraîtrait, par Charette, l'entrevue des deux généraux fut peu cordiale (*voy.* LA ROCHEJAQUELEIN). Charette retourna dans la basse Vendée.

Le 2 janvier 1794, Noirmoutier retomba au pouvoir des républicains avec une garnison de mille hommes, qui, malgré la capitulation, fut égorgée en masse. Les *colonnes infernales* pro-

menaient partout le massacre et l'incendie. Manquant de tout, réduit, dans la saison la plus rigoureuse, à se cacher au fond des bois avec quelques hommes d'élite, Charette en sortait lorsqu'on le croyait perdu, reformait un rassemblement, enlevait des convois, surprenait et écrasait des cantonnements. Un coup de feu qu'il reçut au bras ne ralentit pas son infatigable activité. A Chauché, le 2 février, trois colonnes furent battues le même jour. Le 6, Charette fondait sur Légé, dont il tailla en pièces la garnison. Quelques voitures transportaient à la suite du chef royaliste ses blessés, ses provisions, les effets militaires conquis sur l'ennemi; car il n'avait aucun lieu de dépôt, aucune retraite sûre. Le général Haxo, intrépide et habile officier, s'était attaché sans relâche, pour en finir, aux traces de Charette; il l'atteignit enfin, le 19 mars 1794, au bourg des Clouseaux; mais, après une action très-vive, les républicains furent mis en déroute, Haxo lui-même fut tué; victoire signalée, qui couronna dignement cette étonnante campagne d'hiver.

Quelques-uns des chefs de la haute Vendée, revenus d'outre-Loire, s'étaient refait des commandements : Stofflet dans le pays angevin, Marigny vers Bressuire, Pouzauges et Cerizay, Sapinaud de la Sèvre nantaise jusqu'à la Maine, entre Marigny et Charette. Un plan d'opérations dans la Vendée angevine fut combiné entre ces quatre généraux. Il fut convenu qu'aucun ne se séparerait de ses collègues, sous peine de mort. Irrité de certains procédés envers lui et ses soldats, Marigny s'éloigna. Il fut mis en accusation et jugé par défaut, Charette remplissant les fonctions de rapporteur. La peine capitale fut prononcée; mais ce fut seulement deux mois après que Marigny fut arrêté et fusillé par des soldats de Stofflet (*voyez* les articles Stofflet et Marigny). Il n'est pas probable que Charette voulût réellement la mort de son frère d'armes, car peu de jours auparavant il lui avait fait offrir un asile.

Depuis cet événement, Charette et Stofflet se partagèrent la Vendée. Le second avait réuni à son commandement celui de Marigny, et Sapinaud, subordonné à l'influence de Charette, ne jouait qu'un rôle secondaire. Quelques expéditions furent tentées en commun par Charette et Stofflet, notamment l'attaque de Challans, qui ne réussit pas. La discorde ne tarda pas à se mettre entre eux, et elle fut près d'arriver à des hostilités ouvertes.

Les républicains, fort affaiblis, se tenaient sur la défensive, dans des camps retranchés. Charette, les 10 et 14 septembre, attaqua et enleva les deux principaux, à La Roulière et à Fréligné. Après cette double victoire, il s'occupa, presque sans être troublé, de l'organisation du pays où il commandait. Il créa des compagnies régulières, noyau d'armée permanent : il donna, le 12 octobre 1794, un *règlement* qui constituait un code complet, civil, administratif et judiciaire. En un mot, la basse Vendée forma comme un gouvernement dont Charette était, au nom du roi, le chef suprême. Le bourg de Belleville était son quartier général et sa résidence habituelle; mais les femmes et le jeu y tenaient trop de place, et témoignaient des goûts de Charette, âpre au plaisir comme au combat.

Depuis le 9 thermidor, la république, désespérant de réussir par la force, était disposée à tenter les voies conciliantes. Une créole qui habitait Nantes, madame Gasnier-Chambon, femme aimable, et qui s'était fait bien venir des commissaires de la Convention, servit d'intermédiaire entre eux et Charette. Des conférences s'ouvrirent au château de la Jaunaie, à quelques lieues de Nantes, et le 17 février 1795 un traité dans les formes fut signé. Le libre exercice du culte était proclamé; on formait une garde territoriale de deux mille Vendéens, soldés par le trésor public, et qui ne pourraient être employés hors de leur pays; les bons signés par les chefs de la basse Vendée et par Sapinaud, qui adhérait à ce traité, devaient être remboursés jusqu'à concurrence de deux millions; des secours et indemnités étaient accordés pour réparer les ravages de la guerre. En outre, il paraît avéré que des articles secrets promettaient la remise du jeune Louis XVII entre les mains des Vendéens. Cette promesse, en tous cas, n'était pas sérieuse, et il est douteux que Charette ait pu y croire.

Le 26 février, le général vendéen, la cocarde blanche au chapeau, entra en grande pompe à Nantes avec le général Canclaux et les représentants aux cris de : *Vive la paix! Vive Charette!* Mais une contrainte visible régnait dans ce rapprochement de circonstance, et dès le lendemain Charette reprit la route de Belleville. Le traité de la Jaunaie avait soulevé une vive opposition chez plusieurs de ses officiers; il leur fit entendre que cette paix n'était qu'apparente et ne changeait rien à ses dispositions. Il est certain que les deux partis la considéraient comme une simple trêve, dont chacun avait besoin et profiterait de son mieux.

Bientôt les républicains se plaignirent de ce que Charette ne désarmait pas : Charette protesta contre des violations du traité, des arrestations de plusieurs de ses officiers et de ses soldats, qu'on refusa de lui rendre. L'agence royale établie à Paris, qui multipliait sans fruit de maladroites intrigues, prétendait diriger les mouvements de la Vendée : elle exagérait, dans ses correspondances avec les princes, les ressources de Charette, si bien qu'on devait s'étonner au dehors qu'il eût consenti à traiter. Le comte d'Artois envoyait de Londres au général royaliste des ordres positifs de recommencer la guerrre, pour seconder les grands débarquements d'émigrés près de s'effectuer en Bretagne. Le fils de Louis XVI avait succombé presque la veille du jour fixé, dit-on, pour sa délivrance.

Le 26 juin, Charette, devant ses soldats réunis, proclama solennellement Louis XVIII, et annonça la reprise d'armes, qu'il accompagna d'un manifeste virulent. Le 27, le camp des Essarts, établi, selon Charette, contrairement aux articles de la Jaunaie, fut attaqué et enlevé. Ce succès fut suivi de plusieurs autres. Mais Stofflet, qui avait fait le 2 mai sa paix particulière, demeurait inactif, et le débarquement de Quiberon aboutissait à la plus affreuse catastrophe. Aux fusillades de Vannes et d'Auray, Charette répondit par des représailles sur ses prisonniers, signifiant aux représentants que désormais telle serait son inflexible loi.

Le comte d'Artois, depuis longtemps appelé par les Vendéens, fit annoncer à Charette qu'enfin il allait débarquer en Poitou. Une expédition anglaise, portant, avec le prince, un millier d'émigrés, était prête à partir. Le comte d'Artois envoyait à Charette le cordon rouge, qu'avait précédé, au mois de juillet 1794, le brevet de lieutenant général. Le débarquement du prince devait avoir lieu le 24 septembre. Avec neuf à dix mille hommes animés du plus vif enthousiasme, Charette se porta vers la côte, au point indiqué : c'était le village de La Tranche, près du Pertuis Breton; mais les voiles anglaises, retardées, ne parurent pas. Sur les instances de Guérin l'aîné, un de ses plus braves lieutenants, qui voulait profiter de cette réunion de forces, Charette permit l'attaque du bourg de Saint-Cyr, où les républicains étaient retranchés. Cette attaque (25 septembre) fut repoussée avec perte; Guérin y fut tué. Charette rentra dans le Bocage. Quatre jours après, l'expédition anglaise vint mouiller près de l'île d'Yeu; et le 2 octobre le comte d'Artois y prit terre. Malgré l'échec de Saint-Cyr, les Vendéens l'attendaient de jour en jour; mais le prince, dominé par d'incapables ou lâches conseillers, passa tout le mois d'octobre en vaines hésitations. Enfin, M. de Grignon, son aide de camp, vint notifier à Charette la fatale nouvelle que le débarquement était ajourné, que le frère du roi retournait en Angleterre. Le don d'un magnifique sabre avec cette devise : *Je ne cède jamais*, était une bien faible compensation pour un mécompte si amer. — « Dites au « prince, répondit Charette, navré, qu'il m'envoie « l'arrêt de ma mort. Il ne me reste qu'à me cacher « ou à périr les armes à la main : je périrai. » Le 18 novembre, l'expédition repartit, emportant le dernier espoir des royalistes.

Ce fut dans le même temps que Charette fut sollicité, par une missive secrète de Dumouriez, de se rallier aux intérêts de la famille d'Orléans, dont ce général était le plus actif agent. Ces ouvertures obtinrent pour toute réponse un refus aussi bref qu'énergiquement exprimé.

Charette dès ce moment était perdu, et tout son courage, toute sa constance ne pouvaient que retarder sa chute. Le général Hoche commandait en chef, depuis peu, les armées républicaines de l'ouest; elles venaient de se grossir de bataillons nombreux et aguerris, rendus disponibles par la paix avec l'Espagne. Combinant avec habileté la force et la ruse, soudoyant des espions et des traîtres, négociant des soumissions particulières, Hoche réduisit bientôt Charette à l'extrémité. Celui-ci était à bout de ressources; ses meilleurs officiers tombaient autour de lui, ou déposaient les armes. Les paysans, que le général républicain avait soin de ménager, cédaient à ses promesses ou au découragement, trop concevable, qui s'emparait d'eux. Charette n'avait plus qu'un faible noyau d'hommes déterminés, avec lesquels il livrait combat sur combat et tenait trente mille hommes en échec. Le 5 décembre il obtint encore un avantage partiel à La Thibaudière; il enleva un camp le 9 aux Quatre-Chemins, lieu toujours propice aux Vendéens; mais dans une autre affaire sa troupe fut dispersée. M. de Couëtus, son lieutenant (*voy.* ce nom) essaya de négocier. Il fut arrêté et fusillé. Le 28 décembre, à La Roulière, Charette éprouva encore un échec. Pour obliger Stofflet à reprendre les armes, il voulut se jeter sur son territoire; mais surpris à La Bruffière, le 2 janvier 1796, il échoua dans cette tentative. Quand, trois semaines plus tard, Stofflet rompit enfin la paix, ce ne fut que pour succomber.

En ce moment, Charette, épuisé, poursuivi sans relâche, n'ayant pas deux cents hommes avec lui, imposait encore à ce point que Hoche lui faisait offrir son libre départ pour l'étranger, avec toutes les personnes qu'il désignerait : de plus, la jouissance de ses revenus dans la résidence qu'il aurait choisie. Charette rejeta ces propositions, décidé qu'il était à mourir plutôt que de céder. Le 21 février sa petite troupe fut atteinte à La Bégaudière. Dans cette affaire fut tué son frère, qui, revenu d'émigration, l'avait rejoint récemment; un de ses cousins, Charette de la Colinière, périt dans le même combat. Réduit à cette extrémité, Charette, le 20 mars, n'envoyait pas moins ses pouvoirs à l'abbé Bernier pour le représenter à Londres et solliciter des cabinets alliés la reconnaissance de Louis XVIII.

Enfin, le 23 mars, n'ayant plus que trente-deux hommes, exténué par la fatigue et par la fièvre, Charette se voit assailli à La Prélinière, commune de Saint-Sulpice, par une colonne que commandait l'adjudant général Valentin. Après une poursuite à outrance de deux heures et demie, où il perd plusieurs de ses compagnons, il vient tomber, au bois de La Chaboterie, commune des Brouzils, dans une autre colonne, conduite par Travot. Là il se défend encore, reçoit un coup de feu à la tête, un coup de sabre qui lui coupe trois doigts de la main gauche; il tombe, il est saisi. Transporté au château de Pont-de-Vie, puis à Angers, il fut ensuite conduit par la Loire à Nantes. Il y arriva le 27 mars. Le lendemain il fut inhumainement traîné à pied, malgré ses blessures, dans les principaux quartiers, au mi-

lieu d'une nombreuse escorte, comme pour effacer le souvenir de son entrée triomphante de l'année précédente. Le 29, traduit devant une commission militaire, il entendit sa sentence de mort avec sa fermeté accoutumée. Il fit ses adieux à sa sœur, à sa belle-sœur et à sa tante, à qui on permit de le visiter, et reçut les secours spirituels d'un prêtre constitutionnel; mais un ecclésiastique non assermenté devait se trouver à une fenêtre d'une maison désignée, sur le chemin du cortége fatal; et Charette reçut en passant sa bénédiction muette. L'arrêt fut exécuté le jour même, à cinq heures du soir, sur la place Viarmes, en présence d'une foule immense et de cinq mille hommes rangés en bataille.

Le 6 mai suivant, un service solennel fut célébré pour Charette au quartier général de l'armée de Condé, cantonnée dans le Brisgau; Louis XVIII, qui venait d'y arriver, prononça une allocution en l'honneur de celui qu'il avait appelé, dans une de ses lettres, *le second fondateur de la monarchie*. Charette était d'une taille moyenne et bien prise; il avait le nez un peu relevé, les pommettes et le menton saillants, les lèvres minces et serrées, les yeux bruns et vifs, la physionomie et l'attitude énergiques, la voix claire et cassante. Sa statue fut inaugurée à Légé en 1826, et renversée après la révolution de Juillet, comme celle de Cathelineau.

TH. MURET.

Vie de Charette, par Le Bouvier-Desmortiers. — *Histoire des guerres de l'ouest*, par Th. Muret. — Thiers, *Hist. de la rév. franç.* — *Moniteur univ.* — Mignet, *Abrége de l'histoire de la révolution française*. — De Barante, *Hist. de la Conv. nat.*

*CHARETTE DE LA CONTRIE (*Athanase*, baron DE), neveu du précédent et chef vendéen, né en 1796, mort le 16 mars 1848. Son père, lieutenant au régiment de Viennois lors de l'émigration, avait servi à l'armée de Condé, et fut tué, comme on l'a vu, dans la Vendée. Le baron de Charette naquit à Nantes, où vivait retirée sa mère, femme d'un admirable et simple courage. Au premier retour des Bourbons, il entra dans les gardes du corps. Lors des Cent Jours, lui et son frère, Ludovic de Charette, prirent part au soulèvement royaliste de l'ouest; Athanase sur la rive droite de la Loire (division d'Ancenis), Ludovic en Vendée, où il fut mortellement blessé à l'affaire d'Aizenay. A la nouvelle de ce funeste événement, Athanase de Charette revint en hâte près de sa mère, pour lui donner quelques consolations. — « Mon enfant, » lui dit-elle après l'avoir embrassé, « je « n'ai plus que toi; mais ton devoir te rappelle, « retourne te battre. »

Créé pair de France en 1823, le baron de Charette fut plus tard colonel des cuirassiers de Berry (4me régiment de cette arme). Il épousa Mlle d'Issoudun, l'une des filles que le duc de Berry avait eues en Angleterre, et qui trouvèrent une seconde mère dans sa veuve. Particulièrement attaché à cette princesse, le baron de Charette, en 1830, suivit la branche aînée en exil; mais au mois de juin de l'année suivante il revint secrètement dans les départements de l'ouest, pour coopérer au mouvement armé qui s'y préparait. Dans l'organisation générale, il avait en partage le pays commandé autrefois par son oncle, et qui devait former le troisième corps vendéen. Ce fut là qu'arriva la duchesse de Berry, au mois de mai 1832. Le baron de Charette fut son fidèle compagnon, dans les périls de ses courses aventureuses. L'ordre du soulèvement, donné d'abord pour le 24 mai, fut ajourné au 4 juin. Dans cet intervalle, des prises d'armes partielles, et dès lors sans résultat, eurent lieu sur quelques points où le contre-ordre n'était pas parvenu; diverses arrestations et découvertes faites par le gouvernement achevèrent de paralyser l'insurrection, qui n'avait plus le 4 juin aucune chance de succès. Le 6, le baron de Charette, avec six cents hommes seulement, livra un combat acharné au village du Chêne-en-Vieille-Vigne, tandis que se passait à quelques lieues de là le mémorable fait d'armes de La Pénissière. Après ces engagements et quelques autres, les insurgés durent se disperser. Le baron de Charette revint cependant, le 26 juin, rejoindre à Nantes la duchesse de Berry, cachée dans cette ville; mais une insurrection nouvelle étant reconnue impossible en ce moment, il parvint à s'embarquer et à regagner la terre étrangère. Après avoir habité Lausanne pendant plusieurs années, l'amnistie politique permit au baron de Charette de rentrer en France. Fixé à La Contrie, dans ce domaine consacré par ses souvenirs de famille; il l'habita jusqu'à sa mort. Il a laissé six fils. Le baron de Charette a publié : *Quelques mots sur les événements de la Vendée en* 1832, *en réponse à l'ouvrage de M. Johanet* (*la Vendée à trois époques*); Paris, 1840, in-8°, de 66 pages. — *Réponse à la brochure du marquis de Goulaine*; Paris, 1840, in-8°, de 24 pages. Ces deux brochures sont relatives à la polémique soutenue par le baron de Charette au sujet de l'opportunité du mouvement de l'ouest en 1832 et des causes qui en compromirent le succès. — *Journal militaire d'un chef de l'ouest, contenant la vie de Mme la duchesse de Berry en Vendée*, in-8°, de 162 pages; Paris, 1842. Cette relation renferme des détails d'un vif intérêt pour l'histoire. TH. MURET.

Journal militaire d'un chef de l'ouest. — *Renseignements particuliers*. — Louis Blanc, *Hist de dix ans*. — *Monit. univ.* — Lesur, *Ann. hist. univ.* — Quérard, supplément *à la France litt.*

*CHARGER (...), compositeur français, vivait en 1749. Il était attaché à la musique du prince de Conti, et a publié *le Pouvoir de l'amour*, cantatille, et un livre de *Sonates en trios pour violons*; Paris, 1749, in-4°, oblong.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CHARIBERT. *Voy.* CARIBERT.

CHARIDÈME (Χαρίδημος), général grec, né à Orée, dans l'île d'Eubée, vers 400 avant J.-C.

mort vers 340. Si on en croit les invectives, plus éloquentes peut-être que véridiques, de Démosthène, Charidème, né dans une basse condition, commença par être simple soldat, devint capitaine d'un vaisseau de pirates et ensuite commandant d'une troupe de mercenaires; ce fut en cette qualité qu'il entra au service d'Athènes, sous Iphicrate, général de l'armée envoyée contre Amphipolis en 367. Lorsque, au bout de trois ans, cette ville convint de se rendre et, pour gage de sa promesse, livra des otages, ils furent confiés à Charidème, qui malgré les ordres de Timothée, successeur d'Iphicrate, les rendit aux Amphipolitains, et passa au service de Cotys, roi de Thrace, alors en guerre avec les Athéniens. En 360, lorsque Timothée méditait une nouvelle attaque contre Amphipolis, Charidème se mit à la solde des Olynthiens, qui se préparaient à défendre cette ville; mais en se rendant par mer dans la Chersonèse de Thrace, il fut capturé par la flotte des Athéniens, et consentit à combattre pour eux contre les Olynthiens. Après la mort de Timothée, il entra au service de Memnon et de Mentor, qui soutenaient par les armes la cause de leur beau-frère Artabaze, emprisonné par Autophradate; mais, au lieu de les servir loyalement, il ne songea qu'à ses intérêts, et s'empara pour son propre compte de Scepsis, de Cebren et d'Ilion. Se voyant bientôt assiégé par Artabaze, qui venait d'être relâché, il demanda du secours aux Athéniens, en leur promettant de les aider à reprendre la Chersonèse. Mais avant l'arrivée de la flotte athénienne, commandée par Céphisodote, Artabaze laissa Charidème libre de repasser en Europe. Celui-ci se rendit auprès de Cotys, dont il épousa la fille. Après la mort de ce prince, Charidème, devenu tuteur de Cersobleptes et des autres enfants de Cotys, disputa, soit par les armes, soit par la diplomatie, la possession de la Chersonèse aux Athéniens, et arracha à Céphisodote un traité contraire aux intérêts d'Athènes. Forcé par Athénodore d'abandonner la Chersonèse, il revint bientôt sur cette cession, et obtint de Chabrias un traité encore plus défavorable aux Athéniens que ne l'était celui de Céphisodote, mais il fut rejeté par les Athéniens. Après de longues et inutiles négociations, Charès, entrant enfin dans l'Hellespont avec des forces considérables et les pleins pouvoirs de commandant *autocrate*, obligea Charidème à ratifier le traité d'Athénodore. Les partisans que cet aventurier d'Orée comptait parmi les orateurs d'Athènes transformèrent en don volontaire la cession qui lui avait été imposée, et, persuadant au peuple qu'il devait la Chersonèse à Charidème, obtinrent pour celui-ci le droit de cité et une couronne d'or. Ces événements se passaient probablement vers 357. En 352, malgré la vigoureuse opposition de Démosthène et de ses amis, le peuple décréta que Charidème était inviolable, et déclara justiciables d'Athènes tous ceux qui attenteraient à la vie de cet aventurier. En 349, il remplaça Charès à la tête des troupes athéniennes envoyées au secours d'Olynthe; mais, comme son prédécesseur, il se fit remarquer beaucoup plus par son luxe, son insolence et ses pillages, que par ses exploits. A partir de ce moment Charidème disparaît de l'histoire; car c'est à tort qu'on l'a identifié avec un autre Charidème, orateur athénien. (Voyez l'article suivant.)

Démosthène, *Contra Aristocratem*. — Théopompe, dans les *Fragm. hist. græc.*, vol. I. — Mitford, *Greece*, chap. 48. — Thirlwall, *Greece*, vol. V et VI.

CHARIDÈME, orateur athénien, né vers 390 avant J.-C., mort en 333. En 358, il fut envoyé avec Antiphon en ambassade auprès de Philippe, roi de Macédoine, sous prétexte de confirmer l'amitié qui régnait entre ce prince et Athènes, mais en réalité pour traiter secrètement avec lui de la restitution d'Amphipolis aux Athéniens, à condition que ceux-ci laisseraient de leur côté le roi de Macédoine prendre Pydna. C'est là ce fameux secret diplomatique (θρυλούμενόν ποτε ἀπόρρητον) dont parle Démosthène à la fin de sa seconde Olynthienne. Ce fut, à ce qu'on croit, ce même Charidème que les Athéniens, s'ils n'en avaient pas été détournés par le parti de Phocion, voulaient charger de la défense de leur ville après la bataille de Chéronée; ce fut encore lui qui, se trouvant, comme ambassadeur, à la cour de Macédoine lors du meurtre de Philippe, en 336, transmit à Démosthène la première nouvelle de cet événement. C'était un des orateurs qu'Alexandre voulait se faire livrer après la destruction de Thèbes, et seul, malgré les instances de Demade, il ne put obtenir son pardon et fut forcé de quitter la Grèce. Il se retira auprès de Darius, qui le fit mettre à mort quelques jours avant la bataille d'Issus. L'orateur athénien avait exaspéré le monarque en l'avertissant que les troupes asiatiques, malgré leur nombre, ne pourraient pas résister aux soldats d'Alexandre. Diodore représente Charidème comme jouissant d'une haute faveur auprès de Philippe de Macédoine; mais ou ce détail n'est pas exact, ou il se rapporte à quelque autre Charidème, car celui qui fait le sujet de cet article était l'ami de Démosthène, et appartenait au même parti politique que ce grand orateur.

Démosthène, *Olynthiaca*, II, *ad finem*. — Théopompe, dans les *Fragmenta histor. græc.*, t. I. — Plutarque, *Phocion*, *Démosthène*. — Diodore, XVIII, 15, 30. — Arrien, *Anabasis*, I, 10.

***CHARIDÈME**, médecin grec, un des disciples d'Érasistrate, vivait au troisième siècle avant J.-C. On croit que le médecin Hermogène était son fils.

Cœlius Aurelianus, *de Morbis acutis*.

***CHARICLÈS**, médecin grec ou d'origine grecque, comme son nom l'indique, vivait à Rome, dans le premier siècle de l'ère chrétienne. On ne connaît de sa vie que le fait suivant, rapporté par Tacite. « Tibère, dit cet historien, avait un médecin habile, nommé Chariclès, qui, sans avoir la charge de traiter le prince dans ses

maladies, lui donnait souvent des conseils. Chariclès, alléguant des affaires, se leva pour sortir, et, prenant la main de l'empereur, sous prétexte de la baiser, il lui tâta le pouls adroitement : son intention n'échappa point à Tibère ; car sur-le-champ il ordonna un nouveau festin, et resta à table plus longtemps que de coutume. Cependant Chariclès assura Macron que les forces s'éteignaient et que ce prince n'avait pas plus de deux jours à vivre ; dès ce moment on précipita les conférences à la cour, et les dépêches pour les généraux et les armées. » C'est probablement à ce Chariclès qu'appartiennent certaines formules médicales conservées par Galien.

Tacite, *Annales*, VI, 50. — Suétone, *Tiberius*, 72. — Galien, *de Compos. medicament. sec. locos*.

CHARILLUS ou **CHARILAÜS** (Χαρίλαος, Χάριλλος), roi de Sparte, fils de Polydecte, et le septième prince de la famille des Eurypontides, vivait vers 800 avant J.-C. Selon Plutarque, son nom lui vint de la joie causée par un acte de justice de son oncle Lycurgue, qui plaça sur le trône cet enfant nouveau-né, privé de son père avant sa naissance, et le fit reconnaître roi par les Spartiates. D'après le même historien, les réformes tentées par Lycurgue alarmèrent d'abord Charillus pour l'autorité royale; il finit cependant par se rassurer, et coopéra activement aux projets de son oncle. Ce récit ne s'accorde pas avec l'assertion d'Aristote, qu'un gouvernement aristocratique fut établi sur les ruines de la tyrannie de Charillus, et Plutarque semble se contredire lui-même en prétendant que le pouvoir royal avait perdu toute sa force lorsque Lycurgue commença de réformer la constitution de Sparte. On peut voir sur ces contradictions l'hypothèse de Thirlwall. Charillus fit la guerre aux Argiens dont il dévasta le territoire, et aida son collègue Archélaüs à s'emparer de la ville d'Agys. Il fut moins heureux dans son expédition contre Tégée. Les femmes de cette ville prirent les armes, et s'embusquèrent au pied du mont Phylacteris. Les Spartiates et les Tégéates en étaient venus aux mains, et la victoire, longtemps disputée, était encore indécise, lorsque les femmes, sortant de leur embuscade, fondirent tout à coup sur les Lacédémoniens, et les mirent en fuite. Charillus fut fait prisonnier, et renvoyé sans rançon, après avoir prêté le serment, qu'il oublia bientôt, de ne jamais faire la guerre aux Tégéates.

Thirlwall, *Greece*, vol. I. — Pausanias, III, 2, 7; VIII, 48. — Clinton, *Fasti hellenici*. — Hérodote, I, 66. — VIII, 131.

***CHARISIUS** (Χαρίσιος), orateur grec, contemporain de Démosthène, vivait au quatrième siècle avant J.-C. Il mit sa plume au service d'autres orateurs, et s'attacha surtout à imiter le style de Lysias. A son tour, il eut pour imitateur Hégésias. Ses discours existaient encore au temps de Quintilien et de Rutilius Lupus. Ils devaient avoir un mérite réel, puisqu'on les attribua parfois à Ménandre. On en trouve deux extraits dans Rutilius Lupus.

Cicéron, *Brutus*, 83. — Rutilius Lupus, I, 10; II, 6. — Ruhnken, *ad Rutil. Lup.*, I, 10. — Westermann, *Geschichte der Griechischen Beredsamkeit*.

***CHARISIUS**, théologien grec, vivait dans la première moitié du cinquième siècle. Il fut prêtre de l'église des Philadelphes. Lorsque peu de temps avant le concile général d'Éphèse, tenu en 431, Jacques et Antoine, prêtres de Constantinople et nestoriens, vinrent à Philadelphie, avec des lettres de recommandation d'Anastase et de Photius, et eurent assez d'influence sur le clergé et les laïques qui venaient de renoncer aux erreurs des *Quartodecimani* pour les décider à souscrire à une confession de foi mêlée de nestorianisme, Charisius osa seul s'opposer à cet acte, et par cette raison il fut excommunié, comme hérétique. Traduit devant le concile d'Éphèse, Charisius accusa à son tour Anastase, Photius et Jacques, et fit une profession de foi qui s'accordait avec celle de Nicée, et de manière à se disculper de tout reproche d'hérésie. On trouve, en grec et en latin, dans les *Sacrosancta concilia* les pièces de ce procès théologique; Paris, 1671, in-fol.

Labbe et Cossart, *Sacrosancta concilia*, III. — Cave, *Hist. literar.*, éd. de Londres, 1688, in-fol. — Neander *Kirchen Geschichte*, II, 2.

***CHARISIUS** (*Aurelius Arcadius*), jurisconsulte romain, vivait probablement vers la première moitié du quatrième siècle. Il est, avec Modestinus, au nombre des derniers jurisconsultes cités au Digeste et dont Jacques Godefroy, faisant allusion à cette belle et suprême période de la jurisprudence romaine, dit si bien : *Hic oracula jurisconsultorum obmutuere*. Dans les quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans qui suivirent Modestinus, à moins qu'on n'excepte Aquila et Furius Anthianus, on ne trouve guère de jurisconsultes qui aient mérité une mention dans le vaste recueil de la législation romaine. Il est certain, en ce qui concerne Charisius et Hermogénien, qu'ils furent postérieurs à Modestinus, et le premier précéda sans doute l'autre. C'est en effet Hermogénien qui dans l'*Index Florentin* est placé à la dernière date. Charisius cite d'ailleurs Modestinus avec éloge; mais ce qui précise mieux encore les dates, c'est que dans un autre passage du Digeste, Charisius constate qu'il n'est plus permis d'en appeler des sentences du préfet du prétoire. Or, cet appel fut en effet aboli sous Constantin-le-Grand, en l'an 331, et les termes mêmes dans lesquels s'exprime Charisius font supposer que l'empereur vivait au moment où le jurisconsulte écrivait. Le Digeste appelle parfois ce dernier Arcadius : *Arcadius qui et Charisius*. Le nom de Charisius n'était point rare dans les derniers temps de l'empire romain; sur les médailles on le trouve écrit *Carisius*, peut-être dérivé du grec χάρις. S'il en faut croire Panciroli, ce fut à Charisius que Carus, Carinus et Numérien adressèrent, sous le nom d'Arcadius, un rescrit, en l'an 283. Au rapport du même commentateur, la constitution adressée par Dioclétien et Maximien, en 302, à un juris-

consulte du nom d'Arcadius Chresimus, le fut en effet à Charisius; il s'agirait seulement de rectifier une altération de nom. Ces conjectures peuvent ne pas être dénuées de fondement; mais elles donnent à Charisius une longévité peu probable. On trouve dans le Digeste plusieurs extraits des ouvrages de Charisius; quatre sont empruntés à son traité des témoins (*Liber singularis de testibus*); un passage est tiré du traité des charges civiles (*Liber singularis de muneribus civilibus*), et un autre du *Liber singularis de officio præfecti prætorio* (le traité de l'office du préfet du prétoire). La rubrique du dernier passage cité par le Digeste appelle Charisius *magister libellorum*, et Cujas, en induisant que Charisius remplit quelque emploi sous Constantin, conjecture que ce jurisconsulte fut chrétien. Seulement, ce n'était pas là une conséquence nécessaire : on sait que même sous le jeune Valentinien les païens, en grand nombre', étaient investis des plus hautes charges de l'État. Le latin de Charisius prouve le déclin de la langue de son temps, témoin ces expressions, de source bien suspecte : *Participales, regimentum, incunctabile, munus camelasiæ*. On sent que Rome ouvrait alors ses portes aux barbares.

V. ROSENWALD.

Digeste, XXII, tit. V; I, tit. II; L, tit. IV; XLVIII, tit. XVIII, et passim. — *Code*, II, VII, et IX. — Jacques Godefroy, *Manuale juris*, I, 7. — Panciroli, *de Claris juris interpret.* — Cujas, *Obss.*, VII, 2. — Ritter, *ad Heineccii Histor. juris roman.* — Rau, *de Aur. Arc. Charisio, vet. jurisc.* Leipzig, 1773.

CHARISIUS (*Flavius Sosipater*), grammairien latin, natif de la Campanie, vivait vers le cinquième siècle; il reste de lui des *Institutiones grammaticæ*, divisées en cinq livres, qui nous sont parvenues mutilées par l'âge (une partie du premier et une du cinquième livre manquent), et ont été imprimées pour la première fois à Naples, en 1532, par les soins de J.-.P Cymenius; elles ont reparu dans les recueils des grammairiens latins édités par Patichius, en 1615, et par Lindemann à Leipzig, en 1840 (in-4°, tom. IV). Sans avoir une grande importance, elles renferment quelques détails utiles, en même temps qu'elles se font remarquer par la scrupuleuse exactitude avec laquelle l'auteur cite ses autorités.

G. B.

Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. III, p. 396. — Niebuhr, *de Editione Charisii et Dosithei*, dans les *Annales* (en allemand), de Jahn, 1826, p. 390. — Funccius, *de Inerti ac decrepita linguæ latinæ senectute*, IV, § 2. — Osann, *Beitræge zur Griech. und Röm. Litteraturgesch.*

CHARITON, conspirateur sicilien, vivait à Agrigente, au sixième siècle avant l'ère chrétienne. Étroitement lié avec Ménalippe ou Mélanippe, lorsqu'il vit celui-ci résolu de donner la mort à Phalaris, craignant pour la vie de son ami, il se chargea seul de frapper le tyran. Arrêté et appliqué à la torture, il refusait héroïquement de faire connaître son complice, lorsque Mélanippe survint, et avoua à Phalaris que le premier il avait conçu l'idée du meurtre; frappé de ce double dévouement des deux amis, Phalaris leur fit grâce, à la condition de quitter la Sicile.

Élien, *Varia hist.*, II, 4.

***CHARITON**, médecin oculiste, vivait vers le second siècle de l'ère chrétienne. Galien et Aétius nous ont conservé une de ses formules médicales. Il est aussi cité dans une ancienne inscription latine.

Galien, *de Antid.*, II, 12. — Kühn, *Additam. ad Elench. medic. vet. a. J. A. Fabricio, etc., exhibitum*; Leipzig, 1826, in-4°. — *Index medicorum inter Græcos Romanosque*; Leipzig, 1829, in-4°.

CHARITON (Χαρίτων), d'Aphrodisie, romancier grec', dont la biographie est demeurée inconnue. Le nom qu'il se donne à lui-même en tête de son roman paraît supposé', et fabriqué avec les deux mots grecs Χαρις et Ἀφροδίτη. L'époque et la condition de cet écrivain sont aussi douteuses que son nom. Il se dit le secrétaire (ὑπογραφεύς) de l'orateur Athénagoras : c'est une allusion évidente à cet orateur syracusain mentionné par Thucydide comme l'adversaire politique d'Hermocrate. La fille d'Hermocrate est l'héroïne du roman de Chariton. Cet ouvrage, divisé en huit livres, a pour sujet les amours de Chæreas et de Callirrhoé; il est intitulé : Χαρίτωνος Ἀφροδισιέως τῶν περὶ Χαιρέαν καὶ Καλλιῤῥόην ἐρωτικῶν διηγημάτων λόγοι ή. Ce roman commence par le mariage de l'héroïne, bientôt suivi de son enterrement. Elle revient à la vie dans son tombeau, est enlevée par des voleurs, et finit, après de nombreuses aventures, par être rendue à Chæreas. Les incidents du roman de Chariton sont naturels et agréables le style en est simple et même élégant; mais l'ouvrage, en somme, est inférieur à ceux d'Achille Tatius, d'Héliodore, de Longus et de Xénophon d'Éphèse. Nous avons dit qu'on ne savait rien de la vie de Chariton; c'est par conjecture seulement que quelques critiques le placent entre le cinquième et le neuvième siècle de l'ère chrétienne. Il paraît être, avec Xénophon d'Éphèse, le dernier écrivain grec qui ait composé des romans en prose.

Les Amours de Chæreas et de Callirrhoé ont été publiées pour la première fois, et d'après un seul manuscrit, par Jacques Philippe d'Orville, avec une traduction latine et des notes par Reiske; Amsterdam, 1750, 3 vol. in-4°. Les notes que d'Orville joignit aussi à l'agréable quoique médiocre roman de Chariton sont dix fois plus longues que le texte, et beaucoup plus intéressantes; c'est un des meilleurs commentaires qui existent sur aucun auteur ancien. « Son ouvrage le plus considérable, dit M. Boissonade, en parlant de d'Orville, est une édition du roman de Chariton d'Aphrodisie, auquel il a joint un commentaire immense, plein de choses excellentes, mais trop souvent étrangères à l'auteur. M. Beck dit qu'il est indispensable à quiconque veut connaître à fond la nature et le caractère de la langue grecque; et selon Larcher, les remarques de

d'Orville doivent être recherchées par toutes les personnes qui ont du goût pour les lettres grecques et latines. » — « Les digressions immenses de d'Orville, ajoute le même critique, contiennent des trésors de critique; c'est une mine d'observations, de corrections, de leçons diverses sur la plupart des auteurs grecs; et l'utilité de ce livre est telle, qu'il n'y a pas de philologue qui ne l'ait ou ne doive l'avoir, qu'il a fallu le réimprimer et qu'il faudra le réimprimer encore, honneur qu'obtiennent rarement et avec raison ces gros commentaires. »

Les notes de d'Orville ont été réimprimées avec des additions par Beck; Leipzig, 1783, in-8°. Parmi les éditions du texte grec, on cite surtout celle de Venise, 1812, in-4°; — *Les Amours de Chæreas et de Callirrhoé* ont été traduites en allemand par Heyne, Leipzig, 1753; par Schneider, Leipzig, 1807; en anglais, par Becket et de Hondt, 1764; en italien par Giacomelli, Rome, 1752; en français, par Fallet, Paris, 1785, in-8°; ibid., 1784, 2 vol. in-12; par Larcher, Paris, 1763, 2 vol. in-12. La traduction de Larcher a été réimprimée plusieurs fois, entre autres dans la *Bibliothèque des romans grecs*; Paris, 1797, et dans la *Collection des romans grecs* par Merlin, Paris, 1822, où elle occupe les volumes IX et X. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. VIII, p. 150. — *Journal étranger*, décembre 1755. — *Bibliothèque des dames, Romans*, t. VI et VII. — Chardon de la Rochette, *Mélanges*, t. II, p. 81-86. — Villemain, *Essais sur les romans grecs*. — Schœll, *Hist. de la littérature grecque*, t. VI, p. 249. — Boissonade, articles *d'Orville* et *Longus* dans la *Biog. universelle*.

CHARITON, moine grec du douzième siècle, fut élevé au partriarcat de Constantinople en 1177, sous Manuel Comnène, et occupa ce siége pendant onze mois.

Baronius, *Annales*, ann. 1177-1184.

CHARITON (Saint). *Voy.* SAINT CLÉMENT D'ANCYRE.

* **CHARIZI** ou **AL HARIZI** (*Jehuda ben Salomon ben*), rabbin et poëte espagnol, natif de Xérès, mort vers 1235. Instruit dans les écoles rabbiniques, si renommées alors en Espagne, il étudia les lettres et la philosophie des musulmans. La poésie arabe fut l'objet de sa prédilection; et ses œuvres hébraïques portent l'empreinte de cette poésie. Il reproduisit d'abord dans la langue de la Bible le chef d'œuvre du poëte arabe Hariri, intitulé les *Makamat* (Séances). Puis, il passa en Orient, et y composa, en prose rimée; son œuvre à lui, sous le titre de *Takkemoni*. A l'exemple de Hariri, il divisa son ouvrage en *Séances*, au nombre de cinquante; de même que le poëte arabe fait connaître les mœurs musulmanes et le degré de culture intellectuelle des Arabes, Charizi instruit le lecteur de la vie littéraire et religieuse de ses coréligionnaires. Le *Takkemoni* a été imprimé à Constantinople, 1578; à Amsterdam, 1729. On a en outre de Charizi une traduction de l'arabe en hébreu du *Guide des Égarés* de Maïmonide et du commentaire de la *Mischna* par ce célèbre rabbin.

Conversations-Lexicon.

CHARKE (*Charlotte*), femme auteur anglaise, morte en 1760. Fille du célèbre Colley Cibber, elle reçut une éducation virile. Mariée ensuite à un habile musicien, du nom de Charke, elle dut bientôt se séparer d'avec un homme dont la conduite la rendait malheureuse. Elle se fit artiste dramatique, et pendant quelque temps elle trouva des ressources et le succès dans cette profession. Mais des difficultés avec l'administrateur du théâtre l'obligèrent de chercher des ressources dans une troupe de comédiens ambulants. Charke mourut dans la plus profonde misère, et a laissé une autobiographie sous ce titre : *Narrative of the life of miss Charlotte Charke*; Londres, 1785, in-12.

Rose, *New biographical dictionary*. — *History of Henry Dumont., esq., and miss Charlotte Charke*.

CHARLAS (*Antoine*), prêtre et théologien français, né à Couserans, mort à Rome, le 7 avril 1698. Il fut supérieur du séminaire de Pamiers, puis adjoint au gouvernement ecclésiastique de ce diocèse, et se fit remarquer par son opposition à l'application de la *régale*. Cette loi donnait aux rois de France, comme gardiens et défenseurs des prérogatives des églises de leurs États, le droit de jouir des revenus des évêchés vacants et de disposer des bénéfices n'ayant point charge d'âmes, tant que le nouvel évêque n'avait pas prêté serment de fidélité et satisfait aux formalités requises en France. Le parlement de Toulouse condamna au feu les écrits de Charlas, et lui-même se sauva à Rome pour éviter l'emprisonnement. Ses principaux ouvrages sont : *Tractatus de libertatibus Ecclesiæ gallicanæ*; Liége, 1684, et Rome, 1720, 3 vol. in-4°; — *Causa Regaliæ penitus explicata adversus Dissertationem Natalis Alexandri de Jure Regaliæ*; Liége, 1685, in-4°.

Feller, *Dict. hist.* — Chaudon, *Nouveau dictionnaire universel*. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

CHARLEMAGNE. *Voy.* CHARLES Ier.

* **CHARLEMAGNE** (*Jean-Armand*), acteur et auteur dramatique français, naquit au Bourget (Seine), le 30 novembre 1759, et non en 1753, comme le disent quelques biographes, et mourut à Paris, le 6 mars 1838. Son père était épicier. Armand fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique; et à peine sorti du collége Mazarin, où il avait fait d'assez bonnes études, il prit le petit collet; mais, se sentant peu de vocation pour la théologie, il quitta le séminaire au bout de quelques mois, et entra comme cinquième ou sixième clerc chez un procureur au Châtelet. L'instabilité de son humeur ne lui permettant pas de s'y maintenir longtemps, il déserta l'étude, s'engagea dans le régiment de MONSIEUR, et fit comme simple soldat la guerre de l'indépendance de l'Amérique. En 1783, Charlemagne revint en France, où, rendu à la vie privée, il s'adonna aux recherches agricoles, et publia plusieurs brochures d'écono-

mie politique et industrielle. Ce n'est qu'en 1793 qu'étant déjà âgé de trente-quatre ans, il songea à travailler pour le théâtre. Il a donné un assez grand nombre de pièces, la plupart écrites en vers; on y remarque l'entente de la scène, de l'esprit et, disent les critiques du temps, « une versification facile et souvent heureuse, qui distingue les ouvrages de cet auteur ». Il fit jouer au Théâtre-Molière, en 1795, une pièce intitulée : *le Souper des Jacobins*, qui obtint un succès de vogue, dû autant à son propre mérite qu'à l'esprit de réaction. Outre quelques ouvrages dramatiques, Armand Charlemagne a composé deux romans : *l'Enfant du crime et du hasard*; 1803, 4 vol. in-12; et *Les trois B..., ou aventures d'un boiteux, d'un borgne et d'un bossu*; 1804, 4 vol. in-12. — C'est à tort que les continuateurs de *la France littéraire* lui ont attribué *Timon Alceste, ou le Misantrope moderne*, roman philosophique, avec préface de J. Janin; Paris, 1834, 2 vol., in-8°. L'auteur de ce livre n'a de commun avec A. Charlemagne que la ressemblance du nom. Cet homme de lettres avait rédigé, de 1802 à 1804, l'*Almanach des Muses;* on y trouve plusieurs pièces fugitives de sa composition. Un autre recueil, *les Veillées des Muses*, en renferme également un grand nombre. Dans les dernières années de sa vie, Armand Charlemagne, qui avait contracté l'abus des liqueurs fortes, était accablé d'infirmités. Parvenu à un âge avancé, et peu prévoyant de sa nature, il serait tombé dans un dénûment absolu sans l'assistance qu'il ne cessa de rencontrer chez son frère, négociant des plus recommandables. Voici la liste de ses ouvrages : *l'Adoption villageoise, ou l'écouteur aux portes*, comédie en un acte et en prose; 1793; — *l'Agioteur*, comédie en un acte, en vers (1796); — *l'Amour romanesque*, opéra-comique en un acte; — *les Descendants du Menteur*, comédie en trois actes, en vers, 1805; — *les Écoliers*, comédie en un acte, en prose; — *la Fille à marier*, comédie en un acte, en vers, 1793; — *le Fou supposé*, comédie en un acte, en prose, 1803; — *l'Homme de lettres et l'homme d'affaires*, comédie en un acte, en vers, 1795; — *l'Insouciant*, comédie en un acte, en vers libres, 1793; — *la Journée des dupes*, comédie en cinq actes, en vers, 1816; — *le Mélodrame aux boulevards*, facétie littéraire, etc., par Placide le Vieux, 1809; — *M. de Crac à Paris*, gasconnade en un acte, en vers libres, 1793; — *les Paroles et la Musique*, comédie-vaudeville en un acte, 1799; — *le Père aveugle*, comédie en deux actes, 1793; — *la petite Maison de Thalie*, prologue d'ouverture, 1801; — *la Soirée de Vaugirard*, pièce anecdotique, en un acte, en vers, 1797; — *le Souper des Jacobins*, comédie en un acte, en vers, 1795, réimprimée plusieurs fois; — *le Testament de l'oncle*, comédie en trois actes, en vers, 1806; remise au théâtre en 1822, et en un acte; — *le Voyageur fataliste*, comédie en trois actes, en vers, 1806; — *les Voyageurs*, comédie en trois actes, en vers, 1800; — *Deux bossus*, conte, 1798; — *Instruction sur l'usage des moulins à bras*, 1803; — *Observations de quelques patriotes sur la nécessité de conserver les monuments de la littérature et des arts* (anonyme), 1794, in-8°; avec MM. Chardin et A. A. Renouard. — *Plan d'impositions*, 1790, in-8°; — *Poésies fugitives*, 1801, in-12. On lui attribue encore un *Essai sur la séduction*, inséré dans les *Hommes démasqués*, roman de Labenette, 2 vol. in-12. E. DE MARNE.

Quérard, *la France littéraire*. — *Almanachs des spectacles*. — *Cours de littérature dramatique*, de Geoffroi.

CHARLEMONT (*James* CAULFIELD), homme politique et littérateur irlandais, né à Dublin, le 18 août 1728, mort le 4 août 1799. Second fils du vicomte de Charlemont, il fut élevé dans la maison paternelle. On lui fit visiter ensuite la Hollande, l'Allemagne et l'Italie. A Turin, où il étudia pendant une année, il fit connaissance avec David Hume, alors secrétaire de l'ambassade d'Angleterre. De Turin il se rendit à Bologne et dans d'autres villes; puis il alla à Constantinople, parcourut la Grèce et l'Asie Mineure, et partout sur son passage il recueillit avec soin tous les documents propres à l'éclairer sur les antiquités, les mœurs et les usages de chaque pays. A son retour dans sa patrie, il alla siéger à la chambre des pairs d'Irlande, et en 1763, par suite de la part qu'il prit à la répression de la rébellion dont l'Irlande fut alors le théâtre sous la vice-royauté du comte de Northumberland, il fut créé comte de Charlemont. Il se lia particulièrement avec Burke, Gérard Hamilton, Flood et d'autres personnages considérables. A Londres, où il vint en 1764, il fut introduit auprès de Johnson, Goldsmith, Reynolds et Hogarth, qu'il protégea ensuite généreusement. Il présida la société d'amateurs qui inspira à Chandler le projet de voyager en Grèce et dans l'Asie Mineure, et favorisa la publication de la relation de son voyage. En 1770 il prit parti avec Flood contre l'administration du lord Townshend; en 1775 il contribua à assurer l'élection de Grattan par le bourg de Charlemont; et grâce à cet appui, le célèbre orateur put faire, le 11 décembre de la même année, son entrée à la chambre des communes. Charlemont fut placé à la tête des volontaires irlandais qui en 1778, et pendant la guerre d'Amérique, s'associèrent pour défendre le pays contre une invasion étrangère, en l'absence des forces régulières, expédiées au dehors. En 1779 le nombre de ces volontaires montait à 42,000. Charlemont fut nommé membre du conseil privé en 1783, et en 1786 il fut élu président de l'Académie royale irlandaise, qu'il enrichit d'utiles mémoires. On a de lui : *Original letters*, 1820, in-4°. C'est un volume de correspondance contenant ses lettres et celles

de Burke et d'autres adressées à Flood. Il a laissé en manuscrit : *History of Italian poetry*, depuis Dante jusqu'à Métastase.

Hardi, *Life of the earl of Charlemont*. — Rose, *New biog. dict.* — Gorton, *General biog. dict.*

CHARLES (en latin *Carolus*, en allemand *Karl*), nom commun à un grand nombre de souverains de différents pays. Les empereurs sont placés en tête ; les rois ou princes sont rangés par ordre alphabétique de pays.

I. Empereurs.

CHARLES Ier ou **CHARLEMAGNE**, corruption de *Carolus Magnus*, c'est-à-dire *Charles* ou *Karl le Grand*, empereur d'Occident, né le 2 avril 742, mort le 28 janvier 814 (1). Il paraît pour la première fois dans l'histoire en l'année 768. Pepin venait de mourir ; et, dans une assemblée générale, les Francs partagent son vaste empire entre ses deux fils, Charles et Carloman. Mais l'accord des deux frères dura peu. On dit que Didier, roi des Lombards, travaillait à les désunir : il est aussi permis de supposer que l'ambition de Charles, plus forte que son affection fraternelle, inspirait à Carloman des inquiétudes bien fondées. Quoi qu'il en soit, Carloman étant mort en l'année 771, sa femme et ses fils traversent les Alpes, et vont chercher un asile à la cour lombarde. Tout le royaume des Francs reconnut alors un seul maître. Charles ne tarda pas à montrer qu'il était digne d'une aussi haute fortune. Éginhard le représente sous ces traits : « Il était gros et robuste de corps. Sa taille était élevée, quoiqu'elle n'excédât pas une juste proportion ; car il est certain qu'elle n'avait pas plus de sept fois la longueur de ses pieds. Il avait le sommet de la tête arrondi, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, de beaux cheveux blancs, et la physionomie riante et agréable. Aussi régnait-il dans toute sa personne, soit qu'il fût debout, soit qu'il fût assis, un air de grandeur et de dignité ; et quoiqu'il eût le cou gros et court et le ventre proéminent, il était d'ailleurs si bien proportionné, que ces défauts ne s'apercevaient pas. Sa démarche était ferme, et tout son extérieur présentait quelque chose de mâle ; mais sa voix claire ne convenait pas parfaitement à sa taille (2). » On retrouve dans ce portrait le fils de Pepin : le corps robuste, établi sur de solides assises, et le cou gros, dominé par de fortes épaules, rappellent le farouche dompteur des taureaux et des lions. C'est là ce que Charlemagne a retenu du vieil homme. L'homme nouveau se révèle dans ses yeux grands et vifs, sa taille élevée, le sourire de sa physionomie, la dignité de son maintien, la mâle fermeté de sa démarche. Voilà bien le port et le visage de ce conquérant législateur, que M. Augustin Thierry nous représente au moral : « Homme double d'esprit, Romain et Germain à la fois » (*Récits des temps mérovingiens*, t. 1, p. 276). Ajoutons que dans l'un et dans l'autre rôle il eut une égale grandeur.

Charles fit sa première campagne contre les peuples d'Aquitaine (770). Hunold, leur chef, fut battu par les Francs, et se réfugia chez les Vascons. Mais, ne voulant pas quitter ces provinces sans étouffer dans l'Aquitaine tous les germes de la rébellion, Charles fit savoir à Loup, prince des Vascons, qu'il devait sur-le-champ livrer Hunold ou se préparer lui-même à combattre. Loup écouta les avis de la prudence, remit Hunold captif aux mains de Charles, et sans plus tarder rendit hommage, pour son propre compte, à la souveraineté des Francs. Un succès si grand et si rapide inaugura brillamment le nouveau règne. Pepin laissait en mourant sa puissance menacée par trois ennemis également redoutables, les Aquitains, les Saxons, les Lombards. Cédant, non sans de longues hésitations et de vifs regrets, aux conseils de sa mère, Charles avait épousé la fille de Didier, roi des Lombards, pour assurer ses frontières du côté de l'Italie. Les Aquitains vaincus, il ne lui restait donc plus qu'à soumettre les Saxons : il ne tarda pas à les joindre. En 772 il était déjà sur leurs terres, leur prenait Heresbourg, et détruisait leur idole, qui, sous le nom barbare d'Irminsul, représentait, dit-on, la figure du guerrier Arminius.

L'année suivante il se dirigeait vers la Lombardie. Didier avait témoigné qu'il désirait vivre en paix avec le fils de Pepin ; mais il entendait, en lui donnant sa fille, ne pas être contrarié dans l'exécution de ses projets sur les marches italiennes. Il se trompait : la monarchie des Francs avait pris avec la papauté des engagements qui devaient prévaloir sur les combinaisons de la diplomatie lombarde. Menacé par les armes de Didier, Adrien Ier réclame l'appui de Charlemagne. Celui-ci, qui n'avait pas longtemps conservé pour femme la belle mais stérile Désirée, convoque, à la voix du pape, tous les guerriers de sa race, et leur donne rendez-vous sous les murs de Genève. Le mont Cenis est franchi : des masses innombrables de Germains se précipitent sur le versant oriental des Alpes, et Didier, surpris par cette vive attaque, va s'enfermer à la hâte dans les murs de Pavie.

Il faut ici laisser parler le moine de Saint-Gall : « Il y avait, dit-il, depuis quelques années à la cour du roi lombard un noble Franc, nommé Ogger, qui s'était réfugié dans ces lieux, fuyant

(1) On connaît le lieu de sa mort : c'est le palais d'Aix-la-Chapelle ; mais il est vraisemblable qu'on discutera longtemps encore sur le lieu de sa naissance. L'anonyme de Saint-Gall désigne Aix-la-Chapelle, Godefroid de Viterbe Ingelheim sur le Rhin, d'autres Saltzbourg dans la haute Bavière, ou Carsltadt en Franconie. Il est entendu qu'on fait valoir les plus fortes preuves pour justifier les prétentions rivales de toutes ces villes. L'auteur supposé des *Annales de Pepin et de Charlemagne*, Éginhard, raconte qu'en l'année 742 Pepin se rendait en Aquitaine, allant combattre le duc Hunold : c'est ce que rapporte, à peu près dans les mêmes termes, la Chronique de Rhéginon ; mais ni l'un ni l'autre de ces historiens dignes de foi ne dit en quel lieu se trouvait alors l'épouse légitime du roi Pepin, la chaste Bertrade. Leur silence a servi de prétexte à toutes les conjectures.

(2) Éginhard, *Vita Caroli Imperat.*, trad. de M. Teulet.

la juste colère du très-terrible empereur. Ayant appris l'arrivée du redoutable Charles, ils montent sur une tour élevée, du haut de laquelle leurs regards embrassent un vaste horizon. Apparaissent les machines de guerre, près desquelles tout l'attirail de Darius et de César n'aurait été qu'un léger équipage. Alors Didier dit à Ogger : — « Charles n'est-il pas au milieu de cette grande « armée ? » — « Non, répond Ogger ; il ne vient « pas encore. » A la suite s'avancent les épaisses phalanges des fantassins, tirés de toutes les provinces de l'empire. — « Certes, s'écrie le roi « lombard, Charles est là-bas, marchant la tête « fière devant ses troupes ». — « Non, répond « Ogger; pas encore, pas encore. » — Alors Didier commence à pâlir, et à dire : « Hélas ! que « ferons-nous donc s'il arrive avec un plus grand « nombre d'hommes ? » — « Tu verras, répond « Ogger, en quelle compagnie il vient te rendre « visite; mais je ne sais guère ce qu'il adviendra « de nous. » Tandis qu'ils parlaient, se présentent les gardes, milice qui jamais n'a connu le repos. — « Cette fois, c'est bien Charles », dit le Lombard épouvanté ! « Pas encore, réplique Ogger. » On voit défiler ensuite le cortége des évêques, des abbés, des clercs de la chapelle royale, avec leurs servants... — « Descendons, « s'écrie Didier, et courons nous cacher dans les « entrailles de la terre, loin de la face d'un si « terrible ennemi. » A quoi le guerrier franc, qui avait, en de meilleurs jours, appris à connaître la puissance de l'incomparable Charles, s'empresse de repondre : « Lorsque tu verras la mois« son frissonner au milieu des plaines, le Pô et « le Tésin inonder les murailles de la ville de « leurs flots marins hérissés de piques de fer, « tu pourras dire que Charles arrive. » Il n'avait pas achevé ces mots quand s'éleva tout à coup, vers le couchant, une nuée au flanc noir, qui changea la clarté du jour en d'épaisses ténèbres... Alors apparut Charles, l'homme de fer, *ferreus Carolus*, la tête ornée d'un casque de fer, les bras enserrés dans des brassards de fer, la poitrine, les épaules couvertes d'une cuirasse de fer, agitant une pique de fer dans sa main gauche, et la droite étendue, comme toujours, sur son invincible épée... Ogger dit alors à son compagnon : — « Le voilà celui que tu as cher« ché si longtemps (1). »

Cette mise en scène est très-dramatique; nous lui trouvons encore un autre mérite, celui d'offrir un tableau fidèle des grandes expéditions de Charlemagne, une exacte image de cet immense attirail de balistes, de catapultes, de soldats à pied, à cheval, de ducs, de margraves, de comtes, de clercs, séculiers et réguliers, dont l'ensemble composait au huitième siècle une armée franque. Le jeune chef de toute cette milice nous paraît aussi très-bien dessiné par le rude crayon de l'annaliste anonyme. On comprend que Didier, malgré sa fierté, malgré tout son courage, dut être écrasé par un tel ennemi. Charles assiégea Pavie pendant six mois, sans faire beaucoup de progrès. Il douta même un instant du succès de son entreprise, et se rendit alors dans la ville de Rome, auprès du pape Adrien, pour lui demander le concours de ses prières. Enfin, à son retour, Didier se rendit, déposa les insignes des rois ses ancêtres, et, par les ordres de Charlemagne, alla finir ses jours au monastère de Corbie, sous la robe noire d'un moine bénédictin. La puissance lombarde semblait anéantie; cependant elle voulut renaître. A peine Charlemagne eut-il quitté l'Italie qu'Adalgise, fils de Didier, souleva de nouveau tout le pays, et vit accourir à son aide les ducs de Spolète, de Frioul, et de Bénévent (776). Le roi des Francs revint sur ses pas, et, par la terreur qu'inspira sa présence, dispersa toutes les bandes ennemies. L'insurrection s'était étendue jusqu'aux frontières de l'État romain. Pour surveiller de plus près cette nation fière de ses glorieuses origines, et qui, dans son abaissement, donnait encore aux Francs le nom de barbares, Charles établit roi de Lombardie le second de ses fils légitimes, Pepin, né de la belle et pieuse Hildegarde. Le pape Adrien conféra le même jour à ce jeune prince, en l'année 781, l'onction royale. Son gouvernement ne fut pas toujours tranquille; mais où la paix régnait-elle alors, sans être au moins troublée par quelques alarmes ?

Charlemagne eut affaire en l'année 775 aux plus constants ennemis de son repos, les farouches Saxons. Dès l'abord il fit contre eux une grande expédition, à la tête d'une armée semblable à celle qu'il avait conduite sous les murs de Pavie. Éginhard nous dit en effet qu'elle était composée de toutes les forces du royaume, *totis regni viribus*. Estimant qu'il ne parviendrait jamais à soumettre ce peuple indocile, s'il ne lui inspirait, en frappant de grands coups, une suffisante terreur, Charles convoqua tous ses fidèles dans la ville de Duren, passa le Rhin, envahit du premier élan Sigisbourg, Heresbourg, et vint se heurter, sur les rives du Weser, contre l'armée des Saxons, qui l'attendait en ces lieux pour lui défendre le passage. Cette armée culbutée, Charles traversa le Weser, parcourut en vainqueur le pays occupé par les Saxons, massacra tout ce qui lui présenta quelque résistance, dévasta toutes les places qui ne se pressèrent pas assez de lui envoyer des otages, et ne revint pas vers l'Austrasie, où il aimait à prendre ses quartiers d'hiver, sans avoir achevé cette grande campagne. Mais tout ce carnage ne lui profita guère. L'année suivante (776) il fallut encore revenir aux mêmes lieux. Les Saxons avaient repris Heresbourg, et tenaient la citadelle de Sigisbourg assiégée. Charlemagne les visita de nouveau. « Il serait difficile, dit Éginhard, de raconter combien de fois, vaincus et suppliants, les Saxons se soumirent à la volonté du roi Charles, livrèrent

(1) Monachus Sangall., *de Rebus bellicis Car. Magni.*

des otages, et reconnurent les gouverneurs qu'on leur imposait ; quelquefois même, entièrement abattus et domptés, ils renoncèrent au culte de leurs idoles. Mais autant ils étaient faciles et empressés à contracter ces engagements, autant ils se montraient prompts à les violer. » Cette lutte dura trente-trois ans. Charles conduisit ou envoya contre les Saxons, toujours rebelles, environ vingt armées ; à l'horreur des batailles il ajouta l'horreur des massacres : le même jour quatre mille cinq cents Saxons furent livrés au fer des guerriers francs, et tous égorgés sans aucune pitié. Des légions de missionnaires chrétiens entreprirent aussi, par ses ordres, mais sans plus de succès, la soumission de ce peuple idolâtre, qui ne voyait et ne pouvait guère voir dans les cérémonies du baptême que l'hommage imposé à une race conquise par une race conquérante. Un jour Charles se vit obligé, pour pacifier les rives de l'Elbe, toujours agitées par quelque soulèvement nouveau, de faire transporter et disperser dans les Gaules dix-mille de ces turbulents voisins, et d'établir ensuite dans leur pays des colonies gauloises. Mais il ne les soumit tout à fait qu'après les avoir réunis aux Francs par un acte solennel, et les avoir admis à partager tous leurs droits, comme formant avec eux un seul peuple. On regrette que l'histoire de cette longue guerre ait été si brièvement racontée par les chroniqueurs contemporains. Combien nous serions avides de mieux connaître les mœurs, les traditions, les superstitions religieuses, toutes les causes de l'héroïque résistance du peuple saxon! C'était la vieille Germanie luttant contre la nouvelle ; celle-ci devait triompher, et celle-là succomber : telle est la loi des vicissitudes humaines. Nous savons du moins que ni le courage ni l'esprit de conduite ne manquèrent aux Saxons dans leur constante révolte ; ils eurent même à leur tête des chefs dignes d'occuper une grande place dans l'histoire : l'intrépide Witikind causa bien assez de soucis à Charlemagne pour mériter de passer avec lui jusqu'à la plus lointaine postérité.

En l'année 777 Charles recevait à Paderborn un chef sarrasin, nommé, dit-on, Ibn-al-Arabi, qui venait solliciter la protection des armes franques contre le nouveau khalife de Cordoue, Abd-el-Rhaman, s'engageant à livrer, en échange de cette protection, toutes les places sarrasines des Pyrénées. Une telle entreprise devait sourire à Charlemagne. S'il ne connaissait guère les Maures d'Espagne, il savait du moins qu'ils étaient de race africaine, et que Pepin, son père, avait conquis sur eux Narbonne et toute la Septimanie. Ces motifs étaient assez puissants pour l'engager à les combattre. Il ne faut pas voir dans Charlemagne un exterminateur passionné de toutes les nations infidèles : il s'efforçait toujours de mettre la religion du côté de la politique; mais il ne fit peut-être aucune guerre de religion. On ne doit pas trop le croire sur parole quand, vainqueur des Huns, il se félicite d'avoir étouffé l'arianisme dans les forêts de la Pannonie : ne se montrait-il pas dans le même temps jaloux d'établir d'intimes relations entre la cour d'Aix-la-Chapelle et celle de Constantinople? Ainsi, dans les légendes héroïques du treizième siècle, on nous le représente allant en Espagne écraser l'islamisme, et frémissant de rage, durant cette campagne, à la vue du moindre sectateur de Mahomet, quand nous le voyons, dans les fidèles annales de l'histoire, recherchant l'amitié du khalife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, et entretenant avec lui l'échange le plus régulier d'ambassadeurs, de missives et de présents. Mais il voyait dans les musulmans d'Espagne de redoutables voisins, qui n'étaient pas de sa race, et qui, récemment chassés des Gaules, pouvaient avoir conservé le désir d'y rentrer. Écoutant donc les propositions d'Ibn-al-Arabi, il passa les Pyrénées (778), prit Pampelune et Saragosse, et reçut de nombreux otages. Mais on connaît l'issue malheureuse de cette expédition. Inigo-Garsias, qui commandait aux Vascons de la Navarre, Fruela, qui régnait sur ceux des Asturies, et Loup sur ceux des Gaules, s'unirent secrètement, et se portèrent à la rencontre des Francs, qui traversaient, revenant d'Espagne, la vallée de Roncevaux et le col d'Agnetta. Ils attaquèrent leur arrière-garde, et en firent un grand carnage. C'est là que périt Roland, préfet des marches de Bretagne, si célèbre dans les poëmes du moyen âge. A la nouvelle de ce désastre, Charlemagne revint sur ses pas, culbuta les Vascons, fit pendre Loup, et partagea la Vasconie gauloise entre les fils de ce tributaire indocile. Ces agitations avaient gagné l'Aquitaine; mais comme on n'y avait pas pris les armes, il n'était pas nécessaire d'y porter la terreur. Charles crut qu'il était plus sage de comprimer par des mesures pacifiques les éléments de trouble qui survivaient dans cette province à la défaite d'Hunold. Sa femme, l'aimable Hildegarde, venait de lui donner un troisième fils. Pour flatter l'orgueil des Aquitains, Charles fit de leur pays un royaume, et en nomma roi Louis, le jeune fils dont il apprenait la naissance. Trois ans après, cet enfant couronné se rendait dans ses États. Il était porté dans un berceau; quand le cortége arriva dans la ville d'Orléans, qui marquait au nord la frontière de l'Aquitaine, le roi Louis, revêtu d'habits de guerre proportionnés à sa taille, fut placé sur un cheval, et conduit en cet équipage jusqu'à Toulouse. Charles n'était pas assez imprudent pour l'envoyer seul dans son royaume : il le faisait accompagner par le sage Arnold, et par un nombreux cortége de comtes austrasiens, qui se partagèrent avec quelques Romains dévoués le gouvernement du pays. Humbert fut établi dans la ville de Bourges, Abbon eut sous ses ordres le pays de Poitiers, Widbod Périgueux, Segwin Bordeaux, Haimon Alby, Rother Limoges, etc., etc. Ainsi l'Aquitaine fut pacifiée ;

mais la frontière méridionale de ce royaume eut encore plus d'une fois à subir les incursions des Maures. On compte sept expéditions faites sous le règne de Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne. Ils reparurent dans la Septimanie, prirent Narbonne, et s'avancèrent jusque sous les murs de Toulouse; mais leurs succès furent bientôt changés en revers.

Charlemagne eut plusieurs fois à combattre les Bretons. Mais il n'alla pas les chercher au-delà des flots; il redoutait l'Océan, et s'arrêtait devant cette frontière. Cependant il possédait quelques navires, comme nous l'apprennent les circonstances de l'expédition conduite en 807, par le comte Burchard, sur les côtes de l'île de Corse. Ses engagements avec les Bretons eurent lieu sur le continent, dans l'Armorique. Les Armoricains formaient une peuplade tributaire, qui n'avait jamais accepté le joug de la servitude. Plusieurs fois ils tentèrent de s'affranchir. Charles envoya contre eux, en 796, le sénéchal Andulf, qui leur fit assez durement expier cette prétention à l'indépendance, qu'Éginhard appelle une *opiniâtre perfidie*.

Le plus difficile à contenir, ou, pour employer le langage des historiens francs, le plus perfide des chefs tributaires était le baïvare ou bavarois Tassillon, ancien allié des Lombards, qui avait pour femme Huitburge, une des filles de Didier. Dès le règne de Pepin, il avait conspiré contre les Francs avec ses puissants voisins, les Lombards, les Slaves et les Huns, Avares ou Abares. Pepin l'avait amené devant les autels et sur les tombeaux de saint Denis, en France, de saint Germain de Paris, de saint Martin de Tours, et il l'avait fait jurer d'être à jamais fidèle à la maison d'Herstall. Mais Tassillon avait bientôt oublié ces serments. Charlemagne avait depuis longtemps résolu de le réduire à l'obéissance, quand, vers l'année 787, il s'offrit à ce prince, qui savait tour à tour être clément et sévère, une occasion de le châtier. C'était un habile artisan d'intrigues : on le voit dans le même temps appeler les Avares du fond de leurs retraites, et proposer à Charlemagne de conclure avec les Francs une paix durable. Ignorant encore le mouvement des Avares, Charles se montre favorable aux propositions d'accommodement; mais quand il s'agit de signer un traité, les envoyés de Tassillon hésitent, demandent des délais, et déclarent qu'ils ne sont pas munis de pouvoirs suffisants pour conclure une aussi grosse affaire. Alors la fraude éclate. Le pape, dont le Bavarois avait invoqué la médiation, le déclare anathème, et justifie par avance tous les homicides que le roi des Francs pourra commettre en Bavière, en y allant chercher une légitime vengeance. Charles se rend aussitôt dans la ville de Worms, y convoque une assemblée générale du peuple franc, expose devant cette assemblée tous ses griefs contre Tassillon, et pénètre dans la Bavière avec trois armées. La résistance était impossible : Tassillon se soumet, livre comme otage son fils Théodore avec douze autres notables bavarois, et ne demande que le droit de paraître devant des juges. Les juges le condamnent, le roi lui pardonne, et il va finir ses jours dans un monastère (788).

Mais les Avares avaient, à son appel, franchi leurs retranchements, et ils ne devaient pas y rentrer sur une simple sommation. Ce peuple, descendu vers le même temps que les Goths des hautes régions de l'Asie, s'était arrêté dans sa course sur les bords du Danube, au milieu des forêts humides de la Styrie et de la Pannonie. On racontait mille fables sur son origine, ses mœurs et son gouvernement. Il était la terreur des Dalmates et des autres nations répandues sur les bords de l'Adriatique : les Francs eux-mêmes considéraient comme un ennemi redoutable ce peuple, qui ne connaissait aucun des travaux de la paix, et qui s'était rendu puissant et riche par une longue pratique du brigandage. Charlemagne ayant appris qu'ils avaient à la fois envahi le Frioul et la Bavière, envoya contre eux deux armées, et les mit en déroute. Mais on ne pouvait les anéantir d'un seul coup; ils devaient être toujours une menace contre les possessions orientales des Francs, tant qu'ils n'auraient pas été vaincus au sein de leurs profondes retraites, défendues, dit-on, par neuf cercles de camps retranchés et de robustes palissades. Charlemagne forma cette entreprise, et pendant huit années les Francs furent aux prises avec les Avares. Son fils Pepin eut la gloire de terminer cette guerre. En l'année 796 le chef ou *chagan* des Avares se présentait devant l'invincible Charles, dans son palais d'Aix-la-Chapelle, recevait le baptême et prêtait le serment de fidélité. La Pannonie avait été tellement dévastée, durant ces huit années d'une guerre sans trêve, qu'il y restait à peine quelques vestiges d'une habitation humaine. Les grands trésors du chagan étaient entassés dans sa demeure royale appelée *Ring*. Maîtres de cet asile, qui passait pour inexpugnable, les Francs en rapportèrent tout ce qu'il contenait. Les yeux de Charlemagne et de ses guerriers furent éblouis à la vue de tant de richesses : « Jusque alors, dit Éginhard, les Francs pouvaient être regardés comme pauvres; mais après cette guerre ils furent riches. »

Tandis que Pepin guerroyait contre les Avares, Charlemagne poursuivait au-delà de l'Oder, sur les rives de la Baltique, les Slaves-Vélétabes, appelés Wilzes dans la langue des Francs. Ces peuplades était toujours en armes, et, se croyant protégées contre le ressentiment de Charlemagne par la distance qui les séparait de ses quartiers d'hiver, elles n'épargnaient pas les tribus soumises à la domination franque. Il fallait pour aller les combattre traverser la Saxe, toujours inquiète, et pénétrer au delà sur des terres inconnues, où l'on ne savait guère quels obstacles, quels périls on allait rencontrer. Charlemagne ras-

semble une de ses grandes armées, passe le Rhin à Cologne, s'avance vers l'Elbe, jette sur ce fleuve deux ponts, qu'il fortifie, craignant sans doute de voir les Saxons accourir sur ses traces, et le voilà rendu sur les bords de l'Oder, où personne ne se présente à sa rencontre. Le fer et le feu ravageant tout le pays, les populations, saisies de terreur, vont chercher un asile, bientôt envahi, dans les bois, dans les marais; l'immense armée des Francs ne rencontre que des bandes de fugitifs. Quand enfin Charlemagne arrive sous les murs de Dragawitum, le roi des Slaves, nommé Wiltza, vieillard à la blanche chevelure, se présente à lui suivi des principaux de la nation, offre des otages, et s'engage par serment à subir la loi des Francs (789).

Les Sorbes, les Moraves, les Danois, les Grecs, les Sarrasins d'Italie éprouvèrent aussi la force de ses armes. Voici dans quels termes Éginnard établit l'inventaire des conquêtes de Charles: « Son père Pepin lui avait transmis le royaume des Francs, déjà considérable et puissant; mais il l'augmenta presque du double. En effet, avant lui, le territoire de la nation franque comprenait seulement cette partie de la Gaule qui s'étend du Rhin à la Loire, et de l'Océan à la mer Baléare, et cette partie de la Germanie qui, comprise entre la Saxe et le Danube, le Rhin et la Saale, est habitée par les Francs orientaux. En outre, les Allemands et les Bavarois étaient soumis aux Francs. Par les guerres que nous avons rappelées, Charles conquit l'Aquitaine, la Vasconie, et la chaîne des Pyrénées jusqu'à l'Èbre, fleuve qui prend son origine dans la Navarre, traverse les champs les plus fertiles de l'Espagne, et va se jeter dans la mer Baléare, près de Tortose. Il conquit de plus l'Italie tout entière, depuis Aoste jusqu'à la Calabre inférieure, aux frontières des Grecs et des Bénéventins; ce qui forme un territoire de plus d'un million de pas. Il conquit en outre la Saxe, partie considérable de la Germanie; la Saxe, dont le territoire est, dit-on, égal en largeur à celui des Francs et double en longueur; puis les deux Pannonies, la Dacie, sur l'autre rive du Danube; l'Istrie, la Liburnie et la Dalmatie, si ce n'est les villes maritimes, que, par un traité d'alliance et d'amitié, il abandonna volontairement à l'empereur de Constantinople; enfin, toutes les nations barbares et sauvages qui habitent entre le Rhin et la Vistule, l'Océan et le Danube, et qui, à peine semblables par le langage, sont tout à fait étrangères les unes aux autres par les mœurs et le caractère. Il les dompta et les rendit tributaires. Les principales sont les Valatabes, les Sorbes, les Abodrites, les Bohémiens. Il réduisit celles-ci par les armes, les autres offrirent leur soumission (1). »

M. Guizot compte cinquante-trois expéditions entreprises sous le règne de Charlemagne. Ajoutons que, pour la plupart, elles furent très-meurtrières. Quand les grandes masses que nous représentent les armées du huitième siècle se précipitaient les unes sur les autres, combattant avec la hache, la massue, ou le glaive, chaque coup faisait une victime, et le vainqueur s'avançait sur des monceaux de cadavres. Tant de sang versé n'a-t-il donc eu d'autre résultat que d'accroître le territoire des rois Francs et d'ajouter au nombre de leurs sujets ou de leurs tributaires? Charlemagne partage avec Alexandre la gloire d'avoir introduit des mœurs plus douces, une pratique plus avancée de l'existence civile, partout où il a porté ses armes. Avec lui le christianisme pénétrait jusqu'aux dernières plages de l'Europe; avec le christianisme, la civilisation gallo-romaine. Le titre d'illustre conquérant ne suffit pas à Charlemagne : c'est le créateur d'un ordre nouveau, c'est le fondateur de l'empire d'Occident.

Quelques historiens hésitent à croire que Charlemagne ait ambitionné la couronne impériale; ils supposent que le pape Léon lui décerna ce titre par reconnaissance sans avoir demandé son consentement. Cela n'est guère vraisemblable. Charles pouvait se faire couronner empereur par ses vétérans, à l'exemple des anciens Césars; mais il eût commis, en tranchant ainsi la plus grosse question de son temps, la plus grave des maladresses. La papauté était déjà par le fait ce qu'elle prétendit plus tard être par le droit, l'arbitre suprême de l'autorité spirituelle. Charles devait recevoir de ses mains les insignes de la puissance impériale; il le comprit, « avec une intelligence parfaite des temps nouveaux (1) ». Il y eut même dans sa conduite ce raffinement de prudence, qu'il voulut paraître surpris lorsque Léon III versa l'huile sainte sur sa tête et posa sur son front la couronne d'or. Cette cérémonie eut lieu dans la ville de Rome, l'an 800, le jour même de la fête de Noël.

Nous avons sommairement raconté les guerres de Charlemagne. Il nous reste à faire connaître que chez lui l'homme d'État était au moins égal au héros.

Lorsqu'il avait reçu de son père mourant l'héritage qu'il avait tant agrandi, il n'avait pas trouvé, comme on le soupçonne, le principe d'autorité reconnu dans toutes les parties du royaume, dans toutes les classes de la hiérarchie civile. Les leudes de Pepin avaient de vieilles habitudes d'indépendance, avec lesquelles ce prince rude et fier était lui-même obligé de composer : ils n'exécutaient pas ses ordres sans les avoir approuvés. Charlemagne ne les soumit pas sans beaucoup de peine à une plus étroite discipline. Sous son règne éclatèrent trois grandes révoltes, qui toutes eurent pour chefs de puissants personnages; et s'il sévit contre eux avec rigueur, c'est que l'intimidation était né-

(1) *Vita Caroli Magni*, ch. XV.

(1) T. Lavallée, *Hist. des Français*, t. I, p. 186.

cessaire. Un ancien usage semblait autoriser le droit de conjuration contre la puissance souveraine : un capitulaire de l'année 805 (1) nous fait connaître les peines réservées par Charlemagne aux auteurs et aux complices de ces agitations séditieuses. Jaloux de voir toutes les dignités de l'État relever de la sienne, Charlemagne mit en œuvre toutes les ressources, et nous dirons même tous les artifices de son esprit, naturellement doué d'une grande prévoyance, pour organiser l'ordre, c'est-à-dire l'unité dans l'administration de son vaste empire. Aux titres militaires il attacha des fonctions civiles, comme Pepin l'avait déjà fait; mais il prit soin de ne pas perpétuer ces fonctions dans les mêmes mains. S'il ne pouvait refuser des bénéfices, c'est-à-dire des possessions territoriales, aux guerriers qui l'avaient le mieux servi sur les champs de bataille, il voulut du moins que ces bénéfices fussent temporaires, et il s'interdit à lui-même la faculté d'en accorder plusieurs à un seul comte. S'il leur confia l'administration de la justice, il fit siéger avec eux, au nombre des juges, des clercs des deux ordres, et les fit surveiller régulièrement par des commissaires spéciaux (*missi dominici*), choisis pour la plupart dans le clergé. Le recueil de ses lois est plein de dispositions habilement dictées, qui toutes tendent à contenir, à réprimer l'arbitraire des comtes. Un capitulaire de l'année 779 condamne à la perte de tous leurs honneurs les juges qui se seront montrés dociles aux conseils de la haine ou de l'intérêt (2); un autre leur défend de venir siéger au plaid s'ils ne sont à jeun (3); tout mauvais comte, lisons-nous ailleurs, doit être dénoncé à l'empereur (4). Et ces dénonciations avaient des suites. Charles aimait à rendre la justice : les officiers de son palais devaient aider de leurs conseils les pauvres gens qui, de toutes les parties de l'empire, arrivaient le deuil sur le visage et la plainte sur les lèvres; ils devaient même, au besoin, rédiger leurs requêtes et les présenter à l'empereur. Celui-ci jugeait tous les jours quelques causes; la nuit même, au rapport d'Éginhard, il se levait plusieurs fois, jetait sur ses épaules un manteau de chambre, faisait introduire dans ses appartements quelques plaideurs ou quelques plaignants, et se prononçait, comme en plein tribunal, sur l'affaire qui venait en appel devant sa juridiction (5). Malgré toutes ces précautions, il y eut de nombreux abus : la barbarie des mœurs, les préjugés que portent avec elles toutes les races conquérantes, l'immense étendue de l'empire et la difficulté des communications furent de grands obstacles à l'établissement d'une bonne police, au redressement de tous les griefs. Mais n'est-ce pas assez pour la gloire de Charlemagne que d'avoir fait à cet égard tout ce qu'il pouvait faire?

C'est un fait très-considérable, dans la vie de Charlemagne, que sa réforme des mœurs et même des lois ecclésiastiques. Personne n'avait, de son temps, une plus haute idée de la puissance spirituelle; on peut même dire que les évêques de Rome, les papes auxquels il eut affaire, attendaient, exigeaient moins de déférence qu'il ne leur en accorda. Quand il ne pouvait, par un acte de sa volonté, tout résoudre, il prenait soin d'avertir le pape, de l'interroger, d'attendre son avis; et comme il ne négligeait pas d'agir sur lui par voie d'influence, il affectait de paraître soumis à ses ordres. Éclairés, comme nous le sommes aujourd'hui, par les leçons de l'expérience, nous trouvons même que, par la constance et, si l'on peut ainsi parler, l'universalité de ses hommages, il offrit plus d'un argument historique aux plaidoieries de Bellarmin et des autres défenseurs de l'omnipotence papale. Ainsi, lorsque éclatèrent ses démêlés avec Tassillon, duc de Bavière, c'est lui-même qui, soumettant à l'Église une question toute civile, pria le pape Adrien de se prononcer entre le roi des Francs et l'un de ses leudes insoumis. On le blâmera moins d'avoir appelé les évêques à ces grandes assemblées appelées conciles ou synodes, où furent successivement discutées et résolues, sans aucune distinction d'ordre spirituel et d'ordre temporel, toutes les affaires de l'État. On l'approuvera sans réserve d'avoir presque toujours envoyé des abbés, des évêques, dans les provinces où s'élevaient des murmures contre des juges iniques, des intendants infidèles, des ducs et comtes oppresseurs de l'orphelin et de la veuve. Il ne pouvait faire mieux représenter la puissance souveraine que par ces moines, ces prélats, toujours plus éclairés et en général plus désintéressés que les dignitaires de l'ordre civil.

On se fera une juste idée de la corruption qui régnait alors dans toutes les classes de la hiérarchie administrative, en lisant le poëme composé par Théodulfe, évêque d'Orléans, sur son voyage dans la Narbonnaise. Il arrive avec le titre de *missus*, chargé de réparer beaucoup d'injustices et de désordres, dont le bruit était parvenu jusqu'aux oreilles du roi. Aussitôt tout le monde s'empresse autour de lui, et toutes les mains offrent des présents. « Celui-ci, dit Théodulfe, me promet une coupe de cristal et des perles de l'Orient si je le rends maître du domaine d'autrui; celui-là me présente un pesant amas de sous d'or sur lesquels sont tracés des caractères arabes, ou des sous d'argent revêtus d'inscriptions latines, si je consens à lui livrer des métairies, des champs, des maisons. Un autre attire secrètement à lui mon notaire, et, de sa voix la plus basse, il lui dit ces mots qu'on doit me redire : « Je possède un vase enrichi

(1) Baluze, *Capitul. reg. Franc.*, t. I, p. 423.
(2) Dom Bouquet, *Historiens de France*, t. V, p. 647.
(3) Ibid., p. 664.
(4) Ibid., p. 673, 675.
(5) Éginhard, *Vita Caroli imperatoris*, c. XXIV.

« d'anciennes figures, d'un métal pur et d'un « poids qui n'est pas médiocre, etc., etc. » Théodulfe, jaloux de conserver sa réputation d'honnête homme, repousse tous ces présents ; mais il dénonce ouvertement parmi les corrupteurs de la conscience publique un *missus* qui l'avait précédé dans les murs de Narbonne. Entendons maintenant Alcuin signalant à Charlemagne les mêmes abus : « Le jugement de Dieu est mis sous le présent qu'on reçoit; la sportule fait varier la justice sur les lèvres du vieillard. Témoin, on reçoit des présents, et puis on court à la bouteille : c'est la sacrilége ivrognerie qui purge un accusé... Les voleurs se promènent et pillent en toute impunité, et ceux qui devraient venger les crimes y prennent part. Que ce désordre ait un terme, ô roi ! » — Ce noble langage est celui de l'Église au neuvième siècle. Théodulfe, évêque d'Orléans, Alcuin, abbé de Saint-Martin de Tours, figurent bien en scène pour les deux ordres du clergé. Charlemagne, qui les recherchait l'un et l'autre, ne se contentait pas de goûter le mérite de leur esprit, le charme de leur entretien : il se montrait encore docile à leurs avis, et ce fut constamment une de ses plus laborieuses affaires que la poursuite des juges prévaricateurs. Nous lisons ces mots dans l'exorde de son premier capitulaire : *Hortatu omnium fidelium nostrorum, et maxime episcoporum ac reliquorum sacerdotum consultu*... Les évêques eurent toujours en effet la plus considérable et la plus heureuse influence dans ses conseils.

Cependant Charlemagne ne se dissimulait pas que ses clercs avaient beaucoup à gagner, tant sous le rapport des mœurs que sous le rapport de la science. Aussi voit-on que la réforme du clergé des Gaules et de la Germanie fut une de ses préoccupations principales, une des entreprises les plus considérables de son règne. Les évêques, les abbés allaient en armes non-seulement à la chasse, mais à la guerre; plusieurs d'entre eux passaient même pour d'intrépides guerriers, qui n'avaient aucune horreur du sang et pouvaient disputer à tout le monde, après le combat, l'honneur des meilleurs coups. Un des premiers capitulaires de Charlemagne, qui porte la date de l'année 769, leur défendit de marcher le glaive au côté, d'aller à la guerre, de répandre le sang des chrétiens ou des païens, et même d'entretenir, pour la chasse, des chiens, des vautours et des faucons (1). Les actes qui suivirent nous prouvent qu'il y eut dans les deux ordres du clergé un véritable soulèvement contre cette sage ordonnance. Charlemagne se vit obligé d'expliquer publiquement dans quelle intention il l'avait dictée : il dit alors qu'en dispensant le clergé du service militaire, il avait prétendu l'honorer et non pas l'abaisser. Mais cette excuse ne fut pas elle-même favorablement accueillie : les protestations continuèrent, et l'usage prévalut longtemps encore dans plusieurs provinces sur les formelles prescriptions de la loi.

(1) Dom Bouquet, *Historiens de France*, t. V, p. 645.

Il y avait alors dans les mœurs des personnes ecclésiastiques beaucoup d'autres écarts. Charlemagne s'efforça de les réprimer tous par des décrets, où se trouvent particulièrement nommés et définis les abus, les graves abus qu'il menaçait de poursuivre avec une juste sévérité. Comme tous ces désordres avaient pour cause principale l'ignorance des clercs, on le vit très-occupé de les instruire. Pour la plupart, ils ne savaient ni la grammaire ni la rhétorique, et quand on leur recommandait ces études, ils se voilaient la face, comme s'ils avaient entendu tenir un discours impie. On possède deux témoignages curieux de leurs étranges scrupules. L'un est la préface du commentaire de Smaragde sur Donat, où l'on voit le bon abbé de Saint-Mihiel promettre à ses moines de prendre tous ses exemples dans les livres saints, pour ne pas offenser leurs oreilles avec des citations empruntées aux œuvres profanes de Virgile et de Cicéron. L'autre est la lettre circulaire de Charlemagne aux évêques et aux abbés de la Gaule, publiée par dom Bouquet, dans son recueil des *Historiens de la France* (1) « C'est plaire à Dieu, dit l'empereur, que de bien vivre; mais c'est encore une façon de lui plaire que de bien parler. Peut-on sans l'outrager chanter ses louanges dans un discours hérissé de solécismes et de barbarismes ? » Voilà pour la grammaire. Voici maintenant pour la rhétorique. « Les Saintes Écritures sont extrêmement riches d'ornements littéraires; on y rencontre à chaque pas des tropes, des images, des mots pris dans le sens figuré. Les comprendra-t-on si l'on n'a pas étudié l'art d'écrire, si l'on ne connait ni les règles ni les licences de la belle diction ? » Tels sont les arguments de Charlemagne. Plus on les trouvera subtils, plus on sera convaincu qu'il avait besoin de faire de grands efforts pour amener ses clercs à supporter la lecture de Donat et de Cicéron. Comment auraient-ils été soucieux de connaître ces auteurs païens, quand beaucoup d'entre eux étaient même incapables de réciter de mémoire les prières les plus usuelles ? Il fallut, du temps même de Charlemagne, l'intervention simultanée des évêques et du roi pour obliger un grand nombre de curés à savoir par cœur le psautier, les oraisons, les formules canoniques de la cérémonie du baptême.

On sait combien de soucis et d'embarras lui donna la réforme du plain-chant: Comme il avait, ainsi que l'atteste le moine de Saint-Gall, un goût très-vif pour la psalmodie (2), il s'affligeait

(1) T. V, p. 621.

(2) Voici l'anecdote que raconte à ce propos le moine de Saint-Gall : « Parmi les hommes attachés à la chapelle du très-docte Charles, personne ne désignait à chacun les leçons à réciter, personne n'en indiquait la fin, soit avec de la cire, soit par quelque marque faite avec l'ongle; mais tous avaient soin de se rendre assez familier ce qui devait se lire, pour ne tomber dans aucune

de remarquer les plus grandes divergences entre les chants de ses clercs. Une dispute s'étant élevée, aux fêtes de Pâques de l'année 787, entre les chantres romains et les chantres gaulois de sa chapelle, il appela devant lui les chefs des deux phalanges belligérantes, et leur dit : « Où faut-il, à votre jugement, aller chercher l'eau la plus pure ? A la source, ou dans les ruisseaux ? » — « A la source ! répondirent-ils d'une seule voix. » — « Allez donc, répliqua Charlemagne, à la source de saint Grégoire, car il est manifeste que les uns ou les autres vous avez corrompu le chant ecclésiastique. » Prié par Charlemagne d'envoyer en France des chantres de sa chapelle, le pape lui fit présent de quelques hommes habiles ; mais suivant le moine de Saint-Gall, c'étaient de grands fourbes, qui, pour s'amuser aux dépens de leurs rustiques élèves, s'avisèrent d'introduire de nouvelles anomalies dans le chant des églises diverses dont on leur confia le gouvernement ; de telle sorte que tout alla bientôt de mal en pis.

On accuse Charlemagne d'avoir plus d'une fois empiété sur le pouvoir spirituel. C'est un fait incontestable. Il fit des règlements pour la discipline ecclésiastique, convoqua, présida des conciles, publia des canons, et dicta même des articles de foi. On le vit un jour, comme nous l'apprend une de ses lettres, entrer dans une église, interroger des enfants qu'on allait admettre au baptême, les renvoyer à leurs familles comme indignes de recevoir ce sacrement, et tancer durement le prêtre qui se préparait à les baptiser, malgré leur ignorance (1). Ce qu'il fit au sujet des images est bien plus grave encore. Le concile de Nicée avait prescrit l'adoration honoraire des images ; mais comme on agitait encore dans les Gaules cette question délicate et pleine d'embûches, Charlemagne crut devoir rassembler à Francfort les évêques de son obédience, et recommencer avec eux l'examen de l'affaire. Le concile de Francfort se prononça nettement contre la décision du concile de Nicée. Ce fut un grand scandale ; mais le plus grand fut une lettre de Charlemagne au clergé des Gaules, où l'on lit ces mots : « J'ai pris place parmi les évêques *comme arbitre ;* nous avons vu, et, par la grâce de Dieu, nous avons arrêté ce qu'il faut croire. » Il est assurément impossible d'excuser un tel langage : tous les principes d'ordre sont bouleversés et confondus lorsque le chef civil intervient *comme arbitre* dans les controverses religieuses. Le pape Adrien eut donc grandement raison de casser les articles du concile de Francfort.

faute, quand on leur ordonnait à l'improviste de dire une leçon. L'empereur montrait du doigt ou du bout d'un bâton celui dont c'était le tour de réciter, ou qu'il jugeait à propos de choisir, ou bien il envoyait quelqu'un de ses voisins à ceux qui étaient placés loin de lui. La fin de la leçon, il la marquait par une espèce de son guttural. Tous étaient si attentifs quand ce signal se donnait que, soit que la phrase fût finie, soit qu'on fût à la moitié de la pause, ou même à l'instant de la pause, le clerc qui suivait ne reprenait jamais au-dessus ni au-dessous, quoique ce qu'il commençait ou finissait ne parût avoir aucun sens. Cela, le roi le faisait ainsi pour que tous les lecteurs de son palais fussent les plus exercés, quoique tous ne comprissent pas bien ce qu'ils lisaient. » *Des faits et gestes de Charles le Grand*, part. II, traduction de M. Guizot.

(1) *Epistola ad Garibaldum*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 630.

On s'accorde à voir dans Charlemagne un grand législateur. Le recueil de ses lois ne forme pas, à proprement parler, un code, c'est-à-dire un ensemble dont toutes les parties sont distribuées dans un ordre méthodique. Il y règne, au contraire, la plus grande confusion. Mais que l'on néglige l'ensemble, pour considérer les détails. Que de prudence, et cependant combien de nouveautés ! A la passion de l'ordre Charles joint le sentiment de la justice ; c'est par là qu'il est novateur. Mais, d'un autre côté, nul ne connaît mieux les mœurs et les traditions différentes de tous ses peuples ; nul ne sait mieux accommoder les principes abstraits aux choses réelles ; et voilà le secret de son éminente sagesse. L'histoire morale et politique de son temps est tout entière dans les capitulaires de Charlemagne. On y trouve les plus curieux détails sur les droits et les devoirs publics des personnes, l'économie de l'existence civile, l'organisation de la société religieuse, l'administration des domaines publics. Nous signalerons comme le plus curieux de ces documents le capitulaire *de villis fisci*, qui vient d'être commenté par M. Guérard.

Ces *villa* sont les métairies de la couronne, et Charles prescrit de quelle manière elles doivent être administrées par ses intendants. Les gens attachés à la glèbe du roi composent *sa famille*, et Charles les protège d'abord par ce décret : « Que personne n'envoie notre famille en pauvreté ; qu'aucun de nos intendants ne se permette d'envoyer notre famille en servitude, de lui imposer à son profit quelque corvée, quelque pénible travail ; qu'aucun de nos intendants ne reçoive des gens de notre famille un cheval, un bœuf, une vache, un agneau... » A ces dispositions protectrices Charles ajoute des règlements économiques où les détails abondent, et la précision de ces détails rend le capitulaire *de villis* le plus curieux de tous les documents administratifs de la période carlovingienne. On a souvent disserté sur les vastes plans conçus par le génie militaire de Charlemagne ; mais on a moins fait remarquer l'exquise sagesse de ses ordonnances civiles. Il faut croire, cependant, qu'il était au moins aussi jaloux de se montrer habile administrateur que puissant guerrier. Il n'y a peut-être pas un de ses capitulaires où il n'ait inséré quelque disposition économique. Nous ferons remarquer en passant un assez curieux article d'un capitulaire de l'an 805. Charles accorde à regret le maintien des anciens péages sur les ponts, sur les marchés ; il reconnaît, toutefois, que ces redevances fiscales peuvent être justifiées par certains services rendus aux voyageurs et aux marchands ; mais il prohibe énergiquement

toute taxe établie sur les ponts, sur les chemins, au pur et simple profit du seigneur, c'est-à-dire du tyran qui l'exige. Ne trouve-t-on pas que ces maximes d'économie politique sont au neuvième siècle assez nouvelles, ou, comme on dit, assez avancées? Les règlements de Charlemagne sur la monnaie sont aussi pleins de vigueur et de sagesse. Comme on fabriquait partout des pièces d'or ou d'argent qui n'avaient ni le poids ni la valeur que leur prêtait une trompeuse apparence, il voulut que toutes les pièces mises en circulation dans le royaume fussent frappées dans son palais (1). Il faut encore le féliciter d'avoir, par une mesure fort simple, supprimé la mendicité dans toutes les provinces de ses États : « Au sujet des mendiants qui vont errant à travers les campagnes, nous ordonnons, dit-il, que chacun de nos fidèles nourrisse ses pauvres, avec le produit de son bénéfice ou de son patrimoine, et leur interdise d'aller mendier en tous lieux (2). » Ces exemples peuvent suffire pour montrer l'esprit d'organisation que Charlemagne portait dans tous les détails.

Nous ne manquerons pas de rappeler ce que fit Charlemagne pour développer parmi ses agrestes sujets le goût des lettres et des arts. C'est en parcourant l'Italie, durant sa première campagne contre les Lombards, qu'il éprouva lui-même le besoin d'acquérir quelque savoir. Nous n'hésitons pas à croire qu'il était alors fort ignorant; mais ayant rencontré dans les villes lombardes divers docteurs qui parlaient assez élégamment la langue latine, professaient l'art de composer des vers, interprétaient couramment les Saintes Écritures, et donnaient sur le mouvement des astres, la forme de la terre, les divisions de l'année, le retour des saisons, des explications empruntées à d'anciens auteurs, il se montra tout à coup très-avide de connaître ce qu'ils enseignaient. Alcuin paraît avoir été, parmi tous ces maîtres, celui que Charlemagne estima le plus. C'était un Anglo-Saxon, né dans la ville d'York, résidence ordinaire des rois de Northumbrie. Cette ville possédait une école fameuse, pourvue d'une riche bibliothèque. Alcuin en était le régent principal, et il se recommandait par des connaissances peu profondes il est vrai, mais du moins très-variées. Charlemagne l'ayant prié de venir à sa cour, Alcuin déclara d'abord qu'il avait des engagements, des devoirs à remplir envers son évêque, envers son roi, et qu'il ne pouvait ainsi changer de patrie. Cependant les sollicitations, chaque jour plus pressantes, de Charlemagne triomphèrent enfin de ses scrupules; il suivit le vainqueur des Lombards en Austrasie.

C'est lui qui fut le véritable créateur de l'école du palais : institution aulique dans ses commencements, qui devint bientôt vraiment nationale, quand les élèves de cette école allèrent, par les ordres de l'empereur, propager jusqu'aux terres les plus lointaines les connaissances qu'ils avaient acquises sous la discipline des maîtres palatins. Charlemagne assistait à leurs leçons, avec toute sa famille et toute sa cour. C'était à la fois une école et une académie. Tous les personnages admis aux conférences ordinaires avaient pris des noms païens ou juifs, afin sans doute que le professeur pût librement les admonester sous ces noms empruntés. Charlemagne était appelé *David;* Gisèle sa sœur, *Lucie;* Gisèle sa fille, *Délie;* Rothrude, une autre de ses filles, *Colombe;* Liutgarde, une de ses femmes, *Ava;* Angilbert, son principal confident, *Homère;* Alcuin, *Flaccus;* Théodulfe, évêque d'Orléans, *Pindare;* Riculfe, docteur de race franque, *Damætas;* Éginhard, intendant des bâtiments royaux, *Béséléel;* Richbod, *Macaire*, etc., etc. Après Alcuin, les maîtres les plus considérables de l'école du palais furent Pierre de Pise, Paul Diacre, auteur de *l'Histoire des Lombards* et de la *Chronique des évêques de Metz*, et Clément l'Hibernien, habile sophiste, qui possédait quelques traditions de l'école d'Alexandrie. On a voulu trouver dans cette académie palatine le premier établissement de l'université de Paris; c'est une pure fiction. Il faut toutefois reconnaître que l'enseignement donné dans cette école était à peu près universel. On y professait la grammaire, la rhétorique, la logique, l'arithmétique, l'astronomie, l'histoire, le chant, la médecine, sans négliger, ainsi qu'on le suppose bien, la théologie. Comme les éléments de ces diverses sciences se trouvaient dans les écrits laissés par Cassiodore, Isidore de Séville et Martianus Capella, il suffisait de les interpréter avec quelque intelligence, et de joindre au texte classique de ces abréviateurs des emprunts faits à des auteurs moins connus.

C'était assurément un des plus vifs désirs de Charlemagne que de voir prospérer dans les Gaules et la Germanie l'étude des lettres sacrées et des lettres profanes. « Ah! disait-il un jour, si j'avais seulement autour de moi douze clercs instruits dans toutes les sciences, comme l'étaient Jérôme et Augustin! » Maître Alcuin lui répondit : « Quoi! le Créateur du ciel et de la terre n'a pas fait d'autres hommes semblables à ceux-là, et vous voulez en avoir une douzaine? » (1) Charlemagne a-t-il en effet tenu cet étrange propos et formé ce vœu, plus que téméraire? On peut en douter. Mais veut-on des preuves de son zèle, de sa passion pour le progrès des études, on n'a qu'à les chercher dans un petit volume composé par le chanoine Jean de Launoy, sous le titre de : *de Celebrioribus scholis a Carolo Magno fundatis*. Et il ne s'est pas contenté de travailler à l'instruction des autres; il a voulu se faire inscrire lui-même, par les historiens futurs, au nombre des savants de sa cour.

(1) *Capit.*, ann. 805; Baluze, *Capit.*, t. I, p. 428.
(2) *Capit.*, ann. 806; Baluze, t. I, p. 451.

(1) Le moine de Saint-Gall, *des Faits et gestes*, etc., etc., liv. I.

A-t-il donc mérité ce renom? Quelques discoureurs, trop enclins au paradoxe, ont osé soutenir, s'appuyant sur un passage d'Éginhard mal interprété, que Charlemagne ne savait pas même écrire. On pouvait s'épargner la peine de les réfuter. Il est certain que Charlemagne acquit une assez grande expérience des lettres latines, et n'ignora pas tout à fait les lettres grecques. Il eut aussi quelques notions d'astronomie, d'histoire et de théologie. Autant qu'il nous est permis d'apprécier son mérite personnel en pleine connaissance de cause, d'après quelques lettres originales et divers écrits vraisemblablement retouchés par Alcuin, Théodulfe, Éginhard et d'autres, nous accorderons volontiers à Charlemagne ce titre de docteur qu'il paraît avoir si vivement ambitionné. La plupart des bibliographes ont, après Jean de Tritheim, décerné libéralement le même titre à bon nombre de moines contemporains, auteurs de vers barbares, de compilations ou d'hagiographies, qui n'étaient certainement pas aussi lettrés que Charlemagne. Éginhard et le moine de Saint-Gall nous apprennent encore qu'il n'avait pas moins de goût pour les arts que pour les lettres. Nous désignerons au nombre des palais construits par ses ordres ceux d'Ingelheim, de Nimègue et d'Aix-la-Chapelle. Le palais d'Aix-la-Chapelle a longtemps passé pour le chef-d'œuvre de l'architecture civile au huitième siècle. On y voyait de grands portiques, de splendides galeries, de vastes salles pour les assemblées, des appartements pour tous les officiers de la maison impériale, et, dans la partie inférieure de cet immense bâtiment, des voûtes profondes sous lesquelles venait s'entasser la cohue des lites royaux, des solliciteurs, des plaideurs en appel, et des soldats de la garde, les gardes du corps de Charlemagne, *custodes corporis*, comme ils sont nommés dans les titres. Les décorations intérieures du palais d'Aix-la-Chapelle étaient d'une grande richesse. On y trouvait des meubles sculptés, des vases d'or et d'argent, et divers ustensiles rehaussés de pierres précieuses, qui furent distribués après la mort de Charlemagne, selon les termes de son testament, aux vingt et une métropoles de l'empire. Éginhard donne aussi quelques détails sur la construction de la basilique d'Aix-la-Chapelle, qui servit de modèle à la plupart des édifices religieux construits dans les Gaules au neuvième siècle. Charlemagne fit en outre élever sur le Rhin, près de Mayence, un pont de bois de cinq cents pas de longueur. On parle encore d'un immense canal, commencé par lui, mais non pas achevé, qui devait unir l'Océan au Pont-Euxin, en confondant les eaux du Rhin et du Danube.

Quelques mots encore sur la vie privée, sur les mœurs et les habitudes de Charlemagne. Il affectait, nous dit-on, une grande simplicité dans son costume. Éginhard nous le représente vêtu, comme les anciens Francs, d'un sayon ou manteau bleu, découpé sur les côtés; au-dessous de ce manteau, une tunique bordée de soie; sur les jambes, des chaussettes de lin ornées de bandelettes; aux pieds, des brodequins dorés; à la ceinture, un baudrier d'or ou d'argent. Le même historien loue sa frugalité. Il ne supportait pas facilement les jeûnes imposés par l'Église, et même, ainsi que le rapporte plaisamment le moine de Saint-Gall, il s'efforçait de tricher avec elle; mais, d'ailleurs, ses repas étaient d'une grande modestie, puisqu'ils se composaient simplement de quatre mets et d'un rôti. Il buvait peu, trois fois au plus dans un repas, ayant horreur de l'ivrognerie (1). « Tandis qu'il était à table, ajoute son biographe, il prêtait l'oreille à quelque chant musical ou à quelque lecture. Il se faisait lire les histoires, les récits des grandes actions du temps passé. Il aimait les livres de saint Augustin, et particulièrement celui qui a pour titre : *de la Cité de Dieu* (2). » Comme il n'était pas né pour le repos, ses plaisirs préférés étaient la natation et la chasse. Durant l'été, il allait se plonger dans le Rhin, aux yeux de sa cour et faire admirer son adresse dans cet exercice, où il surpassait tout le monde (3). L'hiver, il prenait des bains chauds. Nous possédons le récit poétique d'une chasse faite par le roi Charles et toute sa suite dans un bois voisin d'Aix-la-Chapelle (4). C'est un morceau qui rappelle beaucoup, par la solennité de la mise en scène et la richesse peu variée des détails, une des rhapsodies homériques. On y voit combien Charlemagne, ses fils, ses filles elles-mêmes avaient la passion de la chasse, et avec quel apparat toute la famille impériale se mettait en campagne pour aller chercher un sanglier au fond de ses sauvages retraites. Ce n'était pas seulement un divertissement, c'était une grande fête pour toute la cour. Les grands s'y rendaient avec leurs plus beaux habits, accompagnés de tous leurs serviteurs. On ne reproche qu'un excès à Charlemagne; mais, il faut le reconnaître, on lui fait ce reproche avec quelque amertume : il aima trop les femmes, *plusculum mulierosus fuit* (5). On raconte même qu'un moine de Reichenau, nommé Wetin, eut, après la mort de Charlemagne, une vision où ce grand prince lui apparut sévèrement châtié, pour cet unique méfait, par la justice divine. Il ne lui avait pas, à la vérité, épargné les provocations.

Quand les historiens distinguent les femmes légitimes et les concubines de Charlemagne, ils sont un peu trop subtils. Charlemagne se maria neuf fois; il admit successivement au partage de

(1) « Quippe qui ebrietatem in qualicumque homine, nedum in se ac suis plurimum abominabatur. » *Vita Car. Mag.*, c. XXIV.

(2) *Vita Caroli Magni*, c. XXIV.

(3) « Frequenti natatu corpus exercens; cujus adeo peritus fuit, ut nullus ad justi valeat anteferri. » Eginh., *Vita Car. Mag.*, c. XXII.

(4) Dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 390 et suiv.

(5) Dom Bouquet, t. V, p. 399, note.

sa couche neuf femmes de condition différente, mais reconnues au même titre par l'Église, sinon comme reines, du moins comme épouses. Il quitta la première, Himiltrade, en 749 pour prendre Désirée, fille de Didier, roi des Lombards. En 750 il répudia celle-ci, comme stérile, et proclama reine l'aimable Hildegarde, de la race des Suèves, qui comptait parmi ses ancêtres le héros Godefroid, duc des Allemands. Hildegarde mourant à Thionville, en 783, Charles offrit sa main à la Germaine Fastrade, fille du comte Rodolphe. Ses autres femmes furent Lintgarde, Maltegarde, Gersuinde, Reine et Adalinde. Cette série de mariages itératifs accuse évidemment les mœurs de Charlemagne : il donnait aux gens de sa cour un très-mauvais exemple; nous apprenons sans étonnement que cet exemple fut suivi par ses filles, qui toutes, ou presque toutes, eurent de secrètes intrigues. Mais Charlemagne leur pardonna ces écarts, parce qu'il les aimait tendrement.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont scrupuleusement analysé tous les ouvrages laissés par Charlemagne, ou du moins publiés sous son nom. Le plus considérable est le recueil de ses *Capitulaires*, qui sont au nombre de soixante-dix environ. Ils ont été d'abord rassemblés, quatorze ans après la mort de Charlemagne, par Ansegise, abbé de Saint-Wandrille. Plus tard, vers le milieu du neuvième siècle, Benoît, diacre de l'église de Mayence, fit à la compilation d'Ansegise des additions considérables : c'est lui qui forma le recueil, en sept livres, qui fut imprimé pour la première fois à Paris, en 1548, par les soins de Jean du Tillet, évêque de Saint-Brieuc. L'édition la plus complète des *Capitulaires* de Charlemagne est celle de Baluze; Paris, 1677, 2 vol. in-fol. Il y manque cependant quelques pièces, qu'on trouvera dans la *Monarchia imperialis* de Goldast, le *Museum italicum* de Mabillon et l'*Amplissima collectio* de Martène et Ursin Durand. Les *Lettres* de Charlemagne offrent aussi beaucoup d'intérêt. Dom Bouquet en a publié vingt et une dans le tome V de ses *Historiens de France*. On suppose que plusieurs de ces lettres furent signées par Charlemagne, après avoir été rédigées par Alcuin, par Théodulfe, par Smaragde et par d'autres docteurs. Nous restituerons sans difficulté aux mêmes personnages le plus grand nombre des divers *Poëmes* attribués à Charlemagne par de complaisants éditeurs. Charlemagne a dû faire des vers; mais il est à peu près impossible de distinguer aujourd'hui, dans les œuvres poétiques de ses contemporains, ce qui peut être de sa plume. Quant aux *Livres Carolins*, traité théologique sur le culte des images, c'est vraisemblablement un travail de plusieurs mains; mais il paraît incontestable que Charlemagne a pris une part importante à la rédaction de ce traité. Il l'envoya, du reste, sous son propre nom au pape Adrien. La première édition des *Livres Carolins* est de Jean du Tillet, 1549, in-16. B. HAURÉAU.

Don Bouquet, *Recueil des Hist. de France*, t. V. — Duchesne, *Hist. de France*, t. II. — Éginhard, *Œuvres*, édition de M. Teulet. — Monachus Sangallensis, *de Gestis Caroli Magni*, libri II. — Sagittarius (Casparus), *Bella Caroli Magni cum Saxonibus*. — Donatus Acciaiolus, *de Vita Caroli Magni commentarius*. — La Curne de Sainte-Palaye, *Notice d'un manuscrit intitulé : Vita Caroli Magni* (Mém. de l'Acad. des inscrip. et belles-lettres, t. VII, p. 280). — Arn. Scheuffer, *Caroli Mag. imp. vitæ togatæ lib. I*. — Reinerus Reineccius, *Annales de Gestis Car. Magni*. — J. H. Boeclius, *Dissertatio de eruditione Caroli Magni*. — *Hist. littér. de France*, t. IV. — Leclerc de la Bruère, *Hist. du règne de Charlemagne*. — Gaillard, *Hist. de Charlemagne*. — F. Monnier, *Alcuin et son influence*. — B. Hauréau, *Charlemagne et sa cour*.

CHARLES II. *Voy*. CHARLES LE CHAUVE, roi de France.

CHARLES III, dit le **GROS**, empereur d'Allemagne et roi de France, né vers 832, mort le 12 janvier 888. Il était fils de Louis *le Germanique* et petit-fils de Louis *le Débonnaire*. A la mort de son père, contre lequel il s'était révolté en même temps que ses frères Carloman et Louis, il se partagea avec eux les États paternels, et les posséda seul à leur mort. Couronné empereur par le pape Jean VIII, il se montra peu digne d'un titre que Charlemagne avait porté si haut. C'est ainsi qu'au moment de triompher des Normands, qui avaient envahi la Lorraine, et qu'il tenait assiégés dans une de leurs places, il acheta d'eux la paix au prix de 2,400 livres d'argent pesant, et céda à leur roi Godefroi la Frise occidentale, à la condition de défendre contre ses compatriotes les embouchures du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut. L'Allemagne s'indigna, et la spoliation qu'il exerça envers les fils des margraves d'Autriche excita en Bavière la guerre civile. Il ne traita pas mieux les ducs Guy et Béranger, et s'arrogea le droit de modifier l'administration de la justice dans les terres appartenant au saint-siége. La régence qu'il exerça en France sous la minorité de Charles *le Simple* ne compte pas non plus parmi les pages honorables de la vie de Charles *le Gros*. L'armée qu'il envoya pour repousser les Normands, qui s'étaient avancés jusque sous les murs de Paris, fut battue, et arrivé avec une autre armée près de Montmartre, il traita de nouveau à des conditions honteuses avec l'ennemi. Pour donner une apparence de satisfaction à ses sujets de toutes nations, révoltés de tant de lâchetés accumulées, il voulut sacrifier son ministre Luitvard, en se déshonorant encore par l'accusation d'adultère qu'il porta contre l'impératrice Richarde, dont il prétendait Luitvard complice. L'impératrice se justifia par l'épreuve du fer rouge, et se retira dans une abbaye fondée par elle. Quant à Luitvard, réfugié près d'Arnoul, duc de Carinthie, il décida ce prince à se révolter contre l'empereur, qui fut déposé dans une assemblée des princes et grands de l'empire et sous la menace des troupes amenées par Arnoul. Charles

ne fit plus que languir ensuite. Retiré à l'abbaye de Reichenau en Souabe, il y fut, dit-on, étranglé par ses propres domestiques; et tel était vers cette époque son dénuement, qu'il n'avait pour vivre que les aumônes de l'archevêque de Mayence. Cet empereur n'eut jamais qu'une passion (et ce n'est pas la passion des grands hommes) celle de la table (1).

Annales Bertiniani. — *Annales Fuldenses.* — *Annales Vedastini.* — Sismondi, *Hist. des Français*, III. — Michelet, *Hist. de France.* — Henri Martin, *Hist. de Fr.*

CHARLES IV, empereur, de la maison de Luxembourg, né le 16 mai 1316, mort à Prague, le 29 novembre 1378. Il fut élevé à Paris. Son père, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, célèbre dans l'histoire par son esprit chevaleresque, périt à la bataille de Crécy. Après la mort de Louis de Bavière en 1347, Charles de Luxembourg, déjà héritier du royaume de Bohême et élu empereur par cinq électeurs depuis le 19 juillet 1346, se flattait de prendre sans obstacle possession du trône impérial; mais il fut d'abord déçu dans son espérance.

Aux yeux des mêmes électeurs, il n'était qu'un serviteur du pape, qui ne lui avait déféré la couronne des Romains qu'au prix de toutes sortes d'humiliations; et il y avait à peine dix ans que l'Allemagne avait pris à la diète de Rens des mesures efficaces contre les prétentions du saint-siége. Aussi l'archevêque de Mayence, destitué par Clément VI, les électeurs de Brandebourg et du Palatinat, le duc de Saxe-Lauenbourg, qui s'arrogeait le droit de suffrage, se réunirent à Lahnstein, déclarèrent nulle l'élection de Charles de Luxembourg, et choisirent pour empereur Édouard III d'Angleterre, beau-frère de leur dernier suzerain. Mais ce monarque, alors en guerre avec la France, ne profita de cette élection que pour s'assurer la neutralité du roi de Bohême, et refusa la couronne. Il y eut encore une élection perdue, celle du landgrave de Missnie, Frédéric le Sévère, et le comte Günther de Schwarzbourg, qui devait le remplacer, mourut de poison peu après son élection, et, s'il faut en croire les ennemis de Charles, par l'ordre de ce prince. Charles fit alors beaucoup d'efforts pour se réconcilier avec les électeurs : il épousa la fille de l'électeur palatin, donna le Tyrol au duc Rodolphe d'Autriche, et fut enfin nommé à l'unanimité et sacré à Aix-la-Chapelle. Contrairement à sa promesse, il fit aussitôt transporter en Bohême les insignes de l'Empire, et il engagea son beau-père à soumettre à la suzeraineté de la Bohême une partie du haut Palatinat. En 1354 Charles IV se rendit à Rome pour se faire sacrer par le pape; mais il acheta cette faveur par des concessions qui lui attirèrent le ridicule et le mépris. Après avoir été sacré roi d'Italie à Milan, il confirma aux Visconti la jouissance de leur usurpation, et fit aussi de grandes concessions aux Florentins et aux Vénitiens. Déjà couronné à Milan, il vint à Rome, y fut sacré par un délégué du pape, mais n'y resta qu'un jour, promettant même de ne pas remettre le pied en Italie sans l'autorisation expresse du pape. Méprisé des Guelfes, maudit par les Gibelins, il retourna en Allemagne, où il fit publier *la Bulle d'or*, qui est restée jusque dans ces derniers temps la base du droit public des Allemands. Ce fut un service signalé qu'il rendit à l'Empire; mais il le fit oublier par la faiblesse qu'il eut de consentir à grever l'Allemagne d'un impôt au profit du saint-siége. Il ne trouva d'autre moyen pour apaiser l'indignation publique que de parler d'une réforme de l'Église; et après avoir mécontenté tous les États de l'Empire, il indisposa contre lui le pape, qui réclama aussitôt la destitution de l'empereur. Cette menace porta Charles à de nouvelles faiblesses, qui ne purent qu'augmenter le mépris où il était tombé. Aussi, sous son règne l'Allemagne fut-elle troublée par des bandes de brigands qui infestèrent le pays, sans que l'empereur pût l'en débarrasser; et ce fut aux princes et aux villes qu'il en abandonna le soin. L'Italie était de même agitée : l'anarchie, la guerre civile tourmentèrent ce malheureux pays, et les Visconti s'emparèrent de tout le Milanais; Barnabé Visconti menaçait même de soumettre l'Italie entière. Charles, invité par le pape Urbain V à passer les Alpes, y arriva avec des forces considérables, et ne profita de tous ses avantages que pour faire couronner sa quatrième femme, Élisabeth de Poméranie, souscrivant encore à des obligations onéreuses envers le saint-siége. Pendant son séjour en Italie, il trafiqua de plusieurs villes et d'États entiers qu'il céda aux plus offrants. Il retourna en Allemagne, chargé de richesses, mais aussi du mépris public et de la malédiction de ses alliés.

Autorisé par le pape Grégoire XI à faire nommer son fils Venceslas roi des Romains, Charles se servit de ses trésors pour acheter les votes des électeurs, et leur céda en outre des portions de territoire. Il chercha vainement à s'opposer à l'alliance que firent entre eux les États du royaume, sous le nom d'*alliance de Souabe*; il accorda de nouveaux priviléges au clergé, et l'Empire était près de sa ruine quand Charles mourut. Son règne fut marqué par la fondation des universités de Prague et de Vienne, où les arts et les lettres fleurirent, et par une horrible persécution contre les juifs. C'est Charles IV qui le premier donna et vendit des lettres de noblesse.

Villani fait de cet empereur le portrait que voici : « Il était d'une taille moyenne et un peu

(1) Les monnaies attribuées à Charles le Gros sont des deniers ou des oboles. A l'exception d'une seule, qui porte d'un côté une croix, avec la légende : CARLVS IMPERATOR, et de l'autre l'image d'un temple, avec les deux mots : XRISTIANA RELIGIO; toutes ces monnaies, frappées à Arles, à Béziers, à Nîmes et à Uzès, présentent d'un côté le monogramme de Charles, avec le nom de la ville où elles ont été frappées, et de l'autre une croix, avec le nom du roi.

contrefait, de manière que la tête et le cou se portaient beaucoup trop en avant. Il avait le visage large, les yeux grands, les joues saillantes et épaisses, la barbe et les cheveux noirs, le front chauve. Ses vêtements étaient faits de bon drap; il portait un habit descendant jusqu'aux genoux, sans broderies ni ornement, qu'il tenait toujours entièrement boutonné. Sa santé continuelle ne fut troublée qu'une seule fois, par une courte maladie. Dans la cinquante-sixième année de son âge, il perdit sa première dent, qui lui repoussa aussitôt après. Lorsqu'on lui adressait un discours, une harangue, il avait coutume de rompre en petits morceaux des baguettes d'osier, promenant alternativement ses regards d'un assistant à l'autre, sans jamais les fixer sur l'orateur, dont cependant il ne perdait pas une parole. » Outre les *Apophthegmes* de Charles IV, recueillis par Le Pogge et publiés dans les *Scriptores rerum germanicarum* de Freher II, on a de Charles IV : *Commentaria de vita Caroli IV, Bohemiæ regis, postea imperatoris IV*, également dans Freher, *Script. rer. bohemic.* [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Charles Greschlen, *de Majestate carolina seu constitutionibus Caroli IV, quibus regnum Bohemiæ formandum ornandumque censuit*, 1617, in-fol. — Matt. Villani, *Istorie florent.* — Pelzel, *Geschichte Kaiser Carls IV*; Prague, 1780; *Apologie Kaiser Carls IV.* — Schurzfleisch, *Dissertatio quod Carolus IV non dissipaverit Imperii patrimonium, quatenus pertinet ad regnum Arelatense*; Wittemberg, 1684, in-4°.

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne (premier du nom), né à Gand, le 24 février 1500, mort au monastère de Saint-Just (Estramadure), le 21 septembre 1558. Il était fils de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, et de Jeanne la Folle (seconde fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille) et petit-fils de l'empereur Maximilien. La mort précoce de don Juan, fils unique de Ferdinand et d'Isabelle et de leur fille aînée, reine de Portugal, ainsi que les dispositions dernières de Ferdinand le Catholique, mort le 23 janvier 1516, le rendirent héritier de l'empire le plus vaste qu'un monarque ait possédé depuis Charlemagne. A l'âge de six ans Charles perdit son père, qui mourut trois mois après avoir été reconnu avec Jeanne comme roi et reine de Castille, et avoir fait proclamer son fils prince des Asturies. Bien que les soins de sa première éducation eussent été confiés à sa tante Marguerite d'Autriche et à Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire, toutes deux princesses d'une grande habileté, sa constitution physique et ses facultés intellectuelles ne se développèrent que très-tard. Pendant les premières années de son règne, on le regarda généralement comme un prince faible et peu entreprenant. Sa première passion fut la chasse. Lorsque, à la mort de Philippe, les Flamands appelèrent à la régence l'empereur Maximilien, celui-ci donna à son petits-fils pour gouverneur Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, et pour précepteur Adrien d'Utrecht. Le premier l'initia peu à peu aux affaires de l'État, et l'attention qu'y apportait son élève ne contribua pas peu à lui donner cette gravité, cette réserve qui plus tard lui attacha les Espagnols. Toutefois, il les blessa d'abord en prenant, à la mort de Ferdinand, par le conseil des Flamands qui l'entouraient, le titre de roi, sans qu'il lui eût été légalement conféré par les cortès. D'après les lois fondamentales, ce titre appartenait à Jeanne tant qu'il n'avait pas été révoqué d'une manière publique et officielle. Aussi ce premier acte fut-il considéré par les Espagnols non-seulement comme une violation de leur privilége, mais comme un empiétement sur les droits de sa mère. Toutefois, l'influence de Ximenès, que Ferdinand avait nommé régent pendant la minorité, parvint à faire sanctionner ses droits à la couronne, le 13 avril 1516.

Les premières années d'un règne qui devait être si glorieux furent remplies par des troubles et des résistances intérieures. Une révolte des communes contre les seigneurs fut apaisée par Ximenès, qui saisit cette occasion d'abaisser la noblesse et d'en diminuer la puissance. En 1517, malgré les conseils des Flamands, Charles se rendit en Espagne, où il aborda, le 13 septembre, à Villaviciosa dans les Asturies, et l'année suivante il fit son entrée à Valladolid, où il avait convoqué les cortès de Castille. Mais tel était l'attachement des Castillans pour la fille d'Isabelle, qu'il ne put se faire proclamer roi que conjointement avec sa mère, dont le nom devait être placé le premier dans tous les actes publics, et en Aragon il lui fallut vaincre une résistance plus opiniâtre encore.

Sur ces entrefaites la mort de l'empereur Maximilien (12 janvier 1519) laissa vacant le trône impérial : bien qu'il eût pour concurrent François Ier, roi de France, Charles fut choisi par le collége des électeurs (28 juin 1519). La nouvelle de son élection ne fut pas reçue avec plaisir par les Espagnols, qui prévoyaient dès lors que l'on verserait leur sang et dépenserait leurs trésors dans des guerres lointaines. Le clergé castillan s'opposa à la perception des dîmes que le pape Léon X avait permis de lever sur les biens ecclésiastiques, sous prétexte de faire la guerre aux infidèles. Le royaume de Valence refusa au roi des subsides, et déclara en même temps qu'il ne le reconnaîtrait qu'autant qu'il se présenterait en personne; et lorsqu'il convoqua ensuite les cortès de Castille à Compostelle, ce ne fut qu'avec les plus grandes peines qu'il put triompher de leur résistance et obtenir d'elles le *donativum*, ou *droit de joyeux avénement*, qui était usité en pareille circonstance. Après avoir ainsi recueilli les sommes nécessaires à son voyage, il s'embarqua pour les Pays-Bas, le 22 mai 1520, voulant de là se rendre en Allemagne. Avant son départ, il avait confié la régence à Adrien d'Utrecht; choix malheureux, qui augmenta encore la haine que l'on portait aux étrangers. Il sentait alors que les princes de l'Europe

ne verraient pas sans jalousie, et peut-être sans crainte, tant de couronnes réunies sur une même tête : aussi dès ce moment songea-t-il à se procurer des alliés. Dans ce but, il relâcha d'abord en Angleterre, et sut, en gagnant Wolsey, détacher Henri VIII de l'alliance de François Ier. Il continua ensuite son voyage, et le 23 octobre il se fit couronner empereur à Aix-la-Chapelle. Son premier acte fut de convoquer à Worms, pour le commencement de l'année suivante, une diète qui devait spécialement s'occuper des moyens les plus propres à étouffer les nouvelles idées religieuses que Luther avait jetées dans le monde. Charles s'y trouva en personne; cette assemblée, après beaucoup de lenteurs, ne produisit qu'un décret de condamnation contre le réformateur, et Charles, qui voyait bien que la paix dont jouissait l'Europe n'était que précaire, abandonna bientôt ces querelles de religion pour s'occuper des alliances qu'il avait à former. Dans cette vue il conclut, par l'intermédiaire de don Manuel, son ambassadeur à Rome, un traité avec Léon X.

Bientôt de nouvelles complications surgirent. Le fils de Jean d'Albret envahissait la Navarre, à la tête d'une armée française. Du côté des Pays-Bas, Robert de la Marck, qui avait levé des troupes en France, déclara la guerre à l'empereur, qui envoya contre lui le comte de Nassau. Celui-ci s'empara en quelques jours de la principauté de Bouillon, excepté de Sedan. Mais comme il était évident qu'un si petit prince n'était entré en campagne que d'après les instigations de François Ier et dans l'espoir fondé d'en être secouru, l'empereur donna l'ordre à son général d'entrer en France. Celui-ci prit Mousson et assiégea Mézières, qu'il aurait peut-être aussi forcé de se rendre si cette place n'avait été défendue par un vaillant chevalier. Enfin, pour terminer une guerre qui ne semblait promettre aucun résultat, on tint un congrès à Calais (5 août 1521) sous la médiation du roi d'Angleterre, qui avait confié ses pouvoirs au cardinal Wolsey. Mais ce congrès n'aboutit à rien, et après la rupture des négociations le cardinal rejoignit l'empereur à Bruges, où, au nom de son maître, il conclut avec lui une ligue contre François Ier. Les deux souverains devaient attaquer la France, Henri du côté de la Picardie, Charles sur la frontière d'Espagne, chacun avec 40,000 hommes; et pour sceller leur union, ce dernier devait épouser la princesse Marie, fille unique du roi d'Angleterre.

Pendant qu'ils se liguaient ainsi pour l'avenir, le Milanais était le théâtre de la guerre. Lautrec, qui y commandait les Français, déploya son habileté ordinaire; mais les Impériaux, réunis aux troupes papales, s'emparèrent de Milan, qui leur fut livrée par la faction gibeline. Parme et Plaisance furent rendues à l'Église, et à la fin de la campagne il ne restait plus à la France que Crémone, le château de Milan et quelques forts de peu d'importance. Bien que la mort de Léon X (2 décembre 1522) vînt dissoudre la ligue, la campagne suivante fut encore désastreuse pour les Français. Lautrec, battu à La Bicoque par P. Colonna, revint en France, et après son départ tout se rendit aux Impériaux, excepté la citadelle de Crémone.

Heureusement pour les ennemis de l'empereur, l'état des affaires en Espagne vint absorber l'attention qu'il donnait aux affaires d'Italie. A son retour, Charles trouva son royaume en proie à la guerre civile : Tolède et les autres villes de la Castille s'étaient révoltées contre les seigneurs, et avaient mis à leur tête Juan de Padilla, fils aîné du commandeur de Castille, gentilhomme plein de courage, d'ambition et de talent. Ségovie, Burgos, Zamora, imitèrent cet exemple. Les Ségoviens battirent les troupes royales; Fonseca fut repoussé de Medina-del-Campo, et bientôt après Valladolid se joignit aux mécontents. Adrien d'Utrecht, trop faible pour résister à une insurrection aussi puissante, licencia ses troupes; mais les communes, devenues plus hardies, formèrent une confédération, qui s'appela *la sainte junte*. Charles-Quint, qui se trouvait alors dans les Pays-Bas, alarmé, non sans raison, de leurs progrès, adjoignit à Adrien, comme co-régents, l'amiral Fadrique Enriquez et le connétable de Castille, don Inigo de Velasco, hommes aussi habiles qu'expérimentés. L'insurrection ne finit que par la mort de Padilla. La réaction eut des suites funestes pour l'Espagne; car ces cités en perdant leur liberté et leurs priviléges, perdirent aussi leur commerce et leur population.

L'empereur, à peine de retour en Espagne (octobre 1522), trouva la révolution comprimée sur tous les points, et put songer à former une nouvelle ligue contre François, avec d'autant plus d'espoir qu'en ce moment le roi de France était abandonné de tous ses alliés. Dans la campagne suivante, dont le Milanais fut encore le théâtre, l'incapacité de Bonnivet (*voyez ce nom*) procura aux Impériaux de nouveaux et faciles succès, mais qui sur d'autres points furent balancés par des revers. L'armée anglaise fut chassée par La Trémouille, pendant que les Allemands étaient repoussés de la Bourgogne et les Espagnols de la Guienne. L'année suivante, Bonnivet ayant de nouveau perdu tout le Milanais, l'empereur conçut le projet d'envahir la France. Par ses ordres, un corps de 18,000 hommes, commandé par Pescaire et le connétable de Bourbon, pénétra en Provence (août 1524), mais il fut bientôt forcé à la retraite. François Ier, ébloui par ces succès passagers, et tourmenté toujours de la fatale idée de reconquérir le Milanais, se mit en marche l'année suivante avec une nombreuse armée. Cette campagne désastreuse se termina par la bataille de Pavie, où le roi de France fut fait prisonnier. L'empereur commença dès lors à former des projets qui contrastaient singulièrement avec sa modération apparente, projets

qu'il aurait sans doute exécutés sans la pénurie de son trésor. Il effraya ainsi ses alliés, et surtout Henri VIII, qui voyait avec inquiétude une puissance désormais sans contre-poids en Europe. Wolsey, que Charles-Quint avait bercé de l'espoir d'être nommé pape, reconnaissant, après deux élections successives, qu'il avait été le jouet de promesses trompeuses, détacha Henri de l'alliance impériale. Les Italiens en même temps tremblaient pour la perte de leur indépendance. Ces craintes ne furent que trop tôt confirmées : quelques intrigues d'un gentilhomme italien, nommé Morone, révélées à l'empereur par Pescaire, lui fournirent l'occasion de déclarer Sforza coupable de forfaiture et déchu de tous ses droits sur le Milanais. Par suite de cette déclaration, Pescaire s'empara de tout le duché, excepté de Crémone et de Milan, qui furent étroitement bloqués. Charles abusa de sa victoire en traitant son rival avec une cruauté insultante; cette conduite fit sur François Ier une impression si douloureuse, que sa vie même fut en danger. Ce fut Alors seulement que l'empereur se détermina à lui faire une courte et sèche visite dans sa prison de Madrid; mais en même temps, comme s'il avait trop fait, il recevait le connétable de Bourbon avec des marques infinies de déférence. Le roi captif voulut alors résigner sa couronne en faveur de son fils. Cette résolution désespérée, qui aurait été à Charles tous les fruits de sa victoire de Pavie, l'obligea à se relâcher de sa rigueur et à conclure le traité de Madrid (14 janvier 1526). François en ratifia les conditions, bien que dures et humiliantes; mais auparavant il avait protesté contre l'obligation d'exécuter une convention extorquée par la force et les mauvais traitements, et le pape Clément VII le délia ensuite de ses serments. Ce pontife était alors chef nominal d'une ligue formée contre l'empereur, mais qui ne produisit aucun résultat.

Peu de temps après la signature du traité de Madrid (12 mars 1526), Charles-Quint épousa Isabelle, fille d'Emmanuel, roi de Portugal.

Pendant que l'empereur dissolvait la nouvelle ligue formée contre lui, Bourbon, acharné contre son pays, repoussait dans le Milanais l'armée française, mais sans pouvoir profiter de ses succès. Ses troupes, auxquelles il était dû un arriéré considérable, se mutinèrent. Alors il les conduisit devant Rome, qui fut prise d'assaut et pillée avec une cruauté qui fit oublier les horreurs dont elle avait été victime lorsque, plusieurs siècles auparavant, elle fut la proie des barbares. Le pape, obligé de se rendre, fut retenu prisonnier au nom de l'empereur et au mépris de toutes les lois. Aussi, lorsqu'on apprit le pillage de Rome et la manière dont le souverain pontife avait été traité, ce fut dans toute l'Europe un cri d'indignation contre Charles-Quint, qui feignit alors d'en ressentir une vive douleur. La guerre se fit avec des succès divers, et elle aurait été totalement à l'avantage de la France, si l'on n avait commis la faute de mécontenter Doria, qui passa avec ses galères au service de l'empereur. Au milieu de tant de guerres ruineuses, le désir de la paix devenait général. Marguerite d'Autriche, tante de l'empereur, et Louise, mère de François Ier, eurent ensemble plusieurs entrevues, qui amenèrent la paix de Cambrai (5 août 1529). Alors Charles-Quint visita l'Italie, et, pour donner un témoignage public de sa modération, remit les Médicis en possession de Florence et pardonna à Sforza, qu'il maria même à sa nièce, fille du roi de Danemark. Après la publication de ces traités, il se fit couronner à Bologne roi de Lombardie et empereur des Romains, par Clément VII. Il avait choisi pour demeure dans cette ville une maison de laquelle il pouvait visiter le pape sans être aperçu, et l'on remarqua que dès ce moment il voulut tout traiter par lui-même.

On conçoit facilement qu'au milieu de tant de complications il n'avait pu donner aux affaires d'Allemagne qu'une attention secondaire. Là les progrès de la réforme religieuse avaient cependant créé de graves embarras. En 1530 il parut en personne à la diète d'Augsbourg; et bien que la profession de foi du parti de la réforme fût rédigée par la plume conciliatrice de Melanchthon, il était aisé de voir que toute réconciliation était désormais impossible. Les sévères décrets de la diète, loin d'intimider les princes protestants n'aboutirent qu'à leur faire sentir davantage le besoin d'être unis. Telle fut l'origine de la ligue de Schmalkalden. Cette confédération fut vue par les États d'Allemagne avec d'autant plus de plaisir qu'ils commençaient à redouter la puissance de Charles, qui précisément à cette époque venait, malgré les protestations de l'électeur de Saxe, de faire choisir pour roi des Romains son frère Ferdinand.

Jusque là l'empereur avait tout fait par ses généraux. Pour repousser Soliman, qui s'avançait vers Vienne à la tête de 30,000 hommes, il se mit pour la première fois (1532) à la tête de son armée. Ce fut encore à cette époque qu'il conduisit l'expédition qui débarqua en Afrique, vainquit Barberousse, et rétablit Muley-Hassem sur le trône de Tunis.

A son retour en Europe, il retrouva de nouvelles semences de guerre. François Ier, en dépouillant de ses États le duc de Savoie, un des princes de l'Empire, avait déjà rendu les hostilités inévitables, lorsque la mort de Sforza (24 octobre 1535) vint donner au roi de France l'occasion de renouveler ses prétentions sur le Milanais. L'empereur, après avoir lancé contre son rival un manifeste rempli d'invectives, envahit la Provence à la tête d'une armée formidable, commandée par Antonio de Leyva, sous lequel servaient le marquis del Guasto, le duc d'Albe et Ferdinand de Gonzague; on lui opposa le maréchal de Montmorency. Après avoir en vain assiégé Marseille, les Impériaux furent obligés

de se retirer avec honte, et Charles fut tellement mortifié de cet échec que, pour ne pas s'exposer à la raillerie des Italiens, il fit voile directement pour l'Espagne. En même temps une de ses armées était repoussée sur la frontière de Picardie, et l'autre ne pouvait pénétrer en Champagne. Après une campagne dans les Pays-Bas, qui remplit une partie de l'année 1537 et se termina sans résultats décisifs, la reine de Hongrie et la reine mère conclurent une trêve de dix mois, et ensuite tout ce que put faire le pape aux conférences d'Aix, où les deux souverains se rendirent en personne, mais sans se voir, fut d'obtenir une trêve de dix ans. Après l'entrevue d'Aigues-Mortes, Charles retourna en Espagne. Les mutineries de ses troupes dans le Milanais, en Sicile, en Afrique, où elles se révoltaient pour être payées, lui servirent de prétexte pour convoquer à Tolède les cortès de Castille; mais elles lui refusèrent tous subsides. Alors Charles ne se fit pas scrupule de détruire violemment la vieille constitution espagnole, en excluant de cette assemblée les prêtres et les nobles. A ces embarras intérieurs vint s'ajouter la révolte des Gantois, qui ne voulaient point payer les impôts votés par les états. L'empereur se détermina alors à demander au roi de France le passage à travers son royaume. Celui-ci l'accorda; mais dès qu'il fut dans les Pays-Bas, Charles oublia l'imprudente générosité de son rival.

Après avoir soumis les Gantois et les avoir dépouillés de leurs priviléges, il tourna son attention vers les affaires d'Allemagne. La diète de Haguenau, puis celle de Worms, n'amenèrent aucune conciliation, et les décrets de la diète de Ratisbonne (1541) déplurent également aux deux partis. Si l'empereur ne donna à ces querelles de religion qu'une attention secondaire, c'est qu'il était déjà exclusivement occupé de l'entreprise qu'il méditait contre Alger. Après avoir visité l'Italie et eu à Lucques une entrevue avec le pape, il s'embarqua malgré les conseils de Doria. Les événements justifièrent la sagesse de ce vieux marin. A peine l'empereur était-il en Afrique, qu'un ouragan épouvantable détruisit sa flotte et son armée. Il était temps qu'il revînt en Europe; le meurtre par le marquis del Guasto, gouverneur du Milanais, de deux ambassadeurs de François I[er] donnait à ce prince une juste occasion de renouveler les hostilités. La première année fut mêlée de succès et de revers; la seconde, Charles, dont le trésor était épuisé, fit reconnaître Philippe son fils pour son successeur, et obtint des cortès de Castille et d'Aragon le droit de *joyeux avénement*. Il conclut ensuite avec Henri VIII une ligue offensive et défensive. Après la campagne des Pays-Bas, alarmé de la vigueur et de l'activité de François I[er], il voulut faire agir contre lui tout le corps germanique, et à cet effet il convoqua la diète de Spire (1544). Pour gagner les princes protestants, il fit aux nouvelles idées des concessions assez larges; en sorte que par reconnaissance on lui vota pour six mois un corps de 24,000 hommes de pied et 400 chevaux. En même temps il se rapprochait de l'Angleterre, et détachait le Danemark de l'alliance de François I[er]. Bien que son armée eût été complétement défaite à Cérisoles par le duc d'Enghien, il n'en pénétra pas moins en France; mais après la prise d'Épernay, de Saint-Dizier et de Château-Thierry, il fut obligé de se retirer, faute de provisions et d'argent pour payer ses troupes, dont il n'était plus sûr. Après la paix de Crépy, l'empereur, bien que souffrant de la goutte, se rendit à la diète de Worms (1545). Les protestants, qui le voyaient à cette même époque soutenir les chanoines de Cologne contre leur archevêque et poursuivre les protestants dans les Pays-Bas, conçurent de vives alarmes, qui ne firent que se confirmer par la réunion du concile de Trente et par les préparatifs de Charles. Un conflit était inévitable; l'empereur, qui le savait bien, mit en jeu toute son habileté pour amuser ses adversaires; et après les décrets du concile et l'excommunication de l'archevêque de Cologne, il commença les hostilités comme exécuteur des arrêts du souverain pontife. En même temps il faisait une trêve avec Soliman et négociait avec le pape. La diète de Ratisbonne lui servit encore à gagner du temps, et il aurait surpris ses adversaires, si le pape, dans sa précipitation, n'eût révélé les secrets de la ligue et appris par là aux princes protestants qu'il était temps de songer à leur salut. Après avoir vainement recherché l'alliance des Vénitiens, des Suisses, de François I[er] et de Henri VIII, les princes protestants entrèrent en campagne avec une nombreuse armée. La lenteur et le peu de concert de leurs opérations les perdit. Au lieu d'agir, ils négocièrent, et donnèrent ainsi à Charles le temps de rassembler des troupes et de recevoir d'Italie des secours du pape. Aussi lorsqu'ils voulurent faire des propositions, pour toute réponse on les mit au ban de l'Empire. Il faut donc attribuer la dissolution précoce de la ligue au manque d'unité, et surtout à l'électeur de Saxe, prince courageux, résolu, mais esprit étroit et d'une nonchalance qu'une grande obésité et un sang épais contribuaient encore à augmenter. Maurice, gendre du landgrave de Hesse, jeune homme dont Mélanchthon avait deviné le génie, s'unit avec l'empereur, et envahit l'électorat de Saxe. Cette diversion porta un coup mortel aux confédérés, et, après avoir fait des propositions qui furent rejetées, ils licencièrent leurs troupes, et furent obligés de recevoir les conditions les plus dures. L'empereur aurait poussé plus loin ses opérations sans la conspiration de Fiesque, dont Gênes fut alors le théâtre (1547). C'était un coup si hardi qu'il crut que Fiesque avait pour alliés non-seulement le duc de Parme et le pape, mais encore le roi de France. En effet, celui-ci négociait à la fois avec les protestants, Soliman, le pape, les Vénitiens, les rois de Danemark et d'Angleterre; il rétablissait l'ordre

dans ses finances et levait des troupes en Suisse et dans son royaume. Charles, vivement alarmé de ces préparatifs, fut sauvé par ce bonheur qui l'avait accompagné dans toutes ses entreprises. François, son rival, l'âme de toutes ces confédérations, mourut à Rambouillet, le 31 mars 1547. Dès lors, n'ayant plus rien à redouter de cette ligue, l'empereur poursuivit ses opérations en Allemagne. La campagne fut courte; elle se termina par la bataille de Mühlberg et par la captivité de l'électeur, qui fut remis ensuite à une commission martiale composée d'Espagnols et présidée par le duc d'Albe; il fut condamné à mort, au mépris de la constitution et des lois germaniques. Les princes allemands empêchèrent que cette sentence inique ne reçût son exécution; mais l'empereur retint prisonnier Jean-Frédéric et mit Maurice en possession de son électorat. Il déshonora sa victoire non-seulement par sa cruauté envers l'électeur, mais aussi par sa duplicité. Le landgrave de Hesse, qui s'était rendu auprès de lui pour faire sa soumission, fut retenu prisonnier au mépris de la parole donnée. Non content d'avoir ainsi fourni des preuves publiques de sa mauvaise foi, Charles se rendit odieux à l'Allemagne par ses exactions et ses violences. En arrivant à Augsbourg pour y présider la diète qu'il y avait convoquée, il s'empara par force des églises, les fit purifier, et rétablit partout les rites de l'Église romaine. Pendant ce temps, le général qui commandait ses troupes en Italie se rendait complice de l'assassinat de P. L. Farnèse, fils du pape, et prenait possession de Plaisance, qui faisait alors partie du patrimoine de Saint-Pierre. Dans l'espoir de terminer toutes ces querelles de religion, Charles présenta (1548) à la diète une déclaration rédigée par Pflug, Helding et Agricola, et qui reçut le nom d'*Interim*, parce qu'elle contenait des dispositions transitoires. Bien que ce compromis fût également désapprouvé par les protestants et par les catholiques, l'empereur parvint, en employant tour à tour l'adresse et les menaces, à le faire accepter et ratifier par les membres de la diète; mais ce ne fut pas sans de vives résistances. Jean de Brandebourg-Anspach et l'électeur le rejetèrent, et il ne put vaincre l'opposition des villes impériales qu'en leur enlevant leur constitution et leurs priviléges et en les contraignant par la force et la cruauté. Il se rendit ensuite dans les Pays-Bas pour y faire également recevoir l'*Interim*, et aussi pour y faire proclamer son fils Philippe son héritier et son successeur. Mais Charles n'était pas encore satisfait : une nouvelle diète fut tenue à Augsbourg, pour sanctionner et même renforcer les dispositions de l'*Interim*, et cette assemblée, déjà soumise par la terreur, aurait été unanime dans son obéissance, si Maurice de Saxe n'avait, par sa protestation, commencé à dévoiler les projets qu'il méditait pour l'avenir. Cependant, malgré toute sa puissance, Charles ne put faire reconnaître pour empereur son fils Philippe: d'une dignité élective les Allemands ne voulurent jamais faire une dignité héréditaire. Maurice, tout en prenant Magdebourg et en faisant exécuter avec rigueur les dispositions de l'*Interim*, amusait Charles par des promesses d'attachement et de fidélité. Enfin, quand tout fut prêt, il demanda encore une fois solennellement la liberté du landgrave. Sur le refus de l'empereur, il rejoignit ses troupes, cantonnées en Thuringe, et commença les hostilités. Sans la mutinerie de ses soldats, cette campagne se serait terminée par la prise de l'empereur, qui ne dut son salut qu'à un délai de quelques heures. Surpris à Inspruck, d'où il surveillait le concile de Trente, il se sauva en litière par des chemins détournés. Cette guerre eut pour résultat le traité de Passau (1552), le premier où le libre exercice de la religion protestante fut ouvertement reconnu. L'empereur, après avoir signé cette paix à contre-cœur, put alors tourner son attention du côté de la France, où il voulait recouvrer Metz, Toul et Verdun, qu'il avait perdus dans la dernière guerre. Henri II s'étant déclaré pour les États de l'Empire, Charles investit Metz avec une puissante armée; mais elle fut si vaillamment défendue par le duc de Guise qu'il fut obligé de lever le siége, et dans la campagne suivante quelques succès dans les Pays-Bas compensèrent à peine la perte de Sienne et de Piombino et une descente des Turcs sur les côtes du royaume de Naples. Pendant que sur divers points la guerre se continuait sans résultats décisifs, Charles mariait Philippe à Marie, reine d'Angleterre. Le traité de mariage fut conclu en 1554. Après avoir acquis par cette alliance un nouveau royaume pour son fils, il fit, mais en vain, de nouveaux efforts pour lui assurer la couronne impériale. Les Allemands furent inflexibles, et au moment où le pape et le roi de France venaient de se liguer contre l'empereur, son abdication rendit tous leurs projets inutiles.

La goutte le tourmentait plus que jamais. A l'âge de quarante ans il avait reçu les premières atteintes de cette maladie; depuis ce moment il sentit toujours ses forces décroître. Résolu d'abdiquer le pouvoir, il assembla les états à Bruxelles, le 25 octobre 1555, et leur fit part de sa résolution; il résigna aussi, le 15 janvier 1556, le sceptre d'Espagne, et ne se réserva qu'une pension de 100,000 couronnes. Enfin, ayant perdu l'espoir de faire passer la couronne impériale sur la tête de son fils, il la déposa en faveur de Ferdinand, roi des Romains, et s'embarqua pour l'Espagne (17 septembre 1556). Il choisit pour sa retraite le monastère de Saint-Just, près de Placenzia, en Estramadure, appartenant à un ordre d'Hiéronymites, et il y entra, le 24 février 1557. Il y occupait un logement de six chambres, et n'avait gardé que douze domestiques. Dans cette retraite, il se promenait quelquefois à cheval, suivi d'un seul serviteur à pied, cultivait son jardin ou recevait quelques

gentilshommes du voisinage. Tels étaient, après ses exercices de piété, ses passse-temps habituels. Il aimait aussi beaucoup à s'occuper de mécanique avec Turriano, artiste distingué en ce genre qu'il avait déterminé à l'accompagner, et il fit de vains efforts pour mettre parfaitement d'accord deux pendules qu'il avait fabriquées. Les douleurs de la goutte, l'austérité de la vie monastique, les mortifications auxquelles il se soumettait, l'avaient fait tomber dans une profonde mélancolie. Enfin, il voulut célébrer de son vivant ses propres funérailles; mais, soit fatigue, soit l'impression que la cérémonie fit sur son âme affaiblie, il mourut, âgé de cinquante-huit ans six mois et vingt-cinq jours (1). Bien qu'attaché sincèrement au culte de ses pères, il préféra cependant presque toujours les intérêts de sa puissance à ceux de la religion; il avait ordonné qu'aucune bulle du pape ne fût promulguée dans son royaume sans sa permission. En cela, il avait surtout en vue le royaume de Naples, sur lequel les souverains pontifes avaient toujours eu des prétentions et où le clergé pouvait facilement entraver la marche de son gouvernement. Quoique pendant le temps de son règne il ait peu versé le sang des protestants, il est probable que s'il eût gouverné plus longtemps, il aurait été aussi cruel envers eux que le fut son fils Philippe. Il voyait clairement que la nouvelle religion avait eu pour résultat de contrarier l'exécution de ses projets favoris. Dans un codicille annexé à son testament, il recommande, il ordonne même à son fils « de conserver toujours intact le dépôt de la foi catholique, de poursuivre les hérétiques avec la dernière rigueur et de ne leur accorder aucune grâce. »

Charles-Quint était plein de dignité dans ses manières, élégant dans ses mœurs, lent à prendre une résolution et prompt à l'exécuter. Son esprit était plein de ressources; il se possédait parfaitement, et montra dans toutes les circonstances, et surtout dans le malheur, la plus grande fermeté. Nul mieux que lui ne connaissait les hommes, nul ne savait mieux les faire servir à l'accomplissement de ses projets. Charles-Quint, qui visait à la monarchie universelle, ayant pu supporter des guerres si longues et si dispendieuses, on a cru longtemps que ses revenus étaient énormes et que l'or de l'Amérique coulait à flots vers l'Espagne; mais il est facile de prouver, même par des chiffres, que ses possessions héréditaires et ses conquêtes ne lui fournissaient pour toutes ses grandes entreprises que des sommes relativement assez médiocres. Voici l'état de ses revenus : 1° En Espagne, les biens de la couronne et l'impôt du dixième rendaient quelque argent; mais les premiers furent peu à peu engagés, et le second fut aboli par Ximenès, comme trop odieux et trop difficile à percevoir. Les douanes, y compris les droits perçus sur les soies de Grenade et sur le passage des moutons, le monopole du sel, les confiscations et les rentes des trois grandes maîtrises, donnaient annuellement de 920,000 à 1,000,000 de ducats au plus, car l'Aragon administrait lui-même ses revenus. 2° Dans les Pays-Bas, les douanes d'Anvers, les droits sur la bière et le vin, l'impôt fixe et celui de la consommation fournissaient 1,250,000 ducats. 3° Le duché de Milan, où le gouvernement avait, comme en Espagne, le monopole du sel, en rapportait 400,000. 4° En Sicile, les douanes et les droits prélevés sur les grains donnaient un revenu annuel de 250,000 ducats. 5° Le royaume de Naples était pressuré davantage : outre des droits d'importation et d'exportation, il fallait acquitter encore ceux de consommation. Les moutons qui passaient les montagnes pour aller hiverner dans la Pouille payaient un fort droit à la douane de Foggia; il y avait de plus un impôt sur les foyers, principalement onéreux pour les pauvres. Au temps de Charles-Quint, toutes ces perceptions donnaient environ 1,000,000 de ducats. Ces revenus divers présentent donc environ un total de 4,000,000. Mais comme toutes ces ressources étaient loin de pouvoir suffire aux besoins, il fallait en créer de nouvelles par des impôts additionnels. Ainsi, la Castille donnait tous les trois ans 300 cuentos (par an 267,300 ducats); la Sicile faisait un don gratuit de 75,000 scudis; le royaume de Naples, bien qu'obéré, dut payer en dix-sept ans (de 1535 à 1552) 5,185,000 ducats, ce qui portait annuellement le don gratuit à 300,000 ducats. Dans le Milanais, les villes donnaient en outre par mois 25,000 ducats; c'était ce qu'on appelait *le mensuel*, et dans les Pays-Bas le *schildzahlen*, contribution qui rendait 500,000 ducats. La nécessité força l'empereur à s'adresser aux états d'Aragon, qui, après les plus vives sollicitations, promirent enfin un subside annuel de 400,000 ducats. Mais ces sommes, bien que considérables pour l'époque, ne donnaient encore des ressources que pour les besoins ordinaires; il fallut donc établir d'autres impôts. Depuis 1558 les cortès de Castille fournirent 400,000 ducats, sous le prétexte de construire des ponts, des palais, des forteresses; on tira des Siciliens des subsides extraordinaires. Naples augmenta peu à peu son *donativum*, le Milanais son *mensuale;* les Pays-Bas donnèrent par an 400,000 ducats. D'un

(1) « Vers deux heures du matin, le mercredi 21 septembre, l'empereur sentit que ses forces étaient épuisées et qu'il allait mourir. Se prenant lui-même le pouls, il remua la tête comme pour dire : « Tout est fini. » Il demanda alors aux religieux de lui réciter les litanies des agonisants et à Quijada d'allumer les cierges bénits. Il se fit donner par l'archevêque le crucifix qui avait servi à l'impératrice dans le suprême passage de la vie à la mort, le porta à sa bouche, et le serra deux fois sur sa poitrine. Puis, ayant le cierge bénit dans la main droite, que soutenait Quijada, tendant la main gauche vers le crucifix, que l'archevêque avait repris et tenait devant lui, il dit : « C'est le moment! » Peu après, il prononça encore le nom de *Jésus*, et il expira, en poussant deux ou trois soupirs. » (M. Mignet, *Journal des savants* mars 1854.)

autre côté l'empereur, qui cultivait toujours l'amitié du pape, obtenait souvent de lui de pouvoir lever des impôts sur les biens ecclésiastiques, et de vendre des bulles *cruzada*, qui conféraient la permission de manger à certains jours des œufs et du lait; tout Castillan devait en acheter. Ce revenu ne peut s'évaluer; mais, bien qu'il fût assez élevé, ces ressources auxiliaires, qui pouvaient monter tout au plus à 2,500,000 ducats, étaient encore insuffisantes. En 1526, pour repousser les attaques de François Ier, Charles dut prendre la riche dot de son épouse Isabelle de Portugal. En 1529, afin de pouvoir aller en Italie, il vendit aux Portugais, pour une somme considérable, les prétentions de la Castille sur les Moluques. Enfin, il fit des emprunts; mais, quoiqu'il tint rigoureusement ses engagements, le crédit public en fut tellement ébranlé que l'on payait des intérêts de 20 et de 30 pour 100. Cavallo dit qu'en 1550, sur les 920,000 ducats de revenu de la Castille, 800,000 étaient engagés; ceux de Naples, de Sicile et des Pays-Bas l'étaient en grande partie, et ceux du Milanais l'étaient totalement. Vers la fin de son règne, les impôts réguliers suffisaient à peine pour couvrir les intérêts de la dette publique; il fallut alors payer comme impôts ordinaires des contributions qui dans le principe n'étaient que provisoires. Les revenus de l'Amérique étaient non-seulement irréguliers, mais bien moins considérables qu'on ne l'a cru pendant longtemps. Ce n'est que sous Philippe II que les galions arrivèrent en Espagne avec leurs riches cargaisons; d'après Andréa Navagero, le *quinto* (impôt du cinquième) ne rapportait par an que 100,000 ducats. En 1550, cinq ans après la découverte des mines de Potosi, on n'estimait pas à plus de 400,000 ducats ce que l'empereur tirait annuellement de l'Amérique, et d'après le témoignage de Huygen van Huiscoten, cette somme se trouva doublée pour la première fois en 1570, douze ans après la mort de Charles. Soriano évalue la recette annuelle entre 400 et 500,000 scudi, et Tiepolo nous assure que ce ne fut qu'en 1567 qu'elle atteignit ce dernier chiffre. Les comptes de don Augustin de Zarate, qui en 1543 fut envoyé au Pérou et à la Terre-Ferme comme percepteur général, nous apprennent que de 1533 à 1548 les possessions américaines ne donnèrent à Charles, terme moyen, que 360,000 ducats par an. S'il put supporter des guerres si dispendieuses, il le dut aux Pays-Bas, qui non-seulement lui payaient les plus forts impôts, mais qui lui votèrent souvent des subsides extraordinaires. En Allemagne Charles n'avait qu'une couronne élective, et recevait des vassaux de l'Empire des secours plutôt en hommes qu'en argent. Du reste, ce que les diètes lui votèrent fut peu considérable, et presque toujours consommé dans le pays même.

Outre Philippe II, Charles-Quint avait eu d'Isabelle, fille du roi Emmanuel de Portugal, deux filles; il laissa en outre plusieurs enfants naturels. On attribue à l'empereur Charles-Quint un petit ouvrage inédit, découvert par M. Gachard, archiviste du royaume de Belgique: c'est la prise de Tunis, écrite par lui à la reine Marie, sa sœur, douairière de Hongrie, gouvernante générale des Pays-Bas, et datée de Tunis, 23 juillet 1535. Ses *Instructions* à Phillippe II ont été traduites en français par Am. Teissier; La Haye, 1700, in-12. [DE LA NOURAIS, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Ulloa, *Vita di Carolo V*; Venise, 1559. — Robertson, *History of the reign of the emp. Charles V*. — Leti, *Vita del invittissimo imperatore Carolo V*. — Dolce, *Vita di Carlo V*. — Sandoval, *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V*. — Vera, *Epitome de la vita y hechos del emperador Carlos V*. — Maseulus, *Historia Caroli V*. — Stirling, *the Cloister life of the emperor Charles the Fifth*. — A. Pichot, *Charles-Quint*; Paris, 1854. — Mignet, *Charles-Quint*, *Journ. des Sav.*, mars 1854.

CHARLES VI, empereur d'Allemagne, né le 1er octobre 1685, mort le 20 octobre 1740. Il était second fils de l'empereur d'Allemagne Léopold Ier et dernier rejeton mâle de la famille de Habsbourg. Son père le destina au trône d'Espagne; cependant le roi Charles II, aussi le dernier des Habsbourgs en Espagne, avait, par son testament, institué pour héritier de la couronne d'Espagne Philippe, duc d'Anjou, quoique la maison de Habsbourg-Autriche eût des droits fondés sur cet héritage. On sait qu'après la mort de Charles II, qui eut lieu le 1er novembre 1700, le duc d'Anjou (Philippe V) avait pris possession du trône d'Espagne. L'Angleterre et la Hollande firent une alliance pour s'y opposer; l'empire d'Allemagne, le Portugal et la Savoie se joignirent à cette alliance contre la France. Charles, proclamé en 1703, à Vienne, roi d'Espagne, passa par la Hollande en Angleterre, et de là il se rendit, en 1704, avec 12,000 hommes, dans la péninsule, presque entièrement occupée par les Français. Ayant débarqué en Catalogne, il parvint à s'emparer de Barcelone; mais bientôt Philippe V vint l'y assiéger. Les Français allaient prendre la ville d'assaut, et Charles paraissait ne pouvoir échapper à la captivité. Cependant il fit une vigoureuse résistance, à la tête d'une garnison à peine forte de 2,000 hommes, jusqu'à l'arrivée de la flotte anglaise, impatiemment attendue, et qui débloqua le port et la ville. Tour à tour vainqueur ou vaincu, Charles pénétra deux fois jusqu'à Madrid, et en fut deux fois chassé; dans cette résidence, il s'était fait proclamer roi en 1706, sous le nom de Charles III. Lorsque ensuite il fut obligé de se renfermer dans les murs de Barcelone, il apprit, en 1711, la mort de son frère Joseph Ier. D'après le testament de Léopold, cet événement plaça sur la tête de Charles la double couronne de Charles-Quint. Ses droits sur l'Espagne en devinrent plus sûrs, mais les alliés ne voulurent pas voir tant de puissance concentrée dans une seule maison.

Charles, reconnu en Autriche, retourna en Allemagne, et y apprit son élection comme em-

pereur. Il fut couronné à Francfort, au mois de décembre 1711. L'année suivante il obtint aussi à Presbourg la couronne de Hongrie. Il ne renonça pas au titre de roi d'Espagne, et fit continuer la guerre de la succession de cette monarchie par le prince Eugène de Savoie. Cependant, après la bataille de Denain, les alliés firent la paix avec la France, à Utrecht, en 1713, sans que l'empereur pût y mettre obstacle. Il signa donc lui-même l'année suivante la paix de Rastadt, qui lui assura la possession de Milan, de Mantoue, de la Sardaigne et des Pays-Bas.

Lorsqu'en juin 1715 les Turcs déclarèrent la guerre à Venise, l'empereur entreprit la défense de cette république. Vainqueur d'abord, grâce aux talents du prince Eugène, il fut pourtant obligé, lorsque les Espagnols menacèrent l'Italie, de faire la paix (à Passarowicz, 1718), qui toutefois augmenta son empire. Il fut engagé dans une nouvelle guerre par les machinations du cardinal Alberoni, premier ministre de Philippe V; mais la retraite de ce même ministre fit cesser les hostilités en 1720. Charles n'avait pas de descendance mâle. Voulant assurer la couronne à sa fille Marie-Thérèse, à l'exclusion des filles de Joseph I[er], il négocia avec les puissances pour faire reconnaître sa *pragmatique sanction*, qui régla ce point litigieux. Les sacrifices ne lui coûtèrent pas pour atteindre son but. L'empereur profita ensuite de quelques années de paix pour fonder divers établissements, entre autres une compagnie du Levant. Il fit construire des routes, des ports et des vaisseaux. Ce prince, ami de la paix, fut presque toujours en guerre. Après la mort d'Auguste II, roi de Pologne, en 1733, Charles, de concert avec la Russie, se déclara pour le fils de ce prince; mais la France et l'Espagne se déclarèrent pour Stanislas Lesczinski; de là une guerre sanglante, qui se termina en 1735, par la perte des Deux-Siciles et d'une partie du duché de Milan. En 1737, son alliance avec la Russie l'entraîna dans une guerre avec la Turquie. Sans déclaration préalable, les Autrichiens envahirent la Servie et occupèrent Nissa. Cependant trois campagnes furent malheureuses, et Charles signa en 1739 la paix de Belgrade, qui lui fit perdre la Valachie et la partie autrichienne de la Servie, dont la ville de Belgrade elle-même dépendait. Du reste, Charles demeura fidèle aux principes de sa maison, qui faisaient consister la politique à favoriser le clergé, les moines, l'aristocratie et la féodalité. Charles VI s'occupait de remédier au délabrement de ses finances, lorsqu'il mourut, par suite d'une indigestion de champignons. En rapportant le fait, Voltaire remarque, comme on le voit souvent dans ses ouvrages, que cette petite cause a changé la face des événements en Europe. Il venait de faire élire roi des Romains son gendre, le grand-duc de Toscane (*voy.* FRANÇOIS I[er] et MARIE-THÉRÈSE). [*Encycl. des g. du m.*]

Journal des événements survenus dans l'Empire ainsi qu'à Francfort-sur-le-Mein, avant, pendant et après l'élection et le couronnement de Charles VI (en allemand); Francfort, 1712, in-fol.; — Zschackwitz, *Leben und Thaten Kaiser Caroli VI*; Francfort, 1723. — Foscarini, *Arcane memorie ossia segreta historia del regno di Carolo VI.*

CHARLES VII (*Charles-Albert*), empereur d'Allemagne, né le 6 août 1697, à Bruxelles, mort à Munich, le 20 janvier 1745. Son père, Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, était gouverneur des Pays-Bas espagnols. Charles-Albert passa sa jeunesse à la cour impériale, et commanda le corps auxiliaire envoyé par son père contre les Turcs. En 1722 il épousa la fille cadette de Joseph I[er], après avoir renoncé au droit que ce mariage pouvait lui donner à la succession des États d'Autriche. En 1726 il devint, à la place de son père, électeur de Bavière; il protesta alors contre la reconnaissance de la pragmatique sanction de Charles VI, consentie en 1732 par la diète de Ratisbonne, et il entra en alliance avec la Saxe. Quoique Charles-Albert eût adhéré à la pragmatique sanction après la mort de Charles VI, en 1748 il refusa de reconnaître Marie-Thérèse comme héritière de cet empereur, lui opposant ses propres prétentions, fondées sur le testament de Ferdinand I[er]. Il conclut en mai 1741, à Nymphenbourg, une alliance avec la France et l'Espagne; la première de ces puissances lui fournit un corps de troupes assez considérable. Il avança sur Linz, et s'y fit prêter hommage comme archiduc d'Autriche. Le cardinal Fleury, qui ne voulait pas permettre le démembrement de l'Autriche, et le manque d'artillerie et de munitions de guerre, empêchèrent Charles d'aller jusqu'à Vienne; mais il s'empara de Prague, et s'y fit couronner roi de Bohême. Élu ensuite empereur à l'unanimité, il fut couronné à Francfort, le 21 février 1742, par son frère l'électeur de Cologne. Mais les troupes victorieuses de Marie-Thérèse occupèrent Munich, après avoir ramené à l'obéissance toute la haute Autriche; elles reprirent aussi la Bohême, et obligèrent Charles VII à se réfugier à Francfort. Il ne put retourner dans sa résidence que lorsque Frédéric II, roi de Prusse, eut attaqué (22 mai 1744) la Bohême, et à la suite des succès du général bavarois Seckendorf. Il mourut épuisé de chagrins et de maladie. Son fils Maximilien-Joseph lui succéda dans son électorat, et se hâta de reconnaître Marie-Thérèse. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lex. — Moser, *Staatshistorie Teutschlands unter der Regierung Carl's VII.* — Voltaire *Siècle de Louis XV.*

II. CHARLES PRINCES D'ALLEMAGNE.

A. *Autriche.*

CHARLES (*Charles-Louis*), archiduc d'Autriche, né le 5 septembre 1771, mort le 30 avril 1847, fils de l'empereur d'Allemagne Léopold II, et oncle de l'empereur d'Autriche actuel, feld maréchal général. Il commença sa carrière militaire en 1793 dans le Brabant, où il commanda

l'avant-garde du prince de Cobourg, et où il se distingua par des actions d'éclat. Il fut bientôt après nommé gouverneur des Pays-Bas, grand' croix de l'ordre de Marie-Thérèse, et en 1796 feld-maréchal de l'Empire, chargé du commandement en chef de l'armée autrichienne et de celle de l'Empire sur le Rhin. Il eut quelques succès sur Moreau près de Rastadt, battit Jourdan près d'Amberg et de Würzbourg, porta le désordre dans l'armée française, obligea les généraux Jourdan et Moreau à repasser le Rhin, et prit Kehl au milieu de l'hiver de 1797. Cependant le général Bonaparte triompha en Italie : l'archiduc Charles fut appelé sur cet autre théâtre de la guerre, au mois de février de la même année; mais au mois d'avril suivant les préliminaires de la paix furent signés à Léoben. Après le congrès de Rastadt, qui se sépara sans avoir rien fait, l'archiduc Charles se mit de nouveau à la tête de l'armée (1799), battit le général Jourdan en Souabe, et se distingua surtout à l'affaire de Stockach. Bientôt après, envoyé contre Masséna en Suisse, il déploya de grands talents militaires; mais sa santé, délabrée, le força en 1800 de quitter cette carrière. Il fut alors nommé gouverneur général de la Bohême. Sa retraite de l'armée y jeta la consternation, car aucun général ne possédait au même degré la confiance du soldat. Vainqueurs à Hohenlinden, les Français pénétrèrent en Autriche : alors l'archiduc reparut à la tête d'une armée formée par lui, et qu'il anima d'un nouveau courage. Cependant Charles accepta les préliminaires de la paix, qui fut conclue peu après à Lunéville. Appelé ensuite au ministère de la guerre, ses talents se montrèrent sous un nouveau jour et d'une manière brillante. En 1802, la diète de Ratisbonne voulut, sur la proposition du roi de Suède, lui faire ériger un monument à titre de sauveur de l'Allemagne; mais le prince déclina cet honneur. Charles résigna (1804), en faveur de l'archiduc Antoine, son frère, les fonctions de grand-maître de l'ordre Teutonique, dont il était revêtu. Dans la campagne de 1805, il commanda en Italie une armée autrichienne opposée à Masséna; et pendant que Napoléon pénétrait dans l'intérieur de l'Autriche, l'archiduc remporta sur le maréchal la victoire de Caldiero, et ramena son armée pour protéger les provinces non encore envahies par les aigles françaises. Après la paix de Presbourg, il devint chef du conseil de guerre aulique et généralissime de toutes les armées autrichiennes. En 1809 il entra en Bavière avec le gros de l'armée, et s'y trouva en face de la grande armée française, commandée par Napoléon en personne. Après une bataille qui dura cinq jours, dans laquelle de part et d'autre on combattit avec une égale valeur, les Autrichiens furent obligés de céder; mais le 21 et le 22 mai l'archiduc prit sa revanche, dans la bataille livrée près d'Aspern, en face de Vienne, où il obligea les Français de repasser le Danube après avoir essuyé de grandes pertes. Quoique l'issue de la bataille de Wagram, une des plus grandes de l'histoire contemporaine, fût malheureuse pour les Autrichiens, il est cependant vrai de dire qu'ils y combattirent vaillamment pendant les deux jours qu'elle dura, et qu'ils eurent quelquefois l'avantage; l'archiduc Charles y reçut une blessure. Il se retira en bon ordre, tout en combattant, jusqu'à Znaïm, où un armistice fut conclu. L'archiduc déposa bientôt après le commandement, et n'a plus depuis reparu à la tête des armées. Seulement, en 1815, après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il fut quelque temps gouverneur de la forteresse de Mayence. La même année il épousa la princesse Henriette de Nassau-Weilbourg, qui mourut en 1829, et lui laissa quatre fils et deux filles.

Le nom du prince Charles est célèbre dans les fastes de la stratégie, et l'empereur Napoléon en faisait le plus grand cas. On a de lui, en allemand, deux excellents ouvrages: *Principes de la stratégie expliqués par les opérations de la campagne d'Allemagne en* 1796 (Vienne, 1814, 3 vol., avec une carte et 11 plans), et *Histoire de la campagne d'Allemagne et de Suisse en* 1799 (Vienne, 1819, 2 vol., avec atlas in-fol.). [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon. — Duller, *Erzherzog Carl*; Vienne, 1844-1845. — Schneidawind, *Carl Erzherzog von Œsterreich und*, etc.; Bamberg, 1840. — *Monit. univ.* — Thiers, *Hist. du consulat et de l'emp.* — *Mémor. de Sainte-Hélène.*

B. *Bade.*

CHARLES-FRÉDÉRIC, margrave, puis grand duc de Bade. *Voy.* BADE.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, petit-fils du précédent. *Voy.* BADE.

C. *Bavière.*

CHARLES-ALBERT, électeur de Bavière, roi de Bohême et empereur d'Allemagne. *Voy.* CHARLES VII.

***CHARLES-THÉODORE**, électeur palatin et de Bavière, mort le 16 février 1799. Il succéda en 1778 à Maximilien-Joseph dans l'électorat de Bavière. Quoique appuyé par l'Autriche, il fut obligé de disputer le gouvernement à Charles II, duc de Deux-Ponts, que soutenait la Prusse. Le traité de Teschen, conclu le 13 mai 1779, mit fin au litige.

Art de vérifier les dates. — Cellini, *Éloges de Charles-Théodore, électeur palatin*; Manheim, 1788. — Wundt, *Carl Theodor's Verdienste*, etc.; Manheim, 1794, in-8°.

D. *Brunswick.*

CHARLES Ier, duc de Brunswick-Wolfenbutel. *Voy.* BRUNSWICK.

E. *Cassel.*

CHARLES, landgrave de Hesse-Cassel, né le 3 août 1654, mort le 23 août 1730. Il succéda le 21 novembre 1670 à son frère Guillaume VII. En 1673, il épousa Marie-Amélie, fille de Jacques, duc de Courlande. Charles jouit d'une paix constante : il avait du goût pour les arts, et Cas-

sel lui doit beaucoup d'embellissements. Son fils Frédéric lui succéda.

Art de vérifier les dates.

CHARLES, prince de Hesse, né à Schleswig, en 1744, mort en 1836. En 1766 il fut nommé lieutenant du roi de Danemark en Norvège, et en 1767 lieutenant du roi dans les duchés de Schleswig et de Holstein. En 1774 il devint feld-maréchal, et en 1814 feld-maréchal général. On a de lui : *Mémoires sur la campagne de* 1788 *en Suède;* Copenhague, 1789.

Erslew, *Almindeligt Forfatter-Lexicon.*

***CHARLES**, landgrave de Hesse-Philippsthal, né le 23 septembre 1682, mort le 7 mai 1770. Il servit d'abord en Danemark, et passa ensuite dans les armées françaises, où, le 18 mars 1721, il fut créé lieutenant général des armées du roi Louis XV. Il fut reconnu landgrave à la mort de Philippe, en juin 1721. Le 24 novembre 1725, il épousa Caroline, fille de Jean, duc de Saxe-Eisenach. Son fils Guillaume lui succéda.

Art de vérifier les dates.

F. *Holstein.*

CHARLES Ier ou CHARLES-FRÉDÉRIC, duc de Holstein-Gottorp, né à Stockholm, le 19 avril 1700, mort en 1739. Il n'avait que deux ans lorsqu'il succéda à son père, Frédéric IV; sa tutelle fut confiée à son oncle Christian-Auguste. En 1705, l'occupation de l'évêché de Lubeck donna lieu à de nouvelles querelles avec le Danemark, que la médiation de l'Angleterre termina, l'année suivante, en faveur du Holstein; car Christian-Auguste fut mis en possession de cette souveraineté, autrefois épiscopale. De nouvelles difficultés, qui ne tardèrent pas à s'élever, furent aplanies par la convention de Hambourg, signée en 1712. Mais le Holstein-Gottorp se vit bientôt après engagé dans la guerre qui s'était rallumée, en 1709, entre le Danemark et la Suède. Après avoir battu les Danois à Gadebusch, le 20 décembre 1712, et incendié Altona, le général suédois Steenbock entra dans le Holstein, et un traité secret, du 21 janvier 1713, lui ouvrit les portes de Tœnningen, où il établit ses quartiers le 15 février. Le Danemark occupa alors le Schleswig et le Holstein, fit raser Tœnningen (1714), et traita le duché en pays ennemi. Le régent s'enfuit à l'étranger, avec le jeune duc, et ils y restèrent jusqu'en 1720, où fut conclue la paix de Friedrichsbourg. Charles-Frédéric recouvra le Holstein, mais il perdit la partie du Schleswig sur laquelle avaient régné ses ancêtres Ce fut en vain qu'il s'adressa aux grandes puissances européennes pour se la faire restituer; il vit même lui échapper la couronne de Suède, sur laquelle il avait des droits, en sa qualité de fils de la sœur aînée de Charles XII. Le duc épousa, en 1725, la princesse Anne de Russie, fille aînée de Pierre le Grand; mais cette princesse mourut trois ans après, et sa perte lui enleva l'espoir de recouvrer le Schleswig par l'influence de la Russie. Cette dernière puissance, de concert avec l'Autriche, en garantit même la possession au Danemark, en 1732. On assigna, il est vrai, au duc une indemnité de deux millions de thalers; mais il la refusa hautement. [*Enc. des g. du m.*]

Chopin, *Histoire de Russie* (dans l'*Univ. pitt.*).

CHARLES II ou CHARLES-PIERRE-ULRIC, duc de Holstein-Gottorp, et empereur de Russie, fils du précédent. *Voy.* PIERRE III.

G. *Mecklenbourg.*

CHARLES-LÉOPOLD, duc de Mecklenbourg-Schwerin, né le 26 novembre 1679, mort à Dœmitz, le 28 novembre 1747. Il succéda en 1713 à son frère Frédéric-Guillaume, et prit parti pour Pierre le Grand, dont il avait épousé une nièce (fille d'Ivan V), contre le roi de Suède, Charles XII. Épuisé tour à tour par les Suédois, les Danois, les Saxons et les Russes, le Mecklenbourg refusa enfin de payer les énormes contributions dont le duc le frappait pour satisfaire à l'avidité de ses alliés moscovites. La cause fut portée devant la cour impériale, et, en 1728, Charles VI prononça la déchéance de Charles-Léopold. Son frère, Christian-Louis, fut nommé administrateur du duché et, en 1732, commissaire impérial. L'année suivante, le prince dépossédé voulut essayer de reconquérir le pouvoir; mais sa tentative échoua complétement. Cependant la tranquillité ne fut entièrement rétablie qu'à sa mort.

Ludlof, *Manuel de l'histoire du Mecklenbourg.* — Lutzon, *Histoire pragmatique du Mecklenbourg,* — *Art de vérifier les dates.*

***CHARLES**, duc de Mecklenbourg-Strelitz, né en 1785. Il était frère de la princesse Louise, célèbre reine de Prusse, épouse de Guillaume III. A l'école militaire de Berlin, il passa successivement par tous les grades, et arriva, en 1813, à celui de général-major. Depuis il se fit remarquer aux affaires de Goldberg (23 août 1813), de Katzbach (26 août), de Wartenburg (3 octobre), de Mœckert (16 octobre), et dans cette dernière il reçut, à la tête de son régiment, une blessure grave, qui l'éloigna pour quelque temps de l'armée. A la fin de l'année 1813, le roi de Prusse le nomma lieutenant général, et en 1825 général de l'infanterie. Ce fut sous les ordres du duc Charles que la garde royale entra dans Paris en 1815, et il en a conservé depuis le commandement. Nommé en 1817 membre du conseil d'État, il fut chargé de le présider dès l'année 1825, et en devint, en 1827, président titulaire. Outre ses talents politiques et militaires, on lui attribue celui de la poésie, et on le regarde comme l'auteur de quelques pièces de circonstance jouées à la cour de Prusse et d'une partie de la correspondance sur Berlin, écrite en 1821. [*Enc. des g. du m.*]

Ludlof, *Manuel de l'hist. du Mecklenbourg.*

H. *Saxe.*

CHARLES, duc de Saxe-Weimar. *Voy.* SAXE-WEIMAR.

I. *Waldeck.*

CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, prince de Waldeck, né le 24 septembre 1704, mort le 29 août 1763. Il fut d'abord capitaine au service de Prusse. En mai 1728 il succéda à son frère Christian, et passa dans les armées autrichiennes. Il y devint feld-maréchal et propriétaire d'un régiment d'infanterie. En 1741 il épousa Christine, fille de Christian III, duc de Deux-Ponts, et commanda en 1747 dans les Pays-Bas en qualité de général des Hollandais. Son fils Frédéric lui succéda.

Art de vérif. les dates.

J. *Wurtemberg.*

CHARLES Ier (*Alexandre*), duc de Wurtemberg, né le 24 janvier 1684, mort le 12 mars 1737. Il se déclara pour l'empereur Léopold, et eut part aux actions les plus importantes dans la guerre de la succession d'Espagne. Il se signala aux batailles de Cassano, en 1705, et de Turin, en 1706, défendit avec courage en 1713 Landau contre le maréchal de Villars, et se distingua dans la guerre contre les Turcs depuis 1716 jusqu'en 1718. Il était chevalier de la Toison d'Or, feld-maréchal, conseiller aulique, gouverneur de Belgrade et commandant général du royaume de Servie lorsqu'il succéda à Louis-Éberhard, comme duc de Wurtemberg. Il avait épousé, le 1er mai 1727, Marie, fille d'Anselme, prince de la Tour et Taxis.

Art de vérifier les dates. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Sismondi, *Histoire des Français*, XXII et XXIII.

CHARLES II (*Eugène*), dit *le Père du peuple*, duc de Wurtemberg, fils du précédent, né le 11 février 1728, mort le 24 octobre 1793. Il n'avait que neuf ans lorsqu'il succéda à son père, sous la tutelle de sa mère et de Charles-Rodolphe, duc de Wurtemberg-Neustadt. Charles-Eugène fut élevé à la cour de Frédéric II, roi de Prusse, et commença à gouverner le 7 janvier 1744. Son règne, tout pacifique, fut consacré à la prospérité de son pays. Il fit faire des progrès considérables à l'agriculture et à l'éducation des bêtes à laine. Il créa de nouvelles routes, encouragea les arts et le commerce, fonda des caisses d'assurances, des établissements de bienfaisance en faveur des pauvres, des orphelins et des soldats, ouvrit des bibliothèques publiques, et fonda l'université de Stuttgard, appelée la *Caroline*.

Risbeck, *Voyage d'Allemagne*, I, 16-17. — *Art de vérifier les dates.*

III. ANGLETERRE.

CHARLES, rois d'Angleterre. Il y en eut deux, fils et petit-fils du premier des Stuarts.

CHARLES Ier, né le 29 novembre 1600, à Dumferling, en Écosse, mort le 30 janvier 1649. Il était le second fils d'Anne de Danemark et de Jacques Ier, auquel il succéda en 1625. A la mort de Henri, son frère aîné (1612), il était devenu prince de Galles. Son père voulut obtenir pour lui la main de l'infante, fille de Philippe III : on sait quelle fut la romanesque issue de cette négociation ; Charles, entraîné par le comte de Buckingham, se rendit furtivement à la cour d'Espagne, dans l'espoir de hâter une union, dont le projet, toutefois, finit par échouer devant des rivalités de ministres. Plus tard (1625), il épousa Henriette-Marie de France, fille de Henri IV.

Le premier acte de son règne fut la convocation du parlement, dont il attendait des subsides, que rendaient indispensables la rupture avec l'Espagne et le fardeau d'une dette considérable. La situation politique de l'Angleterre à cette époque était remarquable, et mérite d'être étudiée. Placée dans des circonstances particulières, Élisabeth avait dû favoriser le protestantisme et prêter les mains à son établissement ; elle avait bien senti qu'elle perdait par là de précieuses garanties de son autorité absolue, mais elle avait espéré les retrouver dans la hiérarchie et les formes de l'Église anglicane. Soigneuse de persécuter le puritanisme naissant, elle avait étouffé les conséquences immédiates d'une révolution qui devait porter ses fruits plus tard. Quant à ses parlements, elle sut réprimer avec hauteur leurs velléités d'indépendance. Cet héritage de Henri VIII, si sévèrement administré par sa fille, ne passa que dilapidé des mains de Jacques à celles de Charles. A l'avénement de ce dernier, l'un des traits les plus remarquables de la physionomie politique du pays était le caractère indécis et vague des droits reconnus au peuple, de la législation commune, du rôle des parlements, de l'autorité royale elle-même ; toutes les attributions, toutes les prérogatives se confondaient dans un désordre inexprimable, faute de limites rigoureusement tracées. La nation cependant commençait à acquérir la conscience de sa force et surtout de ses droits ; l'esprit d'indépendance religieuse s'élevait hardiment contre l'Église établie, dont on comprenait le rôle gouvernemental, et le parlement, fidèle organe des appréhensions et des ressentiments populaires, ayant, au milieu de l'incertitude de ses attributions, retenu le droit de consentir les impôts, se sentait porté à user d'une arme si puissante. De son côté, le roi, épris à l'égal de ses prédécesseurs de la fiction du droit divin, penchait par instinct d'absolutisme vers le catholicisme, que du reste il n'aimait pas ; plus tard, s'étonnant et s'irritant de l'autorité rivale des parlements, il les combattit avec trop peu de probité dans le choix des moyens, et tomba dans le gouffre de ces révolutions que n'évitent point les sociétés où le droit méconnu veut enfin parvenir à la puissance du fait.

Le parlement, assemblé le 18 juin 1625, avait fait acte d'indépendance et manifesté son aversion pour le favori Buckingham en refusant les subsides nécessités par l'état des affaires ; et Charles, alarmé de ces manifestations déjà si hostiles, s'était hâté de dissoudre la législature. Un nouveau parlement (1626) alla plus loin, et

Buckingham fut accusé de haute trahison. Le prince répondit à ces attaques par des menaces et par une seconde dissolution. La lutte ainsi commencée, on pouvait dès lors prévoir que la volonté royale, hautaine, capricieuse, irrésolue, ne prévaudrait point contre la ferme détermination du parti populaire. Cependant la guerre avec l'Espagne continuait; d'infructueuses hostilités avaient été follement commencées contre la France, en dépit d'un manque total de ressources pécuniaires; les amendes pour des offenses puériles, les impôts illégaux exaspéraient le peuple, et la convocation d'un troisième parlement fut jugée nécessaire (1628). Cette assemblée se hâta de protester contre les mesures auxquelles le prince s'était vu forcé de recourir, et chercha une garantie durable contre de semblables abus du pouvoir dans la fameuse *pétition des droits* (*petition of rights*, 27 mars 1628); ce fut là une importante limitation des priviléges royaux. Mais ce n'était pas assez. Buckingham allait être de nouveau poursuivi, lorsqu'il fut assassiné. Alors on trouva d'autres griefs, et les communes entreprirent d'arracher à la couronne le pouvoir de lever les taxes dites de *tonnage* et de *poundage*, qui constituaient la moitié de son revenu. En même temps des mesures de rigueur furent réclamées contre le clergé arminien et contre les papistes. Sur tous ces points Charles était décidé à ne pas céder. En effet, au moment où allait commencer une discussion dont l'issue n'était pas douteuse, l'ajournement fut ordonné; une scène de violence et de désordre s'ensuivit : le président fut retenu sur son siége, et l'on vota à l'unanimité une remontrance hardie; la dissolution survint immédiatement (1629). Charles résolut dès lors de gouverner à l'avenir sans le secours des parlements. La paix fut conclue avec la France et l'Espagne, et une tranquillité apparente signala plusieurs années, pendant lesquelles les esprits travaillèrent sourdement. Les tentatives insensées du fanatique Laud pour rétablir graduellement le papisme en Angleterre, l'influence fâcheuse de la reine sur son époux, les levées illégales d'impôts, étaient autant de motifs d'une irritation croissante; le peuple sentait avec terreur que, dans l'absence des parlements et d'une constitution écrite, il ne possédait point de garantie contre l'autorité royale; enfin l'arbitraire sanglant de la chambre étoilée, les persécutions dirigées contre les puritains et les chefs du parti populaire, couvrant d'opprobre cette période du règne de Charles Ier, préparèrent une réaction, réaction de la violence contre l'illégalité, que l'on peut condamner, mais qui ne doit point surprendre.

Les événements d'Écosse firent éclater ce feu caché. Fanatique de l'épiscopat, Charles avait multiplié les attaques les plus décisives contre les formes presbytériennes de l'Église écossaise, dans le dessein d'y faire triompher la liturgie anglicane : ce fut là, dit Welwood, « le brandon qui mit les deux royaumes en flammes ». D'un bout de l'Écosse à l'autre, les presbytériens se levèrent pour défendre une institution qu'ils regardaient comme sacrée, et, proclamant leur fameux *covenant*, ils prirent incontinent les armes et entrèrent en Angleterre. Dans ces circonstances, Charles se vit forcé de convoquer un parlement (1640); mais cette assemblée, sympathisant avec les Écossais opprimés, occupée d'ailleurs exclusivement de ses propres griefs, ne lui fut d'aucun secours; il en prononça la dissolution, et, dénué de ressources, obligé de reculer devant des sujets rebelles, embarrassé dans d'inextricables difficultés, la fin de l'année n'était pas arrivée qu'il dut surmonter encore une fois sa répugnance. Ce fut le 3 novembre que s'ouvrit le *long parlement*, à jamais célèbre dans l'histoire.

Thomas Wentworth, comte de Strafford (*voy.* ce nom), de patriote ardent devenu royaliste dévoué, semblait alors posséder toute la faveur du souverain, qui venait de le nommer généralissime des forces d'Angleterre. Aussitôt le parlement résolut de diriger ses premiers coups de ce côté-là : une accusation capitale fut lancée contre Strafford, et Charles ajouta un crime à ses fautes en trahissant son ministre. C'est ainsi que poussées à l'offensive par les attentats du trône, les deux chambres s'arrogèrent une juridiction qui ne leur avait pas encore appartenu, et consacrèrent ce sanglant privilége par l'exécution de leur victime. Le roi depuis longtemps, et de mille manières, était sorti de la légalité : le parlement n'hésita pas à le suivre dans cette carrière désespérée qu'il devait fournir jusqu'au bout. Après avoir assuré son existence par le bill de *triennalité* et par un vote qui enlevait à la couronne le droit de prorogation et de dissolution, l'assemblée procéda à abolir l'épiscopat et les formes anglicanes, pour y substituer le presbytérianisme, alors généralement accueilli par les esprits, grâce à l'influence de l'alliance écossaise et au zèle des puritains. Cependant les événements se pressaient : les Écossais, après avoir obtenu un secours de 300,000 liv. sterl. en vertu d'un *bill d'assistance fraternelle*, venaient de se débander et de retourner dans leur pays, lorsqu'une insurrection générale, accompagnée d'horribles massacres (1641), éclata en Irlande. Le parti populaire ne manqua pas d'attribuer ce mouvement catholique au roi, qu'acheva de compromettre une grave tentative contre le parlement; et la *remontrance* solennelle des communes vint consommer l'œuvre de résistance et d'envahissement commencée par la *pétition des droits*. C'est alors que Charles, accompagné d'une partie de sa noblesse (car l'esprit démocratique avait aussi gagné les pairs), se décide à prendre les armes et entre en campagne à la tête de forces assez considérables; le parlement, de son côté, nomme un comité exécutif, et orga-

nise une armée : la guerre civile éclate (1642).

Ici commence une longue suite d'opérations militaires, que nous ne pouvons suivre. Les deux premières campagnes tournèrent à l'avantage des royalistes; bientôt les Écossais, incapables de rester neutres dans une lutte où le presbytérianisme jouait un si grand rôle, entrèrent pour la seconde fois en Angleterre les armes à la main. De temps à autre des négociations, à la vérité, eurent lieu; mais outre plusieurs prétentions exorbitantes, le parlement, jaloux d'usurper le pouvoir exécutif, réclamait le commandement des forces militaires du royaume; la monarchie ne pouvait y consentir sans suicide. Enfin, malgré la diversion opérée par les succès courts et brillants de Montrose en Écosse, la bataille de Naseby et la reddition de Bristol (1645) portèrent un coup décisif au parti royaliste. La reine et le prince de Galles passèrent en France, et Charles, embrassant dans cette extrémité une résolution moins prudente que chevaleresque, se remit lui-même aux mains des Écossais, dont il espérait exciter la générosité par cette démarche; il se trompait, et fut livré par accommodement au parlement anglais (1647). Après la victoire, les ennemis de la royauté se divisèrent. Les presbytériens parlaient de modération; mais dans leurs rangs mêmes s'était formé un nouveau parti, dégoûté de leur intolérance, animé à beaucoup d'égards des vues les plus larges, épris de théories républicaines, ambitieux de les réaliser. Tels étaient les *indépendants* : inférieurs en nombre dans le parlement, l'armée leur était dévouée; leur valeur, leur habileté avaient décidé le succès de la dernière campagne; la crainte d'une réaction, la haine de la monarchie et de l'épiscopat les entraînaient à rompre avec le passé. Quant à leurs chefs, dont quelques-uns, comme Cromwell, furent poussés sans doute par une ambition hypocrite, mais dont les autres, tels que Vane, Ludlow, Milton, restèrent animés d'un esprit d'indépendance et de piété plus noble, il faut les considérer comme l'élite de la révolution. Leurs plans furent bientôt formés. L'armée, après s'être saisie de la personne du roi, fut dirigée contre le parlement; elle lui fit subir plusieurs éliminations successives, et consomma l'usurpation du pouvoir. Les modérés et les extravagants, les presbytériens et les niveleurs furent également comprimés; enfin, on résolut de procéder juridiquement contre Charles. Vainement les Écossais, effrayés des progrès de la révolution et surtout du sort de leur *covenant*, prirent-ils de nouveau les armes : Cromwell les écrasa à Preston (1648). La chambre des communes déclara le roi coupable de haute trahison, et les pairs s'étant récusés, une haute cour de justice fut saisie du procès. Charles déclina opiniâtrément la compétence du tribunal, et puisa ses moyens de défense dans son droit divin et dans la fiction gouvernementale, que *le roi ne peut mal faire*. Il parut, d'après les dépositions des témoins, qu'il avait cherché à gagner tour à tour les différents partis. Enfin, le malheureux prince, « condamné à mort comme tyran, traître, meurtrier, ennemi de la communauté, » eut la tête tranchée, dans sa quarante-neuvième année. Il mourut plein de courage et de fermeté. « Il ne fallut pas longtemps, dit M. Macaulay, pour qu'il devînt manifeste que ces zélateurs politiques et religieux, à qui on doit attribuer cet acte, avaient commis non-seulement un crime, mais une faute. Ils avaient en effet fourni à un prince connu jusqu'alors de son peuple, surtout par ses défauts, l'occasion de déployer sur un grand théâtre, aux yeux de toutes les nations et de tous les siècles, quelques-unes des qualités qui attirent insensiblement l'amour et l'admiration des hommes, c'est-à-dire le courage d'un brave gentilhomme et la patiente douceur d'un chrétien pénitent. Ils se vengeaient de telle sorte que l'homme dont toute la vie n'avait été qu'une suite calculée d'attaques contre les libertés anglaises semblait mourir martyr de ces libertés. Les longues souffrances de son règne, ses innombrables perfidies, tout fut oublié. Son souvenir s'associa dès lors dans l'esprit de la grande majorité de ses sujets avec ces institutions libres qu'il avait durant tant d'années cherché à détruire, car elles avaient péri avec lui; et dans le morne silence d'une société subjuguée par les armes, sa voix seule les avait défendues. Dès le jour de sa mort commença une réaction en faveur de la monarchie et de la famille exilée, réaction qui ne cessa que lorsque le trône fut rétabli dans sa dignité première. » Charles laissait six enfants. Peu de jours après l'exécution fut publié l'*Eikon Basilikè*, livre célèbre, dont M. Malcolm Laing a dit, que « s'il eût paru une semaine plus tôt, il aurait sauvé le roi », Charles en passait généralement pour l'auteur. D'autres écrits de sa plume ont été réunis et publiés par Samuel Browne, à La Haye, 1651. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre, depuis l'avénement de Charles Ier jusqu'à la restauration de Charles II* (Paris, 1826 et 1827, t. I et II.). — *Histoire du long parlement*, etc. — D'Israeli, *Life and character of Charles Ier*; Londres, 1828, 2 vol. in-8°. — Brodie, *History of the british empire, from the accession of Charles I to the restauration*; Édim., 1824, 4 vol.). — Fellowe, *Historical sketches of Charles the First, Cromwell, Charles II*; Lond., 1828, in-4°, et *the Trials of Charles I and of some of the regicides*; Lond., 1832, in-12. — Macaulay, *Histoire de l'Angleterre*, (traduit en français par M. J. de Peyronnet); Paris, 1853, 1er vol.

CHARLES II, fils aîné de Charles Ier et de Henriette de France, né en 1630, mort en 1686. Encore enfant, il vit éclater l'orage des guerres civiles où s'abîma une première fois le trône des Stuarts. Quand le roi entra en campagne pour regagner à la pointe de l'épée le terrain qu'il avait perdu dans les luttes du parlement, le jeune prince de Galles fit ses premières armes dans les rangs du parti *cavalier*. Mais il n'attendit pas le

dénoûment de cette terrible lutte : il alla, comme sa mère, chercher un abri en France.

Le coup de hache qui abattit la tête du roi Charles Ier brisa en même temps sa couronne, et sa famille fut proscrite d'Angleterre; mais l'Écosse et l'Irlande s'épouvantèrent. L'Écosse surtout, en voyant tomber cette tête de roi, se souvint avec un remords qu'elle l'avait vendue, et que c'était d'elle qu'était parti le signal de la rébellion contre ces vieux Stuarts qu'elle avait donnés au trône d'Angleterre. Elle rappela le prince de Galles, et le proclama roi (1651) : il jura d'être fidèle au *covenant* et de corriger ses mauvais principes; mais il avait trop à faire pour contenter ses sujets puritains, pour concilier son humeur légère avec leur sombre fanatisme. L'Écosse entière prêchait, jeûnait, cherchait le Seigneur, et Charles II ne cherchait rien que le plaisir. Le peu d'enthousiasme qu'il apportait aux prédications et les délassements qu'il se permettait après scandalisaient déjà ses rigides sujets, quand Cromwell, après s'être rendu maître du mouvement de l'Irlande, marcha sur l'Écosse. Charles livra bataille à Worcester, et fut vaincu. Il s'enfuit à grand'peine, seul et déguisé; il nous raconte lui-même sa fuite romanesque (*Mém. de Charles II*), ses marches nocturnes en compagnie d'un pauvre paysan, son accoutrement bizarre, son long séjour au haut d'un chêne, tandis qu'on le cherchait en bas, ses mésaventures en passant un soir près d'un moulin, puis dans la forge d'un maréchal, qui lui demanda, en ferrant ses chevaux, ce qu'était devenu ce scélérat de Stuart. Il traversa ainsi l'Angleterre jusqu'au bord de la mer, où il s'embarqua. Au milieu de tant de périls, il trouva encore moyen, si l'on en croit quelques contemporains, d'enlever la fille d'un vieux gentleman, pour donner à son roman un dénoûment digne de lui.

De retour en France, il rejoignit sa famille proscrite, partageant ses humiliations et sa détresse, souvent réduit, comme Henriette d'Angleterre, sa sœur, à rester au lit tout le jour, *faute d'un fagot pour échauffer sa chambre*, où à se promener des « après-dînées entières dans les galeries du Louvre, » exposé aux insultes du peuple et aux menaces de ses créanciers. Il sollicita la main d'une nièce de Mazarin, qui lui fut refusée; mais il eut le plaisir de la revanche un peu plus tard. Il prêta l'oreille un instant au projet d'épouser une fille de Cromwell. Après avoir tour à tour résidé à Cologne, puis à La Haye, vivant des secours de son oncle le prince d'Orange, il revint à Paris, où Mazarin lui refusa une audience.

La fortune des Stuarts était au plus bas, quand un de ces retours inespérés et subits dans les destinées humaines les reporta au trône d'Angleterre. La fidèle Écosse fut encore leur providence. Cromwell n'était plus, et ne laissait rien après lui, ni un homme pour s'asseoir à sa place, ni une institution pour maintenir l'état républicain. Les partis étaient las et leurs chefs usés pour la plupart; tout se trouvait comme aplani et préparé par la main de fer du dictateur (*voy.* MONK). Le nouveau roi débarqua au bruit des acclamations; l'espoir et l'enthousiasme lui firent cortége jusqu'à Londres, où il fit son entrée le 29 mai 1660, jour anniversaire de sa naissance. Il était jeune et de belle apparence; on aima à revoir ces airs de grâce royale et d'élégante popularité. Dix ans de malheurs avaient passé sur le souvenir des Stuarts et avaient effacé leurs torts; on pouvait croire que cet enseignement sévère leur profiterait. Mais le malheur n'instruit guère que les grandes âmes.

M. Macaulay a fait de Charles II un beau portrait, dont nous citerons les principaux passages. « La nature l'avait doué d'une bonne intelligence et d'un bon caractère : son éducation avait été telle qu'on devait s'attendre à ce que son naturel développé le formerait à toutes les qualités publiques et privées. Il avait traversé tous les hasards de la fortune; il avait vu les deux côtés de la nature humaine..... Il savait par expérience quelle bassesse, quelle perfidie, quelle ingratitude peut se cacher sous les dehors obséquieux des courtisans; tout, au contraire, il avait trouvé la vraie noblesse d'âme sous l'humble toit des plus pauvres paysans. Sorti d'une telle école, on devait s'attendre à ce qu'un jeune homme qui ne manquait ni de capacité, ni de qualités aimables, deviendrait un bon et un grand roi. Charles devint un homme de sociables dispositions, de manières polies et engageantes, de conversation spirituelle, abandonné sans mesure à ses penchants sensuels, passionné pour les amusements frivoles, incapable d'abnégation ou d'efforts, sans foi dans l'attachement ou la vertu des hommes, et aussi peu désireux de renommée qu'insensible aux reproches. Selon lui, hommes et femmes étaient à vendre; mais quelques-uns se faisaient marchander mieux que d'autres, et quand le vendeur était très-adroit et obstiné, alors la chose s'appelait de quelque nom populaire..... L'amour de Dieu, l'amour de la patrie, l'amour de la famille, l'amitié, étaient des phrases de même valeur, des synonymes délicats et commodes, signifiant amour de soi-même..... Il faut savoir gré à Charles de ne pas être devenu misanthrope, malgré l'opinion qu'il avait de l'espèce humaine. Il ne voyait guère dans les hommes que ce qui était haïssable, et pourtant il ne les haïssait pas; il était même assez humain pour qu'il lui fût désagréable de voir leurs souffrances et d'entendre leurs plaintes... La nonchalance de Charles était telle, que jamais peut-être on n'en vit autant chez un homme aussi sensé que lui. Il était esclave sans être dupe des misérables, hommes et femmes, dont il voyait le cœur jusqu'au fond, qu'il savait à merveille n'avoir aucune affection pour lui et être indignes de sa confiance, et qui lui arrachaient,

par leurs cajoleries, titres, places, domaines, secrets d'État et pardons. Il donna beaucoup, et n'eut pourtant jamais ni les joies ni la renommée de la bienfaisance. Il lui était pénible de refuser; mais il ne donnait jamais spontanément. Aussi ses libéralités ne tombaient pas sur ceux qui les méritaient le mieux, ou qu'il aimait le plus, mais sur le plus effronté et le plus importun solliciteur qui obtenait une audience. »

Charles s'était fait précéder d'un décret d'amnistie; son manifeste, daté de Breda, y ajoutait à peine quelques vagues promesses, *sous son vouloir et bon plaisir royal*. Le parlement accepta pour le pays le *gracieux* pardon du maître, et lui remit la couronne sans condition, laissant indécise cette question des droits dont la révolution était sortie et qui restait dans l'avenir comme le point noir d'un orage nouveau. Quelques voix s'élevèrent pourtant, et firent entendre qu'il serait honteux que tant de sang eût été versé pour rien; elles furent étouffées au milieu de cette tempête d'enthousiasme servile. Il n'y eut qu'à laisser faire un parlement qui s'ingéniait à tous les genres de bassesses, comme pour expier les torts d'indépendance de ses prédécesseurs. Le roi se déchargea sur lui de toute responsabilité, et se crut même obligé d'intervenir pour apaiser son zèle.

La réaction précipita son cours : l'armée, caressée d'abord, fut licenciée; l'épiscopat et tous ses abus furent relevés; le corps de Cromwell fut arraché aux tombes de Westminster, traîné à Tiburn sur une claie et enterré sous le gibet. On inventa pour les juges du feu roi les plus atroces supplices : « Vos entrailles, disait la sen« tence, vous seront arrachées vives, et on les « brûlera sous vos yeux. »

Mais le plus fort de la réaction tomba sur l'Écosse presbytérienne : là point d'amnistie qui limitât les vengeances, car on fit valoir cette circonstance que l'acte d'oubli n'avait nommé que l'Angleterre.

Charles n'avait rapporté de son exil que quelques vices de plus. La réaction fut aussi rapide dans les mœurs que dans les lois; bientôt l'Angleterre changea d'aspect. Du rigorisme extrême des mœurs républicaines, de la chasteté farouche, fruit de l'exaltation religieuse, on se jeta dans la dissolution la plus effrénée. Ce règne passa comme une longue orgie, entre deux révolutions, comme pour justifier leurs rigueurs.

Toutes les mesures d'État sous ce règne semblent partir d'un mobile unique : le besoin d'argent. Ni une liste civile de 30 millions (1,200 mille livres sterling), la plus forte dotation qu'ait jamais possédée la couronne d'Angleterre, ni les sommes énormes votées à titre d'humbles offrandes à chaque membre de la famille royale, ni les subsides du parlement frauduleusement détournés, ni les pensions secrètes de Louis XIV, ne suffisaient aux besoins de cette cour. L'espoir d'un grand pillage fit déclarer la guerre à la Hollande en 1666. Puis l'Angleterre vit son roi, engagé publiquement dans une alliance contre la France, jouer en secret le rôle d'espion et de traître aux gages de Louis XIV. Cet indigne trafic de l'honneur et des intérêts nationaux partait d'un conseil occulte. Le comte de Clarendon, chef du ministère, fatigué de ces menées, céda la place à la faction qui prit le pouvoir sous le nom de ministère de la cabale ou des libertins. Ce fut alors que Charles, au grand étonnement de l'Angleterre, entra ouvertement dans l'alliance de Louis XIV, et, de concert avec lui, attaqua de nouveau la Hollande (1672). Il avait commencé la guerre par un trait de piraterie, le pillage d'une flotte marchande en pleine paix. Gagner par sa docilité l'argent de Louis XIV, faire main basse sur le commerce hollandais, ou détourner au moins une partie des fonds votés pour la guerre, ce fut là toute sa politique.

La chambre des communes existait toujours : il fallait à la restauration son *long parlement*, comme la république avait eu le sien; mais ce parlement, si éprouvé, si unanimement servile, toucha enfin la borne devant laquelle il s'arrêta. Un noyau d'opposition, grossissant toujours, finit par y dominer.

Charles n'avait point d'enfants de sa femme Catherine de Portugal, et le duc d'York son frère (depuis Jacques II) se trouvait l'héritier du trône. Sa conversion publique à la foi catholique donnait de vives alarmes à l'Église anglicane, car on savait tout l'emportement de son zèle religieux. L'inquiétude était à son comble, quand des lettres saisies dans les papiers du prince découvrirent ses relations avec les cours de France et de Rome; quelques jésuites étaient les meneurs de cette intrigue, dont le but était de restaurer le culte catholique et la royauté absolue. Une sorte de vertige alors s'empara de la nation; le complot était réel, mais on y ajouta des fables extravagantes. Des révélateurs se présentèrent; ils avaient beau jeu, on était disposé à tout croire sur *l'effroyable conspiration papiste*. On les récompensa comme les sauveurs du pays; c'était offrir un appât à la délation et à l'imposture : aussi les sauveurs se présentèrent-ils en nombre.

Le roi laissa exiler son frère et consommer de nombreux supplices. Puis les communes votèrent l'acte du *test* et un bill d'exclusion contre l'héritier du trône.

Charles résista à demi, et voulut composer avec son parlement : il proposa de « rogner les ongles à son successeur papiste ». Les communes tinrent bon, et furent dissoutes; un second parlement, plus hostile encore, fut cassé de nouveau, et le fils de Charles Ier se décida à gouverner sans contrôle. S'étant fermé toute voie régulière pour la levée des impôts, cette royauté aux expédients, habituée à faire argent de tout, et qui avait commencé par vendre Dunkerque à Louis XIV, se traîna au milieu d'une pénurie

croissante, luttant toujours contre les complots et confondant avec d'obscurs conspirateurs les Russel et les Sidney (*voy.* ces noms). Ces deux nobles têtes, que Charles fit tomber, sont comme la borne qui marque la fin de ce règne, qu'une plume brillante a défini : *Vingt-six ans de débauche sous des fourches patibulaires.*

Charles II possédait un esprit facile et pénétrant, longuement aiguisé dans l'intrigue (1). Sa conversation avait un grand charme, et sa politique usait souvent de ce moyen de séduction. Lorsqu'un débat menaçant s'annonçait à la chambre des lords, il s'y rendait, amusait tout un cercle par sa causerie, son persiflage, sa bonhomie captieuse; il jetait ainsi la distraction dans l'assemblée, et souvent il amenait le débat à ses fins. Du reste, les affaires lui donnaient de l'ennui : ce n'était que harcelé par les embarras ou les besoins qu'il faisait un effort pour s'en occuper un instant; puis il se replongeait dans ses grossières ivresses. Sa folle prodigalité n'avait pour excuse ni bonté de cœur ni générosité native; on n'en voit nulle trace du moins dans sa vie égoïste et sensuelle. « Jamais, disait le brillant Dorset, le compagnon de ses orgies, je ne découvris en lui l'étincelle d'amitié ou de générosité. » On dit qu'au dernier moment il se déclara catholique. Charles reçut en effet l'extrême-onction des mains d'un moine bénédictin nommé John Huddleston. Celui-ci fut introduit dans la chambre du mourant par un escalier dérobé, « qui, dit M. Macaulay, servit plus d'une fois à l'introduction de personnages d'un caractère tout différent. » S'il était capable d'une foi quelconque, il eut soin d'attendre pour la produire qu'il n'eût plus de couronne à compromettre ni d'existence à déranger.

Nous empruntons à M. Macaulay le récit des circonstances curieuses qui précédèrent la mort de Charles II. « Whitehall avait rarement présenté un aspect tout à la fois aussi gai et aussi scandaleux qu'un certain dimanche soir, le 1er février 1685. Quelques personnages graves qui s'y étaient rendus, selon l'usage, pour présenter leurs hommages au souverain, et qui s'attendaient qu'en un pareil jour la cour aurait une tenue décente, furent frappés, au contraire, d'étonnement et d'horreur. La grande galerie du palais, admirable monument de la magnificence des Tudors, était encombrée de joueurs et de gens de plaisirs. Le roi, entouré de trois femmes, dont la beauté faisait l'orgueil de trois nations, comme leurs vices en faisaient la honte, bavardait et folâtrait avec elles. C'était Barbara Palmer, duchesse de Cleveland, qui conservait encore, quoique sur le retour, quelques restes de cette beauté superbe et voluptueuse qui vingt ans auparavant gagnait tous les cœurs; c'était la duchesse de Portsmouth, dont les traits enfantins et doux respiraient la vivacité française; enfin, Hortense Mancini, duchesse de Mazarin et nièce du grand cardinal, complétait ce groupe..... Pendant que Charles folâtrait ainsi avec ses trois sultanes, le page français d'Hortense chantait quelques vers amoureux; et autour d'une grande table, couverte de monceaux d'or, une vingtaine de courtisans jouaient aux cartes. Déjà le roi s'était plaint qu'il ne se sentait pas bien; au souper, il n'eut pas d'appétit, et la nuit il dormit mal; cependant il se leva de bonne heure le lendemain, selon son habitude.

« Charles était à peine sorti du lit, quand les assistants s'aperçurent que sa prononciation était indistincte et que sa pensée s'égarait. Plusieurs gentilshommes étaient réunis comme d'habitude pour assister à la toilette du roi. Il fit un effort pour leur adresser quelques paroles aimables, mais son apparence livide les surprit et les effraya; bientôt sa figure devint noire, ses yeux tournèrent, il poussa un cri, chancela, et tomba dans les bras de Thomas lord Bruce. »

AMÉDÉE RÉNÉE.

Memoirs of Sam. Pepys. — Armand Carrel, *Histoire de la contre-révolution en Angleterre, sous Charles II et Jacques II.* — *Collection de Mém. sur la revolut. d'Angleterre*, traduits par M. Guizot. — Morley, *Character of king Charles II*; Londres, 1660. — Augustus Anglicus, *or a compendious view of the life and reign of king Charles II*; Londres, 1686. — Cormick, *History of king Charles II.* — Halifax, *Character of Charles II*; Londres, 1792. — Romney, *Diary of the times of Charles II*, etc.; Lond., 1848. — Macaulay, *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II* (traduite par M. Jules de Peyronnet); Paris, 1853, 1er vol.

CHARLES-ÉDOUARD STUART (*Louis-Philippe-Casimir*), dit *le Prétendant*, né à Rome, le 31 décembre 1720, mort à Florence, le 31 janvier 1788. Fils aîné de Jacques III et de la princesse Sobieska, petite-fille de Jean Sobieski, il fut élevé par le chevalier de Ramsay et par lord Murray, comte de Dunbar. Son enfance fut bercée en quelque sorte avec l'espérance d'une restauration de sa famille sur le trône d'Angleterre. La mort de l'empereur Charles VI parut favorable à ses projets, et les ministres de Louis XV eux-mêmes se montrèrent disposés à y donner les mains. Un mot du cardinal de Tencin, adressé à Charles-Édouard, détermina en quelque sorte le plan de campagne du jeune prince. « Que ne tentez-vous, dit le prélat, de passer sur un vaisseau vers le nord de l'Écosse? Votre seule présence pourra vous former un parti et une armée; alors il faudra bien que la France vous donne des secours. » Ce conseil s'accordait avec les dispositions du descendant des Stuarts. Parti de Rome le 9 janvier 1744, il s'embarqua à Gênes, sur un bâtiment espagnol, et après avoir traversé une escadre anglaise, il aborda le 23 janvier à Antibes, près du golfe Juan, réservé à devenir un jour plus célèbre encore, par une autre tentative, non moins hardie. A Paris, où il se trouva bientôt, Charles-Édouard fut arrêté par des hésitations, des obstacles, peut-être suscités par la diplomatie anglaise, jusqu'en 1745. Déguisé en prêtre irlandais, et suivi de huit per-

(1) Walter Scott nous l'a fait connaître, avec ce talent qui lui était propre, dans le roman : *Peveril of the Peak.*

sonnes dévouées, il sortit de Saint-Nazaire, près de Nantes, le 4 juillet de la même année, embarqué sur *la Doutelle*, frégate de 35 canons, mise à sa disposition par M. Walsh, négociant irlandais, établi à Nantes. *La Doutelle* était escortée du vaisseau *l'Élisabeth*, armé en course par un négociant de Dunkerque, et frété par M. Walsh. « C'était alors l'usage, dit Voltaire, que le ministère de la marine prêtât des vaisseaux de guerre aux armateurs et négociants, qui payaient une somme au roi, et qui entretenaient l'équipage à leurs dépens pendant le temps de la course. Le ministre de la marine et le roi lui-même ignoraient à quoi ce vaisseau devait servir. » Le 4 juillet, les deux navires rencontrèrent le vaisseau de guerre anglais *le Lion*, qui attaqua sans succès *l'Élisabeth*. Charles-Édouard eût voulu prendre part au combat; mais le capitaine Walsh l'en empêcha : « Monsieur l'abbé, lui dit-il, votre place n'est pas ici; descendez à la chambre des passagers. » Cependant on eut un premier malheur à déplorer : le marquis d'O, commandant de *l'Élisabeth*, fut tué. Après avoir échappé à trois autres bâtiments anglais, *la Doutelle*, qui portait le prétendant, jeta l'ancre à Ardna-Murcham, le 18 juillet 1745. Au moment du débarquement, un aigle vint planer sur la frégate. « Prince, dit le marquis de Tullibardine, un de ses compagnons dévoués, voilà un excellent augure. Le roi des oiseaux vient saluer l'arrivée de votre altesse royale en Écosse. » L'entreprise ne trouva pas d'abord chez les montagnards l'accueil qu'elle y eût rencontré spontanément un siècle plus tôt. « Que pouvons-nous faire? dirent au prince les habitants d'un petit canton appelé Le Moidart : nous n'avons point d'armes; nous sommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, et nous cultivons une terre ingrate. » — « Je partagerai votre pauvreté et je vous apporte des armes, » répondit le prince. Des réponses de ce genre et les supplications du prétendant devaient triompher des premières hésitations. Il fut joint par quelques-unes de ces tribus ou clans des montagnes dont Voltaire a reproduit en quelques lignes rapides et complètes l'état politique, et dont Walter Scott fait si admirablement connaître les mœurs. C'étaient les Macdonald, les Fraser, les Locheil, et d'autres. La claymore sortit enfin du fourreau, et le pibroc se fit entendre dans la montagne. On se rallia autour d'un morceau de taffetas tricolore (blanc et rouge, bordé de bleu), en manière d'étendard, et l'on donna lecture d'un manifeste du roi Jacques, par lequel il déférait la régence à son fils. Charles-Édouard compta bientôt de 1,500 à 2,000 hommes, qu'il arma de fusils et de sabres. Il informa les rois de France et d'Espagne de son débarquement; les deux souverains répondirent en le traitant de frère, et lui envoyèrent plusieurs fois des secours d'argent et d'armes. L'absence du roi George et le peu de troupes régulières qu'il y avait alors en Angleterre favorisaient la marche du prétendant. Avec un petit nombre d'hommes (trente montagnards environ), il prend quatre-vingts Anglais appartenant au régiment de Sainclair, envoyé contre lui. « Toujours à pied, dit Voltaire, à la tête de ses montagnards, vêtu comme eux, se nourrissant comme eux, il traverse le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perthshire, s'empare de Perth, ville considérable d'Écosse (septembre 1745). » Il ne lui restait alors de l'argent apporté de France (environ 48,000 fr.) qu'une seule pièce d'or. Proclamé à Perth régent d'Angleterre, de France (selon le vieil usage), d'Écosse et d'Irlande, pour son père Jacques III, et joint par le duc de Perth et George Murray, qui lui amenaient des troupes, il entra à Édimbourg le 17 septembre. Le gouverneur s'était retiré dans le château, qui tint seul. Éperdu, le prévôt de cette ville, Archibald Stewart, se présente à Charles-Édouard, et demande ce qu'il faut faire. « Tomber à ses genoux et le reconnaître, » répondit un habitant. C'est ce qui eut lieu.

La victoire de Preston-Pans, remportée le 20 septembre sur John Cope, parut mettre le comble aux succès croissants du prétendant. Il ne sut ou ne put profiter de sa fortune. Au lieu de marcher sur Londres, il resta à Édimbourg, employant son temps à faire des proclamations, à passer des revues en attendant les secours qui lui devaient venir de France. Ils lui furent en effet expédiés, mais en armes et en argent seulement, par un agent secret du nom d'Éguilles (frère du marquis d'Argens).

Après avoir mis à prix (30,000 liv. sterling) la tête de Charles-Édouard, après avoir cherché à le rendre odieux, en lui attribuant des projets et des actes qui étaient loin de la pensée de ce prince, la cour de Londres songea enfin à s'opposer sérieusement aux progrès de la révolution. De son côté, Charles-Édouard s'empara de Carlisle, et, encouragé par les nouvelles de France, il marcha sur Manchester, qu'un de ses détachements, composé, s'il en faut croire un témoin, d'un tambour, d'un sergent et d'une femme ivre, occupa le 15 novembre. Lorsqu'on arriva à Derby, un conseil funeste l'emporta sur les résolutions du prince; il fut décidé que l'on ne pousserait point plus avant. « Charles-Édouard, dit un de ses historiens, M. Amédée Pichot, pleura de rage et de désespoir quand il eut supplié en vain ses capitaines de revenir sur une résolution si funeste à sa cause. » Le duc de Cumberland se mit alors à sa poursuite, puis il remit le commandement à Hawley, tenant pour facile la défaite de Charles-Édouard. Mais les montagnards l'emportèrent encore à Cliftonmoor (18 décembre), et ils continuèrent de se retirer par Carlisle, Dumfries, Hamilton et Glasgow. Ils l'emportèrent encore à Falkirck (janvier 1746) sur le même général, quoique celui-ci eût repris Édimbourg. Les Anglais comprirent alors que la retraite de Charles-Édouard était purement volontaire.

C'est à cette date que se place l'amour du prince et de Clémentine Walkenshaw, épisode qui, avec quelques autres du même genre, et dont Walter Scott donne une si gracieuse idée, forment une page curieuse de l'histoire et du caractère du prétendant. Volontiers les femmes embrassent les causes où le malheur et l'héroïsme marchent de front : Clémentine ne fut donc pas la seule enthousiaste de Charles-Édouard ; il vit combattre virilement sous ses ordres : Jenny Cameron, qu'il appelait son *joli colonel*, Lady Mackintosh et la châtelaine de Moy, dont le courage le sauva d'une surprise. Cependant le prince venait de se retirer à Inverness, où il espérait avoir le temps de continuer ses succès à la saison nouvelle ; mais le duc de Cumberland passa la Spey, et le vint forcer d'accepter cette bataille, devenue célèbre sous le nom de Culloden, où Charles-Édouard fut vaincu (14 avril 1746), et qui détruisit sans retour toutes ses espérances. « Le prince, légèrement blessé, dit Voltaire, fut entraîné dans la fuite la plus précipitée... A Culloden, ajoute cet historien, une action entre 11,000 hommes d'un côté, et 7 à 8,000 de l'autre, décida du sort de trois royaumes. Charles-Édouard dut passer à la nage une rivière à trois milles d'Inverness ; et de l'autre bord il put voir les flammes au milieu desquelles périssaient plusieurs centaines de montagnards, dans une grange incendiée par les vainqueurs ; il put même entendre les cris des victimes. » Des femmes qui faisaient partie de l'armée écossaise, quatre furent prises. Au rapport de Voltaire, une seule réussit à s'échapper. Il serait superflu de raconter les excès des vainqueurs ; ils se résument dans le nom de *boucher*, donné à Cumberland et que l'histoire a recueilli des lèvres des vaincus. « La victoire avait été décisive, dit Lingard, peu prévenu d'ailleurs en faveur de Charles-Édouard : il eût fallu pour la rendre glorieuse user d'humanité envers les vaincus ; mais les Anglais se montrèrent impitoyables. »

Jusqu'ici la vie du prétendant avait été d'un puissant intérêt historique ; à partir de cette défaite on la voit tourner au roman d'aventures. Des ruines du fort Auguste, où il s'était retiré avec Sullivan, Sheridan et quelques autres, il arriva, après quelques jours de marche, au port d'Arizaig, au nord-ouest de l'Écosse. Toujours poursuivi, il quitta cet endroit, au moment même où deux armateurs de Nantes lui amenaient de l'argent, des hommes et des vivres. Un instant il croit trouver un asile dans la petite île de Stomay ; mais à peine est-il sur le rivage, qu'il apprend qu'un détachement de l'armée de Cumberland est dans l'île. Il passa la nuit dans un marais. Au point du jour il se remit en mer, sans vivres et sans savoir de quel côté se diriger. A deux milles de là, il se trouva avec les amis restés fidèles à son infortune, en présence de vaisseaux ennemis. Il s'échoua alors (étrange et unique moyen de salut !) entre des rochers, sur le rivage d'une île déserte et presque inabordable. Un peu d'eau-de-vie, quelques poissons secs, laissés par des pêcheurs, servirent à la nourriture des fugitifs en attendant l'éloignement des vaisseaux anglais. D'île en île, on arriva à celle de West, où Charles-Édouard avait pris terre en venant de France. A peine s'y reposait-il, que l'arrivée des milices du duc de Cumberland l'obligea de se cacher trois jours et trois nuits dans une caverne. Une autre île déserte lui offrit un refuge pendant huit jours. Il avait pour toutes provisions un peu d'eau-de-vie, du pain d'orge et du poisson salé. Le malheureux équipage dut alors se remettre en mer ; on aborda pendant la nuit. « Ils erraient sur le rivage, dit Voltaire, n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtements à l'usage des montagnards. » Ici se rencontre sur les pas du prince le dévouement admirable de Flora Macdonald : elle lui procura un passeport, le déguisa sous les habits d'une servante attachée à sa personne, et réussit à lui faire quitter les Hébrides. Au sortir d'une caverne où il était caché, il parvint enfin à s'embarquer sur le navire français *le Conti*, et le 29 septembre 1746 il entra dans le port de Roscoff, près de Morlaix, en Bretagne. En descendant du bâtiment, il s'agenouilla, et remercia Dieu. Les sympathies ne lui manquèrent pas en France : Paris l'accueillit et le fêta d'abord. Mais à la suite du traité d'Aix-la-Chapelle il reçut l'ordre de sortir du royaume. Arrêté, sur son refus, il fut enfermé à Vincennes, puis conduit jusqu'à la frontière.

« Depuis ce temps, ajoute le célèbre auteur du *Siècle de Louis XV*, Charles-Édouard se cacha au reste de la terre. Que les hommes privés qui se plaignent de leurs petites infortunes jettent les yeux sur ce prince et sur ses ancêtres. » En 1766, à la mort de son père, et après avoir, dit-on, visité deux fois secrètement Londres, le prétendant, qui eût dû, ce semble, en avoir assez de ses tentatives de royauté, notifia aux divers cabinets son intention de prendre le titre de roi. Il s'appelait alors le *comte d'Albany*. Il épousa vers la même époque la princesse de Stolberg-Gredern, née à Mons, en 1752. Il avait trente ans de plus que sa femme. Son mariage fut malheureux : tout devait être infortune dans cette vie, marquée en quelque sorte au coin de la fatalité antique. La princesse quitta un jour le toit conjugal, accusant son mari de vices grossiers, et surtout d'ivrognerie. Il y avait sans doute exagération, et il est probable que le principal grief était la différence d'âge. A la suite de cet abandon, Charles-Édouard appela auprès de lui le fruit de son premier amour, la fille que lui avait donnée Clémentine Walkenshaw, et en mourant il la recommanda à la bienfaisance d'un autre proscrit de la fortune, le roi Louis XVI. Henri-Benoît, frère de Charles-Édouard, officia sur son cer-

cueil. Le silence de la religion et du tombeau vint clore ainsi le destin des Stuarts.

V. ROSENWALD.

Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — John Lingard, *Hist. of Engl.* — Amédée Pichot, *Hist. de Charles-Édouard, dernier prince de la maison des Stuarts*. — Châteaubriand, *les Quatres Stuarts*. — Alfieri, *Mémoires*.

IV. ESPAGNE.

CHARLES Ier. *Voy.* CHARLES-QUINT.

CHARLES II, fils de Philippe IV et de Marianne d'Autriche, né en 1661, mort en novembre 1700. Il n'avait que quatre ans lors de la mort de son père, en 1665. Philippe IV dans ses derniers moments avait confié la régence, pendant la minorité de son héritier futur, à la reine douairière et à un conseil, où celle-ci eut soin de ne faire admettre que des hommes dévoués à ses intérêts, à l'exclusion de don Juan d'Autriche, ce bâtard royal qui par ses victoires avait acquis une grande popularité, et qui seul en effet avait fait respecter l'Espagne au dehors. Par cette raison même la régente le redoutait et l'éloignait des affaires. Elle appela au conseil de régence son confesseur, Allemand, le père Neidhard, qu'elle avait déjà nommé grand-inquisiteur. Ses intrigues ne réussirent qu'à moitié; car don Juan, fort de l'appui de ses troupes et de l'opinion publique, marcha sur Madrid, et força Marianne d'éloigner son confesseur et de lui confier à lui-même la vice-royauté d'Aragon.

Charles II dès qu'il fut parvenu à l'âge de raison, voulut aussi échapper à la tutelle de sa mère, sans se sentir pourtant la force de se gouverner lui-même. A peine âgé de quinze ans, il se déroba à la surveillance de la régente, se déclara majeur, appela don Juan au conseil, et força sa mère d'aller chercher une retraite dans un couvent. Le jeune prince laissa gouverner alors le vaillant capitaine; mais il le perdit bientôt, et après sa mort il négligea le soin des affaires, confiant le ministère à des favoris, permettant à sa mère de reprendre son influence, et s'enfermant dans son palais pour s'occuper de choses futiles, les seules pour lesquelles il se sentit quelque goût. L'Espagne avait intrigué en France pendant la minorité de Louis XIV; la France prit sa revanche sous le règne du débonnaire Charles II. A aucune époque peut-être l'Espagne n'avait été aussi tristement gouvernée, quoique les rois précédents n'eussent pas montré beaucoup de capacité. Après les victoires de Louis XIV, l'Espagne dut s'estimer heureuse d'obtenir en 1678, par le traité de Nimègue, la paix qui lui coûta la Franche-Comté et plusieurs villes des Pays-Bas. A la suite de ce traité, Charles II reçut des mains du vainqueur pour épouse Louise, fille du duc d'Orléans et nièce de Louis XIV. Cette princesse prit quelque ascendant sur l'esprit faible du roi, qui du reste avait de l'aversion pour les Français. Madame de Villars, femme de l'ambassadeur de France à Madrid, écrivit comme un secret à Paris que «ni le roi, ni les deux reines, ni le ministre n'avaient aucun crédit». Il faut lire les lettres de cette ambassadrice pour avoir une idée de la vie insipide qu'on menait alors à la cour d'Espagne, où l'on avait des nains pour soutenir la conversation, et où les amants attendaient une procession pour s'entretenir librement avec leurs maîtresses. Accablée d'ennui, la reine mourut, en 1689.

Même avant cet événement, l'Espagne, inquiète sur les Pays-Bas, avait consenti à faire partie de la coalition formée contre Louis XIV, qui menaçait la Hollande. Après la mort de la reine, l'Autriche domina ouvertement dans le cabinet de Madrid, et cette fois Charles II se fit donner une femme par l'empereur d'Allemagne: c'était la sœur de ce souverain, Anne, veuve de l'électeur palatin. Tout dévoué alors au système politique de l'Autriche, Charles II prit les armes contre Louis XIV; mais il ne sut guère défendre son royaume, que les troupes françaises envahirent en 1694; déjà elles avaient pénétré jusqu'à Barcelone, lorsqu'en 1697 la paix de Ryswik délivra Charles II de ce danger. Sa santé s'étant altérée et lui ayant fait pressentir qu'il ne laisserait pas d'héritier direct, il fit, sous l'influence de sa femme et de l'Autriche, qui la dirigeait, un plan pour régler le partage de ses États: il laissait l'Espagne et les Indes au fils aîné de l'électeur de Bavière, petit-fils de Marguerite d'Espagne et neveu de la reine Anne; Louis, dauphin de France, devait avoir les Deux-Siciles et les autres possessions de l'Espagne en Italie, à l'exception du duché de Milan, qui devait échoir au second fils de l'empereur d'Allemagne. Selon Voltaire, ce fut à l'insu du roi que la diplomatie, probablement sur le projet du ministre Torcy, partagea en 1698, à La Haye, la monarchie espagnole. Ce projet devint nul par la mort du principal héritier, le prince de Bavière. En conséquence, un nouveau plan fut dressé, d'après lequel l'archiduc d'Autriche devait avoir l'Espagne et les Indes; on voulait joindre à la part du dauphin de France la Lorraine, dont le duc aurait été dédommagé par le Milanais. Ce second plan ne convenait ni à l'Autriche ni à la France, qui convoitaient chacune tout l'immense héritage du roi d'Espagne. Charles II approchait du tombeau au milieu des intrigues diplomatiques relatives à sa succession. On cherchait à effrayer son imagination pour lui arracher un testament favorable aux vues de l'Autriche. Tout fut mis en usage pour agir sur son esprit hébété; on ne respecta pas même la sépulture des morts. Les gens raisonnables de la cour s'en indignèrent, et forcèrent le malheureux prince à renvoyer le capucin allemand qui devait l'exorciser. Cependant les sollicitations diplomatiques n'en furent pas moins pressantes. Charles II, obligé de se prononcer, au lieu de consulter les cortès, mises de côté par la dynastie autrichienne, prit l'avis du pape et des hommes

d'État de son royaume; et quoique attaché, à cause de son origine, aux intérêts de l'Autriche, il se décida pourtant, d'après leur conseil, en faveur de Philippe de Bourbon, duc d'Anjou, petit-fils de la sœur aînée du roi. Le parti autrichien avait fini par perdre son ascendant, à cause de la maladresse de ses agents. Cependant il l'aurait emporté peut-être sans les troupes que la France envoyait vers les Pyrénées. Ce fut au mois d'octobre 1700 que Charles II institua, par un troisième testament, le petit-fils de Louis XIV son successeur, et il ne survécut qu'un mois à cet acte important. Avant de mourir, il désigna une junte composée de la reine et de plusieurs ecclésiastiques et laïcs pour régir le royaume jusqu'à l'arrivée de Philippe V.

Charles II fut le dernier rejeton de la dynastie dégénérée des princes d'Autriche en Espagne. Il était temps que cette race finît; car il semblait qu'elle ne fût plus capable de produire des hommes dignes d'un trône aussi important que celui d'Espagne. Aussi sous Charles II cette puissance déchut considérablement; il laissa aux Bourbons un pays sans industrie et sans agriculture, sans instruction, sans marine, vivant des richesses extorquées aux colonies d'outre-mer, se laissant gouverner par des moines, et n'ayant plus qu'un très-faible revenu, payé en mauvaise monnaie. [*Enc. des g. du m.*]

Testament et codicille de Charles II, fait le 2 octobre, avec plusieurs pièces concernant ledit testament; Paris, 1700, in-4°. — *Entretien de Marforio et de Pasquin sur le testament de Charles II*; Amsterdam, 1700 (très-rare). — *Spain under Charles II; extraits from the corresp. of Alexandre Stanhope, british ministre at Madrid from* 1690 *to* 1700, publiés par Mahon; Londres, 1840, in-8°. — *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, publiées par M. Mignet, dans les *Documents inédits sur l'hist. de Fr.*, II et III. — *Lettre de madame la marquise de Villars, ambassadrice en Espagne dans le temps du mariage de Charles II, roi d'Espagne, avec la princesse Marie-Louise d'Orléans*, etc.; Paris, 1789. — *Mém. du maréchal de Villars*. — *Mém. de Saint-Simon*. — Lavallée et Guereult, *Espag.*, dans l'*Univ. pitt.*

CHARLES III, roi d'Espagne, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, né en 1716, mort en décembre 1788. Il n'avait encore que quatorze ans lorsque son père l'envoya à l'armée d'Italie pour occuper la Toscane, dont le gouvernement était vacant par suite de l'extinction des Médicis. Puis, à l'âge de dix-huit ans, il reçut la mission d'occuper Naples et de gouverner ce pays avec le titre de roi des Deux-Siciles, que lui céda son père. Il fallut acheter cet honneur par une victoire sur l'armée allemande, qui fut battue en effet à Bitonte. Maître de Naples, l'infant alla soumettre la Sicile. Il fut formellement reconnu roi par le traité de Vienne, en 1730; mais il ne jouit pas de sa royauté avec beaucoup de tranquillité: obligé de soutenir l'armée espagnole en Italie, il fut menacé du bombardement de Naples par une flotte anglaise qui ne lui laissa que deux heures pour se décider. Charles, cédant à la crainte, promit de se détacher de l'alliance espagnole; mais, ne regardant pas comme obligatoire une promesse qu'on lui avait arrachée par les menaces, il se hâta de mettre les côtes de Naples en état de défense. Prémuni alors contre les attaques de la marine anglaise, il renoua avec l'Espagne, et marcha au secours des troupes de son père. Après la mort de Philippe V, l'infant Charles continua de gouverner le royaume de Naples, qui devait rester son partage, tandis que son frère aîné, Ferdinand, régnait en Espagne; mais ce dernier mourut en 1759, sans laisser d'enfants, et Charles se rendit dans sa patrie pour recueillir ce brillant héritage. Avant de partir, il nomma roi des Deux-Siciles le troisième fils qu'il avait eu de son mariage avec Marie-Amélie de Saxe, et lui remit l'épée que Louis XIV avait donnée à Philippe V, en le plaçant sur le trône d'Espagne. Il destinait la couronne qui venait de lui échoir à son fils puîné, à cause de l'imbécillité de son fils aîné Philippe, sujet à des attaques épileptiques.

En débarquant à Barcelone, Charles III rendit à cette ville ses anciens priviléges municipaux et commerciaux, que les rois lui avaient enlevés dans les guerres civiles, acte qui fut regardé comme étant de bon augure pour son règne. On savait d'ailleurs que Charles III avait gouverné Naples avec beaucoup de sagesse; il était déjà connu comme un prince doux et ne repoussant point, comme la plupart de ses prédécesseurs, les réformes utiles, analogues aux progrès de la raison humaine. Son règne justifia ces espérances. Il introduisit l'économie dans les finances, obérées par la prodigalité et par l'insouciance des rois précédents; il fit remise aux laboureurs de ce qu'ils devaient au fisc; on leur fournit des grains pour ensemencer leurs terres; dans la suite, des colons suisses furent appelés à peupler et à cultiver des terrains abandonnés dans la Sierra-Morena. Ces colonies subsistent encore; mais, quoique dirigées par un homme éclairé, Paul Olavidès, elles n'ont pas répondu entièrement à l'attente du gouvernement. En 1756, l'Espagne, entraînée par la France dans la guerre avec l'Angleterre, voulut forcer le Portugal à se détacher de l'alliance de la Grande-Bretagne et à entrer dans celle de la France. Elle envahit les frontières portugaises; mais pendant ce temps l'Angleterre lui prit Cuba, les Philippines et les richesses que les galions des colonies espagnoles apportaient à la métropole; elle dut se féliciter encore, à la paix de 1762, de ne perdre que les Florides.

Depuis ce temps les réformes utiles furent reprises dans l'intérieur, malgré l'opposition du clergé, qui voyait ses intérêts menacés ou qui regardait comme un devoir de bon catholique de protester contre tout changement. Il y eut même des troubles à Madrid. Le palais du roi attaqué, des gardes valonnes massacrées, des cris furieux contre le ministre favori Squillace, qui avait osé proscrire les chapeaux rabattus et les manteaux, d'autres signes menaçants, engagèrent Char-

les III à se réfugier à Aranjuez et à renvoyer le favori, pour apaiser le peuple. Comprenant parfaitement que l'existence de l'ordre des jésuites n'était plus en rapport avec le temps où il vivait, Charles ne balança pas d'imiter la France, en supprimant ces moines dangereux, qui, déjà maîtres du Paraguay, attiraient à eux le commerce du Pérou; mais, du reste, il n'eut garde de toucher aux richesses immenses du clergé espagnol. Il avait, lors de son avénement, défendu à l'inquisition de prendre aucune décision importante sans l'autorisation du gouvernement : Charles, obsédé de sollicitations puissantes, révoqua cet ordre, et laissa persécuter plusieurs hommes estimables. Il introduisit la tactique moderne dans l'armée, et sous le ministère de Florida-Blanca les finances reçurent des améliorations notables. A la mauvaise monnaie de Charles II en fut substituée une autre, de meilleur aloi; le commerce des grains fut rendu libre; des sociétés d'économie publique furent instituées ; une banque, qui reçut le nom de Banque de Saint-Charles, fut établie à Madrid, et la direction en fut confiée à un Français habile, le comte de Cabarrus (*voy.* ce nom), qui fit établir aussi la Compagnie commerciale des Philippines. Les arts et les sciences furent également encouragés et protégés, et Madrid, ville jadis sombre et sale, prit un autre aspect sous ce règne. Ayant agrandi la marine, Charles III voulut mettre fin à la piraterie des Algériens, qui infestaient constamment les parages de l'Espagne, et envoya une flotte pour les châtier. Cette tentative, deux fois renouvelée, échoua : les uns disent que le choix fait d'un Irlandais, nommé Oreilly, pour commander la flotte blessa l'orgueil castillan; d'autres assurent que l'Angleterre et la Hollande fournirent aux Algériens les moyens de repousser l'attaque des Espagnols.

Le gouvernement fut plus heureux dans la guerre qu'alluma l'insurrection des colonies américaines contre l'Angleterre, guerre dans laquelle Charles III, après avoir d'abord hésité et offert sa médiation, finit pourtant, en 1779, par promulguer un manifeste et par envoyer sa flotte pour agir, conjointement avec la flotte française, contre les Anglais. On prétend que pour décider Charles III le cabinet de Versailles lui avait fait espérer la possession de la Jamaïque. L'Espagne n'eut point cette belle colonie, mais la Floride fut reprise ainsi que l'île de Minorque; il est vrai que ces conquêtes ne furent obtenues que moyennant de grands sacrifices. La France aida ensuite l'Espagne à assiéger Gibraltar; mais cette tentative échoua contre la position forte de la place. La paix de 1783 ayant rendu disponible toute la flotte; Charles III reprit le projet de châtier les forbans algériens ; malheureusement, la fortune ne seconda pas plus que les autres fois ses efforts louables : tout ce qu'il put obtenir, ce fut un traité par lequel, en 1783, les Algériens s'obligèrent à respecter la marine espagnole. Un autre traité fut conclu avec la Turquie, pour le commerce du Levant. A l'intérieur, les réformes continuèrent, grâce aux Campomanès, aux Jovellanos, aux Florida-Blanca et à d'autres Espagnols éclairés qui jouissaient de la confiance du roi. Un code fut préparé, et les travaux du canal d'Aragon occupèrent beaucoup d'indigènes, qui auparavant passaient leur vie à mendier.

Malgré tous les soins que réclamait le gouvernement de ses États, Charles III trouvait encore le temps de se livrer à sa passion pour la chasse: ce divertissement lui coûtait à la fois beaucoup de temps et beaucoup d'argent, à cause des frais des battues et des indemnités qu'on payait aux propriétaires des champs ravagés par le gibier. On prétend que, pour tuer plus de gibier à la fois, Charles faisait quelquefois tirer à coups de canon sur les troupes d'animaux rassemblés à grand'peine par ses gens. Après la perte de son fils Gabriel, prince studieux, qui semblait destiné à hériter de toutes les qualités de son père, Charles III, depuis longtemps veuf, ne fit plus que languir; il mourut à l'âge de soixante-treize ans. Il est sans contredit le seul roi d'Espagne qui au dix-huitième siècle se soit efforcé de se tenir à la hauteur de son époque. [*Enc. des g. du m.*]

Cabarrus, *Elogio de D. Carlos III;* Madrid, 1789 in-4°. — Beccatini, *Storia del regno di Carlo III* ; Paris, 1790, in-8°. — Lavallée, et Gueroult, *Espagne*, dans l'*Univ. pitt.*

CHARLES IV, roi d'Espagne, né à Naples, en 1748, mort à Rome, le 28 novembre 1819. Il était fils et successeur de Charles III, et n'eut de son père que la bonhomie et la passion de la chasse, à laquelle il se livrait chaque jour comme Charles III. On l'avait marié de bonne heure à Marie-Louise de Parme, sa cousine. Quoiqu'elle fût assez belle de figure, l'infant parut d'abord indifférent pour elle ; mais dans la suite elle prit un tel empire sur lui qu'elle sut se faire donner les plus grandes marques de confiance, et que Charles IV fut le seul homme de ses États qui ne vit point des écarts de conduite évidents pour tout le monde. Le roi a conservé jusqu'au dernier moment cette confiance sans bornes dans la vertu de sa femme. Dès que ce prince, appelé au trône après la mort de Charles III et de son frère aîné, don Ferdinand, eut pris, en 1789, les rênes de ses vastes États, le système de gouvernement changea; on négligea le bien commencé par le roi précédent, et l'on tomba dans la vieille routine. A la vérité, on convoqua les cortès, oubliées sous les règnes précédents, et Charles IV reçut les hommages des représentants de la nation; mais dès que ces cortès s'avisèrent de parler de leurs anciens droits, le roi les congédia, pour ne plus jamais les convoquer.

Cependant, de grands changements s'opéraient en France, où la représentation nationale fut rétablie sur de nouvelles bases. Florida-Blanca avait

perdu son crédit; Aranda conserva le sien encore quelque temps, et l'Espagne refusa d'entrer dans la coalition des princes absolus contre la France. Lors du procès fait à Louis XVI et à sa famille, Charles IV, ayant conservé des relations pacifiques avec la république française, fit des démarches pour sauver ce prince, et à cet effet il mit des sommes considérables à la disposition de son ministre à Paris. Mais ces démarches étant restées infructueuses, Charles IV, appuyé par l'opinion publique en Espagne, se montra l'ennemi des républicains : aussi les troupes françaises pénétrèrent dans les provinces espagnoles, et il fallut leur demander la paix. On l'obtint au prix de la partie espagnole de Saint-Domingue. Celui qui la signa au nom de Charles IV était alors l'homme tout-puissant en Espagne, le fameux Godoy, que la reine avait distingué parmi les gardes du corps, et qu'elle avait élevé successivement aux grades et honneurs de lieutenant général, de duc d'Alcudia et de ministre des affaires étrangères. Après avoir conclu avec la France le traité de 1795, il reçut le titre de prince de la Paix. Il ne lui manquait plus que d'entrer dans la famille royale : le roi, qui partageait l'engouement de la reine pour ce favori, lui donna en mariage sa propre nièce, Marie-Thérèse de Bourbon. Le prince de la Paix sortit, à la vérité, du ministère en 1798, mais il continua de diriger les affaires, on pourrait presque dire de régner au nom de Charles IV. Une alliance offensive et défensive avec la France avait suivi le traité conclu à Bâle en 1795. Cette alliance obligea le roi d'Espagne, quelques années après, à faire la guerre au Portugal, quoique le prince du Brésil fût devenu son gendre. Charles la fit cesser bientôt après; mais il n'en fallut pas moins la continuer par mer contre l'Angleterre : la perte de la flotte espagnole au combat de Trafalgar et l'anéantissement du commerce maritime en furent les tristes suites. Cependant le roi, ne se méfiant presque de rien, laissa tout faire à sa femme et à leur favori commun. Une haine violente s'était déclarée entre Godoy et le prince des Asturies; elle s'envenima au point que le favori songea sérieusement à dépouiller Ferdinand de son droit à la couronne. Charles IV demeura d'abord en paix avec Napoléon, élevé au trône impérial, et n'entra point dans les vues de l'Autriche, qui déclara la guerre à la France en 1805; mais l'année suivante, lors de la guerre commencée par la Prusse, une proclamation hostile lancée par le prince de la Paix indigna Napoléon : « il jura, dit M. de Pradt, que les Bourbons d'Espagne le lui payeraient ». Ce serment ne l'empêcha pourtant pas, en 1807, de faire un traité secret avec Charles IV, pour partager le Portugal entre la reine d'Étrurie et Godoy, à l'exception de trois provinces, qu'on devait réserver jusqu'à la paix générale. Une armée française devait passer les Pyrénées pour opérer conjointement avec les troupes espagnoles, et occuper le Portugal, dont on avait disposé, comme nous l'avons dit; enfin, le roi d'Espagne devait prendre le titre d'empereur des Amériques. Le seul article de ce traité qu'on exécuta, ce fut le déplacement de la reine d'Étrurie, qui perdit son petit royaume italien sans jamais recevoir un pouce de terre en Portugal. Pour gage de sa bonne foi, Charles IV avait mis à la disposition de Napoléon 16,000 hommes de bonnes troupes, qui furent envoyées ensuite en Danemark, pour les empêcher de prendre part aux affaires de leur pays.

Toutes ces nouveautés augmentèrent la haine du prince des Asturies et de la nation contre le favori. Don Ferdinand, pour s'assurer l'appui de Napoléon, lui demanda en mariage la fille de Lucien Bonaparte. Ne pouvant douter que le prince des Asturies ne travaillât à sa chute, le prince de la Paix voulut le prévenir : il donna aux intrigues du prince les apparences d'une conspiration contre la vie et le trône de Charles IV. En 1808, Ferdinand fut arrêté, et Charles IV apprit par un manifeste à ses sujets, et par une dépêche à l'empereur Napoléon, que son fils avait voulu l'assassiner et s'emparer de sa couronne. Alors Ferdinand, effrayé de sa position, écrivit à son père pour lui exprimer son repentir et implorer son pardon : aussitôt une nouvelle proclamation apprit aux Espagnols que la voix de la nature avait pris le dessus dans l'âme de ce fils rebelle, et que le monarque lui pardonnait, mais que le procès continuerait d'être instruit contre ceux qui avaient entraîné Ferdinand dans leur complot.

Sur ces entrefaites, les troupes françaises qui étaient entrées en Espagne pour agir contre le Portugal se dirigèrent sur Madrid; des bruits divers couraient sur les intentions secrètes de Napoléon. Le prince de la Paix résolut de se retirer avec la cour en Andalousie, et au besoin de la conduire en Amérique. Quand le peuple sut ce projet, une émeute éclata dans Madrid. En butte à la haine publique, le favori se cacha; abandonné à lui-même et tourmenté par les frayeurs de la reine, Charles IV, qui du reste ne reçut aucune insulte, eut peur à son tour, et voyant le peuple se prononcer en faveur de son fils, il abdiqua la couronne, et chercha seulement à sauver le favori et la reine; mais se repentant immédiatement après cette démarche, il adressa au grand-duc de Berg, déjà maître de Madrid, une protestation contre son abdication, qu'il représentait comme lui ayant été arrachée par la violence.

Napoléon était depuis quelque temps résolu à détrôner les Bourbons d'Espagne, comme il avait détrôné ceux de Naples ; les derniers événements le décidèrent à hâter l'exécution de son projet. La famille royale fut attirée à Bayonne : déjà avant l'arrivée de Charles IV, Napoléon essaya d'arracher à Ferdinand la renonciation à la couronne; cependant le nouveau roi persista dans ses refus. Tout changea à l'arrivée de

Charles IV et de sa femme. « On voyait, dit un témoin oculaire, M. de Pradt, on voyait un homme qui se sentait roi partout où il était. Il salua les Français comme il aurait fait à l'égard de sa famille. On fut frappé de la hauteur de sa stature, de l'air de bonté empreint sur sa figure, de la rondeur de ses manières; la teinte de son visage et de ses cheveux, le caractère de ses traits et de sa physionomie retraçaient tout à fait la race dont il était issu. Seul au milieu de l'Espagne, un voyageur l'aurait reconnu pour un Bourbon et pour un Français. »

Content d'avoir obtenu au moins ce résultat, que le prince des Asturies ne régnât pas plus que lui, Godoy détermina aisément le vieux roi à renouveler son abdication, et cette fois en faveur de Napoléon. En présence de l'empereur, Charles IV et sa femme accablèrent le fils récalcitrant des reproches les plus amers. La scène fut si violente, que Napoléon en conserva une vive impression : Charles IV lui parut vénérable comme le vieux Priam; mais la reine menaçant son propre fils de l'échafaud lui fit horreur. Ferdinand garda le silence; il écrivit ensuite au roi une lettre dans laquelle il exposa les conditions sous lesquelles il était prêt à lui restituer le trône, faisant sentir en même temps que sans l'intervention des cortès aucune cession ne pourrait être valable. La réponse à cette lettre fut dictée par Napoléon. Charles IV y déclarait que les choses en étaient venues au point que la main puissante de Napoléon pouvait seule sauver l'Espagne. A l'égard des cortès, il disait, ou plutôt Napoléon lui faisait dire qu'il fallait tout faire pour le peuple, et rien par lui. Charles IV de lui-même ne s'était jamais élevé à de si hautes maximes de politique; il vivait dans une telle ignorance, qu'il ne connaissait même pas sa nation, et qu'il se flattait que sa proclamation aux Espagnols rendue à Bordeaux suffirait pour que toute l'Espagne se donnât sans réplique à un maître étranger. Isolé et cerné de toutes parts, Ferdinand abdiqua aussi : Napoléon conclut alors avec Charles IV un traité par lequel il promettait de donner en échange des immenses cessions faites par le roi d'Espagne, le château de Chambord et un revenu de 6,000,000 de francs au roi et à la reine, avec une rente de 400,000 francs aux infants et aux infantes. L'ex-roi devait habiter Compiègne sa vie durant. Dom Cevallos pense que Charles IV n'a pu abandonner ainsi ses droits, ceux de sa famille et de sa nation, sans y avoir été contraint par la violence; mais M. de Pradt est persuadé que les conseils du favori, qui voulait empêcher le prince des Asturies de monter sur un trône perdu pour lui-même, ont pu suffire à la résolution d'un roi et d'une reine qui ne voyaient que par ses yeux. Le monarque parut abattu en signant, tandis que la reine rayonnait de joie.

La carrière publique et politique de Charles IV finit à cette abdication inconcevable. Depuis 1808 jusqu'en 1811 il séjourna d'abord à Compiègne, puis à Marseille, où il vécut d'une manière très-retirée, sans perdre jamais sa confiance dans un homme qui les avait tous entraînés dans l'abîme, et dont la société lui était aussi nécessaire qu'à la reine. Avec la permission de Napoléon, dont il dépendait entièrement, le vieux roi alla ensuite s'établir à Rome avec sa petite cour. Lorsque Ferdinand fut remonté sur le trône, il se réconcilia avec son père. Un parti, dégoûté du despotisme et de la mauvaise foi de Ferdinand, aurait voulu déterminer Charles IV à reprendre la couronne; mais le vieux roi n'aspirait plus qu'au repos. Après la mort de la reine (1818), il se trouva malheureux, et ne lui survécut que peu de temps.

Charles IV surpassait peut-être en bonté ses prédécesseurs, et pourtant aucun d'eux n'a attiré autant de maux sur sa patrie : c'est qu'il n'avait aucune des qualités nécessaires à un souverain dans les temps difficiles. Avec son règne finit aussi l'empire des Espagnols sur le continent de l'Amérique et commença une ère nouvelle dans le régime des cortès. [M. DEPPING, dans l'*Enc. des g. du m.*].

Thiers, *Hist. du consulat et de l'empire*. — *Monit. univ.* — Lavallée et Gueroult, *Espagne*, dans l'*Univ. pitt.* — Paquis et Dochez, *Hist. de l'Esp.*, d'après Aschbach., etc., II.

V. FRANCE.

CHARLES MARTEL, ou *Karl le Martel*, fils de Pepin d'Héristal, duc d'Austrasie et maire du palais des rois francs, né en 689, mort en 741. On ne saurait trop dire quelle était la condition de sa mère; elle avait nom Alpaïde, et n'était sans doute qu'une concubine, puisque la véritable épouse de Pepin s'appelait Plectrude. Cette puissante maison d'Austrasie avait déjà toutes les allures de la royauté barbare, qui se faisait un privilége de cette sorte de polygamie, sur laquelle l'Église fermait encore les yeux. Mais ce n'est pas à l'illégitimité de sa naissance qu'il faut imputer la disgrâce dont Pepin frappa son fils Charles, qu'il déshérita et jeta en prison avant de mourir. Tous ces fils de diverses origines étaient également aimés de leur père, qui trouvait à tous le même droit d'hérédité. Le vieux duc d'Austrasie avait d'autres griefs contre son fils. On lit dans les chroniques qu'un jour l'évêque Lambert, se trouvant assis à la table du duc, aux côtés d'Alpaïde, l'outragea cruellement : le saint homme refusa de bénir sa coupe, et sortit en lançant l'anathème et le mépris sur la vie peu édifiante de la pauvre femme; mais elle avait un frère, alors grand-domestique du palais, qui, pour venger l'outrage fait à sa sœur, s'en alla de nuit avec des meurtriers investir la maison de l'évêque à Liége : il le surprit en prière, et le tua. A quelque temps de là, Grimoald, fils de Pepin, passant par Liége, alla se prosterner sur le tombeau du martyr, et, comme lui, fut frappé d'un coup

mortel pendant sa prière. Charles et sa mère eurent-ils quelque part à ce meurtre? Ce fut sans doute la pensée du vieux duc d'Austrasie, qui distribua son vaste héritage entre ses petits-fils, et ne légua à Charles qu'un cachot, dans la forteresse de Cologne. Ce fut un enfant de six ans, bâtard de Grimoald, qu'il créa maire du palais de Neustrie, sous la tutelle de son aïeule Plectrude. Maître de la Neustrie depuis la victoire de Testry, il usait déjà de sa charge comme d'une royauté héréditaire. Le monarque et le maire se trouvaient de même âge. « C'était, dit Montesquieu, un fantôme sur un fantôme. »

Mais la Neustrie ne respecta pas longtemps les dispositions testamentaires de son ancien chef : elle chassa le nouveau maire et son entourage, et les poursuivit jusqu'au cœur de l'Austrasie. Assaillis à la fois par les Neustriens et les Frisons, leurs alliés, les Austrasiens, dans leur détresse, se ressouvinrent du bâtard renfermé à Cologne : ils coururent à sa prison, et l'en tirèrent pour le proclamer duc. Ils l'avaient connu brave déjà quand il combattait aux côtés de son père. Charles marche à l'ennemi, est repoussé d'abord, mais bientôt répare son échec par deux victoires, et poursuit les Neustriens jusqu'à Paris. Libre pour un instant de ce côté, il se porte en hâte sur le Rhin, taille en pièces les Frisons, et porte le fer et la flamme jusqu'au pays de Saxe. Telle était la situation de l'Austrasie, à demi gauloise, à demi germaine. C'était une marche ouverte à la descente des peuples d'outre-Rhin, et le plus souvent assaillie encore sur tous ses flancs par ses voisins de la Gaule. Ainsi, tandis que Charles combat sur le Weser, la Neustrie arme de nouveau, demande des secours à Odon d'Aquitaine en lui offrant des présents et la royauté. Les deux armées réunies menacent l'Austrasie d'une autre irruption. Mais Charles, accouru à temps, arrête à Soissons ces forces coalisées, et les rejette en déroute jusqu'à Orléans. Rinfred ou Rainfroy, nouveau maire de Neustrie, est dépouillé de sa charge par le vainqueur, qui s'en empare et se trouve maître de toute la France du Nord. Charles prend des mains de son prédécesseur le fantôme mérovingien Chilpéric II, et le fait en même temps figurer comme roi d'Austrasie.

Mais la tâche de Charles était rude : il n'était puissant qu'à la condition de toujours combattre et de toujours vaincre. C'est le midi maintenant qui va l'assaillir. Les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, débordaient de toutes les issues des Pyrénées, et, dans la fougue de leur bouillant apostolat, prenaient les villes de l'Aquitaine à la course de leurs chevaux. Déjà Narbonne, Nîmes, Bordeaux, Carcassonne étaient prises ou brûlées; l'étendard du prophète flottait sur les remparts d'Autun. Charles rassembla son armée, prit à sa solde un grand nombre de ces barbares d'outre-Rhin qu'il avait vaincus, et franchit la Loire, qui servait à peine de barrière aux Sarrasins. La rencontre eut lieu dans les plaines de Poitiers; c'est là que l'émir Abdérahman (*voy.* ce nom) déploya ses brillants et rapides escadrons contre les masses profondes des fantassins francs et leur pesante cavalerie. Dans cette rencontre décisive de deux religions armées, dans cette entrevue formidable de deux races d'hommes si différentes, dans cette charge de l'Orient contre l'Occident, l'imagination populaire a dû voir un immense carnage : les Arabes, au dire des chroniqueurs, laissèrent 375,000 morts dans les plaines de Poitiers. Quoi qu'il en soit, Charles sauva l'Occident et la chrétienté, et fit rétrograder la conquête arabe. L'année suivante il pourchassa les Sarrasins dans tout le midi, donnant de terribles assauts aux villes qui tenaient pour eux. Ces Arabes en effet avaient trouvé dans la Septimanie et la Provence un accueil favorable, qui tenait sans doute à la haine qu'avaient pour les Français tous ces peuples du midi. Charles, après plusieurs irruptions au delà de la Loire, où il porta la dévastation, se retourne vers le Rhin, dont les Frisons ravageaient les rives : il les attaque chez eux, brûle leurs forêts, leurs temples, leurs idoles, et, secondé de l'intrépide apôtre Winfrid (*voy.* saint. Boniface), il soumet une partie de ces barbares au christianisme. Il donne après cela de rudes leçons aux téméraires voisins qui profitent de ses absences pour le braver; il ramène la Bourgogne à l'obéissance et au repos, renverse le duc d'Aquitaine, qu'il avait déjà sauvé des Arabes, et impose à son fils le serment de foi et hommage. Enfin, les Allemands, les Bavarois, les Saxons se coalisent contre lui : il les disperse et les châtie, et de 718 à 739 il pénètre six fois dans leur pays.

Ce furent cette valeur et cette activité terrible qui valurent à Charles son surnom de *Martel* ou Marteau. Comme un marteau de fer en effet, il tombait sur ses ennemis et les écrasait de ses coups rapides. Il releva l'esprit militaire, qui s'était assoupi dans la Gaule durant tout le septième siècle. Pour encourager ce mouvement, et s'assurer le dévouement des gens de guerre, et fixer en Gaule ses recrues d'outre-Rhin, pour les opposer à la double invasion du nord et du midi, il fit passer dans leurs mains une partie des possessions du clergé. Il augmenta l'ascendant de la race austrasienne, dont il était issu, et rendit encore de la vigueur à la Gaule énervée; en favorisant ainsi ce mouvement germanique, il prépara une génération guerrière aux règnes belliqueux de Pepin et de Charlemagne, ses descendants. Ce fut une recrudescence de l'esprit barbare. En donnant les terres de l'Église à ses leudes barbares, Charles leur confia aussi les dignités ecclésiastiques. L'Église et la société retombèrent aux mains de la force brutale; mais les circonstances faisaient un besoin de cette force matérielle pour opposer une digue au torrent des in-

vasions et constituer définitivement un État dans la Gaule.

Ni les grands services que ce rude champion rendit à la chrétienté en sauvant l'Occident de l'invasion musulmane, ni la part qu'il prit à la conversion des Allemands, ni son intervention salutaire dans les démêlés de Rome avec les Lombards, ni les riches offrandes qu'il fit encore au tombeau des Apôtres, n'ont pu apaiser les ressentiments de l'Église contre l'envahisseur de ses biens et le perturbateur de sa discipline : sa mémoire est restée chargée d'anathème. C'était une vision commune au huitième siècle que celle des tourments qu'endurait Charles Martel au fond de l'enfer. On lit que saint Eucher, évêque d'Orléans, absorbé un jour dans la prière et la contemplation céleste, eut une révélation de l'autre vie, et entrevit Charles Martel aux dernières profondeurs de l'enfer. Le saint homme interrogea l'ange qui lui servait de guide, et l'ange répondit que c'était par sentence des saints, qui au jugement dernier tiendront la balance avec le Seigneur, que Charles Martel était voué aux tourments éternels, pour avoir dépouillé les églises de leurs biens, ayant ainsi chargé imprudemment sa tête de tous les péchés de ceux qui les avaient dotées. De retour en ce monde, le saint évêque fit part de sa vision à saint Boniface et à Fulrad, abbé de Saint-Denis, chapelain du roi Pepin ; affirmant, comme preuve de la vérité de sa révélation, que le corps du sacrilége ne devait plus être dans son tombeau : ils se rendirent au lieu de la sépulture de Charles, et, l'ayant fait ouvrir, le cercueil fut en effet trouvé vide, tout noirci comme par des flammes, et il en sortit un serpent.

L'homme qui avait tant vécu pour la guerre, et dont la vie est si pleine de combats, mourut dans son lit, en l'an 741, à l'âge de cinquante-trois ans. Il laissa trois fils, Carloman, Pepin et Griffon ; il eut les deux premiers d'une femme austrasienne et le troisième d'une captive allemande. Il fit deux parts de ses États, assigna l'Austrasie à Carloman et la Neustrie à Pepin, Griffon n'eut qu'un faible apanage. On a vu dans les dotations que fit Charles Martel à ses compagnons de guerre l'origine des fiefs de la seconde race. [Am. RENÉE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Éginhard, *Ann.* — *Contin. de Frédégaire.* — *Ann. Fuldenses.* — Hincmar, *Epist.* — Sismondi, *Hist. des Franç*, II, 153-171. — Guizot, *Essais sur l'hist. de France*, 2e essai, p. 67-85. — Michelet, *Histoire de France.* — D. Vaissette, *Hist. du Languedoc.* — Henri Martin, *Hist. de France.*

CHARLES I OU LE CHAUVE, roi de France, puis empereur, fils de Louis le Débonnaire et de sa seconde femme, Judith, né le 13 juin 823, à Francfort-sur-le-Mein, mort en 877. Il reçut d'abord le titre de roi d'Alémanie. Cette faveur, qui modifiait les dispositions que Louis avait prises à l'égard des trois fils d'Ermengarde, causa les troubles qui amenèrent sa déposition à Verberie (833). Charles, qui venait en outre de recevoir le royaume d'Aquitaine, confisqué sur Pepin Ier, fut alors enfermé dans le monastère de Prüm. Rétabli en 835 dans la plénitude de sa puissance, Louis rendit l'Aquitaine à Pepin, en y joignant le Maine ; mais, diminuant la part de Lothaire, il investit le fils de Judith tout à la fois de l'Alémanie et de l'ancien royaume de Bourgogne, de la Provence et de la Septimanie. En 838 l'Alémanie revint à Louis le Germanique, tandis que Pepin céda le Maine au jeune Charles. La mort de Pepin, survenue la même année, engagea Louis à faire Charles roi d'Aquitaine. Les peuples de cette contrée couronnèrent Pepin II, et Louis ne comprima que faiblement cette résistance à ses volontés. En perdant son père, en 840, Charles avait donc deux ennemis à combattre : Lothaire, qui, comme fils aîné du Débonnaire, aspirait à la totalité de l'empire de Charlemagne, et Pepin II, qui, comme fils de Pepin Ier, était soutenu par les Aquitains. Pour soumettre le premier, qui déjà le pressait sur les bords de la Loire, mais qui tout à coup manqua de courage pour lui livrer bataille, il s'unit à son frère Louis le Germanique, menacé comme lui par les prétentions de Lothaire. La jonction des deux armées eut lieu à Troyes, par la faute de Lothaire, un peu après la bataille du Rhin ; le 22 juin 841 elles se trouvèrent en présence de l'armée impériale, à Fontenai ou Fontenailles, en Puisaye. Lothaire, vainement supplié par ses frères de négocier, livra bataille le 25, et fut défait. Plus de 100,000 hommes restèrent, dit-on, sur la place, et l'empire, privé de l'élite de ses guerriers, n'eut plus de forces à opposer aux Normands. Cependant les vainqueurs ne surent pas profiter de la victoire, et l'année suivante Lothaire les serra de près. Dans ce péril, Louis et Charles renouvelèrent leur alliance, qui fut jurée par eux et par leurs armées dans les langues populaires de la Gaule et de la Germanie ; Louis jura en langue romane ou romance, Charles en langage germanique. C'est là ce fameux serment premier monument de l'origine de la langue française. Les deux frères allèrent ensuite à Worms, et renforcés par des troupes que leur amenait Carloman, ils franchirent la Moselle pour s'emparer d'Aix-la-Chapelle. Alors Lothaire, consentant à les entendre, eut avec eux une entrevue dans une île de la Saône ; et l'année suivante (843) le traité de Verdun régla le partage définitif de l'empire. La part de Charles fut la partie de l'empire de Charlemagne comprise entre l'Océan d'une part, la Meuse, l'Escaut, la Saône, le Rhône et la Méditerranée de l'autre. Cette part comprenait l'Aquitaine et la partie des marches d'Espagne qui n'avait pas secoué le joug. Pepin II était sacrifié par ses trois oncles ; mais, ne pouvant le réduire, Charles reconnut, en 844, Pepin roi de l'Aquitaine méridionale (Toulouse et la Septimanie). En 847 la guerre recommença, pour durer jusqu'en 851. Pepin finit ses jours dans l'abbaye

de Saint-Médard de Soissons. Pendant ce temps les Normands, appelés par Pepin et par le comte de Nantes, portaient le ravage sur toutes les côtes, et même à l'intérieur de la France. En vain Charles essaya de se défendre contre ce fléau : malgré quelques victoires, il n'y réussit qu'en leur prodiguant des sommes énormes, et encore ne les écartait-il que pour un temps.

En 863 Charles voulut intervenir dans le partage que firent des États d'Arles Louis II et Lothaire II. En 869, à la mort de ce dernier, il s'empara de tout le royaume de Lorraine, puis fut contraint de le partager, par le traité de Mersen (870), avec Louis le Germanique, qui céda sa part à Louis II. En 875, cet empereur ayant lui-même perdu la vie, Charles prévient de vitesse Louis le Germanique, et grâce au pape Jean VIII dérobe en quelque sorte la couronne impériale. Pendant ce temps Louis le Germanique triomphe de Charles dans son propre palais ; puis il meurt au sein de la victoire, et ses trois fils partagent ses États. Charles essaya de les dépouiller ; mais le combat d'Andernach met au grand jour sa faiblesse (876). L'année suivante il s'avance vers l'Italie, où le pape l'appelle contre les Sarrasins, et il meurt au mont Cenis, empoisonné, dit-on, mais sans preuve et même sans vraisemblance, par le juif Sédécias, son médecin.

Voici les détails que l'on donne, d'après les chroniqueurs, sur les derniers moments de Charles le Chauve. « Arrivé, dit Sismondi, dans la montagne, à un lieu nommé Brion, il y fut atteint d'une fièvre violente, qui le força à s'arrêter et à faire venir sa femme auprès de lui. Il y fut soigné par un médecin juif attaché à sa personne, et nommé Sédécias. Les juifs, qui étudiaient alors en Espagne, dans les universités des Arabes, avaient en médecine des connaissances fort supérieures à celles des Francs ; mais ils étaient, pour cette raison même, en butte à la haine et à la jalousie d'un peuple ignorant et superstitieux. Sédécias fut accusé d'avoir donné, le 26 septembre, un poison à Charles-le-Chauve, sans qu'on indiquât aucun motif pour le déterminer à ce crime, qui devait lui enlever toute sa fortune, en le privant de son bienfaiteur. Charles mourut cependant le 6 octobre, et son corps subit presque aussitôt une décomposition si rebutante, qu'après de vains efforts pour le conduire au tombeau des rois à Saint-Denis, on fut obligé de le laisser sept ans dans le cimetière d'un couvent à Nantua, avant de pouvoir transporter ses os au dernier lieu de leur repos » (1).

Sous le règne de Charles le Chauve les évêques furent plus puissants que sous son père, et Hincmar, archevêque de Reims, fut vraiment le pape et le roi de France. Mais les ecclésiastiques sont impuissants à défendre la France contre les pirates du Nord. Alors renaît l'ère des guerriers, et la féodalité commence. De toutes parts, en dépit des capitulaires royaux, les châteaux s'élèvent, les seigneurs arment le peuple. De fait les fiefs étaient héréditaires ; les comtés, les offices à la nomination du roi le deviennent aussi par l'acte de Chiersi, de 877, digne complément de ceux de Coulène, de 863, de Mersen, de 851, de Chiersi, de 856. Boson, beau-frère de l'empereur, qui l'a nommé duc d'Italie, convoite déjà la souveraineté ; il s'y achemine en épousant Ermengarde, fille de Louis II. Robert le Fort, plébéien, Saxon peut-être, se signale par des exploits, et commence la tige qui doit, dès 887, alterner sur le trône avec les Carlovingiens. — Charles le Chauve eut deux femmes, Hermentrude et Richilde. De la première il eut Louis le Bègue, qui lui succéda et ne régna que deux ans. Parmi les chétives poésies en l'honneur de ce prince, on a remarqué un tautogramme de 300 vers, dont tous les mots commencent par un C. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.] (1)

Éginhard, *Annales*. — D. Vaissette, *Hist. generale du Languedoc*. — Sismondi, *Histoire des Fr.*, II. — Michelet, *Hist. de Fr.* — Henri Martin, *Hist. de France*.

CHARLES II, dit *le Gros*, roi de France, né en 832, petit-fils de Louis le Débonnaire, par Louis le Germanique, reconnu comme roi de France à la fin de janvier 885. Il fut déposé le 11 novembre 887, et mourut le 12 janvier 888. (*Voy.* CHARLES III, *empereur d'Allemagne*.)

CHARLES III, dit *le Simple*, roi de France, né le 17 septembre 879, mort à Péronne, le 7 octobre 929. Il naquit six mois après la mort de Louis le Bègue, son frère, en 879. Il fut exclu du trône à cause de sa grande jeunesse, même après la mort de Louis III (882) et de Carloman (884),

(1) *Annales Bertiniani*, p. 124. — *Fuldenses*, p. 183. — *Metenses*, p. 303.

(1) Trois monuments, trois peintures de manuscrits peuvent être consultés avec intérêt, si ce n'est comme autant de *portraits*, du moins à titre de renseignements iconographiques et pittoresques, sur la personne de Charles le Chauve. La première de ces peintures décore le frontispice d'une magnifique bible qui se conservait encore en 1839 chez les bénédictins de Saint-Calixte à Rome. L'ensemble a été gravé, d'après une copie peinte, sur l'original pour Mabillon, dans Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, t. I, p. 30, planche XXVII. Une réduction coloriée, représentant le roi seul, fait partie de l'ouvrage de Millin, *Monuments français inédits*, t. I, planche VI. On trouvera dans le *texte*, pages 5 et 6, l'exposé de la controverse à laquelle a donné lieu cette attribution. La seconde se voit en tête d'un livre de prières écrit par ordre de Charles le Chauve avant 869, et qui a pris place récemment dans le *musée des souverains* au Louvre. Cette image a été gravée plusieurs fois, notamment dans Baluze, *Capitularia regum francorum*, 1677, in-fol., t. II, page 1278, et dans Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, tome I, planche XXVI (en bas à gauche, pour le lecteur). La troisième sert de frontispice à une autre grande bible, connue sous le nom de *Bible de Charles le Chauve*, qui fut offerte à ce prince en 869 par le comte Vivien, abbé commendataire de Saint-Martin de Tours. Cette composition tout entière a été reproduite en couleurs dans le somptueux et magnifique ouvrage (inachevé) de M. le comte de Bastard, *les Peintures des manuscrits*. Elle a été gravée dans Baluze, volume déja cité, entre les pages 1276 et 1277, et dans Montfaucon, volume cité, planche XXVI, à droite. — Voy. aussi *Mélanges d'archéologie*, par MM. Martin et Cahier, 1847-1849, in-4°, page 211. (V.).

ses deux frères. Cependant Charles le Gros, qu'on lui substitua, ne fut toléré que trois ans sur le trône; mais sa déposition (887) ne rendit pas la couronne au légitime héritier. Eudes, comte de Paris, se fit conférer le pouvoir : la France, suivant les partisans du comte, avait besoin d'un bras fort pour arrêter les Normands. Il n'agit d'abord que comme régent; mais bientôt on vit qu'il se regardait comme souverain. Des conspirations se formèrent en faveur de Charles, qui, sacré à Reims en 893, alla à Worms implorer l'empereur Arnould, dont il reconnut presque la suprématie. Arnould pourtant ne fut pas fidèle à cette alliance; mais Zuintibold de Lorraine et Charles gênèrent assez Eudes par leurs incursions pour qu'enfin (896) ce prince, attaqué d'un autre côté par les Normands, laissât à Charles la Neustrie, ou France septentrionale (entre la Seine, l'Océan et la Meuse). Trois ans après, la mort d'Eudes laissa Charles sans compétiteurs (898) : il augmenta son royaume par l'acquisition de la Lorraine (911). Cependant les incursions des Normands continuaient sans cesse; Rollon, leur chef, qui avait pris position à l'embouchure de toutes les grandes rivières de la France, ravagea toute la Bretagne, pilla Angers et Saint-Martin de Tours, remonta la Seine, la Saône, rançonna la Bourgogne, pénétra à Clermont, se montra à Sens, ruina de fond en comble Fleury-sur-Loire (901-907). Réveillés par tant de désastres, les seigneurs français marchèrent contre Rollon, et le battirent sous les murs de Chartres; mais ces avantages étaient trop faibles pour empêcher les Normands de reparaître. Charles prit le seul parti qui fût désormais capable de faire cesser leurs ravages : ce fut de les attacher au sol. Par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, il leur céda la partie de la Neustrie qui prit le nom de Normandie, reconnut Rollon, leur chef, duc de cette contrée sous sa suzeraineté, et lui donna en mariage Gisèle, sa sœur (912). En même temps les Normands reçurent le baptême. Mais les Normands n'étaient pas les ennemis les plus formidables de Charles : de toutes parts on ne cherchait que l'occasion de se dérober à l'unité de puissance; les grands haïssaient surtout Haganon, habile et fidèle ministre, qui voulait relever la royauté. En 923 ils se liguent contre Charles, prennent Laon, déclarent le roi déchu du trône, et font sacrer, par l'archevêque de Reims, Robert, frère d'Eudes. Sans se décourager, Charles lève des troupes en Lorraine, accourt en Picardie, livre la bataille de Soissons, la perd, mais tue son ennemi de sa main (923). Il n'en a pas moins la douleur de voir un autre membre de sa famille, le duc de Bourgogne, Raoul, recevoir la couronne et la Lorraine se donner aux Allemands. Il cherche alors à se rapprocher de la Normandie : Raoul lui barre le chemin. Enfin, il s'adresse à l'empereur Henri l'Oiseleur, qu'il lie à sa cause en cédant la Lorraine; mais en même temps, séduit par les protestations de Herbert II, comte de Vermandois, il se laisse attirer dans Péronne, et y est retenu (924). Le parti de Charles fut anéanti. Plus tard des querelles d'intérêt divisèrent Herbert et Raoul; le premier s'unit à Hugues le Grand, et ils rendirent (927) une ombre de liberté à Charles. Mais bientôt celui-ci fut renvoyé dans la tour de Péronne (928); et ce fut alors Raoul qui tira de nouveau l'infortuné roi de sa prison. Charles mourut à Péronne, la même année. Son imprudente confiance en Herbert lui valut, dit-on, le nom de *Simple*. Il serait injuste d'en conclure qu'il fut le plus incapable des Carlovingiens. Son tort fut de ne pas avoir la force de résister à un siècle qui ne voulait plus ni de la monarchie ni des Carlovingiens. De sa seconde femme, Ogive d'Angleterre, il eut un fils, Louis d'outre-Mer, qu'une troisième restauration carlovingienne appela sur le trône, en 936. [*Enc. des g. du m.*]

Sismondi, *Hist. des Fr.*, III. — Michelet, *Hist. de Fr.* — Henri Martin, *Hist. de Fr.* — Belleforest, *Hist. des neuf Charles*. — Schurzfleisch, *Disquisitio de divisione imperii Carolini*; Wittenberg, 1662, in-4°.

CHARLES IV, *le Bel*, troisième fils de Philippe le Bel, né en 1294, mort à Vincennes, le 31 janvier 1328. Il porta le titre de comte de la Marche avant son avénement au trône. Philippe le Long avait fait exclure de la succession à la couronne, en vertu de la prétendue loi salique, la fille de Louis le Hutin (1316); Charles fit de même exclure celles de Philippe le Long, et devint roi (1322). Cette fatalité attachée à la race de Philippe le Bel devait aussi tomber sur lui, et priver sa fille de son héritage pour le transporter sur la tête de Philippe de Valois. Charles, comme ses deux frères, réunit les deux royaumes de France et de Navarre. Son règne ne fut que de six ans. Des exactions de tous genres le signalèrent; ce fut la période de la fiscalité. Girard La Guette, ministre des finances sous Philippe le Long, mourut de la torture qui lui fut appliquée, et ses biens furent confisqués; les *Lombards* furent chassés, et dépouillés des richesses qu'ils avaient gagnées en France; les mauvais juges et les seigneurs qui s'emparaient des biens des particuliers perdirent les leurs au profit du trésor royal; de nouvelles altérations des monnaies contribuèrent encore à le remplir. Cependant Charles IV rendit quelques ordonnances pour adoucir le sort des lépreux et des juifs. A l'instigation d'Isabelle, sa sœur, femme d'Édouard II, roi d'Angleterre, il avait usurpé l'Aquitaine, et Charles de Valois, son oncle, avait soumis l'Agénois (1324). Isabelle vint elle-même négocier la paix (1326), la conclut, et reparut en Angleterre, suivie d'un corps de troupes à l'aide duquel elle enleva le trône et la vie à son mari. Quelques hostilités pourtant eurent lieu encore en 1327. Charles, appuyé par le pape, essaya de se faire nommer empereur au préjudice de Louis de Bavière, et même se rendit (1325) à Bar, où quelques princes d'Allemagne devaient aller conférer avec lui. Il n'y trouva que Léopold

d'Autriche, et revint cacher en France la honte de sa fausse démarche. Charles le Bel s'était marié, en 1307, à Blanche de Bourgogne, qui, convaincue d'adultère, fut, comme sa belle-sœur Marguerite, tonsurée, puis enfermée au château de Gaillard-d'Andely. En 1322 il épousa Marie de Luxembourg, qui mourut deux ans après, et en 1325 il prit pour troisième femme Jeanne d'Évreux, qu'il laissa enceinte en mourant. Jeanne mit au monde une fille, et Philippe de Valois se fit proclamer roi de France. Le royaume de Navarre revint à la fille de Louis le Hutin, mais sans les comtés de Brie et de Champagne. [*Enc. des g. du m.*] (1).

Froissart, *Chron.*, 19. — Jean Villani, *Chron.* — *Chron. de Nangis.* — *Ord. des rois de Fr.* — Oudegherst, *Chron.* — Nicol. Trivetti, *Cron.* — Sismondi, *Hist. des Français*, IX. — Michelet, *Hist. de Fr.* — Henri Martin, *Hist. de France.*

CHARLES V, surnommé *le Sage* (2), roi de France, fils de Jean et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes, le 21 janvier 1337, mort à Vincennes, le 16 septembre 1380. Il joua un rôle politique du vivant de son père. Il n'était encore que duc de Normandie lorsqu'il prit, après la fameuse bataille de Poitiers et pendant la captivité de son père, le titre de lieutenant du royaume (1356), et convoqua les états généraux de la langue d'Oïl à Paris, pour leur demander des levées et des subsides. Ceux-ci répondirent par des doléances et des requêtes, qui semblèrent dures aux oreilles du prince; car elles n'allaient à rien moins qu'à mettre près de lui, pour partager ou plutôt pour diriger l'administration, un conseil de quatre prélats, douze chevaliers et douze bourgeois. Le dauphin eut recours aux états provinciaux, qui furent plus faciles à donner des hommes et de l'argent, mais qui proclamèrent de même la nécessité d'opérer des réformes. Des fêtes ruineuses, insensées, absorbèrent bientôt les sommes votées, et les extorsions multipliées de toutes parts par les nobles dans leurs terres pour lever leur rançon ou celle de leurs parents prisonniers causèrent l'affreuse révolte de la Jacquerie. Assemblés de nouveau en 1357, les états généraux de la langue d'Oïl se montrèrent animés de l'amour du bien public, mais moins maniables encore qu'en 1356. Moyennant l'expulsion de vingt-deux ministres ou serviteurs de la cour, diverses garanties contre les abus, le droit donné aux états de s'assembler deux fois par an, même sans convocation, et de nommer trente-six commissaires, qui pendant la vacance des états assisteraient le dauphin dans la défense du royaume, ils promettaient de lever pour lui 30,000 hommes et lui accordaient un subside à cet effet, mais en se réservant la garde et la distribution de l'argent. Robert le Coq, évêque de Laon, était, avec Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, l'âme de cette assemblée, et pour auxiliaire naturel ils avaient le roi de Navarre Charles le Mauvais, qui, en sa qualité de petit-fils de Louis le Hutin, aspirait à la couronne de France. Le dauphin feignit de souscrire aux volontés des états; mais il garda ses conseillers, empêcha secrètement la rentrée des impôts, et quitta Paris, qu'il regardait comme une prison, pour se rendre à Pontoise. Les maux publics continuèrent; les brigandages auxquels toutes les campagnes étaient en proie le forcèrent de revenir à Paris. Charles de Navarre, un moment captif, redevint libre : la veille les états généraux d'Oïl s'étaient assemblés de nouveau (novembre 1357), et la noblesse et la bourgeoisie se trouvaient pour la seconde fois en présence. L'opinion parisienne était contre les conseillers du dauphin. Marcel imposa aux bourgeois des couleurs nationales (rouge et bleu), fit tuer en plein jour les maréchaux de Champagne et de Normandie, et força le dauphin lui-même, comme pour le soustraire à la fureur du peuple, à porter les couleurs parisiennes. Du reste, il avait si peu de haine contre l'exercice légitime et régulier du pouvoir qu'en même temps il l'engageait à prendre le titre de régent. Charles vit qu'il fallait temporiser. Les nobles et les prêtres ne tardèrent pas à voir de mauvais œil la prééminence de la bourgeoisie, et des dissensions s'élevèrent; des états provinciaux, travaillés par le dauphin, blâmèrent la marche tracée par les états généraux. Ceux-ci furent convoqués à Compiègne, où seulement Paris et dix-huit bailliages refusèrent d'envoyer leurs députés. Le roi Charles le Mauvais, à qui le corps des échevins avait ôté la charge de capitaine général de Paris, assiégea la capitale, et se lia par un traité avec Marcel. Sachant combien il était important que le roi de Navarre ne fût pas dans le camp ennemi, il négociait avec lui, lorsqu'un parti, mu sans doute par le dauphin, cria tout haut à la trahison et assassina le prévôt. Le lendemain le régent, débarrassé de son plus dangereux antagoniste, entrait en triomphe à Paris, appuyé sur le bras de Maillard, l'assassin de Marcel (1358). Une réaction cruelle eut lieu contre les partisans du gouvernement des états généraux. Mais si d'une

(1) Charles le Bel étant mort en 1328, son corps fut inhumé à Saint-Denis, son cœur aux Jacobins de Paris, et ses entrailles à l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise. Cette division des dépouilles royales, dont l'usage s'était établi au treizième siècle, s'appliqua également à Jeanne d'Évreux, troisième femme de Charles, lorsque celle-ci vint, en 1370, à plus de quarante ans de distance, rejoindre son époux dans le tombeau. La basilique de Saint-Denis conserve encore la double statue de marbre blanc qui représente l'un et l'autre de ces personnages. Celles qui ornaient leur sépulture à Maubuisson ont été récemment acquises par les dames carmelites de la rue de Vaugirard à Paris, et placées dans leur nouvelle église conventuelle. Mais la statue de Charles le Bel y passe indûment pour une image de saint Louis et la statue de Jeanne pour celle de Blanche de Castille (*voy.* Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, in-12, fig., page 272). Il y avait également aux Carmes de la place Maubert à Paris une statue de Charles le Bel et une autre de Jeanne d'Évreux. Elles ont été décrites et gravées par Millin, *Antiquités nationales*, 1791, in-4°, article XLVI, *Carmes de la place Maubert*, tome IV, planche VIII et page 40. (V.).

(2) Ce mot signifie ici *Sapiens*, *le Savant*.

part la trêve de Bordeaux avait suspendu les hostilités entre l'Angleterre et la France (1357), de l'autre le roi de Navarre pillait toujours les campagnes, et, maître de Mantes, de Melun, de la Normandie, affamait à son gré Paris. Le traité de Pontoise entre les deux Charles ne produisit aucun effet, et la guerre avec les Anglais se ralluma. Jean, prêt à tout sacrifier pour faire cesser sa captivité, avait conclu le fameux traité de Londres. Le régent en fut effrayé; malgré sa haine pour les états généraux, si redoutables à la royauté, il les convoqua, fit rejeter par eux ce traité honteux, et cette fois obtint des troupes et de l'argent sans conditions. Aussitôt la Picardie fut ravagée; Reims, Bourg-la-Reine virent l'ennemi devant leurs murs. Cependant, les succès de l'Anglais se bornaient à des dévastations. Charles voulait qu'on évitât tout engagement et que l'on se contentât de suivre de près et d'inquiéter les déprédateurs. Edouard III comprit enfin qu'il ne pourrait conquérir la France, et conclut en 1360 le traité de Brétigny, bien dur encore, mais plus doux pourtant que celui de Londres. La rançon de Jean était réduite à 3,000,000 d'écus d'or; et la France, privée au nord de Calais, Boulogne, le Ponthieu, au sud des provinces de Guienne, Querci, Rouergue, Périgord, Agénois, Angoumois, Poitou, Saintonge, devenues domaines anglais non feudataires de la France, conservait du moins la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, que naguère exigeait le vainqueur. Jean revint en France quatre mois après; et ici se termine la première régence de Charles. Quatre ans plus tard, le retour de Jean à Londres donna de nouveau la régence à Charles, à qui bientôt après (8 avril 1364) la mort de son père laissa la couronne.

Alors on voit se développer le caractère de ce prince, insensible aux maux de son peuple, sans doute à cause des craintes qu'il avait senties dans sa lutte avec les bourgeois, mais habile dans l'art d'attendre les événements et d'en profiter, de surprendre ses ennemis, de les amuser et d'employer l'intrigue et l'or quand la force ouverte ne pouvait le servir aussi efficacement. Mantes et Melun sont enlevés au roi de Navarre; Dugueslin, *pour étrennes de la noble royauté de son maître,* gagne la bataille de Cocherel sur les Navarrais et fait leur chef, le captal de Buch, prisonnier. Le comté de Longueville donné au vaillant Breton, le duché de Bourgogne confirmé à Philippe le Hardi, annoncent à Charles le Mauvais que toutes ses réclamations de ce côté seront vaines. Bientôt de la Normandie la guerre passe en Bretagne; la bataille d'Auray, perdue par la France, amène le traité de Guérande (1365), favorable, il est vrai, à la maison de Montfort, mais qui ferme pour l'instant une des plaies de la France. L'année suivante, un autre traité, conclu avec le roi de Navarre, promet à Charles Montpellier comme indemnité. En même temps les *grandes compagnies*, qui depuis la paix de Brétigny ravagent la France, passent en partie, par les soins du roi Charles, au service du marquis de Montferrat, ou vont se faire tailler en pièces en Alsace; ce qui en reste se réunit autour du comte Henri de Transtamare et de Duguesclin, qui a été pris par les Anglais à Auray, mais dont la rançon a été payée par le roi. Tous ces aventuriers passent en Espagne (1367), détrônent Pierre le Cruel, puis, lorsque le Prince Noir fait une contre-révolution dans la Castille en faveur de ce fils d'Alphonse XI, ils envahissent la Guienne. De retour dans ce pays, le Prince Noir en prend beaucoup à sa solde, et, après s'être épuisé pour eux, les renvoie en France. Depuis longtemps Charles avait des intelligences avec les provinces autrefois françaises. Enfin, en 1363, il accueille leurs plaintes, et cite le prince de Galles à comparaître devant le parlement de Paris. Saint-Paul et Châtillon surprennent le Ponthieu; les ducs d'Anjou et de Berry marchent sur la Guienne; le Quercy se révolte; en Normandie, le duc de Bourgogne, sans combattre, tient l'ennemi en échec. Vainement les Anglais négocient en Flandre; la fille du comte de Flandre est donnée au frère du roi, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. En 1370 le parlement condamne Édouard, et confisque l'Aquitaine. En attendant que l'on exécute l'arrêt, Duguesclin détruit les forces anglaises débarquées en Picardie; bientôt le Prince Noir s'embarque malade, mourant, et va languir en Angleterre. L'entrevue de Vernon prévient la rupture possible avec le roi de Navarre, et lui donne définitivement Montpellier (1370). Une alliance avec le roi d'Écosse Robert Bruce prépare des embarras aux Anglais au sein même de leur île (1371). Les Castillans battent une flotte anglaise devant La Rochelle. L'année suivante, La Rochelle, Poitiers se donnent à la France, et la bataille de Ghizei (1373) achève la ruine des Anglais, expulsés du Poitou; le captal de Buch est fait prisonnier pour la seconde fois. Dugesclin alors envahit la Bretagne, et en quelques semaines la soumet complétement. Monfort se réfugie à Londres, et Calais, Bordeaux, Bayonne, sont les seules villes que désormais l'Anglais possède en France. Alors la trêve de Marziac ou Moissac (1374) suspend la guerre en Aquitaine; et, en dépit de quelques hostilités en 1377 et 1378, amène les conférences de Bruges et une trêve nouvelle. Édouard III venait de mourir; Richard II était mineur. Charles venait de prendre tout le comté d'Évreux au roi de Navarre, qui s'allia, mais inutilement, aux Anglais, et leur donna Cherbourg pour prix d'une alliance que paralysa la trêve de Bruges.

La fin du règne de Charles se passa en partie à guerroyer contre quelques grandes compagnies que l'Angleterre excitait sous main et sur qui Duguesclin mourant conquit Châteauneuf-de-Randon; en partie à pacifier le Languedoc, soulevé par la rapacité du duc d'Anjou, la

Flandre, en guerre avec son duc Louis II, et la Bretagne, que Charles avait prématurément réunie à la France, et qui alors rappela son duc Jean IV (de Montfort). Ces deux provinces étaient encore en pleine révolte quand Charles mourut, âgé seulement de quarante-trois ans.

Plusieurs de ses ordonnances sont remarquables : c'est lui qui fixa la majorité des rois de France à quatorze ans; il augmenta les priviléges et la juridiction de l'université; il fonda la Bibliothèque royale (aujourd'hui impériale), qui lors de sa mort comptait trois cents manuscrits. Il construisit la Bastille, plutôt contre les Parisiens, qu'il avait appris à craindre, que contre l'ennemi. Il s'efforça de faire tomber les états généraux en désuétude, et n'assembla que des états provinciaux. Ses conseillers furent bien choisis, mais l'administration fut silencieuse et murée. Du reste, il fut perfide et cruel : l'accusation arbitraire du jeune prince de Navarre, le supplice de Dutertre et de Durue, l'ordre qu'il exigea du prince captif pour se faire livrer frauduleusement les villes du comté d'Évreux, en sont des preuves. Nous avons vu combien il s'embarrassait peu des dévastations que l'ennemi faisait souffrir à ses sujets. « Laissez faire, disait-il à ses conseillers; avec toutes ces fumées ils ne m'enlèveront pas mon héritage. » Quant aux monnaies, qu'il avait altérées pendant sa régence, il les respecta religieusement pendant son règne; il avait senti qu'à cette inaltérabilité tenait l'état prospère de ses finances. Relativement à son temps, on peut dire qu'il aimait les lettres. C'est pour lui que fut composé *le Songe du Vergier*. Aussi son nom de *Sage*, qu'on est tenté de prendre pour le synonyme de l'*El Discreto* de Philippe II, a été expliqué par *savant*. L'*Éloge de Charles* V par La Harpe fut couronné par l'Académie française en 1767, et semble aujourd'hui un médiocre ouvrage. L'abbé de Choisy a publié une *Vie de Charles V* (Paris, 1784, in-4°). [*Enc. des g. du m.*, avec addit.] (1).

Froissart, *Chron.* — Math. Villani, *Istorie flor.* — Belleforest, *Hist. des neuf Charles.* — Sismondi, *Histoire des Français*, IX, 8. — *Ord. des rois de France.* — *Contin. Nangii.* — Michelet, *Hist. de Fr.* — H. Martin, *Hist. de Fr.* — E. Roy, *Hist. de Charles V*; Tours, 1849.

CHARLES VI, dit *l'Insensé* ou *le Bien Aimé*, roi de France, fils du précédent, naquit à Paris, le 3 décembre 1368, et mourut dans la même ville, le 21 octobre 1422. Le premier il avait porté le titre de dauphin. Il avait moins de douze ans à la mort de son père, et sa minorité fut marquée par les prétentions opposées de ses oncles, les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon. Le premier de ces princes n'eut rien de plus pressé, au moment où Charles V expirait, que d'enlever les trésors amassés par l'économie de ce roi. Cependant on s'accorda sur ces deux points : que Charles VI serait sacré immédiatement, et qu'il n'y aurait pas de régence, mais une tutelle gérée par les ducs de Bourgogne et de Bourbon. Le duc de Berry eut le gouvernement du Languedoc, et le duc d'Anjou, qui avait besoin d'argent pour réaliser ses projets sur Naples, fut laissé en possession de tout ce qui avait appartenu au feu roi : lingots, vaisselle, numéraire, il mit la main sur tout. Il fallut bientôt s'adresser au peuple et lui demander de nouveaux impôts. Mais à peine osa-t-on proclamer la taxe nouvelle. « Un homme monta à cheval, dit un ingénieux historien, M. Michelet, sonna de la trompette; et quand les curieux s'assemblèrent, il dit le mot fatal, et s'enfuit à toute bride à travers les pierres qui volaient et les malédictions. » On y revint à deux fois, sans plus de succès. La résistance devint alarmante. Un collecteur ayant osé, par exemple, demander un sol à une marchande de cresson (*quæ cresson gallice nuncupatur*, dit le religieux de Saint-Denis), le collecteur fut assommé. L'évêque, les principaux bourgeois de Paris et même le prévôt, abandonnèrent la ville. Les émeutiers couraient les rues avec des *maillets*, qu'ils avaient enlevés de l'arsenal et qu'ils faisaient tomber sur la tête des collecteurs, d'où le nom de *maillotins*, qu'ils ont gardé dans l'histoire. Comme il arrive toujours, des excès déplorables signalèrent ces agitations populaires. Rouen, Compiègne et d'autres villes se soulevèrent de même; et on dut composer avec les *maillotins*, en attendant l'heure du châtiment. Le Languedoc eut ses *Tuchins* : ils tuaient les nobles, les prêtres et tous ceux qui n'avaient pas les mains dures et calleuses : *qui nimirum leves manus et non callosas haberent*, dit encore le religieux de Saint-Denis. Enfin, la Flandre avait ses *chaperons blancs*. Les *Ciompi* de Florence suivaient un

(1) Le corps de Charles V fut inhumé à Saint-Denis, son cœur à Notre-Dame de Rouen, et ses entrailles à Maubuisson (*voy.* la notice iconographique de CHARLES IV). Il avait épousé, en 1349, Jeanne de Bourbon, morte le 6 février 1378. Cette princesse fut inhumée à Saint-Denis, et ses entrailles reçurent la sépulture dans le chœur des Célestins de Paris. Chacune des maisons religieuses que nous venons de nommer éleva respectivement à la mémoire de ces hôtes mortuaires des monuments de l'art, qui servirent à perpétuer les traits de ces personnages. L'église de Saint-Denis renferme actuellement deux statues de Charles V. La première, provenant de l'église des Célestins, le représente debout. Elle est placée dans le chœur de la basilique, où elle passe pour l'image de saint Louis, et reçoit les honneurs appropriés au rang qu'on lui attribue. La seconde, couchée et placée dans la crypte, sur le tombeau de Charles V, est la même qui décora primitivement la sépulture royale. Indépendamment de ces deux morceaux excellents, on en connaît un nombre considérable, qui peuvent servir à confirmer et à éclairer ces notions iconographiques. M. de Guilhermy, dans sa *Monographie de Saint-Denis*, a rassemblé, page 285, l'indication des portraits *sculptés* (de Guilhermy, ouvrage cité, pages 159 et suivantes). Montfaucon, aux endroits ci-dessus indiqués, reproduit aussi par la gravure divers portraits peints de cette princesse, et renvoie aux sources originales. Enfin, un dernier monument de ce genre, et d'un grand intérêt, est entré depuis peu au Musée impérial du Louvre. Il provient de la cathédrale de Narbonne, et consiste en une tapisserie de satin blanc, peinte en grisaille, et représentant des sujets religieux. On y remarque les portraits, évidemment contemporains, de Charles V et de Jeanne de Bourbon, agenouillés, dans l'attitude des donateurs. (*V.*).

cardeur de laine, et un couvreur menait le peuple de Londres. C'était comme un incendie universel. « L'on craignait, dit Froissart, que toute gentillesse ne périt »; et ce mot du naïf chroniqueur fait connaître la cause de ces commotions populaires. La réaction commença bientôt : le duc de Bourgogne, résolu de rétablir en Flandre le comte Louis, son beau-père, fit aisément comprendre au roi de France qu'il y allait de l'honneur de la noblesse de combattre ces manants. Les nobles de France accoururent, et Charles VI gagna la bataille de Roosebeke, le 27 novembre 1382. Ypres et Courtray furent pris; Bruges ne tint pas, et se rendit. Gand fut assiégé, et d'horribles représailles suivirent le triomphe de la noblesse; Paris en éprouva le contre-coup. Au retour du roi, les oncles dépouillèrent la ville de ses franchises, confisquèrent les biens des bourgeois, et les forcèrent de composer un à un, moyennant des taxes énormes. Les autres villes, telles que Rouen, Reims, Châlons, Sens, Orléans, Troyes, furent aussi maltraitées que Paris.

Le 17 juillet 1385, Charles VI épousa, à Amiens, Isabeau, fille du duc Étienne de Bavière-Ingolstadt; elle n'avait que quatorze ans, et ne savait pas le français. Le roi, l'ayant trouvée à son gré, avait voulu que le mariage fût célébré immédiatement. Bientôt les campagnes de 1384-1385 achevèrent la soumission de la Flandre. On fit ensuite des armements considérables, destinés à une descente en Angleterre; mais les obstacles naturels et l'avarice du duc de Berry rendirent purement comminatoires tous ces préparatifs contre ces étrangers, maîtres de plusieurs forteresses en France. Ils ravageaient l'Aunis, pendant que le connétable Olivier de Clisson s'efforçait de ranimer les partisans de Charles de Blois, pour inquiéter Jean de Montfort, allié de l'Angleterre. Le moment eût été favorable, grâce aux discordes qui agitaient ce dernier pays; mais une trêve de trente-huit mois fut conclue en 1389. Dans l'intervalle, en 1388, Charles VI avait frappé à l'intérieur un coup aussi décisif que louable, si les malheurs qui devaient peser longtemps encore sur le royaume ne l'eussent laissé sans résultat : il avait renvoyé ses deux oncles paternels et déclaré qu'il régnerait désormais par lui-même. A la suite d'un voyage dans le midi de la France, en 1390, il ôta au duc de Berry le gouvernement du Languedoc. Conseillé par son frère, le duc d'Orléans, il rappela les ministres de Charles V, Bureau de la Rivière, Jean de Noviant, Clisson, que ses oncles et les grands appelaient dérisoirement les *marmousets*. D'un caractère assez doux et disposé à l'humanité, mais livré à la dépense et aux plaisirs, Charles avait déjà donné des marques d'une certaine altération d'esprit. Un événement inattendu amena bientot un dérangement complet de ses facultés, et qui devait entraîner pour lui et son royaume une longue suite de misères et de calamités.

Clisson, haï du duc de Bretagne, venait d'être assassiné à Paris par Pierre de Craon, seigneur angevin (13 juin 1392), d'après les suggestions du duc. Le meurtrier s'était enfui en Bretagne; le roi marcha contre le duc, qui refusait de livrer le meurtrier, et prit la route du Mans. C'était dans les jours d'été, au mois d'août; le roi chevauchait, vêtu de velours noir, le chaperon d'écarlate sur la tête; les princes le suivaient à distance: presque seul il traversait les tristes forêts du Maine. Soudain se présente à sa vue un homme de mauvaise mine, vêtu d'une cotte blanche, et qui, se jetant à la bride du cheval du roi, crie d'une voix formidable. « Arrête, noble roi, ne passe outre, tu es trahi! » (*Non progrediaris ulterius, insignis rex, quia cito perdendus es.*) (1)

Forcé de lâcher la bride, cet homme, cette apparition, suivit encore le roi, en faisant toujours entendre le même sinistre avertissement. Le roi sortait de la forêt pour entrer dans une plaine sablonneuse que brûlaient les rayons du soleil, quand un page endormi laissa tomber sa lance sur le casque d'un autre page. Le roi s'effraye, tire l'épée, court sur le duc d'Orléans, en s'écriant : « Sus aux traîtres! ils veulent me livrer. » Le duc réussit à échapper à la fureur de Charles; mais celui-ci avait tué quatre hommes avant qu'on fût parvenu à l'arrêter. Saisi par un de ses chevaliers, il fut désarmé et couché à terre. Ses yeux égarés ne reconnaissaient plus personne : tout le monde l'entoura, même les ambassadeurs d'Angleterre, ce qui déplut fort, particulièrement au duc de Bourgogne, qui, par un sentiment louable, se montra courroucé de ce qu'on avait laissé voir le roi en cet état aux ennemis de la France. Ses oncles reprirent de nouveau la tutelle, et chassèrent les *marmousets*. Rares furent dès lors les intervalles lucides du malheureux roi, qui revenant à lui déplorait son asservissement. Un accident survenu à l'occasion d'un bal de noces amena une rechute terrible. Le roi et plusieurs chevaliers s'étaient déguisés en satyres. Pour plus de vraisemblance, on avait cousu sur eux une toile enduite de poix résine et au-dessus on avait collé une toison d'étoupes. On eut l'idée malheureuse, pour faire peur aux dames, de mettre le feu à ces étoupes, et les satyres flambèrent, sans pouvoir se dégager de leur prison de toile. La duchesse de Berry couvrit le roi de sa robe, et le sauva; les autres brûlèrent, et mirent trois jours à mourir. A partir de ce moment, Charles, tantôt confié à des médecins habiles, tantôt livré à de prétendus sorciers, fut en proie à une démence plus violente que jamais. Il soutenait qu'il n'avait point d'enfant, qu'il n'était pas marié, qu'il n'était pas roi de France, et qu'il s'appelait George, et non pas Charles. « Mes armes, disait-il, sont un lion percé d'une épée » (*asserens se Geor-*

(1) Le religieux de Saint-Denis.

gium vocari, et in armis leonem gladio transforatum se deferre) (1). Quand la raison lui revenait, il rendait d'utiles ordonnances, protégeait les juifs, et s'efforçait d'éteindre la guerre civile. Pour distraction, il allait voir jouer les Mystères, dont les confrères de la Passion donnaient des représentations, rue Saint-Denys; ou bien on lui mettait dans les mains des figures « qui, d'abord immobiles, dit M. Michelet, prirent mouvement, et devinrent des cartes ». Peintes au commencement, elles furent ensuite imprimées. La reine avait déserté le lit conjugal : on donna au roi pour maîtresse une jeune fille, appelée depuis la *petite reine*, et connue sous le nom d'Odette de Champdivers. Son père était marchand de chevaux, et il paraît qu'il fallut la récompenser largement. On lui donna deux maisons, l'une à Créteil, l'autre à Bagnolet. Odette eut de Charles une fille, qui fut mariée à un gentilhomme poitevin appelé Harpedenne. On raconte que, même dans ses moments de fureur, Charles traitait instinctivement avec douceur la fille du marchand de chevaux.

La rivalité du duc de Bourgogne et du duc d'Orléans fit bientôt éclater de nouvelles calamités. Le premier était le plus riche prince de la chrétienté; et il accrut son illustration en se croisant contre les Turcs. La noblesse de France alla guerroyer avec Jean sans Peur. Glorieusement défaits à Nicopolis, en 1396, les nobles revinrent dans leur patrie, après avoir racheté leur liberté par d'énormes rançons. En 1404 Jean sans Peur succéda à son père, qui venait de mourir; et en 1405 il voulut s'emparer de la personne du roi. Il y eut entre les deux rivaux une réconciliation, qui ne dura pas; mais le duc d'Orléans s'étant vanté d'avoir eu les bonnes grâces de la duchesse de Bourgogne, Jean sans Peur résolut de frapper cet imprudent. Le lendemain d'un repas de réconciliation, le mercredi 23 novembre 1407, Louis d'Orléans revenait de souper chez la reine, qu'il visitait fréquemment. Il était huit heures du soir. Suivi de deux écuyers, et vêtu d'une simple robe de damas noir, Louis traversait, en chantonnant et en jouant avec son gant, la rue Vieille du Temple, quand il fut attaqué à coups de hache et d'épée par plusieurs hommes masqués. « Qu'est ceci? D'où vient ceci? » s'écria-t-il; et il tomba. Cet assassinat, réprouvé de tous, trouva cependant un apologiste, un Normand, le cordelier Jean Petit, qui osa soutenir dans une thèse en douze points, en l'honneur des douze Apôtres, qu'il était permis de tuer un tyran. Quelque temps après, le duc de Bourgogne se rétablit un peu dans l'esprit du peuple par la victoire de Hasbain, qu'il remporta sur les Liégeois, révoltés contre Jean V, leur évêque (1408). Revenu à Paris, il y consentit à la paix de Chartres, dite la *paix fourrée*; et de 1408 à 1410 il gouverna le conseil du roi, et par là toute la France. Bientôt il eut à compter avec un autre ennemi, le beau-père de Charles d'Orléans, le comte d'Armagnac, le plus puissant seigneur des Pyrénées. Celui-ci vint avec ses Gascons jusqu'aux environs de Paris, rançonnant et torturant les villageois. On leur coupait le nez et les oreilles; et on les renvoyait ensuite se plaindre « à leur roi captif, à leur idiot ». Puis les Armagnacs firent des offres à l'Angleterre; en quoi ils furent plus tard imités par les Bourguignons. Le duc de Bourgogne s'appuya d'abord sur le petit peuple de Paris, et fraternisa avec la puissante corporation des bouchers de cette ville (1411). C'est ainsi qu'on le vit assister un jour aux obsèques du boucher Legoix; il alla plus loin encore, et jusqu'à toucher dans la main au bourreau Capeluche. Enfin, il obligeait ses gentilshommes de se faire les instruments de Caboche et de Jean de Troyes (1413). En proie aux excès de ces derniers, Paris opposa les charpentiers aux bouchers, et ouvrit ses portes aux Armagnacs. Les bouchers s'enfuirent. En vertu du traité d'Arras, le duc de Bourgogne fut obligé de reconnaître le pouvoir assuré aux Armagnacs par le traité de Pontoise, en 1414.

Au milieu de ces déchirements il ne manquait, pour mettre le comble aux malheurs de la France, que la domination étrangère : le moment était favorable; et Henri V, roi d'Angleterre, le saisit. Il débarqua sur la côte de Normandie, s'empara d'Harfleur, et battit les Français à Azincourt, le 21 octobre 1415. Il avait eu en présence la noblesse accourue sous les ordres du connétable d'Albret, l'un des chefs du parti d'Armagnac, et les frères mêmes du duc de Bourgogne. Malheureusement le connétable avait mal pris ses dispositions : plaine étroite, terrain labouré, et détrempé par la pluie; les chevaux ne pouvaient se mouvoir, et les archers anglais n'eurent que la peine de viser ces masses immobiles. Le duc Charles d'Orléans, qui dès lors pouvait si bien dire, après sa mère : « Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien, » fut fait prisonnier, alla passer vingt-cinq années de captivité en Angleterre. Le dauphin Louis, probablement empoisonné, mourut le 25 décembre de la même année; et Charles, son frère, âgé de quatorze ans seulement, lui succéda dans son titre. Charles laissa le comte d'Armagnac régner dans Paris avec ses six mille Gascons et prendre le titre de connétable. Le duc de Bourgogne promettait bien de venir : il était à Lagny, et tardait toujours; si bien que les Parisiens disaient de lui : « Jean de Lagny, qui n'a hâte. » Reléguée à Tours en 1416, la reine Isabeau fit cause commune avec les Bourguignons. Cependant Henri V poursuivait ses conquêtes; et l'impopularité des Armagnacs augmenta d'autant. Les Bourguignons purent revenir; et les Armagnacs furent massacrés par la populace en 1418. Le connétable, le chancelier,

(1) Le religieux de Saint-Denis.

six évêques, furent enveloppés dans ce massacre, qui se renouvela en 1419. A ces horribles discordes vinrent se joindre la famine et la peste, qui enlevèrent plus de 40,000 personnes. Le duc de Bourgogne eût voulu alors la paix; mais les Armagnacs l'assassinèrent, sous les yeux du dauphin, au pont de Montereau, où ils l'avaient attiré sous prétexte d'une conférence, le 10 septembre 1419. Le fils de Jean sans Peur, Philippe le Bon, prit alors parti pour les Anglais: il leur livra Paris; et Henri V se fit signer du roi, privé de sa raison et depuis longtemps étranger à tout ce qui se passait, le traité de Troyes, qui lui donnait une fille de Charles VI en mariage et la succession au trône de France. Henri, après avoir trôné à l'hôtel Saint-Paul et à Vincennes, mourut deux mois avant Charles VI, le 31 août 1422. Tel était l'état d'isolement où languissait le roi de France, qu'à son dernier moment il n'avait auprès de lui que son chancelier, son premier chambellan et un petit nombre de serviteurs; un seul prince suivit son convoi à Saint-Denis (1), et c'était le duc de Bedford, fils d'Henri V. Telle était la situation de la France. Outre les fléaux naturels, dont il a été fait mention, tout était division dans ce malheureux royaume; et l'Église elle-même, partagée entre les prétentions de trois aspirants à la papauté, sentit le besoin de ramener l'ordre et de se réformer en se réunissant en concile, dans la ville de Constance (1414-1418).

Tant de désastres n'arrêtèrent pas la marche intellectuelle de la France : Jean Froissart, Juvénal des Ursins, Charles d'Orléans, Clémengis et le grand docteur de l'Église, Jean Gerson, empêchèrent l'esprit français de suivre le sort du royaume. La corruption et le désordre avaient tout perdu; la foi et la pureté devaient tout régénérer. La vierge d'Orléans allait paraître. V. Rosenwald.

Le Religieux de Saint-Denis (édition de M. Bellaguet). — Monstrelet, *Chronique*. — Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI*. — Le Laboureur, *Histoire de Charles VI*; Paris, 1663, in-fol. — l'Abbé de Choisy, *Hist. de Charles VI*. — Belleforest, *Histoire des neuf Charles*. — Mlle de Lussan (Baudot de Juilly), *Histoire de Charles VI*. — Saint-Remy, *Histoire de Charles VI*. — Sismondi, *Histoire des Français*. — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V. — Michelet, *Histoire de France*, IV. — Henri Martin, *Hist. de France*.

CHARLES VII, dit *le Victorieux* ou *le Bien Servi*, roi de France, né le 22 février 1403, en l'hôtel de Saint-Paul à Paris; mort le 22 juillet 1461, à son château de Mehun-sur Yèvre, près Bourges. Ce prince était le cinquième fils de Charles VI, roi de France, et d'Isabelle de Bavière. Il porta d'abord le titre de comte de Ponthieu, et fut fiancé, le 18 décembre 1413, à Marie d'Anjou, fille de Louis II, duc d'Anjou, roi de Sicile, et d'Yolande d'Aragon; sa fiancée était née en septembre 1404. La politique présida seule à cette union, et le mariage des deux enfants, qui vécurent dès 1413 rapprochés l'un de l'autre, s'accomplit en 1422. Le 5 avril 1416, Jean, dauphin, quatrième fils et l'aîné des enfants survivants de Charles VI, mourut, empoisonné, à Compiègne : on accusa de cette mort Louis d'Anjou, beau-père de Charles, comte de Ponthieu. Ce dernier devint ainsi dauphin, c'est-à-dire héritier présomptif d'une couronne à laquelle il ne paraissait pas appelé par l'ordre de sa naissance. Il fut ensuite créé duc de Touraine (15 juillet 1416), lieutenant général du royaume (6 novembre 1417) et duc de Berry (17 mai 1419). Sa part au gouvernement, quoique peu active, avait toutefois suffi dès le début pour exciter contre lui l'odieuse hostilité de sa mère, dont il avait, de concert avec le connétable d'Armagnac (*voyez* Bernard VII, comte d') combattu les vues et la conduite. Lors de la fameuse entrée des Bourguignons à Paris, au premier bruit de l'émeute dans la nuit du 28 au 29 mai 1418, Tanneguy du Châtel, prévôt de Paris, courut à l'hôtel Saint-Paul, où dormait le dauphin, et l'emporta tout nu dans le drap de son lit, comme un enfant, jusqu'à la Bastille.

De là Charles se retira successivement à Bourges, à Poitiers, dans le Languedoc, fidèle, comme on voit, tout d'abord à l'existence nomade qu'il mena pendant le reste de sa vie. Dès le 24 juin 1418, il prit de lui-même la qualité de régent, et par lettres du 21 septembre institua le parlement à Poitiers. Il y fut également suivi par quelques membres de l'Université. Le trésor des chartes et les autres autorités furent établis à Bourges, siége nominal du gouvernement.

Charles fut présent, le 10 septembre 1419, à la mort tragique de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, amené sous prétexte d'entrevue dans un guet-apens et assassiné sous ses yeux. Ce crime, affreuse représaille du meurtre de Louis d'Orléans, devait entraîner à sa suite les plus graves calamités publiques (1). Charles expia par quinze ans d'angoisses et d'épreuves la faute, impardonnable, d'avoir toléré cette vengeance. Cet événement mit le comble aux embarras politiques dans lesquels le jeune prince se trouvait engagé. Le traité de Troyes, signé le 20 mai 1420, à l'instigation de sa mère,

(1) La statue de Charles VI se voit encore dans les caveaux funéraires de cette basilique. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale n° 8070 (Lavallière 77), intitulé *les Demandes de Salmon*, contient, en tête du livre XVI, un portrait, peint, de ce prince. Cette image a été reproduite par différents éditeurs, et notamment dans les exemplaires illustrés du livre de Salmon, qui fait partie de la collection Crapelet, grand in-8°. Il existe en outre diverses effigies historiques de ce prince. *Voy.* Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, tome III, planches IX et XI; Millin, *Antiquités nationales*, tom. I, page 80 et planche III, figure 2; Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, page 285. (V. de V.)

(1) François Ier, passant par Dijon, voulut, dit-on, voir le crâne de Jean sans Peur, inhumé dans la sainte chapelle des ducs de Bourgogne. Un chartreux montrait au roi, sur la boîte osseuse, la trace, encore visible (un moulage en plâtre de cette tête existe à Bruxelles), du coup de hache qui lui avait donné la mort : « Sire, lui dit-il, c'est par là que les Anglais sont entrés en France. »

donna la main de sa sœur Catherine à Henri V, roi d'Angleterre, et le déshérita de la couronne, au profit de cet étranger. Le monarque britannique, ainsi investi d'un héritage à conquérir, se mit en route. Il marchait à pas de géant vers ce but, lorsque la mort vint frapper coup sur coup Henri V (le 31 août) et le roi de France Charles VI (21 octobre 1422). Le duc de Bedford succéda véritablement à son frère sous le nom du jeune Henri VI, son neveu et pupille, âgé d'environ dix-huit mois.

Roi de France en droit, roi de Bourges par le fait, Charles VII, couronné en novembre 1422, à Poitiers, dut à son tour conquérir son propre royaume. L'ennemi poursuivit le cours de ses succès. Les troupes du dauphin perdirent successivement les batailles de Crevant (juillet 1423), de Verneuil (17 août 1424). Ces désastres furent loin d'être compensés par l'avantage remporté, en 1423, à La Gravelle (*voy.* Aumale [*Jean* d'Harcourt, comte d']) et par la levée du siége de Montargis, en 1427. Le 12 octobre 1428, les Anglais, déjà maîtres des trois quarts de la France, vinrent au cœur du royaume assiéger Orléans, comme pour donner le coup de grâce à leur proie et en achever la conquête. Cependant Charles VII, sans ressort et sans énergie, et bien que de plus en plus éprouvé par les coups répétés de l'infortune, pliait sous le destin. Futile, insouciant au bord du précipice, il passait sa vie errant de château en château et de jardin en jardin, ivre en même temps de frivolités et réduit à la détresse; confiant son sceptre à une série inépuisable de parasites, de favoris, et son sort à la fatalité. Lui-même avait renoncé, depuis la bataille de Verneuil, à autoriser sa défense. L'héroïque résistance des riverains de la Loire, où s'étaient pour ainsi dire, à ce moment suprême, concentrés l'âme et le sang de la France, ne put lutter indéfiniment contre le nombre et le malheur. La journée des *Harengs* (12 février 1429) vint anéantir la dernière espérance qui reposait sur ces champions d'une nationalité près de périr.

Les choses en étaient là lorsqu'une jeune fille, née à cette extrémité de la France qui regardait l'Allemagne, et sur la frontière belligérante, comme pour mieux sentir les blessures de sa patrie, lorsque l'immortelle Jeanne Darc, vint, sous ses pauvres habits de paysanne, trouver à Vaucouleurs le capitaine du roi, Baudricourt, et lui dit qu'elle avait, de par Dieu, mission de sauver son pays. Elle le fit. Arrivée devant Orléans à travers mille obstacles, en huit jours elle leva le siége de cette ville (8 mai 1429) et changea la face des affaires. Un instant, devenue l'arbitre de l'autorité ou du commandement, comme l'organe et l'instrument visibles de la Providence, elle entraîna le roi à Reims, changeant un périlleux voyage en une suite de conquêtes, et le fit sacrer dans cette métropole le 17 juillet de la même année. De là elle voulait marcher droit sur Paris et conduire à son palais ce roi qui, le front ceint de la couronne et marqué de l'onction sacrée, n'avait point encore recouvré sa capitale. Ici la résistance et les mauvaises passions que Jeanne avait rencontrées dès le principe au sein même des conseils du roi finirent par triompher des forces de l'héroïne (*voy.* l'article Darc [*Jeanne*]), sans épuiser toutefois son courage et son dévouement. Le roi avait accueilli d'abord avec défiance, puis accepté sans aucun enthousiasme le secours étrange et divin qu'était venue lui offrir cette jeune fille. Lorsqu'elle fut vaincue par les intrigues et les actes d'hostilité intestine de ses ministres, dénigrée par leurs calomnieuses déclamations, persécutée par leurs menées, et abandonnée par leur perfidie, Charles détourna d'elle ses yeux; il recommença de ne pas voir au delà du mur qu'élevait devant ses regards un concert intéressé d'ambitions et de médiocrités. Livrée à l'abandon, et comme mise au ban dès le retour de Paris (septembre 1429), Jeanne fut prise à Compiègne (le 23 mai 1430), où elle combattait sans commandement. Au moment même où la victime tombait par un sacrifice sublime et volontaire, le premier ministre du roi la taxait publiquement de frivolité, d'insubordination et d'orgueil (1). Jeanne fut brûlée à Rouen, le 30 mai 1431. Sa détention et son procès avaient duré plus d'une année. Pendant tout ce temps, le chancelier de France, Renaud de Chartres, archevêque de Reims, ne tenta pas un acte d'autorité, à titre de métropolitain, envers son suffragant Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui fut, comme on sait, l'âme de cette abominable procédure; Charles VII ne tenta pas auprès du pape un recours contre les clercs prévaricateurs qui poursuivaient l'innocente victime.

Cependant, l'impulsion donnée par la Pucelle survécut à sa perte et à son supplice. Les troupes de Charles VII, toujours livrées à l'anarchie, à l'indiscipline, mais guidées et soutenues par l'élan national, continuèrent une lutte avantageuse contre les Anglais. Vers la fin de 1432, La Trémouille (*voy.* ce nom), favori en exercice du roi, et qui avait dû sa faveur, comme ceux qui l'avaient précédé (*voy.* Beaulieu [Le Camus de]), à un coup de hasard, fut renversé par un coup de main (*voy.* *Arthur* III de Richemont). La disparition de ce ministre, qui depuis cinq années tenait le jeune roi sous une tutelle déplorable, fit place à de meilleurs conseils (*voy.* Coetivy et Brézé). Un concours d'événements multiples et de causes compliquées produisit les résultats les plus considérables. La fortune, lasse enfin de poursuivre les Français, se tourna contre leurs adversaires. Henri V, le lion britannique, n'avait laissé dans la personne d'Henri VI qu'une timide et imbécile brebis.

(1) Lettre de Renaut de Chartres, chancelier de France, adressée aux habitants de Reims, sur la prise de la Pucelle; *Procès*, etc., in-8°, 1849, t. V, p. 168.

La division se mit à la fois entre les princes anglais d'une part, de l'autre entre les Anglais et les Bourguignons.

Vers le même temps, une véritable métamorphose, sujet admirable d'observation pour l'historien, s'accomplit dans le caractère et la conduite propres de Charles VII. Peu à peu ce frivole jeune homme, qui semblait retenu dans les lisières d'une perpétuelle enfance, le prince qui naguère, selon l'expression de Pierre Fenin, « ne s'armoit mie voulentiers et n'avoit point chier la guerre s'il eust pu s'en passer, » se montra sérieux, appliqué, doué d'une rare persévérance et d'un vrai courage personnel. La raison se fit jour tardivement, mais calme et puissante, dans cette âme longtemps troublée. Le traité d'Arras (22 septembre 1435), fruit de négociations opiniâtres et habilement dirigées, rompit enfin la ligne impie de Philippe le Bon, prince français, avec l'Angleterre. Il fut en même temps un gage de réconciliation et d'oubli entre deux branches de la famille royale, qui avaient respectivement de grands torts à se pardonner. Dès l'année suivante (avril 1436) Paris rouvrit ses portes au roi de France. Dans l'intervalle, Jean duc de Bedford, et Anne de Bourgogne, sa femme, étaient morts, comme pour ensevelir dans un même tombeau le symbole d'une alliance qui avait été si funeste. L'unité du commandement, en ralliant les forces nationales, décuplait leur valeur. Au siége de Montereau, en 1437, et peu après (1442) à celui de Pontoise, Charles, payant de sa personne, s'enfonça dans l'eau des fossés, pour de là s'élancer aux échelles, l'épée à la main, marchant à la tête des Dunois, des Saintrailles, et autres capitaines, qui saluèrent en lui leur roi et qui se connaissaient en bravoure. Une trêve honorable (20 mai 1444) couronna ces avantages progressifs. Il y eut surtout depuis lors jusqu'en 1450 environ une période qu'on peut regarder comme une des plus belles et des plus mémorables de la monarchie.

Après cette trêve la France, rendue enfin à la paix, à la prospérité, sembla sortir d'une longue nuit de désastres, de sang et de ruines, pour se ranimer d'une vie nouvelle. Là où depuis plus de trois générations le sol était soumis à l'invasion périodique d'ennemis sans cesse renaissants, à ses cruautés et à ses ravages, les routes, sillonnées par des voyageurs et des marchands, offraient une sécurité merveilleuse. Les chaumières, les édifices, sortirent des décombres accumulés; les champs furent rendus à l'agriculture et les villes à l'industrie. L'armée jusque là n'était qu'un amalgame de hordes sans unité, sans drapeau fixe, sans patrie. De 1439 à 1448 (1), des ordonnances successives organisèrent d'abord la cavalerie, puis l'infanterie. L'armée devint permanente, et propre à remplir sa mission : elle devint comme le bouclier et l'égide de tous. D'autres actes de l'autorité réglèrent successivement l'assiette et la perception de l'impôt, la gestion des finances, la justice, et les diverses branches de la haute administration (1). Jacques Cœur, sous le pavillon du roi, envoya ses galères aux rivages les plus lointains de la Méditerranée, et créa en France, avec un succès prodigieux, le commerce maritime. Vers la fin de 1448, les Anglais, fatalement inspirés, rompirent de nouveau par la prise de Fougères la foi jurée. Douze mois suffirent pour recouvrer entièrement et à main armée la province de Normandie. En 1453 la Guienne était redevenue définitivement française; et les Anglais, de leurs immenses conquêtes, ne possédaient plus que Calais.

La fin du règne, marquée de plusieurs taches, telles que le sacrifice ingrat de Jacques Cœur et d'autres désordres, qui rappelaient les tristes commencements de Charles, vit toutefois se maintenir et se confirmer les progrès et les avantages que nous venons d'indiquer (2). En 1457 non-seulement le dernier des Anglais avait évacué le territoire, mais Pierre de Brézé porta l'offensive en opérant une descente à Sandwich, sur les côtes d'Angleterre. Le duc d'Alençon, en 1458, fut jugé solennellement par la cour des pairs et reconnu coupable de haute trahison, pour avoir entretenu des intelligences avec les ennemis. Charles VII, nourri au milieu des schismes dynastiques et des dissensions princières, fut aussi la victime du fléau propre aux races régnantes. Il avait été uni à une épouse (MARIE *d'Anjou*) pieuse, débonnaire, ornée des plus pures et des plus modestes vertus (3). Entouré d'une famille nombreuse et chérie, il trouva toutefois dans l'aîné de ses fils, qui devait être Louis XI, comme une source vi-

(1) Voy. *Bibliothèque de l'École des chartes*, tom. VIII, pages 122 et suiv.

(1) *Voy. Ordonnances des rois de France*, tom. XIV.

(2) Quoique l'éducation première de ce prince paraisse avoir été fort négligée, « il avoit vive et fresche mémoire », et devint « historien grant, beau racompteur, bon latiniste et bien saige (savant) en conseil. » (G. Chastelain; voy. *Biblioth. de l'École des chartes*, tome IV, p. 78). Dans les dernières années de sa vie, outre les chroniqueurs connus de son règne (Jean Chartier et le hérault Berry), il entretenait autour de lui avec les titres de *conseillers*, *cronizeurs*, ou en les pourvoyant de divers offices, des clercs instruits, qu'il employait à des compilations historiques. Tels furent les auteurs du nom de Robert Blondel, Noël de Firbois, Jehan Domer et autres. (*Voy.* les *Comptes de l'argenterie du roi* et *de la reine*, aux Archives de l'empire, registres nos 51 et 54, années 1454 et 1458; *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*; Caen, 1850, t. XIX, in-4°, p. 210, et l'*Histoire généalogique de la maison de France*, par Anselme et Dufourny, t. I, p. 117.

(3) Charles VII eut de Marie d'Anjou douze enfants, dont quatre fils et huit filles. Deux de ces princes moururent en bas âge. Indépendamment de Louis XI, qui lui succéda, un seul fils lui resta dans la dernière partie de sa vie, et lui survécut (*Charles* duc de Berry). Charles VII laissa en outre d'Agnès Sorel trois filles naturelles, qui furent reconnues et légitimées : Charlotte, l'aînée, épousa Jacques de Brézé; Marie, la seconde, devint femme d'Olivier de Cœtive; Jeanne, la troisième, fut mariée à Antoine de Bueil, comte de Sancerre.

vante d'amertumes et de douleurs, qui empoisonnèrent son existence et qui en hâtèrent le terme. Défiant à l'excès, et assiégé, dans sa propre demeure, par les agents et les émissaires du dauphin, il se persuada que ce dernier avait résolu de le faire empoisonner. Il se refusa, en conséquence, à prendre aucune espèce de nourriture. Lorsque les instances réitérées de ses médecins, qu'il écoutait volontiers, et de ses serviteurs les plus proches triomphèrent enfin de ses résistances, il était trop tard, et cette abstinence prolongée lui fit perdre la vie, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Charles VII était dans sa jeunesse « un moult bel prince (1) » d'une conversation affable, éloquente et polie. Ses avantages physiques l'abandonnèrent dès l'âge mûr. Il avait les jambes faibles et cagneuses, la barbe et les cheveux ras, suivant la mode du temps; la bouche grande, le nez long, les yeux saillants, petits et troubles (2). La vue d'un étranger suffisait pour l'intimider (3). Il aimait la solitude ou plutôt la retraite; il y recherchait une société intime et le plaisir (4). Les femmes exercèrent de tout temps un grand ascendant sur sa conduite et sa destinée. Yolande d'Aragon, sa belle-mère, puis sa belle-sœur Isabelle ou Isabeau de Lorraine (*voyez* ces noms), princesses d'un grand mérite et d'un esprit distingué, lui servirent souvent de guide en sa jeunesse. On peut leur attribuer avec assurance (en y comprenant le connétable de Richemont depuis 1424) le peu de mesures sages, prévoyantes ou louables, qui marquèrent le commencement de son administration ou de son règne. En 1425, l'une des révolutions de palais accomplies sous les auspices de ces femmes et du connétable de Richemont eut pour effet de renvoyer « Jeanne Louvette, femme du seigneur de Joyeuse, laquelle avoit esté longuement fort en la grâce du roy, elle estant damoiselle en l'ostel de la

(1) *Chronique* de Pierre de Fenin, 1422.

(2) Il existe deux très-bons portraits de Charles VII, peints à l'huile et d'après nature. Le premier, où il est représenté plus jeune que dans l'autre, appartient à M. Duclos, amateur distingué, à Paris. L'autre est au Musée du Louvre. Il a été chromolithographié par mes soins dans *le Moyen Age et la Renaissance*, t. V.

(3) « Estoit morigéné assez et sobre à table; mès de nul ne povoit être regardé, souverainement de gens non congneus (connus); car de cesty-là ne se bougeoient ses yeulx, et en perdoit contenance et mengier. De mesme n'estoit nulle part seur, nulle part fort, craignoit toujours morir par le glaive, par jugement de Dieu, parce que présent fut en la mort du duc Jehan... Ne s'osoit logier sur ung plancier, ny passer un pont de bois, à cheval, tant feust bon. » (G. Chastelain, chroniqueur contemporain, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome IV, p. 78) Ce dernier genre de frayeur lui venait d'un accident qu'il avait éprouvé en 1422, peu de temps avant sa royauté. Se trouvant un jour à La Rochelle, en conseil, le plancher du logis s'effondra tout à coup. Charles vit périr ainsi sous ses yeux Jacques de Bourbon, seigneur de Préaux, et d'autres personnes de ses proches. Mais lui « demoura tout assis en sa chaière » (Chronique manus. 10.297, *Biblioth. impér.*, fol. 120).

(4) Henri Baude, *Portrait du roy Charles VII*, etc., 1853; in-8°, p. 7 et 8.

royne (1). » L'influence d'Agnès Sorel est aussi célèbre que diversement appréciée. La première condition pour en bien juger est de réunir des notions encore obscures et de se reporter aux habitudes morales du siècle (2). La date de cette liaison ne saurait remonter à une époque plus récente que celle de 1434. Agnès eut sur le roi un grand ascendant, jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1450. Bien que cet ascendant fût absolu et sans bornes, il ne s'exerça point, comme on le vit tant de fois depuis, par une sorte de cabinet occulte et d'usurpation frauduleuse de fonctions publiques. Agnès inspira, mais ne gouverna point. Douce, bienveillante à tous et retirée, sa main ne se révélait, et l'histoire ne connaît ses traces directes, que par des actes d'une piété douce, humaine, charitable et par de modestes bienfaits. Elle avait neuf ans quand eut lieu la catastrophe de Montereau : le traité d'Arras, qui répara cette catastrophe, fut un des premiers actes de la période glorieuse que nous avons signalée et qui coïncida exactement avec la durée, de la faveur d'Agnès. D'autres suggestions que les siennes entouraient Charles VII lorsqu'il abandonna la Pucelle, qui mourait pour le sauver. Mais Agnès était aux côtés de ce prince lorsque, rentré la veille en possession de sa capitale, il nomma Jean Darc arpenteur du roi (3); premier signe de remords et d'un honorable repentir à l'égard d'une victime illustre. Agnès venait à peine d'expirer, et son influence durait encore, quand Charles VII inaugura son autorité sur la Normandie, qui venait de lui être rendue, en ordonnant la solennelle réhabilitation de l'héroïne (4). On peut faire une observation semblable à l'égard de Jacques Cœur. Ce Colbert du quinzième siècle fut immolé à l'envie, trois ans après la mort d'Agnès Sorel. L'un des derniers actes de celle-ci fut au contraire un témoignage signalé de son estime en faveur de l'habile argentier, qu'elle nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires, sous la présidence du roi, avec deux autres des personnages les plus considérables du royaume. Agnès Sorel étant morte, Charles VII souilla le souvenir de sa favorite et déshonora sa vieillesse par des amours sans noblesse et sans excuse.

(1) Chroniques de Nicolle Gilles. Le nom de cette demoiselle est défiguré dans les imprimés, sous la forme de Jeanne *Bonnette*. Elle était fille de Jean Louvet, président de Provence, qui lui-même était alors un des *gouverneurs* du roi.

(2) Voy. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1850, t. XI, pages 297 et 477, et la *Revue de Paris*, juillet, août 1853, p. 378.

(3) Ce petit fait, inconnu jusque ici des historiens, est consigné dans la *Table des Mémoriaux*, l. *Bourges*, aux Archives de l'empire, sous la date de 1436. Jean Darc était frère de Jacques Darc, laboureur, père de la Pucelle.

(4) Charles VII fit son entrée à Rouen le 10 novembre 1449. Agnès Sorel mourut à Jumiéges, le *neuf* février 1450. La commission royale pour procéder à la révision du procès de condamnation de la Pucelle fut donnée à Rouen le *quinze* du même mois. Voy. Quicherat, *Procès*, etc., t. II, p. 2.

Ces faiblesses humaines et le portrait que nous avons esquissé pourront contribuer à amoindrir ou à déchirer le masque d'emprunt que l'imagination et le roman ont souvent placé sur le visage de Charles VII. Il restera néanmoins devant l'histoire une grande et mémorable figure. A partir d'un certain moment, ces taches de l'homme privé furent impuissantes à corrompre l'œuvre du roi. Charles ne fut pas, comme on l'a dit, l'inerte témoin des merveilleux événements qui s'accomplirent sous ses yeux. Sa longue frivolité eut pour expiation de précoces souffrances ; et il enfanta dans la douleur une œuvre sérieuse et durable. Nous l'avons déjà montré par quelques exemples (1). Au moment où l'empire grec allait succomber, il ouvrit, par ses rapports avec le Levant, la série moderne de relations, tant diplomatiques (2) que commerciales (3), entre la France et l'Orient. Le premier il prescrivit et commença la réunion en un seul code de toutes les lois et coutumes locales (4). Il ne dépendit point de lui que l'art créé par Guttenberg passât immédiatement de l'inventeur à la France. Aussitôt qu'il fut informé de la découverte de l'imprimerie, il envoya secrètement en Allemagne l'agent le plus habile qu'on pût lui désigner à cet effet, et le chargea de se faire initier à la pratique du nouvel art (5). Mais sa mort, survenue à peu de temps de là, priva le royaume des heureux fruits de cette mission. — On peut, pour apprécier l'importance de son règne, comparer entre eux l'héritage qu'il reçut de Charles VI et celui qu'il transmit à son successeur. Dans l'histoire de l'Europe, le règne de Charles VII marque la fin du moyen âge : c'est de là que date pour la France l'unité de la nation et de la patrie.

VALLET DE VIRIVILLE.

Godefroy, *Recueil de Charles VII*, 1661, in-folio. — *Histoire de Charles VII* (par Baudot de Juilly), 1754, 2 vol. in-12. — *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, collection du *Panthéon littéraire*, 1836 et années suivantes, grand in-8°, comprenant : Pierre Fenin, Guillaume Gruel, Olivier de la Marche, Georges Chastelain, Monstrelet, Jacques Duclerc, Lefèvre Saint-Remy, etc. — *Nouvelles recherches sur Henri Baude*, suivies du *portrait du roi Charles VII*, etc. ; Paris, 1853 in-8°. — Chroniques manuscrites de Thomas Bazin, Robert Blondel.

CHARLES VIII, dit *l'Affable*, roi de France, fils de Louis XI, né à Amboise, le 30 juin 1470 (1), mort dans la même ville, le 7 avril 1498. Il fut proclamé roi en 1483. Sa jeunesse laissait le champ libre aux partis qui se disputaient le pouvoir. Sa sœur, Anne de Beaujeu (*voy.* ce nom), dissipa ces orages politiques, gouverna au nom du roi, vainquit en Guienne, en Bretagne, en Picardie les princes qui lui disputaient le gouvernement (1486), retint deux ans en prison le duc d'Orléans, pris à la bataille de Saint-Aubin (1488), tint enfermé pendant huit mois Comines dans une cage de fer, et conclut la paix avec le duc de Bretagne à Sablé. Au dehors, Anne de Beaujeu soutenait les états de Flandre contre l'empereur Maximilien (1484), qui se vit arrêté par la France dans ses succès. Agé de vingt ans, le roi se délia de la tutelle de la dame de Beaujeu, et prit Dunois pour guide. Par son conseil, il rejeta la main de la fille de Maximilien, et prit pour femme (6 déc. 1491) Anne de Bretagne, mariée déjà par procuration à ce roi des Romains. Par cet acte de haute politique, contraire toutefois aux lois de l'Église, Charles s'assura l'héritage de la Bretagne.

(1) Malgré l'inconvenance de cette comparaison sous certains rapports, Charles VII devenu l'arbitre et le modèle des souverains de son temps offre plus d'un point d'analogie avec *saint Louis*. En montant sur le trône, il trouva l'Église de France livrée à l'anarchie et la papauté divisée par le schisme. Sa pragmatique sanction de 1437 fonda les principes de jurisprudence qui furent, presque invariablement depuis cette époque, considérés comme les véritables bases du droit public en cette matière délicate.

(2) *Archives historiques du département de l'Aube*, manuscrit de la préfecture n° 7, à Troyes ; Archives du ministère de la marine, à Paris.

(3) En 1447 le soudan d'Égypte transmit entre autres présents à Charles VII, par les mains de Jean de Village, ambassadeur du roi et patron des galères de Jacques Cœur, un service de table en porcelaine chinoise. (Voy. *Note sur l'introduction en France de la porcelaine de Chine*, dans l'*Athenæum français* de 1853, page 613.)

(4) Ordonnance donnée à Montils-lès-Tours, en avril 1454 (*Ordonnances des rois de France*, tome XIV, page 312). Voy. Klimrath, *Travaux sur l'histoire du droit français*, t. II, p. 135.

(5) « Le III octobre M. IIIIc. LVIII, le roy ayant sceu que messire Guthemberg, chevalier, demeurant à Mayence au pais d'Allemagne, avoit mis en lumière l'invention d'imprimer par poinçons et caractères, curieux de tel trésor, le roy avoit mandé aux généraux de ses monnoies luy nommer personnes bien entendues à la dite taille pour envoyer au dit lieu secrètement soy informer de la dite forme et invention, entendre, concevoir et apprendre l'art d'icelles ; à quoy fut satisfait au dit sieur roy, et par Nicolas Janson (*voy.* l'article JANSON) fut entrepris tant le dit voyage que semblablement de parvenir à l'intelligence du dit art et exécution d'iceluy aud. royaume, dont premier a fait devoir du dit art d'impression au dit royaume de France. » (Ms. de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Histoire, n. 467, p. 163 et 409.) Nicolas Janson était maître de la monnaie de Tours. Guillaume Janson, très-probablement son frère, remplissait à la même époque auprès de Charles VII les fonctions d'orfèvre et valet de chambre du roi. Au *mois d'octobre* 1458, le *marquis de Baude* (margrave de Bade), venu d'*Allemagne* en ambassade vers le roi de France, à Vendôme, s'en retourna vers le Rhin. Lorsque l'ambassadeur prit congé de Charles VII, ce prince lui fit présent de nombreuses pièces d'argenterie fournies par Guillaume Janson. (*Comptes de Charles VII*, registre 51, aux Archives du palais Soubise. Voy. aussi le recueil de Godefroy, *Histoire de Charles VII*, p. 477.) Ces faits nouveaux et leur coïncidence jettent une lumière décisive sur le point controversé que nous touchons ici. (*Voy.* Aug. Bernard, *de l'Origine et des débuts de l'imprimerie en Europe* ; Paris, 1853, in-8°, tom. II, p. 273 et suivantes.)

(1) Charles VIII est un des princes dont la filiation légitime a été contestée : « On l'a tenu, et y avoit apparence, pour fils supposé, du consentement du roy » (Louis XI) « et de la reine, pour servir à esteindre les troubles et oster les prétentions de Charles » (duc de BERRY, *voy.* ce nom), « frère du roy, et aussi on dit que le dit Charles estoit fils d'un boulanger d'Amboise. Je l'ay ainsi apris de feu messire Renaut de Beaune, archevesque de Bourges et puis de Sens, qui en avoit des mémoires escrits à la main de ce tems-là. » (Note manuscrite, tracée, vers 1637, par un homme de lettres sur les marges d'un exemplaire imprimé de Bouchet, *Annales d'Aquitaine* ; Poitiers, 1524, in-fol. ; Bibliothèque impériale de Paris, *Réserve* L 356, folio xiiij). (V.)

Après ses guerres dans le duché de Bretagne, Charles résolut de secourir Ludovic le Maure, menacé par le roi de Naples, et de faire valoir contre ce dernier les droits transmis par la maison d'Anjou aux Valois sur le royaume de Naples. Déjà même Charles rêvait la conquête de l'empire d'Orient, qu'il pensait ravir aux Turcs, récemment arrivés en Europe, et il se faisait céder par André Paléologue tous ses droits au trône de Constantinople. Dans cet espoir, il se hâte de signer les désastreux traités d'Étaples (avec Henri VII), de Narbonne (avec Ferdinand), de Senlis (avec Maximilien), rendant à ceux-ci la Cerdagne, le Roussillon et la Franche-Comté, promettant à celui-là 745,000 écus d'or en quinze ans. — Ici commence l'époque des guerres françaises en Italie et en même temps un nouvel art militaire. La pesante gendarmerie, l'artillerie devenue mobile en furent les éléments. Charles VII emmena 30,000 hommes, sans argent, sans vivres, sans réserve; malade dans Asti, il emprunta à la duchesse de Savoie ses diamants, et les mit en gage pour satisfaire ses soldats. D'abord pourtant tout lui réussit. Il franchit le mont Genèvre : tous les vieux gouvernements d'Italie croulent à son approche; Pise chasse les Florentins, Florence les Médicis (1494); Rome voit son pape Alexandre VI se réfugier au château Saint-Ange, livrer et empoisonner le prince turc Zizim, dont Charles comptait se servir pour diviser les Turcs. Enfin, Naples est occupé. Ces triomphes ont lieu en quelque sorte sans coup férir. « Les Français, s'écrie Borgia, n'ont eu qu'à venir ici la craie à la main, pour y marquer leurs logements. » Ce n'est pas assez pour Charles d'avoir reçu du pape l'investiture des royaumes de Naples et de Jérusalem, il prend le titre et les ornements d'empereur d'Orient, et ses lis, qui flottent dans Otrante, menacent les Turcs.

Mais bientôt il mécontente tous les Napolitains; il méconnaît les services des partisans de la maison d'Anjou, et annonce qu'il va restreindre les juridictions féodales; gouvernements, emplois, il donne tout à ses condottieri. Trois mois ne sont pas encore passés, et les Napolitains, blessés par l'orgueil et irrités par la galanterie française, souhaitent leur départ. Une ligue se forme sans mystère, ligue qui réunit l'Aragon, la Castille, le pape, Venise, Milan et l'empereur Maximilien. Charles laisse alors 5,000 hommes pour garder sa conquête, traverse l'Italie avec précaution, rencontre au revers des montagnes, à Fornovo, les ennemis, qui lui ferment obstinément le passage, les disperse par quelques charges de cavalerie, délivre le duc d'Orléans, assiégé dans Novare, et rentre en France, ne laissant aucune trace de son expédition. Un mois suffit à Gonsalve de Cordoue pour reconquérir le royaume, qui passa bientôt à Ferdinand le Catholique. Charles VIII pensait à une nouvelle descente en Italie, lorsqu'il mourut, à l'âge de vingt-sept ans, sans laisser d'enfants (1): son fils unique, Charles-Orland, était mort en 1496, âgé de trois ans, et les deux autres que lui donna la reine n'avaient vécu que quelques mois. Le duc d'Orléans lui succéda sous le nom de Louis XII. « Ledit roi, dit Comines (VIII, 20), ne fut jamais que petit homme de corps et peu entendu ; mais étoit si bon, qu'il n'est point possible de voir meilleure créature. » On doute qu'il sût écrire. Son libertinage hâta sa mort; il se croyait un paladin, et l'on ne peut douter qu'il fût brave. Sa douceur, sa générosité, dit-on, étaient extrêmes. On assure que deux de ses domestiques moururent du regret de sa mort. [M. PARISOT, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec addit.] (2).

Comines, *Mémoires*, liv. VII et VIII. — Th. Godefroy, *Hist. de Charles VIII*. — Foncemagne, *Mem. de l'Académie des inscriptions*, XVI et XVII. — Philippe de Ségur, *Hist. de Charles VIII*. — Antoine Varillas, *Hist. de Charles VIII*; Paris, 1691. — *Extraits des registres du parlement touchant les plaintes de Louis, duc d'Orléans, contre l'enlèvement du roi Charles VIII par la comtesse de Beaujeu, en 1484, avec des observations de Sevil de Cinq-Cieux*, Paris, 1652. — O. de Saint-Gelais *Vergier d'honneur de l'entreprise et voyage de Naples du roi Charles VIII*.

CHARLES IX, roi de France, second fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 27 juin 1550, et mourut le 30 mai 1574. Il reçut le titre de duc d'Orléans, et monta sur le trône le 5 décembre 1560, à la mort de François II, son frère. Le règne de ce roi de dix ans s'ouvrit sous les plus tristes auspices : déjà les deux cultes, ou plutôt les deux partis politiques qui sous prétexte de religion se partageaient la cour et le royaume, avaient signalé ces sourdes haines qui devaient plus tard produire tant de crimes et de calamités. L'enfance de Charles fut témoin des efforts de la régente, sa mère, pour maintenir l'autorité royale entre la

(1) « La chronique mesdisante dit que le prince d'Orenge estant demeuré seul sur la galerie du jeu de paume du chasteau d'Amboise avec le roy, lui donna un coup du pommeau de son espée sur le chignon du col, dont il le blessa si bien, qu'il ne parla jamais, et mourut sur une paillace incontinent après. Et à ce fut inscité par Louis, duc d'Orléans, lequel avoit toujours tenu que Charles VIII estoit enfant supposé de Louis XI et estoit fils d'un boulanger d'Amboise. Je l'ay apris et leu dans les Mémoires de feu messire Renaud de Beaune, archevesque de Sens, l'un des premiers et des plus doctes et éloquens hommes de son temps et doyen du conseil de Henry IV, roy de France, de glorieuse mémoire. » (Note manuscrite de 1687, volume coté L, feuillet lix.)

(2) Il existe au Musée du Louvre, sous le nº 298 (*Écoles d'Italie*, livret de 1849), un charmant portrait peint par Léonard de Vinci, qui a longtemps été considéré, cité et gravé, comme étant celui de Charles VIII. Tout le monde reconnait aujourd'hui que ce portrait représente non pas ce prince, mais un de ses familiers et contemporains, Charles d'Amboise, grand-maître, amiral et maréchal de France, né en 1473 et mort en 1511. Diverses peintures et médailles dignes de foi nous ont conservé l'image authentique de Charles VIII. Elles ont été reproduites par la gravure dans les ouvrages ci-après désignés, où l'on trouvera l'indication des sources et monuments originaux. Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, tome IV, page 57; planches I, II, III, IV; *Tresor de numismatique et de glyptique*, etc.: *Médailles françaises*, 1re partie, planche III, figure 3; *Médailles italiennes*, 2e partie, figures 3, 4, 5 et 6. (V).

choc des factions; son cœur et son intelligence se formèrent parmi les tempêtes civiles à cette politique de ruse et de dissimulation qui devient souvent le châtiment de ceux qui y ont recours. D'humeur naturellemeut emportée et brutale, il se plia, sous la direction de Catherine, aux exigences d'une position qu'il pouvait à peine maîtriser, et se fit insensiblement ce caractère mêlé d'emportement et d'astuce qui rend raison, ce semble, de quelques particularités d'une courte vie, assez mal comprise par la plupart des historiens. La tenue des états d'Orléans, le fameux édit de janvier, le colloque de Poissy, la première guerre civile terminée par une brusque pacification, sont des faits de cette minorité de Charles IX qui appartiennent à la carrière politique de sa mère (*voy.* Catherine de Médicis). C'est à peine s'il est roi quand est reconnue, en 1563, au parlement de Rouen, sa majorité; il n'atteignait pas encore en effet sa quinzième année; et loin d'être appelé aux affaires par une mère avide de pouvoir, il la voyait seconder en lui ces penchants du jeune homme qui excluent les devoirs du roi.

Ce fut peu de temps après la déclaration de sa majorité que Charles commença cette longue tournée au travers du royaume qui eut pour dernier terme la fameuse entrevue de Bayonne; là Philippe II réussit, par l'organe du duc d'Albe, à faire pencher vers son système d'extermination à l'égard du protestantisme cette cour, flottante encore. C'est effectivement à partir de cette époque qu'on voit Charles se prononcer d'une manière plus vive contre les chefs de la réforme. Il avait été frappé, en parcourant la France, des moyens de résistance qu'ils semblaient préparer dans la prévision d'hostilités nouvelles. De bonne heure il s'était habitué à regarder comme des ennemis de sa couronne ces adhérents de la foi de Calvin, qui, en butte à d'odieuses persécutions de la part des masses catholiques, cherchaient en eux-mêmes une protection que le pouvoir était impuissant à leur offrir. Une fois on l'entendit dire: « Le duc d'Albe a raison : des têtes si hautes sont dangereuses dans un État; l'adresse n'y sert plus de rien, il faut en venir à la force! » Cependant le parti appelé *politique*, le parti de la conciliation, celui auquel Catherine appartenait par faiblesse et le chancelier de L'Hôpital par vertu, parvint encore à balancer ces résolutions funestes et à maintenir quelque temps une sorte d'équilibre entre les deux opinions extrêmes. La défiance et l'aversion étaient dans tous les esprits; néanmoins la paix n'était que partiellement troublée. Les événements des Pays-Bas devinrent pour les réformés français, de plus en plus inquiets sur les intentions de la cour, le signal d'une nouvelle prise d'armes. Leurs mouvements avaient été si rapides, que peu s'en fallut que le roi lui-même ne fût enlevé dans Meaux par le prince de Condé. La guerre s'engagea donc : Charles, alors âgé de dix-huit ans, et qui manifestait des inclinations martiales, fut détourné, assure-t-on, de commander lui-même l'armée catholique par la reine mère, qui craignit de le voir ainsi échapper à sa tutelle. Quoi qu'il en soit, après une courte pacification, amenée par les politiques, les hostilités recommencèrent avec plus d'acharnement. Alors le parti de la paix reconnut l'inutilité de ses efforts, et L'Hôpital, son principal organe, dont la noble parole avait souvent exercé une heureuse influence sur les volontés du jeune roi, se retira.

Deux années d'une guerre qui couvrit le pays de sang et de ruines semblèrent avoir épuisé la fureur des combattants, et de part et d'autre on éprouva le désir de la paix; elle fut conclue à à Saint-Germain, en 1570. On a dit qu'elle n'avait été qu'un piége tendu aux calvinistes pour amener les horribles massacres de 1572: rien ne justifie une telle opinion. Le traité fut fait et signé par les ordres exprès de Charles IX, qui donna à Henri de Mesmes, l'un des négociateurs, des instructions secrètes, différentes de celles que lui avait remises le conseil; il paraît constant que les idées de ce prince avaient pris alors une autre direction. Jaloux des victoires que venait de remporter son frère le duc d'Anjou, impatient du joug de Catherine, se défiant des Guises non moins que des chefs protestants, il tournait sa pensée vers les Pays-Bas, où de secrètes intrigues appelaient déjà l'influence française; il semblait concevoir la pensée de transporter au dehors, pour assurer la paix intérieure, le feu des dissensions religieuses. Sous l'inspiration de cette politique nouvelle, qui était celle des principaux hommes d'État de l'époque, Charles donna satisfaction aux plaintes des protestants relativement à l'inobservation des édits; il les appela auprès de lui, et pour cimenter l'union entre les deux partis, en même temps qu'il épousa Élisabeth d'Autriche, fille de Maximilien, contrairement au vœu de l'Espagne, il négocia le mariage de sa sœur Marguerite avec le jeune Henri de Bourbon, alors chef des calvinistes, et celui de son frère, le duc d'Alençon, avec la reine d'Angleterre, leur principal appui. De telles démarches ôtèrent toute défiance aux principaux chefs de la réforme; Coligny se rendit auprès du roi, qui le reçut comme un ami, et lui donna plusieurs fois le nom de père, disant : « Nous vous tenons maintenant, vous ne nous quitterez pas quand vous voudrez! » paroles qu'on répéta après la Saint-Barthélemy, pour faire douter de la sincérité de cet accueil. Devenu membre du conseil, Coligny fit de rapides progrès dans la confiance du roi; les gentilshommes calvinistes accoururent alors auprès de lui pour partager son triomphe: ce fut comme une sorte de réaction protestante, qui ruinait l'influence des Guises, et dont le peuple, attaché aux vieilles croyances catholiques, s'indignait. Alors les conseils de Catherine résolurent d'amener une collision nouvelle, et tel fut sans doute le but du coup d'arquebuse tiré sur

l'amiral le 22 août. Charles sentit toute la portée d'une telle tentative d'assassinat; en apprenant cet événement il jeta avec fureur la requête qu'il tenait à la main, et s'écria : « Mort de Dieu ! je ne serai donc jamais tranquille! » Puis il courut chez Coligny, et lui prodigua les assurances d'attachement. Cet attentat avait, selon les vœux de ses instigateurs secrets, excité une agitation générale : les calvinistes se répandaient en menaces imprudentes, et la bourgeoisie parisienne, les halles, les faubourgs n'attendaient qu'un signal pour faire preuve de ce zèle fanatique dont tant d'esprits étaient alors animés. C'est pour sortir de cet état de crise que fut définitivement arrêté, par Catherine et ses détestables conseillers, ce projet de massacre conçu dès longtemps, selon toute apparence, comme un remède auquel il faudrait quelque jour recourir. Le fatal projet fut brusquement révélé au roi, depuis deux jours plongé dans de cruelles perplexités; on lui peignit le parti calviniste menaçant sa couronne et sa vie. Ainsi pressé et circonvenu, Charles IX consentit, dans un de ces mouvements frénétiques où l'emportait son caractère, à une action qui voue éternellement son nom à l'infamie : « Qu'on tue donc l'amiral, s'écria-t-il, et avec lui tous les huguenots, afin qu'il n'en reste un seul qui me le puisse reprocher ! » Ainsi fut amenée la sanglante catastrophe du 24 août 1572. Quelques documents contemporains y font figurer le prince lui-même, arquebusant ses malheureux sujets d'une fenêtre du Louvre : rien, il faut le dire, n'est plus douteux que ce fait aux yeux de la saine critique historique. Quoi qu'il en soit, deux jours après l'événement, Charles tint un lit de justice dans lequel il dénonça d'un ton brusque et farouche le prétendu complot qui l'avait obligé de recourir à cette effroyable exécution; des dépêches conformes furent adressées à l'étranger. Le misérable monarque croyait, en se mettant à la tête de la réaction catholique, comprimer les Guises, terrifier le calvinisme et éviter ainsi la guerre civile. Elle se renouvela néanmoins deux fois pendant le peu de temps qu'il eut à vivre, et de son lit de mort il put prévoir les longs malheurs qui devaient encore peser sur la France. Il expira, suivant les catholiques, des suites d'une petite vérole négligée, suivant les calvinistes, d'une sorte de transsudation sanguine, effet de la justice divine. D'après le procès-verbal de l'autopsie, signé par A. Paré, Charles mourut phthisique.

Charles IX était grand de taille, mais un peu voûté; il avait le visage pâle, l'œil vif, le geste brusque, et portait le cou un peu de travers. Il aimait excessivement les exercices violents, et se livrait à la chasse avec ardeur; on rapporte aussi qu'il avait fait établir au Louvre une forge, à laquelle il travaillait assidûment. Il alliait toutefois à ces goûts le culte de la poésie et des lettres. Ses mœurs furent celles des Valois; il eut de Marie Touchet le comte d'Auvergne, qui se signala dans les règnes suivants par sa turbulence et sa perfidie. Il se félicitait, dit-on, en mourant, de ne pas laisser un fils héritier de cette royauté qui avait été accompagnée pour lui de tant d'agitations et de misères. (*Voy.* CATERINE DE MÉDICIS, COLIGNY, L'HÔPITAL, GUISE.)

Charles IX composa un livre intitulé *la Chasse royale*, qui ne fut imprimé que sous le règne de Louis XIII (1625), in-8°. Ce savant ouvrage, divisé en 29 chapitres, et que la mort empêcha son auteur d'achever, jouit encore de quelque estime. Amyot en a fait un grand éloge.

On a de Charles IX des vers bien supérieurs à ceux de Ronsard, dont il fut le disciple. Que ne semblait pas promettre un prince qui écrivait à ce poëte :

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de régner.
Tous deux également nous portons des couronnes :
Mais, roi, je les reçus : poëte, tu les donnes....
Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
Te soumet les esprits dont je n'ai que le corps;
Elle t'en rend le maître, et te fait introduire
Où le plus fier tyran n'a jamais eu d'empire.

C'est Ronsard lui-même qui nous a conservé ces vers et d'autres encore qui lui furent adressés par Charles IX.

Qui aurait pu deviner l'ordonnateur du massacre des sectateurs d'une religion nouvelle dans le prince qui donnait, en 1560, *par grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale*, un *privilége* pour réimprimer les Psaumes de Marot, déjà depuis longtemps censurés par la Sorbonne, et dont François Ier avait suspendu l'impression, en défendant à Marot de continuer son travail ? Charles IX, en accordant ce privilége, déclarait « les-dits Psaumes traduicts selon « la vérité hébraïque, et mis en rime françoise et « bonne musique, comme a esté bien veu et co- « gneu par gens doctes en la Sainte Escriture, et « aussi en l'art de musique ». On doit remarquer encore que la version de Marot est précédée d'une préface de Calvin, où on lit ces mots : « Dire qu'on puisse prier (en latin) sans y rien « entendre, c'est une grande mocquerie; ç'a esté « une trop grande impudence à ceux qui ont « introduit la langue latine dans les églises. »

Ce fut Charles IX qui fixa, par un édit (1564), au 1er janvier le commencement de l'année. [*Enc. des g. du m.*, avec additions].

Varillas, *Histoire de Charles* IX. — Des Portes, *Discours somm. du règne de Charles IX, ensemble de sa mort et d'aucuns de ses derniers propos*; Paris, 1574. — Belleforest, *Hist. des neuf Charles*. — Sorlin de Sainte-Foy, *Hist. de la vie, mœurs et vertus du roi Charles IX*; Paris, 1574. — Nic. Favier, *Recueil pour l'hist. de Ch. IX*; Paris, 1574. — Nic. Neufville de Villeroi, *Mém. d'Estat*; 1622 et 1625. — Sismondi, *Hist. des Fr.* — H. Martin, *Hist. de Fr.*

CHARLES X, ou plutôt Charles de Bourbon-Vendôme, né en 1517, mort à Tours, le 15 mai 1590. Il était le cinquième fils de Charles de Bourbon et de Françoise d'Alençon, et par conséquent frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, époux de Jeanne d'Albret et oncle

d'Henri IV. Il était archevêque de Rouen et cardinal en 1589, lorsque l'assassinat de Henri III eut fait disparaître, avec le dernier des Valois, le dernier rejeton mâle de Philippe III. La couronne alors revenait de plein droit aux Bourbons. Mais aux yeux de la Ligue l'orthodoxie était une condition rigoureusement nécessaire pour régner, et en conséquence Mayenne, excluant Henri IV comme indigne, fit déclarer roi Charles X, par arrêt du parlement de Paris. Ce prince était alors en prison à Fontenay-le-Comte: aussi Mayenne se fit-il en même temps conférer la lieutenance générale du royaume jusqu'à la libération du roi. On assure que Charles X n'accepta la couronne que pour la transmettre à son neveu, et qu'à la nouvelle de son élévation il écrivit de sa main à Henri pour le reconnaître son souverain légitime. Cette lettre n'ouvrit pas les portes de sa prison; mais elle le fit transférer à Tours, où il mourut, n'ayant porté que pendant moins d'un an le vain titre de roi. [*Enc. des g. du m.*] (1).

Sismondi, *Hist. des Fr.* — Henri Martin, *Hist. de Fr.*

CHARLES X, roi de France, quatrième fils du dauphin fils de Louis XV et de Marie-Josèphe de Saxe, né à Versailles, le 9 octobre 1757, mort le 6 novembre 1836. Il reçut en naissant les prénoms de *Charles-Philippe* et le titre de *comte d'Artois*, et fut confié, comme ses frères, à la direction honnête, mais molle et imprévoyante, du duc de la Vauguyon; il eut aussi pour précepteur M. du Coëtlosquet, évêque de Limoges. D'un caractère ouvert et généreux, d'un esprit vif et éminemment français, d'un extérieur fait pour séduire, sans ambition et sans espoir probable d'arriver au trône, le comte d'Artois consuma dans une dissipation fastueuse et frivole les premières années de sa vie. Dépourvu, de même que ses frères, de toute éducation militaire, il ne montra aucune aptitude pour le travail, et son instruction, fort limitée (2), se ressentit de cette indifférence. Le comte d'Artois épousa à Versailles, le 16 novembre 1773, Marie-Thérèse de Savoie, sœur cadette de la comtesse de Provence, femme de son frère, princesse estimable, mais peu propre par les agréments de sa personne et de son esprit à fixer l'inconstance de ses goûts. Les infidélités du comte d'Artois eurent un éclat fâcheux, à une époque où la vie privée des princes commençait à provoquer une sévère et malveillante inquisition. On citait parmi ses favorites M[lle] Guimard, première danseuse de l'Opéra, et surtout M[lle] Duthé, courtisane célèbre (1). Insensiblement ces désordres firent place à une vie plus régulière. Cette heureuse révolution fut, à des titres divers, l'œuvre de deux femmes. Par l'attachement qu'elle inspira à son beau-frère, par les innocentes distractions qu'elle sut répandre sur la monotonie de la cour, la dauphine Marie-Antoinette affaiblit en lui le goût des plaisirs frivoles; et la passion constante que le jeune Charles-Philippe ressentit dès cette époque pour la comtesse de Polastron acheva de donner à ses penchants une direction plus sérieuse. Cependant, la malignité publique fut ramenée sur son compte par un incident regrettable. Le 3 mars 1778, jour de mardi gras, le comte d'Artois accompagnait au bal de l'Opéra M[me] de Canillac, ancienne dame de compagnie de la duchesse de Bourbon, lorsqu'ils rencontrèrent cette princesse elle-même, masquée comme eux et appuyée sur le bras du duc de Bouillon. La duchesse de Bourbon s'étant livrée à quelques railleries sur M[me] de Canillac, qu'elle avait éloignée par un motif de rivalité conjugale, le comte d'Artois répondit par des propos offensants. La duchesse, irritée, répliqua en termes amers pour le prince, qu'elle affecta de méconnaître; celui-ci, ne pouvant dominer un accès d'emportement, aplatit sur le visage de sa cousine le masque qui le couvrait. On se figure la colère et la confusion de la duchesse. Malgré l'intervention pacifique de Louis XVI, une rencontre dut avoir lieu entre le comte d'Artois et le duc de Bourbon. Les deux princes, accompagnés de leurs capitaines des gardes, se rendirent à la barrière du Cours, et croisèrent le fer pendant quelques instants dans une allée du bois de Boulogne. Enfin, un coup plus vif porté par le comte d'Artois ayant fait chanceler son adversaire, on mit fin au combat, et les deux champions s'embrassèrent. Ce dénoûment ne satisfit qu'imparfaitement l'opinion publique; mais ses sévérités s'adressèrent surtout au comte d'Artois, qui perdit en cette circonstance une grande partie de la faveur qu'il s'était acquise jusque alors par la grâce de ses manières et la générosité de ses sentiments. Cependant la guerre venait d'éclater entre la France et l'Angleterre, et notre marine s'était unie à la marine espagnole pour bloquer Gibraltar. Ce blocus fut converti bientôt en un siége régulier, et le comte d'Artois obtint du roi son frère la permission d'y assister. Il partit au mois

(1) Le cardinal de Bourbon, dit Charles X, décida, par un édit du 15 décembre 1589, que l'on cesserait à partir du 1[er] janvier suivant, de frapper des *francs* et des *demi-francs* au nom de Henri III, et que l'on commencerait à fabriquer à son nom des *écus* et des *demi-écus au soleil*, des *quarts d'écu*, des *demi-quarts d'écu d'argent*, et des *douzains*, aux mêmes titres que sous le règne précédent. Les quarts d'écu présentent d'un côté les armes de France, accostées du chiffre IIII; et de l'autre une croix fleurdelisée. Ils doivent être rangés, avec les francs de Charles X, parmi les plus belles monnaies de France, et ils sont fort recherchés des amateurs. Les poinçons à l'effigie de Charles X furent déposés sur le bureau de la cour des monnaies le 21 janvier 1590; quatre mois après, Henri IV décria ces monnaies par des lettres datées du camp de Chelles, le 21 mai 1590, et adressées à la chambre des comptes séant à Tours.

(2) Malgré son peu de goût pour les travaux de l'esprit, le comte d'Artois aimait les gens de lettres; plusieurs, entre autres l'abbé Delille, durent à sa bienveillance de précieux encouragements.

(1) On disait à son occasion que le comte d'Artois, ayant une indigestion de gâteau *de Savoie*, venait tous les soirs prendre *du thé* au Palais-Royal (séjour de cette courtisane).

d'août 1782, traversa Madrid, et se réunit au bout de quelques jours au petit nombre de Français et d'étrangers qu'avait attirés le désir de prendre une part plus ou moins active aux opérations. Le comte d'Artois se montra fréquemment au feu, et faillit plusieurs fois, de même que le duc de Bourbon, qui s'y trouvait également, être atteint par les projectiles des assiégés. On connaît l'issue malheureuse de cette expédition. Les batteries flottantes du chevalier d'Arçon, soumises à une épreuve précipitée, furent misérablement consumées par les feux de la place, dont l'amiral Howe réussit à effectuer le ravitaillement.

Né sur les marches du trône, mais rapproché de la condition privée par l'inconsistance et la légèreté de ses goûts, le comte d'Artois n'avait déployé aucun caractère politique, quand les premiers signes précurseurs de la révolution française vinrent à se manifester. Ce prince avait applaudi avec plus d'entraînement que de prévoyance au rappel des parlements ; mais à l'assemblée des notables de 1787, dont il présidait un bureau, il se prononça contre la plupart des réformes réclamées par l'état des esprits ; et cette opposition emporta les restes de sa popularité. Chargé par le roi son frère de faire enregistrer à la cour des aides les dernières lois fiscales, il fut accompagné dans cette démarche (17 août) par les huées et les coups de sifflet de la multitude, et ses gardes se virent obligés de lui ouvrir un passage. L'attitude du comte d'Artois prit un caractère encore plus tranché lorsque vint à s'agiter la fameuse question de la double représentation du tiers état. Le bureau qu'il présidait opina à l'unanimité pour la négative, tandis que celui que dirigeait le comte de Provence fut le seul qui se montra favorable à cette innovation. Ce fut en quelque sorte le point de départ des dissentiments qui s'établirent entre les deux frères, et qui prirent plus tard les caractères d'une mésintelligence plus marquée. On doit reconnaître que dans cette rivalité, tantôt intestine, tantôt ouverte, l'avantage de la droiture, sinon celui des lumières, fut du côté du comte d'Artois, et que sa vie présenta du moins le mérite d'une unité rare dans la carrière des hommes politiques. Ce prince, dans un accord constant avec la reine, dès le début de la révolution, se prononça en toute occasion pour l'intégrité du pouvoir monarchique. A l'exemple des autres princes de la famille royale, il signa la déclaration par laquelle l'ordre nobiliaire s'engageait à supporter, dans une entière égalité, les charges publiques ; mais il fut un des conseillers les plus véhéments de la séance royale du 23 juin 1789, dont l'avortement fit faire un si grand pas à la révolution. La prise de la Bastille, en consommant le triomphe du parti populaire, rendit sa position de plus en plus difficile, et Louis XVI, dans l'intérêt même de leur sécurité respective, l'exhorta à quitter la France. Le comte d'Artois partit secrètement de Versailles dans la nuit du 16 au 17 juillet, accompagné de ses deux fils, les ducs d'Angoulême et de Berry, des trois princes de la maison de Condé et de l'élite de ses familiers. De Bruxelles il se rendit à Turin, où la comtesse d'Artois ne tarda pas à le rejoindre. Ainsi commença cette vie de l'émigration, qui ne devait être, pour lui comme pour son frère, qu'une suite non interrompue d'illusions et de disgrâces. Après avoir groupé sans succès autour de lui quelques nobles émigrés, et répandu dans le midi de la France des agents et des proclamations, le comte d'Artois repassa les Alpes, se rendit à Venise, puis à Mantoue, où il eut, le 20 mai 1791, une conférence avec l'empereur Léopold d'Autriche, qu'il s'efforça d'émouvoir en faveur de Louis XVI et de Marie-Antoinette, dont la position s'aggravait de jour en jour. Leur tentative d'évasion, si misérablement déconcertée par l'événement de Varennes, ne servit qu'à resserrer les liens d'une captivité qui avait commencé aux funestes journées d'octobre et n'eut d'autre terme que l'échafaud. Le comte de Provence, qui, plus heureux que son frère, avait pu gagner le territoire étranger, apprit à Namur l'arrestation de la famille royale. Il manda au comte d'Artois de venir le rejoindre à Bruxelles. L'entrevue des deux princes mit en relief ce déplorable antagonisme que la diversité des opinions et des intérêts avait établi entre les trois frères, et qui devait compliquer d'une manière si déplorable les embarras de la situation. Le comte de Provence disputait avec une ambitieuse ténacité à la défiance de Louis XVI le titre de régent, qu'il prétendait tenir de la captivité de ce monarque, et les démarches même du comte d'Artois n'étaient pas vues sans ombrage par le roi et la reine, qui appréhendaient l'importance politique qu'il pourrait tirer de leur succès. Il existait de plus une inimitié profonde entre le baron de Breteuil, agent de Louis XVI auprès des cours étrangères, et le comte de Calonne, conseiller intime du comte d'Artois. Tandis que la division, compagne du malheur, affaiblissait ainsi les dernières ressources de la monarchie expirante, les souverains étrangers, prenant enfin en sérieuse considération le sort de Louis XVI, songeaient à le secourir par une démonstration qui imposât à l'esprit révolutionnaire. La conférence de Pilnitz eut lieu (août 1791), et le comte d'Artois, qui s'y était rendu avec le fidèle Calonne, ne négligea rien pour entretenir ces dispositions. Mais la déclaration, à la fois menaçante et timide, qui sortit de cette conférence n'eut d'autre effet que d'enhardir la faction anarchique, de mécontenter Louis XVI, qui lorsqu'elle lui parvint avait déjà accepté la constitution, et d'entraîner ce prince à un désaveu éclatant et formel des démarches de ses frères. Sur ces entrefaites, l'Assemblée nationale rendit deux décrets qui enjoignaient aux princes de rentrer en France dans le délai de deux mois, et plaçaient leurs biens sous le séquestre. Mais

ils ne tinrent aucun compte de ces sommations menaçantes, et considérèrent le désaveu de leur frère comme un acte destitué d'indépendance personnelle.

La campagne de 1792 s'ouvrit dans des circonstances défavorables pour la coalition. La plupart des cabinets européens n'y avaient pris aucune part. Gustave de Suède, ce partisan décidé de la cause des Bourbons, venait de périr par le fer d'un assassin; Léopold était mort, et les ministres dirigeants d'Autriche et de Prusse inclinaient faiblement à la guerre. Cette croisade monarchique puisait dans la présence et le concours de l'aristocratie française un caractère d'agression féodale plus propre à servir qu'à intimider le parti révolutionnaire. Un corps spécial de gentilshommes français, espèce de bataillon sacré, formé dans l'électorat de Trèves, sous les auspices et par les soins du comte d'Artois, devait être placé sous son commandement direct; mais, par égard pour les volontés formelles de Louis XVI, ce corps fut licencié avant l'entrée en campagne, et l'on décida que les émigrés combattraient isolément et comme simples auxiliaires. Tout ces contre-temps portèrent leurs fruits. La courte campagne de 1792 se termina par l'inexplicable retraite de l'armée prussienne; et si quelques avantages partiels couronnèrent les efforts des généraux autrichiens, la guerre continentale, entretenue avec mollesse, cessa d'offrir aucune chance sérieuse au rétablissement de la monarchie. Le comte d'Artois s'éloigna du théâtre de la lutte, et rejoignit son frère à Hamm en Westphalie. Ce fut là que les deux princes apprirent l'affreuse catastrophe du 21 janvier, présage trop fidèle des autres immolations que la faction démagogique réservait à la France. La mort de Louis XVI créait aux deux frères une situation nouvelle. Ils comprirent que le triomphe de leur cause dépendait avant tout du sacrifice de leurs prétentions particulières, et se promirent de ne rien entreprendre désormais que d'un commun accord. L'impératrice Catherine de Russie, qui n'avait cessé de témoigner une ardente sympathie pour la maison de Bourbon, travaillait à former une ligue redoutable contre le gouvernement révolutionnaire, et n'épargnait pour y parvenir ni les exhortations ni les promesses de subsides. Une telle alliée n'était pas à négliger. Le comte d'Artois partit pour la Russie, au mois de février 1793, accompagné des principaux officiers de sa maison. Il fut reçu à Riga par le comte de Repnin, gouverneur de la province, et le comte de Zubow, aide de camp de l'impératrice. Il se rendit bientôt à Pétersbourg, où l'attendait la plus splendide hospitalité. La czarine fit don d'un million à l'armée de Condé, et mit près de cinq millions à la disposition des armées coalisées. Enfin, elle offrit au comte d'Artois, au milieu d'un grand appareil, une épée enrichie de diamants, qui avait été bénie dans la cathédrale de Pétersbourg et dont la lame portait cette inscription : *Donnée par Dieu pour le roi.*

Mais de telles démonstrations convenaient mal aux habitudes, plus aristocratiques que belliqueuses, du comte d'Artois. Il reçut, dit un témoin oculaire, l'épée de la czarine comme un homme peu disposé à s'en servir, et repartit pour Hamm, où son séjour ne fut interrompu que par quelques apparitions au camp du duc d'York, établi à Arnheim. Le comte d'Artois motiva cette inaction sur le refus que fit le ministère anglais de demander les subsides nécessaires pour solder les troupes que Catherine avait promises à la coalition. Vaincue et désunie, cette ligue formidable n'entretenait plus qu'avec tiédeur une guerre entreprise avec une confiance si présomptueuse. Ce fut alors que l'attention des princes commença à se tourner vers cette contrée dont les héroïques efforts, trop longtemps négligés, avaient néanmoins suffi pour tenir en échec pendant quelques mois les forces de la Convention. La grande Vendée n'existait plus, mais Charette et Stofflet étaient encore debout, et le cabinet britannique promettait de seconder de nouveaux efforts par sa puissante assistance. La déplorable tentative de Quiberon trahit les espérances du parti contre-révolutionnaire, mais sans le décourager. Une nouvelle et imposante expédition, préparée par les démarches actives du comte de Puisaye, fut résolue, et les ministres anglais Pitt et Windham appelèrent le comte d'Artois à y prendre une part personnelle, de préférence à son frère, dont les vues ambitieuses et l'esprit délié leur portaient ombrage. Ce prince partit de l'île de Jersey, le 25 août 1795, à la tête d'un corps nombreux d'émigrés, auxquels s'étaient joints les chasseurs d'York, 500 hullans britanniques et 2,000 fantassins anglais commandés par lord Moira. Après quelques jours de relâche dans l'île d'Houat et dans la baie de Quiberon, la flotte, placée sous les ordres du commodore Warren, aborda le 29 septembre à l'île d'Yeu, rade étroite et peu sûre. Puisaye avait fait dresser en Bretagne un relevé approximatif duquel il résultait que cette province pourrait mettre sur pied 60,000 hommes, dont 45,000 convenablement armés. Tout fut commandé pour marcher au premier signal. Le comte d'Artois fit annoncer sa présence à Charette et à Stofflet, en invitant le premier à lui désigner un point de débarquement et à le soutenir par des forces suffisantes. Stofflet, de son côté, députa au prince deux de ses officiers pour l'informer qu'il mettait à sa disposition l'armée angevine, et qu'un soulèvement général aurait lieu s'il voulait débarquer à portée de cette armée. Fidèle aux recommandations de *Monsieur*, titre que portait le comte d'Artois depuis que la mort récente du dauphin (8 juin) avait investi Louis XVIII de ses droits au trône, Charette réunit un corps de 15 à 18,000 hommes, et attendit de nouvelles instructions pour s'avancer à sa rencontre. Mais, dans l'intervalle, de timides conseils avaient

prévalu dans l'esprit du prince. Le général poitevin apprend avec surprise, avec douleur, que tout débarquement est suspendu, et que les Anglais attendent un moment plus opportun : « Dites au prince, s'écrie-t-il, qu'il m'envoie l'arrêt de ma mort; j'ai 15,000 hommes aujourd'hui autour de moi, demain je n'en aurai pas 300. » Il s'éloigna, dit un historien, en maudissant la déloyauté britannique, qui lui était déjà trop connue. Quelques jours plus tard, mieux éclairé peut-être sur les véritables causes de ce funeste contre-temps, Charette adressa à Louis XVIII cette lettre, tristement célèbre, dans laquelle il accusait hautement son frère d'avoir, par son inconcevable défection, compromis sans retour la cause à laquelle il s'était si généreusement dévoué (1). L'évacuation de l'île d'Yeu par le comte d'Artois fut en effet le dernier coup porté à l'insurrection vendéenne. La Vendée, pacifiée par la mort de Charette et de Stofflet, permit au Directoire la libre disposition de 100,000 hommes, qui, répartis entre les armées d'Italie et d'Allemagne, consommèrent la défaite de cette coalition de 1792, dont la fastueuse assistance avait été plus funeste qu'utile à la cause royale.

Monsieur passa quelques jours encore en démonstrations stériles sur les côtes de l'ouest, puis il se rembarqua le 18 novembre à bord du *Jason*, et reprit la route d'Angleterre. Il alla habiter quelque temps en Écosse ce château de d'Holy-Rood dont les murs devaient, trente-cinq ans plus tard, abriter son dernier exil, et revint, à la rupture de la paix d'Amiens, se fixer définitivement à Londres. Il y déploya envers les émigrés français, dans la mesure restreinte de ses ressources, cette hospitalité gracieuse, si bien assortie à son caractère, dont il se fit pardonner ainsi les indécisions et les défaillances. Ce fut à Londres qu'il accueillit avec une généreuse cordialité, au mois de février 1800, les trois fils du duc d'Orléans, à leur retour des États-Unis. Ces princes trouvèrent en lui un intercesseur empressé auprès de Louis XVIII; et son intervention ne demeura pas sans influence sur la part que leur fit le gouvernement britannique dans les secours que sa munificence mesurait aux réfugiés français. Ce fut également à Londres que le comte d'Artois recueillit les derniers soupirs de la comtesse de Polastron, qu'il avait tant aimée, et qu'il lui jura, avec une fidélité qui ne s'est jamais démentie, qu'elle serait sa dernière faute et son dernier amour. La comtesse d'Artois mourut en 1806, à Klagenfurth, où elle résidait depuis plusieurs années. Le duc de Berry vint après cet événement rejoindre son père en Angleterre; son frère aîné, le duc d'Angoulême, qui avait épousé (à Mittau) l'héroïque fille de Louis XVI, ne se réunit à eux qu'à la fin de 1807, époque où Louis XVIII débarqua sur le sol de la Grande-Bretagne.

(1) *Mémoires* du comte de Vauban.

Les destinées de la France semblaient à jamais fixées sous le bras victorieux et ferme du grand capitaine qu'elle s'était donné pour chef. Mais ce que n'avaient pu faire en 1792 et en 1793 les efforts accumulés de la coalition européenne, les témérités de l'empereur Napoléon l'accomplirent. Les convulsions désespérées de la valeur et du génie n'opposèrent qu'une impuissante barrière à l'irruption des armées étrangères. Des négociations habilement conduites, l'indifférence de la population, qui laissa un champ libre aux partisans de la maison de Bourbon, enfin l'inflexibilité de Napoléon, amenèrent les souverains alliés à répudier toute transaction avec la famille impériale. Le rappel de l'ancienne dynastie devint la conséquence naturelle de leur détermination. Ce fut à Nancy que le comte d'Artois, qui avait quitté l'Angleterre dans les derniers jours de janvier 1814, apprit de la bouche du baron de Vitrolles ce changement de fortune inespéré. Il se dirigea immédiatement sur Paris, reçut aux portes de cette ville les membres du gouvernement provisoire, ayant à leur tête le prince de Talleyrand, et fit le 12 avril 1814 son entrée dans la capitale, au milieu des acclamations et des hommages de la population. La France avait accepté avec joie une dynastie qui lui apportait avec la paix européenne toutes les libertés dont elle était depuis si longtemps privée. Cette heureuse rénovation ne pouvait se produire sous des dehors plus favorables que ceux d'un prince signalé dès sa jeunesse comme le modèle extérieur de la chevalerie française. Parmi les mots heureux attribués au comte d'Artois, on se plaisait à citer celui-ci : « Rien n'est changé en France, il n'y a qu'un Français de plus. » Cependant l'allégresse publique n'était pas sans mélange. Par des stipulations inévitables sans doute, mais humiliantes pour l'orgueil national (23 avril), toutes les places fortes conquises depuis 1792 venaient d'être cédées avec leur immense matériel aux puissances alliés. Ces impressions pénibles furent momentanément effacées par l'allégresse universelle; mais elles vinrent plus tard alimenter le mécontentement des partis que le retour des Bourbons avait froissés dans leurs intérêts ou leurs espérances. Malgré ces germes d'opposition, *Monsieur* fut accueilli avec un enthousiasme vif et sincère par les départements de l'est et du midi de la France, qu'il parcourut pendant le mois d'octobre. Les villes de Lyon et de Marseille surtout se firent remarquer par la chaleur de leurs démonstrations. Les sentiments conciliants, l'esprit d'à-propos du prince conquirent tous les suffrages. Mais tandis qu'une partie de la population française saluait ainsi par d'éclatants hommages le retour des Bourbons, l'esprit de mécontentement et de sédition fermentait dans d'autres rangs de la société. Quelques actes imprudents, quelques paroles téméraires habilement exploitées, avaient semé l'inquiétude parmi les acquéreurs

des biens nationaux et les classes agricoles; l'armée, humiliée de ses revers et blessée de quelques intrusions maladroites, affectait de voir dans la dynastie restaurée un produit de la conquête et de confondre avec l'invasion étrangère l'intervention pacifique qui en avait adouci les calamités.

La faction révolutionnaire songeait à faire tourner à son profit ces symptômes de désaffection, lorsqu'une entreprise soudaine, le débarquement de Napoléon sur les côtes de Provence, vint donner un autre cours aux événements. Au premier avis de cette tentative, dont il ne comprit pas bien la gravité, le roi envoya à Lyon le comte d'Artois, et ordonna au duc d'Orléans de l'y suivre de près. Il espérait que les efforts réunis de ces deux princes imprimeraient un élan salutaire à la population et retiendraient les troupes dans le devoir. Mais l'un et l'autre furent bientôt convaincus de l'inutilité de leur démarche. Le comte d'Artois fit un vain appel à la fidélité de la garnison. L'occupation de Grenoble par la garde impériale acheva de rendre toute défense impossible. *Monsieur* quitta Lyon, avec le maréchal Macdonald, au moment même où les éclaireurs de Napoléon commençaient à déboucher de la Guillotière. Le 16 mars il accompagna Louis XVIII à la séance royale où ce monarque et son frère jurèrent fidélité à la charte constitutionnelle. Ce serment de *Monsieur* était tardif; mais l'étroite union des deux princes, en présence des malheurs qui menaçaient la patrie, produisit une impression favorable sur l'opinion publique. Le comte d'Artois et le duc de Berry passèrent la frontière pour rejoindre le roi à Gand, presque en même temps que le duc d'Angoulême disputait avec moins de succès que de courage les départements méridionaux à la domination impériale.

Le comte d'Artois n'eut aucune importance ostensible à la cour de Gand; il favorisa comme une déplorable nécessité, après le désastre de Waterloo, la transition de Fouché au ministère. Mais la seconde Restauration mit bientôt en présence deux lignes de conduite fortement tranchées. L'une, prenant son point d'appui dans l'exécution littérale de la charte, consistait à désarmer par certains ménagements l'hostilité puissante du parti qui avait fait ou soutenu la révolution des Cent-Jours; l'autre, répudiant toute transaction avec les ennemis du trône, voulait que la Restauration usât de tout l'ascendant qu'elle puisait dans cette dernière épreuve pour fermer à jamais, par des mesures énergiques, l'abîme des révolutions. La première politique fut celle qu'adopta Louis XVIII; la seconde, vivement inspirée par la chambre des députés de 1815, eut pour partisans tous les princes de la famille royale, excepté le duc d'Angoulême, et pour représentant direct *Monsieur*, héritier présomptif du trône.

Depuis l'ordonnance du 5 septembre 1816, surtout, jusqu'à la mort du duc de Berry, l'histoire du gouvernement intérieur de la France n'est en quelque sorte que celle de la scission qui s'établit entre les deux frères. Une des conséquences de la politique de Louis XVIII avait été de se rapprocher des hommes plus ou moins opposés à la Restauration et d'écarter ceux de ses partisans dont le zèle exalté contrariait l'application de son système; le comte d'Artois lui-même fut privé de son commandement général des gardes nationales de France, et ses deux fils, les ducs d'Angoulême et de Berry, se virent momentanément exclus de la chambre des pairs. Dans une note présentée au roi le 23 janvier 1818, *Monsieur* signala avec respect, mais avec force, les dangers auxquels la monarchie lui paraissait exposée par ce système de gouvernement; il s'éleva contre la persécution qui atteignait les amis du roi et de la royauté, contre le mépris des institutions monarchiques et l'accueil fait aux doctrines subversives de l'ordre social : « La source de toutes ces erreurs, dit-il, est dans la confusion des effets de la révolution avec ses causes morales : les ministres ont cru que la sanction accordée par la charte aux intérêts matériels de la révolution les autorisait à garder un ménagement qu'ils ont souvent poussé jusqu'au respect envers les causes qui ont donné naissance à ces intérêts; ils ont confondu le principe et la conséquence.... C'est ainsi qu'on a creusé par degrés l'imminent abîme au bord duquel est aujourd'hui placé le trône, etc. »

Ces considérations ne manquaient pas de justesse; mais le grand désavantage de la ligne adoptée au pavillon Marsan était d'être répudiée par la plupart des hommes politiques de cette époque méticuleuse et inexpérimentée. Excepté M. de Châteaubriand, génie vain et incommode; excepté le baron de Vitrolles, esprit sagace et cultivé, et quelques autres, l'entourage intime du prince se composait de personnages médiocres, étrangers aux affaires, et la fraction politique à laquelle ils appartenaient inspirait de justes ombrages, par l'exagération de ses prétentions ou de ses doctrines. Ajoutons que le souverain auquel s'adressaient ces représentations était infirme, âgé, amoureux de repos, jaloux de son autorité, peu soucieux de préparer l'avenir de son successeur par des luttes et des sacrifices, et qu'enfin il n'avait jamais manifesté la même répulsion que son frère pour les hommes et les principes de la Révolution. En présence de tels obstacles, il n'appartenait qu'aux événements d'émouvoir l'insouciance du vieux monarque. L'élection du régicide Grégoire, la conspiration militaire du 19 août, les troubles intérieurs de la capitale, les révolutions de Naples et d'Espagne, et surtout l'assassinat du duc de Berry (13 février 1820), témoignèrent du désordre effrayant des esprits. L'inconsolable père se crut autorisé à déclarer au roi qu'il ne rentrerait plus aux Tuileries que son frère n'en eût

éloigné le favori à l'imprévoyance duquel on attribuait tous ces maux. M. Decazes fut nommé ambassadeur en Angleterre, et l'harmonie parut se rétablir au sein de la famille royale. A ce retour de satisfaction vint s'ajouter (29 septembre) la naissance presque miraculeuse du duc de Bordeaux, second fruit de l'union contractée quatre ans auparavant par l'infortuné fils de *Monsieur* avec la princesse Caroline de Naples. Un ministère pris dans la nuance monarchique modérée des deux chambres fut appelé aux affaires, et pour la première fois depuis 1815 deux royalistes purs, MM. de Villèle et Corbière, eurent entrée au conseil. Les hommes que l'excès de leur zèle pour la Restauration avait fait écarter des emplois publics y furent rappelés; M. de Châteaubriand fut pourvu de l'ambassade de Berlin, et les modifications récemment apportées à la loi d'élection commencèrent à porter d'heureux fruits. Mais les exigences immodérées du parti ultra-royaliste reparurent avec sa puissance. Pour la seconde fois, le duc de Richelieu, qui présidait le ministère, rompit ouvertement avec eux, et *Monsieur*, se regardant comme délié par cette rupture des engagements qu'il avait pris avec lui, cessa de l'appuyer. L'adresse de 1821 fut le terrain sur lequel se réunirent les oppositions coalisées; le cabinet succomba, et donna sa démission en masse. Louis XVIII fut vivement blessé de la conduite de son frère, et le lui témoigna en termes amers; mais la résistance n'était plus de saison: tout paraissait mûr pour un changement complet de situation, et le 14 décembre MM. de Villèle, Corbière et de Peyronnet formaient la tête d'un nouveau ministère.

Cette date fut celle de la véritable influence politique, et l'on peut dire gouvernementale, du comte d'Artois. Bien qu'il ne comptât dans le nouveau cabinet aucun de ses conseillers intimes, si ce n'est peut-être le vénérable Mathieu de Montmorency, ce ministère s'était formé de son plein aveu; il répondait suffisamment à ses vues politiques, qui n'allaient à rien autre, nous le croyons du moins, qu'à l'établissement d'une monarchie représentative assez puissamment constituée pour n'avoir rien à redouter des entreprises révolutionnaires. Tous les esprits sages convergeaient à ce résultat; mais sa conquête était difficile, en présence d'une opposition susceptible, ambitieuse, toujours disposée à prêter les couleurs d'une odieuse réaction à toute tentative faite pour améliorer les institutions sociales ou pour rasseoir sur des bases solides les pouvoirs publics si violemment ébranlés. La guerre d'Espagne, heureusement accomplie en dépit des clameurs et des efforts de l'opposition libérale, fut le premier acte considérable du nouveau ministère. Ce grand événement eut pour effet de conquérir à la Restauration l'armée, longtemps indécise, et d'imprimer à l'opinion publique, malgré la stérilité définitive de ses résultats, une forte impulsion monarchique. Mais ce succès trouva sa propre compensation dans l'étourdissement même qu'il inspira au parti royaliste et dans les imprudences regrettables où il entraîna le pouvoir qui l'avait préparé. Des idées d'un autre âge prirent cours; la puissance sacerdotale, si antipathique à une nation belliqueuse et sceptique, reçut des encouragements intempestifs, et ces faveurs, étendues au pouvoir mystérieux et indéfini qu'on appelait alors la *congrégation*, émurent les sollicitudes d'un parti indifférent à l'existence des sociétés secrètes et des complots qui s'y fomentaient. Des démarches condamnables eurent lieu pour corrompre à prix d'argent, dans la presse indépendante, la source la plus vitale du gouvernement représentatif. Un ordre réprouvé par les lois du royaume obtint la faveur d'une tolérance suspecte. Enfin, la présentation d'un projet de loi sur la réduction des rentes alarma les intérêts matériels et convertit en un antagonisme irréconciliable l'assistance puissante que le nom, la plume, la position de Châteaubriand prêtaient au cabinet, où il avait remplacé le comte de Montmorency. Ce fut au milieu de ces agitations que Louis XVIII exhala une vie dont les dernières années, habilement circonvenues, avaient appartenu moins à lui qu'à son successeur, et dont le dernier acte fut cette loi de septennalité qui déçut si cruellement les espérances qu'elle avait fait naître. On prétend que les accents suprêmes du monarque mourant exhortèrent son successeur à suivre la politique de *louvoyement* à laquelle, « plus heureux que Henri IV, il devait la faveur de mourir dans son lit, et à ménager la couronne de son petit-fils ».

Le comte d'Artois touchait à sa soixante-septième année quand il monta sur le trône, le 16 septembre 1824. Il promulgua à son avénement plusieurs actes de clémence, et donna un gage éclatant de ses bonnes intentions en s'abandonnant, par la suspension de la censure, à la puissance formidable et capricieuse de la presse périodique. Il fit le 27 septembre son entrée royale à Paris, au milieu d'un enthousiasme dont l'universalité n'avait pas été égalée peut-être depuis le 12 avril 1814. Dans une revue de la garde nationale et des troupes qu'il passa au Champ de Mars trois jours après, comme les lanciers écartaient le peuple qui se pressait sur son passage: « Mes amis, point de hallebardes! » s'écria-t-il; mot heureux, qui fut comme l'inauguration du nouveau règne. Enfin, par un acte de bonne politique ou de conciliation généreuse, Charles X accorda au duc d'Orléans et à sa famille le titre d'*Altesse royale*, et sa bienveillance active voulut quelques mois plus tard consacrer, par une disposition spéciale de la loi de finances, la restitution, provisoirement faite par Louis XVIII, en 1814, à cette maison, de ses biens confisqués pendant la révolution.

A cette ère de conciliation, qui avait développé

dans le pays une immense prospérité matérielle, succédèrent bientôt de nouvelles agitations. Le ministère fournit aux accusations de théocratie un regrettable grief, par le projet de loi qui décernait des peines exorbitantes au crime, presque imaginaire, du sacrilége. Cependant ces dispositions rigoureuses passèrent à une forte majorité. Les susceptibilités libérales s'émurent avec moins de raison du projet de loi, éminemment politique, qui affectait un milliard à l'indemnité des émigrés dépouillés par les confiscations révolutionnaires. La discussion fut âcre, passionnée, et révéla toute la profondeur de l'antagonisme qui subsistait entre les deux classes de la société auxquelles la révolution avait fait une part si inégale. Cependant, cette œuvre réparatrice fut consacrée dans l'une et l'autre chambre par un nombre imposant de suffrages, et l'habileté financière de M. de Villèle pourvut à son accomplissement sans aggraver d'une manière sensible les charges de l'État.

Le sacre de Charles X suivit de près la clôture de la session. Cette imposante solennité eut lieu dans la cathédrale de Reims, le 29 mai, avec le cérémonial employé pour Louis XVI, dont une sage tolérance, toutefois, avait retranché certaines formules en arrière de l'esprit du siècle. Le nouveau monarque quitta Reims le I[er] juin, et rentra le 6 à Paris, dont l'accueil parut généralement moins démonstratif qu'il n'avait été neuf mois auparavant. Cependant l'allégresse populaire éclata dans les fêtes qui eurent lieu à cette occasion et auxquelles présida une munificence largement entendue.

Ces fêtes n'apportèrent qu'une diversion momentanée aux querelles des partis. Deux organes de l'opposition, *le Constitutionnel* et *le Courier Français* s'élevèrent avec une nouvelle ardeur contre les tendances ultramontaines du pouvoir et l'introduction des jésuites. Ils furent acquittés par la cour royale de Paris; et cette décision, fortifiée par l'apparition du *Mémoire à consulter*, où M. de Montlosier dénonçait, dans un style si passionné, les prétendus envahissements du *parti prêtre*, accrut encore l'agitation des esprits. Le ministère concourut à l'entretenir par la présentation d'un projet de loi qui rétablissait dans le droit d'aînesse un privilége éteint depuis trente-six ans, et qui fondait une sorte d'aristocratie territoriale sur la base éphémère du payement de l'impôt; mais le succès ne couronna qu'une partie de cette conception impopulaire. Les cérémonies du jubilé, célébrées pour la première fois depuis l'ouverture du dix-neuvième siècle, fournirent de nouvelles armes à la malignité publique. On colporta des caricatures où la majesté royale était insultée par les travestissements les plus grotesques, et des pièces de cinq francs circulèrent avec l'effigie de Charles X surmontée d'une calotte de jésuite. La malveillance s'empara avec un égal avantage de la nomination de M. Tharin, évêque de Strasbourg, prélat estimable, mais dévoué aux jésuites, au poste de précepteur du duc de Bordeaux. Enfin, le ministère s'attira de nouvelles et puissantes inimitiés par la proposition d'une loi tendant à réfréner, par des pénalités excessives et des dispositions tracassières, les écarts de la presse. Cette œuvre, ironiquement désignée sous le nom de loi *d'amour*, n'avait d'autre tort que de devancer une époque où l'expérience elle-même proclamerait la nécessité d'une répression plus sévère. Les esprits les plus graves, tels que MM. Royer-Collard et Portalis, les royalistes les plus dévoués, tels que MM. Michaud, de La bourdonnaye et Bacot de Romans, s'unirent pour repousser ce projet, dont le retrait fut signalé à Paris et dans plusieurs grandes villes par des réjouissances auxquelles la multitude prit une part alarmante.

Une circonstance plus fâcheuse encore contribua à aliéner au gouvernement de Charles X l'affection de la capitale. Le 29 avril, à l'occasion de l'anniversaire de son entrée à Paris, ce prince voulut passer une grande revue de la garde nationale. Elle eut lieu au Champ-de-Mars, et de chaleureuses acclamations, mêlées de quelques cris de : *Vive la charte! A bas les ministres!* saluèrent sa présence. Mais quelques compagnies qui retournaient dans leurs quartiers firent entendre, sous les croisées des ministères des finances et de la justice, des vociférations injurieuses. On réunit aussitôt le conseil, et le licenciement immédiat de la milice citoyenne fut résolu. Cette mesure impolitique, et dont les conséquences ultérieures ont été si fatales, produisit à Paris une rumeur qu'accrut et contint le rétablissement de la censure. Mais cette dernière mesure n'était que le prélude d'une détermination plus grave : la dissolution de la chambre des députés. Ce fut à son retour d'un voyage dans les départements de l'Oise, de l'Aisne et du Nord, où il avait été accueilli avec un empressement marqué, que Charles X rendit l'ordonnance qui la prononçait. Ce parti était devenu indispensable par la nécessité de neutraliser l'opposition croissante de la chambre des pairs au moyen d'une promotion nombreuse dont les éléments ne pouvaient être pris que dans la chambre élective. Mais il fut loin de répondre aux espérances du ministère. La tactique des deux oppositions combinées triompha des séductions et des efforts de l'administration, et ce succès fut célébré à Paris par des démonstrations populaires auxquelles se mêlèrent quelques mouvements insurrectionnels, dont la répression fit couler le sang de plusieurs citoyens. On supposa même assez généralement que l'autorité, par une tolérance perfide, avait provoqué cette douloureuse collision, pour effrayer les électeurs, qui n'avaient point encore voté; mais cette supposition ne fut autorisée par aucune preuve. L'importante nouvelle de la victoire de Navarin (18 octobre), qui préparait si énergiquement la libéra-

tion de la Grèce, n'apaisa que momentanément l'agitation des esprits.

Le ministère de Villèle, ouvertement menacé par la composition de la nouvelle chambre, se retira, et le 4 janvier 1828 un cabinet composé de MM. de La Ferronnays, Portalis, de Martignac, Roy, Hyde de Neuville, de Caux, Feutrier, de Vatimesnil, fut appelé aux affaires. Ce cabinet, pris collectivement, n'était point dans les inclinations personnelles de Charles X, qui ne l'admettait que comme une concession faite à l'esprit libéral et aux rancunes intéressées de la contre-opposition royaliste. Il pressentait avec raison que le nouveau ministère ne pourrait se maintenir qu'aux dépens de sacrifices funestes à la considération, sinon à l'existence du pouvoir monarchique, déjà miné de toutes parts. Cependant Charles X se prêta loyalement à cette nouvelle épreuve. Sur l'avis d'une commission spéciale, il régularisa le régime des petits séminaires, en écartant de leur enseignement les membres qui appartenaient à la corporation des jésuites; il rappela les disgraciés du précédent régime, nomma à la présidence de la chambre élective M. Royer-Collard, l'organe le plus accrédité de l'opinion constitutionnelle, et fit présenter aux chambres un projet de loi qui soumettait la confection des listes électorales aux garanties les plus sévèrement calculées. Ces concessions n'empêchèrent point la chambre des députés de flétrir de la qualification de *déplorable*, dans son adresse, le ministère que Charles X avait soutenu de ses efforts personnels, et auquel la France était redevable de plusieurs années de prospérité. Les chambres accordèrent avec empressement au cabinet l'autorisation d'un emprunt de quatre millions, destiné à subvenir aux éventualités qui pourraient naître des démêlés alors existant entre la Porte et la Russie, par suite de l'insurrection de la Grèce. La conséquence de ce subside fut la courte mais brillante expédition de Morée, et par elle l'affranchissement définitif du sol hellénique, résultat que Charles X n'avait cessé d'appeler de ses vœux et de provoquer par les plus nobles encouragements. Charles X garda d'ailleurs une entière neutralité dans la guerre allumée entre les deux puissances orientales. Le czar, reconnaissant, promit, dit-on, au roi de France que en cas de guerre européenne, il l'aiderait à reconquérir les provinces situées sur la rive gauche du Rhin. Cette conquête rappelait trop les exploits de la révolution française pour flatter beaucoup Charles X; mais il était trop amoureux de popularité pour ne pas accepter une extension territoriale qui mettrait quelques journées de plus entre Paris et l'étranger (1). Des préoccupations d'un autre ordre emportèrent bientôt ces perspectives flatteuses.

Les événements se pressaient, et la stérilité du système de concessions essayé par le nouveau ministère devenait de plus en plus manifeste. Un projet de loi qui abolissait le privilége royal de la création des journaux, qui supprimait la censure et les procès de tendance, n'attira au cabinet que les sarcasmes du côté gauche, et M. Portalis prophétisa avec trop de vérité que ces exagérations entraîneraient tôt ou tard le pays « à chercher le repos à l'abri du pouvoir arbitraire ». Malgré l'adoption de ce projet, Charles X éprouva un vif abattement de cette résistance opiniâtre, et commença à se persuader qu'il ne parviendrait à la surmonter qu'à l'aide d'un cabinet assez énergiquement constitué pour dominer des embarras qu'il n'était pas en son pouvoir d[illegible]on-soudre. Il fut affermi dans cette pensée pa[illegible]cueil universellement favorable qu'il reçut dans les départements de la Lorraine et de l'Alsace, sur la fin d'août et au commencement de septembre. Il se persuada que la masse de la nation conservait pour la royauté un attachement qui ne demandait qu'à être soutenu par le concours des pouvoirs publics. Cependant, il résolut de soumettre à une dernière épreuve cette politique de conciliation qui servait de bannière à tant d'hommes honorables, et accepta la proposition que lui firent ses ministres de dresser un programme de la conduite à tenir pendant la session qui allait s'ouvrir. Ce projet fut présenté au roi par M. Portalis. Il énonçait la nécessité de modérer l'ardeur des partis par des concessions de personnes sagement entendues, et indiquait le point jusqu'où pouvaient s'étendre les sacrifices de la couronne sans péril pour ses prérogatives. Le discours du trône fut conçu dans cet esprit, et tout porte à croire que Charles X était résolu d'y demeurer fidèle, lorsqu'une de ces résistances capricieuses qui appartiennent trop souvent aux grandes assemblées, vint bouleverser toute cette économie. M. de Martignac présenta à la chambre des députés, le 9 février 1829, deux projets de loi destinés à organiser l'administration communale et l'administration départementale. Quelques jours après, la chambre, contre l'avis du ministère, accorda la priorité du débat au projet de loi départementale; et le maintien des conseils d'arrondissement, réclamé par le ministère et combattu par la commission, fut le premier point soumis à la discussion. Le côté gauche en masse opina pour le projet de la commission, et cette opinion, protégée par le vote ou l'abstention systématique des membres de l'extrême droite, obtint la majorité. Le projet de loi fut aussitôt retiré; la rupture entre la chambre et le ministère devint dès lors complète. La session ne sembla plus se prolonger que pour inspirer à M. de Martignac, poussé à bout par les exagérations du côté gauche, ce sinistre pressentiment : « Nous marchons à l'anarchie! »

La dissolution du cabinet était imminente. Avant de prendre aucun parti, le roi crut devoir s'adresser au dévouement éclairé de M. Royer-

(1) Documents inédits.

Collard et le consulter sur le choix d'un ministère. M. Royer-Collard répondit que « dans l'état de division des esprits, aucune combinaison n'était sûre de la majorité, et que le roi pouvait composer son conseil sans crainte d'avoir à se dire qu'il eût pu mieux choisir (1) ». Ces paroles fixèrent les irrésolutions de Charles X, et le ministère Polignac fut constitué (8 août). Ce ministère se composait pour la plupart d'hommes ou de noms profondément impopulaires, et par cela même impuissants à tirer sans violence la royauté de l'étroite impasse où elle était si malheureusement engagée.

Un déchaînement presque général accueillit ex[illegible] espèce de provocation adressée par la cou[illegible] à toutes les fractions du parti constitutionnel. L'acquittement du *Journal des Débats*, qui s'était rendu l'organe de cette impression; les associations formées pour le refus de l'impôt, et le voyage du général Lafayette à Lyon, fortifièrent ces éléments d'opposition. Le cabinet, composé d'abord de MM. de Polignac, de Bourmont, de Labourdonnaye, d'Haussez, de Chabrol, Courvoisier, de Montbel, s'était modifié par la retraite de M. de La bourdonnaye et l'adjonction de M. de Guernon-Ranville. Ce fut dans cet état qu'il affronta, le 2 mars, la session législative par un discours où Charles X annonçait la ferme résolution « de surmonter les obstacles que de *coupables manœuvres* pourraient susciter à son gouvernement »; défi prématuré, impolitique, auquel la chambre élective répondit par cette trop fameuse adresse des 221, où, tout en protestant de sa fidélité au roi, elle refusait ouvertement son concours à un ministère dont aucun acte répréhensible n'avait encore signalé l'avénement. Le roi entendit, dans la salle du trône, de la bouche de M. Royer-Collard, ce manifeste offensant; il y répondit avec dignité, et prorogea les chambres. Mais cette mesure ne fut que le préambule de la dissolution de celle des députés, qui prévalut le 21 avril dans le conseil, après de longs débats, dont Charles X encouragea l'indépendance par la plus bienveillante attention (2). Le ministère subit à cette occasion un remaniement partiel. MM. de Chabrol et Courvoisier furent remplacés par MM. de Peyronnet et Chantelauze, et M. Capelle entra au conseil sous le titre, nouvellement créé, de ministre des travaux publics (19 mai).

Cette époque d'agitations et d'alarmes laissera une trace brillante dans l'histoire par l'expédition d'Alger, entreprise pour venger une injure nationale, en dépit des prédictions sinistres de la presse libérale et des menaces du ministère britannique. Ce fut le 14 juin que la flotte, dirigée par l'amiral Duperré, débarqua sur le sol africain les troupes royales, que commandait le comte de Bourmont, ministre de la guerre. Conduit par la victoire de Staoueli sur les hauteurs qui dominent Alger, le général en chef fit investir sans délai et canonner avec vigueur le château de l'Empereur, dont la prompte reddition amena le dey à des propositions pacifiques. Nulle détermination n'avait été prise encore par le gouvernement sur le sort de cette brillante conquête, lorsque Paris et la France devinrent le théâtre des graves événements qu'il nous reste à retracer.

Aucune intention arrêtée de coup d'État, quoi qu'on ait dit, n'avait présidé à la formation du ministère du 8 août. Charles X fut insensiblement conduit à cette idée par les périls de sa situation et par l'impuissance où il crut être de sauver à tout autre prix la dignité royale, étroitement engagée entre son imprudent manifeste et la menaçante adresse des 221. Cependant, la pensée d'une déviation momentanée de la charte ne prit de consistance réelle dans son esprit que lorsqu'une dernière épreuve, celle des élections générales, préparées par une proclamation personnelle de ce prince, eut achevé d'y jeter l'accablement. En présence de ce résultat formidable, la plupart des ministres offrirent leur démission; elle fut hautement repoussée. Les propositions les plus contradictoires se croisèrent pendant quelques jours dans le conseil. Enfin, le principe et les dispositions des ordonnances de juillet, qui soumettaient la presse à une police sévère et modifiaient profondément le système électoral, prévalurent après plusieurs séances d'une discussion souvent incohérente et parfois orageuse, et M. Chantelauze fut chargé de la rédaction du rapport destiné à leur servir de préambule. Un secret absolu fut gardé sur ces délibérations. Le 25, jour fixé pour la signature de ces actes suprêmes de la couronne, le cabinet se réunit à Saint-Cloud, sous la présidence du roi, en présence du dauphin, qui leur donna une adhésion silencieuse. Charles X provoqua à plusieurs reprises l'assurance que les mesures qu'on allait sanctionner n'excédaient point les limites de la charte, et déclara que son intention était de rentrer dans ses prescriptions littérales aussitôt que l'effervescence des esprits serait calmée. Au moment de signer, il s'arrêta, courba sa tête sur ses deux mains, et parut absorbé quelques instants dans une méditation profonde; puis, prenant la plume, « Plus j'y pense, dit-il, et plus je demeure convaincu qu'il est impossible de faire autrement (1). » Il fut arrêté qu'en cas de mouvement populaire le maréchal Marmont, major général de la garde en exercice, serait nommé gouverneur de la première division et chargé à ce titre de toutes les dispositions à prendre. Mais l'insuffisance des précautions militaires devait paralyser le peu de bonne volonté qu'il apportait au succès de ces mesures extra-légales; les forces disponibles, concentrées dans l'étendue de la division, n'excédaient pas dix-neuf mille hommes de toutes armes.

(1) *Bulletin inédit des séances du conseil.*
(2) *Bulletin inédit des séances du conseil.*

(1) *Bulletin inédit des séances du conseil.*

La première impression produite à Paris par les ordonnances du 25 juillet fut la stupeur, la seconde fut celle de la résistance. Dès le 27 au matin les exécutions opérées contre les journaux réfractaires ameutèrent une foule curieuse, animée; l'évacuation des ateliers de plusieurs grands industriels fournit bientôt les germes d'une formidable insurrection; les commis des magasins, la jeunesse des écoles vinrent en grossir les forces, tandis que ceux des députés qui se trouvaient à Paris travaillaient à en régulariser l'élan par des protestations dont le ton pacifique se trouva bientôt en arrière des événements. Les tribunaux, de leur côté, favorisèrent l'opposition des feuilles périodiques. La populeuse rue Saint-Honoré, la place de la Bourse et bientôt les abords du quartier Saint-Denis furent le théâtre des premiers engagements. Dans la matinée du 28 l'insurrection se propagea rapidement sur les différents points de la capitale, mise en état de siége par le gouvernement. Malgré l'infériorité relative de leur nombre (1), les insurgés, favorisés par l'avantage des positions retranchées, protégés par l'inaction des troupes et le vice des dispositions stratégiques, tinrent en échec les forces militaires. Dans la soirée, Charles X, sortant enfin d'une sécurité fatale, prescrivit au maréchal Marmont de réunir ses troupes sur le Carrousel et la place Louis XV, et de n'agir qu'avec des masses. L'évacuation de l'hôtel de ville, qu'occupait le général Talon, fut une fâcheuse conséquence de cet ordre intempestif.

La journée du 29 juillet s'annonça sous des auspices plus favorables à la cause royale. Il y eut un moment de trêve entre l'insurrection, découragée par la lenteur de ses progrès, et le maréchal, las de la prolongation de cette sanglante lutte. Mais ces espérances de pacification furent bientôt détruites par la prise inopinée du Louvre, et par la retraite précipitée des troupes. Ces événements consommèrent le triomphe de la rébellion; l'invasion successive des Tuileries, des Invalides, de l'Archevêché, du Musée d'artillerie, de la caserne de Babylone, priva le gouvernement royal de tout point d'appui dans la capitale, et partout ses emblêmes, arrachés et foulés aux pieds, firent place aux couleurs révolutionnaires. Cependant deux dignitaires, MM. de Sémonville et d'Argout, bien pénétrés des calamités auxquelles la France et l'Europe entière allaient être exposées par l'ébranlement de la dynastie, s'étaient rendus dès le matin à Saint-Cloud pour s'efforcer de les conjurer. Introduit auprès de Charles X, M. de Sémonville supplia ce prince, dans les termes les plus pressants, de révoquer les fatales ordonnances et d'accorder un pardon général aux révoltés. Charles X se montra longtemps inflexible; il ne céda que quand le grand-référendaire fit parler les périls qui menaçaient la dauphine, absente; vivement ému, le roi promit d'assembler son conseil. Sur ces entrefaites, parvint au château la foudroyante nouvelle de l'évacuation du Louvre. Le conseil se réunit sous l'impression de cet événement; après de vifs débats, la révocation des ordonnances du 25 fut décidée, et on arrêta que MM. de Mortemart et C. Périer seraient chargés de composer un nouveau cabinet. Le dauphin, nommé commandant général de l'armée de Paris, s'élança à la rencontre des troupes, qui se repliaient sur Boulogne et Saint-Cloud. MM. de Sémonville et d'Argout prirent l'engagement d'aller faire connaître sur-le-champ aux chefs du parti libéral les résolutions qui venaient d'être adoptées. Tous deux avant de partir se rendirent, avec M. de Vitrolles, auprès du roi pour recevoir ses dernières instructions. L'attitude de ce prince était empreinte d'une noble résignation : « Rien d'utile au bien de la France, leur dit-il avec dignité, ne sortira de tout cela. » En congédiant affectueusement le grand-référendaire, il laissa échapper à voix basse ces paroles prophétiques; « Allez, Sémonville, mais vous arriverez *trop tard.* » Ce fut sans succès en effet que M. de Sémonville porta à la commission municipale de l'hôtel de ville les dernières résolutions de Charles X. Il fut écouté sans contradiction, mais sans bienveillance. Restait un dernier espoir à la cour dans l'intervention du duc de Mortemart, qui n'avait accepté qu'après une vive résistance le poste auquel Charles X s'était vu contraint de l'appeler. Mais ce ministre n'obtint qu'à une heure avancée de la nuit la remise des ordonnances délibérées le matin au conseil, et ce retard fit perdre à sa mission tout l'avantage qu'on pouvait en attendre dans l'état d'incertitude où flottaient encore les esprits. Rien ne put modérer l'essor de l'insurrection victorieuse, et déjà livrée tout entière aux inspirations des ennemis de la légitimité. (*Voy.* Lafayette).

Dès la matinée du 30, les hauteurs de Saint-Cloud avaient commencé à se couronner d'insurgés en armes. La ville de Versailles était entrée dans le mouvement, et l'attitude des troupes qui entouraient le roi se ressentait déjà de l'inaction de la cour, surprise par une insurrection si vive et si spontanée. Rien de satisfaisant n'arrivait de Paris. La duchesse de Berry, qui n'avait abandonné qu'avec peine, sur les exhortations du roi, l'idée d'aller présenter son fils aux Parisiens, conjura son beau-père de quitter Saint-Cloud. La famille royale partit le 31 juillet, à deux heures du matin, pour Trianon, où le dauphin arriva bientôt après, suivi des corps d'armée qui avaient résisté à la contagion de l'indiscipline et de la défection. Mais Trianon déjà commençait à ne plus être un abri sûr, et le roi donna à une heure l'ordre de partir pour Rambouillet. Ces retraites successives je-

(1) M. Alex. Delaborde déclara plus tard à la tribune (11 nov. 1830) que ce nombre n'avait pas excédé *huit mille* hommes.

tèrent le découragement dans l'armée, et portèrent les derniers coups à la cause royale. Ce fut à Rambouillet que la dauphine rejoignit Charles X, à travers mille périls, auxquels elle n'avait échappé qu'à la faveur d'un déguisement. Le roi, perdant tout espoir de traiter avec le gouvernement provisoire, résolut de faire appel à la gratitude de son cousin, le duc d'Orléans, qui, dans une entrevue récente avec M. de Mortemart, s'était prononcé avec beaucoup d'énergie en faveur du principe de l'hérédité monarchique. Par un premier acte du 2 juillet, il l'investit du titre de lieutenant général du royaume; et cette résolution fut bientôt suivie d'un parti plus extrême encore. Ce fut sa propre abdication, que le dauphin, docile aux volontés de son père, accompagna du sacrifice de ses prétentions personnelles. Charles X chargeait son cousin de faire proclamer l'avénement du duc de Bordeaux au trône, et de communiquer ses intentions au corps diplomatique. Mais ces déterminations intempestives ne pouvaient avoir d'autre effet que de consolider par un titre légal les pouvoirs dont le duc d'Orléans était déjà investi par l'empire des événements. Ce prince, engagé dès le 31 juillet avec les chefs du parti révolutionnaire, ne s'appartenait pour ainsi dire plus à lui-même; et Charles X n'en obtint pas d'autre satisfaction que celle d'une réponse secrète, conçue dans des termes fidèles et affectueux. Cependant, la cour était entourée à Rambouillet d'une armée imposante et dévouée, et semblait attendre de pied ferme l'issue des négociations. Une lutte désespérée pouvait s'engager d'un moment à l'autre. Le gouvernement songea à la prévenir en envoyant à Rambouillet cinq commissaires chargés de décider le départ du roi. M. de Coigny, l'un d'eux, se présenta seul à Charles X, qui refusa de recevoir ses collègues, et déclara formellement qu'il ne s'éloignerait qu'autant que ses dernières volontés auraient reçu leur accomplissement. La nouvelle de cette résistance mit Paris en rumeur. Le général Lafayette fit battre immédiatement le rappel, afin de rassembler cinq cents hommes par chaque légion de la garde nationale pour marcher sur Rambouillet. En un instant dix mille hommes furent sur pied; on requit toutes les voitures disponibles, et cette troupe improvisée se mit en marche sous les ordres du général Pajol, du colonel Jacqueminot et de Georges de Lafayette, recrutant en route quelques ignobles auxiliaires, attirés par l'espoir du pillage. La témérité même de cette expédition en fit le succès. Charles X reçut avec amertume les négociateurs de la veille; cependant il prêta quelque attention aux représentations de M. Barrot, qui lui objecta que, pour le succès même de ses espérances futures, il devait éviter que le nom de son petit-fils fût souillé du sang français. Le maréchal Maison insista pour une prompte retraite, en déclarant que les commissaires étaient suivis par soixante à quatre-vingt mille hommes. Il reproduisit cette assertion dans un entretien secret qu'il eut avec le roi; le duc de Raguse, également consulté, inspira quelques alarmes à Charles X, sur les dispositions de l'armée, et conseilla au roi de se retirer derrière la Loire pour y faire proclamer Henri V. Vivement combattu entre ses inquiétudes et son devoir, l'infortuné monarque espéra trouver plus de liberté d'esprit sur un point plus éloigné de la capitale, et fit prendre à son cortége la route de Maintenon. C'était un premier pas dans la voie de l'exil. A son arrivée, en effet, Charles X annonça l'intention de s'embarquer à Cherbourg et de faire voile pour l'Angleterre. Il composa son escorte de ses gardes du corps à cheval, de la gendarmerie d'élite et de deux pièces d'artillerie, et congédia tout le reste de l'armée. Cette entrevue suprême fut touchante; un grand nombre d'officiers brisèrent leurs épées, malgré l'exhortation que Charles X fit à tous de se rendre à Paris et d'y porter leur soumission au lieutenant général du royaume.

Le cortége royal vint coucher le 7 à Mellerault, séjourna le 8 et le 9 à Argentan, traversa Condé-sur-Noireau, le Val-de-Vire, Saint-Lô. A quelques lieues de Carentan, les commissaires qui précédaient les voitures furent avertis qu'un rassemblement nombreux de gardes nationaux et de paysans, avec de l'artillerie, avait projeté de s'emparer du roi et des princes, auxquels la malveillance imputait l'intention de gagner la Vendée pour y organiser la guerre civile. D'énergiques exhortations de M. Barrot dissipèrent ces démonstrations, plus inspirées que spontanées, et auxquelles Charles X opposa une sérénité qui ne s'était jamais démentie durant ce lugubre voyage. Ce fut à Valognes, où il arriva le 14 au soir, que le roi fit ses adieux aux gardes du corps qui l'avaient suivi, et dont les noms furent, par son ordre, inscrits dans les archives de la famille royale. Il embrassa avec effusion les officiers chargés de lui remettre les étendards de chaque compagnie : « Je les reçois sans tache, leur dit-il, et j'espère que le duc de Bordeaux vous les rendra de même un jour. » La plupart de ces militaires voulurent donner à Charles X un dernier témoignage de leur fidélité en l'accompagnant jusqu'au lieu de son embarquement.

La famille royale arriva le 16 août, vers deux heures, en vue du port de Cherbourg, ou deux navires américains, le *Great-Britain* et le *Charles-Caroll* avaient été disposés pour sa traversée. Deux bâtiments de guerre français, désignés pour l'escorter, avaient reçu des instructions sévères dans le cas où Charles X voudrait se diriger sur la Hollande ou sur l'une des îles de la Manche. Une foule immense, mais calme et silencieuse, garnissait les quais, les remparts et les édifices. Le roi était vêtu d'un frac et d'un pantalon bleu et coiffé d'un chapeau gris; mais la dignité de ses manières per-

çait à travers la simplicité de son costume. Sa physionomie, de même que celle de la dauphine, portait l'empreinte d'une pieuse résignation. Il remercia affectueusement les commissaires des égards qu'ils avaient eus pour lui, les entretint de ses affaires personnelles, et leur déclara qu'il ne désirait rien que de ne pas être à la charge de la France ni d'aucune puissance étrangère. Dix-huit personnes s'embarquèrent à la suite de la famille royale. Le capitaine Dumont-Durville donna le signal du départ. Le 17, à deux heures, on mouilla devant Porstmouth, et le gouverneur de cette ville vint avec empressement visiter les augustes passagers. « Voilà, lui dit Charles X, la récompense des efforts que j'ai faits pour rendre la France heureuse; j'ai voulu tenter un dernier moyen pour y rétablir l'ordre et la tranquillité; les factieux m'ont renversé! » La famille royale fit voile pour Cowes, où elle demeura en rade jusqu'au retour du marquis de Choiseul, que Charles X avait envoyé à Londres pour y négocier au sujet de sa résidence. Le résultat de cette démarche ne lui fut connu que le 20 août. Le gouvernement britannique accordait à l'illustre proscrit l'autorisation de débarquer en Angleterre, mais comme simple particulier, et sans qu'il pût réclamer aucun des honneurs dus à la royauté. Le malheureux prince endura avec calme cette dernière insulte de la fortune. Il prit aussitôt le titre de *comte de Ponthieu*, et le dauphin celui de *comte de Marnes*. Le 22, à huit heures du matin, les deux princes descendirent à Cowes, d'où ils s'embarquèrent avec les princesses à Weymouth, dans le dessein de se rendre ensuite à Holy-Rood, où l'hospitalité royale leur accordait un asile. En se séparant du commandant français, Charles X l'entretint de ses espérances futures, et lui déclara « que jamais son petit-fils ne rentrerait en France avec l'appui des baïonnettes étrangères ».

Depuis son débarquement sur les côtes d'Angleterre jusqu'à sa mort, la vie de Charles X cesse d'offrir un intérêt historique. Presque exclusivement vouée à la pratique des devoirs religieux et des œuvres de bienfaisance, elle s'écoulait sans amener d'autres distractions que la promenade, ou la chasse, seul exercice qui eût conservé quelque attrait pour le vieux roi. La constance de cette uniformité ne fut guère interrompue, durant six années, que par les nombreux visiteurs qui venaient porter à l'auguste banni leurs hommages, leurs souvenirs ou leurs espérances. A Lullworth, à Holy-Rood, comme à Buschtierad ou au Hradshin, sur le sol britannique comme dans les États autrichiens, cette vie patriarcale, assortie d'ailleurs à la médiocrité de ses ressources, concilia à Charles X les bénédictions et les respects des populations. Après avoir successivement établi pendant plusieurs années son domicile dans ces différents manoirs, il forma en 1836 le projet de se fixer à Goritz, ville heureusement située entre l'Allemagne et l'Italie. La présence du choléra l'obligea à s'arrêter quelque temps dans une terre qu'il avait achetée à Kirchberg, près de la petite ville de Budweiss. Mais comme l'épidémie, en s'éloignant de Goritz, commençait à envahir Budweiss, Charles X jugea convenable de donner suite à son premier projet. Il partit pour Goritz le 8 octobre 1836, et y reprit avec une sorte d'entrain les habitudes de sa vie d'émigration. Il venait d'atteindre sa soixante-dix-neuvième année. « Ma vie, disait-il, a été plus longue que celle de mes ancêtres; mais de cruels malheurs et trente années d'exil l'ont souvent rendue bien amère. » Le 1er novembre Charles X éprouva les premières atteintes du fléau qu'il avait cru fuir. Il assista néanmoins à l'office du jour et à celui du lendemain. Mais le 4, jour de sa fête, à la suite d'une longue audience qu'il avait donnée à un de ses anciens ministres, son malaise augmenta, des vomissements se déclarèrent et des crampes violentes envahirent jusqu'à la région du cœur. Il reçut les soins impuissants du docteur Bougon et du célèbre Marcolini et les secours spirituels du cardinal de Latil et de l'évêque d'Hermopolis, et déclara devant eux et devant les personnes de sa maison qu'il pardonnait de grand cœur à tous ceux dont il avait eu à se plaindre. Le 6 novembre, à une heure du matin, la famille royale fût avertie par le docteur Bougon que son vénérable chef n'avait plus que quelques instants à vivre. Ce fut en présence de tous ses membres, agenouillés autour de son lit, que le pieux monarque rendit à une heure et demie le dernier soupir, dans la quatre-vingtième année de son âge. Son corps fut déposé le 11 novembre dans l'église du couvent des franciscains, qui domine la ville de Goritz, au milieu d'une foule nombreuse et d'un cortége composé de tous les familiers de son dernier exil. Ainsi finit ce prince, qui racheta par des qualités incontestables les préjugés et les faiblesses de son éducation, et qui, par la sincérité et la tolérance de ses vertus, mérita un sort bien rare chez les rois : celui de conserver sur le trône et dans la disgrâce de véritables amis. A. BOULLÉE.

Monit. univ. — *Mémoires* du baron de Bezenval, — de Mallet du Pan, — de Weber, — *Tirés des papiers d'un homme d'État*; — du comte de Vauban, — du comte de Puisaye. — *Louis XVI*, par M. Droz; — *La Vendée militaire*, par M. Crétineau-Joly. — *Histoire de la Restauration*, par un homme d'État, — id. par M. Lubis. — *Études historiques, etc.*, par le prince de Polignac. — *Annuaire historique* de Lesur, 1818-1830. — *Chronique de Juillet*, par L. Rozet. — *Histoire des deux Restaurations*, par Ach. de Vaulabelle. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de 1830*, par Alex. Mazas. — *Mémoires, souvenirs et anecdotes sur l'intérieur du palais de Charles X*, par Th. Anne. — *Dix jours de 1830*, par Adolphe Sala. — *La Garde royale pendant les événements du 26 juillet au 5 août 1830*, par un officier employé à l'état-major. — *Questions de juridiction parlementaire*, etc., par M. de Peyronnet. — Lamartine, *Hist. de la Restauration*. — *Dernière époque de l'histoire de Charles X*, par M. de Montbel. — *Journal* de Dumont-Durville. —

Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, leur vie, leur règne et leur mort encore inédit.

CHARLES Ier ET II, DUCS DE BOURBON, dauphins d'Auvergne, etc. *Voy.* BOURBON.

A. DUCS DE BOURGOGNE.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne, fils de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, né à Dijon, en 1433, tué devant Nancy, en 1477. Il porta d'abord le titre de comte de Charolais; on le vit à vingt ans près de son père, au combat de Rupelmonde, déployer ce fougueux courage qui fut plus tard son seul guide. Le chroniqueur, en rappelant ses premiers faits d'armes, nous dit encore que le bon duc, au moment de la bataille de Gavres, voulut éloigner son fils à l'aide d'un message qu'il lui fit porter à sa mère; mais le jeune homme revint à toute bride pour le combat. Louis XI, réfugié, du vivant de son père, à la cour de Bourgogne, y avait été le joyeux compagnon du jeune comte; mais Louis XI une fois couronné devint son adversaire obligé. Il avait mis dans ses intérêts les seigneurs de Croï, favoris du vieux duc, et par leur entremise faisait ses affaires à petit bruit aux dépens du futur héritier de la Bourgogne et des Flandres. Il était déjà parvenu à acheter les villes de la Somme à prix d'argent, et il travaillait ainsi par ses affidés à démembrer pièce à pièce l'héritage du Bourguignon, quand le duc tomba malade, ce qui dérangea tous ces projets. Le jeune Charles força les portes, et s'assit menaçant au chevet de son père. Les Croï luttèrent en vain, et s'enfuirent. Le vieillard, flottant d'abord, finit par tomber sous l'ascendant de ce fils peu traitable, qui fut bientôt le vrai maître du gouvernement. On le vit l'un des premiers, enrôlé contre Louis XI dans la ligue du bien-public, se mettre en route, à la tête d'une grosse armée (1465). Il essaya d'entrer à Paris par un coup de main; mais à l'approche du roi, qui s'en revenait vainqueur du duc de Bourbon, Charles passa la Seine, et rencontra l'armée royale à Montlhéry; ce fut un choc, une mêlée plutôt qu'une bataille. A défaut de dispositions, le Bourguignon paya de sa personne, et poussa à l'aventure loin de tous les siens, si bien qu'il manqua d'être pris. Comme il poursuivait des fuyards, l'un d'eux, serré de près, se retourna et lui donna de son épieu dans la poitrine; assailli de plusieurs cotés, il reçut un coup d'épée à la gorge, et dut son salut à un de ses hommes d'armes. Toutefois, l'honneur de la journée lui resta. Le roi délogea, voulant se rapprocher de Paris, tandis que son adversaire, plus chevaleresque qu'habile, prenait possession du champ de bataille, « faisait sonner et crier aux carrefours du camp : que s'il étoit quelqu'un qui le requit de bataille, il étoit prêt à le recevoir ». En se portant rapidement sur Paris, où il se laissa devancer par Louis XI, il est présumable qu'il en eût fermé l'entrée au roi, et qu'il eût terminé tout avant l'arrivée de ses alliés. Il marcha à la rencontre des ducs de Berry et de Bretagne; et tous les trois réunis firent le siége de Paris. Louis XI, voyant le danger grandir, ne songea plus qu'à l'écarter en traitant. Il subit de dures conditions (traité de Conflans, 1466) : son beau cousin de Charolais, comme il l'appelait, recouvra pour sa part les villes de la Somme, avec Boulogne et Guignes en sus. Pendant les négociations, Charles reprit Péronne et Beauvais. Au moment même du départ, il exigea mieux encore : « Il fit signer au roi une promesse de mariage entre lui, Charolais, qui avait trente-deux ans, et la fille aînée du roi, qui en avait deux. Elle devait lui apporter en dot la Champagne et diverses accessoires. Pour consoler l'époux d'attendre si longtemps sa future, il fallut que le roi lui donnât le Ponthieu. »

Ainsi pourvu, Charles marcha sur la Flandre, où Louis XI avait noué des intelligences. Liége et Dinant étaient en révolte; ces orageuses communes avaient fait irruption dans les comtés de Brabant et de Namur. Le comte, plus maître que son père du gouvernement et de l'armée, terrifia Liége et lui fit souscrire une paix désastreuse (janvier 1466). Il reparut quelques mois après, et ce fut le tour de Dinant (1466), la ville des forgerons et des batteurs de cuivre, flanquée de quatre-vingts tours; il la foudroya par sa terrible artillerie, la fit brûler, piller et raser impitoyablement. Les Liégeois, sortis de leurs murs, au nombre de trente mille, n'osèrent affrontrer pourtant cette armée débandée, soûle de pillage, ivre de débauches, et dont ils auraient eu bon marché. L'orage écarté, ils reprirent les armes, après la mort de Philippe le Bon, sur les instigations de Louis XI. Le duc Charles envoya ses hérauts publier la guerre partout le pays, l'épée d'une main, et une torche de l'autre, guerre à feu et à sang. Le duc pénétra dans ce pays de Hasbain, où son aïeul Jean sans Peur avait aussi combattu les gens de Liége. Il assiégea Saint-Tron (1467), que trente mille Liégeois vinrent secourir aussitôt. Vainqueur, Charles marcha sur Liége, qui se rendit à discrétion; il fit abattre un pan de mur pour y rentrer par la brèche; il l'épuisa d'argent, la désarma, lui enleva ses juridictions, ses priviléges, et démantela ses fortifications. Tous ces sanglants et rapides succès enflèrent le cœur du Bourguignon; il ne vit plus rien capable de lui faire obstacle, et se lança alors dans les plus vastes projets. Laborieux, infatigable, il travailla à donner à tant de pays différents cette cohésion qui leur manquait. Il rêva l'unité comme l'agrandissement de ses États. Le bon duc son père avait vécu au milieu des fêtes: sa cour, magnifique et joyeuse, changea d'aspect avec son fils; elle garda son cérémonial, elle resta sans égale pour l'opulence, mais avec un air d'austérité. Il réforma, ordonna; « il veilla et estudia en ses finances.... Il se travailloit soi et ses gens outrageusement. » Tandis qu'il s'étayait de la chevalerie et de l'esprit féodal contre Louis XI, on voit percer dans ses or-

donnances, dans son administration, les tendances de l'esprit moderne. Il se tourna vers l'Angleterre, et chercha dans la maison d'York un autre appui contre le roi de France, qui s'efforçait de réparer ses pertes. Nonobstant son traité de mariage avec la fille de Louis XI, on le vit avec surprise, lui qui était Lancastre par sa mère, épouser une fille d'York, la sœur d'Édouard, sacrifiant les haines du sang à ses calculs. Inquiété par cette alliance et menacé d'une descente des Anglais, Louis XI se porta à la plus étrange démarche : il demanda au duc un sauf-conduit, et s'en alla le trouver à Péronne. C'était jouer le coup le plus chanceux, le plus téméraire; c'était agir comme le Bourguignon lui-même. Il se mit à la merci de son ennemi au moment où ses intrigues excitaient de nouveau les Liégeois à la révolte. Lorsque cette nouvelle, exagérée à dessein par les ennemis du roi, parvint au duc, il entra en fureur. Pendant quatre jours, il flotta indécis sur le sort qu'il ferait à son prisonnier. « Le premier jour, dit Comines, ce fut tout effroi et murmure par la ville; « le second jour le dit duc fut un peu refroidy : « il tint conseil la plupart du jour et partie de « la nuit. Le roy faisoit parler à tous ceux qu'il « pensoit pouvoir l'aider, et ne failloit à pro« mettre.... A ce conseil dont j'ai parlé y eut « plusieurs opinions. La plupart disoient que la « sûreté qu'avoit le roy lui fust gardée... Autres « vouloient sa prise rondement, sans cérémo« nie..... Cette nuict qui fust la tierce, ledict duc « ne se dépouilla onques; seulement, se coucha « par deux ou trois fois sur son lit, et puis se « pourmenoit (car telle étoit sa façon quand il « étoit troublé). Je couchai ceste nuict en sa « chambre, et me pourmenoy avec lui plusieurs « fois. Sur le matin se trouva en plus grande « colère que jamais, en usant de menaces et « prêt à exécuter une grande chose. Toutefois, « il se réduisit, en sorte que si le roi juroit la « paix et vouloit aller avec lui à Liége, il se « contenteroit. »

Si désastreuse que pût être pour l'honneur de Louis XI cette dernière clause du traité, ce ne fut pas tout ce qu'il lui en coûta pour se tirer des mains de son hôte. Cette malencontreuse équipée fut pour lui un nouveau *bien-public;* il en sortit plus maltraité encore.

Louis XI, trop heureux d'échapper à tout prix de « cette grosse tour où jadis un comte de Vermandois avoit fait mourir un roi de France », consentit à marcher contre ses amis. « Grande et terrible punition et méritée du jeu perfide que Louis XI avait fait de Liége, la montrant pour faire peur, l'agitant, la poussant, puis, retirant la main... Eh bien, cette main déloyale, prise en flagrant délit, il fallait que le monde entier la vît égorger ceux qu'elle poussait, qu'elle déchirât ses propres fleurs de lis qu'arboraient les Liégeois, que Louis XI mît dans la boue le drapeau de la France. Après cela, maudit, abominable, infâme, on pouvait laisser aller l'homme, qu'il allât en France ou ailleurs. Seulement, pour se charger de faire ces grands exemples, pour se constituer ainsi le ministre de la justice de Dieu, il ne fallait pas voler le voleur au gibet. C'est justement ce qu'on tâcha de faire (1). » On peut se demander, avec l'historien que nous citons, si la grande colère du Bourguignon ne fut pas en partie jouée. Les intrigues du roi à Liége, le rôle qu'y jouaient ses envoyés étaient notoires depuis un mois; le duc en devait être informé quand il délivra le sauve-conduit, dont les termes d'ailleurs étaient absolus : « Vous y pouvez venir, demeurer et séjourner, et vous en fretourner sûrement, à vostre bon plaisir, toutes les fois qu'il vous plaira sans que aucun empêchement soit donné à vous, pour quelque cas qui soit ou puisse advenir. » Selon Comines lui-même, le duc savait dès cette époque et s'était plaint au cardinal Ballue que « les « Liégeois faisoient mine de se rebeller, à cause « de deux ambassadeurs que le roy leur avoit « envoyés pour les solliciter de ce faire.... A quoi « respondit Ballue que les dicts Liégeois ne « l'oseroient faire... (2) » Le duc, très au courant des intrigues du roi et du soulèvement qui avait déjà commencé, n'en donna pas moins sa parole écrite à Louis XI. Les nouvelles qu'il reçut pendant l'entrevue le poussèrent à bout; il en fallait peu pour exaspérer sa violence. Il profita de la circonstance et de la peur de Louis XI pour le dépouiller. Il étalait cependant des prétentions chevaleresques; il affichait la loyauté des anciens preux, il invoquait la foi féodale; mais à Péronne la tentation se trouva grande, et le politique avide l'emporta sur le chevalier. Les deux acteurs de la pièce avaient comme échangé leurs rôles.

Réconciliés en apparence, ils se mirent en route pour Liége. La ville était sans murailles, et osa pourtant résister. L'avant-garde du duc, logée dans les faubourgs, fut surprise de nuit par les Liégeois. Les deux princes furent attaqués même dans leurs quartiers. Six cents hommes résolus tombèrent sur eux à dix heures du soir. Le duc était au lit; une douzaine d'archers veillaient autour de lui, jouant aux dés. Avertis par le tumulte, et armés en hâte, les deux princes furent sauvés par leurs gens. L'assaut fut résolu, contre l'avis du roi; mais la furie du Bourguignon ne souffrait nul retard. Sitôt que les trompettes sonnèrent, il s'élança des premiers. C'était un dimanche, et les Liégeois ne pouvaient croire qu'on les attaquât à pareil jour. « La nappe étoit mise, dit le chroniqueur,

(1) Michelet, *Hist. de France*, t. VI : « On trouve, dit-il, dans le recueil des ordonnances trente-sept pages in-fol. remplies d'actes datés, du même jour (14 octobre), de concessions croissantes, qu'on dirait arrachées d'heure en heure. »

(2) La Bibliothèque impériale possède l'original de cette pièce, qui est écrite de la main de Charles lui-même (Ms. Baluze, 9675, B.).

dans toutes les maisons, et l'on se disposoit à dîner, quand l'ennemi entra de partout. Ce fut un long pillage et un carnage affreux. » Liége fut démolie et rasée comme Dinant.

Le rapprochement forcé des deux rivaux ne fut pas de longue durée. La guerre des deux Roses, qui dévastait l'Angleterre, fut une occasion de rupture pour eux. Le duc, toujours prompt à l'attaque, commença le premier les hostilités. Cependant le roi était arrivé à son but, de ramener à lui une partie des grands feudataires : une trêve d'un an fut conclue. Mais le duc, à l'expiration de la trêve, se laissa prendre au dépourvu, et se vit enlever par les gens du roi Amiens, Roye et autres villes de Picardie (1471). A ces nouvelles il se réveilla terrible, et mit le ban et l'arrière-ban sur pied. Il s'était fort occupé de son état militaire, d'équiper ses compagnies, et on s'étonne qu'il n'ait pas adopté le système des troupes d'ordonnances créé par Charles VII, qui donnait au roi une armée toujours prête. Il conserva, comme moins onéreux peut-être, le système des milices féodales, composées de gens vivant chez eux, s'exerçant à l'arc, allant chaque mois aux revues et toujours prêts à partir. En outre des Anglais, il prit à sa solde des Italiens et autres étrangers, fit trembler tous ses peuples, et soumit à une rude discipline grands et petits. Il n'y avait point d'artillerie comparable à la sienne. A la tête d'un armement formidable, le duc marcha sur la Somme, et reprit plusieurs de ses villes. Le roi avait de son côté des forces à peu près égales; mais il était peu enclin à remettre tout au hasard d'une bataille. Il trouvait plus sûr de gagner à petit bruit les amis de son cousin de Bourgogne, et il y réussit assez bien. Charles, par son commerce dur et hautain, ses emportements, sa volonté brutale et sans réplique, semait autour de lui la désaffection et la terreur. Les gens aigris, ou avisés, et ceux qui voyaient loin, tels que Comines, quittaient son service pour se donner au roi, qui caressait et payait bien. Le duc offensait grands et petits; il frappait ses gens de guerre; sa discipline était terrible : dans une revue, il tua un homme d'armes mal équipé, comme eût fait un chef de barbares. Charles mit le siége devant Amiens, et y échoua; mais après une courte trêve il revint plus furieux, emporta Nesles, et fit couper le poing à toute la garnison. Il entra à cheval dans l'église, encombrée de morts, et dit : « J'ai de bons bouchers avec moi; voilà une belle vue. » Il fondit de là sur la Normandie, portant la flamme sur son chemin. Il voulut emporter Beauvais en passant; mais il s'y trouva arrêté court : les femmes, les enfants même y firent des merveilles. Voulant donner l'assaut, malgré l'avis de tout son monde, il y perdit quinze cents hommes, et fut contraint de décamper. Il se jeta sur d'autres villes, y portant sa vengeance, et ne laissant rien debout où il passait. Ce dévastateur s'arrêta devant Rouen, où il ne réussit pas mieux qu'à Beauvais; puis il revint sur ses pas, achevant de tout mettre en cendres, et harcelé dans sa retraite par les gens du roi.

A la suite de tant d'échecs, Charles tourna d'un autre coté son inquiète politique. Il se fit céder à prix d'argent la succession de Gueldre, et acheva d'en prendre possession par les armes. Son ambition était de faire ériger en royaume ses vastes États. Il voulait reconstruire, mais en l'arrondissant, l'antique royaume de Bourgogne. Ses premiers succès lui avaient enflé le cœur. Il se voyait à la tête d'une véritable monarchie, et pourtant il n'était que le vassal d'un roi. Ce malaise de son orgueil suffirait pour expliquer sa vie, ses efforts acharnés, ses projets fantastiques. Parmi ces rêves singuliers était celui de prendre la vallée du Rhin, puis la Suisse, puis le Milanais et le reste. Il voulait de là dominer l'Allemagne et conduire une grande croisade contre les Turcs. Tous ces projets inquiétèrent les Suisses, déjà travaillés par Louis XI, et ils firent une ligue défensive avec les villes du Rhin. Charles alors voulut se faire couronner roi, et l'empereur Frédéric consentit à le voir à Trèves, en promettant à ce solliciteur incommode ce bandeau royal auquel il aspirait. Déjà les apprêts étaient faits pour la cérémonie; l'église était tendue, la couronne, le sceptre, le trône, étaient exposés aux regards, quand Charles apprend que pendant la nuit l'empereur, malmené par lui, s'est enfui en bateau (1473). C'était un terrible affront. Outré de se voir joué de la sorte, le duc se prépara à la guerre contre l'empereur. Mais par ses desseins précipités et son insatiable ambition, il se mit sur les bras un nouvel adversaire : convoitant tout en même temps, il prétendit à la succession de Lorraine. Le jeune duc René II osa lui déclarer la guerre, le tenant sans doute pour fort compromis par tant d'ennemis qu'il s'était faits : la France, l'Empire, la Lorraine, les Suisses étaient tournés contre lui. Charles laissa échapper l'alliance de l'Angleterre, pendant qu'il s'évertuait au siége de Neuss sur le Rhin, avec un acharnement tel qu'il ne se coucha pas une fois dans les dix mois que dura ce siége (1474). Il en vint aux mains avec l'empereur, qui amena cent mille hommes au secours de la place, et repoussa les assaillants. Le duc fut plus heureux contre Nancy, et mit la main sur la Lorraine, après quoi il tourna ses efforts contre les Suisses. Il espérait, une fois maître de leurs montagnes, s'ouvrir un débouché dans le Milanais. Il alla mettre le siége devant Granson, qui se rendit, fit traîtreusement pendre ou noyer dans le lac des hommes qu'il avait reçus à composition; il fit faire cette exécution par des prisonniers mêmes, en les contraignant par ses mauvais traitements à remplir l'office de bourreaux :« Ce fut, dit l'historien de la Suisse, le dernier jour de l'honneur de Charles et de sa prospérité. » Bientôt l'armée des Suisses descendit des

hauteurs, hérissée de piques, de longues hallebardes, formant d'épais carrés, entre lesquels était l'artillerie : aux dernières pentes, ils s'agenouillèrent tous, se découvrirent et prièrent; puis ils fondirent comme un torrent sur les Bourguignons. Le duc, contre l'avis des plus sages, s'était porté à leur rencontre au pied des monts. Son avant-garde fut culbutée par cette rude descente des montagnards. Bientôt les trompes se firent entendre de nouveau dans le lointain. C'était une nouvelle armée qui tombait des montagnes. « A ce moment, dit Müller, mugit par trois fois le taureau d'Ury annonçant la mort, et l'on entendit le retentissement étrange de la trompe d'Unterwalden...... « Quel est, demanda le duc, ce peuple sauvage? Sont-ce aussi des confédérés? — Monseigneur, répondit un prisonnier, ce sont là seulement les vrais anciens Suisses des hautes montagnes, les hommes qui ont battu les Autrichiens; voilà les bourgmestres de Schaffouse, de Zurich.... » Le duc s'écria. « Qu'adviendra-t-il de nous, puisqu'un petit nombre nous a tant fatigués? » Les gens de Bourgogne, déjà ébranlés, furent pris d'épouvante, et s'enfuirent. En vain le duc les rappelait avec outrages, les frappant à coups d'épée, la déroute fut prompte et complète; il n'y eut pas d'autre combat. Le terrible duc, entraîné lui-même dans la déroute, « jeta un dernier regard sur ses quatre cents pièces d'artillerie, sur ses antiques richesses, sur la magnificence de sa maison, traversa au galop, avec cinq compagnons seulement, l'un des passages du Jura,... poussé moins par l'ennemi que par sa rage ». On rapporte que le fou du prince, qui courait à ses cotés, lui criait, en souvenir du grand Annibal, l'un de ses héros : « Monseigneur, nous voilà bien *Annibalés*. »

Ce grand coup porté à sa réputation militaire grossit la ligue de ses ennemis. Cependant il ne renonça pas à une revanche. Il épuisa tous ses pays, et remit sur pied plus de trente mille hommes. Rentré sur les terres suisses, il vint assiéger Morat. Les cantons rassemblèrent leurs contingents, et lui opposèrent aussi trente mille hommes, auxquels se joignit la cavalerie de Lorraine, car les confédérés suisses s'étaient choisi pour général René de Lorraine, impatient de recouvrer son duché. L'armée descendit de Berne vers Morat, et aborda le camp des Bourguignons. Son jeune général (il avait vingt-cinq ans) était habile et de sens plus rassis que le duc de Bourgogne. Il trompa son ennemi par une fausse attaque, et après des assauts terribles, les Suisses firent irruption dans les retranchements ennemis. Charles avait parmi ses capitaines le grand-bâtard de Bourgogne, excellent homme de guerre, qui avait le coup d'œil et la dextérité qui manquaient à son frère, et qui lui ouvrit en maintes occasions des avis prudents. Plus que personne il opposait des raisons calmes à ses volontés furieuses, et l'avertit du vice de ses dispositions à Morat. Mais le duc, qui n'écoutait rien, ne voulut pas sortir de son camp et prendre position dans la plaine, où sa cavalerie aurait prévalu. La terreur se répandit dans ce camp : le carnage y fut grand ; l'artillerie fut prise et tournée contre les Bourguignons; une partie de cette armée éperdue se noya dans le lac. Le duc, près d'avoir la retraite coupée, n'eut que le temps de fuir, abandonnant tout derrière lui, comme à Granson.

Les vainqueurs profitèrent de cette déroute pour attaquer la Lorraine. Nancy tomba en leur pouvoir; mais le duc de Bourgogne avait de braves et dociles sujets : il offrit la noblesse à tous les bourgeois qui voudraient s'armer, et refit en quelques semaines une troisième armée. Il accourut en Lorraine, et mit le siége devant Nancy (1477). C'était en hiver : sa frénésie ne connaissait plus d'obstacle. Il s'entêta devant la place par un temps meurtrier; le froid, les maladies, les misères du siége mettaient les gens hors de combat. Le duc René pendant ce temps implorait les Suisses, ses amis; il revint à la tête de vingt mille hommes forts et résolus. Charles, réduit à trois mille à peine, les attendit de pied ferme avec son incorrigible obstination. Le grand-bâtard fut d'avis de ne pas hasarder une bataille impossible; il était l'un des rares survivants de ces sanglantes défaites qui châtièrent sans l'abattre l'orgueil du chef de sa maison. Enchaîné jusqu'au bout à l'orageuse destinée de ce frère, il se trouva encore à son appel devant Nancy; il y plaida avec chaleur pour les prisonniers lorrains que le duc fit massacrer sans pitié comme sans politique; puis il prit son rang, et fit son devoir en bon capitaine. Charles avait donné la veille un dernier assaut, et la garnison avait osé, dans une sortie, venir brûler une partie de son camp. Comme il s'armait de grand matin, le lion en or qui formait le cimier de son casque vint à se détacher et tomba. Charles y vit un présage, et dit : *Ecce magnum signum!* Bientot il entendit mugir le taureau d'Ury, et il se souvint de Granson et de Morat. Il parcourut sa troupe, monté sur un cheval noir, et se mit au centre. La neige tombait à flocons épais; les Suisses se prosternèrent pour baiser la terre glacée. Ils eurent bientot tourné l'une des ailes des Bourguignons, qui fut rompue; le reste ne résista pas longtemps. On chercha durant plusieurs jours ce que le duc était devenu; il n'était point au nombre des fuyards, et personne ne l'avait vu tomber dans la bataille; mais un page assura qu'il avait été tué, et indiqua le lieu où son corps devait être. On l'y trouva en effet, nu, couché sur le ventre, le visage attaché aux glaçons du marais. Sa tête était fendue de la bouche à l'oreille, un coup de pique lui traversait la cuisse, un autre le bas des reins. Le duc de Lorraine le fit porter à Nancy; on l'exposa sur un lit de parade, et le jeune duc René, prenant la main du mort, lui dit : « Dieu ait votre âme; mais vous nous avez fait moult de maux et de douleurs. ».

Par qui fut tué Charles le Téméraire? On n'a recueilli que des bruits populaires à ce sujet. On soupçonna du meurtre un capitaine italien à qui le duc avait donné un soufflet (*voy.* Campo-Basso); d'autres prétendirent que le cheval du prince s'étant abattu sur un ruisseau gelé, un gentilhomme lorrain courut à lui, et le frappa, comme il cherchait à se relever sous sa lourde armure. « Sauve le duc de Bourgogne! » cria le blessé; mais ce gentilhomme, étant sourd, crut entendre : Vive Bourgogne! et s'élançant une seconde fois sur l'inconnu, il lui fendit la tête d'un coup de sa hache d'armes.

Charles était instruit, sérieux, laborieux; il parlait cinq langues, et savait à fond le latin, ce qui était alors chose rare parmi les princes. Il était justicier, ordonné; cet homme sans pitié dans la guerre était charitable, « donnant à tout povre qu'il rencontroit.... Il jeûnoit tous jeûnes »; comme Louis XI et beaucoup d'autres, il portait des reliques sur lui, alliant la dévotion avec le luxe; car il était, nous dit Comines, « fort pompeux en habillements, et même un peu trop..... Il avoit grande et triomphale cour sur tous les ducs du monde. » Il était d'une constitution robuste, de moyenne taille; fils d'une Portugaise, il avait le teint basané de sa mère, les cheveux et les yeux noirs, le nez aquilin, le visage long, le menton saillant. Quant au caractère, il tenait de Jean sans Peur, son grand-père. Appliqué à toutes sortes de lectures, passionné pour l'antiquité comme pour la chevalerie, il y prit le goût du grandiose, avec un esprit d'imitation dangereux. La contagion passa jusque dans ses mœurs; et, s'il en faut croire ses ennemis, il aurait imité l'antiquité, même dans ses plus mauvais exemples. Il savait par cœur l'histoire d'Alexandre. « Jamais il ne se couchoit qu'il ne fist lire deux heures devant lui les hautes histoires de Rome, » dit Olivier de la Marche, gouverneur de sa maison. « Il ordissoit plus d'entreprises que trente vies d'homme n'eussent sçu faire. » Il s'évertuait ainsi pour être grand, quoiqu'il n'eût pas, prétend Comines, « assez de sens ni de malice ».

Sa position était fausse, et il le sentait. Il se trouvait trop grand pour être en sûreté; la tâche demandait le génie d'un grand homme, et Charles n'en avait que l'ambition. En lui finit cette maison de Bourgogne, qui représentée par un autre chef (Louis XI, par exemple) eût peut-être compromis les destinées de la France et le développement de son unité (1). Amédée Renée.

Ph. de Comines, *Mém.* — Olivier de la Marche, Châtelain, *Chron.*, Paradin. — Jean de Muller, *Hist. de la Conféd. suisse.* — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne.* — Michelet, *Hist. de France*, VI. — Sismondi, *Hist. des Français*, XIII et XIV.

B. Ducs de Bretagne.

CHARLES DE BLOIS OU DE CHATILLON, duc de Bretagne, tué le 29 septembre 1364. Il était frère puîné de Louis, comte de Blois, et fils de Marguerite, sœur de Philippe de Valois. Il épousa, en 1337, Jeanne de Penthièvre, fille de Gui de Bretagne; les conditions du mariage furent que Charles prendrait le nom, le cri et les armes de Bretagne, et qu'il succéderait au duc Jean III, qui n'avait pas d'enfants. En conséquence, la plupart des seigneurs et des barons lui prêtèrent foi et hommage, comme à l'héritier présomptif du prince régnant.

Mais Jean de Montfort, frère du duc de Bretagne, prétendait aussi hériter de ses États; toutefois, il dissimula jusqu'à la mort de son frère (1340). Alors il s'empara des trésors du duc, et se fit proclamer son successeur. De son côté, Charles de Blois fit valoir ses droits; et il s'éleva entre les deux prétendants une guerre longue et sanglante. Jean de Montfort avait pour lui le peuple des villes et des campagnes, et il était soutenu par Édouard, roi d'Angleterre. Charles avait pour partisans la plupart des barons et prélats, et il implora l'appui de Philippe de Valois. Les deux princes furent cités devant la cour des pairs; ils s'y présentèrent tous deux. Mais Jean de Montfort s'apercevant, à la manière dont il fut reçu de Philippe de Valois, que sa cause était jugée d'avance, s'enfuit aussitôt en Bretagne. Cependant le procès s'instruisit; et les pairs, réunis à Conflans, décidèrent, en 1341, en faveur de Charles de Blois. Aussitôt le duc de Normandie, fils aîné du roi, entra en Bretagne, à la tête

(1) Le type martial du *Téméraire* s'est en quelque sorte popularisé dans le domaine des arts, grâce aux monuments nombreux qui nous ont conservé son image. Le musée de Bruxelles possède, sous le n° 316, un portrait de ce prince, assez bon, quoique rélativement moderne. Le comte de Charolais figure, dit-on, dans un tableau peint par Hemling de 1462 à 1467, qui représente le duc de Bourgogne faisant hommage à Notre-Dame de Boulogne. (Voy. *Annales archéologiques* de Didron, tome VI, pages 260 et 265.) Sa statue couchée se voit à Bruges, sur le magnifique tombeau dont il y a un moulage en plâtre au Musée du Louvre à Paris, sculpture de la Renaissance. Divers autres portraits, non moins précieux et beaucoup moins connus, subsistent dans les peintures de quelques manuscrits ayant appartenu à ce prince, ou exécutés par ses ordres. Ils nous le montrent aux divers âges de sa vie. Nous allons signaler les principaux, par ordre chronologique : 1° Manuscrit exécuté en 1449 : Chroniques de Hainault; Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 9242, tome Ier, folio 1. 2° Manuscrit daté de 1468 : portrait de Charles et d'Isabelle de Bourbon, son épouse; livre d'Heures de la Bibliothèque royale de Copenhague. Une copie amplifiée de ces deux portraits (Charles et Isabelle), copie peinte sur parchemin, se trouve au département des Estampes de la Bibliothèque impériale de Paris; Gaignières, *Maisons étrangères*, tome I, pages 35, 36 et 37. Elle a été gravée dans Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, tome III, planche LXIV (*voy.* Léon de Laborde, *Ducs de Bourgogne*, tome II des *preuves*, page LXXXVIJ). 3° Manuscrit exécuté de 1467 à 1470 environ; Bibliothèque impériale de Paris, 8349 (*Chronique de Chastelain*), folio CXIJ, verso; reproduit dans Gaignières, *Maisons étrangères*, tome I, page 34. *Voyez* aussi planches gravées de l'abbé Rive, vers 1782; planche XIV, d'après un manuscrit du duc de La Vallière; et la collection publiée par M. des Hesner, à Mannheim, depuis 1840 environ, intitulée *Tradition des Chriestlichen Mittelalters*, etc., in-4° tome II, planche 54; d'après un manuscrit de Darmstadt. (V).

d'une nombreuse armée; le comte de Montfort, contraint de se réfugier dans la ville de Nantes, fut fait prisonnier, et conduit dans la tour du Louvre. Cet événement semblait devoir mettre fin à la guerre; mais elle fut continuée par la comtesse, dont le grand caractère et le courage en cette circonstance ont fait l'admiration de tous les historiens contemporains. Cependant Charles de Blois s'empara de Rennes, et vint mettre le siége devant Hennebon, où cette princesse s'était enfermée. La ville était réduite à l'extrémité, et allait être forcée de capituler, lorsqu'une armée anglaise, arrivant tout à coup dans le port, vint forcer les assiégeants à se retirer. Le comte de Montfort, sorti de prison en 1343, à la faveur d'une trêve, mourut en 1345, laissant son fils unique, Jean de Montfort, sous la tutelle de sa mère. La guerre n'en continua pas moins avec des succès divers jusqu'en 1346, où Charles de Blois fut, à son tour, fait prisonnier à la bataille de Laroche-Dérien. On le conduisit en Angleterre, et il fut enfermé dans la tour de Londres. Jeanne de Penthièvre suivit alors l'exemple que lui avait donné la comtesse de Montfort, et continua la guerre avec une semblable activité. Quant à son époux, il ne put obtenir sa liberté qu'au bout de trois ans, moyennant une rançon de trois cent cinquante mille écus. Pendant sa captivité, le jeune comte de Montfort avait épousé Jeanne, fille d'Édouard III.

On proposa alors aux deux prétendants de partager la Bretagne. Charles répondit d'abord qu'il voulait tout ou rien; cependant, en 1364, il céda aux instances des barons, et consentit au partage. Un traité fut préparé à cet effet, et les signatures étaient déjà données, quand Jeanne de Penthièvre, informée du résultat des négociations, écrivit à son mari qu'elle l'avait prié de défendre son patrimoine, et qu'il ne devait pas le remettre en arbitrage quand il avait les armes à la main. Charles envoya aussitôt sa rétractation; et la guerre recommença avec une nouvelle fureur. Mais dès ce moment il sembla que la fortune l'eût abandonné : il n'éprouva plus que des revers, et la bataille d'Auray, livrée le 29 septembre 1364, décida enfin du sort de la Bretagne. Les deux armées s'y étaient préparées par la prière; la mêlée fut horrible. Charles y fit en vain des prodiges de valeur; le bataillon au milieu duquel il combattit, et où se trouvaient avec lui Duguesclin et Beaumanoir, fut enfoncé, et déjà il était prisonnier, lorsqu'un Anglais lui plongea son épée dans la gorge. On trouve dans les chroniques du temps une autre version sur la mort de Charles de Blois. Suivant les auteurs de ces chroniques, ce prince, après avoir été fait prisonnier, aurait été conduit à Jean de Montfort, qui lui aurait fait trancher la tête en sa présence. Nous avons raconté d'abord l'opinion la plus généralement admise.

Charles de Blois était brave et généreux, mais d'une piété plus vive qu'éclairée. Aussi les seigneurs de son parti disaient-ils qu'ils avaient un chef né pour être moine, et non pour gouverner un État. Après sa mort, on le trouva revêtu d'un cilice de crin. Le bruit se répandit que des miracles avaient lieu sur son tombeau, et une enquête fut ordonnée par le pape Urbain V pour sa canonisation. Mais elle fut interrompue par ordre de Grégoire XI, et à la prière de Jean de Montfort, qui craignait de passer pour un impie et un persécuteur si l'ennemi qu'il avait vaincu était présenté comme un saint aux hommages des peuples.

Froissart, *Chron.* — D. Lobineau, *Hist. de Bretagne.* — *Contin. Nangii.* — Sismondi, *Hist. des Français*, t. X et XI. — Michelet, *Hist. de Fr.*, t. III.

C. Comtes de Flandre.

CHARLES Ier, dit *le Bon*, treizième comte de Flandre, assassiné à Bruges, le 2 mars 1127. Il était fils de Canut IV, dit *le Saint*, roi de Danemark, et d'Adèle, fille de Robert le Frison, comte de Flandre. Il fut élevé à la cour de son aïeul maternel, et fit un voyage en Terre Sainte. En 1115, Baudouin VII, dit *à la Hache*, comte de Flandre, lui fit présent du comté d'Encre, après l'avoir enlevé à Hugues II de Champ d'Avesne, comte de Saint-Pol. Nommé en 1118 régent de Flandre, pendant l'absence de Baudouin, Charles épousa Marguerite, fille de Renaud II, comte de Clermont en Beauvoisis, et reçut en dot le comté d'Amiens. La même année il amena des troupes au roi de France Louis VI, dit *le Gros*, occupé alors en Normandie contre les Anglais. En 1119, Baudouin, en mourant, nomma Charles son successeur. Les états de Flandre le reconnurent; mais il trouva un compétiteur dans Guillaume d'Ypres, bâtard de Philippe, deuxième fils de Robert le Frison. Guillaume, appuyé de Baudouin III, comte de Hainaut, de Hugues II, comte de Saint-Pol, de Thomas de Marle, baron de Coucy, de Clémence, duchesse de Lothier, et de Gauthier II, comte d'Hesdin, envahit une partie de la Flandre. Charles leva promptement une armée, défit ses ennemis en plusieurs rencontres, confisqua les seigneuries de quelques-uns, entre autres le comté d'Hesdin, et les obligea à demander la paix. En 1124, Baudouin II, roi de Jérusalem, ayant été fait prisonnier par les Turcs, les seigneurs du pays, mécontents de ce monarque, invitèrent Charles à venir le remplacer : il refusa leur offre. L'année suivante, les princes d'Allemagne lui députèrent Godefroy, comte de Namur, et le chancelier de Frédéric Ier, archevêque de Cologne, pour lui offrir le trône de Germanie, vacant par la mort de l'empereur Henri V. Le conseil de Flandre, craignant de perdre son souverain, le décida à refuser cette dignité : la famine régnait alors; la charité et la prudence de Charles rendaient sa présence plus que jamais précieuse à ses sujets. En 1126,

le comte de Flandre accompagna Louis le Gros dans son expédition d'Auvergne. A son retour, il périt victime d'une conspiration organisée par la famille Érembald, qui se trouvait lésée dans ses intérêts par une ordonnance relative au recensement des individus nés libres et de ceux nés serfs. Le prévôt Bertulfe Érembald et son neveu Burchard se mirent à la tête des conjurés, surprirent le comte de Flandre dans l'église de Saint-Donatien de Bruges, et l'assassinèrent. L'Église honore le comte Charles le Bon d'un culte public, le 2 mars, jour de sa mort. (1)

Gauthier de Térouane, *Hist. de la vie et du martyre de Charles le Bon, comte de Flandre*; Paris, 1818, in-8°, publiée par Jacques Sismond. — Langtenbeck, *Bibl. danoise*. — Vredius, *Sigilla comitum Flandriæ*, 1639, p. 10. — Otton Frising, *Chron.*, lib. VII, cap. 17, p. 148. — Suger, *Chronique de France*, p. 818.

D. COMTES D'EU.

*CHARLES dit d'*Artois*, comte d'Eu, prince du sang, pair de France, etc., né vers 1393, mort le 25 juillet 1472. Il porta aussi les titres de seigneur de Saint-Valery et de Houdain en Artois. Charles était le seul fils de Philippe d'Artois, comte d'Eu, et de Marie de Berry, qui épousa depuis Jean, duc de Bourbon. Il se prononça de bonne heure pour le parti d'Orléans, et fut armé chevalier par le duc de Bourbon, en 1414, au siége d'Arras. L'année suivante, il commandait à Azincourt une partie de l'avant-garde. Fait prisonnier à cette funeste journée, il fut emmené en Angleterre, avec les autres princes captifs et la fleur de la chevalerie de Charles VI. Henri V, roi d'Angleterre, attachait un grand prix à cette capture; car mourant, au château de Vincennes, en 1422, il fit venir auprès de lui Jean son frère, duc de Bedford, et lui recommanda de ne pas se dessaisir du comte d'Eu avant que le jeune Henri VI eût atteint sa majorité. Charles d'Artois en effet resta prisonnier pendant vingt-trois années, et fut enfin échangé, en 1438, contre le duc de Sommerset, prisonnier de Charles, duc de Bourbon, frère utérin du comte d'Eu. De retour au sein de sa patrie, le comte d'Eu fut accueilli avec bienveillance par le roi Charles VII, qui lui fournit l'occasion de servir l'État de plusieurs manières, et l'entoura d'une consolante faveur. En 1439 Charles assista aux états d'Orléans, et représenta le roi au mariage qui fut célébré à Saint-Omer, entre le comte de Charolais et Catherine de France, alliance qui devait sceller la réconciliation du monarque avec le duc de Bourgogne. Il s'entremit l'année suivante, ainsi que le duc de Bourbon et le comte du Maine, à faire rentrer en grâce Louis XI, alors dauphin, qui s'était révolté contre son père. Charles s'associa également aux grandes actions militaires de ce règne; il fut présent aux siéges de Mantoue, de Tartas, de La Réole, où il fut grièvement blessé; à la campagne de Normandie et à celle de Guyenne. Entre autres récompenses, Charles VII le fit lieutenant général pour le roi dans cette dernière province et le créa pair de France, par lettres données à Vendôme, au mois d'août 1458.

Le comte d'Eu fut un des rares serviteurs de Charles VII qui après avoir joui des bonnes grâces de ce prince les conservèrent encore de la part de Louis XI. Lors de la *ligue du bien public*, le comte d'Eu prit parti pour le souverain, et s'efforça de ramener à cette cause le duc de Bretagne. Il devint en 1465 gouverneur de Paris; il servit aussi en Picardie avec le comte de Nevers, et fut un des commissaires nommés par les états. Il mourut sans postérité (1). VALLET DE VIRIVILLE.

Chronique manuscrite des comtes d'Artois et d'Eu, Bibl. impér., Duchesne, n° 48, pages 181-182. — Duchesne, *les OEuvres d'Alain Chartier*, etc., 1617, in-4°, p. 821. — Anselme, *Histoire généal. de la maison de France*, t. I, p. 388. — Godefroy, *Recueils de Charles VI et de Charles VII*. — *Documents inédits*. — *Mélanges*, t. II, p. 234, 243, 264.

CHARLES DE LORRAINE. *Voy*. LORRAINE.

E. COMTES DU MAINE ET D'ANJOU.

CHARLES DE VALOIS, comte du Maine et d'Anjou, prince français, troisième fils de Philippe le Hardi, né le 12 mars 1270, mort le 16 décembre 1325. Il reçut en apanage, sous le titre de comte de Valois, les quatre châtellenies de Crespy, La Ferté-Milon, Pierre-Fonds et Bethizy-Verberie. En 1284, il reçut du pape Martin IV, qui venait de les retirer à Pierre d'Aragon, l'investiture du royaume de ce nom, la ville de Valence et le comté de Barcelone. L'expédition que Philippe le Hardi fit en Catalogne pour y installer son fils échoua, et le roi revint mourir en France. En 1290, Charles épousa Marguerite, fille de Charles *le Boiteux*, roi de Naples, qui le fit renoncer à toutes prétentions sur l'Aragon. Il en fut dédommagé par les comtés d'Anjou et du Maine. Chargé, lors de la guerre entre la France et l'Angleterre, de dégager le connétable de Nesles, enfermé dans Bordeaux, il s'empara de Saint-Sever et de La Réole. Il passa ensuite en Flandre, où Guy de Dampierre, qui s'était donné aux Anglais, se rendit à lui, à la condition de garder son comté. Le roi n'ayant point ratifié cette convention, Charles se retira de la cour. Devenu veuf, il épousa Catherine de Courtenay, petite-fille de Baudoin II, dernier empereur de Constantinople. Il vint ensuite en

(1) Sous le nom de Charles le Bon M. de Gaignières avait fait copier et placer dans sa collection un portrait que possédait alors le président Richardot. Cette copie subsiste au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale; elle a été gravée par Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, tome II, planche XI, et reproduite en chromolithographie par M. Seré, dans *les Arts somptuaires*, 1853, in-4°. Le costume de cette figure indique le quatorzième siècle. (V.)

(1) Charles d'Artois fut inhumé avec sa première femme, et représenté, ainsi qu'elle, en marbre sur son tombeau, dans sa chapelle seigneuriale de Saint-Laurent d'Eu. Ces deux effigies historiques ont été gravées dans les *Monuments de la monarchie françoise*, de Montfaucon, tome III, planche LXIII, figure 4.

Italie, où il fut reconnu empereur d'Orient par Boniface VIII, qui l'établit son vicaire en Italie, sous le titre de *défenseur de l'Église*, avec droit de prélever des décimes sur les revenus du clergé. Après avoir chassé de Florence les gibelins, qui comptaient Dante parmi leurs chefs, Charles de Valois marcha avec Charles *le Boiteux* contre Frédéric d'Aragon, son compétiteur. Il fit rentrer sous la domination de la maison d'Anjou la Calabre et la Pouille, conquit une partie de la Sicile; mais une épidémie le vint forcer de souscrire une paix avantageuse à Frédéric. Rappelé par Philippe le Bel, il revint en Flandre, et contribua à la victoire de Mons-en-Puelle. A Lyon, où, l'année suivante, il assista au couronnement de Clément V, qui lui avait promis l'Empire d'Allemagne, mais qui fit porter les suffrages sur Henri de Luxembourg. Charles de Valois eut part aux dépouilles des templiers, dont il prit les terres situées sur ses domaines, quoiqu'il n'eût pas contribué à la condamnation de cet ordre fameux. Ce fut le comte du Maine qui gouverna en réalité après la mort de Philippe le Bel. On sait que, pour complaire à la noblesse, il laissa mourir Enguerrand de Marigny, ce qui lui fut ensuite un sujet de remords. Il conquit une partie de la Guienne, au retour des hostilités contre les Anglais, et mourut quelque temps après. Il fut inhumé aux Jacobins, de Paris, entre ses deux premières femmes (1), et son cœur aux Cordeliers, à côté de la comtesse de Saint-Paul, sa troisième femme. Il passait pour le plus grand capitaine de son siècle. On dit de lui qu'il fut *Fils de roi, frère de roi, oncle de trois rois, père de roi et jamais roi.*

Sismondi, *Histoire des Français.* — Michelet, *Hist. des Français.*

CHARLES Ier et CHARLES II. *Voy.* CHARLES DE NAPLES.

***CHARLES III**, comte du Maine, né au château de Montils-lès-Tours, le 14 octobre 1414, mort à Neufoy, le 10 avril 1473. Il était troisième fils de Louis II d'Anjou, roi de Naples. En 1432, Charles VII, roi de France, lui confia l'administration des finances du royaume. Charles de Mortain obtint, le 4 août 1440, du roi René, son frère, la cession du comté du Maine, avec les seigneuries de Château-du-Loir, la Ferté-Bernard, Mayenne et Sablé; en 1443, le roi lui donna le gouvernement du Languedoc. Cependant ces divers États étaient en la possession des Anglais. Charles III, avec l'aide du comte de Dunois, reprit successivement Le Mans, Mayenne, Beaumont-le-Vicomte, et força le général anglais, François de Surienne, à lui remettre toutes les autres places du Maine. Charles III fut un des rares favoris du roi Charles VII que Louis XI conserva près de lui. Lorsque la *ligue du bien-public* commença à se former, le comte se déclara pour Louis, qui l'envoya en 1465 défendre la Normandie, menacée par le duc de Bretagne. Il commanda, le 16 juillet de la même année, à la bataille de Montlhéry, un corps des troupes royales, avec lequel il prit la fuite au commencement de l'action. Cette lâche désertion offensa vivement Louis, qui lui ôta le gouvernement du Languedoc. La disgrâce de Charles III aurait eu des suites plus fâcheuses si le roi René n'eût apaisé le roi, en se portant caution de la fidélité de son frère pour l'avenir. Charles suivit en Italie son frère Louis III, roi de Naples, et s'y maria avec Cambella Ruffo, dont il n'eut pas d'enfants. De retour en France, il épousa Isabelle de Saint-Pol, qui lui donna un fils, Charles, qui succéda à son père, et une fille, Louise, qui devint la femme de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours (1).

Anselme et Dufourny, *Histoire généalogique de la maison de France*, tome I (table), et tome III, page 108. — Godefroy, *Histoire de Charles VII*, etc., pages 386 à 422. — Comines, *Memoires*, édit. Dupont, tome I, p. 27, 45, 81. — Villeneuve Bargemont, *Histoire de René d'Anjou*, 1825, in-8°, tom. II, p. 342.

CHARLES IV, comte du Maine et d'Anjou, duc de Calabre, né en 1436, mort à Marseille, le 12 décembre 1481. Il était fils de Charles Ier, comte du Maine, et fut élevé à la cour de son oncle René le Bon, roi de Sicile, comte de Provence, duc de Bar et d'Anjou, qui l'institua son héritier universel. A la mort de René, en 1480, Charles IV reçut l'hommage des seigneurs; il comptait également succéder à son oncle dans le comté d'Anjou; mais le roi Louis XI s'en empara, prétendant que, faute d'hoirs mâles en ligne directe, ce comté devait, comme apanage, revenir à la couronne. Charles IV ne fit aucune démarche pour s'opposer à cette adjonction, et l'Anjou, irrévocablement réuni à la couronne, ne fut plus qu'un titre d'apanage, réservé aux fils puînés des rois de France. Mais René II, duc de Lorraine et de Bar, petit-fils de René, par sa mère Yolande, revendiqua à la fois l'Anjou au roi de France et la Provence à Charles IV. Pour appuyer ses réclamations, il entra en Provence à la tête d'une armée. Louis XI envoya un corps de troupes à l'aide de Charles IV, qui dispersa facilement les Lorrains. C'était pour lui-même que Louis XI travaillait. Voyant que Charles IV traînait une vie languissante, il gagna

(1) La statue qui le représente, et qui décorait son tombeau dans cette église, nous a été conservée; elle existe à la basilique de Saint-Denis, dans la crypte ou église inférieure. Millin (*Antiquités nationales*, tome IV, article des *Jacobins de la rue Saint-Jacques*, planche VI, figure 4) et M. Ch. Fichot (*Monographie de Saint-Denis*, par M. Guilhermy, 1848, in-12, page 259, n° 64), ont donné la gravure de cette figure. Voy. aussi Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, tome II, planche XLVII. (V.)

(1) On connaît deux portraits, fort intéressants, qui nous retracent l'image de Charles d'Anjou. Le premier consiste en une médaille de François Laurana, qui fait partie du cabinet de M. Crignon de Montigny, et qui a été gravée par les soins de cet archéologue; l'autre est une miniature d'*envoi*, peinte dans un exemplaire de la *Rhétorique* de Fichot, imprimée à Paris, en 1470, et qui représente l'auteur offrant son livre au prince. (V).

Palamède-Forbin, premier ministre de ce prince, et vint à bout, par son entremise, de se faire instituer héritier universel de Charles IV par un testament passé le 11 décembre 1481. Charles IV mourut le lendemain, à peine âgé de quarante-cinq ans. Après sa mort, Louis XI se mit en possession de la Provence et du Maine, ainsi qu'il avait fait de l'Anjou. René protesta de nouveau, et la question resta indécise pendant le reste du règne de Louis XI, qui demeura toujours en jouissance par provision. Charles VIII trancha la discussion en annexant à perpétuité la Provence à la couronne, par lettres patentes d'octobre 1486. Cependant, jusqu'en 1789 la Provence n'était pas regardée comme province de France. Les arrêts du parlement d'Aix se rendaient *par le roi, comte de Provence*, et les rois de France, dans leurs édits publiés en ce pays, prenaient la qualité de comtes de Provence et de Folcalquier.

Art de vérifier les dates. — *Ord. des rois de France.* — *Mém. de* Comines, liv. VII.

VII. NAVARRE.

CHARLES Ier, roi de Navarre. *Voy.* CHARLES IV, dit *le Bel*, roi de France.

CHARLES II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, comte d'Évreux, né en 1332, mort en 1387, était l'arrière-petit-fils de Philippe le Hardi, roi de France, et de Marie de Brabant. La branche à laquelle il appartenait parvint au trône de Navarre par le mariage de Philippe d'Évreux, son père, avec Jeanne de France, fille de Louis le Hutin. Charles, surnommé *le Mauvais*, était âgé de dix-sept ans quand il succéda au trône de Navarre. Il fut sacré à Pampelune, le 27 juin 1350, et épousa, en 1353, Jeanne de France, fille aînée du roi Jean. « Ce prince, dit, Mézerai, avait toutes les qualités qu'une méchante âme rend pernicieuses, l'esprit, l'éloquence, l'adresse, le courage, la libéralité. » Élevé à la cour de Philippe de Valois, il y fut le plus brillant des princes et des chevaliers. Il était beau, rempli de savoir, de séduction, de grâce; et l'histoire n'a pas de nom plus sinistre, plus frappé de réprobation. Quelques troubles éclatèrent en Navarre à son avénement : il les réprima avec une férocité qui étonna même dans un temps si farouche. Mais ce fut surtout par ses intrigues et par ses desseins ténébreux qu'il devait causer le plus de maux : poussé par la vengeance, il déchaîna sur la France la guerre civile et l'invasion, parce que le roi Jean l'avait persécuté et poursuivi de sa haine. La loi salique, tombée en oubli depuis près de mille ans, avait été invoquée tout à coup pour l'écarter du trône dont Jeanne de France, mère de Charles, était l'héritière la plus proche. Mais Charles ne se résigna pas sans peine à courber la tête devant les Valois. Il mit en jeu toutes ses ruses contre un pouvoir qui semblait usurpé. Jean, pour le surveiller de près, lui avait donné sa fille, mais sans cesser de voir dans son gendre un rival, et pour l'irriter encore davantage, il enrichit le connétable Charles de la Cerda aux dépens du roi de Navarre, qui fit assassiner ce favori. Charles avait un parti nombreux dans tout le royaume; il était fort surtout en Normandie, et avait de bonnes garnisons dans ses châteaux. Le roi, ne pouvant l'atteindre, feignit de lui pardonner; et pour mieux assurer sa vengeance, il attendit. Le dauphin Charles, étant à Rouen, convia un jour à un repas le roi de Navarre et quelques seigneurs. Au milieu du festin, le roi Jean parut tout à coup : il était parti d'Orléans la veille, et avait fait à cheval soixante lieues sans s'arrêter. « Le roi vint, dit Froissart, jusqu'à la table où il seioit, lança son bras dessus le roi de Navarre, le prit par sa kuene (peau), et le tira moult roide contre lui en disant : « Or sus, traître, tu n'es pas digne « de seoir à la table de mon fils. Par l'âme de « mon père, je ne pense à boire ni à manger « tant comme tu vives. » En vain le dauphin, à genoux, disait à son père, en pleurant : « Ah, « monseigneur, pour Dieu, vous me déshono « rez! Que pourra-t-on dire et recordier de moy, « quand j'avois le roy et ses barons prié de dîner « chez moi, et vous les traitez ainsi! On dira que « je les auroi trahis; et si ne vis oncques en « eux que bien et courtoisie... » Passa le roi avant, et prit une massue de sergent, et s'en vint sur le comte de Harcourt, et lui donna un grand horion entre les épaules, et dit : « Avant, traître « orgueilleux, passez en prison à mal estrine; « par l'âme de mon père, vous saurez bien « chantier quand vous m'échapperez. » — Jean, ayant fait alors venir le roi des Ribauds, fit massacrer les seigneurs qui avaient accompagné le roi de Navarre. Jean accusait son gendre d'avoir séduit le dauphin et de l'avoir engagé dans un complot contre lui. « Rien n'est plus absurbe, dit Simondi, que la supposition de ce complot. »

Le roi de Navarre, traîné à Paris, et renfermé au Louvre, où Jean eut d'abord la pensée de le mettre à mort, y endura la plus cruelle captivité : « Au châtel du Louvre, dit encore Froissart, narrateur de cette époque, on lui fist moult de malaises et de peur; car tous les jours et toutes les nuits, cinq ou six fois, on lui donnoit à entendre qu'on le feroit mourir une heure, qu'on lui trancheroit la tête l'autre, qu'on le jetteroit en un sac en Seine. Il lui convenoit là tout ouir et prendre en gré, car il ne pouvoit là faire le maistre. Et parloit si bellement et si doucement à ses gardes, toujours en soi excusant si raisonnablement, que ceux qui ainsi le découvroient et traitoient par le commandement du roi de France en avoient pitié. »

Charles, après la défaite de Poitiers et la captivité de Jean, parvint à s'évader du fort où il était détenu. Les bourgeois de Paris allèrent à sa rencontre jusqu'à Saint-Denis. Intéressant par ses malheurs, très-séduisant par ses discours, son beau visage et sa courtoisie, Charles de Navarre fut en grande faveur auprès des Parisiens;

du haut d'une tribune il harangua le peuple assemblé au Pré-aux-Clercs. Il parla longtemps en latin sur un texte de l'Écriture, et prêcha après en langue vulgaire, et si longtemps, dit le chroniqueur de Saint-Denis, qu'on avait soupé dans Paris quand sa harangue finit. Le dauphin, piqué d'émulation, voulut à son tour haranguer la foule et se montrer quelque peu clerc aussi. Mais le Navarrais ne se borna pas à jouter d'éloquence avec son cousin, il leva des troupes et courut en Normandie pour ressaisir ses bonnes villes et ses forteresses : chemin faisant il prêcha à Rouen, et s'y fit applaudir des bourgeois. La bourgeoisie en effet s'était engouée de ce personnage, convaincue qu'elle était sans doute que son droit avait été méconnu. Elle espérait en lui pour délivrer le pays, ravagé par les grandes compagnies, et pour tenir en échec le parti de la cour. Mais le Navarrais n'avait, comme les autres, que le pillage à offrir à ses soldats. Maître de la Seine et de la Marne, il ravagea les terres de l'Ile de France, brûlant les bourgs, enlevant les châteaux. Quoique champion de la cause populaire, il courut sus à la Jacquerie, qui lui avait tué quelques chevaliers. Il tomba sur une troupe de ces paysans près de Clermont : il en périt trois mille dans ce combat. Il fit couronner d'un trépied de fer rouge le roi des Jacques, qui était tombé dans ses mains : sa popularité dans le parti bourgeois en fut très-compromise. Le suspectant d'intelligence avec le dauphin, on lui retira le titre de capitaine général de Paris. Mais le prévôt Marcel, l'âme des états et de la commune, avait besoin du roi de Navarre, dont il s'était servi d'abord contre le dauphin; Marcel plus tard avait compté sur lui pour approvisionner Paris, dont il occupait les abords. S'étant donc livré au Navarrais, il le débarrassa de ses ennemis, les maréchaux de Champagne et de Normandie, qu'il fit égorger aux pieds mêmes du dauphin. Il envoyait toutes les semaines à ce roi des bandits deux charges d'argent pour payer ses troupes, et avait de fréquentes entrevues avec le prince, qui toujours « l'engageoit, dit Froissart, à se bien pourvoir d'or et d'argent, et à l'envoyer hardiment à Saint-Denis; qu'il lui en rendroit bon compte ». Compromis de tous les côtés, soupçonné de concussion et de trahison, Marcel, n'ayant plus que Charles pour dernière ressource, prit ses mesures pour lui livrer les clefs de Paris. Mais sa tentative échoua, et Charles, trompé dans son attente, s'en dédommagea en recommençant ses courses et ses pillages. Il avait autour de lui des aventuriers de toute nation, Anglais, Gascons, Navarrais, et secondé par son frère, Philippe de Navarre (1), ils avaient fini par enlever tous les châteaux forts qui commandaient la Seine et les avenues de Paris; tous deux étaient de rusés et vigoureux chefs de compagnie. On lit dans Froissart : « Ils faisoient, ces Navarrois, de telles appertises d'armes, qu'on s'emerveilloit comment ils les osoient entreprendre; car, quand ils avoient avisé un châtel ou une forteresse, si fort qu'il fust, ils ne se doutoient point de l'avoir, et chevauchoient bien souvent sur une nuit trente lieues, et prenoient à la fois au point du jour les chevaliers et les dames en leur lit, dont ils les rançonnoient et puis les boutoient hors de leurs maisons. »

Ainsi, ne pouvant être roi de France, Charles de Navarre se fit le roi des routiers. Les Valois le traitèrent comme un ennemi public, et il finit par justifier tous leurs traitements : ils lui avaient fait perdre les comtés de Champagne et de Brie, puis celui d'Angoulême, plus important que son petit royaume des Pyrénées; enfin la succession de Bourgogne lui fut refusée en 1363 : on ne pouvait remettre ce grand fief aux mains d'un homme si suspect. Le roi Jean, revenu de sa captivité, s'en empara, quoique ce fût un fief féminin, dont l'héritier légitime était le roi de Navarre, par sa mère, fille de Marguerite de Bourgogne. Charles, tourmenté d'ambition, outré contre les Valois, qui le frustraient de ses héritages, eut maintes fois recours aux étrangers. Il passa sa vie dans la guerre et les complots. Retourné en Navarre, en 1361, il conservait son esprit inquiet et son goût d'entreprises hasardeuses; peu chanceux du côté de la France, il tourna ses vues ailleurs, et fit deux campagnes avec don Pèdre le Cruel contre le roi d'Aragon. S'étant aliéné tous ses voisins, il sentit la nécessité de se rapprocher du roi de France, au moment où ses frontières furent attaquées par le roi de Castille. Il se rendit à Paris, où il fit hommage à Charles V pour tous ses domaines de France, et lui laissa ses deux fils en otage.

Tous les genres de crimes imputés au roi de Navarre ont trouvé créance dans l'histoire; son nom a suffi pour tout justifier. On l'inculpe d'avoir tenté d'empoisonner le roi, d'avoir fait périr la reine. La pâle figure de Charles V semblait dénoncer à tous les regards contemporains l'un des forfaits du roi de Navarre, dont plusieurs serviteurs, mis à la torture, accusèrent leur maître. On le condamna sur de tels aveux. Il faut se souvenir pourtant que ses deux fils étaient alors en otage à la cour de France. Son intérêt était donc de faire la paix de ce côté, tandis que l'intérêt de Charles V était de rendre le roi de Navarre odieux, afin d'avoir un prétexte pour saisir les

(1) Philippe de Navarre, comte de Longueville, servit la politique et les vengeances de son frère. Complice du meurtre de Charles d'Espagne, il refusa de se rendre dans Rouen, à l'invitation du dauphin où le roi de Navarre fut arrêté. Après ce guet-apens, il défia le roi Jean, et lui jura une haine mortelle. Allié constant des Anglais, il refusa d'être compris dans tous les traités que fit son frère Charles le Mauvais avec la cour de France. C'était un habile capitaine que ce féroce partisan; il avait de la tactique, était fécond en ruses, et savait se dérober, par des marches savantes, aux forces qui l'enveloppaient : sa retraite de Saint-Valery, au milieu de l'armée du connétable, est un des beaux faits de guerre du temps. Il mourut à trente ans, en 1364. Son comté de Longueville fut donné à Duguesclin.

fiefs de la Normandie. Il les fit attaquer en effet et enlever par Duguesclin et le duc de Bourgogne, qui prirent tout, hormis Cherbourg. Charles au même moment était attaqué en Navarre par l'infant de Castille. Sans armée pour résister, prêt à perdre ses deux États à la fois, il traita avec les Anglais, leur livra Cherbourg, et fut secouru par eux en Navarre. Ces prétextes, qui avaient servi à dépouiller Charles le Mauvais sous Charles V, furent encore mis en œuvre sous le règne de Charles VI. On publia qu'il voulait empoisonner le roi, son frère et tous les princes; on livra encore à la torture un de ses valets; puis on mit la main sur tout ce qu'il possédait encore. La politique s'est attachée à prêter des crimes à ce roi de Navarre, assez chargé déjà de ses véritables méfaits. Un historien célèbre, Sismondi, en fait voir le peu de vraisemblance. « On avait fait de son nom, dit-il, un épouvantail pour tous les enfants. » On prêta à sa mort même des circonstances sinistres : on répandit que Charles le Mauvais s'étant couché dans un drap mouillé d'eau-de-vie, une bougie l'enflamma, et qu'il y fut brûlé. « Vécut ledit roi trois jours, dit le moine de Saint-Denis, criant et brayant, et en de très-grandes et âpres douleurs, et disoit-on que c'étoit une punition divine. » Un évêque, qui fut le ministre de Charles le Mauvais, écrivait, au contraire, à la reine Blanche, sa sœur, que « sa mort, survenue sans douleurs et sans angoisses, avoit paru comme un avant-goût de la joie des bienheureux ».

Charles le Mauvais, s'il mourut en odeur de sainteté, n'a pas reçu l'absolution devant l'histoire. Ce fut un prince fatal à la France, et qui gardera le surnom que ses contemporains lui ont donné. Il fut, il est vrai, la victime des Valois; mais il a trop pris soin de justifier leurs rigueurs. Il était cependant mieux doué qu'aucun prince de son époque. Peut-être qu'assis sur le trône de France, d'où la loi salique l'avait exclu, il eût réussi dans de grands desseins, et eût rempli le rôle de Louis XI un siècle plus tôt. AMÉDÉE RENÉE.

Continuateur de Nangis. — *Chroniques de Saint-Denis.* — Froissart. — Secousse, *Hist. de Charles le Mauvais.*

CHARLES III, dit *le Noble*, roi de Navarre, né à Mantes, en 1361, mort le 8 septembre, en 1425. Il avait épousé, le 27 mai 1375, Léonore, fille de Henri II, dit *le Magnifique*, roi de Castille. Il fut couronné roi de Navarre à Pampelune, le 25 juillet 1390. Le 9 juin 1404, il fit avec Charles VI, roi de France, un traité par lequel il renonçait à ses prétentions sur les comtés de Champagne, de Brie, et d'Évreux, recevant en échange le duché de Nemours. Charles III régna quarante ans, et se fit remarquer par ses belles qualités. (1)

Art de vérifier les dates.

(1) Son image, placée sur les vitraux de la cathédrale d'Évreux, a été gravée dans Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, tome III, planche XLIX figure 1; voy. *ibid.*, planche XXXII, figure 2. (V.)

CHARLES IV, roi de Navarre, prince de Viane, comte de Barcelone, né le 19 mai 1421, empoisonné le 23 septembre 1461. Il était fils de Jean II, roi de Navarre et d'Aragon, et de Blanche, fille et héritière de Charles III, dit *le Noble*, roi de Navarre. Il épousa, en 1439, Inès, fille du duc de Clèves. Le 3 avril 1441 la reine Blanche mourut, en laissant la couronne à Charles de Navarre, son légitime successeur; mais Jean II la conserva, au détriment de son fils, et se remaria en secondes noces, à Jeanne de Castille, femme ambitieuse et vindicative. Charles de Navarre était doux, paisible, cultivait les lettres, et pour ne pas porter ombrage à son père, se tenait éloigné des affaires : sa belle-mère, non contente de l'abandon volontaire qu'il faisait de son patrimoine, ne cessait de lui susciter des ennuis. Un jour, entre autres, qu'elle donnait un festin à Frédéric, amiral de Castille, son père, elle prétendit que Charles de Navarre remplît à table les fonctions de maître d'hôtel. Charles, indigné, s'y refusa, et poussé à bout par les mauvais procédés de Jeanne et de l'amiral, fit remontrer au roi Jean combien il était injuste qu'une étrangère gouvernât le royaume de Navarre à son préjudice; que jusque là il n'avait agi que par égard pour son père, mais qu'il avait résolu d'administrer lui-même les États qui lui appartenaient. Jeanne, ne voulant pas abandonner sa proie, suscita des séditions parmi les Navarrais, et se ligua avec les Grammont, qui étaient depuis longtemps en querelle avec les Beaumont. Le royaume se divisa en deux partis : Charles eut d'abord des succès, et se fit reconnaître roi; mais son père s'étant joint à ses ennemis, le 23 octobre 1452, Charles fut défait, pris et enfermé au château de Tafalla. Il fut mis en liberté l'année suivante, par l'intercession du roi de Castille. Peu de temps après, la guerre ayant recommencé, Charles, aidé de sa sœur, dona Blanche, s'empara de Saint-Jean-Pied-de-Port et d'une grande partie de la Navarre. Jean II déshérita Charles et Blanche, et appela au trône de Navarre dona Léonore, sa fille cadette, épouse de Gaston IV, comte de Foix. Battu à Estella, Charles, laissant à Jean de Beaumont le soin de défendre les places qui tenaient encore pour lui, se retira d'abord en France, puis passa en Italie, auprès de son oncle paternel, Alphonse V, dit *le Sage*, roi d'Aragon. Ce monarque, prenant en main les intérêts de son neveu, se rendit médiateur entre le père et le fils; il allait les réconcilier, lorsqu'il mourut, à Naples, en 1458, laissant Jean II héritier des royaumes d'Aragon, de Valence, de Sicile et de Sardaigne. Charles, se trouvant sur les lieux, fut sollicité par les Sardes et les Siciliens de prendre la couronne, qu'il refusa, se contentant de faire reconnaître le gouvernement de son père; et Jeanne, occupée de soumettre l'Aragon, laissa respirer la Navarre: Charles, réconcilié avec son père, fut proclamé

comte de Barcelone, et se fit tellement aimer des Aragonais, que Jean en prit ombrage. Excité de nouveau par Jeanne et l'amiral, il crut devoir faire arrêter son fils à Barcelone, le 2 décembre 1460; mais une révolte qui éclata aussitôt l'obligea à lui rendre la liberté. Charles n'en jouit pas longtemps; quelques mois après il mourut empoisonné; sa sœur Blanche eut le même sort peu après. Les Catalans voulurent venger leur comte : unis aux Navarrais, ils déclarèrent la guerre à Jean II, et forcèrent Gironne pour y massacrer Jeanne, qui n'échappa qu'après avoir couru les plus grands dangers.

Charles de Navarre méritait un meilleur sort; il joignait aux qualités du cœur une grande érudition. Il a traduit en espagnol les *Éthiques* d'Aristote; il a laissé aussi l'*Abrégé chronologique des rois de Navarre* et plusieurs *poésies*. Marc Osias a composé sur les malheurs de ce prince, dont il était l'ami, un poëme en langue limousine. Ce poëme est rempli d'intérêt, de traits d'esprit et de bonnes maximes.

Zurita, *Anales de Aragon*. — Mézeral, *Hist. de France*. — *Art de vérifier les dates* (*Rois de Navarre*), VI, 506. — Sismondi, *Hist. des Français*, XIV

VIII. NAPLES.

CHARLES D'ANJOU, roi de Naples et de Sicile, comte d'Anjou et de Provence, né de 1220 à 1226, mort en 1285. Il était le neuvième et dernier fils du roi Louis VIII, et de Blanche de Castille. Louis IX, son frère, lui destina l'héritière de Provence, et lui confia une armée pour aller disputer la belle Béatrix à ses rivaux. Louis IX préparait alors sa pieuse expédition. Déjà plein d'ambition et de vastes projets, Charles songeait aussi à la Terre Sainte, mais en politique plus qu'en chrétien. Il rêvait, de ses ports de Provence, à de grands établissements en Orient. Il s'embarqua, et prit terre en Égypte (1249), où il s'élança avec le roi à travers les vagues, et se trouva enveloppé sur le rivage par les Sarrasins; il fondit sur eux, en ordonnant de frapper au poitrail des chevaux. Bientôt il marcha sur le Caire avec le roi et ses croisés. Dans le delta du Nil, où ils se virent enfermés deux mois, Charles d'Anjou fut chargé de la garde du camp au midi. Des nuées de Sarrasins tourbillonnaient autour d'eux, et faisaient pleuvoir le feu grégeois nuit et jour. « Deux fois, dit Joinville, les machines de guerre ou chats-châteaux que gardoit Charles, comte d'Anjou, frère du roi, furent incendiés en plein jour, dont il étoit si hors de sens, qu'il se vouloit aller férir au feu pour l'éteindre, tant il en fut courroucé. » Ayant franchi le canal du midi, les croisés livrèrent bataille près de la Massourre (1250), où fut tué le comte d'Artois. Charles d'Anjou combattit près du roi. Le camp des Sarrasins fut forcé et pris; mais ceux-ci revinrent à la charge, et le comte d'Anjou fut fait prisonnier dans la retraite avec le roi. A son retour en France, Charles trouva la plupart des villes du midi en révolte; les municipalités provençales s'étaient, à l'exemple de celles de l'Italie, constituées en républiques. Secondé par son frère Alphonse, Charles attaqua d'abord la république d'Avignon, et la remit sous son joug; puis il assiégea Arles, qui eut le même sort. Marseille aussi s'était faite indépendante; et elle n'obtint son pardon qu'en sacrifiant ses libertés (1251).

Le comte d'Anjou et de Provence, devenu le bras droit de la régente pendant le séjour du roi en Palestine, exerçait dans tout le royaume une grande autorité. Marguerite, comtesse de Flandre, le pressa de prendre en main la cause de ses enfants d'un second lit contre leurs aînés. Charles embrassa cette querelle, et attaqua le Hainaut, que lui offrait la comtesse pour prix de ses services (1254). Le retour de saint Louis mit fin à cette guerre. Il fit consentir les parties à un traité par lequel le comte d'Anjou renonça au Hainaut moyennant une indemnité d'argent. Retourné en Provence, Charles, dur et avide, eut avec sa belle-mère, Béatrix de Savoie, une querelle d'intérêts qui s'envenima par les armes, et qui s'apaisa encore par l'intervention de saint Louis.

Marseille pendant l'absence de son seigneur avait repris ses allures indépendantes. Après un nouveau siége (1259), le comte, dit Nangis, fit, au milieu de la cité, couper le chef à tous ceux qui avaient ému le peuple.

Déjà Charles avait étendu la main sur une partie du Piémont; il nourrissait de plus grands projets sur l'Italie. La mort de l'empereur Conrad IV venait de laisser le trône de Sicile à un enfant; mais Rome avait juré la ruine de la maison de Souabe, et Urbin IV, après de longs pourparlers, offrit l'investiture à Charles d'Anjou, qui partit sur ses galères provençales, n'ayant pas trente voiles, et passa, grâce à d'épais brouillards et à des tempêtes, à travers la flotte gibeline des Pisans. Il entra dans le Tibre, parut à Rome, et fut couronné roi de Sicile au Vatican (1265). La croisade fut prêchée contre Manfred ou Mainfroy, le bâtard de Souabe, son ennemi. Bientôt l'armée des croisés arriva de France, ayant en tête la comtesse d'Anjou et Robert de Flandre, son gendre. Elle comptait au départ 5,000 chevaux, 15,000 fantassins et 10,000 arbalétriers. Charles aussitôt marcha sur Naples, (1266). Il enleva au passage plusieurs forteresses, et atteignit son rival à quelques milles de Bénévent. Ce Manfred était d'un sang héroïque et impatient d'une victoire qui raffermit sa couronne ébranlée. Peut-être eût-il usé les forces de son rival en reculant de ville en ville; mais il aima mieux courir les chances d'un combat. Dès qu'il vit l'attitude de son ennemi, Charles, transporté, cria à ses chevaliers : « Venu est le jour que nous avons tant désiré ! » Charles d'Anjou était un peu supérieur en nombre à son rival; les fantassins de part et d'autre engagèrent l'attaque. Les archers sarrasins de Manfred, plus légers, plus rapides, harcelèrent vivement les Français; mais les Italiens s'enfuirent, et Manfred fut tué

dans la mêlée, par un chevalier qui ne le connaissait pas.

Le vainqueur fut reçu dans Naples en souverain. Selon l'usage des conquérants, il partagea un grand nombre de fiefs et châteaux entre ses compagnons d'armes, et il rançonna durement le pays. Puis il courut à Florence, pour y soutenir les guelfes, ses amis. S'étant fait octroyer le titre de vicaire général en Toscane, il donna la chasse aux émigrés gibelins, qu'il poursuivit sur le territoire de Pise, où il emporta plusieurs châteaux de vive force. Pour mettre la dernière main à sa conquête de Naples, Charles attaqua les postes sarrasins qui tenaient encore sur les frontières. Il assiégeait Luceria, quand un nouvel adversaire accourut d'Allemagne, et traversa l'Italie : c'était le jeune Conradin, fils de l'empereur Conrad et neveu de Manfred. Ce dernier rejeton des princes de Souabe intéressa l'Italie : les gibelins se pressèrent sous sa bannière, la Sicile se souleva au bruit de son nom. Il traversa la Lombardie, la Toscane, Rome même au milieu des populations attendries. Les deux rivaux, se précipitant l'un vers l'autre, se heurtèrent près d'Aquila, dans les plaines de Taglia-Cozzo. Plus de cinq mille chevaliers, la fleur de la noblesse du Rhin, entouraient le prince de Souabe. En les voyant passer du haut de son château de Viterbe, le pape avait dit à ses cardinaux : « Ce sont des victimes qui se laissent conduire au sacrifice. » Et pourtant, Charles d'Anjou n'avait à leur opposer que trois mille hommes de cavalerie; mais ce champion de l'Église eut recours à une ruse : il fit revêtir de ses habits et de ses ornements royaux un de ses capitaines, qui lui ressemblait de taille et de visage. Puis, il fit engager le combat avec deux divisions, tandis que lui-même, caché au fond d'un ravin, avec huit cents de ses meilleurs chevaliers, attendait l'issue de la bataille. Les chances étaient pour Conradin : il était trois fois supérieur en nombre, et les Allemands, les Italiens, enflammés pour sa cause, enfoncèrent en un instant le faible corps qui osait les affronter. Alors le bruit se répandit que Charles, reconnaissable à ses habits royaux, venait d'être tué près de sa bannière abattue : c'était en effet le lieutenant du roi, qui avait joué son rôle jusqu'à la mort. Les gibelins, sûrs de la victoire, ne songèrent plus qu'à dépouiller les morts et à poursuivre les fuyards. Charles parut à ce moment : sa troupe, pleine d'impatience et de fureur, renversa tout, et enleva le champ de bataille à ses adversaires dispersés. On connaît le tragique dénouement de l'entreprise : Conradin, vendu par un traître, comme il abordait le rivage pour passer en Sicile, fut livré à Charles d'Anjou, qui, fanatique sombre et implacable politique, voyant dans son ennemi l'ennemi de Rome, et croyant servir son intérêt comme sa foi, envoya à l'échafaud ce rejeton des empereurs dont il avait pris l'héritage. Rien ne désarma son cœur de bronze : il voulut être le témoin du supplice; mais quand le juge lut au condamné sa sentence, Robert, le gendre de Charles d'Anjou, s'élança vers l'échafaud, et s'écria, en frappant le juge de son épée : « Il ne t'appartient pas, misérable, de condamner à mort si noble et si gentil seigneur. » Conradin avant d'expirer jeta son gant dans la foule. Ce gant fut relevé et porté à don Pèdre d'Aragon.

Après s'être rassasié de supplices, Charles mit à la voile pour la croisade, où son frère Louis IX l'attendait. Ce furent sa politique et l'intérêt de ses établissements qui dirigèrent vraisemblablement les croisés vers Tunis. Quand il aborda en Afrique, la peste avait déjà éclaté dans l'armée, et il prit terre le jour même où saint Louis expirait; il y resta deux mois, négociant avec le roi de Tunis, pour rétablir un tribut qu'il avait autrefois payé à la Sicile. C'est là ce qui retenait le comte d'Anjou en Afrique. Enfin, ayant obtenu ce qu'il voulait, il partit avec un trésor que la mer engloutit dans la traversée. Charles, toujours à ses projets, songeait à tourner la croisade vers Constantinople, pour disputer aux Paléologues ce trône de l'Orient, quand une tempête effroyable fit périr la plupart de ses soldats; le reste, poursuivi par la peste, atteignit les ports à grand'peine, sur un petit nombre de vaisseaux.

Charles d'Anjou possédait la Provence et la Sicile; il était l'arbitre de toute l'Italie : souverain au midi, protecteur des villes guelfes au nord, il y avait supplanté l'empereur d'Allemagne, et il voulait détrôner l'empereur d'Orient. Il y préparait ses voies par la Grèce, et s'empara de Saint-Jean-d'Acre pour arriver au trône de Jérusalem. Ses ports lui donnaient l'empire de la Méditerranée. Tant de puissance et tant de projets ambitieux causèrent à la fin de l'inquiétude à Rome, et le favori de l'Église perdit son appui. On dit aussi que Nicolas III, qui était du noble sang des Orsini, et qui avait l'orgueil de sa race, offrit une de ses nièces à Charles pour un de ses petits-fils. « Croit-il donc, répondit Charles d'Anjou, parce qu'il porte une chaussure rouge, que son sang soit digne de se mêler avec le mien ? » Ces mots furent rapportés au pape, qui, dans sa colère, fit alliance avec Rodolphe de Hapsbourg pour mettre Charles aux prises avec le roi de Sicile.

Prenant en main les droits de l'empereur, le pape, devenu gibelin, déposséda l'ami des guelfes des prérogatives et des pouvoirs qu'il s'était arrogés sur la haute Italie. Charles obéit, rendit tout sans murmurer, et étonna Rome par sa modération et sa patience; aussi le pape, qui voulait le pousser à bout, s'écria, déconcerté : « A la vaillance de la maison de France, à l'adresse de celle d'Espagne, il joint la retenue dans le langage, qu'il a apprise à la cour de Rome. Jamais nous ne pourrons triompher de lui. »

La mort du pape Nicolas III délivra le roi de

Sicile d'un redoutable ennemi, et il prit ses mesures pour s'assurer de son successeur. Après cinq mois de brigues et de cabales, Charles fit enfoncer à Viterbe les portes du conclave, enlever deux cardinaux ses ennemis, et les jeta en prison. Ce coup de main lui donnant la majorité, il fit élire un Français, Martin IV, qui se donna tout entier à celui de qui il tenait la tiare : il le nomma sénateur de Rome, puis excommunia l'empereur Paléologue, pour préparer la route de Constantinople à son ami. Charles était prêt à porter en Grèce une armée, quand la terrible nouvelle des Vêpres siciliennes vint le surprendre à Rome, où il était alors. Il en fut si atterré, qu'il s'écria ; « Sire Dieu ! puisqu'il t'a plu de m'envoyer la fortune contraire, qu'il te plaise aussi que ma décadence ne se fasse qu'à petits pas. »

Le sceptre de Charles d'Anjou avait pesé lourdement pendant dix-huit ans sur la Sicile : il l'avait écrasée d'impôts; il avait spolié les familles, et distribué aux Français les plus beaux domaines. Il avait noyé dans le sang la révolte des villes qui s'étaient soulevées pour Conradin.

Don Pèdre d'Aragon, mêlé aux complots des Siciliens, avait mis en mer une flotte puissante pour appuyer le soulèvement. Couvrant ses apprêts du prétexte d'une croisade, il attendait sur les côtes d'Afrique le moment favorable d'aborder en Sicile. Charles d'Anjou, tout occupé de la Grèce, avait manqué de vigilance et d'attention d'un autre côté. Sa flotte, formée de cent vingt galères était à l'ancre dans le port de Brindes, pour ses projets sur l'Orient. Ce ne fut qu'au bout de trois mois qu'il put aborder en Sicile ; il débarqua devant Messine avec cinq mille gendarmes et un gros corps d'infanterie. La ville, après plusieurs assauts, implora une amnistie, en offrant sa soumission. Charles lui fit réponse de se défendre à toute extrémité. Il voulait, dans sa haine, l'emporter de vive force et l'avoir à merci. Mais cette fureur de vengeance lui coûta son royaume. Don Pèdre d'Aragon, débarqué à Trapani et couronné roi de Sicile, fit passer dans Messine cinq cents Almogavares, montagnards intrépides, qui entrèrent demi-nus dans la place en l'escaladant de rocher en rocher ; à force d'audace, de patience et de ruses, ils prolongèrent la résistance tandis qu'un terrible adversaire s'avançait vers Charles d'Anjou : c'était Roger dell' Oria, le plus fameux des hommes de mer du temps. Il entra dans le détroit avec la flotte d'Aragon ; les galères, armées en guerre, étaient prêtes au combat. Charles, ne s'attendant pas à l'attaque, n'avait que des bâtiments de transport, tous désarmés. A l'approche de Roger, il embarqua à la hâte son armée, et repassa le détroit en frémissant. A peine débarqué, l'amiral aragonais attaqua ses galères près du rivage de Calabre, et brûla tout sous ses yeux. Charles, hors de lui, poussait des cris de fureur devant l'incendie de sa flotte, et mordait, dans son délire, son sceptre, qu'il tenait dans sa main. Vaincu sans avoir pu combattre, Charles n'eut plus confiance qu'en lui-même ; il voulut faire dépendre tout de son épée, et il offrit au roi d'Aragon un combat à outrance, avec sa couronne de Sicile pour enjeu. L'Espagnol accepta avec joie ; ils convinrent par traité de se trouver à Bordeaux le 15 de mai 1283, chacun avec cent chevaliers, sous la garantie du roi d'Angleterre ; celui qui manquerait au rendez-vous s'engageait d'être partout honni comme traître et chevalier felon. Charles vint faire à Paris ses préparatifs de combat ; ses talents, sa valeur, les royaumes conquis l'avaient rendu populaire en France : sa haute fortune semblait rejaillir sur le pays ; tous les chevaliers accoururent. Déjà, au premier bruit des événements de Sicile, les comtes d'Alençon et d'Artois, ses neveux, avec tous leurs vassaux et force seigneurs, étaient partis pour l'Italie. Charles d'Anjou, qui avait alors plus de soixante ans, entra dans Bordeaux avec ses cent chevaliers couverts de superbes armures, et il y attendit le roi d'Aragon. Le jour fixé arriva, et don Pèdre ne parut point : peut-être n'avait-il accepté que pour gagner du temps. Villani toutefois rapporte qu'il vint à Bordeaux, seul et déguisé, se présenta au maréchal d'Angleterre, et déclara que le champ clos ne lui étant pas suffisamment garanti, il se tenait pour dégagé de ses promesses, après quoi il gagna au galop la route d'Aragon. Charles, trompé, reprit la route de Naples, avec l'espoir de se venger par une bataille ; mais il n'avait plus à compter sur la fortune. Quant il parut avec ses galères provençales en vue de Gaète, il apprit que son fils, le prince de Salerne, avait hasardé la veille une bataille sur mer, où il avait été vaincu et fait prisonnier : « Que n'est-il mort ! s'écria le père, puisqu'il a failli à nos commandements. » Charles réunit en hâte cent-dix navires, et se prépara à passer en Sicile. Mais sa confiance en lui-même avait faibli : il était frappé du sentiment de sa décadence ; il hésita, négocia, et laissa passer la saison. Dévoré de chagrin, il tomba malade à Foggia, et y mourut. Charles d'Anjou croyait n'avoir jamais agi que pour la gloire de Dieu ; car à son lit de mort il disait à l'hostie : « Sire Dieu, je crois vraiment que vous êtes mon Sauveur.... Je fis la paix du royaume de Sicile moins pour mon profit que pour servir la sainte Église. »

On est frappé de ce portrait de Charles d'Anjou tracé par Villani : « Il était sage au conseil, preux dans les armes, sévère et redouté de tous les siens, magnanime et de hautes pensées, qui s'égalaient aux plus grandes entreprises. Inébranlable dans l'adversité, ferme et fidèle dans ses promesses, parlant peu et agissant beaucoup, ne riant jamais, décent comme un religieux, zélé catholique, prêt à rendre la justice, dur dans ses regards. Sa taille était grande et nerveuse, sa couleur olivâtre, son nez fort grand... Il ne dormait presque point... Jamais il ne prit plaisir aux mimes et aux troubadours. » Tel était le frère de saint Louis. Deux grandes figures du moyen

âge, saint Louis et Charles d'Anjou en sont comme les deux types opposés (1).

AMÉDÉE RENÉE.

Rymer, *Acta publ.* — Matth. Paris. — Saint-Priest, *Hist. de la conq. de Naples par Charles d'Anjou.* — Sismondi, *Hist. des Fr.*, VI, VIII. — Michelet, *Hist. de Fr.*, II. — Villani, *Storie Fiorent.*

CHARLES II, dit *le Boiteux*, roi de Naples, fils du précédent, né en 1248, mort à Casanova, le 6 mai 1309. Il portait sous le règne de son père le titre de prince de Salerne. Ayant été fait prisonnier par les Aragonais, dans un combat naval livré en 1284, devant Messine, et son père, Charles Ier, étant mort pendant cette détention, Robert II, comte d'Artois, fut nommé régent du royaume de Naples. La guerre continua avec des succès variés. En 1288, Édouard IV, aux longues jambes, roi d'Angleterre, Philippe IV, dit *le Bel*, roi de France, et le pape Nicolas IV, s'employèrent si efficacement à la délivrance de Charles le Boiteux, qu'Alphonse, roi d'Aragon, lui rendit la liberté, mais aux conditions suivantes : que le roi de Naples lui donnerait en otage trois de ses fils et soixante seigneurs provençaux, qu'il payerait trente mille marcs d'argent, qu'il engagerait Charles de Valois à se désister de ses prétentions sur l'Aragon, et qu'il consentirait à ce que le pape investît Jacques d'Aragon du royaume de Sicile. Charles le Boiteux vint en France prendre possession de la Provence, de l'Anjou et du Maine, dont il était suzerain; puis il se fit sacrer à Rieti, le 29 mai 1289, par le pape Nicolas IV, avec les titres de roi de Sicile, de Pouille et de Jérusalem. Il devait avoir aussi la Hongrie, par son mariage avec Marie, sœur de Ladislas IV, roi de Hongrie, mort sans enfants; mais il céda ce royaume à son fils aîné, Charles Martel. Charles le Boiteux contribua beaucoup à l'élection de Célestin V à Pérouse, et l'aida dans ses desseins contre les templiers. Au rapport de Muratori, « ce prince n'avait point d'égal pour sa libéralité, sa probité, sa clémence; vertus qui le firent extrêmement regretter de ses sujets, et principalement des Napolitains, qu'il avait comblés de bienfaits, et dont il avait décoré la ville d'un grand nombre d'églises et de monastères ». Selon Paul Jove, au contraire, Charles II était d'une passion effrénée pour les femmes, et d'une indécence sans exemple dans ses habits : sans parler, ajoute-t-il, de sa laideur et de la difformité de son corps.

(1) Après la mort de Charles d'Anjou, son corps fut porté à la cathédrale de Naples, où il reposé, sous un riche monument de marbre blanc. Son cœur fut envoyé au couvent des Jacobins de Paris, où il reçut isolément les honneurs de la sépulture. En 1326, Clémence de Hongrie, reine de France et sa nièce, comme femme de Louis le Hutin, fit placer dans l'église des Jacobins une statue funéraire et couchée, de marbre blanc, représentant le frère de saint Louis. Cette statue subsiste à Saint-Denis. On trouve aussi une statue de ce prince, assis, dans le palais du Sénateur au Capitole, à Rome. (*Voyez* Bonnard, *Costumes italiens*, etc., tome I, planche V, et les *Mélanges d'archéologie*, par Martin, 1847-1849, in-4°, page 241. (V.).

Henri Sédule, *Vie de Charles II.* — Zurita, *Anales de la corona de Aragon.* — Villani, *Istorie Florentine.* — Bouche, *Histoire de Provence*, liv. IX. — Le père Anselme, *Histoire généalogique des maisons de France.* — Sismondi, *Histoire des Français*, IX, ch. 20. — *Nouvelle histoire de Provence*, III, p. 111 et 115.

CHARLES III, DURAZZO, dit *de la Paix* et *le Petit*, roi de Naples et de Hongrie, né en 1345, assassiné à Bude, le 8 février 1387. Il était fils de Louis de Duras ou Durazzo, comte de Gravina, que la reine Jeanne Ire de Naples avait fait mourir en prison pour rébellion. Cette reine avait ensuite adopté Charles Durazzo pour son fils; mais elle l'avait désavoué le 23 juin 1380, au profit de Louis, duc d'Anjou, père de Charles V, roi de France. Charles Durazzo était alors au service de Louis le Grand, roi de Hongrie, ennemi implacable de Jeanne (1). Excité par le pape Urbain VI et par le roi de Hongrie, Charles Durazzo leva une armée, et se mit en route pour envahir le royaume de Naples. En passant à Rome, il y fut couronné par le pontife. Il fit son entrée à Naples le 16 juillet 1381, et battit les troupes de la reine, dont il fit prisonnier le quatrième mari, Otton de Brunswick. Jeanne s'étant remise à la générosité du vainqueur, celui-ci la pressa de confirmer son adoption; mais elle s'y refusa. Alors il la relégua au château de Muro, où il la fit étouffer entre des matelas, le 22 mai 1382. Le débarquement de Louis d'Anjou vint empêcher Charles Durazzo de régner paisiblement. Il soutint pendant deux années une guerre désavantageuse; mais la mort de son compétiteur (11 octobre 1384) vint terminer la lutte en sa faveur. Urbain VI était alors à Nocera, dans le royaume de Naples, tranchait du souverain, et intriguait même pour donner la couronne à son neveu Butillo. Charles était malade; désireux de veiller de près un hôte aussi dangereux, il invita le pontife à venir à Naples. La réponse fut que la coutume était que les rois vinssent aux pieds des papes, mais non pas que ceux-ci allassent trouver les rois. Marguerite, femme de Charles, voulant contraindre le saint-père à retourner dans ses États, défendit alors le transport des vins à Nocera. Urbain, indigné, fulmina solennellement une sentence d'excommunication contre Charles Durazzo et sa femme, et mit leur royaume en interdit. Une guerre s'ensuivit; mais elle fut poussée mollement de part et d'autre. En 1385, les seigneurs hongrois, mécontents de la régence d'Élisabeth, veuve de Louis le Grand, invitèrent Charles à prendre le gouvernement. Il accourut en Hongrie, et s'y fit couronner roi, à Albe Royale, le 31 décembre 1386; mais le 5 février suivant il fut assassiné à Bude, par ordre et en présence d'Élisabeth. Il survécut trois jours à ses blessures; comme il était excommunié, son corps resta sans sépulture jusqu'en 1391.

(1) Cette reine avait fait étrangler, le 18 septembre 1345, à Averse, son premier mari, André de Hongrie, frère de Louis le Grand.

Muratori, *Annal.*, VIII, 407; *Giornale napolit.* F. XX; *Script. rer. ital.*; — *Histoire des Deux-Siciles*, II, 271.

CHARLES IV DE NAPLES OU Ier D'AUTRICHE, roi de Naples, de Sicile et d'Espagne. *Voy.* CHARLES-QUINT, empereur.

CHARLES V, roi de Naples, de Sicile et d'Espagne. *Voy.* CHARLES II d'Espagne.

IX. PARME.

CHARLES Ier, duc de Parme et de Plaisance. *Voy.* CHARLES III, roi d'Espagne.

***CHARLES II** (*Louis de Bourbon*), infant d'Espagne, prince de Lucques, archiduc de Parme, né le 23 décembre 1799, fils du roi Louis d'Étrurie et de Marie-Louise, fille du roi d'Espagne Charles IV; il devint roi d'Étrurie, sous la tutelle de sa mère, le 27 mai 1803. Ce royaume, de création récente, fut annexé à la France le 10 décembre 1807, et dès 1805 le duché de Lucques avait été accordé à la princesse Bacciocchi, sœur de Napoléon. Par suite de la paix de Paris et des actes du congrès de Vienne, il fut décidé que le duché de Lucques resterait jusqu'à la mort de l'impératrice Marie-Louise à l'ex-reine d'Étrurie et à ses enfants; qu'alors il ferait retour à la Toscane, tandis que ceux-ci entreraient en possession du duché de Parme. Devenu majeur, le duc Charles prit les rênes du gouvernement. En 1848 le duché de Lucques éprouva le contre-coup des agitations qui régnaient dans le reste de l'Italie : on demanda une constitution; le duc consentit à la formation d'une garde civique. Puis il s'enfuit, laissa le gouvernement à une régence; et sous la condition de recevoir, jusqu'au moment où il deviendrait duc de Parme, une rente de 1,200,000 lire, il abdiqua et céda le duché de Lucques à la Toscane. Quelque temps après la mort de Marie-Louise, il prit possession de Parme et de Plaisance, et établit le 20 mars 1848 une régence, qui fut remplacée le 9 avril par un gouvernement provisoire. Il abandonna ses États le 19, et le 14 mars 1849 il déclara par un manifeste qu'il abdiquait en faveur de son fils, Charles III. L'ex-duc avait le goût des voyages.

Conversations-Lexicon. — *Monit. univ.* — Lesur, *Ann hist. universel.*

***CHARLES III** (*Ferdinand-Joseph-Victor-Balthasar* DE BOURBON), fils du précédent, duc de Parme et de Plaisance, né le 14 janvier 1823, mort le 26 mars 1854. En vertu de l'acte d'abdication de son père, daté de Weistropp (Saxe) le 14 mars 1849, il lui succéda, et rentra dans ses États, alors occupés par les Autrichiens, le 25 août suivant. Il avait épousé en 1845 Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, fille du dernier duc de Berry et sœur du comte de Chambord. D'une conduite qui, dit-on, n'était pas tout à fait irréprochable, il fut assassiné dans une rue de Parme, sans qu'on ait pu saisir le coupable.

Conversations-Lexicon. — Lesur, *Ann. hist.*

X. SAVOIE ET SARDAIGNE.

***CHARLES Ier**, *le Guerrier*, duc de Savoie, né à Carignan, le 29 mars 1458, mort à Pignerol, le 13 mars 1489. Il était frère de son prédécesseur le duc Philibert Ier, dit *le Chasseur*, dont le règne fut aussi court que malheureux, et qui mourut sans enfants. Ce prince, appelé au trône à l'âge de quatorze ans, était doué des plus nobles qualités, courageux, chevaleresque, généreux, ami de la justice; mais sa mauvaise étoile prévalut presque constamment dans sa destinée, et il ne régna que fort peu de temps. Louis XI, obéissant aux vues politiques et cauteleuses que tout le monde connaît, se chargea de la tutelle du jeune prince (qui passa ses premières années à la cour de France). Le roi choisit l'évêque de Genève pour gouverneur et lieutenant général du duché de Savoie proprement dit, ou, en d'autres termes, des provinces situées de ce côté des Alpes; car déjà à cette époque le Piémont appartenait aux descendants de Bérold et d'Humbert aux Blanches Mains. Cependant le comte de Bresse, oncle du jeune duc, mécontent de n'avoir pas été nommé tuteur de son neveu, entra en rébellion ouverte, et alla à Turin s'emparer de la régence. Mais il ne put s'y maintenir, et dut céder au roi de France, qui menaça d'envahir le pays dont se compose aujourd'hui le département de l'Ain. De bonne heure, le jeune duc montra un caractère plein d'une énergie que ne semblait point annoncer la faiblesse de son tempérament. L'évêque de Genève étant mort, le pape Sixte IV nomma d'autorité le successeur de ce prélat, mais Charles refusa de le reconnaître, et de plus le fit chasser de la ville.

Devenu libre, par la mort de Louis XI, le duc passa les Alpes, et prit solennellement possession de Turin, capitale de ses États. Il eut ensuite à combattre le marquis de Saluces, ancien feudataire du Dauphiné et conséquemment de la France, et ne tint pas compte des représentations de Charles VIII; toutefois, il se borna à humilier son ennemi, et fit preuve de magnanimité et de clémence. Ce jeune et beau prince, à l'esprit cultivé, fut un des premiers de sa race qui portèrent le titre de *roi de Chypre*, *de Jérusalem et d'Arménie*, conservé jusqu'à ce jour.

Les biographes ont omis de dire que le duc Charles fut l'hôte sympathique et l'ami du malheureux prétendant turc Djem ou Zizim, prisonnier des chevaliers de Rhodes, et qu'il eut le désir de le faire évader de la commanderie de Rumilly, où il était provisoirement détenu. On a également laissé dans l'oubli un autre fait, non moins intéressant, à savoir que notre célèbre Bayard fit ses premières armes à la cour du duc Charles, en qualité de *page-chevaucheur*, et qu'il y reçut le sobriquet familier de *Piquet*, parce qu'il avait coutume de crier : *picquez! picquez!* Bien que le duc Charles n'eût pas montré une grande déférence aux conseils du roi de France Charles VIII, il ne laissa pas d'aller lui faire sa

cour à Lyon. « Mon cousin, lui dit le monarque, qui pensait l'intimider, je suis fort aise de vous voir à Lyon ; car si vous eussiez négligé de venir, je me proposais d'aller vous voir moi-même, en très-nombreuse compagnie, dans vos États, où il est vraisemblable qu'une telle visite n'eût pu que vous causer du dommage. » — « Sire, répondit résolument le duc, tout mon regret, à votre arrivée dans mes États, eût été de ne pouvoir vous y faire l'accueil que mérite un aussi grand prince que vous ; du reste, soit ici, soit ailleurs, je serai toujours prêt à vous prier de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient comme de tout ce qui peut dépendre de vos sujets. »

Bayard, que son oncle l'évêque de Grenoble avait amené au duc, à Chambéry, fut présenté par ce dernier au roi de France, qui désira que Charles *lui en fît présent*. Ainsi, ce voyage décida de l'avenir et de la gloire du *bon chevalier sans Peur et sans Reproche*.

De retour à Turin, le duc Charles tomba malade tout à coup, et se fit transporter à son château de Montcailler pour respirer un air plus pur ; de là il alla à Pignerol, où il mourut, à l'âge de trente-et-un ans.

Charles II avait l'humeur mélancolique, et depuis les orages de sa tutelle il s'était donné pour blason particulier *un Soleil se levant au milieu d'une tempête*. Il eut pour femme Blanche de Montferrat. ALFRED DE BOUGY.

Guichenon, *Hist. de la royale maison de Savoie*. — *Chronique* de Paradin. — Chorrier, *Hist. du Dauphiné*. — *le Loyal Serviteur*. — S. Champier, *Hist. de Bayard*. — J.-L. Vincent, *Hist. de Savoie, de Piémont, Sardaigne*. — *Album du Dauphiné* (art. *Rochechinard*, par M. du Boys).

* **CHARLES-JEAN-AMÉDÉE** ou **CHARLES II**, duc de Savoie, né en 1489, mort en 1497. Il succéda, fort jeune, au précédent, et eut pour tutrice sa mère, Blanche de Montferrat, dont les historiens s'accordent à vanter la capacité et les talents. Les comtes de Genève et de Bresse avaient brigué la régence, et ce dernier obtint d'être chargé de l'éducation du jeune souverain, et remplit les hautes fonctions de lieutenant général de Savoie concurremment avec l'archevêque d'Auch.

Charles-Jean-Amédée, qui n'avait que cinq ans lors du passage de Charles VIII à Turin, monta un joli petit cheval pour aller avec sa mère à la rencontre du roi de France. « Blanche, dit un historien moderne, fit au roi l'accueil le plus distingué, et lui prêta des sommes énormes ainsi que ses diamants. Elle lui fit aussi présent d'un cheval d'un si grand prix, qu'il passait, selon Comines, *pour n'avoir pas son pareil dans le monde*. C'est le cheval que le roi montait lorsqu'il combattit avec tant de valeur à Fornoue. » Trois ans après, étant tombé de son lit, il mourut des suites de cette chute.

ALFRED DE BOUGY.

Pingon, *Chron.* — Guichenon, *Hist. de la maison royale de Savoie*. — Chorrier, *Hist. du Dauphiné*. — J.-L. Vincent, *Hist. de Savoie*.

* **CHARLES III**, dit *le Bon*, duc de Savoie, né au château de Chazey, en Bugey, le 10 octobre 1486, mort à Verceil, le 16 septembre 1553. Il hérita du trône, laissé vacant par son frère Philibert II, mort sans enfants. Ce prince, qui vécut soixante-sept ans et régna quarante-neuf ans, eut à subir de grands désastres ; placé entre deux rivaux acharnés et redoutables, Charles-Quint et François Ier, il les ménagea, prit parti ensuite tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre, et perdit quelques provinces de ses États ; ce qui lui causa le vif chagrin dont il mourut. Ayant d'abord favorisé le roi de France, son oncle, il subit les représailles des Impériaux, et se vit enlever quelques places ; mais il obtint plus tard de Charles-Quint le comté d'Aoste, et dès lors, cessant de tergiverser, il embrassa ouvertement la cause de l'empereur. Charles eut le déplaisir de voir Genève et Lausanne secouer son autorité, s'allier aux cantons suisses, puis quelque temps après embrasser la religion protestante. Il entra d'abord en vainqueur dans Genève, ville tributaire, sinon tout à fait sujette, déploya un certain appareil militaire, et fit arrêter Pécolat, chef de l'insurrection. Mais celui-ci, prévoyant qu'il serait soumis à la torture, et craignant que l'excès de la souffrance ne lui arrachât des aveux compromettants pour tous les autres conjurés, se coupa la langue sans hésiter. Ce fait est digne des temps antiques. La démonstration du duc contre Genève, le renversement des portes de la ville et l'ordre qu'il donna d'enlever aux cloches leurs battants ne firent qu'exaspérer des esprits déjà travaillés par les idées de liberté, l'influence du voisinage de la Suisse et la réforme religieuse. Charles, qui avait épousé en 1521, à Lisbonne, Beatrix, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, adopta cette devise, au temps de ses désastres : *Spoliatis arma supersunt*, devise supportée par un bras armé. Vaine menace ! le duc ne put pas même repousser dans leurs limites les Valaisans, qui s'étaient emparés d'une partie de la province du Chablais, sur le littoral du lac de Genève (1505). Avant cette époque calamiteuse la devise du duc était purement chrétienne : *Nil deest timentibus Deum*.

Charles III fit de nouveaux statuts pour l'ordre de l'*Annonciade*, fondé par un de ses prédécesseurs (Amédée VI, surnommé *le Comte Vert*). Il l'avait ainsi appelé en l'honneur de l'Annonciation, et en modifia les emblèmes. On doit à ce même prince l'institution de l'ordre militaire des saints Maurice et Lazarre, dont les chevaliers portent un ruban vert. ALFRED DE BOUGY.

Pingon, *Chronique*. — S. Guichenon, *Hist. général. de la royale maison de Savoie*. — N. Chorrier, *Hist. du Dauphiné*. — J.-L. Vincent, *Hist. de Savoie*.

CHARLES-EMMANUEL Ier, dit *le Grand*, duc de Savoie, né à Rivoli, le 12 janvier 1562, mort à Savillan, le 26 juillet 1630. Il succéda, en 1680, à son père, Philibert-Emmanuel, dit *Tête de Fer*, et épousa, le 11 mars 1585, Catherine d'Autriche,

fille de Philippe II, roi d'Espagne. En 1588, voulant profiter des troubles de la France, Charles-Emmanuel surprit le Château-Dauphin, sous prétexte d'empêcher Lesdiguières, chef du parti protestant dans le Dauphiné, de s'en emparer. Il le garda peu : Lesdiguières, réuni à La Valette, le lui enleva presque aussitôt. Le duc de Savoie s'introduisit ensuite dans Carmagnole, et occupa le marquisat de Saluces. Henri III, pour en arrêter les progrès, engagea les Suisses et les Genevois à lui déclarer la guerre. Le duc fit la paix avec les Suisses, qui lui avaient enlevé le Faucigny, et poussa vivement les Genevois. Henri III étant mort, Charles-Emmanuel se mit sur les rangs pour lui succéder, comme fils de Marguerite, fille de Henri II, et intrigua dans le Dauphiné et la Provence. Le parlement de Grenoble rejeta ses sollicitations; mais les ligueurs de Provence le reconnurent, en 1590, pour leur gouverneur. Il évacua alors le pays genevois pour prendre possession de sa nouvelle dignité. Aix le reçut, le 17 novembre 1590, comme le libérateur de la patrie. Lesdiguières et La Vallette, ayant réuni leurs protestants aux catholiques restés Français, battirent le duc à Sparron, à Pont-Charra, à Vinon, et le forcèrent à évacuer la Provence. En 1597, Charles-Emmanuel fit bâtir le fort Barraux à la vue de Lesdiguières. Henri IV se plaignant de l'inaction de son général, Lesdiguières lui répondit : « Votre Majesté a besoin d'un bon fort à Barraux, pour tenir en bride la garnison de Montmélian. Puisque le duc de Savoie veut bien en faire la dépense, il faut le laisser faire. Dès qu'il sera en état de défense, je vous promets de le prendre sans qu'il en coûte rien à votre épargne. » Il tint parole l'année suivante, et prit le fort Barraux par escalade. Charles-Emmanuel, obligé de faire la paix, en 1599, céda à la France le Gex, le Bugey et le Val-Romey. Le duc essaya de s'emparer de Genève par trahison, le 22 décembre 1602; mais ses soldats furent tués ou pendus comme voleurs. En 1609, une nouvelle tentative fut aussi infructueuse. En 1610, le duc de Savoie conclut à Brussol un traité d'alliance contre l'Espagne avec Henri IV; mais celui-ci étant mort, la régente de France abandonna Charles-Emmanuel, qui fut obligé de s'humilier devant l'Espagne. En 1612, à la mort de François duc de Mantoue, gendre de Charles-Emmanuel, ce dernier revendiqua et conquit le Montferrat; mais l'Espagne l'empêcha de pousser plus loin ses succès. Soutenu par la France, après quatre ans de guerre, il signa un traité à Pavie, le 9 octobre 1617. En 1619, après la mort de l'empereur Mathias, Charles-Emmanuel se mit sur les rangs pour lui succéder; mais Ferdinand d'Autriche fut plus adroit, et l'emporta. En 1623, la Savoie, Venise et la France conclurent un traité contre l'Espagne au sujet de la Valteline. A cette ligue, en 1624, en succéda une autre, contre les Génois. Charles-Emmanuel réclamait le marquisat de Zuccarello, vendu aux Génois par Ferdinand II, et la France cherchait tous les moyens d'occuper les forces espagnoles. Lesdiguières et le duc de Savoie envahirent l'État de Gênes; mais la discorde s'étant mise entre eux, les Français se retirèrent, et les Génois reprirent leurs places. En 1627, Charles-Emmanuel favorisa la conjuration de Vachero, contre la noblesse de Gênes; mais elle avorta. La même année, après la mort de Vincent II, duc de Mantoue, le duc de Savoie se déclara pour l'Autriche, croyant gagner le Montferrat; mais cette fois encore ses espérances furent trompées. Enfin, Louis XIII lui déclara la guerre, et la Savoie entière ainsi qu'une partie du Piémont furent conquises par le duc de Montmorency et le marquis d'Effiat. Charles-Emmanuel en mourut de chagrin.

Il reste de ce prince quatre monuments de son goût pour les lettres : la Bibliothèque de Turin, le livre *des Parallèles*, *le grand Héraut*, et l'*Yconoscomie*.

Art de vérifier les dates, XVII, 1re partie, page 1[illegible]. — Codreto, *Ulivo prodigioso, ovvero historia panegyrica del gran Carlo Emmanuale I, duca di Savoja*. — Bazin, *Hist. du règne de Louis XIII*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XX-XXIII.

CHARLES-EMMANUEL II, duc de Savoie, né le 20 juin 1634, mort le 12 juin 1675. Il fut reconnu en 1638, après la mort de François-Hyacinthe, son frère. Les princes Maurice et Thomas, ses oncles, continuèrent de disputer la régence à la duchesse mère Christine : la paix des Pyrénées, conclue en 1659, rétablit la tranquillité en Savoie. En 1672, Charles-Emmanuel fomenta la conjuration de Raphael della Torre contre Gênes. Ce qui doit immortaliser la mémoire de Charles-Emmanuel, ce sont les travaux d'art et d'utilité publique qu'il fit exécuter dans ses États.

Art de vérifier les dates, 1re partie, XVII, 2[illegible]. — Inglar, *Notitia regiæ celsitudinis Caroli Emanuelis II, Sabaudiæ ducis*, etc.; 1680, in-fol. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXIII.

CHARLES-EMMANUEL III, roi de Sardaigne, né à Turin, le 27 avril 1701, mort en 1773. Il succéda en 1730 à son père, Victor-Amédée Ier, et occupa le trône pendant quarante-trois ans. Il mérita la réputation d'un prince guerrier, en même temps que celle d'un excellent administrateur. La paix de Vienne, en 1735, où il figura comme allié de la France et de l'Espagne, et la convention de Worms, par laquelle il se rapprocha de Marie-Thérèse, en 1743, lors de la guerre de la succession d'Autriche, lui procurèrent de nouveaux agrandissements, par la cession de Novare et de quelques autres districts du Milanais. Ce prince, à qui sa sagesse mérita en Europe une grande considération politique, éleva ses États à une prospérité remarquable. Un nouveau code, connu sous le nom de *Corpus Carolinum*, fut publié par ses soins en 1770. Le pape lui-même dut respecter la fermeté du roi jaloux de ses droits de souverain, et lui reconnaître le droit de nommer à toutes les dignités ecclésiastiques, de soumettre le clergé à l'impôt et

de subordonner à sa sanction l'exécution des bulles pontificales. [*Enc. des g. du m.*]

. Sabatier de Castres, *Abrégé hist. de la vie de Marie-Thérèse, etc., et de Charles-Emmanuel III*; Paris, 1773. — F... (T. de), *Éloge hist. de Charles-Emmanuel III*, Milan, 1839.

CHARLES-FÉLIX (*Joseph-Marie*), roi de Sardaigne, né à Turin, le 6 avril 1765, mort à Turin, en 1831. Il était quatrième fils de Victor-Amédée III, et reçut en naissant le titre de duc de Gênes. Lorsque les troubles révolutionnaires atteignirent sa famille, il la suivit en Sicile, et devint vice-roi de cette île en 1799, au départ de Victor-Emmanuel, son frère. En 1807, Charles-Félix épousa Marie-Christine de Naples, sœur de Marie-Amélie, femme de Louis-Philippe, roi des Français. Il était à Modène en 1821 quand la révolution de Piémont éclata. Il succéda alors à Victor-Emmanuel, forcé d'abdiquer; mais il n'accepta le titre de roi qu'après s'être assuré de l'abdication volontaire de son frère. Il mourut sans postérité, après avoir régné sans beaucoup d'éclat.

Moniteur universel. — *Conversations-Lexicon.* — Lesur, *Ann. hist.*

CHARLES-ALBERT-AMÉDÉE, roi de Sardaigne, né le 2 octobre 1798, mort le 28 juillet 1849. Il était fils du prince Charles-Emmanuel de Savoie-Carignan et de la princesse Marie-Christine, fille du duc Charles de Saxe et de Courlande. Il succéda, en 1800, à son père dans le gouvernement des possessions piémontaises et françaises de sa maison, sous la tutelle de sa mère, mariée en secondes noces au prince de Montléart. Ses liens de parenté avec la maison de Saxe ayant souvent appelé sa mère à Dresde, Charles et sa sœur, Marie-Élisabeth, aujourd'hui femme de l'archiduc Reynier d'Autriche, y reçurent une éducation soignée. Charles-Albert épousa en 1817 l'archiduchesse d'Autriche Marie-Thérèse, fille du grand-duc Ferdinand de Toscane, vécut depuis dans ses domaines en Piémont, et jusqu'en 1821, où des troubles éclatèrent en ce pays, il ne prit aucune part aux affaires politiques. Parmi les nobles et les officiers auteurs de l'insurrection qui éclata à cette époque, et dont plusieurs approchaient du prince, quelques-uns avaient l'intention de le placer à la tête du gouvernement; il accueillit, dit-on, leurs propositions, et, après quelque hésitation, entra dans leurs vues. Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, abdiqua le 13 mars de la même année, et, en attendant l'arrivée de son successeur Charles-Félix, qui n'avait pas d'enfants, il nomma régent Charles-Albert, que le congrès de Vienne avait aussi reconnu comme héritier de la couronne de Sardaigne, dans le cas où la branche aînée de Savoie viendrait à s'éteindre dans la descendance mâle. Le prince de Carignan déclara alors adopter la constitution des cortès d'Espagne, jura de l'observer, et institua une junte provisoire. Mais une armée autrichienne s'étant mise en marche contre le Piémont, et Charles-Félix ayant déclaré nuls, à Modène, où il faisait alors sa résidence, tous les actes rendus depuis l'abdication de son frère, Charles-Albert quitta secrètement Turin le 21 mars, sans laisser la moindre instruction à la junte instituée par lui; il alla à Novare, résigna la régence, et se rendit au quartier général autrichien, d'où il vint ensuite à Modène. Le nouveau roi lui ayant défendu de paraître à sa cour, il se retira à Florence. Plus tard il alla en France, et servit, en 1823, comme volontaire dans l'armée du duc d'Angoulême en Espagne. A son retour, en 1824, il lui fut permis de reparaître à Turin, et nommé en 1829 vice-roi de Sardaigne, il s'établit pour quelque temps à Cagliari; mais peu de mois après on le revit à Turin.

Après la mort du roi Charles-Félix, arrivée le 27 avril 1831, Charles-Albert monta sur le trône de Sardaigne. Quelque grandes que fussent les espérances conçues lors de son avénement, et que justifièrent les premiers actes de son règne, Charles-Albert, dominé d'une part par les difficultés de sa position vis-à-vis de l'Autriche, et de l'autre ayant à lutter contre les exigences du carbonarisme, adopta des maximes contraires aux vœux de la partie libérale de la nation. Son gouvernement prit dès lors contre des hommes suspects pour leurs opinions politiques des mesures sévères, qui pouvaient bien étouffer les troubles pour le moment, mais non réconcilier les esprits. Il y eut donc des conspirations, et par suite des mesures de répression qui semblaient s'accorder peu avec le passé du prince. Mais lorsque l'effervescence se fut calmée, il réalisa le projet qu'il avait conçu de donner à son pays une armée nationale, organisée à la manière française. L'Autriche reclama, mais en vain. L'ère de liberté qui sembla devoir se lever sur l'Italie lors de l'avénement d'un nouveau pape fut pour Charles-Albert une occasion de donner à la Sardaigne une constitution. Une garde civique fut organisée; les émigrés de 1821 furent amnistiés, et la presse put s'occuper des matières qui jusque alors lui avaient été interdites. Charles-Albert obtint et mérita les honneurs d'une popularité qui voyait en lui le régénérateur de l'Italie. La révolution de Février 1848 eut immédiatement son contre-coup au delà des Alpes. On se battit à Milan; et le 23 mars l'avant-garde de Charles-Albert passa la frontière. Confiant dans sa propre force, il repoussa toute idée de secours venu du dehors : *l'Italia fara da se*, disait-il; et ses premières campagnes semblèrent justifier cet honorable mais imprudent sentiment national. En effet, il enleva une à une jusqu'à l'Adige toutes les positions occupées par l'ennemi. Mais, disséminée sur une étendue de 300 kilomètres, l'armée italienne fut tout à coup attaquée au centre par 60,000 Autrichiens, au moment où elle se trouvait isolée des autres corps. Vingt-quatre heures durant, on se battit à Custozza et à Villa-Franca. Après des prodiges de valeur, et accablés de fatigues, tandis que l'ennemi

se renouvelait par les troupes venues de Vérone, les Italiens durent enfin abandonner le champ de bataille. Le 4 août il rentra à Milan avec ce qui lui restait de troupes, entièrement désorganisées d'ailleurs, et manquant de pain. La capitulation de Milan, qu'il avait d'abord conçu l'espoir de défendre, suivit bientôt. La journée de Novare (23 mars 1849), où l'armée sarde, conduite par le général polonais Chrzanowski, fut détruite, acheva de ruiner les espérances que l'Italie avait fondées sur ses forces. Charles-Albert abdiqua en faveur de Victor-Emmanuel II, son fils, se retira à Oporto, et y mourut, d'une maladie de foie, quelque temps après. Ses restes furent rapportés à Turin, où une statue lui a été justement élevée. Charles-Albert avait favorisé les beaux-arts : le premier il institua des expositions publiques; il ne fit pas moins d'efforts pour donner de l'essor au commerce. Ce fut un roi chevaleresque, animé des meilleures intentions pour son peuple, mais dans l'impuissance de les réaliser.

Charles-Albert, chef de la dynastie de Savoie-Carignan, a laissé deux fils : *Victor-Emmanuel* (voy. ce nom), aujourd'hui roi, né le 14 mars 1820, et *Ferdinand*, duc de Gênes, né le 15 novembre 1822. [*Enc. des g. du m.*, avec add.]

Convers.-Lexic. — *Monit. univ.* — Cibrario, *Gli ultimi giorni di Carlo-Alberto a Oporto*; Turin, 1850.

XI. SUÈDE.

CHARLES Ier ou VII (1) **SVERKERSSON**, mort en 1168. Le premier il prit le titre de roi des Suédois et des Goths. Il vainquit le prince danois Magnus Henriksson, qui avait assassiné le vieux Sverker, père de Charles, et que la généalogie comprise dans la *Loi de Vestrogothie* ainsi que plusieurs historiens citent comme roi. Après avoir gouverné, dit-on, avec sagesse, Charles fut assassiné à Visingso, par Canut, fils de saint Eric, à la mort duquel Charles aurait contribué.

Geyer, *Hist. de la Suède.*

***CHARLES VIII CANUTSSON**, d'abord régent, puis roi de Suède, mort en 1441. Après l'accomplissement de sa régence, il fut mis sur le trône par voix d'élection, en juin 1448. Son premier soin fut d'attaquer le roi déposé, Éric, qui, retiré dans l'île de Gothland, exerçait des pirateries sur les côtes de Suède et de Danemark. Ainsi pressé, Éric abandonna l'île de Gothland au roi danois Christiern, et alla finir ses jours en Poméranie. Le 21 octobre 1449, Charles Canutsson fut élu roi de Norvège; mais les états l'obligèrent de renoncer à cette couronne lorsque son compétiteur Christiern se fut fait sacrer roi de son côté. Plus tard, en 1451 et 1457, Charles Canutsson eut encore à lutter contre le roi de Danemark, excité par l'archevêque d'Upsal, et contre ce prélat lui-même, qui le battit, le contraignit de s'enfermer dans Stockholm, puis de se réfugier à Dantzig. Remplacé par Christiern, qui se brouilla avec l'archevêque, Charles fut rappelé en 1464; mais il fut battu de nouveau par ce prince de l'Église, réconcilié avec Christiern. Enfin, en 1465, il fut encore obligé d'abandonner la couronne, et reçut en compensation le gouvernement de Finlande. A la mort de l'archevêque, en 1467, Charles revint une troisième fois en Suède, où il fut encore attaqué par le roi de Danemark, que les Sture, parents de Charles, obligèrent de regagner son pays. Le roi de Suède mourut peu de temps après.

Geyer, *Hist. de la Suède.* — Le Bas, *Suède et Norvège*, dans l'*Univ. pitt.*

***CHARLES IX**, roi de Suède, né le 4 octobre 1550, mort à Nyköping, le 8 novembre 1611. Troisième fils de Gustave Vasa et duc de Sudermanie, il fut élu roi de Suède par les états de Linköping en 1600; mais il n'accepta la couronne qu'en 1604. Le 27 septembre 1605 il fut défait par les Polonais devant Riga, qu'il assiégeait. Son règne fut agité par les guerres continuelles qu'il soutenait contre le Danemark, la Pologne et la Russie, et le chagrin que lui causa le refus de la diète d'accorder les subsides que ces guerres nécessitaient dérangea son esprit et hâta sa mort. On lui dut d'utiles améliorations : la création d'une armée permanente, des ordonnances destinées à régulariser l'administration. Il donna aussi une puissante impulsion au commerce et à l'industrie.

Geyer, *Hist. de la Suède.* — *Art de vérifier les dates.* — Le Bas, *Suède et Norvège*, dans l'*Univ. pitt.*

CHARLES-PHILIPPE, duc de Sudermanie, de Néricie et de Wermeland, fils du précédent, né en 1601, à Revel (Estonie), mort à Narva, en 1625. Il était frère de Gustave-Adolphe. En 1611, la régence de Novogorod fit offrir à Charles-Philippe la couronne, mais en exigeant qu'il prît immédiatement la direction des affaires. La cour suédoise voulut attendre l'assentiment de Moscou. Durant ces pourparlers, Michel Romanow se fit couronner empereur de Russie, et déclara la guerre aux Suédois. En 1614, Charles-Philippe renonça formellement à ses prétentions sur la Russie.

Art de vérifier les dates.

CHARLES-GUSTAVE X, roi de Suède, né à Nyköping, le 8 novembre 1622, mort le 23 février 1660. Il étudia à Upsal, voyagea en France, en Allemagne et en Suisse, rejoignit l'armée de Torstenson en 1642, et assista aux batailles de Jenkau et de Leipzig. Plus tard il représenta la reine Christine, sa cousine, aux conférences qui eurent lieu pour l'exécution du traité de Westphalie. A son retour en Suède, en 1650, il y vécut loin des affaires jusqu'à l'abdication de Christine, en 1654. A son avénement, le royaume était obéré d'une dette de 10 millions, les recettes ne se montaient qu'à 800,000 écus, ce qui fit dire au nouveau roi que s'il eût été instruit de cet état de choses, il n'aurait pas accepté la couronne. A elle seule

(1) Au rapport de l'historien Geyer, c'est la nomenclature des rois fabuleux imaginés en partie par Johannes Magnus, qui a fait de Charles Sverkersson le septième du nom parmi les rois de Suède, et l'usage a consacré cette erreur.

Christine avait 200,000 écus de pension. Jamais ennemi, disait de cette princesse le vieil Oxenstiern, n'avait plus coûté à la Suède. Elle avait tout enlevé : les tapisseries, le mobilier, et n'avait laissé qu'un vieux lit. Il fallut emprunter une batterie de cuisine; et lors du banquet donné à l'occasion du couronnement du nouveau roi, on n'eut à offrir aux bourgeois que des assiettes d'étain et aux paysans que des écuelles de bois. Quant à Charles-Gustave, on peut le ranger parmi ces rois qui ont fait la guerre pour la guerre, et que Bossuet appelait si bien « des ravageurs de provinces ». Il commença par la Pologne, qu'il envahit en juillet 1655, sous le frivole prétexte que Jean-Casimir avait protesté contre son avénement au trône. Il prit dans la même année Varsovie, Cracovie, Thorn, Elbing, Posen et Kalisch, et Jean-Casimir dut se réfugier en Silésie. La Pologne donna alors ce déplorable spectacle d'une partie de la noblesse se rangeant du côté du vainqueur, tandis que l'autre était punie de sa fidélité par le bannissement et la confiscation. Une bataille de trois jours fut livrée près de Varsovie, du 19 au 21 juillet; et les Suédois, secondés par l'électeur de Brandebourg, remportèrent une victoire dont le résultat fut stérile. La guerre contre le Danemark succéda à celle de Pologne, et tira Charles-Gustave des embarras qu'elle lui suscitait. Cette fois le Danemark avait pris l'initiative, et le roi de Suède s'empara dans le courant de l'année 1657 de toutes les possessions continentales du roi de Danemark. Cette guerre continua ainsi pendant les trois dernières années du règne de Charles-Gustave. Passant d'île en île sur une mer glacée, il pénétra jusqu'au cœur du Danemark, et déjà il menaçait Copenhague, lorsque la paix, ménagée par les autres puissances, fut enfin conclue le 7 mars 1658 par l'intermédiaire de la France : elle eut pour résultat l'abandon au profit de la Suède des provinces de Halland, de Scanie, de Bleckinge, de l'île de Bornholm et autres portions de territoire; il fut convenu en outre que les vaisseaux suédois ne seraient soumis à aucun péage, à aucune visite, lorsqu'ils passeraient le Sund et le Belt, fermés aux flottes des autres nations. Charles-Gustave eût poussé plus loin ses conquêtes s'il n'eût dû s'arrêter devant les représentations des autres puissances, ce qui témoigne du progrès des idées d'équilibre entre les rois. C'est ainsi qu'à la proposition de partager le Danemark faite par le roi de Suède aux Hollandais et aux Anglais, Cromwell répondit que les temps barbares où l'on avait vu anéantir la nationalité d'un peuple étaient heureusement éloignés.

Avec un caractère comme celui de Charles-Gustave la paix ne pouvait pas être de longue durée. Après avoir assuré le roi de Danemark de son affection et de son amitié, il se montra inopinément en Séelande, et refusa de terminer la guerre par un combat singulier, ainsi que le lui proposait le roi de Danemark. Il attaqua Copenhague, qui se défendit vaillamment et qu'une flotte hollandaise vint secourir. D'autres secours, émanés des Polonais, et d'autres ennemis de Charles-Gustave survinrent, et lui-même pressait sa réconciliation avec la Pologne, pour pouvoir librement attaquer la Norvège, quand une fièvre chaude l'enleva, à Gothenbourg.

Samuel-Puffendorf, *de Reb. gest. Caroli-Gustavi*; Nuremberg, 1696. — Landblad, *Hist. Carls X*. — *Art de vérifier les dates*. — Le Bas, *Suède et Norvège*, dans l'*Univ. pitt.*

CHARLES XI, roi de Suède, né le 24 novembre 1655, mort à Stockholm, le 15 avril 1697. Il succéda, le 23 février 1660, à son père, Charles-Gustave, sous la régence d'Hedwige, sa mère, et d'un conseil. Le 3 mai suivant fut conclue avec la Pologne la paix d'Oliva : on cédait à la Suède l'Estonie, une partie de la Livonie et l'île d'Oesel; de plus, Jean-Casimir renonçait à ses prétentions à la couronne de Suède; et le 7 juin il conclut un nouveau traité avec le Danemark, confirmatif de celui de Roskilds, sauf le retour de Drontheim et de Bornholm aux Danois, moyennant une indemnité. En 1661 un traité de paix fut conclu avec la Russie, sur la base du *statu quo ante bellum*. Charles XI, élevé avec négligence (il ne savait pas lire à vingt ans), s'était livré avec les jeunes gens de son âge à une vie désordonnée; à son retour de l'armée, il était à peine en état de déchiffrer les suppliques qu'on lui présentait. Au mois de décembre 1672 Charles prit les rênes du gouvernement. Excité et presque contraint par la France, il fit entrer, au mois de janvier 1672, une armée, sous les ordres du général Wrangel, dans le Brandebourg. Le Danemark et la Hollande venaient au secours de cet électorat; et l'amiral Tromp remporta le 11 juin de la même année, au sud d'Oeland, sur les Suédois, une victoire qui fut suivie de la prise de plusieurs places. Charles se mit alors lui-même à la tête de ses troupes; et le 14 décembre il remporta sur les Danois la bataille de Lund, où le roi de Danemark fut mis en fuite. Après avoir remporté d'autres avantages, notamment à Landskrona, il réussit à chasser entièrement les Danois de la Scanie; mais en revanche ceux-ci s'emparèrent de Marstrand, sur la frontière de Norvège, et dans l'intervalle, le 11 juin 1678, la flotte suédoise avait été battue par l'amiral danois Juel. Charles perdit aussi les places qu'il avait en Poméranie; mais elles lui furent rendues, en vertu du traité de paix signé à Saint-Germain-en-Laye, le 17 septembre 1679, entre le Danemark, la Suède et le Brandebourg.

A la suite d'une double convocation des états en 1680 et 1682 et de leur consentement, Charles XI réduisit le pouvoir des sénateurs. Le conseil du royaume devint un simple conseil du roi; et il fut décrété que toutes les terres séparées de la couronne depuis 1609 y seraient de nouveau réunies. Cette mesure atteignait surtout la noblesse. Les autres ordres supportaient si im-

patiemment les priviléges dont elle abusait, qu'ils finirent par se dessaisir de leurs propres droits au profit de Charles, comme cela résulte des termes mêmes d'une déclaration des états en date du 9 décembre 1682 : « Les états ont décidé que toutes les formes de gouvernement avec leurs additions nécessaires ne seraient plus considérées comme liant le roi, mais qu'il serait le maître de les changer selon son bon plaisir; ils ont reconnu qu'il est nécessaire pour le bien du royaume qu'il ne soit obligé de suivre aucune forme de gouvernement, pourvu qu'il s'astreigne à gouverner selon les lois et statuts du royaume; que s'il arrive qu'il gouverne avec le consentement du sénat, il ne sera censé le faire que volontairement et en vertu de son bon et juste discernement. De sorte que S. M., en qualité de roi revêtu du suprême pouvoir de gouverner son royaume, conformément aux lois et aux statuts, comme un héritage qu'il tient de Dieu, n'est responsable de son autorité qu'à Dieu. » Des déclarations de ce genre sont rares dans les annales des peuples; un siècle plus tard une autre et plus puissante assemblée devait tenir en France un langage bien différent! Cet abandon de tous droits par les états de Suède a été réprouvé éloquemment par un publiciste anglais : « Elle mérite bien de souffrir tous les maux de la tyrannie, dit Sheridan, la nation capable de forger ainsi ses propres chaînes et d'établir le despotisme par ses lois. » Le roi, on doit le reconnaître, usa dans l'intérêt du pays de son pouvoir illimité. La dette fut payée en peu d'années, l'arriéré des traitements civils et militaires fut soldé, la flotte réorganisée, et en 1693 on put se dispenser de recourir à des subsides extraordinaires. Charles ne frappa jamais d'impôts que ceux votés par les états; et tous les ans il publiait un compte-rendu détaillé des recettes et des dépenses. Il protégea surtout les paysans contre l'arbitraire des officiers royaux; et pour tout voir par lui-même, il faisait de nombreux voyages. Au dehors les relations de la Suède avec la France devenaient plus que froides. Charles XI était blessé de la manière immorale dont la cour de France avait établi son influence à Stockholm, et les prétentions du cabinet de Versailles sur le duché de Deux-Ponts n'avaient pu qu'accroître les dispositions peu bienveillantes du roi de Suède. Celui-ci contint avec vigueur les Danois, qui tentaient parfois de rentrer dans le Holstein. En 1681 il contracta une alliance avec la Hollande, et en 1688 il envoya dans ce pays 6,000 hommes, qui y séjournèrent jusqu'en 1698. Sous ce prince la Suède s'accrut de dix comtés, de soixante baronnies et d'une infinité de terres. Il laissa plusieurs millions de rixdalers. Durant sa minorité, on avait rendu en matière commerciale et maritime d'excellentes ordonnances, qui antérieures à celles de Louis XIV ne le leur cèdent en rien. A la mort de Charles XI on avait terminé la rédaction de la moitié d'un code général, poursuivie avec une remarquable persévérance.

Ésaïe Puffendorf, *Anecdotes de Suède, ou l'hist. secr. des changements survenus dans la Suède sous le règne de Charles XI*; La Haye, 1716. — *Art de vérifier les dates*. — Le Bas, *Suède et Norvège*, dans l'*Univ. pitt.*

CHARLES XII, roi de Suède, né à Stockholm, le 27 juin 1682, tué à Frédérikshall, le 30 novembre 1718. Il fit de fortes études dans les langues, dans l'histoire, la géographie, et dans les mathématiques, et acquit bientôt une grande facilité à parler l'allemand, le latin et le français. La *Vie d'Alexandre* par Quinte-Curce fut sa lecture favorite. Son père étant mort en 1697, Charles, quoiqu'il n'eût alors que quinze ans, fut déclaré majeur par les états de Suède.

Le jeune prince montra d'abord peu de dispositions pour les affaires; mais il aimait beaucoup les exercices gymnastiques, et il avait surtout beaucoup de penchant pour la chasse aux ours. Le moment parut favorable aux voisins de la Suède, jaloux de la prépondérance qu'elle avait acquise dans le Nord, pour humilier leur rival, Frédéric IV, roi de Danemark, Auguste II, roi de Pologne, et le tsar Pierre I[er], s'unirent par une alliance menaçante pour la Suède. Les troupes danoises envahirent le pays du duc de Holstein-Gottorp; et ce prince, beau-frère de Charles XII, vint à Stockholm pour implorer l'appui du roi. Charles, qui aimait beaucoup le duc, proposa au sein du conseil d'État des mesures énergiques contre le Danemark, et s'embarqua à Carlscrona en mai 1700. Trente vaisseaux de ligne suédois et plusieurs autres bâtiments, soutenus par une escadre anglo-hollandaise, parurent devant Copenhague. Charles, dans son impatience, se jeta à la mer, nagea jusqu'à la côte, et prit terre le premier. Les Danois, inférieurs en nombre à leur ennemi, se retirèrent. Copenhague allait être assiégée, quand la paix, conclue le 8 août 1700, vint rétablir le duc dans tous les droits dont on avait voulu le dépouiller. Ainsi se termina la première entreprise de Charles XII, entreprise où il montra autant d'intelligence et de bravoure que de désintéressement. C'est alors qu'il adopta le genre de vie auquel il est resté fidèle jusqu'à la fin de ses jours, et qui le fortifia contre tous les revers. Les vains amusements lui devinrent odieux; il bannit de sa table le vin et les superfluités. Souvent le pain seul fut sa nourriture, et au besoin son manteau étendu par terre lui tenait lieu de lit. Sa garde-robe se composait d'un seul habit bleu, avec des boutons de cuivre; il portait des bottes fortes, qui montaient jusque au-dessus des genoux et des gants de buffle. Il était indifférent pour le sexe, et jamais une femme n'eut de pouvoir sur lui.

La paix conclue avec le Danemark lui permit de tourner ses armes contre le roi de Pologne et le tsar de Russie; le premier assiégeait Riga, l'autre menaçait Narva et les provinces suédoises situées le long du golfe de Finlande. Charles XII fit débarquer 20,000 hommes en Livonie, et

marcha au-devant des Russes, qu'il trouva au nombre de 50,000 dans un camp retranché, sous les murs de Narva. Environ 10,000 Suédois se rangèrent, le 30 novembre 1700, en bataille sous le feu des Russes, et le combat commença. Pierre avait dès la veille quitté le camp, sous prétexte de chercher du renfort. En moins d'un quart d'heure le camp fut emporté d'assaut. Plus de 18,000 Russes restèrent sur la place ou se jetèrent dans le fleuve; les autres furent pris ou dispersés. Après cette victoire, Charles, franchissant la Duna, marcha contre les Saxons, et les vainquit également.

Il était alors en mesure de faire une paix glorieuse, qui l'aurait rendu l'arbitre du Nord; mais il se laissa entraîner en Pologne, pour détrôner Auguste II, en profitant du mécontentement d'une partie de la nation polonaise. Auguste chercha vainement à parer le coup par la voie des négociations; en vain la comtesse de Kœnigsmark essaya le pouvoir de ses charmes pour désarmer le héros suédois : Charles ne voulut ni négocier avec le roi ni parler à la comtesse. La guerre continua, et après la victoire de Clissow, toute la Pologne fut occupée par les Suédois (1703). Le cardinal-primat déclara le trône vacant, et l'influence de Charles XII fit donner la couronne à Stanislas Lesczinski. Auguste se croyait en sûreté dans son électorat de Saxe; mais Charles l'y poursuivit, et lui dicta, en 1706, les conditions de la paix d'Altranstadt, par laquelle Auguste dut lui livrer le Livonien Patkul, alors ministre de Pierre le Grand à Dresde, et qui était l'auteur de la coalition dont Charles XII s'était vu menacé. Le roi de Suède fit mourir sur la roue son ancien sujet. On eut de la peine à concilier cette vengeance excessive avec la grandeur d'âme naturelle à Charles, qui fit preuve pendant son séjour en Saxe de la plus grande modération et qui fit observer à ses troupes la plus stricte discipline. Avant de quitter l'Allemagne, il exigea et obtint de l'empereur la liberté de conscience pour les luthériens de Silésie.

En septembre 1707, les Suédois, au nombre de 43,000 hommes, bien disciplinés et bien montés, quittèrent la Saxe : 6,000 restèrent pour la protection du nouveau roi de Pologne, et Charles, avec le restant des troupes, marcha droit sur Moscou. Arrivé près de Smolensk, il changea de plan, séduit par les promesses que lui faisait le hetman des Cosaks, Mazeppa, et dans l'espoir de rallier ces milices à sa cause, il se dirigea vers l'Ukraine. Mais Pierre dévasta leur pays, et Mazeppa, proscrit, ne put tenir sa promesse. La fatigue, le froid, les combats continuels affaiblirent beaucoup l'armée de Charles, et Lœwenhaupt, qui devait amener des renforts de Livonie, arriva avec peu de troupes, déjà épuisées par la longueur de la route et par les escarmouches. Les Suédois assiégeaient la ville de Poltava, lorsque Pierre accourut à la tête de 70,000 hommes. Grièvement blessé à l'épaule dans une reconnaissance, Charles, dans la bataille qui eut lieu le 27 juin ou le 8 juillet (n. st.) 1709, fut obligé de se faire porter sur un brancard, sans pouvoir, sur tous les points menacés, animer les soldats par sa présence. Cette circonstance, qui s'aggravait du manque d'harmonie entre les deux généraux, Renskœld et Lœwenhaupt, empêcha les Suédois de déployer toute leur tactique, et donna la victoire aux Russes. Charles vit ses meilleurs généraux, le comte Piper, son ministre, et ses plus braves soldats tomber au pouvoir de l'ennemi, et il fut obligé de prendre la fuite avec Mazeppa, accompagné seulement d'une faible escorte. Forcé de faire plusieurs milles à pied malgré sa blessure, il arriva à Bender, sur le territoire turc, où on lui fit un bon accueil.

Les ennemis du roi de Suède profitèrent de sa défaite : Auguste révoqua le traité d'Altranstadt, Pierre pénétra dans la Livonie, et Frédéric de Danemark débarqua en Scanie. La régence de Stockholm prit aussitôt des mesures pour protéger les anciennes frontières de la Suède. Le général Stenbock, à la tête d'un corps de miliciens et de paysans, expulsa les Danois de la Scanie, après les avoir battus près de Helsingburg. On fut moins heureux contre les Russes, qui s'avançaient dans la Finlande.

En attendant, Charles XII négocia avec la Porte, et, ayant réussi à faire renvoyer les ministres contraires à ses projets, il décida la Turquie à déclarer la guerre à la Russie. Les deux armées se trouvèrent en présence le 1er juillet 1711. Pierre fut près de sa ruine, quand le courage et la prudence de sa femme (*voy.* CATHERINE Ire) amenèrent une paix dans laquelle il ne fut pas question de Charles. Celui-ci n'en combina pas moins de nouveaux plans à Bender, cherchant toujours à intéresser la Turquie en sa faveur; mais les agents russes, non moins actifs que les siens, parvinrent à le rendre suspect à à la Porte, en insinuant qu'il avait le projet de s'emparer de la Pologne pour lui-même, et non pour le simulacre de roi qu'il y avait établi, et qu'ensuite il ferait alliance avec l'empereur d'Allemagne pour faire la guerre aux Othomans. Alors le sérasquier de Bender reçut ordre d'engager Charles à quitter cette ville, et, en cas de refus, de l'amener mort ou vif à Andrinople. Charles, peu accoutumé à se voir intimer des ordres, et craignant d'ailleurs de tomber entre les mains de ses ennemis, se mit en mesure de résister. Attaqué par les Turcs à Varnitsa, petit endroit dans le voisinage de Bender, il se défendit, avec environ trois cents hommes qui formaient sa suite, contre tout un corps de troupes, et ne céda que pas à pas. Le feu ayant pris à la maison où il se trouvait assiégé, il allait la quitter, quand, embarrassé dans ses éperons, il tomba et fut pris. Ses sourcils étaient brûlés par la poudre et ses vêtements ensanglantés. Quelques jours après ce combat désespéré, Stanislas arriva à Bender

pour obtenir qu'il souscrivit au traité que les circonstances l'avaient forcé de conclure avec Auguste II; mais Charles XII refusa son consentement. Les Turcs conduisirent leur prisonnier à Demotika, près d'Andrinople. Après y avoir passé au lit deux longs mois, lisant, écrivant et feignant une maladie, il se convainquit qu'il n'avait pas de secours à espérer de la Porte : en conséquence, il se décida à partir, et envoya des agents porter ses adieux à Constantinople. Il se mit en route, déguisé et accompagné de deux officiers. Accoutumé aux privations, Charles, à cheval jour et nuit, traversa rapidement la Hongrie et l'Allemagne, et la vitesse avec laquelle il voyageait était telle qu'un seul des deux officiers put le suivre.

Le 22 novembre 1722, après minuit, il arriva, affaibli et les traits décomposés, devant Stralsund. Il se fit annoncer comme venant de la Turquie et chargé de dépêches importantes, et fut aussitôt conduit devant le commandant. Celui-ci s'informa de la santé du roi, mais en recevant la réponse il reconnut son maître au son de sa voix. Aussitôt il saute en bas de son lit, et embrasse les genoux du roi. La nouvelle de son arrivée se répandit bientôt dans la ville, qui fut illuminée instantanément. Bientôt après Stralsund fut assiégé par une armée combinée de Danois, de Saxons, de Prussiens et de Russes. Charles fit pendant le siége des prodiges de valeur; mais lorsque, le 23 décembre 1715, on fut obligé de capituler, il se rendit à Lund en Scanie, et prit des mesures pour protéger la côte; puis il attaqua la Norvège.

Il eut alors pour conseiller et pour confident le baron de Gœrtz, homme entreprenant et plein d'esprit. Celui-ci lui donna le conseil de mettre Pierre le Grand dans ses intérêts, en coutât-il des sacrifices; puis de s'emparer de la Norvège et de débarquer ensuite en Écosse pour expulser George Ier, qui s'était déclaré contre lui. Gœrtz se chargea en même temps de créer des ressources nouvelles. Déjà le tsar était gagné, une partie de la Norvège conquise, et les affaires de la Suède commençaient à prendre une tournure favorable, lorsque, le 30 novembre 1718, Charles fut tué au siége de Frederikshall, d'un coup de feu qui l'atteignit à la tête, pendant que, placé près du parapet, il inspectait les travaux. On le trouva mort dans cette position, la main à l'épée; dans sa poche était le portrait de Gustave-Adolphe et un livre de prières. On regarde comme certain que ce n'est pas de la forteresse, mais du camp suédois, que partit le projectile (un très-léger boulet) qui lui ôta la vie. Le roi Charles-Jean lui a fait ériger, en 1818, un monument à la place même où ce héros a succombé.

Après la mort de Charles XII, la Suède disparut du rang des grandes puissances. Charles nourrissait de vastes projets : il voulait donner un grand développement à la marine suédoise, imprimer un nouvel essor à l'industrie et au commerce. Pendant son séjour à Lund en Scanie, il avait eu de fréquents entretiens avec les professeurs de l'université, et il avait souvent assisté aux exercices publics sur la géométrie, les mathématiques et l'histoire. Plusieurs savants entreprirent, sous ses auspices, des voyages en Grèce et en Asie. L'amour de la justice, la bravoure et la fermeté furent les principaux traits de son caractère; sa fermeté, toutefois, dégénéra souvent en obstination. Le malheur ne sut jamais l'abattre, mais il ne supporta pas peut-être le bonheur avec la même égalité d'humeur. Ses nobles qualités, parmi lesquelles nous avons déjà signalé son extrême tempérance, son grand amour du travail, sa simplicité parfaite, ne furent pas sans mélange de défauts : on lui reprochait surtout la hauteur et la témérité.

Nordberg, *Konung Karls XII hist.* — Adlerfeld, *Hist. milit. de Charles XII.* — Voltaire, *Hist. de Charles XII; Hist. de Russie sous le règne de Pierre le Grand.* — *Conversations-Lexicon.*

CHARLES XIII, roi de Suède, second fils du roi Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique, sœur de Frédéric le Grand, né le 7 octobre 1748, mort le 5 février 1818. Nommé grand-amiral de Suède au berceau, il avait sa carrière toute tracée : aussi son éducation fut-elle dirigée spécialement vers l'étude des sciences nautiques; et il fut envoyé en croisière dans le Cattégat. En 1765 il fut nommé président honoraire de la Société des sciences d'Upsal. La mort d'Adolphe-Frédéric le rappela d'un voyage qu'il avait entrepris pour visiter les principaux États de l'Europe; et lorsque arriva la révolution de 1772, il prit parti pour le roi, son frère. Gustave III, pour lui montrer sa reconnaissance, le nomma gouverneur général de Stockholm et duc de Sudermanie. Deux ans après, il épousa Hedwige-Élisabeth-Charlotte, princesse de Holstein-Gottorp. Dans la guerre contre la Russie, en 1788, il eut le commandement supérieur de la flotte, battit les Russes dans le golfe de Finlande, et ramena sans accident la flotte à Carlscrona, dans la saison la plus dangereuse; il fut nommé ensuite gouverneur de la Finlande, avec le privilége de se composer une garde de trabans, et en 1789 Gustave III lui confia le commandement de Stockholm pendant l'orageuse diète de cette année-là. En 1792, la dernière volonté de son frère, mort assassiné, porta le duc de Sudermanie à la régence du royaume : il procura à la Suède la paix avec tous les États, fit une alliance avec le Danemark pour protéger la navigation dans les mers du Nord, fonda un musée, une académie militaire pour 200 élèves, et se concilia l'estime générale. En 1796 la majorité du jeune Gustave mit fin aux doubles fonctions de tuteur et de régent, dont le prince Charles s'était acquitté avec probité et dont il se démit loyalement au terme fixé. Il vécut alors dans la retraite, à sa terre de Rosersberg, jusqu'à la révolution du 13 mars 1809. Les événements qui s'ensuivirent étant encore peu éclaircis et d'une haute gravité historique, nous devons entrer ici dans quelques détails : ceux

qu'on va lire sont puisés à des sources authentiques, et nous pourrions citer à l'appui des noms illustres.

Le 12 mars 1809, Gustave-Adolphe, instruit enfin de la marche d'Adlersparre sur Stockholm, résolut de quitter la capitale. Dès le 13 au matin, le prince Charles reçut de son neveu l'ordre de se préparer au départ. Tout disposé à obéir, il s'occupait d'arrangements dans sa bibliothèque, sans se douter de ce qui se passait ailleurs, lorsque son aide de camp de confiance (M. de Suremain, émigré français, depuis lieutenant général en retraite en France), vient lui annoncer que le roi était arrêté. Le prince saisit son épée et ses pistolets, dans la crainte qu'on ne veuille l'arrêter aussi. M. de Suremain lui annonce qu'au contraire on viendra lui proposer l'administration du royaume. Le duc de Sudermanie la refuse avec indignation; mais on lui représente « que la monarchie est perdue s'il repousse le pouvoir dont son neveu a si mal usé; que l'ennemi est dans le pays et marche sur Stockholm, que dès lors un prince suédois ne peut refuser de combattre, et que pour combattre avec succès il faut qu'il gouverne. » Alors le prince n'hésite plus. Le duc de Sudermanie, administrateur général provisoire, convoque les états; réorganise l'armée, et les Russes s'arrêtent.

Le 10 mai, les états assemblés proscrivirent irrévocablement, à l'unanimité, Gustave IV et sa descendance. Ils présentèrent, le 6 juin, à l'administrateur général une nouvelle constitution, reçurent son serment de l'observer, et le proclamèrent roi de Suède, sous le nom de Charles XIII. Le 18 janvier ces mêmes états généraux lui donnèrent pour successeur éventuel le prince Christian de Holstein-Augustenbourg, qui prit le nom de Charles-Auguste. Le 17 septembre suivant Charles XIII signa la paix; ce qu'elle eut d'honorable lui fut dû, ce qu'elle eut de pénible était la conséquence inévitable des actes du gouvernement déchu. L'héritier présomptif étant mort le 28 mai 1810, il fallut lui nommer un successeur. Charles XIII voulait ce qu'un prince de Holstein devait vouloir, un prince de cette maison, le frère du défunt; mais le pays manifestait son vœu pour un des maréchaux de Napoléon Ier, le prince de Ponte-Corvo. Le roi pouvait résister, mais il céda, et, au bout de quelques mois, il disait ce qu'il a si souvent répété : « Dieu m'a récompensé magnifiquement d'avoir sacrifié mes sentiments personnels au vœu de mon peuple. Les Suédois m'ont donné un fils tel qu'il me le fallait pour être le plus heureux des pères et des souverains. »

Les Suédois étaient en 1810 une nation pauvre, humiliée et affaiblie à tel point, qu'elle ne devait plus espérer de compter parmi les puissances. Deux ans après, leur commerce était déjà prospère. Charles XIII voyait son alliance recherchée par les plus puissants monarques. La Russie et l'Angleterre faisaient la paix sous ses auspices, et dans la quatrième année de son règne le vieux monarque, l'ancien grand-amiral de Hogland, devait à son fils adoptif la joie de se trouver sur sa flotte devant les côtes de Norvège et de renouveler, disait-il, connaissance avec les boulets. Dans cette même année le roi de Suède ceignit sa tête de l'antique couronne norvégienne, que le prince royal lui apporta, payant ainsi d'une seconde couronne l'adoption qui lui en avait promis une. Plus de 20 millions de francs étant acquis à la Suède par les négociations du prince royal, elle put se libérer entièrement de la dette étrangère. Ainsi, quatre ans après cette mémorable élection, la Suède avait repris son droit politique et militaire, « et le génie de mon fils, disait Charles XIII, a marchandé la guerre sur chacune des larmes que la gloire coûte aux familles ».

Charles XIII vit alors quatre années de prospérité. Le prince royal gouvernait; mais le roi s'en apercevait à peine : jamais emploi ne fut donné que par son expresse volonté. Le roi régnait dans le vrai sens du mot; si un ministre ou un courtisan l'oubliait, le prince royal le lui rappelait sévèrement. Les Suédois virent avec admiration le guerrier français prodiguer à leur roi, âgé et infirme, les soins d'intérieur les plus touchants et les plus suivis; plier toutes ses habitudes à celles du vieillard, et gagner jusqu'à la tendresse des deux vieilles reines et de la princesse Sophie-Albertine, mère et tantes de Gustave IV. Que de fois, au cercle de la reine, ils ont vu les traits du bon vieux roi s'épanouir, quand le prince royal, après les travaux de la journée, venait, sans jamais y manquer, lui consacrer la soirée! En marchant appuyé sur le bras de son fils adoptif, « mon Antigone, disait Charles XIII, en souriant, est un gagneur de batailles ».

Charles XIII mourut à l'âge de soixante-dix ans; les Suédois l'avaient aimé de cet amour que leur inspiraient ses vertus et la reconnaissance qu'ils devaient à son patriotisme. [*Enc. des g. du m.*]

Geyer, *Hist. de la Suède*. — Le Bas, *Norvège et Suède*, dans l'*Univ. pitt.*

CHARLES-JEAN XIV (*Jean-Baptiste-Jules* Bernardotte), roi de Suède et de Norvège, chef d'une nouvelle dynastie, né à Pau, le 26 janvier 1764, mort le 8 mars 1844. Fils d'un avocat, mais ayant peu de goût pour la carrière paternelle, il s'engagea dans le régiment royal-marine, et s'embarqua de Marseille pour la Corse: il avait alors dix-sept ans; l'année 1789 ne le trouva encore que sergent-major. Sous-officier en 1790, il sauva son colonel un jour d'émeute à Marseille. A partir de cette époque son avancement fut rapide : colonel sous Custine, il fut nommé général de brigade par Kléber. A Fleurus, en 1794, il était à la tête d'une division. On le vit se distinguer presque partout sur la Lahn, sur le Rhin, à Mayence, à Neuhof, au passage de la Rednitz, à la prise d'Altorf, à Neumark et sur le Mein. Sa parole et son exemple

entraînaient le soldat : « Allons les reprendre, » dit-il un jour en jetant ses épaulettes dans les rangs ennemis, et tous de s'élancer sur ses pas. « La république, lui écrivait alors le Directoire, est accoutumée à voir triompher ceux de ses défenseurs qui vous obéissent. » Après la bataille de Neuwied, Bernadotte, chargé de conduire à l'armée d'Italie deux mille hommes de celle de Sambre-et-Meuse, se trouva pour la première fois en présence de Bonaparte; et l'impression qu'il en ressentit se résume dans ce mot caractéristique, qui en même temps tenait de la prophétie : « Je viens de voir, dit-il, un homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui veut avoir l'air d'en avoir cinquante, et cela ne me présage rien de bon pour la république. » Quant à Bonaparte, le jugement exprimé n'était pas plus sympathique : « C'est, disait-il, en parlant de Bernadotte, une tête française sur le cœur d'un Romain. » Placé à l'avant-garde de l'armée, et au moment du passage du Tagliamento, on entend Bernadotte dire ses à soldats : « Mes amis, n'oubliez pas que vous sortez de l'armée de Sambre-et-Meuse, et que l'armée d'Italie vous regarde. » Noble émulation de gloire, et qu'il justifia en contribuant au succès de la campagne, en chassant l'ennemi de Godroïppo, de Palma-Nova, de Gradisca, de Gorizia, enfin, en poursuivant le prince Charles dans la Carniole jusqu'à Laybach, dont il s'empara. Il traversa ensuite le mont Léoben, et vint retrouver Bonaparte au moment où allait se livrer la bataille qui devait entraîner la signature des préliminaires de la paix.

Envoyé à Paris avec les drapeaux enlevés à l'ennemi, il était porteur d'une lettre où le général Bonaparte s'exprimait ainsi : « Cet excellent général (Bernadotte), qui a fait sa réputation sur les rives du Rhin, est aujourd'hui un des officiers les plus essentiels à la gloire de l'armée d'Italie : je vous prie de vouloir bien le renvoyer le plus tôt possible; vous voyez dans le général Bernadotte un des amis les plus solides de la république, incapable, par principes comme par caractère, de capituler avec les ennemis de la liberté, pas plus qu'avec l'honneur. » Bernadotte revint à l'armée d'Italie. Après le coup d'État du 18 fructidor, il trouva Bonaparte au château de Passeriano, et lui conseilla la paix. « Quel est l'avis du Directoire? — Juste l'opposé du mien. — Pensez-vous qu'on me fournisse longtemps les moyens de faire la guerre? — Non ; la nation désire la paix, et le Directoire ne tient à la guerre que pour prolonger son existence. » A la suite de cet entretien, Bonaparte signa le traité de Campo-Formio, et porta lui-même ce traité à Paris. Arrivé à Milan, il retira à Bernadotte la moitié des troupes venues des bords du Rhin, et lui prescrivit de ramener en France le reste. Ce procédé et ce qu'il soupçonnait des projets ultérieurs du général Bonaparte portèrent Bernadotte à demander au Directoire un commandement aux îles de France, de la Réunion, dans l'Inde ou dans les nouvelles possessions acquises dans la mer Ionienne, ou de l'emploi dans l'armée du Portugal, ou enfin sa retraite.

Désigné alors pour commander l'armée d'Italie à la place du général intérimaire Berthier, il se disposait à se rendre à son poste, lorsqu'un nouvel arrêté l'appela à l'ambassade de Vienne. Il fut à la hauteur de cette mission : accusé de permettre à ses officiers et à sa suite de ne porter qu'à l'intérieur de l'hôtel la cocarde tricolore, il fit arborer, sur l'ordre qui lui en fut donné, l'écusson de la république sur la porte de l'hôtel de l'ambassade. Les drapeaux tricolores qui y figuraient occasionnèrent une émeute, dont sa bravoure et son sang-froid conjurèrent les dangers. Au renouvellement des hostilités qui suivirent le congrès de Rastadt, et que Bernadotte accusait Bonaparte d'avoir fomentées, il refusa le commandement de la 8e division militaire et l'ambassade de La Haye. « Je vous prie, écrivit-il à cette occasion aux Directeurs, d'agréer le tribut de ma gratitude. Vous aurez justement senti que la réputation d'un homme qui a contribué à placer sur son piédestal la statue de la liberté est une propriété nationale. » Dans ces circonstances, laisser Bernadotte sans emploi, c'eût été le blâmer de sa conduite courageuse dans l'affaire du drapeau : il fut donc nommé général en chef de l'armée d'observation du Bas-Rhin, et débuta par le bombardement de Philipsbourg et la prise de Manheim. Revenu à Paris, il épousa Mlle Clary, fille d'un négociant de Marseille, belle-sœur de Joseph Bonaparte. Quelques années auparavant elle avait été demandée en mariage par Bonaparte; mais le père avait, dit-on, répondu : « C'est bien assez d'un Bonaparte dans la famille. »

Le 15 messidor an VII, Bernadotte fut chargé du portefeuille de la guerre. On sait dans quel état déplorable se trouvaient alors les armées de la république et les progrès de l'ennemi. Le nouveau ministre de la guerre ranima d'abord les espérances du soldat. A sa voix, la garde nationale se réorganise, des légions se forment entre Rhin et Moselle, des bataillons de vétérans remplacent les régiments chargés de défendre les frontières, et la cavalerie s'accroît de quarante mille chevaux. En même temps ordre est donné au général en chef de l'armée du Rhin de passer le fleuve et de menacer Ulm en se portant sur l'Ems. Mais la majorité du Directoire, son président Sieyès en tête, était hostile à Bernadotte, que l'on trouvait trop républicain : il dut se retirer d'un département où il avait essayé de faire le bien. Son opposition aux desseins de Bonaparte se résume dans ces paroles qu'il lui aurait adressées, au moment où le général préparait le 18 brumaire! « Je conçois la liberté autrement que vous, et votre plan la tue. Je ne suis que simple citoyen : depuis trois semaines j'ai ma retraite comme militaire; mais si je reçois des ordres de ceux qui ont encore droit de m'en

donner, je combattrai toute tentative illégale contre les pouvoirs établis. »

L'empire fit du général républicain un maréchal et un prince (de Ponte-Corvo); mais le dissentiment ne demeura pas moins au fond des relations entre le nouveau chef de la France et Bernadotte. Mis à la tête du corps d'observation placé au nord de l'Allemagne, le maréchal établit son quartier général à Hambourg. C'était au moment où Gustave IV était précipité du trône de Suède. Le duc de Sudermanie prit les rênes du gouvernement, sous le nom de Charles XIII; et la diète avait désigné pour succéder à ce prince, affaibli par l'âge, le prince de Holstein-Augustenbourg, quand le nouvel élu périt mystérieusement en se rendant d'Helsingbourg à un camp de plaisance formé dans la Scanie. Dans ces circonstances, et au milieu des intrigues d'une élection nouvelle et surtout des efforts du roi de Danemark pour se faire élire, la diète offrit la perspective d'une couronne au prince de Ponte-Corvo. Il était momentanément à Paris, lorsque cette nouvelle lui fut annoncée; et Bonaparte, à qui il en fit part, après avoir essayé, mais en vain, de faire signer au maréchal la déclaration de ne jamais porter les armes contre la France, lui dit enfin : « Partez; que les destins s'accomplissent! » Et les destins s'accomplirent. Bernadotte vint en Suède avec deux millions de francs, avancés par Napoléon. Le 19 octobre 1810 le prince de Ponte-Corvo arriva à Elseneur, et y abjura le catholicisme, et le 20 du même mois il eut à Helsingbourg une première entrevue avec le roi Charles XIII; le 31 il fut présenté à la diète, et le 5 novembre une déclaration royale annonçait aux Suédois l'adoption du prince de Ponte-Corvo. Il prit, après avoir prêté serment comme prince de Suède et héritier du trône, le nom de *Charles-Jean.*

Le règne de l'ancien maréchal commence, on peut le dire, à partir de ce moment; car dès lors il fut chargé par Charles XIII de la direction des affaires. Il épousa tout d'abord les intérêts du pays qu'il était appelé à gouverner; il en résulta en même temps aussi un antagonisme entre Charles-Jean et sa première patrie. Le blocus continental lésait les intérêts de la Suède. De là jusqu'en 1813 une correspondance entre les deux souverains, qui ne fut pas absolument amicale. Et quoique le gouvernement suédois eût cédé à la volonté de Napoléon en déclarant la guerre à l'Angleterre, cependant Charles-Jean écrivait à l'empereur le 19 novembre : « En me décidant à accepter la succession à la couronne de Suède, j'avais toujours espéré, Sire, de concilier les intérêts du pays que j'ai servi fidèlement et défendu pendant trente années avec ceux de la patrie qui venait de m'adopter. A peine arrivé, j'ai vu cet espoir compromis, et le roi a pu remarquer combien mon cœur était douloureusement combattu entre son attachement à Votre Majesté et le sentiment de mes nouveaux devoirs. Dans une situation si pénible, je n'ai pu que m'abandonner à la décision du roi. » (Suivent les considérations qui devaient détourner la Suède de la déclaration de guerre exigée par l'empereur.) « Mais toutes ces considérations, Sire, ont disparu devant le désir de satisfaire Votre Majesté. Le roi et son conseil ont fermé l'oreille au cri de la misère publique, et l'état de guerre avec l'Angleterre a été résolu, uniquement par déférence pour Votre Majesté et pour convaincre nos calomniateurs que la Suède, rendue à un gouvernement sage et modéré, n'aspire qu'après la paix maritime. Heureuse cette Suède, jusqu'à présent si mal connue, si elle peut obtenir en retour de son dévouement quelque témoignage de bienveillance de la part de Votre Majesté. »

Si d'une part, indépendamment d'une incompatibilité de caractères qui date de loin, Bernadotte ne voulait rien déserter de ce qu'il regardait comme ses nouveaux devoirs, d'autre part Napoléon ne voulait faire aucune concession. Les puissances ennemies de l'empereur des Français songèrent à profiter de cet antagonisme; les conférences d'Abo en 1812 s'ouvrirent, et l'accession de la Suède à la coalition y fut arrêtée entre l'empereur Alexandre, Charles-Jean et le plénipotentiaire anglais. En ce qui concernait la restitution de la Finlande ou d'une compensation, telle que la Norvège, il se contenta de la parole de l'empereur Alexandre, comme il le dit à ce souverain. Plus tard, il fallut conquérir la Norvège. C'est au refus de Napoléon de dépouiller de cette province le Danemarck que le prince royal de Suède signa le traité d'Abo. Cependant il semble qu'il ne voulait point pousser les choses à l'extrême, et que, se souvenant de sa naissance, il aspirait au rôle de médiateur. « Je connais, écrivait-il à Napoléon, le 23 mars 1813, les bonnes dispositions de l'empereur Alexandre et du cabinet de Saint-James pour la paix. Les calamités du continent la réclament, et Votre Majesté ne doit pas la repousser. Possesseur de la plus belle monarchie de la terre, voudra-t-elle toujours en étendre les limites et léguer à un bras moins puissant que le sien le triste héritage de guerres interminables? Votre Majesté ne s'attachera-t-elle pas à cicatriser les plaies d'une révolution dont il ne reste plus à la France que le souvenir de sa gloire militaire et des malheurs réels dans son intérieur? Sire, les leçons de l'histoire rejettent l'idée d'une monarchie universelle, et le sentiment de l'indépendance peut être amorti, mais non effacé du cœur des nations. Que Votre Majesté pèse toutes ces considérations et pense réellement à une paix générale, dont le nom profané a fait couler tant de sang Je suis né dans cette belle France que vous gouvernez, Sire : sa gloire et sa prospérité ne peuvent jamais m'être indifférentes; mais sans cesser de faire des vœux pour son bonheur, je défendrai de toutes les facultés de mon âme et les droits du peuple qui m'a

appelé et l'honneur du souverain qui a daigné me nommer son fils. Dans cette lutte entre la liberté du monde et l'oppression, je dirai aux Suédois : Je combats pour vous et avec vous, et les vœux des nations libres accompagneront nos efforts. En politique, Sire, il n'y a ni amitié ni haine, il n'y a que des devoirs à remplir envers les peuples que la Providence nous appelle à gouverner. Leurs lois et leurs priviléges sont des biens qui leur sont chers ; et si pour les leur conserver on est obligé de renoncer à d'anciennes liaisons et à des affections de famille, un prince qui veut remplir sa vocation ne doit jamais hésiter sur le parti à prendre. Pour ce qui concerne mon ambition personnelle, j'en ai une très-grande, je l'avoue : c'est celle de servir la cause de l'humanité et d'assurer l'indépendance de la presqu'île sandinave. »

Après la bataille de Lutzen et l'armistice qui suivit cette brillante victoire des Français, Charles-Jean joignit, avec 30,000 Suédois, l'armée alliée sous les murs de Berlin, et repoussa à Juterbock le corps d'armée du maréchal Ney. Ce fut lui encore qui à Leipzig décida du sort de cette bataille, si funeste pour les armes françaises. Alexandre et le roi de Prusse l'embrassèrent sur la place de Leipzig et l'appelèrent leur libérateur. Autorisé alors par la coalition à s'emparer de la Norvège, Charles-Jean se contenta de forcer le Danemark à la ratification des stipulations d'Abo et à l'abandon de la Norvège, en vertu du traité de Kiel en date du 14 janvier 1814. On dit, et cela n'est pas invraisemblable, qu'il se croyait réservé par les alliés à remplacer Napoléon sur le trône de France. Sa lenteur à rejoindre la grande armée alliée et les termes de la proclamation dont il se fit précéder en France confirmeraient cette supposition. Paris accueillit mal l'ancien prince de Ponte-Corvo, mais sa nouvelle patrie le revit avec transport.

Après l'abdication de Napoléon, la Norvège fut abandonnée à Charles-Jean par le prince Christian de Danemark, qui avait tenté en vain de s'y rendre indépendant. Le nouveau roi consentit cependant à reconnaître la constitution d'Eidswold, que les habitants s'étaient donnée quelques mois auparavant. Pendans les Cent-Jours, Charles-Jean ne voulut pas se mêler des affaires de la France. « Déclarer la guerre à une nation contre laquelle nous n'avons maintenant aucun grief, écrivait-il au comte de Lœvenhjelm (*voy.* ce nom), ne serait-ce pas s'interdire les avantages d'un système que nous prescrivent à la fois notre position géographique, nos relations commerciales et notre organisation politique ? Il ne s'agit que de replacer les choses dans leur état primitif en partant du traité de Paris, qui a terminé la guerre entre la France et la Suède et mis fin à la coalition. » Si cette attitude témoignait chez le prince de Suède quelque rancune vis-à-vis des puissances alliées, celles-ci manifestaient également à son égard moins de bienveillance. L'empereur d'Autriche et d'autres souverains exprimaient le vœu de voir triompher aussi en Suède le principe de la légitimité, et le fils de Gustave-Adolphe protesta contre une abdication qu'il prétendait arrachée par la violence. C'est alors que Charles-Jean déclara avec dignité aux puissances garantes du traité de Kiel qu'il se retirerait le jour où il serait dégagé de ses serments par les diètes suédoise et norvégienne. Cependant, malgré ces dispositions malveillantes, nonobstant la protection accordée par l'empereur de Russie au jeune Gustave Wasa et le mariage d'une fille de Gustave IV avec un prince de la maison de Bade, Charles-Jean put succéder à Charles XIII, le 5 février 1818, sous le nom de de Charles-Jean XIV ; le 11 mai suivant il fut couronné à Stockholm, et le 7 septembre à Drontheim. A part quelques orages parlementaires dans le northing norvégien, les années de ce règne, qui inaugura une dynastie nouvelle, comptent parmi les plus heureuses de l'histoire des rois de Suède. Agriculture, commerce, crédit public, tout se ranima sous le gouvernement de Charles XIV. On lui doit aussi des travaux considérables d'utilité publique. Une route pratiquée dans les Alpes Scandinaves lia la Suède et la Norvège, et le canal de Gothie unit la Baltique à la mer du Nord. Il fit peut-être moins pour la culture intellectuelle du pays. Dans les dernières années de son règne, une opposition sérieuse, qui avait à sa tête le prince Oscar, combattit les actes du vieux roi : cet ancien général républicain était absolu et très-attaché à l'étiquette. Frappé d'apoplexie le 26 janvier, il put lutter six semaines encore contre la maladie, qui l'emporta. Il eut pour successeur son fils, le prince Oscar (*voy.* ce nom)..

Coupé de Saint-Donat et Roquefort, *Mém. pour servir à l'histoire de Charles XIV Jean, roi de Suède et de Norvège*; Paris, 1820. — Touchard-Lafosse, *Hist. de Charles XIV*. — Héricourt, *Étude biog. sur Charles XIV*, 1844, in-8°. — Sarrans, *Hist. de Bernadotte*; Paris, 1845. — *Monit. univ.* — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Mémorial de Sainte-Hélène*. — Schlegel, *Ueber Napoleon Buonaparte und den Kronprinzen von Schweeden*. — Thiers, *Hist. de la rév. franç.*; le même, *Hist. du consulat et de l'empire*. — Geijer, *Konung Karls XIV Johan Historia*.

---

*CHARLES (*Simon*), magistrat français, né vers 1396, mort après 1456. Il s'attacha de bonne heure au parti de Charles VII. En 1429 il portait le titre de maître des requêtes, et fut envoyé en ambassade par le roi près la république de Venise. De retour en France, au mois de mars de la même année, il reprit auprès du roi ses fonctions de conseiller et les continua pendant le reste du règne. Il devint successivement chevalier et président de la cour des comptes. Revêtu de ces deux titres, il fut en 1446 nommé commissaire avec le comte de Dunois et autres grands personnages pour régler la prolongation des trêves en Normandie, et la préparation d'une paix définitive avec les Anglais. En 1455 il fut entendu comme témoin

lors de l'enquête qui précéda la réhabilitation de Jeanne Darc; et son témoignage nous fait connaître quelques particularités intéressantes sur la mission de cette héroïne. V.

Procès de condamnation, etc., t. III, p. 114 et suivantes. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale ; Baluze, n° 9037,7 ; folio 25, verso ; Cabinet des titres, Dossier *Charles*.

*CHARLES (*Antoine*), horloger allemand, d'origine française, né à Montauban, le 28 mai 1694. Il exerça à Magdebourg son état, sur lequel il publia différents ouvrages. On a de lui : *Mémoire historique sur une nouvelle sorte de montres à répétition inventées par M. Julien Le Roy et imitées par Antoine Charles*; Magdebourg, 1751, in-8°; — *Mémoire sur les avantages que le public pourrait tirer de l'établissement de l'horlogerie dans les États du roy et sur les moyens d'y parvenir;* Magdebourg, 1751, in-8°; et en allemand, ibid., même année.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

CHARLES (*Claude*), médecin français, né à Paris, en 1576, mort le 21 juin 1631. Il fut reçu docteur en 1606, devint professeur de chirurgie au Collége royal de France et doyen de la Faculté. On n'a de lui qu'une dissertation : *An dysenteriæ utilis purgatio?* et un cahier de leçons dictées en 1613 au Collége de France. Ce cahier est conservé à la Bibliothèque impériale, sous le titre de : *Tractatus de lue venerea*.

Biographie médicale.

CHARLES (*Claude*), peintre lorrain, né à Nancy, en 1661, mort en 1747, fut recteur et professeur à l'Académie de peinture et de sculpture de cette ville, puis héraut d'armes et peintre ordinaire du duc Léopold. Il travailla neuf ans à Rome, sous Carle Maratte, résida quelque temps à Paris, et revint se fixer dans sa ville natale, où il mourut. Parmi ses tableaux, tous fort estimés et répandus en Lorraine, on remarque le *Couronnement de saint Sigisbert*; *le Banquet des pauvres*, qui décorent l'un et l'autre le chœur de la cathédrale de Nancy; — l'*Assomption de la Vierge*, *Notre-Dame de Pitié*, à la paroisse Saint-Sébastien; — *Saint Pierre délivré de la prison par l'Ange*, pour l'église de Faulx. CH. HÉQUET.

Bexon, *Hist. de Lorraine*. — Michel, *Biog. des hommes ill. de la Lorraine*. — *Biog. univ.* — Calmet, *Bibl. de Lorraine*.

CHARLES (*Jacques-Alexandre-César*), physicien français, né à Beaugency, le 12 novembre 1746, mort à Paris, le 7 avril 1823. Il quitta de bonne heure sa ville natale pour se rendre à Paris, où il obtint un modeste emploi dans les finances. La découverte du paratonnerre par Franklin avait dirigé les esprits vers l'étude des phénomènes naturels. Charles se consacra sans réserve à la physique expérimentale; il y apportait une dextérité incomparable, et le succès l'enhardit à donner des démonstrations publiques. Le nombre de ses auditeurs s'accrut rapidement; il les attirait par une élocution facile et brillante; il les retenait par l'étendue et la variété de l'instruction. Il ne se bornait pas à des effets médiocres, mais s'efforçait d'exciter l'attention par la grandeur des résultats. Dans ses expériences microscopiques, il produisait un grossissement énorme; s'il observait la chaleur rayonnante, il en montrait les effets à de très-grandes distances; dans ses leçons sur l'électricité, il foudroyait un animal. Dès qu'un orage s'annonçait, on voyait Charles diriger vers le ciel son appareil électrique; il faisait descendre du sein des nuages des milliers d'étincelles formidables, de plus de douze pieds de longueur, et qui éclataient avec un bruit pareil à celui des armes à feu. Les leçons publiques de Charles étaient données dans le plus beau cabinet de physique de l'Europe. On remarquait dans ces assemblées brillantes un grand nombre d'étrangers, de femmes célèbres, de savants illustres, parmi lesquels on cite Volta et Franklin. Ce dernier fut souvent frappé de l'extrême habileté du professeur. « La nature, disait-il, ne lui refuse rien ; il semble qu'elle lui obéisse. » Cet enseignement de la physique acquérait chaque jour dans la capitale un nouveau degré d'intérêt, lorsqu'une découverte éclatante et inattendue vint frapper les esprits. On apprit que les frères Mongolfier avaient construit, à Annonay, une enveloppe légère, de forme sphérique, de cent dix pieds de circonférence, qui, étant gonflée par le feu, s'était élevée dans l'air avec une force de cinq cents livres, était ensuite parvenue à la hauteur de mille toises, et avait parcouru, en dix minutes, une distance horizontale de douze cents toises. Un cri de surprise et d'admiration s'éleva dans toute l'Europe. On commença à concevoir les espérances les plus extraordinaires; il semblait que l'époque était arrivée où le génie de l'homme allait enfin entrer en possession des régions de l'atmosphère. L'inventeur des aérostats, Joseph Mongolfier, avait gonflé son ballon avec de l'air dilaté par la chaleur; mais cet air échauffé n'étant que deux fois plus léger que l'air atmosphérique, il fallait, suivant ce procédé, donner à l'aérostat de très-grandes dimensions, outre que la proximité du foyer exposait incessamment l'appareil au plus grand danger. Charles appliqua aux mongolfières un perfectionnement qui lui fait partager avec les inventeurs la gloire de cette découverte. Il entreprit d'appliquer aux étoffes de taffetas un enduit imperméable et de gonfler l'appareil à l'aide du gaz hydrogène, qui est quatorze fois plus léger que l'air atmosphérique. Cette expérience mémorable eut lieu au Champ de Mars, le 2 août 1783. Elle eut un plein succès. L'aérostat parvint en deux minutes à cinq cents toises de hauteur : il se perdit d'abord dans un nuage, reparut ensuite, et continua de s'élever, malgré une forte pluie. Il descendit, peu de temps après, à la distance de cinq lieues.

Après que Pilâtre de Rosier et le marquis d'Arlandes se furent pour la première fois

élevés dans les airs, au moyen d'un ballon gonflé à l'air chaud, Charles entreprit aussi, avec Robert, un voyage aérostatique. Ces hommes intrépides partirent du Jardin des Tuileries, avec un ballon de 26 pieds de diamètre, gonflé de gaz hydrogène, et s'élevèrent à une hauteur de 7,000 pieds. Ils redescendirent dans la plaine de Nesle, au bout de quelques minutes, après avoir fait un trajet de neuf lieues environ; puis, Robert étant sorti de la nacelle, Charles remonta une seconde fois, et s'éleva à une hauteur de plus de 1,500 toises. Louis XVI avait été informé de ce projet; cédant à une vive inquiétude, il exigea que le lieutenant de police s'opposât à l'ascension; mais la défense fut éludée, on ne sait trop comment, et lorsqu'il apprit ensuite le succès de cette entreprise hardie, le roi accorda à l'audacieux aéronaute une pension sur sa cassette. En 1785 Charles obtint un fauteuil à l'Académie des sciences et un logement au Louvre.

Comme tous les novateurs, il fut en butte aux traits de l'envie : on l'accusa d'avoir voulu enlever à l'inventeur des mongolfières le mérite de sa découverte; on s'efforça de montrer le procédé de l'air inflammable comme inutile et même dangereux, et l'un des hommes les plus doux et les plus inoffensifs fut longtemps exposé à des contradictions pénibles, et perdit le repos, si nécessaire aux études scientifiques.

En ce temps-là il y avait à Paris un demi-savant, qui préludait à ses odieuses doctrines politiques par de ridicules attaques contre les ouvrages de Newton. Les paradoxes de son imagination confuse semblaient déjà attester le désordre de son esprit. Il se présenta un jour dans le cabinet de Charles pour l'entretenir de ses prétendues découvertes. Le savant professeur n'était pas de son avis; une discussion assez vive s'engagea, et l'interlocuteur, à bout de bonnes raisons, tira son épée. Charles n'était pas armé, mais, dans la force de l'âge et excité par l'imminence du péril, il saisit rapidement son adversaire, le terrassa et brisa son épée sous ses pieds. Il paraîtrait même que Charles infligea au malencontreux visiteur une correction que Fourrier n'a pu qualifier en propres termes dans son éloge académique. Le personnage si mal mené devait prendre un jour une part affreuse à nos discordes civiles : c'était Marat! Qu'on juge des craintes de Charles, et surtout de ses amis, lorsque, peu d'années après, les malheurs publics rendirent son adversaire si redoutable! Heureusement que son injure était de celles dont on n'ose pas tirer vengeance. Il ne fut cependant pas hors de danger pendant la tourmente révolutionnaire. Il avait obtenu de la munificence royale un logement au Louvre; son cabinet de physique occupait une partie de la galerie d'Apollon. Lorsque le château des Tuileries fut envahi, le 10 août 1792, les séditieux pénétrèrent dans ces appartements : Charles, environné tout à coup d'une multitude furieuse, se nomma, rappela ses ascensions aérostatiques, qui avaient eu tant de témoins; il montra au plafond la nacelle dont il s'était servi, et peut-être dut-il son salut à l'impression singulière que causa ce souvenir. Sitôt que les temps redevinrent meilleurs, Charles reprit avec succès le cours de ses expériences. Il étudia surtout la dilatation des gaz, et publia d'intéressants mémoires sur ce sujet. On lui doit aussi l'invention du *mégascope* et de plusieurs ingénieux instruments de physique et d'optique. Il entra un des premiers dans la nouvelle Académie des sciences, lors de la création de l'Institut, et devint par la suite bibliothécaire de cette société. Il était toujours désigné pour coopérer aux travaux communs à l'Académie des sciences et à celle des beaux-arts. Il professait, en outre, la physique au Conservatoire des arts et métiers. Son cabinet était un des plus beaux de l'Europe. Le gouvernement en fit l'acquisition, mais lui en laissa la jouissance jusqu'à la fin de ses jours.

Charles avait ressenti depuis plusieurs années les attaques de la pierre : le mal fit des progrès rapides, et dépassa bientôt toutes les ressources de l'art. Il endura avec la résignation du sage une opération qui était presque sans espoir : il mourut trois jours après. Charles fut remplacé à l'Académie par Fresnel. La petite ville de Beaugency, fière à juste titre d'avoir donné le jour à ce savant physicien, a placé son buste dans une des salles de son hôtel de ville.

Charles s'est rendu célèbre plus par ses cours que par ses mémoires. Ses succès comme professeur durèrent plus de trente ans. Il excellait surtout comme expérimentateur; et lorsqu'on le félicitait sur son habileté, il répondait « que sa dextérité n'était qu'apparente, et qu'elle était le fruit d'un travail opiniâtre. » On l'a vu souvent passer des journées entières à étudier une expérience qui à sa leçon ne devait durer que deux minutes. Charles a peu écrit; presque tous ses travaux nous ont été transmis par M. Biot dans son *Traité de physique expérimentale et mathématique*. Cet illustre savant, en dédiant son magnifique ouvrage à Berthollet, rend hommage à la bienveillance de Charles, qui lui a communiqué une foule de détails utiles que son expérience et son talent lui avaient suggérés. Plus loin (t. I, p. 189) il s'exprime ainsi : « On a sans doute à regretter beaucoup d'autres résultats d'observations et d'expériences, que M. Charles avait seulement destinées pour ses leçons publiques, et qui n'ont point été publiées. » L'une des plus belles découvertes scientifiques de Charles, c'est la loi de l'égale dilatabilité des gaz. On attribue ordinairement cette découverte à Gay-Lussac; mais il suffit de se reporter au mémoire publié par ce dernier, pour décider la question : Gay-Lussac déclare lui-même que Charles avait depuis longtemps reconnu l'égale dilatation des gaz, et l'avait rendue sensible dans un appareil construit pour son riche cabinet; mais il n'a-

vait pas cherché à mesurer avec exactitude l'étendue absolue de leur dilatation. Les expériences de Charles ont porté sur l'air, l'oxygène, l'hydrogène et l'acide carbonique.

Nous retrouvons encore Charles dans le domaine de l'électricité. Il répète l'expérience du cerf-volant de Franklin, en s'attachant à éviter, par d'ingénieuses dispositions, les dangers qu'elle pouvait présenter, et dont l'intrépide Reichmann avait été la victime; il étudie le paratonnerre, et l'Académie, consultée par le ministre de la guerre, en 1823, sur la question de savoir à quelle distance s'étend l'action protectrice d'un paratonnerre, admet l'opinion de Charles, et répond qu'un paratonnerre protége autour de lui un espace circulaire d'un rayon égal au double de sa hauteur.

En optique, on doit à Charles deux découvertes remarquables. Le *mégascope*, qui amplifie les objets déjà grands, comme le microscope amplifie les plus petits, nous vient de lui; il a construit aussi le premier *goniomètre* par réflexion. M. Babinet a perfectionné cet instrument, et l'a rendu propre à déterminer avec plus de rigueur encore les valeurs des angles que font entre elles les faces des cristaux.

Bon musicien, Charles fit également des recherches en acoustique. Mais ses travaux les plus importants, les plus laborieux, sont ceux qui se rapportent aux densités des corps solides et liquides. Il perfectionna l'aréomètre imaginé par Farenheit, et l'appliqua, sous le nom d'*hydromètre-thermométrique*, à la recherche du maximum de densité de l'eau et à la détermination des densités de l'eau aux diverses températures. Avec le même instrument, un peu modifié (*aréomètre-balance*), il détermina aussi les densités d'un grand nombre de corps solides.

Si les travaux de Charles ne le placent pas au premier rang parmi les physiciens, il faut reconnaître cependant qu'ils portent le cachet d'un esprit sage et d'une intelligence supérieure. Toutes les questions que ce physicien a attaquées, il les a toujours résolues d'une manière complète. Fourrier dit de lui : « On remarquait que, soit dans les arts, soit dans les occupations les plus vulgaires, il n'entreprenait rien qu'il ne l'achevât correctement, avec élégance, justesse et précision. » CH. BRAINNE.

Mémoires de l'Académie des sciences (1828). — *Biographie des hommes illustres de l'Orléanais* (1852).

CHARLES (*René*), médecin français, né à Preny-sur-Moselle, au commencement du dix-huitième siècle, mort en 1752. Il fut directeur des eaux minérales de Bourbonne-les-Bains, sur lesquelles il a publié plusieurs mémoires, puis professeur et recteur de la faculté de Besançon. Ses principaux ouvrages sont : *Questiones medicæ circa thermas Borbonienses;* Besançon, 1721, in-8°, et 1749; — *Quæstiones medicæ circa acidulas Bussanas;* Besançon, 1738, in-4°; *Observations sur différentes espèces de fièvres*, etc.; Besançon, 1743, in-12; — *Observations sur les cours de ventre et la dyssenterie;* Besançon, 1741, in-4°; — *Quæst. med. circa fontes medicatos Plumbariæ;* ibid., 1746, in-4°. CH. HEQUET.

Michel, *Biog. des hommes marquants de la Lorraine.* — Quérard, *la France littéraire.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — D. Calmet, *Bibl. de Lorraine.*

CHARLES (*Claude-Aimé*), jésuite et prédicateur français, fils de *René*, né à Besançon, en 1768, mort dans la même ville, en 1719. Il entra dans la compagnie de Jésus, et s'y fit remarquer par son talent oratoire. Il a laissé, entre autres morceaux d'éloquence : *Entrée solennelle de monseigneur Joseph de Croissans, archevêque d'Avignon, faite le* 17 *décembre* 1742; Avignon, 1743, in-4°; — *Oraison funèbre du comte de Gisors, gouverneur du pays Messin, prononcé le* 9 *août* 1758; Metz, in-4°.

Biograph. univers. éd. belge.

CHARLES (*M.*), médecin français, né à Clermond-Ferrand, vivait dans le milieu du dix-huitième siècle. Il a laissé des *Mémoires* manuscrits *pour servir à l'histoire des plantes d'Auvergne, et principalement de celles qui croissent aux environs de Gannat en Bourbonnais.* Ces mémoires ont été acquis par la Société littéraire de Clermont-Ferrand, et n'ont pas été publiés.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Hérissant, *Bibliothèque physique de la France.* — Lelong, *Biblioth. hist. de la France,* éd. Fontette.

CHARLES DE SAINT-BERNARD, religieux feuillant, né en 1597, mort le 14 mars 1621. Il fonda le monastère de Fontaine. *La vie de Charles de Saint-Bernard* a été publiée sous le pseudonyque de Tournemeule, feuillant; Paris, 1622, in-8°.

Ch.-J. Morozzo, *Cistercii reflorescentis Historia*, part. 2, page 2.

CHARLES DE SAINT-PAUL, historien ecclésiastique français, mort le 15 septembre 1644. Son nom de famille était *Vialart :* il devint général des feuillants, et fut nommé en 1640 évêque d'Avranches. On a de lui : *Geographia sacra, sive notitia antiqua diœcesium omnium patriarchalium, metropoliticarum et episcopalium Ecclesiæ, veteris Ecclesiæ, ex sanctis conciliis et patribus, historia ecclesiastica, et geographis antiquis collectæ;* Paris, 1641 : dans une autre édition, imprimée à Rome, 1666, in-8°, et à Amsterdam, 1703, in-fol., on y a joint les notes critiques d'Holstenius sur cette géographie et quelques pièces qui ont rapport aux quatre patriarcats; — *Mémoires du cardinal de Richelieu*, avec diverses réflexions politiques; Paris, 1640, in-fol.

Dupin, *Table des auteurs ecclésiast.* (dix-septième siècle). — Baillet, *Journal des savants* (1668), p. 27 et 1700. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Lelong, *Bibl. historique de la France*, édit. Fontette.

*CHARLET (*Étienne*), général français, né à Dijon (Côte-d'Or), le 8 avril 1756, mort le 27 novembre 1795. Congédié faute de taille

du régiment du roi (1773), il entra simple soldat dans le régiment Penthièvre, le 7 février 1774, où il devint caporal (21 mars 1775), et sergent-fourrier le 26 mars 1776. Il s'embarqua pour l'Amérique, où il fit les campagnes de 1780 à 1783. Chargé (5 novembre 1782) de conduire à l'hôpital Sainte-Marie, en Espagne, un grand nombre de soldats français malades, le vaisseau *la Flore*, qui les portait, vint à se briser en vue de Cadix. Frappé par la maladie et la terreur, personne n'osait se dévouer pour aller chercher un secours; Charlet, n'écoutant que son courage, se jette dans une barque, et à travers mille périls il aborde la côte, et parvient à amener un moyen de sauvetage à ses compagnons, qui n'avaient plus aucun espoir. Un certificat, délivré par le général Pérignon le 23 janvier 1795, relate en ces termes le fait et la récompense. « Le 5 novembre 1782, il « (Charlet) a sauvé, près Cadix, plus de cent « de ses frères d'armes malades, près de périr « dans un naufrage, ce qui lui a mérité un té- « moignage éclatant de la satisfaction du ministre « au nom du tyran et une médaille d'or pour « récompense, qu'il a offerte à la Convention « nationale le 13 ventôse deuxième année répu- « blicaine. Il en a reçu la mention honorable. » Congédié en 1786, il prit du service dans le neuvième bataillon de la cinquième division de la garde nationale de Paris, et devint capitaine. Ayant donné sa démission lors de la réclusion des officiers, il servit en qualité de lieutenant dans la gendarmerie nationale de Paris, du 19 juin 1791 au 13 août 1792; alors il entra comme capitaine dans la légion des Pyrénées. Général de brigade le 4 octobre 1793, et de division le 23 décembre suivant, il contribua au passage de la Fluvia, tant de fois disputé par les Français et par les Espagnols. Passé à l'armée d'Italie, il détruisit les retranchements de Campo-Pietri, prit à l'ennemi 3 canons, 400 fusils et 500 hommes, et, de concert avec le général Laharpe, il culbuta les Austro-Sardes à Rocca-Barbena. Il fut blessé mortellement au combat de Loano, le 24 novembre 1795. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — De Courcelles, *Dict. des généraux français.*

CHARLET (*Jean-Baptiste*), historien français, né à Langres, le 29 août 1650, mort le 5 octobre 1720. Il fut successivement chanoine de la collégiale de Grancey-le-Châtel, prieur d'Ahuy-lez-Dijon, et en 1717 doyen de Grancey. Il consacra une partie de sa vie à des études historiques et biographiques, dont il n'y a d'imprimé que l'*Éloge et épitaphe en vers de messire François Rouxel de Medavy, archevêque de Rouen*; Rouen, 1692. Les autres écrits, inédits, de Charlet sont entre les mains de M. T. P. de Saint-Fergeux.

Biographie universelle.

*CHARLET (*Nicolas-Toussaint*), peintre, dessinateur et lithographe français, né à Paris, le 20 octobre 1792, mort à Paris, le 29 décembre 1845. Fils d'un dragon de Sambre-et-Meuse, Charlet ne reçut qu'une éducation très-négligée; il débuta dans la vie par un médiocre emploi à la mairie du deuxième arrondissement : il était chargé d'enregistrer et de toiser les jeunes recrues, et c'est là qu'il a peut-être pris quelques-uns des types qu'il a reproduits plus tard. Ses opinions bonapartistes, la part active qu'il prit à la défense de la barrière de Clichy, lui firent perdre sa place en 1816. C'est alors qu'il entra dans l'atelier de Gros, et, forcé de produire pour vivre, il débuta par une lithographie « *La garde meurt, et ne se rend pas* » qui lui fit aussitôt un nom. Les dessins et les aquarelles de Charlet se succédèrent alors rapidement, et, inspirés par les mêmes sentiments, obtinrent la même popularité que les odes de Béranger.

Géricault s'était senti pour le talent de Charlet une grande sympathie : les deux artistes se lièrent d'une vive amitié, et firent ensemble le voyage d'Angleterre. Nous emprunterons au *Magasin pittoresque* les deux citations suivantes, qui nous paraissent dignement apprécier l'œuvre de Charlet. « Sa muse, quelque peu vivandière, se fourvoie volontiers au milieu des verres et des pots. Naïve, burlesque, railleuse, elle vole de l'école au cabaret. Mais, quelle que soit la vivacité de son allure, jamais souillée, elle anoblit tout ce qu'elle touche, et la franchise, la finesse de l'observation écartent la vulgarité d'un crayon constamment spirituel et ferme. Charlet a été longtemps dans l'art du dessin un représentant des souvenirs populaires de la France : il a su sentir et reproduire avec originalité les sentiments, les regrets, le langage et l'allure du peuple, soit dans les camps et au milieu des villes conquises, soit après la paix, au milieu des travaux des champs et de la ville. Sa caricature n'est jamais une satire amère, c'est une observation vraie et plaisante de mœurs qui amusent, sans montrer la dégradation de l'homme. Le comique de Charlet est naïf et bon; il cherche plutôt à égayer par le contraste, l'allure et le langage de certaines situations et de certains personnages, que par le plaisir d'étaler les vices et les ridicules haïssables. C'est pourquoi en excitant le sourire, il fait aimer cependant ceux qu'il met en scène, tous ces *grognards*, ces *enfants de troupe*, ces *gamins* qu'il a crayonnés et fait parler avec une originalité si piquante. Dans les caricatures de Charlet, la forme légère, comique ou grotesque, cachait presque toujours un sentiment sérieux, l'amour de la patrie, de la liberté, des sympathies pour notre gloire militaire..... » Nous ajouterons que dans son *Épisode de la campagne de Russie*, exposé au Salon de 1836, Charlet s'est élevé

du premier coup au rang des premiers peintres. Son tableau a toute la vigueur d'exécution, toute la hauteur de style des plus belles pages historiques. Il a été moins heureux dans *le passage du Rhin par Moreau*, tableau commandé par l'ancienne liste civile pour le Musée de Versailles. Toutefois, ces deux toiles feront toujours regretter que la mort n'ait pas laissé le temps à Charlet de développer le grand côté de son talent.

Son œuvre lithographique se compose de près de deux mille pièces; il a produit en outre un nombre très-considérable d'aquarelles, de sépias, de dessins et d'eaux-fortes, et son atelier était rempli d'ébauches à l'huile. A sa mort, il travaillait à une publication : *L'empereur et la garde impériale*, dont il n'a pu terminer que quatre dessins. PAUL CHÉRON.

J. JANIN, *Notice nécrologique sur N.-T. Charlet*; Paris, 1847, in-8°; — *Discours prononcés sur la tombe de Charlet*; Paris 1846, in-8°; — *Magasin pittoresque*, avril 1836 et sept. 1846; — *Musée des familles*, mars 1846. —*Rev. contemp.*, 1854.

CHARLETON (*Gautier*), médecin anglais, né le 2 février 1619, à Sheptonmalet (Sommerset), mort à Jersey, en 1707. Il fit ses études à Oxford, puis s'étant destiné à la médecine, il fut reçu docteur en février 1642, et devint médecin de Charles Ier. En septembre 1689 il entra dans la Société royale de Londres, et fut élu président du collége des médecins de cette capitale. On a de Charleton : *Spiritus Gorgonicus vi sua saxipara exutus*, ou *de Causis, signis et sanatione lithiaseos diatriba*; Leyde, 1650, in-8° : l'auteur rapporte dans cet ouvrage la production des pierres des reins et de la vessie à la combinaison des particules terrestres et salines; il vante comme spécifiques de ces maladies la carotte sauvage et le suc de bouleau; — *Exercitationes physico-medicæ*, ou *Œconomia animalis novis in medicina hypothesibus superstructa et mechanice explicata;* Londres, 1658, in-12; Amsterdam, 1659, in-12; La Haye, 1681, in-12. On a ajouté à cette dernière édition un traité de Guillaume Cole, intitulé : *de Secretione animali cogitata*. Cet ouvrage a paru en anglais, sous le titre : *Natural history of nutrition, life and voluntary motion;* Londres, 1659, in-4° : l'auteur ne croit pas que les artères communiquent immédiatement avec les veines; il admet des espaces intermédiaires, et adopte le système de l'explosion du sang pour expliquer le mouvement du cœur; il dit que dans l'inspiration il se fait un vide dans la poitrine qui détermine les poumons à se dilater; enfin, il affirme que l'enfant respire dans le ventre de sa mère. — *Exercitationes pathologicæ, in quibus morborum pene omnium natura, generatio, causæ, ex novis anatomicorum inventis sedulo inquiruntur;* Londres, 1661, in-4°; — *Dissertationes duæ de anatome cerebri pueri de cœlo tacti, et de proprietatibus cerebri humani;* Londres, 1665, in-4°; — *Onomasticon zoicon, plerorumque animalium differentias et nomina propria pluribus linguis exponens; cui accedunt mantissa anatomica et quædam de variis fossilium generibus;* Londres, 1668 et 1671, in-4°; Oxford, 1673, in-fol., et sous le titre d'*Exercitationes de differentiis et nominibus animalium;* Oxford, 1677, in-fol., avec plusieurs planches. — *de Scorbuto liber singularis, cui sub finem accedit epiphonema in medicastros;* Londres, 1672, in-8°; Leyde, 1672, in-12; — *Inquiries into human nature;* Londres, 1680; in-4°. On y trouve trois dissertations sur la nutrition, et trois autres sur la vie, la fièvre et le mouvement musculaire. — *Three anatomic lectures concerning the motion of the blood through the heart and arteries; the organic structure of the heart; and the efficient cause of the hearts' pulsation;* Londres, 1683-1684, in-4°. — *Inquisitiones medicophysicæ de causis catameniorum sive fluxus menstrui; necnon de uteri rheumatismo, seu fluore albo; in qua etiam nervose probatur sanguinem in animali fermentescere numquam;* Londres, 1685, in-8°. Charleton a laissé aussi plusieurs autres ouvrages ou manuscrits sur l'athéisme, la puissance de l'amour, la force de l'esprit, l'immortalité de l'âme, etc.

Nicéron, *Mémoires*, XVIII, 110. — Éloi, *Dict. hist. de la médecine*. — Feller, *Dictionnaire historique*.

CHARLEVAL (*Charles-Jean-Louis* FAUCON de RY, seigneur DE), poëte français, né en Normandie, vers 1613, mort à Paris, en 1698. Il naquit avec un corps très-délicat et un esprit qui lui ressemblait. Il fut un homme aimable et un écrivain gracieux. Scarron disait de lui « que les muses ne le nourissaient que de blanc-manger et d'eau de poulet ». Charleval avait pourtant adressé à Mme Scaron, qui fut ensuite Mme de Maintenon, ce quatrain :

Bien souvent l'amitié s'enflamme;
Et je sens qu'il est malaisé
Que l'ami d'une belle dame
Ne soit un amant déguisé.

On raconte de Charleval un trait fort honorable : ayant appris que M. et madame Dacier, ne pouvant vivre à Paris, voulaient se retirer à Castres, il alla leur porter une somme de dix mille livres en or, et la leur donna sous la seule condition qu'ils ne partiraient pas. On a de lui : des *Poésies* consistant en *stances, épigrammes, sonnets et chansons*. Ce recueil tomba entre les mains du président de Ry, neveu de Charleval, qui ne voulut point le publier, prétendant que le titre d'auteur ne convenait point à un homme de qualité. Lefèvre de Saint-Marc fit imprimer plus tard ce recueil, en un volume in-18; Paris, 1759. C'est à Charleval qu'on doit la fameuse *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*, imprimée dans les œuvres de Saint-Évremont; Amsterdam, 1761, in-12.

Goujet, *Bibliothèque française*. — Feller, *Dictionnaire historique*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

CHARLEVOIX (*Pierre-François-Xavier* DE), jésuite et voyageur français, né à Saint-Quentin, le 29 octobre 1682, mort à La Flèche, le 1er février 1761. Il s'embarqua à La Rochelle, en juillet 1720, pour les missions du Canada. Arrivé à Québec, vers la fin de septembre, il remonta le fleuve Saint-Laurent, fit une excursion dans le pays des Illinois, et descendit le Mississipi jusqu'à son embouchure, pour aller de là à Saint-Domingue; mais son navire fit naufrage à l'entrée du canal de Bahama. Toutefois, plus heureux dans un second voyage, il arriva à Saint-Domingue en 1722, et revint en France au mois de décembre de la même année. Choisi pour travailler au *Journal de Trévoux*, il remplit cet ouvrage, pendant vingt-deux ans, d'excellents extraits. On a de lui : *Histoire et description du Japon*; Rouen, 1715, 3 vol. in-12; réimprimée plusieurs fois; — *Histoire de l'île Espagnole, ou de Saint-Domingue*; Paris, 1730, 2 vol. in-4°; — *Histoire de la Nouvelle-France*; Paris, 1744, 3 vol. in-4°; — *Histoire du Paraguay*; Paris, 1756, 3 vol. in-4°.

Feller, *Dictionnaire historique*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

CHARLIER (*Gilles*), connu sous le nom latinisé *Ægidius Carlerius*, théologien français, né à Cambray, mort à Paris, le 23 novembre 1473. Il était docteur au collége de Navarre à Paris, et enseignait la théologie. Il fut nommé doyen de l'église de Cambray en 1431, et assista en 1433 au concile de Bâle. Le concile l'envoya à Prague en qualité de légat, pour tâcher de convertir les hussites. Charlier y disputa pendant quatre jours contre Nicolas Taborit, chef des schismatiques. De retour en France, Charlier fut élu doyen de la faculté de théologie de Paris. On a de lui : *Sporta fragmentorum*; Bruxelles, 1478 et 1479, 2 vol. in-fol. (très-curieux pour l'impression), et plusieurs ouvrages inédits, entre autres *Scutum veritatis* (Louvain) et *Commentaires* sur les quatre livres des Sentences de Lombard (Bruxelles et Lille).

Toppens, *Bibliotheca belgica*, I, 28. — Baluze, *Miscellanea*, III, 301. — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques* (quinzième siècle). — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*.

CHARLIER (*Charles*), avocat et homme politique français, né à Laon, mort en février 1797. Il fut envoyé en 1792 à l'Assemblée législative par le département de l'Aisne, et siégea ensuite à la Convention, où il se montra ardent révolutionnaire. Ce fut lui qui, après avoir proposé la vente des biens des émigrés, demanda que ceux d'entre eux que l'on arrêterait sur le territoire de la république fussent fusillés dans les vingt-quatre heures. Il vota la mort du roi sans appel, et voulait faire juger la reine par les tribunaux ordinaires, comme une autre femme. Il se déclara contre les députés de la Gironde, prit une part active à la révolution du 31 mai 1793, poursuivit Brissot de sa haine, et présenta énergiquement la défense de Marat et de ses œuvres. Regardant les fournisseurs comme seuls cause de la détresse et par suite des revers des armées, il s'en rendit accusateur, et obtint contre Perrin de l'Aube, chargé de l'examen des marchés, une condamnation qui le fit mourir de désespoir. Charlier s'unit ensuite avec les ennemis de Robespierre pour opérer le 9 thermidor; mais il n'en persista pas moins à appuyer sur la nécessité de la continuation du système de terreur et des taxes révolutionnaires. Soupçonné, en mai 1795, d'avoir pris part à des complots anarchistes, on dédaigna de diriger contre lui des poursuites. Quelque temps après il siégeait au Conseil des Cinq-Cents, et proposait sérieusement que tous ses collègues eussent toujours le poignard à la main. Il était déjà en complète démence, et préludait par d'extravagantes motions à l'accès de fièvre chaude à la suite duquel il se brûla la cervelle. [DÉADDÉ, *Enc. des g. du m.*]

Thiers, *Histoire de la révolution*. — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire*.

CHARLIER (*Pierre-Jacques-Hippolyte*), liturgiste français, né à Paris, en 1757, mort à Saint-Denis, le 25 juin 1807. Il fit ses études au séminaire de Saint-Magloire, fut ordonné prêtre en 1783, et M. de Juigné, archevêque de Paris, le prit pour secrétaire et bibliothécaire. Il accepta plus tard la cure de Saint-Denis, mais sans rétribution. Charlier a coopéré à l'édition du *Bréviaire* imprimé par ordre de M. de Juigné, et mis en tête une *Théorie du plain-chant*, réimprimée séparément, avec corrections; Paris, 1787 et 1806, in-12. Il a traduit en vers latins le poëme de *la Religion*, et un abrégé du *Pastoral* de l'abbé Revers.

Notice biographique sur l'abbé Charlier; Paris, 1807, in-8°. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CHARLIER (*Jean*), philosophe français. *Voy* GERSON.

CHARLOTTE DE SAVOIE, reine de France, née en 1445, morte à Amboise, le 1er décembre 1483. Fille puînée de Louis, duc de Savoie et d'Anne de Chypre, promise à Frédéric de Saxe, elle avait à peine six ans (1450) lorsque le dauphin Louis, fils de Charles VII, voulant se fortifier contre son propre père, avec lequel il était en désaccord, demanda au duc la main de sa fille. Cette proposition d'alliance, plus honorable que la première, fut bien accueillie par le duc. Le dauphin, ayant consulté Charles VII et l'ayant trouvé contraire à ses vœux, lui envoya Chausson et Blosset pour l'instruire des avantages de l'union proposée, à savoir 200,000 écus de dot et les troupes nécessaires pour conquérir le Milanais. Ces offres ne décidèrent pas le roi, et le dauphin passa outre à la conclusion de son mariage. Olivier de la

Marche et après lui Dreux du Radier racontent à tort que cette alliance eut lieu *presque malgré* le dauphin, sur les instances du duc de Bourgogne, qui n'accorda refuge à Louis dans ses États et pension de 12,000 écus qu'à condition d'épouser la princesse de Savoie, sa cousine. Louis ne se retira en Bourgogne que cinq ans après la conclusion définitive du mariage (1456). Le dauphin donna ses pouvoirs à Yves de Scépeaux et à Aymar de Poisieu, dit Capdorat, pour aller en Savoie arrêter ces articles. Le bâtard d'Armagnac, sénéchal de Dauphiné, et Antoine Colombier, général des Galères, se rendirent ensuite à Genève, où fut signé, le 14 février 1450, le contrat, ratifié à Chalant, le 23 du même mois. Le duc donnait à sa fille 200,000 écus d'or, de 70 au marc, savoir 15,000 payables en signant, 15,000 en conduisant la princesse, 20,000 après la célébration des noces, 15,000 payables chaque année jusqu'à parfait payement des 150,000 restant, assignés sur les gabelles de Nice et les entrées de Verceil. Le dauphin assurait à sa femme 10,000 écus de douaire, seulement après la consommation du mariage. La dauphine devait renoncer à l'âge de douze ans à la succession de ses père et mère. Le dauphin se rendit dans les premiers jours de mars suivant (commencement de l'année 1451) à Chambéry, pour la célébration du mariage. La veille le roi envoya, afin de s'y opposer, un hérault, qui fut reçu avec des démonstrations de vaine politesse. La cérémonie accomplie, la jeune dauphine resta chez son père jusqu'à l'âge nubile. Outre le don graduit ordinaire, les états lui accordèrent un droit de joyeux avénement de 21,000 florins.

Charlotte, à la cour de Savoie, s'occupa probablement de pieux exercices, d'arts libéraux, de poésie, de peinture et de musique, suivant le goût que les historiens lui ont reconnu, jusqu'en 1457, où, âgée de quinze à seize ans, elle fut menée vers son époux, aux Pays-Bas, et le mariage consommé à Namur. Louis, alors réfugié dans les États du duc de Bourgogne, après avoir épuisé la bourse de tous ses serviteurs, commençant à fatiguer son allié, s'ennuyant d'une lutte inutile contre l'autorité royale et de la trop longue vie de son père, ne devait pas se montrer très-agréable mari. Charlotte sans doute n'était pas assez aimable pour fixer un cœur aussi volage que celui du dauphin. « Elle n'étoit point de celles où il devoit prendre grand plaisir », dit Comines, qui l'a connue particulièrement, » mais au demeurant fort bonne dame ». Néanmoins, jeune et riche, sa conversation et surtout sa dot aidèrent beaucoup à soulager les chagrins de son époux.

Louis, devenu roi, oublia les inclinations de son premier état, et haïssant les maisons de Savoie et de Bourgogne autant qu'il les avait aimées, méprisa également sa femme. Charlotte supportait avec patience les dédains, les bizarreries, les mauvais traitements et l'inconstance du roi. Louis ne remplit guère ses promesses de mariage ni même le vœu, plus solennel, de fidélité conjugale fait après la mort de François, duc de Berry, son troisième enfant. D'après le récit de Seyssel et de Brantôme, il ressentit peu d'affection pour son épouse, quoiqu'il la crût sage et vertueuse et l'exceptât de la mauvaise opinion qu'il avait de toutes les femmes; mais, selon son caractère soupçonneux et défiant, « il la tint toujours bien petitement accompagnée et mal accoutrée, comme une simple demoiselle, la plupart du temps en quelque château, tantôt à Amboise, tantôt à Loches, où il alloit la voir quelquefois »; il la laissait là, « avec petite cour, à faire ses prières, et lui s'alloit promener et donner du bon temps ». Cette captivité, un peu adoucie par des pratiques studieuses, dura vingt ans.

Cependant le désir d'être père et de laisser la couronne de France à un fils rapprochait nécessairement les époux, et obtint à Charlotte quelques égards. Ainsi, elle fut pendant plusieurs années de tous les voyages que le roi fit à Orléans, Rouen, Tours, Poitiers, Amboise. Elle fit, en septembre 1467, à Paris, une entrée brillante, dont on trouve la description dans la chronique de Jean de Troyes. La reine, venue de Rouen par bateau, reçue au Terrain, près Notre-Dame, par le parlement, le corps de ville, les officiers, les personnes de rang, l'évêque de Paris, les enfants de chœur de la Sainte-Chapelle, « qui disoient de beaux virelais, chansons et autres bergerettes fort mélodieusement », fit sa prière à la cathédrale, et fut reconduite dans son bateau jusqu'aux Célestins, où des *hacquenées* la menèrent avec ses dames au palais des Tournelles (maintenant Place-Royale). Ce jour-là on représenta deux mystères et on offrit à la reine « un cerf fait de confitures » avec ses armes pendues au col. Les jours suivants furent marqués par des réjouissances et des festins offerts au roi et à la reine. Ils assistèrent aux noces de Nicolas Balue, frère du cardinal, et de Bureau, fils du sieur de Monglat. Avant le souper, offert à la reine par le premier président Dauvet, à l'hôtel de Bourbon, Charlotte ne put entrer, à cause du temps et d'une indisposition, dans un des quatre bains préparés pour les dames principales de la fête, selon les usages du temps; elle fut remplacée, selon la même coutume, par une bourgeoise de Paris, Perrette de Châlons.

Louis XI paraissait d'ailleurs fort attentif pour sa femme lors de ses grossesses et de ses nombreux accouchements; il lui montrait beaucoup de respect et d'estime, à défaut de confiance et d'affection. Lorsqu'elle donna naissance à des princes, il signala sa joie par les témoignages les plus éclatants. Enfin, certains biographes ont assuré qu'elle eut beaucoup de part au traité que conclut Louis XI avec le duc de Normandie, à l'échange de ce duché avec celui

de Guienne, et qu'elle fut l'auteur de la réconciliation des deux frères. Ces faits, non suffisamment établis d'ailleurs, prouveraient que son mari avait tort de l'appeler « plutôt Bourguignonne que Française ».

Charlotte fonda vers 1472, à Paris, le couvent des religieuses de l'Ave-Maria, de l'ordre de Saint-François. Cette maison possédait son portrait, que Mézerai a donné, et qui la représente avec une figure longue et un peu mâle, le nez rond et long du bout, le menton du même genre, assez avancé, la bouche petite et les yeux de moyenne grandeur. Au rapport du même auteur, elle avait dans sa jeunesse « le visage assez beau, les yeux gais, le teint un peu brun, mais la taille trop petite »; quant au caractère, « l'esprit fort modéré, mais ferme et résolu, le jugement mûr et fort net ». Charlotte passa les derniers jours de sa vie dans un abandon de plus en plus grand, reléguée en Dauphiné, ou selon quelques-uns en Savoie. Louis XI, la tenant toujours en dehors des affaires, même après lui, ordonna en mourant, selon Gaguin, Seyssel et Brantôme, qu'elle demeurât éloignée de son fils Charles VIII, et exilée au château de Loches. La dame de Beaujeu, régente, devait être fort embarrassée de l'exécution de cet ordre, lorsque sa mère mourut, à Amboise, trois mois après son mari (1483), âgée seulement de trente-huit ans, et fut enterrée, selon son désir, à Notre-Dame de Cléry, près du roi son mari, « digne des regrets de la cour, si la vertu y était regrettée », dit Duclos.

Charlotte de Savoie fut mère de trois princes : Joachim, Charles VIII, François, duc de Berry, et de trois princesses : Louise, Anne, dame de Beaujeu, Jeanne, reine de France.

A. de Martonne.

Mémoires de Comines, liv. VI, ch. 13. — *Chroniques de France*, d'Enguerrand de Monstrelet, de Georges Chastelain, de Jean de Troyes, d'Ollvier de la Marche, de Gaguin, Scandaleuse et Martinienne. — Claude de Seyssel, *Parallele de Louis XI et de Louis XII*. — Brantôme, *Vies des dames galantes*, t. II. — Bayle, *Dict. histor. et critique*. — *Sommaire recueil des mœurs de Louis XI*, dans les *Lettres d'Estienne Pasquier*, t. I, p. 152. — *Vie et histoire de Louis XI*, par Duhaillan (liv. XI). Pierre Matthieu, Varillas, Duclos, Baudot de Guilly.

Mss. : *Notices du règne Louis XI*, par l'abbé Français de Camps, portefeuille 128-148 du recueil de Fontanieu, in-4°, Bibl. impér. — *Hist. de Louis XI* (attribuée à Claude Maupoint), in-fol., Bibl. du prince de Condé. — — *Id.*, par Joachim Le Grand, in-fol., 2 vol.

CHARLOTTE, reine de Chypre, morte à Rome, en 1487. Elle était fille de Jean III, roi de Chypre, et d'Hélène, princesse de Morée. Elle épousa d'abord Jean de Portugal, duc de Coïmbre, qui mourut empoisonné, par l'ordre d'Hélène, en 1457. Charlotte succéda à son père, le 5 août 1458, et épousa, le 7 octobre 1459, Louis, comte de Genève, prince de peu de sens, de mauvaise mine et d'une complexion faible. Au retour du couronnement des époux, la haquenée qui portait la reine s'étant cabrée, le diadème de celle ci tomba; ce qui fut regardé comme un funeste présage. Jacques, frère naturel de Charlotte, bien qu'il eût embrassé l'état ecclésiastique et renoncé à la couronne, se rendit au Caire, et obtint du soudan d'Égypte Mélec-Ella, la souveraineté de Chypre à titre de vassal. Le soudan lui fournit son armée navale, avec laquelle il débarqua, en 1460, près de Nicosie. Charlotte et son époux se renfermèrent dans Cérines, place maritime, et soutinrent un siége de quatre ans. Louis perdit courage, et se sauva en Savoie. La reine, se voyant sans ressources, se retira à Rhodes, puis à Rome, où elle fit donation de son royaume à son neveu Charles, duc de Savoie.

Étienne de Lusignan, *Hist. de Chypre*. — Guichenon, *Hist. de Savoie*. — Dom Clément, *Art de vérifier les dates*, première partie, V, 138.

CHARLOTTE-ÉLISABETH, dite la *princesse Palatine*, née à Heidelberg, en 1652, morte à Saint-Cloud, en 1722. Elle était fille du comte palatin Charles-Louis, femme en secondes noces de Philippe, duc d'Orléans, et mère du régent. Son mariage avec le duc d'Orléans fut célébré le 16 novembre 1671; elle n'avait pour dot que 32,000 florins d'Allemagne, que la maison palatine ne put payer que vers 1680; et la veille du mariage elle avait abjuré le protestantisme. A la mort de son frère Charles, comte palatin du Rhin, elle éleva sur la plus grande partie des domaines de ce prince des prétentions que Louis XIV menaçait d'appuyer les armes à la main, et qui précipitèrent la signature du traité d'Augsbourg (9 juillet 1686). Plus tard ces prétentions furent encore mises en avant par Louis XIV; et le règlement en fut soumis à des arbitres. Louis XIV avait pour cette princesse une amitié fondée sur l'estime; mais elle était peu aimée à la cour, à cause de sa franchise et de la droiture de son caractère. On sait l'énergique opposition qu'elle fit au mariage de son fils, le duc de Chartres, avec Mlle de Blois, fille naturelle de Louis XIV. Ce qui se passa alors, et que Saint-Simon reproduit avec la touche qui lui est particulière donne une idée assez exacte du caractère de la princesse. On était chez Mme de Maintenon. M. de Chartres, Mlle de Blois et Madame (la princesse) s'y trouvaient. « Madame, dit Saint-Simon, se promenoit dans la galerie avec Châteauthiers, sa favorite; elle marchoit à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant et représentant bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine..... Au souper le roi offrit à Madame de presque tous les plats qui étoient devant lui; elle les refusa d'un air de brusquerie, qui jusqu'au bout ne rebuta point l'air d'attention et de politesse du roi pour elle. Le lendemain toute la cour fut chez Monsieur, chez Madame et chez le duc de Chartres, mais sans dire une parole : on se contentoit de faire la révérence, et tout s'y passa en parfait silence. On alla ensuite attendre à l'ordinaire la

levée au conseil dans la galerie à la messe du roi. Madame y vint; monsieur son fils s'approcha d'elle, comme il faisoit tous les jours, pour lui baiser la main. En ce moment Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince et combla les infinis spectateurs, dont j'étois, d'un prodigieux étonnement. »

M. G. Brunet a publié en 1853 les *Lettres inédites de la princesse palatine*, traduites de l'allemand.

Saint-Simon, *Mém.* — Sismondi, *Histoire des Français*, XXV-XXVII. — Sainte-Beuve, *Monit.*, 1853.

CHARLOTTE DE GALLES (la princesse). *Voy.* CAROLINE.

CHARLOTTE DE BOURBON. *Voy.* CARLOTTA.

CHARMEIL (*Pierre-Marie-Joseph*), médecin français, né à Mont-Dauphin, le 6 août 1782, mort à Charenton, en 1830. Fils d'un chirurgien en chef de l'hopital militaire de Metz, il commença de bonne heure ses études médicales, et fit à seize ans sa première amputation. Il joignit peu après l'armée des Grisons, comme aide-major, revint à Metz en cette qualité, et devint chirurgien-major des lanciers de la garde impériale. En 1814 il fut replacé chirurgien adjoint à Metz et professeur de troisième classe. En 1820, il fut l'un des fondateurs de l'Académie des sciences médicales de la Moselle. Un vif chagrin s'était emparé de Charmeil lorsqu'il avait vu sa carrière brisée par le retour des Bourbons. Pour se consoler, il se livra avec emportement à l'étude; mais ses facultés l'abandonnèrent, et sa famille se vit forcée de le faire admettre à Charenton, où il mourut. On a de Charmeil : *Essai sur la convalescence;* Paris, Didot jeune, 1812, in-4°; — *Recherches sur les métastases, suivies de nouvelles expériences sur la régénération des os;* Metz, 1821, in-8°, avec atlas in-4°. Charmeil a laissé en manuscrit 8 vol. in-4° sur la médecine du cœur et de l'esprit, et plus de trois mille observations sur les affections syphilitiques.

Callsen, *Med. Schriftsteller-Lexicon.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHARMETTON (*Jean-Baptiste*), chirurgien français, né à Lyon, en 1710, mort dans la même ville, le 27 janvier 1781. Il fut reçu maître chirurgien dans sa ville natale en 1743, et devint chirurgien de l'hopital général, professeur d'anatomie et associé de l'Académie de chirurgie de Paris. On a de lui : *Mémoire sur cette question : déterminer ce que c'est que les remèdes dessiccatifs et caustiques, expliquer leur manière d'agir;* Lyon, 1748, in-12. Ce mémoire fut couronné par l'Académie de chirurgie de Paris; — *Essai théorique et pratique sur les écrouelles;* Avignon, 1752, in-12, couronné par l'Académie de chirurgie de Paris et réimprimé sous le titre de *Traité des écrouelles;* Lyon, 1755, in-12.

Docteur Figuet, *Précis de la vie de M. Charmetton.* 1781. — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — *Biographie médicale.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHARMIDÈS (Χαρμίδης), philosophe athénien, né vers 450 avant J.-C., mort en 404. Il était cousin de Critias et oncle du coté maternel de Platon, qui, dans le dialogue auquel il a donné le nom de Charmidès, nous le montre comme un aimable jeune homme, d'une surprenante beauté. Après avoir dissipé les biens considérables que son père lui avait laissés, il s'attacha à Socrate, et se livra à l'étude de la philosophie. Il possédait, d'après Xénophon, un mérite plus qu'ordinaire; mais par une défiance excessive de lui-même il priva Athènes des services qu'il aurait pu lui rendre comme homme d'État. Cependant après la prise d'Athènes par les Spartiates et la destruction de la démocratie, il consentit à être un des dix magistrats que Lysandre établit dans le Pirée pour gouverner conjointement avec les Trente de la ville. Il périt à Munychia, dans le premier combat que les exilés, commandés par Thrasybule, livrèrent aux magistrats athéniens.

Platon, *Charmides.* — Xénophon, *Mém.*, III, 6; *Hell.*, II, 4.

***CHARMIDÈS**, philosophe grec, mort vers 50 avant J.-C. Élève du Carthaginois Clitomaque, et ami de Philon de Larisse, il passe pour avoir fondé avec ce dernier la quatrième école académique. Il se fit remarquer par son éloquence et par l'étendue et la sûreté de sa mémoire. Ses opinions philosophiques ne différaient pas de celles de Philon.

Cicéron, *Tuscul. Disput.*, l. I, c. 24; *de Oratore*, l. II, c. 88. — Quintilien, *Inst. orat.* — Pline, *Hist. nat.*, l. VII.

***CHARMILLON** (*Jean*), ménestrel français, né en Champagne, vers le milieu du treizième siècle. Il fut élu roi des ménestrels de la ville de Troyes, en 1295. C'est la plus ancienne nomination de ce genre qu'on ait trouvée. Cependant, il y a lieu de croire que cette charge avait été créée déjà à la cour, et qu'on y trouvait avant Philippe le Bel un roi des ménestrels aussi bien qu'un roi des hérauts d'armes, un roi des ribauds, etc. La charge de roi des ménestrels s'est en tous cas conservée, puisqu'on retrouve en 1315 une ordonnance de l'hotel des rois de France faisant mention sous ce titre d'un nommé Robert.

Revue musicale, 6e année, p. 194. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHARMIS (Χάρμις), médecin empirique, né à Marseille, à la fin du premier siècle avant l'ère chrétienne, vint s'établir à Rome sous le règne de Néron, et se fit un nom en attaquant les différents systèmes de médecine alors pratiqués à Rome et en leur substituant celui qu'il avait créé. Ce système, comme nous l'apprend Pline l'ancien, consistait dans l'usage exclusif des bains froids. « J'ai vu moi-même, ajoute Pline, des vieillards, hommes consulaires, se soumettre aveuglément aux bizarres ordonnances de ce

médecin, et se féliciter d'avoir pris des bains froids au cœur de l'hiver. Sénèque lui-même se louait de l'emploi de ces bains au mois de janvier. » Charmis se faisait payer pour ses ordonnances un prix exorbitant; et il amassa ainsi de grandes richesses.

Pline, *Hist. nat.*, XXIX, 6. — Sénèque, *Epist.*, 53 et 83. — *Histoire littéraire de la France*, I, 211.

CHARMOYS (*Martin* DE), sieur de LANZÉ, né en 1605, mort en 1661. Il était secrétaire du maréchal de Schomberg et amateur très-éclairé des beaux-arts. En 1648, aidé du célèbre peintre Lebrun, Charmoys fonda l'Académie de peinture et de sculpture, qui s'assembla chez lui et y dressa ses premiers règlements. Il établit dans son hotel un cours gratuit de géométrie par Chauveau, d'anatomie par Quatroulx, et un de perspective par le graveur Abraham Bosse.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

CHARNACÉ (*Hercule-Girard*, baron DE), diplomate et militaire français, que les biographes ont regardé jusque ici comme né en Bretagne, parce qu'il était fils d'un conseiller au parlement de Rennes, naquit en Anjou, à la fin du seizième siècle, et mourut le 12 septembre 1637. Il épousa en 1619 Jeanne de Maillé-Brézé, et devint par ce mariage allié de la maison de Richelieu. Ayant eu le malheur de perdre sa femme quinze mois après, il en ressentit un tel chagrin qu'il tomba malade, et sa maladie fut si grave qu'elle dégénéra en une paralysie qui dura trois ans. Il attribua sa guérison à un vœu qu'il avait fait à la sainte Vierge, et pour l'accomplissement duquel il donna deux mille livres qui devaient être employées à construire le grand autel de l'église des Carmes d'Angers. C'est vraisemblablement cette paralysie qui a donné lieu à l'abbé Deslandes, grand-archidiacre et chanoine de Tréguier, d'écrire (*Mercure galant*, novembre 1693) que Charnacé étant en Allemagne auprès de Gustave, y apprit la mort de sa femme, et que la commotion causée par cet événement lui fit perdre la parole pour toute la vie. Il a suffi à Bayle de rappeler les négociations auxquelles Charnacé prit part ensuite, pour démontrer l'absurdité de cette fable. Lorsque Charnacé fut entièrement guéri, il employa six années à visiter les principales cours de l'Europe. Le cardinal de Richelieu, sachant qu'il avait eu de longs rapports avec Gustave-Adolphe, roi de Suède, eut de fréquentes conférences pendant le siége de La Rochelle avec Charnacé, qui lui parla de ce prince comme d'un homme de génie, et lui expliqua les divers sujets de mécontentement qu'il avait reçus de la cour de Vienne. Richelieu, résolu à s'allier avec Gustave, confia à Charnacé le soin de cette négociation, sans toutefois lui donner aucun caractère public qui pût alarmer la maison d'Autriche. Le roi de Suède, chez qui la valeur n'excluait pas la prudence, ne voulut pas s'engager à porter la guerre en Allemagne sans être assuré que la France emploierait toutes ses forces pour le seconder, ce qui n'entrait pas dans les vues du cardinal. La première tentative de Charnacé ne produisit donc aucun effet. Le cardinal prit alors le parti de l'envoyer à Munich, pour détacher l'électeur de Bavière des intérêts de l'empereur, et de là à la cour du roi de Danemark, pour l'empêcher de faire la paix avec Ferdinand. Elle fut néanmoins conclue à Lubeck, le 27 mai 1629, sans la participation des envoyés du roi de Suède, que l'empereur avait refusé d'admettre aux conférences. Charnacé, voulant tirer parti de cette exclusion, se rendit à l'armée de Gustave, dans la Prusse polonaise, où ce prince faisait la guerre avec beaucoup de succès à Sigismond, roi de Pologne. Ayant trouvé Gustave fort irrité contre l'empereur, dont il se croyait méprisé, Charnacé ne chercha point à le calmer. Il lui rappela, au contraire, les outrages qu'il avait reçus de la cour de Vienne, et lui suggéra l'idée de passer en Allemagne, où les protestants l'attendaient comme un libérateur. Le roi, flatté d'un titre si glorieux, se détermina à se venger de Ferdinand; mais comme avant de lui déclarer la guerre il fallait terminer celle qu'il avait commencée contre Sigismond, il conclut avec ce dernier, le 15 septembre 1629, une trêve de six ans, dont Charnacé fut le médiateur. L'envoyé français suivit Gustave dans la nouvelle guerre, et le 23 janvier 1631 il conclut avec ce prince au camp de Berwalde, dans l'électorat de Brandebourg, le traité où furent posés les fondements de la longue et utile alliance qui a existé entre la France et la Suède. Il continua ses fonctions diplomatiques auprès de Gustave jusqu'à la mort de ce prince, arrivée à Lutzen, le 18 novembre 1632. Il avait aussi négocié avec l'électeur de Bavière, à Munich, dit Wicquefort (*l'Ambassadeur et ses fonctions*, t. II, p. 249), mais avec peu de succès « à « cause de la mauvaise humeur de Saint-Es« tienne, parent du P. Joseph, qui, estant ja« loux de voir en cette cour-là un plus habile « homme que lui, traversoit toutes ses négocia« tions, au grand préjudice des affaires des rois « leurs maistres ». Lorsque les Espagnols tentèrent, en 1634, de conclure avec la Hollande une trêve qui leur eût permis d'envoyer des secours plus considérables à l'empereur pour l'aider à vaincre les Suédois et à ruiner les protestants d'Allemagne, Richelieu envoya Charnacé à La Haye, où il conclut, le 5 avril 1634, avec le prince d'Orange, stathouder, un traité d'alliance entre la France et la Hollande, traité par lequel cette dernière puissance s'engageait à continuer la guerre contre l'Espagne. Par ce traité, Louis XIII s'obligea à lever et entretenir un régiment dont Charnacé fut nommé colonel et une compagnie de cavalerie dont il eut le commandement comme capitaine. Ce fut en sa

double qualité d'ambassadeur et de colonel qu'il assista au siége de Bréda, entrepris malgré ses avis par le prince d'Orange, auquel il avait conseillé, dans l'intérêt commun des alliés, d'assiéger une place plus importante, « en quoi, dit Wicquefort, il avait lui-même plus d'intérêt qu'il ne croyait, puisque ce siége devait lui être fatal ». — Il fut tué dans la tranchée, le 1er septembre 1637. Le P. Daniel (*Histoire de France*, t. XV, p. 68) dit que Charnacé, qui avait autant de valeur que de capacité, et qui se chargeait volontiers de conduire les travaux les plus difficiles, se trouvant le 1er septembre, vers les neuf heures du soir, au quartier du prince d'Orange, s'avança fort près d'un bastion, sous lequel on faisait une mine, pour examiner le travail et faire attacher un pont de jonc qui devait servir à traverser le fossé. Il reçut à la tête un coup de mousquet, dont il mourut sur-le-champ, entre les bras de M. de Puygnion, capitaine français. D'autres historiens racontent différemment la mort de Charnacé. Il représentait au prince d'Orange, disent-ils, qu'il s'exposait trop. « Si vous avez peur, lui dit le prince, vous pouvez vous retirer. » Blessé de cette réponse, Charnacé s'élança soudain vers la brèche, où il reçut le coup de mousquet. Cette version est la plus accréditée. Il fut beaucoup regretté; car « on ne peut l'avoir « connu, dit Wicquefort, que l'on n'ait aussi « connu son habileté; et il donna des preuves « de son courage quand il se fit tuer dans la « tranchée, au siége de Bréda ». Il était alors conseiller d'État, gentilhomme de la chambre, maréchal de camp et gouverneur des ville et château de Clermont en Ergone. L'ancien évêque de Troyes, Bouthillier, avait dans sa bibliothèque huit recueils de mémoires, de minutes de lettres, de dépêches du baron de Charnacé et de lettres qui lui furent adressées depuis 1625 jusqu'en 1637, par le cardinal de Richelieu, le P. Joseph, Subtil-Desnoyers, secrétaire d'État, et Léon de Bouthillier, comte de Chavigny, surintendant. Tous ces recueils forment dix volumes in-fol. On conserve à la Bibliothèque impériale un autre recueil des *Lettres des sieurs de Charnacé, Brasset et de la Thuillerie, au sieur de la Rorté, employé pour le service du roi en Allemagne, Suède, Pologne et Danemark, depuis* 1635 *jusqu'en* 1643, ms. in-fol. P. LEVOT.

Mercure galant. — Wicquefort, *l'Ambassadeur*. — Bayle, *Dictionnaire historique*. — Le P. Daniel, *Histoire de France*. — *Documents particuliers*.

CHARNAGE. *Voy*. DUNOD.

CHARNES (*Jean-Antoine* DE), chanoine et littérateur français, né à Villeneuve-lez-Avignon, en 1641, mort le 17 septembre 1728. Il éleva un des fils de Louvois, ministre de Louis XIV, et devint doyen du chapitre de Villeneuve-lez-Avignon. Charnes était homme de goût, d'une société aimable et d'une plaisanterie fine. Il eut beaucoup de part aux agréables *Gazettes de l'Ordre de la Boisson*, dont il était membre. On a de lui : *Conversations sur la princesse de Clèves*, roman; Paris, 1679, in-12; — *Vie du Tasse*; Paris, 1690, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

***CHARNIÈRES** (*N*... DE), marin français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On le croit né et mort au château de Preuil, près Doué (Maine-et-Loire). Il entra fort jeune dans la marine, comme garde, le 10 octobre 1756. Lorsque le mauvais état de sa santé l'obligea à quitter le service, le 1er janvier 1775, il avait fait sept campagnes, une expédition scientifique et participé à un combat où il avait reçu une blessure. Nous pensons qu'il survécut peu à son admission à la retraite : c'est ce qu'autorise à croire un passage d'une lettre du 8 août 1774 que lui adressait au château de Preuil le secrétaire de l'Académie royale de la marine, dont il faisait partie. Après lui avoir exprimé les félicitations et l'adhésion de cette compagnie au sujet de son élection comme associé de l'Institut de Bologne, le secrétaire ajoutait que la compagnie était bien touchée de ce que le dépérissement de sa santé l'empêchait de continuer la campagne des Terres-Australes (celle du *Roland*, où il avait été embarqué en 1773 et 1774, dans l'expédition de Kerguélen) et de multiplier ses observations sur le mégamètre, qui n'auraient pu que contribuer à la perfection de la navigation. Ce jeune officier, digne auxiliaire de Chabert dans le mouvement qu'il avait imprimé aux sciences et aux arts nautiques, a laissé : *Mémoire sur l'observation des longitudes en mer, publié par ordre du roi*; Paris, Imprimerie royale, 1767, in-8°; — *Expériences sur les longitudes faites à la mer en* 1767 et 1768, *et publiées par ordre du roi*; Paris, Imprimerie royale, 1768, in-8°; — *Théorie et pratique des longitudes en mer, publiées par ordre du roi*; Paris, Imprimerie royale, 1772, in-8°; — *Discours lu à l'Académie royale des sciences, le* 30 *août* 1769, inséré dans le *Recueil des savants étrangers* de cette académie. Ces divers ouvrages sont le résultat des observations faites des distances de la lune aux étoiles, et des calculs auxquels s'était livré l'auteur pour rectifier l'estimation des pilotes obtenue jusque alors au moyen de pratiques défectueuses et incertaines. On y trouve la description du mégamètre, ou héliomètre perfectionné de Bouguer, dont le pilote Véron avait inspiré la première idée à Charnières, idée que ce dernier avait fécondée. Non-seulement il y faisait connaître sa méthode de calculer les observations et d'en déduire la longitude, ainsi que les moyens de se servir de son instrument; mais il donnait encore les principales tables employées par les marins pour ces sortes de calculs, et même la correction de la parallaxe de la lune relativement à l'aplatisse-

ment de la terre, dont Lalande avait donné la théorie et les formules dans son grand traité d'astronomie. On conserve au Dépôt général des cartes et plans de la marine un ouvrage manuscrit de Charnières, intitulé : *Traité des évolutions navales*, in-4° (pl.) P. LEVOT.

Archives de la marine et de l'Académie royale de la marine. — Astronomie de Lalande.

CHARNOCK (*Jean*), publiciste anglais, né en 1756, mort en 1807. Fils de Jean Charnock, qui fut un avocat éminent, il fut d'abord élevé à Winchester, puis il alla compléter ses études à Oxford, où il sentit naître sa vocation littéraire. Au sortir de l'université, il étudia la tactique militaire et navale, sans autre secours que ses notions en mathématiques et un petit nombre d'ouvrages. Il dessinait aussi avec habileté. Après avoir servi volontairement dans l'armée navale, il rentra dans la vie privée; mais bientôt ses affaires s'embarrassèrent, et il mourut en prison. Ses principaux ouvrages sont : *the Rights of a free people* (les droits d'un peuple libre); 1792, in-8°; — *Biographia navalis*, 1794; 6 vol. in-8°; — *a Letter on finance and on national defence;* 1798; — *History of marine architecture*, 3 vol. in-4°; — *Life of lord Nelson*, 1806; — *Loyalty, or invasion defeated*, 1810.

Rose, *New biographical dictionary*.

CHARNOIS (*Jean-Charles* LEVACHER DE), littérateur français, né à Paris, vers 1750, massacré le 2 septembre 1792. Il était gendre du célèbre comédien Préville, et commença sa carrière littéraire en rédigeant le *Journal des théâtres*, fondé, en 1776, par Lefuel de Méricourt. Il fut ensuite chargé de rendre compte des spectacles dans le *Mercure*. En 1791, MM. Delandine et Fontanes se l'adjoignirent pour la rédaction du *Modérateur*. Les doctrines qu'il y défendait lui furent fatales. Après la journée du 10 août, la foule se porta à sa maison, la pilla, et Charnois, traîné à l'Abbaye, fut une des victimes des journées de septembre. On a de lui : *Clainville et Adélaide de Saint-Alban*, nouvelle; Paris, 1782, in-12; — *Ésope à la Foire*, comédie épisodique en un acte et en vers; Amsterdam et Paris, 1782, in-8°; — *Costumes et annales des grands théâtres de Paris*, au lavis et coloriés; Paris, 1786 à 1789, 7 vol. in-4°; — *Histoire de Sophie et d'Ursule*, roman; Londres et Paris, 1788, 2 vol. in-12; — *Recherches sur les costumes et sur les théâtres de toutes les nations, tant anciennes que modernes;* Paris, 1790 et 1802, 2 vol. in-4°, ornés de 55 gravures (ouvrage non terminé).

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Quérard, *la France littéraire*, V, 208.

CHAROBERT ou **CHARLES-ROBERT**, roi de Hongrie, né en 1292, mort à Vicegrad, le 16 juillet 1342. Il était fils de Charles-Martel, prince de la maison d'Anjou. En 1300 le pape Boniface VIII le proposa pour roi aux Hongrois; mais ceux-ci ne l'acceptèrent qu'en 1312. Charobert avait pour concurrent Wenceslas, fils du roi de Bohême. Boniface VIII manda devant lui les deux compétiteurs; et, quittant tout à coup les intérêts de Charobert, qu'il avait soutenu jusque alors, prit parti pour Wenceslas, déclarant le trône de Hongrie héréditaire et non électif. Ce changement ne fit qu'aigrir les esprits, les Hongrois ne voulant pas reconnaître au pape le droit de disposer de leur royaume. Le 10 août 1307, Clément V, successeur de Boniface VIII rendit une bulle, datée de Poitiers, qui accordait la couronne à Charobert, et envoya le cardinal Gentil de Montefiore en Hongrie pour la faire exécuter. Cette mission réussit; et enfin le 27 août 1310 Charobert fut reconnu à l'unanimité par la diète hongroise. La sagesse de son gouvernement lui concilia l'affection de ses sujets. Cependant, en 1326, un seigneur hongrois, Félicien Zachaz, tenta de massacrer le roi et sa famille, qui n'échappèrent à ce furieux qu'avec de nombreuses blessures. Charobert attaqua en 1330 Barazat, vaivode de Valachie; mais, s'étant engagé dans les montagnes valaques, son armée fut taillée en pièces et lui-même faillit être pris. Ce désastre n'empêcha pas Charobert de rendre dans la suite Barazat son tributaire, ainsi que les souverains de Servie, de Transylvanie, de Bosnie, de Bulgarie et de Moldavie.

L'Art de vérifier les dates, t. VII, 486.

CHAROLAIS (comte DE). *Voy.* CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

CHAROLAIS (*Charles* DE BOURBON, comte DE), né à Chantilly, en 1700, mort à Paris, en 1760. Il n'avait que dix ans quand il perdit son père, Louis III, prince de Condé. Son éducation fut très-négligée; abandonné de bonne heure à lui-même, il ne connut de guide que son caractère, violent et emporté. Tout jeune, il se montrait cruel envers les animaux, qu'il se plaisait à torturer. Son premier acte politique fut la requête qu'il présenta, en 1718, à Louis XV, conjointement avec le duc de Bourbon et le prince de Conti, requête qui eut pour résultat de faire annuler les droits accordés au duc du Maine et au comte de Toulouse comme princes légitimés. En 1717 le comte de Charolais quitta secrètement la France, et alla en Hongrie servir comme volontaire contre les Turcs, dans l'armée du prince Eugène. Il ne rentra point en France à la paix de Passarowitz, et voyagea en Italie, puis en Bavière. Le duc de Bourbon fit courir le bruit que des conspirateurs réfugiés en Espagne l'attendaient, et que Philippe V lui destinait la royauté de Catalogne. Le régent, inquiet, s'empressa de le rappeler, l'admit au conseil de régence, et le nomma gouverneur de la Touraine. Le comte de Charolais persista dans les désordres de sa jeunesse, et n'attira l'attention sur lui que par des actes d'une férocité inouïe. Comme les autres seigneurs élevés sous la régence, il s'abandonnait à une débauche effrénée; mais elle ne le satisfaisait point s'il n'y mêlait la cruauté; ses orgies étaient sou-

vent sanglantes. La duchesse d'Orléans, dans une de ses lettres (8 mars 1721) rapporte l'horrible façon dont il brûla une de ses maîtresses, Mme de Saint-Sulpice, après l'avoir enivrée complétement. La princesse peint aussi les mœurs des Condé : « On ne peut, dit-elle imaginer tout ce qu'il y a de méchanceté et d'ambition dans le troisième des princes du sang. Aussi longtemps que M. le duc de Bourbon a espéré tirer de l'argent de mon fils, il l'accablait de protestations d'attachement et de dévouement ; maintenant, qu'il n'a plus rien à gagner avec lui, il s'est mis entièrement contre lui, et il s'est réuni à son ennemi le plus inhumain, son beau-frère, le prince de Conti, ainsi qu'à son frère, le comte de Charolais ; mais pour ce dernier, ce n'est pas une chose étonnante, après le commerce infâme qu'il entretient continuellement, et sans aucune honte, avec le prince de Conti, qui est cependant son beau-frère, ce prince ayant épousé la sœur du comte. C'est une chose horrible et inouïe; je m'étonne que Paris n'ait pas encore été englouti en punition des choses affreuses qui s'y commettent chaque jour. » En 1724, le comte de Charolais n'ayant pu séduire la femme d'un de ses valets, parce qu'elle aimait son mari, tua celui-ci, pour ne plus rencontrer d'obstacle à ses désirs. Plus tard, on le vit à plusieurs reprises précipiter des toits, à coups de mousquet, des ouvriers couvreurs pour prouver son adresse et repaître ses yeux de leur agonie. Afin d'éluder toute poursuite, il demanda sa grâce à Louis XV. « La voilà, répondit le roi ; mais je vous avertis qu'en cas de récidive, la grâce de celui qui vous tuera est signée d'avance. » En 1740 le comte de Charolais devint tuteur de son neveu le prince de Condé, et montra dans sa gestion de l'ordre et du désintéressement. Il mourut sans être marié.

Saint-Simon, *Mémoires*, XIV, 169, 277, 389. — Lemontey, *Histoire de la Régence*, I, ch. 7, p. 230. — Soulavie, *Mémoires de Richelieu*, V, ch. 8, p. 29. — Voltaire, *Histoire du parlement de Paris*, ch. LIX. — Lacretelle, *Hist. du dix-huitième siècle*.

*CHAROLAIS (Mlle DE), sœur aînée du précédent, née en 1695. Elle avait l'esprit caustique et faisait les vers et les chansons avec grâce. Agée de vint-deux ans, elle fut la première à détourner Louis XV de l'amour de sa femme, et ne craignit point de s'associer d'une manière scandaleuse aux débauches nocturnes du roi, « afin de l'empêcher, disait-elle, de vivre plus longtemps en bourgeois ».

Soulavie, *Mémoires de Richelieu*, IV, p. 188, et V, c. 7, p. 78. — Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*, II, liv. VI, p. 60. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXVIII, 27.

CHARON (Χάρων), de Lampsaque, historien grec. D'après Tertullien, il était antérieur à Hérodote ; selon Suidas, il florissait sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, vers la 79e olympiade, 464 avant J.-C. Mais comme Darius mourut en 485, on a proposé de corriger le texte, probablement fautif, de Suidas, et de lire au lieu οθ' (79e olymp.) ξθ' (69e), ce qui placerait la vie de Charon vers 504 avant J.-C. Il est sûr du moins que ses ouvrages sont postérieurs à 464 ; car, au rapport de Plutarque, il y est fait mention de la fuite de Thémistocle en Asie en 465. Voici d'après Suidas la liste des ouvrages de Charon : Αἰθιοπικά ; — Περσικά ; — Ἑλληνικά ; — Περὶ Λαμψάκου ; — Λιβυκά ; — Ὅροι (ὧροι ?) Λαμψακηνῶν ; — Πρυτάνεις ἢ Ἄρχοντες οἱ τῶν Λακεδαιμονίων ; — Κτίσεις πόλεων ; — Κρητικά ; — Περίπλους ὁ ἐκτὸς τῶν Ἡρακλείων στηλῶν. Les fragments de Charon ont été publiés par Creuzer ; Heidelberg, 1806, et par Ch. et Th. Müller, *Fragment. histor. græc.*; Paris, F. Didot, 1841.

Suidas, *au mot* Charon. — Tertullien, *de Anima*. — Vossius, *de Histor. Græc.*

CHARON, citoyen thébain, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il s'exposa à un grand danger en cachant dans sa maison Pélopidas et ses complices lorsqu'ils revinrent à Thèbes, en 379, avec l'intention de délivrer cette ville de la domination spartiate et du gouvernement oligarchique. Charon prit lui-même une part active à cette entreprise ; et après ce succès, il fut fait béotarque avec Pélopidas et Mellon.

Xénophon, *Hellenica*, V. — Plutarque, *Pélopidas*, 7, 18 ; *de Genio Socratis passim*.

*CHARON (*Viala*), général français, né à Paris, le 29 juillet 1794. A peine âgé de dix-neuf ans, il entra à l'École d'application de l'artillerie et du génie, à Metz, et avec le grade de lieutenant en second dans le corps du génie. Il prit part à la défense de Metz en 1814, fit partie du 6e corps de l'armée du Nord en 1815, et assista à la bataille de Waterloo. Nommé capitaine en 1821, le jeune Charon fit partie de l'expédition d'Espagne en 1823, se signala au siége de Pampelune. Il quitta la péninsule en 1828, pour rentrer en France et y être employé dans diverses places de guerre. Il fit avec distinction les campagnes de 1831 et 1832 à l'armée du Nord, et se fit particulièrement remarquer au siége d'Anvers, qui lui mérita, le 14 janvier 1832, la décoration d'officier de la Légion d'honneur. Chef de bataillon le 31 décembre 1835, il fut successivement désigné pour commander le génie à Bougie, à Oran et à Alger, où il remplit les fonctions intérimaires de directeur des fortifications. M. Charon prit une part active dans plusieurs combats en Afrique, notamment à ceux de Bougie (1835 et 1836), à la défense de Blidah, aux expéditions de Cherchell, de Médéah et de Miliana. Sa brillante conduite dans ces diverses affaires lui mérita plusieurs citations à l'ordre du jour de l'armée. Nommé lieutenant-colonel le 22 janvier 1839, et colonel directeur titulaire à Alger le 21 juin 1840, il fut désigné pour commander en chef l'arme du génie en Afrique. C'est en cette qualité qu'il assista, de 1841 à 1844, aux expéditions de Taydempt, de Mascara, du Chétif et des Flitas. Nommé maréchal de camp le 24 juin 1845, il rentra en France peu de temps après. Il fut promu au grade de général de division le 10 juillet 1848, et nommé grand-officier

de la Légion d'honneur en 1851. Le général Charon est aujourd'hui président du comité des fortifications, et fait partie de celui de l'Algérie. L'empereur Napoléon III l'a appelé à siéger au sénat, par décret du 31 décembre 1852.

SICARD.

Biographie des sénateurs.

CHARONDAS (Χαρώνδας), législateur et moraliste grec, né à Catane, en Sicile, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il donna des lois à sa patrie et aux autres villes fondées par les Chalcidiens en Sicile et en Italie; savoir : Zante, Naxos, Leontini, Eubœa, Mylæ, Himère, Callipolis et Rhegium. On n'a pas de détails sur sa vie, on ignore même la date de sa naissance et celle de sa mort; mais il vivait certainement avant 494, c'est-à-dire avant le règne du tyran Anaxilaüs, qui détruisit dans Rhegium la législation de Charondas. Ces faits, qui ne sont pas douteux, réfutent suffisamment le récit de Diodore. Suivant cet historien, des colons grecs, après avoir fondé Thurium sur les ruines de Sybaris, chargèrent Charondas, le plus sage et le plus savant d'entre eux, de donner des lois à la ville naissante. Mais la fondation de Thurium est de 443, et celui qu'on donne pour législateur à cette ville vivait un siècle auparavant. Quant aux fragments de la législation thurienne cités par Diodore, ils ne sauraient, comme l'a démontré Bentley, appartenir à Charondas; car les lois de celui-ci étaient aristocratiques, au rappport d'Aristote, tandis que la constitution de Thurium était démocratique (πολίτευμα δημοκρατικόν), selon le témoignage de Diodore lui-même. D'après un passage d'Aristote, heureusement corrigé par Bentley, Charondas établit le premier les inscriptions de faux (ἐπίσκηψις); or, le droit de poursuivre les faux témoins étant en vigueur à Athènes longtemps avant 443, Charondas, qui le premier introduisit ce droit dans les législations grecques, est certainement très-antérieur à la fondation de Thurium, et ne peut avoir donné des lois à cette ville. Peut-être a-t-il existé deux législateurs du même nom, l'un à Catane, l'autre à Thurium. Il est plus simple de croire que les Thuriens adoptèrent, en la modifiant, la législation établie par Charondas de Catane dans plusieurs républiques de l'Italie et de la Sicile.

Diodore termine l'histoire de son faux Charondas par le récit suivant : « Charondas avait défendu à tout citoyen de se présenter en armes à l'assemblée du peuple; cependant lui-même, par une distraction singulière, y vint un jour son épée au côté. Aussitôt un Thurien s'écria : « Tu violes la loi que tu as établie. » « Non, répondit Charondas, je la confirme par mon exemple; » et il se perça aussitôt de son épée. On raconte la même chose de Dioclès de Syracuse et de Zaleucus. On a dit de Charondas, comme de presque tous les législateurs antiques et de Numa Pompilius lui-même, qu'il était disciple de Pythagore; mais cette assertion ne s'appuie sur aucune preuve. Il est possible cependant que les lois de Catane et de Rhegium aient été remaniées, comme celles de Locres, par les philosophes de l'école de Pythagore. Parmi les fragments de lois que Stobée nous a conservés en les attribuant à Charondas, un seul peut être regardé comme authentique, puisqu'il se trouve aussi dans Théophraste. Il est relatif aux transactions commerciales. Charondas déclare que les marchés doivent se faire au comptant, et que la loi n'a pas à veiller sur les intérêts des créanciers. Cette prescription a été adoptée par Platon dans ses *Lois*. Les lois de Charondas étaient probablement en vers. Les fragments attribués au législateur de Catane ont été recueillis par Heyne, dans le tome II de ses *Opuscula Academica*; Göttingue, 1768, in-8°.

Bien que les fragments conservés par Stobée et Diodore soient d'une authenticité fort douteuse, il ne sera pas inutile de les rappeler en les résumant, puisqu'ils nous font connaître sinon la lettre, du moins l'esprit d'une des plus célèbres législations de l'antiquité. « Le préambule de Charondas est empreint, comme celui de Zaleucus, d'un profond sentiment religieux. Le législateur commence par rappeler cette vérité éternelle, que Dieu est la cause et la fin de toute chose; il veut que les hommes aient en vue dans toutes leurs actions la Divinité, à laquelle ils ne peuvent échapper, et que le second mobile de leur conduite soit le désir de l'estime publique et la crainte de l'infamie. « Si ces sentiments qui répriment nos passions, dit-il, sont étouffés, l'injustice et la licence amènent bientôt la ruine de l'État. » Charondas prononçait une sorte d'excommunication contre les citoyens notés d'infamie. On ne pouvait ni leur fournir des secours, ni leur parler, sans participer soi-même à leur flétrissure. Le législateur recommande l'amour de la justice et de la vérité, le respect des lois, des magistrats et des vieillards, l'union dans les familles et dans la cité. Il prescrit l'hospitalité au nom de Jupiter. Il ordonne au riche de secourir comme ses propres enfants ceux qui sont devenus pauvres par la faute de la fortune, et non par suite de leur paresse et de leurs désordres. Il recommande aux vieillards de former la jeunesse par leurs conseils, et surtout par leurs exemples. « Là, dit-il, où le vieillard est sans pudeur et sans foi, les enfants et les petits-enfants conservent la tradition de l'impudence. L'impudence traîne à sa suite l'injustice, et celle-ci la mort. Honte au citoyen qui ose surpasser par le luxe de sa maison celui des temples ou des autres édifices publics! Ce qui appartient à tous doit toujours l'emporter en richesse et en beauté sur ce qui n'appartient qu'à un seul (1). » C'était le principe des anciennes républiques, qu'en toute circonstance l'individu doit s'effacer devant la communauté. Charondas s'occupe avec le plus grand

(1) Diodore, t. II, trad. de M. Ferd. Hoefer.

soin de tout ce qui concerne la pureté des mariages et les devoirs imposés aux deux époux. L'adultère et tout commerce illicite étaient considérés comme des crimes publics. Le législateur menaçait les coupables de la vengeance terrible des génies, dont le pouvoir s'étendait, selon lui, jusque dans l'intérieur de toutes les maisons. Charondas allait jusqu'à condamner les secondes noces. Il déclarait incapables d'avoir part à l'administration des affaires publiques ceux qui après avoir eu des enfants d'une première femme en épouseraient une seconde, les enfants étant encore vivants. Les citoyens atteints et convaincus de calomnie étaient condamnés à ne paraître en public qu'avec une couronne de bruyère, triste emblème de leur crime. Ce symbole d'infamie était si redouté, que pour y échapper quelques citoyens s'exilèrent, d'autres se donnèrent la mort. Charondas, pour maintenir les mœurs publiques, avait établi des écoles dont les maîtres étaient entretenus aux dépens de l'État. Il prescrivait de condamner à une forte amende ceux qui, étant intéressés à prévenir la corruption de leurs enfants ou de leurs parents, ne l'avaient point fait. L'administration des biens des orphelins appartenait aux parents du côté paternel, et la garde du pupille aux parents du coté de la mère. Les premiers, qui étaient appelés à l'héritage dans le cas de la mort du mineur, avaient intérêt à faire valoir son bien; les autres ne devant jamais en hériter, ne pouvaient être soupçonnés d'attenter à sa vie. La plupart des législateurs condamnaient à mort ceux qui avaient déserté leur poste ou refusé le service militaire. Charondas se contenta d'ordonner qu'ils resteraient trois jours exposés sur la place publique, en habits de femme. Ainsi, ces anciens législateurs, auxquels Cicéron a rendu un si juste hommage, n'employaient pas toujours les peines matérielles; ils comptaient surtout sur le respect de la divinité et sur les sentiments de l'honneur. Aussi leurs lois, religieusement conservées, firent-elles longtemps la force et la gloire des villes qui les avaient adoptées. L. J.

Aristote, *Polit.*, II, 10, 12. — Cicéron, *de Legibus*, II, 6; *Epist. ad Attic.*, VI, 1. — Diodore de Sicile, XII, 12, 20. — Stobée, *Sermones*, 48. — Diogène Laerce, VIII, 16. — Jamblique, *Vita Pythag.*, 7. — Sainte-Croix, *Mémoire sur Charondas*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XLII. — Bentley, *Phalaris*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Yanoski, *Italie ancienne*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHARONDAS. *Voy*. CARON (LOYS LE).

***CHAROPS** (Χάροψ), chef épirote, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Il se déclara pour les Romains dans leur guerre contre Philippe V, et leur envoya un berger pour guider une partie de l'armée romaine sur des hauteurs qui dominaient la position des Macédoniens. Ceux-ci furent forcés d'abandonner les défilés de l'Épire. Charops fut envoyé par ses compatriotes en ambassade auprès d'Antiochus le Grand, qui hivernait alors à Chalcis, dans l'île d'Eubée. Il représenta au roi de Syrie que les Épirotes, étant plus exposés aux attaques de Rome qu'aucun autre peuple de la Grèce, ne pouvaient se déclarer pour lui que lorsqu'il serait en état de les défendre. Charops resta toute sa vie l'allié des Romains, et il envoya son petit-fils à Rome pour y faire son éducation.

— Polybe, XVII, 3; XVIII, 6; XX, 3; XXVII, 13. — Tite Live, XXXII, 6. — Plutarque; *Flam.* 4.

***CHAROPS**, petit-fils du précédent, mort en 157 avant J.-C. Élevé à Rome, il se montra à son retour parmi ses compatriotes un des plus zélés partisans des Romains; mais là finit sa ressemblance avec son grand-père, que Polybe appelle καλὸς κἀγαθὸς. Charops, força par ses calomnies deux des principaux chefs épirotes, Antinoüs et Cephalus, à se déclarer pour Persée. Après la défaite des Macédoniens, il fut un de ceux qui accoururent auprès de Paul-Émile, pour le féliciter sur la victoire de Pydna, et demander au vainqueur la proscription et l'exil des partisans de la Macédoine. Il usa avec la dernière barbarie du pouvoir qu'il venait d'acquérir par de pareils moyens. « Jamais, dit Polybe, il n'exista un plus grand monstre de cruauté. » Aussi cruel que rapace, il fut assisté dans ses déprédations par sa mère, Philotis. Les violences de Charops excitèrent l'indignation même à Rome; et lorsqu'il s'y représenta pour se faire confirmer dans son autorité, il n'obtint pas de réponse favorable, et ne fut reçu par aucun des premiers hommes de la république. A son retour en Épire, il falsifia le décret du sénat. Polybe, faisant mention, à la date de 157, des divers fléaux dont la Grèce fut délivrée, dit que Charops mourut à Brindes cette année même.

Polybe, XXX, 10, 14; XXXI, 8; XXXII, 21, 22.

CHAROST (*Armand-Joseph de Béthune*, duc DE). *Voy*. BÉTHUNE.

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

ERRATUM. Dans le tome VIII, col. 409, lig. 55, au lieu de 1713, lisez 1723.

